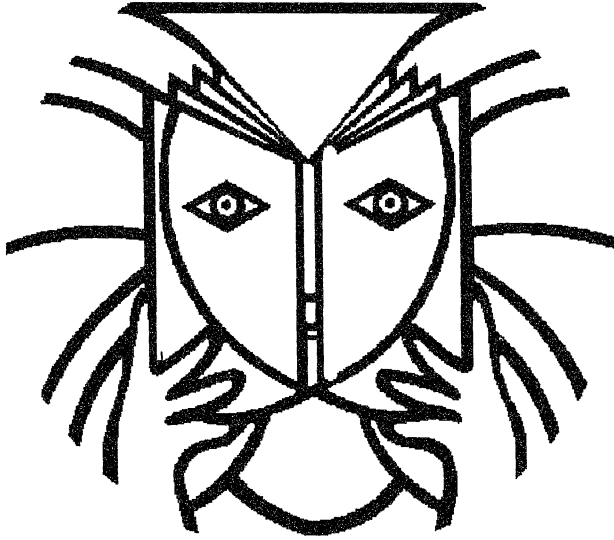




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

Canada

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 8.

TROISIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

54459


CANADA

SESSION 1889.



VOLUME XXII.

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA
REINE.

 Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

TROISIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1889.

A	C
Acte concernant la tempérance au Canada.. 56	Campbell, Capitaine Ronald..... 46a
Actionnaires des banques 18	Canada, Archives du..... 5a
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les..... 16	Canaux, Détails concernant les..... 49h
Agriculture, Rapport annuel..... 5	Canaux, Statistique des..... 4a
Anglo-Canadienne, Compagnie de prêt et de placements..... 40a	Canaux, Trafic du dimanche sur les..... 49c
Annapolis et Liverpool, Chemin de fer..... 22j	Cap-Breton, Chemin de fer du..... 22
Appels dans les causes criminelles..... 77	“Carrier Dove”..... 75
Approvisionnement pour le pénitencier du Manitoba..... 12a	Cayuga, Terres des Sauvages à..... 44a
Archives canadiennes..... 5a	Chapelains des institutions publiques..... 52
Arrérages d'annuités dus aux Sauvages..... 44c	Charbon fourni au gouvernement..... 24
Assurances, Compagnies d'... 11a, 11b, 43	Chemin de fer Canadien du Pacifique:
Assurances, Rapport du surintendant des... 11	Correspondance avec le département de l'intérieur, relativement aux terres et aux bois..... 36
Auditeur général, Rapport annuel de l'..... 3	Rapport supplémentaire..... 36b
	Service de chemin de fer dans le Nouveau-Brunswick..... 36a
	Transfert du chemin de fer de la Rivière Nord..... 22h
B	Chemin entre Dundas et Galt..... 82
Baptêmes, mariages et sépultures..... 79	Chemin de fer dans Northumberland, N.B... 22k
Banques, Actionnaires des..... 18	Chemins de fer dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse..... 22l
Banques d'épargnes du gouvernement 34	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel. 10
Bateaux à vapeur, Inspection des..... 7a	Chemins de fer, Statistique des..... 10a
Beauharnois, Canal de 49g	Chemins de fer, Subventions aux..... 22m
Belle Vallée, Bureau de poste de..... 70	Chignectou, Chemin de fer de transport maritime de..... 22n
Belleville et North-Hastings, Compagnie du chemin de fer de..... 22f	Chippewa, Sauvages..... 44c
Belleville, Salle d'exercices militaires de..... 71	Collingwood, Hôpital général et de marine de..... 41
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel 19	Commerce et navigation, Rapport annuel... 1
Billots de pin et d'épinette..... 45	Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest..... 17
Billots de sciage, Droits d'exportation sur les..... 45a	
Blé et farine..... 39	
Bœuf fourni aux Sauvages 44b	
Budget supplémentaire, 1889-90..... 2	

C	
Commission du travail.....	A
Commissions à des employés publics.....	31
Compagnie de prêt et de placements Anglo-Canadienne.....	40x
Comptes publics, Rapport annuel.....	2
Conférence des délégués provinciaux.....	65
Conférence interprovinciale à Québec.....	65
Conseil des examinateurs du service civil....	6a
Contribution à l'hôpital.....	59
Convention avec la Compagnie du chemin de fer International.....	22g
Cornwall, Canal de.....	49, 49f, 49i
Cour Maritime d'Ontario.....	73
Cour Suprême, Ordres généraux de la.....	50

D	
Dépenses et recettes.....	32
Dépenses imprévues.....	28
Derby, Chemin de fer d'embranchement de.....	51c
Désaveu des actes de Québec,....	47, 47a, 47b, 47c
Dragueur "Prince-Edward".....	57
Droits de pilotage.....	23b
Droits d'exportation sur les billots de sciage.....	45a
Droits sur les paniers à fruits.....	72
Dundas et Galt, chemin entre.....	82

E	
Edifices publics au Canada.....	64
Election, Procès d'.....	48
Emprunt consolidé du Canada.....	60
Emprunt, Montant reçu sur l'.....	40
Exportations et importations.....	38
Extrait préliminaire des Cies d'assurances sur la vie au Canada.....	11a

F	
Falsification des substances alimentaires....	4c
Fermes agronomiques, Edifices des.....	63
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les.....	5b
"Field Exercise".....	78
Fortin, Louis.....	51

G	
Galops, Canal des.....	49i
Grand Narrows, Pont des.....	69a
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du.....	22c
Grand-Oriental, Chemin de fer du.....	22d
Gratifications aux pêcheurs, I.P.-E.....	58
Gouvernement, Banques d'épargnes du.....	34
Gouverneur général, Mandats du.....	26

H	
Haut Commissaire, Rapport du.....	5d
Hurons de Lorette.....	44

I	
Immigrants, rapport concernant les colonies d'.....	15a
Immigration, Statistique d'.....	81
Importations et exportations.....	38
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel.....	6c
Indiantown, Embranchement d', C.F.I.....	51b
Inondations dans le fleuve Saint-Laurent....	76
Inspecteur des peaux et du cuir, Montréal... 33	
Inspection des bateaux à vapeur.....	7a
Intercolonial, Chemin de fer.....	51
Intérieur, Rapport annuel de l'.....	15
International, Compagnie du chemin de fer.....	22g, 51a
Interprovinciale. Conférence à Québec.....	65

J	
Jésuites, Acte concernant les biens des.....	54
Jones' Creek.....	69b
Jones, Simon, Rapport de.....	20
Justice, Rapport annuel.....	12

L	
Levi, David, Saisie chez.....	25a
Lumière électrique sur le chemin de fer Intercolonial.....	74

M	
Mandats du gouverneur général.....	26
Manitoba, Pénitencier du, Soumissions pour les approvisionnements du.....	12a
Manufacturiers, Compagnie d'assurances des Marine, Rapport annuel de la.....	43b, 7
Matane, Rivière.....	58c
McMahon, rue, Québec.....	62a
Milice et défense, Rapport annuel.....	13

N	
Naufrage du "Carrier Dove".....	75
Naufrage, Havre du.....	23a
Nord-Ouest Central, Chemin de fer du.....	22b
Nord-Ouest, Police à cheval du.....	17
Nord-Ouest, Vente de boissons enivrantes dans les Territoires du.....	61
Northumberland, N.-B., chemin de fer à.....	22k
Nouvelle-Ecosse, Chemin de fer dans l'ouest de la.....	22l

O	
Obligations et garanties.....	35
Ordres généraux de la Cour Suprême.....	50
Ottawa, Dépenses sur les chemins à.....	62
Ottawa, Propriétés publiques à.....	67
Ottawa, Travaux sur la rivière.....	45b

P	S
Peaux et du cuir, Montréal, Inspection des.. 33	Sauvages, Arrérages d'annuités dus aux.... 44c
Pêche aux rets dans Ontario..... 58a	Sauvages, Bœuf fourni aux 44b
Pêcheries, Rapport annuel des..... 8	Scrip fédéral..... 80
Pêcheries, Service de protection des..... 8a	Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du 6
Pensions du service civil..... 27	Service civil, Conseil des examinateurs du... 6a
Permis de pêche..... 58b	Service civil, Liste du..... 6b
Permis de vendre des boissons enivrantes dans les T.N.-O..... 61	Service civil, Mises à la retraite..... 27
Pilotage, Droits de..... 23b	Sioui, Thomas..... 44
Pin et épinette, Billots de..... 45	Souris et des Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de..... 22a
Poids, mesures et gaz, Inspection des..... 4b	Statistique criminelle..... 5c
Police à cheval, Rapport du commissaire... 17	Statistique des chemins de fer.... 10a
Pont des Grand-Narrows..... 69a	Statistique mortuaire..... 5e
Pont sur la Grande-Rivière, Haldimand.... 69	Stephenson, Rufus, Rapport de..... 15a
Pontiac, Chemin de fer de jonction de, et du Pacifique..... 30	Substances alimentaires, Falsification des... 4c
Postes, Rapport annuel des..... 14	Subventions aux chemins de fer..... 22m
Pouvoir hydraulique, canal Welland..... 49a	T
Procès d'élections..... 481	Témiscouata, Cie du chemin de fer de22e, 22i
Propriétés publiques à Ottawa..... 67	Tempérance au Canada, Acte concernant la 56
Q	Terres des Sauvages à Cayuga..... 44a
Québec, rue McMahon, à..... 62a	Traduction du "Field Exercise"..... 78
R	Trafic le dimanche sur les canaux 49c
Rapport des commissaires des inondations... 76	Travail, Commission du..... A
Rapport de Siméon Jones..... 20	Travaux Publics, Rapport annuel... 9
Recettes et dépenses..... 32	Travaux sur la rivière Ottawa..... 45b
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel..... 4	V
Rive-Nord, Chemin de fer de la..... 22h	Vallerand, F. O., Saisie chez..... 25
Ross, Honorable William..... 46	Vétérans de 1812..... 68
S	Voie sous-marine, détroit de Northumberland 21
Sainte-Anne des Monts, Quai à..... 42	Voteurs, Liste des..... 66
Sainte-Catherine, "Milling and Lumbering Co.," de..... 37, 37a	W
Salles d'exercices militaires de Belleville.... 71	Webster, W. A..... 53
Sault Sainte-Marie, Canal de49b, 49e	Welland, dépenses sur le canal..... 49d
	Wellington, Havre de refuge de..... 23
	Y
	Yonge et Escott, Township du..... 55

☞ Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

- A.** Rapport de la Commission Royale sur les relations du capital et du travail en Canada, avec la preuve faite dans les diverses provinces. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1889 par l'honorable M. Bowell *Imprimé pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

- 1.** Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable M. Bowell..... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

- 2.** Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888 ; présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 8 février 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1889 ; présentées le 4 avril 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 23 avril 1889. Autres estimations supplémentaires pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 27 avril 1889..... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

- 3.** Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

- 4.** Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable J. Costigan..... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 4a.** Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1887, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice terminé le 30 juin 1888—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 4b.** Quatorzième rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, supplément n° 2 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par l'honorable J. Costigan—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4c.** Rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément n° 3 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

5. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 5a. Rapport sur les archives du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- 5b. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 5c. Statistique criminelle, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5d. Rapport du Haut Commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5e. Extraits des rapports de la statistique mortuaire, pour l'année 1888—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

6. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 6a. Rapport du bureau des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 6b. Liste du service civil du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin.*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6c. Rapport annuel du département d'imprimerie et de papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

7. 21me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1888.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
8. Rapport annuel du département des pêcheries pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 avril 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8a. Rapport sur la protection des pêcheries, du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 mars 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

9. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1887-88, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
10. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 21 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 10a.** Rapports et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1888. Présentés la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

- 11.** Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1888—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a.** Sommaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11b.** Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

- 12.** Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 12a.** Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1889, par sir John Thompson..... *Pas imprimée.*
- 13.** Rapport annuel du ministre de la milice et de la défense du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 14.** Rapport du directeur général des postes, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable J. G. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15.** Rapport annuel du département de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable E. Dewdney.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15a.** Sommaire des rapports des colonies de Londres, des crofters, scandinaves, hongroises, allemandes, islandaises et de l'Eglise, par Refus Stephenson. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

- 16.** Rapport annuel des affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 17.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

- 18.** Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, au 31 décembre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 31 janvier 1889, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

20. Rapport sur la république Argentine, l'Uruguay et le Brésil, par Siméon Jones, écr. envoyé comme commissaire dans l'Amérique du Sud. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
21. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carlton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourrimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit était praticable. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Perry—*
Pas imprimée.
22. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des chemins de fer et MM. Sims et Slayter, entrepreneurs de la section est du chemin de fer du Cap-Breton, entre Grand-Narrows et Sydney. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Flynn—*
Pas imprimée.
- 22a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*
- 22b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*
- 22c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copies de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*
- 22d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1889.—*M. Rinfret.....Pas imprimée.*
- 22e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant : 1. Liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata. 2. Le nombre de parts de chaque actionnaire. 3. Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1889.—*M. Dessaint—*
Pas imprimée.
- 22f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado, dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Burdett—*
Pas imprimée.
- 22g. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889, demandant copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du Saint-Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de Saint-André, Saint-Jean et Halifax, via Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Frédéricton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Kenny.....Imprimée pour distribution seulement.*

- 22k.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand-Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimée.*
- 22i.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—1° Copie de la requête demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; 2° Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Dessaint*..... *Pas imprimée.*
- 22j.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er avril 1889—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889.—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 22k.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889. *M. Mitchell*—
Pas imprimée.
- 22l.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse ; aussi copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889.—*M. Borden*..... *Pas imprimée.*
- 22m.** Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit :—Chemin de fer de Saint-Césaire à Saint-Paul d'Abbotsford ; chemin de fer de Québec à Murray Bay ; chemin de fer du Pacifique d'Ontario Sud ; Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ; Cie du chemin de fer du Lac Témiscamingue, depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault ; chemin de fer de Shuswap à Okanagan ; chemin de fer de Chicoutimi ; Cie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara ; Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié ; Cie du chemin de fer de Hereford ; chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix ; Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis ; Cie du Tunnel de Sainte-Claire ; chemin de fer du comté de Drummond ; Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew ; chemin de fer de Jonction de la Massawippi ; Cie du chemin de fer Grand Oriental ; chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James ; Cie du chemin de fer des Mille Isles ; Cie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie ; chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue ; Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec ; Cie du chemin de fer des Joggins. Présentés à la Chambre des communes le 29 avril 1889, par sir John A. Macdonald..... *Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 22n.** Copie du Prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, tel que publié dans le "London Times" en date du 19 mars 1889. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster..... *Pas imprimée.*
- 23.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*
- 23a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à naufrage, comté de King, Ile du P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. McIntyre*..... *Pas imprimée.*

- 23b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et en aval, concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et en aval. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*
24. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fournitures de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonneau, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement pendant la dernière année civile. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1886.—*M. Guillet*.....*Pas imprimée.*
25. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand, à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*
- 25a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*
26. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, clause 32, paragraphe (2). Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimée.*
27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pour l'année finissant le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour les documents de la session seulement.
28. Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimée.*
29. Rapport du commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chapitre 184, clause 5, des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimée.*
30. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mai 1888, pour copies de tous les ordres en conseil, résolutions, correspondances ou autres documents au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer Pontiac du Pacifique. Présentée au Sénat le 6 février 1889.—*Hon. M. Trudel*.....*Pas imprimée.*
31. Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts révisés du Canada, en 1888. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*
32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er février 1888. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*M. Curran*—
Pas imprimée.
34. Copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts révisés du Canada, au sujet des Banques d'Épargne du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Pas imprimée.

- 35.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chapitre 19 des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 14 février 1889, par sir Hector Langevin—
Pas imprimé.
- 36.** Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant les détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 36a.** Convention avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 36b.** Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 37.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889.—Etat indiquant: 1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catharines' Milling and Lumbering Company vs. The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889. 2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 37a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la "St. Catharines Milling and Lumbering Company vs. The Queen." Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. McMullen*—
Pas imprimée.
- 38.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1889—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 39.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes. Présentée à la Chambre des communes le 20 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*—
Imprimée pour la distribution seulement.
- 40a. Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur... *Pas imprimé.*
41. Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*
42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Joncas*..... *Pas imprimé.*

MATIÈRE DU VOLUME N° 15.

43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le pourcentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque \$1,000 assurées. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Bowman*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 43b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le surintendant des assurances concernant la liste d'actionnaires que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Lister*.
Pas imprimée.
44. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... *Pas imprimée.*
- 44a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 février 1889—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rive ouest de la Grande Rivière, dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi copie de toutes instructions données aux estimateurs des dites terres, des rapports des dits estimateurs, et de toute correspondance et papiers y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Colter*..... *Pas imprimée.*
- 44b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piéganes, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1889.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 44c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dus aux Sauvages qui ont rétrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du lac Témiscamingue. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. O'Brien*..... *Pas imprimée.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*M. Charlton*—
Pas imprimée.

- 45a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889.—*M. Weldon, (Saint-Jean, N.-B.)*..... *Pas imprimée.*
- 45b.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ses ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Amyot.* Présentée au Sénat le 22 mars 1889.—*Honorable M. Glenow—*
Pas imprimée.
- 46.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers, concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*Honorable W. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 46a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries et A. Lord, écrl., agent à Charlottetown, I.P.-E., ou toute autre personne, au sujet de la destitution du cap. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution. Présentée à la Chambre des communes le 8 avril 1889.—*M. Perry*..... *Pas imprimée.*
- 47.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de Québec, de 1887. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... *Pas imprimée.*
- 47a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*.
Pas imprimée.
- 47b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... *Pas imprimée.*
- 47c.** Réponse partielle à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... *Pas imprimée.*
- 48.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir: Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Mills (Bothwell)*..... *Pas imprimée.*
- 49.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance échangée avec le département des chemins de fer et canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Bergin*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

- 49a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des chemins de fer et canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. Rykert*..... *Pas imprimée.*
- 49b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McMullen.*
Pas imprimée.
- 49c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance avec le département des chemins de fer et canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux. Présentée à la Chambre des communes le 29 mars 1889.—*M. Rykert*—
Pas imprimée.
- 49d. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec le nom des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordés au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés; dans le cas des contremaîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés; pour les éclusiers, le nombre d'écluses; pour les gardiens de ponts, le nom du pont; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible; aussi, copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées; aussi, copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne; aussi, copie des plans et devis de cet édifice, ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887; aussi, copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne; aussi, copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne; aussi, un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage; aussi, un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement; aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année; aussi, un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers. Présentée au Sénat le 5 avril 1889.—*Hon. M. McCallum*—
Imprimée (en partie) pour les documents de la session seulement.
- 49e. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*

- 49f.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 mars 1889—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études du rapport de Colin Carman, écr, I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergin*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 49g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du Saint-Laurent entre les lacs Saint-François et Saint-Louis; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergeron*..... *Pas imprimée.*
- 49h.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—État donnant : 1. Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux, ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées; 2. Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée, et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est; 3. Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage, et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
- 49i.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*
- 50.** Copie des ordres généraux nos 84 et 85, de la cour suprême du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889, par sir John Thompson—
Imprimée pour la distribution seulement.
- 51.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangée entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de Saint-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 51a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la Compagnie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir: du Saint-Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawamkeag, de Mattawamkeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889.—*M. Jones (Halifax)*—
Arrêté du conseil imprimé pour les documents de la session seulement.
- 51b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 avril 1889—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian-Town, sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*

- 51c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*—
Pas imprimée.
52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire, et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Innes*—
Pas imprimée.
53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Co ter*.....*Pas imprimée.*
54. Copie du 'bill de la province de Québec, 51-52 Vic., chap. 13, intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le gouverneur général, au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé : " Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*
56. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de Tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. Jamieson*.....*Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les réparations faites au dragueur *Prince Edward* en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés ; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.—Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1889.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Île du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copie des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations, et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McIntyre*.....*Pas imprimée.*
- 58a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur. Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Dawson*.
Pas imprimée.

- 58b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—1. Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la marine et des pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensiles de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888. 2. Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement. 3. Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la marine et des pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement. 4. Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensiles de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas. 5. Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Beausoleil*..... *Pas imprimée.*
- 58c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*
- 59.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant : 1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires. 2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière. 3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière. 4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Lépine*—*Pas imprimée.*
- 60.** Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur général, au sujet du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889, par l'honorable G. E. Foster.—*Pas imprimée.*
- 61.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889. *M. Jamieson*..... *Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1889.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 62a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 février 1889—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1889.—*M. Mc Millan (Huron)*—
Pas imprimée.
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent, et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 février 1889—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 février 1889—Etat indiquant :—
1. Le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant : (a) le montant total payé pour l'impression; (b) le montant total payé aux officiers-reviseurs; (c) le montant total payé aux officiers-reviseurs, aux commis et huissiers; (d) le montant total payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes; (e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées. 2. Les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant : (a) Le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes; (b) le montant payé pour la composition des listes; (c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes; (d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus; (e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Charlton*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa. Présentée au Sénat le 3 avril 1889.—*Hon. M. Clemow*.....*Pas imprimée.*
68. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mars 1889, pour une liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, leur lieu de résidence et le montant de leur pension. Présentée au Sénat le 10 avril 1889.—*Hon. M. Guévrement*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 février 1889—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande-Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand. Présentée à la Chambre des communes le 11 avril 1889.—*M. Colter*.
Pas imprimée.
- 69a. Réponse—Correspondance, etc., au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand-Narrows, pour le chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimée.*
- 69b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bourassa*..... *Pas imprimée.*
71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15ème bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et des rapports adressés au gouvernement touchant l'à-propos de donner l'aide demandée. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Burdett*..... *Pas imprimée.*
72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Charlton*—*Pas imprimée.*
73. Règles générales de la cour maritime de l'Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1889, par sir John Thompson..... *Pas imprimées.*
74. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinage sur les chars, aux stations de Saint-Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service. Présentée au Sénat le 23 avril 1889.—*Hon. M. Botsford*..... *Pas imprimée.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove," qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu. Présentée à la Chambre des communes le 23 avril 1889.—*Hon. M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport adressé au ministre des travaux publics, par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent. Présentée au Sénat le 25 avril 1889.—*Honorable M. Drummond*—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
77. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portées devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la milice, avec le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la Compagnie d'Imprimerie Canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écrivain, et Gebbert-Berthiaume, et tout autre personne concernant la dite traduction. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Amyot*..... *Pas imprimée.*
79. Rapports des baptêmes, mariages et décès dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888. Présentés à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur..... *Pas imprimés.*
80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent, et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Wilson (Elgin)*—*Pas imprimée.*

-
- s1.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant :
1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession. 2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année. 3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période. 4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.— *M. Brien*..... *Pas imprimée.*
- s2.** Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimée.*

VINGT-UNIÈME RAPPORT ANNUEL

137

MINISTÈRE DE LA MARINE

EXECICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1888.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA
REINE

1889.

*A Son Excellence, le Très honorable lord Stanley de Preston, gouverneur général du
Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de Votre Excellence et de la
législature du Canada, le vingt-unième rapport annuel du ministère de la marine.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

CHARLES H. TUPPER,

Ministère de la marine et des pêcheries.

MINISTÈRE DE LA MARINE,

OTTAWA, 8 décembre 1888.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport présenté par le ministre.....	iii
Rapport du sous-ministre	1

ANNEXES.

Caisse des pilotes invalides de Montréal, rapport sur la	86
Caisse des pilotes invalides de Québec, rapport sur la.....	91
Contributions pour les marins invalides.....	85
Dépenses, sommaire des.....	36
Hôpital de la marine et des immigrants de Québec, rapport sur l'.....	72
Inspection des bateaux à vapeur, rapport sur.....	68
Observations des marées, rapport sur les	98
Observatoires, rapport sur les	50-61
Police de port, Montréal, rapport sur la	78
Police fluviale, Québec, rapport sur la.....	80
Quais, recettes provenant des.....	84
Quais sous le contrôle du ministère.....	82
Recettes, sommaire des.....	37
Service de sauvetage du Canada	74
Service des signaux, rapport sur le.....	64
Service météorologique, histoire du.....	62
Service météorologique, rapport sur le.....	40
Travaux hydrographiques exécutés sur la baie Georgienne en 1888.....	38

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE.

A l'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de ce ministère pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un compte-rendu d'une partie considérable des opérations jusqu'au 1er décembre 1888.

Un supplément accompagnera ce rapport. Il renfermera les rapports des présidents des bureaux d'inspection des bateaux à vapeur et des examinateurs de capitaines et seconds, les rapports des commissaires du havre de Toronto, Montréal, Québec et Pictou, des commissaires de pilotes, des maîtres de port, des gouverneurs de port, les rapports de la police de rade de Montréal et Québec, ainsi que le relevé des naufrages et accidents, et une liste des récompenses accordées pour sauvetage.

La dépense totale faite par le ministère, dans les différentes divisions du service public qu'il a administrées pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, y compris les appointements du personnel, a été de \$883,250.85, tandis que le montant du crédit voté pour cet objet était de \$999,968.37, somme qui comprend les traitements du département.

Le nombre total des personnes qui appartiennent au service extérieur de ce ministère était, à la fin de l'année, de 1,486.

Le service des phares du Canada comprend les divisions suivantes :—La division de l'Ontario, embrassant les phares en amont de Montréal; la division de Québec, qui s'étend en aval de Montréal et qui comprend le fleuve et le golfe Saint-Laurent; la division du Nouveau-Brunswick, la division de la Nouvelle-Ecosse, la division de l'Île du Prince-Edouard, et la division de la Colombie-Britannique.

Le nombre total des stations de phares du Canada, au 1er décembre dernier, 1888, était de 569, et celui des feux de 664; le nombre des sifflets de brume à vapeur et des cornets de brume automatiques, était de 50, et le nombre des gardiens de feux, mécaniciens de sifflets de brume et autres aides, y compris les équipages des phares-flottants, était de 722.

Voici quel était, au 31 décembre de chacune des années écoulées de 1868 à 1888, inclusivement, le nombre des stations de phares, des feux, sifflets de brume et cornets automatiques en opération dans les différentes provinces du Canada. Dans

ce nombre sont comprises les stations de phares que le Canada entretient sur la côte de Terre-Neuve.

	Stations de phares.	Feux.	Sifflets de brume.	Cornets de brume automa- tiques.
31 décembre 1868.....	198	227	2
do 1869.....	219	233	2
do 1870.....	240	278	4
do 1871.....	284	297	8
do 1872.....	280	314	13
do 1873.....	316	363	17
do 1874.....	342	384	18
do 1875.....	377	444	22
do 1876.....	407	488	24
do 1877.....	416	509	25	2
do 1878.....	427	518	25	4
do 1879.....	443	542	23	6
do 1880.....	452	551	22	7
do 1881.....	462	553	23	9
do 1882.....	470	562	23	9
do 1883.....	484	578	23	9
do 1884.....	507	597	23	10
do 1885.....	526	617	23	12
do 1886.....	534	625	23	16
do 1887.....	561	658	23	24
do 1888.....	569	664	23	27

DIVISION D'ONTARIO.

Cette division renferme les phares et phares flottants de la partie de la province de Québec à l'ouest de Montréal, ainsi que tous les phares de la province d'Ontario, c'est-à-dire les phares de la rivière des Outaouais, du fleuve Saint-Laurent en amont de Montréal, des grands lacs, de quelques-uns des plus petits lacs de l'intérieur, et un phare et un phare-flottant dans le lac Winnipeg.

Le nombre des phares de la division d'Ontario, y compris les deux du Manitoba, est de 181. Ce sont des phares, phares-balises et phares flottants entretenus aux frais de l'Etat. Il y a 266 bouées et 19 balises.

Le nombre des gardiens de phares de cette division à la solde du gouvernement, est de 151, mais les gardiens emploient, dans plusieurs cas, des aides qu'ils paient à même l'allocation que donne le gouvernement à cette fin.

A l'exception de ceux de la rivière des Outaouais et des petits lacs, les phares de cette division ont été inspectés et approvisionnés par le surintendant, M. Patrick Hardy, au cours des mois de juillet et d'août derniers; le vapeur *Celtic* avait été nolisé à cette fin moyennant la somme de \$3,000.

Les travaux suivants ont été exécutés en fait de construction de phares et de réparations importantes, pendant la dernière saison, dans la division d'Ontario:—

M. John George a complété d'une manière satisfaisante la construction d'une tour pour le phare, à Oakville, sur le lac Ontario, dans le comté de Halton, et le feu a été mis en opération le 4 de juin dernier, et remplace le feu provisoire entretenu jusqu'à cette date.

Ce feu est blanc fixe, élevé à 39 pieds au-dessus du niveau du lac et visible dans un rayon de onze milles. L'appareil d'éclairage est dioptrique et de sixième ordre. La tour du phare est un bâtiment hexagone en bois; elle est peinte en blanc et surmontée d'une lanterne en fer peinte en rouge, et elle a 31 pieds de hauteur, de sa base à la girouette de la lanterne. Elle est bâtie sur un caisson construit à 6½ pieds au-dessus du niveau du pilier principal. Le prix du contrat était de \$937 et les travaux ont coûté \$1,355.24.

Le feu hissé à un mât, et établi à Kagawong, dans la baie de Mudge, sur l'île Grande-Manitouline, et auquel il est fait allusion dans le rapport de l'année dernière, a été mis en opération le 10 mai dernier. Il est blanc fixe et exhibé par une petite lanterne lenticulaire. Il est élevé à 40 pieds au-dessus du niveau de l'eau, et visible de tous côtés dans un rayon de 11 milles.

Le mât a 25 pieds de hauteur, et il est peinturé en blanc, ainsi que le hangar qui se trouve à sa base. Il est établi à 75 pieds du rivage, et à environ 100 pieds à l'ouest du dock. Ces travaux ont coûté \$125.78.

Un sifflet de brume à vapeur a été établi le 8 octobre à la station du phare de l'île du Grand-Canard (*Great Duck Island*), sur le lac Huron. Ce sifflet se fait entendre par coups de 10 secondes, qui se succèdent à des intervalles de 50 secondes.

Le bâtiment du sifflet de brume est situé à environ 100 pieds au sud-est de la tour du phare; il est en bois, peinturé en blanc et surmonté d'un toit brun.

Il a été construit à l'entreprise par John Chamberlain, de Collingwood, au prix de \$1,950.

Le mécanisme consistant en un sifflet de brume "Champion" et une chaudière à vapeur, est double dans toutes ses parties, afin qu'il n'y ait pas d'arrêt dans le signal d'alarme.

Le coût des travaux et des machines sera porté aux comptes de l'année courante.

On a demandé des soumissions pour la construction d'une tour devant servir au feu d'alignement, à Kingsville, sur le lac Erié, division sud d'Essex, dont il est fait mention dans le rapport de l'année dernière; mais les soumissions reçues étaient si élevées que le département a cru plus avantageux de faire construire la tour sous sa propre surveillance, et on espère que le bâtiment sera terminé pour l'ouverture de la navigation le printemps prochain.

On a reçu des soumissions pour la construction des feux d'alignement à la Pointe-au-Baril, sur la baie Georgienne, dans la région de Parry-Sound, et l'entreprise sera adjugée sans délai.

On a de nouveau retardé l'établissement des feux d'alignement à Lime-Kiln-Crossing, sur la rivière Détroit, dans la division ouest d'Essex, vu que l'élargissement du chenal par le gouvernement américain n'a pas été terminé. Dans l'intervalle le gouvernement canadien a pris à sa charge les feux d'alignement provisoires qui indiquent le chenal, et qui ont été pendant un certain temps entretenus par les autorités américaines qui avaient entrepris le dragage.

On a demandé des soumissions pour l'établissement d'un feu d'alignement à Killarney, au nord de la baie Georgienne, mais celles qui ont été reçues sont exorbitantes et l'exécution des travaux a été remise à plus tard.

Des soumissions ont été demandées pour la construction d'un phare à Gargantua-Harbor, sur le lac Supérieur, et les travaux seront probablement exécutés dans le cours de l'été prochain.

La nouvelle habitation destinée au gardien du phare de la Pointe-Pelée a été terminée d'une manière satisfaisante par M. J. R. Wilkinson, qui en avait l'entreprise, et a coûté \$834.

Le pilotis et les réparations au feu d'alignement extérieur à Owen-Sound ont aussi été heureusement terminés, au prix spécifié dans le rapport de l'année dernière.

Un nouveau caisson a été construit sous le phare, au Rocher-du-Cheval-Rouge, sur le fleuve Saint-Laurent, en amont de Gananoque, avant l'ouverture de la navigation l'année dernière. Ces travaux ont été exécutés sous la surveillance directe du département, et ont coûté \$207.28.

Un nouveau pilier, sous le phare de Spectacle-Shoal, dans le même voisinage, est nécessaire, et il sera probablement construit avant l'ouverture de la navigation le printemps prochain.

La construction d'un pilier à Cole's-Shoal a été terminée suivant le marché conclu avec M. George Wilson.

Des réparations aux fondations du phare de Port-Maitland, la reconstruction du chemin aérien, et des réparations à l'habitation et au magasin à l'huile, ont été exécutées l'année dernière par le département des chemins de fer et canaux. Ces travaux ont coûté, jusqu'au 30 juin dernier, la somme de \$1,422.90.

Dans le cours du printemps prochain, on se propose d'établir un sifflet de brume à vapeur à la station du phare de la Pointe-Pelée, et, aussi, des feux d'alignement à Corunna, sur la rivière Sainte-Claire, pour guider les vaisseaux jusqu'au delà de Stag-Island, et, à Byng-Inlet, pour leur faire éviter les écueils qui sont à l'entrée.

Dans le cours de la dernière saison, des réparations considérables ont été exécutées par le département, sous la surveillance de M. W. H. Noble, contre-maître des travaux aux stations de phares de Rondeau et de l'île Mohawk, sur le lac Erié, à Port-Dalhousie, et à Scotch-Bonnet, sur le lac Ontario; et le coût de ces travaux figurera dans les comptes de cette année.

Outre les réparations les plus importantes qui viennent d'être mentionnées, pour perfectionner le service on en a fait d'autres moins considérables et le peinturage ordinaire.

Le coût total de l'entretien des phares, phares-flottants, cloches de brume, bouées et balises de cette division, y compris les phares et le bateau-feu du Manitoba, pendant le dernier exercice, a été de \$85,688.70, et pendant la même période les frais de construction se sont élevés à \$6,341.97.

DIVISION DE QUÉBEC.

Cette division comprend les phares et les phares flottants en aval de Montréal, sur le Saint-Laurent, ceux de la rivière Richelieu et du lac Memphremagog, ainsi que tous les phares, phares-flottants, sifflets de brume à vapeur, bouées et balises du fleuve et du golfe Saint-Laurent, dans les limites de la province de Québec, en même temps que ceux de la côte nord-ouest de Terre-Neuve et de la côte du Labrador. Cette importante division est administrée par J. U. Gregory, l'agent du ministère à Québec, qui, à part le service des phares, a aussi sous son contrôle les vapeurs fédéraux *Napoléon III* et *Druid*, de même que la police fluviale de Québec.

A la clôture de la navigation, on comptait dans cette division 151 feux, 8 phares flottants, dont 2 sont munis de sifflets de brume à vapeur, 9 canons de brume, 9 sifflets ou cornets de brume à vapeur, 111 bouées, dont 8 sont des bouées à gaz, 59 balises et 9 canots de sauvetage pour servir dans les glaces.

Le vapeur *Druid* a desservi pendant la dernière saison les phares situés entre Québec et Montréal, ainsi que ceux de la rive nord entre Québec et Portneuf, et jusqu'à la Pointe-au-Père, sur la rive sud, et le *Napoléon III* a desservi ceux du golfe Saint-Laurent, du détroit de Belle-Isle et de la baie des Chaleurs.

M. J. G. Bruneau, un des employés de l'agence à Québec, a inspecté toutes les stations de phares, et a fait son rapport. L'agent a aussi inspecté quelques-unes des stations les plus importantes, et il a fait rapport que plusieurs des bâtiments exigent des réparations considérables, et que quelques-uns qui sont trop vieux demandent à être reconstruits.

Dans le cours de la dernière saison, on a construit un phare au nord-ouest du groupe des quatre îles, connues sous le nom des Îles du Perroquet, à l'extrémité ouest du groupe Mingan, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, et ce phare a été mis en opération le 1er septembre. Le feu est blanc, tournant, et brille de son plus grand éclat toutes les 30 secondes. Il est élevé à 87 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et devra être visible dans un rayon de 5 milles, excepté quand il sera caché par l'île Mingan. L'appareil d'éclairage est catoptrique. Le bâtiment est une tour carrée en bois à laquelle est adjointe une maison d'habitation peinte en blanc, et surmontée d'une lanterne en fer peinte en rouge. Cette tour a 55 pieds de hauteur à partir du sol jusqu'à la girouette de la lanterne. Le bâtiment est établi à 83 pieds de la falaise nord, et à 228 pieds de la falaise ouest de l'île. Les frais de construction, y compris ceux de l'achat de la lanterne et de l'appareil d'éclairage, se sont élevés à \$7,816.12.

Un phare-balise a été établi, dans le cours de la dernière saison, sur l'extrémité extérieure du quai de Sainte-Anne de Beaupré, dans le chenal nord de l'île d'Orléans, en aval de Québec, et il a été mis en opération le 9 octobre. Le feu est rouge fixe, et il est exhibé par une petite lanterne lenticulaire hissée à un mât d'une hauteur de 25 pieds au-dessus de la mer, à marée haute; ce feu est visible dans un rayon de 5 milles. Le mât a 20 pieds de hauteur au-dessus du quai, et à sa base se trouve un hangar en bois de 4 pieds carrés, peinturé en blanc et sur-

monté d'un toit rouge. Ce feu est entretenu par les propriétaires du quai, et à leurs frais.

Un cornet de brume, mû par la vapeur et l'air comprimé, a été établi à la station du phare de Bicquette, dans le bas du Saint-Laurent, et sera mis en opération à l'ouverture de la navigation le printemps prochain. Ce cornet se fera entendre par coups de dix secondes, qui se succéderont à des intervalles de 50 secondes. Le bâtiment du cornet de brume a été construit à l'entreprise, par M. Alphonse Matte, pour la somme de \$2,400. Il est établi à 100 pieds à l'est de la tour du phare sur le côté nord de l'île, et est en bois, peinturé en blanc et surmonté d'un toit rouge. Le cornet de brume est à 69 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute.

L'emploi du canon de brume entretenu jusqu'à présent à cette station, sera discontinué aussitôt que le cornet de brume sera en opération.

Suit un aperçu des principales réparations et améliorations qui ont été exécutées aux stations de cette division pendant la dernière saison, non compris le peinturage ordinaire, qui a été fait partout où il était nécessaire :—

Isle à la Bague.

Une partie de la tour a été refaite et d'autres réparations ont été exécutées.

Isle Amherst.

On a construit une petite rallonge à la maison d'habitation du gardien.

Rocher Algernon.

Une partie du blindage en tôle à chaudière, sur le pilier, a été renouvelée.

Rocher aux Oiseaux.

Un cabestan à vapeur a été installé pour faciliter le débarquement de l'huile et des autres approvisionnements.

Belle-Isle.

Un nouveau magasin a été construit, et on a fait des réparations au feu d'amont.

Cap D'Espoir.

On a creusé un puits à cette station.

Cap Bauld.

Un second cornet de brume a été établi à cette station pour le cas où le premier deviendrait hors de service.

Cap de la Madeleine.

La maison d'habitation a été réparée et agrandie.

Cap Rosier.

L'ancien sifflet de brume, réparé à Québec, a été remis en place à cette station.

Pointe au Père.

On a fait des réparations au phare et à la cabane du canon.

Pointe sud-ouest d'Anticosti.

La tour et les bâtiments ont été réparés.

Pointe sud d'Anticosti.

Le vieux brise-lames a été renouvelé et prolongé, et on a placé des nouveaux cadres, des lampes et des réflecteurs dans la lanterne.

Sainte-Famille et Saint-Pierre.

A ces stations les deux tours ont été couvertes en bardeaux.

Pointe Sainte-Anne.

Le cornet de brume à vapeur a été discontinué à cette station par suite d'un accident survenu le 27 septembre; mais des réparations y ayant été faites le cornet a été de nouveau mis en opération le 13 octobre dernier.

Le rapport de l'année dernière fait mention de l'accident arrivé au phare flottant de la Traverse d'aval, qui a été abordé par le navire *Loyal* et qui a sombré à son mouillage. Après d'inutiles efforts tentés pour le relever, on a demandé, en avril dernier, des soumissions pour ces travaux, et l'entreprise en a été adjugée à messieurs Patterson et Cie, de Québec, qui ont réussi à remettre le bateau à flot et à le conduire à Québec, où il sera réparé. Le relèvement du bateau a coûté \$7,250.

Après l'accident arrivé au phare flottant de la Traverse d'aval on a jugé nécessaire d'amarrer le *Napoléon* à la station dès l'ouverture de la navigation; ce navire, en temps de brume, devait faire entendre son sifflet à vapeur jusqu'à ce que tout danger résultant du passage des glaces fut disparu. Il a été ensuite remplacé par la goëlette *Marie-Elmire*, qui fut affrétée à cette fin et munie d'un sifflet de brume à main destiné à répondre aux signaux des navires qui passent.

On a aussi jugé opportun de faire des changements dans l'apparence du phare flottant de la Traverse, et, le 2 juillet dernier, la coque du phare flottant d'aval a été peinte en rouge au lieu de blanc qu'elle était auparavant, et deux feux blancs fixes sont exhibés, un à la tête de chaque mât, et, en outre, un feu rouge au-dessus du feu blanc sur le grand mât. La coque du phare flottant d'amont est restée rouge, mais deux feux blancs seulement sont exhibés, un à la tête de chaque mât; le feu rouge, entretenu jusqu'à présent, a été transporté sur le phare-flottant d'aval.

Vu les difficultés qui entourent l'entretien des phares flottants à la Traverse, le département a l'intention de faire construire une jetée pour y asseoir un phare dont le coût est évalué à \$100,000. Un crédit de \$10,000 destiné à ces travaux a été voté par le parlement lors de sa dernière session.

En septembre dernier, l'ingénieur du département a fait des sondages préliminaires à la station de la Traverse d'aval, et on a constaté que dans quatre brasses d'eau, à marée basse, il existe un bon fond pour construire un pilier, et ce dernier sera adopté. On est à préparer les plans.

Des balises ont été réparées ou renouvelées sur le fleuve Saint-Laurent, et celles de la côte nord d'Anticosti ont été réparées ou renouvelées et peinturées.

Pendant l'exercice clos le 30 juin dernier, l'entretien des phares, des phares-flottants, des dépôts de vivres, des bouées, des balises et des sifflets de brume de cette division, a coûté \$125,788.84, et, pendant la même période les frais de construction de phares se sont élevés à \$2,287.86.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cette division, placée sous le contrôle de M. H. W. Johnston, agent du ministre dans cette province, possède aujourd'hui 160 phares qui exhibent 170 feux, 1

phare flottant, 12 sifflets de brume à vapeur, 2 cloches de brume, 3 stations de canons à signal, 10 bouées automatiques à signal, 6 bouées-cloches en fer, 98 bouées-barils en fer, environ 620 bouées de bouts de mâts et autres petites bouées, 6 balises fixes, 8 stations de bateaux de sauvetage, 3 établissements de secours, et 3 stations de signaux.

Les stations de phares et de sifflets de brume ont été visitées par M. E. A. Hutchins, l'inspecteur des phares, en compagnie de M. Warner, le mécanicien du *Newfield*, qui a aussi soigneusement examiné les signaux de brume ainsi que leurs chaudières et leurs machines.

Deux nouveaux phares ont été établis et mis en opération dans le cours de l'année, deux autres ont été construits, et deux ont été transportés dans de nouveaux endroits, et plusieurs autres sont en voie de construction. On a aussi augmenté considérablement le service des bouées le long des côtes et dans les ports.

NOUVEAUX PHARES TERMINÉS CETTE ANNÉE.

Port George.

Une tour carrée, en bois, de 21 pieds de hauteur à partir de sa base jusqu'au sommet du ventilateur, a été construite à l'extrémité extérieure du pilier est à Port George, sur la rive sud de la baie de Fundy, dans le comté d'Annapolis; elle a été mise en opération le 1er avril dernier.

Le feu est vert fixe et élevé à 25 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute; il doit être visible de tous les points du côté de la mer dans un rayon de quatre milles. L'appareil d'éclairage est catoptrique.

Salter's-Head.

Un feu a été établi à Salter's-Head, sur la rive sud du Bassin de Minas, dans le comté de Hants, et a été mis en opération le 13 juin. Il est exhibé par une lanterne Mississippi hissée à un mât de 25 pieds de hauteur. Il est rouge fixe, élevé à 60 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et doit être visible dans un rayon de cinq milles.

West-Head, Ile du Cap-de-Sable.

La petite tour qui existait autrefois à l'extrémité extérieure de la jetée Brooklyn, dans le comté de Queen, a été enlevée et reconstruite à West-Head, île du Cap-de-Sable, sur le côté sud de l'entrée ouest communiquant au Passage Barrington, comté de Shelburne. Le feu est blanc fixe, élevé à 42 pieds au-dessus du niveau de la mer à marée haute, et doit être visible de tous les points, du côté de la mer, dans un rayon de 11 milles. L'appareil d'éclairage est dioptrique. Le phare est une tour carrée, en bois, peinte en blanc, et a 36 pieds de hauteur à partir de sa base jusqu'à la girouette de la lanterne.

Cap Saint-Laurent.

Un nouveau phare a été construit sur le cap Saint-Laurent, dans le comté d'Inverness, et sera mis en opération à l'ouverture de la navigation, le printemps prochain. Le bâtiment est une tour carrée, en bois, à laquelle est adjointe une maison d'habitation. La tour a 57 pieds de hauteur à partir de sa base jusqu'à la

girouette de la lanterne. Deux feux blancs fixes seront exhibés verticalement à environ 39 pieds l'un de l'autre. Les travaux ont été complétés d'une manière satisfaisante par M. Thos. O'Neil, qui en avait l'entreprise pour le prix de \$3,547. Le coût total des travaux figurera dans les comptes de l'année prochaine.

McKinnon's-Harbour.

Un feu, avec un hangar pour abriter le gardien, a été établi sur le côté sud de de l'île Campbell, dans le lac Grand-Bras-d'Or, comté d'Inverness, Cap-Breton. Le feu est exhibé par une lanterne Mississipi, hissée à un mât de 85 pieds de hauteur, à la base duquel se trouve un petit hangar. Il est blanc fixe, élevé à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et, par un temps clair, doit être visible dans un rayon de sept milles. Ce phare a été construit à l'entreprise par M. D. T. McDonnell, de Judique, C.B., pour la somme de \$340. Il ne sera probablement mis en opération qu'à l'ouverture de la navigation, le printemps prochain.

Anse Belliveau.

Une petite tour a aussi été construite sur l'extrémité extérieure du quai, à l'anse Belliveau, dans le comté de Digby.

On a l'intention d'établir deux feux d'alignement à Eastern-Harbor, Chéticamp, dans le comté d'Inverness, au Cap-Breton, et on s'est assuré pour cela d'emplacements avantageux. Des soumissions ont été demandées pour la construction des bâtiments nécessaires.

Dans le cours de cette saison on a demandé des soumissions pour l'établissement d'un phare à Cold-Spring-Head, dans le comté de Cumberland, mais l'entreprise n'a pas encore été adjugée.

On a aussi préparé les plans et devis pour la construction d'un petit phare à Annapolis, et des soumissions vont être bientôt demandées.

CHANGEMENTS DANS LA SITUATION DES PHARES.

Ile de Sable, phare West-End.

La terre ayant été emportée par la mer, au sud et à l'ouest du phare situé à l'extrémité ouest, il est devenu urgent de le transporter ailleurs, ainsi que les bâtiments y attenant. Les travaux ont été exécutés sous le contrôle de M. Henry Watt, et le feu a été, le 20 octobre dernier, mis en opération, à un mille et demi de l'ancien.

Advocate Harbour.

En conséquence de l'affouillement de la barre de sable, sur le côté sud-ouest du chenal, où un feu était établi, le phare a été transporté sur la grève ferme du côté opposé du chenal, et mis en opération, à ce dernier endroit, le 1er avril dernier.

STATIONS DE SIGNAUX DE BRUME.

Ile aux Atocas.

A cette station des manomètres ont été posés aux deux chaudières. Deux pièces ont été aussi posées à la vieille chaudière, et les machines ont été inspectées.

Ile Saint-Paul.

La vieille chaudière qui servait à transporter le charbon du hangar au débarcadère ayant été condamnée, une autre petite chaudière à vapeur y a été expédiée par le *Newfield* et mise en position. Les machines et l'outillage ont été inspectés et mis en ordre.

Le fond du réservoir, à la station du sifflet de brume, s'étant détérioré, il a été réparé par M. Bowser avec du ciment de briques. Un nouveau sifflet de 10 pouces a été posé, et la chaudière et les machines ont été inspectées et mises en ordre.

Cap Race.

Cette station a été mise sous le contrôle de l'agence. Deux nouvelles chaudières y ont été expédiées, et les vieilles machines qu'on avait retirées pour les réparer y ont été de nouveau transportées. Un lien Crosby breveté a été posé dans une des chaudières et on a fait d'autres réparations moins importantes.

Sambro.

Quatre pièces ont été posées à l'enveloppe extérieure de la chaudière et une à l'enveloppe intérieure. Six nouveaux bouilleurs et sept étais de 1½ pouce ont été posés.

Les réparations suivantes ont été faites à la chambre de condensation; on a posé une grande pièce sur le devant de la fournaise, une autre en arrière et trois nouveaux bouilleurs. Le condenseur a été expédié à Halifax et inspecté soigneusement.

Ile de la Croix.

Le dessus de la chaudière a été recouvert et de menues réparations ont été faites aux machines.

Yarmouth, Cap Fourchu.

Les bouilleurs de la chaudière ont été renouvelés et on a posé de nouveaux grillages. La chaudière a été rapiécée et calfatée. Un sifflet de 10 pouces posé.

Digby, Pointe Prim.

Une nouvelle chaudière a été construite à Saint-Jean, N.-B., pour remplacer l'ancienne qui était condamnée, et elle sera posée cet automne.

Ci-suit un relevé des réparations et des améliorations faites aux différentes stations de phares dans le cours de l'année :—

A L'EST D'HALIFAX.

Meagher's Beach.

On a construit un nouveau débarcadère. La partie supérieure du toit de la tour a été recouverte en bardeaux et l'extérieur a été jointoyé avec du mortier au ciment. On a mis de nouveaux longerons au brise-lames qui est sur le côté sud de la grève, et on a posé des planches à l'intérieur, dont une partie avait été dégarnie de son lest par la mer, et on l'a rempli de pierres. Fourni une nouvelle chaudière.

Il a été décidé d'installer à cette station une trompette de brume Neptune, et de transporter la cloche de brume à l'île George.

Ile aux Œufs.

Le mécanisme de l'horloge tournante a été enlevé et mis en ordre, y ajoutant certaines parties, et de nouvelles cheminées en cuivre ont été posées aux lampes.

Pope's-Harbour.

Un mur de soutènement a été construit sur le côté sud du phare, et le mur en dessous du hangar à l'huile a été réparé.

Sheet-Rock.

Une barre transversale et deux nouveaux centres ont été ajoutés au mécanisme de l'horloge tournante.

Ile du Castor.

Une nouvelle machine tournante Chanteloup, et une garniture complète de lampes et de réflecteurs ont été placés à cette station. On a posé de la toile à pré-lart sur le plancher de la lanterne et la cheminée a été jointoyée. Une nouvelle chaloupe a aussi été fournie.

Havre du Castor.

Une nouvelle lanterne en cuivre, munie d'un bec à mèche plate, a été posée pour remplacer la lanterne Mississippi qu'il y avait à cette station. La nouvelle lanterne donne une lumière satisfaisante.

Ile Three Top.

On a construit un portique à la maison d'habitation, et dans la cave un réservoir en fer pour recevoir l'approvisionnement d'eau. Fourni une nouvelle chaloupe. Les quatre lampes à becs silber ont été remplacées par trois grandes à mèches plates et une à bec B, qui donnent une meilleure lumière.

Whitehead.

On a réparé le quai au débarcadère, ainsi que le chemin, et on a enlevé le rocher qu'il y avait entre le phare et le hangar à l'huile; le mur de fondation, dans la cave, a été réparé, et on a construit, en partie, un nouveau mur pour garantir de la gelée.

Ile du Jersiais.

La tour et la maison d'habitation ont été dégarnies et recouvertes en bardeaux.

Ile Verte.

Une nouvelle toiture en tôle a été posée sur la lanterne par messieurs Macdonald et Cie, d'Halifax.

Ile Guyon.

Une cabane à chaloupe et un hangar à charbon ont été construits au débarcadère.

Scatterie.

Une toiture en cuivre laminé a été posée sur la lanterne, ainsi que des nouvelles tiges d'étais, et on a réparé le ventilateur.

Ile Flint.

Un nouveau ventilateur en cuivre et un nouveau foyer ont été fournis pour la lanterne.

Sydney-Bar.

Une nouvelle tour a été construite à l'endroit où était l'ancienne, et la vieille lanterne en fer de l'île aux Oiseaux a été complètement réparée et mise en place.

et la moitié supérieure de la vieille tour a été reliée au nouveau bâtiment pour servir d'habitation au gardien. Le caisson qui entoure le bâtiment a été réparé, prolongé et lesté.

Rocher Noir.

On a renouvelé le plancher de la cuisine et on y a posé un évier avec un tuyau de renvoi ; on a construit un égout en planche, de 110 pieds de longueur, conduisant de la cave au bord du rivage. Une pompe de 25 pieds pour le puits a été fournie. Le phare et les bâtiments ont été peints et le hangar à l'huile recouvert en bardeaux.

Ile Kidston.

Une nouvelle chaloupe et de nouvelles lampes ont été fournies.

Ile de Marjorie.

On a placé une nouvelle lanterne.

Cap Nord.

Une somme de \$20 a été dépensée pour tracer une route du débarcadère à la station, et \$100 pour réparer la route qui conduit de la station, à travers la montagne, jusqu'à la baie Saint-Laurent. Le plancher de la cuisine a été renouvelé.

Caribou.

Le plancher de la cuisine a été renouvelé. On a fait des réparations considérables au brise-lames, qui a été rallongé de 100 pieds, et on a haussé et lesté le centre de l'ancien.

Ile Amet.

On a fourni un nouvel assortiment de lampes. Des réparations ont été faites à l'angle sud-ouest des travaux de protection, et des planches brisées ont été enlevées et remplacées. Le débarcadère a aussi été réparé.

À L'OUEST D'HALIFAX.

Hobson's Nose—Baie Mahone.

On a recouvert le bâtiment en bardeaux et plafonné la cuisine en pin.

Ile Westhaver.

Le feu provisoire établi l'année dernière au bout d'un mât, après l'incendie du phare, ayant été jugé satisfaisant, on a érigé sur l'emplacement de l'ancien phare un mât et un outillage convenables, et la cave a été remplie de pierre et de terre. Le magasin à l'huile a été converti en une maison d'habitation confortable pour le gardien, et on a arrangé le bâtiment qui sert à abriter la chaloupe de manière à pouvoir y emmagasiner les provisions.

Jetée Brooklyn.

Des instructions ayant été données à cet effet, on a pris des mesures pour établir un feu vert, exhibé par une lanterne, à l'extrémité extérieure de la jetée détruite, afin d'indiquer sa position, et guider les vaisseaux qui viennent mouiller à l'Anse-au-Hareng.

Ile Carter.

Une cave a été creusée sous la cuisine et on y a construit une citerne en briques, et sur le bâtiment on a placé des gouttières et des tuyaux qui aboutissent

à cette citerne. Les fondations de la maison d'habitation et de la tour ont été réparées.

Havre de Shelburne.

La mer ayant endommagé les fondations de la jetée sur laquelle est construite la tour, cette jetée a cédé de 18 pouces environ ; la tour a été remise à niveau et assujétie et l'extérieur du pilier a été entouré de pierres.

Ile Bunker.

Les billots du pilier en bois qui supporte la tour ayant été rongés par les tarets, le pilier a cédé, et on a été obligé de hausser et assujétir la tour. On a aussi fait quelques menues réparations à la tour.

Ile de Sable.

Ainsi qu'il a déjà été dit, les empiétements de la mer à l'extrémité ouest ont nécessité le transport du phare et du bâtiment dans un endroit plus sûr. Les travaux ont été terminés d'une manière satisfaisante, et le feu a été mis en opération à ce nouvel endroit le 20 octobre dernier. La maison d'habitation a été démolie et reconstruite, et on y a creusé une cave et placé une citerne en béton.

Une écurie et un magasin à l'huile ont été construits à cette station. On a construit, à la station principale, vis-à-vis le ravin, une cabane pour un bateau de sauvetage et un bateau à ressac ; cette cabane a été élevée sur des poteaux en cèdre, de manière à permettre la construction d'un tramway avec une pente suffisante jusqu'à la mer pour lancer les bateaux avec facilité et rapidement. Cette cabane a été construite avec les matériaux de l'ancienne qui avait été démolie ou enlevée.

Ile Saint-Paul.

Suivant la décision prise l'année dernière, les phares N.-E. et N.-O. ont été fournis de nouvelles lanternes en fer, de 12 pieds, et les tours ont été dégarnies et recouvertes en bardeaux. Les nouvelles lampes à pression expédiées à l'île, il y a deux ans, mais qui, vu que les vieilles lanternes faisaient eau, n'avaient jamais servi, ont été placées dans les nouvelles lanternes et donnent une meilleure lumière. Ces travaux ont été faits par Mr. Bowser, et M. Noble a surveillé la pose des lanternes et des lampes. Outre les travaux exécutés aux phares, les toits des bâtiments, à la station principale, ont tous été recouverts en bardeaux, et les citernes, au sifflet de brume, réparées. Des charpentiers y ont, en conséquence, été employés pendant la plus grande partie de la saison. Le hangar à charbon, à la station du sifflet de brume, a été réparé, et une rallonge de 32 pieds a été ajoutée au magasin de provisions, à la station principale. Les citernes de la maison d'habitation du surintendant ont été réparées et on a fait d'autres menues réparations.

SERVICE DES BOUÉES.

Dans le cours de l'année dernière cette branche importante du service a été améliorée en y ajoutant plusieurs bouées de côtes, en changeant et augmentant le nombre des bouées de ports, et en adjugeant, à des conditions favorables et à l'entreprise, la pose des bouées dans nos principaux ports. Il a été perdu, dans le cours de l'année, 2 bouées automatiques, 1 bouée-cloche, 4 bouées-barils en fer, et 1 bouée en bouts de mâts, avec leurs amarres.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES BOUÉES CÔTIÈRES PENDANT L'ANNÉE.

Lockeport.

En juin dernier une bouée à sifflet automatique a été placée à la hauteur de Lockeport, pour servir de bouée de passage aux vaisseaux cherchant l'entrée est du port. La bouée est peinte en rouge et porte la lettre L peinte en blanc; elle est amarrée par une chaîne de $1\frac{1}{2}$ pouce, de 45 brasses de longueur, et une ancre Trotman, pesant 2,000 livres, dans 21 brasses d'eau.

Récif Sud-Ouest, Port-Medway.

Une bouée-cloche Trinity peinte en rouge, avec les mots *B. W. Breaker*, en lettres noires, a été placée à $\frac{1}{4}$ de mille au sud-ouest du brisant, dans 15 brasses d'eau, avec une chaîne de $1\frac{1}{2}$ pouce et de 45 brasses de longueur, et une pierre de 3,000 livres. La bouée-baril en fer, qui jusqu'à présent signalait le danger, a été peinte en noir et transportée à la pointe-est des battures en dedans de la pointe McNeil.

Bantam.

Une bouée à sifflet automatique, peinte en rouge, a été mouillée à $\frac{1}{4}$ de mille au sud-ouest de "Bantam Shoal," à la hauteur de la pointe Baccaro, dans le comté de Shelburne. Elle est amarrée dans 8 brasses d'eau, par une chaîne de $1\frac{1}{2}$ pouce et de 30 brasses de longueur, et une ancre Trotman de 2,000 livres.

Havre d'Ingonish.

Une bouée en bois a été amarrée à l'extérieur du chenal dragué conduisant au port, dans le but de marquer le chenal et aider les vaisseaux à se touer dans et hors du havre.

Rochers Samson.

Une bouée-baril en fer, n° 2, munie d'un petit pavillon en fer, a été amarrée à la hauteur de la pointe sud-ouest de ce récif dans la baie Saint-Pierre, en remplacement de la bouée de bouts de mâts en usage jusqu'alors. On a aussi ajouté des bouées de bouts de mâts à celles qui signalaient les écueils et le danger que les vaisseaux s'approchant du canal ou de Saint-Pierre, par la baie, avaient à éviter.

On a ajouté, dans le passage intérieur, entre l'île Sambro et la terre ferme, les bouées suivantes: 1 bouée de bouts de mâts, à l'extrémité nord-ouest de "Pollock," 1 bouée de bouts de mâts, au nord de "Little Pollock," 1 autre semblable, au nord de "Stapleton," et 1 autre à la hauteur du récif Duncan.

Les frais d'entretien des phares, des sifflets de brume à vapeur, etc., dans la province de la Nouvelle-Ecosse, y compris les établissements de secours des îles de Sable, Saint-Paul et Scatterie, pendant le dernier exercice, se sont élevés à \$133,009.92, et dans le même espace de temps la somme de \$2,533.43 a été dépensée pour la construction de phares.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Cette division comprend tous les phares, sifflets de brume, bouées et balises situés sur les côtes et les rivières de la province du Nouveau-Brunswick, et est sous le contrôle de M. J. H. Harding, agent du ministère à Saint-Jean, N.-B. Il y a dans

cette division 108 phares, 1 phare-flottant et 13 sifflets de brume, 486 bouées, y compris 2 bouées automatiques, et 5 balises, sous la surveillance de 87 gardiens et 6 mécaniciens.

L'agent, dans son rapport sur les phares, dit qu'on reconnaît généralement l'efficacité du service, et que les pertes de vies occasionnées par des accidents maritimes diminuent tous les ans.

Dans le cours de la présente saison, un phare-balise a été établi sur la pointe sud de l'île Campbell, dans le comté de Saint-Jean, pour guider les navires dans le havre Dipper, et il a été mis en opération le 1er juillet dernier. Le feu est blanc fixe et est élevé à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer, à marée haute, et est exhibé d'une tour blanche carrée, surmontée d'un toit rouge, et doit être visible à une distance de six milles.

On a demandé des soumissions pour la construction d'un phare à la pointe Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, et on a l'intention d'établir un phare-balise sur la jetée de Anderson's-Hollow, baie de Fundy, dans le comté d'Albert, et un feu à la pointe Belloni, près de Bathurst, dans le comté de Gloucester. Des soumissions seront demandées pour ces différents phares.

Suit un aperçu des principales réparations et améliorations qui ont été exécutées aux stations de phares de cette division :—

Phare-balise, havre de Saint-Jean.

Des réparations considérables ont été faites à cette station, et les dommages causés par la tempête du 29 décembre 1887 ont été réparés.

Cap Jourmain.

Il a été fait à cette station des réparations et des améliorations qui ont coûté \$98.10.

Pointe de Cox, rivière Saint-Jean.

Le phare qui avait été enlevé par les glaces pendant la crue des eaux du printemps, a été remis en place et est solide, et la culée a été élevée afin d'amortir la force des glaces.

Cap Spencer.

De nouveaux seuils ont été placés sous le phare et on a fait d'autres réparations.

Île au Renard (en bas).

Les balises et la maison d'habitation du gardien ont été réparées, et on a construit un hangar. Fourni une nouvelle chaloupe.

Rocher Gannet.

200 pieds de la plateforme ont été enlevés et renouvelés, la maison d'habitation a été réparée et d'autres améliorations ont été faites.

Grand Harbour.

Un réservoir, pour fournir l'eau au gardien, a été établi dans la cave.

Head-Harbour.

Un feu dioptrique de quatrième ordre a été fourni à cette station; la tour a été recouverte en bardeaux et on a posé un nouveau plancher; une allonge a été

faite à la maison d'habitation du mécanicien, et on a construit un réservoir en briques.

Phare flottant de Miramichi.

Ce vaisseau a été réparé et renforcé; ces réparations ont coûté \$505.76, et de nouvelles lanternes ont été fournies ce qui a considérablement amélioré le feu.

Ile au Phoque Machias.

Une nouvelle chaudière pour le sifflet de brume a été débarquée à cette station, et on a fait des réparations considérables à la maison d'habitation.

Ile du Portage.

Des réparations, qui ont coûté \$127.47, ont été faites à la maison d'habitation du gardien et aux autres bâtiments.

Preston's Beach.

Deux nouvelles lanternes Mississippi ont été fournies à cette station.

Quaco.

On a fait des améliorations aux bâtiments, et le quai a été prolongé.

Tracadie-Sud.

Des réparations ont été faites à cette station pour protéger les fondations de la tour; elles ont coûté \$100.

Wolfe-Sud.

A cette station on a fait des réparations et des améliorations.

Shippegan.

Le feu d'alignement extérieur a été discontinué, vu que le chenal, au delà de la barre, a changé de telle manière que le feu pouvait donner une fausse route.

South-West Head.

Le phare a été peinturé; on a réparé les cheminées et fait d'autres améliorations.

Tabusintac.

Des réparations peu importantes ont été faites. Le feu d'alignement a été discontinué à cette station vu que le chenal indiqué par ce feu n'est pas sûr.

Sifflet de brume du Cap Enragé.

Dans le cours de la saison on a construit à cette station un bâtiment pour le sifflet de brume, et un cornet de brume Champion a été établi. Le bâtiment a été construit à l'entreprise par messieurs Wallace et Thompson, de Carleton, Saint-Jean, et a coûté \$1,900. Le cornet de brume sort des ateliers de la Truro Foundry Company.

Sifflet de brume de Head-Harbour.

On a placé de nouveaux bouilleurs dans la chaudière, et d'autres réparations ont été faites.

Sifflet de brume de Letête.

Un hangar à charbon a été construit à cette station.

Sifflet de brume de Miscou.

Le sifflet de brume à cette station n'a pas été mis en opération pendant la dernière saison, vu qu'une nouvelle chaudière a été réparée. On a pris des mesures pour en établir un à cette station.

BOUÉES.

L'entretien des bouées de cette division a été accordée à l'entreprise à des personnes résidant dans les différents districts.

L'agent a fait rapport que les bouées automatiques au Rocher-Fendn (*Split-Rock*) et à la Pointe Lepréau sont sans valeur pour guider la navigation de la baie de Fundy, et qu'on a soin de les lever deux fois par saison, et de les inspecter soigneusement avant de les replacer. On recommande l'emploi d'une bouée de rechange, quand il faudra lever ces bouées.

La bouée-cloche mouillée à la hauteur de Quaco-Ledge a été endommagée par un navire inconnu, et la cloche et son mécanisme résonnant ont été enlevés.

On a pris des mesures pour remplacer le bateau-cloche à l'île de la Perdrix par une bouée-cloche.

Les frais d'entretien des phares, sifflets de brume, bouées et balises de la province du Nouveau-Brunswick, pendant le dernier exercice, se sont élevés à \$73,465.49, et la somme de \$1,542.61 a été dépensée pendant le même espace de temps pour la construction des phares.

DIVISION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Cette division est sous le contrôle de M. Artemus Lord, l'agent du ministère à Charlottetown. Elle renferme quarante-sept phares et un sifflet de brume sous la surveillance de trente-sept gardiens. La majorité de ces phares sont des feux de côte, et servent à la navigation en général. Les autres sont des feux de port construits principalement dans l'intérêt des pêcheurs.

L'agent, dans son rapport, dit qu'il a, en se servant de la goëlette *Prince-Edward* construite à cette fin, visité presque tous les phares, et leur a distribué l'approvisionnement annuel.

Les feux ont été trouvés dans un bon état et bien entretenus, et l'agent n'a reçu aucune plainte dans le cours de la saison.

Suit un aperçu des principaux ouvrages faits aux stations de phares de cette division :—

Tignish.

On a construit un nouveau mât et un hangar pour remplacer celui qui avait été emporté par une tempête l'automne dernier.

Feu d'alignement d'Alberton.

On a fourni des lanternes plus grosses et des réflecteurs pour augmenter la puissance des feux.

Rustico-Sud.

A cette station le chenal est devenu si peu profond que les feux et les bouées n'étaient pas d'une grande utilité. En conséquence ils ont été discontinués.

Havre de Saint-Pierre.

Une nouvelle tour de feu d'alignement a été construite et on a ajouté dix pieds à la hauteur de la vieille tour.

Pointe Saint-André.

Une petite rallonge a été faite à la tour du phare pour l'utilité du gardien.

Cap Egmont.

Un drain qui a coûté \$40 a été construit à cette station.

Sea-Cow-Head.

De nouvelles fondations ont été construites à la tour, de nouveaux seuils placés sous la lanterne, et la maison d'habitation du gardien a été réparée.

Pointe au Sauvage.

Le brise-lames de cette station, que les glaces avaient avarié le printemps dernier, a été réparé et on y a mis une quantité considérable de lest.

Pointe Blockhouse.

La lanterne a été descendue et réparée.

L'entretien des phares de la province de l'Île du Prince-Edouard pendant le dernier exercice a coûté \$14,796.62.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cette division est sous le contrôle de M. H. G. Lewis, agent du ministère à Victoria. Il y a dans la province 10 phares et deux sifflets de brume, sous les soins de 10 gardiens, qui se procurent l'aide nécessaire.

Le 1er janvier dernier on a mis en opération un phare établi à la Pointe Est, sur l'île Saturna, au point de jonction du chenal Stuart avec le golfe de Géorgie. Le feu est blanc tournant et brille de son plus grand éclat toutes les 30 secondes. L'appareil d'éclairage est catoptrique. Le feu est élevé à 140 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et doit être visible à une distance de 18 milles. Le bâtiment principal consiste en une tour carrée, en bois, avec la maison d'habitation y attenant. Afin d'éviter les endroits dangereux on ne doit pas approcher de ce feu à plus d'un mille et demi du côté nord ou ouest. La construction du phare a été donnée à l'entreprise à M. Joshua Holland, au prix de \$4,000, et a coûté, y compris la lanterne et l'appareil, la somme de \$5,966.80.

On a fait, aux stations de phares de cette division, les réparations et améliorations suivantes :—

Race-Rocks.

Un cabestan à vapeur a été établi dans la tour, la maison d'habitation réparée, et l'appareil tournant inspecté et mis en ordre. De nouveaux tuyaux ont été fournis au sifflet de brume.

Pointe Atkinson.

Le nouveau bâtiment du sifflet de brume a été terminé, et le sifflet a été mis en opération le 10 de novembre.

BOUÉES ET BALISES.

Une bouée-baril en fer, surmontée d'une perche et d'une cage, le tout peinturé en rouge, a été mouillée dans 10 brasses d'eau, à la hauteur de Spanish-Bank, à l'entrée de Burrard-Inlet.

On a aussi établi les bouées suivantes à l'embouchure de la rivière Sumas, en haut du canal Alberni, à l'ouest de l'île Vancouver.

Une bouée-baril noire, à l'extrémité extérieure du récif, à tribord de l'embouchure de la rivière.

Une bouée-baril noire, à bâbord du chenal, à environ deux encablures au nord de la bouée-baril noire, qui est à l'extrémité extérieure du récif.

L'entretien des phares de la province de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, a coûté \$19,604.63, et les frais de construction ont été de \$6,918.

CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL DU SERVICE DES PHARES.

Au cours de l'année terminée le 1er décembre 1888, les nouveaux gardiens de phares dont les noms suivent ont été nommés :

PHARES EN AMONT DE MONTRÉAL.

Nom du gardien.	Nom de la station.	Date de la nomination par arrêté du conseil ou par lettre du département.	Appointements annuels.	Observations.
		1888.	¢	
Crosbie Morgan.....	Port-Dover.....	5 mars...	260	Succédé à Henry Morgan, décédé.
M. H. Malott.....	Ile du Milieu.....	4 avril...	150	Succédé à H. Stuart, démissionnaire.
John Gray.....	Kagawong, Algoma.....	4 do ...	72	Nouveau phare.
Hedley V. Simpson..	Presqu'Isle.....	11 mai....	400	Succédé à G. B. Simpson, décédé.
D. Crevier.....	Pointe-Claire.....	11 do ...	200	Succédé à M. Leclerc, mis à la retraite.
S. Pettypiece.....	Lime Kiln Crossing.....	11 do ...	120	Feux d'alignement temporaires entretenus jusq. présent par le gouvern. des Etats-Unis.
Louis Boucher.....	Ile Victoria, lac Supérieur.....	2 juin....	150	Succédé à A. Debakonang, qui en avait la garde provisoire
Robert Bamford.....	Canal Wilson, Algoma.....	21 do ...	250	Succédé à A. Brownlee, démissionnaire.
Wm. Breden Orr.....	Ile au Serpent.....	2 juillet..	350	Succédé à N. T. Orr, décédé.
James E. Quick.....	Ile Pelée.....	11 do ...	300	Succédé à James Cummins, mis à la retraite.
Abraham Stoner.....	Baie du Français.....	27 oct.	100	Succédé à Thomas Moody, démissionnaire.
John MacIntosh.....	Ile Arnprior, haut de la rivière Ottawa.....	27 do ...	150	Succédé à Jas. Hughes, qui a quitté les limites.

PHARES ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Joseph Brodeur.....	Ile Sainte-Thérèse.....	4 avril...	18 par mois.	Succédé à T. Brodeur, révoqué.
Zenobie Toupin et Moïse Hébert.....	Cap de la Madeleine.....	11 mai....	80 chaq. p. an.	Succédé à Paul Manuel, décédé.
Antoine Langlois....	Rivière au Chêne.....	11 juillet..	100	Succédé à veuve J. Langlois.

EN AVAL DE QUÉBEC.

Thomas Tremblay....	Cap aux Oies.....	4 avril...	250	Succédé à Jean Savard, décédé.
François Eden.....	Gaspé.....	2 mai....	42	Succédé à Benjamin Eden, qui a quitté la place.
Irenée Lindsay.....	Ile Verte.....	25 sept....	600	Succédé à G. W. Lindsay, décédé.
Henri de Puyjalon..	Ile au Perroquet.....	25 do ...	400	Nouveau phare.
Jean Nadeau.....	Anticosti, Pointe Sud.....	1er oct....	800	Succédé à Wm Carter, démissionnaire.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Jas. Robert Cochran	Quai Saint-Martin.....	19 janv....	100	Nouveau phare.
F. G. Blacklock.....	Cap Spencer.....	5 mars....	400	Succédé à G. C. Blacklock, décédé.
John D. Brune.....	Lac aux Oies, Ile Miscou.....	11 mai....	200	Succédé à D. J. B. Robichau, mis à la retraite.

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom du gardien.	Nom de la station.	Date de la nomination par arrêté du conseil, ou par lettre du département.	Appointements annuels.	Observations.
		1888.	\$	
James G. Barbour....	Cap Enragé.....	11 mai...	800	Succédé à Wm. S. Starratt, révoqué.
Vincent Wiggins	Pointe Fanjoy.....	21 do ...	80	Succédé à William Fanjoy, révoqué.
John Gillard.....	Pointe du Chêne	13 juin...	40	Phare placé sous le contrôle du ministère des chemins de fer et canaux.
Gervais Lenteigne...	Ile Caraquette	16 do ...	200	Succédé à Joseph Porlier, révoqué.
Hugh Belmore.....	Dipper Harbour.....	2 juillet...	100	Nouveau phare.
C. K. Leonard.....	Ferme Hendry, lac Washademoak.	11 do ...	80	Succédé à E. M. Hendry, révoqué.
Michael Hayden.....	Pokemouche.....	17 oct....	200	Succédé à Philippe Robichau, décédé.
James Carter.....	Pointe Escuminac	16 nov....	700	Succédé à Thomas Phillips, décédé.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

James W. Kirkpatrick	Cap d'Or.....	4 avril...	500	Succédé à Joseph C. Kirkpatrick, démissionnaire.
Thos. G. Henderson.	Crow Harbour.....	11 mai...	300	Succédé à John Ehler, 3e, révoqué.
Duncan McRae.....	Ile Kidston.....	11 do ...	200	Nommé temporairement, <i>vice</i> Donald McRae, décédé.
John Power.....	Havre de Canso.....	11 do ...	200	Succédé à Laurence Power, révoqué.
Caleb Smith.....	Salter's Head	21 juin...	60	Nouveau phare.
Hugh Campbell.....	Ile Campbell, comté Victoria...	25 août...	100	do
A. K. Smith.....	West Head, Barrington	25 do ...	160	do
A. F. Morrison.....	Black Rock	25 sept....	250	Succédé à Donald Morrison, décédé.
Alfred Strum.....	Ile Westhaver.....	25 do ...	200	Succédé à J. Peter Strum, révoqué.
A. J. Campbell.....	Fort Point, Liverpool.....	25 do ...	200	Succédé à S. T. Sellon, mis à la retraite.
John McAndrews....	Port George.....	25 do ...	100	Nouveau phare.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

John Mockler.....	Rix Point, Miminigash.....	40	Phare en opération depuis le 15 juin 1887.
-------------------	----------------------------	-------	----	--

PHARE DU CAP RACE.

Le phare du cap Race, dans l'île de Terre-Neuve, construit en 1856 par le gouvernement de Sa Majesté, ainsi que le signal de brume, ont été définitivement transférés au gouvernement du Canada le 1er juillet 1886, en vertu d'un arrangement conclu avec les autorités impériales, aux termes duquel le phare et le signal de brume devront être entretenus à l'avenir aux frais du Canada, sans imposition de

droits, après que la Chambre de Commerce aura payé au gouvernement canadien la balance des droits qu'elle a perçus, déduction faite des frais d'entretien du phare et du signal de brume jusqu'à la date du transfert. La balance s'élevait à la somme £20,579 1s. 6d. sterling, \$100,151.50, et elle a été payée par la Chambre de Commerce le 31 du mois courant, et, par l'acte fédéral 49 Vict., chap. 20, cette somme fait partie du fonds du revenu consolidé du Canada.

Ce phare est indispensable pour la sûreté des navires canadiens et autres, qui naviguent dans le Nord de l'Atlantique, en allant au Canada et en en revenant, et, par son transfert au Canada, celui-ci, outre la somme considérable ci-haut spécifiée qu'il a reçue, a été libéré du paiement des droits de phare, s'élevant annuellement à environ \$1,200.

PÉTROLE.

Des marchés ont été faits, en mars 1887, avec l'*Imperial Oil Company*, de Pétrolia, pour la fourniture du pétrole nécessaire à l'usage des phares, et le pétrole a été fourni aux prix suivants : 24 centins le gallon à Halifax et à Pictou ; 23½ centins à Saint-Jean ; 22 centins à Québec ; 21¾ centins à Montréal, et 20½ centins à Hamilton et à Goderich. Selon les termes de la convention le pétrole doit être livré en boîtes carrées neuves, de la meilleure qualité de fer blanc épais, contenant chacune 4 ou 5 gallons, mesure impériale, de deux de ces boîtes l'une devant être renfermés dans une caisse en bois. Quand le pétrole est fourni en barils, on déduit du prix de vente 3 centins par gallon. Le pétrole doit être de la meilleure qualité de pétrole blanc type à double distillation, supérieurement raffiné, exempt d'acide ou autres impuretés, peser à 62° Fahrenheit au moins 7.85 liv. et au plus 8 liv. par gallon, et soutenir une épreuve de 115° Fahrenheit au pyromètre type ; il doit, sous tous les rapports, être conforme aux dispositions de l'acte relatif à l'inspection du pétrole, 1880, et des actes qui le modifient.

La quantité de pétrole livrée aux phares en amont de Montréal durant le dernier exercice a été de 23,445 gallons ; à ceux du district de Québec 19,571 gallons ; à ceux de la Nouvelle-Ecosse 48,165 gallons ; à ceux du Nouveau-Brunswick 16,939 gallons ; à ceux de l'Île du Prince-Edouard 5,160 gallons ; et à ceux de la Colombie-Britannique 3,580 gallons : total, 116,860 gallons.

VAPEURS FÉDÉRAUX.

Les vapeurs sous le contrôle du ministère sont : le *Napoléon III*, à hélice ; le *Druid*, à aubes ; le *Newfield*, à hélice ; le *Lansdowne*, à hélice ; l'*Alert*, à hélice ; le *Northern Light*, à hélice ; le *Stanley*, à hélice ; le *Bayfield*, à hélice, et le petit vapeur *Dolphin*, employé au service de la police de rade de Québec.

Le *Napoléon III*, au commencement de la dernière saison, a été employé comme phare flottant à la Traverse, et, ensuite, à l'approvisionnement des phares du golfe Saint-Laurent, du détroit de Belle-Isle et de la Baie des Chaleurs, et, de plus, au service des bouées. Ainsi qu'il a été dit dans le rapport de l'année dernière, ce steamer a été muni de nouvelles machines et chaudières à vapeur, réparé et renforcé. Les dépenses se sont élevées à plus de \$30,000.

Le *Druid* a été employé durant la dernière saison au service des phares et des bouées du fleuve Saint-Laurent, tant en amont qu'en aval de Québec. Le *Druid* a fait de nombreux voyages nécessités par l'entretien des bouées à gaz, dans le bas du fleuve. Il est probable qu'il faudra faire, la saison prochaine, des réparations considérables aux machines et à la chaudière de ce steamer.

Le *Newfield* a été employé pendant une partie de la dernière saison au service des bouées, des phares et des signaux de brume sur la côte est de la Nouvelle-Ecosse, à réparer le télégraphe sous-marin aux îles de la Madeleine, et à approvisionner la phare et le signal de brume du cap Race. Il a été jugé nécessaire de faire des réparations considérables à ce vapeur, et pour cela, il a été mis en cale sèche pendant plusieurs mois. 82 plaques neuves en acier ont été posées et rivées solidement sur les vieilles; un nouveau gouvernail a été fourni, et de nouveaux ponts ont été construits. Le coût de ces réparations figurera dans les comptes de cette année.

Pendant que le *Newfield* était en cale sèche, le vapeur *Alert*, monté par les officiers et l'équipage du *Newfield*, a été employé au service des phares et des bouées de la Nouvelle-Ecosse.

Le *Lansdowne* a été employé au service des phares et des bouées du Nouveau-Brunswick, et a aussi aidé à l'approvisionnement des phares et des sifflets de brume de la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse.

Le *Northern Light* a été employé comme de coutume au service des communications entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. Il a commencé le service le 28 décembre, et a fait neuf voyages aller et retour, après quoi il fut forcé par la glace de désarmer à Souris depuis le 16 janvier jusqu'au 14 avril, où il recommença son service qu'il continua jusqu'au 7 mai, faisant 12 voyages, aller et retour. Les recettes de ce vapeur pendant l'hiver ont été de \$5,586.44.

Comme on a constaté, après examen, que le *Northern Light* était fatigué et impropre au service d'hiver, et que ses machines et ses chaudières étaient dans un état tel qu'elles ne pouvaient pas être réparées, on a jugé qu'il valait mieux avoir un nouveau vapeur, et il a été conclu un marché avec la *Fairfield Shipbuilding and Engineering Company* de Govan, Glasgow, pour un vapeur à hélice complet et propre au service. Ce vapeur, appelé le *Stanley*, est maintenant prêt, et commencera ses voyages entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme aussitôt que les vapeurs d'été seront retirés. Le *Stanley* est entièrement construit en acier Siemens-Martin, et après examen spécial est classé 100 A 1 aux Lloyds; il est aussi gréé et équipé suivant les règlements de la Chambre de Commerce pour obtenir un certificat de passagers pour un an, et aussi suivant les exigences des lois canadiennes. Il peut porter un poids mort de 200 tonneaux, et il a un tirant d'eau de 13 pieds 6 pouces à l'arrière, et 11 pieds 6 pouces à l'avant. Sa vitesse moyenne est de 16 nœuds à l'heure. Voici ses dimensions: 207 pieds de longueur, 32 pieds de largeur, et 20 pieds 3 pouces de profondeur. Ses machines sont à triple expansion et ses deux chaudières sont cylindriques, avec des plaques et des étais en acier Siemens-Martin. Le vapeur complet, d'après le marché, a coûté £29,000, et le parlement a voté un crédit de \$150,000 pour le service.

Le *Sir James Douglas*, stationné à Victoria, C.-B., a été employé comme de coutume, pendant cette saison, au service des phares et des bouées, dans cette province,

et, pendant six semaines il a été au service du commissaire des réserves des Sauvages.

Le *Bayfield* est un vapeur en bois de 150 tonneaux bruts et de 94 tonneaux enregistrés; il est employé aux levées hydrographiques de la baie Georgienne.

Pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, les frais d'entretien du *Napoléon III* ont été de \$51,957.25; ceux du *Druid*, de \$20,141.36; ceux du *Newfield*, de \$21,690.40; ceux de l'*Alert*, de \$6,580.06; ceux du *Lansdowne*, de \$20,553.27; ceux du *Northern Light*, de \$15,016.50, et ceux du *Sir James Douglas*, de \$12,257.33:— soit une dépense totale de \$150,659.19.

SERVICE POSTAL EN HIVER.

Afin d'établir une communication d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, pendant que le *Northern Light* était dans l'impossibilité de voyager, on a établi un service de bateaux à glace entre le Cap Traverse, Île du Prince-Edouard, et le Cap Tourmente, Nouveau-Brunswick. D'après le rapport de l'agent du ministère à Charlottetown les bateaux ont commencé le service le 12 janvier et ils ont continué jusqu'au 4 mai, transportant 3,912 sacs de la malle et 237 passagers, et faisant 82 voyages, aller et retour, et ils ont été empêchés de traverser 28 fois, soit par des tempêtes de neige ou d'autres causes inévitables. Pendant le dernier exercice il a été dépensé \$7,740.25 pour ce service et les recettes se sont élevées à \$677.68. Ce chiffre de recettes si peu considérable est dû au fait que des bateaux voyagent en opposition et transportent les passagers à meilleur marché que les bateaux du gouvernement.

POLICE DE PORT.

Le gouvernement entretient depuis plusieurs années aux ports de Montréal et de Québec, pendant la saison de navigation, un corps de police de port pour réprimer le racolage des matelots et maintenir l'ordre sur les navires et les quais. En vertu des dispositions du chapitre 90 des statuts révisés, un droit de 3 cents par tonneau de registre est prélevé sur tous les navires qui entrent dans les ports de Québec ou de Montréal. Les navires de cent tonneaux de registre et au-dessous paient ce droit une fois par année, et ceux de plus de cent tonneaux deux fois l'an.

QUÉBEC.

La police du port de Québec, sous le commandement de M. B. Trudel, a été constituée, pendant la saison qui vient de se terminer, de la manière suivante: le chef, qui est aussi préposé à l'engagement des matelots pour le port de Québec, reçoit \$1,500 d'appointements pour ces deux charges; le sous-chef, \$3.40 par jour; cinq patrons de chaloupe, \$1.90 chacun; 23 constables, \$1.50 par jour, et un mécanicien, \$50 par mois: soit en tout 30 personnes. Une partie de cet effectif seulement a été engagée le 1er mai, vu que les services de tous les hommes n'étaient pas nécessaires avant le 17 mai, alors que leur nombre a été porté à 30, ce qui fait une diminution de six sur le nombre employé pendant la saison précédente. Comme de coutume, le corps a été licencié le 30 novembre. D'après le rapport du chef il paraît qu'il y a eu une grande diminution dans le nombre des arrestations, qui ont été de 217 seulement, tandis que pendant la saison précédente il y en avait eu 363.

Le total des dépenses pour l'entretien de la police de rade à Québec, pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, a été de \$18,553.57, tandis que les recettes du port ont atteint, pendant la même période, le chiffre de \$11,417.94, soit un déficit de \$7,105.83.

MONTREAL.

Le corps de police de Montréal, qui est sous le commandement de M. H. St. A. Ormond, inspecteur, en même temps que l'agent du ministère, se composait, pendant la dernière saison : d'un chef, avec appointements de \$3.00 par jour ; de cinq sergents, à \$1.90 chacun ; d'un gardien de port, à \$1.00, et de trente et un constables, à \$1.50 par jour chacun ; soit 39 hommes, y compris l'inspecteur. L'inspecteur et agent reçoit \$1,400 d'appointements pour les deux charges. Au commencement de la saison il n'était employé qu'une partie de cet effectif ; le corps a été augmenté selon les besoins.

Le rapport annuel de l'inspecteur fait voir que pendant la dernière saison 541 personnes ont été arrêtées, et que 69 ont reçu un abri.

Le total des dépenses du service à Montréal dans le cours de l'exercice, a été de \$18,725.95, et les recettes du port de \$9,624.79, soit \$9,101.16 de moins que les dépenses.

Les dépenses totales du service de la police de rade, à Québec et à Montréal, ont été, pendant l'exercice, de \$37,279.52, et les recettes de \$21,072.73, soit un excédant de \$16,206.73 des dépenses sur les recettes.

Les recettes et les dépenses du service pendant les 19 dernières années ont été comme suit :

	Recettes.	Dépenses.
	\$ cts.	\$ cts.
Exercice terminé le 30 juin 1870.....	23,996 68	18,461 83
do do 1871.....	21,235 06	17,400 73
do do 1872.....	27,215 80	20,348 00
do do 1873.....	26,618 50	32,653 87
do do 1874.....	28,650 39	38,897 52
do do 1875.....	25,620 09	37,895 00
do do 1876.....	26,499 09	41,222 68
do do 1877.....	28,598 10	35,006 37
do do 1878.....	26,702 43	37,560 14
do do 1879.....	21,464 97	36,486 50
do do 1880.....	21,510 15	35,225 54
do do 1881.....	27,375 09	35,451 07
do do 1882.....	21,420 33	42,316 56
do do 1883.....	28,060 02	38,318 65
do do 1884.....	28,497 25	41,980 72
do do 1885.....	20,698 79	38,082 97
do do 1886.....	24,089 97	43,916 52
do do 1887.....	22,934 46	40,349 12
do do 1888.....	21,072 73	37,279 52
	472,259 90	668,853 31
A déduire les recettes des dépenses.....	472,259 90
Excédant des dépenses sur les recettes.....	196,593 41

MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

En vertu des dispositions du chapitre 76 des statuts révisés, un droit de deux cents par tonneau de registre est prélevé sur tout navire arrivant dans un port des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique, les deniers ainsi perçus formant "le fonds des marins malades." Les navires de 100 tonneaux paient ce droit une fois par année, et ceux de plus de 100 tonneaux le paient trois fois l'an.

Par une modification à cet acte, passée à la session du parlement en 1886, 50-51 Victoria, chapitre 40, il est décrété qu'aucun navire qui n'est pas enregistré au Canada, et qui est exclusivement employé à la pêche ou dans une expédition de pêche, ne sera sujet au paiement de ce droit.

Pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, les recettes se sont élevées à \$41,669.64, soit une diminution de \$665.28 sur celles de l'exercice précédent.

L'acte concernant les marins malades ne s'appliquant point à la province d'Ontario, il n'est pas perçu de droits sur les navires de cette province, et les comptes publics n'accusent aucune dépense pour les marins malades ou sans ressources. Une subvention de \$500 est cependant donnée par le parlement depuis quelques années à l'hôpital général de Sainte-Catherine, et une pareille somme à celui de Kingston pour y soigner les marins malades qu'ils pourraient recevoir.

Dans la province de Québec les dépenses pour les marins malades et dénués de ressources, y compris celles de l'hôpital de la marine et des immigrants à Québec même, se sont élevées à \$23,987.60. Sur cette somme \$141.03 ont été dépensés pour des marins naufragés et dénués de ressources, et \$2,438.25 pour des marins malades dans des ports autres que ceux de Montréal et de Québec.

Au port de Montréal les marins sont traités à l'hôpital général et à l'hôpital Notre-Dame, en vertu d'un arrangement fait par le ministère et aux termes duquel 90 centins par jour sont payés pour pension et soins médicaux de chaque marin malade. Les dépenses faites pour le traitement des marins à l'hôpital général de Montréal pendant le dernier exercice se sont élevées à \$1,547.10, et celles de l'hôpital Notre-Dame à \$1,083.60. La somme perçue au port de Montréal pour marins malades durant la même période est de \$3,003.18.

Au port de Québec les marins malades sont traités à l'hôpital de la marine et des immigrants. Le crédit voté par le parlement pour cet hôpital est de \$20,000, et les dépenses se sont élevées à \$18,777.62. Une subvention de \$1,866.67 a été reçue du gouvernement de Québec, ainsi que la somme de \$187.25 pour loyer de lots de grève, pension de malades, etc., ce qui fait un total de \$2,053.92 déposé au crédit du receveur général, réduisant ainsi à \$16,723.22 les frais d'entretien payés par le gouvernement fédéral. Cette somme couvre en même temps les frais d'entretien des immigrants et des marins malades; et en portant à \$951.48 les dépenses pour les immigrants, dont 63 ont été traités et sont restés à l'hôpital pendant 786 jours, les frais de traitement des marins s'élèveraient à \$15,772.23. Il paraîtrait, cependant, d'après le rapport du médecin interne, que pendant le dernier exercice, sur 665 malades admis à l'hôpital, 318 étaient des marins dont le traitement collectif a duré 4,179 jours; 63 étaient des immigrants ayant été traités pendant 786 jours, et 284 étaient des résidents de Québec restés sous traitement pendant 8,850 jours. Ainsi, comme la chose a déjà été signalée dans les rapports précédents, la subven-

tion du gouvernement de Québec, \$1,866.67, est tout à fait insuffisante pour le nombre des gens de Québec qui sont traités à l'hôpital. Equitablement, les dépenses de l'institution pendant le dernier exercice se répartiraient comme suit : pour les marins, \$5,680.19 ; pour les immigrants, \$1,068.34, et pour les résidants de Québec, \$12,029.10. En prenant le total des jours que les malades ont passés à l'hôpital pendant l'année, soit 13,815 jours, le traitement de chaque malade a coûté par jour un peu plus de \$1.35.

Le montant perçu dans le port de Québec pour le fonds des marins malades pendant le dernier exercice a été de \$7,588.16, soit \$453.48 de moins que les recettes de l'exercice précédent ; la somme totale perçue dans la province de Québec durant la même période a été de \$13,002.01, soit \$665.19 de moins que durant l'exercice précédent. Les dépenses pour les marins malades et dénués de ressources dans les différents ports de la province, en portant au compte du fonds les \$16,723.70 de frais de l'hôpital de la marine de Québec, ont été de \$21,933.68, ce qui porte les dépenses à \$8,931.67 de plus que les recettes.

Les frais faits pour les marins malades et sans ressources, dans la province du Nouveau-Brunswick, se sont élevés durant le dernier exercice à \$6,856.93, et les recettes à \$8,601.52. Des hôpitaux de marine sont établis depuis un certain nombre d'années aux ports de Saint-Jean, Saint-André, Miramichi, Richibouctou, Bathurst et Sackville.

Les recettes du port de Saint-Jean pour le fonds des marins malades se sont élevées pendant le dernier exercice à \$4,915.40, et les frais d'entretien de l'hôpital de la marine à ce port ont été de \$3,465.61.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse des hôpitaux de marine ont été fondés aux ports d'Yarmouth, de Picton, de Sydney, de Lunenburg et de la pointe Tupper. A Halifax, des arrangements spéciaux sont faits avec les administrateurs de cette institution pour l'admission des marins malades à l'hôpital de la province et de la ville. La somme de 90 cents par jour est accordée pour couvrir les frais de pension et de traitement de chacun d'eux. Au port d'Halifax, les recettes du fonds des marins malades durant le dernier exercice ont été de \$6,806.18, et la somme payée à l'hôpital de la province et de la ville, durant la même période, a été de \$3,493.80. Dans les ports de la Nouvelle-Ecosse où il n'y a pas d'hôpitaux, les marins malades sont confiés aux soins des percepteurs des douanes. Le chiffre total des dépenses pour les marins malades, invalides et dénués de ressources dans la Nouvelle-Ecosse, durant le dernier exercice, a été de \$11,481.19, et les recettes de \$14,530.04, soit un excédant de \$3,048.85 de recettes sur les dépenses.

Dans la province de l'Île du Prince-Édouard, les dépenses faites pour les marins malades, invalides et sans ressources, durant le dernier exercice, se sont élevées à \$1,223.27, et les recettes à \$645.88. A Charlottetown, les marins malades sont traités à l'hôpital de Charlottetown, en vertu d'un arrangement fait avec les administrateurs de cette institution. Le montant payé en vertu de cet arrangement pendant le dernier exercice a été de \$964.99.

Dans la province de la Colombie-Britannique, on a dépensé durant le dernier exercice la somme de \$2,708.58, et les recettes se sont élevées à \$4,890.35.

Pendant le dernier exercice, la somme de \$1,741.62 a été payée au gouvernement impérial comme remboursement des frais qu'il a encourus pour le soin des marins canadiens naufragés et dénués de ressources dans les ports étrangers. Le

total des dépenses de ce ministère pour les marins malades, invalides, naufragés et dénués de ressources pendant le dernier exercice, y compris la subvention de \$500 donnée à chacun des hôpitaux de Sainte-Catherine et de Kingston, et les dépenses de l'hôpital de marine de Québec, s'est élevé à \$49,545.29, soit \$2,716.92 de moins que la dépense totale de l'année précédente, et \$12,454.71 de moins que le crédit voté par le parlement pour ce service. On verra, toutefois, que les recettes totales du fonds des marins malades ne se sont élevées qu'à \$14,669.64, et que l'excédant des dépenses a été de \$7,875.65. En déduisant, cependant, la juste part des dépenses faites pour le soutien des immigrants et des résidents de Québec à l'hôpital de la marine de cette ville, et qui est de \$13,097.44, comme on l'a vu plus haut, la dépense ne serait que de \$36,447.85, et il y aurait un excédant de recettes de \$5,221.79.

Les recettes et les dépenses de ce service, pendant les vingt derniers exercices, ont été comme suit :—

	Recettes.	Dépenses.
	\$ cts.	\$ cts.
Pour l'exercice terminé le 30 juin 1869.....	31,353 78	26,987 64
do do 1870.....	31,410 46	27,029 34
do do 1871.....	29,683 41	28,971 22
do do 1872.....	34,911 64	38,947 60
do do 1873.....	37,136 10	41,016 43
do do 1874.....	41,500 16	59,778 90
do do 1875.....	37,801 46	50,684 76
do do 1876.....	41,287 66	48,828 49
do do 1877.....	43,739 21	51,647 94
do do 1878.....	44,665 07	43,780 90
do do 1879.....	37,779 57	42,729 36
do do 1880.....	42,523 20	42,160 91
do do 1881.....	49,779 72	40,667 52
do do 1882.....	45,951 47	39,359 11
do do 1883.....	45,573 42	36,249 65
do do 1884.....	48,667 07	39,553 58
do do 1885.....	39,668 39	44,501 57
do do 1886.....	40,848 05	40,377 62
do do 1887.....	42,334 92	37,447 35
do do 1888.....	41,669 64	36,447 85
	809,684 40	817,167 74
Déduction des recettes sur les dépenses.....		809,684 40
Solde au débit du fonds.....		7,483 34

QUAIS, JETÉES ET BRISE-LAMES.

En vertu du chapitre 84 des statuts révisés, tous les ports, quais, jetées et brise-lames, construits ou terminés aux frais du Canada, excepté ceux des canaux, sont sous le contrôle et l'administration du ministre de la marine et des pêcheries.

On trouvera dans l'annexe n° 10 un relevé du nombre des quais et jetées sous le contrôle du ministère, qui a établi des règlements pour leur usage et entretien, de même qu'un tarif de péages; le même relevé donne les noms des gardiens de quais. Les perceptions provenant de ces quais et jetées, déduction faite des appointements des gardiens, se sont élevées à \$4,164.05, ainsi qu'établies à l'annexe n° 11.

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

On trouvera dans l'annexe n° 3 le rapport du service météorologique, préparé par le surintendant, M. Carpmael, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre dernier. Durant ce laps de temps 34 stations ont été ajoutées à la liste. Le gouvernement d'Ontario ayant discontinué la subvention accordée aux lycées, neuf stations de ces lycées ont cessé de faire des observations. Il a été distribué, pendant les neuf mois, 404 avis de tempêtes, dont 321 se sont vérifiés. Un crédit de \$55,000 a été voté pour ce service, et les dépenses se sont élevées à \$54,162.82.

OBSERVATOIRES.

On trouvera annexés au rapport du service météorologique, les rapports des directeurs de l'observatoire magnétique de Toronto et des observatoires de Saint-Jean, Québec, Kingston et Montréal. Il a été déboursé \$1,818.28 pour l'observatoire magnétique de Toronto, et \$500 pour chacun des observatoires de Montréal et de Kingston. La dépense totale pour le service météorologique et celui des observatoires, s'est élevée, pendant le dernier service, à \$59,981.10. Une courte esquisse du service météorologique est annexée au rapport du surintendant, M. Carpmael.

LEVÉE HYDROGRAPHIQUE DE LA BAIE GEORGIENNE.

Le rapport du commandant d'état-major Boulton, M. R., sur les travaux hydrographiques exécutés pendant la dernière saison, forme l'annexe n° 2 du présent rapport. Un crédit de \$18,000 a été voté pour les opérations de la dernière saison, lequel, ajouté à ceux des années précédentes, donne un crédit total de \$120,000, pour ce service. Les dépenses du dernier exercice se sont élevées à \$19,468.13. Voici ce que le service a coûté jusqu'ici :—

Année 1882-83.....	\$ 77 81
do 1883-84.....	26,745 54
do 1884-85.....	20,454 68
do 1885-86.....	17,759 36
do 1886-87.....	21,592 55
do 1887-88.....	19,468 13
Au 8 décembre 1888.....	9,519 21
	<u>\$115,617 28</u>

RÉCOMPENSES POUR SAUVETAGE DE VIES ET SERVICE DES BATEAUX DE SAUVETAGE.

Le parlement a voté le crédit ordinaire de \$3,000 pour ce service, et il a été dépensé durant le dernier exercice une somme de \$6,876.38. Le supplément contient une liste des gens qui ont reçu du gouvernement canadien, du gouvernement de Sa Majesté, ainsi que de gouvernements étrangers, des récompenses ou témoignages de reconnaissance pour leur dévouement à sauver la vie des naufragés en mer,—ainsi qu'une liste des récompenses accordées pour le sauvetage de vies sur les côtes du Canada.

On trouvera à l'annexe n° 7 du présent rapport, un relevé indiquant les stations de bateaux de sauvetage établies en Canada, ainsi que des détails sur ces bateaux, leurs équipages, leur équipement et leurs services.

OBSERVATIONS SUR LES MARÉES.

Dans le rapport de l'année dernière il était question d'une résolution adoptée par le comité général de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences, appelant l'attention du gouvernement canadien sur l'importance qu'il y avait d'établir une série de stations sur les côtes du Canada, dans le but de faire des observations sur les marées, et il a été publié un rapport, préparé par le lieutenant Gordon, de la marine royale, donnant le résultat de certaines observations faites, pendant la saison de 1887, à certaines stations de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard.

Un rapport préparé par le lieutenant Gordon sur les observations faites pendant la dernière saison est annexé au présent.

CERTIFICATS DE CAPITAINES ET SECONDS NAVIGANT SUR LES MERS ÉTRANGÈRES.

On trouvera au supplément le rapport du président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds de navires allant en mer, pour les onze mois, du 1er janvier au 1er décembre 1888.

Pendant ces onze mois, comme on peut le voir par le rapport, le conseil des examinateurs a siégé, pour l'examen des candidats, dans les ports d'Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., Québec et Yarmouth, N.-E.

Cent quarante-un aspirants se sont présentés à ces ports pour subir leur examen, quatre-vingt-seize ont réussi, 51 ont obtenu le certificat de capitaine et quarante-cinq ont échoué. Sur les quatre-vingt-seize qui ont réussi, 51 ont obtenu le certificat de capitaine, 40 celui de second, et 5 celui de deuxième second.

Le nombre des aspirants qui ont subi l'examen et obtenu des certificats de capitaine, depuis que l'acte est en vigueur, c'est-à-dire depuis le 16 septembre 1871 jusqu'au 30 décembre 1888, est de 1,622, et le montant perçu pour ces certificats, à raison de \$10 chaque, est de \$16,220. Pendant le même temps 1,066 aspirants ont reçu des certificats de compétence comme seconds, et le montant perçu pour ces certificats, à \$5 chaque, est de \$5,330.

On trouvera dans le supplément mentionné plus haut une liste de tous ceux qui ont obtenu des certificats de compétence et de service, soit comme capitaines, soit comme seconds, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er décembre 1888.

Pendant ces onze mois 16 certificats de service, sur l'océan, pour le grade de capitaine, et 15 pour celui de second, ont été accordés. Le nombre total de certificats de service accordés depuis que la loi est en vigueur est de 942 pour le grade de capitaine, et 375 pour celui de second,—en tout, 1,317. Le droit exigé pour ces certificats est de \$5 pour les capitaines et de \$3 pour les seconds.

Les droits perçus pour les certificats de compétence et de service, dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, s'élèvent à \$999, et les frais de ce service, comme on peut le voir en consultant l'annexe n° 1 du présent rapport, ont été de \$5,060.96.

On trouvera dans le supplément une liste des certificats annulés dans le cours des derniers onze mois.

Suit un tableau des recettes et des dépenses de ce service depuis la mise en vigueur de la loi, y compris celles des côtes et de l'intérieur, pour l'année 1884 et les suivantes :—

	Dépenses.	Recettes.
	\$ cts.	\$ cts.
Exercice terminé le 30 juin 1871.....	1,410 45
do do 1872.....	4,312 07	1,344 00
do do 1873.....	6,466 18	4,963 00
do do 1874.....	4,620 19	2,995 00
do do 1875.....	5,696 62	2,715 00
do do 1876.....	4,672 08	2,021 87
do do 1877.....	4,050 00	1,740 50
do do 1878.....	4,249 76	1,296 50
do do 1879.....	4,250 12	1,334 50
do do 1880.....	4,253 43	1,547 00
do do 1881.....	3,888 41	1,333 50
do do 1882.....	3,965 19	1,152 50
do do 1883.....	4,021 20	1,314 00
do do 1884.....	3,909 59	9,437 50
do do 1885.....	4,324 15	2,897 00
do do 1886.....	5,245 28	2,152 00
do do 1887.....	4,855 98	2,172 00
do do 1888.....	5,060 96	3,220 80
	79,151 63	43,636 67
Recettes	43,636 67	
Excédant des dépenses sur les recettes.....	35,514 99	

CERTIFICATS POUR LA NAVIGATION CÔTIÈRE ET A L'INTÉRIEUR.

Pendant les onze mois du 1er janvier au 1er décembre 1888, le nombre des aspirants qui, après examen, ont obtenu des certificats de service, comme patrons, s'est élevé à 99, et le montant perçu pour ces certificats, à raison de \$4 chaque, a été de \$396. Durant la même période 23 aspirants ont demandé des certificats de service comme seconds, et le montant perçu, à raison de \$2 chaque, a été de \$56. 2 aspirants ont échoué. Le nombre des aspirants pour certificats de compétence comme patrons a été de 71, et le montant perçu, à raison de \$3 chaque, s'est élevé à \$568. 3 aspirants ont échoué. Il y a eu 43 aspirants pour certificats de compétence comme seconds, et le montant perçu, à raison de \$4 chaque, a été de \$172. 8 aspirants ont échoué. Le montant perçu pour le renouvellement des certificats de compétence et de service, a été de \$51, ce qui porte à \$1,243 le total des recettes de certificats de capitaine et de second pour la navigation côtière et à l'intérieur.

Le crédit voté par le parlement pour les certificats de compétence et de service à des patrons et seconds de navires faisant le service sur l'océan, à l'intérieur et sur les côtes, a été de \$6,000, et les dépenses au 30 juin 1888, étaient de \$5,060.96, laissant en caisse une balance de \$939.04, qui a fait retour au trésor public.

Le 17 d'août dernier, le capitaine P. A. Scott, M.R., s'est démis, pour cause de santé, de ses fonctions de président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds, charge qu'il occupait depuis l'établissement de ce conseil, et le 30 septembre dernier il a été porté sur la liste des pensions.

Par un arrêté du conseil, en date du 30 octobre dernier, William H. Smith, lieutenant, M.R., et autrefois capitaine sur les steamers Allan, a été nommé président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds, en remplacement du capitaine Scott. Ses appointements sont de \$1,800 par année.

Au commencement de cette année on a constaté qu'un commis du bureau du président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds, à Halifax, s'était approprié les recettes perçues, des aspirants, pour certificats de service comme capitaines et seconds. Il a quitté le Canada et l'argent n'a pas été remboursé. Le ministère a accordé des certificats aux capitaines et aux seconds qui ont prouvé avoir payé leurs droits à ce commis.

Le 25 septembre dernier, M. Duncan A. McLennan a été nommé commis dans le bureau du président des examinateurs des capitaines et seconds, à Halifax, en remplacement du commis dont il vient d'être question. Ses appointements sont de \$400 par année.

On trouvera dans le supplément une liste des certificats accordés aux capitaines pendant les derniers onze mois.

NAUFRAGES ET ACCIDENTS.

Le nombre des accidents dont il a été fait rapport au département comme étant arrivés à des navires de mer anglais, canadiens et étrangers, dans les eaux canadiennes, et à des navires canadiens dans les eaux étrangères, pendant les 11 mois terminés le 30 novembre 1888, a été de 175; ces navires représentaient un tonnage de 67,157 tonneaux de registre. Le montant des pertes, tant partielles que totales, éprouvées par les navires et les cargaisons, autant qu'on a pu le constater, a été de \$620,314.

Le nombre de vies perdues dans ces divers naufrages a été de 45.

Le nombre de sinistres dont il a été fait rapport à ce ministère comme ayant eu lieu dans les eaux de l'intérieur du Canada, et arrivés à des navires canadiens dans les eaux des Etats-Unis, pendant les 11 mois terminés le 30 novembre 1888, est de 17; ces navires représentaient un tonnage de 3,906 tonneaux de registre. Le montant des pertes, tant partielles que totales, éprouvées par les navires et les cargaisons, s'est élevé, autant qu'on a pu le constater, à \$78,575. Il n'y a pas eu de pertes de vies dans ces naufrages.

Lorsque le registre des naufrages a été clos pour l'année 1888, il y avait un grand nombre d'accidents sur lesquels le ministère n'avait pas de détails suffisants pour lui permettre de les publier dans la liste de l'année. Des rapports ont été subséquemment reçus au sujet de beaucoup de ces accidents, et l'on en trouvera une liste détaillée dans le supplément. Ces accidents ont été ajoutés au nombre des sinistres précédemment rapportés, et ont considérablement grossi les chiffres de l'année 1887.

TABLEAU comparatif des pertes rapportées au département depuis 1870.

	Accidents.	Tonnage.	Morts.	Pertes.
				\$
Pour l'année terminée le 31 décembre 1870.....	335	82,808	210	901,000
do do 1871.....	274	81,035	81	2,100,000
do do 1872.....	290	99,109	237	2,507,338
do do 1873.....	350	99,523	*813	2,844,133
do do 1874.....	308	106,682	109	2,079,965
do do 1875.....	286	99,427	78	2,468,521
do do 1876.....	452	153,368	404	2,942,955
do do 1877.....	468	177,896	153	3,952,582
do do 1878.....	414	161,760	187	3,445,875
do do 1879.....	533	198,364	339	4,119,233
do do 1880.....	445	179,993	217	3,820,652
do do 1881.....	440	210,719	399	4,992,423
do do 1882.....	451	193,655	271	3,138,423
do do 1883.....	366	158,826	259	2,029,752
do do 1884.....	324	119,741	253	2,965,321
do do 1885.....	346	144,726	198	2,753,667
do do 1886.....	377	150,277	54	1,950,799
do do 1887.....	335	149,395	91	1,662,688
Pour les 11 mois finis le 30 nov. 1888.....	192	64,063	45	698,889

* De ce nombre, 545 ont péri dans le naufrage du paquebot *Atlantic*, le 1er avril 1873.

INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR ET CERTIFICATS AUX MÉCANICIENS.

Le rapport du bureau d'inspection des bateaux à vapeur pour l'année 1888 forme une annexe du présent rapport. Les relevés donnant les noms des mécaniciens auxquels des certificats ont été accordés seront publiés dans le supplément, ainsi que le nombre des bateaux à vapeur qui ont été inspectés et de ceux qui ne l'ont pas été; le nombre de passagers qu'ils peuvent transporter; le nombre des nouveaux bateaux à vapeur ajoutés à la marine du Canada, et ceux qui ont été désemparés, perdus, ou condamnés comme impropres au service pendant l'année.

Les perceptions faites pendant le dernier exercice comme droits de tonnage, pour inspection des bateaux à vapeur et pour certificats de mécaniciens, ont été de \$12,550.14; sur cette somme \$11,862.49 étaient pour droits de tonnage et d'inspection, et \$637.65 pour certificats de mécaniciens. Ces chiffres accusent une diminution de \$151.06 sur les recettes de l'année précédente. Comme on peut le voir en consultant l'annexe, les dépenses se sont élevées à \$21,430.45, et le déficit est de \$8,880.31.

L'acte de 1888 décrète que tous les certificats de mécaniciens seront à l'avenir signés par le ministre de la marine, et seront à vie ou durant bonne conduite, et que les certificats en vigueur le 2 juin 1886 pourront être délivrés au ministre par leurs porteurs, qui recevront en retour un certificat à vie sur paiement d'un droit d'une piastre. En vertu de cette disposition, 768 certificats ont été échangés jusqu'au 31 décembre 1887, et 37 pendant les 11 mois finissant le 1er décembre 1888. Le nombre des aspirants qui ont subi un examen devant le conseil des examinateurs est de 89, soit un total de 126 certificats accordés à des mécaniciens pendant les onze mois de 1888.

Un arrangement a été conclu avec le gouvernement de Sa Majesté, aux termes duquel le gouvernement canadien, après le 1er janvier 1887, a accordé des certificats de compétence de première et de seconde classes à des mécaniciens,—valides dans la Grande-Bretagne et les possessions britanniques—après que les aspirants eurent passé un examen équivalant à celui qui a lieu dans le Royaume Uni.

Une modification apportée à l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur pendant la session de 1888 autorise le ministre de la marine à accorder aux mécaniciens de 4e classe ou autres requérants suffisamment capables par leur expérience, un permis les autorisant à agir comme mécaniciens sur un bateau à vapeur transportant des passagers et de pas plus de 20 tonneaux de tonnage brut et dans des limites spécifiées sur les eaux secondaires du Canada, pendant un an, pourvu qu'ils passent l'examen et paient le droit de \$2.

Durant les onze mois terminés le 30 novembre les certificats de mécaniciens de différents grades et les permis suivants ont été délivrés :—

Certificats de 1e classe valides dans la Grande-Bretagne et les possessions britanniques.....	16
Certificats de 1re classe non valides dans la Grande-Bretagne..	9
“ 2e classe.....	23
“ 3e classe.....	37
“ 4e classe.....	41
Permis.....	8

Les droits perçus par ces certificats et permis se sont élevés à \$426.

On verra, en comparant les dépenses et les recettes du fonds d'inspection des bateaux à vapeur des dix-neuf derniers exercices, que pendant cette période le montant total des dépenses (\$276,659.84) a dépassé les recettes (\$263,307.79) de la somme de \$13,358.05, laquelle est placée au débit du fonds :—

	Recettes.		Dépenses.	
	\$	cts.	\$	cts.
Exercice terminé le 30 juin 1870.....	12,521	29	7,399	18
do do 1871.....	10,369	96	8,321	00
do do 1872.....	11,710	43	8,500	00
do do 1873.....	15,412	75	11,205	54
do do 1874.....	15,403	19	10,291	58
do do 1875.....	15,011	90	12,199	81
do do 1876.....	13,811	24	13,081	86
do do 1877.....	15,858	42	12,073	01
do do 1878.....	12,431	25	13,228	28
do do 1879.....	12,331	16	13,076	46
do do 1880.....	15,424	02	11,864	34
do do 1881.....	16,905	49	12,211	65
do do 1882.....	15,277	78	14,835	97
do do 1883.....	12,577	36	16,209	02
do do 1884.....	15,371	79	21,893	28
do do 1885.....	13,343	66	23,235	04
do do 1886.....	14,087	76	21,775	57
do do 1887.....	12,701	20	22,837	80
do do 1888.....	12,550	14	21,430	45
	263,301	79	276,659	84
Déduction des recettes sur les dépenses.....			263,301	79
Solde au débit du fonds.....			13,358	05

CABOTAGE CANADIEN.

Les dispositions du chapitre 83 des statuts révisés du Canada, Acte concernant le cabotage canadien, décrètent qu'aucunes marchandises ni passagers ne pourront être transportés par eau d'un port à un autre du Canada, si ce n'est sur des navires britanniques ; mais le gouverneur en conseil peut, en tout temps, déclarer que l'acte ne s'appliquera pas aux navires ou bâtiments d'un pays étranger où les navires britanniques sont autorisés à faire le cabotage dans ce pays. Le parlement du Canada a été autorisé à adopter l'acte en question par les dispositions de l'acte impérial 32 Victoria, chapitre 11, intitulé : "*An Act for amending the law relating to the Coasting Trade and Merchant Shipping in British Possessions,*" et qui est venu en vigueur dans ce pays lors de sa proclamation par le gouverneur général le 23 octobre 1869.

Quand il a été constaté que l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Belgique et la République Argentine admettaient les navires ou les bâtiments britanniques à leur cabotage sur le même pied que leurs propres bâtiments, les navires de l'Italie, par un arrêté du conseil en date du 13 août 1873 ; ceux de l'Allemagne, par un arrêté du conseil du 14 mai 1874 ; ceux des Pays-Bas, par un arrêté du conseil du 9 septembre 1874 ; ceux de la Suède et de la Norvège, par un arrêté du conseil du 5 novembre 1874 ; ceux de l'Autriche-Hongrie, par un arrêté du conseil du 1er juin 1876 ; ceux du Danemark, par un arrêté du conseil du 25 janvier 1877 ; ceux de la Belgique, par un arrêté du conseil du 30 septembre 1879 ; et ceux de la République Argentine, par un arrêté du conseil du 18 mai 1881, furent admis au cabotage canadien.

Le rapport de l'auditeur général contenant tous les détails des recettes et dépenses du service public, nous avons jugé inutile de continuer à donner dans le présent les comptes détaillés du département, et nous les remplaçons par un sommaire des différents services.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Le nombre des employés au service extérieur était comme suit au 1er décembre 1888.

Surintendant et gardiens de phares, etc., dans Ontario et en amont de Montréal.....	151
Personnel de l'agence à Québec, et gardiens de phares, de sifflets de brume à vapeur, etc., à Montréal et en aval, dans la province de Québec.....	212
Agent, commis, messenger, surintendant et gardiens de phares, de sifflets de brume, et employés aux établissements de secours, etc., dans la Nouvelle-Ecosse.....	218
Agent, commis, messenger, surintendant et gardiens de phares, de sifflets de brume, etc., au Nouveau-Brunswick.....	97
Agent et gardiens de phares dans l'Île du Prince-Edouard.....	37
Agent et gardiens de phares dans la Colombie-Britannique.....	10
Officiers et équipages des vapeurs et navires fédéraux.....	167
Inspecteurs des bateaux à vapeur.....	15

Examineurs des capitaines et seconds de navires, et commis du président du bureau.....	19
Police de port de Montréal et Québec.....	69
Officiers et serviteurs des hôpitaux de marine.....	75
Préposés à l'engagement des matelots.....	24
Maîtres de ports.....	183
Officiers des observatoires et observateurs météorologiques, etc., recevant des appointements.....	100
Receveur des épaves.....	36
Gardiens de quais.....	73
Total.....	1,486

L'année précédente, le nombre des employés était de 1,460. Outre les 1,486 mentionnés plus haut, il y a 77 préposés à l'enregistrement des navires ; ils sont sous la direction et le contrôle de notre ministère, mais en même temps ils perçoivent les droits de douane dans les différents ports d'enregistrement, et ne reçoivent ni appointements ni rémunération comme préposés à l'enregistrement. Il y a, par tout le pays 92 jaugeurs et inspecteurs de navires, agissant comme officiers de notre département et qui sont rémunérés à même les honoraires de leurs fonctions, bien qu'en outre de ces emplois plusieurs fassent partie du service des douanes. De plus, par arrêtés du conseil du 21 avril et du 2 décembre 1874, le premier officier des douanes dans chaque port des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie-Britannique et de l'île du Prince-Edouard, où il n'y a pas de bureau spécial à cet effet, est considéré comme préposé à l'engagement des matelots, perçoit les droits, envoie les relevés semestriels au département, et remplit cet emploi sous la direction de ce dernier.

Par la liste qui précède on voit qu'il y a 100 officiers d'observatoires, etc., rémunérés ; mais il y a, en outre, par tout le pays, un grand nombre d'observateurs qui servent gratuitement.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer, en terminant, que les services dont il est question dans les pages précédentes ont été administrés par votre prédécesseur, l'honorable G. E. Foster, jusqu'au 31 mai 1888, date de sa nomination au poste de ministre des finances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine.

MINISTÈRE DE LA MARINE,

OTTAWA, 1er décembre 1888.

ANNEXE No 1.

ÉTAT des dépenses du ministère de la marine pendant l'exercice clos le
30 juin 1888.

Service.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Océan et rivières—		
Navires à vapeur du Canada.....	150,659 19	
Examens des capitaines et seconds.....	5,063 96	
Enquêtes sur naufrages, etc.....	513 91	
Enregistrement des navires canadiens.....	879 02	
Enlèvement d'obstacles, etc.....	2,500 94	
Récompenses pour sauvetage de vies.....	6,825 48	
Police de rade, Montréal.....	18,725 95	
do Québec.....	18,553 57	
		203,722 02
Phares et côtes—		
Appointements et allocations.....	175,462 82	
Agences, loyers et faux frais.....	18,594 55	
Entretien et réparations.....	263,414 39	
Construction de phares.....	19,675 47	
Service de signaux.....	4,441 59	
Bouées et balises, port de Montréal.....	7,000 00	
		488,588 82
Institutions scientifiques—		
Service météorologique.....	54,162 82	
Observatoire, Kingston.....	500 00	
do Montréal.....	500 00	
do Toronto.....	4,823 28	
		59,986 10
Hopitaux de la marine, etc.—		
Hôpital de la marine et des immigrants, Québec.....	18,777 62	
do Sainte-Catherine.....	1,000 00	
do Kingston.....	500 00	
do et des marins invalides.....	25,688 87	
Marins naufragés et dénués de ressources.....	3,478 80	
		49,445 29
Inspection des bateaux à vapeur.....		21,430 45
Levée hydrographique de la Baie Georgienne.....		19,424 14
Expédition à la Baie d'Hudson.....		185 00
Service postal en hiver.....		7,740 25
Gouvernement civil, appointements.....	24,334 23	
do dépenses imprévues.....	8,394 55	
		32,728 78
		883,250 85

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

F. GOURDEAU,
Comptable.

ANNEXE No 1a.

ÉTAT des recettes du ministère de la marine pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Service.	Montant.
	\$ cts.
Revenu casuel.....	5,961 59
Examens des capitaines et seconds.....	3,220 80
Ports et jetées.....	4,164 05
Hôpital de la marine de Québec.....	2,051 92
Inspection des bateaux à vapeur.....	687 65
Navires à vapeur du Canada.....	8,340 27
	24,426 28

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

F. GOURDEAU,
Comptable.

ANNEXE No 2.

TRAVAUX HYDROGRAPHIQUES EXÉCUTÉS SUR LA BAIE GEORGIENNE
EN 1888.UNION CHAMBERS,
OTTAWA, 28 octobre 1888.A l'honorable
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que dans le cours de l'hiver 1887-88 les études hydrographiques faites dans le cours de l'été précédent ont été couchées sur le papier et qu'une copie en a été faite pour le graveur de Londres. Le 7 mai de cette année, je quittai Owen-Sound à bord du *Bayfield* pour terminer la carte de 1887, qui comprend la côte située entre l'île Clapperton et la pointe Mildram, dans le chenal nord du lac Huron. En route je laissai M. Stewart et l'équipage de sa chaloupe sous la tente à McGregor's-Harbour, cap Croker, dans la division nord de Bruce, où il devait commencer des travaux sur la rive mentionnée plus loin. En nous rendant à la baie Gore nous avons été, sur une distance de 90 milles, assiégés par des banquises dont quelques-unes, formées par des glaçons que la mer avait amoncelés les uns sur les autres et soudés ensemble, avaient une vingtaine de pieds d'épaisseur.

Le 10 mai nous arrêtâmes à Killarney pour y recueillir deux hommes qui s'étaient rendus au navire à pied sur la glace, chose extraordinaire à cette époque de l'année. Le 12, nous arrivâmes à la baie Gore, et notre navire, qui arrivait le premier cette année fut accueilli par le déploiement ordinaire de pavillons.

Du 12 mai au 12 juin je fus occupé entre la baie Gore et le détroit Mississauga, et je terminai le relèvement de cette partie du chenal nord du lac Huron.

Entendant parler d'un rocher recouvert de 9 pieds d'eau que l'on supposait se trouver à un demi-mille vers l'ouest du phare Bustard, en approchant de la rivière au Français, je commençai, le 13 juin, une recherche spéciale, mais je ne pus le trouver; il faut croire que ceux qui m'avaient donné cette information ont fait erreur quant à la situation du rocher. Au moins, dans le cas où il aurait échappé à nos recherches, j'ai cru devoir vous faire part des circonstances dans ma lettre du 19 avril et suggérer de publier un avis pour avertir les marins d'user de prudence quand ils se trouveront dans ces parages.

En me rendant au cap Croker, comté de Bruce, pour commencer les nouvelles études, je fis à travers la baie Georgienne une série de sondages qui accusent une pente graduelle et régulière dans le lit de la baie jusqu'à la côte de la péninsule de Saugeen. Le fond se compose principalement d'une vase molle de couleur rose ou marron.

Depuis le 14 juin jusqu'à la fin de la campagne le détachement fut employé sur la rive sud-ouest de la baie Georgienne, entre Cabot's-Head et la pointe Riche, et fit aussi un plan spécial de Collingwood et de ses abords.

On a également fait, sur une plus grande échelle, des plans spéciaux d'Owen-Sound, de McGregor's-Harbour et de Lion's-Head.

Le commerce des grains entre Chicago et les ports de Collingwood et d'Owen-Sound, par des voiliers et des barges à vapeur, paraît augmenter constamment, et l'été dernier on a mis deux nouveaux steamers à passagers sur la ligne entre le port en dernier lieu mentionné et le chenal nord du lac Huron. Un chantier devant servir

à la construction de steamers en fer de première classe a été établi à Owen-Sound, ce qui, avec l'agrandissement inévitable de son havre et l'amélioration graduelle du port de Collingwood, prouvera, par l'expansion de commerce qui en sera le résultat, que la levée hydrographique que nous avons faite de cette côte pendant la dernière saison n'a pas été entreprise trop tôt.

Des températures de l'eau à différentes profondeurs ont été prises, le 27 juillet, entre Cabot's-Head et le cap Croker. Au fond, dans une profondeur de 66 brasses, la température était de $39\frac{1}{2}^{\circ}$ Fahrenheit; à 35 brasses, 41° ; à 20 brasses, $41\cdot4^{\circ}$; à 10 brasses, $45\cdot7^{\circ}$; et à la surface, $60\cdot2^{\circ}$ Fahrenheit.

La lutte que nous avons soutenue contre les glaces au printemps avait détérioré plusieurs planches du navire près de la ligne d'eau, et pour le réparer il a fallu le mettre en cale sèche.

Au cours de la saison 150 milles de côtes ont été relevés. Le navire a sondé 1,360 milles, et les chaloupes 794 milles.

Pour la longitude les Etats-Unis ont établi une distance méridienne chronométrique à partir du cap Riche jusqu'à la position exactement déterminée du phare de Cove-Island.

Quoiqu'il reste un intervalle de quelques quatorze milles de côtes qui ne soient pas encore relevés vers le sud-est à partir de la pointe Riche, je crois qu'il en a été fait suffisamment sur cette rive pour le moment. Je serai donc bien aise de savoir, avant le printemps prochain, si je dois travailler entre Byng-Inlet et la baie Matchedash, ou bien continuer la levée hydrographique du chenal nord jusqu'à la rivière Sainte-Marie. D'ici au printemps tout le temps va être occupé à préparer pour le graveur des copies exactes des études de la dernière saison et à écrire les directions de navigation qui les accompagnent. Je crois que le droit d'importation de 20 pour 100 pourrait être enlevé des cartes de l'amirauté des lacs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. G. BOULTON,

Capitaine de frégate, M.R., et ingénieur hydrographe de l'amirauté.

ANNEXE No 3.

RAPPORT SUR LE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE, DU 1^{er} JANVIER AU
30 SEPTEMBRE 1888.

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE, 30 septembre 1888.

A l'honorable

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations du service météorologique pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 1888.

Depuis la date de mon dernier rapport les stations suivantes ont été ajoutées à la liste :—

Ontario.

Classe I—

Alexandria.....James Smith, M. A.

Classe II—

TrentonW. J. Clarke (rouverte).
 Bond-HeadH. B. Jeffs.
 Collingwood.....A. D. Knight.
 ClontarfH. A. Schultz, de la classe III.
 Haliburton.....C. S. Stewart, de la classe III.
 Sutton-Ouest.....S. G. Tremayne.
 Sault-Sainte-Marie.....J. G. Rowland.
 Bruce-NordJ. B. Muir.
 Port DoverL. G. Morgan.
 Lac Abittibi.....Le prép. au comptoir de la Cie B. H.

Classe III—

Mid LothianG. Whelpton.
 Humber, Ferme Rosewood.....F. J. Sleightholm.
 Wyoming.....J. Osborne.
 Mountsberg.....W. J. McNiven.
 Mulmer.....O. J. Ewing.
 KerwoodR. H. Morgan.
 St.-Mary's.....J. Thompson.
 Nelson.....J. Ireland.
 Coldstream.....Daniel Zavitz.
 TobermoryJohn Ainsley.

Québec.

Classe II—

Roberval, Lac Saint-Jean.....Rév. J. E. Lizotte.
 Saint-François, BeauceN. Dancase.

Nouveau-Brunswick.

Classe II—

Parker's-RidgeG. Parker, ouverte.

Ile du Prince-Edouard.

Classe I—

Charlottetown.....Arthur Newberry.

Manitoba.

Classe III—

Rapid-City.....Alex. Palen.

Territoire du Nord-Ouest.

Classe II—

Winnifred Omar F. H. Harvey.

Vermillion Rév. R. Young.

Rivière-de-la-Paix..... Rév. J. G. Brick.

Churchbridge.....W. H. Collier.

Colombie-Britannique.

Classe I—

Spence's-BridgeJ. Murray.

Classe II—

Barkerville.....Hugh Watt, M. D.

Harrison.....J. C. Brown.

Classe III—

Vancouver.....W. D. Mackintosh.

Le gouvernement d'Ontario ayant discontinué l'allocation annuelle qu'il accordait aux directeurs de lycées, les stations suivantes de ces institutions ont cessé d'envoyer des rapports :—

Ontario.

Classe I—

Simecoo, Hamilton, Barrie, Peterborough, Pembroke, Winsor, Stratford, Cornwall, Goderich.

Toutefois, M. McBride, de Stratford, continue à fournir les observations qu'il peut prendre à ses heures.

M. Sylvanus Phillips, s'étant démis de sa charge de directeur du lycée de Petrolia, nous ne recevons plus d'observations de cette institution.

Classe II—

Mount-Forest.....Wm. Wylie, observateur, décédé.

Classe III—

Copetown..... { J. Ireland, observateur, ouverte à Nelson.

Aylmer..... { W. H. Draper, observateur, ouverte à St.-Thomas.

M. Blue, du bureau des industries, et le ministère d'agriculture du Manitoba, continuent leurs contributions au service comme dans le passé. L'intérêt croissant que quelques-uns des observateurs portent à l'œuvre m'a induit à leur fournir des ther-

momètres enregistreurs automatiques afin d'ajouter à la valeur de leurs observations, et plusieurs autres m'ont demandé de nouveaux instruments. J'ai dû écarter ces demandes, n'ayant pas les instruments en question.

Il me faut encore parler des stations échelonnées sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, dont il était question dans mon dernier rapport et où les fréquents changements d'agents occasionnent des interruptions dans les séries et quelquefois même une suspension prolongée. En dépit de ce désavantage nous devons nos remerciements à plusieurs agents qui nous ont envoyé des rapports réguliers contenant des données d'une haute valeur.

Je dois aussi remercier le professeur J. H. Panton, du collège d'agriculture de Guelph, qui, ne se contentant pas de prendre charge des observations faites à cette station, a induit plusieurs des élèves, en quittant le collège, à tenir chez eux un registre de la pluie qui tombe.

Je regrette d'avoir à consigner ici la mort de trois messieurs qui donnaient leur concours à notre service : l'honorable John Ferguson, de Bathurst, N.-B., M. Chipman Seely, de Grand-Maran, N.-B., et M. Thos. Phillips, de Pointe-Escuminac, N.-B. L'honorable John Ferguson a travaillé pour nous depuis l'inauguration du service, et il est remplacé par M. James Andrew ; le poste de M. Seely est occupé par sa veuve, madame Clara Seely, et M. H. W. Phillips, fils de feu M. Thos. Phillips, fait pour le moment les observations à la Pointe-Escuminac.

SERVICE DES SIGNAUX DE TEMPÊTE.

Du 1er janvier au 30 septembre nous avons distribué 404 avis annonçant l'approche de tempêtes ; sur ce nombre 331, ou 81.9 pour 100, se sont vérifiés. Ce petit nombre d'avis s'explique par le fait que la partie la plus orageuse de l'année n'est pas couverte par le présent rapport.

La période n'a pas été signalée par un grand nombre de cyclones importants. Les tempêtes les plus notables sont les suivantes :—

Le 26 janvier, un coup de vent d'est a passé sur le golfe et les provinces maritimes, et on a dit que c'était une des plus rudes que l'on ait vues depuis plusieurs années. Les rapports de St-Andrews constatent que des navires ont chassé sur leurs ancres dans le port, et les journaux d'Halifax disent que le vent a atteint la violence d'un ouragan. Ample avis de cette tempête avait été donnée, de 11 à 20 heures d'avance, à la plupart des localités.

Le 27 juin un coup de vent de nord-est a passé sur certaines parties du golfe Saint-Laurent, et fait un tort considérable à la pêche du homard. Il fut produit par le mouvement soudain d'une dépression venue de l'Atlantique, et n'était pas annoncé. Une grande tempête au mois de juin est chose très exceptionnelle.

A la suite du développement remarquable et extraordinaire d'une dépression apparemment sans importance, un coup de vent d'ouest a passé, le 11 et le 12 juillet, sur la région des lacs, et une tempête de l'est sur la partie orientale du Canada. Les lacs ne furent pas avertis, et ailleurs l'avis fut reçu trop tard en plusieurs endroits.

Un ouragan traversa la vallée du Mississipi les 21 et 22 août et longea les lacs jusqu'aux provinces maritimes. Il provoqua une tempête générale depuis les lacs jusqu'à l'Atlantique. Ample avis fut donné partout.

Le 26 septembre un coup de vent passa sur tout le Canada, et il a été particulièrement violent sur nos côtes de l'Atlantique. L'agent de Dalhousie télégraphia : " Navire à la côte et couché sur le flanc à 30 milles plus bas." De Percé on annonça quatre bateaux perdus et deux hommes noyés ; et Charlottetown nous informa que la goélette *Carrier Dove*, chargée de houille, a touché sur les battures Tryon dans la nuit du 26 et s'est complètement perdue. Ample avis de cette tempête avait été donné partout, et même de 20 à 30 heures d'avance en plusieurs endroits.

TABLEAU N° 1.

Le tableau suivant donne le nombre total des avis qui ont été distribués et la moyenne de ceux qui se sont accomplis :—

Années.	Distribués.	Vérifiés.	Proportion des vérifications.
1877.....	743	510	68.6
1878.....	860	673	78.3
1879.....	712	591	83.0
1880.....	889	736	82.8
1881.....	854	727	85.1
1882.....	841	658	78.2
1883.....	1,085	858	79.1
1884.....	798	663	83.2
1885.....	830	741	89.3
1886.....	906	799	88.2
1887.....	1,093	972	88.9
1888 (9 mois) du 1er janvier au 30 septembre.....	404	331	81.9

SERVICE DES PROBABILITÉS.

Des calculs de la température ont été distribués régulièrement, publiés dans les journaux et affichés dans les bureaux de télégraphe.

Le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ont demandé qu'on leur fournit les probabilités de température; il faut espérer que des arrangements seront conclus avec la compagnie du télégraphe pour que la province et les territoires soient régulièrement informés de l'approche des changements de temps.

Les signaux que portent les convois de chemins de fer et qui servent à faire connaître la température attendue ont été donnés régulièrement, et nous devons des remerciements aux administrations des différentes voies ferrées ainsi qu'aux chefs de gares pour leur coopération empressée; mais je regrette de dire que le même empressement n'a pas animé tous leurs employés subalternes qui avaient instruction de changer les disques, car plusieurs fois le faux signal a été exhibé pendant des heures et même des jours entiers après qu'il aurait dû être enlevé,—induisant ainsi le public en erreur et donnant de faux rapports aux cultivateurs pour l'avantage spécial desquels ces signaux sont distribués.

En plusieurs occasions des prédictions spéciales ont été envoyées par voie télégraphique, sur demande, au département de l'aqueduc d'Hamilton pendant qu'il s'y faisait des travaux importants. Le département de l'aqueduc de Parkdale a pareillement reçu des informations spéciales. Montréal a demandé des prédictions pour le dimanche, et plusieurs fois des témoignages ont été donnés devant les tribunaux concernant l'état de la température.

Le tableau II, ci-joint, fait connaître le nombre des prédictions données et la proportion de celles qui se sont réalisées dans chaque district; le résultat est satisfaisant :—

TABLEAU

NOMBRE de prédictions données et proportion de celles qui se sont

Mois.	RÉGION INFÉRIEURE DES LACS.					HAUT DU SAINT-LAURENT.					BAS DU SAINT-LAURENT.									
	Prédictions distribuées.					Vérifiées.					Prédictions distribuées.					Vérifiées.				
	Réalisées en entier	Réalisées en partie.	Non réalisées.	Prop. des vérifications complètes	Prop. des vérifications compl. et part.	Réalisées en entier	Réalisées en partie	Non réalisées	Prop. des vérifications complètes	Prop. des vérifications compl. et part.	Réalisées en entier	Réalisées en partie	Non réalisées	Prop. des vérifications complètes	Prop. des vérifications compl. et part.					
Janvier.....	122	99	16	78.1	94.3	100	74	16	10	74.0	90.0	94	74	15	57.8	94.7				
Février.....	107	85	16	67.9	94.4	101	84	12	5	83.2	95.0	102	81	12	80.2	92.1				
Mars.....	103	67	14	22.85	78.6	108	78	14	16	72.2	85.2	107	72	12	67.3	78.5				
Avril.....	100	76	11	13	76.0	87.0	91	74	9	81.3	91.2	90	63	13	70.0	84.4				
Mai.....	112	90	18	4	80.4	96.4	99	88	9	2.88	98.0	94	70	15	97.4	99.4				
Juin.....	98	81	16	1	82.7	99.0	97	77	16	4	79.4	95.9	90	69	13	76.7	91.1			
Juillet.....	111	84	17	10	75.7	91.0	105	86	12	7	81.9	93.3	100	81	13	81.0	94.0			
Août.....	108	93	13	2	86.1	98.1	102	85	14	3	83.3	97.1	113	81	19	71.7	88.5			
Septembre.....	97	73	10	14	75.3	85.6	87	68	13	6	78.2	93.1	86	59	13	68.6	83.7			
	958	748	131	79	78.1	91.8	890	714	115	61	80.2	93.1	875	650	125	100	74.3	88.6		

II.

réalisées dans chaque district, chaque mois et pendant les neuf mois.

Mois.	GOLFE.					PROVINCES MARITIMES.					TOTAL.									
	Prédictions distribuées.					Vérifiées.					Prédictions distribuées.					Vérifiées.				
	Réalisées en entier	Réalisées en partie	Non réalisées	Proportion des vérifications complètes	Prop. des vérifications complètes et partielles	Réalisées en entier	Réalisées en partie	Non réalisées	Proportion des vérifications complètes	Prop. des vérifications complètes et partielles	Réalisées en entier	Réalisées en partie	Non réalisées	Proportion des vérifications complètes	Prop. des vérifications complètes et partielles					
Janvier.....	98	73	17	8	74.5	91.8	98	78	17	3	79.6	96.9	512	393	81	33	77.7	93.6		
Février.....	102	83	10	9	81.4	91.2	103	82	14	7	79.6	93.2	514	415	64	35	80.7	93.2		
Mars.....	95	69	13	13	72.6	86.3	104	85	10	9	81.7	91.3	517	371	63	83	71.8	83.9		
Avril.....	88	62	14	12	70.5	86.4	88	64	19	5	72.7	94.3	457	339	66	52	74.2	88.6		
Mai.....	96	78	15	3	81.3	96.9	96	78	14	4	81.2	95.8	497	404	71	22	81.3	95.6		
Juin.....	91	69	12	10	75.8	89.0	92	72	16	4	78.3	95.7	468	368	73	27	78.6	94.2		
Juillet.....	102	88	10	4	86.3	96.1	95	82	8	5	86.3	94.7	513	421	60	32	82.2	94.3		
Août.....	108	84	21	3	77.8	97.2	107	88	12	7	82.2	93.5	538	431	79	28	80.1	94.4		
Septembre.....	84	57	11	16	67.9	81.0	90	64	18	8	71.1	91.1	444	321	65	58	72.3	86.7		
	864	663	123	78	76.7	91.0	873	693	128	53	79.4	94.0	4460	3468	622	370	77.8	91.9		

STATIONS TÉLÉGRAPHIQUES DE SIGNAUX.

Le 1er juillet dernier les heures d'observation, à ces stations, ont été changées de 7 a.m. et 10 p.m. (5 heures de Greenwich) à 8 a.m. et 8 p.m. Ce changement a été opéré afin de faire coïncider les heures d'observation avec celles qui sont adoptées aux États-Unis, de façon à former des cartes synchroniques de l'Amérique du Nord, devant servir à préparer les probabilités quotidiennes.

On est à prendre des mesures pour établir deux nouvelles stations télégraphiques à rapport, une dans la Colombie-Britannique et l'autre au nord-est du lac Supérieur.

Une station de signaux de tempête a été établie à Tobermory, sous la direction de M. John Ainsley, et elle est en pleine opération.

La station de signaux de tempête à Louisbourg, C.-B., N.-E., a été fermée parce que la Compagnie française de Câble a discontinué son bureau en cet endroit.

BUREAU CENTRAL.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel de ce bureau. Le lieutenant A. R. Gordon, sous-surintendant, est absent depuis le mois de juin; il commande la flotte de gardes-côtes préposée à la protection des pêcheries canadiennes.

Les employés du bureau s'acquittent de leur tâche avec diligence et avec zèle. Voici qui peut donner une idée de l'ouvrage qu'ils ont à faire: chaque année on reçoit de plus de 400 observateurs 7,424 relevés qui couvrent près de 20,000 pages de tableaux. Il faut examiner avec soin cette masse de chiffres, et quand on découvre des erreurs elles sont signalées à celui qui les a commises. Ces corrections et instructions par lettres ajoutent considérablement à la correspondance de tous les jours, laquelle se chiffre par plus de 1,700 lettres envoyées et plus de 1,100 lettres reçues par année; en outre, il est envoyé près de 5,700 cartes-poste accusant réception de relevés ou demandant ceux qui ne sont pas encore arrivés. A propos des avis de tempêtes, depuis le mois de septembre 1887 jusqu'au mois de septembre de cette année, il a été envoyé par le télégraphe 172 avis de tempêtes et messages de beau temps qui ont été distribués à 2,250 stations, et nous avons reçu 2,500 télégrammes en réponse; nous avons aussi reçu par la poste 3,370 rapports de tempêtes, accusés de réception, etc. Relativement aux signaux de température portés par les convois de chemins de fer, nous avons expédié 4,160 prédictions spéciales par voie télégraphique, et nous avons reçu 3,016 rapports des chefs de gare. Ainsi, nous avons envoyé 6,400 communications et nous en avons reçu 7,486, soit une moyenne de 46 communications par jour ouvrable, sans compter les télégrammes. En outre il y a eu plus de 450 appels par téléphone, demandant les probabilités de la température et l'heure exacte. Nous avons aussi reçu 18 lettres demandant des informations particulières d'une nature ou d'une autre.

Je ne puis laisser ce sujet sans revenir sur le fait que le personnel du service météorologique n'est pas encore admis à bénéficier du fonds de retraite. Je regrette infiniment que les recommandations et les démarches que j'ai faites à ce sujet soient restées sans résultat. Les connaissances nécessaires pour faire l'ouvrage de ce bureau ne sauraient être acquises ailleurs, et pour en arriver à une certaine habileté dans quelques-unes de ses spécialités, comme par exemple les pronostics de la température, une étude constante est indispensable. Je considère que comme récompense de ses fidèles services passés et comme encouragement pour l'avenir, le personnel du bureau central devrait être porté à la liste officielle des fonctionnaires publics.

SERVICE HORAIRE.

On trouvera dans le rapport concernant l'observatoire magnétique la méthode qui préside à ce service, ainsi qu'un tableau des différences constatées aux diverses stations.

Le rapport concernant l'observatoire de Saint-Jean constitue l'annexe A.

Le rapport concernant l'observatoire de Québec constitue l'annexe B.

BUREAU PRINCIPAL DES SIGNAUX, ARMÉE DES ÉTATS-UNIS.

Le général de brigade Greeley, principal officier, service des signaux, E.-U., a cordialement coopéré avec le service canadien, courtoisement fourni les informations qui

lui étaient demandées, et échangé des rapports avec nous pour l'avantage mutuel des deux services.

OBSERVATEURS VOLONTAIRES.

Nous devons des remerciements aux observateurs qui, sans aucune rémunération, nous ont fourni tant d'informations utiles. Dans l'Ontario et le Manitoba nous avons le concours précieux de plusieurs observateurs de ce genre; mais dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et spécialement dans Québec, les gens paraissent ne porter qu'un mince intérêt à une science qui procure tant d'avantages au public.

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE GREAT NORTH-WESTERN.

L'administration de cette compagnie a droit aux remerciements, non seulement du bureau, mais encore du public en général, pour la manière excellente dont le service télégraphique a été fait et pour l'empressement qu'elle a mis à la diffusion des "probabilités" et au redressement des irrégularités.

PUBLICATIONS.

La *Revue Mensuelle* a été publiée régulièrement, mais elle est trop en arrière pour avoir le même intérêt, la même valeur qu'autrefois, alors qu'elle était publiée tous les mois vers le milieu du mois suivant. Le gouvernement ayant établi une imprimerie de l'Etat à Ottawa, il faut espérer que la *Revue Mensuelle de la température* paraîtra plus à bonne heure chaque mois. Le rapport annuel du service pour l'année 1885 vient d'être reçu et distribué; ce que nous venons de dire de la revue s'applique également à cette dernière publication. Le rapport de 1886 achève, on se mettra ensuite à celui de 1887, et j'espère qu'avant que la nouvelle année (1889) soit très avancée, ces deux rapports seront imprimés et prêts pour la distribution.

Près de 700 rapports annuels et plus de 800 exemplaires de la *Revue Mensuelle* ont été distribués comme suit:—

Pays.	Rapport	Revue.
Grande-Bretagne et Irlande.....	80	75
Norvège.....	5	5
Suède.....	4	4
Danemark.....	2	2
Pays-Bas.....	2	2
Belgique.....	3	3
France.....	11	10
Allemagne.....	21	20
Autriche.....	18	18
Espagne.....	1	1
Portugal.....	4	4
Russie.....	6	6
Roumanie.....	1	1
Grèce.....	1	1
Tasmanie.....	1	1
Terreneuve.....	3	3
Canada.....	420	543
Etats-Unis.....	58	60
Mexique.....	3	3
Antilles.....	4	4
Turquie.....	1	1
Suisse.....	3	3
Italie.....	10	11
Sicile.....	1	1
Indes.....	9	12
Ceylan.....	3	3
Chine.....	1	1
Japon.....	3	2
Iles Philippines.....	1	1

Rapports annuels de la *Revue Mensuelle de la température*—Fin.

Pays.	Rapport	Revue.
Indes orientales.....	1	1
Maurice.....	1	1
Cap de Bonne-Espérance.....	1	1
Australie.....	7	6
Nouvelle-Zélande.....	1	1
Costa-Rica.....	2	2
Guatemala.....	1	1
Bésil.....	2	2
Uruguay.....	1	1
République Argentine.....	2	2
Chili.....	1	1

BIBLIOTHÈQUE.

Le nombre des publications reçues augmente tous les ans. Dans la période couverte par le présent rapport il en a été reçu 204, c'est-à-dire 55 de plus que pendant les neuf mois correspondants de l'année précédente, et six nouveaux noms ont été ajoutés à la liste des personnes avec lesquelles des publications sont régulièrement échangées.

INSPECTION DES STATIONS.

Trente stations seulement ont été inspectées pendant la période en question, c'est-à-dire quinze de moins que l'année dernière. En voici l'énumération :—

Par l'inspecteur Payne : Port-Dalhousie, Welland, Niagara S., Port-Colborne, Sombra, Amherstburg, Ile Pelée, Saint-Thomas et Stony-Creek, dans Ontario.

Par l'inspecteur Stuart : Port-Dover, London, Southampton, Owen-Sound, Presqu'île, Tobermory et Collingwood, dans Ontario.

Par l'inspecteur Webber : Kilmahumraig, Charlottetown et Georgetown, dans l'île du Prince-Edouard ; Rocher-aux-Oiseaux, Gaspé, Percé, Chicoutimi et Pointe-au-Père, dans Québec ; Pointe-du-Chêne, Pointe-Escuminac, Chatham et Dalhousie, dans le Nouveau-Brunswick ; et Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse.

Par moi-même : Woodstock, dans Ontario.

Les rapports des inspecteurs sont publiés aux annexes D, E et F.

En les lisant on se rend compte de l'impérieuse nécessité d'une inspection personnelle ; aussi j'appellerai vivement l'attention du ministre sur cette partie de mon rapport. Pour que le service soit bien fait, il importe que les principales stations soient inspectées aussi tôt que possible ; les stations secondaires, n'ayant pas autant d'importance, peuvent attendre jusqu'à ce que l'occasion se présente de les visiter de temps en temps. Dès 1874, mon prédécesseur, feu le professeur Kingston, signalait au ministère, dans son rapport, la nécessité de ces inspections, et je ne saurais mieux faire que de citer ici ce qu'il disait :

“ Sans l'enseignement oral, les instructions imprimées et écrites ne suffisent pas. Bien qu'un examinateur qui possède un peu de pratique pourrait saisir plusieurs des erreurs qui se glissent dans un rapport, il y en a cependant un grand nombre qui peuvent échapper à son contrôle ; il n'est pas certain, non plus, que celles qu'il ne découvre pas ainsi que d'autres qui lui échappent soient causées par un accident ou une fausse conception chronique. En outre, la correction, par lettre, d'erreurs commises dans le principe ou les détails occasionne une grande perte de travail au bureau central, et quoique l'on ne puisse jamais se dispenser complètement de la pratique, cette lacune peut être sensiblement comblée par une instruction orale équivalente,

non seulement avant que l'agent prenne l'administration de la station, mais encore de temps en temps par la suite. Quel que soit le degré d'instruction que possède un observateur, elle ne saurait remplacer la nécessité d'une visite régulière, et le besoin en est beaucoup plus urgent quand l'observateur n'a pas sur la météorologie une instruction ou une expérience préalable.

“ Quand même il n'y aurait pas d'autres raisons pour exiger la visite, les services d'un inspecteur seraient encore impérieusement nécessaires pour déterminer les erreurs des instruments. Il est urgent de constater de temps en temps, au moyen de la comparaison avec des étalons portatifs, les erreurs des instruments, lors même qu'elles auraient été déjà vérifiées, car les erreurs sont susceptibles de changements ; mais cette nécessité est encore plus grande aux stations qui n'ont pas été administrées par des personnes du métier et où les erreurs n'ont pas été déjà déterminées. Pour démontrer que le désir de connaître les erreurs des instruments n'est pas une simple exigence de surrogation, je dois faire remarquer que le pronostic de la température (le seul résultat pratique immédiat de la météorologie, d'après l'opinion de quelques personnes) dépend surtout de la connaissance des différences des pressions barométriques, dans le même instant, aux différentes stations,—différences qui sont ou renversées, cachées ou exagérées, chaque fois qu'on laisse subsister une erreur dans le baromètre sans lui donner une compensation, et qui, si elles ne déjouent pas nécessairement la sagacité de celui qui examine les cartes du temps, peuvent certainement mettre en danger l'exactitude de ses interprétations.

“ Les rapports barométriques erronés sont dus, non seulement aux erreurs sans compensation des instruments, mais encore à des erreurs dans les altitudes supposées du baromètre au-dessus du niveau de la mer. C'est encore là une source féconde d'embarras pour l'officier chargé d'interpréter les cartes de la température ; l'inspecteur d'une station est chargé de la faire disparaître.”

Je prends aussi la liberté de citer ce que dit le principal officier des signaux des États-Unis dans son dernier rapport, à propos de l'inspection des stations :—

“ Le manque de crédits suffisants affectés aux frais de route a empêché le principal officier des signaux de mettre en pratique ce qui devrait être la règle du service, l'inspection de chaque station au moins une fois l'an. Il est hors de doute que les employés subalternes ne peuvent arriver à se perfectionner dans le service que si leurs supérieurs contrôlent les méthodes qu'ils suivent ; c'est spécialement le cas pour le service des signaux. L'exactitude constante des instruments dont les stations sont munies ne peut être établie qu'au moyen de comparaisons faites par les inspecteurs avec des sous-étalons du bureau central. Les erreurs du baromètre sont très cumulatives, et lorsqu'elles ne sont pas corrigées à l'aide de comparaisons fréquentes, cette négligence a pour résultat non seulement d'accroître l'ouvrage du bureau central dans la connexion subséquente des rapports, mais aussi de déranger les observations pour usage courant et d'entraîner celui qui est chargé des indications dans des erreurs de pronostic qui peuvent être très préjudiciables au public.”

Si ces observations sont applicables au service des signaux des États-Unis, dont le personnel se compose d'observateurs expérimentés toujours prêts à prendre charge d'une station à un moment d'avis, elles s'appliquent avec beaucoup plus de force au service météorologique du Canada, qui ne peut avoir pour observateurs que des personnes ayant peu ou point d'expérience en météorologie et n'ayant jamais eu l'avantage de l'instruction.

En Angleterre et en Irlande les stations en rapport avec le bureau météorologique de Londres sont constamment inspectées, et dans tous les pays où le service météorologique se fait sur une grande échelle on reconnaît que l'inspection est le seul moyen par lequel on puisse obtenir des résultats sûrs et satisfaisants. Aussi, je prends la liberté de recommander qu'il soit mis à ma disposition un crédit suffisant pour me permettre de faire inspecter les stations météorologiques du Canada et mettre les observateurs parfaitement au courant de ce qu'ils ont à faire ; sans cela les données fournies au bureau central ne peuvent être dignes de confiance et elles compromettent l'efficacité générale du service.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES CARPMAEL,

ANNEXE " A. "

L'OBSERVATOIRE,
SAINT-JEAN, N.-B., 1er octobre 1888.

Au surintendant,
Bureau météorologique, Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1888.

Les observations météorologiques ont été prises et enregistrées aux heures ordinaires.

Des observations horaires ont été faites comme d'habitude, et l'heure a été donnée tous les jours aux navigateurs et autres en abaissant la boule horaire tous les jours à 1 heure p.m., heure locale.

L'horloge sidérale a été renfermée dans une voûte doublée de feutre; j'espère qu'elle ne sera plus soumise comme auparavant aux variations extrêmes de la température.

Notre bureau, qui se trouve dans l'édifice de la douane, a été fréquemment visité par des capitaines qui venaient comparer leurs instruments avec ceux de l'observatoire.

Les signaux de tempête ont été promptement hissés à la station lorsque l'on en a reçu l'ordre de Toronto.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. HUTCHINSON,
Directeur.

ANNEXE " B. "

STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OBSERVATOIRE,
QUÉBEC, 22 octobre 1888.

Au directeur,
Bureau météorologique, Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, que vous m'avez demandé, sur les opérations de notre bureau pendant l'année dernière.

Le service horaire a présenté plus que des difficultés ordinaires, par suite de la quantité extraordinaire de nuages que nous avons eu pendant la plus grande partie de la saison, et parce que, malheureusement, ayant oublié de mettre les horloges en ordre avant le commencement de la saison, je n'ai pas voulu le faire ensuite, ce qui m'a obligé de m'en rapporter parfois à une "marche" qu'il n'était pas possible d'établir.

La "boule" de la citadelle aura besoin d'être renouvelée l'année prochaine, car l'extrême hauteur d'où elle est abaissée l'a fort endommagée. Au surplus, je crois qu'il serait fort à propos d'adopter pour ce service une autre méthode—et je ne pense pas que ce soit difficile—qui aurait pour résultat de donner à la boule une chute rapide au lieu du mouvement lent dans lequel son poids est contrebalancé par l'inertie d'une chaîne de 150 pieds. Dans un rapport précédent, je disais qu'il serait possible d'employer au service horaire la lumière électrique en usage dans la ville; la seule objection que j'y puisse voir, c'est que cela entraînerait un changement d'heures que les navigateurs pourraient ne pas reconnaître immédiatement, et peut-être aussi l'augmentation de dépenses. Quoi qu'il en soit, il faut faire quelque chose pour tourner l'objection que j'ai signalée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. A. ASHE, F.R.A.S.,
Directeur de l'observatoire de Québec.

ANNEXE "C."

OBSERVATOIRE DE KINGSTON, décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour être soumis au ministre de la marine et des pêcheries, le rapport suivant sur l'observatoire de Kingston.

Je disais, l'année dernière, que le résultat du changement opéré dans les supports des piliers de la lunette méridienne était très satisfaisant. Les piliers reposent aujourd'hui sur des pyramides formées de gros blocs de pierre cimentés, dont la base se trouve à six pieds au-dessous de la surface du sol. L'espace entre ces supports de pierre et un mur en brique qui les entoure et qui a environ 8 pouces de large, est rempli de charbon de bois. L'horloge sidérale repose sur une fondation du même genre.

La stabilité des ajustages de la lunette méridienne et de l'horloge, résultant de ces dispositions, est remarquablement parfaite, et sauve beaucoup de temps à l'observateur, qui n'a plus à faire des corrections que des dérangements dans la position de l'instrument auraient autrement rendu nécessaires. La marche de l'horloge est très régulière.

Dans le cours de l'année dernière il a été dépensé \$60 en réparations et améliorations. Une petite voie ferrée circulaire a été posée sur le plancher de la chambre de l'équatorial pour faciliter les observations, et le mode d'évolution du dôme a été simplifié. Une marque méridienne a été établie sur l'île Wolfe.

On a fait, pendant l'année, les observations chronométriques ordinaires, ainsi que d'autres observations avec l'équatorial.

Je suis, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JAMES WILLIAMSON,

Directeur de l'observatoire de Kingston.

M. WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

ANNEXE "D."

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE,

TORONTO, 1888.

M. C. CARPMAEL, M. A., F.R.A.S.,

Directeur du service météorologique,
Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des stations que j'ai inspectées cette année :—

Port-Dalhousie, Ont., 9 août.—Le mât et tous les accessoires des signaux en bon ordre. De nouvelles entretoises ont été posées, ainsi que je l'avais ordonné lors de ma dernière inspection. Il faudra de nouveaux jalons le printemps prochain. L'agent rapporte que les lampes à signaux s'éteignent quelques fois.

Welland, Ont., 9 août.—La condition des instruments laisse à désirer, et ils sont mal placés. Thermomètre minimum brisé; pluviomètre complet. L'observateur était trop malade pour que je pusse lui parler. Sa maladie explique en partie l'état dans lequel j'ai trouvé cette station.

Niagara-Sud, Ont., 11 août.—Tous les instruments étaient en bon ordre et bien entretenus. L'observateur veut discontinuer à la fin de l'année l'usage de l'enregistreur du soleil; il continuera les observations de la température et de la pluie.

Port-Colborne.—Le nouveau mât à signaux qui avait été commandé pour cette station était érigé, mais les pièces d'arrêt n'étaient pas en place, les supports n'étaient pas amarrés, le hangar et la clôture n'étaient pas construits, ainsi que l'exigeait le contrat. J'ai fait des remontrances à l'entrepreneur qui laissait les choses dans un

pareil état, et il devait terminer les travaux de suite. L'agent se plaint toujours que les lampes à signaux ne fonctionnent pas bien dans les grands vents.

Sombra, Ont., 14 août.—Les thermomètres et le pluviomètre étaient en bon ordre et bien placés, excepté le thermomètre minimum qui donnait un degré trop bas, et il a été rectifié. Les registres sont bien tenus; l'observateur est très obligeant et intelligent; les observateurs volontaires qui faisaient les enregistrements du soleil à Windsor, Ontario, ont discontinué. La station se trouve au centre d'un superbe district agricole.

Amherstburg, Ont., 16 août.—La charge d'agent des signaux est remplie par l'opérateur du télégraphe, qui était étranger à la localité. Il a reçu les instructions nécessaires, et il transmettra des rapports. Le mât, les palans, etc., étaient en bon ordre. Les avis de tempêtes sont fort appréciés. Le commerce du lac est très considérable ici.

Ile Pelée, Ont., 20 août.—L'observateur, qui est le gardien du phare, a été nommé dernièrement. Le thermomètre et le pluviomètre étaient en bon ordre, mais mal placés. Les abris intérieur et extérieur du thermomètre sont usés, et comme le thermomètre se trouve tout près de l'eau du lac, sa température doit en être quelque peu modifiée.

Ce poste conviendrait parfaitement, par sa position, à l'établissement d'une station à signaux de tempête; comme il se trouve sur la grande route de la rivière Détroit aux ports du lac Érié et au canal Welland, il y passe un très grand nombre de navires: Je recommanderais qu'on plaçât ici un anémomètre, car la station, étant très exposée, pourrait fournir des données importantes sur les variations du vent. On pourrait acheter et installer à peu de frais un mât de 70 pieds.

Saint-Thomas, Ont., 22 août. Les observations de la pluie ont été discontinuées ici. J'ai trouvé un nouvel observateur, M. W. H. Draper, qui s'est offert de prendre des observations à Saint-Thomas; il avait pris des observations à Aylmer, et il est au fait de la besogne.

Stony-Creek, Ont., 23 août.—Le thermomètre, le pluviomètre et la girouette de cette station étaient en très bon ordre. Le thermomètre était spécialement bien placé sur double écran, avec abri intérieur et extérieur, et les données sont bien enregistrées. L'observateur volontaire, colonel Van Wagner, s'intéresse beaucoup à l'œuvre. Il serait disposé à prendre des observations de températures maxima et minima, et comme le poste se trouve dans une région fruitière, où ces observations offrent un intérêt spécial, je recommande fortement que l'observateur soit pourvu d'un thermomètre maximum et minimum, d'autant plus que Hamilton a cessé d'envoyer des rapports.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. V. PAYNE,

Inspecteur.

ANNEXE "E."

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE, TORONTO, 1888.

M. CHARLES CARPMAEL, M.A., F.R.A.S.,
 Directeur du service météorologique, Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant des stations que j'ai inspectées cette année:—

Port-Dover, Ont., inspectée le 16 février.—Tous les instruments et appareils de cette station étaient en bonne condition, et l'ouvrage bien fait. Le baromètre Adie, n° 1425, a été enlevé, cette station n'ayant plus à faire de relevés barométriques.

London, Ont., inspectée le 17 février.—Ici les instruments étaient en excellent ordre, et les observations bien prises.

Southampton, Ont., inspectée le 19 mai.—Le baromètre Adie, n° 1,425, enlevé de Port-Dover, a été placé ici ; mais comme cet instrument était très lent, l'observateur a reçu instruction de continuer à relever le baromètre Green et à faire une série de comparaisons entre les deux instruments, et d'en envoyer le résultat au bureau central de Toronto le 1er juin. Le baromètre Green, étant très sale, a été nettoyé et mis en bonne condition.

La girouette était désajustée et indiquait sud au lieu de nord-ouest ; on a appris que cette défectuosité avait été causée par un ferblantier qui avait réparé l'instrument mais avait ensuite oublié de l'ajuster.

M. Thomas Davis est le préposé aux signaux de tempête ; il porte un grand intérêt à l'œuvre et tient l'appareil en excellent ordre.

Owen-Sound, Ont., visitée le 22 mai.—M. R Thomson est le préposé aux signaux d'alarme, et tient chaque chose en ordre. Il rapporte que les lampes à signaux ne brûlent pas toute la nuit ; c'est dû à ce qu'il est obligé de se servir d'huile de blanc de baleine, parce que les propriétaires de l'élevateur sur lequel le signal est placé refusent de permettre l'emploi du pétrole.

Le signal est mal exposé ; il ne peut être vu de l'extrémité d'amont du port, car il est intercepté par l'élevateur du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui a été construit après l'installation du signal à la place qu'il occupe aujourd'hui.

Presqu'Isle, Ont.—Mât du signal de tempête, appareils, etc., en bon ordre. Anémomètre et anémographe fonctionnant bien. La girouette aurait besoin de quelques réparations, ses ailes étant gercées.

Tobermory, Ont., du 23 au 30 mai. Il n'a pas été difficile de choisir un bon emplacement pour établir un signal de tempête à cette station ; pour mât, on s'est procuré un magnifique espar de pin de Norvège ayant 90 pieds de long, 19 pouces de diamètre à la base et 14 pouces au sommet, et il a été mis en place. Il est visible à plusieurs milles du lac Huron et de la baie Georgienne.

Un anémomètre et une girouette ont été placés, sous ma direction, sur une grange près le bureau du télégraphe, et des fils métalliques ont été posés de l'anémographe au bureau du télégraphe, distance d'une trentaine de verges.

Les communications télégraphiques, à cette place, ne donnent pas satisfaction pour le moment : en plusieurs endroits la ligne rase le sol, et dans les temps humides elle n'est d'aucune utilité.

Un pluviomètre a été installé, et la station a été confiée à M. John Ainsley.

Collingwood, Ont., 2 juin.—L'agent récemment préposé à cette station est M. A. D. Knight. Il n'a pas été pris d'observations parce que les instruments n'étaient pas installés. On a fait savoir comment et où les instruments devaient être placés, et on a fait faire un support pour l'anémomètre qui a été placé sur une petite grange en arrière de la maison de l'observateur. A cette station le signal de tempête est hissé au bout d'une gaffe sur le mât du pavillon de ville.

Le 26 juillet je retournai de nouveau à cette station pour savoir pourquoi elle n'avait pas transmis de rapports au bureau central. Je constatai que l'agent n'avait pas tenu de registre, se contentant de noter les observations sur la feuille volante de son cahier d'instruction, et avait perdu les corrections pour les thermomètres, ce qui indiquait une grande négligence de sa part. Les instruments étaient bien placés et le cône avait été réparé. Je donnai de nouvelles instructions à M. Knight et il promit de les suivre.

Votre obéissant serviteur,

R. F. STUPART,

Inspecteur.

ANNEXE " F. "

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE, TORONTO, 1888.

M. C. CARPMAEL, M.A., F.R.A.S.,
etc., etc., Toronto.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des stations que j'ai inspectées cette année.

Pointe-du-Chêne, N.-B., visitée le 22 juin. — L'observateur de cette station a de nouveau affirmé qu'il n'a pas eu le temps de faire des observations et il a dû remettre les instruments. A l'avenir, la station ne sera plus qu'un poste de tambour. Le mât et les signaux étaient en bon ordre.

Kilmahumaig, I.P.-E., visitée le 23 juin. — Tous les instruments étaient en très bonne condition et bien exposés. M. Hunter a cessé d'envoyer des rapports, car prendre des observations trois fois par jour était une tâche trop ardue pour son âge; cependant, il continuera, aussi longtemps qu'il pourra, à envoyer des rapports de maximum et minimum et de précipitations aqueuses.

Charlottetown, I.P.-E., visitée le 25 juin. — Elle a été rétablie comme station télégraphique de première classe, et confiée à M. Arthur Newberry. Les instruments ont été installés dans des positions superbes sur la place du gouvernement, et l'anémomètre sur le toit du bureau de la poste. Le mât des signaux de tempête a été transéré dans un endroit plus favorable, car il se trouvait caché par une grande bâtisse nouvellement construite. M. Newberry a été mis parfaitement au fait de la besogne, et nul doute qu'il fera un observateur très consciencieux. Il sera secondé par M. McKinlay, qui est très habile.

Georgetown, I.P.-E., visitée le 29 juin. — Le Dr McKay a cessé de faire des observations, à cause de son âge très avancé.

Pictou, N.-E., visitée le 28 juin. — Il a été nécessaire d'ériger ici un nouveau mât à tambour, l'ancien étant usé. Tout le reste était en bon ordre, comme c'est d'habitude à cette station.

Rochers-aux-Oiseaux, P.Q. — Il a été impossible de débarquer ici, à cause du ressac. Des instructions complètes ont été en conséquence laissées à la famille de l'observateur, aux îles de la Madeleine; l'observateur les a reçues plus tard et exécutées avec succès.

Gaspé, P.Q., visitée le 18 juillet. — Le mât et les signaux étaient en très bon ordre. M. Eden a promis d'accorder à l'avenir plus d'attention aux rapports des tempêtes.

Pointe-Escuminac, N.-B., 20 juillet. — La girouette électrique ne fonctionnait pas, parce que les pièces de liaisons étaient couvertes de boue et d'huile. L'anémomètre est apparemment aussi bon que lorsqu'il a été mis en place il y a trois ans; c'est un instrument du nouveau modèle. C'est une des plus utiles stations où se fait l'enregistrement du vent.

Chatham, N.-B., 20 juillet. — Un nouveau mât à signaux de tempêtes était nécessaire à cette station, ainsi qu'un tambour et un cône, tout l'appareil ayant été mis en pièce par un ouragan. L'anémomètre était tout à fait inutile, se trouvant entouré d'arbres et de maisons. Le phonomètre et les thermomètres étaient assez bien exposés. M. D. T. Johnston a été averti qu'il devait donner plus d'attention à l'ouvrage.

Dalhousie, N.-B., visitée le 21 juillet. — Le mât à tambour avait besoin de quelques réparations. M. H. A. Johnson, l'agent, a été informé qu'il devait envoyer promptement ses rapports d'observations et donner plus d'attention aux rapports de tempêtes.

Pointe-au-Père, P. Q., visitée le 24 juillet. — On a constaté la présence d'un peu d'air dans le baromètre. La force du vent a été évaluée depuis le mois de juillet 1887. J'ai dû donner ordre de faire repeinturer l'abri du thermomètre. Tout le reste était en excellente condition.

Chicoutimi, P. Q., visitée le 28 juillet. — Le baromètre était tout à fait inutile, et il a fallu le remplacer par un neuf. Les thermomètres maximum et minimum étaient indifféremment suspendus, en l'absence d'un bon écran. Le pluviomètre, qui

se trouvait dans une position défavorable, a été mis dans un endroit plus exposé. Comme il n'y avait pas de girouette il était très difficile d'obtenir la direction vraie du vent. Les religieuses cloîtrées avaient charge de cette station; elles n'avaient reçu aucune instruction pour les nuages; de fait, la station avait grandement besoin d'être inspectée.

Le capitaine Lemaitre, du steamer *Beaver*, a déclaré que le service météorologique lui avait été d'un immense avantage. Nombre d'autres ont pareillement reconnu son utilité.

On m'a demandé d'appeler l'attention du directeur du service météorologique sur la nécessité d'établir des stations de signaux de tempêtes à Miscou et Caraquette. Près de 300 goélettes font la pêche sur ces côtes.

Un signal de tempête serait aussi très utile à la pointe Escuminac.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

B. C. WEBBER, *inspecteur.*

ANNEXE "G."

RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE MAGNÉTIQUE.

OBSERVATOIRE MAGNÉTIQUE, TORONTO, 30 septembre 1888.

A l'honorable

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport couvrant la période coulée entre le 1er janvier et le 30 septembre 1888.

Dans cet espace de temps les observations magnétiques et météorologiques ordinaires ont été faites régulièrement comme autrefois, et les magnétographes enregistreurs automatiques ont été tenus en opération, de même que le barographe, le thermographe et d'autres appareils enregistreurs automatiques. Les indications de chaque heure de la marche de ces instruments ont été enregistrées, et pour chaque mois on a obtenu des moyennes par jour et par heure.

Les échanges d'heure avec Montréal, Québec et Saint-Jean ont été enregistrés sur le chronographe de Toronto; les comparaisons se sont faites, comme d'habitude, pendant la soirée, alors que la communication télégraphique directe avec les différents observatoires est plus facile.

Les erreurs de l'horloge de Toronto et des chronomètres employés par les observateurs ailleurs sont calculées d'après les observations les plus récentes.

On a fait l'examen des comparaisons de l'horloge et des chronomètres et des observations de passages envoyées par les observatoires de Québec et de Saint-Jean.

L'heure a été obtenue par des observations d'étoiles faites à de courts intervalles. On s'est servi, pour les réductions, des positions des étoiles telles que données dans le *Berliner Jahrbuch*.

L'erreur de collimation de la lunette méridienne a été fréquemment déterminée par des mesurages micrométriques sur le télescope de collimation.

Nous nous étions préparés, avec d'autres observatoires étrangers, à observer les occultations de petites étoiles par la lune pendant l'éclipse totale du 28 janvier; mais un crépuscule fort prononcé, la faible élévation de la lune au moment de l'éclipse totale, et un horizon couvert de fumée et de brouillard nous ont empêché d'obtenir les occultations.

Service horaire.

Comme à l'ordinaire, les différents observatoires ont échangé l'heure avec celui de Toronto à toutes les quinzaines à peu près.

Le tableau suivant fait voir la différence entre l'heure de Toronto et celle des divers autres observatoires. Le signe + indique que l'heure aux stations est en avant de celle de Toronto :—

1888.	Montréal.	Québec.	Saint-Jean, N.-E.
18 janvier.....	+ 0·11	+ 0·24	- 0·64
14 février.....			+ 2·60
17 do	+ 0·47	+ 1·08	
29 do	+ 0·05	+ 0·31	+ 2·20
15 mars.....	- 0·25		- 0·98
27 do	- 0·11	+ 1·10	+ 0·92
12 avril.....	*	- 0·25	- 2·23
24 do	+ 0·36	+ 1·29	- 1·60
16 mai.....	+ 0·42	+ 1·68	- 0·41
30 do	+ 0·27	+ 0·24	+ 0·90
19 juin	+ 0·66	+ 0·96	+ 2·42
5 juillet.....	+ 0·34	+ 0·34	- 0·70
19 do	+ 0·12	+ 0·07	- 0·15
2 août.....	+ 0·55	- 0·72	+ 0·89
13 do		+ 0·47	+ 2·86
29 do	+ 0·56	- 0·14	+ 1·06
21 septembre.....	+ 0·63	- 1·02	- 1·03

* Horloge sidérale brisée.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES CARPMAEL,
Directeur.

ANNEXE "H."

RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DU COLLÈGE MCGILL, ANNÉE 1888.

MONTREAL, décembre 1888.

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel suivant, mon quinzième.

Observations météorologiques.

Les observations de la pression de la température et des conditions hygrométriques de l'air, de la proportion des éclats brillants du soleil et de l'état nuageux de l'atmosphère, de la nature et de la quantité des précipitations aqueuses, en un mot des conditions générales de la température—ont été faites à la station principale, toutes les quatre heures (commençant à 3 h.) pendant toute l'année. Les séries de toutes les deux heures, commencées en 1884, et qui suppléaient à celles dont je viens de parler, ont aussi été continuées sans interruption. Si ces observations ont pour objet principal d'obtenir une connaissance des lois de la variation diurne et annuelle des éléments météorologiques de ce district, elles sont aussi d'une grande importance commerciale, car elles fournissent au sujet du climat des données auxquelles on peut s'en rapporter sûrement pour la navigation et pour l'agriculture. Les observations télégraphiques, qui forment partie des séries canadiennes d'observations sur lesquelles sont basées les prédictions du temps, ont été régulièrement expédiées au bureau météorologique de Toronto à 8, 15 et 22 heures jusqu'au 1er juillet, et depuis cette date à 8, 15 et 20 heures. Ci-joint un résumé des observations météorologiques de l'année. Les résumés quotidiens, mensuels et annuels ont été publiés dans la *Gazette* de Montréal.

Service horaire.

On a déterminé les erreurs de l'horloge par l'observation du passage de 812 étoiles pendant 139 nuits et par le passage du soleil pendant 6 jours. La détermination des erreurs de l'horloge se fait de la manière suivante:—Une comparaison de l'horloge sidérale et de l'horloge de temps moyen est obtenue sur le chronographe. Le passage de six étoiles (une étoile polaire et deux étoiles équatoriales dans chacune des positions contraires de l'instrument) est alors observé et enregistré sur le chronographe. L'inclinaison de l'axe est mesurée avant et après l'observation des étoiles dans chaque position. Les observations terminées, les horloges sont comparées de nouveau. La feuille du chronographe est relevée et les observations sont enregistrées, les erreurs de l'instrument déduites, et finalement on obtient les erreurs de l'horloge. On laisse l'erreur de l'horloge sidérale s'accumuler, et on fait correspondre l'heure de l'horloge de temps moyen avec celle du 75^e méridien—ou heure conventionnelle. Tous les signaux envoyés de notre observatoire correspondent avec l'indication de cette horloge.

Pendant la saison de la navigation, la boule horaire a été abaissée à midi, tous les jours de la semaine, excepté trois fois où elle a manqué. Des signaux spéciaux ont été transmis tous les jours au bureau du service des incendies pour le coup de midi sur les cloches d'alarme.

Au moyen du système automatique de signaux horaires que nous avons pratiqué depuis plusieurs années, on a fait connaître au loin l'heure conventionnelle.

Les municipalités et institutions dont suivent les noms reçoivent ces signaux:—La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui les transmet sur toute sa ligne jusqu'à la côte du Pacifique.

La Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, par la Compagnie de télégraphe du Grand Nord-Ouest, pour toutes ses lignes à l'est de Kingston.

La Compagnie de télégraphe du Grand Nord-Ouest qui les transmet tous les jours à toutes les stations télégraphiques d'Ontario-est et de la province de Québec.

Le gouvernement du Canada, à Ottawa, par la Compagnie du télégraphe du Grand Nord-Ouest, pour le canon de midi et pour régler l'horloge publique.

Les commissaires du port de Montréal.

Le bureau de la poste de Montréal.

Nombre de bijoutiers et de manufactures qui ont besoin de l'heure exacte reçoivent aussi ces signaux, pour lesquels ils paient annuellement une faible somme à peu près suffisante pour payer les frais de télégraphie.

On a échangé l'heure avec l'observatoire de Toronto pendant 18 nuits. Après correction des erreurs constatées et après équation personnelle, la moyenne des différences entre les horloges de temps moyen des deux observatoires a été de 0 s:9, et la plus grande différence en une nuit de 0 s:72. Le résultat des comparaisons de l'année font voir que l'erreur probable de l'heure telle qu'elle est donnée par un des deux observatoires en quelque temps que ce soit, comparée avec celle donnée par l'autre, est de 0 s:12. Dans sept nuits on a trouvé les échanges favorables pour le calcul du temps de la transmission, et ils ont donné un résultat moyen de $0\text{ s}027 \times 0\text{ s}002$ pour environ 335 milles de fil de fer n° 10 dans les conditions d'une ligne télégraphique ordinaire.

Taches sur le soleil.

Les changements opérés au photohéliographe pour lui faire produire des photographies de 4 pouces—ainsi que je l'expliquais dans mon rapport de l'année dernière—ont été terminés au mois d'août; mais on n'a encore fait que peu de chose avec l'instrument, attendu que la période actuelle est celle des plus petites taches. Toutes les taches visibles sur le soleil pendant l'année ont été observées par projection sur un écran attaché au télescope Blackman. On a employé pour cela les disques de Thomson, et la latitude et la longitude de chaque tache ont été relevées avec une exactitude approximative. Ci-joint un résumé des résultats de ces observations.

Température du sol.

L'appareil affecté à l'observation de la température du sol à différentes profondeurs est en usage depuis le mois d'octobre. Voici une courte description de cette méthode :—

Des plaques de cuivre et de fer sont placées dans la terre aux profondeurs que l'on veut. Un fil ou conducteur métallique passe de chaque plaque à une baguette dans la chambre des observations, et il y a un fil de retour commun à toutes les plaques qui, dans la chambre, passe par un galvanomètre délicat et une plaque semblable à celles qui se trouvent dans la terre pour aller se raccorder avec les autres fils métalliques à la baguette. Le galvanomètre doit indiquer zéro sur le cercle lorsque le circuit est ouvert. Si le circuit est fermé l'aiguille dévie, mais on la ramène en mettant la plaque de l'intérieur à la même température que celles qui sont dans le sol. Pour cela on la plonge dans l'eau, ou, en hiver, dans un mélange de neige et d'eau. Quand la balance est établie, la température de l'eau est la même que celle de la terre à la profondeur de la plaque extérieure. Ces observations sont faites en collaboration avec le professeur Penhallow, représentant la Société d'histoire naturelle de Montréal, et ont une grande importance pour l'agriculture en Canada. Les résultats seront consignés au journal de la société.

Aide.

J'aurais grandement besoin d'aide. Une partie considérable de mon temps et de celui de mon adjoint est absorbée par les réponses aux demandes de renseignements que le public nous adresse. Comme ces demandes ne peuvent qu'augmenter dans une ville aussi importante que Montréal, il me faudrait un personnel plus nombreux.

Longitude.

L'automne dernier j'ai mis l'observatoire à la disposition du capitaine E. Deville pour déterminer la longitude de quelques points de l'ouest, afin de clore la série de longitudes qui se fait actuellement à travers le continent en rapport avec l'arpentage des terres fédérales. La longitude de cette station ayant été déterminée avec beaucoup d'exactitude par un raccordement direct avec Cambridge, le point initial pour la longitude en Amérique, elle est bien située pour devenir la base des longitudes canadiennes.

Respectueusement soumis,

C. H. McLEOD,

Surintendant.

TACHES sur le soleil observées durant l'année 1888 par projection sur les disques de Thomson.

Date du commencement de chaque rotation du soleil.	Nombre de jours où des observations ont été faites.	Nombre total de taches observées.	Nombre de groupes.	Distance moyenne de l'équateur.	Nombre moyen de taches par jour.	Taches au nord de l'équateur.		Taches au sud de l'équateur.	
						Nombre.	Latitude héliographique moyenne.	Nombre.	Latitude héliographique moyenne.
				0			0		0
1er janv. au 22 ^e jan.	10	5	4	5.3	1.9	0	5	5.0
22 ^e janv.	13	11	5	4.7	1.0	0	11	4.7
18 ^e février	9	20	7	3.4	5.9	5	3.6	15	4.0
17 ^e 3 mars	9	7	4	5.0	1.3	5	4.2	2	6.6
13 ^e 6 avril	12	9	6	7.7	1.4	1	0.6	8	8.7
10 ^e 8 mai	11	15	7	4.5	2.7	1	3.2	14	4.6
7 ^e 0 juin	12	22	5	6.0	3.5	14	7.6	8	3.7
4 ^e 2 juillet	17	20	8	8.8	1.5	1	6.2	19	9.0
0 ^e 4 août	13	11	6	8.4	0.8	6	8.6	5	8.1
27 ^e 7 août	11	16	11	3.9	4.6	3	3.4	13	4.0
23 ^e 9 septembre	9	4	3	5.8	0.5	1	12.4	3	3.6
21 ^e 2. octobre	10	20	14	4.0	2.1	4	5.4	16	3.6
17 ^e 5 novembre	8	4	3	8.0	0.5	0	4	8.0
14 ^e 8 déc. au 31 déc.	5	5	3	5.0	1.6	0	5	5.0
Année 1888.....	149	157	79	5.9	2.1	37	6.7	120	5.5

Les dates portées à la première colonne, sauf le 1er janvier et le 1er décembre, correspondent avec la coïncidence du premier méridien supposé du soleil avec le méridien central tel que défini dans les éphémérides de l'observatoire. Les nombres portés à la troisième colonne représentent les taches "nouvelles" pour chaque rotation et pour l'année. Les nombres inscrits dans la troisième colonne sont obtenus en divisant le nombre total des observations d'une seule tache dans une rotation par le nombre de jours où des observations ont été faites durant la rotation.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS

OBSERVATOIRE DU COLLÈGE

Hauteur au-dessus de la mer, 187 pieds. Latitude N.

Mois.	Thermomètre.				* Baromètre.				† Moyenne de pression de vapeur.	‡ Moyenne relative d'humidité.	
	Moyenne.	π Déviation des moyennes pour l'année.	Maximum.	Minimum.	Variation.	Moyenne.	Maximum.	Minimum.			Variation.
Janvier.....	3·66	— 7·24	40·0	—20·5	15·09	30·1413	30·865	29·538	·333	·0446	78·8
Février.....	12·42	— 3·15	38·6	—24·4	20·28	30·0971	30·617	29·514	·314	·0737	79·6
Mars.....	23·22	— 0·11	44·2	— 2·9	13·21	29·9866	30·563	29·173	·250	·1077	76·8
Avril.....	36·85	— 2·46	76·0	11·4	13·66	30·0719	30·507	29·544	·217	·1493	87·0
Mai.....	53·55	— 1·07	79·8	31·1	16·65	29·9576	30·306	29·555	·145	·2631	63·4
Juin.....	65·81	+ 1·24	88·1	46·5	18·16	29·8603	30·238	29·479	·161	·4319	67·0
Juillet.....	67·93	— 1·17	87·1	47·4	20·04	29·9051	30·252	29·186	·161	·4190	62·2
Août.....	64·18	— 3·07	85·8	47·6	14·28	29·8849	30·285	29·624	·138	·4562	75·5
Septembre.....	55·43	— 3·03	74·0	33·2	13·56	30·0342	30·621	29·485	·187	·3556	78·9
Octobre.....	39·51	— 5·84	58·0	28·5	11·31	29·9184	30·478	29·356	·215	·1913	77·9
Novembre.....	33·25	+ 1·33	68·0	1·0	12·09	30·0876	30·804	29·354	·291	·1761	80·5
Décembre.....	22·39	+ 3·70	45·8	—10·5	13·18	29·9220	30·558	29·283	·266	·1128	80·8
Totaux pour 1888.....											
Moyennes pour 1888.....	39·83	— 1·74			15·12	29·9889			·223	·2318	74·9
Moyennes pour 14 années expirées le 31 déc. 1888.....	41·58					29·9760				·2489	74·3

* Relevés du baromètre réduits à 32° Fahr., et au niveau de la mer. † Ponces de mercure. "—" plus basse que la moyenne depuis 14 ans, y compris 1888. Les moyennes mensuelles sont déduites L'anémomètre et la girouette sont sur le sommet du mont Royal, à 57 pieds au-dessus du sol et à 810 La plus grande chaleur a été de 88·1 le 21 juin, le plus grand froid de 24·4 au-dessous de zéro, le en un jour a été de 50·1, le 13 janvier; la moindre a été de 2·3 le 28 novembre. La journée la plus été celle du 10 février, où la température moyenne a été de 15·90 au-dessous de zéro. La plus grande pour l'année une variation de 1·692. La plus basse humidité relative a été de 23 le 26 mai. La plus rafales dans la proportion de 90 milles par heure pour 3 milles, et 110 milles par heure pour 1 mille le dant l'année est S. 74° O., et la résultante du nombre de milles, 60,750. Des aurores boréales furent d'éclairs sans tonnerre. 9 nuits de halos lunaires. 7 nuits de couronnes lunaires. Les voitures octobre. Les premières voitures d'hiver ont commencé à circuler le 18 décembre. Les températures moyennes de janvier et décembre sont les plus basses que l'on ait enregistrées est la plus considérable que l'on ait enregistrée en 14 ans. Il y a eu un sourd bruit de tremblement de

MÉTÉOROLOGIQUES POUR L'ANNÉE 1888.

McGILL, MONTRÉAL, CANADA.

45° 30' 17". Longitude 4h. 54m. 18-55s. O.

Moyenne de la rose.	Vent.		Proportion de nuage.	Proportion possible de soleil.	Ponces de pluie.	Nombre de jours où la pluie est tombée.	Ponces de neige.	Nombre de jours où la neige est tombée.	Ponces de pluie et de neige fondue.	Nombre de jours où la pluie et la neige sont tombées.	Nombre de jours où la pluie ou la neige est tombée.	Mois.		
	Direction résultante	Moyenne de la vitesse en milles par heure.												
—1·8	S. 77° O.	18·68	50·4	41·2	0·08	2	33·6	17	2·81	2	17 Janvier.		
7·1	S. 44° O.	17·19	54·2	45·3	0·55	2	30·0	16	2·71	2	16 Février.		
16·8	S. 64° O.	22·26	79·6	31·4	1·17	6	25·2	14	3·45	3	17 Mars.		
26·1	S. 81° O.	16·28	60·6	54·1	0·80	11	7·1	12	1·54	6	17 Avril.		
40·1	S. 46° O.	13·24	67·8	45·0	1·97	16	Inapp	1	1·97	1	15 Mai.		
53·7	S. 59° O.	13·47	59·6	58·9	3·12	19			3·12		19 Juin.		
53·7	S. 73° O.	13·31	52·1	69·2	1·32	13			1·32		13 Juillet.		
55·5	S. 70° O.	12·54	65·4	43·4	7·89	19			7·89		19 Août.		
48·5	S. 66° O.	11·46	60·8	48·2	3·69	16			3·69		16 Septembre.		
32·8	O.	15·85	69·8	36·3	3·82	22	7·8	5	4·55	2	25 Octobre.		
27·7	N. 66° O.	17·65	74·0	33·2	5·10	16	11·0	10	6·40	4	22 Novembre.		
17·2	N. 81° O	18·33	74·4	25·1	1·57	8	17·6	17	3·12	2	23 Décembre.		
					31·08	150	132·3	92	42·57	22	220	Totaux pour 1888.		
31·4	S. 74° O.	15·85	64·1	44·3					3·55		18·3	Moyennes pour 1888.		
					61·2	§ 46·4	27·20	132	125·8	85	39·66	15	202	{ Moyennes pour 14 années expirées le 31 déc. 1888.

‡ Saturation, 100. § Pour 7 ans seulement. π "+" indique que la température a été plus élevée; des relevés pris toutes les 4 heures, en commençant à 3h. 0m, heure conventionnelle de l'Est. 10 février, ce qui donne une variation extrême de 112·5. La plus grande variation du thermomètre chaude a été celle du 22 juin, où la température moyenne a été de 77·52. La journée la plus froide a hauteur du baromètre a été de 30·865 le 16 janvier; la plus faible a été de 29·173 le 21 mars, soit grande vitesse du vent en une heure a été de 62 milles, le 26 novembre, et la plus grande vitesse en 13 mars. La quantité totale de milles de vent a été de 139,303. La direction résultante du vent observées en 21 nuits. 31 jours de brouillard, 15 jours de gelée blanche. 20 jours de tonnerre et 8 jours d'hiver ont cessé de circuler dans la ville le 7 avril. La première neige d'automne est tombée le 3 depuis 14 ans que comprend la présente série d'observations. La pluie tombée pendant le mois d'août terre le 1er juillet.

ANNEXE "I."

HISTOIRE ABRÉGÉE DU SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Au cours du mois d'octobre 1870, feu le professeur G. T. Kingston soumit à l'honorable P. Mitchell, alors ministre de la marine et des pêcheries, le projet d'établissement d'un service météorologique en Canada. Il proposait que l'organisation comprît.—

I. Un bureau météorologique devant contrôler les stations d'observations en ce qui concernerait les appareils, les modes d'enregistrement, etc., etc., et recevoir des rapports de ces stations pour réduction et compilation.

II. a. Quelques stations bien équipées où des observations pourraient être prises, le jour et la nuit, à des intervalles égaux ne dépassant pas trois heures, pour déterminer certaines constantes nécessaires pour réduire les observations transmises par des stations inférieures.

b. Quelques stations pareillement équipées, en communication télégraphique avec le bureau central, devant fournir des données pour les avis de tempête, a et b devant être souvent, quoique pas toujours, identiques.

III. De nombreuses stations plus ou moins équipées selon la nature de l'ouvrage qu'elles auraient à faire.

A l'époque où il soumettait son projet, M. Kingston avait (y compris dix écoles de grammaire d'Ontario, dont les relevés avaient été mis à sa disposition par le Rév. Dr Ryerson) entamé correspondance avec—

29 stations dans Ontario.

6 " Québec.

9 " la Nouvelle-Ecosse.

2 " le Nouveau-Brunswick, soit, en tout, 46 stations.

Le projet reçut l'approbation du ministre de la marine, et la somme de \$5,000 fut portée au budget de 1871-72, pour l'achat des instruments, etc., nécessaires, dans le but d'établir finalement des signaux de tempêtes.

Le professeur se mit alors en communication avec le principal officier des signaux à Washington, D.C., et s'entendit avec lui sur les conditions auxquelles ce monsieur fournirait des avis quand des tempêtes menaceraient les ports canadiens; car avec le petit nombre de stations et les crédits insuffisants qu'il avait à sa disposition, M. Kingston se trouvait dans l'impossibilité d'entreprendre des travaux de cette nature au bureau principal à Kingston. A la même époque il se mit en correspondance avec de nouvelles stations au Canada et à Terre-Neuve, et à la fin de la même année il avait mis vingt-trois stations du Canada et deux de Terre-Neuve en communication avec le bureau central.

En 1872, des rapports furent reçus de 115 stations, dont 74 concernaient seulement la pluie et la température générale, et des rapports concernant la pluie 19 étaient incomplets.

Durant l'exercice 1872-73 il a été dépensé \$10,000 pour le service. En 1873 des rapports furent reçus de 93 stations, et à la fin de l'année 33 stations étaient équipées pour le déploiement de signaux de tempêtes. La dépense des trois exercices subséquents s'est chiffrée comme suit :—

1873-74..... \$33,491 03

1874-75..... 35,079 76

1875-76..... 37,000 00

L'année 1876 marque une ère nouvelle dans l'histoire du service météorologique. Jusque-là les prévisions quotidiennes communément désignées sous le nom de "probabilités" n'avaient pas été publiées, et pour tous les avis de tempêtes le service avait eu à compter sur le bureau des signaux de Washington.

Mais de bonne heure cette année-là il fut pris, avec le principal officier chargé des signaux, des arrangements grâce auxquels un nombre considérable de rapports télégraphiques furent remis, trois fois par jour, à un agent du bureau de Toronto à Buffalo, N.-Y., et télégraphiés à Toronto. Plus tard, la même année, après une entrevue avec le surintendant intérimaire du service canadien et le principal officier des signaux, il fut conclu que de nouveaux rapports des observations faites à des stations

des Etats-Unis seraient fournis tous les jours et expédiés directement de New-York. Des prédictions quotidiennes, basées sur ces rapports ainsi que sur les rapports reçus des stations canadiennes, furent distribuées par le bureau de Toronto, de même que des signaux de tempêtes quand la chose était jugée nécessaire. Les prédictions furent envoyées à 10 a.m. chaque jour de la semaine à partir du commencement d'octobre, et furent publiés dans les journaux de l'après-midi.

A la fin de 1876 le bureau central recevait des rapports de 101 stations du Canada et de 6 de Terre-neuve; 14 de ces stations envoyaient des rapports trois fois par jour par le télégraphe.

A partir du 1er octobre, l'année suivante, les prédictions quotidiennes furent transmises par le télégraphe à 75 des principales localités du Canada, à l'ouest de Québec, et affichées dans les bureaux de télégraphe et de la poste. Le 3 décembre ce service fut étendu à 20 localités des provinces maritimes.

En 1879 le nombre des localités recevant les "probabilités" fut augmenté à 125, y compris 5 stations de l'Île du Prince-Edouard. Dans le cours de la même année cinq nouvelles stations télégraphiques furent ajoutées à la liste de celles qui transmettaient des rapports au bureau central: Yarmouth, N.-E., Humboldt, Battleford, Edmonton, T. N.-O., et Prince-Arthur-Landing, sur le lac Supérieur. A la fin de cette même année les stations qui envoyaient par la poste des rapports au bureau central étaient au nombre de 146.

Au commencement de l'année 1880, le professeur G. T. Kingston, qui avait été surintendant du service météorologique depuis son établissement, fut obligé de se démettre pour cause de mauvaise santé. Il fut remplacé par Charles Carpmael, M.A., F.R.A.S. Au cours de cette année-là cinq nouvelles stations à signaux de tempêtes furent établies, et des arrangements furent pris avec les compagnies de chemins de fer pour l'affichage des probabilités quotidiennes dans leurs gares, ainsi qu'avec les compagnies de télégraphe pour l'affichage dans 300 localités distribuées dans différentes parties du Canada où elles avaient accès. L'année suivante, les probabilités furent distribuées à un beaucoup plus grand nombre de stations, et elles devinrent beaucoup plus utiles en étant distribuées à 1 a.m., de manière à être affichées aussitôt après l'ouverture des bureaux de télégraphe, au lieu de l'être à 10 a.m., comme elles l'avaient été jusque-là. En 1882 la publication des probabilités fut étendue à tous les bureaux qui se trouvent sur les lignes de la Compagnie de télégraphe Grand Nord-Ouest, lesquelles embrassent de fait tout Ontario et Québec, et à des ports du Nouveau-Brunswick. Dans les autres parties du Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse, elles continuèrent à être affichées comme auparavant. La même année il fut pris, avec les gouvernements d'Ontario et du Manitoba, des arrangements en vertu desquels des observations de la pluie furent faites dans un grand nombre de stations de ces provinces et envoyées au bureau météorologique de Toronto.

Les observatoires de Québec et de Saint-Jean, N.-B., furent placés sous le contrôle du service météorologique en 1883. En 1884 fut inauguré un mode de "signaux de température sur les convois" par lequel des prévisions de la température générale furent disséminées parmi les cultivateurs demeurant sur la ligne des chemins de fer, au moyen de disques établis sur les trains du matin et indiquant, selon le cas, "beau temps", "averses" ou "pluie." A la fin de la même année, 267 stations transmettaient des rapports au bureau central, dont 24 trois fois par jour par voie télégraphique.

Nonobstant l'immense développement pris par le service depuis 1879, il a occasionné une augmentation de moins de \$10,000 de dépenses. En effet, les frais du service, y compris les observatoires de Québec et de Saint-Jean—qui étaient de \$40,000 en 1878-79, ne se sont élevés qu'à \$50,160 en 1883-84.

Depuis 1884 le service a continué de se développer, si bien que, à l'heure qu'il est, décembre 1888, nous avons 354 stations qui envoient des rapports au bureau central, dont 27 par voie télégraphique. Des appareils ont été fournis à un certain nombre de comptoirs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et bientôt il sera pris des observations qui ajouteront considérablement aux données statistiques que nous recevons déjà. Le crédit voté pour l'exercice courant est de \$55,000.

CHARLES CARPMAEL,

Directeur.

ANNEXE No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DU SERVICE DES SIGNAUX SE
RATTACHANT AUX MOUVEMENTS DE LA GLACE, ETC., SAISON
DE 1888.

QUÉBEC, décembre 1888.

A l'honorable

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

Le service fut commencé le 1er mars avec des rapports envoyés des stations du Golfe: Gaspé, côte du Golfe, Ile d'Anticosti, Rochers-aux-Oiseaux et Iles de la Madeleine, Meat-Cove, Cap-Breton, et Cap-Race, Terre-neuve. Des rapports ont été transmis aux bureaux de commerce de Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Québec, à la Chambre de Commerce d'Halifax, N.-E., à la presse de Montréal et Québec, aux agents des lignes de steamers, aux pilotes du Saint-Laurent, à l'agent d'immigration et à la douane de Québec, et à MM. H. Fry et Cie., agents des Lloyds.

A partir du 27 avril deux rapports par jour furent reçus et expédiés.

Comme les années précédentes, des rapports furent reçus de Saint-Pierre-Miquelon, et en retour des renseignements complets sur le vent, la température, la condition et la situation de la glace furent fournis à l'agent de cette station, pour l'information des navires qui y touchent. Par suite des vents d'ouest et de nord-ouest, on n'y a pas vu de glace.

Des renseignements semblables furent fournis aux agents des signaux à Anticosti, Meat-Cove, Rochers-aux-Oiseaux et Iles de la Madeleine, ainsi qu'à l'agent du Cap-Race, Terre-neuve. Le câble qui unit la Grosse-Ile aux Rochers aux Oiseaux s'étant brisé le 27 avril, cette importante station s'est trouvée privée de renseignements, et plusieurs navires qui s'y étaient arrêtés ont dû continuer leur route sans avis. Le câble fut réparé par M. D. H. Keeley, sous-surintendant du service des télégraphes de l'Etat, à bord du *Druid*, le 13 août.

Le détroit de Canso, tout à fait débarrassé de glace, fut ouvert à la navigation le 26 avril.

Le détroit de Northumberland, depuis la côte occidentale du Cap-Breton, et aussi loin que l'œil pouvait apercevoir des Rochers-aux-Oiseaux et des Iles de la Madeleine était couvert de glaces impénétrables et pénétrables, la plupart du temps stationnaires.

Le havre de la baie Plaisante, Iles de la Madeleine, a été complètement fermé par la glace jusqu'au 30 avril, jour où six goélettes de pêche aux phoques sont parvenues à sortir.

La côte orientale du Cap-Breton était recouverte d'une immense quantité de glace, qui fermait tous les havres; le port de Sydney n'a été accessible que le 14 mai.

Depuis le commencement de mars jusqu'au 15 avril, des vents d'est et de sud-est ont constamment retenu la glace dans le golfe et dans le chenal nord d'Anticosti; presque tous les jours les stations de l'île signalaient la glace en vue, tandis que celle de Cap-Ray annonçait "pas de glace."

Dans cet intervalle le temps fut en général nuageux, avec pluie et brouillard ou neige; mais après cela, depuis le 15 avril jusqu'au 1er mai, temps clair avec vent de nord à nord-ouest et sud-ouest. La glace descendit le golfe, la plus grande partie gagnant la mer; mais une bonne partie est restée entre les îles de la Madeleine et la côte occidentale du Cap-Breton.

A une ou deux exceptions près, les steamers et voiliers qui arrivaient ont rencontré très peu de glace dans le golfe, après avoir passé le détroit de Cabot.

Jusqu'au 7 juin, on rencontra de la glace au large. Le navire à vapeur *Barcelona* fit rapport qu'en venant de Shields, le 24 mai, il rencontra de grandes quantités de glace à la hauteur du Cap Race, et ne s'en dégagaa que quand il fut rendu vis-à-vis le cap Sainte-Marie, à trente milles.

Le navire à vapeur *Circe*, capitaine A. T. Creighton, fait rapport qu'en venant de Glasgow à Québec il rencontra, le 3 juillet, des banquises et d'épais brouillards dans le détroit de Belle-Ile, 15 milles à l'est de la pointe Armour, et qu'il ne s'en dégagaa qu'à 15 milles ouest de Greenly.

La glace des lacs a été très lente à descendre; elle n'est arrivée à Québec que le 1er mai, alors qu'elle a complètement fermé le fleuve et arrêté la navigation.

PREMIER ARRIVAGE DE LA MER.

Le paquebot-poste *Vancouver*, de la ligne Dominion, arriva à l'Anse du Sauvage le 29 avril, après avoir été signalé au cap Ray le 27 à midi. Il dut rester à l'Anse jusqu'à ce que la glace des lacs fut descendue.

Le *Nestorian*, qui était parti de Glasgow le 19 avril, le même jour que le *Vancouver* avait quitté Liverpool, fut le premier à entrer dans le golfe le 27, à 8 a.m., mais il fut pris dans des bancs de glace au nord-ouest des Rochers-aux-Oiseaux. Ces bancs de glace s'étendaient à plus de 50 milles depuis les Rochers-aux-Oiseaux vers l'ouest. Le *Nestorian* arriva un peu après le *Vancouver*.

Le *Vancouver*, le *Nestorian* et le *Lake Huron* furent tous trois retenus par la glace à l'Anse du Sauvage, près le bassin de radoub, le port étant impraticable.

PREMIER VOILIER DE LA SAISON.

La barque norvégienne *Helga*, capitaine Schulstok, de Lonsberg, 19 avril, est arrivé, à Québec le 8 mai, remorquée par le *Florence*; elle avait eu du beau temps jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à la hauteur du cap Ray, où elle essuya une tempête de neige. N'a pas vu de glace.

DERNIER ARRIVAGE.

Le navire à vapeur *Polino*, capitaine Lachance, de Saint-Jean, Terre-neuve, en destination de Montréal, est arrivé à Québec le 24 novembre, à la remorque du *Napoléon*; mais n'a pu se rendre à Montréal, à cause de la glace. A débarqué son chargement.

**STATIONS DE TÉLÉGRAPHE, DE SÉMAPHORE ET DE
RIVE SUD DU**

Stations de signaux.	Bureau de télégraphe	Phare.	Pavillons.	Sémaphore.	Milles marins de Québec.	Compagnie de télégraphe.
1 L'Islet	B. de télégr	Phare	Pavil.	Sémaphore ..	43	Cie Grand Nord-Ouest.....
2 Pots à l'Eau-de-V.	do	do	do	Sémaphore ..	82	do
3 Rivière du Loup.....	B. de télégr ..	do	do	Sémaphore ..	85	Cie Grand Nord-Ouest.....
4 Pointe au Père.....	do	do	do	155	do
5 Petit Métis.....	do	do	do	175	do
6 Matane.....	do	do	do	196	do
7 Cap Chatte.....	do	do	do	230	do
8 Rivière Martin.....	do	do	do	255	do
9 Cap de la Madeleine	do	do	do	290	do
10 P. de la Renommée ..	do	do	do	320	do
11 Cap Rosier.....	do	do	do	354	do

RIVE NORD DU

12 Portneuf.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	150	Gouv. fédéral et Cie G. N.-O.
13 Manicouagan.....	do	Bat.-phare, 4 m	do	180	do
14 Pointe des Monts.....	do	Phare	do	220	do
15 Ile aux Œufs.....	do	do	do	241	do

CÔTE DE GASPÉ

16 Cap D'Espoir.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	384	Cie Grand Nord-Ouest.....
17 Pte au Maquereau.....	do	do	do	408	do

COTE DU NOUVEAU-

18 Pointe Escuminac	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	469	Gouv. fédéral et Cie G. N.-O.
---------------------	-----------------	-------------	-------------	-------	-----	-------------------------------

ILE

19 Pointe Ouest.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	328	Gouv. fédéral et Cie G. N.-O.
20 Pointe Sud-Ouest.....	do	do	do	356	do
21 Pointe Sud.....	do	do	do	413	do
22 Heath-Point.....	do	do	do	450	do

ILES DE LA

23 Grosse Isle.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	475	G. F. et Cies W.U. et G.N.-O.
24 Etang du Nord.....	do	do	do	475	do
25 Ile Amherst.....	do	do	do	475	do

ROCHERS AUX

26 Roch. aux Oiseaux	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	480	G. F. et Cies W.U. et G.N.-O.
----------------------	-----------------	-------------	-------------	-------	-----	-------------------------------

CAP-BRETON,

27 Meat-Cove.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	530	G. F. et Cies W.U. et G.N.-O.
28 Low-Point.....	do	do	do	Sémaphore ..	576	do

TERRE-

29 Cap Ray.....	B. de télégr ..	Phare	Pavil.	555	G. féd. et Cies Câble Anglo-Améric., W.U. et G. N.-O.
-----------------	-----------------	-------------	-------------	-------	-----	---

**SIGNAUX, MINISTÈRE DE LA MARINE, CANADA.
FLEUVE SAINT-LAURENT.**

Prix pour dix mots et pour mots additionnels.	Date de l'établissement.	Nom de l'agent.	Bureau de poste.	Comté.	Province.	Appointements, par année, du ministère de la marine.
25c. et 1c.	28 oct. '79	Mme J. B. E. Fortin.....	L'Islet	L'Islet.....	Qué.	\$50
25c. et 1c.	26 nov. '81	M. A. Richard.....	Rivière du Loup	Pémiscouata ..	do ..	50
do	16 nov. '81	L. T. Puize.....	do	do	do ..	50
do	22 nov. '79	John McWilliams.....	Pointe au Père	do	do ..	50
do	17 nov. '79	Jules Martin.....	Petit Métis	Rimouski.....	do ..	50
do	5 nov. '79	P. Desjardins.....	Matane	do	do ..	50
do	19 sept. '79	Treffé Coté.....	Cap Chatte	Gaspé.....	do ..	50
do	23 sept. '79	Jean Gauthier.....	Rivière Martin.....	do	do ..	50
do	9 oct. '78	J. F. Sasseville.....	Cap de la Madeleine	do	do ..	50
do	14 oct. '80	James Asch.....	Rivière au Renard	do	do ..	50
do	20 oct. '79	J. B. Vien.....	Cap Rosier.....	do	do ..	50

FLEUVE SAINT-LAURENT

40c. et 2c.	1er juin '83	M. Dorélas Tremblay...	Portneuf (en bas).....	Saguenay	Qué.	\$50
do	15 août '83	P. O. Bonenfant.....	Manicouagan	Rive Nord.....	do ..	50
do	19 oct. '82	L. F. Faffard.....	Pointe des Monts.....	do	do ..	50
do	12 oct. '85	Paul Coté.....	Ile aux Œufs.....	do	do ..	50

SUR LE GOLFE.

25c. et 1c.	17 juin '80	M. James Beck.....	Cap D'Espoir.....	Gaspé.....	Qué.	\$50
do	22 mai '80	Auguste Bertrand...	Port Daniel.....	do	do ..	50

BRUNSWICK.

25c. et 1c.	2 juillet '85	M. Henry Phillipps.....	Pointe Escuminac.....	Northumberland	N.-B.	\$50
-------------	---------------	-------------------------	-----------------------	----------------	-------	------

D'ANTICOSTI.

\$1.05 et 6c.	1er oct. '81	M. Auguste Malouin....	Ile Anticosti via Gaspé	Gaspé	Qué.	
do	18 oct. '80	E. Pope.....	do	do	do ..	
do	27 juillet '81	Jean Nadeau.....	do	do	do ..	
do	20 juillet '81	Thomas Gagné.....	do	do	do ..	

MADELEINE.

\$1.05 et 8c.	17 août '80	M. A. Le Bourdais.....	Iles Madeleine via Pictou	Gaspé.....	Qué.	
do	1er déc. '81	Timothy O'Brien....	do	do	do ..	
do	11 juin '81	William Cormier.....	do	do	do ..	

OISEAUX.

\$1.05 et 8c.	20 août '81	M. Telesphore Turbide.	House-Harbor, Iles de la Madeleine via Pictou, NE	Gaspé.....	Qué.	
---------------	-------------	------------------------	---	------------	------	--

NOUVELLE-ÉCOSSE.

30c. et 2c.	7 nov. '81	M. A. R. MacDonald...	Meat-Cove, C.-B.....	Cap-Breton.....	N.-E.	\$50
do	1er août '81	J. G. Peters.....	Low-Point, C.-B.....	do	do ..	

NEUVE.

\$1.30 et 13c.	3 nov. '82	M. Robert Rennie.....	Cap Ray.....	Terre-neuve		\$50
----------------	------------	-----------------------	--------------	-------------	--	------

ANNEXE No 5.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'INSPECTION DES BATEAUX
A VAPEUX, ANNÉE 1888.

BUREAU DE L'INSPECTEUR CONTRÔLEUR,

TORONTO, 31 décembre 1888.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel couvrant l'année terminée aujourd'hui.

C'est pour moi un sujet de satisfaction de constater qu'il n'est arrivé cette année aucun accident, accompagné de pertes de vie, dont la cause puisse être attribuée au fait que les coques des bateaux à vapeur étaient peu sûres à la mer ou leurs machines avariées.

Plusieurs steamers construits dans la Grande-Bretagne pour nos eaux de l'intérieur et pour notre cabotage ont été ajoutés à notre marine dans le cours de l'année; tous sont munis de machines à détente séparée et de chaudières à haute pression, ayant de 120 à 160 livres de pression effective au pouce carré. Notre acte d'inspection de 1882, quoique allant beaucoup plus loin à cette époque que les règlements du bureau de commerce impérial en ce qui concerne les chaudières à haute pression, n'est plus à la hauteur des besoins actuels, car le cuivre entre aujourd'hui pour une grande part dans ces chaudières, suivant certaines conditions de confection et d'épreuve. Pour faire disparaître cette différence, il conviendrait d'assimiler notre acte aux règlements du bureau de commerce, et à l'exemple de ce dernier, de les modifier de temps à autre selon les améliorations apportées à la fabrication des matériaux employés dans la construction des chaudières; dans ce but, j'ai recommandé que l'on fasse disparaître de notre acte la limite de pression fixée pour les chaudières et d'y substituer des règlements préparés par le bureau, sujet à l'approbation du conseil. Ce changement, s'il est approuvé, devra faire l'objet d'une loi.

Grâce au nouveau mode que l'on a adopté d'accorder aux mécaniciens un certificat pour la vie au lieu d'un brevet annuel, les inspecteurs de districts n'ont plus à faire d'examens dans les différentes sections de leurs divisions, et on ménage des dépenses que ces examens entraînaient.

Un quorum du bureau a tenu des séances à Saint-Jean, N.-B., Halifax, N.-E., Québec et Montréal, aux mois d'août et septembre derniers. Le bureau n'a été saisi ni de griefs ni de plaintes, et la loi paraît donner satisfaction.

ACCIDENTS.

Division d'Ontario-ouest.

Dans la division d'Ontario-Ouest la barge à vapeur *W. S. Ireland* a été abordée fortuitement par un navire inconnu sur la rivière Sainte-Clair, vers 3 a.m., le 4 octobre. On suppose que le mécanicien et madame Walker, femme du patron de la *W. S. Ireland*, en voulant, dans l'abordage, passer de la barque au steamer, sont tombés entre les deux vaisseaux et se sont noyés.

Le 9 mai la barge à vapeur *Georgian* a sombré après avoir frappé contre une glace épaisse entre les îles du Chrétien et Owen-Sound, dans la baie Georgienne.

Le 8 août la barge à vapeur *Belle Wilson* a sombré sur le lac Huron près l'île de la baie du Tonnerre; on suppose que ce naufrage a été causé par la tempête.

Le 7 septembre le navire à passagers *Baltic*, de la Compagnie de transport Great-Northern, s'est échoué sur l'île One-Tree, baie Georgienne, à environ 13 milles de Petit-Courant; le 21 il a été remis à flot, puis réparé, et le 18 octobre il reprenait son service.

La barge à vapeur *Kincardine* a coulé dans le havre de la Rivière-au-Français le 15 septembre; elle a été relevée et réparée.

Le 22 septembre la barge à vapeur *Lillie Smith* a été abordée vis-à-vis Windsor par le bateau-passeur du chemin de fer Michigan Central qui traversait la rivière Détroit. Avaries, \$600, qui ont été payées par la compagnie du chemin de fer.

Le steamer *E. M. Foster* s'est échoué près de Port-Hope, lac Huron; perte totale. On ne connaît pas les détails.

Le 2 octobre le steamer *Mattawan* a sombré près de Sand-Beach, lac Huron; perte totale. Nous n'avons pas reçu de détails.

Le steamer *City of Montreal* s'est échoué le 19 octobre sur l'île Michipicoten; perte totale. Pas de détails.

La barque à vapeur *A. H. Jennie* a coulé dans le havre de Port-Burwell, lac Érié. Pas de détails. Réparée depuis.

Le 27 novembre le remorqueur à vapeur *Admiral D. D. Porter* a été en partie consumé par le feu à Port-Huron, Michigan. On ne connaît pas l'origine de l'incendie.

Le steamer *United Empire*, de la ligne de Sarnia, a brisé le balancier de sa pompe à air en remontant le lac Supérieur, à 4 milles en amont du Sault. Il retourna au Sault pour être réparé, et reprit son voyage après un retard de 40 heures. L'accident paraît être arrivé vers la fin de novembre.

La barge à vapeur *Isaac May* a sombré à Tobermoray, baie Georgienne, le 2 octobre. Depuis elle a été remise à flot et réparée. On ne donne pas la cause de l'accident.

Division de Kingston.

On ne constate aucun accident dans cette division.

Division de Montréal.

Le 31 août le steamer *St. John* a brûlé et coulé bas sur le canal Rideau.

Division de Québec.

Pas d'accidents.

Provinces maritimes.

Le 16 juin le steamer *Alpha* s'est trouvé désarmé, son hélice s'étant détachée de l'arbre. Il fut remorqué à Yarmouth pour y être réparé.

Le 18 juillet le steamer *City of St. John*, en se rendant de Yarmouth à Halifax, N.-E., a brisé la traverse de son piston. Il fut remorqué à Lockeport, N.-E., pour y être réparé.

Le 11 octobre le steamer *Acadia*, de Saint-Jean, est allé se heurter contre le pont-levis de Frédéricton, avariant ses machines.

Le 13 juin le remorqueur à vapeur *Relief* a été totalement détruit par le feu au quai de Frédéricton.

Le steamer *Ada G.* a brisé son arbre de couche en naviguant sur la rivière Saint-Jean.

Colombie-Britannique:

Le 9 janvier le steamer *Maud* toucha une roche à l'entrée nord de la passe Active; il s'échoua, mais ne subit aucune avarie.

Le 24 janvier le *Skidigate* perdit une partie de son arbre d'hélice; fut remorqué à Moodyville et réparé.

Le 4 février le *K. de K.* coula dans le bassin à la suite de l'explosion d'un tuyau

Le même jour l'*Ella White* brisa son arbre de couche; on lui en posa un nouveau à Victoria, et sa machine fut transformée en machine à détente séparée.

Le 12 mars le *Woodside* fut surpris par un coup de vent à la hauteur de la côte sud-est de l'île Vancouver, et perdit son gouvernail; naufrage complet.

Le 19 mars le *Badger* chavira en faisant du charbon; cause, négligence d'arrimage.

Le 12 avril le *Cariboo Fly* perdit une de ses hélices à la hauteur de Fort-Simpson, C.-B.; cette hélice fut remplacée à Victoria.

Le 19 mai le *Muriel* échoua à Port-Augusta, île Vancouver, fut ensuite dirigé sur la côte, mais ne subit pas d'avaries.

Le 30 juin le *Lenora* prit feu par suite du mauvais arrimage de son combustible. Il a été réparé.

Le 26 juillet le *Beaver* s'est échoué sur les roches en quittant Burrard-Inlet, C.-B.; il est encore là.

Le 24 septembre le *Mamie* a donné sur un banc à la hauteur de la pointe nord-est de l'île Texada, par une brume; il fut déséchoué et mis en cale sèche pour être réparé.

Le 30 septembre le *Cariboo Fly* fit côte en descendant de la Skeena; il fut déséchoué et mis en cale sèche pour être réparé.

Le même accident est arrivé le 6 novembre au *Maude*, qui revenait de Nanaïmo; le navire a été pareillement réparé.

Le 18 novembre le *Gladys* a touché sur un tronc d'arbre fiché dans la rivière et qui a pratiqué un trou de 12 x 4 pieds dans sa carène; grâce à l'étalement de son fronteau le navire a pu se maintenir à flot; mis en cale sèche et réparé.

Le 22 novembre le *Richmond*, ayant un chargement de foin, a été complètement détruit par le feu à False-Creek, Burrard-Inlet.

ACCIDENTS À DES CHAUDIÈRES EN ACIER.

Il est arrivé deux fois que des plaques de chaudière, en acier Dalzell, se soient percées sans aucune cause apparente,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. RISLEY,

Président.

NOMBRE et tonnage brut de navires à vapeur, en Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Divisions.	Nombre de steamers.	Tonnage brut.
Ontario Ouest, Huron et Supérieur.....	323	58,808·40
Kingston.....	128	16,192·80
Montréal.....	139	19,506·00
Québec.....	126	39,472·00
Provinces Maritimes.....	168	24,588·63
Manitoba, Kéwatin et Territoire du Nord-Ouest.....	37	3,371·43
Colombie-Britannique.....	93	14,045·78
Total.....	1,014	175,985·04

Droits et honoraires perçus pour l'inspection des bateaux à vapeur pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Divisions.	Montant.		
	<table border="0"> <tr> <td align="right">\$</td> <td align="right">cts.</td> </tr> </table>	\$	cts.
\$	cts.		
Ontario Ouest, Huron et Supérieur.....	3,791 49		
Kingston.....	1,319 56		
Montréal.....	1,460 00		
Québec.....	2,186 97		
Provinces Maritimes.....	1,654 09		
Manitoba, Kéwatin et Territoire du Nord-Ouest.....	342 72		
Colombie-Britannique.....	1,113 76		
Total.....	11,868 59		

NAVIRES à vapeur ajoutés à la flotte du Canada pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Divisions.	Nombre de navires	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.
Ontario Ouest, Huron et Supérieur.....	30	3,365·65	2,002·91
Kingston.....	11	730·91	449·89
Montréal.....	7	676·00	485·00
Québec.....	2	356·00	204·00
Provinces Maritimes.....	16	3,504·94	2,059·04
Manitoba, Kéwatin et Territoire du Nord-Ouest.....
Colombie-Britannique.....	17	528·92	412·05
Total.....	83	9,162·42	5,612·89

ANNEXE No 6.

RAPPORT SUR L'HOPITAL DE LA MARINE ET DES IMMIGRANTS DE QUÉBEC POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1888.

HÔPITAL DE LA MARINE,
QUÉBEC, 11 septembre 1888.

A l'honorable
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Les syndics de l'hôpital de la marine et des émigrés, de Québec, ont l'honneur de soumettre leur rapport annuel suivant :—

Les dépenses encourues pour le maintien de l'hôpital, pendant l'année finissant le 30 juin 1888, se sont élevées à \$18,162.21. Sur cette somme \$16,108.29 ont été à la charge du gouvernement fédéral; la balance, savoir, \$2,053.92, a été soldée comme suit :—

Par octroi de la province de Québec.....	\$1,866 67
Per loyer de lots de grève nos 1 et 2.....	120 00
Par pension des malades, année finissant le 31 déc. 1886.	65 25
Par vente de cendre.....	2 00
	\$2,053 92

Le rapport du médecin interne sur les admissions, sorties et décès qui ont eu lieu à l'hôpital pendant l'année peut se résumer comme suit :—

Nombre de malades restant à l'hôpital le 30 juin 1887.....	34
Nombre d'admissions.....	631
	665
Nombre de sorties.....	594
Nombre de décès.....	25
Nombre de malades restant à l'hôpital le 30 juin 1888.....	46
	665
Durée collective de séjour.....	13,815
Durée moyenne.....	21
Mortalité par cent.....	4.0

Les syndics n'ont rien de particulier à signaler dans l'administration de cette année, mais il se plaisent à reconnaître qu'ils ont reçu du corps médical, ainsi que de la directrice, le concours le plus efficace et le plus éclairé.

Le tout humblement soumis.

P. WELLS, M.D.,
Secrétaire.

RELEVÉ DES MALADES SOIGNÉS DANS L'HÔPITAL DE LA MARINE ET DES IMMIGRANTS
DE QUÉBEC, PENDANT L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1888.

1. Restant à l'hôpital, 1er juillet 1888—

Matelots.....	20
Immigrants.....	1
Résidants.....	13

2. Admis depuis le 1er juillet 1887 jusqu'au 30 juin 1888—

Matelots.....	298
Immigrants.....	62
Résidants.....	271

3. Total sous traitement durant l'année—

Matelots.....	318
Immigrants.....	63
Résidants.....	284

4. Renvoyés—

Matelots.....	285
Immigrants.....	51
Résidants.....	158

5. Décédés—

Matelots.....	5
Immigrants.....	7
Résidants.....	13

6. Restant à l'hôpital, 30 juin 1888—

Matelots.....	28
Immigrants.....	5
Résidants.....	13

7. Nombre de jours dans l'hôpital—

Matelots.....	4,179
Immigrants.....	786
Résidants.....	<u>8,850</u>

L. CATELLIER, M.D.,
Médecin interne, hôpital de la M. et des I.

ANNEXE

Etat relatif aux stations de bateaux de sauvetage

Station.	Quand établie.	Patron.	Equipage.	Salaire du patron.	Rémunération de l'équipage.	Valeur du bateau.
						\$ cts
Cobourg, Ont.....	7 nov. 1882..	Daniel Rooney...	6	\$75 p. année et \$1.50 p. chaque exercice.	\$1.50 p. chaque exercice 2 fois par mois dur la saison de navigation...	575 00
Collingwood, Ont. Ile du Diable, N.-E.	21 sept. 1885.. 1885..	P. Doherty..... Gard. de phare...	6	do Non fixé.....	do Non fixés.....	575 00 575 00
Anse Duncan, N.-E. Goderich, Ont.....	1886.. 21 oct. 1885..	R. G. Monk..... Wm. Babb.....	6	do \$75 p. année et \$1.50 p. chaque exercice.	do \$1.50 p. chaque exercice 2 fois par mois dur la saison de navigation...	575 00 575 00
Pte. au Peuplier, O.	20 avril 1883...	Leroy Spafford..	6	do	do	550 00
Port-Stanley, Ont.	25 juin 1885...	Wm. Berry.....	6	do	do	575 00
Ile Pelée, Ont..... Ile de Sable, N.-E.	1887.. 1885..	S. Mahoney..... Surint. de l'établissement de sec.	Du personnel de l'établissement de secours;	do Payé comme surintendant et personnel de l'établissement de secours.	do do	575 00 575 00 each.
Scattario, N.-E.....	1885. Avant 1885 bateau de sauvetage ordinaire à cette station	Gard. de phare..	Pas d'équipage organisé.	do	do	575 00
Toronto	1er mars 1883..	Wm. Ward.....	6	\$75 p. année et \$1.50 p. chaque exercice.	\$1.50 p. chaque exercice 2 fois par mois dur la saison de navigation...	575 00
Wellington.	17 do 1883..	H. McCulloch....	6	do	do	1,400 00
Yarmouth, N.-E....	1886.	Gard. de phare au Cap Fourchu	Pas d'équipage organisé.	do	do	575 00

* Un de ces bateaux est à la station principale avec un bateau métallique et un bateau à rascac et l'extrémité est.

No 7.

entretenu par le gouvernement du Canada.

Description du bateau.	Equipement, et s'il y a un hangar à bateaux à la station.	Où construit.	Dépenses pendant l'exercice terminé le 30 juin 1888.	Services rendus durant la saison de 1887-88.
			\$ cts	
Qui se vide et se redresse automatiquement 25 pieds d'un bout à l'autre, 8 pds. de bau, mod. Dobbins	Equipement complet de rames, bouées de sauvetage, etc. Hangar à bateaux à cette station.	Goderich....	222 50	
do	do do	do ...	243 70	
do	do do	Dartmouth, N.-E.	
do	do do	do	
do	do do	Goderich....	264 89	Est allé au secours de goëlette <i>Glenora</i> le 2 nov. 1887, et a ramené le capitaine, à terre, au bureau du télégraphe.
Qui se vide et se redresse automatiquement, 25 pds de long, 6 pieds de bau, modèle Dobbins.	do do	Buffalo.....	334 22	La goëlette <i>C. Gearing</i> , de Picton, s'est échouée à la Pointe-du-Peuplier le 13 août 1888, et le capt. Spafford est allé à son secours et a sauvé l'équipage. Le lendemain il remit l'équipage à bord et aida à remettre la goëlette à flot.
Qui se vide et se redresse automatiquement, 25 pds d'un bout à l'autre, 7 pds de bau, mod. Dobbins.	do do	Goderich....	655 98	Sauvé 2 hommes d'un yacht à voile dématé, pour 1888, à environ un mille du havre de Port-Stanley.....
Deux bateaux, comme ci-dessus, modèle Dobbins.	do do	do ...	389 05	
do	do do	Dartmouth, N.-E.	
Semblable aux bateaux se redressant, etc., modèle Dobbins.	Equipement complet et hangar à bateaux.	Dartmouth, N.-E.	
do	do	Goderich....	1,283 40	Huit hommes furent sauvés de la mort le 10 juillet 1887.
do	Equipement complet de rames, bouées de sauv. gouvernail, cordes de sauvetage, etc.	Buffalo.....	680 84	
do	Equipement complet et hangar à bateaux en voie de construction.	Dartmouth, N.-E.	

des fusées; l'autre, avec un bateau de sauvetage ordinaire, complètement équipé, est à la station de

État relatif aux stations de bateaux de sauvetage

En sus des dits bateaux qui se vident et se redressent automatiquement, des

Station.	Quand établie.	Patron.	Equipage.	Salaire du patron.	Remunération de l'équipage.	Valeur du bateau.
Cap Sable, N.-E.....		Gardien de phare.....				\$ cts
Anse au hareng.....		J. Dempsey.....				
Ile à la Vase.....		H. Williams.....				
Port-Rowan, Ont. 19 oct. 1883....		J. W. McCall.....	6	\$75 par année et \$1.50 pour chaq. exercice.	\$1.50 chaque exercice.	
Port-Hope, Ont.		Maître de havre.....				298 00
Ile au Phoque, N.-E.....	1880.	Gardien de phare.....	Pas d'équip. organisé.	\$120.00		
Ile St-Paul, N.-E.		Surint. de l'étab. de secours.....				

A part les bateaux de sauvetage des canots sont

Pointe au Père.....	1875.	E. Chamard.....	6	\$5 p. année..		128 00
Ile aux Grues.....	1875.	Jos. Painchaud..	6	do		128 00
Kamouraska.....	1875.	R. Leblanc.....	6	do		128 00
L'Islet.....	1875.	J. B. Dussault....	6	do		128 00
Malbaie.....	1875.	T. Desroches....	6	do		128 00
Rivière-du-Loup ...	1882.	D. Raymond.....	6	do		128 00
* Rivière-Ouelle ...	1886.	G. Mercier.....	6	do		108 00
Sainte-Anne.....	1875.	P. Lafrance.....	6	do		128 00
St-Jean Port-Joli..	1875.	L. D. Babin.....	6	do		128 00
Trois-Pistoles.....	1885.	D. Damour.....	6	do		128 00

* Ce canot a d'abord été stationné ici en 1875, mais fut transféré à la Rivière-du-Loup en 1883; stationné au présent endroit; il a coûté \$20 de moins que l'autre.

entretenu par le gouvernement du Canada—Fin.

bateaux des espèces suivantes sont employés aux stations ci-dessous mentionnées :—

Description du bateau.	Equipement, et s'il y a un hangar à bateaux à la station.	Où construit	Dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1888.	Services rendus durant la saison de 1887-88.
Bateau de sauvet. métalliq., 14 p. de quille, 5 pieds de bau.	Equipement ordinaire..		\$ cts	
Bateau de sauvet. métalliq., 23 p. de quille, 6 pieds de bau.	Equipement complet ...	New-York..		
Bateaux de pêche.....				
Bateau à ressac, 26 pds de long, 6½ p. de bau.	Equipement complet et hangar à bateaux.	Buffalo.....	282 46	
Bat. de sauv., 16 p. de quille, 5 p. de bau.	do			
Canot de sauv. en bois, 26 pieds de long, 6 p. de bau.	do			
Deux bat. à ressac, un de 25 pds. d'un bout à l'autre, 6½ p. de bau, l'autre 23 p. d'un bout à l'autre, 4 p. 8 pcs de bau.	do	Ile St-Paul		

stationnés dans la province de Québec, comme suit :—

.....	12 avirons, 2 gaffes et câblot. Hangar à bateaux.	Québec.....	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	
.....	do	do	

On considérerait qu'il serait plus utile à ce dernier endroit. En 1886 un nouveau canot fut construit et

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

ANNEXE No 8.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DE LA POLICE DE PORT, MONTRÉAL, 1888.

M. WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine, Ottawa.

MONTRÉAL, 15 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de la police fédérale du port de Montréal depuis le 1er janvier jusqu'au 31 octobre, inclusivement, de l'année courante.

Vous trouverez ci-joint un relevé des personnes qui ont été mises en état d'arrestation pour diverses offenses, conduites au poste ou placées à bord de leurs navires; le nombre total pendant six mois, en a été de 558.

Les membres du corps de police ont été assermentés le 1er mai comme à l'ordinaire; on en a augmenté le nombre suivant les exigences de la situation. Une fois au complet le corps s'est composé, comme auparavant, de l'inspecteur, qui est aussi agent du ministère de la marine à Montréal, d'un chef et de 31 constables.

Quinze personnes se sont noyées et des enquêtes ont été tenues sur ces cas par le coroner, et 23 ont été sauvées.

Il est arrivé le nombre ordinaire d'accidents à des matelots et autres personnes travaillant à bord de navires. Vous en trouverez les détails dans un rapport spécial que je vous envoie.

La corvette de S. M. *Pylades* est venue dans le port au mois de septembre. Nous avons pris les précautions ordinaires pour prévenir les visiteurs contre les accidents.

Le poste a été réparé et peinturé à l'intérieur par les membres du corps quand ils n'étaient pas en faction.

Respectueusement soumis,

H. ST. A. ORMOND,

Agent de la marine et inspecteur de la police de port.

PERSONNES arrêtées par la police fédérale du port de Montréal, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 novembre 1888.

	Matelots refusant de faire leur devoir à bord.	Matelots absents sans permission.	Matelots désertant de leur navire.	Matelots soupçonnés de désertion.	Matelots se portant à des voies de fait sur l'off.	Matelots ivres.	Matelots ivres et se battant à bord.	Matelots se mutinant à bord.	Matelots mis à bord de leurs navires.	Ivres sur les quais.	Larcin.	Se battant sur les quais.	Voies de fait.	Vagabondage sur les quais.	Tentative de suicide.	Ivres et voies de fait sur la police.	Cachés à bord.	Tentative de poignarder.	Intimidant les ouvriers.	Exposant leur personne.	Cocheurs gênant la circulation.	Ivres et injurant la police.	Protection.	Total.	
Janvier.....	88
Février.....	99
Mars.....	102
Avril.....	94
Mai.....	86
Juin.....	89
Juillet.....	89
Août.....	82
Septembre.....	89
Octobre.....	82
Novembre.....	610

GEO. MURPHY,

Chef de la police fédérale du port.

M. H. St. A. ORMOND,
Agent de la marine et inspecteur de la police fédérale du port de Montréal.

ANNEXE No 9.

RAPPORT DU CHEF DE LA POLICE FLUVIALE, QUÉBEC, 1888.

M. WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

QUÉBEC, 3 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation mon onzième rapport annuel sur les opérations de la police fluviale de ce port pendant la saison qui vient de finir.

J'y annexe un relevé donnant le nombre des personnes mises en état d'arrestation par le corps que je commande, leur nationalité et la nature des offenses portées à leur charge.

Le 1er mai le corps reprit son service avec six patrons de chaloupe et un mécanicien ; le 4 six constables furent assermentés ; le 9 sept autres prêtèrent serment, et le 17 on complétait le corps, qui s'est composé de trente hommes, sans compter le chef.

Ce dernier, qui est aussi préposé à l'engagement des matelots, reçoit \$1,500 d'appointements par année ; le sous-chef, \$2.40 par jour ; les patrons de chaloupe ont \$1.90, et les constables \$1.50 par jour. Sur ces appointements, 25 centins par jour sont retenus tous les mois comme garantie de la bonne conduite des membres du corps, et s'il se conduisent bien, la retenue leur est remise à la fin de la saison.

Vous remarquerez que le nombre des arrestations a considérablement diminué. C'est le résultat de différentes causes que j'ai expliquées dans des rapports antérieurs.

Le corps de police a fait preuve de la même vigilance et du même zèle à protéger le port.

Les patrons de navires se montrent de plus en plus indifférents à retrouver les matelots qui ont déserté leur bord. Les frais de poursuite et le temps qu'ils perdent en cour les ont fait venir à la conclusion qu'il vaut mieux pour eux laisser les déserteurs de côté et engager de nouveaux matelots. Il s'en suit que dans la plupart des cas ils ne font plus connaître au bureau les désertions qui ont lieu.

Comme vous le remarquerez par le relevé ci-joint, il n'a pas été fait d'arrestations pour des offenses graves, et je ne vois pas sur quoi je pourrais appeler particulièrement votre attention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BENJ. TRUDEL,

*Chef de la police fluviale et préposé à
l'engagement des matelots.*

RELEVÉ des arrestations opérées par la police fluviale, des offenses imputées, et de l'origine des accusés, saison de navigation 1888.

Offenses.	Nom- bre.	Pays d'origine.	Nom- bre.
Refus d'obéir.....	18	Angleterre.....	37
Absence sans permission.....	36	Irlande.....	52
Désertion.....	21	Ecosse.....	23
Négligence de rejoindre leurs navires..	24	Galles.....	4
Voies de fait.....	5	Canada.....	19
Ivresse à bord.....	17	Terreneuve.....	3
Refus d'aller en mer.....	19	Indes Occidentales.....	2
Voies de fait sur des capitaines.....	3	Etats-Unis.....	9
Flâneurs (embaucheurs).....	2	France.....	7
Vol (en haute mer).....	1	Norvège.....	21
Obtention d'argent sous de faux prétextes..	1	Allemagne.....	17
Ivresse à terre.....	29	Suède.....	19
Génant les passagers.....	14	Belgique.....	2
Protection.....	26	Espagne.....	2
Coup de poignard.....	1		
	217		217

A cette liste il faut ajouter le nombre suivant de matelots qui ont été aidés par la police :—

Matelots et leurs effets mis à bord.....	397
do conduits du navire au bureau d'engagement.....	46
do do do à l'hôpital.....	8
do do à la cour et de la cour au navire.....	23
do do de la cour du recorder et de la police.....	19
	<u>493</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

BENJ. TRUDEL,

Préposé à l'engagement des matelots et chef de la police fluviale.

QUEBEC, 3 décembre 1888.

ANNEXE No 10.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère.

Localité.	Gardien de quai.	Date de l'établissement des règlements.	Date de la nomination du gardien de quai.	Rémunération.
<i>Ontario.</i>				
Inverhuron	Vacant.....	2 mai 1878...	25 p. c. des perceptions.
Kingsville.....	W. J. Malott	16 avril 1886...	16 avril 1886...	25 do
Rondeau.....	Thos. Harrison.....	4 mai 1878...	4 mai 1878...	25 do
<i>Québec.</i>				
Cascades	Louis Leroux.....	30 juin 1887...	30 juin 1887...	25 do
Lacolle	B. V. Naylor.....	9 juill. 1886...	2 juill. 1883...	25 do
Berthier.....	Louée à la Compagnie de Navigation à va- peur du St-Laurent.			
Les Eboulements				
L'Islet				
Malbaie				
Rivière-Ouelle				
Rivière du Loup				
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Arisaig	Donald Ross	25 août 1888...	25 août 1883...	25 do
Avonport	Robert Shaw.....	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Bayfield	Edward Randall.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Anse Belliveau.....	Ambrose Thérieau.....	25 do 1888...	25 do 1888...	25 do
Brooklyn	F. T. Gardiner	20 oct. 1882...	20 oct. 1882...	20 do
Canada-Creek	C. E. Eaton	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Centreville	W. M. B. Dakin.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Ruisseau de Chipman	Jas. Misaner	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Pointe de l'Eglise.....	Fred Belleveau.	15 sept. 1884...	15 sept. 1888...	25 do
Baie des Vaches.....	Arch. McKinnon.....	20 janv. 1880...	15 avril 1879...	7½ do
Anse de Delap.....	B. R. McCaul.	15 mai 1880...	10 mai 1880...	7½ do
Digby	Wm. Watt	29 juin 1879...	25 juin 1879...	10 do
Baie Est.....	Donald McInnis (fils de Ronald)	6 mai 1884...	5 avril 1886...	50 do
Grand Narrows, comté de Victoria.....	John P. McNeill.....	25 août 1883...	25 août 1888...	25 do
Grand Narrows, comté de Cap-Breton	E. A. McNeill	6 nov. 1888...	6 nov. 1878...	25 do
Havre de Hall.....	Sydney Roscoe.....	23 do 1888...	23 do 1888...	25 do
Hampton	Judson Foster.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Harbourville	C. O. Cook	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Maitland, Cté de Hants do Yarmouth.....	C. S. Stewart.....	27 janv. 1882...	5 sept. 1888...	25 do
Margaretsville.....	J. E. Cann	16 mai 1885...	16 mai 1885...	25 do
Anse de Météghan.....	T. J. Downie	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Rivière Météghan.....	H. T. Deveau	15 sept. 1888...	15 sept 1888...	25 do
Pointe de la Milice.....	Urbain Doucette.....	31 janv. 1883...	3 janv. 1883...	20 do
Morden.....	Donald McFadyen.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Pointe du Chêne.....	Wm. Minnis	23 nov 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Ogilvie.....	T. S. Bigelow.....	27 janv. 1882...	3 juin 1876...	3½ do
Farrsboro.....	R. S. Armstrong	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 do
Quai de Pickett.....	Thompson Tipping.....	26 do 1888...	26 do 1888...	25 do
Plympton.....	Andrew Bishop.....	24 déc. 1884...	24 déc. 1884...	25 do
	Jos. Potter.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do

RELEVÉ des quais, etc.—Fin.

Localité.	Gardien de quai.	Date de l'établissement des règlements.	Date de la nomination du gardien de quai.	Remunération.
<i>Nouvelle-Ecosse—Suite</i>				
Pointe Brulée	Donald Stevenson.....	23 nov. 1888...	23 nov. 1888...	25 p. c. des perceptions.
Port George	Christopher Anderson.	6 do 1888...	6 do 1888...	25 do
Port Greville.....	Vacant.....	4 jan. 1881.....		25 do
Port Hood.....	Robert McDougall.....	25 août 1888...	25 août 1888...	25 do
Port Lorne.....	Samuel Beardsley.....	25 do 1888...	25 do 1888...	25 do
Rivière au Saumon.....	Thomas Foley.....	25 do 1888...	25 do 1888...	25 do
Saunierville.....	John T. Saulnier.....	25 do 1888...	25 do 1888...	25 do
Tracadie.....	J. M. Hall.....	6 nov. 1888...	6 nov. 1888...	25 do
Victoria.....	Andrew McBride.....	23 do 1888...	23 do 1888...	25 do
<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
Bouetouche.....	Angus Renaud.....	7 juil. 1887...	7 juil. 1887...	25 do
Clifton.....	Vacant.....	31 août 1880.....		25 do
Cap Hopewell	Freeman Crocker.....	26 mai 1886...	26 mai 1886...	25 do
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>				
Annandale.....	James Taylor.....	2 juil. 1885...	2 juil. 1885...	25 do
Bay View.....	Joseph Harrington.....	2 oct. 1885...	2 oct. 1885...	25 do
Belfast.....	John Halliday.....	18 sept. 1885...	29 do 1885...	25 do
Quai de Brush.....	Levi R. Ings.....	18 do 1885...	8 sept. 1885...	25 do
Anse de Campbell.....	Angus McIntyre.....	17 oct. 1888...	17 oct. 1888...	25 do
Pointe de la Chapelle..	Ronald McCormack.....	18 sept. 1885...	18 sept. 1885...	25 do
Pointe de Chine.....	W. S. N. Crane.....	18 do 1885...	18 do 1885...	25 do
Clifton.....	Wm. McKay.....	22 do 1886...	22 do 1886...	25 do
Crapaud et Victoria Pier.....	Percy Palmer.....	2 juil. 1885...	2 juil. 1885...	25 do
Georgetown.....	James Bourke.....	2 do 1885...	2 do 1885...	25 do
Quai de Hickey.....	Patrick Trainer.....	5 août 1885...	7 fév. 1888...	25 do
Pointe de Hurd.....	R. Robblee.....	6 oct. 1888...	6 oct. 1888...	25 do
Rive de Kier.....	H. S. MacNutt.....	3 nov. 1885...	3 nov. 1885...	25 do
Lambert.....	John A. Macdonald.....	2 juil. 1885...	2 juil. 1885...	25 do
Pointe Lewis.....	James E. Macdonald.....	2 do 1885...	2 do 1885...	25 do
Rivière à la Loutre.....	Edward Henderson.....	2 do 1885...	2 do 1885...	25 do
Havre Murray, Sud.....	B. H. Sessabaugh.....	2 do 1885...	2 do 1885...	25 do
Creek de Neuf Milles...	Edward Harrington.....	29 oct. 1885...	29 oct. 1885...	25 do
Cardigan Nord.....	Donald McIntyre.....	2 juil. 1885...	2 juil. 1885...	25 do
Pinette.....	Hector D. Morrison.....	18 sept. 1885...	18 sept. 1885...	25 do
Pownal.....	Alex. McRae.....	2 oct. 1885...	2 oct. 1885...	25 do
Baie Ste-Marie.....	O. H. Lewellin.....	2 juil. 1885...	2 juil. 1885...	25 do
Souris.....	B. McEachern.....	30 juin 1884...	3 juin 1884...	25 do
Rustico-Sud.....	Joseph Doucette.....	2 oct. 1885...	2 oct. 1885...	25 do
Stevens et Montague...	John A. Macdonald.....	11 sept. 1885...	11 sept. 1885...	25 do
Rivière à l'Esturgeon.	Bernard Kearney.....	18 do 1885...	18 do 1885...	25 do
Rivière Tignish.....	Benjamin Gaudet.....	5 do 1884...	5 do 1888...	25 do
Rivière Vernon.....	J. G. McKenzie.....	19 oct. 1885...	19 oct. 1885...	25 do
Ile Wood.....	Samuel Hume.....	19 do 1885...	19 do 1885...	25 do

WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine.

ANNEXE No II.

RECETTES provenant des quais et jetées, versées au crédit du receveur général, pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

<i>Ontario.</i>		\$	cts	<i>Nouveau-Brunswick.</i>		\$	cts.
Morpeth.....		32	93	Chatham.....		27	30
Kingsville.....		470	72	Cap Hopewell.....		41	25
Goderich.....		55	00				
Rondeau.....		0	38	Total.....		68	55
Total.....		559	03	<i>Colombie-Britannique.</i>			
<i>Québec.</i>				Nanaïmo.....		10	50
Saint-Jean.....		3	00	<i>Ile du Prince-Edouard.</i>			
Cascades.....		14	11	Newport.....		50	25
Lacolle.....		35	55	Pinette.....		11	25
Sorel.....		32	50	Annandale.....		62	70
Total.....		85	16	Rivière Vernon.....		96	82
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				Bay View.....		29	93
Baie aux Vaches.....		1,699	41	Pownal.....		75	71
Maitland.....		38	30	Rive de Kier.....		56	40
Météghan.....		132	08	Belfast.....		69	60
Port-Maitland.....		50	32	Georgetown.....		105	28
Digby.....		175	00	Sturgeon.....		42	58
Kingsport.....		133	30	Clifton.....		11	13
Baie Glacée.....		74	50	Montague.....		231	10
Total.....		2,302	91	Baie Ste-Marie.....		19	65
				Quai de Brush.....		140	00
				Rustico-Sud.....		49	89
				Creek de Neuf Milles.....		3	00
				Quai de la Pointe de la Chapelle.....		19	00
				Quai de Pickett.....		58	61
				Total.....		1,137	90

R É C A P I T U L A T I O N .

Ontario.....	\$ 559 03
Québec.....	85 16
Nouvelle-Ecosse.....	2,302 91
Nouveau-Brunswick.....	68 55
Colombie-Britannique.....	10 50
Ile du Prince-Edouard.....	1,137 90
Total.....	\$4,164 05

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

F GOURDEAU,
Comptable.

ANNEXE No 12.

RELEVÉ des contributions pour les marins malades perçues durant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Québec.	\$ cts.	Nouvelle-Ecosse.—Fin.	\$ cts.
Gaspé.....	66 46	Report.....	802 59
Iles de la Madeleine	50 10	Barrington.....	21 16
Montréal.....	3,003 18	Bridgetown.....	5 18
New-Carlisle.....	459 04	Cornwallis.....	37 38
Percé.....	41 42	Digby.....	144 42
Québec.....	7,588 16	Guysboro'.....	53 32
Rimouski.....	248 20	Halifax.....	6,806 18
Saint-Armand.....	5 26	Liverpool.....	126 82
Saint-Jean.....	1,335 46	Lockeport.....	116 16
Sorel.....	21 12	Londonerry.....	38 48
Stanstead.....	16 01	Lunenburg.....	340 08
Trois-Rivières.....	167 60	Margaretsville.....	10 44
Total.....	13,002 01	Sydney-Nord.....	1,118 80
<i>Nouveau-Brunswick.</i>		Parrsboro'.....	785 78
Bathurst.....	369 90	Pictou.....	443 64
Carquette.....	18 04	Port-Hawkesbury.....	116 81
Chatham.....	1,151 42	Port-Hood.....	2 06
Dalhousie.....	323 18	Port-Medway.....	46 52
Dorchester.....	30 71	Shelburne.....	103 86
Hillsboro'.....	199 12	Sydney.....	2,040 09
Moncton.....	445 80	Truro.....	2 42
Newcastle.....	588 64	Weymouth.....	155 68
Richibouctou.....	246 04	Windsor.....	1,008 22
Sackville.....	150 80	Yarmouth.....	283 28
Shippegan.....	10 63	Total.....	14,603 37
St-André.....	101 26	<i>Colombie-Britannique.</i>	
St-Jean.....	4,915 40	Nansimo.....	2,655 86
St-Stephen.....	50 58	New-Westminster.....	21 00
Total.....	8,601 52	Vancouver.....	1,058 25
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>		Victoria.....	1,155 24
Amherst.....	464 06	Total.....	4,890 35
Annapolis.....	171 38	<i>Ile du Prince-Edouard.</i>	
Antigonish.....	6 42	Charlottetown.....	562 26
Arichat.....	108 51	Summerside.....	83 62
Baddeck.....	52 22	Total.....	645 88
A reporter.....	802 59		

RÉCAPITULATION.

Québec.....	\$ 13,002 01
Nouveau-Brunswick.....	8,601 52
Nouvelle-Ecosse.....	14,603 37
Colombie-Britannique.....	4,890 35
Ile du Prince-Edouard.....	645 88
	<hr/>
	\$ 41,743 13

F. GOURDEAU,
Comptable.

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

ANNEXE No 13.

RAPPORT SUR LA CAISSE DES PILOTES INVALIDES DE MONTRÉAL,
ANNÉE 1888.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU HAVRE, MONTRÉAL.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer, par ordre des commissaires du havre, pour l'information de l'honorable ministre de la marine, les relevés ordinaires des recettes et dépenses de la caisse des pilotes invalides de Montréal pendant l'année 1888, et un état de l'actif de cette caisse durant la même période.

Voici un résumé des premiers :—

Recettes.

Retenues sur pilotage, perçues à Montréal	\$2,217 41	
do do do Trois-Rivières...	28 60	
do do do Sorel.....	52 14	
Menues recettes.....	8 91	
intérêt sur placements et dépôts en banques.....	2,444 31	
	<u> </u>	\$4,751 37

Dépenses.

Pensions payées à des pilotes vieux et infirmes et à des veuves de pilotes.....	\$3,647 81	
Riddell et Common, auditeur de la caisse.....	100 00	
Morton, Phillips et Bulmer, livre de caisse.....	8 60	
Primes, frais de courtage et intérêt sur trois débentures du havre.....	323 49	
	<u> </u>	\$4,079 90
Surplus net		<u>671 47</u>

Au mois de janvier, mademoiselle Aloysia Hamelin, exécutrice de la succession de Dame Gilles Eugénie Gauthier (veuve de Antoine Félix Hamelin), décédée le 25 décembre 1887, a reçu \$37.33 pour un trimestre de pension qui aurait été dû à sa mère le 1er février, afin de lui permettre de défrayer les frais de la maladie et des funérailles de sa mère.

Pendant l'année, quatre vieux pilotes ont reçu \$300 chacun, douze veuves \$149.32 chacune, trois \$128 chacune, et deux \$117.32 chacune, d'après la nouvelle échelle établie 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER ROBERTSON,

Secrétaire.

M. WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

Dr ALEXANDER ROBERTSON, trésorier, en compte avec la caisse des pilotes invalides.

AV.

1888.		\$	cts.	1888.		\$	cts.
3 janv.	Solde de décembre 1887				Payé les pensions pour 3 mois terminés le 31 janvier :—		
3 do	6 mois d'intérêt sur les effets 5 p. 100 du fonds consolidé de la ville de Montréal (\$5,000)	2,266	22	30 janv.	Veuve David Mathieu, Groumies	32 00	
28 mai.	Coupons du havre de Montréal, dus le 5 janvier :—	125	00	1er fév.	do Olivier Abel, Montréal	37 33	
	Série M, no ^s 154-166 i e, 3, X \$32.50...\$ 37 50			1er do	do Hubert Lemai do	37 33	
	do N do 36-43 do 8, X \$85 520 00			2 do	do Zéphirin Boudreau Trois-Rivières	37 33	
	do P do 81 do 1, X \$50 60 00				Mlle Aloysia Hamelin, Montréal, exécutrice de la		
	do R do 117-119 do 3, X \$30 90 00			6 do	veuve Antoine Félix Hamelin, Montréal	37 33	
	do D do 45-49 do 5, X \$25 125 00			9 do	Vieux pilote Adolphe Lisé, Batiscan	75 00	
	do F do 164-172 do 9, X \$20 180 00			9 do	Veuve Louis David Bouille, Deschambault	29 33	
31 do	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour mai	1,072	50	9 do	do Narcisse Bouille (née Marie Anne Arcaud) Deschambault	37 33	
5 juin.	Retenue sur pilotage de Victor Gagnon sur le yacht à vapeur <i>Maccasq</i> , de Québec	159	30	9 do	do E. Toupin, Trois-Rivières	37 33	
20 do	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour juin	1 12		9 do	do Placide Gaillardet, Saint-Grégoire	37 33	
21 juin.	6 mois d'intérêt sur \$3,000, des effets 5 pour 100 du fonds consolidé de la ville de Montréal	372	11	9 do	do Zéphirin Mayrand, Contrecoeur	37 33	
16 do	Retenue sur pilotage de Laboie et Perrault sur le remorqueur <i>Hu ter</i> , de Québec	125	00	9 do	Vieux pilote J. B. Dorval, Cap de la Madeleine	75 00	
16 do	Coupons du havre de Montréal, dus le 5 juillet :—			9 do	Veuve Isate Beaudry, Sorel	75 00	
	Série M, L ^s 161-166 2 e, 3, X \$2.50...\$ 37 50			9 do	Veuve Edouard Naud do	32 00	
	do N do 36-43 do 8, X \$85 (2) 00			9 do	do Moïse Biron, Trois-Rivières	29 33	
	do P do 81 do 1, X \$50 6) 00			9 do	do Edouard Boudreau do	37 33	
	do R do 117-119 do 3, X \$30 90 00			9 do	Veuve Sévère Ballise, Deschambault	75 00	
	do D do 45-49 do 5, X \$25 125 00			9 do	do Olivier Raymond, Longue-Pointe	37 33	
	do F do 161-173 do 9, X \$40 180 00			15 mars.	Riddell et Common, comptables charnés, Montréal, payés pour services, re-audition et ajustement des comptes de la caisse des pilotes invalides pour 1887	100 00	
17 do	Retenue sur pilotage de Joseph Toupin sur le vapeur <i>Zonassita</i> , à Québec (le tirant étant de 16 pieds au lieu de 14, cette retenue a été chargée par la douane)	1,072	50	16 do	Payé la pension pour 3 mois terminés le 31 janvier :—	37 33	
18 do	Retenue du capit. James Brown sur le vapeur américain <i>Seagull</i> , de Québec	0 25			Veuve Hector Hamelin, Saint-Pierre les Basques		
31 do	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour juillet	1 56			Payé les pensions pour 3 mois terminés le 30 avril :—		
31 août.	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour août	401 02		1er mai.	Veuve Olivier Abelle, Montréal	37 33	
		356 21		1er do	do Hubert Lemai do	37 33	
		5,998 70		1er do	do Zéphirin Boudreau, Trois-Rivières	37 33	
				3 do	Vieux pilote J. B. Dorval, Cap de la Madeleine	75 00	
				7 do	do Oreste Naud, Sorel	75 00	
				7 do	do Joseph L. Desaurau, Sorel	75 00	
				7 do	do Adolphe Lisé, Batiscan	75 00	
					A reporter	1,451 94	

Av.

Dr. ALEXANDER ROBERTSON, trésorier, en compte avec la caisse des pilotes invalides.—*Suite.*

1888.	Report	\$	cts	1888.	Report	\$	cts
10 sept.	Retenue du capitaine W. J. Howard, barque <i>Premier McKerzie</i> , sur son pilotage dans le havre de Montréal au 1 ^{er} septembre.	5,993	79	7 mai.	Payé les pensions pour 3 mois terminés le 30 avril :—	1,451	94
13 do	Retenue du pilote Wilfrid Raymond sur le remorqueur américain <i>Hiram H. Picheson</i> .	0	25	7 do	Veuve Narcisse Bouille, (née Marie Anne Arcand) Deschambault.	37	33
29 do	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour septembre.	1	20	7 do	do	37	33
31 oct.	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, octobre.	360	93	7 do	Isaie Beaudry, Sorel.	37	33
29 nov.	Retenue de Charles McLean, Montréal, sur le vapeur <i>Algonquin</i> , de Québec.	327	97	7 do	Edouard Boureau, Trois-Rivières.	37	33
29 do	Retenue de G. E. Jacques et Cie, Montréal, sur le vapeur <i>Rosdale</i> , de Québec.	1	74	7 do	Zéphirin Mayrand, Contrecoeur.	37	33
29 do	Taxes de la Trinité du percepteur intermédiaire des douanes de Sa Majesté, Trois-Rivières, pour 1888, d'après son rapport se montant à. \$25 86	1	79	7 do	do	37	33
30	Moins coût d'une traite de banque sur Montréal. 0 25	28	60	13 juin.	Morton, Phillips et Balmer, Montréal, payé pour un livre de café pour la caisse des pilotes invalides, d'après un compte du 2 mars.	8	60
30 do	Taxes de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal, pour novembre.	199	87	6 juillet.	Payé les pensions pour 3 mois terminés le 31 juillet.	37	33
22 déc.	Taxe de la Trinité du percepteur des douanes de Sa Majesté, Sorel, du 26 nov. 1887 au 15 oct. 1888, d'après son rapport se montant à. \$32 42	52	14	31 do	Veuve Hector Hamelin, Saint-Pierre les Bequets.	37	33
31 do	Moins coût d'une traite de banque sur Montréal et frais de port. 0 25	49	31	31 do	do	37	33
	Intérêt sur la Caisse d'Épargne de la cité et du district sur dépôts pendant l'année à raison de 3 pour 100 par année.			31 do	Edouard Boureau, Trois-Rivières.	29	33
				31 do	do	75	00
				1 ^{er} août	Isaie Beaudry, Sorel.	75	00
				1 ^{er} do	Veux pilote Joseph L. Desureau, Sorel.	37	33
				2 do	do	37	33
				2 do	Adolphe Lisé, Batiscan.	74	00
				2 do	do	37	33
				2 do	Veuve Olivier Abelle, Montréal.	37	33
				2 do	Hubert Lemai do	37	33
				2 do	Zéphirin Boudreau, Trois-Rivières.	37	33
				2 do	Fraude Gaillardet, Saint-Jérôme.	29	33
				2 do	David Bouille, Deschambault.	29	33
				2 do	Zéphirin Mayrand, Contrecoeur.	37	33
				2 do	Narcisse Bouille, (née Marie Anne Arcand) Deschambault.	37	33
				2 do	do	37	33
				2 do	Narcisse Bouille, (née Hortense Proulx) Deschambault.	37	33

1888.	Report	\$	cts	1888.	Report	\$	cts
2 do	do	32	00	31 do	Balance, janvier 1889.	1,141	93
2 do	do	32	00	31 do	Total	7,017	59
2 do	do	37	33				
3 do	do	37	33				
3 do	do	75	00				
6 do	do	75	00				
18 oct.	Payé les pensions pour 3 mois finissant le 31 oct. :—	37	33				
29 do	Veuve Hector Hamelin, St-Pierre.	1,181	57				
	Nichols et Marier, courtiers, Montréal, payé pour 2 obligations du havre de Montréal, série R, \$50.00 chaque (nos 20 et 102) \$1,000 à 116. \$1,160 00						
	116 jours d'intérêt à 6 pour cent. 19 07						
	Courtage de ¼ de 1 pour cent. 2 50						
	Pensions payées aux personnes ci-dessous pour trois mois finissant le 31 octobre :—						
31 do	Veuve Olivier Abelle, Montréal.	37	33				
31 do	do	37	33				
2 nov.	Veux pilote Onésime Naud, Sorel.	75	00				
5 do	do	37	33				
5 do	Zéphirin Boudreau, Trois-Rivières.	37	33				
5 do	Placide Gaillardet, St-Gregoire.	37	33				
5 do	Louis David Bouille, Deschambault.	29	33				
5 do	do	29	33				
5 do	Narcisse Bouille (née Marie Anne Arcand), Deschambault.	37	33				
5 do	do	37	33				
5 do	Louis Narcisse Bouille (née Hortense Proulx), Deschambault.	37	33				
5 do	do	37	33				
5 do	E. Tonpin, Trois-Rivières.	32	00				
5 do	Sévère Bellisle, Deschambault.	37	33				
5 do	Edouard Boudreau, Trois-Rivières.	37	33				
5 do	do	37	33				
5 do	Moise Biron	29	33				
5 do	Isaie Beaudry, Sorel.	37	33				
5 do	do	37	33				
5 do	Adolphe Lisé, Batiscan.	75	00				
7 do	J. B. Dorval, Cap de la Madeleine.	75	00				
7 do	Veuve Zéphirin Mayrand, Contrecoeur.	37	33				
7 do	do	37	33				
8 do	Edouard Naud, Sorel.	32	00				
8 do	Olivier Raymond, Montréal.	37	33				
12 déc.	Nichols et Marier, courtiers, Montréal—						
	Payé 5 p. c. pour obligation du havre de Montréal, no 21, série D, \$1,000 à 113. \$1,117 50						
	160 jours d'intérêt à 5 pour cent. 21 92						
	Courtage de ¼ de 1 pour cent. 2 50						
31 do	Total	7,017	59				

ETAT du fonds.

N ^o	Série.		\$	cts.
Débitures du havre de Montréal :—				
154-156	M.....	Dû 5 janvier 1894. Intérêt $6\frac{1}{2}$ pour cent, 3 × \$1,000.....	3,000	00
36-43	N.....	Dû 5 juillet 1894 do $6\frac{1}{2}$ do 8 × 2,000.....	16,000	00
si	P.....	do do 1896 do 6 do 1 × 2,000.....	2,000	00
20 et 102	R.....	do do 1906 do 6 do 2 × 500.....	1,000	00
117-119	R.....	do do 1906 do 6 do 3 × 1,000.....	3,000	00
21	D.....	do do 1915 do 5 do 1 × 1,000.....	1,000	00
45-49	D.....	do do 1915 do 5 do 5 × 1,000.....	5,000	00
164-172	F.....	do do 1917 do 4 do 9 × 1,000.....	9,000	00
Fonds consolidé de la ville de Montréal :—				
165	Dû 1 ^{er} juillet 1910. Intérêt 5 pour cent, 50 × \$100.....	5,000	00
Fonds dans la caisse d'épargne de la cité et du district de Montréal, à 3 pour cent d'intérêt.....			937	69
Total.....			45,937	69

ALEXANDER ROBERTSON,

Trésorier.

Nous certifions par les présentes avoir examiné les comptes qui précèdent et les avoir trouvés conformes aux pièces justificatives qui nous ont été soumises; aussi, que les débitures et certificats s'élevant à la somme de \$45,937.69, tels que décrits dans l'état d'autre part, ont ce jour été produits pour notre inspection.

RIDDELL ET COMMON,

Auditeurs.

ANNEXE No 14.

 RAPPORT SUR LA CAISSE DES PILOTES INVALIDES DE QUÉBEC,
 ANNÉE 1888.

QUÉBEC,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des recettes et des dépenses de la caisse des pilotes invalides de Québec pendant l'année 1888, ainsi qu'un état des comptes de la corporation des pilotes durant la même période.

Les recettes totales de la corporation des pilotes durant la présente saison de navigation ont été de...	\$105,791 82
Et les dépenses totales de.....	22,506 04
Laisant une balance de.....	<u>\$ 83,285 28</u>
A distribuer entre 160 pilotes en exercice, soit pour chacun un dividende de.....	<u>\$ 520 53</u>
Cent quatre-vingt-huit navires étrangers ont payé.....	<u>\$ 18,271 08</u>
Six cent soixante-quinze navires et steamers britanniques ont payé.....	<u>\$ 87,520 24</u>

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

F. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

M. Wm. SMITH,
 Sous-ministre de la marine,
 Ottawa.

**ÉTAT des recettes et déboursés de la corporation des pilotes pour le fonds
des pilotes invalides de Québec, pendant l'année 1888.**

	\$ cts.	\$ cts.
RECETTES.		
Balance de 1887.....	1,733 51	
Pourcentage sur la contribution des pilotes.....	7,625 19	
Intérêt sur placements.....	3,073 00	
Intérêt—Caisse d'épargne.....	37 86	
		12,469 56
DÉPENSE.		
Pensions.....	11,431 77	
Secours.....	120 00	
Appointements.....	500 00	
Dépôt à la caisse d'épargne.....	350 00	
Balance en mains.....	67 79	
		12,469 56
PILOTES SECOURUS PAR LA CAISSE.		
<i>Quatre pilotes.</i>		
Cyprien Raymond.....	32 00	
Frédéric Boufford.....	40 00	
Joseph Pouliot, n° 1.....	24 00	
Thomas Simard.....	24 00	
		120 00
PENSIONNAIRES À LA CHARGE DE LA CAISSE.		
MONTANT PAYÉ À CHACUN PENDANT L'ANNÉE, DU 1ER NOVEMBRE 1887 AU 1ER NOVEMBRE 1888.—PAYÉ DU 31 DÉCEMBRE 1887 AU 31 DÉCEMBRE 1888.		
<i>Dix-huit pilotes à \$110.</i>		
Paul Blouin, décédé le 30 juin 1888.....	73 33	
Frédéric Bernier.....	110 00	
Laurent Tremblay.....	110 00	
Charles Dumas, décédé le 30 octobre 1887.....	5 25	
Dominique Girard.....	110 00	
Charles Nolet, décédé le 22 septembre 1888.....	98 70	
François Vézina.....	110 00	
François Joseph Pouliot.....	110 00	
François Noël, mis à la retraite le 5 novembre 1887.....	108 48	
Yves Sylvestre.....	110 00	
Thomas Després.....	110 00	
Marcel LeBel.....	110 00	
Pierre Pepin, décédé le 24 novembre 1887.....	7 33	
Laurent Laroche, mis à la retraite le 10 avril 1888.....	61 11	
Hilaire Jovin.....	110 00	
Joseph Pepin.....	110 00	
Paul Langlois, décédé le 19 avril 1888.....	51 64	
Louis Dugal.....	110 00	
		1,615 84
<i>Dix pilotes à \$101.</i>		
Maurice Pepin.....	101 00	
Dominique Verrault.....	101 00	
Louis Fontaine, mis à la retraite le 10 avril 1888.....	56 10	
F. X. Lachance, décédé le 21 octobre 1888.....	98 20	
François, Thivierge.....	101 00	
Isaïe Marticotte.....	101 00	
Joseph Morency.....	101 00	
Édouard Labrègue.....	101 00	
Narcisse Forgues.....	101 00	
Jean Colombe.....	101 00	
		962 30
A reporter.....		2,578 14

**ÉTAT des recettes et déboursés de la corporation des pilotes pour le fonds
des pilotes invalides de Québec, etc.—*Suite.***

	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		2,578 14
PENSIONNAIRES À LA CHARGE DU FONDS—<i>Suite.</i>		
<i>Huit pilotes à \$92.</i>		
Amable St. Laurent.....	92 00	
Édouard Demers, décédé le 14 mars 1888.....	34 00	
J. Bte. Paquet, arrérages.....	46 00	
.....	69 00	
François Godreau, mis à la retraite le 10 avril 1888.....	51 11	
Clovis Antil.....	92 00	
Abraham Després.....	92 00	
Alexis Vézina.....	92 00	
Ls. Olivier Leclerc.....	92 00	
		660 11
<i>Trois pilotes à \$90.</i>		
Joseph Lavoie.....	90 00	
Ovide Dick.....	90 00	
Pierre Gourdeau, décédé le 26 février 1888.....	28 75	
		208 75
<i>Quatre pilotes à \$88.</i>		
F. X. Corriveau.....	88 00	
Joseph Lapointe.....	88 00	
François Pelletier.....	88 00	
Antoine Roussel.....	88 00	
		352 00-
<i>Deux pilotes à \$86.</i>		
Alexis Roy.....	86 00	
Célestin St. Pierre.....	86 00	
		172 00
<i>Deux pilotes à \$82.</i>		
Siméon Plante, décédé le 26 janvier 1888.....	19 36	
F. X. Ménard.....	82 00	
		101 36
<i>Cinq pilotes à \$79.</i>		
Pierre Charest.....	79 00	
François Côté, décédé le 22 mars 1888.....	30 95	
Léandre Raymond.....	79 00	
Paul Pouliot.....	79 00	
J. Léon Roy.....	79 00	
		346 95
<i>Un pilote à \$47.</i>		
James Forbes (à compte).....	35 25	
		35 25
VEUVES DE PILOTES.		
<i>Vingt et une veuves à \$68.</i>		
Veuve de Jacques Tremblay, arrérages.....	17 00	
do do à compte.....	51 00	
do Charles Brown.....	68 00	
do J. Bte Dion.....	68 00	
do Charles Chouinard.....	68 00	
do Ls. Jos. Lavoie.....	68 00	
A reporter.....	340 00	4,454 56

ETAT des recettes et déboursés de la corporation des pilotes pour le fonds des pilotes invalides de Québec, etc.—*Suite.*

	\$	cts.	\$	cts.
Report.....	340	00	4,454	56
PENSIONNAIRES À LA CHARGE DU FONDS—<i>Suite.</i>				
VEUVES DE PILOTES—<i>Suite.</i>				
<i>Vingt et une veuves à \$64—Fin.</i>				
Veuve de Charles Pouliot.....	68	00		
do Louis Laprise.....	68	00		
do Maxime Caron, arrérages.....	17	00		
do do à compte.....	68	00		
do Edouard Petitgrew.....	68	00		
do Alexis Pelletier.....	68	00		
do Pierre Pepin, mis à la retraite le 24 nov. 1887.....	63	48		
do Alex. Vaillancour.....	68	00		
do Edouard Marcoux.....	68	00		
do Charles Bernier.....	68	00		
do Paul Langlois, mis à la retraite le 19 avril 1888.....	38	07		
do Alexis Delisle.....	68	00		
do Pierre Roy, mis à la retraite le 2 août 1888.....	16	63		
do Charles Nolet, mis à la retraite le 22 septembre 1888.....	7	37		
do Paul Blouin, (M.S.) mis à la retraite le 1er juillet 1888.....	22	66		
do Charles Dumas.....	68	00		
do Laurent Godbout, mis à la retraite le 1er juillet 1888.....	49	50		
			1,232	69
<i>Seize veuves à \$61.</i>				
Veuve de Pierre Ruelland.....	64	00		
do Paul Larochelle.....	64	00		
do Joseph Raymond.....	64	00		
do Jean Gobeil.....	64	00		
do Jean Frs. Lamarre.....	64	00		
do Robert Demers.....	64	00		
do Pierre Laprise.....	64	00		
do Michel Morin.....	64	00		
do F. X. Delisle.....	64	00		
do Michel Génard.....	64	00		
do Berth Lachance.....	64	00		
do Hubert, Dumas.....	64	00		
do Cyprien Langlois.....	64	00		
do Jean Lavoie.....	64	00		
do Pierre Gourdeau, (M.C.) mis à la retraite le 26 février 1888.....	21	20		
do F. X. Lachance, do 21 octobre 1888.....	1	77		
			924	97
<i>Quatorze veuves à \$62.</i>				
Veuve de C. J. Adam.....	62	00		
do Michel Fournier.....	62	00		
do Paschal Dick.....	62	00		
do Pierre Gourdeau (A.F.).....	62	00		
do Benonie Normand.....	62	00		
do Damase Babin.....	62	00		
do J. M. Plante, décédé le 23 novembre 1888.....	65	97		
do Amable Genest, arrérages.....	15	50		
do do à compte.....	62	00		
do Frs. Rioux.....	62	00		
do Nicholas Fortin.....	62	00		
do Marcel Côté.....	62	00		
do Gabriel Plante.....	62	00		
do J. E. Adam.....	62	00		
do Edouard Demers, mis à la retraite le 14 mars 1888.....	38	22		
			864	39
A reporter.....			7,476	61

ETAT des recettes et déboursés de la corporation des pilotes pour le fonds
des pilotes invalides de Québec pendant l'année 1888.—*Suite*.

Report	7,476 61
PENSIONNAIRES À LA CHARGE DU FONDS—<i>Suite</i>.	
<i>Seize veuves à \$60.</i>	
Veuve de Félix Caron	60 00
do David Cinq Mars	60 00
do Jean Giroux	60 00
do Pierre Gourdeau (A.N.)	60 00
do Jos. Dupil	60 00
do Jean Marcoux	60 00
do Thomas Connell	60 00
do J. Bte. Patoine, décédé le 11 octobre 1888.....	56 83
do Pierre Ourodeau	60 00
do J. Bte. Tremblay	60 00
do Magloire Mercier	60 00
do Louis Crépault	60 00
do Frs. Nadeau	60 00
do Antoine Boucher	60 00
do Ed. Vaillancourt, décédé le 2 mars 1888.....	20 16
do Vital Charest, arrérages	15 00
do do à compte.....	60 00
	931 99
<i>Seize veuves à \$58.</i>	
Veuve de Édouard Chevalier	58 00
do Thomas Dick	58 00
do Denis Flynn	58 00
do Wm. Irvine	58 00
do F. Langelier	58 00
do Julien Langlois	58 00
do J. Bte. Laroche	58 00
do A. (L.M.) Lavoie	58 00
do Henri Lavoie	58 00
do Firmin Levesque, arrérages	14 50
do do à compte.....	43 50
do Henri Noël	58 00
do Ferdinand Simpson	58 00
do Joseph Simpson	58 00
do Pierre Ross	58 00
do J. Bte. Caron	58 00
do Amable Fournier, arrérages.....	43 50
do do à compte.....	58 00
	971 50
<i>Seize veuves à \$56.</i>	
Veuve de L. (M.L.) Asselin	56 00
do Grégoire Bernier	56 00
do Germain Caron	56 00
do Jean Dion	56 00
do Jean Pelletier	56 00
do C. F. Kœnig	56 00
do Ovide Lachance	56 00
do L. (E. D.) Langlois	56 00
do Antoine Michaud, arrérages	28 00
do do à compte	56 00
do Pierre Normand	56 00
do David Pettigrew	56 00
do Benjamin Pineau	56 00
do John Simpson	56 00
do Jos. Levesque, arrérages.....	70 00
do do à compte.....	28 00
do Frs. Côté, mis à la retraite le 22 mars 1888	34 06
do Pierre S. Laprise	56 00
	944 06
A repo ter.....	10,324 16

ÉTAT des recettes et déboursés de la corporation des pilotes pour le fonds des pilotes invalides de Québec, etc.—*Suite.*

Report.....		\$	cts.	\$	cts.
				10,524	16
PENSIONNAIRES A LA CHARGE DU FONDS—<i>Suite.</i>					
<i>Six veuves à \$48.</i>					
Veuve de Paul Blouin.....		48	00		
do Célestin Côté.....		48	00		
do P. Desrosiers.....		48	00		
do F. X. Lachance.....		48	00		
do Abraham Royer, décédé le 21 mars 1888.....		18	66		
do Edouard Turgeon.....		48	00		
				258	66.
<i>Sept veuves à \$40.</i>					
Veuve de Jacques Dandurand.....		40	00		
do André Keable.....		40	00		
do Guil. Morency.....		40	00		
do Magloire Rioux.....		40	00		
do Pierre Rouleau.....		40	00		
do J. Bte. Servant.....		40	00		
do Henri Verrault.....		40	00		
				280	00.
<i>Onze veuves à \$38.</i>					
Veuve de Fabien Caron.....		38	00		
do Magloire Côté.....		38	00		
do R. Côté arrérages.....		9	50		
do do à compte.....		28	50		
do Antoine Fortier.....		38	00		
do L. Langlois (A. R.).....		38	00		
do P. Michaud, décédé le 10 septembre 1888.....		32	72		
do Thomas McNeil.....		38	00		
do Antoine Raymond.....		38	00		
do Louis Thivierge.....		38	00		
do Alexis Vézina.....		38	00		
do Alfred Turgeon.....		38	00		
				412	72.
ONZE ENFANTS DE PILOTES.					
David Charest, infirme (arrérages) 1.....		3	75		
do do (à compte) 1.....		15	00		
Wm. Pettigrew do 2.....		27	50		
Thomas Boutin do 1.....		15	00		
P. Toussaint do 1.....		15	00		
F. Dupuis do 1.....		15	00		
N. Fortin do (à compte) 1.....		7	50		
J. Johan do 1.....		15	00		
Benj. Pineau do (arrérages) 1.....		15	00		
Isaac Forbes do 2.....		27	48		
				156	23
RÉCAPITULATION DES PENSIONS.					
18 pilotes, à \$110.....		1,615	84		
10 do 101.....		962	30		
8 do 92.....		660	11		
3 do 90.....		209	75		
4 do 88.....		352	00		
2 do 86.....		172	00		
2 do 82.....		101	36		
5 do 79.....		346	95		
1 do 47.....		35	25		
				4,454	56
53 pilotes.....	A reporter.....			11,431	77

ÉTAT des recettes et dépenses de la corporation des pilotes, pour la caisse des pilotes invalides de Québec, etc.—*Fin.*

	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	4,454 56	11,431 77
RÉCAPITULATION DES PENSIONS—<i>Fin.</i>		
21 veuves à \$68.....	1,232 69	
16 do 64.....	924 97	
14 do 62.....	864 39	
16 do 60.....	931 99	
16 do 58.....	971 50	
16 do 56.....	944 06	
6 do 48.....	258 66	
7 do 40.....	280 00	
11 do 38.....	412 72	
123 veuves. 11 enfants à \$15, \$12 et \$10.....	156 23	
CRÉDIT.		
RECETTES—DÉTAILS.		
Solde de 1887.....	1,733 51	
Syndics des chemins de Québec: 1 année d'intérêt sur \$22,800, à 6 pour 100, le 1er juillet 1888.....	1,368 00	
La cité de Québec: 1 année d'intérêt sur \$9,000, à 7 pour 100, le 1er juillet 1888.....	630 00	
Trésorerie: 1 année d'intérêt sur \$10,000, à 5 pour 100, le 1er juillet 1888.....	1,000 00	
Succession de P. Boisseau: 1 année d'intérêt sur \$1,000, à 6 pour 100, le 26 janvier 1888.....	60 00	
La corporation des pilotes: 1 année d'intérêt sur \$300, à 5 pour 100.....	15 00	
Caisse d'épargne: Intérêt reçu sur comptes courants jusqu'au 25 mai 1888.....	37 86	
Recettes de la corporation des pilotes.....	7,364 66	
do do pilotes, capitaines.....	260 53	
		12,469 56
DÉBIT.		
PENSIONS, SECOURS, ETC., PAYÉS DURANT LA SAISON DE 1888.		
Secours.....	120 00	
Arrérages sur pensions le 31 décembre 1887.....	257 50	
Montant de la liste des pensions pour le trimestre terminé le 31 janv. 1888	2,842 20	
do do do 30 avril 1888.....	2,783 92	
do do do 31 juil. 1888.....	2,800 16	
do do do 31 oct. 1888.....	2,747 99	
Appointements du trésorier et de son adjoint.....	500 00	
Dépôts dans les caisses d'épargnes.....	350 00	
Balance en mains.....	67 79	
		12,469 56
ÉTAT DU FONDS.		
Placements.....	53,352 71	
Montant dans les caisses d'épargnes.....	350 00	
do entre les mains du trésorier.....	67 79	
	53,770 50	
A déduire, les arrérages de pensions dus jusqu'à ce jour.....	215 15	
		53,555 35

E. et O. E.

E. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

N.-B.—A l'assemblée générale annuelle des pilotes, tenue le 10 de ce mois, il a été unanimement décidé de ne pas faire apurer les livres et comptes de l'année 1888.

F. X. DION,
Secrétaire-trésorier.

ANNEXE No 15.

RAPPORT SUR LES OBSERVATIONS DES MARÉES EN 1888.

OBSERVATOIRE, TORONTO, décembre 1888.

A l'honorable C. H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant concernant les observations de marées qui ont été faites sur les côtes du Canada :

A sa dernière assemblée, l'Association britannique a de nouveau nommé une commission, ayant pour objet d'encourager l'étude des marées en Canada. Cette commission se compose comme suit : professeur A. Johnson, de l'Université McGill, Montréal, professeur McGregor, M.M. J. B. Cherriman, H. J. Bovey et C. Carpmael, surintendant du service météorologique.

L'ancienne commission a représenté au gouvernement canadien l'importance de publier des données sur les marées canadiennes, et dans mon rapport de février 1888 sur le même sujet j'ai exposé les détails du plan d'étude et j'ai fait connaître ce que coûterait à peu près ce service d'observations.

Dans ce rapport, les observations prises à différentes stations du temps des eaux hautes et basses ont été comparées avec les temps obtenus par la méthode de prédiction employée par les marins, et la différence entre les temps observés et calculés tend à établir que les moyens dont on se sert aujourd'hui pour en arriver à faire des prédictions sont très imparfaits et quelques fois même propres à induire en erreur. Au cours de la dernière saison j'ai fait une autre campagne dans le golfe Saint-Laurent, et le résultat de deux croisières consécutives dans ces eaux m'a prouvé que, même en naviguant avec les plus grandes précautions, la force et la variabilité des courants sont telles qu'on ne peut savoir au juste la route que suit le navire. En allant du cap Gaspé à Malpèque, I. P.-E., j'ai été emporté vers l'est jusqu'à 14 milles en dehors de ma route, et ce dans le seul espace d'une nuit ; dans cette occasion cependant on a déterminé avec soin les déviations de la boussole, en sorte que l'erreur provenant de cette source a été réduite au maximum et ne peut pas avoir influencé le résultat d'une façon appréciable.

Le capitaine LeMaistre, qui navigue dans le golfe depuis plusieurs années, me dit que dans ses voyages réguliers des Îles de la Madeleine à Gaspé il se trouve entraîné quelques fois au nord et quelques fois au sud, malgré tous les efforts qu'il fait pour garder sa route. J'ai aussi entendu des capitaines de navires qui font le commerce de houille entre Sydney et Montréal dire que en traversant le golfe, ils trouvent les courants forts et incertains.

La variation apparente de ces courants est due en grande partie à ce qu'ils sont soumis à l'influence des marées, par conséquent très changeants, leur vitesse variant suivant les phases de la lune ; les hautes marées météorologiques se font aussi beaucoup sentir dans le golfe, et elles créent une nouvelle complexité dans les mauvais temps.

Il n'y a pas de raison de douter que ces courants, qui semblent si variables et si perplexes, sont réguliers dans leurs alternatives de flux et de reflux. Je ne crois pas non plus que le golfe Saint-Laurent offre, sous le rapport des marées, un problème plus compliqué que celui de la Manche et de la mer du Nord ; mais on ne peut en arriver à la solution qu'en attaquant tout le problème avec la même méthode qui a réussi dans d'autres localités ayant les mêmes conditions.

Les seuls travaux de cette nature entrepris au Canada ont été la détermination approximative d'une constante de marée en certains endroits par les hydrographes de l'Amirauté pendant qu'ils étudiaient la côte, et l'opération pendant un certain nombre d'années d'un marégraphe au port d'Halifax. Les courbes données par ce marégraphe n'ont jamais été mesurées, en sorte qu'on n'a jamais fait usage de cette importante réunion de données.

Il serait pourtant grandement à propos de les utiliser, et je me permettrai d'insister sur ce point. Halifax servirait alors de source d'informations pour plusieurs des ports voisins, car on y ferait, à l'aide de l'échelle de marée, des observations couvrant une période de trois ou quatre mois.

J'établis comme suit les déboursés qu'il faudra faire, pendant l'exercice courant, pour commencer les travaux :—

Etude des données recueillies à Halifax et prédiction des marées.....	\$ 800 00
Trois marégraphes livrés à Halifax.....	1,000 00
Leur épreuve et installation avant le 1er juillet.....	1,000 00
Dix échelles de marées.....	250 00
Chronomètres, dépenses et divers.....	750 00
Total.....	\$3,800 00

Après cela, le crédit affecté au service devra être de \$1,000 par année. La première année, il couvrira l'établissement de trois nouvelles stations d'enregistrement, ce qui en portera le nombre à six, et c'est ce qu'il faut pour nos côtes de l'Atlantique : trois de ces stations seront permanentes, et les trois autres seront transportées d'un endroit à l'autre lorsqu'il aura été pris des observations suffisamment prolongées pour permettre de prélire assez exactement les marées. Avec des observateurs consciencieux, trois ou quatre ans suffiront amplement pour que chaque station fournisse des prédictions exactes.

L'analyse mécanique sera faite par la compagnie scientifique de Cambridge, je l'espère, et la prédiction des marées par le personnel du bureau *British Nautical Almanac* où l'instrument de la commission hydrographique des Indes a été placé et mis à notre disposition. Cette partie de nos travaux, c'est-à-dire la conversion des courbes des marées en tableaux prêts à être imprimés ne coûtera pas plus de \$1,500 pour les six stations.

Les observations faites aux stations intermédiaires, ou stations d'échelles, seraient réduites ici, avec toute l'aide nécessaire pour ce travail purement arithmétique.

Comme je l'ai déjà dit dans un rapport à ce sujet, je ne laisse pour le moment aucune marge à la détermination finale de la vitesse et de la direction des courants, car il est nécessaire d'avoir d'abord les mesures exactes de l'époque et de la hauteur du mascaret, et subséquemment d'obtenir les observations du courant et de les reporter au temps de la marée, à la station la plus rapprochée pour laquelle les marées sont prédites.

Les pertes maritimes qui résultent tous les ans de la connaissance imparfaite de nos courants de marée doivent être considérables, et il n'y a que ceux qui ont navigué dans le golfe qui puissent comprendre les difficultés qu'elle offre. Plusieurs de ces difficultés seraient aplanies et d'autres amoindries si le plan proposé était exécuté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW R. GORDON,

Lieut. M. R.

SUPPLÉMENT

DU

VINGT UNIÈME RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE DE LA MARINE ET
DES PÊCHERIES, POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1888.

RAPPORTS

DU

PRÉSIDENT DES BUREAUX D'INSPECTION

DES

BATEAUX À VAPEUR

DES

EXAMINATEURS DES CAPITAINES ET SECONDS,

DES

COMMISSAIRES DES HAVRES

DE

TORONTO, MONTRÉAL, QUÉBEC ET PICTOU,

DES COMMISSAIRES DE PILOTES, DES PRÉPOSÉS À L'ENGAGEMENT DES MATELOTS ET DES
MAITRES DE PORTS, DES GARDIENS DE CERTAINS PORTS, AVEC UNE STATISTIQUE
DES NAUFRAGES ET ACCIDENTS, ET UNE LISTE DES RÉCOMPENSES
POUR SAUVETAGE DE VIES,

JUSQU'AU 31^{me} JOUR DE DÉCEMBRE 1888.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA
REINE.

1889.

SUPPLÉMENT.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le supplément du vingt-unième rapport annuel du ministère de la marine et des pêcheries, pour l'année 1888. Ce supplément contient les rapports des présidents des bureaux d'inspection des bateaux à vapeur et des examinateurs des capitaines et seconds, ceux des commissaires de havre de Toronto, Montréal, Québec et Pictou, des commissaires de pilotage, des maîtres de port et préposés à l'engagement des matelots, des gardiens de certains ports, ainsi qu'une statistique des naufrages et accidents, et une liste des récompenses accordées pour sauvetage de vies.

Mes observations sur les différents sujets indiqués plus haut se trouvent dans le rapport annuel qui vous a été soumis le 1er janvier dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
WM. SMITH,

Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Supplément soumis par le sous-ministre	V
ANNEXES.	
Commissaires de havre et maîtres de port, rapports des :—	
Halifax	131
Montréal	109-145
Sydney-Nord	133
Pictou	129
Québec	114
Trois-Rivières	192
Toronto	121
Maîtres de ports, noms, dates des nominations, etc.....	137
Capitaines et seconds :—	
Certificats accordés durant l'année.....	207
do annulés do	248
Président du bureau des examinateurs, rapport du.....	205
Marine marchande.....	79
Pilotage, rapports sur les districts de :—	
Bathurst	168
Comté de Charlotte	173
Baie Glacée.....	178
Halifax	175
Miramichi.....	169
Montréal.....	148
Nanaimo.....	199
Pictou	184
Québec	156
Saint-Jean, N.-B.....	165
Saint-Mary's et Liscombe	186
Sydney, C.-B.....	188
Victoria et Esquimalt	200
Yale et New-Westminster	203
Gardiens de ports, rapports des :—	
Halifax	228
Montréal.....	223
Sydney-Nord	232
Pictou	231
Port-Hawkesbury	229
Ile du Prince-Edouard	234
Québec	227
Sydney	233
Vancouver.....	235
Victoria et Esquimalt.....	227

	PAGE.
Sauvetage de vies, liste des récompenses pour	246
Préposés à l'engagement des matelots, noms des, montants perçus, etc.....	238
Inspection des bateaux à vapeur :—	
Certificats de mécaniciens accordés durant l'année	75
Navires à vapeur ajoutés à la marine canadienne	61-71
do inspectés.....	1-59
do non inspectés.....	11-60
do perdus, désemparés ou impropres au service.....	72
Naufrages et accidents :—	
Aux navires britanniques et autres naviguant dans les eaux canadiennes, et les navires canadiens propres à la mer dans d'autres eaux durant 1888.	88
Aux navires britanniques et autres naviguant dans les eaux canadiennes, et les navires canadiens propres à la mer dans d'autres eaux durant 1887 (supplémentaire)	103
Aux navires naviguant dans les eaux de l'intérieur.....	101

ANNEXE No 1.

BATEAUX à vapeur inspectés pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST ET HURON.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection		Observations.
		1889.			\$	cts.	
Alberta.....	500	29	mars.....	1,779	79	16	A hélice, passagers.
Athabasca	500	29	do	1,773	78	96	do do
Campana.....	300	30	do	1,288	59	52	Double hélice, passag.
Conqueror.....		9	avril.....	25	6	00	A hélice, remorqueur.
Frank Jackman.....		11	do	39	6	56	do do
City of Montreal		11	do	297	16	88	do fret.
Georgian.....		12	do	377	20	08	do do
Carmona	373	13	do	980	47	20	do passagers.
Tecumseh.....		14	do	840	38	60	do fret.
A. H. Jennie.....		18	do	148	10	92	do do
Africa.....		16	do	482	27	28	do do
United Empire.....	396	16	do	1,961	86	41	do passagers.
Admiral D. D. Porter		17	do	241	14	64	do remorqueur.
Dolphin.....				13	5	52	do pas de certif.
Cuba.....	125	23	avril.....	931	45	24	do passagers.
Arlington	100	24	do	23	5	92	do do
Meteor.....	60	25	do	337	21	48	A aubes do
Wm. M. Alderson.....	200	25	do	122	12	84	Double hélice, passag.
Heather Belle		25	do	20	5	80	A hélice, remorqueur.
Northern Belle	250	27	do	514	28	52	do passagers.
Pacific.....	311	28	do	918	44	72	do do
Atlantic.....	318	27	do	682	35	32	do do
Ethel.....		27	do	13	5	52	do rem. de pêche
Welcome.....		27	do	21	5	84	do do
Hiawatha.....		27	do	39	6	56	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Div. d'Ontario-Ouest et Huron—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Grace Darling.....		28 avril.....	28	6 12	A hélice, rem. de pêche
W. B. Hall.....		30 do	608	29 32	do fret.
Isabella.....		1er mai.....	44	6 76	do remorqueur.
Waubashene.....		2 do	97	8 88	do do
Maganettawan.....		2 do	269	18 76	do do
Severn.....		2 do	44	6 76	do do
Shawanaga.....		1er do	96	8 88	do do
F. B. Maxwell.....	240	3 do	497	27 88	A aubes, passagers.
Bruce.....			16	5 64	A hélice, remorqueur.
Fred Davidson.....		4 mai.....	43	6 73	do do
Mary Beck.....		4 do	16	5 63	do do
Mabel.....		4 do	11	5 45	do yacht.
James Storey.....		4 do	49	6 96	do rem. de pêche
Bob Foote.....		5 do	39	6 60	do remorqueur.
L. Shickluna.....		7 do	626	30 14	do fret.
Chicora.....	772	8 do	931	45 24	A aubes, passagers.
Hastings.....	450	8 do	473	26 92	do do
Cambria.....	250	11 do	715	36 60	do do
Siskiwit.....			47	7 40	A hélice, remorqueur.
Rupert.....	404	14 mai.....	512	28 48	A aubes, passagers.
J. L. McEdwards.....	109	15 do	21	5 84	A hélice do
Gertrude.....	163	15 do	76	8 04	do do
Kathleen.....	200	15 do	110	12 40	do do
Chicoutimi.....	282	15 do	110	12 40	A aubes do
Esperanza.....		17 do	22	5 88	A hélice, yacht.
Rosamond.....		21 do	23	5 92	do do
Imperial.....	50	19 do	189	13 88	do passagers.
Mascotte.....	158	21 do	49	6 96	do do
Luella.....	122	22 do	38	6 52	do do
G. P. McIntosh.....		25 do	58	7 32	do rem. de pêche
S. C. Doty.....		25 do	26	6 60	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Div. d'Ontario-Ouest et Huron.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraire d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Ada Alice.....	64	30 mai.....	15	5 60	A hélice, passagers.
Myrtle.....	33	30 do.....	9	5 36	do do
Cibola.....	1,177	1er juin.....	961	46 44	A aubes do
Kincardine.....		4 do.....	199	12 96	A hélice, fret.
A. Morrell.....			40	6 60	do remorqueur.
Myrtie.....		7 juin.....	81	8 25	do remorq. de p.
J. H. Jones.....		8 do.....	208	13 32	do do
Port Elgin Queen.....				6 28	do remorqueur.
Agnes.....		8 juin.....	23	6 28	do do
Minnie Kidd.....			18	5 75	do do
James Clark.....			48	6 92	do remorq. de p.
Queen of the Isles.....	100	12 juin.....	40	6 60	do passagers.
Longford.....	40	13 do.....	53	7 12	do do
Southwood.....	40	13 do.....	19	5 76	do do
Orillia.....	224	13 do.....	135	13 40	do do
Rescue.....		22 do.....	7	5 28	do yacht.
City of Chatham.....	449	22 do.....	341	21 64	do passagers.
R. Kendrick.....	40	25 do.....	15	5 60	do do
Queen.....	20	25 do.....	7	5 28	do do
Huron.....		26 do.....	70	7 76	do remorqueur.
Rock.....		26 do.....	15	5 56	do do
John William.....		26 do.....	14	5 56	do do
Adrelexa.....		26 do.....	15	5 60	do yacht.
Cherokee.....	30	26 do.....	179	15 16	do passagers.
Home Rule.....		27 do.....	3	5 13	do yacht.
Stella.....			9	5 32	do do
Alpha.....		3 juillet.....	34	6 36	do remorqueur.
Prowett Beyer.....	50	9 do.....	10	5 41	do passagers.
Maid of the Mill.....	30	11 do.....	8	5 32	do do
Gypsy.....		13 do.....	20	5 80	do yacht.
Sea Flower.....		13 do.....	7	5 28	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Div. d'Ontario-Ouest et Huron—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Enterprise.....	168	13 juillet.....	148	13 92	A hélice, passagers.
Baltic.....	315	16 do	1,324	60 96	A aubes do
Comet.....			20	5 80	A hélice, remorqueur.
Bertha May		18 juillet.....	20	5 80	do do
Dauntless.....		18 do	7	5 29	do do
Nipissing	101	19 do	275	19 00	A aubes, passagers.
Onaganoh.....		19 do	19	5 76	A hélice, yacht.
Lady of the Lake.....	30	19 do	10	5 40	do passagers.
Ethel May.....		19 do	4	5 16	do yacht.
Edith May.....	11	19 do	45	6 80	do passagers.
Kate Murray.....	15	19 do	3	5 25	do do
Ontario		19 do	11	5 44	do remorqueur.
Muskoka.....	70	19 do	99	8 96	do passagers.
Rosseau.....		20 do	53	7 12	do remorqueur.
Lake Joseph.....		20 do	28	6 12	do do
Jennie Willson.....		20 do	7	5 29	do do
Kenogha.....	62	3 août.....	191	15 64	do passagers.
Oriole.....	40	3 do	75	8 00	do do
Northern.....	30	4 do	99	8 96	A aubes, passagers.
Florence.....	30	6 do	8	5 32	A hélice do
Mary Louise.....	23	7 do	64	7 56	do do
Wenonah.....	62	9 do	162	14 44	A aubes et à hélice, pas.
Lady Katrine		9 do	16	5 64	A hélice, fret.
Cecebe.....	5	9 do	11	5 44	do passagers.
Lothair.....		15 do	413	21 48	do fret.
Marshall & Murray.....		22 do	16	5 64	do remorqueur.
H. L. Lovering.....			55	7 20	do do
Maud.....	40	24 août.....	18	5 73	do passagers.
Severn Belle		24 do	8	5 28	do remorqueur.
Eagle.....		25 do	12	5 48	do do
Minnehaha.....		25 do	32	6 28	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest et Huron—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations
		1889.		\$ cts.	
Ida		25 août	21	5 84	A hélice, remorqueur.
Tender.....	30	27 do	31	6 24	do passagers.
Wales.....		27 do	350	19 00	do remorqueur.
Pocahontas	32	6 28	do do
Jennie G. Harper.....		18 sept	20	5 72	do do
E. M. Foster.....	100	25 do	138	13 52	do passagers.
Annie Clark.....		25 do	51	7 00	do rem.de pêche.
Vixen.....			5 48	do remorqueur.
Uncle Jim.....		11	5 80	do do
Frank Reid		29 sept	34	7 40	
Mocking Bird		29 do	45	6 80	do do
J. Harrison.....		29 do	44	9 40	do do
Fanny Arnold.....		1er oct	73	7 92	do do
P. S. Hiesørdt.....		1er do	45	6 80	do do
Superior.....		71	8 50	do do
Saucy Jim	93	8 73	do do
Juanita		26 oct	5	5 20	do yacht.
Thames		7 04	do fret.
Electric.....		14 nov.....	4	5 16	do yacht.
Dixie	37	6 48	do rem. et fret.

W. J. MENEILLEY,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Div. d'Ontario-Ouest—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
		1889.		\$	cts.	
Armenia.....		9 avril.....	643	30	72	A hélice, fret.
W. J. Aiken.....		10 do	42	6	68	do remorqueur.
Metamora.....		10 do	239	14	56	do do
Persia.....	150	11 do	757	38	28	do passagers..
Ocean.....	150	11 do	684	35	36	do do
Dominion.....		11 do	473	24	12	do fret.
Clinton.....		11 do	390	22	20	do do
Inez.....		12 do	59	7	36	do remorqueur.
Hector.....		12 do	43	6	72	do do
W. A. Rooth.....		12 do	52	7	08	do do
Jane Armstrong.....		12 do	45	6	76	do do
Edward Blake.....		14 do	13	5	52	do do
Bruno.....		14 do	475	24	00	do fret.
Acadia.....	100	16 do	806	40	25	do pass. et fret.
St. Magnus.....	60	16 do	852	41	12	do do
Canada.....	25	16 do	644	33	76	do do
Niagara.....		17 do	468	23	72	do fret.
R. S. King.....		19 do	58	6	88	do remorqueur..
Alert.....		19 do	47	6	88	do do
Sylvester Neelon.....		19 do	46	6	84	do do
Maggie.....		19 do	37	6	48	do do
Mary.....		20 do	62	7	48	do do
Golden City.....		20 do	35	6	40	do do
Joe Mac.....		21 do	44	6	76	do do
Rambler.....		21 do	59	7	36	do do
Sam Perry.....		21 do	52	7	00	do do
Augusta.....	50	25 do	57	7	28	do passag., rem.
James Norris.....		25 do	50	7	00	do remorqueur.
Harvey Neelon.....		25 do	65	7	56	do do
Sir S. L. Tilley.....	10	25 do	1,178	55	12	do pass. et fret.
Enterprise.....		25 do	915	41	60	do fret.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

Nom du navire.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
		1889.			\$	cts.	
Maggie R. Mitchell.....		26	avril.....	40	6	60	A hélice, remorqueur.
Celtic.....	30	27	do	698	35	92	do passa. et fret.
Lake Ontario.....		27	do	675	32	00	do fret.
Lake Michigan.....	25	27	do	693	35	72	do passa. et fret.
Geneva.....	227	28	do	97	8	88	do bat.-passeur.
Onaping.....		30	do	256	15	24	do remorqueur.
Bella Wilson.....		1er	mai.....	186	12	40	do fret.
Erin.....		2	do	512	25	48	do do
Alma Munro.....	125	2	do	891	43	64	do passa. et fret.
Advance.....	40	3	do	72	7	88	do pass., remor.
United Lumbermen.....		4	do	399	20	96	do fret.
Telegram.....	25	8	do	322	20	88	do passa. et fret.
C. W. Chamberlain.....		8	do	385	20	40	do fret.
Spray.....		12	do	15	5	60	do bat.-pêcheur.
Canadian.....	300	14	do	231	17	24	A aubes, bat.-passeur.
Isaac May.....		1er	déc. 1888.....	558	27	32	A hélice, fret.
Queen City.....	250	19	mai.....	98	8	92	do bat.-passeur.
John Hanlan.....	172	19	do	37	6	48	do do
Sadie.....	377	19	do	154	14	16	A aubes, do
Mazepa.....	300	21	do	146	13	84	A hélice, do
Maid of the Mist.....	100	21	do	62	7	48	do do
C. J. G. Munro.....		15	août 1888.....	43	6	72	do remorqueur.
A. B. Cook.....		22	mai.....	34	6	36	do do
M. A. Laughlin.....		22	do	23	5	92	do do
M. A. Bennett.....		22	do	34	6	36	do do
City of London.....	300	23	do	79	8	06	A aubes, excursion.
Hope.....	350	24	do	170	14	80	A hélice, bat.-passeur.
City of Dresden.....		24	do	194	15	76	do fret.
Lakeside.....	510	24	do	348	21	92	do passagers.
Byron Terice.....		25	do	268	15	72	do remorqueur.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc—Div. d'Ontario-Ouest—*Suite*

Nom du navire.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.			\$ cts.	
Huron.....	500	26	mai.....	1,052	50 08	Double hélice, bat.-pas.
International.....	200	28	do	851	42 04	do do
Ruby.....	100	29	do	72	7 88	A hélice, passa. et rem.
Nellie May.....		29	do	11	5 44	do bat.-pêcheur.
Uncle John.....		29	do	7	5 28	do do
Mary.....		29	do	4	5 16	do do
Watertown.....	200	4	juin.....	267	18 68	A aubes, bat.-passeur.
J. C. Clark.....	200	7	do	145	14 80	A hélice, passagers.
Ontario.....	200	7	do	1,104	61 52	do do
Willie Scagel.....		8	do	22	5 88	do remorqueur.
City of Stratford.....		12	do	6	5 24	do do
Kingfisher.....		14	do	14	5 56	do bat.-pêcheur.
Lottie Maud.....		14	do	10	5 40	do do
Conservative.....		14	do	7	5 36	do do
Macassa.....				459	26 36	Doub.hélice, passagers.
Greyhound.....	523	25	juin.....	337	21 48	A hélice, excursion.
La Belle.....		26	do	75	8 00	do fret.
Alfred Wilson.....		26	do	33	6 32	do remorqueur.
Admiral.....		26	do	9	5 36	do do
City of McClemons.....		27	do	102	9 08	do fret.
Arbutus.....		27	do	49	6 96	do remorqueur.
Messenger.....		27	do	15	5 60	do do
Ariadne.....		28	do	38	6 52	do do
Harry Sewell.....		28	do	25	6 00	do do
W. S. Ireland.....		28	do	105	9 20	do fret.
Euna.....		28	do	6	5 24	do remorqueur.
J. B. Newman.....		28	do	33	6 32	do fret.
Energy.....		28	do	116	9 64	do do
R. F. Child.....		28	do	5	5 20	do yacht.
W. F. McRae.....		29	do	46	6 84	do remorqueur.
E. Windsor.....		29	do	86	8 44	do fret.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Div d'Ontario-Ouest—*Suite*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection		Observations.
				\$	cts.	
Spray.....		1889.	47	6 88		A hélice, fret.
Thames.....	300	30 juin.....	82	8 28		A aubes, excursion.
Mattawan.....		3 juillet.....	348	18 88		A hélice, fret.
Juno.....		5 do.....	210	13 40		do do
Starlight.....	40	5 do.....	16	5 64		do passagers.
Ranger.....		5 do.....	8	5 32		do yacht.
James Buckley.....		12 do.....	10	5 40		do bat.-pêcheur.
Ivey Alderson.....	100	12 do.....	39	6 52		do passag. et fret.
J. W. Steinhoff.....	250	13 do.....	312	20 48		do bat.-passeur.
Maggie Mason.....	65	1er août.....	25	6 00		do passagers.
Marguerite.....				5 20		do yacht.
Alfie.....			28	6 11		do do
Lillie.....	159	2 août.....	50	6 98		do passagers.
Irene.....			24	5 98		do yacht.
W. M. Germon.....	40	9 août.....	28	6 12		do remorqueur.
Lurline.....		11 do.....	66	7 64		do yacht privé.
Harold Gauthier.....		13 do.....	9	5 36		do do
Owen.....		13 do.....	103	9 12		do fret.
Grace Darling.....		15 do.....	26	6 04		do remorqueur.
Ripple.....		15 do.....	20	5 80		do do
Sovereign.....	30	10 décembre... 1888.	684	35 36		do passag. et fret.
Kittie Haight.....		Clôture de la navig. 1888.	60	7 40		do remorqueur.
Sea Gull.....		1889.	41	6 64		do do
Eagle.....		28 août.....	14	5 56		do do
P. Cress.....			63	7 52		do fret.
A. Chambers.....		30 août.....	23	5 92		do bat.-pêcheur.
Orcaelia.....		31 do.....	23	5 92		do do
Wm. H. Seibold.....		30 do.....	22	5 92		do do
Juno.....		30 do.....	28	6 12		do do
Clucas.....		30 do.....	28	6 12		do do

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Div. d'Ontario-Ouest—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection	Remarks.
		1889.			
George Douglas.....		30 août.....	42	6 68	A hélice, remorqueur.
Annie Watt.....		3 septembre..	62	7 48	do do
Lillie Smith.....		13 do ...	302	17 08	do fret.
Verbena May.....		5	5 20	do remorqueur.
Walter Scott.....		20 septembre..	26	6 04	do bat.-pêcheur.
Gordon Gauthier.....		21 do ...	26	6 04	do do
Henry Smyth.....		21 do ...	40	6 60	do do
Parvis.....		21 do ...	13	5 52	do do
Vivid.....		25 do ...	56	7 24	do yacht de plaisance.
Ella Taylor.....		26 do ...	34	6 36	do remorqueur.
C. J. G. Munro.....		26 do	5 00	do do 2e inspection.
Lansdowne.....	300	9 octobre.....	1,571	70 84	A aubes, passeur de wagons.
Great Western.....	300	10 do	1,080	51 20	do do
Saginaw.....		11 do	357	19 28	A hélice, remorqueur de sauvetage.
Hiawatha.....	300	23 novembre...	163	14 48	A hélice, bat.-passeur.
			28,435	1,916 06	

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.
DIVISION D'ONTARIO-OUEST ET HURON.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et honoraires.	Observations.
			\$ cts.	
Anderson.....	16	11	5 60	Nouveau vapeur, ne marche pas, rem. de pêche.
Ann Long.....	45	30	Ne marche pas, sous réparations, remorqueur.
Albert Dyment.....	6 20	Ne marche pas, remorqueur.
Blandina.....	46	32	Pas de demande d'inspect., yacht de plaisance.
Bertha Endress.....	Il n'a pas été fait de déclaration sous serment suffisante, remorqueur
Charlton.....	261	178	Ne marche pas, chaudières condamnées, rem.
Clara.....	12	8	Pas de demande d'inspect., remorq. de pêche.
C. H. Merritt.....	122	83	Ne marche pas, passagers et fret.
Dispatch.....	33	22	6 32	Pas de demande d'inspect., remorq. de pêche.
Excelsior.....	35	24	do remorqueur.
Essex.....	142	89	Ne marche pas, passeur.
Evangeline.....	24	16	do yacht.
Fanny.....	5	3	Pas de demande d'inspect., remorq. de pêche.
Forester.....	3	2	Ne marche pas, yacht.
F. A. Folger.....	64	26	do remorqueur.
George Dean.....	Non enregistré.	Pas de demande d'inspection, remorqueur.
G. A. Ranney.....	14	9	do remorq. de pêche.
Gem.....	4	3	do remorqueur.
George Maythem.....	40	27	Pas en état d'être inspecté, remorqueur.
Houghton.....	Inconnu.	Dégréé au Sault-Sainte-Marie, remorqueur.
International.....	82	50	Ne marche pas, remorqueur.
James Leighton.....	20	16	Pas de demande d'inspect., fret et remorqueur.
Jessie.....	118	65	Ne marche pas.
Lady Eberth.....	3	5 50	Pas de demande d'inspect., remorq. de pêche.
Lewis.....	15	16	do yacht.
Lewis Shickluna.....	16	11	Ne marche pas, remorqueur.
Louisa.....	6	5	Pas de demande d'inspection, passagers.
Leslie.....	11	6	Ne marche pas.
Maggie McLean.....	37	25	Pas de demande d'inspection, remorqueur.
Mocking Bird.....	38	26	Ne marche pas, passagers.

BATEAUX à vapeur non inspectés, etc.—Division d'Ontario-Ouest et Huron—*Suite.*

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré	Droits et hono- raires.	Observations.
			\$ cts.	
Minnie Martin.....	10	7	5 40	Pas de demande d'inspection, remorqueur.
Myrtle.....	9	6	do on ne sait où il est, remorq.
Magdalena.....	18	12	do remorqueur.
Othello.....	8	5	do remorqueur de pêche.
Phenix.....	37	25	6 52	Ne marche pas, remorqueur.
River Belle.....	8	5	do yacht.
Rescue.....	20	17	Pas de demande d'inspect., remorq. de pêche.
Rover.....	51	35	A Michael's Bay do do
Sunbeam.....	4	2	Ne marche pas, remorqueur.
S. R. Norcross.....	22	11	Pas de demande d'inspection, remorqueur.
Sutton Belle.....	6	4	do remorq. et pass.
Scintilla.....	4	3	do yacht.
Transit.....	1,058	719	Ne marche pas, passeur de wagons.
Transfer.....	1,542	971	do do
Toronto Belle.....	17	12	Pas de demande, remorqueur.
W. J. Taylor.....	9	6	Ne marche pas, yacht.
Zephyr.....	22	15	Pas de demande d'inspection, yacht.
Sarah E. Day.....	5	4	5 20	Inspection empêchée par la tempête, remorq.
	4,062	2,616	40 36	

W. J. MENEILLEY, }
O. P. ST. JOHN, } *Inspecteurs de bateaux à vapeur.*

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1889.				
Advance	40	— mars	72·37	7	88	Rivière Détroit, à hélice.
Tecumseh		— avril.....	839 67	38	60	Tous les lacs, do
Erin		13 do	512·22	25	48	do do
Africa		24 do	482·39	24	28	do do
Niagara		16 do	468 00	23	72	do do
Bruno		16 do	300·42	24	00	do do
City of Montreal.....		17 do	296·78	16	88	do do
Georgian		17 do	376 74	20	08	do do
Acadia	100	25 do	806·36	40	25	Montréal et Chicago, à hélice.
Atlantic.....	318	23 do	682·63	35	32	Collingwood et Mackinaw, à hélice.
Pacific	311	23 do	918 08	44	72	do do do
Northern Belle.....	250	23 do	322·21	28	52	Ports de Collingwood et de la baie Georgienne, à hélice.
Cuba.....	125	24 do	913·13	45	24	Montréal et Chicago, à hélice.
W. B. Hall		25 do	607·70	29	32	Tous les lacs, à hélice.
St. Magnus	60	26 do	852·85	41	12	do do
Sir S. L. Tilley	10	26 do	1177·77	55	12	do do
Enterprise		26 do	914 92	41	60	do do
Dominion		26 do	478·13	24	12	do do
Persia	150	27 do	756·64	38	28	Ste-Catherine et Montréal, à hélice.
Ocean	150	27 do	683·72	35	30	do do do
Clinton		27 do	430·00	22	20	Tous les lacs, à hélice.
Geneva	227	28 do	96 74	8	88	Baie de Toronto, do
Celtic	30	30 do	698·04	35	92	Tous les lacs, do
Lake Ontario		30 do	675 06	32	00	do do
Canada	25	30 do	644·45	33	76	do do
Meteor	60	1er mai.....	336 61	21	48	Ports sur la baie Georgienne.
Athabaska	500	2 do	1773 94	79	16	Owen-Sound et Pt-Arthur, à hélice.
Alberta	500	2 do	1779 33	78	96	do do do
Campana	300	2 do	1287 09	59	52	do do do
Alma Munroe.....	125	3 do	890 82	43	64	Montréal et Chicago, à hélice.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. d'Ontario-Ouest—*Suite*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1889.				
United Lumberman		4 mai.....	398 09	20 96		Tous les lacs, à hélice.
Belle Wilson.....		5 do	185 08	12 40		do do
United Empire.....	396	5 do	1960 65	86 41		Sarnia et Duluth, à hélice.
L. Shickluna		9 do	625 81	30 04		Tous les lacs, do
Cambria	250	29 do	715 28	36 60		Owen-Sound et Sault-Sainte-Marie, à aubes.
Carmona	373	11 do	979-93	47 22		do do do
Isaac May.....		30 nov..... 1888.	558-28	27 32		Tous les lacs, à hélice.
Chicoutimi	282	17 mai..... 1889.	110 47	12 40		Toronto et Victoria Park, à aubes.
Arlington	100	17 do	23 37	5 92		Baie de Toronto, à hélice.
J. L. McEdwards	109	17 do	21-40	5 84		do do
Chicora	772	18 do	930 50	45 24		Toronto et ports du lac Ontario, à aubes.
Queen City	250	19 do	97 77	8 92		Baie de Toronto, à hélice.
John Hanlan	172	19 do	36-96	6 48		do do
Canadian	300	19 do	230 51	17 24		do à aubes.
Lake Michigan	25	21 do	693-07	35 72		Tous les lacs, à hélice.
Mazeppa.....	300	21 do	145-59	10 84		Hamilton et Oakville, à hélice.
Rupert	404	22 do	511 97	28 48		Toronto et Grimsby, à aubes.
Sadie	377	22 do	154 18	14 16		Baie de Toronto, à aubes.
Mascotte	158	22 do	48 94	6 96		do à hélice.
Luella	122	22 do	37-83	6 52		do do
City of London	300	23 do	78-88	8 06		London et Spring-Bank, à aubes.
City of Dresden		1er déc..... 1888.	193 87	15 76		Rondeau et ports du lac Erié, à hélice
Telegram.....	25	24 mai..... 1889.	321-59	20 88		do do do
Hope	350	24 do	169 96	14 80		Windsor et Détroit, à hélice.
Chamberlain, C. W.		25 do	384-93	23 40		Tous les lacs, à hélice.
Kathleen	200	26 do	109 82	12 40		Lewiston, Grimsby et Alcot, à hélice.
Gertrude	163	30 do	75 54	8 04		Baie de Toronto, à hélice.
Orillia	224	1er juin.....	134-51	13 40		Orillia et les places sur le lac Simcoe, à hélice.
Longford	40	1er do	53 29	7 12		Lac Couchiching, à hélice.
Lake Side	510	5 do	348 24	21 92		Sarnia et Kingsville, à hélice.
Ontario	200	7 do	1103 91	61 52		Sarnia et Duluth, do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div d'Ontario-Ouest—*Suite*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Huron.....	500	8 juin ...	1052·41	50 08	Pt. Edward et Ft.-Gratiot, à hélice
International.....	200	8 do ...	850 92	42 04	do do do
J. C. Clark.....	200	8 do ...	145·23	13 80	Sarnia et Windsor, à hélice.
Macassa.....	252	3 juillet ...	459·06	26 36	Toronto et Hamilton, double hélice
Cibola.....	1,176	12 juin ...	961·47	46 44	Toronto et ports sur le lac Ontario, à aubes.
Maid of the Mist.....	100	14 do ...	61·97	7 48	Rivière Niagara, à hélice.
Hastings.....	450	15 do ...	473·05	26 92	Toronto et ports sur le lac Ontario, à aubes.
Watertown.....		14 do ...	266·96	18 68	Fort Erié et Black Rock, à aubes.
Ada Alice.....	64	19 do ...	15·43	5 60	Baie de Toronto, à hélice.
Myrtle.....	33	21 do ...	9·40	5 36	do do
Agusta.....	50	21 do ...	57·11	7 28	Ste-Catherine et Niagara, à hélice.
Ruby.....	100	22 do ...	72·22	7 88	Port-Stanley et rive nord, do
City of Chatham.....	553	25 do ...	340·54	21 64	Chatham et Détroit, à hélice.
Thames.....	300	29 do ...	81·72	8 28	London et Spring Bank, à aubes.
Lillie.....	159	30 do ...	49·53	6 98	Hamilton et Burlington Beach, à hélice.
Maggie Mason.....	65	30 do ...	24·95	6 00	do do do
Mattawan.....		4 juillet ...	347·53	18 88	Montréal et Duluth, à hélice.
Cherokee.....	30	5 do ...	179·33	15 16	Ports sur la baie Georgienne, do
Grey Hound.....	523	7 do ...	337·03	21 44	Toronto et Grimsby, à hélice.
Prowett Beyer.....	50	9 do ...	10·14	5 41	Niagara et Lewiston, do
Maid of the Mill.....	40	11 do ...	8·18	5 32	Port Dalhousie et Ste-Catherine, à hélice.
J. W. Stienhoff.....	250	13 do ...	311·80	20 48	Victoria et Black-Rock, à hélice.
Ivey Alderson.....	100	14 do ...	38·67	5 52	Port-Dover et Port-Ryerson, à hélice
Baltic.....	307	18 do ...	1323·77	60 96	Collingwood et Mackinaw, do
Nippissing.....	101	25 do ...	275·45	19 00	Lacs Muskoka, à aubes.
Edith May.....	11	25 do ...	44·88	6 80	do à hélice.
Lady of the Lake.....	30	25 do ...	10·35	5 40	do do
Oriole.....	40	26 do ...	74·79	8 00	do do
Kenozha.....	62	26 do ...	191·33	15 64	do do
Kate Murray.....	15	27 do ...	3·45	5 12	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc. — Div. d'Ontario-Ouest — *Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1889.				
Wenonah.....	62	27 juillet ...	160.60	14	44	Burks Falls et lac Harmic, à aubes.
Cecebe.....	7	28 do ...	11.35	5	44	do do à hélice.
Juno.....		1er août...	209.50	13	40	Tous les lacs, à hélice.
Starlight.....	40	2 do ...	15.93	5	64	Rivière Détroit, do
Kincardine.....		9 do ...	198.67	12	96	Tous les lacs, do
Lothair.....		15 do ...	412.92	21	48	do do
Soverign.....	30	31 nov..... 1888.	684.08	35	36	Sarnia et Duluth, à hélice.
W. M. German.....	40	25 août ... 1889.	27.85	6	12	Port-Dalhousie et Port-Colborne, à hélice.
E. M. Foster.....	100	28 do ... 1888.	138.14	13	52	Sault Sainte-Marie et Theslen, à hélice.
Northern.....	30	31 nov..... 1889.	98.63	8	96	Huntsville et ses environ. à aubes.
Florence.....	30	4 sept ...	8.42	5	32	do do à hélice.
Mary Louise.....	23	4 do ...	63.62	7	50	Sur le lac Trading. do
Muskoka.....	70	5 do ... 1888.	98.98	8	96	Lacs Muskoka, do
W. M. Alderson.....	200	1er déc..... 1889.	121.09	12	84	Meaford et Lion's Head, do
Lillie Smith.....		13 sept ...	302.31	17	08	Tous les lacs, do
Maud.....	40	21 do ...	18.26	5	76	Baie Georgienne, do
Tender.....	30	28 do ...	30.50	6	24	do do
Great Western.....	300	9 oct.....	1080.33	51	20	Bateau-passeur de chemin de fer à Windsor, à aubes.
Lansdowne.....	300	10 do ...	1570.90	70	84	do do do
Alert.....	40	29 août....	49.83	7	00	Rivière Saint-Laurent, à hélice.
Hiawatha.....	300	23 nov.....	162.62	14	48	Sarnia et Port-Huron, à hélice.

THOS. HARBOTTLE,

Inspecteur des coques.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.
DIVISION D'ONTARIO-EST.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection	Observations.
<i>Vapeurs à passagers.</i>		1889.		\$ cts.	
Pierepont.....	415	25 avril	251·98	18 08	A aubes.
Maud.....	390	18 do	292·81	19 72	do
Hero.....	425	24 do	342·12	21 68	do
Desoronto	85	20 do	67·91	7 72	A hélice.
Resolute.....	25	19 do	371·86	22 88	A double hélice.
Reliance.....	25	19 do	239·14	17 56	do
Quinte.....	500	19 do	439·90	25 60	A aubes.
Norseman	450	23 do	782·71	39 32	do
Armenia	271	30 do	109·99	12 40	A hélice.
Rideau Belle.....	57	26 do	130·59	13 24	do
Alexandria.....	580	28 do	863·15	42 52	A aubes.
Ida.....	50	2 mai.....	247·26	17 88	A hélice.
Empress of India.....	680	8 do	579·05	31 16	A aubes.
Reindeer.....	140	9 do	58·29	7 32	A hélice.
Varuna.....	188	9 do	134·04	13 36	do
Princess Louise	190	12 do	114·88	12 60	do
Mary Ethel		16 do	98·61	8 96	Roue centrale, bat.-pas.
Nellie Cuthbert.....	90	17 do	59·03	7 36	A hélice.
Annie Gilbert.....	35	17 do	19·00	5 80	do
John Haggart.....	189	21 do	112·21	12 48	do
Ella Ross.....	100	30 do	324·88	21 00	A aubes.
Rothsay	699	15 sept. 1888.	839·24	41 56	do
St. Julian.....	30	7 juin 1889.	9·86	5 40	A hélice.
Island Queen.....	280	20 do	98·09	8 92	do
Catherine.....			14·76	5 60	A hélice. N'a pas reçu de certificat de l'inspecteur des coques.
Chaffey.....	60	25 nov. 1888.	42·44	6 68	A hélice.
Echo.....	28	20 juin. 1889.	6·06	5 24	do
City of Belleville	250	22 do	101·17	12 04	do
Transit... ..	450	22 do	140·81	13 60	A double hélice.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. d'Ontario-Est.—Fin.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection	Observations.
		1889.		\$ cts.	
<i>Vapeurs à passagers.—Fin.</i>					
Geraldine	30	4 juill.....	17-90	5 72	A hélice.
Alberta.....		4 do	68-00	7 72	Roue centrale, bat.-pas.
Beaver	75	17 do	18-00	5 72	A hélice.
Cruiser.....	75	19 do	39-10	6 56	do
Dawn	40	19 do	20-20	5 80	do
Mary Ellen	117	19 do	44-50	6 80	do
Irene	12	19 do	2-70	5 12	do
Golden Eye.....	170	20 do	287-60	19 52	A aubes.
Fearless	50	25 do	46-38	6 84	A hélice.
Kathleen ..	200	30 do	385-78	23 44	do
Beaubocage.....	150	30 do	129-00	13 16	A aubes.
Eva.....	90	30 do	33-60	6 36	A hélice.
Mary Louise	40	30 do	10-00	5 40	do
Dominion.....	100	30 do	45-88	6 96	A aubes.
Maple Leaf	35	30 do	26-08	6 04	A hélice.
Esturion.....	272	30 do	118-36	12 72	A aubes.
Grenada.....	130	15 août.....	57-00	7 28	A hélice.
Ivy.....	35	15 do	7-43	5 28	do
Alert.....	40	29 do	49-83	7 00	do
Alaska	100	15 do	48-74	6 92	do
Outlet Queen.....	40	1er sept.....	18-45	5 76	do
Prince Edward.....		1er août.....	18-22	5 72	Roue centrale, bat.-pas.
Total.....			8384-59	659 52	

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc—Div. d'Ontario-Est—*Suite.*

Nom du vapeur.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
<i>Vapeurs à fret.</i>			\$ cts.	
D. D. Calvin.....	17 avril 1889..	749·53	35 00	A hélice.
Glengarry	Fermet. de la navig., 1888.	494·83	27 80	do
Nile	21 avril 1889..	96·30	8 84	do
Scotia	Fermet. de la navig., 1888.	628·51	30 16	do
Saxon	do	180·90	12 24	do
Olive	1er août 1888..	213·44	13 52	do
D. R. Van Allen.....	18 mai 1889..	317·95	17 72	do
Robert Anglin.....	28 do 1889..	97·18	8 88	do
Freemason.....	14 do 1889..	104·82	9 20	do
Khartoum	14 juin 1889..	62·71	7 52	do
Water Lily.....	Fermet. de la navig., 1888.	95·77	8 84	do
Myles.....	3 sept. 1889....	1210·62	53 44	do
<i>Yachts à vapeur.</i>				
	1889.			
Omota	25 mai.....	21·59	5 88	do
Carlton.....	12 juin.....	8·11	5 32	do
Clipper	12 do	3·75	5 16	do
Pomona	12 do	4·88	5 20	do
Zephyr.....	13 do	19·27	5 76	do
Dream	13 do	12·16	5 48	do
Spray	14 do	4·19	5 16	do
Vega	28 do	6·96	5 28	do
Water Lily.....	28 mai.....	4·00	5 16	do
Naiad	23 juin.....	17·55	5 72	do
Siesta	16 juillet.....	14·96	5 60	do
Tropic.....	1er sept.....	8·86	5 36	do
<i>Remorqueurs à vapeur.</i>				
Hiram A. Calvin.....	13 avril.....	309·00	17 00	A aubes.
James A. Walker....	17 do	183·58	12 36	A hélice.
Rescue	19 do	52·29	7 08	do
McArthur.....	25 do	190·46	12 60	Double hélice.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc—Div. d'Ontario-Est—Suite.

Nom du vapeur.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
<i>Remorqueurs à vapeur—Suite.</i>			\$ ts.	
	1889.			
David G. Thomson.....	26 avril.....	185·05	12 40	A hélice.
John A. Macdonald.....	2 mai.....	273·00	15 92	A aubes.
Traveller.....	2 do	207·52	13 32	do
H. F. Bronson.....	3 do	137·12	10 48	Double hélice.
Thistle	4 do	36·02	6 44	A hélice.
Glide	5 do	77·90	8 12	do
Jessie Hall.....	11 do	56·54	7 28	do
Active.....	14 do	345·88	18 84	do
Emma Munson.....	17 do	32·63	6 32	do
Eliza Bonar.....	17 do	25·68	6 04	do
Nora	18 do	28·13	6 12	do
Chieftain	22 do	434·68	22 40	A aubes.
Myra	24 do	73·21	7 92	A hélice.
Col. By.....	26 do	9·31	5 36	do
Edmond	31 do	39·10	6 56	do
Wm. Johnston.....	10 do	80·65	8 24	do
Lily	2 juin.....	16·01	5 64	do
Gilbert	19 do	40·83	6 64	do
Ontario.....	19 do	56·88	7 28	do
Anna.....	20 do	7·89	5 32	do
Eleanor	10 do	24·97	6 00	do
*Hiram Easton.....	34·11	6 36	do
John Hunter.....	3 juillet.....	32·14	6 28	do
Lizzie	3 do	24·00	5 96	do
D. P. Dey.....	18 mai.....	11·26	5 44	do
Peerless.....	28 do	25·61	6 04	do
Sunbeam	17 juillet.....	13·43	5 52	A hélice.
Dora	17 do	20·28	80	do
Pearl	18 do	7·70	5 32	do
Undine	20 do	4·90	5 20	do

* Pas de certificat accordé; chaudière en mauvaise condition.

BATEAUX à vapeur inspectés. pour l'année, etc.—Division d'Ontario-Est—
Suite.

Nom du vapeur.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection	Observations.
<i>Remorqueurs à vapeur—Fin.</i>			\$ cts.	
	1889.			
Mary Ellen	12 juillet	81·20	8 24	A aubes.
Myrtle	31 do	27·46	6 04	do
Waterwitch.....	12 do	9·20	5 36	A hélice.
Anglo Saxon	13 août.....	69 01	7 76	A aubes.
Express	15 do	3·90	5 16	A hélice.
Bella Fair	30 juillet	6·60	5 28	do
Albert Wright	1er déc	29·00	6 16	do
Sarah Daly.....	9 août.....	24·61	6 00	do
Enterprise.....	1er sept.....	60·38	7 40	A aubes.
May Flower.....	1er do	4 20	5 16	A hélice.
Ripple.....	1er do	16·05	5 64	do
Total.....	16,192·80	1,319 56	

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

DIVISION D'ONTARIO-EST.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et honoraires	Observations. Cause de la non-inspection et classe de navire.
Utica.....	52.00	39.00	Non employé; à hélice.
Seaborn.....	9.00	8.00	do à hélice, yacht.
Conqueror.....	198.73	15.25	do à aubes, remorqueur.
Whistle King.....	87.90	70.80	do do
Marquis of Lorne.....	20.19	10.59	do à hélice, yacht.
Belle Amelia.....	3.80	2.60	do à hélice, passagers.
Pioneer.....	28.07	19.09	do do
Stranger.....	28.00	17.00	do à hélice, remorqueur.
Total.....	427.69	182.33		

Nombre total de navires, 128.

Total du tonnage brut de tous les navires—tonneaux, 16,620.49.

Nombre total de navires inspectés, 120.

Total du tonnage brut des navires inspectés—tonneaux, 16,192.80.

Montant total des droits et honoraires d'inspection perçus..... \$1,319 56

Montant total des honoraires de mécaniciens perçus..... 15 00

\$1,334 56

EDWARD ADAMS,
Inspecteur de machines à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION EST.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droit de tonnage et honoraires d'inspection		Observations.
				\$	cts.	
		1888.				
Pierrepont.....	415	17 avril ...	251.98	18 08		Passagers, fleuve Saint-Laurent.
D. D. Calvin,		18 do ...	749.53	35 00		Fret, tous les lacs.
Maud.....	390	18 do ...	292.81	19 72		Passagers, fleuve Saint-Laurent.
Resolute.....	25	19 do ...	371.86	22 88		Fret et passagers, tous les lacs.
Reliance	25	19 do ...	239.14	17 56		do do
Quinté	500	20 do ...	439.09	25 60		Passagers, baie de Quinté.
Deseronto.....	85	21 do ...	67.91	7 72		do do
Norseman	450	23 do ...	782.71	39 32		do lac Ontario.
Hero.....	425	24 do ...	342.12	21 68		do fleuve Saint-Laurent.
Glengarry		25 do ...	494.82	27 80		Fret, tous les lacs.
Rideau Belle.....	50	26 do ...	130.59	13 24		Passagers, canal Rideau.
Scotia.....		26 do ...	628.51	30 16		Fret, tous les lacs.
Alexandria.....	580	28 do ...	863.15	42 52		Passagers, baie de Quinté et Montréal.
Armenia.....	271	30 do ...	109.99	12 40		do do
Armenia.....		30 do ...	643.00	30 72		Fret, tous les lacs.
Saxon.....		1er mai ...	180.90	12 24		do
Ida.....	50	2 do ...	247.6	17 88		Passagers, canal Rideau.
Empress of India.....	680	8 do ...	579.05	31 16		do lac Ontario.
Riendeer.....	140	9 do ...	58.29	7 32		do baie de Quinté.
Veruna.....	188	10 do ...	134.04	13 36		do do
Olive.....	8	10 do ...	213.44	16 52		Fret et passagers, canal Rideau.
Princess Louise.....	190	12 do ...	114.88	12 60		Passagers, fleuve Saint-Laurent.
Merry Ethel.....		16 do ...	98.61	8 96		Bat.-passeur, baie de Quinté.
Annie Gilbert.....	30	17 do ...	19.80	5 80		Passagers, do
Nellie Cuthbert.....	90	17 do ...	59.00	7 36		do do
D. A. Vanallen.....		18 do ...	317.95	17 72		Fret, tous les lacs.
John Haggart	189	21 do ...	112.21	12 48		Passagers, canal Rideau.
Rothsay.....	600	22 do ...	839.24	41 56		do Toronto et Parc Lorne.
Ella Ross.....	100	30 do ...	324.88	21 00		do fleuve Saint-Laurent.
St. Julian	30	7 juin ...	9.86	5 40		do do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 déc. 1888.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de pas- sagers auto- risé.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droit de tonnage et honoraires d'inspec- tion.		Observations.
		1888.			\$	cts.	
Imperial.....	50	13	juin ...	245·10	17	80	Passagers, baie Georgienne.
F. B. Maxwell	240	14	do ...	497·11	27	88	do do
Ella Alice.....	40	15	do ...	19·00	5	76	Passagers, lac Couchiching.
Enterprise.....	188	15	do ...	143·19	13	92	do lac Simcoe.
Queen of the Isles....	100	16	do ...	40·22	6	60	do do
R. Kindrick	40	16	do ...	14·96	5	60	do do
Queen.....	20	16	do ...	6·63	5	28	Bât.-passeur do
City of Belleville.....	250	20	do ...	101·17	12	04	Passagers, fleuve Saint-Laurent.
Chaffey.....	20	do ...	42·44	6	68	
Echo.....	30	21	do ...	6·06	5	24	do do
Island Queen.....	260	21	do ...	98·09	8	92	do do
Carlton	21	do ...	8·11	5	32	Condamné.
Algonquin.....	40	2	juillet ...	1805·61	80	24	Fret et passagers, tous les lacs.
Géraldine	30	4	do ...	17·90	5	72	Passagers, baie de Quinté.
Alberta.....	4	do ...	68·00	7	72	Bât.-passeur do
Beaver	75	17	do ...	18·00	5	72	Passagers, lac Rice.
Ark	180	17	do ...	48·70	1	96	do chalan, lac Rice.
Cruiser.....	70	19	do ...	31·10	6	24	do lac Pierreux.
Dawn	40	19	do ...	20·20	5	80	do do
Mary Helen.....	117	19	do ...	44·50	6	80	do do
Irene.....	12	19	do ...	2·70	5	12	do do
Golden Eye.....	170	20	do ...	287·64	19	52	do lac Rice.
Fearless... ..	50	25	do ...	46·38	6	84	do fleuve Saint-Laurent.
Marie Louise.....	40	10	août ...	10·00	5	40	do lac à l'Esturgeon.
Paragon.....	400	10	do ...	71·25	2	84	do chalan, lac à l'Esturgeon.
Express	12	10	do ...	3·90	5	16	do lac à l'Esturgeon.
Eva	90	13	do ...	33·60	6	36	do do
Dominion.....	100	14	do ...	45·88	6	96	do do
Beaubocage.....	150	14	do ...	129·00	13	16	do do
Palomá.....	600	15	do ...	121·50	4	88	do chalan, lac à l'Esturgeon.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 déc. 1888.—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1888.		\$ cts.	
Maple Leaf.....	35	15 août	26·08	6 04	Passagers, lac à l'Esturgeon.
Esturion.....	272	16 do	118·36	12 72	do do
Consort	66	17 do	do chalan, lac à l'Esturgeon.
Ivy.....	35	30 do	7·43	5 28	do fleuve Saint-Laurent.
Grenada.....	150	30 do	57·08	7 28	do do
Princess Louise.....	76	30 do	26·36	6 06	do do
Alaska	100	31 do	48·74	6 96	do do
Myles	3 sept.	1210·63	53 44	Fret, tous les lacs.
Outlet Queen.....	36	20 do	18·93	5 76	Passagers, lac Charlton.
Harry Bate.....	300	24 do	253·71	18 16	do rivière Ottawa.
Tropie.....	20	25 do	8·86	5 36	do do
Volunteer.....	15	25 do	5·00	5 20	do do
Prince Edward.....	50	29 do	18·22	5 72	Bateau-passeur, baie de Quinté.
Kathleen.....	200	29 juillet....	385·78	23 44	Passagers, rivières Rideau et Ottawa.

JAMES DICK,
Inspecteur des bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.
DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droit de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$ cts.	\$	
		1889.				
Filgate	500	28 avril....	263	10 52	8	A aubes, passagers.
Belmont.....		28 do ...	133	5 32	8	do do
Prince of Wales.....	501	28 do ...	610	24 40	8	do do.
Ivy		1er mai....	76	3 04	5	do remorqueur.
G. H. Notter		1er do ...	13	0 52	5	A hélice do
E. B. Eddy.....		1er do ...	78	3 12	5	do do.
John Heney.....		1er do ...	19	0 76	5	do do
Agnes McMahon.....		1er do ...	82	3 18	5	do do.
Thousand Island Rambler	75	2 do ...	20	0 80	5	do passagers.
Express.....	100	2 do ...	100	4 00	8	A aubes do
Ada		2 do ...	28	1 12	5	A hélice, remorqueur.
Elgin		2 do ...	108	4 32	5	do do.
Empress.....	800	2 do ...	677	27 08	8	A aubes, passagers.
G. B. Pattie.....		3 do ...	272	10 88	5	do remorqueur.
Walter B.....	30	3 do ...	32	1 12	5	A hélice, passagers.
Dauntless		3 do ...	342	13 68	5	A aubes, remorqueur.
Ottawa	200	3 do ...	116	4 64	8	do passagers.
Hiram Robinson.....		3 do ...	61	2 44	5	A hélice, remorqueur.
H. F. Bronson.....		3 do ...	72	2 88	5	do do
Booth		5 do ...	234	9 36	5	A aubes, remorqueur.
Nosbousing		5 do ...	25	1 00	5	A hélice, remorqueur.
Sparrow.....		5 do ...	25	1 00	5	do do
Maggie		7 do ...	57	2 28	5	Roue centrale, remorq'r.
Rambler.....		7 do ...	8	0 32	5	A hélice, remorqueur.
Pembroke.....		7 do ...	162	6 48	5	A aubes do
John L. Murphy.....		8 do ...	173	6 92	5	A hélice do
Janet Craig.....	50	8 do ...	12	0 48	5	do passagers.
A. H. Baldwin.....		8 do ...	177	7 08	5	do remorqueur.
Geo. H. Miller.....		10 do ...	11	0 44	5	do do
Vesta (yacht)		10 do ...	14	0 56	5	do yacht.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Division de Montréal—*Suite*.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$ cts.	\$	
		1889.				
Pearle (yacht).....	25	10 mai ...	5	0 20	5	A hélice, passagers.
Dagmar	400	16 do ...	405	16 20	8	A aubes do
W. C. Francis.....		17 do ...	37	1 48	5	A hélice, remorqueur.
Maude	350	18 do ...	269	10 76	8	A aubes, passagers.
Princess	443	18 do ...	579	23 16	8	do do
Nanea (yacht).....		18 do ...	30	1 20	5	A hélice, yacht privé.
Caribou.....	150	19 do ...	115	4 60	8	do passagers.
C. Anderson	100	19 do ...	105	4 20	8	do do
Garnet.....	242	19 do ...	98	3 92	5	A aubes, passagers.
Transfer.....	400	19 do ...	619	24 76	8	do do
St. Anne.....		22 do ...	25	1 00	5	A hélice, remorqueur.
Elévateur à grain n° 9.....		23 do ...	172	6 88	5	do
do 13.....		23 do ...	178	7 12	5	do
do 10.....		23 do ...	173	6 92	5	do
do 6.....		23 do ...	170	6 80	5	do
do 7.....		23 do ...	170	6 80	5	do
do 12.....		24 do ...	183	7 32	5	do
do 1.....		24 do ...	165	6 60	5	do
do 14.....		24 do ...	181	7 24	5	do
St. Lawrence.....		24 do ...	83	3 32	5	do
Cultivateur	100	26 do ...	152	6 08	8	Roue centrale, passagers.
Florence		28 do ...	62	2 48	5	A hélice, remorqueur.
S. S. Coban.....	40	28 do ...	1063	42 52	8	do passagers.
Doselda (yacht).....		29 do ...	3	0 12	5	do
Longueuil.....	889	31 do ...	365	14 60	8	A aubes, passagers.
South Eastern.....		31 do ...	395	15 80	8	Double hélice do
Calumet		4 juin ...	40	1 60	5	A hélice, remorqueur.
John Young.....		4 do ...	163	6 52	5	A hélice, remorqueur.
Dandy		6 do ...	46	1 84	5	do
Windermere (yacht).....		6 do ...	35	1 40	5	A aubes, remorqueur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. de Montréal—*Suite*.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$ cts.	\$	
		1889.				
Hope		9 juin....	305	12 20	5	A aubes, remorqueur.
Resolute		11 do ...	30	1 20	5	A hélice, remorqueur.
Cruiser (yacht).....		11 do ...	55	2 20	5	do
Minnie Bell.....		11 do ...	22	0 88	5	do remorqueur.
John R. Booth.....		12 do ...	132	5 28	5	do do
Bertie Jones.....	22	12 do ...	2	0 08	5	do
Chaudière		12 do ...	282	11 28	5	A aubes, remorqueur.
Castor		12 do ...	54	2 16	5	A hélice, remorqueur.
G. B. Pattie.....		13 do ...	30	1 20	5	do do
E. Davis		13 do ...	37	1 48	5	do passagers.
Monitor.....		13 do ...	333	13 32	5	A aubes, remorqueur.
Agnes.....	50	13 do ...	29	1 16	5	A hélice, passagers.
Eva	25	13 do ...	6	0 24	5	do do
High Rock.....		13 do ...	7	0 28	5	do remorqueur.
Aice		14 do ...	25	1 00	5	Roue centrale, remorq.
Rockland		14 do ...	78	3 12	5	A hélice, remorqueur.
Mouche à Feu	50	14 do ...	20	0 80	5	Roue centrale, passagers.
Glide.....	100	14 do ...	80	3 20	5	A hélice do
Bonito	30	14 do ...	17	0 68	5	do do
John.....	50	15 do ...	35	1 40	5	Roue centrale do
Dahanda.....		18 do ...	46	1 84	5	A hélice.
Harry Bate.....		19 do ...	254	10 16	8	do fret.
Powerful.....	300	20 do ...	254	10 16	8	A aubes, passagers.
George A. Harris.....		21 do ...	87	3 48	5	A hélice, remorqueur.
Allan Gilmour		21 do ...	61	2 44	5	do do
Silver Spray.....		22 do ...	130	5 20	5	do do
W. F. Logie.....		25 do ...	17	0 68	5	do do
T. H. Nasmuth		26 do ...	49	1 96	5	do do
Dolphin.....		27 do ...	70	2 80	5	do do
Welshman		27 do ...	143	5 73	5	do fret.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Div. de Montréal.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$ cts.	\$	
		1889.				
Rigeaud.....		4 juill....	46	1 84	5	A hélice, remorqueur.
Sorel Bay.....		5 do ...	11	0 44	5	do passagers.
Vermont.....		6 do ...	206	8 24	5	Roue à aubes, remorq.
Sir John.....		11 do ...	61	2 44	5	A hélice, remorqueur.
Tim. Doyle.....		17 do ...	20	0 80	5	do do
Gertie.....		18 do ...	17	0 68	5	do do
Hunter.....		18 do ...	13	0 52	5	do do
Mountain Maid.....	250	19 do ...	118	4 72	8	A aubes, passagers.
Lady of the Lake.....	700	19 do ...	607	24 28	8	do do
Mayflower.....		20 do ...	18	0 72	5	A hélice, do
Newport.....		20 do ...	12	0 48	51	do remorqueur
Antelope.....		21 do ...	82	3 28	5	do do
SS. Bonavista.....	50	24 do ...	1,306	52 24	8	do fret et passag.
Hiram Easton.....		25 do ...	34	1 36	5	do remorqueur
Owens.....		31 do ...	156	6 24	5	A aubes, remorq.
James.....	60	6 août...	127	5 08	3	do passagers.
H. Bonenfant.....	25	7 do ...	22	0 88	5	Roue centrale do
Alexandria.....		9 do ...	53	2 12	5	A hélice.
Princess Louise.....	76	13 do ...	26	1 04	5	do passagers.
Shickluna.....		14 do ...	66	2 64	5	do remorqueur.
John B. Fraser.....	200	22 do ...	118	4 72	8	A aubes, remorqueur et passagers.
Argo.....	200	24 do ...	154	6 16	8	A aubes, remorqueur et passagers.
Minerve.....	250	24 do ...	128	5 12	8	A hélice, do
Toneata.....		24 do ...	14	0 56	5	do do
Maltanan.....	50	24 do ...	22	0 88	5	do passagers.
Lottie.....	25	24 do ...	10	0 40	5	do do
Emerillon.....	25	24 do ...	15	0 60	5	do do
Charlotte.....	60	24 do ...	14	0 56	5	do do
Charlotte.....		14 sept....	59	2 36	5	do remorqueur.
Monarque.....		18 do ...	136	5 44	5	A aubes, remorqueur.
Reliance.....						Droits non payés.

BATEAUX à vapeur inspectés pour l'année, etc.—Div. de Montréal.—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$ cts	\$	
		1889.				
Volunteer						Droits non payés.
SS. Cacouna		2 juill ...	1,451	58 04	8	A hélice, fret.
Plover.....		4 juin ...	43	1 72	5	do remorqueur.
William Paul.....		1er do ...	7	0 28	5	do do
Aries.....		1er sept...	6	0 24	5	do do
Total.....			17,950	718 00	698	

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Montréal, 1888.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et hono- raires.	Observations.
				Cause de non-inspection et classe du navire.
Carillon.....	128	61	Non employé ; à aubes, remorqueur.
Zebra.....	30	14	do à hélice do
Eadie May.....	9	5	Pas de demande do passagers.
Star.....	366	200	Non employé ; à aubes do
Percy.....	7	5	Pas de demande ; à hélice do
New York.....	123	69	Non employé ; à aubes do
Chipmonk (yacht).....	12	8	Pas de demande ; à hélice.
Kate.....	23	7	Non employé do remorqueur.
Elévateur à grain N° 2....	172	104	do do
do N° 4....	188	118	do do
do N° 5....	151	90	do do
do N° 8....	178	112	do do
do N° 11....	169	103	do do
	1,556	896		

JOHN BURGESS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.
DIVISION DE QUÉBEC.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du contrat.	Tonnage enregistré	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1888.				
Contest	150	25 nov.	231	17 24		A aubes, avis de la malle, Rimouski.
Otter	123	25 do	219	16 76		A hélice, cabotage, Québec et Netes-quau.
Challenger		25 do	73	7 92		A hélice, remorqueur, Montréal et golfe.
Thor		20 do	322	17 88		A aubes, remorqueur, rivière Saguenay.
Lake		25 do	145	10 80		A hélice, remorqueur, Montréal et golfe.
Admiral.....	350	25 do	682	35 28		A aubes, pass., Dalhousie et Gaspé.
Polino	30	25 do	807	40 28		A hélice, passagers et fret, Montréal et Pictou.
Hope		25 do	20	5 80		A hélice, port de Québec, remorqueur.
Miramichi	300	25 do	727	37 08		A aubes, pass., Montréal et Pictou.
Brothers.....	526	25 do	262	18 48		do Québec et Sainte-Anne.
Etoile	591	25 do	560	30 40		do do Saint-Jean d'Eschaillons.
J. C. Bridges.....		25 do	39	6 56		A hélice, remorqueur de rivière.
John Pratt.....		25 do	70	7 80		do do
St. Paul.....		25 do	45	6 80		do do
St. James.....		25 do	91	8 64		do do
St. Francis.....		25 do	55	7 20		do do
M. F. Pearson....		25 do	45	6 80		do do
St. Louis.....		25 do	34	6 36		do do
St. Peter.....		25 do	45	6 80		do do
Delisle.....		25 do	45	6 80		do do
McNaughton		25 do	137	10 48		do do
Sorel	300	25 do	158	14 32		A aubes, passeur, Sorel et St-Thomas.
Terrebonne	450	25 do	601	32 04		do passagers, Montréal et Contrecoeur.
Mouche à Feu....	300	25 do	214	16 56		do passeur, Sorel et Berthier.
Chambly	600	25 do	647	33 88		do passeur, Montréal et Chambly.
Rivière du Loup.	150	25 do	173	14 92		do passeur, L'Assomption et Varrennes.
Hochelaga.....	700	25 do	419	24 76		do passeur, Montréal et île Ste-Hélène.
Laprairie	997	25 do	523	28 92		do passeur, Montréal et Laprairie.
Greetland	80	4 mai 1889.	1,091	51 64		A hélice, passagers, Montréal et Saint-Jean, Terre-neuve.
Bohemian.....	500	25 nov. 1888.	1,138	53 52		A aubes, pass., Montréal et Cornwall.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Québec—*Suite*.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1888.		\$ cts.	
Montreal	800	25 nov.....	2,211	96 44	A aubes, passagers, Montréal et Québec.
Quebec	800	25 do	3,056	130 24	do do do
Trois-Rivières....	1,000	25 do	1,710	76 40	do Montréal et Trois-Rivières.
Union.....	773	25 do	687	35 48	do Québec et Chicoutimi.
Montmagny.....	450	25 do	351	22 04	do Québec et Berthier.
South	450	25 do	349	21 96	A aubes, bateau-pass., Québec et Lévis.
North.....	450	25 do	289	19 56	do do
Aurelia.....		25 do	34	6 36	A hélice, remorqueur du port de Québec.
St. Louis.....	529	25 do	428	25 12	A aubes, passagers, Québec et Saint-Jean d'Eschailions.
St. Croix.....	541	25 do	445	25 80	A aubes, passag., Québec et Ste-Croix.
Resolute		30 do	139	10 56	A hélice, remorqueur de rivière et lac.
Diver.....		30 do	86	8 44	do goélette de sauvet. d. le golfe.
Florence (rem.).....		30 do	113	9 52	do do do
C. W. Jones.....		25 do	37	6 48	do remorq. du port de Québec.
Rhoda.....		25 do	182	12 28	A aubes, remorqueur de rivière.
Flora		25 do	50	7 00	A hélice, remorq. du port de Québec.
Champion.....		20 do	185	12 40	do remorqueur de rivière et golfe.
Orleans.....	475	25 do	181	15 24	do bateau-passeur, Québec et Ile d'Orléans.
Levis.....	350	25 do	156	14 24	do do Québec et St-Romuald.
Vega.....	250	25 do	132	13 28	do do do
H. C. Curtis.....		25 do	44	6 76	do remorq. du port de Québec.
Pilgrim.....	455	25 do	262	18 48	A aubes, pass., Québec et Nicolas.
J. R. Souter.....		25 do	11	5 44	A hélice, remorq. du port de Québec.
St. Lawrence....	700	25 do	869	42 76	A aubes, pass., Québec et Chicoutimi.
Spartan	400	25 do	1,168	54 72	do Montréal et Toronto.
Corinthian	400	25 do	1,062	50 48	do do do
Algerian.....	400	25 do	914	44 56	do do do
Passport.....	400	25 do	1,034	49 36	do do do
Canadian.....	60	25 do	26	6 04	A hélice, yacht de plaisance, Sorel.
Ed. Hopin.....	25	25 do	5	5 20	do do
Acadian.....		1889. 20 juin.....	931	42 24	do fret, Montréal et Pictou.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Québec—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cis.	
		1888.				
May Flower.....		25 nov.....	13	5	52	A hélice, remorq. du port de Québec.
Canada.....	1,200	25 do	2,009	88	36	A aubes, passagers, Montréal et Québec.
Corsican	400	25 do	1,203	56	12	do do Montréal et Toronto, bateau de réserve.
Cultivateur	700	25 do	694	35	76	A aubes, pass., Montréal et Ile Grosbois
Albani.....	Equip.	25 juillet..... 1889.	58	7	32	A hélice, yacht de plaisance.
Fairy		25 nov..... 1888.	16	5	64	do remorq. du port de Québec.
St. Catherine.....		25 do	12	5	48	do do
Randolph.....		25 do	16	5	64	do do
Queen.....	350	22 août..... 1889.	367	22	68	do pass. d'hiver, Québec et Lévis.
Pilot.....	350	5 nov..... 1888.	426	25	04	do do do
Amanda.....		25 do	11	5	44	do remorq. du port de Québec.
L. N. G		25 do	11	5	44	do do
Oliver Gordon...		25 do	36	6	44	do do
Hubert Larkin...		25 do	49	6	96	do do
Activity.....		25 do	15	5	60	do do
Batiscan.....		25 do	40	6	60	A aubes do
Beaver		25 do	273	15	92	do do
Mersey		25 do	60	7	40	A hélice do
Com. Holliwell..		25 do	9	5	36	do do
Polaris	250	21 août..... 1889.	533	29	32	do pass d'hiver, Québec et Lévis.
Lady Belleau		25 nov..... 1888.	81	8	24	do goélette de sauvetage.
Dauntless.....		25 do	81	8	24	do remorqueur de golfe et rivière.
Victor.....		25 do	35	6	40	do remorq. du port de Québec.
Ida		25 do	15	5	60	do do
Florence.....		25 do	133	10	32	do goélette de sauvetage.
St. George		25 do	13	5	52	do remorq. du port de Québec.
Two Brothers....		25 do	23	5	92	do do
Anglesea		25 do	153	11	12	A aubes do
Nettie.....		25 do		5	00	A hélice, yacht de plaisance.
Oak Bay.....		25 do	27	6	08	A aubes, remorq., rivière Ristigouche.
Christiana.....		25 do	57	7	28	do remorq., rivière Ristigouché.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Québec—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1888.				
Frances.....	60	25 novembre...	19	5	76	A aubes, bat.-passeur, Campbelltown et Cross-Point.
Maggie H.....		25 do		5	00	A hélice, yacht de plaisance.
Rover.....		25 do ...	5	5	25	do do
Como.....	100	25 do ...	75	8	00	A aubes, bat.-pass., Trois-Riv. et Nicolet.
St. George.....		25 do ...	30	6	20	do remorqueur, rivière Nicolet.
Latuque.....	Chaudière	condamnée 1889.	50	7	00	do do
Glacial.....	145	7 juillet 1888.	109	12	36	A hélice, bat.-passeur, Trois-Rivières et Sainte-Angèle.
Bourgeois.....	200	25 novembre...	170	14	80	A aubes, bat.-passeur, Trois-Rivières et Sainte-Angèle.
Vista.....		25 do ...	4	5	16	A hélice, remorqueur de rivière.
Arthur.....		25 do ...	33	6	32	A aubes do
Isle aux Noix.....		25 do ...	20	5	80	A hélice, remorqueur et yacht de plaisance, lac Mégantic.
Nimi.....		25 do ...	68	7	72	A hélice, yacht de plaisance.
Jacques Cartier.....		25 do ...	212	16	48	A aubes, remorqueur de rivière.
Castor.....		25 do ...	93	8	72	do do
Rival.....		25 do ...	125	10	00	do do
Canada.....		25 do ...	234	14	36	do do
Berthier.....	900	25 do ...	1,101	52	04	do passagers, Sorel et Montréal.
Kinogomi.....		25 do ...	21	5	84	A hélice, remorqueur de rivière.
Belle.....		25 do ...	51	7	04	do do
Coukoo.....		25 do ...	6	5	24	do do
Lévis.....		25 do ...	25	6	00	A aubes, do
Robert Stoker.....		25 do ...	14	5	56	A hélice, do
Maud.....		25 do ...	54	7	16	A aubes, do
Stormy Petrel.....		25 do ...	11	5	44	A hélice, do
William.....		25 do ...	276	16	04	A aubes, do
Johanna B.....		25 do ...	17	5	68	A hélice, do
Margaret.....			64			
Betsiamaté.....			59			
Perilonca.....			144			
Five Brothers.....		25 novembre...	11			A hélice, remorqueur, port de Québec.
Hunkey Dorey.....		25 do ...	5			do do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Québec—*Suite*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.			
Lizzie.....	25 novembre...	N. enreg.	5 00	Yacht de plaisance, Sorel.
Emma	25 do ...	do	5 00	do do
Rodolphie	25 do ...	116	12 64	A aubes, remorqueur de rivière.
			36,336	2,186 97	

JOS. SAMSON,
Inspecteur de chaudières et machines.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et honoraires.	Observations. Cause de la non-inspection et classe de navire.
Conqueror n° 2.....	233	25	Non payés	A aubes, remorqueur. Pas employé.
Swallow	3	2	do ...	A hélice, remorqueur, port de Québec.
Lady Dufferin	5	3	do ...	do do
Maggie Bell	372	226	do ...	A aubes, remorqueur, rivière.
Relief	139	40	do ...	A hélice, vapeur de sauvetage.
Bienvenu	648	373	do ...	A aubes, passagers, Québec et Sainte-Anne.
Rocket.....	590	329	do ...	do remorqueur, rivière.
Magnet.....	1,029	586	do ...	do passagers, Québec et Chicoutimi.
Isabel	51	11	do ...	A hélice, remorqueur, port de Québec.
Laval	90	66	do ...	A aubes, remorqueur, rivière.
Patrick Murphy.....	10	4	do ...	A hélice, remorqueur, port de Québec.
Lena			do ...	Non enregistré et trouvé impropre au service.
Ida	6	2	do ...	A hélice, yacht de plaisance, lac Saint-Joseph
Totaux.....	3,133	1,667		

Les vapeurs ci-haut mentionnés n'ont pas été employés cette saison.

JOS. SAMSON,
Inspecteur de chaudières et machines.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISIONS DE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
		1888.			\$	cts.	
Contest.....	150	25	nov.....	231	17	24	A aubes, aviso de la malle, Rimouski.
Otter.....	123	25	do	219	16	76	A hélice, cabotage, Québec et Nastasquan.
Admiral.....	350	25	do	682	35	28	A aubes, passagers, Dalhousie et Gaspé.
Montréal.....	800	25	do	2,211	96	44	A aubes, Montréal et Québec.
Québec.....	800	25	do	3,056	130	24	do do do
Ed. Arpin.....	25	25	do	5	5	20	A hélice, yacht de plaisance, Berthier et Sorel.
Mouche-à-feu.....	300	25	do	214	16	56	A aubes, bat.-passeur, Berthier et Sorel
Trois-Rivières.....	1,000	25	do	1,710	76	40	do passagers, Montréal et Trois-Rivières.
Chambly.....	600	25	do	647	33	88	do passagers, Montréal et Chambly.
Sorel.....	300	25	do	158	14	32	do bateau-passeur, Sorel et St-Thomas.
Canadien.....	60	25	do	26	6	04	A hélice, yacht de plaisance, Sorel.
Bohemian.....	500	25	do	1,138	53	52	A aubes, passagers, Montréal et Cornwall.
Princess.....	443	25	do	579	31	16	do passagers, Montréal et Carillon.
Terrebonne.....	450	25	do	601	32	04	do passagers, Montréal et Contrecoeur.
Longueuil.....	800	25	do	365	22	60	do bateau-passeur, Hochelaga et Longueuil.
Laprairie.....	997	25	do	523	28	92	do bateau-passeur, Montréal et Laprairie.
Polino.....	30	25	do	807	40	28	A hélice, passagers et fret, Montréal et Pictou.
Hochelaga.....	700	25	do	419	24	76	A aubes, bateau-passeur, Montréal et île Ste-Hélène.
Rivière du Loup.....	150	25	do	17	14	92	do bateau-passeur, L'Assomption et Varennes.
Union.....	773	25	do	687	35	48	do passagers, Québec et Chicoutimi.
Brothers.....	526	25	do	262	18	48	do passagers, Québec et Ste-Anne.
Etoile.....	591	25	do	560	30	40	do Québec et St-Jean d'Eschailions.
North.....	450	25	do	289	19	56	do bateau-passeur, Québec et Lévis.
South.....	450	25	do	349	21	96	do do do
Montmagny.....	450	25	do	351	22	04	do passagers, Québec et Berthier.
Orleans.....	475	25	do	181	15	24	A hélice, bateau-passeur, Québec et île d'Orleans.
Lévis.....	350	25	do	156	14	24	do bateau-passeur, Québec et St-Romuald.
Vega.....	250	25	do	132	13	28	do yacht de plaisance, Québec.
St. Louis.....	529	25	do	428	25	12	A aubes, passagers, Québec et St-Jean d'Eschailions.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Québec et Montréal—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations
		1888.		\$ cts.	
Pilgrim.....	455	25 nov	262	18 48	A aubes, passagers, Québec et Saint-Nicolas.
Ste. Croix.....	541	25 do	445	25 80	A aubes, passagers, Québec et Sainte-Croix.
Miramichi	300	25 do	727	37 08	A aubes, passagers, Montréal et Pictou
Greetland	80	4 mai..... 1889.	1,091	51 64	A hélice, passagers et fret, Montréal, Pictou et St-Jean, Terre-neuve.
Spartan	400	25 nov..... 1888.	1,168	54 72	A aubes, passagers, Montréal et Toronto.
Corinthian.....	400	25 do	1,062	50 48	do do do
Algerian	400	25 do	914	44 56	do do do
Passport	400	25 do	1,034	49 36	do do do
Canada	1,200	25 do	2,009	88 36	A aubes passagers, Montréal et Ste-Anne.
Berthier.....	900	25 do	1,101	52 04	A aubes, bateau-passeur, Montréal et île Sainte-Hélène.
Garnet	242	25 do	98	8 92	A aubes, passagers, Montréal et Cornwall.
Maud	350	25 do	269	18 75	A aubes, passagers, Montréal et Ottawa.
Dagmar.....	400	25 do	405	24 20	A aubes, passagers, Montréal et Carillon.
Cacouna.....	Fret.....	1er mai..... 1888.	1,451	66 04	A hélice, fret, Montréal et Pictou.
Filgate.....	500	25 nov..... 1888.	263	18 52	A aubes, passagers, Montréal et Beauharnois.
Le Cultivateur.....	100	25 do	152	14 08	Roue centrale, bat.-passeur, Verdon et Sainte-Catherine.
St. Lawrence.....	700	25 do	869	42 76	A aubes, passagers, Québec et Chicoutimi.
Acadian	Fret.....	20 juin..... 1888.	931	42 24	A hélice, fret, Montréal et Pictou.
Chaffee	60	25 nov..... 1889.	42	6 68	do passagers, Kingston et Prescott.
City of Belleville.....	250	22 juin..... 1889.	101	12 04	do passagers, Kingston et Montréal.
Transit.....	450	22 do	140	13 60	do passagers, Kingston et Morrisburg.
Empress.....	800	25 nov..... 1888.	677	35 08	A aubes, passagers, Ottawa et Grenville.
Express.....	100	25 do	100	12 00	A aubes, bateau-passeur, Edinburg et Pointe-Gatineau.
1,000 Island Rambler...	75	25 do	20	5 80	A hélice, bateau-passeur, Ottawa et Hull.
Pearl.....	25	25 do	5	5 20	A hélice, yacht de plaisance, Ottawa.
Birdie Jones.....	22	25 do	2	5 08	do do do
Ottawa	200	25 do	116	12 64	A aubes, passagers, Joachims et Pembroke.
Walter B.....	30	25 do	28	6 12	A hélice, bateau-passeur, Pembroke et île aux Allumettes.
Jenet Craig.....	50	25 do	12	5 48	A hélice, bateau-passeur, Sand-Point et Bristol.
Ed. Davis.....			37	6 48	A hélice, bateau-passeur, à Quallon.

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Division de Québec et Montréal—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de pas- sagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de ton- nage et hono- raires d'ins- pection.		Observations.
				¢	cts.	
		1888.				
Eva	25	6	5	24	A hélice, passagers, Buckingham et Grands-Rapides.
Agnus.....	50	29	6	16	do do do do
Mouche-à-feu.....	50	25 nov.....	20	5	80	Roue centrale, bat.-passeur, Thurso et Clarence.
Bonito.....	30	25 do	17	5	68	A hélice, bateau-passeur, Calumet et L'Original.
Glide	100	25 do	80	8	20	A hélice, bateau-passeur, Calumet et Hawkesbury.
John.....	50	25 do	35	6	40	Roue centrale, bateau-passeur, Carillon et Pointe-Fortune.
Prince of Wales.....	501	25 do	610	32	40	A aubes, passagers, Montréal et Carillon.
Powerful.....	300	25 do	254	18	18	A aube, bateau-passeur, Boucherville et Hochelaga.
Cultivateur.....	700	25 do	694	35	76	A aubes, bateau-passeur, Montréal et île Grosbois.
Sorel Boy.....	45	25 do	11	5	44	A hélice, bat.-passeur, Montréal et Pointe-aux-Trembles, non équipé
Reliance.....		25 do				Non équipé.
Bourgeois.....	200	25 do	170	14	80	A aubes, bat.-passeur, Trois-Rivières et Sainte-Angèle.
Glacial.....	145	5 juillet.....	109	12	36	A hélice, bat.-passeur, hiver, Trois-Rivières et Sainte-Angèle.
Como	100	25 nov.....	75	8	00	A aubes, bat.-passeur, Trois-Rivières et Nicolet.
Polaris	250	21 août.....	533	29	32	A hélice, bat.-passeur, hiver, Québec et Lévis.
Queen.....	350	22 do	367	22	68	A hélice, bat.-passeur, hiver, Québec et Lévis.
Peribonca	289	25 nov.....				A aubes, passagers, Metabetchouan et Roberval, lac Saint-Jean.
Pilot.....	350	5 nov.....	426	25	04	A hélice, bat.-passeur, hiver, Québec et Lévis.
Cobau.....	40	20 juin.....	1,063	50	52	A hélice, passagers et fret, Montréal et ports du golfe.
Bonavista.....	50	1er juin.....	1,306	60	24	A hélice, passagers et fret, Montréal et ports du golfe.
Bonenfant	25	25 nov.....	22	5	88	Roue centrale, bateau-passeur, Charlemagne et Bout-de-l'Isle.
Lady of the Lake	700	25 do	607	32	28	A aubes, passagers, Newport à Magog.
Mountain Maid.....	250	25 do	118	12	72	A aubes, passagers, Newport à Magog.
Canada Atlantic trans.	400	1er sept.....	619	32	76	A aubes, transfert, Valleyfield et Coteau.
C. Anderson.....	100	1er do	105	12	20	A hélice, bateau-passeur, Valleyfield et Coteau.
Caribou.....	150	25 nov.....	115	12	60	A hélice, bateau-passeur, Valleyfield et Lancaster.
Frances.. ..	60	25 do	19	5	76	A aubes, bateau-passeur, Campbelltown et Cross Point.
May Flower.....	Impr. au	trans. des pass.	18	5	72	Lac Massawappix.
Corsican.....	400	25 nov.....	1,203	56	12	A aubes, passagers, Montréal et Toronto, bateau de réserve.
Lotta.....	25	25 do	10	5	40	A hélice, passagers, lac Témiscamigue.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division de Québec et Montréal—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Emerillon.....	25	25 nov.....	15	5 60	A hélice, passagers, lac Témiscamingue.
Charlotte.....	60	25 do	14	5 56	A hélice, passagers, lac Témiscamingue.
Mimose.....	250	25 do	128	13 12	A hélice, passagers, lac Témiscamingue.
Argo.....	200	25 do	154	11 16	A aubes, passagers, lac Témiscamingue.
Mattawan	60	25 do	22	5 88	A hélice, passagers, lac Témiscamingue.
John Fraser	200	25 do	118	12 72	A hélice, passagers, lac Nipissingue.
			41,482	2,334 28	

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION DE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et honoraires.	Observations.
				Cause de la non-inspection et classe du navire.
			\$ cts.	
Ninie	68	46	7 72	A hélice, yacht. Non employé.
Rival	125	36	10 00	do remorqueur de port cette saison.
Laval	90	66	Non payés	A aubes, passagers. Employé comme remorqueur.
Montarville.....	268	166	do do	do do Ne marche pas.
Eddy May	5	3	do	A hélice do Non employé.
Rocket.....	590	329	do	A aubes do do
New York.....	123	69	do	do do do
Rodolphe.....	116	73	12 64	do do Employé comme remorqueur.
Adirondac.....	12	8	A hélice do do
Bienvenue	647	373	Non payés	A aubes do Non employé.
Mayflower	13	9	5 52	A hélice do Employé comme remorqueur.
Fairy	16	9	5 64	do do do
Johanna B.....	17	9	5 68	do do do
Belmont.....	133	84	13 32	A aubes do Non employé.
Rambler.....	8	4	A hélice do Employé comme remorqueur.
South Eastern.....	395	127	23 80	do do do
Ida	6	4	Non payés	do yacht de plaisance.
Magnet.....	1,029	586	do	A aubes, passagers. Non employé.
Castor	93	58	8 72	do do Employé comme remorqueur.
Total.....	3,754	1,979	105 04	

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année terminée le 23 novembre 1888.

DIVISION DES PROVINCES MARITIMES.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
Alpha.....	80	2 mars 1889.	306·91	20	24	Fret, passagers, à hélice.
City of St. John.....	130	1 ^{er} décembre 1888.	709·00	36	30	do do à aubes.
Dominion.....	175	2 mars 1889.	594·80	31	76	do do à hélice.
Arcadia.....	20	1 ^{er} décembre 1889.	61·64	7	48	Remorq., passagers, à hélice.
Alameda.....	12	15 do 1889.	33·93	6	35	do do do
Electra.....	75	5 mars 1889.	90·40	8	60	do de pêche, maint. pass., à hél.
Marina.....	5 do 1889.	32·46	6	28	do do. à hélice.
Selina.....	30 avril 1889.	40·09	6	60	do allège.
General.....	21 mars 1888.	159·09	11	36	do à aubes.
Quiddy.....	10	15 décembre 1889.	30·59	6	20	do passagers, à aubes.
Ada G.....	23 mars 1889.	102·08	9	08	do à aubes.
Relief.....	23 do 1889.	79·37	8	16	do do
Lillie Glasier.....	23 do 1889.	209·31	13	36	do do
Ouanqoudy.....	300	22 do 1888.	294·75	19	76	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
May Queen.....	350	15 décembre 1889.	539·40	29	56	Passagers, à aubes.
Hercules.....	21 mars 1889.	87·11	8	48	Remorqueur, à hélice.
Captain.....	22 do 1889.	68·43	7	72	do do
Dirigo.....	24 do 1889.	70·13	7	80	do do
M. A. Starr.....	50	28 do 1889.	244·32	17	76	Fret, passagers, à hélice.
Acadia, Port Hants.....	80	15 janvier 1888.	74·21	7	96	Passagers, à hélice.
Pinafore.....	80	31 décembre 1888.	25·86	6	04	do do
La Tour.....	75	10 do 1889.	154·43	14	16	Fret, passagers, à aubes
Hiawatha.....	300	7 avril 1888.	229·79	17	20	Passagers, à aubes.
Beaver.....	70	10 décembre 1889.	146·86	13	84	do do
Alida.....	13 avril 1889.	64·18	7	56	Remorqueur, à hélice.
Goliah.....	13 do 1889.	146·83	10	88	do do
Henry Hoover.....	14 do 1888.	43 00	6	72	do do
Acadia, St. John.....	400	15 décembre 1888.	631·44	32	84	Passagers, à aubes.
Star.....	300	15 do 1889.	461·03	26	44	do do

BATEAUX à vap. inspectés, p. l'année, etc.—Div. des prov. maritimes—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		¢	
Neptune.....		18 avril	71·15	7 84	Remorqueur, à hélice.
G. D. Hunter.....		18 do	67·97	7 68	do do
New City.....		18 do	78·38	8 12	do do
Bellisle	126	15 décembre... 1888.	155·44	14 20	Passagers, roue à l'arrière.
New Dominion	Nil.	Dragueur de l'Etat, non auto-moteur.
Enterprise.....	40	15 décembre ... 1889.	92·33	7 88	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
Chebucto.....	300	24 avril	108·33	12 32	do do
Sir C. Ogle	200	25 do	126 90	13 04	do do
Arrow		26 do	10 02	5 40	Yacht, à hélice.
A. C. Whitney.....		27 do	62·67	7 52	Remorqueur, à hélice.
Bertha		1er mai	29 79	6 16	do
Bessie and Harry		3 do	22 00	5 88	Remorq., bateau à eau, à hélice.
Ralph E. S		4 do	27 82	6 12	do bat.-pêcheur, à hélice.
Harlaw	75	3 do	451 36	26 04	Fret, passagers, à hélice.
Norman		9 do	46 87	6 84	Remorqueur, à hélice.
Clifton	150	15 décembre ... 1888.	138·21	13 52	Passagers, roue à l'arrière.
Western Extension.....	336	10 mai..... 1889.	424·00	24 96	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
Winnie		10 do	12·46	5 48	Remorqueur, à hélice.
Novelty		10 do	42·66	6 68	do à aubes.
Fearless		10 do	16·20	5 64	do et bat. à eau, à hélice.
Frank C. Batt	40	12 do	32·90	6 32	Bat.-pass., passagers, à hélice.
St. Lawrence	400	12 do	845·63	41 80	Fret, passagers, à hélice
Heather Belle	250	14 do	282·34	19 28	do do do
Southport	300	14 do	239·92	17 60	Bat.-pass., do do
Elfin	200	15 do	122·42	12 88	do do do
Wm. Aitken		15 do	74·87	8 00	Remorqueur, à hélice.
Montague	250	16 do	129·55	13 16	Bat. passeurs, passag., à aubes.
Princess of Wales	400	17 do	935·54	45 40	Passagers, à aubes.
Eldon	15	17 do	31·23	6 28	do à hélice.
William		18 do	210·02	16 40	Fret, à hélice.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année—Div. des prov. maritimes—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.		Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
		1889.			§	cts.	
Shannon.....		19	mai.....	75·11	8	00	Remorqueur, à hélice.
Daisy		21	do	10·74	5	40	do
Gipsy		21	do	16·70	5	68	do
St. Lawrence Dredge					Nil.		Dragueur du gouvernement do
Rescue		22	1889. mai.....	124·09	9	96	Remorqueur, sauvetage, à hélice.
Mic Mac.....	300	23	do	150·63	14	00	Bat.-passeur, passag., à aubes.
Champion.....		25	do	190·14	12	60	Remorqueur, à aubes.
Storm King.....		25	do	107·87	9	28	Remorqueur, à hélice.
Richard Doane.....		26	do	70·46	7	80	do
Ada.....		28	do	3·66	5	16	Yacht, à hélice.
Fanchon.....		28	do	38·33	6	52	Remorqueur, roue en arrière.
Florenceville.....	270	28	do	185·14	15	40	Passagers, roue en arrière.
Melbourne.....		29	do	4·00	5	16	Yacht, à hélice.
Bismarck.....		29	do	49·40	6	96	Remorqueur, à aubes.
Sarah H.....		29	do	81·46	8	24	do
Rimouski.....	70	8	juin.....	128·70	13	00	Passagers, à hélice.
David Weston.....	480	15	1888. déc.....	765·15	38	64	do à aubes.
Sea King.....		7	1889. juin.....	128·63	10	16	Remorqueur, à hélice.
Tourist.....		7	do	11·78	5	44	do
Admiral.....		8	do	158·20	11	32	Remorqueur, à aubes.
Soulanges	250	9	do	318·37	20	72	Fret, passagers, à aubes.
Flushing	275	9	do	257·09	18	28	do à hélice.
St. Andrew.....		11	do	76·64	8	04	Remorqueur, à hélice.
St. George.....		11	do	160·57	11	40	do
Neilson.....	100	12	do	64·34	7	56	Passagers, à hélice.
Miramichi.....	60	12	do	75·18	8	00	do
Zulu.....		12	do	17·60	5	68	Remorqueur, à aubes.
Grip		12	do	4·81	5	20	Remorqueur, à hélice.
Mindoo		12	do	13·09	5	52	do
Sybella H.....	160	13	do	70·68	7	80	Bat.-passeur, passag., à aubes.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. des prov. marit.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
		1889.				
Loyalist.....		14 juin.....	17.57	5	72	Remorqueur, à aubes.
Derby.....		14 do.....	11.66	5	48	do
Laura.....		14 do.....	13.55	5	56	Remorqueur, à hélice.
Bessie.....		15 do.....	5.18	5	20	do
Lady Dufferin.....	75	15 do.....	47.48	6	88	Bateau-passeur, à aubes.
Utopia.....		18 do.....	25.00	6	00	Remorqueur, à hélice.
St. Louis.....		18 do.....	4.97	5	20	do
East Riding.....		19 do.....	85.50	8	40	Remorqueur, à aubes.
Henrietta.....		Non émis.....	19.12	5	72	do à hélice.
Dartmouth.....	750	23 juin.....	311.23	20	44	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
Magnolia.....	175	26 do.....	260.50	18	40	Passagers, à aubes.
Neptune.....	50	26 do.....	138.69	13	52	do do
Marion	300	27 do.....	478.49	27	12	do do
Alice.....	10	28 do.....	15.77	5	64	do do
Lillie.....		30 do.....	71.64	7	88	Remorqueur, à hélice.
Peri.....		2 juillet.....	11.77	5	48	do
Water Boat.....		7 do.....	6.17	5	44	Remorqueur, à hélice.
Highland Mary.....		9 do.....	73.73	7	96	Remorqueur, allège, à hélice.
Robbie Burns.....		9 do.....	88.93	8	56	do do
May Queen.....	200	12 do.....	142.09	13	68	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
Annie.....		12 do.....	13.28	5	52	Bateau à eau, à hélice.
Gladiator.....		12 do.....	70.40	7	80	Remorqueur, à hélice.
Merrimac.....		13 do.....	85.80	8	40	do
Zaidee.....		13 do.....	18.63	5	72	do
Lady of the Lake.....	70	15 1888. déc.....	61.10	7	44	Bat.-passeur, passagers, à aubes.
Elinor M. Cates.....		14 1889. juillet.....	58.81	7	36	Remorqueur, à hélice.
L. Boyer.....		16 do.....	60.00	7	40	do
Lennox.....	100	17 do.....	66.29	7	61	Bat.-passeur, à aubes.
Leon.....		19 do.....	19.82	5	80	Remorqueur, à hélice.
Effort.....	20	19 do.....	23.38	5	92	Remorqueur et yacht, à hélice.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc—Div. des prov. marit.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
St. Nicholas	75	1889. 26 juillet	62·20	7 48	Passagers, à hélice.
Mary Ann		26 do	25·38	6 00	Remorqueur, do
Joe Edwards.....	30	1er août	34·66	6 40	Bateau-passeur, pass., à hélice.
Eva Johnston.....		1er do	16·00	5 64	Remorqueur, à hélice.
Evangeline.....	135	2 do	78·74	8 16	Passagers, à double hélice.
David Duncan.....		2 do	20·59	5 84	Remorqueur, à hélice.
Maud		2 do	12·27	5 48	do
Freddie V.....		3 do	26·60	6·04	do
Island Gem.....		3 do	15·62	5 64	Bateau-pêcheur, à hélice.
Yuba.....	15	6 do	12·04	5 48	Bateau-passeur, pass., à hélice.
Carrie.....		Non émis.....	14·83	5 60	Bateau-pêcheur, à hélice.
Salvor.....		8 août	44·93	6 80	Allège do
St. Michael.....	5	1888. 1er déc.....	39·20	6 56	Remorqueur, fret, do
La Have.....		1889. 9 août.....	49·27	6 96	do do
Fred Clinch.....		15 mai	23·87	5 92	do do
Dorcas		14 août	166·00	14 64	Fret do
Oscar Wilde.....	150	1888. 15 déc	115·00	12 60	Passagers, à aubes.
Scotia.....		1889. 20 août.....	41·58	6 68	Remorqueur do
Norwegian.....	200	30 do	202·91		Steamer de l'Etat, passeur, passagers, à hélice.
Argus		31 do	26·74		Bateau du rev. de l'Etat, à hélice.
St. Pierre.....	60	29 janv	496·44	27 84	Fret et passagers, à hélice.
Marguerite.....		3 oct.....	19·66	5 80	Yacht, à hélice.
Gambrinus		16 do	28·36	6 12	Remorqueur, à hélice.
Delta.....	6	19 do	873·21	42 92	Passagers et fret, à hélice.
Avon.....	150	20 do	64·66	7 56	do à hélice.
Halifax		Non émis.....	1,738·45	77 52	do do
Dream		do	44·00	6 76	Yacht do
Dolphin		20 nov.	12·78	5 52	Allège do
Henry Hoover.....		9 oct.....	54·64	7 20	Remorqueur, reconstruit, nouveau registre, à hélice.
Total.....	10,130		24,588·63	1,654 09	

DOUGLAS STEVENS,

Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année expirée le 23 novembre 1888.

DIVISION DES PROVINCES MARITIMES.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Observations.
Mascot.....	22·88	15·05	En voie de réparations; remorqueur, à hélice.
Northern Light.....	393·00	234·00	Dégréé; bateau d'hiver de l'Etat, à hélice.
Secret.....	466·56	293·17	Parti pour Portland, dégradé; passagers, à aubes.
Squirrel.....	13·11	8·97	Dégréé; remorqueur, à hélice.
Willoughby.....	6·41	3·87	do bateau-pêcheur, à hélice.
Winnie.....	3·00	1·82	do remorqueur, à hélice.
Andover.....	185·78	139·98	do passagers, roue à l'arrière.
Clyde.....	592·00	219·00	do do à aubes.
D. P. Ingraham.....	112·81	69·28	Hors du district, vendu à Terre-neuve; remorqueur, à hélice.
Empress.....	929·60	660·14	Dégréé; passagers, à aubes.
George Shattuck.....	361·64	231·27	do screw.
Glendon.....	266·58	175·42	Hors d'usage; sauvetage, à hélice.
Henry Aitken.....	38·52	26·20	Dégréé; remorqueur, à hélice.
John Williams.....	4·95	3·37	do yacht, à hélice.
Islet.....	5·05	3·44	do remorqueur, à hélice.
Laddie.....	42·16	28·58	do do
Meta.....	5·00	1·00	do yacht, à hélice.
Mayflower.....	377·00	169·00	do passagers, à double hélice.
St. Patrick.....	38·92	25·78	do remorqueur, à hélice.
St. George.....	37·53	18·76	do do
St. John.....	47·28	32·15	do do
	3,949·78	2,980·27	

DOUGLAS STEVENS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.
DIVISION DES PROVINCES MARITIMES.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
Alpha	80	2 mars '89...	211.	20	24	Passagers et fret.
Alameda	12	15 déc. '88...	33.	6	36	do do
Arcadia	20	1er do '88...	61.	7	48	do do
Acadia	400	15 do '88...	621.	32	84	do do
Acadia (neuf).....	150	15 jan. '89...	74.	7	96	do do
Avon (neuf)	150	22 do '89...	64.	7	56	do do
Alice (neuf)	8	15 do '88...	15.	5	64	do do
Bellisle	126	15 déc. '88...	155.	14	20	do do
Beaver	70	10 do '88...	146.	13	84	do do
City of St. John	130	1er do '88...	709.	36	30	do do
Chebucto	300	28 avril '89...	108.	12	32	Bateau-passeur.
Clifton	150	15 déc. '88...	138.	13	52	Passagers et fret.
David Weston	480	15 do '88...	765.	38	60	do do
Dominion	175	1er mars '89...	594.	31	76	do do
Delta	6	12 sept. '89...	873.	42	92	Fret.
Dorcas	1er do '89...	215.	14	64	do
Dartmouth (neuf).....	750	16 juin '89...	331.	20	44	Bateau-passeur.
Enterprise	40	15 do '88...	92.	7	88	do
Elfin	200	15 mai '89...	122.	12	83	do
Effort (remorqueur).....	20	23.	5	92	Si le "Norwegian" se trouve arrêté, il est autorisé à transporter vingt (20) passagers.
Evangeline	135	18 août '89...	78.	8	16	Bateau-passeur.
Electra.....	75	30 nov. '88...	106.	8	60	Passager et fret.
Eldon (neuf).....	15	18 mai '89...	31.	6	22	do do
Flushing	275	5 juin '89...	257.	18	28	do do
Florenceville	270	28 mai '89...	185.	15	40	do do
F. C. Batt.....	40	12 do '89...	32.	6	32	Bateau-passeur.
Heather Belle.....	250	14 do '89...	189.	19	28	Passagers et fret.
Hiawatha	300	3 do '89...	229.	17	20	do do
Harlaw	75	15 juin '89...	451.	26	04	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. des prov. marit.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				\$	cts.	
Joe Edwards	30	24 août '89...	34.	6	40	Bateau-passeur.
Lady of the Lake ..	70	15 jan. '89...	61.	7	44	do
Lady Dufferin	75	13 juill. '89...	47.	6	88	do
Lennox.....	100	23 juin '89...	66.	7	64	do
La Tour (neuf).....	75	10 déc. '88...	152.	14	16	Passagers et fret.
Montaque.....	250	16 mai '89...	129.	13	16	Bateau-passeur.
Micmac.....	350	23 avril '89...	150.	14	00	do
M. A. Starr.....	50	23. do '89...	244.	17	76	Passagers et fret.
Mirimachi.....	60	14 juil. '89...	62.	8	00	do do
Marion.....	300	20 juin '89...	478.	27	12	do do
May Queen.....	330	15 déc. '88...	539.	29	56	do do
May Queen.....	200	20 juin '89...	142.	13	68	Bateau-passeur.
Magnolia.....	175	21 do '89...	260.	18	40	Passagers et fret.
Nelson.....	100	16 juil. '89...	68.	7	56	Bateau-passeur.
Norwegian.....	200	7 do '89...	202.	Nil.		do
Neptune.....	50	21 juin '89...	138.	13	52	Passagers et fret.
Onanquody.....	300	20 avril '89...	294.	19	76	Bateau-passeur.
Oscar Wilde.....	150	15 déc. '88...	115.	12	60	Passagers et fret.
Princess of Wales.....	400	17 mai '89...	935.	45	40	do do
Pinafore.....	80	31. déc. '88...	25.	6	04	Bateau-passeur.
Quiddy.....	10	15 do '88...	30.	6	20	Passagers et fret.
Rimouski.....	70	8 juin '89...	124.	13	00	do do
Soulanges.....	250	30 do '89...	318.	20	72	do do
Star.....	300	15 déc. '88...	461.	26	44	do do
Southport.....	300	19 mai '89...	186.	17	60	Bateau-passeur.
Sir C. Ogbe.....	200	23 avril '89...	126.	13	04	do
Sybella H.....	160	12 juil. '89...	47.	7	80	do
St. Pierre.....	60	16 août '89...	496.	27	84	Passagers et fret.
Secret.....	300	31 oct. '88...	466.	26	64	do do
St. Lawrence.....	500	12 juin '89...	846.	41	80	do do

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Division des provinces maritimes—*Fin.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
				\$ cts	
St. Michael.....	5	1er déc. '88...	39.	6 56	Passagers et fret.
St. Nicholas.....	75	13 juillet '89...	62.	7 48	do do
Western Extension.....	336	29 août '89...	425.	24 96	Bateau-passeur.
William.....		18 mai '89...	210.	16 40	Fret.
Yuba.....	15	21 août '89...	12.	5 48	Bateau-passeur.
			14,810.	1,045 42	

C. R. COKER,
Inspecteur des coques, etc.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

MANITOBA, KÉWATIN ET DIVISION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.		Observations.
				¢	cts.	
		1889.		¢	cts.	
Antelope.....	300	15 mai.....	142·61	13	72	Roue à l'arrière, passagers.
Alice Sprague.....	200	4 juin.....	98·49	8	92	do do
Annie Mac.....	40	4 juillet.....	25·22	5	32	A hélice, bateau-passeur, Portage-du-Rat et Kéwatin.
Algoma.....		6 do.....	99·13	8	96	A hélice, remorqueur.
Butchers Boy.....		22 mai.....	134·34	13	36	do fret.
Caro.....		4 juillet.....	14·47	5	16	do remorqueur.
Cruiser.....		18 do.....	11·59	5	48	do do
Couchiching.....		20 do.....	105·42	9	20	do do
Colville.....	25	15 août.....	164·41	14	56	do passagers et fret.
D. L. Mather.....		3 juillet.....	103·32	9	12	do remorqueur.
Dryberry.....		11 do.....	11·72	5	48	do do
Empress.....		3 do.....	129·28	10	16	do do
Frank Perew.....		17 mai.....	43·02	6	72	do do
Fleetwing.....		10 juillet.....	40·40	6	60	do do
Glendevon.....		12 mai.....	104·05	9	16	do remorqueur de pêche.
Harry Montgomery.....		12 do.....	3·65	5	16	do do
Hatty Vinton.....		19 do.....	55·27	7	21	do remorqueur.
Highland Maid.....	40	11 juillet.....	106·24	12	24	do passagers et fret.
Ida (de Port-Arthur)...		18 mai.....	19·37	5	76	do bateau de pêche.
Ida (de Winnipeg)....		29 juin.....	16·24	5	64	do remorqueur.
Kakabeka.....	200	17 mai.....	112·67	12	52	do bateau - passeur, Port-Arthur et Fort-William.
Kate Marks.....		18 do.....	54·15	7	16	A hélice, bateau de pêche.
Lady Ellen.....		7 do.....	18·57	5	76	do remorque de pêche.
Millie Howell.....		12 do.....	24·11	5	96	do remorqueur.
Mary Hatch.....		5 juillet.....	118·45	9	72	A aubes, remorqueur.
North West.....	50	18 juin.....	425·00	25	00	Roue à l'arrière, passagers et fret.
Ogema.....	12	11 mai.....	62·05	7	48	A hélice, do do
Princess.....	75	11 juin.....	530·58	29	24	A aubes, do do
Percy Sutherland.....		16 juillet.....	33·55	6	36	A hélice, remorqueur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888,
Division du Manitoba, Kéwatin, et des Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

Nom du navire.	Nombre de pas- sag. autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de ton- nage et hono- raires d'ins- pection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Rambler.....		16 juillet.....	13.51	5 56	A hélice, remorqueur.
Rover.....		21 do.....	4.07	5 16	do do
Salty Jack.....		17 mai.....	44.62	6 80	do do
Sackatchewan.....		24 août.....	336.84	21 48	A aubes, fret.
Three Friends.....		21 mai.....	97.35	8 91	A hélice, remorqueur.
Thistle.....		11 juillet.....	23.33	5 92	do bateau de pêche.
Victoria.....		9 do.....	40.10	6 60	do remorqueur.
Windigo.....		9 do.....	4.24	5 16	do do
			3,371.43	342 72	

EDMOND R. ABELL,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du navire.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Rustler		Janvier	56.59	7 28	
Yosemite	400	do	1525.03	69 00	
Bark Boscovitz.....	158	do	269.08	18 76	
Beaver		do	159.02	14 36	
Saturna		Février	22.05	5 88	
Sardonyx.....	150	do	561.38	20 44	
K. de K.	30	do	61.64	7 46	
Adelaide	100	Mars	151.02	14 04	
Gladys	70	do	146.02	13 84	
Muriel		do	44.13	6 76	
Clara Port.....		Avril	25.55	6 04	
Florence.....		do	59.44	7 40	
Hope	25	do	78.49	8 16	
Etta White	20	do	97.35	8 56	
Eva		do	6.56	5 28	
R. P. Rithet.....	250	1 ^{er} octobre 1888.	816.29	40 68	
Fairy Queen	40	Mai 1889.	24.94	6 00	
Wm. Irving.....	200	do	57.86	37 50	
Cariboo Fly	125	Avril	81.82	19 28	
Daisy	15	Mai	84.16	8 36	
Swan.....		do	16.56	5 68	
May Queen		do	14.10	5 56	
Buzz		do	12.54	5 52	
Nell	50	Juin	207.97	16 32	
Morris		do	11.66	5 48	
Clara W. Young		do	30.75	6 24	
Senator.....	30	do	27.63	6 08	
Leonora		do	33.00	6 32	
Amelia	180	do	430.97	25 24	

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Div. de la Col.-Britannique—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Brunette		Juin	3·11	5 12	
Wellington		do	16·03	5 64	
Joe Adams		do	11·89	5 48	
Horse Shoe		Juillet.....	17·71	5 72	
Eliza		do	7·55	5 32	
Lady Dufferin.....		do	59·73	7 40	
Kamloops	200	do	425·78	25 04	
Spallumcheen.....	25	do	54·29	7 16	
Peerless	200	do	307·47	20 28	
Red Star.....		do	36·70	6 48	Non enregistré.
Despatch.....		do	37·10	6 48	do
Marion.....		do	14·78	5 80	
Duchess.....	25	do	145·48	13 80	
Emma		Août	35·02	6 40	
Western Slope.....	100	do	831·59	41 28	
Princess Louise.....	300	Juillet.....	961·76	45 28	
Mamie	15	do	89·60	8 60	
Rainbow.....	60	do	207·64	16 32	
Lottie		do	29·24	6 16	
Skidegate		do	37·08	6 48	
Galena		Août.....	47·64	6 92	do
Idahoe		do	12·04	5 48	
Belle.....	12	Mars	66·32	7 68	
Bella		Septembre.....	8·00	5 32	
Vancouver.....		do	49·96	7 00	
Alexander	25	Juin	331·61	21 21	
Pilot	25	Septembre.....	183·08	15 32	
Mermaid.....		do	66·25	7 64	
Gipsy		Octobre	49·63	7 00	
Stella		do	16·00	5 64	

BATEAUX à vapeur inspectés, etc.—Div. de la Col.-Britannique.—*Suite.*

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Glad Tidings		Octobre	43·02	6 72	Inspection spéciale après avoir sombré.
Mamie.....	15	Juillet.....	89·60	5 00	
Iris.....		Octobre	19·32	5 80	Ce vapeur a été brûlé le 21 courant à False-Creek.
R. Dunsmuir.....	85	do	231·00	17 24	
Spitfire		do	8·00	5 32	
Richmond.....	40	19 novembre...	102·89	12 12	
Maude	45	24 do ...	174·99	15 00	
Falcon.....		24 do ...	52 44	7 12	
Isabel.....		24 do ...	445·93	25 84	
Totaux.....					

W. A. RUSSELL,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Tonnage btut.	Tonnage enregistré.	Droits et hono- raires.	Observations.
				Cause de la non-inspection et classe du navire.
			\$ cts.	
Skuggy.....	471.69	297.16	26 87	Roue à l'arrière; navire dégradé.
Surprise.....	14.80	10.00	Chaloupe à vapeur; machine enlevée.
Midge.....	do pas en usage.
Victoria.....	364.75	282.22	22 60	Roue à l'arrière; Soda-Creek; pas en usage
Hyack.....	37.39	31.59	6 28	Bateau de lestage, à aubes; pas en usage.
Otter.....	289.07	219.64	19 56	Machine enlevée <i>pro tem.</i>
Wilson G. Hunt.....	467.96	350.36	26 72	A aubes; coque pas en état de service.
Spratt's Ark.....	307.88	143.04	20 32	Chalan à double hélice; pas en usage.
Anna Beck.....	57.66	48.50	7 32	A hélice, chasseur de phoques; saisi par les États-Unis dans la mer de Behring.
Dolphin.....	62.44	60.10	7 68	do do
Grace.....	83.01	76.87	8 32	do do do
Thornton.....	31.69	28.64	6 28	do do do
Normansell.....	4.00	5 16	A aubes, chaloupe de plaisance; pas en usage.
Alice.....	54.10	34.09	6 36	do chalan; pas en usage.
Reliance.....	313.94	215.64	28 56	Roue à l'arrière do
Rustler.....	39.65	25.00	6 60	Sonnette.
Nellie Taylor.....	5.88	4.05	5 20	A hélice; chal. à vapeur; en réparation.
Pearl.....	75.27	53.91	8 00	A aubes; en réparation.
Wilna.....	4.04	2.75	5 16	A hélice, chaloupe à vapeur; à être ins- pectée.
Lilley.....	33.57	6 34	Bateau de lestage, à aubes; à être inspecté
Evangeline.....	13.86	8.97	5 56	A hélice, yacht de l'évêque; inspection impossible.
Westminster.....	18.29	14.17	5 72	A hélice, remorqueur de pêche; inspection impossible.
Princess Louise.....	16.36	13.36	5 62	A hélice, bateau de la Mission; parti pour les États-Unis.
Oriole.....	4.45	3.30	5 20	A hélice, chaloupe à vapeur; pas en usage.
Red Star.....	14.86	10.00	5 60	Roue à l'arrière; machine enlevée <i>pro tem.</i>
Total.....	2,782.86	1,953.41	256 63	

W. A. RUSSELL,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisés.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.		\$ cts.	
Yosemite.....	400	Janv.	1,525.03	69 00	
Beaver.....		do	159.02	14 36	
Barbara Boscowitz.....	158	do	269.08	18 76	
Saturna.....	15	Février	22.05	5 88	
Adelaide.....	100	Mars	151.02	14 04	
K de K.....	30	Février.	61.67	7 46	
Sardonyx.....	150	do	561.38	30 44	
Gladys	70	Mars	146.02	13 84	
Muriel.....	25	do	44.13	6 76	
Hope	25	Avril.....	76.49	8 16	
Richmond.....	30	Nov 1888.	102.89	12 12	
Etta White.....	20	Avril 1889.	97.35	8 56	
R. P. Rithet.....	250	Oct. 1888.	816.24	40 68	
Fairy Queen.....	40	Mai 1889.	24.94	6 00	
Wm. Irving.....	200	do	737.86	37 50	
Cariboo Fly.....	125	Avril.....	281.82	19 28	
Daisy.....	15	Mai.....	84.16	8 36	
Gray's Scow.....	80	Mai 1888.		5 00	Pour une journée.
Byrne's do	160	do		5 00	do
Cowan & Co.'s Scow.....	100	do		5 00	do
Nell.....	50	Juin 1889.	207.97	16 32	
Senator	30	do	27.63	6 08	
Amelia.....	180	o	430.97	25 24	
Rainbow.....	60	Juillet.....	207.64	16 32	
Princess Louise	300	do	937.76	45 28	
Mamie.....	15	do	86.60	8 60	
Alexander.....	20	Sept.....	331.61	21 28	
Western Slope.....	100	Août	831.59	41 28	
Rustler.....	12	Janv.	56.59	7 28	

BATEAUX à vapeur inspectés, pour l'année, etc.—Div. de la Col.-Brit.—Fin.

Nom du vapeur.	Nombre de passagers autorisé.	Date de l'expiration du certificat.	Tonnage brut.	Droits de tonnage et honoraires d'inspection.	Observations.
		1889.			
Mermaid	20	Sept.....	66·25	7 64	
Pilot	25	do	183·08	15 32	
Belle	12	Mars.....	66·62	7 68	
Robert Dunsuir	85	Oct.....	231·	17 24	
Maude	45	Nov.....	174·99	15 00	
Isabel	25	do	445·93	25 84	
	2,972		9,449·50	612 80	

R. COLLISTER,
Inspecteur des coques.

BATEAUX à vapeur non inspectés, pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Droits et hono- raires.	Observations.
			\$ cts.	
Skuggy.....	471·69	297·16	26 87	Roue à l'arrière, bateau non employé.
Surprise.....	14·80	10·00	5 60	Chaloupe à vapeur, déplacement de la machine.
Midge.....				Dégréé.
Victoria.....	364·75	282·22	22 60	Roue à l'arrière, dégradé.
Hyack.....	31·39	33·58	6 28	A aubes, bateau non employé.
Wilson G. Hunt.....	467·96	350·36	22 67	do do dégradé.
Otter.....	287·07	219·64	19 56	A hélice, déplacement de la machine.
Spratts Ark.....	307·88	143·04	20 32	A double hélice, dégradé.
Anna Beck.....	57·66	48·50	7 32	A hélice
Grace.....	83·01	76·07	8 52	do
Dolphin.....	62·44	60·10	7 68	do
Thornton.....	31·64	28·64	6 28	do
Normansele.....	4·00		5 16	A aubes, pas employé.
Alice.....	54·10	34·09	6 36	do do
Reliance.....	313·44	215·64	28 56	Roue à l'arrière, non employé.
Rustler.....	39·65	25·00	6 60	Sonnette do
Nellie Taylor.....	5·88	4·05	5 20	A hélice, en voie de réparations.
Pearl.....	75·27	53·91	8 00	A aubes do
Wilna.....	4·04	2·75	5 16	A hélice, non inspecté.
Lilley.....	33·67	25·00	6 34	do do
Evangeline.....	13·86	8·97	5 56	do do
Westminster.....	18·29	14·17	5 72	do do
Princess Louise.....	16·36	13·36	5 68	do do
Oriole.....	4·45	3·30	5 20	do non employé.
Red Star.....	14·81	10·00	5 60	Roue à l'arrière, non employé.
	2,780·11	1,960·36	252 64	

R. COLLISTER,
Inspecteur des coques.

TABEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, la localité où construits, et à quoi ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
James Storey.....	5-63	A hélice.....	Bois.....	48-53	33-34	Collingwood, 1888.....	Baie Georgienne, bateau de pêche.
Bob Foote.....	4-80	do.....	do.....	39-46	28-84	do.....	do
G. P. McIntosh.....	5-63	do.....	do.....	58-23	40-60	Meaford, 1888.....	do
Cibola.....	314-83	A aubes.....	Acier.....	961-47	521-44	Desoronto, 1888.....	Toronto et Niagara, passagers.
J. H. Jones.....	10-80	A hélice.....	Bois.....	208-42	141-72	Goderich, 1888.....	Warton, bateau de pêche.
John William.....	2-13	do.....	do.....	14-20	9-66	Fesserton, 1888.....	Midland, remorqueur de pêche.
Vixen.....	3-33	do.....	do.....	Pas en enregistré.	Mines de Bruce, remorqueur.
Dixie.....	5-00	do.....	do.....	37-02	25-17	Port-Robinson, 1888.....	Chippewa, fret et remorqueur.
Anderson.....	2-13	do.....	do.....	15-75	10-71	Midland, 1888.....	Midland, remorqueur de pêche.
	354-28			1383-08	809-49		

W. J. MENEILLEY,
Inspecteur de bateaux à vapeur, Ontario-Ouest et Huron.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, la localité où construits, et à quoi ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Spray (de Goderich).....	2 13	A hélice.....	Bois.....	15-11	10-28	Kincardine, Ont., 1888...	Kincardine, remorqueur de pêche.
City of London.....	6-66	A aubes.....	do.....	78-85	64-08	London, Ont., 1888.....	London, vapeur d'excursion.
Lakeside.....	46-16	A hélice.....	do.....	348-24	219-03	Windsor, Ont., 1888.....	Windsor et Île Pelée, passagers.
Willie Scagel.....	1-63	do.....	do.....	22-02	15-00	Sarnia, Ont., 1888.....	Rivières Sainte-Claire et Sydenham, remorqueur.
Macassa.....	85-73	Doub. hélice	Acier.....	459-06	164-46	Port de Glasgow, G. B., '88	Hamilton et Toronto, passagers.
Greyhound.....	25-73	A hélice.....	Bois.....	337-03	219-19	Hamilton, Ont., 1888.....	Toronto et parc Grimsby, excursion.
Spray (de Wallaceburg) ..	2-70	do.....	do.....	47-05	32-00	Wilksport, Ont., 1888.....	Rivière Sydenham, fret et remorqueur.
Thames.....	6-66	A aubes.....	do.....	81-72	69-75	London, Ont., 1888.....	London, vapeur d'excursion.
Starlight.....	2-93	A hélice.....	do.....	15-93	10-83	Walkerville, Ont., 1888.....	Windsor et Walkerville, passagers.
Ranger.....	1-20	do.....	do.....	7-56	5-14	do.....	Walkerville, yacht privé.
Marguerite.....	1-06	do.....	do.....	Pas enregistré.		Hamilton, Ont., 1888.....	Hamilton do
Alfie.....	0-67	do.....	do.....	27-78	18-99	do.....	Baie de Burlington, yacht privé.
Irene.....	0-53	do.....	do.....	23-55	16-02	do.....	do do
W. M. Geron.....	1-63	do.....	do.....	27-85	19-19	Port-Robinson, Ont., 1888	Canal Welland, remorqueur, passagers.
Lurline.....	20-36	do.....	do.....	65-60	39-80	Windsor, Ont., 1888.....	Rivière Détroit, yacht privé.
Harold Gauthier.....	1-20	do.....	do.....	8-54	5-81	Walkerville, Ont., 1888.....	do do
P. Cress.....	4-80	do.....	do.....	63-27	43-03	Port-Elgin, Ont., 1888.....	Lac Huron, barge à fret.
A. Chambers.....	3-33	do.....	do.....	23-16	15-75	Goderich, Ont., 1888.....	Baie Georgienne, bateau de pêche.
Oreada.....	13-33	do.....	do.....	23-16	15-75	do.....	do do
Lillie Smith.....	13-33	do.....	do.....	302-31	205-57	Saugeen, Ont., 1888.....	Les lacs, barge à fret.
Verberna May.....	2-13	do.....	do.....	4-78	3-25	do.....	Rivière Saugeen, remorqueur.
	234-47			1,982-57	1,193-42		

OLIVER P. ST. JOHN,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, la localité où construits, et à quoi ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force en chevaux	Classe.	Bois ou fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Cibola.....	A 1.....	Fer.....	961.47	521.44	Deseronto.....	Passagers et fret, Toronto et Niagara.
City of Chatham.....	A 1.....	Bois.....	340.54	231.57	Toronto.....	do Détroit et Chatham.
Greyhound.....	A 1.....	do ..	337.03	219.19	Hamilton.....	Bateau d'excursion, Toronto et Grimsby.
Lakeside.....	A 1.....	do ..	348.24	219.63	Windsor.....	Fret et passagers, Windsor et Kingsville.
Macassa.....	A 1.....	Fer.....	459.06	164.46	Port de Glasgow.....	do Toronto et Hamilton.
Lillie Smith.....	A 2.....	Bois.....	302.21	205.57	Saugeen.....	Fret, tous les lacs.
				2748.55	1561.86		

THOS. HARBOTTLE,
Inspecteur de coques.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré, la localité où construits, et à quoi ils ont été employés.

Nom du vepeur.	Force de chevaux	Genre.	Bois ou fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
John Haggart.....	8-00	A hélice.....	Bois.....	112-21	59-10	Perth, 1888.....	Passagers et fret, entre Kingston et Montréal.
Geraldine.....	5-23	do.....	do.....	17-90	14-39	Pictou, 1888.....	Passagers, baie de Quinté.
Alberta.....	4-26	Roue centrale.	do.....	68-00	62-06	Desreonto, 1888.....	Bateau-passeur, entre Tyandinaga et Southampton.
Dawn.....	2-13	A hélice.....	do.....	20-20	15-90	Lakefield, 1888.....	Passagers, Lindsay.
Mary Ellen.....	2-70	do.....	do.....	44-50	30-63	do 1888.....	do
Kathleen.....	36-00	do.....	Bois et fer	385-78	212-05	Kingston, 1888.....	Passagers et fret, entre Kingston et Montréal.
Ontlet Queen.....	0 83	do.....	Bois.....	18-45	12-07	Lac Charleston, 1888.....	Passagers, sur le lac Charleston.
Naiad.....	5-23	do.....	do.....	17-55	11-25	Kingston, 1888.....	Yacht de plaisance.
Alberta.....	5-23	do.....	do.....	14-96	9-48	do 1888.....	do
Myrtle.....	6-68	A aube.....	do.....	27-46	17-30	Chutes Fénélon, 1888.....	Remorqueur, lac Cameron.
Express.....	0-67	A hélice.....	do.....	3-90	2-66	Toronto, 1887.....	do Lindsay.
EDWARD ADAMS, inspecteur de bateaux à vapeur.							
John Haggart.....		Acier.....	112-21	59-10	Perth.....	Passagers et fret, rivières Rideau et Ottawa.
Algonquin.....		do.....	1,805-61	1,172-02	Glasgow, Ecosse.....	Passagers et fret, tous les lacs.
Geraldine.....		do.....	17-90	14-37	Pictou.....	do baie de Quinté.
Alberta.....		do.....	68-00	62-06	Desreonto.....	Bateau-passeur, baie de Quinté.
Kathleen.....		Bois et fer	385-78	212-05	Kingston.....	Passagers et fret, Kingston à Montréal.
Mary Helen.....		Bois.....	19-00	30-63	Young's Point.....	do lac Pierreux (Stoney).
Dawn.....		do.....	20-00	75-90	Lakefield.....	do
	76-94			2,428-70	1,566-13		

JAMES DICK,
Inspecteur de coques.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.		Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
John L. Murphy	13-33	A hélice.....	Bois.....	173	109	Pointe de Sable.....	Lac Chatte, remorquage de billots.	
Nama	14-52	do	Bois et fer...	30	20	Montréal.....	Eaux de l'intérieur, yacht.	
E. Davis.....	2-13	do	Bois.....	37	30	Quio	Bac, de Quio au rivage opposé.	
Dahinda.....	13-60	do	do	46	31	Montréal	Eaux de l'intérieur, yacht.	
Harry Bate.....	6-50	do	do	254	184	Ottawa	Montréal et Ottawa, fret.	
Mayflower.....	2-10	do	do	18	11	Hatley-Nord	Lac Massawippi, passagers.	
John B. Fraser.....	10-80	Roue latérale..	do	118	100	Callander, Ont	Lac Nipissingue, remorquage, et transport des passagers.	
	62-98			676	485			

JOHN BURGESS,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Jacques-Cartier.....	30-00	A aubes.....	Bois.....	212	113	Lévis.....	Remorquage entre Québec et Montréal.
Peribonca.....	22-53	do.....	do.....	144	91	Roberval, lac Saint-Jean	Bateau à passagers sur le lac Saint-Jean.
				356	204		

JOS. SAMSON,

Inspecteur de chaudères et de machines.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'il sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
John Fraser	A hélice	Bois	118	100	Lac Nipissingue, 1888.....	Transport des passagers et remorquage sur le lac Nipissingue.
Peribouca	22-53	A aubes.	do	144	91	Roberval, lac Saint-Jean, 1888.	do
				262	191		

PIERRE D. BRUNELLE,
Inspecteur de coques.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 23 novembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Alice.....	2-13	A hélice.....	Bois.....	15-77	10-72	Pictou, N.-E., 1888.....	Pictou et Cap George, fret et passagers.
Dartmouth.....	60-2	A aubes.....	do.....	311-23	196-08	Yarmouth, N.-E., 1888.....	D'Halifax à Dartmouth, bac et passagers.
Fearless.....	4-03	A hélice.....	do.....	16-20	11-02	Salisbury, Mass., 1877.....	Havre de Saint-Jean, remorqueur.
Harlaw.....	76-4	do.....	Fer.....	451-36	266-76	Pt. Glasgow, Ecos., 1881.....	Halifax, Terre-neuve et C.-B., fret et passagers.
Henrietta.....	3-3	do.....	Bois.....	19-12	13-01	Pte au Castor, N.-B., 1887.....	Rivière Derby, P'te au Castor, N.-B., remorqueur.
La Tour.....	29-06	do.....	do.....	154-43	105-02	Yarmouth, N.-E., 1888.....	Côte de Yarmouth et Shelburne, fret et passagers.
Magnolia.....	30-00	A aubes.....	do.....	260-50	151-00	Elats-Unis.....	Sydney, Sydney-Nord et lac do
Maud.....	1-63	Roue à l'arrière	do.....	12-27	5-04	Saint-Jean, N.-B., 1884.....	Saint-Jean et Woodstock, remorqueur.
Peri.....	2-13	A hélice.....	do.....	11-77	8-00	Rothsay, N.-B., 1888.....	Saint-Jean et Hampton, N.-B., remorqueur.
Rescue.....	36-56	do.....	do.....	124-09	84-29	Inconnu, autrefois de la marine royale.	Côte de la Nouvelle-Ecosse, remorq., vagant.
Selina.....	4-46	do.....	do.....	40-09	27-26	Dartmouth, reconstr. 1886.	Havre d'Halifax, remorqueur, allège.
St. Nicholas.....	20-29	do.....	do.....	62-20	42-30	Chatham, N.-B., 1888.....	Rivière Miramichi, passagers.
William.....	28-8	do.....	Fer.....	210-02	130-68	Low-Walker, au nord de l'Île de l'Île du P.-E. et Canada, fret.	Côte de l'Île du P.-E. et Canada, fret.
Avon.....	5-85	do.....	Bois.....	64-66	41-39	l'Angleterre, 1876.	Windsor et Parrsboro', N.-E., passagers.
Dolphin.....	1-63	do.....	do.....	12-78	8-69	Hantsport, N.-E., 1888.....	Havre d'Halifax, allège.
Halifax.....	264-3	do.....	Acier.....	1738-45	987-78	Glasgow, Ecosse, 1888.....	Halifax, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Boston, passagers.
	570-77			3504-94	2059-04		

DOUGLAS STEVENS,

Inspecteur des bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Alice.....			Bois.....	15	10	Pictou, N.-E.....	Fret et passagers, de Pictou à Arisaig et au cap George, N.-E.
Eldon.....			do.....	31	14	Pinnette, I.P.-E.....	Fret et passagers à l'île du Prince-Edouard.
Dartmouth.....			do.....	331	96	Yarmouth, N.-E.....	Passage d'eau à Halifax.
La Tour.....			do.....	152	105	do.....	Passagers et fret, Yarmouth, Barrington etrivière Clyde, N.-E.
Harlaw.....	71	100 A1.....	Fer.....	451	266	Port de Glasgow, G.B.....	Passagers et fret entre Halifax et Terrebonne.
William.....	25	90 A1.....	do.....	210	186	Newcastle, G.B.....	Fret entre la Nouvelle-Ecosse, Cap-Breton et l'île du Prince-Edouard.
Magnolia.....			Bois.....	260	151	Etats-Unis.....	Bac, Sydney-Nord et Sud, Cap-Breton.
St. Nicholas.....			do.....	62	42	Chatham, N.-B.....	Bateau-passeur à Chatham, N.-B.
Avon.....			do.....	64	41	Hantsport, N.-E.....	Passagers sur la rivière Avon, etc.
Aeolia.....			do.....	74	66	do.....	do le bassin de Minas.

C. R. COKER,
Inspecteur fédéral de coques, etc.

Pas de relevé du Manitoba le 15 décembre.

W. J. MENEILLY.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut	Tonnage enregistré	Où construit.	Où et à quoi employé.
Badger	3-3	Fret, à hélice.....	Bois.....	49-93	30-61	Victoria, C.-B.....	Cabotage, C.-B., fret.
Rustler	4-8	do	do	56-89	31-77	Seattle, T. W., E.-U. A.....	do do commerce.
Muriel	17-3	Remorqueur, à hélice...	do	44-13	27-81	Victoria, C.-B.....	do do fret et remorqueur.
Clara Port.....	3-2	Rem. de pêche, à hélice	do	25-55	17-28	New-Westminster, C.-B.....	Rivière Fraser, remorqueur de pêche.
Fairy Queen.....	3-2	Roue à l'arrière.....	do	24-94	15-73	do	do passagers et fret.
Swan	2-8	Remorqueur, à hélice...	do	16-65	11-49	do	Eaux de la C.-B., remorqueur.
Morris	2-1	do	do	11-66	8-09	Victoria, C.-B.....	do do remorqueur.
Clara W. Young.....	4-1	do	do	30-75	21-22	New-Westminster, C.-B.....	do do remorqueur de pêche.
Horse Shoe.....	2-7	do	do	17-71	11-41	Victoria, C.-B.....	Rivière Fraser, remorqueur de pêche.
Red Star.....	1-6	Roue à l'arrière.....	do	36-70	23-13	Enderby do	Rivière Spallumcheen, fret.
Despatch.....	2-1	do	do	37-10	23-38	Revelstoke.....	Rivière Columbia, fret.
Duchess.....	4-2	do	do	145-48	99-46	Golden, C.-B.....	Haut de la rivière Columbia, fret et passagers.
Marion.....	2-1	do	do	14-78	9-32	do	do do
Galena.....	4-2	A double hélice.....	do	47-64	33-35	Bonner's-Ferry, Idaho.....	do do
Idaho.....	2-1	A hélice.....	do	12-04	8-43	Etats-Unis	do do
Bella.....	1-2	do	do	8-01	5-61	Victoria, C.-B.....	Eaux de la Colombie-Brit., commerce.
Vancouver.....	4-8	do	do	49-96	33-96	False-Creek, Burrard-Inlet	do do
	65-8			528-92	412-05		

W. A. RUSSELL,
Inspecteur de bateaux à vapeur.

TABLEAU indiquant le nombre de bateaux à vapeur ajoutés à la marine canadienne pendant l'année terminée le 31 décembre 1888; leur genre, la force de leurs machines, s'ils sont de bois ou de fer, leur tonnage brut et enregistré; où ils ont été construits, à quoi et comment ils ont été employés.

Nom du vapeur.	Force de chevaux	Genre.	De bois ou de fer.	Tonnage brut.	Tonnage enregistré.	Où construit.	Où et à quoi employé.
Badger	3-3	Fret, à hélice.....	Bois ..	49-92	30-61	Victoria, C.-B.....	Eaux de la C.-B., fret.
Rustler.....	4-8	do et pass. à hélice	do ..	56-99	31-77	Seattle, E. U.....	do do et passagers.
Muriel.....	17-3	do do	do ..	44-13	27-81	Victoria, C.-B.....	do do
Clara Port.....	3-3	Rem de pêche, à hél.	do ..	25-55	17-28	New-Westminster, C.-B....	Rivière Fraser, remorqueur.
Fairy Queen.....	3-2	do et pass.	do ..	24-94	15-73	do	do fret et passagers.
Swan	2-8	roue à l'arrière.....	do ..	16-65	do	Eaux de la C.-B., remorqueur.
Morris.....	2-1	Rem. de pêche, à hél.	do ..	11-66	8-09	Victoria, C.-B.....	do do
Clara W. Young	4-0	do do	do ..	30-75	21-22	New-Westminster, C.-B....	Rivière Fraser, remorqueur.
Horse Shoe	2-7	do do	do ..	17-71	Victoria, C.-B.....	do do
Despatch	2-1	Fret, roue à l'arrière	do ..	37-10	23-38	Revelstoke, B.-C.....	Rivière Columbia, fret.
Duchess	4-2	do et pass. do	do ..	145-48	99-46	do	do do et passagers.
Marion	2-1	do roue à l'arrière	do ..	17-78	9-32	do	do do
Galena.....	4-2	do à double hélice.	do ..	47-64	33-35	Bonner's Ferry, Idaho.....	Eaux supérieures de la C.-B., fret.
Idaho.....	2-1	do à hélice	do ..	12-04	8-43	do	do do
Bella	1-2	do do	do ..	8-00	5-61	Victoria, C.-B.....	Eaux septentrionales de la C.-B., commerce.
Vancouver	4-8	do do	do ..	49-96	33-76	Vancouver, C.-B.....	Eaux de la C.-B., remorqueur.
Red Star	1-6	do roue à l'arrière.	do ..	36-70	23-13	Enderby, C.-B.....	Eaux supérieures de la C.-B.
				629-90	388-95		

R. COLLISTER,
Inspecteur de coques.

RELEVÉ des bateaux à vapeur perdus, désemparés ou désarmés, comme impropres au service en Canada pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, et où et à quoi employés.

DIVISION D'ONTARIO-OUEST ET HURON.

Nom du vapeur.	Où et à quoi employé.	Nom du vapeur.	Où et à quoi employé.
Georgian	Lacs, barge de fret.	City of Montreal..	Lacs, barge de fret.
Victoria	do do	E. M. Foster.....	do passagers.
Mattawan	do do	Belle Wilson.....	do barge de fret.

W. J. MENEILLEY, } inspecteurs de bateaux à vapeur.
O. P. St. JOHN,

DIVISION D'ONTARIO-OUEST.

Georgian.....	Bateau de fret, tous les lacs.	C. M. Foster.....	Passagers et fret, Sault et This- lén.
Belle Wilson.....	do do	Mattawan.....	Fret, tous les lacs.
City of Montreal..	do do		

THOS. HABBOTTLE, inspecteur de coques.

DIVISION D'ONTARIO-EST.

Pilgrim	Désemparé ; était employé comme bateau à passagers sur la baie de Quinté.	Florence	Désemparé ; était employé comme bateau à passagers sur le fleuve Saint-Laurent.
Ontario.....	Désemp. ; était employé comme rem. sur les eaux de Lindsay.	Fairy.....	Impropre au service ; était employé comme bateau à passagers sur les eaux de Lindsay.
Lily Nicholson.....	Désemparé ; était employé comme bateau à passagers sur le lac Charleston.		

EDWARD ADAMS, inspecteur de machines.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Swan	Rivière Ottawa, remorquage.	Sir John.....	Rivière Ottawa, remorquage.
Gatineau, S. Barge	do fret.		

JOHN BURGESS, inspecteur de bateaux à vapeur.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE BATEAUX À VAPEUR,
SELKIRK, MANITOBA, 8 janvier 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les accidents arrivés dans la division du Manitoba, de Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Le 27 avril, le steamer fluvial *Maquette* a été jeté à la côte par la glace (près de ses quartiers d'hiver) et a subi des avaries le rendant impropre au service où il était employé; mais la coque a été réparée depuis, les cabines et œuvres supérieures ont été enlevées, et le navire a été équipé comme barge à vapeur prête à servir pendant la saison de 1889.

Le remorqueur de pêche *Lady Ellen* a brisé sa manivelle le 19 août vis-à-vis de l'île du Daim-Rouge, sur le lac Winnipeg; il se munit promptement d'une autre manivelle.

J'ai aussi le pénible devoir de faire rapport que William Henry Morris, mécanicien du remorqueur *Lady Ellen*, est tombé par-dessus bord le 8 octobre et s'est noyé dans le lac Winnipeg à environ trente milles de l'embouchure de la rivière Rouge. On n'a pas encore retrouvé le cadavre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDMUND R. ABELL,
*Inspecteur de bateaux à vapeur pour le Manitoba,
Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest.*

M. SAMUEL RISLEY,
Président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur,
Toronto, Ont.

RELEVÉ des^o bateaux à vapeur perdus, désarmés ou désarmés comme impropres au service en Canada, etc.—*Fin.*

DIVISION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom du vapeur.	Où et à quoi employé.	Nom du vapeur.	Où et à quoi employé.
Woodside	Eaux de la Colombie-Britannique; cabotage; fret et passagers.	Cline	Haut de la Columbia; fret.
Richmond	Rivière Fraser et Burrard-Inlet; fret et passagers.	Elévateur	Nanaimo, C.-B.; réservoir.
Duchess	Haut de la Columbia; fret.		

* On ne sait s'il a totalement péri ou non.

W. A. RUSSELL, *inspecteur de bateaux à vapeur.*

Woodside	Cabotage; fret et passagers.	Duchess	Haut de la Columbia; fret.
Richmond	De la rivière Fraser à Burrard-Inlet; fret et passagers.		

R. COLLISTER, *inspecteur des coques.*

DIVISION DE QUÉBEC.

Eugenie	Bac à aubes, entre Québec et l'Île d'Orléans.	Maid of Orleans...	Bac à aubes, Québec et l'Île d'Orléans.
Eclipse	Remorqueur à aubes, entre Québec et Montréal.	Albion	Remorqueur à aubes, entre Québec et Montréal.
Helen	Remorqueur à aubes, entre Québec et Montréal.	Boston	Remorqueur à aubes, entre Québec et Montréal.
Shannon	Remorqueur à hélice, havre de Québec.	Prince Arthur	A aubes, passagers, entre Berthier et Sorel.
Hercules	Remorqueur à aubes, Québec et Montréal.	Marie	Remorqueur à hélice, Sorel.
Hero	Remorqueur à aubes, Québec et Montréal.	Castor	Remorqueur à aubes, Québec.

PIERRE D. BRUNELLE, *inspecteur de coques.*

JOS. SAMSON, *inspecteur de chaudières et machines.*

DIVISION DES PROVINCES MARITIMES.

Forest Queen	Remorq. à aubes, riv. St-Jean.	Tiger.....	Remorqueur à aubes, rivière Saint-Jean.
Relief	do do		

DOUGLAS STEVENS, *inspecteur de bateaux à vapeur.*

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux mécaniciens en 1888.
MÉCANICIENS.

N° du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où il a subi l'examen.	Honoraire.
781	25 janv....	Thomas G. Mitchell.....	1ère cl., valide dans la Grande-Bret.	Victoria, C.-B.....	Victoria, C.-B....	\$ 00
782	26 do	John Wm. Davey.....	4e classe.....	Toronto.....	Toronto	5 00
783	26 do	Alex. McKenzie.....	4e do	Owen-Sound, Ont..	do	5 00
784	26 do	Frank Phillips.....	4e do	Windsor, Ont.....	Windsor, Ont....	5 00
785	26 do	Robert Burnett.....	4e do	Coteau Landing, Qué.	Montréal	5 00
786	26 do	Francis Jno. Merrill....	4e do	Ottawa, Ont.....	Ottawa	*
787	26 do	Samuel T. Maguire.....	4e do	Thessalon, Algoma, Ont.	Toronto	5 00
788	26 do	Isaac Miers.....	4e do	Bearnsville, Ont....	do	5 00
789	26 do	James Bruce Hanly.....	4e do	Peterboro', Ont....	do	5 00
790	26 do	Edward Flummerfelt ..	4e do	Ste-Catherine, Ont	do	5 00
791	26 do	James McCarron.....	3e do	Charlottetown, I.P.-E.	Halifax	5 00
792	30 do	James Donaldson.....	4e do	Owen-Sound, Ont..	Toronto	5 00
793	30 do	Samuel Gillespie.....	4e do	Toronto, Ont..	do	5 00
794	30 do	Thomas Brown.....	4e do	Owen-Sound, Ont..	do	5 00
795	30 do	Jacob Young.....	4e do	Wilkesport, Ont....	Sarnia	5 00
796	30 do	William P. Lindley.....	2e do	Victoria, C.-B.....	Victoria, C.-B....	5 00
797	30 do	Samuel A. McDowell....	3e do	do	do	5 00
798	30 do	John A. Cunningham....	3e do	Clark's-Harbour, N.-E.	Halifax	5 00
799	30 do	Murdock A. McLeod....	3e do	Charlottetown, I.P.-E.	Québec	5 00
800	1er fév....	Jahn T. Hall.....	4e do	Windsor, Ont.....	Toronto	5 00
801	1er do ...	Edward N. McNabb.....	4e do	Collingwood, Ont..	do	5 00
802	1er do ...	William Whipps	3e do	do	do	5 00
803	1er do ...	James S. Russell.....	4e do	Owen-Sound, Ont..	do	5 00
804	1er do ...	Gabriel Belanger.....	4e do	Hamilton, Ont.....	Toronto	5 00
805	1er do ...	William Noonan.....	4e do	Westport, Ont.....	do	5 00
806	2 mars....	John Jardine Ewing....	1ère do valide dans la Grande-Bret.	Halifax, N.-E.....	Halifax.....	† 1 00
807	2 do	John Dobbie.....	do	do	do	1 00
808	2 do	Neil L. Alexander	do	do	do	1 00
809	2 do	William F. Wells	do	do	do	1 00

* Honoraire payé en 1887.

† \$1 est l'honoraire exigé pour échange de certificats.

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux mécaniciens—*Suite.*

N° du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où il a subi l'examen.	Hono-
						raire.
						\$ cts.
810	2 mars....	Charles Greig.....	2e cl., valide dans la Grande-Bretagne.	Halifax, N.-E.....	Halifax.....	1 00
811	2 do ...	James Caldwell.....	do	Orwell Cove, I.P.E.	do	1 00
812	3 do ...	Duncan Campbell... ..	3e classe.....	Allan's-Corners, Que.	5 00
813	3 do ...	Albert Simpson.....	3e do	Collingwood, Ont.	Toronto	5 00
814	3 do ...	Samuel A. Mills.....	3e do	Toronto	do	5 00
815	3 do ...	Thomas Abernethy.....	4e do	Sarnia, Ont.....	do	5 00
816	3 do ...	Daniel Donahue.....	4e do	Toronto	do	5 00
817	3 do ...	James Coghill.....	4e do	do	do	5 00
818	3 do ...	Amos Knox.....	4e do	Sydney-Nord, C.B.	Halifax.....	5 00
819	3 do ...	Richard Marchand.....	4e do	Champlain, Qué...	Montréal	5 00
820	5 do ...	Hy. Alfred Hatheway..	1ère cl. valide dans la Grande-Bret.	Saint-Jean.....	Saint-Jean.....
821	10 do ...	Samuel Brunelle.....	4e classe.....	Champlain, Qué...	Québec.....	5 00
822	10 do ...	Jonathan Taylor.....	4e do	Kingston	Kingston	5 00
823	10 do ...	Joseph Buel.....	4e do	Lévis, Qué.....	Québec	5 00
824	3 avril....	Roderick MacIver.....	1ère cl. valide dans la Grande-Bret.	Victoria, C.-B.....	Victoria, C.-B.....
825	3 do ...	John Cormack.....	1ère classe.....	Halifax, N.-E.....	5 00
826	3 do ...	Robert M. Kenny.....	1ère do	Sarnia, Ont.....	Toronto	5 00
827	3 do ...	James Henry Kelly....	2e classe.....	Brockville, Ont....	1 00
828	3 do ...	John A. Brackenridge..	2e do	Mattawa, Ont.....	1 00
829	3 do ...	Andrew Leitch.....	2e do	Halifax, N.-E.....	Halifax, N.-E....	5 00
830	3 do ...	Xavier Hamelin.....	2e do	Village Bienville, Lévis, Qué.	Québec	5 00
831	3 do ...	James Morrison.....	2e do	Baysville, Ont.....	Toronto	5 00
832	3 do ...	David Wilcox.....	2e do	Port-Colborne, Ont	5 00
833	3 do ...	James Nicoll Dick.....	2e do	Québec.....	Québec.....	5 00
834	3 do ...	Manuel Prenafeta.....	3e do	New-Westminster, C.-B.	Victoria, C.-B....	5 00
835	3 do ...	Henry Brownley.....	3e do	Toronto	Toronto	5 00
836	3 do ...	Jean B. Mathieu.....	4e do	Sorel, Qué.....	Sorel.....	5 00
837	3 do ...	Omer Garneau.....	4e do	Québec	Québec	5 00
838	3 do ...	Thomas Ezra Bate.....	4e do	Wellington, C.-B..	Victoria, C.-B....	5 00
839	12 do ...	William Wood.....	3e do	Hamilton, Ont.....	Toronto.....	5 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux mécaniciens—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où il a subi l'examen.	Honoraires.
						\$ cts.
840	12 avril ...	Silas Calder Soules.....	4e classe.....	Queensville, Ont...	Toronto	5 00
841	23 do ...	Edwin T. Dunn.....	4e do	Owen Sound, Ont.	do	5 00
842	23 do ...	Joseph Beaulieu.....	4e do	Village Bienville...	Québec	5 00
843	26 do ...	Samuel Taylor Wilson	2e do	Toronto	5 00
844	26 do ...	Frederick Owen.....	2e classe, valide dans la Gr.-Bret.	do	Toronto	5 00
845	4 mai ...	John Dorset Nichols...	1ère classe, valide dans la Gr.-Bret.	Fort-House, Port- land, N.-B.	Halifax.....
846	4 do ...	William Hy. Salter.....	2e cl., valide dans la Gr.-Bretagne..	Halifax, N.-E.....	do
847	4 do ...	David McDonald.....	1ère classe.....	Port Huron, Michi- gan, E.-U.	Toronto	5 00
848	4 do ...	Allan Weir.....	3e do	Halifax, N.-E.....	5 00
849	28 do ...	Ildebert Côté.....	4e do	Lévis, Qué.....	Québec	5 00
850	28 do ...	William Paus.....	3e do	Penetanguishene, Ont.	Toronto	5 00
851	28 mai ...	James A. Clarke.....	3e classe	Port-Moody, C.-B..	Victoria, C.-B..	5 00
852	4 juin ...	Leon Samson.....	4e do	Village de Lauzon, Lévis, P.Q.	Québec.....	5 00
853	4 juillet ..	Archibald C. Muir.....	2e cl., valide dans la Gr.-Bretagne.	Esquimaux, C.-B.	Victoria, C.-B..	5 00
854	23 do ...	Samuel Williams.....	3e classe	Toronto	5 00
855	15 août ...	John McMillan.....	1ère cl., valide dans la Gr.-Bretagne.	Charlottetown	Halifax.....
856	15 do ...	Abraham J Browne...	3e classe	Ottawa, Ont.....	1 00
857	15 do ...	Samuel Quig.....	2e do	Cornwall, Ont.....	5 00
858	15 do ...	John Williamson.....	3e do	Ottawa, Ont.....	5 00
859	15 do ...	Joseph Lefbre.....	3e do	do	1 00
860	15 do ...	Hector McDonald.....	4e do	Sarnia, Ont.....	Toronto	5 00
861	15 do ...	Richard Hughes.....	4e do	Toronto-Ouest.....	do	5 00
862	15 do ...	Charles Israel Gibbons	4e do	Toronto.....	do	5 00
863	15 do ...	Joseph C. Watson.....	2e do	Prince-Edou'd, O.	5 00
864	17 sept. ...	John Ellison, jun.....	3e do	Port-Stanley, Ont..	1 00
865	17 do ...	Patrick A. Stevenson..	3e do	Georgetown (en haut), N.-B.....	5 00
866	1er oct. ...	Charles E. Stewart.....	3e do	Kentville, N.-E....	Halifax.....	5 00
867	1er do ...	Chas. H. McJunkin....	4e do	Portland, N.-B....	Saint-Jean	5 00
868	1er do ...	William T. Minor.....	Permis, s. t. e. a. m. e. r <i>Annie Gilbert</i>	Belleville, Ont.....	2 00

LISTE de certificats d'aptitude délivrés aux mécaniciens—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Classe.	Adresse.	Où il a subi l'examen.	Honoraires.
869	1er sept ...	Arthur Thos. Lowe....	Permis, str. <i>Lady of the Lake.</i>	Port-Carling, Ont.		2 00
870	8 do ...	John Charles Jessop...	4e classe	Victoria, C.-B.....	Victoria.....	5 00
871	8 do ...	Walter S. Fletcher.....	1ère do	Sainte-Catherine, Ont.		5 00
872	5 do ...	Archibald Warner.....	1ère cl., valide dans la Gr-Bretagne.	Halifax	Halifax.....
873	17 oct. ...	James Buchanan.....	4e classe	Hamilton, Ont.....	Toronto.....	5 00
874	5 nov. ...	Frederick A. Lee.....	3e do	Vancouver, C.-B....		5 00
875	5 do ...	Jeremiah McGill.....	2e do	Nanaimo, C.-B.....		5 00
876	5 do ...	Charles Scott.....	1ère do	Owen-Sound.....		1 00
877	5 do ...	Peter Sherwood Roe....	Permis, steamer <i>Mouche-à-Feu.</i>	Thurso, P.Q.....	Montréal.....	5 00
878	9 do ...	Alfred G Jones.	3e classe	Rochesterville, Ont		5 00
879	22 do ...	Richard Power.....	4e do	Vancouver, C.-B....	Victoria, C.-B...	5 00
880	22 do ...	William H Kettle.....	2e cl., valide dans la Gr-Bretagne.	Victoria, C.-B.....	do	5 00
881	27 do ...	Alexander McInnis.....	3e classe	Dartmouth, E.-U..	Halifax.....	5 00
882	24 juillet..	George H. Stantlif.....	Permis, steamer <i>St. Julian</i> , ton'x, 9'86	Gananoque, Ont...		2 00
883	24 do ...	John Senecal.....	Permis, steamer <i>Catharine</i> , tonneaux, 14'76.	Ile du Grenadier, Ont.		2 00
884	24 do ...	Napoleon Brebean.....	Permis, steamer <i>Echo</i> , ton'x, 6'06	Brockville, Ont....		2 00
885	9 août ...	Michael Bourke.	Permis, steamer <i>Starlight</i> , 15'93.	Walkerville, Ont...		2 00
886	15 do ...	William M. Moore.....	Permis, steamer <i>Kendrick.</i>	Satton, Ouest.....		2 00

MARINE MARCHANDE.

Le nombre total de navires figurant sur les registres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1888, y compris les bâtiments vieux et neufs, les voiliers, les vapeurs et les berges, était de 7,142, ayant un tonnage enregistré de 1,089,642 tonneaux, soit une diminution de 37 navires et de 40,575 tonneaux de registre par rapport à 1887. Le nombre de bateaux à vapeur portés sur les registres à la même date était de 1,285, avec un tonnage brut de 207,142 tonneaux. En estimant la valeur moyenne à \$30 par tonneau, la valeur du tonnage enregistré du Canada, le 31 décembre dernier, serait de \$32,689,260.

Le nombre de navires construits et enregistrés au Canada durant l'année dernière a été de 264, donnant un tonnage de registre de 25,130 tonneaux. En estimant la valeur du nouveau tonnage à \$45 par tonneau, cela forme une valeur totale de \$1,130,850 pour ces navires neufs.

Suit un relevé du nombre de navires et du nombre de tonneaux sur les registres des différents ports d'enregistrement du Canada, le 31 décembre dernier, avec un état comparatif du tonnage de 1873 à 1888. Il est aussi publié un relevé du nombre de navires construits et enregistrés en Canada, pendant l'année dernière, et un état comparatif des nouveaux navires construits et enregistrés de 1874 à 1888 inclusivement.

Les messieurs dont suivent les noms ont été nommés jaugeurs de navires pendant la dernière année civile:—John Wallace, Hillsboro', N.B.; Henry Dimock, Windsor, N.E.; W. H. Thompson, Winnipeg; William Evans, Deseronto.

Permission a été donnée de changer les noms des navires qui suivent:—

La goëlette *Alfred Adams*, de Victoria, C. B., devenue *Lily*.

Le steamer *Manitoba*, de Saint'e-Catherine, devenu *Carmona*.

do *Champion*, de Québec, devenu *Cambria*.

do *Francis Smith*, de Owen Sound, devenu *Baltic*.

do *Ella Alice*, de Toronto, devenu *Southwood*.

La goëlette *Henry Battye*, de Sydney, devenue *Gladys*.

La barque *Richard Hutchinson*, de Chatham, N. B., devenue *Russia*.

La goëlette *Warren J. Crosby*, de Sydney, N. E., devenue *Caboddel*.

Le steamer *Geraldine*, de Picton, Ont., devenu *Vergery*.

La goëlette *Ella Whittemore*, de Yarmouth, devenue *Helen Marion*.

Les navires naufragés ci-après ont été enregistrés après avoir été complètement réparés et mis en état de reprendre la mer:—

Nom	N° officiel.	Port d'enregistrement
<i>Daring</i>	64,867	Saint-Jean, N. B.
<i>Ashantee</i>	69,095	Pictou, N.-E.
<i>Henry Battye</i>	90,718	Sydney, N.-E.
<i>Warren J. Crosby</i> ...	E. U. A.	do
<i>Robert Kerr</i>	53,862	New-Westminster, C.-B.
<i>Prussian General</i>	64,472	Weymouth, N.-E.
<i>Anna McGee</i>	75,748	Halifax.
<i>Laura</i>	Norvège	Chatham, N. B.
<i>Ella Whittemore</i>	E. U. A.	Yarmouth.

Le port de Saugeen dans le comté de Bruce, a été constitué port d'enregistrement pour l'enregistrement des navires.

Avant l'année dernière, les frais de voyage des jaugeurs de navires étaient ce qui était nécessairement et de bonne foi dépensé par eux, ces frais ne devant pas dépasser le tarif de quinze centins par mille parcouru. Comme l'honoraire pour le jaugeage d'un navire n'est pas fort, on a jugé que cet honoraire et les frais réels de voyage étaient insuffisants pour rémunérer un jaugeur qui n'est pas un employé du gouvernement de son absence pendant laquelle il ne vaque pas à ses occupations ordinaires. En conséquence, un arrêté du conseil en date du juin 28 dernier, décrète que les jaugeurs pourront demander dix centins pour chaque mille parcouru dans le but de faire le jaugeage d'un navire.

RELEVÉ du nombre de navires et du nombre de tonneaux portés sur les registres du Canada le 31 décembre 1888.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom du port.	Nombre de navire.	Total du tonnage net.
Chatham.....	176	12,424
Dorchester.....	23	17,785
Moncton.....	11	2,573
Richibouctou.....	16	4,259
Sackville.....	11	3,011
Saint-André.....	171	6,026
Saint-Jean.....	601	193,254
Total.....	1,009	239,332

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Amherst.....	11	1,189
Annapolis.....	76	13,039
Arichat.....	123	5,528
Barrington.....	39	1,984
Baddeck.....	2	105
Digby.....	161	12,106
Guysboro'.....	51	2,389
Halifax.....	913	71,776
Liverpool.....	80	6,423
Londonderry.....	3	893
Lunenburg.....	278	22,964
Maitland.....	41	37,730
Pugwash.....	10	729
Parrsboro'.....	99	23,111
Pictou.....	84	28,451
Port-Hawkesbury.....	59	2,931
Port-Medway.....	25	2,025
Sydney.....	113	4,893
Shelburne.....	120	10,428
Truro.....	5	1,500
Windsor.....	186	122,831
Weymouth.....	34	3,340
Yarmouth.....	338	109,344
Total.....	2,851	485,709

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst.....	30	1,006
Gaspé.....	38	2,211
Montréal.....	502	80,157
New-Carlisle.....	23	1,336
Percé.....	2	133
Québec.....	903	93,677
Saint-Jean.....		
Total.....	1,498	178,520

TABLEAU comparatif du nombre de navires et du tonnage inscrits dans les registres du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom du port.	Nombre de navires.	Total, tonnage net.
Amherstburg.....	1	93
Belleville.....	14	865
Brockville.....	36	893
Collingwood.....	34	3,074
Chippewa.....	3	123
Cramahe.....	2	279
Chatham.....	23	1,539
Cobourg.....	6	472
Cornwall.....	3	277
Darlington.....	2	253
Dunville.....	9	1,027
Deseronto.....	2	232
Goderich.....	36	1,719
Hamilton.....	39	7,489
Kingston.....	195	23,490
Morrisburg.....	3	383
Napanee.....	17	2,550
Oshawa.....	1	199
Owen-Sound.....	30	2,415
Ottawa.....	210	21,607
Oakville.....	4	323
Prescott.....	23	3,222
Port-Burwell.....	18	2,275
Port-Arthur.....	3	234
Port-Dover.....	17	1,074
Port-Colborne.....	6	690
Port-Hope.....	59	5,369
Port-Rowan.....	8	1,188
Port-Stanley.....	9	1,409
Picton.....	37	3,874
Sarnia.....	42	4,476
Sault-Sainte-Marie.....	5	200
Sainte-Catherine.....	131	22,111
Saugeen.....	4	253
Toronto.....	186	13,811
Wallaceburg.....	41	2,792
Windsor.....	67	6,307
Whitby.....	1	190
Bowmanville.....	3	425
Total.....	1,330	139,502

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Charlottetown.....	218	26,586
--------------------	-----	--------

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Victoria.....	127	10,763
New-Westminster.....	40	3,486
Total.....	167	14,249

TABLEAU comparatif du nombre de navires et du tonnage inscrits dans les registres du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA.

Nom du port.	Nombre de navires.	Total, tonnage net.
Winnipeg.....	69	5,744

SOMMAIRE.

Nouveau-Brunswick.....	1,009	239,332
Nouvelle-Ecosse.....	2 851	485,709
Québec.....	1,498	178,520
Ontario.....	1,330	139,502
Ile du Prince-Edouard.....	218	26,586
Colombie-Britannique.....	167	14,249
Manitoba.....	69	5,744
Total.....	7,142	1,089,642

TABEAU COMPARATIF du nombre de navires et du tonnage inscrits dans les registres du Canada, le 31 décembre de chaque année, depuis 1873 jusqu'à 1888.

Provinces.	1873.		1874.		1875.		1876.		1877.		1878.		1879.		1880.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Nouveau-Brunswick...	1,147	277,850	1,144	294,741	1,133	307,926	1,154	324,513	1,133	329,457	1,142	335,965	1,135	340,491	1,097	336,976
Nouvelle-Ecosse.....	2,803	419,701	2,787	479,689	2,786	505,144	2,887	529,252	2,961	541,579	3,003	553,368	2,975	552,159	2,977	550,448
Québec.....	1,842	214,043	1,837	215,946	1,831	222,965	1,902	228,502	1,951	248,399	1,676	249,349	1,975	246,025	1,889	233,341
Ontario.....	681	89,111	815	113,008	825	114,990	889	128,947	926	131,761	958	135,440	1,006	136,987	1,042	137,481
Ile du Prince-Edouard.	280	38,918	312	48,388	335	50,677	338	50,692	342	55,547	322	54,250	298	49,807	288	45,931
Colombie-Britannique.	30	4,095	35	3,611	40	3,685	40	3,809	43	3,479	51	4,482	60	4,701	63	5,049
Manitoba.....	2	178	2	178	2	178	6	246	17	1,161	22	1,924	21	1,992
Total.....	6,783	1,073,718	6,930	1,153,363	6,952	1,205,565	7,192	1,260,893	7,362	1,310,468	7,459	1,333,015	7,471	1,332,094	7,377	1,311,218
Provinces.	1881.		1882.		1883.		1884.		1885.		1886.		1887.		1888.	
Nouveau-Brunswick ...	1,087	333,215	1,065	308,980	1,107	315,906	1,096	308,132	1,060	288,589	1,042	269,224	1,027	255,126	1,009	239,332
Nouvelle-Ecosse.....	3,025	558,911	3,026	546,778	3,037	541,715	2,942	544,048	2,988	541,832	2,939	526,921	2,845	498,878	2,851	485,709
Québec.....	1,830	224,936	1,754	215,804	1,739	216,577	1,638	203,842	1,631	203,635	1,650	232,556	1,586	189,502	1,498	178,520
Ontario.....	1,081	139,998	1,112	137,061	1,133	140,972	1,184	142,387	1,223	144,487	1,248	140,929	1,275	139,548	1,330	139,502
Ile du Prince-Edouard.	273	46,410	246	41,684	241	43,445	234	39,213	227	36,040	225	30,658	225	29,031	218	26,586
Colombie-Britannique.	74	6,296	84	6,687	94	9,016	115	11,403	123	11,834	134	11,900	149	12,789	167	14,249
Manitoba.....	24	2,130	23	2,783	24	2,778	55	5,722	63	5,459	66	5,578	71	5,811	69	5,744
Total.....	7,394	1,310,886	7,312	1,260,777	7,374	1,276,440	7,254	1,253,747	7,315	1,231,856	7,294	1,217,766	7,178	1,130,247	7,142	1,089,642

LISTE des ports auxquels des navires peuvent être enregistrés, indiquant le nombre de nouveaux navires construits au Canada, et enregistrés, pendant l'année finissant le 31 décembre 1888.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom du port.	Navires.	Tonnage.
Chatham.....	7	151
Dorchester.....		
Moncton.....		
Richibouctou.....	3	137
Saint-Jean.....	18	2,017
St-Andrews.....	3	106
Sackville.....	1	119
Total.....	32	2,530

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Amherst.....		
Annapolis.....	3	303
Arichat.....	3	140
Barrington.....		
Bowmanville.....	2	280
Digby.....	2	269
Guysboro'.....	1	48
Halifax.....	10	246
Liverpool.....	3	541
Lunenburg.....	36	3,015
Maitland.....	2	59
Parrsboro'.....	9	793
Pictou.....	3	150
Port-Medway.....	1	95
Port-Hawkesbury.....	3	238
Shelburne.....	11	1,400
Sydney (Liste générale).....	3	40
Truro.....		
Weymouth.....	2	317
Windsor.....	12	3,162
Yarmouth.....	10	1,869
Total.....	116	12,965

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst.....		
Gaspé.....	3	189
Montréal.....	12	2,047
New-Carlisle.....	1	7
Québec.....	7	426
Saint-Jean.....		
Total.....	23	2,869

LISTE des ports auxquels des navires peuvent être enregistrés, etc.—*Suite*

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom du port.	Navires.	Tonnage.
Amherstburg.....		
Brockville.....	3	22
Belleville.....		
Chatham.....		
Cobourg.....		
Collingwood.....	4	81
Cornwall.....	1	17
Deseronto.....	2	188
Darlington.....		
Goderich.....	4	181
Hamilton.....	1	164
Kingston.....	8	441
Owen-Sound.....	5	938
Ottawa.....	10	957
Picton.....	2	21
Port-Burwell.....		
Prescott.....		
Port-Dover.....		
Port-Hope.....	2	33
Port-Rowan.....		
Port-Stanley.....	2	133
Port-Arthur.....		
Sarnia.....	1	15
Saugeen.....	4	253
Sault-Sainte-Marie.....		
Sainte-Catherine.....	2	188
Toronto.....	4	977
Windsor.....	6	454
Whitby.....		
Wallaceburg.....	1	32
Total.....	62	5,095

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Charlottetown.....	12	1,412
--------------------	----	-------

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Victoria.....	9	234
New-Westminster.....	9	214
Total.....	18	448

PROVINCE DU MANITOBA.

Winnipeg.....	1	11
---------------	---	----

LISTE des ports auxquels des navires peuvent être enregistrés, etc.—*Suite.*

SOMMAIRE.	Navires.	Tonnage.
Nouveau-Brunswick.....	32	2,530
Nouvelle-Ecosse.....	116	12,965
Québec.....	23	2,669
Ontario.....	62	5,095
Ile du Prince-Edouard.....	12	1,412
Colombie-Britannique.....	18	448
Manitoba.....	1	11
Total.....	264	25,130

TABLEAU COMPARATIF des nouveaux navires, construits et enregistrés au Canada durant les années finissant le 31 décembre, 1874 à 1888

Provinces.	1874.		1875.		1876.		1877.		1878.		1879.		1880.		1881.	
	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.	Navires.	Tonn. x.
Nouveau-Brunswick.....	99	42,027	65	33,483	61	31,040	54	31,158	56	27,368	43	19,067	63	1,896	57	18,259
Nouvelle-Ecosse.....	175	84,480	177	67,106	194	58,771	219	47,980	166	49,784	126	39,208	109	31,257	150	40,465
Québec.....	73	20,796	102	22,825	51	17,800	62	19,253	46	10,870	29	7,431	33	8,219	56	5,673
Ontario.....	50	10,797	53	7,760	47	5,397	28	3,316	30	2,409	42	2,464	44	3,610	54	5,111
Ile du Prince-Edouard.....	88	24,634	83	19,838	62	14,571	62	17,026	38	10,382	20	5,279	21	3,359	15	4,551
Colombie-Britannique.....	5	276	1	121	2	204	45	788	5	788	2	85
Manitoba.....	3	48	1	15	1	100	2	116
Ajouter les nouveaux navires construits au Canada, et qui sont passés au Royaume-Uni avec un permis du gouvernement, sans être enregistrés.	490	183,010	480	151,012	416	127,700	430	118,985	339	100,873	265	74,227	271	65,441	336	74,060
Ajouter les nouveaux navires qui ont quitté Québec pour se faire enregistrer en Allemagne.....	6	7,746	3	2,721	2	1,943	1	633
Totaux.....	496	190,756	480	151,012	420	130,901	432	120,928	340	101,506	265	74,227	271	65,441	336	74,060
Nouveau-Brunswick.....	66	16,820	72	21,103	46	12,888	34	7,756	34	4,931	15	2,909	32	2,530	32	2,530
Nouvelle-Ecosse.....	117	26,711	202	35,765	178	42,032	102	24,703	93	20,938	87	12,310	116	12,965	116	12,965
Québec.....	26	6,785	42	6,594	22	3,815	29	4,556	27	2,683	28	2,888	23	2,069	23	2,069
Ontario.....	55	4,369	34	4,311	58	4,446	45	3,509	52	2,975	66	2,975	62	5,095	62	5,095
Ile du Prince-Edouard.....	15	3,698	17	5,343	21	5,189	11	1,707	12	1,318	7	601	12	1,412	12	1,412
Colombie-Britannique.....	8	1,631	5	849	15	675	6	648	8	154	9	376	18	448	18	448
Manitoba.....	1	289	2	135	37	3,366	13	320	3	98	8	439	1	11	1	11
Ajouter les nouveaux navires construits au Canada, et qui sont passés au Royaume-Uni avec un permis du gouvernement, sans être enregistrés.....	288	60,113	374	74,090	387	72,411	240	43,179	229	32,207	223	22,516	264	25,130	264	25,130
Ajouter les nouveaux navires qui ont quitté Québec pour se faire enregistrer en Allemagne.....	1	1,029
Totaux.....	289	61,142	374	74,090	387	72,411	240	43,179	229	32,207	223	22,516	264	25,130	264	25,130

ANNEXE No 2.

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires britanniques, canadiens et étrangers propres à la mer et naviguant dans les eaux canadiennes, et aux navires canadiens propres à la mer, dans d'autres eaux, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age.	Port d'enregistrement.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielles.	Montant.
1888.											\$
1er jan.	Alice Louise...	4	Barrington	Goëlette	83 Newberry - Port à Barrington.	Havre Barrington.	Echouée.	Gros temps.	Partielle	700	
23 do	A. Anthony	3	Maitland	do	81 Boston & Cornwallis, N.-E.	Co. de King, N.-E.	Abandonnée	Glace	do	1,020	
28 mars.	Achshah...	8	Shelburne	Brigaantin	138 Clementsport à Barbades.	Cap Fourchu, N.-E.	Abordage	do	do	350	
26 jan.	Aurora Borealis.	21	St-Jean, N.-E.	Goëlette	89 Boston à Saint-Jean.	Au large de la baie Booth, Maine.	Entomagé.	Gros temps.	do	200	
29 mars.	Alice S.	20	do	do	69 Saint-Jean à Boston.	Musquash, près St-Jean, N.-E.	Voie d'eau.	Chargant sur fond dur.	do	100	
11 mai.	Ashantee	14	Halifax	Barque	699 Liverpool à Picton.	3 milles au large de Hav. au Bouché.	Echouée.	Glace.	Totale	10,000 carg. 5,000	
11 do	Amelia	22	do	Goëlette	54 Halifax à Charlotte-town.	Baie Saint-George N.-E.	Sombree.	do	do	600	
14 juin.	Ashdell	4	Londres, Ang.	do	1134 Cuba à Montréal	Près de East-Point N.-E.	Entomagé.	do	Partielle	800	
12 fév.	Aquatic	3	Saint-Jean	Brigaantin	362 Natal à Philadelphie	Newcastle, rivière Delaware.	Abordage.	Remorqueur	do	2,000	

17 mai.	Arklow	8	Windsor, N.-E.	Navire	1474 Barbades à Cardiff.	Bassins de Cardiff.	Entomagé	Fût	do	487
26 juin	Atlantis	34	Chatham, N.B.	Barque	1127 Newcastle, N.-E., à Belfast.	à Anchor Pt., Terre-Neuve.	Naufragée	Marée et gros temps.	Totale	15,000
15 août.	Armada	30	Lunenburg	Goëlette	45 New-London à Charlottetown.	Au large du Cap George.	Grand mat fendu	Gros temps.	Légère.	60
28 juill.	Ayr	2	St-Jean	do	124 St-Jean à New-York.	West Chop, Vineyard Haven.	Abordage par le sloop "Parthian"	do	Partiell.	1,500
8 sept.	Amrisquam	60	Saint-André	do	26 Saint-Jean à Beaver-Harbor.	Ile Musquash	Echouée.	Capitaine con-naissant pas le Havre.	Totale	250 500 carg.
1er do	A. Carcaud	20	Arichat, N.-E.	do	78 Sydney-N. à Halifax.	New Harbor Head, N.-E.	do	Brume	do	700 220 carg.
26 do	Alma	6	Saint-Jean	do	194 St-Jean à New-York.	Highland Light, Mass.	Brûlée.	L'eau a pénétré dans la chaux	do	8,000 carg. 1,746
11 mars.	A. B. Crosby	4	Halifax	do	175 Aspinwall à New-York.	New-Sandy Hook	Echouée.	Ouragan	Partiell.	Inconnu.
29 oct	Amy B.	10	Chatham	do	60 Cocagne à Escuminac.	3 milles au large de la Pointe Escuminac.	Entomagé	Gros temps	do	500
6 nov	Anna Simpson	8	Picton, N.-E.	do	161 Descours à la Baie Glacée.	Ile Scaataree	Echouée.	Brume et marée	do	1,000
11 oct	Avoca	3	Windsor, N.-E.	Barque	545 Pernambuco à Philadelphie	Ile Tiscium, E.-U. d'A.	Entomagé	Glace	do	2,500
1er janv	Blue Bird	17	do	Barque	392 Pernambuco à New-York.	Près du Cap Hatteras.	do	Gros temps	do	1,900
18 mars.	Bucco	22	Saint-Jean	Goëlette	145 Saint-Jean à City Island.	Baie de Fundy	Voie d'eau.	do	0	400
11 do	Brimiga	14	Windsor, N.-E.	Barque	603 Bahia à Delaware	Près du Cap Henlopen.	Echouée.	Gros temps	Totale	10,000 c'rg. 50,000
26 avril.	Bessie Parker.	24	Saint-Jean	do	671 Nassau à Almeida	Hog Island, Nassau, N.P.	do	do	do	10,000
4 janv.	Borgone	5	Chatham	Barque	540 Limerick à St-Jean, N.B.	Bancs de Terre-Neuve.	Sombree.	do	Tus	9,000
25 sept.	Brakaberg	4	Etranger	Goëlette	913 Sydney à Montréal.	6 m. à l'ou. du Cap Chatte, H. St. L.	Echouée.	Rocher submergé.	15 Partiell.	6,200 carg. 1,600

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer.—Suite.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Âge.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou particulière.	Montant.
1888.												
15 oct.	Beaver	53	Victoria, C.-B.	Sloop	159	Vancouver à Thur- low Island.	Burrard Inlet	Echoué	Courants	Totale	\$ 500
17 janv.	Coast Guard	6	Pictou	Goélette	52	Murray Harbor, I.P.-E., à Boston.	Longue Ile, Baie de Fundy.	Sombree	Gros temps	do	2,000 carg. 750
8 do	Corinne	14	Sydney	Brigantin	123	Shelburne à Boston	25 milles O. à S. au large du Cap Sable Atlantique	Voie d'eau	do	Partiell.	1,500
3 do	Champion	21	Halifax	do	146	Demerara à Halifax	Grém. dommagé.	do	do	do	30,000
14 do	Cape Sable	5	Barrington	Goélette	90	Barrington à Porto Rico.	Disparu	Supposé av. sombre.	Billots	5	Totale	4,000
29 mars.	Ceylon	4	Port Hawkes- bury.	Goélette	96	Bridgetown, Bar- bades, à Port- Hawkesbury.	Lat. 25° 10'; long. 65° 20'	Endo'magée	Gros temps	Partiell.	500
13 janv.	Clifton	4	Windsor, N.-E.	do	473	New-York à Wind- sor.	Ile aux Perdrix	do	Glace	do	300
16 mai	Coban	6	Montréal	Brigantin	1055	Sydney à Sorel, P.-Q.	Ile Verte, St-Lau- rent.	Echoué	Brume	Inconnu.
31 juill.	City of St. John	Gaspé	Goélette	446	Liverpool à Locke- port.	Lat. N. 43°; long. O. 65°	Endo'magée	Gros temps	Légère.	100
12 sept.	Corinne	15	Sydney	Brigantin	123	Boston à Terre-neuve	Ile à la Vase, N.-E.	Echoué	Courant	Totale	1,500
26 do	Carrie Dove	37	Ohatham	Goélette	45	Sydney, N.-E., à Mis- cou, N.-E.	Batt. Tryon, I.P.E.	do	Erreur dans la carte marine	do

26 do	Charger	22	Belfast	Barque	1041	Campbellton, N.-B., à Belfast.	Pointe Bonaven- ture, Québec.	do	Courant	Partiell.	Inconnu.
11 juill.	Carrie	21	Saint-Jean	Goélette	97	Rivière de l'Ours, N.- E., Rockland, Me.	Hurricane Ledge Isle, N.-E.	do	do	Totale	1,500 carg. 200
8 oct.	C. U. Chandler	7	Dorchester	do	99	Saint-Jean à Boston.	Havre de Saint- Jean, N.-B.	Brûlée	Inconnue	do	2,400 carg. 746
25 sept.	Carrie Delap.	14	Annapolis, N.-E.	Barque	689	Guayaquil à Ham- bourg.	Guayaquil	Echouée	Basse marée	Légère	20
4 janv.	Champion	22	Halifax	Brigantin	146	Demerara à Halifax.	Bermudes	Tempête	Partiell.	4,000
21 mars.	Carrick	11	Saint-Jean	do	314	Québec à Saint-Jean.	Atlantic	do	do	4,100 carg.sérieux.
— avril.	Delma C	13	Truro	Brigantin	236	Rivière de l'Ours à Ile Bermudes.	Port au Spain.	Echoué	Inconnue	Totale	4,000
18 mai	Daisy	11	Arichat	Goélette	34	Orwell, I. P.-E., à Halifax.	Près Orwell	do	do	Légère	50
7 mars	Dirigo	16	Saint-Jean	do	4	Saint-Jean à Kings- port, N.-E.	Au large de Parris- boro.	do	Glace	Partiell.	8,350
3 juill.	Dolphin	4	Lunenburg	do	92	Lunenburg à West- ern Banks.	1 mille du Havre à Canso.	Avariée	Grain	do	150
15 août.	Drucilla May	11	Halifax	do	20	Sydney à New Lon- don, I.P.-E.	9 milles au sud de Georgetown, Ile P.-E.	Voie d'eau	Sombree	Légère	50
1er oct.	Dunrobin	14	Windsor, N.-E.	Navire	1375	Londres à New-York	Lat. 42° 34', long. 57° 10'	Avarié	Tempête	1 Partiell.	500
15 janv.	E. Chambers	15	Saint-Jean	Goélette	215	New-York à Saint- Jean.	Hillsburn, Nouv.- Ecosse.	Echoué	do	Totale	4,000 carg. 2,690
25 janv.	E. Walsh	16	Digby	do	146	Rivière de l'Ours aux Barbades.	Bassin d'Annapolis	do	Glace	Pas de perte.
29 fév.	E. H. Foster	5	Saint-Jean	do	124	Saint-Jean, N.-B., à Boston.	Au large de l'Ile Thatcher.	Avariée	Grain	Partiell.	150
7 mars.	Emmal Smith	4	Windsor, N.-E.	do	386	Cienfuegos à Dela- ware.	Au large de Cuba.	do	Tempête	do	500
11 do	Eva Lynch	4	Saint-Jean	Barque	462	Perrambou à Dela- ware.	Brise-lames Dela- ware.	Echouée	Tempêtes	do	5,000

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer.—Suite.

Date de l'accident.	Nom du vapeur.	Age.	Port d'enregistrement.	Gréement.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
12 juin.	Evelyn.....	3	Lunenburg.....	Goëlette.....	77	Lunenburg à Labrad. dor.	En voyage.....	Voie d'eau.....	Partiell.	250 \$
29 juill.	Ella Maud.....	9	Sydney, C.B.....	do	29	Ingonish à Sydney. Nord.	Rivière de Sydney.	Echouée.....	Tempête	Totale..	1,000
12 août.	Enola C.....	19	Gloucester.....	do	62	Souris, Ile du P.-E., à Gloucester.	Pointe Tupper, dé- troit de Canso.	Abordage avec le brig. Saratoga.	Partiell.	100
18 do	E. U. Gale.....	8	Saint-Jean.....	Brigantin	298	Saint-Jean à Bor- deaux.	Ile Mindoe, N.-E.....	Echoué.....	Courant.....	Avariée	Inconnu.
18 juill.	Express T.....	Italian.....	Barque.....	507	Chatham à Mar- selles.	Près du phare Es- cumiac, N.-B.	Echouée.....	Erreur du ca- pitaine.	Pas de domm.
1er sept.	Escalona.....	4	Dundee.....	Goëlette.....	1904	Newcastle à Mont- real.	Près Petit Matane.	do	Pas de perte.
27 sept.	Elie Carter.....	2	Halifax.....	Brigantin	147	Halifax à Porto Rico	Au large des Scours, c d'Halifax, N.-E.	Démâté	Tempête	Partiell.	8,000 carg. 4,500
30 oct.	Eidora.....	3	Lunenburg.....	Voilier.....	75	La Have à Char- lottetown.	Au large de Lis- comb, N.-E.	Voie d'eau.....	do	Légers.	110
6 nov.	Ella Vose.....	13	Windsor.....	Barque.....	884	Buenos Ayres à Lon- don.	Brooklyn, New- York.	Incendie	Communiqué par l'entre- pôt.	Totale..	20,000
6 fév.	E. Sutton.....	12	Saint-Jean.....	do	545	Pernambuco à Phi- ladelphie.	Ile Tinicum, E.-U. d'A.	Avariée.....	Glace.....	Partiell.	2,500
12 do	Fairmount.....	8	Windsor.....	Barque.....	1098	Anwerp à New- York.	New-Jersey, E.-U.	Echouée.....	do	7,000

8 oct.	Fred. E. Cox..	7	Guyaboro'.....	Goëlette.....	146	Summerside, I.P.-E. à Port au Prince. Ant. anglaises.	Havre de Summer- side.	Abordage avec "Ida Maud."	do	100
1er jan.	Flora P. Staf- ford.	5	Windsor, N.-E	Navire.....	1352	Columbo à New- York.	Côte du Madagas- car.	Avariée.....	Tempête.....	do	2,000
10 oct.	Frank L. P.....	8	Saint-Jean.....	Goëlette.....	124	St-Jean à New-York	Batture Nantucket.	Abordage avec la "Irene E. Meservey"	do	1,500
10 mars.	Frank & Willie	8	do	do	92	Canning, N.-E., à Boston.	à Quai de Kingsport, N.-E.	Avariée.....	Glace.....	do	1,000
— juin	Frank Stafford	7	Windsor, N.-E	Barque.....	1169	New-York à Sydney.	Cap de Bonne-Es- perance, côte de N.-Galles du Sud.	do	Tempête	do	800
9 mai.	Guida.....	23	Shelburne.....	Goëlette.....	60	Baie des Iles à Hal- ifax.	5 milles à l'est de l'Ile Plottane.	Sombree.....	Glace.....	Totale..	3,400
18 do	Grenoble.....	37	Lunenburg.....	do	46	Halifax à Labrador.	Havre d'Ingonish, C.-B.	Echouée.....	Vent.....	Partiell.	500 carg. 400
8 juin	Granville Belle	14	Annapolis.....	Barque.....	1129	Halifax à New-York	Au large de New- York.	Avariée.....	Gros temps	do	Inconnu.
22 mai.	Gladstone.....	1	Halifax.....	Goëlette.....	129	Halifax à Jamaïque.	Recif Cacus.....	Echouée.....	Chronomètre dérangé.	do	6,000 carg. 10,500
29 oct.	Glen.....	14	Gaspé.....	do	55	Grande Grève à Grand-Vallee.	Anse Madeleine.....	Naufragée	Tempête.....	Totale..	800 carg. 400
6 mai.	Gazelle.....	12	Saint-Jean.....	do	263	Saint-Jean à Indian- town.	Pont Suspensu	Avariée.....	Pris dans le pont.	Partiell.	1,300
17 jan.	Hypatia.....	21	St-Jean, N.-B.	Barque.....	730	Calais à Buenos- Ayres.	Atlantique.....	do	Gros temps	Partiell.	4,000 carg. 720
23 juill.	Hope.....	27	Halifax.....	Goëlette.....	34	Hampton, N.-E., à Saint-Jean.	à Prés Cap Spencer.	Abordage avec la "Maud C"	do	80
22 avril.	Hattie Lewis..	29	do	do	54	Baie Spry à Baie des Vaches.	Au large de l'Ile Guyon, C.B.	Sombree.....	Glace.....	Totale..	1,500 carg. 2,000
11 nov.	Henry S. Tay- lor.	21	St-Jean, N.-B.	do	36	Saint-Jean, N.-B.....	Ile Manawagonish.	Echouée.....	Brume.....	do	1,200
31 mars.	Hereward.....	14	Gloucester.....	do	14	Pêcheries de Glou- cester.	Bancs du cap Rose- way.	do	Ténèbres.....	Partiell.	300

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer—Suite.

Date de l'accident	Nom du navire.	Age	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												\$
12 juil...	Ismir.....	10	Yarmouth, N.-E.	Navire.....	1259	Québec à Buenos Ayres.	Ile d'Orléans.....	Echoué.....	Pilote.....	Légère..	1,600
22 avril.	J. W. Russell.	8	Port-Medway.	Goélette.....	52	Halifax à Sydney.....	Grande-Rivière, C. B.	do	Glace.....	Totale..	4,000
10 juin ..	John Bird	18	Jo esport, E.-U.	do	336	Jonesport à Hillsboro.	Pointe Mispec.....	do	Brume.....	do	1,500
17 do ...	Jeanie.....	1	Halifax.....	do	99	Wallace à Boston....	Pointe Eddy, Détroit de Causo.	do	do	Partiell. carg.	100
26 sept.,	J. P. Blake	13	Parrshoro'	do	115	Providence à Parrshoro'.	Havre de Vineyard Haven.	Abord. avec goél. "J. J. Little."	Tempête.....	do	200
24 jan ...	Josie.....	3	Halifax.....	do	98	Liverpool, N.-E., à Baltimore.	Lat. 38° N.; ong. 72° O.	Avariée.....	do	do	Inconnu.
5 nov..	John Thomas.	23	do	do	36	Pugwash à Port-Mulgrave.	Cap Port-Epic.....	Abordage avec un vapeur inconn.	do	350
6 do ...	J. J. Worthington.	24	New-York.....	do	165	Salem à Saint-Jean....	Ile Campobello....	Echouée.....	Tempête.....	Totale..	2,500
18 août.,	John Purney...	14	Shelburne.....	do	66	Sheet Harbor à Shelburne.	Ile au Bois, N.-E....	do	Gros temps...	do	4,000
19 mars.	Kestrel	15	Windsor, N.-E.	Barque.....	466	New-Bedford à New-York.	New-Haven.....	Abordage.....	Partiell.	150
20 avril.	Katahdin	8	Saint-Jean.....	Barque.....	1173	St-Thomas à Boston.	BatturesNantucket	Echoué.....	Observations inexactes.	Grave...

4 oct.,	Karsie.....	4	do	Goélette	124	Portsmouth, N.-H., à Saint-Jean.	Hayre du Castor, N.-B.	do	Grosse mer.....	Partiell.	1,500
5 sept.,	Keemark	9	do	Barque.....	637	Campbellton, chargéant.	Campbellton.....	Incendiee.....	Totale..	12,000
13 jan ..	Lily E.....	2	do	Goélette.....	118	Boston à Yarmouth.	Pubnico, N.-E.....	Echouée.....	Tempête de neige.	Partiell.	3,000
26 do ...	Lalia.....	20	do	Barque.....	396	Baie Glacée à Saint-Jean.	Lat. 37° N.; long. 50° O.	Voie d'eau et condamnée.	Tempêtes.....	Totale..	2,000
1er do...	Lima May.....	8	Guyshoro'	Goélette.....	82	Halifax à Kingston, Jamaïque.	Atlantique.....	Perdue.....	Inconnue.....	6	do	4,000
18 mars.	Lula Price.....	6	Saint-Jean.....	do	121	Boston à Saint-André.	Comté de Charlotte, N.-B.	Echouée.....	Grain	do	4,000
14 fév ..	Lucania.....	2	Windsor, N.E.	Navire	1774	Calcutta à New-York.	Près des Bermudes perdu.	Gouverna il perdu.	Tempête.....	Partiell.	300
8 mai..	Lady Franklin	7	Charlottetown	Goélette	77	Charlottetown à St-Jean, Terre-neuve.	Hayre de Charlotte-town.	Voie d'eau.	Légère..	30
5 18 juin.	Loyal.....	25	Norvègien	Navire	1497	Québec à Cardiff.....	Anse du Bac.....	Echouée.....	Glace.....	Totale..	9,000
20 juil ...	Laura Brown..	7	Parrshoro'	Goélette	94	Rivière au Saumon à Boston.	Pollock Rip, côtes américaines.	Abordage avec la "Alfred Brabrook"	Partiell.	900
25 do ...	Laura.....	28	Tonsberg, Norvège.	Barque.....	349	Chatham à Saint-Nazaire.	Rivière Miramichi.	Echouée.....	Totale..	5,000
4 mars.	Lochiel.....	18	Halifax.....	Brigaatin	108	Cienfugos à Halifax.	Entrée du port de Liverpool.	Echoué.....	Tempête.....	Partiell.	Inconnue.
6 nov..	L. M. Smith....	4	Windsor, N.E.	Petite barq... ..	379	Cheverie à Boston....	Au large de Saint-Jean.	Endommagée.	do	do	700
6 do ..	Little Fury....	11	Digby, N.-E....	Goélette.....	14	Digby, N.-E., à Campbellobelo.	Anse de Robinson, N.-B.	Echouée.....	Gros temps...	Totale..	300
20 janv.	May Brent.....	neu.	Parrshoro', NE	do	110	Parrshoro' au Port-Newbury.	Ile au Phoque, N.-E.	Incendiee....	Poêle renversé	do	40
17 do ..	Maude.....	Victoria.....	do	83	Baie du Départ à Victoria.	Golfe de Géorgie.	Effleuré une roche.	Erreur de jugement.	Très légère.	4,800

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer. — Suite.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
19 fév.	Mystic.	12	Yarmouth	Goélette	79	Halifax à Yarmouth.	Port-Mouton, récif.	Echouée	Courant	Totale	4,000
5 janv.	Maggie Hillett	10	St-Jean, N.-B.	do	147	St-Jean à New-York.	Battures Nantucket.	do	do	Partiell.	1,800 carg. 43
30 mars.	Macleod	15	Saint-Jean	Barque	633	Mantanzas à New-York.	Cité de New-York.	Abordage avec le nav. "Eureka."	do	3,000
1 ^{er} fév.	Mexico	6	New-York	Brick	1794	San-Francisco à Port-Townsend.	Golfe de Géorgie	Echouée	Naufrage sérieux.	75
28 janv.	Mabel Purdy	6	Saint-Jean	Goélette	98	Corrwalls à New-York.	Narragansett	Endommagée.	Tempête	Totale	900 carg. 204
10 mai.	Minnie E	9	Sackville	do	44	Quaco, N.-B., à St-Jean.	Quaco Race	Echouée	A dérivé sur les rochers.	Pas de perte.
11 juin.	Mary O	15	Saint-Jean	do	103	Rockport, N.-B., à New-York.	Moosepec, Maine, U.-E.	Abordage avec la goé. "William Deming."	do	2,400 carg. 900
4 juill.	Mower	7	do	do	124	New-York à Yarmouth.	Rocher Makisicus.	Echouée	Tempête	Totale	4,000
4 do.	Mazéppa	34	Norvègia	Barque	474	Saint-Jean, N.-B., à Cork.	Ile au Phoque, N.-E.	do	Marée	do
18 do.	Maria	18	St-Jean, Terre-neuve.	Barque	228	Barbades à Mont-réal.	Rocher aux Oiseaux, golfe St-Laurent	Sombree	Brume	do
24 sept.	Mamie	1	New-Westminster.	Sloop	58	Vancouver à l'île Valdes.	Ile Taxada	Echouée	do	Légère

6 oct.	Mathew Murray.	5	American	Goélette	75	De Sydney à Gloucester.	Louisbourg, N.-E.	Echouée	Totale	5,000
15 fév.	Mable Howard	6	Halifax	do	142	De Grenfuges à Halifax.	Atlantique	Avariée	Tempête	Partiell.	200 carg. 5,000
11 nov.	Maggie M	18	Saint-Jean	Barque	429	De la Baie Glacée à Saint-Jean	Ile du cap du Nègre	Echouée	Courant	Totale	5,000 carg. 900
6 do.	Maud	16	Victoria	Goélette	93	De Victoria à Namatono.	Ile des Jumeaux, C.-B.	Avariée	Obscurité	Légère.
5 jan.	Neva	13	Halifax	Goélette	190	De New-Port, R.I. à Port-Migrove.	4 à 4 milles du cap Canso.	A frappée une roche.	Bourrasque	Partiell.	600
8 sept.	Norma	25	Norvègia	Barque	358	De Swansea à la Baie Verte.	Ile de Jersey	Echouée	Eclairci sous l'eau.	do	600
25 do.	Nordcap	33	do	do	619	De Bordeaux à Charlham.	Près du phare d'Escuminac, N.-B.	do	Erreur de distance.	do	Inconnue.
1 ^{er} mai.	N. H. Upham	4	Parrsboro'	Goélette	46	De Wolfville à Boston.	10 milles à l'ouest de Mount-Desert	Perdu son gouvernail	Bourrasque	do	250
6 mars.	Newfoundland	16	Glasgow	Brigantin	568	De Saint-Jean à Halifax.	Entre Terre-neuve et Halifax.	Avariée	Glacé	do	1,400
27 sept.	Our Annie	14	Québec	Barque	364	De Bridgetown à Québec.	Abse d'Anderson, N.-E.	Echouée	Vent et brouillard.	do	1,000 carg. 1,500
19 mai.	Oliver A. Carignan.	10	Halifax	Brigantin	350	De Bridgetown à Montréal.	Embrees-Cove, N.-E.	do	Brouillard	Légère.	25
8 do.	Purssian General.	18	Saint-Jean	Goélette	78	De Musquash à Grand, Me.	Rock-Campobello	Voie d'eau	Vieillesse	Totale	600
8 fév.	Panope	7	do	do	122	De New-York à St-Jean.	5 milles E. de Bishop et Charles Light, Mass., E.U.	Sombree	Glacé	do	4,000 carg. 935
28 jan.	Restless	17	Gloucester	do	63	Gloucester, E.-U., pour la pêche.	George's-Bank	Sombree	Démarrée	do	3,400
23 do.	Royal Arcaum.	6	Saint-Jean	do	117	De New-York à St-Jean.	Port-Lorne, E.-U.	Echouée	Brume	do	4,500 880 carg.
26 do.	Riverside	14	Saint-Jean	do	108	De Saint-André à Boston.	Près de l'île au Haut.	do	Bourrasque	do	2,000

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer *Suite.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												
1 fév.	Rock Terrace.	13	Saint-Jean	Navire	1769	De Philadelphie à Hogo, Japon.	Récif de Colombo, mer de Chine.	Echoué et abandonné.	Bourrasque	Totale	Totale	\$ 60,000 carg. 62,000
30 juin.	Relief	2	do	Remorqueur	50	St-Lyncoln, comté de Sunbury.	Lincoln, N.-B.	Erdûlé.	Inconnue	do	do	5,000
6 oct.	Rangola	13	do	Goélette	76	De la rivière au Saumon à Saint-Jean, N.-B.	Récif de Quaco	Echouée	Calme	Partiell.	Partiell.	180
9 nov.	Robert Rose	15	Saint-André	do	123	De New-York à Dorchester.	Havre de St-Jean.	Echouée—La goéle. <i>Mabel</i> se heurta c. son ancre.		Totale	Totale	1,000 carg. 600
19 jan.	Sainval Coipel	20	Digby	Brigantin	290	De la rivière de l'Ours, N.-E., à Trinidad.	Ile à la Vase, N.-E.	Echoué	Glace	Totale	Totale	3,000 carg. 2,700
do	Salisbury	9	St-Jean, N.-B.	Petite barq.	346	De Shelburne à Lanely-Wales.	Lan-Atlantique	Avarié et vendu.	Tempête	do	do	6,000
11 do	St. Olaves	13	do	Barque	572	De Cork à St-Jean.	Lat. N. 31° 35'; long. O. 37° 04'.	Abandonnée	Voie d'eau	do	do	5,000 carg. 72
13 do	Sarah Glass	21	Saint-André	Goélette	85	De Hillsboro' à ton.	Bos-Havre de St-Jean.	Echouée	Bourrasque			Insuffisant.
18 do	Sarah Wallace	15	Saint-Jean	Petite barq.	216	De la Géorgie à Saint-Jean, N.-B.	Cap Hatteras	Avariée	do	Partiell.	Partiell.	150
2 do	St. Cloud	10	Yarmouth	Navire	1628	De Saint-Jean à Liverpool.	Li-Dipper-Harbor, N.-B.	Echoué	do	do	do	5,000
11 juin.	S. E. Cove	22	Arichat	Goélette	54	D'Arichat à Ingomish	A 9 milles du phare de Lousbourg.	Avariée	do	Légère.	Légère.	50

20 jan.	Sarah Godfrey	5	Dorchester	do	185	De Sydney à St-Jean.	Baie de Fundy	do	do	Partiell.	Partiell.	1,700
14 août.	Silver Bell	20	Digby, N.-E.	do	34	Des îles de la Madeleine à Sydney, C.B.	North-Bay	Echouée	do	do	do	500
12 do	Seretha	5	Saint-Jean	Brigantin	144	De Demerara, Ant.A. à Tamagouch.	Près de la Pointe Trupper, détroit de Canso.	Abord. avec la goélette <i>Evola C.</i>		Légère.	Légère.	75
2 oct.	Sarnica	10	Windsor, N.-E.	Navire	1458	De Londres à New-York.	Bancs de Terre-neuve.	Avarié	Bourrasque	1	Partiell.	200 cargais. 150
6 do	Tormentor	35	Saint-Jean	Goélette	31	De St-Jean à Harbour, N.-E.	Dipper Musquash	Sombree	Voie d'eau	Totale	Totale	2,000
12 juil.	Theresa		New-York	do	194	De St-Jean à New-York.	Vis-à-vis de Me-chias, île aux Phoques.	Le chargem de chaux prit feu.	Eau			Pas de dom. cargais. 975
30 do	Thor	48	Norvégien	Barque	345	De Liverpool, G.-B. à Halifax.	Musquodobit	Echouée	Brouillard	Totale	Totale	1,000 cargais. 400
4 nov.	Three Bells	5	Shelburne	Goélette	92	De Lockport, excursion de pêche	Havre de Louisbourg.	do	Tempête	Partiell.	Partiell.	Inconnu.
11 juil.	Unity		Chatham, N.-B.	Barque	420	De Boston à P.Q.	Foots Cove, N.-E.	do	Courant	do	do	2,000
28 juin.	Viola	6	Lunenburg	Goélette	109	De Lunenburg à la baie de Gr. Bancs de l'île de Sable.	à l'ouest de l'île de Sable.	Avariée	Bourrasques	do	do	200
27 mai.	Venture	13	Parrsboro'	do	119	De Windsor à Calais.	Little-Passage, Calais, Me.	Sombree	Frappé un rocher.	Totale	Totale	2,000
27 juil.	Virginia L. Stafford	18	Windsor, N.-E.	Barque	482	De la Barbade à ton.	Bos-Lat. N. 19° 27'; long. O. 63°.	Avariée	Brouillard	Partiell.	Partiell.	4,700
29 oct.	Vulture	12	Gaspé	Goélette	35	De GrandeGrève aux îles de la Madeleine	Anse de la Madel.	Naufragée	Ouragan	Totale	Totale	750 cargais. 800
5 jan.	Warren J. Crossly	11	Gloucester, Mass.	do	107	De Placentia à la baie de Gloucester.	Entrée du havre de Louisbourg	Sombree		do	do	8,500 carg. 6,000
2 mars.	Woodside	10	Victoria	Steamer	50	De Victoria à Alberni	Ile Vancouver	do	Gros coup de mer.	do	do	2,000
22 do	W. C. Warner	6	Digby, N.-E.	Brigantin	144	De la Barbade à Port-Land.	Lat. N. 34° 48'; long. O. 68° 7'.	Démâté et abandonné.	Ouragans	1	do	7,000

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer.—*Suite.*

Date de l'accident.	Nom du Vapeur.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												
4 mars.	Welcome Home	8	Saint-Jean.....	Goëlette	94	De St-Jean à New-York.	Quai de Pickett, N.-E.	Avariée	Glace	Partiell.	\$ 600 cargais. 200
16 mai....	William Taylor.	28	Halifax	do	45	De Baddeck à Port-Hawkesbury, C.-B.	Lac du Bras-d'Or, N.-E.	Echouée.....	Pas de bouée..	Légère..	100
7 fév....	W. M. Mackay.	5	Saint-Jean.....	do	97	De New-York à Saint-Jean.	New-London, N.-E.	Abordage avec le st. <i>City of Truro.</i>	Totale...	2,500 c'rg.. 20,000
12 juill..	Wilhelmina....	10	Lunenburg ...	Brigantin.....	166	De Lunenburg à la Barbade.	Lat. 42° 50' ; long. 68°.	Avarié	Grain	Partiell.	1,500
4 do	Walter Alton..	6	Halifax.....	Goëlette.....	58	D'Halifax aux îles de la Madeleine.	House-Harbor, îles de la Madel.	Echouée.....	do ...	1,600 carg.. 1,500
8 oct....	W. C. Silver...	13	Port-Hawkesbury.	do	98	De Campbellton à Grand-Narrows.	4 milles vis-à-vis du cap Egmond.	Avariée	Ouragan.....	do ...	200 cargais. 200
4 do	W. C. Silver...	13	do	do	98	do	6 milles à l'ouest de Paspébiac.	do	do	do ...	250
15 nov...	W. Wright.....	23	Charlottetown	do	59	De Campbellton à Sydney-Nord.	Près du phare du cap Jack	do	do	do ...	400 cargais. 250
31 mars	Yarmouth	1	Glasgow.....	do	735	De Boston à Yarmouth.	Yarmouth, N.-E....	Abordage ...	do	do ...	350

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer dans les eaux intérieures du Canada, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Âge.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												
5 oct.	A. W. C.	17	New-Carlisle.	Goélette.	55	De Québec à Paspébiac.	Paspébiac	Echouée.	Ouragan.	Totale.	\$ 750 carg. 500
10 sept.	Baltic	Collingwood.	Steamer	833	De Collingwood au Sault Ste-Marie.	Ile de l'Orme, Owen-Sound.	Echoué	do	Partiell.	1,500
7 fév.	Clara Louise.	12	Hamilton.	do	14	Dans le bassin d'Hamilton.	Hamilton.	Brûlé.	Totale.	250
30 août.	Camfana.	15	London	Goélette	875	Du Sault-Ste-Marie à Owen-Sound.	Lac George.	Abordage avec la goélette <i>United Empire</i>	Partiell.	2,000
11 sept.	Cariboo Fly	Victoria, C.-B.	do	147	De la riv. Skeena à Victoria.	Chenal Grenville, C.-B.	Echouée.	Abordé	Sérieuse	Inconnu.
19 juin.	Dagmar	22	Montréal	Steamer	245	De Rigaud à Montréal	Bassin du canal.	Abordage avec le ssi.	Pas de p.
20 juill.	Emeline.	14	New-Carlisle.	Goélette.	89	De la Barbade à New-Carlisle.	Au havre, la Barbade.	Naufrage	Ouragan	Totale.	2,000 carg. 1,500
3 oct.	Gibraltar.	32	Sainte-Catherine.	do	270	De Port-Huron à Port-Arthur.	Lac Huron, White Rock.	Echouée	do	do	30,000
6 do	England Beauty.	13	Toronto	do	58	D'Oswego à Oakville.	Havre d'Oakville.	do	Eau basse	Partiell.	1,000
.....	James Worthington.	4	Montréal	Steamer	31	De Buckingham à Little-Rapids.	Près de Little Rapids.	Sombri	Glace	Totale.	2,000
9 ^e avril.	Marquette.	9	Winnipeg	do	266	Selkirk.	Selkirk	Avarié	do	Sérieuse	Inconnu.

TABLEAU des naufrages et accidents aux navires propres à la mer dans les eaux intérieures du Canada, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1888—*Fin.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												
30 mai..	Maggie McRae	16	Ste-Catherine.	Barge	314	De Fort-William à Kingston.	A 110 milles en aval du Cap Tonnerre	Sombree	Glace	Totale ..	\$ 30,000 c'rg. 22,000
22 oct..	Marie Euphrosyne.	10	Ile de la Madeleine.	Goëlette . . .	39	De House - Harbor à Halifax.	A ¼ mille de Pomquet, N.-E.	Avariée	Brouillard et ouragan.	Partiell.	75
12 mai ..	Passport.....	27	Kingston.....	Steamer	41	De Montréal à Toronto.	Canal Cornwall.....	Abordage avec l'écluse.	do ..	100
19 juin..	Princess.....	16	Montréal.....	do	331	Montréal.....	Basin du canal	Abordage avec le str.	do ..	300
1er oct..	Timothy Baker	31	Etats-Unis.....	Barge	215	De Bay-City à Tontiwanti.	Près du phare de l'île Peel, Ont.	Echouée	Eau basse.....	do ..	1,500 carg. 8,500
— avril	Wallace	3	Winnipeg	do	83	Selkirk.....	Lac Winnipeg.....	Désamparée.	Glace	Totale ..	500

SUPPLÉMENT de la liste des naufrages et des accidents rapportés comme ayant été éprouvés par des bâtiments de mer anglais, canadiens et étrangers, pendant l'année civile de 1887.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Âge.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. — Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
24 déc...	Active.....	16	Halifax	Goélette.....	71	De L'nisburg à Halifax	Vis-à-vis de la baie de Gabarus, N.-E.	Voie d'eau...	Lame.....	Totale...	\$ 1,200
22 août.	Armenia.....	7	Saint-Jean	Barque.....	1097	De New-York à Batavia.	Lat. N. 38°, long. ouest, 31°.	Perdu ses voiles.	Ouragan.....	1	Partiell.	11,270
29 déc...	Arthur.....	3	Shelburne	Goélette.....	142	De Port-Hawkesbury à Boston.	Barre au havre de Liverpool.	Echouée.....	Bourrasque.....	Totale...	6,000
16 do	Adria.....	16	Saint-Jean	Brigantin	194	De New-York à Halifax.	Bridgeport, Conn., E.-U.A.	Abordage avec l'estr. Rhode Island.	Partiell.	400
25 do	Alice.....	7	Shelburne	do	98	De Trinidad à Lockport.	Lat. 38° 30', long. 65° 40'.	A varié.....	Ouragan.....	do ...	1,200
12 do	Arabella.....	n.v.	Dorchester.....	Goélette.....	204	De New-York à Halifax.	Sur l'Atlantique...	Perdue.....	Bourrasque...	7	Totale...	10,600
20 do	Bounty	23	Charlottetown	do	55	De Charlottetown à Pictou.	A l'île Caribou, N.-E.	Echouée...	Brume.....	Partiell.	500 300 carg.
29 nov...	Brazil.....	3	Halifax	Petite barq.	266	D'Halifax à Pernambuco.	Sur l'Atlantique...	On n'en a pas eue de nouveau depuis son départ d'Halifax.	8	Totale...	14,000 carg. 13,000
12 déc...	Clara J. Wilbur	4	Dorchester.....	Goélette	703	De Moncton à Providence.	A la Baie de Narraganset, E.-U.	Abordage	Abordé par la goélette <i>Mary O'Neil</i> .	1	Partiell.	2,000
7 nov...	Cape Breton.....	16	Dragueur.....	100	De Wallace, N.-E., à Pictou.	A l'île Caribou.....	Sombé	Tempête.....	do ...	18,000
6 déc...	Caribbean.....	10	Annapolis, N.E.	Brigantin	176	D'Annapolis à Pictou.	Sur l'Atlantique	Démâté—abandonné.	Bourrasque.....	do ...	2,500

SUPPLÉMENT de la liste des naufrages et des accidents rapportés comme ayant été éprouvés par des bâtiments de mer anglais, canadiens et étrangers, pendant l'année civile de 1887.—*Switz.*

Date de l'accident.	Nom du navire.	Âge.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1888.												
19 août.	Depositor.....	4	Halifax.....	Navire.....	De Barrow-in-Furnace à la Nouvelle-Orléans.	A Peel, Angleterre.	Echoué.....	Brisé ses chaînes.	Totale..	\$ 36,000
8 nov.	Director.....	14	Saint-Jean....	Barque.....	679	De Singapour à Shanghai.	Près de Borneo, mer de Chine.	do	Récif caché sous l'eau.	do	8,000 carg. 37,000
19 août.	Electa.....	15	do	do	466	De Queenstown à la Martinique.	Atlantique.....	Perdue.....	10	do	10,000 carg. 1,400
— do	Emeline.....	Maitland.....	Brigantin....	296	De New-York à Santos.	Inconnu.....	do	Inconnu.....	do	4,500
24 déc.	General Gordon.	2	Halifax.....	Goélette.....	100	De Louisbourg à Halifax.	Côté est du havre de White-Head, N.-E.	Echouée.....	Mal amarrée.	do	8,000
29 oct.	George.....	30	Halifax.....	do	29	D'Halifax à Shelburne.	Port-Mantoon.....	Faisait eau et abîmée.	Mauvais temps et brouillard.	Insignifiante.
19 déc.	Golden Oriole.	2	Shelburne.....	do	85	De Lockeport à la Barbade.	Atlantique Nord.....	Supposé avoir une collision avec le train de bois de Leary et avoir sombré.	7	Totale..	5,500
29 do	Hattie F. Rich.	11	do	Brigantin....	117	De Consao à Souris, I.P.-E.	Côté est du havre de Souris.	Echoué.....	A brisé ses chaînes.	Présom. totale.
4 nov.	Hugh M.....	6	Annapolis.....	Goélette.....	91	De Georgetown, I.P.-E., à Alberton.	Havre d'Alberton.	Echoué.....	Totale..	3,500 carg. de lest.
10 oct.	Hebe.....	26	Jersey, G.-E.	Brick.....	236	A Rio-Janerio.....	Ile Bryon, N.-E.....	Echoué.....	Courant.....	do	15,000
9 déc.	Josephine.....	29	Sydney.....	Goélette.....	71	De la Bate aux Vaches à Halifax.	Quai de Liverpool, Halifax.	Frappé le quai.	A brisé ses chaînes.	Partiell.	300

16 sept.	Julia H.....	13	St-Jean, N.-B.	Petite barq.	579	De Liverpool à Ceylan.	Inconnu.....	Perdue.....	Inconnue.....	12	Totale..	7,300
27 juill.	John McLagan.	1	Chatham, N.-B.	Goélette.....	238	De Dundrum à Newcastle, N.-B.	Mer d'Irlande.....	Avariée.....	Bourrasque.....	Partiell.	335
28 nov.	Jura.....	14	Lunenburg.....	Brigantin....	348	De Bridgewater, N.-E., à Madère.	Lat. 35° 10'; long. 41° 4'.	Abandonné avarié.....	Bourrasques.....	Totale..	8,000
28 do	James Kitchen	21	Halifax.....	Petite barq.	499	De Boston à la Bate Glacée.	Atlantique.....	Voie d'eau.....	Tempête.....	Partiell.	500
20 oct.	James.....	24	do	Goélette.....	17	De Beckett à Montague, I.P.-E.	Indian-Harbor, N.E.	Echouée.....	A brisé ses chaînes.	Totale..	900 c'rg. sauvée.
8 déc.	J. L. B.....	11	Gaspé.....	Brigantin....	148	De Gaspé à Lisbonne.	Cap Pelé, Nov.-Brunswick.	do	Brume.....	do	8,000 c'rg. 18,250
19 do	Katahdin.....	7	St-Jean.....	Barque.....	1173	De St-Thomas, Ant., à Boston, E.-U.	Lat. N. 36° 20'; Long. O. 68° 45'.	Démâtée.....	Bourrasque.....	Partiell.	1,300
28 nov.	Kelvin.....	8	do	do	1099	De Pisagua à Hambourg.	Lat. S. 42°; Long. O. 94°.	Voie d'eau.....	Gros temps.....	Totale..	1,300
3 déc.	Louisa.....	29	Arichat.....	Goélette.....	77	De Sydney à Halifax.	Entrée du Grand Bras d'Or.	Echouée.....	Manqué à virer.	Partiell.	1,600 carg. 2,200
4 oct.	Livingstone...	16	Yarmouth.....	Navire.....	811	De Portland à Buenos-Ayres.	Banc Anglais, riv. La Plata, A.S.	do	Brumes.....	Totale..	10,000
25 do	La Mode.....	10	Pictou.....	Goélette.....	26	De Sydney à Port-Mulgrave.	4 milles à l'est de Descouse.	do	Brouillard et marée.	Partiell.	250 carg. 85
.....	Lauretta.....	9	Charlottetown	Brick.....	299	De Charlottetown à La Manche.	Atlantique.....	Sombré.....	Bourrasque.....	Totale..	7,000
29 déc.	Margaret Ann.	19	Port-Hawkesbury.	Goélette.....	50	De Port-Hawkesbury à Halifax.	Près du Passage Lennox.	Echouée.....	Vent.....	Partiell.	400
16 oct.	Milo.....	14	Yarmouth.....	Barque.....	692	De l'île du Navire à Babia.	Rivière La Plata.....	do	A brisé ses chaînes.	Totale..	36,000
1er sept.	Monarch.....	10	Halifax.....	Navire.....	1182	De Manilla à New-York.	Ile Mindore.....	do	Bourrasque.....	do	40,000
.....	Madora.....	19	St-Jean.....	Goélette.....	75	De Rockland à Boston.	Ile au Cerf, Maine.	do	Manqué à virer.	do	1,000 150 carg. 600
.....	Mayflower.....	10	do	do	23	De Machias à Saint-Jean.	Ile aux Phoques.....	do	Brouillard.....	do

SUPPLÉMENT de la liste des naufrages et des accidents rapportés comme ayant été éprouvés par des bâtiments de mer anglais, canadiens et étrangers, pendant l'année civile de 1887.—Suite.

Date de l'accident.	Nom du navie.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vies.	Perte totale ou partielle.	Montant.
1er nov.	Mary Fraser...	13	Windsor.....	Navire.....	1174	De New-York à An-Atlantique vers.	Avarié.....	Avarié.....	Tempête.....	Partiell.	Partiell.	7,412
7 sept.	Panama.....	6	La Rochelle, France.	Goélette.....	1440	De Montréal à — Matane, rent.	Echouée.....	Echouée.....	Fumée.....	do	Inconnu.	Inconnu.
9 nov.	Pearl.....	3	New-Westminster.	Steamer.....	56	De la riv. Frazer à 5 milles de la Pointe Gray.	Sombré.....	Sombré.....	Voie d'eau.....	Totale	Totale	3,000 carg. 300
27 do	Playfair.....	10	Saint-Jean.....	Goélette.....	114	De New-York à St-Jean.	Collision avec le str. <i>City of Boston</i> .	Collision avec le str. <i>City of Boston</i>	Partiell.	Partiell.	210
11 oct.	Paran.....	9	Truro.....	Brigantin.....	239	De New-York à Port-Natal.	Lat. N. 32° 30'; long. O. 43°.	Avariée.....	Ouragan.....	do	do	4,000
— nov.	Prince Arthur	23	Montréal.....	Steamer.....	384	De St-Jean à Montréal.	Sombré.....	Sombré.....	Submergé.....	do	Inconnu.	Inconnu.
19 déc.	Robert Bonk...	19	Halifax.....	Goélette.....	28	De Charlottetown à Port-Hawkesbury.	Baie d'Antigonish, N.-E.	Echouée.....	Tempête de neige.	Totale	Totale	500 500
20 do	St. Thomas.....	10	Guyshoro'.....	do	37	De Port-Hastings à Margarie.	Côté est du havre de Margarie.	do	Inondation.	Partiell.	Partiell.	70
— sept.	Sandringham..	5	Glasgow.....	do	737	De la Petite-Baie Glacée à Montréal.	Près de Bécancour, en aval de Trois-Rivières.	do	S'est trompé de bouée.	Insignifiante.	Insignifiante.
8 déc.	Swiftsure.....	14	Charlottetown	do	199	De Goniaves à Boston.	Lat. 25° 10'; long. 71° 20'.	Avariée.....	Bourrasques.....	Totale	Totale	5,000

17 do	Scotland.....	7	Windsor, N.-E.	Petite barq.	1499	De Liverpool à New-York.	New-Jersey, E.-U.	Echouée.....	Partiell.	Partiell.	11,000 carg. 2,000
29 do	Volant.....	14	Montréal.....	Goélette.....	176	De Montréal à Souris, I.P.-E.	Souris, I.P.-E.	Echouée.....	A rompu ses chaînes.	Totale	Totale	3,000
23 do	Vibilia.....	17	Yarmouth.....	Barque.....	553	De Pernambuco à New-York.	Vineyard-Sound ..	do	Brouillard.....	Partiell.	Partiell.	3,500
31 oct.	Winnie L.....	5	do	Goélette.....	99	De Yarmouth aux Bermudes.	Pas de nouvelles dep. son départ.	6	Totale	4,500
23 nov.	Willie Freeman.	6	Liverpool, N.E.	do	105	De Saint-Thomas à Boston.	Lat. 31° 39'; long. 71° 30'.	Sombré.....	Bourrasque.....	do	do	6,000
31 déc.	Westaway.....	1	Charlottetown	Brigantin ..	259	De Georgetown à Philadelphie.	Pointe de Graham, rent golfe Saint-Lau-	Echoué.....	Marée, vent et neige.	Partiell.	Partiell.	6,000
25 do	Warren W.....	1	do	do	208	De Montague à New-York.	Atlantique.....	Abandonné, faisant eau.	Bourrasques.....	Totale	Totale	12,000 carg. 4,000
— août.	Xantho.....	15	Saint-André...	Goélette.....	22	Baie de Passamaquoddy.	Baie du Chêne, N.-E.	Echouée.....	do	do	100
1er sept.	Zerelde.....	4	Charlottetown	Brigantin.....	299	De Fernandrea à Memara.	Lat. N. 27°; long. O. 54°.	Abandonné.	Ouragan.....	do	do	7,474

LISTE des naufrages et accidents dont il a été fait rapport comme étant arrivés dans les eaux intérieures du Canada, durant l'année 1887.

Date de l'accident.	Nom du navire.	Age.	Port d'enregistrement.	Grément.	Tonnage enregistré.	Port de partance. Port de destination.	Lieu de l'accident.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Pertes de vie.	Perte totale ou partielle.	Montant.
21 sept.	Ada E. Allen.	10	Windsor, Ont.	Propulseur.	96	De Windsor, Ont., à Amherstburg.	En face d'Amherstburg.	Brûlé	Totale ..	\$ 1,000	
... nov.	Belle.....	22	Toronto.....	Goélette.....	55	De Brante à Toronto.	Près de Port-Dalhousie.	Sombree.....	Bourrasque.....	do ...	500	
30 do	C. H. Merritt..	4	Chatham, Ont.	Steamer.....	83	De Détroit à Chatham.	Bassin de Chatham.	Brûlé	Inconnue.....	Partiell.	9,000	
20 sept.	Eliza A. Gibson	3	Windsor, Ont.	Propulseur..	7	Sandwich, Ont.....	Sandwich.....	do	do ...	Inconnue.	
3 oct...	Garibaldi.....	24	Hamilton.....	Goélette.....	164	De la Baie de Stoke à Détroit.	5 milles au sud de Port-Elgin, lac Huron.	Echouée.....	Brume.....	Totale..	2,200	
17 nov.	Glenora.....	4	Montréal.....	do	627	De Port-Dalhousie à Kingston.	Lac Ontario.....	Avariée.....	Bourrasque.....	Partiell.	700 carg. 2,770	
29 do	Julia.....	11	Kingston.....	do	107	à Oswégo... N.-Y.	Près d'Oswégo, N.-Y.	Sombree.....	Tempête de neige.	do ...	1,500 carg. 1,000	
29 do	Le Cultivateur	5	Montréal.....	Steamer.....	103	De Lepraire à Montréal.	Harve de Montréal.	Echouée.....	Eau basse.....	do ...	469	
.....	London.....	34	Kingston.....	Barge.....	263	De Kingston à Oswégo.	Harve d'Oswégo, New-York.	do ..	Tempête.....	Totale..	3,000	
19 sept.	Prince of Wales	28	Montréal.....	Steamer.....	344	Lachine.....	Lac Saint-Louis....	do ..	Brouillard.....	Pas de dommages.	
... déc.	White Star.....	17	Américain.....	De l'avant en arrière.	D'Oswégo à Détroit.	3 milles à l'ouest du phare Dummy	do ..	do	Partiell.	Inconnu.....	

ANNEXE No 3.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL POUR
L'ANNÉE CIVILE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL,
BUREAU DU SECRÉTAIRE, MONTRÉAL, 22 mars 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, par ordre des commissaires du havre de Montréal, et pour l'instruction de l'honorable ministre de la marine, un relevé des recettes et des dépenses générales de la commission pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Abstraction faite des droits sur le tonnage, qui ont été abolis par l'acte 51 Victoria, chapitre 5, à partir du 23 mai 1888, le revenu accuse une diminution d'environ \$7,000, ou 3 $\frac{1}{2}$ pour 100, comparé à celui de 1887.

Les rapports suivants des différentes divisions vous ont déjà été envoyés :—

Le rapport de l'ingénieur en chef sur les travaux du port ; celui du capitaine du port, avec tableaux comparatifs du commerce du port ; celui de l'ingénieur en chef sur le service des bouées et balises dans le fleuve ; et celui traitant d'affaires se rattachant au district de pilotage sous le contrôle des commissaires.

Par le rapport du capitaine du port, on verra qu'il s'est produit une légère diminution dans le mouvement de navigation de ce port l'année dernière, les bâtiments de mer ayant diminué de 112 en nombre et de 88,300 tonneaux, tandis que les navires naviguant à l'intérieur ont augmenté de 20 en nombre et de 71,562 tonneaux, soit une différence de 16,738 tonneaux, ou d'environ un pour 100 de moins.

Le rapport ordinaire sur le creusage du chenal des navires entre Montréal et Québec jusqu'à 27 $\frac{1}{2}$ pieds à l'étiage, pour le dernier exercice, a été régulièrement transmis au département des travaux publics.

Le chenal des navires ayant été effectivement creusé jusqu'à 27 $\frac{1}{2}$ pieds, sauf au Cap-à-la-Roche, a été officiellement ouvert le 7 novembre dernier, où les commissaires ont eu l'honneur d'être accompagnés de l'honorable ministre des travaux publics et de l'honorable ministre de la marine.

Le 31 décembre tout l'outillage du chenal a été livré au département des travaux publics, qui prit alors immédiatement la direction des améliorations ultérieures du chenal.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER ROBERSON,

Secrétaire.

M. WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL.

Etat des recettes et dépenses générales pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

RECETTES.

	Revenu.	Capital.
	\$ cts.	\$ cts.
<i>Balance au 31 décembre 1887 :—</i>		
En caisse et à la banque de Montréal	\$1,219 58	
Dans la caisse de M. W. L. Scott, à Sorel	103 35	
Comptes divers dus (moins coupons, etc., échus en circulation)	11,389 26	
Macadam et bois de service disponibles	4,786 32	
	17,498 51
Gouvernement du Canada, pour compte du chenal des navires.....		197,848 90
do do en vertu de l'Acte 51 Vict., chap. 5, art. 2.....		37,405 00
Département de la marine—Subvention pour bouées et balises en 1887.....		7,000 00
do des chemins de fer et canaux—Loyer de bureaux dans l'édifice..	1,250 00	
<i>Percepteur des douanes de Sa Majesté, Montréal :—</i>		
Quaiage à l'entrée.....	\$127,491 95	
do à la sortie.....	62,557 06	
Droits de tonnage sur navires (jusqu'au 22 mai inclusivement.)	4,289 41	
	194,338 42	
<i>Trofic local :—</i>		
Quaiage à l'entrée.....	\$8,625 95	
do à la sortie.....	1,290 05	
Droits de tonnage sur barges (jusqu'au 22 mai inclusivement)	864 35	
do steamers do	305 07	
Commutation des droits de port sur steamers.....	10,200 00	
Loyers de terrains pour bois de service.....	2,325 00	
do houille.....	1,800 70	
do petits bureaux.....	925 65	
do balances.....	1,000 00	
do bois de chauffage.....	524 85	
do phosphate	150 61	
Revenu des amendes.....	10 00	
	28,022 23	
Cie du chemin de fer le Grand-Tronc, quaiage sur des rails débarqués.....	234 65	
Cooper, Fairman et Cie, quaiage sur éclisses débarquées.....	61 05	
J. et H. Taylor, pour enlève. de rails sur com., et pour terrain loué à cet effet.	116 45	
Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour enlèvement de rails sur commande, et pour terrain loué à cet effet.....	1,138 79	
John Lee et Cie, pour loyer d'une partie de la cour du port.....	250 00	
Vieux matériel divers vendu pour compte des opérations du nouveau chenal.....		866 58
Ouvrages divers faits pour compte du dragage du havre		2,184 79
Sommes diverses reçues pour compte de l'éclairage électrique.....	350 77	
do do des dépenses du port.....	319 81	
Commission de pilotes et apprentis, etc., pour compte des frais de pilotage.	119 00	
<i>Obligations du havre vendues :—</i>		
Série F, 4 pour 100 (valeur au pair), pour racheter la série L. \$ 63,000 00		
Série G, 4 pour 100, vendues au pair pour nouveaux travaux. 150,000 00		
	213,000 00
Intérêt dû sur les susdites \$63,000	488 21	
<i>Caisse de retraite des pilotes de Montréal :—</i>		
Capital au 31 décembre 1887.....		45,266 22
Droits de la Trinité (5 pour 100 sur tous droits de pilotage)...	\$2,307 06	
Intérêt sur placements et sur deniers en banque.....	2,444 31	
	4,751 37
		525,821 37
		226,689 38
		752,510 75

ETAT des recettes et dépenses générales, etc.—*Suite.*

DÉPENSES.

	Revenue.		Capital.	
	\$	cts.	\$	cts.
Opérations du nouveau chenal, gages et outillage.....			178,415	96
Bouées et balises, entretien des.....			6,344	09
<i>Havre de Montréal (compte de la construction) :—</i>				
Section 25, pour fermer le bassin.....	\$	11,400		
do 41-46, pour niveler les matières draguées déposées.....		1,221		
do 44, ponceau sur le ruisseau Migeon.....		881		
			13,503	41
Immeuble (cour du havre) arpentage.....	\$	25		
do Réparation de hangar et clôture.....		1,382		
			1,407	00
Dragage du port, nouveaux travaux, approfondissement des bassins, etc.....			39,409	65
Sections 18, 19 et 12 et 14, enlèvement du sable, briques, etc.....		798		
Eclairage électrique, adjonctions du matériel.....			3,915	81
do éclairage du port pendant la saison.....		3,727		
Relevé hydrographique du port.....		2,382		
<i>Remises et réductions sur droits de quaiage :—</i>				
Pour les années 1886 et 1887, sur rails, etc.....	\$	8,344		
Pour l'année 1888, sur du sucre.....		663		
			9,008	65
Enlèvement de rails consignés à ordre, des quais.....			941	65
Mme John Young, pension.....			600	00
Comptes divers rayés.....			573	55
Frais judiciaires et honoraires de notaires.....			155	00
Frais de voyage et dépenses imprévues.....			302	70
Impressions, annonces et papeterie.....			2,421	40
Dépenses et administration du port.....			28,793	00
Réparations du port.....			49,519	75
Frais de pilotage.....			913	50
Intérêt sur obligations du port.....	\$	110,995		
Escompte et courtage sur \$63,000, 4 pour 100, vendues.....		2,437		
Banque de Montréal pour emprunt.....		776		
			114,209	21
Caisse de retraite des pilotes de Montréal, pensions.....	\$	3,647		
Audition de la caisse pour 1887, et nouveau livre de caisse.....		108		
16 pour 100 de prime, $\frac{1}{2}$ pour 100 de courtage, et 116 jours d'intérêt sur deux obligations du port de \$1,000 à 6 pour 100 (à échoir en 1906).....		181		
11 $\frac{1}{2}$ pour 100 de prime, $\frac{1}{2}$ pour 100 de courtage, et 160 jours d'intérêt sur une obligation du port de \$1,000 à 5 pour 100 (à échoir en 1915).....		141		
			4,079	90
Obligations du port, série L, 6 $\frac{1}{2}$ pour 100 payés.....			90,000	00
<i>Balance au 31 décembre 1888, formée comme suit :—</i>				
En caisse et à la banque de Montréal.....	\$	7,664		
Dépôt spécial à la banque de Montréal, et portant intérêt...		140,000		
Comptes divers dus pour quaiage, etc.....	\$	4,936		
Mcins coupons du port en circulation.....		642		
		4,294		
Macadam, charbon et bois de service disponibles.....		3,191		
A reporter.....	155,150	34	214,346	90
			337,075	82

ETAT des recettes et dépenses générales.—Fin.

DÉPENSES.—Fin.

	Revenu.		Capital.	
	\$	cts.	\$	cts.
Report.....	155,150	34	214,346	90
<i>Caisse de retraite des pilotes de Montréal (tenue en fidéicommiss pour la) :—</i>				
Obligations du port de Montréal.....	\$40,000	00		
Fonds consolidé de la cité de Montréal.....	5,000	00		
Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal (compte de dépôts).....	937	69		
		45,937	69	
	201,088	03	214,346	90
			201,088	03
			752,510	75

Verifié.

(Signé)

ALEXANDER ROBERTSON,

Secrétaire.

RIDDLE ET CARMAN,

Auditeurs.

Bureau des commissaires du havre,
Montréal, 22 mars 1889.

PORT DE MONTREAL.

ÉTAT COMPARATIF indiquant la date de l'ouverture et de la clôture de la navigation, du premier arrivage de la mer et du dernier départ pendant la dernière décade.

Années.	Ouverture de la navigation.	Clôture de la navigation.	Premier arrivage de la mer.	Dernier départ pour la mer.
1879.....	24 avril.....	19 décembre.....	1er mai.....	24 novembre
1880.....	17 do	3 do	2 do	22 do
1881.....	21 do	2 janvier 1882..	29 avril.....	23 do
1882.....	11 do	9 décembre.....	6 mai.....	21 do
1883.....	27 do	16 do	5 do	20 do
1884.....	22 do	18 do	2 do	20 do
1885.....	5 mai.....	7 do	8 do	20 do
1886.....	24 avril.....	4 do	30 avril.....	25 do
1887.....	1er mai.....	23 do	3 mai.....	23 do
1888.....	29 avril.....	14 do	4 do	22 do

THOMAS HOWARD,

Maître de port.

PORT DE MONTREAL.

ÉTAT COMPARATIF indiquant le nombre et le tonnage des navires de l'intérieur arrivés dans le port dans la dernière décade, ainsi que le plus grand nombre au port à un moment donné.

Années.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre le plus élevé au port à un moment donné.	
1879.....	5,698	817,243	227	6 novembre.
1880.....	6,489	1,044,380	253	7 juillet.
1881.....	6,030	949,380	191	4 novembre.
1882.....	5,947	848,780	190	29 septembre.
1883.....	5,477	764,721	174	5 do
1884.....	4,808	726,015	161	9 juillet.
1885.....	5,003	724,975	142	1er octobre.
1886.....	5,521	809,819	178	25 août.
1887.....	5,367	791,452	189	31 mai.
1888.....	5,500	863,014	163	14 août.

THOMAS HOWARD,

Maître de port.

ANNEXE No 4.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU HAVRE DE QUEBEC POUR
L'ANNÉE 1888.

QUÉBEC, 7 janvier 1889.

A l'honorable monsieur
 CHARLES H. TUPPER,
 Ministre de la marine et des pêcheries,
 etc, etc, etc.,
 Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de l'article 14 de l'acte 38 Victoria, chapitre 55, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les opérations des commissaires du havre de Québec pour l'année 1888.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.

Le rapport ci-joint de l'ingénieur en chef, M. Henry F. Perley, contient tous les renseignements relatifs aux travaux du havre sous son contrôle pendant l'année dernière.

BASSIN DE RADOUB.

Il n'y a que deux navires qui se sont servis du bassin de radoub dans le cours de l'année.

Le premier a été le paquebot *Alcides*, jaugeant 3,423 tonneaux bruts.

Le second a été le paquebot *Batsberg*, jaugeant 1,422 tonneaux bruts.

L'*Alcides* est entré dans le bassin le 24 août et en est sorti le 29 du même mois, tandis que le *Batsberg* y est entré le 15 septembre pour en sortir le 24.

Le bassin a été tenu dans le plus parfait état et a donné la plus grande satisfaction à ceux qui étaient chargés de ces deux navires.

La restauration du magasin, brûlé en 1866, est achevée et a été faite de manière à servir de magasin et de logement.

Les entrepreneurs du bassin ont produit une réclamation en règlement de leur marché avec une demande que cette réclamation, si elle n'est pas admise par les commissaires, soit déléguée à un arbitrage. Cette question a fait le sujet d'une longue correspondance. On a fait des concessions de part et d'autre, et on en est venu enfin à un arrangement satisfaisant, en évitant ainsi l'arbitrage. Il est encore dû de ce chef une balance de \$11,479.03, sur laquelle les entrepreneurs réclament l'intérêt.

J'ai la satisfaction de déclarer que les entrepreneurs n'ont cessé de témoigner de leur bon vouloir à rencontrer le désir des commissaires d'éviter un procès et se sont montrés très libéraux dans leurs concessions.

Le maître du bassin, le capitaine J. E. Bernier, et le mécanicien qui a la charge du mécanisme des pompes, M. William McDougall, ont tous deux donné pleine satisfaction aux commissaires.

Sous l'effet de l'acte de la dernière session, 51 Victoria, chapitre 6, le bassin est devenu un des travaux publics et est contrôlé et administré par l'honorable ministre des Travaux publics.

DRAGAGE.

A la fin de la saison des travaux, les entrepreneurs, en vertu de leur marché du 23 mai 1887, avaient dragué 644,284 verges cubes à une profondeur de 26 pieds plus bas que l'étiage, 1,380 verges cubes de 26 à 28 pieds plus bas que l'étiage, et 5,508 verges cubes au fonds du bassin de marée.

TRAVAUX DU HAVRE AU MUR DU SUD.

Malgré leurs efforts, les commissaires n'ont pu remplir la promesse qu'ils faisaient dans leur dernier rapport, de faire terminer le mur du sud dans le délai fixé par le contrat.

Des circonstances incontrôlables, jointes surtout aux pluies qui ont marqué la dernière saison, ont beaucoup retardé ces travaux. Il ne saurait maintenant y avoir aucune raison pour en empêcher l'achèvement à la fin de la prochaine saison des travaux.

JETÉE DE LA PRINCESSE LOUISE.

Les facilités auxquelles on a pourvu pour le déchargement du charbon sur la jetée de la princesse Louise paraissent des plus utiles. L'accroissement de ce commerce de houille sur la jetée a été tel qu'il a fallu un prolongement, qu'on a ajouté en juin, pour faire face aux exigences qu'on anticipait. Il est probable que l'espace réservé pour cet objet se trouvera encore trop étroit, d'autant que ce commerce tend à aller croissant, et s'il devient nécessaire de donner encore plus de facilités, on pourra le faire aisément.

MM. Ph. Gingras et Cie, qui comptent parmi les principaux marchands de charbon de cette ville, ont obtenu, du côté nord de l'extrémité ouest de la jetée, une grande étendue de terrain où ils ont transféré leur commerce. Tout l'espace qu'on leur a loué a été bien planchéié et clôturé; on y a installé un petit bâtiment pour servir de bureau ainsi qu'une grande balance de Fairbank.

Le bail est pour un terme de cinq années avec l'entente que les commissaires pourront en tout temps prendre possession du terrain en donnant à cet effet six mois d'avis avant le 1er mai de chaque année.

La principale voie ferrée de la jetée a été prolongée jusqu'au brise-lames pour que les marchandises à bord des paquebots-poste soient déchargées directement dans les wagons.

A la demande des propriétaires de scieries, des marchands de bois et autres faisant affaires sur la ligne du chemin de fer du Lac Saint-Jean, les commissaires ont décidé d'établir une nouvelle voie de garage du côté nord de la jetée pour faciliter le déchargement du bois de service des wagons sur les bateaux et les barges. Cette nouvelle voie sera prête au service de bonne heure le printemps prochain.

On s'est sérieusement occupé de la question d'ériger sur la jetée un élévateur pour le grain. On n'a encore rien fait à ce sujet, bien qu'on admette la nécessité d'une semblable construction.

Cette question impliquant une dépense considérable ne saurait être résolue avant l'achèvement des travaux du port.

PONT TOURNANT.

Le marché pour la construction et l'installation d'un pont tournant à l'entrée du bassin de flot, travaux du havre, a été adjugé à la Compagnie des ponts Dominion. Le pont doit être livré au complet le 1er mai prochain. Le marché est de \$13,000.

DRAGAGE DU CHENAL "FLY BANK."

Le dragage du chenal *Fly Bank* a été relativement faible cette année. Cela vient de ce que cet ouvrage est subordonné à celui du mur du sud, c'est-à-dire que le dragage en question ne se fait que quand on a besoin de glaise pour le mur, une cer-

taine rémunération supplémentaire étant allouée aux entrepreneurs pour l'extraire de ce chenal d'après des instructions et une surveillance spéciales, afin qu'il y ait uniformité quant à la profondeur et à la largeur. Ce qu'on a ainsi dragué cette année s'élève à 12,712 verges cubes, qui, ajoutées aux 54,069 verges cubes précédemment draguées, donne un total de 66,811 verges cubes.

Il est probable que le dragage de ce chenal sera complété à la fin de la prochaine saison des travaux.

LEVÉE HYDROGRAPHIQUE DU BAS DU SAINT-LAURENT.

En apprenant que le capitaine Maxwell, du *Gulnare*, était à la veille d'achever la levée hydrographique du bas du Saint-Laurent, les commissaires vous ont demandé qu'il prolongeât ses opérations jusqu'au Cap Rouge, parce qu'elles seraient d'un grand avantage. Vous avez répondu que vous vous occuperiez de cette demande. Les commissaires espèrent qu'elle sera favorablement accueillie et que le gouvernement y accédera.

PONT DE GLACE—CAP ROUGE.

A une de leurs assemblées en mars, les commissaires ont eu à délibérer sur l'apropos de prendre les moyens de faire sauter, à l'aide de substances explosives, comme ça a déjà été fait, la clef du pont de glace qui existait alors au Cap Rouge. Ils envoyèrent en conséquence un parti d'exploration sur les lieux pour déterminer la position, l'épaisseur et la longueur du pont, avec instruction de prendre des renseignements sur l'époque probable de la débâcle.

Le rapport du parti d'exploration convainquit les commissaires qu'il ne serait pas nécessaire de se servir de substances explosives cette année, et l'événement a confirmé leurs prévisions.

BAIL À LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC SAINT-JEAN ET À LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX.

Un bail pour traverser les propriétés des commissaires a été accordé aux compagnies du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean et du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix. Ce bail est pour cinquante ans et contient toutes les stipulations nécessaires relativement aux travaux que ces deux compagnies devront exécuter à leurs propres frais avant de prendre possession des lieux.

RÉPARATIONS AUX PROPRIÉTÉS.

Sauf les quais de la Pointe-à-Carcy et des Indes Orientales que j'ai déjà signalés comme ayant grand besoin de réparations, le reste des immeubles sous le contrôle des commissaires a été souvent inspecté et entretenu dans le meilleur ordre. Le petit quai de la Pointe-à-Carcy contigu à la douane a été réparé et est aujourd'hui en parfait état.

Une grande balance de Fairbank a été installée sur le quai de la Pointe-à-Carcy pour l'usage des commerçants de charbon faisant affaires sur ce quai.

Neuf cent quatre vingt-onze tonneaux de matières consistant en lest provenant des navires ont été déposés dans le quai de la Pointe-à-Carcy pendant l'année, et on a répandu sur la chaussée de ce quai deux cent quarante tonneaux de scories de fer.

On a répandu sur la surface du quai Wellington trois cents tonneaux de scories de cuivre, et deux cent quatre-vingt-dix tonneaux sur la surface du quai des Indes-Orientales.

On a déposé dans le quai Atkinson deux cent soixante tonneaux de lest composé de pierres, et deux cents tonneaux dans le brise-lames.

COUPE DE LA GLACE.

Il a été coupé durant l'hiver de 1887-88 vingt-six mille trois cent vingt-cinq blocs de glace, tous pour la consommation locale, soit une différence en moins de

7,490 blocs, comparativement à l'année précédente. D'après les ouvriers employés à ce travail, cette différence est due à l'épaisseur et à la densité de la glace coupée en dernier lieu, le poids moyen des blocs étant supérieur à celui de l'an passé.

Avant de clore ce rapport, il est de mon devoir de réparer un oubli que j'ai fait jusqu'ici en omettant de parler des services rendus par les ingénieurs sous la direction desquels sont exécutés les travaux du port.

Les commissaires ne sauraient trop louer M. Henry F. Perley pour la grande habileté, la dextérité et la science qu'il a déployées dans l'exercice de ses devoirs comme ingénieur en chef des travaux du havre.

Ils doivent le même compliment à l'ingénieur résident, M. St. George Boswell, et à ses deux adjoints, MM. C. McGreevy et La Force Langevin.

Les états ordinaires contenant les renseignements fournis chaque année à votre département au sujet du port, ainsi qu'un état complet des comptes de la commission pour l'année, sont joints au présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. VERRET,

Secrétaire-trésorier.

COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

ÉTAT COMPARATIF du revenu de la commission pour les années 1887-88.

	1887.		1888.		Différence en 1888.		
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
Droits de tonnage	15,081	72	14,691	77	389	95	Diminution.
do d'importation.....	2,958	13	3,012	76	54	63	Augmentat.
do d'exportation.....	4,680	92	5,106	70	425	78	do
do de havre.....	2,465	40	2,619	27	153	87	do
Recettes provenant des propriétés	24,833	38	24,720	70	112	68	Diminution.
Intérêt.....	677	28	1,023	82	346	54	Augmentat.
Lots de grève et en eau profonde.....	1,977	37	1,977	37			
Divers	358	36	305	75	52	61	Diminution.
	53,032	56	53,458	14	425	58	Augmentat.

REVENU ET DÉPENSES.

Av.

Dr.

1888.	1888.	1888.	1888.	1888.	1888.
31 déc...	31 déc...	31 déc.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Droits de tonnage.....	Droits de tonnage.....	14,691 77		Appointements des officiers.....	7,400 00
do d'importation.....	do d'importation.....	3,012 76		do des sténographes.....	775 00
do d'exportation.....	do d'exportation.....	5,106 70		Dépenses sur les propriétés.....	6,427 10
do de havre.....	do de havre.....	2,619 27		Présence des commissaires.....	2,395 00
Recettes provenant des propriétés.....	Recettes provenant des propriétés.....	24,720 70		Frais judiciaires.....	329 27
Lots de grève et en eau profonde.....	Lots de grève et en eau profonde.....	1,877 37		Coût du rapport et des annexes.....	657 13
Intérêt.....	Intérêt.....	1,923 82		Auditeurs pour 1887.....	200 00
Divers.....	Divers.....	305 75		Service du maire de port.....	237 75
			53,458 14	Divers.....	1,427 45
				Intérêt.....	28,920 00
				Profits et pertes.....	4,660 44
					53,458 14

A. H. VERRÉT,
Secrétaire-trésorier.

JAS. WOODS,
Teneur de livres.

DR.

BILAN, 31 décembre 1888.

AV.

	\$ cts.	\$ cts.	31. déc.	\$ cts.
31 déc. Meubles de bureau				
Au débit des concessionnaires des lots de grève et en eau profonde		3,425 57		
Au débit de diverses personnes pour loyers, droits de quaiage, etc.		41,731 56		
Quai de la Pointe-à-Carcy		14,424 43		
do du brise-lames		274,848 66		
do des Indes-Orientales		220,444 63		
do du Grand-Tronc		48,537 99		
do Wellington		15,433 32		
do Atkinson		35,043 95		
do Reynar		51,056 70		
Améliorations du port		9,918 29		
Bassin de radoub, capital		2,620,873 70		
En-casse	-616 08	917,627 68		
La Banque Nationale	26,387 36			
Compte de vérous		27,003 44		
do d'outils		394 87		
Guert. G. Stewart		1,503 80		
Bassin de radoub, compte du nouveau		890 00		
Compte indéterminé		3,444 08		
		1,241 44		
		4,337,754 11		
				\$ cts.
				54,706 31
				921,130 86
				3,139,000 00
				222,916 94
				4,337,754 11

Lots de grève et en eau profonde.....
 Bassin de radoub, capital.....
 Obligations du port de Québec.....
 Profits et pertes.....

A. H. VERRÉT,
Secrétaire-trésorier.

JAS. WOODS,
Teneur de livres.

Nous certifions par les présentes que nous avons examiné les livres et pièces justificatives de la commission du port de Québec, pour l'année expirée le 31 décembre 1888, et, que ce qui précède est une copie correcte du bilan.

A. GABOURY,
 A. AHERN,
Auditeurs.

QUÉBEC, 12 janvier 1889.

QUÉBEC.

ÉTAT de l'actif et du passif, d'après le bilan.

AV.

DT.

1888. 31 déc...	ACTIF.	\$ cts.	\$ cts.	1888. 31 déc...	PASSIF.	\$ cts.	\$ cts.
	Propriété foncière :—				Obligations du port de Québec.....	3,139,000 00	
	Quai de la Pointe-à-Carcy.....	274,848 66			Bassin de radoub—A compte du capital....	921,130 86	4,060,130 86
	do du bris-lames.....	220,444 63					
	do des Indes Orientales.....	48,537 99			SURPLUS.		
	do du Grand-Tronc.....	15,433 32			Composé comme suit :—		
	do Wellington.....	85,043 95			Lots de grève et en eau profonde.....	54,706 31	
	do d'Atkinson.....	51,056 70			Profits et pertes.....	222,916 94	277,623 25
	do de Reynat.....	9,918 29	705,283 54				
	<i>En re</i> lots de grève et en eau profonde :—						
	Capital au débit de diverses personnes...	35,162 44					
	Arrérages d'intérêt jusq. 24 mai 1888.....	6,569 12					
	do do 30 déc. 1888.....	1,241 44	42,973 00				
	Loyers et divers—dus par divers—d'après bilan.....		14,424 43				
	En caisses :—	616 08					
	En mains.....	26,387 36					
	A la Banque Nationale.....						
	Améliorations du port.....		27,003 44				
	Bassin de radoub—capital.....		2,620,873 70				
	Vérins—En mains.....		917,627 68				
	Bassin de radoub—Revenu.....		384 87				
	Gust. G. Stuart.....		3,444 08				
	Outils—En mains.....		800 00				
	Meubles de bureau.....		1,503 80				
			3,425 57				
			4,337,754 11				4,337,754 11

JAS. WOODS, *teneur de livres.*A. H. VERRET, *secrétaire-trésorier.*

Nous certifions par les présentes que nous avons examiné l'état de l'actif et du passif de la commission du havre de Québec le 31 décembre 1888, et que nous l'avons trouvé exact.

QUÉBEC, 31 décembre 1888,

A. GABOURY, }
A. AHERN, }
auditeurs.

ANNEXE No 5.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU PORT DE TORONTO POUR
L'ANNÉE CIVILE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

PORT DE TORONTO.

LE SECRÉTAIRE de la commission du havre de Toronto en compte avec les
commissaires de ce port pour 1888.

Dr.

BILAN GÉNÉRAL.

Av.

1888.		\$	cts.	1888.		\$	cts.
31 déc..	Propriété des quais.....	42,961	97	31 déc...	Retiré de trop à la banque		
	Elévateur.....	10,250	00		de Toronto.....	1,731	21
	Meubles de bureau.....	839	71		Profits et pertes.....	52,321	63
	Argent en caisse.....		1 16				
		54,052	84			54,052	84

Après avoir examiné les livres, comptes et pièces justificatives, et comparé le bilan ci-dessus avec les livres, nous certifions qu'ils sont exacts et qu'ils représentent le véritable état des affaires de la commission jusqu'au 31 décembre 1888.

MORGAN BALDWIN,
Maire de port.

C. W. POSTLETHWAITE,
Sous-maire de havre.

ARTHUR B. LEE, président.
A. M. SMITH,
GEO. A. CHAPMAN,
GEO. VERRAL,
JOHN C. SWAIT,
Commissaires.

JAS. E. DAY,
C. B. GRASETT,
Auditeurs.

TORONTO, 4 janvier 1889.

**ÉTAT des recettes et des dépenses de la commission du havre de Toronto,
pour l'année 1888.**

1888.	RECETTES.	\$ cts.	1888.	DÉPENSES.	\$ cts.
1er jan.	Argent en caisse.....	4 04	1er jan.	Tiré de trop de la banque	
31 déc...	Chemin de fer de Toronto,		31 déc...	de Toronto.....	6,364 76
	Grey et Bruce.....	3,000 00		Dragage.....	4,881 70
	Droits de port pour l'année..	11,316 48		Appointements.....	2,600 00
	Amendes pour infractions			Dépenses de bureaux, y com-	
	aux règlements du havre.	100 00		pris loyer.....	707 23
	Loyers de lots au quai de la			Comptes.....	300 00
	Reine.....	34 00		Lumières, bouées et balises..	309 47
	Tiré en trop de la banque			de trop à la banque.....	380 05
	de Toronto.....	1,731 21		Assurance.....	138 00
				Nouvelles propriétés, terrain	
				d'alluvion, etc.....	144 20
				Coûte de sûreté en fer pour	
				bureau.....	135 00
				Impressions et papeterie.....	61 91
				Honoraires d'ingénieurs.....	50 00
				Honoraires d'avocats.....	41 00
				Frais de déménagement de	
				l'ameublement du bureau.	10 00
				Députation à Ottawa—Dé-	
				penses.....	21 70
				Charbon et bois.....	39 55
				Argent en caisse.....	1 16
		16,185 73			16,185 73

Examiné et trouvé exact.

JAS. E. DAY,
C. B. GRASETT,

Auditeurs.

TORONTO, 4 janvier 1889.

ÉTAT DE COMPTE DÉTAILLÉ.

1888.	MOBILIER DE BUREAU.	\$	cts.	\$	cts.
1er jan..	Montant, suivant grand-livre	794	71		
14 sept..	Coffre de sûreté en fer.....	135	00		
				839	71
	COMPTE D'IMMEUBLES.				
1er jan..	Montant, suivant grand-livre.....	42,817	77		
29 sept..	5 96-100 acres de terrain d'alluvion.....	119	20		
31 déc..	Plan du nouveau lot au quai de la Reine.....	25	00		
				42,961	97
	ASSURANCE.				
24 jan ...	Primes sur les phares.....	8	00		
20 août..	do élévateurs.....	130	00		
				138	00
	DRAGAGE.				
29 mai..	J. Conlon, marché pour dragage	4,633	65		
29 do ...	K. Tully, honoraires d'ingénieurs pour ce dragage.....	231	68		
29 do ...	G. Shaw, contrôleur des travaux, appointements.....	72	00		
		4,937	33		
1er juin	Somme perçue de Polson et Cie pour dragage.....	55	63		
				4,881	70
	FRAIS DE GESTION.				
12 jan....	Rémunération des commissaires et auditeurs pour 1887.....			300	00
	IMPRESSIONS ET PAPETERIE.				
31 jan....	Compte de la Compagnie d'imprimerie du <i>Mail</i> pour état annuel...	18	50		
29 mai...	Compte de Copp, Clark et Cie, pour papier à lettre.....	8	00		
30 juin...	Compte de la Cie d'imprimerie du <i>Mail</i> pour 250 affiches en demi-feuille.....	6	00		
3 juil. ...	Compte de Copp, Clark et Cie pour livres de reçus.....	7	00		
31 août..	Compte de la Cie d'imprimerie du <i>Mail</i> pour 2,000 manifestes.....	11	50		
31 déc..	Menues sommes, frais de port, etc.....	10	91		
				61	91
	COMPTE D'APPOINTEMENTS.				
31 déc... M. Baldwin, maître de havre.....		1,200	00		
31 do ... C. W. Postlethwaite, sous-maître de havre.....		800	00		
31 do ... Capitaine Taylor do do		600	00		
				2,600	00
	PHARES, BOUÉES ET BALISES.				
	Compte du gaz pour l'année.....	153	75		
	Pose et enlèvement des bouées d'après contrat.....	127	00		
	Peinturage de bouées, etc.....	36	48		
	6 ancras à champignon.....	42	00		
	4 bouées ferrées et peinturées.....	24	50		
	Nouveaux brûleurs, etc., et plombage à la maison du capitaine, Keith et Fitzsimons.....	16	99		
	Menus frais.....	8	75		
		409	47		
	Montant payé par le département de l'aqueduc pour poser des bouées d'après contrat.....	100	00		
				309	47

ÉTAT DE COMPTE DÉTAILLÉ—*Suite.*

		CHARBON ET BOIS.	\$ cts.	\$ cts.
— jan ...	1/2	corde de pin.....	2 75	
— do ...	1	tonneau de charbon mou.....	6 00	
17 do ...	1	do dur.....	6 00	
21 fév ...	1/2	do mou (sacs).....	3 35	
13 mars.	1/2	do dur.....	3 15	
16 do ...	1/2	do mou.....	3 15	
23 avril.	1/2	do do.....	3 15	
30 nov...	2	do dur et mou, à \$6 chaque.....	12 00	
DÉPENSES DU BUREAU.				
31 déc...		Loyer du bureau pour l'année.....	468 30	
		Loyer du téléphone, rue Bay et quai de la Reine.....	100 00	
		Compte de Ferguson pour réparation de pupitres, etc.....	4 00	
		Compte de Kay et Cie pour prélatris de salle, etc.....	16 05	
		Compte d'Alexander pour réparations, peinture et vernissage.....	50 83	
		Compte de Whitten pour nouveaux tuyaux de poêle, etc.....	7 75	
		Cartes et plans.....	10 00	
		Menus frais, nettoyage et blanchissage, etc., eau.....	51 18	
			708 11	
		Déduit pour taxe d'eau.....	0 88	
				39 55-
				707 23-

Dr.	PROFITS ET PERTES.		Av.		
1888.	\$	cts.	1888.	\$	cts.
Dragage.....	4,881	70	Balance d'après le grand-livre, folio 376.....	47,411	76
Appointements.....	2,600	00	Droits de port.....	11,316	48
Dépenses de bureau (y compris loyer).....	707	23	Chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.....	3,000	00
Phares, bouées et balises.....	309	47	Loyer du lot du quai de la Reine.....	34	00
Frais de gestion.....	300	00	Amendes pour infractions aux règlements au port.....	100	00
Intérêt sur ce qui a été tiré de trop.....	380	05			
Assurance.....	138	00			
Impressions et papeterie.....	61	91			
Honoraires d'ingénieurs.....	50	00			
do d'avocats.....	41	00			
Houille et bois.....	39	55			
Délégation à Ottawa, dépenses de la.....	21	70			
Frais de déménagement du mobilier..	10	00			
Balance du crédit des profits et pertes.	52,321	63			
	61,862	24		61,862	24

Examiné et trouvé exact.

JAS. E. DAY,
C. B. GRASSETT,
Auditeurs.

TORONTO, 4 janvier 1889.

TABLEAU COMPARATIF.

ARRIVAGES par vapeurs et navires pendant 1887 et 1888.

Nature des marchandises.	1887.	1888.
Marchandises en général.....	14,738 $\frac{3}{4}$	10,931 $\frac{1}{2}$
Houille.....	162,667	177,429
Moutons, etc.....	14	2
Chevaux, bêtes à cornes, voitures, etc.....	473	516
Grains et plantes légumineuses.....	18,526	186,160
Pierre à bâtir.....	4,354	9,365
Sable à moule.....	681	525
Lattes et cercles.....	1,783,600	315,000
Bois.....	363	300
Pierre.....	3,753 $\frac{1}{2}$	3,453
Fruits.....	10,691	9,876
do.....	16,087	18,536
do.....	73,976	116,138
do.....	305	1,025
Bois de construction.....	1,321,850	470,100

C. W. POSTLETHWAITE,
Sous-maître de port.

TORONTO, 4 janvier 1889.

TRENTÉ-HUITIÈME RAPPORT ANNUEL.

Aux commissaires du havre de Toronto :—

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'an 1888.

La glace est partie de la baie le 11 avril, un jour plus tôt que l'année dernière. Le premier arrivage a été celui de la *Maud S.* avec un chargement de pierre, et sous le commandement du capitaine Walker, qui eut le chapeau coutumier. Les derniers arrivages ont été ceux du *Swallow* et de la *Defiance*, chargés de pierre, le 13 décembre.

La glace s'est formée d'abord sur la baie le 20 décembre au matin, mais une rafale du sud-ouest la rompit, et il n'y avait pas de glace sur la baie le 21. La glace se reforma le lendemain matin (22), où trois personnes firent la traversée de l'île, aller et retour; mais elle se dé-agrégea le jour suivant, et depuis lors la température a été d'une douceur exceptionnelle. L'hiver de 1885-86 a été pas mal semblable à celui-ci; la glace ne prit alors sur la baie que le 9 janvier.

Le nombre d'arrivages a été de 2,326, soit une augmentation de 207 par rapport à l'année précédente.

	1887.	1888.		
Bateaux à vapeur, chargés.	478	798	Augmentation.....	320
do lèges. ..	8	7	Diminution.	1
Propulseurs, chargés	134	71	do	63
do lèges.	85	96	Augmentation.....	11
Goélettes, chargées.....	1,236	1,314	do	78
do lèges	78	40	Diminution.....	38

Le nombre de navires hivernant dans ce port est de 67, composé comme suit: 23 goélettes, 13 steamers, y compris les bacs; 11 propulseurs, 8 yachts à vapeur et 12 yachts à voiles, dont le tonnage s'élève à 10,573 tonneaux.

La réduction des péages l'an dernier, et la somme considérable de travaux qu'il a fallu faire ont laissé la commission avec un solde à son débit de \$6,364.76 à la fin de l'année. C'est pourquoi on jugea à propos de revenir jusqu'à un certain point à l'ancien tarif: le droit sur les marchandises qu'on avait réduit de 6¼ centins à 4 centins, fut porté à 5 centins le tonneau; et celui sur le charbon, qu'on avait réduit à 4 centins, fut augmenté d'un centin, soit 5 centins, ce qu'il était auparavant. Cet arrangement, joint à l'augmentation de la quantité de charbon reçue, a été si satisfaisant qu'il a permis aux commissaires de réduire de \$1,731.21 les créances dues à la banque, en sus de la somme de \$4,831.70 dépensés pour dragage.

Les recettes de droits de port ont été de \$11,316.48 en caisse, et celles de toutes autres sources ont été de \$3,138.04, soit un total de \$14,454.52. Les dépenses de l'année ont été de \$10,185.73, ce qui laisse un déficit de \$1,731.21, comme je l'ai déjà constaté.

La quantité de charbon reçue par eau a été de 177,429 tonneaux, toute de charbon anthracite, soit une augmentation de 14,762 tonneaux par rapport à l'an dernier.

Voici les quantités de charbon reçues par voie ferrée d'après les renseignements fournis par la douane: charbon anthracite, 159,921 tonneaux; charbon bitumineux, 177,514 tonneaux. La quantité totale reçue par eau et par chemin de fer à Toronto s'élève à 514,864 tonneaux, soit une augmentation de 40,301 tonneaux sur l'année dernière.

Il s'est fait du dragage dans un certain nombre de cales et dans le chenal du Don, qui a coûté à la commission \$1,881.70. Cette dépense annuelle est causée principalement par les dépôts qui proviennent des égouts, et elle devrait au moins être partagée par le conseil municipal, à mon avis.

Dans mon dernier rapport, j'appelais l'attention sur les obstructions dans le chenal ouest, mais à cause du prolongement projetée de la ligne du Moulin-à-Vent au

sud, qui a été convenu par le gouvernement, et qui nécessitera la construction d'un nouveau chenal soit plus au sud du chenal actuel, ou à travers de la tranchée de l'est, ce qui, suivant moi, serait bien préférable pour plusieurs raisons, les commissaires ont hésité à faire pour ce chenal plus de dépenses que ce qui était absolument nécessaire.

L'eau a été plus basse cette année qu'elle ne l'avait été depuis sept ans, alors que l'eau la plus haute n'a monté qu'à 15 pouces au dessus de zéro. La moyenne pour cette année est de $9\frac{1}{2}$ pouces au-dessus de zéro, contre $32\frac{1}{2}$ pouces, qui ont été la moyenne de l'an dernier. L'eau la plus haute a été de $17\frac{1}{2}$ pouces au-dessus de zéro, le 28 juin, et la plus basse a été de (°) zéro, le 21 décembre. Le bas niveau de l'eau a empêché les navires d'un fort tirant d'apporter des cargaisons complètes, et on a eu nombre de plaintes de bâtiments qui ont touché en arrivant.

Les bouées étaient toutes posées le 7 mai, celles du chenal ouest le 13 avril, de la tranchée de l'est le 16 avril, et la bouée-cloche ainsi que les bouées en baril autour de la Pointe du Phare le 7 mai. Toutes étaient enlevées le 17 décembre.

Les feux sur le quai de la Reine et le phare de l'île ont été allumés le 11 avril, et discontinués le 18 décembre.

On s'est plaint que la trompe de brume à vapeur ne fonctionnait pas dans la nuit du 18 novembre, pendant le brouillard. M. Durnan, qui en a la charge, dit en réponse à ces plaintes: Cette nuit-là, son homme et lui ont fait tous leurs efforts pour obtenir la vapeur nécessaire, mais que par suite de quelque défaut ou défaut dans le tirage, ils n'ont pu en venir à bout. Il faut une pression de 80 livres avant que la trompe sonne, et avec l'arrangement actuel il ne peut guère obtenir cette pression avant une heure. Le brouillard s'était éclairci quand ils furent prêts, et la trompe n'était plus nécessaire cette nuit-là.

Pendant l'année dernière, le parapet de l'île a été protégé encore par l'adjonction de 3,447 verges cubes de pierres de grande dimension.

Il n'a rien été fait pour l'amélioration projetée à l'entrée du port par la tranchée de l'est, si ce n'est une exploration minutieuse du chenal et des files et des sondages dans la tranchée par l'ingénieur fédéral en exercice, M. E. B. Temple.

En réponse à la demande faite par les commissaires au gouvernement fédéral du titre de propriété de leur lot de grève à l'ouest du quai de la Reine, ils ont reçu une lettre de l'ingénieur en chef, M. Perley, datée du 10 février, disant qu'il avait été rendu un arrêté du conseil, mais que le gouvernement désirait que les commissaires louassent ce lot au chemin de fer Canadien du Pacifique, à un prix mutuellement convenu, ce qu'ils sont prêts à faire, avant d'émettre la patente; mais quoique cette compagnie en ait pris possession en posant leurs rails sur le lot, les commissaires n'ont pu jusqu'ici en venir à un accord avec elle à ce sujet, par suite, à ce que j'apprends, de l'absence de M. Van Horne de la ville.

C'est avec grand plaisir que je témoigne du zèle et de l'habileté avec lesquels mes adjoints, M. C. W. Postlethwaite et le capitaine Taylor, ont rempli leurs diverses fonctions.

Le tout respectueusement soumis,

7 janvier 1889.

MORGAN BALDWIN,

Maître de port.

TRAVAUX DU PORT DE TORONTO.

TORONTO, 8 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport de la quantité de dragage fait dans le port pendant l'année dernière par M. J. Conlon :—

Cale de la rue Yonge	1,775	verges cubes.
do de la rue Church.....	3,500	do
do de Ray et Cie.....	1,816	do
do du chenal du Don.....	22,200	do
do de Rogers et Cie.....	750	do
do de Polson et Cie.....	350	do
do de la rue Scott.....	350	do
do de Conger et Cie.....	150	do
Total	30,891	do

Le prix a été le même que celui du marché de 1887, c'est-à-dire 15 centins par verge cube, et les travaux ont été faits par l'entrepreneur d'une manière satisfaisante.

Conformément à la résolution de la commission, le maître de havre et moi-même avons assisté à plusieurs assemblées tenues à l'hôtel-de-ville à propos du changement projeté de la ligne du moulin à vent sur le devant de la baie.

Le 9 mars, nous fîmes rapport "que la nouvelle ligne projetée projette d'environ 394 pieds à la rue York, et de 394 pieds à la rue Yonge, au-delà de l'ancienne ligne du moulin à vent," ce que nous jugions être "un empiètement marquée sur la partie navigable du port."

Nous fîmes aussi rapport que "si le gouvernement fédéral décidait la construction d'une entrée soit orientale ou occidentale au port, telle qu'expliquée dans le rapport du capitaine Eads, les objections contre l'empiètement tel que recommandé par le conseil municipal seraient écartées en grande partie; "de plus, que pour le mouvement du port et à part la question de frais, tous ceux qui sont intéressés à la navigation seraient, à notre avis, en faveur d'une entrée à l'est, qui économiserait une distance de cinq milles pour les navires en destination de l'est à chaque voyage, et *vice versa*."

Nous recommandions en outre que "l'honorable ministre des travaux publics devrait être prié de donner sa sanction à un plan définissant les limites de la partie navigable du port, au-delà desquelles il ne serait pas permis d'empiéter"; et "que ces limites devraient être une ligne à neuf pieds d'eau de profondeur, quand elle est à zéro, au quai de la Reine."

Peu après que le rapport et la carte eurent été envoyés à Ottawa, les travaux relatifs à la construction d'une entrée orientale ont été commencés et on les a continués jusqu'à cette heure, d'où j'infère que la recommandation faite dans le rapport a été approuvée.

Je demeure votre obéissant serviteur,

KIVAS TULLY,
Ingénieur.

A. B. LEE, écr,
Président de la commission du havre de Toronto.

ANNEXE No 6.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DU PORT DE PICTOU, N.-E., POUR
L'ANNÉE CIVILE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

Pictou, N.-E., 5 février 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'état des recettes et des dépenses des commissaires du port pour l'année terminée le 31 décembre dernier.

Les commissaires prennent la liberté de dire que le dragueur *St. Lawrence* (avant de désarmer pour l'hiver) a fait deux semaines de dragage dans le chenal près du quai public (ouest), et ils sont d'avis qu'un travail de quelques semaines lors de l'ouverture de la navigation sera tout ce qu'il faudra pour donner assez d'eau à ce quai. C'est pourquoi ils demandent respectueusement que ce dragueur soit employé à l'achèvement de cette entreprise, car il aura amplement le temps de la finir avant que le golfe soit suffisamment débarrassé de glace pour qu'il puisse partir pour se livrer aux travaux de la saison.

Les commissaires comptent de faire une adjonction à ce quai dans le cours de la saison.

Le rapport du maître de port pour 1888 porte le nombre total d'arrivages, tant de voiliers que de vapeurs, à 1,425, jaugeant un total de 249,204 tonneaux, contre 1,322 d'un jaugeage de 249,440 tonneaux en 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. GORDON,

Président de la commission du havre.

Le sous-ministre de la marine.

Dr. COMPTE des recettes et des dépenses de la commission du havre, jusqu'au 31 décembre 1888. Av.

1888.	\$ cts.	1888.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
27 janv.	Balance en caisse, d'après état.....				7 66
Mai	Quaiage, dragueur <i>St. Lawrence</i>		3,809 86		8 50
Déc.	Des droits de port, du porcepteur.....				8 00
	Du gardien de quai, pour quaiage.....				4 00
	Du compte d'intérêts.....		1,128 92		13 00
					21 00
					165 30
					116 84
					41 50
					19 71
					10 00
					7 00
					342 20
					6 25
					15 10
					65 04
					56 25
					30 00
					200 00
					200 00
					1,337 35
					100 00
					66 86
					3,434 57
			4,938 78		4,938 78

E. et O. E.

J. A. GORDON,
Président de la commission du havre.

Assermenté à Pictou,
devant moi le 31 janvier 1889.
F. WYATT FRASER, J.P.

ANNEXE No 7.

RAPPORT DU MAITRE DE PORT D'HALIFAX POUR L'ANNÉE CIVILE
EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888,BUREAU DU MAITRE DE PORT,
HALIFAX, N.-E., 17 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon état de l'année terminée le 31 décembre 1888, indiquant le nombre, le gréement et le tonnage des navires sujets aux droits de maître de havre, et qui ont visité ce port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

E. O'BRYAN,
Maître de port.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine, Ottawa.

RECETTES ET DÉPENSES du maître de port, Halifax, N.-E., depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1888.

Dr.	No.	Grément.	Tonnage.	\$	cts.	Av.	\$	cts.			
Droits perçus de.....	138	Steamers.....	211,486	652	00	Montant revenant au maître de port pour ses frais et ses appointements.....	1,694	50			
do do.....	6	Navires.....	8,372	30	00						
do do.....	73	Barques.....	37,082	244	50						
do do.....	12	Petites barques	3,691	27	00						
do do.....	5	Bricks.....	1,447	11	50						
do do.....	90	Briganins.....	15,579	145	50						
do do.....	537	Goëlettes.....	48,413	584	00						
Total.....				1,694	50				Total.....	1,694	50

E. O'BRYAN,
Maître de port.

Assermenté devant moi à Halifax, N.-E., }
ce 17 janvier 1889.

PATRICK M. DUGGAN, J.P.

ANNEXE No 8.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PORT DE SYDNEY-NORD, C.-B.,
POUR 1888.

A l'honorable M. CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité des dispositions de l'article 4 du chapitre 30 de la 42^e Victoria, nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport de l'année 1888.

Douze cent soixante-dix-neuf navires océaniques sont arrivés au port pendant la saison, d'un jaugeage au total de 395,505 tonneaux, soit une diminution de 33,023 tonneaux pour la saison de 1887, mais cette diminution apparente provient de ce que nous n'avons pas de registre des navires qui passent pour se rendre au havre de Sydney.

Le relevé suivant est celui des navires, avec leur tonnage et le nombre de leurs matelots, qui sont arrivés et ont fait escale pour des consignations.

Années.	Nombre de navires.	Tonnage.	Matelots.
1879.....	1,150	245,220	9,892
1880.....	1,173	297,990	12,385
1881.....	1,017	401,082	10,147
1882.....	1,100	455,492	11,927
1883.....	1,456	417,894	14,297
1884.....	1,607	469,189	15,730
1885.....	1,317	400,557	15,014
1886.....	1,468	420,619	14,805
1887.....	1,264	428,528	13,316
1888.....	1,279	395,505	15,776

Les exportations de houille, qui sont les principales de ce port, accusent une augmentation constante.

Voici ce qu'elles ont été depuis 1879:—

Années.	Mines de Sydney.	Victoria.	Inter-national.	Bridgeport.	Réserve.	Totaux.
1879.....	108,259	21,523	17,269	147,051
1880.....	115,307	58,897	13,614	187,818
1881.....	133,135	78,285	68,884	280,304
1882.....	133,623	102,927	74,432	310,982
1883.....	131,673	154	96,997	104,777	333,601
1884.....	131,339	10,408	80,798	3,045	86,550	312,140
1885.....	105,124	41,066	63,750	12,290	74,183	296,413
1886.....	122,000	46,745	105,590	12,500	84,500	371,335
1887.....	147,000	65,000	103,000	12,000	81,500	408,500
1888.....	130,000	78,000	102,000	25,000	105,000	440,000

RECETTES PROVENANT DE LA NAVIGATION.

Voici un état des recettes et dépenses en 1888 :

	\$ cts.		\$ cts.
En caisse.....	588 55	A. C. Bertram, impressions.....	12 00
Recettes de la douane perçues par M. J. Phoran, percepteur.....	1,389 98	Salaire du maître de port.....	400 00
Quaiage.....	12 00	Maître de port, pour chaloupe.....	50 00
		J. R. Lithgow, intérêt.....	210 00
		Commission de banque sur chèque....	0 26
		Loyer du bureau.....	12 50
		Nettoyage de bureau.....	8 75
		Président, M. J. Phoran, salaire.....	150 00
		Secrétaire, Geo. H. Dobson, salaire..	250 00
		Morton, Philips et Bulmer, compte pour registre.....	11 75
		Vooght Frères, transport.....	0 42
		Frais de port pour épreuves du re- gistre.....	0 47
		Trésorier, W. H. Moore, commission sur \$1,402, à 5 pour 100.....	70 10
		Balance en caisse.....	814 28
	1,990 53		1,990 53
Balance due à reporter.....	814 28		

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

M. J. PHORAN,	} Commissaires du port.
W. H. MOORE,	
GEO. W. DOBSON,	

RAPPORT DU MAITRE DE PORT POUR 1888.

ÉTAT comparatif des arrivées et du tonnage des navires pour prendre des cargaisons, et des steamers pour faire de charbon.

Classe.	1879.		1880.		1881.		1882.		1883.		1884.		1885.		1886.		1887.		1888.	
	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.	No.	Ton- neaux.
Steamers océaniqu...	41	42,550	197	197,242	253	258,470	174	178,566	217	212,467	271	240,674	240	226,468	289	241,849	292	280,943	335	259,494
do de cabot ..	105	45,752	43	15,297	55	25,703	128	86,759	178	40,732	121	35,303	71	17,475	77	16,044	82	19,810	160	26,191
Navires	8	7,541	13	16,768	9	11,076	5	5,989	11	10,480	11	13,148	5	5,523	5	7,151	6	7,528	6	8,238
Barques	134	68,224	124	77,882	136	44,753	110	62,380	105	33,157	159	80,039	133	62,827	150	73,219	110	49,056	78	32,010
Brigantins.....	145	25,358	189	45,524	125	25,854	185	45,969	149	36,186	189	36,597	166	33,998	86	19,368	102	18,323	109	18,301
Goëlettes	717	55,775	607	45,277	439	35,226	498	75,829	826	64,878	856	63,428	702	54,266	861	62,988	672	52,868	591	51,272
Totaux.....	1150	245,200	1173	397,990	1017	401,082	1100	455,492	1486	417,900	1607	469,189	1317	400,557	1468	420,619	1264	428,528	1279	395,505
Nombre de matelots	9,892		12,385		10,147		11,927		14,297		15,730		15,014		14,803		13,316		15,776	

PORT DE SYDNEY-NORD.

ETAT comparatif donnant les dates de la clôture et de l'ouverture de la navigation, ainsi que celles du premier arrivage de la mer et du dernier départ pour la dernière décade.

Années.	Clôture de la navigation.	Ouverture de la navigation.	Dernier départ.	Premier arrivage.
1879.....	16 février.....	2 mars.....	24 janvier.....	3 mars.
1880.....	4 do	10 avril.....	17 do	13 avril.
1881.....	22 janvier.....	25 février.....	19 do	1er do
1882.....	27 do	2 mai.....	24 do	2 mai.
1883.....	19 do	28 mars.....	17 do	1er avril.
1884.....	16 do	22 avril.....	16 do	27 do
1885.....	22 do	24 do	15 février.....	25 do
1886.....	28 février.....	4 do	15 do	15 do
1887.....	2 do	4 do	27 janvier.....	28 do
1888.....	19 janvier... ..	25 mars.....	16 do	7 do

Les bouées du port ont été posées le 20 mai, et enlevées le 31 décembre.

Respectueusement soumis,

GEO. B. MOFFATT,

Maître de port.

ANNEXE No 9.

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés, en vertu des actes fédéraux, dont les dispositions se trouvent au chap. 86, Statuts Révisés du Canada, pour la nomination des maîtres de ports ; la date de la proclamation ; les noms de maîtres de port nommés ; la date de la nomination des maîtres de port ; le montant que les appointements de chacun d'eux ne doivent pas excéder, et le total des droits perçus par chacun pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, avec l'excédant, s'il y en a, porté au crédit du receveur général.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires de bureau que les appointements ne doivent pas excéder.	Montant perçu en 1888.	Montant payé au receveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Collingwood.....	3 mars '77	Andrew Lockerbie.....	3 mars '77	200 00	182 00
Goderich.....	28 avril '76	Thomas N. Dancy.....	22 avril '76	300 00	58 00
Midland.....	22 juillet '82	E. Polkinghorn.....	22 juillet '82	200 00	174 00
Parry-Sound.....	24 mars '83	John Galna.....	19 mars '83	200 00	71 50
Penetanguishene..	2 février '77	Francis Densome.....	3 juin '81	200 00	30 00
Port-Arthur.....	12 mai '84	Wm. F. Davidson.....	12 mai '84	400 00	146 50
Rondeau.....	4 mai '78	Thomas Harrison.....	4 mai '78	100 00	72 00
Southampton.....	23 sept. '75	W. H. Johnston.....	27 sept '82	100 00	67 00
Sarnia.....	25 juillet '85	Robt. McAdam.....	3 mai '86	300 00

PROVINCE DE QUÉBEC.

Amherst.....	14 sept. '78	John Cassidy.....	2 sept. '78	200 00	27 00
Carleton.....	8 déc. '81	Joseph H. Landry.....	8 déc. '81	200 00
Chicoutimi.....	17 juin '85	Ainsworth Sturton.....	8 juin '86	200 00	99 00
Gaspé.....	25 sept. '74	Joseph Eden.....	22 sept. '74	500 00	90 50
Havre-des-Maisons.....	'9 août '87	Peter Bourgue.....	9 août '87	200 00
Matane.....	19 oct. '77	G. C. Pelletier.....	11 août '88	200 00	25 50
Métis.....	7 fév. '78	P. F. Leggatt.....	7 février '78	200 00	35 50
New-Richmond.....	15 avril '82	Henry Leblanc.....	3 avril '82	200 00	46 50
Baie-du-Chêne.....	27 mars '80	Jas. D. Sowerby.....	22 mars '80	200 00
Paspébiac.....	12 mai '77	Hugh Christie.....	22 mai '77	150 00	21 00

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires de bureau que les appointements ne doivent pas excéder.		Montant payé au receveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	
Rimouski	5 mars '77	Jos. St. Laurent.....	30 mai '78	200 00	15 50
Rivière-Ouelle.....	22 juillet '82	Achille Fraser.....	22 juillet '82	100 00
Saint-Thomas.....	2 janv. '86	Eug. Hammond.....	21 déc. '85	200 00	51 50
Saint-Jean.....	} Dans le havre de Montréal.	{ Alfred Pinsonneault.....	8 mars '88	500 00	717 00	217 00
Sorel.....		{ Pierre Bellefeuille	20 avril '75	300 00	339 00	39 00

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....	30 mai '73	James Andrew.....	23 mars '81	200 00	86 50
Havre de Black et havre au Castor.....	22 sept. '83	E. W. Cross.....	17 sept. '83	100 00	13 50
Bouctouche.....	30 mai '73	James Keswick.....	28 mai '83	100 00	2 00
Campbelltown.....	30 mai '73	William Mott.....	9 juillet '73	200 00	49 50
Campobello.....	30 mai '73	John Benjamin Beatty.....	7 juillet '73	100 00	22 50
Caraquet.....	30 mai '73	Louis Poirier.....	17 avril '83	150 00	22 00
Chatham.....	30 mai '73	Wm. Johnston.....	25 juin '79	300 00	289 00
Cocagne.....	30 mai '73	John Brooks.....	7 juillet '73	100 00
Dalhousie.....	30 mai '73	Wm. Smith.....	19 mars '88	200 00	88 50
Dorchester.....	30 mai '73	E. Palmer.....	11 avril '87	200 00	110 00
Frédéricton.....	30 mai '73	Aucun.....
Grand-Manan.....	18 sept. '76	James A. Pettis.....	21 mai '88	100 00
Great-Shemogue.....	17 mai '75	Fred. Chapman.....	21 mai '88	100 00
Harvey.....	30 mai '73	H. E. Graves.....	8 juillet '84	100 00	12 00
illsborough.....	30 mai '73	Nehemiah Bennett.....	21 janv. '87	150 00	120 50
Récif de St-Stephens...	30 mai '73	Charles Young.....	22 avril '76	100 00	2 50
La tête, etc.....	22 sept. '83	Jos. Chambers.....	17 sept. '83	100 00	14 50
Petit Shippégan et le Goulet Miscou.....	1er mai '86	Donald Harper.....	19 avril, '86	100 00
Little Shemogue.....	5 sept. '88	Fred. Chapman.....	5 sept. '88	100 00
Moncton.....	30 mai '73	Aucun.....
Musquash.....	26 mars '74	George Rose.....	16 mai '87	100 00	34 50

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des hono-	Montant perçu en	Montant payé au re-
				raires de bureau que les appoint. ne doivent pas excéder.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Newcastle	30 mai '73	John Niven.....	7 juillet '73	300 00	171 50
North-Joggins	30 mai '73	Aucun
P't-Elgin et Baie-Verte	6 février '73	Jacob Silliker.....	6 février '78	200 00	57 90
Pokemouche.....	7 juillet '83	Vital Lousier.....	23 juin '83	100 00
Richibouctou	30 mai '73	James Alexander Jardine..	11 mai '74	200 00	59 00
Rockland.....	30 mai '73	Vacant.....
Sackville.....	30 mai '73	Alexander Ford	28 juin '88	200 00	22 00
St.-Andrews.....	30 mai '73	John Wren.....	6 mai '84	100 00	62 50
Saint-George.....	30 mai '73	Alexander Dick.....	29 août '84	100 00	20 50
Saint-Martin et Quaco	14 mai '74	Joseph Carson.....	14 mai '74	100 00	7 50
Shédiac.....	30 mai '73	Alexander McQueen	19 mai '76	300 00	6 50
Shippégan.....	30 mai '73	John De Grace.....	10 août '80	100 00	8 50
Tracadie	7 mai '74	Vital Arceno	9 juillet '75	100 00	2 00
Isles Ouest	4 février '76	Thos. K. Parker.....	4 fév. '79	200 00	2 50

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Advocate.....	15 mai '80	Samuel Morris.....	10 mai '80	100 00
Annapolis	12 mars '75	William Cummings.....	16 mai '79	200 00	75 60
Rivière aux Pommes ...	14 août '86	Wm. S. Tait.....	5 août '86	200 00	32 00
Arichat.....	22 avril '79	Francis Marmean.....	6 mai '84	200 00	60 00
Baddeck.....	23 sept. '75	Stephen Atwater.....	15 sept. '75	100 00	5 50
Barrington.....	10 juillet '82	Thos. Banks.....	23 nov. '85	200 00	28 50
Bayfield	11 juillet '73	John McDonald	11 juillet '79	200 00	Nil.
Baie Saint-Laurent.....	21 avril '87	G Zwicker.....	21 avril '87	200 00	Nil.
Rivière à l'Ours.....	25 sept. '74	Robert Austin	4 avril '87	100 00	40 50
Beaver Harbour	24 juillet '80	Henry Hawboldt.....	22 sept. '88	100 00	Nil.
Big Harbour.....	9 juin '83	Donald McKenzie.....	28 mai '83	100 00
Bourgeois	1er mai '86	E. C. Bouchie	19 avril '86	100 00	13 00

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires du bureau que les appoint, ne doivent pas excéder.		Montant payé au receveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	
Bridgewater	6 mai '74	Joseph Robins Wyman.....	6 mai '74	100 00	65 50
Bras d'Or, y compris New-Campbelltown ..	6 mai '74	Francis Dunlap	6 mai '74	200 00	2 00
Cap Canso	6 juin '76	William Walsh	6 juin '76	100 00	94 50
Cap du Nègre ou Havre Nord-Est	18 mai '81	A. D. Perry	18 mai '81	200 00	35 50
Chester	8 sept. '83	Arch. Evans.....	4 août '83	100 00	17 00
Cheticamp	20 avril '76	Fulgence Ancoïn	15 avril '76	100 00	2 00
Clarke's-Harbour.....	1er juin '81	J. B. Brennen	1er juin '81	200 00	31 00
Clementsport.....	1er mai '77	Thomas Tracey.....	1er mai '77	100 00	14 00
Ligne de comté à Grand-Narrows.....	9 juin '82	Hugh Campbell.....	28 mai '83	100 00	1 00
Baie-des-Vaches	3 mars '79	Hector McDonald.....	3 mars '79	400 00	143 00
Havre-aux-Corneilles ..	30 sept. '88	James Digdon	30 sept. '88	100 00
D'Escousse	23 janv. '85	Philip Culliton.....	12 avril '86	100 00	33 00
Digby	19 fév. '78	James A. Hughes.....	19 fév. '78	300 00
Baie-Est.....	25 août '83	Donald McInnis.....	5 avril '86	100 00
Gaberouse.....	3 mars '79	John Wm. Hardy.....	2 nov. '86	100 00	6 00
Glasgow et jetée du Cap-Breton	30 oct. '80	Angus McQuarrie.....	30 oct. '80	300 00	139 00
Halifax	Pas de proclamation requise par la loi.	Edward O'Bryan	18 mars '80	1,800 00	1,694 50
Hantsport.....	27 juin '84	Edward Davison	27 juin '84	200 00	247 00	47 00
House-Harbour.....	9 août '87	Peter Bourgue.....	9 août '87	200 00
Ingonish-Nord, Baie d'	22 mars '81	William Thompson	24 mars '81	200 00	1 00
Ingonish-Sud, Baie d'...	9 oct. '84	F. C. Brewer	9 juin '86	100 00
Port International	30 oct. '80	Michael Neville.....	30 oct. '80	300 00	298 50
Baie Jordan	25 oct. '76	Matthew Drips McKenzie...	25 oct. '76	150 00	20 50
LaHave ou Anse Getson.....	12 mars '75	George Henry Zwicker.....	25 fév. '75	300 00	32 50

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires de bureau que les appointements ne doivent pas excéder.		Montant perçu en 1888.		Montant payé au receveur général.
				\$. cts.	\$. cts.	\$. cts.	\$. cts.	
L'Ardoise, en haut et en bas.....	22 juillet '84	George Burke	29 août '84	100 00	2 50
Lingan.....	12 juillet '81	Thomas Laffin.....	12 juillet '81	200 00	1 00
Liscombe.....	18 mai '81	David Rosenheiser.....	9 août '88	200 00	15 00
Petite Baie Glacée.....	3 août '74	E. Douglas Rigby.....	8 mai '84	200 00	185 00
Little Narrows et Pteaux-Atocas.....	9 juin '83	Norman Matheson.....	23 mai '83	100 00	2 00
Liverpool.....	19 janv. '77	Wm. A. Kenney.....	19 janv. '77	200 00	140 00
Lockeport.....	18 mai '81	E. A. Capstick.....	18 mai '81	200 00	85 50
Louisbourg.....	17 mars '79	Louis Dickson	5 oct. '87	200 00	Nil.
Lunenburg.....	3 déc. '75	William Henry Begg.....	3 déc. '75	150 00	110 00
Mabou.....	17 juillet '80	Finlay Rankin.....	23 juin '80	100 00	1 50
Baie Mahone.....	16 mai '87	W. A. Pickles.....	16 mai '87	200 00	29 50
Anse McNair.....	12 mars '75	Ronald McEachen.....	8 mars '75	150 00	Nil.
Main-à-Dieu.....	31 juillet '86	John Farrell.....	21 juillet '86	100 00	7 50
Maitland.....	26 mai '85	Jacob E. Cann.....	26 mai '85	100 00
Magaretsville.....	26 mars '78	Robert Earley.....	26 mars '78	100 00
Baie Marguerite.....	16 juillet '75	Francis Peter Boutillier.....	9 juillet '75	100 00	42 00
Margaree.....	12 juin '86	John C. Munroe.....	5 juin '86	100 00	3 00
Merigomish.....	26 mars '78	W. C. Olding.....	26 mars '78	100 00	5 50
Rivière Météghan.....	10 février '83	Urbain Doucette.....	31 janv. '83	100 00	19 00
Mill's-Harbour.....	9 juin '83	A. Hayman.....	28 mai '83	100 00
Musquodobpit.....	19 mai '82	David Williams.....	19 mai '82	100 00
Neil's-Harbour.....	28 avril '76	Angus Buchanan.....	11 avril '76	100 00
New-Haven.....	9 juin '83	Francis Payne.....	28 mai '83	100 00	Nil.
Northport.....	27 juin '82	John Burns.....	27 juin '82	100 00	62 00
Anse Nord-Ouest Anse Coleman et port Aspotogan.....	22 déc. '76	William Murphy.....	20 déc. '76	209 00	Nil.
Parrsboro'.....	22 oct. '73	Edward Walter Beaty.....	22 oct. '73	200 00	174 50

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires de bureau que les appointements ne doivent pas excéder.		Montant perçu en 1888.		Montant payé au re- ceveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
Petite-Rivière-Bridge...	7 juillet '83	Joseph Nelson Parks.....	27 avril '88	100 00	2 00
Plaster-Harbour.....	6 mai '74	Donald Fraser.....	6 mai '74	200 00
Port-George.....	1er mai '77	Chas. B. Weaver.....	1er mai '77	150 00	5 50
Port-Greville.....	13 mars '80	James E. Hatfield.....	26 mars '87	200 00	2 00
Port-Hawkesbury.....	16 juillet '75	Daniel Henesey..	9 juillet '75	200 00	105 50
Port-Hood.....	16 juillet '75	John Murphy, jeune.....	9 juillet '75	200 00	2 50
Port-La-Tour.....	14 avril '81	Wm. Nickerson.....	14 avril '81	200 00	5 50
Port-Lorne.....	27 mars '86	Samuel Beardsley.....	13 mars '86	200 00	2 50
Port-Mulgrave.....	8 mars '76	Duncan Gillis.....	23 mars '83	200 00	30 50
Port-Medway.....	25 juin '79	John W. Hutt.....	19 avril '84	200 00	29 50
Pubnico.....	27 sept. '82	D. Q. Amireau.....	27 sept '82	100 00	42 50
Pugwash.....	22 oct. '73	A. A. Stevens.....	22 oct. '73	100 00	35 00
Anse Ritcey.....	29 sept. '84	Joseph Ritcey.....	29 sept. '84	100 00	47 50
Rivière John.....	26 mars '78	Henry Heighton.....	29 oct. '79	100 00	2 50
Sainte-Anne, y compris Anse Fucher.....	20 avril '81	James McKillop.....	28 mai '83	200 00	16 00
Rivière Sainte-Marie...	18 mai '81	James G. Pride.....	18 mai '81	200 00	8 00
Saint-Pierre.....	24 janv. '81	Peter McNeill.....	17 sept. '83	200 00	50 50
Sambro.....	27 déc. '79	Joseph Martin.....	23 déc. '79	200 00
Sheet Harbour.....	14 mai '74	Malcolm McFarlane.....	6 déc. '83	150 00	58 00
Shelburne.....	27 août '77	John A. McGowan, jeune..	22 janv. '80	200 00	174 50
Ship Harbour.....	2 juin '84	Conrad Marks.....	2 juin '84	100 00	11 50
Smith's Mountain.....	9 juin '83	James McGillot.....	28 mai '83	100 00
Tatamagouche.....	27 février '78	Samuel Hingley.....	18 mars '87	200 00	13 50
Tidnish.....	5 juillet '82	Charles Fields.....	30 juin '84	100 00	46 00
Torbay et Whitehaven.	18 mai '81	O. N. Feltmate.....	18 mai '81	200 00	80 50
Tusket.....	18 mars '75	Chas. W. Hatfield.....	7 mars '87	100 00	1 50
Victoria Pier, Sydney..	25 juillet '84	York H. Barrington.....	25 juillet '84	200 00	166 50
Wallace.....	22 oct. '73	Charles E. Kerr.....	28 juillet '85	100 00	17 50

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des hono-	Montant perçu en	Montant payé au re-
				raires de bureau que les appoint. ne doivent pas excéder.	1887.	ceveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
West Bay.....	8 mai '84	John McInnes.....	8 mai '84	100 00	2 00
West Port.....	8 mars '87	Joseph D. Payson.....	8 mars '87	200 00	29 50
Whycocomagh.....	29 oct. '75	Neil McKinnon.....	8 oct. '75	100 00	5 50
Yarmouth.....	18 mars '75	Ebenezer Scott.....	19 oct. '77	250 00	243 00

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Alberton.....	15 juillet '74	George Wells.....	17 juin '74	200 00	17 00
Baie Fortune.....	10 avril '75	John R. Coffin.....	29 avril '78	200 00
Cap-Traverse.....	23 mai '84	Philip Irving.....	23 mai '84	100 00
Riv. Cardigan, y compris pont Cardigan...	2 juillet '78	Hercules McDonald.....	2 juillet '78	200 00
Riv. Cardigan, depuis l'embouch. de la riv. jusq'à la rive nord de la rivière Mitchell..	2 juillet '78	Allan Campbell.....	14 juin '83	100 00
Cove-Head.....	15 mai '80	Jas. D. McMillan.....	15 mai '80	100 00
Charlottetown.....	15 juillet '74	David Small.....	17 juin '74	400 00	159 00
Crapaud.....	15 juillet '74	Wesley Myers.....	17 juin '74	200 00	4 50
Egmont.....	15 juillet '74	Geo. Bollum.....	3 nov. '85	200 00
Georgetown.....	15 juillet '74	Samuel Hemphill.....	1 ^{er} déc. '87	200 00	36 50
Grande-Rivière.....	10 avril '75	Ronald S. McDonald.....	10 avril '75	200 00
Grande-Rivière, jusq'à et y compris la Pte du Peuplier et le quai de la Chapelle..	10 avril '75	Vacant.....	200 00
Rivière Hillsborough...	24 mars '81	John Kelly.....	24 mars '81	200 00
Malpègue.....	10 juillet '74	Alex. Thomson.....	5 avril '87	200 00
Miménegash.....	17 avril '80	Richard McElroy.....	12 avril '80	100 00
Pont-Montague.....	15 juillet '74	Daniel C. Campbell.....	17 juin '74	200 00	3 00
Havre-Murray.....	15 juillet '74	Hugh McKay.....	8 mai '84	200 00	14 50
New-London.....	15 juillet '74	George Mackenzie.....	17 juin '74	200 00	4 00
Pinette-Nord.....	15 juillet '74	Vacant.....	200 00

TABLEAU indiquant les noms des ports proclamés en vertu des actes fédéraux, etc.—*Fin.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—*Fin.*

Nom du port.	Date de la proclamation.	Nom du maître de port.	Date de la nomination.	Montant des honoraires de bureau que les appoint. ne doivent pas excéder	Montant perçu en 1888.	Montant payé au receveur général.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Port-Hill	15 juillet '74	James Ellis.....	17 juin '74	200 00	5 00
Pownal.....	10 juillet '79	A. A. Moore.....	10 juillet '79	100 00	0 50
Baie Rollo.....	10 avril '75	Vacant	200 00
Rustico.....	17 mai '75	Geo. W. McKay.....	12 avril '81	200 00	4 00
Baie Saint-Pierre.....	10 avril '75	John McGrath.....	28 juin '87
Souris, Est et Ouest.....	10 avril '75	John McCormack.....	25 avril '79	200 00
Summerside	15 juillet '74	James Grady.....	7 nov. '87	200 00	35 50
Tracadie	17 mai '75	Donald Campbell.....	31 janv. '81	200 00
Tryon	12 avril '77	Alexander Howatt.....	12 avril '77	200 00
Pont de la riv. Vernon	19 mai '74	John Finlay.....	9 oct. '84	200 00	3 50
Rivière Ouest.....	17 mai '75	Vacant

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nanaïmo	10 avril '75	E. Quennell.....	24 oct. '84	500 00	489 50
New-Westminster	23 janv. '80	Jas. N. Draper.....	18 août '86	400 00	49 00
Quadra.....	17 avril '77	John Kenny.....	17 avril '77	300 00
Vancouver, y compris Burrard-Inlet	22 février '88	M. W. Thane.....	22 février '88	400 00	379 00
Victoria et Esquimalt.	20 mars '75	W. R. Clarke.....	23 mars '81	600 00	346 50

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

OTTAWA, 1er janvier 1889.

ANNEXE No 10.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
MONTRÉAL, 18 février 1889.

ALEXANDER ROBERTSON, écr,

Secrétaire de la commission du havre de Montréal.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur l'entretien des bouées et balises du chenal des navires entre Montréal et Québec pendant la saison de navigation de 1888.

Comme de coutume, les bouées et balises ont été entretenues par les employés et bateaux à vapeur de la commission, et ce service s'est fait conjointement avec le creusage du chenal des navires, c'est-à-dire que les employés et les bateaux à vapeur ont été employés à l'un ou à l'autre de ces travaux, suivant les besoins, et les frais ont été portés au débit de l'un ou l'autre suivant le cas.

On a commencé à poser les bouées le 30 avril, aussi à bonne heure que le permettait la débâcle. Des paquebots transatlantiques étaient déjà arrivés à Québec et attendaient pour remonter le fleuve qu'il fût libre de glace; aussi, afin de placer pour eux les bouées le plus tôt possible trois bateaux ont été employés à cette fin, en commençant par Sorel, Nicolet et le Cap-à-la-Roche.

Les bouées nécessaires pour permettre aux bâtiments de remonter en sûreté dans les hautes eaux qui sont inévitables lors de l'ouverture de la navigation étaient posées le 2 mai, et quatre paquebots arrivèrent à Montréal le 4 au matin. Le 10, toutes les bouées qu'on a coutume de poser au printemps étaient à leur place.

L'assujétissement de balises toujours vertes aux bouées-espars en bois pour les rendre plus facilement visibles dans la saison de la brume et des brouillards, a été commencé le 28 août et continué jusqu'à la clôture de la navigation.

Il n'a pas été posé de nouvelles bouées durant l'été pour le chenal de 25 pieds, mais l'ouverture du chenal de 27½ pieds, qui a eu lieu le 7 novembre, exigeait qu'on fit des changements et des adjonctions pour cette nouvelle profondeur.

En certains endroits, particulièrement entre le cap Madeleine et Trois-Rivières et entre l'île de Grâce et Sorel, il fallait quelque peu charger la direction des navires pour le surcroît de tirant d'eau, et dans le but de familiariser les pilotes avec ces changements et avec les nouvelles bouées avant qu'on eût à s'en servir, les endroits les plus importants furent de nouveau marqués de bouées plusieurs semaines avant cette ouverture.

Quatorze nouvelles bouées en tout furent placées pour marquer le chenal de 27½ pieds. Les tables ci-jointes en donnent la position.

Les commissaires ont donné avis public que l'enlèvement des bouées pour la saison commencerait le 23 novembre, mais le dernier paquebot, le *Pomeranian*, fut retardé dans son départ de Montréal pour la mer jusqu'à l'après-midi de ce jour-là, et on retarda aussi l'enlèvement des bouées pour sa sûreté. L'événement prouva que ce paquebot était parti trop tard, car une forte gelée survint et tandis qu'il était mouillé en face de Sorel pour la nuit, de grands blocs de glace flottante se formèrent sur le lac Saint-Pierre et sur le fleuve en aval, qui endommagèrent et déplacèrent quelques-unes des bouées et submergèrent presque toutes les autres.

Le froid continua et la glace s'épaissit jusqu'au 25, où le paquebot, avec l'aide de plusieurs remorqueurs, surtout ceux de la commission du havre, quitta Sorel et parvint à Batiscan, où il mouilla encore. Le 26 il put poursuivre sa route et passer le Cap-à-la-Roche en allant à Québec, où il arriva le 27 au matin. Entre Québec et la Traverse d'en haut il fut encore retardé, et ce ne fut pas avant le 30 qu'avec difficulté, non sans risque et à l'aide des remorqueurs, il put prendre la mer.

Cependant, on avait dépêché trois steamers pour enlever les bouées. L'un deux commença à Montréal, lors du départ du *Pomeranian*, l'enlèvement de celles entre cette ville et Sorel. Les deux autres furent retenus, d'abord pour attendre que le paquebot fût descendu, puis par une forte rafale et une tempête de neige, de sorte qu'ils ne purent pas réellement commencer la besogne avant le 29. Le 1er décembre on avait enlevé toutes les bouées à partir du cap Charles en montant. Celles en aval du cap Charles furent ou perdues ou abandonnées, à cause des glaces flottantes, qui rendaient les risques et les frais du steamer pour enlever ces bouées plus grands que leur valeur même. Outre celles-ci, nombre de bouées au cap Charles et en amont, tant en fer qu'en bois, furent fort avariées ou emportées par la glace.

Les pertes totales qu'on a ainsi subies s'élèvent à environ \$2,540, en sus de près d'une semaine de service supplémentaire des steamers et des équipages chargés de l'enlèvement.

Dans le cours de la dernière saison, il n'est pas survenu d'accidents graves aux navires passant par le chenal, et il n'y en a eu aucun qu'on puisse attribuer au service des bouées.

Voici le nombre de bouées employées dans le chenal vers la clôture de la navigation :—

Bouées-espars (en bois).....	192
Bouées coniques et cylindriques (en acier et en fer).....	39
Total.....	<u>231</u>

Voici les bouées-espars en réserve :—

Bouées-espars (en cèdre).....	17
-------------------------------	----

Les frais du service pour l'année ont été de \$6,944.09. En sus de cela, on a la perte extraordinaire de bouées l'automne passé, qui se monte à environ \$2,540, comme je l'ai déjà dit.

Voici l'état comparatif des frais depuis 1884 :—

1884.....	\$7,595 44
1885.....	9,732 46
1886.....	7,018 42
1887.....	13,723 84
1888.....	<u>6,944 09</u>

Ci-joints sont des tableaux détaillés relatifs au service.

Avec respect,

JOHN KENNEDY,

Ingénieur en chef.

RELEVÉ du temps employé par les vapeurs au service des bouées et balises pendant la saison de 1888.

Mois.	DURÉE DU SERVICE.			Observations.
	Bouées.	Balises.	Total.	
	Jours.	Jours.	Jours.	
Avril.....	2	2	Commencé de poser les bouées le 30 avril.
Mai.....	24 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	27 $\frac{1}{2}$	
Juin.....	4 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	8	
Juillet.....	4 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{4}$	
Août.....	6	$\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	
Septembre.....	6	6	Fini d'enlever les bouées le 1er décembre.
Octobre.....	5 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	5 $\frac{3}{4}$	
Novembre.....	31 $\frac{1}{4}$	31 $\frac{1}{4}$	
Décembre.....	2	2	
Total.....	86 $\frac{1}{2}$	7	93 $\frac{1}{2}$	

VAPEURS employés à l'entretien des bouées et des balises pour la saison de 1888, et durée du service de chacun.

Nom du vapeur.	DURÉE DU SERVICE.		
	Bouées.	Balises.	Total.
	Jours.	Jours.	Jours.
St. James.....	50½	5	55½
McNaughten.....	4	4
John Pratt.....	18	2	20
St. Francis.....	12	12
St. Peter.....	1	1
St. Louis.....	1	1
Total.....	86½	7	93½

TABLEAU indiquant le nombre de bouées dans le chenal des navires, vers la fin de la navigation, et détails des travaux d'entretien pour la saison de 1888.

Localité.	Nombre de bouées.			NOMBRE DE FOIS QU'IL A FALLU Y TRAVAILLER.						
	Bois.	Fer ou acier.	Total.	Complètement perdue et remplacée par une autre.	Trouvée renversée et remplacée par une autre.	Trouvée trop basse et remplacée par une autre.	Lest ajusté.	Autres défauts corrigés.	Balises.	Totaux.
De la Pointe-aux-Trembles (<i>en bas</i>) aux Trois-Rivières.....	38	21	59	17	1	3	16	55	46	234
Des Trois-Rivières à Sorel.....	79	7	86	10	16	45	61	46	136	462
De Sorel à Montréal.....	75	11	86	15	1	37	53	62	111	422
Totaux.....	192	39	231	42	18	85	130	163	293	1,118

TABLEAU indiquant les nouvelles bouées placées dans des positions toutes nouvelles pendant la saison de 1888.

Date.	Localité.	Nombre de bouées.	Couleur	Description.	Observations.
1888.					
4 sept...	Pointe de Verchères.....	2	Noire ...	Bois ...	Nouv. bouées pour le chenal de 27½ pds
24 do ...	Village de Batiscan.....	1	Rouge...	do ...	do do
3 oct....	Trois-Rivières.....	2	Noire ...	do ...	do do
3 do ...	De l'île de Grâce à Sorel.....	3	Rouge...	do ...	do do
3 do ...	do do	1	Noire ...	do ...	do do
6 nov....	Champlain	1	Rouge...	do ...	do do
6 do ...	Traverse de Batiscan.....	1	Noire ...	do ...	do do
6 do ...	Saint-Pierre les Becquets	1	do ...	do ...	do do
6 do ...	Becancour (pass. d'eau infér.)	1	do ...	do ...	do do
6 do ...	Longue-Pointe.....	1	do ...	do ...	do do

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

COMMISSION DU HAVRE DE MONTRÉAL,
BUREAU DU SECRÉTAIRE,
MONTRÉAL, 13 mars 1889.

WILLIAM SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

MONSIEUR,—Par ordre de la commission du havre de Montréal en sa qualité de commission du pilotage, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'instruction de l'honorable ministre de la marine, le rapport suivant du district de pilotage de Montréal pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Le 1er janvier, M. Joseph Leveillé, de Montréal, (qui avait été surintendant des pilotes depuis le 15 juin 1876, et avait atteint sa 70^e année) a été mis à la retraite et il lui a été accordé une pension à même la caisse de retraite des pilotes sur le principe de ses trente années de service comme pilote.

Le 3 mars, le pilote George Bellisle, de Deschambault, est mort âgé de 48 ans.

MM. Liboire Perrault et Wilfrid Raymond, tous deux de Deschambault, ont reçu leurs certificats le 20 avril.

Un des états ci-annexés donne les noms, le gain, etc., etc., de tous les pilotes lamaneurs pour la saison de 1888.

Le total des droits de pilotage qu'accuse cet état est provenu des services suivants:—

Britanniques.

Steamers.....	\$ 38,873 01	
Voiliers.....	3,660 50	
		\$ 42,533 51

Etrangers.

Steamers	\$ 3,292 02	
Voiliers	594 91	
		\$ 3,886 93

Total		\$ 46,420 44
-------------	--	--------------

Il s'est tenu en avril un examen pour les apprentis-pilotes ayant rempli toutes les conditions préliminaires exigées par les règlements. Neuf s'y sont présentés et les sept ci-après nommés ont réussi:—MM. Joseph Hurteau, Edouard Perrault, Lydoric Bouille, Honoré Dussault, Arthur Brière, J. Sifroy Labranche et Alexis Perrault.

Il leur a été accordé des permis et ils ont passé la saison en faisant chacun quinze doubles voyages entre Montréal et Québec avec différents pilotes lamaneurs, sur des navires océaniques, et ils sont maintenant en tête de la liste des apprentis.

Douze jeunes gens ont demandé au même bureau d'examineurs à être autorisés comme apprentis-pilotes, et après examen ils ont été admis et placés sur la liste d'après la longueur de leur service sur le fleuve.

Cinq de ceux figurant sur la liste de l'an dernier en ont été retranchés, ayant cessé de faire des rapports ou de répondre aux lettres à eux adressées.

La liste suivante donne le nom, l'âge et la résidence de chaque apprenti-pilote faisant son service sous le contrôle de la commission :—

Numéro.	Nom.	Age.	Résidence.
1	Joseph Hurteau.....	28	Contrecoeur.
2	Edouard Perrault.....	38	Deschambault.
3	Lydoric Bouillé.....	31	do
4	Honoré Dussault.....	35	do
5	Arthur Brière.....	31	Portneuf.
6	J. Sifroy Labranche.....	32	do
7	Alexis Perrault.....	26	Deschambault.
8	Alphonse Cossette.....	39	Champlain.
9	Hubert Perrault.....	39	Montréal.
10	N. Edson Angers.....	38	Sainte-Anne de la Pérade.
11	Jean-Baptiste Nadeau.....	30	Lévis.
12	Aubert Naud.....	34	Deschambault.
13	N. Côme Dufresne.....	28	do
14	Narcisse Bouille.....	28	do
15	Joseph Leveillé.....	25	Batiscan.
16	Josephat Sauvageau.....	26	Deschambault.
17	Napoléon Dussault.....	26	do
18	Sévère Perron.....	30	do
19	Berthélemi Arcand.....	26	Lachevrotière.
20	Prudent Bellisle.....	25	Deschambault.
21	Georges Arcand.....	24	Lachevrotière.
22	Constant Toupin.....	22	Trois-Rivières.
23	Georges Perrault.....	22	Deschambault.
24	Arthur Belisle.....	25	do
25	Charles Bélanger.....	18	Lotbinière.

Il est arrivé aux navires très peu d'accidents et aucun n'a été d'une nature grave.

En juin, il s'est tenu une enquête sur un léger abordage entre le steamer *Govina* et le steamer *Iron Acton*, tandis que tous deux remontaient le chenal de Varennes.

Après avoir entendu beaucoup de témoins et avoir mûrement délibéré, les commissaires adressèrent une sévère réprimande au pilote George Raymond pour avoir essayé de passer dans un coude du chenal dragué, tandis que s'il eût attendu un peu il aurait pu passer en toute sûreté.

A propos de ce malheur, qui n'avait été rapporté par ni l'un ni l'autre des deux pilotes, avis fut donné à tous les pilotes appelant leur attention sur les règlements qui exigent qu'il soit fait un rapport de chaque pilotage aussitôt après qu'il est terminé.

En novembre, le capitaine Kollo, du steamer *Alcides*, se plaignit que le steamer *Glendale*, dont le pilote A. Naud avait la charge, avait abordé son navire le 10 octobre et lui avait fait quelque avarie, tandis que les deux bâtiments descendaient sur le lac Saint-Pierre.

Après mûre délibération, les commissaires décidèrent d'ajourner cette cause, vu leur intention de faire préparer, avant la prochaine saison, un nouveau règlement pour rendre plus sûre la navigation du chenal dragué des navires entre Montréal et Québec.

M. Charles Gariépy a été nommé en avril agent-pilote à Québec, et a rempli les devoirs de son emploi à la satisfaction des commissaires.

Le 24 janvier 1888, les commissaires avaient l'honneur de transmettre à l'honorable ministre de la marine une pétition des pilotes de Montréal demandant qu'il fût posé des bouées à gaz à Sainte-Croix et à la Pointe-aux-Trembles (*en bas*), pour permettre aux navires de passer ces endroits pendant la nuit.

En novembre, ils appelaient de nouveau son attention sur ce sujet et eurent le plaisir d'apprendre que le département considérait qu'il était préférable de placer des feux d'alignement au lieu de bouées à gaz.

Le tarif de pilotage actuellement en vigueur dans le district de pilotage de Montréal est la seconde des annexes ci-jointes.

Voici les recettes perçues par la commission du havre comme commission de pilotage:—

Contribution de 5 pour 100 sur les recettes des pilotes..	\$2,217 41
do Trois-Rivières.....	28 60
do Sorel.....	52 14
Contributions diverses.....	8 91
Intérêts sur placements et argent en caisse.....	2,444 31
Total.....	\$4,751 37

Les recettes et déboursés ci-dessus étaient tenus en fidécommiss pour la caisse des pilotes vieux et infirmes de Montréal, dont le rapport et l'état annuel vous ont été transmis le 10 janvier, certifiés par MM. Riddell et Common, comptables autorisés.

En sus, les commissaires ont reçu par rapport aux pilotes et au pilotage, les sommes suivantes:—

Droits sur permis en vertu du règlement n° 71, de 4 pilotes, \$10 chacun.....	\$ 40 00
Droits sur permis en vertu du règlement n° 71, de 12 apprentis, \$5 chacun.....	60 00
Droits de pilotage en deux cas de pilotage obligatoire.....	19 00
Total.....	\$119 00

Et ils ont dépensé:—

Pour l'examen des apprentis.....	\$263 40
Frais des témoins à l'enquête sur l'abordage entre le <i>Govino</i> et le <i>Iron Acton</i>	5 00
Remboursé à Alorzo Carter, capitaine de la goélette américaine <i>Daniel Brown</i>	14 00
Payé au pilote T. Bouillé.....	4 75
Payé à la caisse des pilotes de Montréal.....	0 25
Dépenses de l'agent à Québec et du bureau.....	626 10
Total.....	\$913 50

Le déficit a été comblé avec les revenus du havre, et était de \$794.50.

Les déboursés pour pensions aux pilotes vieux et infirmes et aux veuves ont été de.....	\$3,647 81
MM. Riddell et Common, pour l'audition de la caisse de retraite des pilotes en 1887.....	100 00
Livre de caisse.....	8 60
Prime, courtage et intérêt sur trois obligations du havre achetées.....	323 49
Total.....	\$4,079 90

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER ROBERTSON,
Secrétaire.

**TARIF DE PILOTAGE ENTRE LES PORTS DE QUÉBEC ET MONTRÉAL
ET ENTRE LES DIVERS ENDROITS CI-MENTIONNÉS.**

Du port de Québec à Portneuf et au côté opposé du fleuve Saint-Laurent, ou en aval de Portneuf et en amont du port de Québec :—

Pour le pilotage de tout navire à la remorque, ou mu par la vapeur (sauf ce qui est ci-après mentionné), pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$0 50
En descendant.....	0 50

Pour le pilotage de tout navire océanique mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$0 62½
En descendant.....	0 62½

Pour le pilotage de tout voilier, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$1 05
En descendant.....	0 70

Du port de Québec à Trois-Rivières et au côté opposé du fleuve Saint-Laurent, ou tout endroit en amont de Portneuf et en aval de Trois-Rivières :—

Pour le pilotage de tout navire à la remorque, ou mu par la vapeur (sauf ce qui est ci-après mentionné), pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$1 50
En descendant.....	1 50

Pour le pilotage de tout navire océanique mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$1 75
En descendant.....	1 75

Pour le pilotage de tout voilier, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$2 60
En descendant.....	1 90

Du port de Québec à Sorel et au côté opposé du fleuve Saint-Laurent, ou tout endroit en amont de Trois-Rivières et en aval de Sorel :—

Pour le pilotage de tout navire à la remorque, ou mu par la vapeur (sauf ce qui est ci-après mentionné), pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$1 50
En descendant.....	1 50

Pour le pilotage de tout navire océanique mu par la vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$1 87½
En descendant.....	1 87½

Pour le pilotage de tout voilier, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$3 15
En descendant.....	2 10

Du port de Québec au port de Montréal, ou tout endroit en amont de Sorel et en aval du port de Montréal :—

Pour le pilotage de tout navire à la remorque, ou mu par la vapeur (sauf ce qui est ci-après mentionné), pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$2 00
En descendant.....	2 00

Pour le pilotage de tout navire océanique mu par le vapeur, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$2 50
En descendant.....	2 50

Pour le pilotage de tout voilier, pour chaque pied de tirant d'eau :—

En remontant.....	\$4 20
En descendant.....	2 80

Du port de Montréal à Sorel, ou à tout endroit en amont de Sorel et en aval d'Hochelega et de Sorel, ou de tout endroit en amont de Sorel, et en aval d'Hochelega au port de Montréal, par chaque pied de tirant d'eau pour chaque pilotage :—

En remontant.....	\$1 00
En descendant.....	1 00

Pour le transfert de tout navire d'un quai à un autre, dans les limites du port ; ou de l'un des quais au canal Lachine ; ou de ce canal à un des quais du port, ou du pied du courant ; ou de Longueuil dans le port ; ou du port au pied du courant, ou à Longueuil ; pour chacun de ces services..... \$5 00

ALEXANDER ROBERTSON,

Secrétaire de la commission du havre de Montréal.

BUREAU DE LA COMMISSION DU HAVRE,

MONTRÉAL, 13 mars 1889.

TABLEAU indiquant le nombre de pilotes lamaneurs sur la liste d'activité le 31 décembre 1888, pour le port de Québec et en amont de ce port, ainsi que leur âge, leur résidence, la part de gain de chacun, et s'ils ont été employés en service spécial ou à tour de rôle, etc.

Numéro.	Nom.	Age.	Résidence.	Date du certificat.	Nombre de trajets à Montréal.		Nombre de trajets aux localités intermédiaires.		Nombre total de voyages.	Gain à Montréal.		Gain aux ports intermédiaires.		Gain total.	Observations.
					Al'en-à-trée.	Ala-sortie.	Al'en-à-trée.	Ala-sortie.		\$	cts.	\$	cts.		
1	Bouillé, Zéphirin.....	60	Deschambault.....	1er mars '55	11	11	22	1,254 09	1,254 09	Employé par la ligne Allan.	
2	Bélisle, Cyrille.....	61	do	15 nov. '60	8	5	13	476 07	476 07	do à tour de rôle.	
3	Raymond, George.....	59	do	20 juin '61	7	8	16	616 24	19 50	635 74	do par la ligne Furniss.	
4	Naud, Augustin.....	62	Montréal.....	4 déc. '61	13	13	8	7	41	941 24	411 06	1,352 30	do par Hy. Dobbell et Cie.	
5	Bélisle, Hubert A.....	58	Deschambault.....	23 mai '62	7	2	1	10	359 56	22 50	382 06	do à tour de rôle.	
6	Dufresne, Athanase.....	55	do	2 mars '62	3	3	6	245 62	245 62	do par le <i>Scotland</i> et le <i>Pelican</i> .	
7	Gagnon, Pierre.....	61	Trois-Rivières.....	27 nov. '66	10	10	20	1,144 34	1,144 34	Employé par la ligne Allan.	
8	Naud, Onésime.....	48	Deschambault.....	16 mars '70	10	11	21	1,185 84	1,185 84	do do	
9	Hamelin, J. Octave.....	55	do	16 do '70	19	12	31	1,228 87	1,228 87	do par la Cie Intercoloniale des charbonnages.	
10	Chandonnet, Jos.....	48	Saint-Henri de Lauzon, Lévis.	2 août '70	14	20	34	1,772 52	1,772 52	Employé par la ligne Beaver.	
11	Bouillé, Louis A.....	49	Deschambault.....	1er sept. '70	12	12	24	1,346 83	1,346 83	do par la ligne Allan.	
12	Boudet, Prudent.....	47	Pointe-Lévis.....	10 oct. '70	14	16	30	1,727 78	1,727 78	Ligne Dominion—Membre de la commission des pilotes P. 1889.	
13	Bélisle, Elzéar.....	54	Deschambault.....	10 do '70	14	14	28	625 56	625 56	Employé par la Cie de paqueb., Qué.	
14	Pleau, Joseph.....	51	Sainte-Anne de la Pérade.	10 do '70	18	18	2	2	40	1,327 81	108 19	1,436 00	do par Wm. Muir et fils.	
15	Brunet, Célestin.....	46	Montréal.....	28 fév. '72	13	15	28	1,400 78	1,400 78	do par la ligne Donaldson.	
16	Bélisle, Louis.....	43	Deschambault.....	28 do '72	15	16	31	1,726 40	1,726 40	Membre de la commission des pilotes en 1889.	
17	Gaiien, Damase.....	41	Portneuf.....	1er oct. '72	2	1	1	1	5	60 33	63 25	123 58	Employé à tour de rôle.	
18	Groieau, Uric.....	48	Grosses.....	30 do '72	7	3	2	1	13	423 21	71 42	494 63	do do	
19	Frénette, Alfred.....	49	Portneuf.....	30 do '72	11	10	1	1	23	996 68	64 68	1,061 36	do par Charles McLean.	
20	St. Aman, Alfred.....	45	Deschambault.....	30 do '72	11	10	2	2	25	833 70	112 82	946 52	do par J. et R. McLean—Membre de la comm. des pilotes en '88.	
										19,697. 47	873 42			20,564 89	
										A reporter.....					

TABLEAU indiquant le nombre de pilotes lamineurs pour et en amont du port de Québec, etc.—Suite.

Numéro.	Nom.	Âge.	Résidence.	Date du certificat.	Nombre de trajets à Montréal.		Nombre de trajets interlocaux.		Nombre total de voyages.	Gain à Montréal.	Gain aux ports intermédiaires.	Gain total.	Observations.
					Alen.	Ala.	Alen.	Ala.					
21	Report.									\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
22	Bélanger, Philippe	50	Lothinière	8 avril '74	8	8		16	19,691 47	891 25	873 42	20,564 89	Employé par la ligne Allan.
23	Gagnon, Victor	50	Champlain	9 do '74	7	1		15	548 91	39 37	588 28	do à tour de rôle.	
24	Perrault, Narcisse	51	Deschambault	10 do '74	14	2		30	1,429 82	76 36	1,506 18	do par la ligne Donaldson ; secrétaire des pilotes en 1888.	
25	Toupin, Trefflé	41	Lac Bouchette, lac Saint-Jean	22 sept. '74	6	3	2	16	419 53	138 00	557 53	Employé à tour de rôle.	
26	Auger, Cléophas	42	Pointe-Lévis	22 do '74	14	14		28	1,573 60		1,573 60	Employé par la ligne Beaver ; président des pilotes en 1888 ; réélu pour 1889.	
27	Desjardy, François	44	Contrecoeur	8 avril '75	8	2	2	20	598 01	95 97	693 98	Employé par F. C. Henshaw.	
28	Leonard, Ferdinand	43	Portneuf	8 do '75	8	14		23	882 12	37 29	919 41	do par la ligne Furness.	
29	Perrault, David	47	Deschambault	9 do '75	9		1	18	917 93		917 93	do par la ligne Thompson.	
30	Gauthier, Alexis	42	do	15 janv. '78	10			20	992 01		992 01	do do	
31	Bouillé, Louis Z.	40	do	16 do '78	10			20	1,120 61		1,120 61	Employé par la ligne Allan ; secrétaire des pilotes pour 1889.	
32	Toupin, Joseph	39	Champlain	15 nov. '78	19	17		36	1,400 33		1,400 33	Employé par la ligne Black Diamond.	
33	Gauthier, Laurent	39	Deschambault	10 déc. '79	16	14		30	1,700 88		1,700 88	do par la ligne Dominion ; membre de la commission des pilotes en 1888.	
34	Arcand, Jean	36	do	10 déc. '79	8	11		19	865 12		865 12	Employé par la ligne Bossière.	
35	Nault, Delyroie	37	do	10 do '79	17	24	1	42	1,530 27	31 41	1,561 68	do par la lig. Black Diamond.	
36	Gauthier, Wilbrod	37	do	10 do '79	9			18	1,015 22		1,015 22	do par la ligne Allan ; membre de la commission des pilotes en 1888 ; réélu pour 1889.	
37	Mayrand, Louis	41	Sainte-Anne de la Pérade	9 do '80	16	14		30	1,238 73		1,238 73	Employé par F. C. Henshaw.	
38	Dufresne, George	40	Deschambault	10 do '80	9	8		18	586 17	15 00	601 17	do par le <i>Greitians</i> et le <i>Poiso</i> .	
39	Arcand, Norbert	36	Champlain	10 do '80	11	12		23	705 41		795 41	Employé par le <i>Gre Islands</i> et le <i>Polino</i> .	

39	Toupin, Uldorie	34	do	11 do '80	2	2	1	5	123 99	31 50	155 49	Employé à tour de rôle ; suspendu jusqu'au 30 nov. 1888 ; réinstallé le 1er sept. 1888.
40	Bouillé, Tanocrède	33	Deschambault	11 do '80	13	14	2	29	1,196 85	73 64	1,270 49	Employé par Munderloh et Cie. à tour de rôle.
41	Arcand, Nestor	33	do	20 fév. '84	8	6		14	620 22		620 22	do par Carbov, Routh et Cie. par J. et R. McLea.
42	Nault, John	32	do	20 do '84	12	14	3	33	1,042 92	208 91	1,251 83	do à tour de rôle.
43	Dussault, Joseph	33	do	20 do '84	14	16	3	36	1,092 96	168 43	1,261 39	do
44	Groleau, Gédéon	35	Gronclines	20 mai '87	9	4		13	469 03		469 03	do
45	Bellisle, Néré	36	Deschambault	20 do '87	13	13		26	921 30		921 30	do par Win. Muir et Fils.
46	Perrault, Liboire	39	do	20 avril '88	7	5	1	13	384 48	31 00	415 48	do à tour de rôle ; reçu le 20 avril 1888.
47	Raymond, Wilfrid	34	do	20 do '88	9	7	1	17	527 75	23 25	551 00	do
									44,576 89	1,843 55	46,420 44	

ALEXANDER ROBERTSON,

Secrétaire de la commission du havre de Montréal.

Bureau de la commission du havre,
Montréal, 13 mars 1889.

ANNEXE No II.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC COMME
COMMISSION DE PILOTAGE POUR L'ANNÉE 1888.

QUÉBEC, 7 janvier 1889.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries, etc.,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de l'article 4 du chapitre 54 de la 36^e Victoria, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant des commissaires du havre de Québec comme commissaires de pilotage pour l'année 1888.

SERVICE DES STATIONS DE PILOTAGE.

Les opérations de l'année ont commencé le 25 avril par le départ de la goëlette-pilote n^o 1 avec seize pilotes. Le 7 mai, la goëlette-pilote n^o 5 est partie avec vingt-cinq pilotes. Le 11 du même mois vingt-quatre pilotes ont été dépêchés par le chemin de fer Intercolonial. Quinze ont été envoyés les 17, 18 et 19, et neuf le 26, par le même chemin.

Comme par le passé, toutes les stations de pilotage ont été pourvues de pilotes pendant la saison au moyen du chemin de fer Intercolonial et des goëlettes-pilotes, et le service s'est fait à la satisfaction des commissaires.

PILOTES AGÉS.

En vertu de l'article 36 de "l'Acte de pilotage," tous les pilotes âgés, au nombre de vingt-six, qui avaient atteint l'âge de 65 ans et plus, ont été sommés de comparaître devant les commissaires avant l'ouverture de la navigation pour voir s'ils pouvaient rester en fonctions l'année suivante. Vingt-trois d'entre eux ont été reconnus capables d'exercer leurs fonctions, et conséquemment leurs permis ont été renouvelés pour une année. Les trois autres, Laurent Laroche, Louis Fontaine et François Godreau, ont été déclarés incapables de remplir leurs devoirs et mis en conséquence sur la liste des pensions.

PILOTES MIS À LA RETRAITE.

Cinq vieux pilotes, Thos. Simard, Georges Sansterre, Jean-Baptiste Pouliot, Jean-Baptiste Bernier et Jean-Baptiste Talbot, ont été mis à la retraite dans le cours de l'année, sur leur propre demande. Si on les ajoute au trois autres ci-dessus mentionnés, Laurent Laroche, Louis Fontaine et François Godreau, on a un total de huit pilotes mis à la retraite durant l'année. Lors de sa mise à la retraite, Simard avait atteint sa 75^e année et avait 53 ans de service, Sansterre avait 77 ans et avait exercé ses fonctions pendant 52 ans, Pouliot et Bernier avaient tous deux 74 ans et comptaient 51 ans de service, Talbot avait 71 ans et avait fait 48 ans de service, Laroche avait 76 ans et 52 années de service, Fontaine avait 63 ans et Godreau 65, tous deux ayant servi durant une période de 40 ans.

PROCÈS.

Il n'y a que deux pilotes qui aient été traduits devant la commission de pilotage pendant la saison de la navigation : le premier, en vertu de l'article 4 du chapitre 32 de la 45^e Victoria, et le second sur une plainte portée par le patron du navire qu'il avait piloté.

Un des états annexés à ce rapport donne tous les détails relatifs à la plainte et à l'issue de l'enquête en chaque cause.

PERMIS DÉLIVRÉS AUX PILOTES.

Treize apprentis ont été admis cette année à pratiquer comme pilotes après avoir subi l'examen exigé par la loi.

A l'exception d'un, ces apprentis, y compris les deux mentionnés dans mon dernier rapport, n'avaient pas pratiquement exploré le chenal nord du Saint-Laurent, quoiqu'ils en eussent une connaissance théorique.

Les commissaires sachant que, pendant la saison de la navigation, ils demanderaient tous à subir leur examen, prévoyaient qu'ils se trouveraient en face de la même difficulté que celle dont il a déjà été fait rapport au sujet des deux apprentis dont il est question plus haut. En conséquence, ils prirent les moyens de surmonter cette difficulté sans éluder la loi. Ils en trouvèrent l'occasion par suite d'une demande à eux adressée le 4 avril, de la part des apprentis, les priant de leur permettre d'explorer à leurs frais le chenal en question sous la surveillance d'hommes expérimentés, avec l'entente qu'à leur retour ils seraient admis à passer leur examen. Cette demande leur fut accordée à la condition que, avant que les bouées fussent posées, ils remonteraient et descendraient trois fois le chenal dans les limites de la zone de pilotage, qu'ils seraient accompagnés par un des directeurs de la corporation des pilotes, et qu'en se présentant à l'examen, ils produiraient un certificat du conseil des pilotes, attestant qu'ils s'étaient conformés aux conditions imposées par les commissaires en leur donnant la permission demandée.

L'exploration se fit sous le commandement du directeur Godbout, et chacun des apprentis, en se présentant à l'examen, était muni du certificat requis.

Les commissaires se sont ainsi assurés que l'objet de la loi avait été rempli et que par suite on avait surmonté une très grave difficulté.

La liste des pilotes qui accompagne le présent rapport, donne la date de l'admission à la pratique de chacun des apprentis.

APPRENTIS-PILOTES.

La liste des apprentis pilotes ayant passé leur contrat d'apprentissage sous l'autorité de l'ancienne loi a été virtuellement close cette année, les deux qui y figurent encore, George Dugal et Ernest Nolet, étant absents, le premier depuis 1877 et le second depuis 1878. Comme on n'a jamais eu de nouvelles de ces deux apprentis, ils est fort douteux qu'ils reviennent jamais.

Ceux qui figurent sur la présente liste et qui sont au nombre de sept, ont passé leur contrat d'apprentissage sous l'empire du chapitre 32 de la 45^e Victoria, et en conséquence ils ne peuvent être admis à subir leur examen avant que le nombre des pilotes ne soit réduit à 125, comme le décrète l'article 8 de ce statut.

PLAINTES CONTRE LE SERVICE DE PILOTAGE.

Dans le cours de l'année, cinq plaintes ont été portées contre le service de pilotage : la première par le patron du navire *Bernadotte*, la deuxième par le patron de la barque *George Linck*, la troisième par le patron de la barque *Lyna*, la quatrième par le patron du steamer *Boston City*, et la cinquième par le patron du steamer *Domnion*.

Chacune de ces plaintes a été l'objet de la plus minutieuse enquête, et, dans chaque cas, il a été prouvé que le service de pilotage était exempt de reproche.

Copie de la correspondance échangée au sujet de ces plaintes est annexée au présent rapport.

Le résultat de l'enquête dans l'affaire du steamer *Katie*, qu'on a dû tenir en 1888, bien que la plainte eût été portée l'année précédente, fait aussi partie des annexes de ce rapport.

DÉCÈS.

Deux pilotes sont morts dans le cours de l'année : le premier, Laurent Godbout, avait atteint sa 72^e année, et le second, Pierre Roy, sa 73^e année. Tous deux avaient fait le service pendant quarante-sept ans.

DIRECTEURS DE LA CORPORATION DES PILOTES.

A leur assemblée annuelle tenue le 10 décembre, les pilotes ont élu comme directeurs de leur corporation pour l'année prochaine : MM. Joseph Fortier, Adjudant Baillargeon, Laurent Godbout, Auguste Després, Joseph Phil. Couillard, et Jean-Baptiste Fortier. A une réunion des directeurs nouvellement élus et qui s'est tenue le jour suivant, M. Joseph Fortier a été nommé président.

Le présent rapport renferme divers états, dont il ne parle point, et qui contiennent tous les renseignements transmis chaque année à votre département par les commissaires du havre en leur qualité de commissaires de pilotage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. H. VERRRT,

Secrétaire-trésorier.

COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

TABLEAU des procès qui ont eu lieu en 1888 devant la commission du havre de Québec, en vertu de l'acte de pilotage, 36 Victoria, chapitre 54.

Noms des pilotes traduits.	Nature des plaintes.	Date du procès.	Résultat.
Théophile Corriveau.	Pour avoir, le 16 juin, échoué le steamer <i>Coban</i> sur l'extrémité ouest du récif de l'île Verte. (Traduit en vertu de l'article 4 du chapitre 32 de la 45e Victoria.)	13 juillet, le 14 et le 20 septembre.	Acquitté.
Elzéar Normand.....	Pour avoir, le 30 septembre, fait faire côte à la barque <i>Prince Patrick</i> , dans le passage d'eau.	5 octobre	Cause déboutée, les témoins qui avaient été sommés de prouver l'accusation, y compris le patron de la barque, n'ayant pas comparu.

Certifié.

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DE LA COMMISSION DU HAVRE,
QUÉBEC, 7 janvier 1889.

COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC.

LISTE des apprentis-pilotes exerçant sous le contrôle immédiat des commissaires de pilotage du havre de Québec, le 31 décembre 1888.

Numéro.	Noms.	Date du contrat d'apprentissage.	Observations.
1	George Dugal.....	11 avril 1871.....	Absent depuis l'automne de 1877.
2	Ernest Nolet.....	19 mars 1874.....	
3	Adélaré Vézina.....	23 mai 1883.....	Il est stipulé dans les contrats d'apprentissage de ces apprentis qu'ils ne seront pas admis à passer leur examen avant que le nombre des pilotes ne soit réduit à 125, comme il est décrété par l'acte 45 Victoria, chapitre 32.
4	Jean-Baptiste Pouliot.....	23 do 1883.....	
5	Joseph Thivierge.....	23 do 1883.....	
6	Léonidas Lachance.....	23 do 1883.....	
7	Eudore Langlois.....	23 do 1883.....	
8	Herménégilde Paquet.....	23 do 1883.....	
9	Frs. Xav. Eustache alias Wm. Doiron.....	12 juill. 1883.....	

Certifié,

QUÉBEC, 7 janvier 1889.

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

TABIEAU indiquant le nombre des pilotes pour le havre de Québec et en aval de ce havre, sur la liste d'activité le 31 décembre 1888; le nombre de ceux qui ont pris leur retraite, ont été rayés de la liste d'activité ou sont morts pendant l'année; le nombre de ceux qui ont été temporairement suspendus; le nombre de ceux hors d'état de faire le service; le nombre de ceux qui ont la charge des steamers fédéraux, etc., etc.

Numéro.	Noms.	Âge.	Résidence.	Nombre de pilotes effectués.		Accidents et observations.
				A l'entrée.	A la sortie.	
1	Thomas Simard.....	74	Québec.....	1	1	Mis à la retraite le 17 décembre.
2	George Saunstone.....	77	Saint-Michel, Bellechasse.....	4	3	Mis à la retraite le 17 décembre.
3	Régis Valier.....	73	Saint-Valier.....	4	6	Mis à la retraite le 5 novembre.
4	Jean Pouliot.....	74	Saint-Jean, Orléans.....	4	3	Mis à la retraite le 3 décembre.
5	Jean-Bte. Bernier.....	73	L'Islet.....	4	3	Malade pendant une partie de la saison.
6	Joseph Pouliot.....	73	Saint-Jean, Orléans.....	2	1	Malade pendant presque toute la saison.
7	Jean Dugas.....	72	do.....	4	4	
8	Cyprien Raymond.....	70	Sainte-Pétronille, Orléans.....	1	0	
9	Eduard Genest.....	71	Notre-Dame, Lévis.....	4	3	
10	Pierre Lapierre.....	71	Trois-Pistoles.....	4	4	
11	Magloire Delisle.....	72	Forthier.....	3	3	Mis à la retraite le 17 septembre.
12	Jean-Bte. Talbot.....	71	Saint-Jean, Orléans.....	4	1	Patron de la goélette-pilote n° 4 pendant une partie de la saison.
13	Joseph Dick.....	69	Garthby, Wolfe.....	2	1	Mort le 2 août.
14	George Audet dit Lapointe.....	68	Saint-Jean, Orléans.....	5	4	
15	Gabriel Lachance.....	69	Saint-Jean, Orléans.....	3	2	
16	François Dallaire.....	71	Saint-Laurent, Orléans.....	5	3	
17	Pierre Roy.....	73	Saint-Roch, Québec.....	4	4	
18	David Roufard.....	69	Saint-Laurent, Orléans.....	4	3	
19	Antoine Lapointe.....	64	Québec, Saint-Sauveur.....	4	3	
20	Jean Chasse.....	72	Cacouna.....	4	3	
21	François Dumas.....	70	Ile Verte.....	5	3	
22	Gilbert Ballargeon.....	66	Sainte-Pétronille, Orléans.....	4	4	Employé toute la saison, par la ligne de steamers Hansa. Elu directeur à la dernière élection.
23	Joseph Philippe Couillard.....	66	Québec.....	6	6	Suspendu jusqu'au 28 mars 1889.
24	Julien Dion.....	70	Ile Verte.....	4	3	Employé toute la saison, par la ligne Allan.
25	Pierre Lemieux.....	64	Québec.....	0	0	
26	Jérôme Dufresne.....	60	Saint-Sauveur, Québec.....	4	4	
27	Antoine Gobeil.....	60	Saint-Laurent, Orléans.....	7	7	
28	Pierre Fontaine.....	60	Québec.....	5	3	
29	Victor Demers.....	63	Lauron, Lévis.....	4	4	
30	Joseph Plante.....	58	Basé Saint-Paul.....	12	15	Employé toute la saison, par la ligne Thomson.

31	Louis Thivierge.....	59	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	Employé, toute la saison, par un bateau charbonnier.
32	Charles Francis Brown.....	57	Québec.....	10	3	
33	Paul Pâquet.....	60	Saint-Jean, Orléans.....	7	4	
34	Joseph Pouliot.....	61	do.....	4	5	
35	George Normand.....	58	Ile aux Grues.....	4	4	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan.
36	David Damour.....	56	Trois-Pistoles.....	7	7	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan.
37	Charles Vezeau.....	54	Saint-Michel, Bellechasse.....	6	8	Patron du steamer <i>Miramichi</i> .
38	Numa Lachance.....	54	do.....	13	13	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Dominion.
39	Antoine Baquet.....	53	Québec.....	13	11	Elu directeur de la corporation des pilotes à la dernière élection.
40	Joseph Gravel.....	59	do.....	11	8	
41	Auguste Couillard Desprès.....	52	Lauron, Lévis.....	7	4	
42	Eustache Douron.....	55	do.....	4	4	
43	Jean-Bte. Pouliot.....	47	Saint-Jean, Orléans.....	4	3	
44	Jean Gobeil.....	47	do.....	5	4	
45	Joseph Pâquet.....	51	do.....	4	5	
46	Louis Edmond Morin.....	51	Québec.....	0	5	Un des directeurs de la corporation des pilotes. Non réélu à la dernière élection.
47	Moïse Lachance.....	54	Montréal.....	13	2	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Dominion.
48	Joseph S. Brown.....	54	Québec.....	10	8	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Dominion.
49	Hubert Raymond.....	49	Saint-Valier.....	8	9	
50	Achille Damour.....	49	Saint-Laurent, Orléans.....	4	3	
51	Cyrille Leointe.....	49	Saint-Jean, Orléans.....	8	3	
52	Joseph Pouliot.....	45	Saint-Jean, Orléans.....	4	8	
53	Edmond Larochele.....	54	Saint-Michel, Bellechasse.....	0	0	Patron du steamer fédéral <i>Napoléon III</i> .
54	Ant. Thomas Chouinard.....	54	Pointe-au-Père.....	11	11	Employé, toute la saison, par un bateau charbonnier.
55	Lauron Godbout.....	45	Saint-Laurent, Orléans.....	0	0	Un des directeurs de la corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
56	Adelme Pouliot.....	49	do.....	12	11	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Dominion.
57	Bart. Pépin dit Lachance.....	43	Saint-Jean, Orléans.....	1	0	Patron, toute la saison, moins 20 jours, de la goélette-pilote n° 5.
58	Frs.-Xav. Delisle.....	43	Saint-Romuald.....	4	3	
59	Jos. Pépin dit Lachance.....	54	Québec.....	4	4	
60	Damien Eugène Boulanger.....	45	Tadoussac.....	0	0	Employé, toute la saison, à la station du Saguenay.
61	Cyprien Langlois.....	44	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	
62	Jean Déglise.....	43	do.....	9	9	Patron du steamer <i>Greenlands</i> .
63	Nazaire Curiveau.....	42	Québec.....	6	7	Employé, toute la saison, par un bateau charbonnier.
64	Charles Normand.....	42	do.....	12	13	
65	Napoléon Roux.....	45	Sainte-Pétronille, Orléans.....	5	3	Employé, toute la saison, par la ligne de vap. Black Diamond.
66	Jean-Bte. Tremplay.....	43	Québec.....	7	12	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Beaver.
67	Ray. Baquet dit Lamontagne.....	43	Saint-Michel, Bellechasse.....	9	9	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Donaldson et Ross.
68	Frs.-Xav. Lamare.....	42	Saint-Valier.....	10	5	
69	Moïse Pouliot.....	42	Saint-Jean, Orléans.....	9	11	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan.
70	Paul Gobeil.....	42	do.....	4	4	
71	Chas. Alarie Raymond.....	40	Québec.....	5	4	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan.
72	Victor Vézina.....	43	do.....	10	9	Patron du remorqueur <i>Lake</i> .
73	L. B. O. Honorius Lachance.....	42	Saint-Michel, Bellechasse.....	0	0	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan.
74	L. B. O. Goutron dit Larochele.....	50	do.....	10	9	Un des directeurs de la corporation des pilotes. Non réélu à la dernière élection.
75	Chas. Hermis alias A. Bernier.....	43	do.....	0	0	
76	Louis Robert Demers.....	42	Québec.....	0	0	Patron du steamer fédéral <i>Druid</i> .

Etat indiquant le nombre de pilotes pour et en aval du havre de Québec, etc.—Suite.

Numero.	Nom.	Age.	Résidence.	Nombre de pilotes effectués.			Accidents et observations.
				À l'entrée.	À la sortie.	Transports.	
77	Vital Ephrem Chamberland.....	48	Troy, E-U.....	4	4	4	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Allan. Elu, à la dernière élection, un des directeurs de la corporation des pilotes. Réélu à la dernière élection.
78	Joseph G. Dupin.....	41	Québec.....	7	6	5	
79	Jean-Bte. Talbot.....	43	Berthier.....	6	7	0	Patron du steamer <i>Polino</i> .
80	Joseph Fortier.....	44	Saint-Jean, Orléans.....	0	0	0	Employé, toute la saison, par la ligne de vapeurs Beaver. Traduit le 13 juillet et les 14 et 20 septembre. Acquitté.
81	Nestor Lachance.....	43	do	9	9	3	Employé, toute la saison, par la ligne de vap. Black Diamond.
82	Cyrille Audet dit Lapointe.....	43	Saint-Michel, Bellechasse.....	4	4	4	
83	Joseph Lapointe.....	45	Saint-Laurent, Orléans.....	4	3	4	
84	Pierre-Pépin dit Lachance.....	39	Montréal.....	7	7	4	
85	Théophile Gourdau.....	44	Lafleur, Lévis.....	4	3	2	
86	Isaac Noël.....	38	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
87	Jean Paré dit Adam.....	44	Trois-Saumons.....	4	3	2	
88	Alfred Larochelle.....	38	Notre-Dame, Lévis.....	10	9	3	
89	Théophile Gorriveau.....	41	Saint-Sauveur, Québec.....	4	4	3	
90	Elzéar Godbout.....	40	do	4	5	4	
91	Georges Couillard Despres.....	40	Bienville, Lévis.....	4	4	4	
92	Pierre Gobeil.....	43	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
93	Théophile Pépin dit Lachance.....	37	Montréal.....	4	4	3	
94	Achille Tréfilé Simard.....	43	Saint-Joseph, Lévis.....	10	11	4	
95	Jean-Bte. Patoiné.....	37	Bienville, Lévis.....	1	4	4	
96	Narcisse Lavoyé.....	39	Sainte-Luce, Rimouski.....	8	4	4	
97	Joseph Emilio Couillard.....	43	Québec.....	3	4	2	
98	Louis Albert Royer.....	35	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
99	Adémar Sanguerre.....	38	Saint-Michel, Bellechasse.....	11	10	0	
100	Napoléon Baillargeon.....	38	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
101	David F. Pelletier.....	36	Saint-Pétronille, Orléans.....	2	2	2	
102	Jos. Frs.-X. Bernier.....	36	Québec.....	8	8	3	
103	Frs.-X. Demeulé.....	38	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	3	
104	Louis Honoré Lapierre.....	38	Lafleur, Lévis.....	4	3	3	
105	Joseph Eugène Lachance.....	34	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	3	
106	David Arthur Bouffard.....	34	Québec.....	3	2	2	
107	Jean Théophile St. Laurent.....	37	Québec.....	10	9	2	

109	Jacques Georges Dugas.....	36	Sainte-Anne de la Pocatière.....	4	4	3	Patron du phare flottant de l'île Rouge.
110	Joseph Victor Gourdau.....	41	Saint-Pétronille, Orléans.....	4	4	4	
111	Louis Altes Trefflé Delisle.....	34	Trois-Pistoles.....	0	0	0	
112	Jean-Bte. Couillard.....	37	Cap Saint-Ignace.....	4	5	3	
113	Charles Pelletier.....	38	Québec.....	3	2	2	
114	Jos. Altes Philéas Langlois.....	42	Saint-Jean, Orléans.....	4	3	3	
115	Nazaire Delisle.....	39	do	4	4	3	
116	J. E. Bonnaventure Lavoyé.....	36	Sainte-Luce, Rimouski.....	4	4	3	
117	Adjudor Baillargeon.....	36	Sainte-Pétronille, Orléans.....	4	4	0	
118	Samuel Roux.....	35	Québec.....	6	5	20	
119	Cho. Oct. Calvert.....	34	Saint-Michel, Bellechasse.....	4	3	3	
120	Joseph Dion.....	32	Québec.....	4	3	3	
121	Paul Lachance.....	32	Notre-Dame, Lévis.....	10	9	3	
122	Arcadius Jovuin.....	32	Sainte-Luce, Rimouski.....	4	3	4	
123	Léon Labrecque.....	38	Saint-Laurent, Orléans.....	4	4	4	
124	Paul Lachance.....	32	Saint-Jean, Orléans.....	15	14	3	
125	Joseph Pouliot.....	32	do	4	4	3	
126	Joseph Larochelle.....	31	Saint-Michel, Bellechasse.....	5	4	3	
127	Adjudor Lachance.....	37	do	9	10	2	
128	Frs. Gaudreau.....	30	Rimouski.....	4	3	3	
129	Arthur Koenig.....	37	L'Islet.....	4	3	3	
130	Eugène Anctil.....	30	Québec.....	2	2	1	
131	David Dumas.....	35	Notre-Dame, Lévis.....	4	4	3	
132	Joseph Lachance.....	34	Saint-Laurent, Orléans.....	0	0	0	
133	Paul Piquet.....	36	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
134	Alphonse Pouliot.....	36	do	4	4	4	
135	Elzéar Normand.....	29	L'Islet.....	5	5	3	
136	Jean Bernier.....	29	do	7	7	2	
137	Joseph Piquet.....	26	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	2	
138	Jean A. Lachance.....	27	Québec.....	4	3	2	
139	Arthur Baillargeon.....	31	Sainte-Pétronille, Orléans.....	9	12	2	
140	Joseph Vezeina.....	27	Saint-Laurent, Orléans.....	5	4	4	
141	Herménégilde Guénard.....	30	do	4	4	3	
142	Elzéar Desrosiers.....	35	Île Verte.....	4	4	3	
143	John J. A. Irvine.....	37	Saint-Laurent, Orléans.....	4	2	3	
144	Fred. Bouffard.....	31	Saint-Michel, Bellechasse.....	5	3	3	
145	Jules Asselin.....	27	Québec.....	4	4	3	
146	Prudent Marmen.....	29	Saint-Jean, Orléans.....	3	3	3	
147	Lucien Lachance.....	27	do	3	3	3	
148	Alfred Dion.....	30	Île Verte.....	9	6	3	
149	Camille Bernier.....	37	Saint-Michel, Bellechasse.....	6	6	3	
150	Moise Blouin.....	30	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	3	
151	Moise Altes Laurent Godbout.....	29	Cap Saint-Ignace.....	4	7	4	
152	Alfred Godreau.....	35	Kamouraska.....	5	4	4	
153	Alfred Raymond.....	27	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	4	
154	Philéas Lachance.....	30	Berthier.....	4	4	4	
155	Joseph H. Talbot.....	26	Saint-Jean, Orléans.....	5	4	3	
156	Moise Arthur Lachance.....	25	do	5	5	3	
157	Louis Frs. Thivierge.....	22	do	4	4	3	

ÉTAT indiquant le nombre de pilotes pour et en aval du havre de Québec, etc.—*Suite.*

Numéro.	Nom.	Âge.	Résidence.	Nombre de pilotages effectués.			Accidents et observations.
				A l'entrée.	A la sortie.	Transports.	
158	Laurent Larochelle	28	Saint-Michel, Bellechasse.....	4	4	3	Autorisé le 7 mai.
159	François <i>alias</i> Joseph N. Dal- leiro.....	27	Saint-Laurent, Orléans.....	5	3	4	do do
160	Joseph Emilien <i>alias</i> Emile Lachance	23	Saint-Jean, Orléans.....	4	4	2	do do
161	Alphonse Asselin	23	Saint-Michel, Bellechasse.....	4	4	3	do do
162	Edmond Larochelle	22	do	4	4	3	do do
163	Joseph Plante	22	Baie Saint-Paul	3	3	1	do 18 juin.
164	Narcisse Després	24	Saint-Joseph, Lévis	3	3	1	do do
165	Alphonse Paquet	22	Saint-Jean, Orléans.....	2	2	1	do 24 juillet.
166	Paul <i>alias</i> Napoléon Pouliot.	29	do	2	2	1	do do
167	Arthur Doiron.....	32	Saint-Joseph, Lévis.....	2	2	1	do do
168	Adélaïde Bernier	27	Saint-Michel, Bellechasse.....	2	2	1	do 17 septembre.

Certifié.

A. H. VERRET,
Secrétaire-trésorier.

BUREAU DE LA COMMISSION DU HAVRE,
QUÉBEC, 7 janvier 1889.

ANNEXE No 12.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DE SAINT-JEAN, N.-B.,
POUR L'ANNÉE CIVILE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.BUREAU DE LA COMMISSION DE PILOTAGE,
DISTRICT DE SAINT-JEAN, 3 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints nos états annuels de pilotage pour ce district, pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,J. U. THOMAS,
*Secrétaire.*WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RECETTES et dépenses pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
RECETTES.		
Permis à 34 pilotes, à \$5.	170 00	
do 6 bateaux-pilotes, à \$10.....	60 00	
25c. par pd. pour pilotage à la sortie du port de St-Jean, jusqu'à cette date..	1,840 32	
do do port de Musquash, jusqu'à cette date.	15 38	
Intérêt sur dépôts aux caisses d'épargne postales, 12 mois au 1er juillet 1888.	261 08	
		2,346 78
DÉPENSES.		
Pensions à 3 pilotes.....	320 00	
do 7 veuves.....	696 00	
do 2 enfants.....	40 00	
J. et A. McMillan, impression, etc.....	10 20	
Audition des comptes pour 1887.....	25 00	
Loyer de bureau, une année.....	100 00	
Salaire du secrétaire trésorier, une année à cette date	800 00	
Intérêt déposé aux caisses d'épargne postales.....	261 08	
		2,252 28
Balance.....		94 50
Total.....		2,346 78

RELEVÉ des navires pilotés, à l'entrée et à la sortie, du port de Saint-Jean, N.-B.,
pour 1888.

Description.	Nombre.	Montant.
		\$ cts
Goëlettes.....	297	
Bricks et brigantins.....	43	
Navires.....	17	
Barques et petites barques.....	116	
Steamers.....	54	
Total.....	527	
Montant du pilotage.....		24,317 05
<i>Anglais.</i>		
Goëlettes.....	99	
Bricks et brigantins.....	35	
Navires.....	15	
Barques et petites barques.....	90	
Steamers.....	30	
Total.....	269	
Montant du pilotage.....		14,411 86
<i>Etrangers.</i>		
Goëlettes.....	198	
Bricks et brigantins.....	8	
Navires.....	2	
Barques et petites barques.....	26	
Steamers.....	24	
Total.....	258	
Montant du pilotage.....		9,995 19

TARIF de pilotage en vigueur au 31 décembre 1888, pour le district de pilotage de
Saint-Jean, N.-B.

SUR TOUS VOILIERS.

A l'entrée—1er district.....	\$1.50	par pied de tirant d'eau.
2e do	1.75	do do
3e do	2.25	do do
A la sortie—Jusqu'à l'île aux Perdrix.....	1.25	do do
Dans la baie (non de rigueur).....	2.00	do do

Tarif de transport—100 tonneaux et moins.....\$1 50

Plus de 100 do de 200 tonneaux..... 2 00

do 200 do 300 do 3 00

do 300 do 400 do 4 00

Et 25c. en sus pour chaque 50 tonneaux qu'un voilier jaugera au-dessus de 400 tonneaux.

**TAUX de pilotage en vigueur le 31 décembre 1888, pour le district de pilotage de
Saint-Jean, N.-B.**

SUR TOUS STEAMERS.

A l'entrée—1er district.....	\$2.00 par pied de tirant d'eau.		
2e do	2.50	do	do
3e do	3.00	do	do
A la sortie—Jusqu'à l'île aux Perdrix.....	1.75	do	do
Dans la baie (non de rigueur).....	2.75	do	do

Tarif de transport—100 tonneaux et moins.....\$2 00

Plus de 100 tonneaux et moins de 200 tonneaux..... 2 50

do 200 do do 300 do 3 75

do 300 do do 400 do 5 00

Et 25 cents en sus pour chaque 50 tonneaux qu'un voilier jugera au-dessus de 400 tonneaux.

PILOTES autorisés pour le district de pilotage de Saint-Jean en 1888:

Nom.	Age.	Résidence.	Observations.
Patrick Traynor.....	62	Saint-Jean, N.-B.....	
Thomas Traynor.....	35	do	
Samuel Rutherford.....	56	do	
Edward J. Fletcher.....	61	do	
Joseph Doherty.....	42	do	
John L. C. Sherrard.....	54	do	
James Doyle.....	52	do	
Henry Spears.....	37	do	
John Thomas.....	40	do	
James Murray.....	47	do	
Henry Thomas.....	57	do	
John Sproul.....	52	do	
Richard Scott.....	37	do	
Patrick Conlin.....	38	do	
James Reed.....	42	do	
John Spears.....	39	do	
Charles Daley.....	52	do	
William Lahey.....	59	do	
Richard Cline.....	63	do	
James McPartland.....	54	do	
James S. Spears.....	43	do	
Thomas J. Stone.....	35	do	
James E. Mantle.....	42	do	
Robert Thomas.....	47	do	
William Quinn.....	41	do	
Philip G. Doody.....	48	do	
Daniel Mulhenin.....	62	do	
William Mills.....	37	do	
Alfred Cline.....	31	do	
William Scott.....	32	do	
Batholomew Rogers.....	31	do	
James Bennett.....	31	do	
Martin Spears.....	31	do	
John McAnulty.....	49	Musquash, N.-B.....	Autorisé pour Musquash seulement.

J. U. THOMAS,
Secrétaire.

ANNEXE No 13.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DE BATHURST, N.-B., POUR L'ANNÉE CIVILE EXPIRÉE
LE 31 DÉCEMBRE 1888.

ETAT indiquant le nombre de navires pilotés à l'entrée et à la sortie par chaque pilote et les droits perçus, saison de 1888.

Nom du pilote.	Navires étrangers entrés.		Navires étrangers sortis.		Navires britanniques entrés.		Navires britanniques sortis.		Total des navires.	Total des droits.
	Nom-bre.	Droits. \$ cts.	Nom-bre.	Droits. \$ cts.	Nom-bre.	Droits. \$ cts.	Nom-bre.	Droits. \$ cts.		
Fabien Hachey.....	6	110 40	7	120 00	3	43 20	4	51 60	11	325 20
Nazaire Hachey.....										
Fred. Ronalds.....	9	139 20	10	198 00	3	41 00	4	47 80	14	426 00
Timothy Daly.....										
William H. Daly.....										
									25	751 20

EDWARD HICKSON,
Secrétaire.

BATHURST, N.-B., 31 décembre 1888.

ANNEXE No 14.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU DISTRICT DE MIRAMICHI, N.-B., POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

NEWCASTLE, MIRAMICHI, N.-B., 4 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les relevés concernant le district de pilotage de Miramichi, N.-B., pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. R. CALL,

Sec.-trésorier de la commission des pilotes.

A. M. W. SMITH,

Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RELEVÉS du pilotage dans la circonscription de Miramichi, N.-B., pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

No	Noms des pilotes.	Âges.	Pour quel service.	Observations.
2	Louis Jimmo.....	34	Sans restriction.	
4	Angus McEachran.....	69	do	
5	Mitchell Martin.....	59	do	
6	Francis Martin.....	54	do	
7	Maxime Martin.....	43	do	
9	Angus McLean.....	55	do	
10	Alex. Wilson.....	42	do	
11	Robert J. Walls.....	37	do	
12	George Savoy.....	44	do	
13	Reuben Nowlan.....	44	do	
14	John McEachran.....	38	do	
15	Chas. McLean.....	49	do	
20	Oliver Foster.....	47	do	
22	William Walls.....	34	do	
23	William Tait.....	65	do	
24	Allan McEachran, aîné.....	54	do	
26	John McCullam.....	36	do	
27	James Nowlan.....	37	do	
28	Dudley P. Walls.....	42	do	
29	George Sutton.....	37	do	
30	James A. Nowlan.....	33	do	
31	George T. Tait.....	31	do	
32	Joseph Jimmo.....	33	do	
33	James McCullam.....	44	do	
34	Allan McEachran, jeune... ..	29	do	
35	John Martin.....	29	do	
36	Asa Walls.....	29	do	
37	Wm. Walls, jun.....	31	do	
38	John Nowlan.. ..	32	do	
39	Patrick Nowlan.....	29	do	

LISTE DES BATEAUX-PILOTES MUNIS DE CERTIFICATS.

N ^o .	Nom du bateau.	Tonnage.	Capitaine.	Date du certificat.	Quand renouvelé.
11	May Queen.....	22-50	A. McEachran, jeune.....	Mai, 1878.....	Mai, 1888
13	Two Brothers.....	25-00	G. T. Tait.....	do 1878.....	do 1888
14	Empress.....	25-57	Max. Martin.....	do 1878.....	do 1888
15	Princess Louise.....	20-85	E. J. Walls.....	do 1879.....	do 1888

TARIF des droits de pilotage exigibles à Miramichi, N.-B., de tous bâtiments, britanniques ou étrangers.

	\$ cts.
A l'entrée.....	2 25 par pied.
Et pour tous bâtiments mus entières. ou en partie par la vapeur, en sus du prix ci-dessus	0 02 par tonn.
A la sortie.....	2 00 par pied.
Et pour chaque bâtiment piloté à la mer après le 1er novembre, un supplément de....	4 00
Pour le déplacement et mouillage de tout bâtiment—	
Bâtiments de pas plus de 100 tonneaux.....	1 50
do do 200 do.....	2 00
do do 300 do.....	3 00
Bâtiments de plus de 300 tonneaux.....	4 00
Avec 50 pour 100 en sus de ce tarif si la distance du déplacement est de plus de 4 milles.	

NATIONALITÉS des bâtiments pilotés à l'entrée pendant la saison de navigation, 1888.

Nationalité.	Nombre.
Anglais.....	74
Norvégiens.....	49
Italiens.....	10
Autrichiens.....	5
Américains.....	4
Français.....	3
Espagnols.....	3
Suédois.....	2
Total.....	159

BÂTIMENTS déclarés à l'entrée, à la sortie, déplacements et services supplémentaires.

Description des bâtiments.	Nombre.	Total.
A l'entrée—		
Steamers anglais.....	17	
Voiliers anglais.....	57	
Steamers étrangers.....	3	
Voiliers étrangers.....	73	
		150
A la sortie—		
Steamers anglais.....	17	
Voiliers anglais.....	49	
Steamers étrangers.....	3	
Voiliers étrangers.....	72	
		141
Déplacements—		
Steamers anglais.....	7	
Voiliers anglais.....	13	
Steamers étrangers.....	1	
Voiliers étrangers.....	37	
		58
Services supplémentaires—		
Voiliers anglais.....	3	
Voiliers étrangers.....	1	
		4

MONTANT total des droits de pilotage perçus à l'entrée, à la sortie, pour déplacements et services supplémentaires.

Description des bâtiments.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
A l'entrée—		
Steamers anglais.....	869 27	
Voiliers anglais.....	1,346 84	
Steamers étrangers.....	131 26	
Voiliers étrangers.....	1,955 37	
		4,302 74
A la sortie—		
Steamers anglais.....	630 00	
Voiliers anglais.....	1,440 62	
Steamers étrangers.....	99 50	
Voiliers étrangers.....	2,496 00	
		4,666 12
Déplacements—		
Steamers anglais.....	28 00	
Voiliers anglais.....	62 00	
Steamers étrangers.....	4 00	
Voiliers étrangers.....	180 00	
		274 00
Services supplémentaires—		
Voiliers anglais.....	12 00	
Voiliers étrangers.....	4 00	
		16 00

ÉTAT des recettes et dépenses pour l'année 1888.

RECETTES.		\$	cts.
Pilotage à l'entrée.....		4,302	74
do à la sortie.....		4,686	12
do de déplacements.....		274	00
Services supplémentaires.....		16	00
Montant gagné par James Nowlan, aîné, comme capitaine du steamer <i>Mascott</i>		22	50
		9,281 36	
DÉPENSES.			
Payé à Henderson, inspecteur de quatre bateaux.....		10	00
Compagnie de navigation à vapeur de Miramichi.....		6	25
George T. Tait, réparer le <i>Two Brothers</i>		22	27
Loyer du bureau du maître de pilotes.....		20	00
A. McEachran, divers.....		4	20
D. G. Smith, impressions.....		6	00
W. et J. Anslow, impressions.....		4	00
Compagnie de navigation à vapeur de Miramichi.....		1	00
Secrétaire-trésorier, 3 pour 100 de commission sur \$9,258.86.....		277	76
Frais de port, etc.....		0	88
Alex. Martin, pension.....		100	00
Montant payé entre 30 pilotes, \$294.30 chacun.....		8,829	00
		9,281 36	

R. R. CALL,
Secrétaire-trésorier
WILLIAM PARK,
Président.

NEWCASTLE, MIRAMICHI, N.-B.,
 4 janvier 1889.

ANNEXE No 15.

RELEVÉ DU PILOTAGE DE LA CIRCONSCRIPTION DU COMTÉ DE CHARLOTTE PENDANT L'ANNÉE 1888.

SAINT-ANDRÉ, N.-B., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le relevé du pilotage de la circonscription du comté de Charlotte.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. O. HATHAWAY,
Secrétaire.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

ETATS DE PILOTAGE pour le district du comté de Charlotte, N.-B., pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Pilotes autorisés.	Résidence.	Pour quel district autorisé.
Joseph Boyd.....	Campobello.....	Comté de Charlotte.
John Boyd.....	Dufferin.....	do

Bateaux de pilotes commissionnés.

Bateau-pilote *Frederick Taylor*, 12½ tonneaux, Joseph Boyd, patron.

MONTANT reçu par les pilotes pour l'année courante.

Nom des pilotes.	Navires britanniques		Navires étrangers.		Total.
	\$	cts.	\$	cts.	
Joseph Boyd	443	40	91	50	\$ 534 90
John Boyd.....	213	70	55	70	
	656	10	147	20	803 30

Recettes de la commission de pilotage.

Un permis pour 1 bateau-pilote.....	\$5 00
do à 1 pilote.....	6 00
Règlements.....	1 00
	\$12 00

Dépenses.

Papeterie et frais de port.....	\$0 50
Payé aux commissaires, St-Stephen et St-George	4 00
do au commissaire et secrétaire, St-André.....	7 50
	\$12 00

Tarif du pilotage.

Premier plus long district, à l'entrée ou à la sortie.....	\$2.25	par pied de tirant d'eau.
Second do do	1.60	do do
Troisième do do	1.50	do do
De ou à Campobello, 20c. par pied de moins que le trafic ci-dessus.		
Quatrième district de pilotage, \$1 par pied de tirant d'eau.		
Du 1er novembre au 1er avril, 20c. par pied en sus du tarif ci-dessus.		
Pilotage au port, St-André, de 80 à 300 tonneaux, \$2.50; au-dessus de 300 tonneaux, \$3 chaque.		
Pilotage en rivière, dans la baie St-André, navires de 200 tonneaux, \$4 chaque; de plus de 200 tonneaux et jusqu'à 300, \$5 chaque; de plus de 300 et jusqu'à 400 tonneaux, \$6 chaque; de plus de 400 tonneaux, \$8 chaque. Pilotage en rivière, de la baie de St-André à tout port du comté, navires de plus de 80 tonneaux et de moins de 200 tonneaux, \$6 chaque; 200 tonneaux et moins de 300 tonneaux, \$8 chaque; 300 tonneaux et moins de 400 tonneaux, \$10; de plus de 400 tonneaux, \$12.		

C. E. O. HATHEWAY,

Commissaire et secrétaire en exercice.

SAINT-ANDRÉ, N.-B., 31 décembre 1888.

ANNEXE No 16.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE D'HALIFAX POUR
L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

HALIFAX, N.-E., 9 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états annuels de la commission de pilotage du district d'Halifax, N.-E., viz. :—

Etat des recettes et des dépenses.

Etat du fonds de retraite

Etat des recettes nettes des pilotes.

Relevé des navires, à l'entrée, anglais et étrangers.

Relevé des navires, à la sortie, anglais et étrangers.

Liste des pilotes autorisés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. TAYLOR WOOD,
Secrétaire-trésorier.

A l'honorable
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

LISTES des pilotes du port d'Halifax, N.-E.

N ^o .	Nom.	Résidence.	N ^o	Nom.	Résidence.
1	John Fleming.....	Ketch-Harbor.	14	John Hayes.....	Halifax.
2	Wm. Fleming, apprenti....	do	15	James Spears.....	Ketch-Harbor.
3	James Holland.....	Anse-Duncan.	16	John Beazley.....	Halifax.
4	William Baker.....	Halifax.	17	Charles Glazebrook.....	do
5	Bernard Gallagher.....	do	18	Chas. F. Martin, apprenti...	Ketch-Harbor.
6	Daniel Martin.....	Ketch-Harbor.	19	William White.....	Anse-Ferguson.
7	Joseph Reno.....	Anse-au-Hareng	20	Thos. Hayes.....	Anse-au-Hareng
8	Patrick Hayes.....	do	21	T. Reno.....	do
9	Hugh Munro.....	do	22	Charles Martin.....	Sambro.
10	Jeremiah Holland.....	Anse-Duncan.	23	Henry Latter, apprenti....	Anse-au-Hareng
11	Edward Bayers.....	Halifax.	24	John Johnson.....	Anse-à-l'Ours.
12	James Hanrahan.....	Anse-Ferguson.	25	Jas. Conway, apprenti....	Anse-Ferguson.
13	William Beazley.....	do	26	James Flemming.....	Ketch-Harbor.

ETAT des recettes et des dépenses pendant l'année 1888.

RECETTES.	\$	cts.
Argent en caisse le 1er janvier 1885.....	1,115	72
Effets du Canada à 4 pour 100.....	1,000	00
Dépôts à la caisse d'économie.....	1,651	91
Pilotage à la sortie.....	1,159	13
5 pour 100 de commission sur les droits de pilotage perçus.....	904	19
Intérêt de 4 pour 100 sur actions et dépôts à la caisse d'économie.....	104	07
	5,935	02
DÉPENSES.		
Montant payé aux commissaires en 1888.....	1,000	00
Montant payé aux auditeurs.....	30	00
Appointements du secrétaire et loyer de bureau.....	776	00
Steamer affrété pour la visite des stations.....	149	50
Combustible, impressions et divers.....	124	71
Affecté à Mme Martin.....	25	00
Surplus au crédit du fonds des pilotes.....	3,829	81
	5,935	02

E. et O. E.

ETAT du fonds de retraite.

	\$	cts.
Argent à la caisse d'épargne, 1er janvier 1888.....	3,094	85
Argent à la banque Union.....	117	23
Argent perçu, 2 pour 100.....	367	58
Intérêts à la caisse d'épargne.....	123	76
	3,703	42
Moins—Payé à la famille de feu le pilote Smith.....	\$60	00
do do Nickerson.....	60	00
do do Simmonds.....	7	50
	127	50
	3,575	92
Balance à la caisse d'épargne.....	3,218	61
do banque Union.....	357	31
	3,575	92
Augmentation pour l'année.....	363	84

E. et O. E.

RECETTES nettes des pilotes en 1888.

N° du bateau-pilote.	Recettes nettes.	Nombre d'hommes.	Recette nettes par homme.
	\$ cts.		\$ cts.
N° 1, bateau-pilote <i>Cambri'ge</i>	4,040 29	6	673 38
N° 2 do <i>Micmac</i>	4,957 42	6	826 24
N° 3 do <i>G-nesta</i>	4,506 17	6	751 03
N° 4 do <i>Annie Gwiz</i>	3,803 51	4	950 88
Total des recettes nettes, 1888.....	17,307 39	22	Moyenne par homme. 787 70

E. et O. E.

RELEVÉ des navires, à la sortie, du port d'Halifax, N.-E., à partir du 1er janvier jusq. 31 déc. 1888, et sujets aux droits obligatoires de pilotage.

ANGLAIS.

Goëlettes.	Brigantins.	Bricks.	Barques.	Navires.	Steamers.	Tonnage	Montant des droits de pilotage.
							\$ cts.
7	14	3	33	6	389	505,238	5,092 61

ÉTRANGERS.

5	1	3	42	60	103,826	1,229 80
12	1	6	75	6	466	609,064	6,322 41

RELEVÉ des navires, à l'entrée, du port d'Halifax, N.-E., à partir du 1er janvier jusq. 31 déc. 1888, et sujets aux droits obligatoires de pilotage.

ANGLAIS.

Goëlettes.	Brigantins.	Bricks.	Barques.	Navires.	Steamers.	Tonnage.	Montant des droits de pilotage.
							\$ cts.
206	222	7	378	575,184	11,413 99

ÉTRANGERS.

31	5	3	55	1	85	88,559	1,448 15
237	227	3	55	8	463	633,743	12,862 14

J. TAYLOR WOOD,

Secrétaire-trésorier.

HALIFAX, N.-E., janvier 1888.

7a-12

ANNEXE No 17

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU DISTRICT DE LA
BAIE GLACÉE, C.-B., POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

BAIE GLACÉE, C.-B., 1er février 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un relevé des droits de pilotage perçus dans ce district pour l'année expirée le 31 décembre 1888, ainsi que le nom des pilotes en service et le droit de patente qu'ils ont payés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. H. RIGBY,

Secrétaire de la commission des pilotes.

A l'hon. ministre de la marine,
Ottawa.

NOMS des pilotes et droits de patente payés en 1888.

No de la patente.	Noms des pilotes.	Age.	Nombre de bateaux.	Droits.	
				\$	cts.
1	Edward Petrie.....	55	1	4	00
2	Joseph Shanahan.....	49	1	4	00
3	Allan McPherson.....	53	1	4	00
4	Edward Mahon.....	67	1	4	00
5	John Ryan.....	41	1	4	00
6	Edmond Petrie.....	44	1	8	00
7	James Farrell.....	57	3	00
8	Alex. McLellan.....	52	3	00
9	Thomas Ling.....	48	3	00
					37 00

RÉCAPITULATION.

9 renouvellements de patentes, à \$3.....	\$27 00
5 patentes de bateaux non pontés, à \$1.....	5 00
1 do do pontés.....	5 00
	<u>\$37 00</u>

RECETTES et dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date.	Montant.	Total.
1888.	Dr.	\$ cts.
31 déc.....	Appointements du secrétaire.....	20 00
31 do	Frais de voyage de trois commissaires.....	15 00
	Av.	35 00
31 déc	Renouvellement de patentes de 9 pilotes à \$3.....	27 00
31 do	do do 5 bateaux non pontés à \$1.....	5 00
31 do	do do 1 bateau ponté.....	5 00
		37 00
	Solde au crédit de la caisse.....	2 00

DROITS de pilotage perçus pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Date.	Tonnage.	Nationalité.	Nom et grément du navire.	Droits de pilotage.	Pilote.
1888.				\$ cts.	
11 avril ...	327	Anglais	Brigantin Addie Benson.....	10 00	E. Petrie.
11 mai....	106	do	Goëlette Pioneer.....	6 00	do
15 do ...	343	do	Paquebot Eagle	20 00	J. Shanahan.
21 do ...	55	do	Goëlette G. H. B.....	3 00	J. Ryan.
21 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
22 do ...	193	do	Brigantin Energy	7 00	T. Ling.
28 do ...	988	do	Paquebot Edmondsley.....	46 00	J. Farrell.
30 do ...	123	do	Brigantin Corinne.....	9 00	A. McLellan.
30 do ...	262	do	do American Union.....	9 00	E. Mahon.
31 do ...	244	do	do Zanoni.....	16 00	J. Farrell.
2 juin ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	do
2 do ...	812	do	do Benau.....	40 00	A. McPherson.
4 do ...	222	do	Goëlette Minnie Louise	8 00	E. Mahon.
6 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	T. Ling.
7 do ...	747	do	Barque Arklow.....	36 00	A. McLellan.
7 do ...	245	do	Brigantin Morna	16 00	E. Petrie.
9 do ...	311	do	Paquebot Falcon	20 00	J. Ryan.
12 do ...	978	do	do Wylo.....	46 00	J. Shanahan.
12 do ...	980	do	do Edmondsley.....	46 00	A. McLellan.
12 do ...	213	do	Petite barque Clutha.....	16 00	A. McPherson.
13 do ...	342	do	Paquebot Eagle.....	20 00	E. Petrie.
13 do ...	194	do	Goëlette Alma.....	7 00	E. Mahon.
14 do ...	161	do	do Annie Simpson.....	6 00	J. Ryan.
14 do ...	76	do	do Ella Blanche.....	4 00	E. Mahon.
15 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
15 do ...	812	do	do Benau.....	40 00	E. Petrie.
16 do ...	470	Américain.....	Brigantin Golconda	19 50	J. Shanahan.
16 do ...	170	Anglais	Goëlette J. L. Crossley.....	7 00	J. Ryan.
19 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	J. Shanahan.
19 do ...	114	do	Goëlette Play Fair.....	6 00	J. Farrell.
19 do ...	289	do	Barque Ulster.....	18 00	E. Petrie.
20 do ...	311	do	Paquebot Falcon.....	20 00	do
20 do ...	193	do	Brigantin Energy.....	7 00	E. Mahon.
21 do ...	97	do	Goëlette Guiding Star.....	8 00	J. Shanahan.
21 do ...	195	do	do Eugenia.....	7 00	E. Mahon.
21 do ...	244	do	Brigantin Zanoni.....	16 00	J. Farrell.
21 do ...	117	do	Goëlette Acacia.....	6 00	A. McPherson.
22 do ...	429	do	Barque Maggie M.....	24 00	J. Ryan.
23 do ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	E. Petrie.
26 do ...	944	do	do Benholm.....	44 00	A. McPherson.
27 do ...	94	do	Goëlette Sarah Elizabeth.....	5 00	E. Mahon.
27 do ...	980	do	Paquebot Edmondsley.....	46 00	J. Farrell.
27 do ...	318	do	Goëlette Cyanara.....	20 00	J. Shanahan.
28 do ...	812	do	Paquebot Benau.....	40 00	J. Ryan.
29 do ...	106	do	Goëlette Devon.....	12 00	A. McPherson.
29 do ...	245	do	Brigantin Morna.....	16 00	E. Petrie.
31 do ...	81	do	Goëlette Marie Rose.....	5 00	E. Mahon.
31 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	A. McLellan.
31 do ...	882	do	do Soldier Prince.....	42 00	E. Petrie.
2 juillet..	99	do	Goëlette James Dwyer.....	5 00	do
3 do ...	116	do	do C. Bernier.....	6 00	J. Shanahan.
3 do ...	81	do	do Havelock.....	5 00	J. Farrell.
4 do ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	E. Petrie.
5 do ...	110	do	Goëlette Albani.....	9 00	T. Ling.
5 do ...	132	do	do Vesper.....	6 00	J. Ryan.
5 do ...	170	do	do J. L. Crossley.....	7 00	E. Mahon.
5 do ...	110	do	do Marie Urzelie.....	7 00	J. Ryan.
7 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
7 do ...	989	do	do Edmondsley.....	46 00	J. Farrell.
10 do ...	1,043	do	do Danish Prince.....	48 00	A. McLellan.
			A reporter.....		

DROITS de pilotage perçus pendant l'année expirée le 31 déc. 1888—*Suite.*

Date.	Tonnage.	Nationalité.	Nom et gréement du navire.	Droits de pilotage.	Pilote.
1888.			Report	\$ cts.	
11 juillet..	461	Anglais	Barque Ormuz.....	26 00	A. McPherson.
12 do ...	882	do	Paquebot Soldier Prince.....	42 00	J. Farrell.
13 do ...	599	do	Barque David Taylor.....	22 50	E. Petrie.
13 do ...	185	do	Goëlette Louise.....	7 00	J. Ryan.
14 do ...	148	do	do Olivia A. O'Mullen.....	9 00	A. McLellan.
16 do ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	E. Petrie.
16 do ...	193	do	Brigantin Energy.....	7 00	J. Ryan.
17 do ...	311	do	Paquebot Falcon.....	15 00	J. Farrell.
18 do ...	244	do	Brigantin Zanoni.....	16 00	E. Mahon.
18 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
18 do ...	980	do	do Edmondsley.....	46 00	T. Ling.
20 do ...	231	do	Brigantin Canadian.....	12 00	E. Petrie.
21 do ...	114	do	Goëlette Marie Vigilante.....	6 00	J. Ryan.
21 do ...	812	do	Paquebot Benau.....	40 00	A. McLellan.
21 do ...	113	do	Brigantin Dawn.....	6 00	J. Shanahan.
21 do ...	98	do	Goëlette Susie E.....	5 00	J. Farrell.
23 do ...	477	Américain	Brigantin Golconda.....	19 50	J. Ryan.
24 do ...	1,043	Anglais	Paquebot Danish Prince.....	48 00	E. Petrie.
24 do ...	882	do	do Soldier Prince.....	42 00	J. Ryan.
25 do ...	245	do	Brigantin Morna.....	16 00	A. McPherson.
26 do ...	387	Américain	Goëlette W. C. French.....	11 00	J. Farrell.
27 do ...	623	Anglais	Barque Oliver Emery.....	32 00	T. Ling.
28 do ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	A. McLellan.
28 do ...	980	do	do Edmondsley.....	46 00	J. Farrell.
28 do ...	170	do	Goëlette J. L. Crossley.....	6 00	E. Petrie.
28 do ...	573	Américain	do May O'Neil.....	22 50	J. Shanahan.
31 do ...	944	Anglais	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McLellan.
1er août ...	812	do	do Benau.....	40 00	E. Mahon.
2 do ...	144	do	Brigantin New Dominion.....	9 00	J. Ryan.
3 do ...	298	do	do Anglo.....	13 50	E. Mahon.
3 do ...	199	do	do Natalie.....	14 00	J. Farrell.
6 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	E. Petrie.
6 do ...	882	do	do Soldier Prince.....	42 00	A. McPherson.
7 do ...	441	Américain	Goëlette Rebecca F. Lormden.....	24 00	J. Ryan.
7 do ...	292	Anglais	Brigantin Gertrude.....	18 00	E. Mahon.
9 do ...	311	do	Paquebot Falcon.....	15 00	A. McPherson.
10 do ...	769	do	do Richmond.....	38 00	J. Shanahan.
11 do ...	978	do	do Wylo.....	46 00	A. McLellan.
11 do ...	980	do	do Edmondsley.....	46 00	E. Petrie.
15 do ...	812	do	do Benau.....	40 00	J. Farrell.
16 do ...	194	do	Brigantin Adria.....	7 00	J. Ryan.
17 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	E. Petrie.
18 do ...	882	do	do Soldier Prince.....	42 00	A. McPherson.
18 do ...	192	do	Goëlette Adeline.....	10 50	J. Ryan.
20 do ...	553	Américain	do Lewis E. Rabel.....	30 00	E. Petrie.
22 do ...	978	Anglais	Paquebot Wylo.....	46 00	J. Shanahan.
22 do ...	980	do	do Edmondsley.....	46 00	J. Farrell.
23 do ...	161	do	Goëlette Annie Simpson.....	7 00	J. Shanahan.
24 do ...	769	do	Paquebot Richmond.....	38 00	A. McLellan.
24 do ...	232	do	Brigantin Canadian.....	12 00	E. Petrie.
24 do ...	193	do	do Energy.....	7 00	J. Farrell.
27 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
27 do ...	812	do	do Benau.....	40 00	J. Ryan.
27 do ...	488	Américain	Goëlette F. L. Richardson.....	26 00	J. Farrell.
29 do ...	343	Anglais	Paquebot Eagle.....	20 00	E. Petrie.
30 do ...	1,043	do	do Danish Prince.....	48 00	J. Shanahan.
30 do ...	683	do	Barque Arklow.....	32 00	A. McLellan.
1er sept...	130	do	Paquebot William.....	6 00	E. Petrie.
1er do ...	882	do	do Soldier Prince.....	42 00	A. McLellan.
			A reporter.....		

DROIES de pilotage perçus pendant l'année expirée le 31 déc. 1888—*Suite.*

Date.	Tonnage	Nationalité.	Nom et grément du navire.	Pilotage.	Pilote.
1888.			Report.	\$ cts.	
3 sept. ...	978	Anglais	Paquebot Wylo.....	46 00	J. Ryan.
4 do ...	227	do	Barque Lauder.....	8 00	E. Mahon.
4 do ...	479	Américain.....	Brigantin Golconda.....	19 50	J. Farrell.
5 do ...	144	do	do New Dominion.....	9 00	J. Shanahan.
5 do ...	199	Anglais	do Natalie	10 50	A. McLellan.
5 do ...	98	do	Goëlette Susie E.....	5 00	J. Farrell.
6 do ...	148	do	do Olivia A O'Mullen	6 00	do
6 do ...	980	do	Paquebot Edmondsley.....	46 00	J. Ryan.
6 do ...	184	do	Brigantin Mechanic.....	7 00	J. Farrell.
6 do ...	188	do	do Mary E. Bliss.....	7 00	J. Ryan.
8 do ...	298	do	Goëlette Orinoce.....	18 00	E. Petrie.
10 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McLellan.
11 do ...	290	do	Goëlette A. M. Nutter.....	9 00	E. Petrie.
11 do ...	812	do	Paquebot Benau.....	40 00	J. Shanahan.
11 do ...	1,043	do	do Danish Prince.....	48 00	A. McPherson.
12 do ...	124	do	Goëlette Tay.....	3 00	do
12 do ...	163	do	Petite barque Minnie.....	10 50	E. Mahon.
14 do ...	82	do	Goëlette Havelock.....	10 00	T. Ling.
14 do ...	205	do	Brigantin Eliza.....	8 00	E. Petrie.
15 do ...	120	do	Goëlette Florence Abbott.....	6 00	do
17 do ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	do
18 do ...	114	do	Goëlette Marie Vigilante.....	6 00	A. McLellan.
19 do ...	980	do	Paquebot Edmondsley.....	46 00	J. Shanahan.
19 do ...	75	do	Goëlette R L P.....	5 00	E. Mahon.
19 do ...	187	do	Barque Corrisande.....	14 00	J. Shanahan.
20 do ...	227	do	Goëlette C. E. White.....	8 00	A. McLellan.
21 do ...	250	do	Petite barque Aureola.....	9 00	A. McPherson.
21 do ...	769	do	Paquebot Richmond.....	38 00	A. McLellan.
24 do ...	1,043	do	do Danish Prince.....	48 00	J. Farrell.
24 do ...	188	do	Goëlette Mary E. Bliss.....	10 50	J. Ryan.
25 do ...	170	do	do J. L. Crossley.....	7 00	J. Farrell.
26 do ...	199	do	Brigantin Natalie.....	10 50	E. Petrie.
27 do ...	244	do	do Zanoni.....	16 00	A. McLellan.
27 do ...	117	do	Goëlette Elite.....	12 00	do
28 do ...	90	do	do Kezia.....	9 00	J. Shanahan.
30 do ...	91	do	do Hattie R.....	5 00	E. Petrie.
2 oct. ...	882	do	Paquebot Soldier Prince.....	42 00	J. Farrell.
2 do ...	117	do	Brigantin Lochiel.....	6 00	E. Mahon.
2 do ...	944	do	Paquebot Benholm.....	44 00	A. McPherson.
5 do ...	769	do	do Richmond.....	38 00	J. Ryan.
5 do ...	120	do	Goëlette Florence Abbott.....	9 00	E. Petrie.
6 do ...	148	do	do Olivia A. O'Mullen.....	6 00	do
6 do ...	87	do	do Nellie B.....	7 50	J. Farrell.
8 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	A. McLellan.
9 do ...	95	do	Goëlette Fleetly.....	7 00	E. Petrie.
9 do ...	163	do	Barque Minnie.....	10 50	J. Farrell.
11 do ...	350	do	Brigantin Olivia A. Carrigon.....	16 50	J. Shanahan.
11 do ...	217	do	Paquebot Leopard.....	16 00	E. Petrie.
12 do ...	167	do	Goëlette M. E. McLaughlin.....	7 00	J. Farrell.
12 do ...	97	do	do Guiding Star.....	10 00	J. Ryan.
12 do ...	356	do	Petite barque Florence.....	16 50	E. Petrie.
13 do ...	85	do	Goëlette D. A. Mader.....	5 00	J. Shanahan.
13 do ...	61	do	do Bessie.....	3 00	A. McLellan.
13 do ...	90	do	do Maggie F.....	7 50	J. Farrell.
15 do ...	90	do	do Kezia.....	9 00	J. Ryan.
15 do ...	250	do	Petite barque Aureola.....	18 00	E. Petrie.
15 do ...	94	do	Goëlette Elizabeth.....	5 00	J. Shanahan.
15 do ...	94	do	do Angola.....	5 00	do
16 do ...	95	do	do Knight Templar.....	5 00	J. Farrell.
			A reporter.....		

DROITS de pilotage perçus pendant l'année expirée le 31 déc. 1888—*Suite*

Date.	Tonnage.	Nationalité.	Nom et grément du navire.	Pilotage.	Pilote.
1888.			Report	\$ cts.	
16 oct. ...	110	Anglais	Goëlette Parthenia.....	9 00	J. Ryan.
16 do ...	127	do	do Narcessus.....	9 00	E. Petrie.
18 do ...	164	do	do Robbie Godfrey.....	7 00	J. Farrell.
18 do ...	297	do	do Etna.....	9 00	J. Ryan.
18 do ...	244	do	Brigantin Zanoni.....	16 00	A. McLellan..
19 do ...	769	do	Paquebot Richmond.....	38 00	E. Petrie.
19 do ...	287	do	Petite barque	18 00	J. Farrell.
20 do ...	98	do	Goëlette Mellacoree.....	5 00	J. Shanahan..
22 do ...	1,043	do	Paquebot Danish Prince.....	48 00	do
23 do ...	187	do	Petite barque Corrisande.....	14 00	J. Farrell.
23 do ...	247	do	do Peggy	12 00	E. Petrie.
23 do ...	188	do	Brigantin Mary E. Bliss.....	10 50	J. Shanahan..
24 do ...	161	do	Goëlette Annie Simpson.....	7 00	J. Farrell.
24 do ...	219	do	Brigantin Blanche	16 00	J. Ryan.
24 do ...	198	do	do Plymouth.....	14 00	A. McLellan..
25 do ...	218	do	Goëlette Cleiton.....	8 00	E. Petrie.
25 do ...	199	do	Brigantin Natalie.....	10 50	J. Farrell.
25 do ...	105	do	Goëlette Sandolphin.....	6 00	E. Petrie.
25 do ...	95	do	do Fleetly.....	5 00	A. McLellan..
25 do ...	232	do	Brigantin Canadian.....	12 00	J. Shanahan..
27 do ...	429	do	Barque Maggie M.....	24 00	J. Farrell.
30 do ...	183	do	Goëlette Nelly.....	14 00	A. McLellan..
31 do ...	112	do	do Darling	6 00	E. Petrie.
31 do ...	87	do	do Nellie B.....	7 50	J. Ryan.
1er nov. ...	978	do	Paquebot Wylo.....	46 00	E. Petrie.
2 do ...	95	do	Goëlette Maggie F.....	5 00	do
2 do ...	167	do	do Mary E. McLaughlin.....	7 00	J. Ryan.
3 do ...	75	do	do Lone Star.....	4 00	J. Shanahan..
3 do ...	98	do	do Mellacoree	5 00	J. Farrell.
5 do ...	99	do	do Hector W. McG.....	5 00	A. McLellan..
6 do ...	156	do	Brigantin Gratia.....	10 50	E. Mahon.
7 do ...	136	do	Goëlette Morien.....	9 00	A. McPherson..
8 do ...	812	do	Brigantin Florence.....	12 00	T. Ling.
8 do ...	977	do	Paquebot Highland Prince.....	23 00	E. Petrie.
14 do ...	244	do	Brigantin Zanoni.....	16 00	J. Farrell.
17 do ...	90	do	Paquebot Hercules.....	10 00	A. McLellan..
19 do ...	100	do	Goëlette Effort.....	6 00	E. Petrie.
19 do ...	84	do	do Mary C.....	2 50	do
21 do ...	219	do	do Blanche.....	16 00	J. Shanahan..
21 do ...	160	do	do Annie Simpson.....	7 00	A. McLellan..
22 do ...	112	do	do Darling.....	6 00	J. Farrell.
24 do ...	145	do	Brigantin Atlanta.....	9 00	J. Ryan.
26 do ...	91	do	Goëlette Maud Carter.....	5 00	J. Shanahan..
26 do ...	113	do	Brigantin Dawn.....	6 00	E. Petrie.
26 do ...	185	do	Goëlette Louise.....	7 00	J. Farrell.
3 déc. ...	68	do	do Lorraine.....	4 00	A. McLellan..
5 do ...	199	do	Brigantin Natalie.....	10 50	J. Ryan.
5 do ...	1 3	do	Goëlette Eva Stewart.....	6 00	E. Petrie.
7 do ...	108	do	Brigantin Lochiel.....	6 00	J. Farrell.
10 do ...	149	do	Goëlette Olivia A. O'Mullen.....	7 00	J. Shanahan..
10 do ...	70	do	do J. B. Saint.....	2 00	E. Petrie.
11 do ...	87	do	do Nellie B.....	7 00	J. Ryan.
15 do ...	94	do	do Puritan.....	7 50	E. Petrie.
15 do ...	161	do	do Annie Simpson.....	7 50	do
15 do ...	97	do	do Energy.....	7 50	J. Farrell.
19 do ...	82	do	do A. R. Walter.....	10 00	do
19 do ...	79	do	do Souris Light.....	8 00	E. Petrie.
21 do ...	251	do	Petite barque Aureola.....	18 00	A. McLellan..
21 do ...	311	do	Paquebot Falcon.....	20 00	J. Shanahan..
			A reporter.....		

DROITS de pilotage perçus pend. l'année expirée le 31 décembre 1888—*Fin.*

Date.	Tonnage.	Nationalité.	Nom et grément du navire.	Pilotage.	Pilote.
1888.				\$ cts.	
			Reporté		
21 déc. ...	113	Anglais	Brigantin Dawn.....	3 00	J. Ryan.
22 do ...	94	do	Goëlette Rover.....	5 00	E. Petrie.
22 do ...	82	do	do Maggie Smith	5 00	J. Shanahan.
27 do ...	231	do	Brigantin Canadian..	12 00	A. McLellan.
31 do ...	170	do	Goëlette J. L. Crossley	3 50	J. Ryan.
	95,075			4,661 00	

RÉCAPITULATION.

	Ton'x.
74 vapeurs anglais.....	62,077
160 voiliers do	29,123
8 do américains.....	3,875
<u>242</u>	<u>95,075</u>

CHAS. H. RIGBY,
Secrétaire.

BAIE GLACÉE, C.-B., 31 décembre 1888.

ANNEXE No 18.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DE PICTOU, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE DÉCEMBRE 1888.

Pictou, N.-E., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés de pilotage du port de Pictou, pour l'année expirant le 31 décembre 1888.

Les règlements et tarifs de pilotage ainsi que les noms et le nombre des pilotes sont les mêmes qu'ils étaient lors du dernier rapport.

Robert Powell, aîné, est mort à Boat-Harbour, le 16 mars dernier, à l'âge de 87 ans.

Le bateau-pilote n° 11, en revenant de Canso, s'est trouvé pris dans une bourrasque au large d'Arisaig, et a dû aller mettre à l'abri, le seul homme qu'il y eût à bord s'étant trouvé à bout de force. Les commissaires ont pris le remorqueur *Alice* pour ramener ce bateau au port.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. H. NOONAN,

Secrétaire de la commission de pilotage du port de Pictou.

WM. SMITH, éer,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

Recettes provenant des droits de pilotage pendant la saison de 1888.

	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Sur ce montant—		
Reçu de voiliers.....	1,816 75	
do paquebots.....	1,204 62	3,021 37
Sur ce montant—		
Reçu de navires anglais.....	2,432 87	
do navires étrangers.....	588 50	3,021 37
Capitaines munis de certificats—Amable Bacquet, vapeur <i>Miramichi</i> ...		
Seconds munis de certificats—Aucun.		

RELEVÉ des recettes des pilotes, 1888.

No.	Noms.	Montant.
		\$ cts.
1	Alex T. Powell.....	27 00
2	James Fraser.....	193 00
3	Bryant Rodgers.....	180 19
4	Wm. A. Cooke.....	351 25
5	Angus McDonald.....	79 25
6	Henry H. Powell.....	99 50
7	Chas. A. Cooke.....	371 97
8	Geo. W. Powell.....	80 75
9	Daniel S. Smith.....	1,188 46
10	Wm Munro.....	122 00
11	Daniel McLeod.....	89 00
	Total.....	2,782 37

RECETTES et dépenses provenant de tous les deniers perçus par ou pour la commission de pilotage, relativement aux pilotes ou au pilotage.

	\$ cts.
RECETTES.	
Droits de pilotage, d'après relevé.....	3,021 37
do de 11 pilotes, renouvellement des cautionnements.....	11 00
Balance due au secrétaire.....	74 47
	3,106 84
DÉPENSES.	
Payé aux pilotes pour pilotage.....	2,782 37
do à Robert Powell, moitié de sa pension.....	15 00
do à J. McK. Beattie, compte de papeterie.....	3 07
do au remorqueur <i>Alice</i> (pour avoir ramené de la mer le bateau-pilote n° 11.....	5 00
do loyer de bureau et combustible.....	50 00
do appointements du secrétaire.....	200 00
do à J. W. Ross, (compte <i>Laura</i> , compte n° 6).....	2 50
Balance due au secrétaire pour l'an dernier.....	48 90
	3,106 84

J. A. GORDON,
JOHN R. DAVIES,
JAMES D MCGREGOR,
A. J. PATTERSON,
HECTOR MCKENZIE,

Commissaires des
pilotes,
Pictou, N.-E.

ANNEXE No 19.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU DISTRICT DE SAINTE-MARIE ET LISCOMBE, COMTE DE GUYSBOROUGH, N.-E., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

RIVIÈRE STE-MARIE, 31 décembre 1888.

CHER MONSIEUR.—Je vous transmets les relevés de pilotage du district de Sainte-Marie et Liscombe pour l'année expirant le 31 décembre 1888.

WILLIAM PRIDE,

Secrétaire de la commission de pilotage.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa, Canada.

PILOTES DE SAINTE-MARIE.

EDWARD QUINN, pilote n° 1.

Grément.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage enregistré.	Entrée.		Sortie.		Total.	
				\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Barque.....	Emanuel.....	Norvège.....	301	8 00	10 00		18 00		
do.....	Uranna.....	do.....	312	8 00	10 00		18 00		
Goëlette.....	J. G. C.....	Canada.....	42	2 94	2 94		5 98		
									41 98

ALFRED McDANNEL, pilote n° 2.

Barque.....	Skyolmoons.....	Norvège.....	409	11 00	13 00		24 00		
Goëlette.....	Maggie Bell.....	Canada.....	42	2 94	2 94		5 98		
do.....	Kate.....	do.....	30	2 10	2 10		4 20		
do.....	Vanguard.....	do.....	47	*2 35	2 35		4 70		
do.....	Van.....	do.....	50	2 50	2 50		5 00		
do.....	Sea Bird.....	do.....	20	1 40			1 40		
do.....	Willie B.....	do.....	38	2 66			2 66		
									47 94

PILOTES DE LISCOMBE.

LEWIS WILSON, pilote n° 1.

Barque.....	Henry.....	Norvège.....	583	15 00	16 00		31 00		
	Un déplacement un ct. par tonneau.....						5 83		
Goëlette.....	Florence M. Smith.....	Canada.....	98	4 00	6 00		10 00		
Brigantin.....	Resultado.....	Demarara.....	178	5 00	7 00		12 00		
									58 83

*Au mouillage.

RELEVÉ de pilotage du district de Sainte-Marie et Liscombe, etc.—*Fin.*PILOTES DE LISCOMBE—*Fin.*

DANIEL LANG, pilote n° 2.

Grément.	Nom du navire.	Port d'enregistre- ment.	Tonnage enregistré.	Entrée.	Sortie.	Total.
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Barque.....	Henry	Norvège.....	583	15 00	15 00
Goélette.....	J. W. Arnold.....	Canada	58	1 74	1 74	3 48
do	do	do	58	1 74	1 74	3 48
do	Viola.....	do	109	4 00	6 00	10 00
						31 96

CHARLES RILEY, pilote n° 3.

Barque.....	Henry.....	Norvège.....	583	16 00	16 00
-------------	------------	--------------	-----	-------	-------	-------

JACOB LANG, pilote n° 4.

Goélette.....	Mary Elizabeth.....	Canada.....	47	1 40	1 40	2 80
do	Carbodle.....	do	93	4 00	6 00	10 00
						12 80

WILLIAM PRIDE,

Secrétaire de la commission de pilotage.

ANNEXE No 20.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DU DISTRICT DE SYDNEY,
CAP-BRETON, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.BUREAU DE LA COMMISSION DE PILOTAGE,
SYDNEY-NORD, C.-B., 26 janvier 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état du montant payé à chaque pilote de ce district en 1888, supplément des relevés que je vous ai envoyés le 19 du courant.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. PURVES,
Secrétaire-trésorier de la commission de pilotage de Sydney.

WILLIAM SMITH, écrivain,
Sous-ministre de la marine, etc.,
Ottawa.

ÉTAT du montant payé à chaque pilote du district de Sydney, C.-B., pendant
l'année 1888.

Nu- méro.	Nom du pilote.	Montant.	Nu- méro.	Nom du pilote.	Montant.
				Report.....	4,319 12
1	James Petrie.....	148 25	19	J. D. McGillvary.....	268 84
2	John Carroll.....	202 60	20	John Carroll, jeune.....	256 92
3	John Brown.....	256 92	21	George Brown.....	289 96
4	David Mullins.....	218 36	22	L. Connell.....	211 60
5	John Curran.....	271 81	23	James Carroll.....	256 92
6	John Petrie.....	81 23	24	Daniel Petrie.....	148 25
7	Con. Mullins.....	260 44	25	John McNeil.....	198 15
8	D. McGillvary.....	272 95	26	Peter Burke.....	198 15
9	W. Ratchford.....	93 33	27	J. Shannahan.....	254 51
10	D. McGillvary (le gros).....	249 53	28	Patrick Young.....	150 13
11	John Cann.....	275 63	29	Wm. Brown.....	256 92
12	John Mullins.....	342 94	30	D. McInnes.....	331 75
13	S. Shannahan.....	314 20	31	T. Ratchford.....	237 05
14	A. Ratchford.....	256 92	32	G. D. Townsend.....	256 11
15	John Fraser.....	256 11	33	J. B. McGillvary.....	312 94
16	Jas. McGillvary.....	342 94			
17	Angus McNeil.....	193 21			
18	H. McGillvary.....	281 75			
	A reporter.....	4,319 12			7,957 32

Total payé aux pilotes..... \$7,947 32
de apprentis et pour main-d'œuvre..... 1,075 78

Total payé pour pilotage..... 9,023 10

NOM et âge de chaque pilote du district de Sydney, année 1888.

Nu- méro.	Nom.	Age.	Nu- méro.	Nom.	Age.
1	James Petrie.....	68	18	H. McGillvery.....	58
2	John Carroll.....	61	19	J. D. McGillvery.....	42
3	John Brown.....	66	20	John Carroll, jun.....	37
4	David Mullins.....	59	21	George Brown.....	51
5	John Curran.....	62	22	L. Connell.....	46
6	John Petrie.....	57	23	James Carroll.....	32
7	Con. Mullins.....	57	24	Daniel Petrie.....	32
8	D. McGillvary.....	59	25	John McNeil.....	36
9	W. Ratchford.....	51	26	Peter Burke.....	34
10	D. McGillvery (le gros).....	67	27	J. Shannahan.....	37
11	John Cann.....	38	28	Patrick Young.....	32
12	John Mullins.....	38	29	Wm. Brown.....	31
13	S. Shannahan.....	46	30	D. McInnes.....	62
14	A. Ratchford.....	44	31	T. Ratchford.....	33
15	John Fraser.....	48	32	G. D. Townsend.....	40
16	Jas. McGillvery.....	38	33	J. B. McGillvery.....	42
17	Angus McNeil.....	45			

RELEVÉ des arrivages et des droits de pilotage perçus dans le district de Sydney, C.B., pendant l'année 1888.

PORT DE SYDNEY.

Classification des navires.	Nombre.	Tonnage.	Pilotage.
			\$ cts.
Vapeurs anglais.....	48	47,558	
do étrangers.....	6	6,100	
Voiliers anglais.....	70	8,620	
Total.....	124	62,278	
Navires anglais.....			1,628 50
do étrangers.....			149 00
Total des droits de pilotage.....			1,777 50

MINES INTERNATIONALES.

Vapeurs anglais.....	48	55,827	
do étrangers.....	7	3,852	
Voiliers anglais.....	10	806	
Total.....	68	60,485	
Navires anglais.....			1,590 00
do étrangers.....			192 00
Total des droits de pilotage.....			1,782 00

VICTORIA, OU BARRE DU SUD.

Vapeurs anglais.....	42	39,555	
do étrangers.....	8	11,550	
Voiliers anglais.....	69	12,594	
Total.....	119	63,699	
Navires anglais.....			1,744 00
do étrangers.....			393 00
Total des droits de pilotage.....			2,137 00

RELEVÉ des arrivages et des droits de pilotage perçus dans le district de
Sydney, C.B., pendant l'année 1888.

SYDNEY-NORD.

Classification des navires.	Nombre.	Tonnage.	Pilotage.
			\$ cts.
Vapeurs anglais	51	41,632	
do étrangers.....	24	25,290	
Voiliers anglais.....	204	45,167	
do étrangers.....	30	13,360	
Total.....	309	125,419	
Navires anglais.....			2,915 50
do étrangers.....			1,160 00
Total des droits de pilotage.....			4,075 50

RÉCAPITULATION.

Ports—Sydney-Nord.....	309	125,417	4,075 50
Victoria.....	119	63,699	2,137 00
International.....	68	60,485	1,782 00
Sydney.....	124	62,278	1,777 50
Total.....	620	311,879	9,772 00

CAPITAINES porteurs de permis, 1888.

Nu- méro.	Noms.	Classe.	Navire.	Montant.
				\$ cts.
1	R. Fraser.....	Paquebots.....	Coban	20 00
2	M. McDonald.....	do	Cacouna.....	20 00
3	D. Anderson.....	do	Bonavista.....	20 00
4	J. P. Angrore.....	do	St. Pierre.....	20 00
5	P. Delisle.....	do	Greetlands.....	20 00
6	N. Lachance.....	do	Polino	20 00
7	E. Moore.....	Goëlette	Fearnot	10 00
8	C. E. Ormiston.....	do	M. Millard.....	10 00
9	J. A. Farquharson.....	Paquebots.....	Harlan	20 00
10	J. Milins.....	do	Acadia.....	20 00
			Total.....	180 00

**ÉTAT des recettes et des dépenses relevant de la commission de pilotage de Sydney,
C.-B., année 1888.**

RECETTES.	\$ cts.	\$ cts.
Reçu pour permis et cautionnements.....	96 00	
do do de bateaux.....	35 00	
do do de capitaines.....	180 00	
Total des droits de pilotage, d'après états.....	9,772 00	
		10,083 00
DÉPENSES.		
Payé aux pilotes par le percepteur.....	9,023 10	
Perçu pour la caisse de secours.....	274 00	
Payé à quatre percepteurs.....	500 00	
Subvention au percepteur en chef, pour loyer de bureau et combustible.....	45 00	
Dépenses des commissaires.....	150 00	
Livres, impressions, etc.....	17 50	
Télégrammes et frais de port.....	9 20	
Payé au secrétaire-trésorier.....	100 00	
		16,118 80
Excédant de dépenses.....		35 80

ÉTAT de compte de pilotage de la commission de Sydney, C.-B.

1888.	\$ cts.	1888.	\$ cts.
10 mai.....	20 00	Balance en caisse, 12 janvier 1888.....	99 92
1 ^{er} juin.....	20 00	Perçu pour la caisse des pilotes, 1888.....	274 00
1 ^{er} juin.....	20 00	Intérêt sur dépôts.....	24 00
1 ^{er} juin.....	30 00		
7 ^{er} nov.....	20 00		
7 ^{er} nov.....	50 00		
7 ^{er} nov.....	50 00		
17 ^{er} déc.....	10 00		
17 ^{er} déc.....	10 00		
24 ^{er} do.....	10 00		
24 ^{er} do.....	30 00		
Remis aux pilotes par la caisse de secours.....	9 00		
Change.....	4 25		
Sch. Dalia, à la retraite..	2 50		
Excédant de dépenses d'après états.....	35 80		
Balance en caisse.....	76 37		
	397 92		
		Balance en caisse.....	76 37
		Dépôts.....	600 00

W. PURVES,
Secrétaire-trésorier.

SYDNEY-NORD C.-B., 26 janvier 1889.

ANNEXE No 21

RAPPORT DE LA COMMISSION DU HAVRE DES TROIS-RIVIÈRES POUR
L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

TROIS-RIVIÈRES, 29 mars 1889.

MONSIEUR,—Par ordre de la commission du havre des Trois-Rivières, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'instruction de l'honorable ministre de la marine, l'état des recettes et des dépenses de cette commission pour l'année expirée le 31 décembre 1888, ainsi qu'un relevé comparatif du commerce et de la navigation de ce port pour la même année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéi-sant serviteur,

GEORGE BALZER,

Secrétaire.

W.M. SMITH, écrivain,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RECETTES ET DÉPENSES.

Voici quelles ont été les recettes :—

DU PERCEPTEUR DES DOUANES, TROIS-RIVIÈRES.

Droits de havre sur marchandises, à l'entrée.....	\$319 60
do do à la sortie.....	472 07
Droits de tonnage sur navires.....	511 76
Droits d'amarrage.....	43 10
	<u>\$1,346 53</u>

COMMERCE LOCAL.

Droits de havre sur marchandises, à l'entrée.....	\$111 65
do do à la sortie.....	197 15
Droits de tonnage sur navires.....	300 80
Commutation sur marchandises et navires.....	991 19
Loyer de quai et amarrage.....	858 41
	<u>\$2,459 20</u>

Recettes totales..... 3,805 73

Voici quelles ont été les dépenses :

Appointements des fonctionnaires.....	1,365 00
Frais d'impression.....	34 60
Dépenses de voyage.....	35 29
Loyer, combustible, dépenses de bureau, divers.....	506 17
	<u>\$1,940 97</u>

AU COMPTE DE LA CONSTRUCTION.

Quai n° 1.....	\$358 93
do n° 2.....	111 73
	<u>\$ 470 66</u>

Dépenses totales..... 2,411 63

Dt.

BILAN.

Av.

	1888.	\$	cts.	\$	cts.	1888.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1888.												
1er jan..	Dépôts en banque.....	141	58			31 déc.	Frais d'administration.....		1,940	97		
	En caisse.....	199	38	340	96	do	do pour travaux du havre.....		470	66		
							Montant crédité:					
31 déc...	Perçu en droits de havre.....			3,805	73	do	Dépôts en banque.....	1,705	54			
	Montant débité:	479	16				En caisse.....	29	52			
	Pour loyer de quai.....	461	05	940	21					1,735	06	
	do droits de havre.....											5,086
												90

RELEVÉ du nombre et du tonnage des voiliers et vapeurs ayant fait leur déclaration d'entrée et de sortie au bureau de douane des Trois-Rivières, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Relevé des navires entrés au port.			Relevés des navires sortis du port.		
	No.	Tonnage.		No.	Tonnage.
Total des arrivages.....	23	25,665	Total des navires partis.....	23	25,665
Nombre des vapeurs.....	14	18,946	Nombre des vapeurs.....	14	18,946
do voiliers.....	9	6,719	do voiliers.....	9	6,719
Nationalité.			Nationalité.		
Anglais. { Vapeurs.....	11	14,946	Anglais.....	13	15,405
Voiliers.....	2	459	Etrangers.....	10	10,260
Scandinaves { Vapeur.....	1	999			
Voiliers.....	7	6,260			
Français, vapeur.....	1	1,659			
Allemand, voilier.....	1	1,342			
Partant de			Allant à des		
Ports canadiens.....	17	19,435	Ports anglais.....	14	16,119
do scandinaves.....	2	1,558	do canadiens.....	9	9,546
do anglais.....	3	3,013			
do français.....	1	1,659			

COMMERCE LOCAL.

	Nombre.	Tonnage.
Bateaux, non enregistrés.....	218
Goélettes.....	35	1,190
Barges.....	81	8,339
do des lacs.....	5	1,831
Vapeurs.....	153	19,948
Barges américaines.....	50	4,807
Navires hivernant au port.....	42	2,796
	584	38,911

Non compris les bateaux de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, non plus que les vapeurs locaux.

ETAT COMPARATIF DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS EN 1887 ET 1888.

On a expédié pendant cette saison 42,500,000 pieds de bois de construction, contre 50,500,000 pieds en 1887. On n'en a expédié *directement* pour la Grande-Bretagne que 9,375,000 pieds contre, 23,750,000 l'an dernier. On n'a pas fait d'envois directs dans l'Amérique du Sud ni dans aucun autre pays transatlantique. Notre commerce de bois avec les Etats-Unis accuse une légère augmentation: soit 19,500,000 pieds, contre 17,363,000 en 1887.

Cette diminution extraordinaire dans nos exportations *directes* de bois de construction dépend de plusieurs causes :

La première est le manque d'une assez grande étendue de quais et de terrains convenables pour y mettre le bois, obstacle qui existe depuis longtemps et qui empêche de concentrer dans notre port une partie importante de ce que produisent les établissements des alentours; de là vient que quelques-uns des grands exportateurs sont allés s'adresser ailleurs. La seconde cause, c'est que l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui relie nos quais avec la ligne-mère et d'autres embranchements ainsi qu'avec le chemin de fer des Basses-Laurentides, n'est pas achevé et est fermé pour l'hiver. Le petit nombre de navires qu'on eut au commencement de la saison—ce qui provient en partie des causes déjà mentionnées—et la hausse extraordinaire du fret pendant le reste de la saison, ont aussi contribué à ce résultat. Mais la raison que j'ai donnée en premier lieu est la plus décisive, comme le fait voir le fait qu'au lieu d'environ quatre millions de pieds de bois qu'on envoie par bateaux à Québec pour être transbordés dans des navires transatlantiques, on en a expédié de notre port 11,000,000 par cette voie pendant la saison de 1888.

La quantité de bois de construction qui passe l'hiver dans nos cours et sur nos quais dépasse un peu la moyenne.

Si le commerce dans notre principale branche d'industrie accuse une forte réduction en 1888, celui d'autres productions du pays, surtout du foin, accuse une amélioration notable. En somme, le mouvement de notre port reste à peu près le même pour les deux dernières années.

Il s'est élevé, en 1888, d'après les états de la douane et des consulats, à \$854,208, qui se décomposent ainsi :—

Exportations.....	\$723,379
Importations.....	130,829

Voici le détail des exportations :—

Aux Etats Unis.

22,164 tonnes de foin.....	\$253,547
16,411,000 pieds de bois de sciage	151,070
3,057,003 do barriquats de douves.....	33,420
13,444,000 bardeaux.....	26,798
247,000 traverses de chemin de fer.....	52,564
5,570 poteaux de télégraphe	4,307
945 cordes de bois en pulpe.....	1,890
Lattes.....	401
2,630 cordes d'écorce de pruche.....	12,420
69,270 douzaines d'œufs.....	12,753
3,000 livres de beurre.....	381
12,440 boisseaux de pommes de terre.....	5,158
19 chevaux.....	2,010
34 bêtes à cornes.....	534
10,799 moutons.....	26,263
Fourrures brutes.....	1,693
Divers.....	17,715
	<hr/> \$595,925

Reporté	\$ 595,925
<i>Dans la Grande-Bretagne.</i>	
3,214,750 pides de madriers de pin.....	\$52,992
5,854,750 do do de pruche.....	57,118
294,250 do de bouts de madriers.....	5,467
3,000 douves.....	810
81 tonneaux de bouleau équarri.....	620
Bariquants de douelles.....	8,404
	125,412

En Allemagne.

Fourrures brutes.....	2,042
-----------------------	-------

\$723,379

Importations en détail:—

Des Etats-Unis.

Charbon et coke.....	\$16,178
Peaux et fourrures.....	9,156
Fer en saumon.....	8,319
Teintures et tannin.....	7,495
Outillages.....	4,647
Provisions.....	3,821
Tabac brut.....	3,313
Soie, lainages et cotonnades.....	3,197
Cuir et articles en cuir.....	2,907
Métaux et minerai.....	1,270
Chiffons.....	1,269
Livres, imprimés et papeterie.....	920
Bijouterie en plaqué, etc., etc.....	969
Sable de moulage.....	785
Quincaillerie.....	761
Médicaments brevetées, huiles, etc.....	716
Articles en caoutchouc.....	650
Articles de fantaisie.....	333
Divers.....	11,248
	\$78,074

De la Grande-Bretagne.

Peaux crues.....	\$13,967
Lainages et cotonnades.....	4,420
Cuir et articles en cuir.....	1,736
Prélarts.....	113
Divers.....	102
	\$20,338

Des provinces maritimes.

8,552 tonnes de charbon.....	\$20,273
------------------------------	----------

D'Allemagne.

Fourrures.....	\$2,449
Cuir.....	587
Soie et cotonnades.....	476
Divers.....	95
	\$3,557

A reporter..... \$122,242

Reporté		\$ 122,242
<i>De France.</i>		
Livres et papeterie.....	\$884	
Eau-de-vie	869	
Vin.....	529	
Meules de moulin.....	468	
Instruments de musique.....	224	
Articles de fantaisie.....	160	
Vêtements	153	
Effets de colons	100	
Divers	142	
		3,529
<i>De la Hollande.</i>		
3,955 gallons de genièvre.....	\$1,463	
Emballage	1,365	
		2,828
<i>De la Belgique.</i>		
Fourrures		1,163
<i>D'Espagne.</i>		
1,558 gallons de vin.....		749
<i>D'Autriche.</i>		
Fourrures	\$199	
Verrerie	80	
		279
<i>D'Italie.</i>		
Peinture		39
		<u>\$ 130,829</u>

RÉCAPITULATION:

<i>Exportations.</i>		
	1887.	1888.
Aux Etats-Unis.....	\$453,060	\$595,925
Dans la Grande-Bretagne.....	298,915	125,412
En Espagne.....	3,164
Dans l'Amérique du Sud.....	2,660
En Allemagne.....	6,500	2,064
	<u>\$764,299</u>	<u>\$723,379</u>

Importations.

Des Etats-Unis	\$55,480	\$78,094
De la Grande-Bretagne.....	19,270	20,338
Des provinces maritimes.....	18,930	20,273
De France.....	4,879	3,529
De Hollande.....	2,588	2,828
D'Allemagne.....	2,229	3,557
D'Espagne	1,374	749

Importations.

	1887.	1888.
Reporté.....	\$104,750	\$129,358
De Belgique.....	312	1,163
De Palestine.....	153
De Norvège.....	20
D'Autriche.....	279
D'Italie.....	39
	<u>\$105,235</u>	<u>\$130,829</u>
Total.....	<u>\$869,534</u>	<u>\$854,208</u>

GEORGE BALZER,
Secrétaire.

ANNEXE No 22.

RAPPORT DE LA COMMISSION DU DISTRICT DE PILOTAGE DE
NANAIMO, C.-B., POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

NANAIMO, C.-B., 9 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de cette commission de pilotage pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. THOMSON.

Secrétaire.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

DROITS de pilotage perçus du 1er janvier au 31 décembre 1888.

RECETTES.		\$	cts.
Balance en caisse le 1er janvier 1888.....		106	20
Recettes des pilotes.....		12,594	87
Droits de permis.....		30	00
		12,731	07
DÉPENSES.			
Payé aux pilotes.....		11,650	26
Impressions (Geo. Norris).....		7	50
Commissaires.....		180	00
Secrétaire.....		240	00
Loyer de bureau.....		120	00
Frais de port et papeterie.....		10	00
Commission sur perceptions à Chemainus.....		5	50
Escompte sur chèques.....		1	65
Auditeur (M. McKenzie).....		20	00
		12,234	91
Solde.....		496	16
		12,731	07

Trouvé exact,

E. QUENNELL,
J. E. JENKINS,
C. C. MCKENZIE, } *Commissaires.*

ANNEXE No. 23.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DE VICTORIA ET D'ES-
QUIMAULT POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

ROCHE BLEUE, VICTORIA, C.-B., 7 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés de pilotage du district de Victoria et d'Esquimalt, Colombie-Britannique, pour l'année expirée le 31 décembre 1888, et j'espère que vous les recevrez à temps pour la confection de votre rapport annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDGAR CROW BAKER,

Secrétaire.

WILLIAM SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RELEVÉS de pilotage du district de Victoria et d'Esquimalt, du 1er janvier au 31
décembre 1888.

PILOTES AUTORISÉS.

No.	Nom.	Age.	Date de la délivrance du permis.	Ancienneté.	Observations.
1	James McIntosh.....	60	23 avril 1880.....	9 jan. 1873.....	Originairement pilote de la Colom.-Britannique.
2	John Thompson.....	39	23 avril 1880.....	4 déc. 1878.....	Originairement pilote de la Colom.-Britannique.

La liste ci-dessus est celle des pilotes autorisés, et ce sont les seuls qui ont exercé cet état dans le district susdit.

Il n'y a pas de capitaines ni de seconds qui tiennent leurs permis de cette commission de pilotage, tous les certificats précédemment accordés ayant pris fin par le laps de temps.

Les paragraphes I, II et III (page 132, supplément du 19^e rapport annuel) avec la réduction, page 217, supplément du 20^e rapport annuel, s'appliquent à cette année ainsi que les autres réductions ci-après—1er mars, arrêté du conseil 23 juin 1887, havres d'Esquimalt et Victoria:—

Voiliers.....	\$3 00	par j.d.
do	2 00	do
Steamers	1 50	do

La moitié des taux ci-dessus quand les services d'un pilote sont offerts, mais refusés.

Les mêmes actes et parties d'actes de l'an dernier s'appliquent à 1888, et la liste des navires exempts de droits et les tarifs de Puget-Sound restent les mêmes.

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-trésorier.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1888.

DROITS de pilotage perçus du 1er janvier au 31 décembre 1888.

Mois.	Anglais.	Etrangers.	Total.	Observations.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Janvier.....	181 75	408 00	589 75	} N.B.—Ce total de \$6,887.60 ne comprend pas une somme de \$400 perçue sur les vapeurs de Puget-Sound.
Février.....	31 50	444 25	475 75	
Mars.....	437 00	437 00	
Avril.....	81 50	496 75	578 25	
Mai.....	56 00	451 00	507 00	
Juin.....	55 00	492 25	547 25	
Juillet.....	37 00	565 75	602 75	
Août.....	104 00	540 50	644 50	
Septembre.....	98 50	448 00	546 50	
Octobre.....	145 75	510 25	656 00	
Novembre.....	190 60	459 75	650 35	
Décembre.....	108 50	544 00	652 50	
	1,090 10	5,797 50	6,887 60	

EDGAR CROW BAKER,

Secrétaire-trésorier.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1888.

Av.

RECETTES ET DÉPENSES, du 1er janvier au 31 décembre 1888.

Dr.

Date.	Nature des recettes.	Montant.	Date.	Service.	Montant.
1888.		\$ cts.			\$ cts.
1er janvier au		331 34	1er janvier au	Pilotes de la C. B.—Division de Puget-Sound	331 34
31 décembre.	Balance de l'an dernier.....	6,887 60	31 décembre.	do Gains d'après recettes	6,198 81
do	Droits de pilotage en vertu du paragraphe IV	400 00	do	Frais d'enquête 12 mois.....	219 00
do	Droit de certificat, steamers de O. R. et N....		do	Dépenses de bureau, loyer, combust., gaz, etc.	289 79
			do	Secrétaire-trésorier, 12 mois.....	15 75
			do	Frais divers, impressions, escompte, etc.....	384 25
			31 décembre.	Balance au crédit de la commiss. de pilotage..	7,618 94
		7,618 94			

EDGAR CROW BAKER,
Secrétaire-trésorier.

Approuvé et trouvé correct,
RODERICK FINLAYSON, }
W. R. CLARKE, } *Commissaires.*
R. P. RYHET, }

VICTORIA, C.-B., 5 janvier 1889.

ANNEXE No 24.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PILOTAGE DE YALE ET NEW-WESTMINSTER POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

VANCOUVER, C.-B., 14 janvier 1889.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de transmettre au département l'état de compte pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Tout en espérant que vous l'approuverez,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. JOHNSTON,

Secrétaire de la Commission de pilotage.

Wm SMITH, éor,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

N° du permis.	Nom du pilote.	Age.	Service.
3	W. Ettershank...	46	} Autorisé à piloter toute espèce de navires dans les limites du district.
6	Angus McAllister.	44	
10	James Gaudin....	48	
11	Donald Urquhart	40	

Les droits de pilotage actuellement en vigueur sont les mêmes que ceux approuvés par ordre en conseil.

Droits de pilotage perçus pendant l'année au port de Burrard-Inlet :—

Navires anglais, à l'entrée,	93,657.....	\$3,003 00
do étrangers do	93,263.....	2,597 50
		\$5,601 00
Navires anglais à la sortie,	97,925.....	\$3,939 00
do étrangers do	112,831.....	3,892 05
		7,831 50
Total.....		\$13,402 50

RECETTES et dépenses provenant de tous les deniers reçus par et pour la commission de pilotage relativement aux pilotes et au pilotage pour l'année expirée le 31 décembre 1888 :—

RECETTES.

Balance en caisse de l'an dernier.....	\$ 452 20
Droits de pilotage.....	13,432 50
Permis.....	5 00
	\$13,889 70

DÉPENSES.

Payé aux pilotes	\$12,789 27
do au vapeur <i>Mastrick</i> , remis	15 00
do au secrétaire.....	300 00
do papeterie, télégrammes, loyer de bur., etc	79 70
do aux avocats.....	26 05
do aux percepteurs.....	167 00
Balance.....	512 68
	<u>-----</u> \$13,889 70

BILAN, au 31 décembre 1888, de la commission de pilotage de New-Westminster et Yale :—

	Dt.	Av.
Banque de la Colombie-Britannique.....	\$512 66	
Compte de commissions.....		\$642 63
Compte des dépenses.....	134 95	
Compte de permis.....		5 00
Balance en caisse.....	02	
	<u>-----</u>	<u>-----</u>
	\$ 647 63	\$ 647 63
	<u>-----</u>	<u>-----</u>

C. JOHNSON,
Secrétaire de la commission de pilotage.

ANNEXE No 25.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES EXAMINATEURS DES CAPITAINES ET SECONDS POUR LES ONZE MOIS EXPIRÉS LE 30 NOVEMBRE 1888.

HALIFAX, N.-E., 20 décembre 1888.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations du bureau d'examen des capitaines et seconds, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

Le bureau s'est réuni aux différents ports avec les résultats suivants:—

A Halifax, N.-E., les 5 et 6 janvier, il a accordé des certificats à 2 seconds.	2
A Saint-Jean, N.-B., les 12 et 13 janvier, il a accordé des certificats à 1 second et à 1 capitaine; et 1 second a échoué en navigation.....	3
A Halifax, les 6 et 7 février, il a accordé des certificats à 3 capitaines; et 1 capitaine a échoué en navigation.....	4
A Saint-Jean, N.-B., les 9 et 10 février, il a accordé 1 certificat de capitaine.....	1
A Yarmouth, N.-E., les 14 et 15 février, il a accordé des certificats à 2 capitaines.....	2
A Halifax, N.-E., les 5 et 6 mars, il a accordé 1 certificat de capitaine, 2 de second et 1 de 2e second; et 4 capitaines ont échoué en navigation...	8
A Yarmouth, N.-E., les 15 et 16 mars, il a accordé un certificat de capitaine; 2 seconds ont échoué en navigation.	3
A Québec, le 26 et 27 mars, il a accordé 2 certificats de seconds.....	2
A Halifax, N.-E., les 3 et 4 avril, il a accordé 4 certificats de capitaines; 1 capitaine et 3 seconds ont échoué en navigation.....	8
A Saint-Jean, N.-B., les 12 et 13 avril, il a accordé 2 certificats de seconds; 1 second a échoué en navigation.....	3
A Yarmouth, N.-E., les 16 et 17 avril, il a accordé 3 certificats de capitaines; 1 a échoué en navigation.....	4
A Saint-Jean, N.-B., les 10 et 11 mai, il a accordé 2 certificats de capitaines, et 3 de seconds; 1 capitaine a échoué en navigation.....	6
A Yarmouth, N.-E., les 12 et 14 mai, il a accordé 2 certificats de capitaines et 1 de second; 2 seconds ont échoué en navigation.....	5
A Halifax, N.-E., les 21 et 22 mai, il a accordé 3 certificats de capitaines; 1 capitaine et 3 seconds ont échoué en navigation.....	7
A Halifax, N.-E., les 19 et 20 juin, il a accordé 1 certificat de capitaine et 4 de seconds; 1 capitaine et 1 2e second ont échoué en navigation.....	7
A Saint-Jean, N.-B., les 14 et 15 juin, il a accordé 1 certificat de capitaine, 2 de seconds et à 1 de 2e second.....	4
A Yarmouth, N.-E., les 18 et 19 juin, il a accordé 1 certificat de capitaine et 2 de seconds; 1 capitaine et 1 second ont échoué en navigation.....	5
A Halifax, N.-E., les 26 et 27 juillet, il a accordé 3 certificats de capitaines et à 1 de 2e second; 1 capitaine a échoué en navigation.....	5

A Yarmouth, N.-E., les 20 et 21 juillet, il a accordé 1 certificat de capitaine et 1 de second.....	2
A Saint-Jean, N.-B., les 24 et 25 juillet, il a accordé 2 certificats de capitaines et 1 de second; 2 seconds ont échoué en navigation.....	5
A Yarmouth, N.-E., les 22 et 23 août, il a accordé 3 certificats de capitaines et 1 de second; 2 capitaines et 2 seconds ont échoué en navigation.....	8
A Saint-Jean, N.-B., les 24 et 25 août, il a accordé 2 certificats de capitaines et 4 de seconds; 1 capitaine et 1 second ont échoué en navigation.....	8
A Halifax, N.-E., les 28 et 29 août, il a accordé 3 certificats de capitaines et 2 de seconds; 1 capitaine et 1 second ont échoué en navigation.....	7
A Yarmouth, N.-E., le 21 septembre, il a accordé 1 certificat de capitaine; et 1 capitaine et 2 seconds ont échoué en navigation.....	4
A Halifax, N.-E., les 25 et 26 septembre, il a accordé 3 certificats de capitaines et 1 de second; 2 seconds ont échoué en navigation.....	6
A Saint-Jean, N.-B., les 11 et 12 octobre, il a accordé 2 certificats de capitaines et 4 de seconds; 1 capitaine et 1 second ont échoué en navigation.....	8
A Yarmouth, N.-E., les 12 et 13 octobre, il a accordé 3 certificats de seconds; 1 capitaine a échoué en navigation.....	4
A Halifax, N.-E., le 16 octobre, il a accordé 4 certificats de seconds.....	4
Ce bureau n'a pas reçu de rapport des examens qui se sont tenus à Québec en novembre dernier.	
A Saint-Jean, N.-B., les 21 et 22 novembre, il a accordé 4 certificats de capitaines.....	4
A Yarmouth, N.-E., le 29 novembre, il a accordé 1 certificat de capitaine.....	1
	140
Nombre d'aspirants à Halifax.....	58
do qui ont échoué à Halifax.....	20
do à Saint-Jean, N.-B.....	42
do qui ont échoué à Saint-Jean, N.-B.....	9
do à Yarmouth.....	38
do qui ont échoué à Yarmouth.....	15
do à Québec.....	2
do qui ont échoué à Québec.....	0
	140
Ainsi, on voit que le nombre des aspirants a été de.....	140
Nombre de ceux qui ont échoué.....	44
do do réussi.....	96

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

H. W. JOHNSTON,
Pour le président.

LISTE des certificats d'aptitude accordés aux capitaines et seconds pour service de long cours à l'étranger, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

No du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2517	17 jan. ...	C. L. Dernier.....	Capitaine.....	Saint-Jean, N.-B...	Saint-Jean.....	10 00
2518	17 do ...	Anders M. Anderson.....	Second	do	do	5 00
2519	17 do ...	Samuel G. Cox.....	do	Halifax	Halifax.....	5 00
2520	17 do ...	James C. Vickars.....	Deuxième second ..	do	do	5 00
2521	21 fév. ...	George S. Francis.....	Capitaine.....	Windsor, N.-E.....	do	10 00
2522	21 do ...	Chas. A. Gould.....	do	Pugwash, N.-E....	do	10 00
2523	21 do ...	John Howe.....	do	Maitland, N.-E....	do	10 00
2524	22 do ...	James LeBlanc.....	do	Tusket Wedge, Yarmouth, N.-E.	Yarmouth.....	10 00
2525	22 do ...	John Hy. Gesner.....	do	Annapolis, N.-E ...	Saint-Jean.....	10 00
2526	22 do ...	Aaron Shaw.....	do	Sandford, N.-E....	Yarmouth	10 00
2527	12 mars ...	Alexander Cox.....	do	Maitland, N.-E....	Halifax.....	10 00
2528	12 do ...	Robert McKenzie.....	Second.....	Arichat, C.-B.....	do	5 00
2529	12 do ...	Duncan R. McLean.....	Deuxième second...	Masstown, N.-E....	do	5 00
2530	12 do ...	Angus C. Campbell.....	Second.....	Halifax.....	do	5 00
2531	27 do ...	Frank Journeay.....	Capitaine.....	Weymouth, N.-E...	Yarmouth.....	10 00
2532	10 avril ...	William A. Parker.....	do	Walton, N.-E.....	Halifax.....	10 00
2533	10 do ...	Frederick Ells.....	do	Windsor, N.-E.....	do	10 00
2534	10 do ...	Norman McL. Campbell..	do	Halifax	do	10 00
2535	10 do ...	Roderick A. McDonald...	do	Ile du Prince- Edouard.	do	10 00
2536	10 do ...	Nestor Lachance.....	Second.....	Saint-Jean, Ile d'Orléans, P.Q.	Québec.....	5 00
2537	10 do ...	Paul Lachance.....	do	Saint-Jean, Ile d'Orléans, P.Q.	do	5 00
2538	26 do ...	Hy. C. M. Almon.....	do	Saint-Jean, N.-B...	Saint-Jean.....	5 00
2539	26 do ...	Hy. Eli Newman.....	do	do	do	5 00
2540	26 avril ...	Frank G. Jeffery.....	Second.....	Yarmouth, N.-E...	Yarmouth.....	5 00
2541	26 do ...	Frank S. Lent.....	Capitaine.....	Freeport, N.-E....	do	10 00
2542	26 do ...	Charles M. Moerell.....	do	Brooklyn, comté de Yarmouth, N.-E.	do	10 00
2543	23 mai ...	William F. Spurr.....	Second.....	Clements, Nouv.- Ecosse Ouest	Saint-Jean.....	5 00
2544	23 do ...	Jessie H. Forrest.....	Capitaine.....	Saint-Jean, N.-B...	do	10 00
2545	23 do ...	Thomas Bolt.....	do	Frédéricton, N.-B..	do	10 00

LISTE des certificats d'aptitude accordés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2546	23 mai...	Wm. Hy. Coonan.....	Deuxième second...	Harvey, comté d'Albert, N.-B.	Saint-Jean.....	5 00.
2547	23 do ...	Charles A. Travis.....	Capitaine.....	Windsor, N.-E.....	Yarmouth	10 00
2548	23 do ...	George C. Macdonald.....	Second.....	Saint-Jean, N.-B....	Saint-Jean.....	5 00.
2549	23 do ...	Joseph Hy. Trask.....	do	Yarmouth, N.-E...	Yarmouth.....	5 00.
2550	23 do ...	Edwin F. Hurlbert.....	Capitaine.....	do	do	10 00.
2551	1er juin...	Thomas Gibson.....	do	Windsor, N.-E.....	Halifax.....	10 00.
2552	1er do ...	Harris C. Pickles	do	Baie Mahone, N.-E.	do	10 00.
2553	1er do ...	C. W. McK. Swaine.....	do	Havre du Nord- Est.	Yarmouth.....	10 00.
2554	3 juill. ...	John M. Hensley.....	Second.....	Windsor, N.-E.....	do	5 00.
2555	3 do ...	Arthur S. Hatfield	do	Arcadia, N.-E.....	do	5 00.
2556	3 do ...	Hy. D. Beveridge.....	Capitaine.....	Hebron, N.-E.....	do	10 00.
2557	3 do ...	F. W. T. Lane.....	Second.....	Saint-Jean, N.-B....	Saint-Jean.....	5 00.
2558	3 do ...	George Thos. Pearce.....	do	do	do	5 00.
2559	3 do ...	James W. Calhoun	Deuxième second...	do	do	5 00.
2560	3 do ...	Lloyd D. Vance.....	Second	Masstown, N.-E....	Halifax.....	5 00.
2561	3 do ...	Frederick W. Huestis.....	do	Anse Riley, N.-B...	do	5 00.
2562	3 do ...	Loren C. Caddell.....	do	Maitland, N.-E	do	5 00.
2565	31 do ...	George W. Crosscup.....	Capitaine.....	Barton, N.-E.....	Halifax... ..	10 00.
2566	31 do ...	Nehemiah C. Larkin	do	Riv. de l'Ours, N.-E	Saint-Jean ...	10 00.
2567	31 do ...	Henry Nickerson.....	Second	Woods Harbor, N.E	Yarmouth.....	5 00.
2568	31 do ...	Rufus Byron Hoar.....	do	Hopewell, N.-E.....	Saint-Jean.....	5 00.
2569	31 do ...	Charles F. Collins.....	Capitaine.....	Advocate Harbor, N.-E.	do	10 00.
2570	7 août...	Charles J. Morris.....	do	Harborville, N.-E.	Halifax.....	10 00.
2571	7 do ...	W. F. S. Cannell.....	Deuxième second...	Halifax, N.-E.....	do	5 00.
2572	7 do ...	Gordon Beattie.....	Capitaine.....	Economy, N.-E.....	do	10 00.
2573	7 do ...	Alfred E. Harvey.....	do	Windsor, N.-E	do	10 00.
2574	1 sept. ...	Andrew J. Mulcahy.....	do	Saint-Jean, N.-B....	Saint-Jean.....	10 00.
2575	1 do ...	Herbert A. Henshaw.....	do	do	do	10 00.
2576	1 do ...	Stack Edgett.....	Second.....	do	do	5 00.
2577	1 do ...	William M. Smith.....	do	do	do	5 00.

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2578	1er sept...	George E. Morehouse.....	Second.....	Saint-Jean, N.-B....	St-Jean, N.-B....	5 00
2579	1er do ...	Anders Petterson.....	do	do	do	5 00
2580	1er do ...	Joseph W. Morrell	Capitaine.....	Yarmouth.....	Yarmouth.....	10 00
2581	1er do ...	William F. Ossinger.....	do	Westport.....	do	10 00
2582	1er do ...	Israel M. Nickerson	do	Yarmouth, N.-E....	do	10 00
2583	1er do ...	George R. Vickery	Second.....	Pembroke.....	do	5 00
2584	19 do ...	Theodore Faulkner.....	Capitaine.....	Noel, N.-E	Halifax, N.-E....	10 00
2585	19 do ...	John Lundgvisit.....	Second.....	Halifax.....	do ...	5 00
2586	19 do ...	Avard L. Starratt.....	do	Cambridge N.-E ...	do ...	5 00
2587	19 do ...	Lawrence E. Parker.....	Capitaine.....	Walton, N.-E.....	do ...	10 00
2588	19 do ...	Walter James, Rowe.....	do	Charlottetown, I.P.-E.	do ...	10 00
2589	27 do ...	Chas. C. Hunter.....	do	Yarmouth, N.-E....	Yarmouth.....	10 00
2590	6 oct ...	Calcb McDougall.....	do	Maitland, N.-E....	Halifax.....	10 00
2591	6 do ...	Silas Terfry.....	do	Hantsport, N.-E...	do	10 00
2592	6 do ...	Robert E. Hunter.....	do	Yarmouth, N.-E....	do	10 00
2593	6 do ...	Percy Parker.....	do	Walton, N.-E.	do	10 00
2594	29 do ...	Isaiah M. Rice.....	do	Rivière de l'Ours, N.-E.	Saint-Jean.....	10 00
2595	29 do ...	Alfred Manley.....	do	Saint-Jean.....	do	10 00
2596	29 do ...	James Adams.....	Second..	do	do	5 00
2597	29 do ...	Victor E. Young.....	do	do	do	5 00
2598	29 do ...	Albert A. Sears.....	do	do	do	5 00
2599	29 do ...	Fred. M. Cosman.....	do	do	do	5 00
2600	31 do ...	Ralph McDonald.....	do	Yarmouth, N.-E....	Yarmouth.....	5 00
2601	31 do ...	Fred. W. Blauvelt.....	do	Tusket, N.-E.....	do	5 00
2602	31 do ...	Robert L. Baker	do	Yarmouth, N.-E....	do	5 00
2603	2 nov ...	John H. Skaling.....	do	Cambridge, N.-E...	Halifax.....	5 00
2604	2 do ...	Robert Wm. Merriam.....	do	Halifax, N.-E.....	do	5 00
2605	2 do ...	Fraser Hunter	do	Mount Denson, N.E	do	5 00
2606	2 do ...	James Lombard.....	do	Medford, N.-E.....	do	5 00
2607	21 do ...	Alfred Couillard.....	Capitaine.....	St-Thomas, Qué....	Québec.....	10 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N° du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2608	21 nov. ...	Joseph Couillard.....	Capitaine.....	St-Thomas, Qué ...	Québec.	10 00
2609	4 déc. ...	Walter L. McLean.....	do goëlette, étranger.	Saint-Jean, N.-B....	Saint-Jean.....	10 00
2610	4 do ...	Martin Daly	Capitaine.....	Montague, I.P.-E..	do	10 00
2611	4 do ...	John S. Harris.....	do	Rivière de l'Ours, N.-E.	do	10 00
2612	4 do ...	Budd D. M. Melvin.....	do	Saint-Jean, N.-B....	do	10 00

LISTE des certificats de service délivrés aux capitaines et seconds, de long cours à l'étranger, pour les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
1401	17 jan....	John C. Kirby.....	Capitaine.....	Canso, N.-E.....	Halifax.....	5 00
1402	3 fév....	Rupert W. Shoop.....	Second, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux.	Lunenburg, N.-E..	Lunenburg.....	3 00
1403	23 do ...	Josiah Wolfe.....	Second, goëlette. à voiles, n'excédant pas 150 tonneaux.	West-Dublin, comté de Lunenburg, N.-E.	Halifax.....	3 00
1404	28 do ...	Colin C. Campbell.....	do	Halifax, N.E.....	do	3 00
1405	28 do ...	Reuben Balcolm.....	Capitaine, goëlette, n'excédant pas 150 tonneaux.	Sheet-Harbor, N.-E	do
1406	12 mars...	Alonzo Merritt.....	Second	Clementsport, N.-E	Annapolis
1407	12 do ...	Robert W. Merrian.....	do	Halifax, N.-E.....	Halifax
1408	12 do ...	Samuel Ryan.....	Capitaine, goëlette, n'excédant pas 150 tonneaux.	Lockport.....	Shelburne.....
1409	22 do ...	Edward Naugle.....	Capitaine, goëlette, n'excédant pas 150 ton'x, et second, voilure carrée.	Lunenburg, N.-E ..	Halifax	5 00
1410	27 do ...	John W. Baxter.....	Capitaine, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux.	Sheffield Mills, N.-E	do
1411	27 do ...	Hugh McDonald.....	Second, voilure carrée, n'ex. pas 150 ton'x.	Halifax, N.-E.....	do
1412	29 do ...	Philip McVicar.....	Second.....	Lunenburg, N.-E..	do
1413	11 avril...	David S. McPhee.....	Capitaine, goëlette, n'excédant pas 150 tonneaux.	Halifax, N.-E.....	do
1414	21 do ...	Arthur Marvin.....	do	do	do
1415	23 do ...	John A. Johnston.....	Second, voilure carrée, voilier, n'excédant pas 150 ton'x.	do	do
1416	23 do ...	Allan K. Locke.....	Capitaine, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux.	do	do	5 00
1417	4 mai...	James R. McDonald....	Capitaine, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux et capitaine de goëlette, cabotage.	do	do
1418	4 do ...	Thomas Dryden.....	Capitaine, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux.	Truro, N.-E.....	do
1419	4 do ...	Samuel Leeman.....	Capitaine	Halifax, N.-E.....	do	5 00
1420	16 do ...	George Kennedy.....	Second	Port-Hilford, N.-E.	do
1421	26 do ...	Simon Baker.....	Capitaine, goëlette, n'excédant pas 150 tonneaux.	Margaretville, N.-E	do

LISTE des certificats de service délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
						\$ cts.
1422	7 juin...	Edward C. Hagerty....	Second	Halifax, N.-E.....	Halifax.....	3 00
1423	26 do ...	Frederick A. Jarvis....	Second, goëlette, n'excédant pas 150 tonneaux.	do	Ottawa
1424	27 do ...	Abraham Smith.....	Second, voi're carrée, n'ex. pas 150 ton'x.	Lunenburg, N.-E..	Halifax.....
1425	4 juillet...	Stephen Deveau.....	Capitaine, voilure carrée, n'excédant pas 150 tonneaux.	Saulnierville, N.-E	do	5 00
1426	23 do ...	Frederick Revely	Capitaine	Victoria, C.-B.....	Victoria.....	5 00
1427	23 do ...	Cæsar Doucette.....	Second, voi're carrée, et capi'ne, goëlette.	Tusket-Wedge, N.- E.	Yarmouth.....	3 00
1428	27 août...	James H. Rood.....	Capitaine.....	Port-Hilford, N.-E.	Halifax.....
1429	27 sept....	George H. Marsters....	do	Summerville, N.-E.	do	5 00
1430	31 oct....	William Lovegrace	Second, voi're carrée, n'ex pas 150 ton'x.	Halifax, N.-E.....	do	3 00
1431	10 nov....	William Carlin.....	Second, voilure car- rée, n'excédant pas 150 tonneaux.	Sydney, N.-E.....	Sydney	5 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotage, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

A P T I T U D E .

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Honoraire.
	1888.					¢s.
325	18 janv....	Elisha P. Fullerton....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Saint-Jean, N.-B...	Saint-Jean.....	8 00
326	20 do ...	Æmilius Jarvis.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Hamilton.....	Ste-Catherine.	8 00
327	20 do ...	Wm. Harvey Solmes....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Waupoos, Ont.....	Ste-Catherine. réexaminé.
328	20 do ...	John M. Purtil.....	Second, vapeur, à l'intérieur.	Ste-Catherine, Ont	Ste-Catherine. réexaminé.
329	20 do ...	Joseph W. Post.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Leamington, Ont...	Ste-Catherine..	8 00
330	20 do ...	John McCormick.....	Capitaine, goëlette, voilier, à l'intér. et remorqueur.	Ile Pelée.....	do ...	8 00
331	23 do ...	John Millage.....	Capitaine, vapeur, petites eaux intérieures. Limité à la riv. Katchewan, à la riv. Claire et au lac Claire, etc., à Peterborough.	Lakefield, Ont.....	do ...	8 00
332	4 février.	Neil McKenzie.....	Capitaine, goëlette, voilier, à l'intér.	Tiverton, Ont.....	Toronto	8 00
333	4 do ...	Charles O. Hill.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Owen-Sound, Ont.	do	8 00
334	4 do ...	James A. Gibson.....	Second, goël., voilier, à l'intérieur.	Toronto, Ont.	do	4 00
335	4 do ...	John Whiteside.....	Second, vapeur, à l'intérieur.	Owen-Sound, Ont.	do	4 00
336	6 do ...	Chas. E. Jackson.....	Capitaine, vapeur, petites eaux intérieures. Limité aux lacs Muskoka.	Gravenhurst, Ont.	Ste-Catherine..	8 00
337	6 do ...	Michael McCormack....	Second, vapeur à march., à l'intér.	Collingwood, Ont.	do ...	4 00
338	23 do ...	George G. Haley.....	Capitaine, goëlette, voilier, commerce de cabotage.....	Westport, N-E....	Saint-Jean	8 00
339	23 do ...	Freeman Hatfield.....	do do ...	Port-Greville, N-E	do	8 00
340	28 do ...	Chas. J. Smith.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Toronto	Toronto.	4 00
341	28 do ...	Neil McGillivray.....	Second, à vapeur, à l'intérieur.	Sarnia, Ont.	do	4 00
342	28 janv....	Peter M. Land.....	Capitaine, goëlette, et remorqueur à vapeur, à l'intér.	Hamilton, Ont.....	Ste-Catherine.	8 00
343	6 mars....	Daniel A. Townsend...	Capitaine, voilure carrée, cabotage.	Louisbourg, C.-B., Nouvelle-Écosse	Sydney, C.-B.	8 00
344	6 do ...	Robt. James Cameron..	Capitaine, goëlette, cabotage.	Dorchester, N.-B...	St-Jean, N.-B..	8 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds.—*Suite.*

N° du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Honoraire.
	1887.					\$ cts.
345	8 mars...	William Henry..	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Prescott, Ont.....	Ottawa	8 00
346	16 do ...	David Lefave, jeune....	Second, petites eaux intér., vap., St-Laurent et b. de Quinté.	Garden-Island, Ont	Kingston	4 00
347	16 do ...	Henry J. Peters.....	Capitaine, voileure carrée, cabotage.	Sydney, C.-B.....	Sydney.....	8 00
348	16 do ...	Chas. Tufford	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Burlington, Ont....	Toronto	8 00
349	16 do ...	Paul Lachance	Capitaine, voileure carrée, cabotage et vapeur, deuxième second de long cours.	St-Roch, Québec..	Québec.....	8 00
350	16 do ...	William Thos. Jones...	Capitaine, petites eaux intérieures, lacs Muskoka.	Gravenhurst-Ouest, Ont.	Toronto	8 00
351	16 do ...	William O. Zealand....	Capitaine, petites eaux intér., vapeur, baie de Burlington.	Hamilton, Ont.....	Ste-Catherine.	8 00
352	16 do ...	Thomas Cosgriff.....	Capitaine, goëlette, voilier, à l'intér.	Sarnia, Ont.....	do ...	8 00
353	16 do ...	Nelson Wigle.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Kingsville, Ont....	do ...	8 00
354	16 do ...	Ephraim Martin	Capitaine, vapeur, petites eaux intérieures, et second, vap., à l'intérieur.	Garden-Island, Ont	Kingston.....	8 00
355	22 do ...	Louis Fred. Jackson ...	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Caughnawaga, P.Q	Ottawa	8 00
356	22 do ...	Gilford Haynes	Capitaine, goëlette, cabotage.	Saint-Jean, N.-B..	Saint-Jean.....	8 00
357	22 do ...	William Board.....	Capitaine, petites eaux intér., remor., lacs Muskoka.	Gravenhurst, Ont..	Toronto	8 00
358	22 do ...	Freeman Geldart	Capitaine, goëlette, cabotage.	Lunenburg, N.-E...	Lunenburg ...	8 00
359	22 do ...	John McCauneI.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur	Collingwood, Ont.	Toronto, ré-examiné.
360	27 do ...	John C. Corkum.....	Capitaine, goëlette, cabotage	Lunenburg, N.-E...	Lunenburg	8 00
361	27 do ...	Almon Dickson.....	do do	Sydney, C.-B.....	Sydney.....	8 00
362	27 do ...	Roland H. Henshaw....	Capitaine, voileure carrée, cabotage.	Riv. de l'Ours, c. d'Annapolis, N.-E	Yarmouth.....	8 00
363	11 avril....	Charles Fenning.....	Second, vap., petites eaux intér., limité à la baie de Quinté et au fl'v St-Laur.	Kingston, Ont.....	Kingston	4 00
364	11 do ...	Henry Milligan.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	do	do	8 00
365	11 do ...	Frederick Elliott.....	Capitaine, vapeur, petites eaux intér.	Prescott, Ont.....	Ottawa.....	8 00
366	11 do ...	Wm. Hy. Humphrey....	Second, vap., petites eaux intér., limité à la riv. St-Jean.	Indiantown, N.-B..	St-Jean, N.-B..	4 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Honoraire.
	1887.					\$ cts.
367	11 mars...	Jesse Wyman Thurber.	Capitaine, goëlette, cabotage.	Freeport, N.-E.....	St-Jean, N.-B..	8 00
368	11 do ...	Hugh D'Clute.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Raleigh, comté de Kent, Ont.	Ste-Catherine, Ont.	8 00
369	11 do ...	John D'Clute.....	do do ...	do do ...	do ...	8 00
370	21 do ...	Edmond Thivierge.....	Second, petites eaux intérieures.	Notre Dame de Lévis, P.Q.	Québec	4 00
371	23 do ...	Henry T. Brown.....	Second, voilure carr, commerce de cab.	Baie des Vaches, C. B., Nouv.-Ecosse.	Sydney.....	4 00
372	23 do ...	Hector McLean.....	Second, goëlette, eaux intérieures.	Township de Collingwood, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
373	23 do ...	George Nash.....	Capitaine, vapeur, eaux intérieures.	Niagara, Ont.....	do ...	8 00
374	23 do ...	Michael Kimmitt.....	do do ...	Ste-Catherine.....	do ...	8 00
375	23 do ...	James Jackson.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Spry-Bay, N.-E.....	Halifax.....
376	23 do ...	Albert Frost.....	Second, vapeur, riv. Niagara, en aval des chutes.	Chutes Niagara, O.	Ste-Catherine.	4 00
377	23 avril ...	William Willard	Second, goëlette, à l'intérieur.	Sarnia, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
378	23 do ...	Thomas Ed. Murray....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur et goëlette à voiles.	Ste-Catherine.....	do ...	8 00
379	23 do ...	Martin Kirwan	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Sarnia, Ont.....	do ...	8 00
380	23 do ...	John Alex. Graham	do do ...	Windsor, Ont.....	do ...	8 00
381	4 mai ...	John Y. Spowell	do do ...	Kingston, Ont.....	Kingston.....	8 00
382	4 do ...	George Laird	Second, vapeur, petites eaux intér., fl. St-Laur., entre Kingston et Presc't	Wolfe-Island, Ont.	do	4 00
383	4 do ...	Charles V. Smith	Second, vapeur, cabotage.	Moodyville, C.-B...	Victoria, C.-B	4 00
384	16 do ...	Joseph Blais	Second, goëlette, cabotage.	Berthier, Montmagny, Qué	Québec	4 00
385	16 do ...	James M. Bickell.....	Capitaine, remorq'r, chenal nord, baie Georgienne.	Gore Bay, Ont.....	Ste-Catherine.	8 00
386	16 do ...	Michael Coreoran	Capitaine, vap., baie Toronto.	Toronto, Ont.	do ...	8 00
387	16 do ...	John Maddick	Second, vapeur, à l'intérieur.	Hamilton, Ont.....	do ...	4 00
388	16 do ...	John A. Richardson....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Sydney, C.-B.....	Sydney.....	8 00
389	26 do ...	Emilio Couillard.....	Capit., vap. voilure carrée et cabotage	St-Roch, Qué.....	Québec.....	8 00
390	26 do ...	George Barras	Capitaine, vap., petit' eaux intérieures.	Village-Lauzon, Lévis, Qué.	do	8 00
391	1er juin...	R. Frederick Carter	do do	Chutes Niagara.....	Ste-Catherine	8 00
392	1er do...	James F. Morrison	Capitaine, goëlette, cabotage	St-Jean, N.-B.....	St-Jean	8 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds—*Suite*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Hono- raire.
	1887.					\$ cts.
393	27 juin ...	James Wightman	Capitaine, vapeur, riv. Ste-Claire.	Pointe-Edouard, Ont.	Ste-Catherine.	8 00
394	27 do ...	Paul Lachance	Capitaine, voil. car., cabotage; second, à l'étranger, capit. vapeur, cabotage.	Saint-Jean, Ile d'Orléans, Qué.	Québec	8 00
395	27 do ...	Edwin M. Dexter	Capitaine, voil.carr., voilier, cabotage.	Brooklyn, N.-E	Lunenburg. ...	8 00
396	4 juillet...	Isaac Northrop.....	Second, vapeur, pe- tites eaux intér.	Johnson, N.-B.....	St-Jean	4 00
397	4 do ...	John Errengy.....	Second, vapeur à marchandises.	Windsor, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
398	4 do ...	Wyndham Humphrey..	Second, vapeur à l'intérieur.	St-Jean, N.-B.....	St-Jean	4 00
399	4 do ...	Frank Gendron.....	Second, vapeur à marchandises.	Collingwood, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
400	4 do ...	William Rixon.....	Second, vapeur à l'intérieur.	Owen-Sound.....	do	4 00
401	do 4...	George W. Pearson....	Second, vapeur à marchandises.	do	do	4 00
402	4 do ...	Elzear Beti.....	Second, vapeur, pe- tites eaux intér.	St-Michel, P.Q.....	Québec.....	4 00
403	4 do ...	Andrew J. Tymon.....	Second, bac à vap., havre de Toronto.	Toronto.....	Ste-Catherine.	4 00
404	4 do ...	Edward M. Foster.....	Capitaine, bac à vap. London, Ont.	Port-Dover, Ont....	do	8 00
405	4 do ...	Duncan McKenzie.....	Capitaine, voil.carr., cabotage.	Lismore, Ecosse ...	Sydney C.-B...	8 00
406	4 do ...	Richard Rettallick.....	Capitaine, vapeur, petites eaux intér.	Carleton, N.-B.....	St-Jean	8 00
407	27 do ...	John Sixsmith	Second, vap. à mar- chand., à l'intér.	Toronto, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
408	27 do ...	John Daley	Second, bac à vap., baie Toronto.	do	do	4 00
409	27 do ...	Albert Aykroyd.....	do	do	do	4 00
410	27 do ...	George E. Morden.....	Capitaine, goëlette, voilier à l'intér.	Oakville, Ont.....	do	8 00
411	27 août...	Charles Sherry Carter..	Capitains, goëlette, vapeur à l'intér.	Port-Colborne, Ont	do	8 00
412	27 do ...	George Mackay.....	Capitaine, paquebot à march. à l'intér.	Ste-Catherine.....	do	8 00
413	27 do ...	George Edward Day....	Second, vap. à l'int., riv. St-Jean.	Sheffield, N.-B.....	St-Jean.....	4 00
414	27 do ...	Simon Basker.....	Second, vapeur, pe- tites eaux intér.	Whycocomagh, C. Breton.	Sydney.....	4 00
415	12 sept. ...	William O. Zealand....	Capitaine, paquebot à l'intérieur.	Hamilton, Ont.....	Ste-Catherine.	8 00
416	12 do ...	Patrick J. Dacey.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Ste-Catherine, Ont.	do	8 00
417	17 do ...	Henry Robertson.....	Second, vapeur, pe- tites eaux intér.	Sydney, C.-B.....	Sydney.....	4 00
418	17 do ...	Charles R. Lauder.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	St-Jean, N.-B.....	St-Jean	8 00
419	17 do ..	Edward C. Williams...	Capitaine, goëlette.	do	do	8 00
420	27 do ...	John McCarthy.....	Capitaine, vapeur, petites eaux intér. et baie de Fandy.	do	do	8 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N° du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
421	27 sept...	Robert Debney.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Pt. Dalhousie, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
422	27 do ...	David Randall.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Toronto	Toronto	8 00
423	27 do ...	Xavier Lefrance..	Second, vapeur à march., à l'intér...	St.-Louis de Gonzague, Qué.	Ste-Catherine.	4 00
424	10 nov....	David Sutherland.....	Capitaine, remorq., rivière Thames.	Chatham, Ont.....	Toronto	8 00
425	10 do ...	George H. Cooper.....	Capitaine. vapeur, petites eaux intér.	New-Westminster, C-B.	Victoria, C-B..	8 00
426	10 do ...	Daniel A. Campbell....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Boulevardarie, N.-E.	Sydney, C.-B..	8 00
427	10 do ...	Edward S. Stanton.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Bougards, Ont.....	Toronto, examiné de nouv.

LISTE des certificats de service délivrés aux capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotage, pendant les onze mois expirés le 30 novembre 1888.

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2531	24 janv....	Noah Pethick.....	Second, goëlette, voilier, à l'intérieur.	Port-Hope, Ont....	Port-Hope.....	2 00
2532	25 do ...	Rémi Doucette.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Tusket-Wedge, N.-Ecosse.	Yarmouth	4 00
2533	2 févr....	Newton Dill.....	Second, voileure car., cabctage.	Newport, N.-E.....	Parrsboro'.....	2 00
2534	2 do ...	George Hy. Irving.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Hillsboro', N.-B....	Halifax.....	4 00
2535	2 do ...	Angus McFarlane.....	Capitaine, goëlette, cabotage, et second à l'étranger, ne dépas. pas 150 ton.	Antigonish, N.-E...	do	4 00
2537	4 do ...	Arthur Clark.....	Cap., remorq. à vap., baie Georgienne...	Collingwood, Ont.	Toronto	4 00
2538	4 do ...	Edward J. Elliot.....	Cap., remorq. à vap., limité aux eaux du comté de Peterborough.	Lindsay, Ont	do	4 00
2539	4 do ...	Thomas Ceasar.....	Second, vapeur, pet. eaux intér. limité aux eaux de Peterborough.	do	do	2 00
2540	23 do ...	William James Wagner	Capitaine, goëlette, cabotage.	Liverpool, N.-E....	Liverpool.....	4 00
2541	24 do ...	Hugh Stalker.....	Cap., remorq. à vap. petites eaux intér.	Moodyville, C.-B...	Moodyville.....	4 00
2542	23 do ...	Wm. J. McMenemy.....	Cap., remorq. à vap. petites eaux intér. chenal nord de la baie Georgienne.	Bruce, mines d'Algonoma, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2543	28 do ...	Frank McHaffey.....	Capitaine, remorq., à l'intérieur.	Port-Colborne, Ont	do ...	4 00
2544	28 do ...	William Symes.....	Second, vapeur, à l'intérieur.	Dawn, Rutherford P.O.	Toronto	2 00
2545	28 do ...	David Ewart.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Cobourg, Ont.....	do	4 00
2546	1er mars...	William Clarke.....	Capitaine, goëlette, second, service de long cours.	Lockport, N.-E....	Shelburne....	4 00
2547	1er do ...	Michael Livingston.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Bronte, Ont.....	Toronto	2 00
2548	6 do ...	William Gayton.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Sackville, N.-B....	St-Jean.....	4 00
2549	6 do ...	Thomas Hagen.....	Cap. remorq. à vap., petites eaux intér. Rivière Ste-Claire, rivière Détroit et lac Ste-Claire.	Belle Rivière, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2550	6 do ...	John A. Corkum.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Middle Lahave, N.-Ecosse.	Lunenburg	4 00
2551	6 do ...	Emmanuel Corkum....	do ...	do ...	do	4 00
2552	6 do ...	Arlington G. Dixon....	do ...	Cap-Hopewell, N.-Brunswick.	St-Jean.....	4 00
2553	12 do ...	Walter R. Merriam....	Second, goëlette, cabotage.	Pt. Greville, N.-E.	Parrsboro'.....	2 00

LISTE des certificats de service accordés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Droit.
	1888.					\$ cts.
2554	12 mars....	Ernet Garnsier.....	Capit., voilure car- rée, cabotage.	Baie St-Georges, Terreneuve.	Halifax.....	4 00
2555	12 do ...	Hilaire Le Blanc.....	Capit., goëlette, ca- botage, et second, à l'étranger.	Tusket-Wedge, N.- E.	Yarmouth	4 00
2556	16 do ...	Francis B. Hackett.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Amherstburg, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2557	16 do ...	George Sutherland.....	Capit., goëlette, voi- lier, à l'intérieur.	Meaford, Ont.....	Toronto	4 00
2558	16 do ...	Thomas L. Beviteau....	Capit., remorqueur à vap., à l'intérieur.	Windsor, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
2559	16 do ...	Luke Whalen.....	Second, vap., petites eaux intér., canal et rivière Rideau.	Belleville, Ont.....	Kingston	2 00
2560	16 do ...	William Patterson.....	Capit., goëlette, voi- lier et vapeur.	Kingston, Ont.....	do	4 00
2561	22 do ...	John Lastra.....	Second, pet. eaux int.	Gananoque, Ont...	Ottawa	2 00
2562	22 do ...	John V. Trowell.....	Second, à l'intérieur.	Toronto, Ont.....	Toronto	2 00
2563	22 do ...	Joseph H. Newcomb...	Capit., goëlette, ca- botage.	Parrsboro', N.-E...	Halifax.....	4 00
2564	22 do ...	Charles Ed. McDade ...	do	do	do	4 00
2565	22 do ...	Bernard McIntyre.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Pt-Dalhousie, Ont	Ste-Catherine.	2 00
2566	27 do ...	George H. Brown.	Capit., goëlette, à l'intérieur.	Lakeport, Ont.....	Ottawa.....	4 00
2567	27 do ...	William Rourke.....	do	Cobourg, Ont.....	do	4 00
2568	27 do ...	Alfred J. Schell.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Southampton, Ont.	Toronto	4 00
2569	9 avril...	Walter K. Maitland....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur	Brighton, Ont.....	Ottawa	4 00
2570	9 do ...	Sydenham Vandervoort	Capit., vap., petites eaux intérieures.	Belleville, Ont.....	do	4 00
2571	11 do ...	Alonzo Sweet.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Carleton, N.B.....	Saint-Jean.....	4 00
2572	11 do ...	John G. Walter.....	do	Riv. Herbert, N.-E	do	4 00
2573	20 do ...	James Terry.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Cobourg.....	Cobourg.....	2 00
2574	23 do ...	Thomas Boyne.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Sainte-Catherine...	Ste-Catherine.	2 00
2575	23 do ...	Charles Burroughs.....	Second, vap., limite aux eaux de Syden- ham et du lac Ste- Claire.	Wallaceburg, Ont.	do	4 00
2576	23 do ...	George Stephen.....	Capit., vapeur, lacs de Muskoka.	Port-Carling, Ont..	do	4 00
2577	23 do ...	John Macaulay.....	Capit., goëlette, voi- lier, à l'intérieur.	Southampton.	Toronto	4 00
2578	30 do ...	John Gray.....	do	Kingston, Ont.....	Kingston, Ont.	4 00
2579	4 mai.	Neil McGeachie.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Ste-Catherine, Ont	Ste-Catherine.	4 00
2580	4 do	George Parlett.....	Second, vap., petites eaux intérieures.	Walter's-P o i n t, Simcoe, Ont.	do	2 00

LISTE des certificats de service accordés aux capitaines et seconds—*Suite.*

No du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Honoraire.
	1887.					\$ cts.
2581	4 mai.....	Samuel C. Le Cain.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Clementsport, N.-E.	Halifax.....	4 00
2582	4 do	Alexander Martin.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Toronto.....	Ste-Catherine..	2 00
2583	4 do	George Manning.....	Capitaine, goëlette	Windsor, Ont.....	do	4 00
2584	16 do	Samuel Murdock.....	Capitaine, vapeur, intérieur.	do	do	4 00
2585	16 do . .	Charles McWilliams....	do	Kingston, Ont.....	do	4 00
2586	16 do	James Morron.....	Capit., rem. à vap., baie Georgienne.	Collingwood, Ont..	do	4 00
2587	16 do	Charles Staley.....	Capitaine, vapeur, intérieur.	Wolfe, Island, Ont.	Kingston	4 00
2588	16 do	John A. Montgomery..	Second, vap. à marc., baie Georgienne.	Collingwood, Ont.	Ste-Catherine..	2 00
2589	16 do	John C. McFadden.....	Capit., vapeur, lac Balsam et lac Cameron, Victoria.	Fenelon-Falls, Victoria, Ont.	do	4 00
2590	16 do	Alfred Montgomery....	Capit., remorqueur, baie Georgienne.	Collingwood, Ont.	do	4 00
2591	16 do	Andrew McDonald....	Second, voil carrée, cabotage.	Hantsport, N.-E....	Parrsboro'.....
2592	16 do	Kenneth G. Oxner.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Bassin Chester, Lunenburg, N.-E.	Halifax.....
2593	16 do	James B. Mulligan.....	Capitaine, vap, riv. Ottawa et lac Témiscamingue.	Matawa, Ont.....	Ottawa.....	4 00
2594	26 do	Simon T. Eastman	Capit., vap., petites eaux int., rivières Ottawa et Rideau	Ottawa.....	do	4 00
2595	26 do	Edward O'Rourke	Capit., pet. eaux int., Baie de Quinté.	Belleville.....	Belleville	4 00
2596	26 do	Gilbert M. Stanton	Second, pet. eaux int., Baie de Burlington.	Hamilton, Ont.....	Ste-Catherine..	2 00
2597	1er juin..	Samuel Barrett.....	Second, goëlette, intérieur.	Ste-Catherine, Ont	do	2 00
2598	7 do ...	Albert Tellier	Capit., vap., trav., rivière Détroit.	Walkerville, Ont...	do	4 00
2599	7 do ...	Hans Harford Burr	Capit., vap., petites eaux intérieures.	New-Westminster, C.-B.	Victoria	4 00
2600	7 do ...	Whitman Giffin.....	Capit., goëlette, cabotage.	Lockport, N.-E....	Halifax.....	4 00
2601	7 do ...	Olivier Raymond	Capit. petites eaux int., limité aux fleuve St-Laurent en am't de Québec.	Sorel, P.Q.....	Montréal	4 00
2602	7 do ...	Francis Gendron	Capit. vap. pet. eaux int., lim. à la riv. Ottawa et au fleuve Saint-Laurent	do	do	4 00
2603	7 do ...	David Berthiaume	do do	do	do	4 00
2604	27 do ...	Jonas Cole Dickson....	Capit., goëlette, cabotage	Portland, N.-B.....	Saint-Jean.....	4 00
2605	27 do ...	William P. Grant.....	Capitaine, vapeur, petites eaux int.	New-Westminster, C.-B.	Victoria	4 00
2606	27 do ...	Joseph Faubert.....	do do	Sorel, P.Q.....	Montréal	4 00

LISTE des certificats de service délivrés aux capitaines et seconds—*Suite.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Rang.	Adresse.	Où examiné.	Honoraire.
	1888.					\$ cts.
2607	27 mai ...	Joe. Garant	Capitaine, goëlette, cabotage.	Village—Bienville, P.Q.	Québec	4 00
2608	27 do ...	Murdock McEwan	Capitaine, goëlette, et second, voile carrée, cabotage.	Pictou, N.-E.....	Halifax.....	4 00
2609	27 do ...	John Alex. Cameron...	Second, goëlette, cabotage.	Parrsboro', N.-E...	Parrsboro'.....	2 00
2610	4 juillet...	William Burn	Capit., vap., petites eaux intérieures.	Trois-Rivières P.Q.	Montréal	4 00
2611	4 do ...	John W. Surlles	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Windsor, Ont.....	Ste-Catherine..	4 00
2612	4 do ...	Absalom Crowell ..	Capitaine, goëlette, cabotage.	Pembroke, Ont	Parrsboro'.....
2613	4 do ...	Joseph Wood.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	London.....	Ste-Catherine.	4 00
2614	4 do ...	George W. Weston	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Guysboro', N.-B...	Saint-Jean.....	4 00
2615	4 do ...	Charles C. Bullock.....	do	Newport, Vermont	Georgeville.....	4 00
2616	23 do ...	William S. Ramsay	Capitaine, vapeur, lac Simcoe.	Sutton, Ouest, Georgiana, Ont.	Toronto	4 00
2617	23 do ...	Michael McLaughlin...	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Toronto.....	do	4 00
2618	23 do ...	Matthew Bulmer.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Greenwich, comté de King, N.-B.	Saint-Jean... ..	4 00
2619	23 do ...	Joseph Allen	Capitaine, vapeur, remorq. de pêche, riv. Détroit, riv et lac Sainte-Claire..	Sandwich, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
2620	23 do ...	Richard A. Hooper.....	Capitaine, vapeur à marchandises, riv. Détroit, riv. et lac Sainte-Claire, et rivière Sydenham.	Wilkesport, Ont ...	do ...	4 00
2621	9 août....	George E. Smith.....	Capitaine, vapeur, barge, à l'intérieur, et goëlette, à l'int.	Southampton, Ont	do ...	4 00
2622	9 do ...	Charles A. O'Zon.....	Capitaine, goëlette, caottage.	Baie Saint-George, Terre-neuve.	Halifax
2623	9 do ...	Aaron Hyson.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Lunenburg, ou baie Mahone, N.-E.	Lunenburg.....	4 00
2624	9 do ...	George Long.....	do	Richibucto, N.-B...	Saint-Jean.....	4 00
2625	9 do ...	John W. Sloan.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Windsor, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
2626	9 do ...	John Henry Crowell...	Second, voil. carrée, cabotage.	Newport, N.-E.....	Halifax.....	2 00
2627	9 do ...	William Livingston....	Second, vapeur, baie de Toronto.	Allanburg, Ont....	Ste-Catherine.	2 00
2628	27 do ...	Hugh Perry.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Prescott, Ont.....	Ottawa.....	4 00
2629	27 do ...	Neil Murray	Capitaine, goëlette, à l'int., et vapeur, remorqueur.	Ste-Catherine, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2630	27 do ...	William J. Matson	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Brighton, Ont.....	Toronto.....	4 00
2631	27 do ...	Zachariah T. Wolfe....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Kingston, Ont.....	Kingston	4 00
2632	27 do ...	Eldin M. Morris.....	Second, goëlette, cabotage.	Harborville, N.-E.	Halifax.....	2 00

LISTE des certificats d'aptitude délivrés aux capitaines et seconds — *Fin.*

N ^o du certificat.	Date du certificat.	Nom.	Grade.	Adresse.	Où employé.	Honoraire.
2633	1888. 27 août...	Frank Granville.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Southampton, Ont	Ste-Catherine.	\$ cts. 2 00
2634	27 do ...	Frank J. Aufret.....	Second, vapeur, à l'intérieur.	Amherstburg, Ont	do ...	2 00
2635	17 sept....	Benjamin Robinson.....	Capitaine, voilure carrée, cabotage.	Yarmouth, N.-E....	Yarmouth.....	4 00
2636	12 do ...	Thomas McAvoy.....	Second, goëlette, à l'intérieur.	Port - Dalhousie, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2637	27 do ...	Alfred F. Holmes.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Napanee, Ont.....	Ottawa.....	4 00
2638	27 do ...	Holden B. White.....	Capitaine, remorq à vap., riv. Détroit.	Walkerville, Ont...	Toronto	4 00
2639	27 do ...	James Haney.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Ste-Catherine	Ste-Catherine.	4 00
2640	27 do ...	John George Spain.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Port-Dover, Ont...	Toronto	4 00
2641	27 do ...	Michael Naughton.....	Capitaine, goëlette, à l'intérieur.	Toronto, Ont.....	do	4 00
2642	27 do ...	John McTaggart.....	Capitaine, vapeur, Sydenham, rivières Ste-Claire et Détroit, et lac Ste-Cl.	Wallaceburg, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2643	27 do ...	Joshua Oakes.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Bridgewater, N.-E.	Halifax.....	4 00
2644	27 do ...	Joseph McCaul.....	Capit., rem. à vap., baie Georgienne.	Warton, Ont.....	Ste-Catherine.	4 00
2645	5 oct.....	Joseph Tranchemontague.	Capitaine, remorq à vap., chenal nord, baie Georgienne.	Killarney, Ont.....	do ...	4 00
2646	9 do ...	William Grierson.....	Capitaine, remorq. à vap., sur les eaux de la rive nord, lac Supérieur, et du chenal nord, baie Georgienne.	Bruce-Mines, Ont...	do ...	4 00
2647	9 do ...	Frank Barnard.....	Second, vap. à march.	Amherstburg, Ont.	do ...	4 00
2648	17 do ...	William Sencabaugh...	Capitaine, voilure carrée, cabotage.	Georgetown, I.P.E.	Halifax	4 00
2649	19 do ...	Daniel Mooney.....	Capit., goëlette, voilier, cabotage.	Saint-George, N.B.	Saint-Jean	4 00
2650	10 nov. ...	Hardy P. Brush.....	Capitaine, remorq. à vap., à l'intérieur.	Amherstburg, Ont.	Ste-Catherine.	4 00
2651	10 do ...	William E. Tench.....	Capitaine, bac à vap., sur les rivières Niagara, Chippewa et Grande, Welland, Ont.	Chippewa, Ont....	do ...	4 00
2652	10 do ...	Joseph E. Thompson...	Capitaine, remorq, canal Welland.	Port-Colborne, Ont	Toronto	4 00
2653	10 do ...	Edward McCashrie.....	Capitaine, vapeur, à l'intérieur.	Vancouver, C-B....	Victoria.....	4 00
2654	10 do ...	Stephen B. Taylor	Capitaine, goëlette, cabotage.	Central-Economy, N.-E.	Parrsboro'
2655	10 do ...	John Jackson.....	Second, bac à vap., entre les rivières Détroit et Sainte-Claire.	Windsor, Ont.....	Toronto	2 00
2656	22 do ...	George Dickson.....	Capitaine, goëlette, cabotage.	Alma, N.-B.....	Saint-Jean....	4 00

ANNEXE No 26.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

BUREAU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,
MONTRÉAL, 8 janvier 1889.

MONSIEUR,—Par ordre du conseil de cette Chambre et en conformité de l'article 31 de l'acte concernant l'emploi de gardien de port, 45 Vict., chap. 45, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les documents suivants :—

1. Le rapport du gardien du port pour l'année 1888.
2. L'état audité des recettes et dépenses du bureau du gardien du port pour l'année terminée le 31 décembre 1888.
3. Un état des placements des fonds de surplus du gardien du port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. HADRILL,

Secrétaire.

L'honorable M. CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

BUREAU DU GARDIEN DU PORT,
MONTRÉAL, 31 décembre 1888.

Au président et au conseil de la Chambre de Commerce de Montréal.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de ce bureau, avec l'état des recettes et dépenses de l'année.

La navigation s'est ouverte le 4 mai par l'arrivée des paquebots *Vancouver*, *Lake Huron*, *Nestorian* et *Norwegian* ; et le 28 mai, le premier voilier, le *Marquis of Lorne*, venant d'Iloilo, avec une cargaison de sucre, faisait sa déclaration d'entrée à ce bureau. Le paquebot *Pomeranian*, de la ligne Allan, est parti le 22 novembre, à 1.30 p. m. de relevée, et a pris la mer, le dernier navire transatlantique qui ait quitté le port. Le paquebot *Oregon*, de la ligne Dominion, le 22 juin, a été le premier qui ait traversé le détroit de Belle-Isle en route pour ce port, et a rapporté qu'il y avait peu de glaces. C'est un fait digne de remarque que cette saison, notre flotte de printemps n'a éprouvé ni retardement ni avarie par la glace, et on n'a pas signalé de bâtiments perdus ou disparus.

Le nombre de navires qui ont fait leur déclaration à ce bureau accuse une très grande diminution, à cause surtout des meilleurs prix de fret qu'on offre ailleurs. On a eu 249 vapeurs, donnant un total de 494,622 tonneaux, contre 296 vapeurs, formant 561,120 tonneaux en 18-7, les arrivages cette année donnant 289 vapeurs et voiliers d'un tonnage total de 522,180 tonneaux, soit une réduction de 67 navires et de 79,782 tonneaux. Outre ceux-là, on a eu environ 30 vapeurs employés au commerce de transport du charbon, et dont la plupart ne s'inscrivent pas à ce bureau.

La grande diminution des recettes du bureau résulte en partie de la réduction que vous avez faite des droits dont sont frappées les exportations, et aussi du nombre réduit de bâtiments arrivés à ce port comparativement à celui de l'année dernière, le montant total des recettes étant de \$7,433.71, contre \$10,431.45, soit un déficit de \$2,997.74 ; la plupart des articles d'exportation ont diminué, à l'exception des barils de pommes dont la quantité a considérablement augmenté, puisqu'on en a exporté 292,634 barils, soit un excédant de 200,843 barils sur celle de 1887.

Les exportations de grains ont été exceptionnellement faibles—en partie à cause de la rupture du canal Cornwall—elles ne forment que 5,690,873 boisseaux, tandis

qu'il y en a eu 11,470,619 en 1887, et il est singulier qu'on n'ait exporté ni orge, ni avoine, pendant cette saison.

Dans le bois de construction qu'on a exporté, on constate une augmentation de 13,506,277 pieds de madriers, et une diminution de 11,795,606 pieds de bois de sciage : On peut expliquer cette dernière par ce que les voiliers, qui viennent d'ordinaire ici chercher du fret pour les ports de l'Amérique du Sud, se tournent vers d'autres objets à cause des prix plus élevés de transport qui leur sont offerts ailleurs.

Mon personnel m'a habilement secondé dans l'exécution des devoirs attachés à ce port, et ça été, autant que je puis m'en assurer, à la satisfaction de ceux ayant affaire au bureau.

Sur la permission que vous m'avez donnée à cet effet en janvier dernier, j'ai visité plusieurs des ports de mer de la Grande-Bretagne dans le but de recueillir des données propres à servir au bureau relativement au chargement et au déchargement des cargaisons. Les docks de Liverpool et de Londres sont si bien connus qu'il me serait superflu d'en décrire la grandeur, mais ils sont si complets et si bien tenus en rapport avec les progrès du siècle en tout ce qui regarde le mouvement de la navigation que la chose est tout à fait digne de remarque. Les modèles les plus récents d'appareils hydrauliques et à vapeur en fait d'outillage sont placés sur les docks ; ils peuvent lever ou mouvoir les poids les plus lourds avec la plus grande facilité, de sorte que les cargaisons de toute espèce sont manipulées avec le moins de main-d'œuvre possible. Des voies ferrées sont établies à une petite distance du bord de ces bassins ; il y a en outre de larges voies pavées en dalles sur lesquelles les wagons chargés glissent sans effort. A Glasgow, Leith, Sunderland, Newcastle, Hull, Cardiff et Bristol, on observe le même désir d'attirer le commerce. On y trouve prêt à servir et à la disposition des navires toute espèce de facilités de mouillage, des quais bien pavés, des voies ferrées, des voies en dalle, des machines destinées à mettre rapidement en place les marchandises.

Dans tous ces ports de mer, on a bâti des hangars commodes et bien disposés pour recevoir directement les cargaisons des navires ; ces cargaisons doivent cependant être transférées très vite ailleurs, car ces hangars ne sont pas employés comme entrepôts, sauf à des conditions spéciales.

A Anvers, on construit actuellement des bassins étendus, bien situés et d'un accès facile pour ajouter aux facilités déjà grandes qu'offre ce port à la navigation. On établit des voies ferrées entre les hangars et le navire ; à ces hangars on installe des grues hydrauliques et à vapeur portatives, qui lèvent directement les marchandises de la cale du bâtiment et les jettent dans le hangar, où on les place sur des camions à roulettes qui les charrient où l'on veut.

A Hambourg, on observe les mêmes soins pour le déplacement des marchandises ; les nouveaux entrepôts en pierre, fer et vitre, avec toutes les commodités nécessaires pour faciliter le travail, ne sont surpassés en grandeur et en fini dans aucun port que j'aie visité. Là comme dans tous les autres ports, on voit les bassins de radoub les plus améliorés pour la réparation de toute avarie éprouvée par les bâtiments qui fréquentent le port, et on y attire le commerce en offrant toutes les facilités désirables pour que le chargement et le déchargement du fret se fasse vite et à bon marché. Car comme il se produit une constante et active rivalité pour attirer le commerce, on comprend bien de quelle importance est la navigation pour atteindre cet objet, à raison de la grande somme d'argent que dépense ce genre de transport.

Si l'on considère de quelle immense importance est à tout le pays le port de Montréal, et combien il a fait pour développer cette grande ville commerçante, il est temps que nos concitoyens se convainquent que les intérêts du port et de la ville sont absolument les mêmes. Jusqu'ici la ville n'a rien fait pour sa route fluviale, quoiqu'il y ait un si grand nombre de ses habitants qui tirent leurs moyens d'existence du port et des avantages qu'il présente ; les manufactures lui doivent leur existence et leur entretien ; pendant cette saison, on y a débarqué 396,838 tonneaux de charbon, équivalant à environ 260 chargements de houille des ports inférieurs, outre à peu près 100,000 tonneaux qu'y ont transportés les chemins de fer pour les usages domestiques et autres, ainsi que bien des milliers de tonneaux de matières

premières destinées à être converties en produits fabriqués en cette ville pour être ensuite distribués dans tout le pays.

L'achèvement des travaux d'approfondissement du chenal à 27½ pieds ouvre le port aux navires du plus fort tonnage. Il reste toutefois beaucoup à faire pour en redresser certaines parties et pour en améliorer le système d'éclairage. Ce sont là des détails très importants, attendu que moins il y aura de dangers pour avoir accès à ce port, plus son commerce augmentera.

En différents temps, on a préparé pour l'amélioration du port divers plans, dont le plus praticable et le moins coûteux paraît être celui qui consiste à construire une jetée depuis l'extrémité supérieure de la Pointe du Moulin-à-Vent en descendant, sur la batture en face de la ville, et à y bâtir des entrepôts et des hangars disposés pour les voies et l'outillage convenables, car quand on aurait achevé certaines parties de ces travaux, on pourrait alors faire aux quais existants les changements propres à répondre aux exigences actuelles.

Nos concitoyens doivent sérieusement et sans retard s'occuper de cette question, sinon ils verront, à l'instar d'autres ports de l'Atlantique et du Saint-Laurent, leur commerce de transport se détourner pour aller où on lui offrira plus de facilités et d'espace. C'est alors qu'ils s'apercevront, mais trop tard, de quelle utilité était ce commerce à toutes les industries de Montréal.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

JAMES G. SHAW, *gardien du port.*

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT.

DT. ETAT des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 Av. décembre 1888.

	\$	cts.		\$	cts.
Recettes prov. des sources suivantes—			Appointements.....		
2,082,836 boisseaux de blé.....			Jas. G. Shaw, gardien de port.....	2,000	00
833,982 do pois.....			Geo. W. Morrison s.-gard. do.....	1,500	00
2,774,055 do blé-d'inde.....			W. J. Anderson, ten. de livre.....	1,200	00
283 ton. de tourteaux oléagin.....			E. J. Hunt, commis.....	160	00
299 do minéraux.....			J. W. Cumming, garçon.....	96	00
449,482 barils de fleur et farine...	337	17			4,956 00
2,909 do cendre.....	29	09	Secrétariat de la Chambre de commerce		1,000 00
292,634 do pommes.....	731	58	Allocation de retraite du gardien de		
61,176 bœufs et chevaux.....	611	76	port—		
45,756 moutons et cochons.....	114	44	Jas. G. Shaw, gardien de port.....	300	00
117,329,721 pds de madiers et bois scié	586	64	Geo. W. Morrison, sous-gard do.....	200	00
61,163 ton. d'art. divers, à 5c.....	3,058	15	Loyer, taxes, combustible, éclairage, assurance, etc.....	418	12
1,824 do do 2c.....	36	48	Registre de la marine, registres de		
1,342 do de foin, à 2c.....	26	84	Lloyd, etc.....	77	84
174 do de houblon, à 2c.....	3	48	Livres, impressions et papeterie.....	113	60
14,495 do de phosphates.....	144	95	Louage de voitures.....	59	70
152 M douves des Antilles.....	12	16	Diverses.....	31	25
15 M feuilles de tuyau.....	4	50	Loyer d'un tiroir, banque d'épargne		
Certificats de cargaisons avariées...	176	75	de la cité et du district de Montréal	10	00
Inspections spéciales.....	212	00	James G. Shaw, gardien du port,		
Droits du gardien de port—à l'entrée	207	00	allocation pour frais de voyage		
do à la sortie.....	1,145	00	en Angleterre.....	100	00
Intérêt sur dépôt dans la caisse d'ép.			Alf. W. Hadrill, auditeur.....	40	00
de la cité et du district de Montréal	110	55	Balance.....	2,004	02
Intér. par le trésorier de la Chambre					
de commerce sur oblig. et actions.	1,762	00			
	9,310	54			9,310 54

E. et O. E.

JAS. G. SHAW, *gardien de port.*

Examiné et trouvé exact,

ALF. W. HADRILL, *auditeur.*

MONTRÉAL, 3 janvier 1889.

7a—15

ÉTAT des placements du fonds de surplus du bureau du gardien de port de Montréal,
et de l'intérêt accumulé, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Date.		Montant.	\$ cts.
4 mai 1870...	Dépendé \$2,014.78, achat des obligations des commissaires des écoles protestantes nos 00001 et 00002—2, à \$1,000 chacune.....	\$2,000, à 6 p. 10, pour 12 mois.	120 00
21 avril 1871...	Dépendé \$3,135.84, achat des obligations de la ville de Montréal, n° 18, £500, et n° 62, £250—£750.....	\$3,000, à 6 do do ...	180 00
12 janvier 1877...	Dépendé \$2,044, achat des n°s 00423, 00424, 00425, 00426—4, à \$500.....	\$2,000, à 6 do do ...	120 00
16 février 1880...	Dépendé \$2,380.34, achat des effets du gouvernement.....	\$2,300, à 4 do do ...	92 00
16 août 1880...	Dépendé \$7,254.11, achat des effets enregistrés de la ville de Montréal.....	\$7,000, à 5 do do ...	350 00
18 avril 1884...	Dépendé \$5,031.34, achat des effets enregistrés à 4 pour 100 de la ville de Montréal, n°s 1720, 1721, 1722, 1723, 1724—5, à \$1,000.....	\$5,000, à 4 do do ...	200 00
9 juillet 1884...	Dépendé \$4,260, achat des obligations de la *Compagnie de téléphone Bell, n°s 54, 55, 56, 57—4, à \$1,000; n° 218—1, à \$500.....	\$4,500, à 6 do do ...	270 00
10 nov. 1885...	Dépendé \$472.50, achat du n° 232—1, à \$500.....	\$ 500, à 6 do do ...	30 00
14 mars 1887...	Dépendé \$10,320.75, achat du fonds consolidé de la ville de Montréal, classe C—100 parts à \$100 chacune.....	10,000, à 4 do do ...	400 00
	Total du fonds de surplus.....	\$ 36,300. Intérêt, année 1888...	1,762 00

* Rachetées le 29 oct. 1888. Produit de la vente, \$5,160.51, dont \$5,000 sont déposées à la Banque des Marchands, à 4 pour 100 d'intérêt.

MONTREAL, 7 janvier 1889.

ROBERT ARCHER, *trésorier honoraire.*
GEO. HADRILL, *secrétaire.*

ANNEXE No 27.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

BUREAU DU GARDIEN DU PORT, QUÉBEC, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de ce bureau pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

Les bâtiments ci-dessous énumérés, savoir, des steamers et des voiliers, ont été examinés et inspectés dans le havre et le port de Québec, en conformité des actes concernant les gardiens de port de Montréal et de Québec, passés en 1871 et modifiés en 1873 :—

Un bâtiment à vapeur portant une cargaison générale, a été inspecté à l'arrivée, conformément à l'article 8 de l'acte.

Conformément à la nouvelle modification de l'acte, sanctionnée le 3 mai 1873, quatre-vingt-quinze vapeurs, avec cargaisons, sont partis pour l'Angleterre et l'Europe, ont été examinés et ont reçu leur acquit conformément aux certificats déposés au bureau de la douane de Québec.

Onze voiliers avec cargaisons ont été inspectés à l'entrée en conformité de l'article 8 de l'acte.

Il n'y a pas de voiliers, avec cargaison, à signaler à la sortie, leurs cargaisons ne tombant pas sous le coup des dispositions de l'acte.

Conformément aux articles 15 et 18 de l'acte, 5 différents lots de marchandises endommagées ont été inspectés, condamnés et vendus au compte des intéressés.

Conformément à l'article 15 des règlements, cinq bâtiments ont été évalués pour établir une moyenne.

Bâtiments naufragés.—Un a été condamné et vendu conformément à l'article 16 des règlements.

Cinq vapeurs ont été réparés conformément aux dispositions de l'acte.

Conformément à l'article 21 des règlements, 20 exemplaires des règlements ont été distribués.

Conformément à l'article 10 des règlements, 6 bâtiments à vapeur et 18 voiliers (en bois) ont été réparés. Sur ce nombre 17 l'ont été à fond et 1 d'une manière temporaire.

Deux exemplaires de rapports ont été distribués conformément à l'article 26 des règlements.

Montant des droits reçus dans le cours de la présente année ;—

Recettes totales.....	\$1,124 20
Frais d'expertise et de bureau	319 00
	<hr/>
Balance.....	\$ 805 20

JOHN DICK,
Gardien du port.

Examiné et trouvé exact, 29 décembre 1888.

JOHN WILSON,
Armateur.

WM SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

ANNEXE No 28.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT D'HALIFAX, N.-E., POUR L'ANNÉE
TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.BUREAU DU GARDIEN DU PORT,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport avec l'état des recettes et dépenses, pour l'année écoulée.

J'ai fait l'inspection de treize vapeurs et de dix-huit voiliers arrivés avariés pendant l'année.

Le navire *Sardinian*, de Québec, est arrivé avec une voie d'eau dans ce port le 14 avril, venant de Philadelphie, Pensylvanie, en destination de Hiogo, Japon, avec une cargaison de pétrole. Il s'était auparavant, dans le même trajet, arrêté avec une voie d'eau à Philadelphie, Pensylvanie, et à Saint-Thomas, Antilles, où il avait été réparé. Lors du déchargement, ici, de la cargaison, pour que le bâtiment pût être bien réparé, on trouva que les boîtes de fer blanc contenant le pétrole étaient tellement corrodées par suite de leur contact avec l'eau de mer, qu'elles ne pouvaient être expédiées au Japon. Avec le consentement des intéressés, on renonça à faire le voyage et on vendit la cargaison. Après avoir été convenablement réparé, le *Sardinian* prit un chargement de madriers et partit pour le Royaume-Uni.

Un vapeur et deux voiliers sont encore dans le port pour être réparés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

DAVID HUNTER,

Gardien de port.

WM SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RECETTES et dépenses du gardien du port d'Halifax, N.-E., du 1er janvier au 31
décembre 1888.

Dt.			Av.
	\$	cts.	
Montant des droits reçus.....	2,282	19	
	2,282	19	
			\$ cts.
			996 80
			1,285 39
			2,282 19

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1888.

Je certifie que ce qui précède est un relevé fidèle et exact des recettes et des dépenses du gardien de port d'Halifax, N.-E., pendant l'année 1888.

DAVID HUNTER,

Gardien du port.

ANNEXE No 29.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE HAWKESBURY, N.-E., POUR
L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

PORT-HAWKESBURY, N.-E., 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des opérations de ce bureau, avec un état des droits que j'ai perçus, et aussi des dépenses en résultant, pour l'année qui achève. Vous trouverez ci-jointe une liste des navires arrivés à ce pont, et dont j'ai fait l'inspection dans le cours de cette année.

Les navires avariés ont tous été réparés ici, sauf le *Westaway*, qui a été réparé à Pictou, N.-E.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. W. HENESEY,
Gardien de port.

WM. SMITH, éer,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RECETTES ET DÉPENSES du bureau du gardien du port de Hawkesbury, N.-E., pendant
l'année terminée le 31 décembre 1888.

Date.	—	Droits.	—	Montant.
1888.		\$ cts.		\$ cts.
5 janv.	Insp. de la carg. du brigantin <i>Westaway</i> ..	18 00	Payé à un aide.....	10 00
22 mai...	Inspection des écoutilles et de la cargaison de la barque <i>Martine</i>	18 00	do	8 00
3 oct...	Deux inspections de la barque <i>Our Annie</i> , une inspection de la cargaison et un examen pour évaluation.....	43 00	do	20 00
8 do	Insp. des écoutilles de la barque <i>Ashantee</i>	2 50	do	10 00
19 do	Deux inspect. de la goëlette <i>W. C. Silver</i> .	23 00	do	10 00
12 déc...	Inspection de la cargaison et de deux inspections de la goëlette <i>Knighr Templar</i>	23 00	do	8 00
		127 50		56 00
	Montant revenant au gardien de port.			71 50

J'atteste que l'état ci-dessus est exact et véridique.

D. W. HENESEY,
Gardien de port.

LISTE des bâtiments arrivés avec des avaries, et inspectés par le gardien de port de Hawkesbury, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Date.	Nom du bâtiment.	Gréement.	Port de partance.	Destination.	Port d'enregistrement	Nature de la cargaison.	Nom du capitaine.	Nature de l'avarie.
1888. 5 janv.	Westaway (inspection faite de la cargaison).	Brigantin	Georget'n, J. P. E.	Etats-Unis.....	Charlottetown..	Pommes de terre	George McLaren.....	Le <i>Westaway</i> a échoué à Judique, C.-B., av. 13,000 bols de pom. de terre; la carg. a été vendue; ce navire s'est rendu à Pictou au printemps et y a été réparé. Inspect. faite des écouteilles et de la cargaison, ce navire ayant éprouvé du très mauvais temps; 200 brls de cim. avaient été avariés par la tempête et ont été vendus.
22 mai..	Louis A. Martinez (inspection des écouteilles et de la cargaison).	Barqué.....	Londres.....	Pictou, via Port-Hawkesbury.	Pictou, N.-E.....	Ciment.....	Alex. Scott.....	A échoué dans le détroit de Canso; a été renfloué et réparé au port d'Hawkesbury; la cargaison a été rechargée et le navire est parti pour Québec.
3 oct...	<i>Our Annie</i> (deux inspections du navire, une de la cargaison et un examen p. estimation).	do	Barbades, Ant...	Québec.....	Québec.....	Mélasse et sucre.	J. B. Emond.....	Cargaison débarquée au port d'Hawkesbury pour transp. p. le ch. de f. de Prot. Est
8 do ...	<i>Ashante</i> (inspection des écouteilles).	do	Glasgow, Ecosse	Pictou et Hawkesbury.	Halifax.....	Tuyaux en fer pour aqueducs de ch. de fer.	Cap. O'Brien.....	Avariée par le mauv. temps; avait perdu son ancre et sa chaîne, sa grande vergue cassée et ses voiles déchirées; cette goëlette a été rép. ici, a continué son voy.
19 do ...	<i>W. C. Stoves</i> (2 inspections du navire et une de la cargaison).	Goëlette.....	B. des Chaleurs..	Grand-Narrows..	Pt. Hawkesbury.	Piquets de clôture.	Cap. McKenzie.....	Le <i>Knight Templar</i> a été avarié par une ourrasque au large de St-Pierre Miquelon; son gouvernail et sa grande vergue cassés; est arrivé ici avec de grandes voiles d'eau et ses voiles déchirées.
12 déc...	<i>Knight Templar</i> (inspection de la cargaison et deux inspections de la coque).	do	Sydney, C.-B.....	St. Pierre M.....	Shelburne.....	Houille.....	Cap. J. Downie.....	

D. W. HENESEY,
Gardien de port.

PORT-HAWKESBURY, 31 décembre

ANNEXE No 30.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE PICTOU, N.-E., POUR L'ANNÉE
TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

PORT DE PICTOU, N.-E., 2 janvier 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, comme gardien de ce port, pour l'année terminée le 31 décembre 1889.

Montant des droits reçus pour inspection de trois vapeurs et de sept voiliers	\$130 50
De marchandises avariées.....	12 00
	<hr/>
	142 50
Droits payés aux aides.....	20 00
	<hr/>
	\$122 50
	<hr/>

Le tout respectueusement soumis.

DANIEL McDONALD,
Gardien de port.

Assermenté devant moi à Pictou, }
ce 2 janvier 1889. }

F. WYATT FRASER, J.P.

WM. SMITH, éer,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

ANNEXE No 31.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE SYDNEY-NORD, C.-B., POUR
L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.BUREAU DU GARDIEN DU PORT,
SYDNEY-NORD, C.-B., 22 janvier 1889.

MONSIEUR.—Le soussigné, gardien du port de Sydney-Nord, C.-B., a l'honneur de faire le rapport suivant :—

Inspections faites pendant l'année :

2 inspections de voiliers.

Durant l'année il n'est pas arrivé de paquebots ni de vapeurs transatlantiques qui aient éprouvé d'avaries sérieuses.

Les droits perçus pendant l'année se montent à	\$91 00
Dépenses du bureau.....	50 00
	<u> </u>
Recettes nettes.....	<u>\$41 00</u>

DANIEL McKAY,
Gardien de port.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

ANNEXE No 32.

RAPPORT DU GARDIEN DU PORT DE SYDNEY, C.-B., POUR L'ANNEE
TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.BUREAU DU GARDIEN DE PORT,
SYDNEY, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations relevant de l'emploi de gardien de port à Sydney, Cap-Breton, pour l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LORWAY,
Gardien de port.

WM. SMITH, écr,
Sous-ministre de la marine,
Ottawa.

RECETTES et dépenses du gardien de port à Sydney, Cap-Breton, du 31 décembre
1887 au 31 décembre 1888.

Dt.	\$ cts.	Av.	\$ cts.
Vapeurs pour charbonnages, déclarés à mon bureau à \$8.00.....	40 00	Droits payés aux aides.....	15 00
Pour inspection de vapeurs avariés.....	34 00	Loyer de bureau et papeterie.....	40 00
Inspection de voiliers.....	25 00		55 00
		Montant revenant au gardien de port...	44 00
	99 00		99 00

Je certifie que l'état ci-dessus est exact et conforme à la vérité.

JOHN LORWAY,
Gardien de port.

SYDNEY, C.-B., 31 décembre 1888.

ANNEXE No 33.

RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

BUREAU DU GARDIEN DE PORT,
CHARLOTTETOWN, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des opérations du bureau pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. P. WELSH.

A. WM. SMITH, écr,
Département de la marine,
Ottawa.

RECETTES et dépenses du bureau du gardien de port, Ile du Prince-Edouard, pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

	\$	cts.		\$	cts.
Droits perçus sur bâtiments chargés de grain.....	184	00	Commission aux aides.....	68	00
Inspection d'écoutilles.....	14	00	Dépenses de bureau.....	8	73
Marchandises avariées.....	4	86	Balance	148	13
Autres inspections.....	22	00			
	224	86		224	86

Je certifie que l'état ci-dessus est exact.

H. P. WELSH.

CHARLOTTETOWN, 31 décembre 1888.

ANNEXE No. 34.

RAPPORT DU BUREAU DU GARDIEN DE PORT, VANCOUVER, C.-B.

1888.	
22 janv.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Parthia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	\$10 00
27 fév.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Abyssinia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
26 mars—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Batavia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
11 avril—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Parthia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
9 mai—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Abyssinia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
6 juin—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Zambeza</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
10 juin—Inspecté les écoutilles du vapeur <i>Batavia</i> , venant du Japon—les ai trouvées bien couvertes, mais en les ouvrant, ai trouvé la cargaison fort avariée. Demandait une inspection supplémentaire.....	25 00
	<u>\$85 00</u>

Rapport d'inspection.

Sur la demande du capitaine Watton, du vapeur *Batavia*, nous avons fait ce jour l'inspection de son bâtiment et de la cargaison. Nous avons constaté que la cargaison avait été avariée par l'eau de mer, le navire ayant fatigué dans son trajet du Japon à Vancouver sous l'effet du mauvais temps; et nous avons aussi constaté que les barrots s'étaient écartés et détachés de leurs attaches, occasionnant beaucoup de dommage par le dérangement et l'échauffement de la cargaison. Nous avons de plus trouvé que le couronnement de l'écoutille d'arrière s'était arraché, ce qui lui a fait prendre eau et a endommagé la cargaison par l'eau de mer. Nous avons en outre trouvé que la cargaison avait été bien arrimée; et à notre avis tous les dommages résultent du mauvais temps essuyé pendant la traversée.

M. W. THAIN, *gardien de port.*
 R. ALEXANDER, *sous-agent, Lloyds.*
 D. McPHAIDEN, *capitaine de long cours.*

Reporté.....	\$85 00
30 juin—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Port Adélaïde</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre...	10 00
7 juil.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Parthia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
25 do —Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Aberdeen</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
7 août—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Abyssinia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
2 sept.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Albany</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
27 do —Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Batavia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00

1er oct.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Duke of Westminster</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.	\$10 00
8 do —Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Parthia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
5 nov.—Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Abyssinia</i> , venant du Japon—trouvé le tout en ordre.....	10 00
27 do —Inspecté les écoutilles et la cargaison du vapeur <i>Albany</i> , et ai constaté en ouvrant l'écoutille n° 1, qu'un peu de la cargaison et des compartiments était tombé et légèrement brisé, effet du fort tangage du navire pendant la traversée. L'écoutille n° 2 paraissait faire eau par suite de la pression du pont	10 00
16 déc.—Inspecté les écoutilles du vapeur <i>Batavia</i> , venant du Japon—en les ouvrant, ai trouvé des signes d'échauffement et d'humidité causés par le ressuage.....	10 00
Montant des droits reçus.....	\$195 00
Loyer de bureau.....	72 00
Balance.....	\$123 00

M. W. THAIN,

Gardien de port.

Assermenté devant moi, le 5 janvier 1889.

D. OPPENHEIMER,

Mayor.

 ANNEXE No 35.

 RAPPORT DU GARDIEN DE PORT DE VICTORIA ET ESQUIMALT,
 POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

VICTORIA, C.-B., 5 janvier 1889.

 Recettes et dépenses du bureau du gardien de port de Victoria et Esquimalt,
 du 1er janvier au 31 décembre 1888 :—

Inspections de cargaisons.....	\$ 200
do d'écoutes.....	70
do de réparations.....	128
	— \$ 398

Dépenses.

Loyer de bureau.....	\$ 100
Papeterie, etc.....	20
	— 120

Recettes nettes.....	\$ 278
	==

 W. R. CLARKE,
 Gardien de port.

TABLEAU donnant l'analyse des relevés relatifs à l'engagement et au congé des matelots, reçus par le ministère de la marine et des pêcheries, conformément aux dispositions du ch. 74 des Statuts révisés du Can., des préposés à l'engagement des matelots dans tout le Canada, pendant les semestres expirés le 30 juin et le 31 déc. 1888.

QUÉBEC.

Nom du port.	Nom du comité.	Nom du préposé à l'engagement des matelots.	Pour le semestre expiré le 30 juin 1888.		Pour le semestre expiré le 31 décembre 1888.		Total des matelots engagés.	Total des matelots congédiés.	Montant total.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant.	Montant.			
Escoumains	Bonaventure	John E. Barry							40 40
Gaspé	Gaspé	<i>Jos. Eden</i>							
Iles de la Madeleine	Gaspé	J. B. F. Painchaud							
Montréal	Montréal	<i>Henry McKay</i>	337	407	290 60	658	1,374	741 20	1,031 80
New-Carlisle	Bonaventure	P. C. Beauchesne	10	7	7 10	12	14	10 20	17 30
New-Richmond	Bonaventure	R. W. H. Dimock							
Perce	Gaspé	W. Flynn		P. de rap.		1	1	0 80	0 80
Québec	Québec	<i>B. Trudel</i>	217	21	117 80	419	119	249 20	337 00
Rimouski	Rimouski	P. L. Gauvreau							
Saint-Jean	Saint-Jean	E. D. Phillips							
Sorel	Richelieu	Joseph Mathieu		P. de rap.			13	3 90	3 90
Trois-Rivières	Trois-Rivières	A. A. Lantier							

N.B.—Les noms en italiques sont ceux des préposés à l'engagement des matelots nommés en vertu de l'Acte, tandis que les autres noms sont ceux des percepteurs des douanes qui font les fonctions de préposés.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Alma	Albert	Robert Wright											
Bathurst	Gloucester	W. J. O'Brien											
Boutouche	Kent	R. Douglas											
Chatham	Northumberl'd	<i>J. J. Brown</i>	34	10	20 00	85	35	53 00	119	45	73 00		
Cocagne	Kent	A. K. Dysart											
Dalhousie	Restigouche	W. Montgomery											
Dorchester	Westmoreland	Walter Dobson	41	8	22 90	10	13	8 90	51	21	31 80		
Frédéricton	York	A. F. Street											
Grand Manan	Charlotte	T. Wooster	45	40	34 50				45	40	34 50		
Harvey	Albert	W. J. Reid	9	3	5 40	5			14	3	7 90		
Hillsborough	Albert	John Wallace	43	6	23 30	21	25	18 00	64	31	41 30		
Lepréau	Charlotte	G. K. Hanson											
Moncton	Westmoreland	J. W. Binney	18	10	12 00				18	10	12 00		
Musquash	Saint-Jean	A. T. Dunn											
New-Brandon	Gloucester	F. J. Foley											
Newcastle	Northumberl'd	V. B. Haddow											
North-Joggins	Westmoreland	Rufus C. Ward											
Quaco	Saint-Jean	J. Carson	37	13	22 40	36	28	26 40	73	41	48 80		
Richibouctou	Kent	John Rusk	16	11	11 30	27	13	17 40	43	24	28 70		
Rockport	Westmoreland	R. C. Ward	13	2	7 10	8	2	4 60	21	4	11 70		
Sackville	Westmoreland	W. C. Milnet											
Saint-André	Charlotte	<i>Samuel Billings</i>											
Saint-George	Charlotte	James McKay	2		1 00	1	3	1 40	3	3	2 40		

TABLEAU donnant l'analyse des relevés relatifs à l'engagement et au congé des matelots, etc.—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Nom du port.	Nom du comté.	Nom du préposé à l'engagement des matelots.	Pour le semestre expiré le 30 juin 1888.		Pour le semestre expiré le 31 décembre 1888.		Total des matelots engagés.	Total des matelots congédiés.	Montant total.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.			
Saint-Jean.....	Saint-Jean.....	W. H. Purdy.....	1,751	984	2,170	1,726	3,921	2,710	\$ 2,773 50
St-Stephens.....	Charlotte.....	H. Webber.....				P. de rapp.			
Shédiac.....	Westmoreland					do			
St-Shippégah.....	Gloucester.....	Henry A. Sormary				do			

NOUVELLE-ECOSSE.

Advocate.....	Cumberland.....	James Ward.....	11	2	6 10	36	2	18 60	4	24 70
Amherst.....	Cumberland.....						P. de rapp.			
Annapolis.....	Annapolis.....	A. Fullerton.....	56	60	43 00	50	40	37 00	106	83 00
Antigonish.....	Antigonish.....	R. Grant.....						P. de rapp.		
Apple-River.....	Cumberland.....	J. W. Ward.....		P. de rapp.			Nil.			
Arichat.....	Richmond.....	D. O' C. Madden.....							P. de rapp.	
Aspey-Bay.....	Victoria.....	D. McDonald.....								
Baddeck.....	Victoria.....	L. G. Campbell.....	13		6 50	2		1 00	15	7 50
Barrington.....	Shelburne.....	D. Sargent.....	23	4	12 70			P. de rapp.		

Bayfield.....	Antigonish.....	E. G. Randall.....								
Anse Beliveau.....	Digby.....	J. V. Stuart.....	52	35	36 50	48	49	38 70	100	84
Rivière à l'Ours.....	Digby.....	T. H. Miller.....	70	25	42 50	65	53	48 40	135	78
Rivière au Oastor.....	Colchester.....	R. Perry.....				P. de rapp.				
Bridgetown.....	Annapolis.....	S. S. Ruggles.....		Nil.		do				
Bridgewater.....	Lunenburg.....	J. H. Wade.....	38	28	27 40	82	70	62 00	120	98
Caledonia.....	Cap-Breton.....	J. J. Campbell.....								
Creek Canada.....	King.....	S. W. Rawling.....		P. de rapp.			8	5 80		
Canso.....	Guyshoro'.....	J. W. Young.....	12	4	7 20	2	7	3 10	14	11
Cap-Sable, Ile du.....	Shelburne.....	Seah Smith.....	25	8	14 90	14	9	9 70	39	17
Clementsport.....	Annapolis.....	G. F. Ditmars.....	40	25	27 50	56	65	47 50	96	90
Cornwallis.....	King.....	E. Rand.....								
Bale des Vaches.....	Cap-Breton.....	W. W. Bown.....	6	2	3 60	26	15	17 50	32	17
Digby.....	Digby.....	Botsford Viets.....								
Freeport.....	Digby.....	Isaiah Thurber.....	5		2 50	6		3 00	11	
French Cross.....	King.....	J. E. Orpen.....								
Grand-Bras-d'Or.....	Cap-Breton.....	D. Campbell.....					do			
Guyshoro'.....	Guyshoro'.....	J. A. Tory.....	20	2	10 60	13	3	7 40	33	5
Halifax.....	Halifax.....	H. B. Tigh.....	1,368	988	980 40	1,485	1,192	1,100 10	2,853	2,180
Hantsport.....	Hants.....	J. W. Lawrence.....	42	27	29 10	54	88	53 40	96	115
Harve au Bouche.....	Antigonish.....	F. Corbet.....	5		2 50					
Harbourville.....	King.....	Chas. E. Morris.....		P. de rapp.		7	8	5 90	7	8
Horton.....	King.....	J. B. Davison.....								
Harve Isaac.....	Guyshoro'.....	J. D. Giffin.....	34	1	17 30	5	2	3 10	39	3
Joggins.....	Cumberland.....	J. Moffatt.....								

TABLEAU du résultat de certains relevés relatifs à l'engagement et au congé des matelots, etc.—Suite.

NOUVELLE-ÉCOSSÉ—Suite.

Nom du port.	Nom du comité.	Nom du proposé à l'engagement des matelots.	Pour le semestre expiré le 30 juin 1888.		Pour le semestre expiré le 31 décembre 1888.		Total des matelots engagés.	Total des matelots congédiés.	Montant total.	
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.				Montant.
Baie Jordan.....	Shelburne.....	M. D. McKenzie.....	17	9	7	26	7	\$ 15 10	
Lingan.....	Cap-Breton.....	<i>Matthew Roche</i>	do	
Petit-Bras-d'Or.....	Cap-Breton.....	M. McDonald.....	61	50	45 50	
Petite Baie Glacée.....	Cap-Breton.....	<i>J. J. Campbell</i>	P. de rapp.	
Liscomb.....	Guysboro'.....	James Hemlow.....	237	114	161	87	106 60	201	259 80	
Liverpool.....	Queen.....	<i>W. A. Kenney</i>	304	131	221	143	183 40	274	344 70	
Lockeport.....	Shelburne.....	George Stalker.....	
Londonderry.....	Colchester.....	Robert Dill.....	32	11	24	24	19 20	35	38 50	
Louisburg.....	Cap-Breton.....	<i>W. H. McAlpine</i>	378	410	510	492	402 60	902	714 60	
Lunenburg.....	Lunenburg.....	<i>William Young</i>	
Baie Mahone.....	Lunenburg.....	E. Zwicker.....	19 10	19 10	
Main-à-Dieu.....	Cap-Breton.....	George Rigby.....	P. de rapp.	
Mailand.....	Hants.....	Alex. Roy.....	do	
Margaree.....	Inverness.....	James Ross.....	do	
Margaretsville.....	Annapolis.....	D. W. Lenders.....	15	8	
Merigonish.....	Pictou.....	Robert Murray.....	P. de rapp.	

Métégian.....	Digby.....	B. A. Robichau.....	9	6	6 30
Harre du Nord-Est.....	Shelburne.....	G. B. Sveaine.....	54	18	32 40	144	130 70	229	163 10
Sydney-Nord.....	Cap-Breton.....	<i>James Armstrong</i>	54	35	37 50	77	54 10	131	91 60
Parrsborough.....	Cumberland.....	A. S. Townshend.....	25	7	14 60	43	39 20	68	53 80
Pictou.....	Pictou.....	<i>M. Campbell</i>	25	17	17 60	16	12 80	41	30 40
Port-Acadie.....	Digby.....	A. Bourneuf.....
Port-Caledonia.....	Cap-Breton.....	J. J. Campbell.....	86	31	52 30	102	84 00	188	136 30
Port-Gilbert.....	Digby.....	B. Sanderson.....	30	9	17 70	26	15 70	56	33 40
Port-Gréville.....	Cumberland.....	James Kerr.....
Port-Hawkesbury.....	Inverness.....	<i>John Stapleton</i>
Port-Hood.....	Inverness.....	E. D. Tremain.....	Nil	Nil
Port-Ja-Tour.....	Shelburne.....	J. W. Taylor.....	4	2	2 60	4	2 60
Port-Lorne.....	Annapolis.....	W. Graves.....	Nil	1	0 50	1	0 50
Port-Metway.....	Queen.....	E. E. Letson.....	12	6 00	10	5 90	22	11 90
Port-Mulgrave.....	Guysboro'.....	D. Murray, jeune.....	6	4	4 20
Port-William.....	King.....	G. S. Lockwood.....
Port-Williams.....	Annapolis.....	W. Graves.....	65	32 50	65	32 50
Pubnico.....	Yarmouth.....	P. S. D'Entremont.....
Pugwash.....	Cumberland.....	J. H. Black.....
Rivière Ratchford.....	Cumberland.....	F. F. Hatfield.....
Richmond.....	Richmond.....	A. McDonald.....
Saint-Anne.....	Cap-Breton.....	D. McAuley.....	P. de rapp.	2 50
Rivière Sainte-Marie.....	Guysboro'.....	A. F. Falconer.....
Saint-Pierre.....	Richmond.....	Donald Urquhart.....	3	1 00	2	1 00	5	2 50
Sleat Harbour.....	Halifax.....	M. Macfarlane.....	P. de rapp.

TABLEAU du résultat de certains relevés relatifs à l'engagement et au conge des matelots, etc.—Fin.

NOUVELLE-ÉCOSSE—Fin.

Nom du port.	Nom du comité.	Nom du préposé à l'engagement des matelots.	Pour le semestre expiré le 30 juin 1888.			Pour le semestre expiré le 31 décembre 1888.			Total des matelots engagés.	Total des matelots congédiés.	Montant \$ cts.
			Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.			
Shelburne.....		W. W. Atwood.....	61	17	35 80	33	16	21 30	94	33	56 90
Ship Harbour.....		Vacant.....									
Sydney.....		R. McDonald.....									
Thorne's Cove.....		E. H. Porter.....	16		8 00				38	5	20 50
Turoo.....		Geo. P. Nelson.....									
Tatamagouche.....		J. A. G. Campbell.....	1	2	1 19						
Wallace.....		Chas. D. Kerr.....				6	6	4 80	7	8	5 90
Walton.....		A. McN. Parker.....		Nil.		11	7	7 60	11	7	7 60
Weymouth.....		N. B. Jones.....									
Windsor.....		H. W. Dimock.....	56	16	32 80	61	35	41 00	117	51	73 80
Wilmet.....		G. B. Reed.....									
Yarmouth.....		W. H. Moody.....	283	171	197 80	362	301	271 30	655	472	469 10

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Port.	Préposé.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.
Alberton.....	John P. Braman.....						
Casampee.....	James F. White.....						
Charlottetown.....	H. W. Mitchell.....	81	18	45 90	67	68	48 90
Croft.....	S. J. B. Leonard.....		P. de rapp.			Nil.	
Georgetown.....	Charles Owen.....	28	9	14 70	34	12	20 60
Malpeque.....	J. M. MacNutt.....		Nil.			Nil.	
Pont Montague.....	J. M. Aitken.....					P. de rapp.	
Harve Murray.....	H. J. Brehaut.....					P. de rapp.	
Pinette.....	A. Murchison.....		Nil.			Nil.	
Port-Hill.....	W. Hopgood.....	5	2	3 10	7		3 50
Rais Saint-Pierre.....						P. de rapp.	
Souris.....	Michael J. Foley.....					P. de rapp.	
Summerside.....	Jacob Schurman.....	7		3 50	16	7	10 10
Tignish.....	Geo. Conroy.....					P. de rapp.	
Cap Ouest.....	Chas Stewart.....					P. de rapp.	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Port.	Préposé.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.	Matelots engagés.	Matelots congédiés.	Montant \$ cts.
Burrard-Inlet.....	Isaac Johns.....						
New-Westminster.....	John G. Auld.....		Nil.		4		2 00
Vancouver.....	Isaac Johns.....					P. de rapp.	
Victoria.....	W. Hamley.....	68		34 00	40	11	23 30

ANNEXE No 37.

LISTE des personnes auxquelles des récompenses ont été accordées par le gouvernement du Canada, pendant l'année 1888, pour des actes de courage et d'humanité accomplis en sauvant des naufragés de navires canadiens, ou par les gouvernements anglais ou étrangers, pour semblables services rendus en sauvant des naufragés de navires anglais ou étrangers, pendant la même période.

Nom et désignation des personnes.	Nature du service rendu.	Date du service rendu.	Genre de récompense.
Cyrus Wilcox, matelot du navire "Earl Granville," de Saint-Jean, N.B.	Services rendus à l'équipage naufragé du navire "Ettalong," de Sydney, N.-G.S.	— fév. 1887....	£2 10s. par le gouvernement de la N.-Galles du Sud.
C. F. Pieters, garde du poste de Kayeli, île Bœroe, Indes Orientales hollandaises.	Humanité et générosité envers l'équipage naufragé du navire "Hudson," de Saint-Jean, N.-B.	11 do 1887....	Lettre de remerciements et montre en or.
Capitaine H. Steele, Reinhold Peterson, second, de la barque anglaise "Scots Bay," de Windsor, N.-E.	Humanité dans le sauvetage de l'équipage de la goélette américaine "Marcus A. Davis."	24 mars 1887...	Montre et chaîne en or au capitaine, et médaille de sauvetage en or au second, par le gouvernement des États-Unis.
Capitaine Tabala, du vapeur espagnol "España."	Services rendus dans le sauvetage de la barque "Billy Simpson," de Windsor, N.-E.	12 sept. 1887...	Lettre de remerciements et lunette.
Capitaine. J. B. Odet, du brick français "Adelaide."	Services rendus à l'équipage naufragé du brigantin "Caribbean," d'Annapolis, N.-E.	6 déc. 1887....	Lunette.
Capit. Jibbard; C. F. Williams, 1er officier; Wm. Lundy, August Krohne, John McLean et Hubert Padmore, matelots du ss. "Barracouta," de Londres, Ang.	Services rendus dans le sauvetage de l'équipage naufragé de la goélette "Henrietta," de Lunenburg, N.-E.	7 do 1887...	Lunette au capitaine, une montre d'or au second, une montre d'argent à chacun des quatre matelots.
Capit. Johann Falch; Hans Niolson, second; R. Amundsen, 2e second; J. Iverson et J. Torgensen, matelots du brick "Svea," de Drammen.	Sauvetage de l'équipage naufragé du brigantin "Warren W," de Charlottetown, I.P.-E.	27 do 1887....	Lunette au capitaine, une montre d'argent au second, une montre d'argent au 2e second, £3 au 1er matelot, et £1 10s au 2e.
M. Forgas, maire; M. Royer, commandant des troupes; M. Calvin, maître de havre, et les citoyens de la ville de Port-Vendres, France; et aussi le capitaine du navire "City of Naples."	Sauvetage du navire anglais "Shelburne," de Shelburne, N.-E.	1er jan. 1888...	Les remerciements du gouvernement du Canada.
Capitaine G. Slawenwhite, du brigantin "W. E. Stowe," de Lunenburg, N.-E.	Services rendus dans le sauvetage de l'équipage de la goélette américaine "Sophia T. Winterton."	1er jan. 1888...	Une médaille d'or par le gouvernement des E.-U.

LISTE des personnes auxquelles des récompenses ont été accordées par le gouvernement du Canada, etc — *Fin.*

Nom et désignation des personnes.	Nature du service rendu.	Date du service rendu.	Genre de récompense.
Cap. Sanford, du br. "Swansea," de Windsor, N.-E.; et capit. McKenzie, du brick "Renown."	Services à l'équipage naufragé du brick italien "Gaetano Cicconardi."	20 janvier 1888	Les remerciements du gouvernement italien.
Capitaine Pasquale Marcone, Ottavio Francesco, 1er officier; Corossa Giovanni, cuisinier; Gardone Michele, Lonata Giovanni et Dona Pietro.	Pour services de sauvetage de la barque "Harriet Upham," de Londonderry, N.-E.	7 février 1888.	Montre d'or au capitaine; montre d'argent au 1er officier, et \$12 à chacun des quatre hommes qui montaient la chaloupe de sauvetage.
Capitaine Thomas Whalen, A. H. Dennis, second; Samuel Prince, C. Anderson et JordQuist, matelots de la barque "Wolfe," Halifax, N.-E.	Pour services rendus à l'équipage naufragé du brigantin "W. C. Warner."	1er avril 1888.	Lunette au capitaine; montre d'argent au second, et \$15 à chacun des marins.
Capitaine A. H. Kinsman, de la barque "King's County," de Windsor, N.-E.	Humanité et bonté dans le sauvetage de l'équipage du SS. "Exmore, de Ipswich.	14 mai 1888.....	Lunette par le gouvernement anglais.
Capitaine Shepherd, du navire "Prince of Wales," de la Cie de Navigation de la Rivière Ottawa.	Sauvetage d'une femme, de cinq enfants et de trois hommes d'une barge qui sombrait sur le lac des Deux-Montagnes, Qué.	12 juillet 1888.	Lettre de remerciements.
Cap. Anthony C. Larkin, George Roach, 2e second, John Jehu et Chas. Miller, mat. de la goélette "Harry Lewis," de Yarmouth, N.-E.	Services de sauvetage de l'équipage de la goélette "Restless," des Etats-Unis.	Montre et chaîne en or au capitaine; médaille en or au second, et \$50 à chacun des marins par le gouvernement des Etats-Unis.

ANNEXE No 38.

LISTE des certificats d'aptitude et de service qui ont été annulés pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.

Numéro du certificat.	Nom.	Rang.	Cause de l'annulation.	Date de l'annulation.
				1888.
2161	Cecil L. Dernier.....	Second.....	Elevé à un rang supérieur.....	13 janvier.
2134	George S. Francis.....	do.....	do.....	7 février.
2338	John Howe.....	do.....	do.....	7 do
2352	Charles A. Gould.....	do.....	do.....	7 do
2419	Paul Lachance.....	2e second.....	do.....	22 mars.
2147	James Lablanc.....	Second.....	do.....	15 février.
2031	John Henry Gesner.....	do.....	do.....	10 do
1977	Allan Shaw.....	do.....	do.....	15 do
2246	Robert McKenzie.....	2e second.....	do.....	6 mars.
2305	Alexander Cox.....	Second.....	do.....	6 do
1325	Hilare Leblanc.....	2e second.....	do.....	6 do
2192	Frank Journeay.....	Second.....	do.....	16 do
2440	Ralph H. Goudey.....	do.....	Annulé par la cour d'enquête tenue à Saint-Jean, N.-B., 2 mars, pour mauvaise conduite à bord du <i>Vancouver</i> ,	2 do
1882	Abner T. Porter.....	Capitaine.....	do.....	2 do
2014	Frederick T. Ellis.....	Second.....	Elevé à un rang supérieur.....	4 avril.
2155	M. McI. Campbell.....	do.....	do.....	4 do
2280	William A. Parker.....	do.....	do.....	4 do
2282	Roderick A. McDonald...	do.....	do.....	4 do
1201	Allan K. Locke.....	Capitaine, service.	do.....	10 do
2105	Charles M. Morell.....	Second.....	do.....	16 do
2255	Frank S. Lent.....	do.....	do.....	16 do
2103	Edwin H. Hurlburt.....	do.....	do.....	12 mai.
2078	Thomas Bolt.....	do.....	do.....	10 do

LISTE des certificats d'aptitude qui ont été annulés—*Suite.*

Numéro du certificat	Nom.	Rang.	Cause de l'annulation.	Date de l'annulation.
				1888.
2293	Charles A. Travis.....	Second.....	Elevé à un rang supérieur.....	12 mai.
2202	Jessie H. Forrest.....	do	do	10 do
2500	C. W. McKay Swaine.....	do	do	21 do
2396	H. C. Pickles.....	do	do	21 do
2304	Thomas Gibson.....	do	do	21 do
2537	Paul Lachance.....	do	do	14 juin.
2128	Alfred G. McNeil.....	do	do	19 do
2290	Henry D. Beveridge.....	do	do	19 do
2342	Fred. W. Huestis.....	do	do	19 do
1609	Jessie W. Jones.....	Capitaine.....	Annulé par la Chambre Impériale de Commerce pour fausses entrées dans les livres de loch lorsqu'il était patron du "Macedon."	19 do
1376	Cæsar Doucette.....	Capt., service.	Elevé à un rang supérieur.....	12 juillet.
1774	M. C. Larkin.....	Second.....	do	20 do
2120	C. F. Collins.....	do	do	24 do
2132	R. B. Hoar	2e second.....	do	24 do
1864	George W. Crosscut	Second.....	do	24 do
2428	Gordon Beattie	do	do	26 do
2328	Alfred E. Hardy.....	do	do	26 do
2389	Israel M. Nickerson.....	do	do	22 août.
2075	W. F. Ossinger.....	do	do	22 do
2358	Joseph W. Morrell.....	do	do	22 do
2211	Andrew J. Mulcahey.....	do	do	24 do
2316	Herbert A. Henshaw.....	do	do	24 do
2376	Walter J. Rowe.....	do	do	28 do
2281	Lawrence E. Parker.....	do	do	28 do
2143	Theodore Faulkner.....	do	do	28 do
630	Isaac Marsters.....	Capitaine.....	Mort à San Blas, Amérique du Sud, le 30 juillet 1888.	26 septembre.
2127	Charles C. Hunter.....	Second.....	Elevé à un rang supérieur.....	21 do
2429	Caleb McDougall.....	do	do	26 do

LISTE des certificats d'aptitude qui ont été annulés—*Fin.*

Numéro du certificat.	Nom.	Rang.	Cause de l'annulation.	Date de l'annulation.
				1888.
2121	Robert E. Hunter.....	Second	Elevé à un rang supérieur.....	26 septembre.
2248	Silas Terfry.....	do	do	26 do
2457	Alfred Manly.....	do	do	10 octobre.
1632	Isaiah M. Rice.....	do	do	10 do
2451	James Lombard.....	do	do	10 do
1407	Robert W. Merriam.....	do	do	10 do
2110	Alfred Couillard.....	do	do	9 novembre.
2254	Joseph Couillard	do	do	9 do
1432	William A. Ray.....	Capitaine.....	Mort le 3 août des suites d'un coup de couteau reçu à bord du " George E. Corbett "	29 do
2268	Martin Daly.....	Second.....	Elevé à un rang supérieur..	22 do
2459	John S. Harris.....	do	do	22 do
2475	W. L. McLean.....	do	do	22 do
2469	B. DeM. Melville.....	do	do	22 do
2365	David J. Moss	do	do	4 décembre.
2464	Hector Campbell.....	do	do	4 do
2292	Edwin H. Pitman.....	do	do	20 novembre.
1175	Benjamin Palmer.....	do	do	21 do

RAPPORT ANNUEL.

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

CANADA

POUR L'ANNÉE

1888.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA
REINE.

1889.

*A Son Excellence le Très honorable lord Stanley de Preston, gouverneur général du
Canada, etc., etc.*

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du
ministère des pêcheries, année 1888.

Le tout respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

OTTAWA, 30 mars 1889.

TABLE DES MATIÈRES

DU

RAPPORT DES PÊCHERIES DU CANADA, ANNÉE 1888.

INTRODUCTION.

	PAGE.
RAPPORT sur la condition et le rendement des pêcheries en 1888	vii
OBSERVATIONS sur le résultat des pêches dans les différentes provinces :	
Nouvelle-Ecosse	ix
Nouveau-Brunswick.....	ix
Colombie-Britannique	x
Québec.....	xi
Ontario.....	xii
Ile du Prince-Edouard.....	xii
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	xiii
Lois des pêcheries du Canada, saisons réservées.....	xiv
Construction de passes-migratoires.....	xv
Pisciculture.....	xv
Primes de pêche	xvi
Dépenses—Pêcheries et pisciculture.....	xvi
Revenu des pêcheries.....	xix
Récapitulation, valeur du matériel de pêche, etc.....	xx
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE: Rendement et valeur des pêcheries.....	xxi
Etat comparatif: Rendement et valeur des pêches dans les différentes provinces du Canada, en 1887 et 1888.....	xxiii
RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur collective du poisson pris dans les eaux canadiennes, depuis 1870 jusqu'à 1888, inclusivement.....	xxix
Personnel du service extérieur.....	xxx

PARTIE I.**ANNEXES.**

	PAGE.
ANNEXE N° 1.—Relevé détaillé des primes de pêche.....	1
Récapitulation des primes payées depuis 1882.....	28
“ N° 2.—NOUVELLE-ÉCOSSE : Rapport de M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.....	32
CAP-BRETON : Rapport de M. A. C. Bertram, officier des pêcheries.....	46
“ N° 3.—NOUVEAU-BRUNSWICK : Rapport de M. W. H. Venning, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.	93
“ N° 4.—ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD : Rapport de M. J. Hunter Duvar, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.	122
“ N° 5.—QUÉBEC : Rapport de M. Wm. Wakeham, officier chargé de protéger le service des pêcheries dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, accompagné d'une statistique.....	141
“ Résumé des rapports des officiers de pêche, en amont de Québec.....	171
“ Statistique de pêche, côte sud, de Québec à la Pointe Lévis.....	176
“ Statistique de pêche, côte nord, de Québec à Ber- simis.....	178
“ Statistique de pêche en amont de Québec.....	182
“ Récapitulation, divisions de Québec.....	184
“ N° 6.—ONTARIO : Analyse des rapports des gardes-pêche.....	187
Rapport spécial sur les pêcheries de la baie Georgienne, par le cap. A. H. Holmes, du Cruiser.....	195
“ Statistique des pêches.....	202
“ N° 7.—MANITOBA : Rapport de M. Alex. McQueen, inspecteur des pêcheries du Manitoba.....	217
“ N° 8.—COLUMBIE-BRITANNIQUE : Rapport de M. Thomas Mowat, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.	233

PARTIE II.

PISCICULTURE—Rapport du surintendant.

PARTIE III.

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.—Rapport du lieut. Gordon, M. R., com-
mandant le service de protection des pêcheries, 1888.

CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL
DU
SOUS-MINISTRE DES PÊCHERIES,
ANNÉE 1888.

A l'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le cinquième rapport annuel du ministère des pêcheries. Les états financiers couvrent l'exercice clos le 30 juin 1888, tandis que les rapports et tableaux statistiques vont jusqu'au 31 décembre de cette année. La compilation tardive de ces relevés et les détails qu'il nous faut attendre, pour les compléter, de quartiers lointains où la pêche se faisait activement jusqu'à la clôture même de la navigation, tout cela fait qu'il nous est impossible de préparer notre rapport annuel à temps pour qu'il soit déposé sur le bureau de la Chambre dès l'ouverture du parlement.

CONDITION ET RENDEMENT DES PÊCHERIES EN 1888.

La valeur totale des pêches du Canada se chiffre comme suit pour l'année 1888:—

Nouvelle-Ecosse.....	\$ 7,817,030 42
Nouveau-Brunswick.....	2,941,863 05
Colombie-Britannique.....	1,902,195 50
Québec.....	1,860,012 96
Ontario.....	1,839,869 09
Ile du Prince-Edouard.....	876,862 74
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	180,677 00

Soit une valeur totale de.....\$17,418,510 76

contre \$18,386,103.75 en 1887, ou une diminution de \$967,592.99. Ce déficit se répartit comme suit:—

Nouvelle-Ecosse.....	\$562,752 26
Nouveau-Brunswick.....	617,643 84
Ile du Prince-Edouard.....	160,563 10
Colombie-Britannique.....	72,691 58

Les autres provinces accusent une augmentation comme suit :—

Québec.....	\$ 86,445 53
Ontario.....	308,819 36
Manitoba.....	51,593 00

Ces chiffres ne couvrent pas la valeur du poisson consommé par les Sauvages de la Colombie-Britannique, et qui est portée à \$3,257,500, non plus que la consommation du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest qui est évaluée à \$60,375.

DÉTAILS.

Le tableau suivant donne la valeur, plus de \$100,000, des principales espèces de poissons qui entrent dans le commerce :—

		Diminution.	Augmentation.
Morue	\$ 4,203,508	\$ 112,062	
Hareng.....	2,354,234	89,042	
Saumon.....	1,907,400	99,878	
Homard.....	1,483,388	350,720	
Maquereau.....	981,659	489,665	
Egrefin.....	948,732		\$ 84,720
Poisson blanc.....	702,324		248,759
Truite.....	510,061		19,275
Merlan.....	486,540		248,408
Merluce.....	484,284		72,676
Huiles de poisson..	390,650	14,507	
Anguille..	321,348		155,294
Peaux de phoque.....	311,517		49,493
Eperlan.....	222,674	132,611	
Doré	194,458		52,563
Huitres.....	163,902	23,678	
Gaspereau.....	128,541	18,817	
Flétan.....	125,405	45,746	
Esturgeon.....	111,116	7,827	
Sardines	128,541	405,279	

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le tableau qui précède fait voir d'un coup d'œil les espèces de poissons qui ont augmenté ou diminué.

On constate un décroissement de près d'un demi-million de piastres dans le rendement du maquereau, l'un de nos principaux poissons de commerce.

Le déficit accusé par la sardine (jeune hareng) ne vient pas de ce que la pêche ait manqué, mais du fait que les propriétaires de nasses et les fabricants ne se sont pas entendus sur les prix de vente.

La diminution du homard a été générale : les provinces maritimes en bloc ont donné un déficit de plus de \$350,000. La pêche de l'éperlan paraît aussi décliner. Le poisson blanc a produit une augmentation d'un quart de million de piastres sur l'année précédente. Le merlan et la merluche laissent voir une amélioration prononcée, et on doit considérer comme faible le déficit de \$112,000 produit par la morue, si l'on songe que ce poisson de premier ordre représente près d'un quart du produit total de nos pêcheries.

Après cet aperçu général, procédons par provinces :—

NOUVELLE-ECOSSE.

La valeur totale des pêches de cette province se chiffre par \$562,752.26 de moins que l'année dernière. Le déficit se répartit généralement sur la plupart des principales pêches, et il semble indiquer que la diminution totale de la capture est due non pas tant à la rareté du poisson qu'à la température défavorable qui a régné pendant la plus grande partie de la campagne de pêche.

La pêche du saumon a été la même à peu près que l'année dernière, mais celle du maquereau n'a pas donné la moitié du rendement de 1887. Le hareng était abondant, et il a commandé un assez bon prix. L'alose et le gaspereau paraissent avoir augmenté, mais pour la morue on remarque une légère diminution, évidemment attribuable au mauvais temps qui s'est peu prêté à la pêche en bateau. Le homard a moins donné, probablement parce que le temps de la pêche était plus court, car l'inspecteur affirme que ce crustacé était très abondant et assez gros sur la plupart des côtes de la Nouvelle-Ecosse.

L'île du Cap-Breton n'a pas été mieux partagée que la Nouvelle-Ecosse proprement dite : ses pêches accusent une diminution de \$72,300, généralement attribuable à la glace qui est restée tard près de terre, à l'absence de boîtes au moment favorable, et au mauvais temps qui ont détruit un grand nombre de rets.

La pêche du hareng a bien rémunéré en somme, mais celle du maquereau a manqué totalement. Le sous-inspecteur persiste à dire que les seines en bourses font un tort immense à cette pêche, et il recommande très fortement leur prohibition.

En dépit de circonstances adverses, la pêche de la morue a assez bien réussi ; mais celle du homard n'a pas rémunéré du tout.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les rapports venus de cette province accusent un déficit de plus d'un demi-million de piastres sur la capture de 1887 qui, elle-même, avait donné un demi-million de moins que celle de 1886. Le saumon, l'éperlan et le homard entrent principalement dans cette diminution énorme.

Il serait inutile de se dissimuler que ces pêcheries ont été l'objet d'une exploitation excessive : on en voit les résultats. Malgré cela, cependant, les pêcheurs ne cessent de demander des exemptions nouvelles et de nouveaux privilèges. La pêche

du maquereau a complètement fait défaut, et celle de la morue diminuée très notablement.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le rendement des pêches de cette province accuse une diminution de \$76 691.50, principalement due à l'insuccès de la pêche au saumon sur la rivière Fraser. Quoiqu'il en soit de ce déficit sérieux, la moyenne des paquages par établissement de conserves est à peu près la même que l'année dernière, tandis que les capitaux placés dans l'exploitation sont de \$163 687 plus élevés qu'en 1887.

Instruit par ce qui est arrivé aux rivières Sacramento et Columbia, et voulant mettre nos cours d'eau à l'abri de pareils résultats, le gouvernement canadien a jugé nécessaire d'établir des règlements plus sévères. C'est pourquoi l'arrêté du conseil suivant a été rendu le 26 novembre 1888 :—

Pêche du saumon.

1. La pêche au moyen de filets ou autres appareils, sans permis ou licences du ministre de la marine et des pêcheries, est défendue dans toutes les eaux de la province de la Colombie-Britannique.

Pourvu toujours que les Sauvages aient, en tout temps, la liberté de pêcher du poisson pour servir à leur nourriture, mais non pour le vendre, troquer ou trafiquer, avec tout autre engin que le filet dérivant ou le dard.

2. Les mailles des filets employés pour capturer le saumon auront au moins six pouces d'extension, et il ne devra être rien fait pour diminuer leurs dimensions.

3. (a.) La dérive avec des filets à saumon sera confinée aux eaux de marée, et on ne se servira pas de filets à saumon dans les eaux douces.

(b.) Les filets dérivants ne devront pas obstruer plus qu'un tiers d'une rivière.

(c.) La pêche du saumon sera discontinuée depuis 6 heures a. m. le samedi jusqu'à 6 heures a. m. le lundi suivant. Durant cette suspension, aucun filet ou autre engin de pêche ne sera tendu ou employé de façon à gêner la libre circulation du poisson, et tous les filets ou autres engins de pêche tendus ou autrement employés seront réputés être tendus illégalement et seront passibles de saisie et de confiscation, et le ou les propriétaires de ces engins ou les personnes qui en feront usage seront passibles des amendes et les frais imposés par l'Acte des pêcheries.

4. (a.) Avant qu'un filet à saumon, un bateau de pêche ou autre engin de pêche ne soient employés, les propriétaires ou les personnes intéressées prépareront une note dans laquelle ils feront connaître le nom du propriétaire ou de la personne intéressée, la longueur du filet, le bateau ou autres engin de pêche et l'endroit où il est question de les placer; cette note sera remplie par l'inspecteur des pêcheries qui, s'il n'y a pas d'objections valides, pourra, suivant les instructions du ministre de

la marine et des pêcheries, livrer un permis de pêche ; et tout filet, bateau de pêche ou autre engin de pêche qui aura été employé avant l'obtention du dit permis, ou qui ne répondra pas à la description contenue dans le dit permis, sera réputé illégal et sera passible de confiscation, ainsi que le poisson qu'il contiendra ; et le propriétaire ou la personne qui en aura fait usage sera aussi passible des amendes et les frais imposés par l'Acte des pêcheries.

(b.) Tous les filets à saumon et les bateaux de pêche porteront le nom du ou des propriétaires lisiblement écrits sur deux pièces de bois ou de métal à eux fixées, et ce nom restera sur les dits filets ou bateaux pendant la saison de pêche de manière à être visibles sans lever les dits filets ; et tout filet ou bateau de pêche employé qui ne portera pas cette marque sera passible de confiscation.

5. Le ministre de la marine et des pêcheries déterminera de temps en temps le nombre de bateaux, de seines ou filets ou autres engins de pêche qui seront employés dans les eaux de la Colombie-Britannique.

Pêche de la truite.

Personne ne pêchera, prendra ou tuera de la truite depuis le 15 octobre jusqu'au 15 mars, ces deux jours compris, de chaque année.

Pourvu toujours que les Sauvages puissent, en tout temps, prendre ou tuer de la truite pour leur propre usage seulement, mais non pour les fins de vente ou de trafic.

Il est à espérer qu'une stricte exécution de ces règlements mettra un frein à la décroissance qui se fait sentir depuis deux ans et assurera le maintien de cette source de richesse pour la Colombie-Britannique.

L'incertitude qui règne au sujet des pêcheries de la mer de Behring et qui fait que les goëlettes britanniques ne peuvent entrer dans ces eaux sans courir le risque d'être saisies par les croiseurs des Etats-Unis, explique la diminution que l'on remarque dans la capture des phoques à fourrures.

Les circonstances ont empêché cette année encore le département de continuer les recherches qu'il a commencées en 1886 dans le but de déterminer les bancs de morue autour de Vancouver et des îles de la Reine-Charlotte. Toutefois, on apprendra sans doute avec plaisir que des démarches faites dans ce but par des particuliers ont été couronnées de succès et qu'elles vont conduire à des préparatifs plus en grand pour la pêche de l'année prochaine.

QUÉBEC.

Quoique la saison de 1888 ait été exceptionnellement rude, les rapports accusent une augmentation de \$9,000 dans la valeur des pêches du golfe, et de \$77,000 dans celle des pêches de l'intérieur—soit un surplus total de \$86,500. La morue a été abondante : l'augmentation de 17,000 qtx, comparée à la capture de l'année dernière, aurait été plus considérable encore s'il y avait eu des havres de refuge, spécialement sur la côte de Gaspé, ce qui aurait permis aux pêcheurs de se servir de bateaux plus grands avec lesquels ils auraient pu rester dehors dans les mauvais

temps ; actuellement ils sont obligés d'attérir à l'approche des coups de vent. Le homard a peu donné, comme ailleurs. La chasse aux phoques, sans être un succès, a été meilleure qu'en 1887.

La pêche du maquereau a été bonne cette année aux Iles de la Madeleine ; elle a produit 2,377 barils de plus qu'en 1887.

Les eaux de l'intérieur de la province et le haut de l'Ottawa ont fourni un surplus de \$57,000, principalement composé d'achigan, de doré, d'anguille et de petite morue. Ces poissons rapportent des prix très rémunératifs.

ONTARIO.

Je suis heureux de pouvoir constater que le rendement et la valeur des pêches de cette province augmentent d'une manière constante. Les relevés établissent que, comparaison faite avec 1887, la valeur totale des pêches d'Ontario s'est élevée à \$1,839,869, soit un surplus de \$308,019, qui démontre que la condition générale et la fertilité des pêcheries sont des plus satisfaisantes. Il fait voir aussi ce qu'une protection judicieuse et la stricte exécution des règlements peuvent faire dans le résultat de la pêche.

Le poisson blanc et la truite saumonée, qui constituent la principale exploitation, continuent d'augmenter, ainsi qu'on peut s'en assurer en consultant les tableaux annexés à ce rapport.

Afin de mieux protéger les pêcheries du lac Huron, de la baie Georgienne et du lac Supérieur, le département a acheté le steamer *Cruiser* et l'a mis sous le commandement du capitaine Alfred H. Holmes, avec instructions de faire la patrouille sur ces eaux pendant la campagne de pêche. On trouvera, à l'annexe n° 6, page 195, un rapport faisant connaître en détail les opérations du capitaine Holmes.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Les pêches de cette province ont produit \$160,563 de moins qu'en 1887. Ce déficit est dû en grande partie à une diminution qui s'est produite dans la capture du maquereau ainsi qu'à une diminution de \$173,547 dans le rendement du homard. Le maquereau ne s'est pas formé en bancs comme à l'ordinaire, mais il s'est tenu au large. Cependant, les prix élevés qu'il a commandés a légèrement compensé. Un déficit de plus d'un demi-million de boîtes de homard représente le résultat des opérations de la dernière campagne : c'est la conséquence des excès de pêche commis dans le passé et d'une constante opposition à toutes mesures de restriction. Je disais à ce propos dans le rapport de l'année dernière : " Avec un aussi rapide déclin de la pêche et la dépréciation du homard de l'Ile du Prince-Edouard sur les marchés anglais, il est à craindre que cette industrie nationale, qui aurait pendant longtemps encore donné des résultats rémunératifs si elle avait été sagement ménagée, ne fera plus peut-être que périlcliter et ne pourra plus retrouver sa prospérité d'autrefois." Le résultat fait voir que ces craintes étaient bien fondées. A la population, maintenant, de dire si elle veut accepter le présent état de choses et faire face à la ruine inévitable de cette importante source de revenu.

Ces observations s'appliquent avec une égale force à la pêcherie des huîtres. Il est à regretter que, en dépit d'avertissements constants, des mesures ne soient pas prises pour sauver d'une annihilation imminente nos huîtres canadiennes qui passent avec raison pour être les meilleures du monde. Il est évident que la saison réservée actuelle de trois mois et demi est insuffisante ; si on ne trouve pas le moyen de mettre fin à la pêche d'hiver, à la destruction et la vente des huîtres n'ayant pas la grosseur voulue, si on ne repeuple pas les bancs épuisés et si on n'établit pas une protection rigoureuse, cette pêcherie est condamnée à une ruine prochaine. A ce propos, j'appelle l'attention sur les observations si justes de M. l'inspecteur Duvar, publiées à l'annexe n° 4, page 129.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

A mesure que le pays se développe, les pêcheries de cette province prennent aussi un plus grand développement. Les rapports de 1888 accusent une valeur totale de \$180,677, soit, un surplus de \$51,593 sur 1887. Ce chiffre ne couvre pas naturellement la quantité consommée par les Sauvages, laquelle peut être évaluée à 1,500,000 livres de poisson et, ajoutée à celle qui est représentée plus haut, donnerait une quantité totale de plus de 5,000,000 de livres.

La capture de poisson blanc a été, en somme, très satisfaisante, puisqu'elle a donné près du double de la quantité de l'année dernière. Les autres espèces de poissons, tel que le doré, le brochet, l'esturgeon, le tullibie, etc., ont aussi donné une augmentation appréciable sur le rendement de 1887.

Les différentes saisons réservées ont été généralement bien observées par les blancs ; mais on se plaint beaucoup du massacre que font les Sauvages qui, sous prétexte de pêcher pour leur propre consommation, violent délibérément la loi en prenant de grandes quantités de poisson en temps défendu, le cachent, puis le vendent aux marchands ; et c'est ainsi qu'ils font manquer en partie les bons effets d'une rigoureuse exécution des règlements. Tant que les agents des Sauvages ne se seront pas assez convaincus du tort que les Sauvages se font ainsi à eux-mêmes pour leur conseiller de se conformer à l'esprit et à la lettre de la loi, il est à craindre que la protection des pêcheries du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest n'aboutisse pas à grand'chose.

LOIS DE PÊCHE AU CANADA.

Saisons réservées, au 31 décembre 1888.

Espèces de poisson.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba et T. N.-O.
Saumon (aux rets).....		Du 1er août au 1er mai.	Du 15 août au 1er mars.	Du 15 août au 1er mars.		
do (à la ligne).....		Du 1er sept. au 1er mai.	Du 15 sept. au 1er fév.	Du 15 sept. au 1er fév.		
do riv. Ristigouche.....		Du 15 août au 1er mai.		Du 15 août au 1er mai.		
Truite mouchetée (<i>Salvelinus Fontinalis</i> .)	Du 15 sept. au 1er mai.	Du 1er oct. au 1er janv.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er déc.	Du 1er oct. au 1er jan.
Grosse truite grise, longue, winninish et saumon de lac		Du 15 oct. au 1er déc.	Du 15 oct. do	Du 15 oct. do		
Doré.....	Du 15 avril au 15 mai.	Du 15 avril au 15 mai.				Du 15 avril au 15 mai.
Achigan et maskinongé	Du 15 avril au 15 juin.	Du 15 avril au 15 juin.				
Poisson blanc et truite saumonée.	Du 1er nov. au 30 nov.					
Poisson blanc.....		Du 10 nov. au 1er déc.				Du 5 oct. au 10 nov.
Bar.....				Du 1er mars au 1er oct.		
Eperlan.....		Du 1er avril au 1er juill.	Du 1er avril au 1er juill.	Du 1er avril au 1er juill.	Du 1er avril au 1er juill.	
Homard.....		Du 15 juillet au 31 déc.	Du 1er juill. au 31 déc.	Du 1er juill. au 31 déc.	Du 15 juillet au 31 déc.	
Esturgeon.....			Sur la côte Atlantique, depuis le Cap Canso jusqu'à la frontière, E.-U., du 15 juill. au 31 déc., dans les autres eaux de la N.-Ecosse et du N.-Brunswick.	Du 31 août au 1er mai.		Du 1er mai au 15 juin.
Huitres.....		Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	

NOTE.—Les règlements suivants, applicables à la province de la Colombie-Britannique, ont été établis par un arrêté du conseil portant la date du 26 novembre 1888 :—

1. La pêche aux rets n'est permise que sous l'autorité de licences.
2. Les rets à saumon devront avoir des mailles d'au moins 6 pouces d'extension.
3. L'emploi des filets dérivants sera restreint aux eaux à marée. Les filets ne devront barrer plus d'un tiers d'une rivière. La pêche sera discontinuée depuis 6 a.m. le samedi jusqu'à 6 a.m. le lundi.
4. Le ministre de la marine et des pêcheries déterminera le nombre des bateaux, seines ou rets qui seront employés sur chaque cours d'eau.
5. La saison réservée pour la truite est fixée depuis le 15 octobre jusqu'au 15 mars.

ANALYSE DES LOIS DE PÊCHE.

La pêche aux rets de toute sorte est défendue dans les eaux publiques, excepté sous l'autorité de bateaux ou de licences.

La grandeur des rets est réglée de manière à empêcher de tuer le jeune poisson. Les rets ne peuvent être tendus, et l'on ne peut se servir de seines de manière à barrer les chenaux et baies.

Il est pourvu à un certain temps réservé chaque semaine à part les saisons réservées spéciales.

L'usage des substances explosives ou empoisonnées pour la capture du poisson est illégal.

Les barrages des moulins devront être munis de bonnes passes-migratoires. Des modèles ou dessins seront fournis sur demandes par le département.

Les dispositions ci-dessus et les saisons réservées sont augmentées dans des cas spéciaux, sous l'autorité de l'Acte des pêcheries, par une défense totale de pêcher à des époques fixes.

CONSTRUCTION DE PASSES-MIGRATOIRES.

Six nouvelles passes-migratoires, modèle Rogers, ont été construites sur les rivières suivantes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick :—

Comté.	Rivière.	Barrage de moulin.
Yarmouth, N.-É.....	Tête du havre de Yarmouth.....	De S. Killam, à Milton.
do	Ruisseau au Hareng	De Bourque.
do	do	De Porter.
Sunbury, N.-B.....	Rivière Oromocto, embranch. nord.....	De Hart.
do	do do	Ruisseau Treacy.
do	do embranch. sud	Moulin Smith.

PISCICULTURE.

Il y a présentement onze piscifactories sous le contrôle de l'Etat; elles se trouvent dans les localités suivantes :—

Ontario—Newcastle.
Sandwich.

Québec—Magog.
Tadoussac.
Gaspé.
Ristigouche.

Nouveau-Brunswick—Miramichi.
Rivière Saint-Jean.

Nouvelle-Ecosse—Bedford.
Sydney.

Colombie-Britannique—Rivière Fraser.

La piscifactory de la rivière Dunk, Ile du Prince-Edouard, a dû être fermée cette année, parce que la digue avait été emportée.

Le nombre d'alevins de diverses espèces provenant de la récolte d'œufs de 1887, et qui ont été éclos et distribués par les différentes piscifactories, s'est élevé en 1888, à 88,109,000, et la quantité totale d'œufs déposés dans ces établissements pendant l'année se chiffre par 98,214,000.

Les espèces de poissons élevées dans nos piscifactories comprennent le saumon de l'Atlantique et du Pacifique, le poisson blanc et la truite saumonée des grands lacs d'Ontario, le doré et la truite mouchetée ou truite de ruisseau.

On trouvera, dans la partie II de ce rapport, des détails complets sur les opérations de pisciculture en 1878.

PRIMES DE PÊCHE.

Le nombre total des réclamations reçues en 1887, a été de 15,576, contre 14,812 en 1886. Sur ce nombre, 182 ont été rejetées parce que ceux qui les faisaient ne s'étaient pas conformés aux règlements.

Le nombre total des réclamations payées, au cours de la même année, a été de 15,416—une augmentation de 516 sur l'année 1886.

La somme totale des primes de pêche payées aux navires et aux bateaux a été de \$163,757.92—\$2,854.33 de plus qu'en 1886.

Le nombre des navires qui ont eu droit à la prime en 1887 a été de 812, avec un tonnage collectif de 30,969 tonneaux—augmentation de 21 navires et de 165 tonneaux sur 1886.

Le nombre des bateaux qui ont reçu la prime en 1887 a été de 14,605, contre 14,109 en 1886, et le nombre des pêcheurs 28,252—496 bateaux et 806 pêcheurs de plus que l'année précédente.

Pour le détail des paiements faits aux navires et bateaux, voir l'annexe n° 1, page 1.

DÉPENSES.

Le rapport de l'auditeur général contenant toutes les particularités à cet égard, on a cru inutile de continuer à publier ici les comptes en détail; on les a remplacés par un sommaire des recettes et dépenses des différents services que le département contrôle.

La dépense totale occasionnée par le service des pêcheries, pendant l'exercice clos le 30 juin 1888, s'est élevée à \$377,487.59, y compris le service de la protection des pêcheries, dont les déboursés vont jusqu'au 31 décembre 1888. (Voir page 8 du rapport. *Service de la protection des pêcheries.*)

Service général.....	\$95,544 65
Pisciculture.....	41,082 04
Service de la protection des pêcheries.....	77,102 98
Primes de pêche en 1887.....	163,757 92
	<hr/>
Total.....	<u>\$377,487 59</u>

Cette dépense se subdivise comme suit :—

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Ontario.</i>		
Appointements des officiers	9,870 98	
Déboursés des officiers.....	8,855 48	
Divers.....	1,134 06	
Total		19,860 52
<i>Québec.</i>		
Appointements des officiers.....	8,480 50	
Déboursés des officiers.....	4,813 13	
Divers.....	169 74	
Total		13,463 37
<i>Nouvelle-Ecosse</i>		
Appointements des officiers	13,879 50	
Déboursés des officiers.....	4,391 33	
Divers.....	77 19	
Total		18,308 02
<i>Nouveau-Brunswick.</i>		
Appointements des officiers.....	14,051 79	
Déboursés des officiers.....	6,424 62	
Divers.....	56 79	
Total		20,533 20
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>		
Appointements des officiers.....	2,987 50	
Déboursés des officiers.....	415 01	
Total		3,402 51
<i>Colombie-Britannique.</i>		
Appointements des officiers	2,415 55	
Déboursés des officiers.....	1,107 65	
Divers.....	138 63	
Total		3,661 83
<i>Manitoba.</i>		
Appointements des officiers.....	1,564 33	
Déboursés des officiers.....	1,241 75	
Divers.....	10 56	
Total		2,816 64
Total		82,046 09
DIVERS.		
Frais de procès et dépenses incidentes.....	333 09	
Exposition de produits de pêche du Canada.....	1,759 22	
Déboursés se rattachant à la distribution des primes de pêche.....	6,348 56	
Construction de passes-migratoires, rivière La Have.....	25 35	
Enlèvement des obstructions qui s'opposaient à la montée du poisson dans la Grande Rivière.....	1,034 15	
Commission <i>re</i> Homards et Huîtres.....	3,998 19	
Total		13,498 56
Grand total.....		95,544 65

PISCICULTURE.

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Pisciculture de Newcastle.</i>		
Salaires	1,390 50	
Déboursés divers.....	4,485 92	
Total		5,876 42
<i>Pisciculture de Sandwich.</i>		
Salaires	766 66	
Déboursés divers.....	2,885 92	
Total		3,652 58
<i>Pisciculture de Tadoussac.</i>		
Salaires	984 00	
Déboursés divers.....	1,404 00	
Total		2,388 00
<i>Pisciculture de Gaspé.</i>		
Salaires	600 00	
Déboursés divers.....	1,270 96	
Total		1,870 96
<i>Pisciculture de Magog.</i>		
Salaires	600 00	
Déboursés divers.....	126 05	
Total		726 05
<i>Pisciculture de Ristigouche.</i>		
Salaires	960 00	
Déboursés divers.....	2,976 12	
Total		3,936 12
<i>Pisciculture de Bedford.</i>		
Salaires.....	1,300 00	
Déboursés divers.....	2,566 07	
Total		3,866 07
<i>Pisciculture de Sydney.</i>		
Salaires	660 00	
Déboursés divers.....	2,134 20	
Total		2,994 20
<i>Pisciculture de Miramichi.</i>		
Salaires	500 00	
Déboursés divers.....	1,176 72	
Total		1,676 72

PISCICULTURE—Fin.

<i>Pisciculture de la rivière Saint-Jean.</i>		\$ cts.	\$ cts.
Salaires.....		600 00	
Déboursés divers.....		1,164 87	
Total			1,764 87
<i>Pisciculture de la rivière Dunk.</i>			
Salaires.....		400 00	
Déboursés divers.....		355 32	
Total			755 32
<i>Pisciculture de la rivière Fraser.</i>			
Salaires.....		2,100 00	
Déboursés divers.....		3,553 90	
Total			5,653 90
COMpte GÉNÉRAL.			
Salaires.....		2,250 00	
Déboursés divers.....		3,680 83	
Total			5,930 83
Total, pisciculture.....			41,082 04

RECETTES.

ETAT des recettes provenant des pêcheries, versées au crédit du receveur général du Canada, pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

	\$ cts.	\$ cts.
Ontario—		
Loyers, honoraires de permis et amendes.....	18,251 25	
Québec—		
Loyers, honoraires de permis et amendes.....	5,394 99	
Nouvelle-Ecosse—		
Permis de pêche et amendes.....	3,905 44	
Nouveau-Branswick—		
Permis de pêche et amendes.....	7,625 64	
Colombie-Britannique—		
Loyers, honoraires de permis et amendes.....	6,934 55	
Manitoba—		
Permis de pêche.....	819 25	
Total		42,931 12 ³

RÉCAPITULATION

INDIQUANT le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, la valeur du matériel de pêche et le nombre de pêcheurs dans les différentes provinces du Canada, en 1888.

Provinces.	Navires et remorqueurs.		Bateaux.		Rets à mailles et seines.		Valeur des trappes et rets à enclos, fascines et pêche à l'anguille.	Valeur des fabriques, trappes, etc., et conserves de homard.	Valeur approximative des congélateurs et autres appareils non mentionnés.	Valeur totale.	Remarques.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.					
Nouvelle-Ecosse	28,107	29,125	1,293,368	13,415	309,707	3,811,280	678,352	197,730	358,387	3,229,845	Voir page 89.
Nov.-Brunswick.	9,840	2,759	81,940	4,710	177,708	334,638	315,549	139,350	130,103	988,007	do 119.
Ile P.-Edouard...	4,379	2,505	77,100	1,174	40,380	74,185	53,971	80	152,629	379,890	do 140.
Québec	*9,432	5,550	242,150	5,355	161,377	216,666	167,121	39,410	60,433	670,521	do 169-186.
Ontario	3,303	1,112	135,600	1,473	99,739	925,374	221,629	96,412	558,630	do 216.
Col.-Britannique	5,940	2,166	196,400	1,257	71,042	230,655	158,370	1,036,132	do 255.
Total	61,001	43,247	2,017,558	27,384	859,963	5,592,808	1,594,992	473,732	701,552	1,215,218	6,863,005

* Non compris les pêcheurs employés en amont de Québec.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Du rendement et de la valeur des pêches du Canada, pour les années 1887 et 1888.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Morue..... Qtx.	1,078,355	4,313,420 00	1,050,847	4,203,388 00
Morue désossée..... Lbs.	52,500	2,150 00	3,000	120 00
Hareng mariné..... Brls.	349,909	1,574,590 50	341,077	1,364,308 00
do fumé..... Boîtes.	1,580,558	395,139 50	1,497,890	373,272 50
do gelé..... Nomb.	21,986,700	109,933 50	22,305,500	133,833 00
do frais..... Lbs.	7,354,497	363,612 85	9,653,308	482,821 40
Homard, conserves en boîtes..... Lbs.	12,185,687	1,462,282 44	9,597,773	1,207,033 80
do danssa carapace ou vivant..... Ton'x	3,650	371,826 24	6,288	276,354 76
Saumon, mariné..... Brls.	9,041 ¹ / ₂	126,828 00	8,464	109,978 00
do frais..... Lbs.	4,568,383	688,314 90	4,640,660	680,432 00
do conserves en boîtes..... Lbs.	9,842,795	1,182,539 73	8,878,156	1,110,874 80
do fumé..... Lbs.	54,187	9,695 40	30,576	6,115 20
Maquereau, conserves en boîtes..... Lbs.	151,041	18,124 92	63,563	7,883 01
do fra's..... Lbs.	357,600	17,880 00	540,600	32,436 00
do mariné..... Brls.	129,610	1,435,320 00	62,756	941,340 00
Egrefin..... Qtx.	216,003	864,012 00	237,183	948,732 00
Merlan..... Qtx.	59,533	238,132 00	121,635	486,540 00
Merluche..... Qtx.	102,902	411,608 00	121,071	484,284 00
Traite..... Lbs.	4,520,165	452,015 50	4,499,860	449,381 00
do marinée..... Brls.	3,867	38,670 00	6,068	60,680 00
Poisson blanc, mariné..... Brls.	5,212 ¹ / ₂	43,862 00	7,563	75,630 00
do frais..... Lbs.	5,800,356	409,713 88	8,677,256	626,694 28
Eperlan..... Lbs.	5,923,418	355,285 08	3,723,772	242,674 66
Sardine..... Barriques.	53,334	533,820 00	16,941 ³ / ₈	104,428 00
Huîtres..... Brls.	61,360	187,580 00	56,234	163,902 00
Noues de merluche..... Lbs.	81,163	81,163 00	103,557	103,557 00
Langues et noues de morue..... Lbs.	2,489	24,886 60	16,666	21,560 00
Gaspereau..... Brls.	32,747	147,368 50	28,565	128,541 50
Alose..... Lbs.	743,612	44,016 72	514,251	30,855 06
do saumurée..... Brls.	8,165	73,485 00	3,950	39,500 00
Anguille, saumurée..... Brls.	6,147	61,470 00	22,594	206,570 00
do..... Lbs.	1,601,168	104,584 48	1,590,145	114,778 70
Flétan..... Lbs.	1,711,519	171,151 90	1,368,808	125,405 80
Esturgeon..... Lbs.	2,014,082	118,943 90	1,892,518	111,116 28
Maskinongé..... Lbs.	652,185	39,131 10	786,981	47,218 86
Achigan..... Lbs.	837,682	50,259 12	1,034,846	62,090 76
Doré..... Lbs.	2,412,549	141,895 24	3,484,416	194,458 96
Brochet..... Lbs.	1,161,969	50,742 50	1,500,878	55,333 90
Winnoniche..... Lbs.	55,000	3,300 00	100,000	6,000 00
Bar et poisson blanc..... Douz.	5,001	6,251 25
Petite morue..... Lbs.	1,060,980	31,829 40	1,299,895	51,995 80
Piie..... Lbs.	122,470	12,247 00	83,650	8,365 00
Encornet..... Brls.	31,024	124,096 00	12,446	49,784 00
Oolâhan, mariné..... Brls.	115	1,380 00	282	2,820 00
do frais..... Lbs.	25,500	1,530 00	20,200	2,020 00
do fumé..... Lbs.	* 350	700 00	200	40 00
Moules.....	3,500 00	3,000 00
Peaux de phoques à fourrure..... Nomb.	33,800	236,600 00	27,983	279,830 00
do loup-marin à pelage doux..... Nomb.	26,299	25,424 00	32,562	31,687 00
do loutres de mer..... Nomb.	75	4,500 00	100	7,500 00
do marsouins..... Nomb.	656	2,640 00	455	1,847 00
Huile de poisson..... Galls.	995,509	405,157 60	960,541	390,650 90
Poisson commun et mêlé..... Brls.	31,828	158,823 77	40 202	208,851 63
Poisson employé comme boitte..... Brls.	160,480	229,170 00	159,391	231,586 50
do do engrais..... Brls.	139,157	70,763 50	126,449	63,224 50
Guano..... Ton'x.	1,305	34,125 00	1,158	28,950 00

* Boîtes.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches au Canada, etc.—Fin.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Crabes et langoustes, dans la C.-B.....		4,500 00		7,500 00
Poisson assorti, dans la C.-B.....	712,000	42,600 00		
do sur les marchés d'Halifax.....		42,400 00		45,500 00
Poisson servant à la consommation locale, non compris dans les rapports.....		229,225 71		203,235 20
Total		18 386,103 75		17,418,510 76
Diminution.....				967,592 99

RÉCAPITULATION.

PROVINCES.	Valeur.		Diminution.	Augmentation
	1887.	1888.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
NOUVELLE-ÉCOSSE.....	8,379,782 68	7,817,030 42	562,752 26	
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	3,559,506 89	2,941,863 05	617,643 84	
QUÉBEC.....	1,773,567 43	1,860,012 96		86,445 53
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.....	1,037,425 94	876,861 71	169,563 00	
COLOMBIE-BRITANNIQUE.....	1,974,887 08	1,902,195 50	72,691 58	
ONTARIO.....	1,531,849 73	1,839,869 09		308,019 36
MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU N-OUEST.	129,084 00	180 677 00		51,593 00
Totaux.....	18,386,103 75	17,418,510 76	1,413,650 78	446,057 89
Diminution.....			967,592 99	

TABLEAU COMPARATIF.

Du rendement de chaque pêche dans les différentes provinces du Canada,
en 1887 et 1888.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Saumon Brls.	3,662	58,592 00	3,236	51,776 00
do frais Lbs.	495,350	99,070 00	477,214	95,442 89
do fumé Lbs.	13,837	2,767 40	10,176	2,035 29
do en conserves Boîtes	34,766	5,214 90	33,210	4,981 50
Maquereau Brls.	91,348	1,096,176 00	45,009	675,135 00
do en conserves Boîtes	58,163	6,979 56	20,688	2,482 56
do frais Lbs.	357,600	17,880 00	540,600	32,436 00
Hareng Brls.	181,146	815,157 00	175,285	701,140 00
do fumé Boîtes	85,910	21,477 50	33,000	8,250 00
do gelé ou frais Lbs.	3,120	312 00
Gaspereau Brls.	16 290	73,305 00	14,841	66,784 50
do fumé Nomb	120,000	960 00	100,000	960 00
Morue, séchée Qtx.	794,309	3,177,236 00	753,459	3,013,836 00
do désossée Lbs.	50,000	2,000 00	3,000	120 00
Langues et noues de morue... Brls	1,393	13 980 00	16,029	15,790 00
Egrefin Qtx.	200,907	800,028 00	216,505	866,020 00
Merlan Qtx	72,490	289,960 00	84,609	338,436 00
Merluche Qtx.	20,023	80,092 00	77,699	310,796 00
Noues de merluche Lbs.	43,626	43,626 00	68,580	68,580 00
Merluche fumée Lbs.	127,000	5,080 00	49,000	1,960 00
Flétan Lbs.	1,184,288	118,428 80	991,690	99,169 00
Alose Brls.	1,300	11,700 00	765	7,650 00
Achigan Lbs.	15,065	903 90	23,690	1,421 40
Truite Lbs.	155,469	15,5 6 90	161,522	16,152 20
Encornet Brls.	30,320	121,260 00	12,268	49,072 00
Éperlan Lbs.	463,672	27,820 32	491,138	29,468 28
Anguille Brls.	3,740	37,400 00	4,379	43,790 00
Huitres Brls	1,716	5,148 00	1,589	4,767 00
Homard, en conserves Boîtes	6,688,923	802,670 76	5,756,891	690,826 92
do expédié frais, vivant, etc... Ton'x	262,326 24	4,340	217,914 76
Huile de poisson Galls.	483,366	193,346 40	511,357	204,542 80
Guano Ton'x.	579	14,475 00	893	22,325 00
Poisson employé comme boîte Brls.	65,014	97,521 00	72,434	108,851 00
do do engrais. . Brls	28,570	14,285 00	26,509	13,254 50
Quantité vendue sur le marché d'Halifax.	42,400 00	45,500 00
Consommation locale de différents comtés. d'après les relevés.....	4,949 00	5,412 00
Total	8,379,782 68	7,817,030 42
Diminution en 1888.....	562,752 26

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Espèces de poissons.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Morue..... Qtx	93,524	374,095 00	86,695	346,780 00
Hareng..... Brls	82,819	372,685 50	95,225	380,900 00
do fumé..... Boîtes	1,478,996	369,749 00	1,448,250	362,062 50
do gelé..... Nomb	21,986 700	109,933 50	22,305,500	133,833 00
Maquereau..... Brls.	3,607	43,284 00	2,094	31,410 00
do en conserves..... Lbs.	44,278	5,313 36	8,515	1,277 25
Egrefin..... Qtx.	12,706	50,824 00	18 236	72,904 00
Merlan..... Qtx.	30,412	121,648 00	36,462	145,848 00
Merluche..... Qtx.	31,277	125,108 00	31,476	125,904 00
Flétan..... Lbs.	50,234	5,023 40	17,970	1,797 00
Saumon, mariné..... Brls	150	2,400 00	98	1,568 00
do frais, dans la glace..... Lbs.	1,312,610	262,522 00	1,186,740	237,348 00
do en conserves..... Lbs.	3,597	539 55	11,002	1,650 20
do fumé..... Lbs.	9,300	1,860 00	7,000	1,400 00
Gaspereau..... Brls.	15,876	71,442 00	12,951	58,279 50
Truite..... Lbs.	71,765	7,176 50	53,725	5,372 50
Eperlan..... Lbs.	5,366,321	321,979 23	3,149,463	188,968 08
Alose..... Brls.	6,865	61 735 00	3,185	31,850 00
Anguille..... Brls.	2,255	22,560 00	16,185	161,850 00
Sardine..... Ton'x	53,094	530,940 00	15,963	95,778 00
Achigan..... Lbs.	104,779	6,286 74	151,827	9,109 62
Doré..... Lbs.	105,400	6,324 00	132,200	7,932 00
Perche..... Lbs.	22,300	669 00	45,500	1,365 00
Huitres..... Brls.	23,198	69,588 00	16,384	49,152 00
Homard, en conserves..... Boîtes	2,630,559	315,667 08	1,843,368	276,505 20
do..... Ton'x	3,650	109,500 00	1,948	58,440 00
Langues et noues de morue..... Brls.	76	760 00	17	170 00
Langues et noues de morue..... Lbs.	37,537	37,537 00	31,977	34,977 00
Huile de poisson..... Galls.	118,369	47,347 60	90,692	36,276 80
Guano de poisson..... Ton'x.	136	3,400 00	265	6,625 00
Poisson employé comme engrais..... Brls.	23,145	11,072 50	25,100	12,550 00
do do boîte..... Brls.	39,099	58,603 50	30,605	45,907 50
Encornet..... Brls.	704	2,816 00	178	712 00
Petite morue..... Lbs.	560,980	16,829 40	174,295	6,995 80
Plie..... Lbs.	122,470	12,247 00	83,650	8,365 00
Total.....		3,559,506 89		2,941,863 05
Diminution, en 1888.....				617,643 84

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue..... Qtx.	26,422	105,688 00	39,062	156,243 00
do désossée..... Lbs.	2,500	1,500 00
Hareng..... Brls.	38,874	174,933 00	32,883	131,532 00
do fumé..... Boîtes.	90	22 50
Maquereau..... Brls.	24,027	288,324 00	12,648	189,720 00
do en conserves..... Boîtes.	48,600	5,832 00	34,360	4,123 20
Egrefin..... Lbs.	78,300	3,132 00	92,600	3,704 00
Merluche..... Qtx.	8,233	32,932 00	12,460	49,840 00
Saumon, frais..... Lbs.	4,060	812 50	1,563	312 60
Gaspereau..... Brls.	367	1,651 00	595	2,677 50
Flétan..... Lbs.	9,650	965 00	8,700	870 00
Bar..... Lbs.	700	42 00
Truite..... Lbs.	75,200	7,520 00	74,900	7,490 00
Eperlan..... Lbs.	89,425	5,365 50
Anguille..... Lbs.	212,950	21,295 00	1,937	19,370 00
Huitres..... Brls.	36,448	109,344 00	35,861	107,583 00
Homard en conserves..... Lbs.	2,009,107	241,092 84	1,446,227	173,547 24
Nones de morue et de merluche... Lbs.	12,332	616 60	168	1,680 00
Huiles de poisson..... Galls.	17,925	7,130 00	18,333	7,333 20
Engrais..... Ton'x	2,370	2,370 00	11,580	5,790 00
Guano..... Ton'x	530	13,250 00
Poisson frais, consommation locale Lbs.	15,000 00	15,000 00
Total.....	1,037,425 94	876,862 74
Diminution en 1888.....	160,563 10

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue..... Qtx.	164,000	656,400 00	171,631	686,524 00
Hareng, mariné..... Brls.	31,607	142,231 50	30,569	122,276 00
do fumé..... Boîtes.	9,762	2,440 50	8,640	2,160 00
Maquereau..... Brls.	628	7,536 00	3,005	45,075 00
Egrefin..... Qtx.	1,237	4,948 00	1,036	4,144 00
Flétan..... Lbs.	81,347	8,134 70	104,948	10,494 80
Saumon, mariné..... Brls.	770½	12,328 00	889	14,224 00
do frais..... Lbs.	529,763	103,250 90	498,143	99,628 60
do en conserves..... Lbs.	8,448	1,267 20		
Alose..... Lbs.	743,612	44,016 72	514,251	30,855 06
Anguille..... Lbs.	1,348,348	80,900 88	1,490,295	89,417 70
do marinée..... Brls.	152	1,520 00	93	930 00
Sardines..... Brls.	960	2,850 00	2,780	8,340 00
Esturgeon..... Brls.	323	1,615 00		
do..... Lbs.	475,400	28,884 00	584,220	35,053 20
Truite..... Lbs.	550,760	53,076 00	538,550	53,855 00
do..... Brls.	153	1,530 00	161	1,610 00
Winnoniche..... Lbs.	55,000	3,500 00	100,000	6,000 00
Bar et poisson blanc..... Douz.	5,001	6,251 25		
Poisson blanc..... Lbs.	75,720	6,058 40	293,472	23,477 76
Maskinongé..... Lbs.	99,780	5,986 80	136,160	8,169 60
Achigan..... Lbs.	134,479	8,068 74	186,775	11,206 50
Doré..... Lbs.	473,583	28,408 98	655,465	39,327 90
Brochet..... Lbs.	366,650	18,332 50	388,530	19,426 50
* Petite morue..... Lbs.	500,000	15,000 00	*75,000	45,000 00
Langues et noues de morue..... Brls.	953	9,530 00	392	3,920 00
Homard, en boîtes..... Lbs.	857,098	102,851 76	551,287	66,154 44
Petit poisson et poisson mêlé..... Brls.	20,037	86,995 50	24,487	104,412 00
Peaux de loups-marins..... Nomb.	22,799	22,799 00	29,062	29,062 00
Peaux de marsouins..... Nomb.	666	2,640 00	455	1,847 00
Huiles de poisson..... Galls.	268,109	107,243 60	275,814	110,325 60
Poisson empl. con me boitte et engrais. Brls.	134,769	116,081 50	114,612	108,658 00
Guano..... Ton x	60	3,000 00		
Eperlan..... Lbs.	4,000	120 00	75,166	3,768 30
Poisson empl. pour la consom. locale.. Brls.	19,485	77,940 06	18,670	74,680 00
Total.....		1,773,567 43		1,860,012 96
Augmentation.....				86,445 53

* Boisseaux.

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Poisson blanc..... Brls.	2,748	27,480 00	4,287	42,870 00
do..... Lbs.	3,914,156	313,132 48	6,134,244	490,739 52
Truite saumonée..... Brls.	3,714	37,140 00	5,907	59,070 00
do..... Lbs.	3,613,471	363,147 10	3,650,563	365,056 30
Hareng..... Brls.	15,463	69,583 50	7,115	28,460 00
do..... Lbs.	7,148,897	357,444 85	9,527,288	476,364 40
Maskinongé..... Lbs.	552,405	33,144 30	650,821	39,049 26
Achigan..... Lbs.	583,329	34,999 74	671,854	40,311 24
Doré..... Lbs.	1,689,071	101,344 26	2,209,901	122,594 06
Brochet..... Lbs.	484,240	24,212 00	455,348	22,767 40
Esturgeon..... Lbs.	1,221,082	73,264 92	1,064,818	61,889 08
Anguille..... Lbs.	39,810	2,388 60	99,850	5,991 00
Poisson commun..... Lbs.	2,107,709	63,231 27	2,152,121	64,563 63
do pour la consommation locale Lbs.	1,044,557	31,336 71	271,440	8,143 20
Total.....		1,531,849 73		1,839,869 09
Augmentation 1888.....				308,019 36

VALEUR et rendement approximatif des pêches de 1887 et 1888.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Poisson blanc, frais..... Lbs.	1,810,470	90,523 00	2,249,540	112,477 00
do salé..... Brls.	2,484	16,373 00	3,276	32,760 00
Doré..... Lbs.	144,495	5,818 00	486,850	14,605 00
Brochet..... Lbs.	311,079	8,198 00	657,000	13,140 00
Esturgeon..... Lbs.	4,000	240 00	27,980	1,399 00
Perche..... Lbs.	88,074	4,612 00		
Truite..... Lbs.			12,100	605 00
Tullibie..... Lbs.	18,736	657 00	273,000	2,720 00
Poisson mêlé..... Lbs.	120,983	2,664 00	286,580	2,961 00
Total.....		129,084 00		180,677 00
Augmentation en 1888.....				51,593 00

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Espèces de poisson.	1887.		1888.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts
Saumon.....	Brls. 4,459	53,508 00	4,241	42,410 00
do frais.....	Lbs. 2,226,600	222,660 00	2,477,000	247,700 00
do conserves en boîtes.....	Lbs. 9,795,984	1,175,518 08	8,833,944	1,104,243 00
do fumé.....	Lbs. 31,050	4,963 00	13,400	2,680 00
Hareng, frais.....	Lbs. 205,600	6,163 00	122,900	6,145 00
do fumé.....	Lbs. 14,500	1,450 00	8,000	800 00
Truite, fraîche.....	Lbs. 55,500	6,550 00	8,500	850 00
Esturgeon.....	Lbs. 249,000	14,940 00	215,500	10,775 00
Morue noire (<i>Skil</i>), salée.....	Brls.	484	8,712 00
Moules.....	3,500 00	3,000 00
Flétan, frais.....	Lbs. 386,000	38,600 00	229,500	11,475 00
do fumé.....	Lbs.	16,000	1,600 00
Huitres.....	Sac.	3,500 00	2,400	2,400 00
Oolâhan, mariné.....	Lbs. 23,000	1,380 00	282	2,820 00
do fumé.....	Lbs. 350	700 00	200	40 00
do frais.....	Lbs. 25,500	1,530 00	20,200	2,020 00
Peaux de phoque à fourrure.....	Nomb. 33,800	236,600 00	27,983	279,830 00
do à pelage doux.....	Nomb. 3,500	2,625 00	3,500	2,625 00
Peaux de loutre de mer.....	Nomb. 75	4,500 00	100	7,500 00
Morse.....	Nomb.	21	378 00
Huile de poisson.....	Galls. 107,840	50,090 00	64,345	32,172 50
Crabes et langoustes.....	4,500 00	7,500 00
Sardine.....	Lbs.	3,100	310 00
Eperlan, frais.....	Lbs.	8,000	480 00
Poisson assorti et poisson mêlé.....	Lbs. 712,000	42,600 00	310,000	23,730 00
Poisson employé pour la consommation locale, ouvriers chinois.....	100,000 00	100,000 00
Total.....	1,974,887 08	1,902,195 50
Diminution.....	72,691 58

STATISTIQUE faisant voir la valeur totale des pêches dans les différentes provinces du Canada de 1870 à 1888, inclusivement, compilée d'après les rapports annuels du ministère des pêcheries.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Britannique.	Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.	Total pour le Canada.
1870.....	\$ 4,019,425	\$ 1,131,433	Pas de donnée	\$ 1,161,551	\$ 264,982	Pas de donnée.	\$	\$ 6,577,391
1871.....	5,101,030	1,185,033	do	1,093,612	193,524	do	do	7,573,199
1872.....	6,016,835	1,965,459	do	1,320,189	287,633	do	do	9,570,116
1873.....	6,577,087	2,285,662	207,595	1,391,564	293,091	do	do	*10,754,997
1874.....	6,552,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	do	do	11,681,866
1875.....	5,573,861	2,427,654	298,927	1,596,759	463,191	do	do	10,350,385
1876.....	6,029,050	1,953,389	494,967	2,097,668	437,229	104,697	do	11,117,000
1877.....	5,527,858	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	583,433	do	12,005,934
1878.....	6,131,600	2,506,790	840,344	2,664,055	348,122	925,767	do	13,215,678
1879.....	5,752,937	2,654,722	1,402,301	2,820,395	367,133	631,766	do	13,529,254
1880.....	6,291,061	2,744,447	1,675,089	2,631,556	444,491	713,335	do	14,499,979
1881.....	6,214,782	3,930,304	1,955,290	2,751,962	509,903	1,454,321	do	16,877,162
1882.....	7,131,418	3,192,239	1,855,687	1,976,516	825,457	1,842,675	do	16,824,092
1883.....	7,689,374	3,185,874	1,272,468	2,138,997	1,027,033	1,644,646	do	16,958,192
1884.....	8,763,779	3,730,454	1,095,619	1,694,861	1,153,724	1,358,267	do	17,766,404
1885.....	8,293,922	4,005,431	1,279,430	1,719,460	1,342,692	1,078,083	do	17,732,973
1886.....	8,415,362	4,180,237	1,141,991	1,741,382	1,436,998	1,577,348	186,950	18,679,288
1887.....	8,319,752	3,659,607	1,037,426	1,773,567	1,531,850	1,974,887	129,084	18,386,103
1888.....	7,871,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,839,869	1,902,195	180,677	17,418,510
Totals.....	126,368,485	51,099,019	16,489,895	36,602,613	13,600,415	15,791,375	496,741	260,448,543

* Note.—La différence entre ce total et celui qui est porté au tableau publié dans le rapport de 1887, page xxiv, c'est que le détail des pêches de l'Ile du Prince-Edouard ne figurait pas dans ce dernier.

PERSONNEL.

Le personnel de l'extérieur attaché à ce ministère est constitué comme suit :—

- M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries, Amherst, N.-E.
- M. A. C. Bertram, officier de pêche, Sydney-Nord, C.-B.
- M. W. H. Venning, inspecteur des pêcheries, Saint-Jean, N.-B.
- M. J. Hunter Duvar, inspecteur des pêcheries, Alberton, I.P.-E.
- M. William Wakeham, officier de pêche, Bassin de Gaspé, Québec.
- M. Alex. McQueen, inspecteur des pêcheries, Winnipeg, Manitoba.
- M. Thomas Mowat, inspecteur des pêcheries, New-Westminster, C.-B.
- M. S. Wilmot, surintendant de la pisciculture, New-Castle, Ont.
- Lieut. A. R. Gordon, M.R., commandant le service de la protection des pêcheries, Toronto, Ont.

Ces fonctionnaires, avec les gardes-pêche et les gardiens, les officiers et équipages des gardes-côtes qui protègent les pêcheries, forment un personnel de 885, auquel il faut ajouter 25 gardiens spéciaux employés de temps en temps pendant les saisons réservées, ce qui fait un total de 910 personnes attachées au service extérieur de notre département.

SERVICE DE LA PROTECTION DES PÊCHERIES.

Pour ce qui regarde les opérations de ce service pendant la campagne de 1888, je prends la liberté de renvoyer au rapport qui a été présenté au parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Sous-ministre des pêcheries.

ANNEXE No 1.

PRIMES DE PÊCHE.

ÉTAT GÉNÉRAL des réclamations reçues en 1887 pour primes de pêche.

Province.	Comté.	Nombre de réclamations reçues.	Nombre de réclamations rejetées.	Nombre de réclamations payées.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis.....	204	3	201
	Antigonish.....	138		138
	Cap-Breton.....	503	9	494
	Colchester.....	1		1
	Digby.....	287		293
	Guysboro'.....	1,130	4	1,126
	Halifax.....	1,442	5	1,437
	Inverness.....	659	1	658
	King.....	51	2	49
	Lunenburg.....	818	2	816
	Pictou.....	21	1	20
	Queen.....	214	1	213
	Richmond.....	1,177	8	1,169
	Shelburne.....	650	4	646
Victoria.....	675		675	
Yarmouth.....	292	2	291	
		8,262	42	8,227
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte.....	762	5	770
	Gloucester.....	848	5	843
	Kent.....	238		238
	Northumberland.....	44	11	33
	Restigouche.....	2	2	
	Saint-Jean.....	65	7	59
	Westmoreland.....	16	1	15
		1,975	31	1,958
Ile du Prince-Edouard....	King.....	653	36	618
	Prince.....	413	39	374
	Queen.....	135	1	134
		1,201	76	1,126
Québec	Bonaventure.....	1,351	13	1,338
	Gaspé.....	2,174	13	2,161
	Saguenay.....	613	7	606
		4,138	33	4,105

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	8,262	42	8,227
Nouveau-Brunswick	1,975	31	1,958
Ile du Prince-Edouard	1,201	76	1,126
Québec.....	4,138	33	4,105
Totaux	15,576	182	15,416

ÉTAT général des paiements faits sur réclamations pour primes
en 1887.

Province.	Comté.	Montant payé.		Total.
		\$	cts.	
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis	1,467	27	99,622 03
	Antigonish	924	50	
	Cap-Breton	3,974	14	
	Colchester.....	74	00	
	Digby	4,253	84	
	Guysboro'	10,174	08	
	Halifax.....	13,431	11	
	Inverness.....	6,573	88	
	King	460	00	
	Lunenburg.....	19,905	83	
	Pictou.....	130	00	
	Queen	2,882	50	
	Richmond	10,466	86	
	Shelburne.....	10,365	62	
Victoria	4,688	50		
Yarmouth	9,769	90		
Nouveau-Brunswick....	Charlotte.....	7,974	15	19,699 65
	Gloucester.....	7,754	75	
	Kent.....	2,098	50	
	Northumberland.....	674	00	
	Saint-Jean	1,077	25	
	Westmoreland	121	00	
Ile du Prince-Edouard ...	King	5,621	78	12,528 51
	Prince.....	4,763	00	
	Queen.....	2,143	73	
Québec.....	Bonaventure.....	8,862	00	31,907 73
	Gaspé.....	16,569	23	
	Saguenay.....	6,476	50	

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	99,622 03
Nouveau-Brunswick.....	19,699 65
Ile du Prince-Edouard ...	12,528 51
Québec.....	31,907 73
Total.....	163,757 92

LISTE des primes de pêche payées aux navires en 1887, dans chaque comté.

Province.	Comté.	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre d'hommes	Montant payé.
						\$ cts.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	10	174	17	35	305 27
	Cap-Breton	12	208	17	23	374 14
	Colchester	1	37	37	3	74 00
	Digby	64	1,425	22	380	2,671 34
	Guysboro'	29	1,132	39	212	2,210 58
	Halifax	96	2,569	27	538	5,097 61
	Inverness	23	857	37	115	1,582 88
	King	8	109	14	25	218 00
	Lunenburg	121	8,076	67	1,339	16,154 33
	Queen	15	847	56	171	1,650 00
	Richmond	49	1,403	29	351	2,762 86
	Shelburne	58	3,348	58	675	6,678 62
	Victoria	3	44	15	11	88 00
Yarmouth	77	4,291	56	1,022	8,539 40	
		566	24,520	43	4,900	48,407 03
Nouveau-Brunswick	Charlotte	92	1,683	18	303	3,292 65
	Gloucester	20	311	15	68	618 75
	Kent	8	185	23	39	370 00
	Northumberland	10	209	31	60	445 00
	Saint-Jean	24	401	17	93	786 25
		154	2,889	19	563	5,512 65
Ile du Prince-Edouard	King	16	669	42	129	1,225 78
	Prince	14	612	44	134	1,127 00
	Queen	8	396	49	75	734 73
		38	1,677	44	338	3,087 51
Québec	Gaspé	48	706	39	117	1,233 98
	Saguenay	36	1,177	33	217	2,351 00
		54	1,883	35	331	3,587 98

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	566	24,520	43	4,900	48,407 03
Nouveau-Brunswick	154	2,889	19	563	5,512 65
Ile du Prince-Edouard	38	1,677	44	338	3,087 51
Québec	54	1,883	35	331	3,587 98
Total	812	30,969	38	6,135	60,595 17

LISTE des primes de pêche payées aux BATEAUX, pour l'année 1887.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Montant payé.
				\$ cts.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis	191	322	1,162 00
	Antigonish	138	264	924 50
	Cap-Breton	482	995	3,600 00
	Digby	229	446	1,582 50
	Guysboro'	1,097	2,183	7,963 50
	Halifax	1,341	2,202	8,333 50
	Inverness	635	1,439	5,091 00
	King	41	66	242 00
	Lunenburg	695	947	3,751 50
	Pictou	20	36	130 00
	Queen	198	326	1,212 50
	Richmond	1,120	2,106	7,704 00
	Shelburne	589	1,013	3,687 00
	Victoria	672	1,316	4,600 50
	Yarmouth	214	336	1,230 50
			7,662	13,997
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte	678	1,278	4,681 50
	Gloucester	823	2,053	7,136 00
	Kent	230	488	1,728 50
	Northumberland	23	63	229 00
	Saint-Jean	35	79	291 00
	Westmoreland	15	33	121 00
		1,804	3,994	14,187 00
Ile du Prince-Edouard...	King	602	1,245	4,396 00
	Prince	360	1,057	3,636 00
	Queen	126	409	1,409 00
		1,088	2,711	9,441 00
Québec.....	Bonaventure	1,338	2,395	8,862 00
	Gaspé	2,143	4,070	15,335 25
	Saguenay.....	570	1,085	4,122 50
		4,051	7,550	28,319 75

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse.....	7,662	13,997	51,215 00
Nouveau-Brunswick.....	1,804	3,994	14,187 00
Ile du Prince-Edouard.....	1,088	2,711	9,441 00
Québec.....	4,051	7,550	28,319 75
Totaux	14,605	28,252	103,162 75

LISTE des primes de pêche payées aux NAVIRES, pour l'année 1887.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
83,258	Alfred.....	Annapolis.....	22	Chas. Longmire.....	Hillsburn.....	a3	31	44
83,255	Floyd.....	do.....	20	Jno. W. Sproule.....	Litchfield.....	b4	36	00
83,259	Hettie May.....	do.....	15	J. C. Winchester.....	Granville.....	5	30	00
75,594	Lizzie G.....	Digby.....	16	David Hayden.....	Granville, en bas	7	32	00
77,598	Maggie M.....	Annapolis.....	16	Parker Zwicker.....	Clements.....	3	32	00
83,257	Princess Louise.....	do.....	21	Carribbean Cie.....	c1	23	63
83,253	Rescue.....	do.....	17	Josiah Burrell.....	Clements.....	4	34	00
59,347	Sea Gull.....	do.....	20	S. W. Anderson.....	Hillsburn.....	3	40	00
77,956	Spæd.....	do.....	13	A. J. Burrell.....	Clements.....	d2	18	20
38,036	Twilight.....	Digby.....	14	Geo. F. Neville.....	Trav. Granville.	2	28	00

a. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. b. 1 de l'équipage a été payé dans un autre navire.
c. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. d. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

COMTÉ DU CAP BRETON.

88,515	Alexander Gordon	Sydney.....	13	Thos. McLellan.....	Sydney-Nord....	3	24	00
88,511	Annabell.....	do.....	11	Arch. McKinnon.....	Mines de Sydney	2	22	00
74,031	Annie Linwood.....	do.....	13	Donald McLeod.....	Barre Sud.....	3	26	00
88,507	Belle of Rome.....	do.....	14	Alex. Leblanc.....	Petit Bras d'Or..	2	28	00
92,594	Florence.....	do.....	17	Sam. Scott.....	Sydney-Nord....	4	31	00
88,513	Ida.....	do.....	10	Joseph Jessome.....	Petit Bras d'Or..	2	20	00
80,977	J. W. Ingraham.....	do.....	14	Chas. Anesty.....	Sydney-Nord....	3	28	00
80,973	Ocean Wave.....	do.....	20	Sam. Moore.....	Petit Bras d'Or..	5	40	00
88,504	Quick Step.....	do.....	12	Joseph Marsh, P.G.	Lingau.....	4	24	00
75,707	R. Grant.....	do.....	43	Jonathan Noel.....	Sydney-Nord....	a1	49	14
74,038	River Queen.....	do.....	32	Peter Desveaux.....	Petit Bras d'Or..	5	64	00
75,703	Stella Maria.....	do.....	10	Geo. White.....	Sydney-Nord....	b1	15	00

a. 6 de l'équipage sont de Terre-neuve.

b. 1 de l'équipage payé comme pêcheur en bateau.

COMTÉ DE COLCHESTER.

42,987	Daniel.....	Charlottetown, P. E. I.....	37	John Roberts.....	Tatamagouche...	3	74	00
--------	-------------	--------------------------------	----	-------------------	-----------------	---	----	----

LISTE des primes de pêche payées aux NAVIRES, pour l'année 1887.

COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	
						Équipage.	Montant payé.
						\$ cts.	
72,978	Annie Coggins....	Digby	22	Livingstone Coggins	Westport.....	8	44 00
71,032	Arthur	Yarmouth	22	H. Outhouse.....	Tiverton.....	8	44 00
75,612	Alice	do	17	Gilbert Bates.....	Freeport.....	7	34 00
83,431	Acadian.....	Weymouth.....	32	R. Potier, P.G.....	Metaghan.....	9	64 00
80,795	Buda.....	Digby.....	20	E. P. Ruggles.....	Westport.....	a4	33 32
71,332	Crusade.....	do	44	Howard Anderson..	Digby.....	9	88 00
85,684	Constitution.....	do	28	Jas. A. Hughes.....	do	b6	46 67
74,331	Condor.....	Yarmouth.....	11	Maurice Haycock....	Westport.....	5	22 00
74,326	Dreadnaught.....	do	20	Wallace Gower.....	do	6	40 00
75,711	Dove.....	do	20	Joseph Ossinger....	Tiverton.....	6	40 00
90,662	Edward A. Horton	Digby.....	67	Joseph Snow.....	Digby.....	12	134 00
77,740	Elmer.....	do	15	Walter Coggins.....	Westport.....	6	30 00
75,757	Eita	Yarmouth.....	17	J. W. C. Webber....	do	6	34 00
85,683	Edith L.....	Digby.....	16	Isaac Peters, P.G....	do	6	32 00
80,797	Ella H.....	do	13	M. et E. Haines.....	Freeport.....	5	26 00
75,601	Flash	do	10	Jas. A. Peters.....	Westport.....	4	20 00
74,329	Fairy Queen.....	Yarmouth.....	13	W. E. Coggins.....	Westport.....	5	26 00
80,798	Freddie G.....	Digby.....	18	Geo. Gower.....	do	6	36 00
75,614	Fawn	do	17	J. Peters, P.G.....	do	5	34 00
86,550	Fair Play.....	Yarmouth.....	11	Jno. Sollows, aîné..	Port-Maitland...	5	22 00
85,686	Gladstone.....	Digby.....	16	aug. Haycock.....	Westport.....	6	32 00
80,800	Helen Maud.....	do	20	Chs McDormand....	do	7	40 00
80,799	Hattie T.....	do	16	S. P. Titus.....	do	5	32 00
80,650	Happy Home....	Yarmouth.....	14	Jno. Pugh.....	do	6	28 00
75,751	Helen Gertrude	do	16	M. et E. Haines.....	Freeport.....	6	32 00
80,604	Nickerson.....	do	16	Chas. Hicks.....	Westport.....	5	32 00
74,328	J. D. Payson....	do	42	G. W. Corning <i>et al.</i>	Port-Maitland...	c	42 00
88,404	Live Yankee....	Digby.....	57	Howard Anderson..	Digby.....	d4	77 74
85,685	L. M. Ellis.....	do	25	Wm. E. Ellis.....	do	e3	52 51
75,597	Little Fury....	do	13	Ben. Taylor.....	do	3	26 00
85,690	Lora T.....	do	15	Joseph Thurber....	Freeport.....	7	30 00
77,783	Lest Heir.....	Port-Medway....	15	A. H. Outhouse.....	Tiverton.....	6	30 00
80,786	Lizzie P.....	Digby.....	12	Mary E. Wyman.....	Freeport.....	f3	16 50
85,687	Mable	do	38	Orbin Sproule.....	Digby.....	g4	51 80
59,366	M. P. Reed.....	Annapolis.....	30	D. et O. Sproule...	do	4	60 00
74,322	Morning Star..	Yarmouth.....	25	Jas. W. Cousins....	do	7	50 00
80,791	Minnie C.....	Digby.....	18	Chs. Bailey.....	Westport.....	6	36 00
85,682	Walapert.....	do	23	James Glaven.....	do	8	46 00
77,618	May Queen.....	Barrington.....	34	Livingston Coggins.	do	11	68 00
74,337	May	Shelburne.....	28	Frank Thurber.....	Freeport.....	8	56 00
85,533	Minnie C.....	Yarmouth.....	12	Jno. N. Sanders.....	Port-Maitland...	4	24 00
72,977	Nellie H Hamm..	Digby.....	26	Isaac Peters, P.G....	Westport.....	8	52 00
90,873	Primrose.....	Yarmouth.....	34	Wm. McKenzie.....	Maitland.....	7	88 00
75,714	Prince	do	10	Geo. H. Stevens....	Freeport.....	5	20 00
83,132	Restless.....	Digby.....	25	Frank Suthern.....	Westport.....	8	50 00
42,081	Randolph P....	do	15	Chs. McDormand PG	do	2	30 00
75,547	River Rose.....	Barrington.....	13	E. C. Bowers.....	do	h3	20 80
85,558	S. A. Crowell..	Yarmouth.....	23	Luke Leblanc, <i>et al.</i>	Riv. au Saumon..	6	46 00
75,725	Stella	do	24	Jacob Gilliland....	Waterford.....	4	48 00
75,726	Thrush.....	do	13	E. C. Bowers.....	Westport.....	5	26 00
42,072	Ulrica.....	Digby.....	20	Jacob Davis.....	do	i3	30 00

a. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

c. L'équipage n'a pas fait la pêche 3 mois.

e. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

g. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

i. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.

b. 3 de l'équipage ont été payés dans un autre navire.

d. 7 de l'équipage ont été payés dans d'autres navires.

f. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

h. 2 de l'équip. n'ont pas fait la pêche tout le temps.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*COMTÉ DE DIGBY.—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
37,282	Victoria.....	Digby.....	29	Turnbull et Welch...	Digby.....	8	58	00
80,630	Vanity.....	Yarmouth.....	11	Chas. Cann et Cie...	Port-Maitland....	4	22	00
72,980	Wave.....	Digby.....	11	Sam. Thurber.....	Freeport.....	4	22	00
85,559	Willie F.....	Yarmouth.....	12	Mande Trahan et Léon. X. Deveau..	Cap Ste-Marie....	5	24	00
85,541	Willie M.....	do.....	24	Josiah Ellis.....	Green Cove.....	1	28	00
71,334	Watchman.....	Barrington.....	15	M. Thibaudan.....	Churchpoint.....	4	30	00
76,722	Yuba.....	Yarmouth.....	15	Geo. Denton, P.G..	Westport.....	6	30	00

3. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.

COMTÉ DE GUYSBORO'.

80,985	Annie Roy.....	Guysboro'.....	80	Geo. E. Jost.....	Guysboro'.....	13	160	00
41,771	Atalia.....	do.....	34	Thos. H. Peeples...	Havre du Pirate..	4	68	00
80,991	Atalanta.....	do.....	80	Sweet, McMillan et Cie.....	Havre Isaac.....	18	160	00
80,992	Annie W.....	do.....	10	Elijah Walters.....	Havre du Vin....	2	20	00
37,665	Defiance.....	do.....	24	Caleb Peart.....	Guysboro'.....	4	40	00
80,988	Dido.....	do.....	59	Sweet, McMillan et Cie.....	Havre Isaac.....	14	118	00
80,994	Espérance.....	do.....	10	Thos. Munroe, aîné..	White Head.....	2	15	00
80,999	Guardian Angel..	do.....	21	Joseph Fougère, jeu.	Rivière Larry....	7	42	00
80,996	Gertie Belle.....	do.....	15	Alex. H. Munroe....	White Head.....	5	30	00
80,987	Geraldine.....	Halifax.....	80	A. N. Whitman.....	Canso.....	20	160	00
90,484	Helena May.....	do.....	70	do.....	do.....	14	140	00
83,400	Hope.....	do.....	14	Goe. B. Hadley, P.G.	Port-Mulgrave... 22	21	00	
80,997	Hippomenes.....	Guysboro'.....	80	Sweet, McMillan et Cie.....	Havre Isaac.....	15	150	58
83,091	Jennie.....	Pt.-Hawkesb'ry..	11	Jno. Jamieson.....	Creek-Steep.....	2	22	00
74,039	James Henry.....	Sydney.....	18	Wm. Archibald.....	Sherbrooke.....	2	36	00
77,781	Lina May.....	Guysboro'.....	80	A. N. Whitman.....	Canso.....	14	160	00
69,964	Lizzie A.....	Pt.-Hawkesbury..	20	Jno. F. Reeves, P.G.	Havre du Pirate..	3	40	00
80,998	Lorne.....	Guysboro'.....	51	Stephen McMillan..	Havre Isaac.....	15	102	00
69,141	Mary Elizabeth...	Halifax.....	16	Wm. G. Webber.....	Torbay.....	4	32	00
88,230	Morning Light...	do.....	28	W. J. Arnold.....	do.....	1	32	00
83,092	Maud F.....	Pt.-Hawkesbury..	11	Wm. Critchett.....	Creek-Steep.....	2	22	00
88,443	North Star.....	Halifax.....	25	Robt. Cooper.....	Havre du Vin....	4	50	00
80,970	Orion.....	do.....	24	Edward B. Pelrine..	Rivière Larry....	6	48	00
76,892	Peter Mitchell....	Pt. Hawkesbury..	26	Wm. Power, P.G....	Havre du Pirate..	4	52	00
69,967	Sea Breeze.....	Guysboro'.....	46	Wm. Maguire, P.G..	Creek-Steep.....	5	92	00
74,129	Telephone.....	Port-Medway.....	70	Wm. McConnell....	Port-Hillford....	6	140	00
42,291	Volunteer.....	Halifax.....	16	Henry Linden.....	Charlo's Cove... 4	32	00	
36,991	Vegete.....	do.....	33	Jno. Maskell.....	Jeddore.....	4	66	00
80,852	Victory.....	do.....	80	E. et J. Purcell....	Port-Mulgrave... 15	160	00	

a. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
c. 2 de l'équipage appartiennent à Terre-Neuve.

b. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.
d. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

COMTÉ DE HALIFAX.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
90,495	Annie S.....	Halifax	34	B. Keating.....	Havre au Navire	6	68	00
83,106	Annie Isabel	do	23	J. et T. Bowser.....	Havre Musquodoboit.....	5	46	00
61,625	Alpha	do	18	Joshua Dauphney.	Village Français	3	38	00
74,020	Addie	do	17	Denis Fagan.....	Havre Ketch	5	35	00
57,727	Agnes	do	21	Jno. Hayes.....	Anse au Hareng.	5	42	00
36,474	Alex. Fraser.....	Lunenburg	32	Richard Kaizer.....	Halifax	4	64	00
36,996	Agite	do	27	Henry A. Shatford.	Anse Hubbard...	6	54	00
90,721	Brilliant Star.....	Halifax	36	P. et J. Hartlin.....	Jeddore-Est.....	10	72	00
74,095	Brilliant	do	28	Jno. Fagan.....	Havre Ketch	3	56	00
90,496	Black Prince	do	18	J. W. Slaunwhite...	Baie Terence	3	36	00
64,914	Blooming Dale	do	14	James York, père...	Passage-Est.....	5	28	00
74,071	Condor	do	15	Jno. Julien.....	Chezetcook O....	3	30	00
75,806	Can't Help It.....	do	57	H. et W. Beazley...	Anse Ferguson....	12	109	61
61,629	Carrie R.....	Guysboro'	17	James Reyno.....	Anse au Hareng.	3	34	00
85,381	Champion	Halifax	17	J. H. Slaunwhite, P.G.	Baie Terence.....	5	34	00
74,108	City Belle	do	21	Chas Zink.....	Dover	3	42	00
85,667	Dart	do	10	Geo. Julien.....	Chezetcook O....	2	20	00
85,655	Daisy	do	16	C. et Wm. Johnson..	Havre au Sav.....	4	32	00
35,663	Daring	do	18	C. Slaunwhite	Baie Terence.....	3	36	00
37,674	Dreadnaught.....	do	17	J. F. Slaunwhite	do	3	34	00
57,672	Daisy	do	35	S. Smith, aîné.....	Anse Ferguson....	64	63	00
83,320	Dessie M.....	Port-Medway	80	J. T. Thompson....	Halifax	17	160	00
90,674	Eddie	Shelburne	74	C. W. Anderson	do	15	148	00
80,832	Ella May	Lunenburg	16	Geo. Adams.....	Havre aux Sauv.	3	32	00
90,481	Ella D.	Halifax	32	Archibald Darrah..	Anse au Hareng.	8	64	00
74,091	Eastern Clipper...	do	35	J. Fader et Geo. Cole	Head Harbour	3	70	00
90,726	Ellen Maud.....	do	16	Geo. Schnare.....	Pennant	4	32	00
55,836	Frank Newton	Sydney	41	Theo. Conrod.....	Sheet Harbour...	5	82	00
88,225	Frances E. Conrod	Halifax	66	do	do	6	132	00
61,972	Fanny	do	17	James Bayers	H'vr Petpiswick	4	34	00
88,227	Fleetwing.....	do	32	Thos. Lapierre, aîné	Chezetcook O....	9	64	00
90,917	Florence	do	80	C. W. Anderson....	Halifax	15	160	00
61,903	Flying Cloud.....	Liverpool.....	20	Moses Brooks	Havre Ketch	3	40	00
83,180	Friend.....	Lunenburg.....	17	C. Garrison et S. Hubley	Havre aux Sauv.	5	34	00
77,751	Flora Deil.....	Halifax	63	Geo. W. Smith.....	do	14	126	00
85,644	Flora	Lunenburg	42	Patrick Scallion	do	9	84	00
41,818	Grey Hound	Halifax	23	W. C. et J. H. Henley	Baie Spry.....	4	46	00
90,489	Green Leaf.....	do	44	James Julien, P.G.	Chezetcook O....	10	98	00
88,220	Grandee	do	14	Wm. Hart	Sambro	4	28	00
85,882	G. H. Marryatt.....	do	24	Geo. H. Marryatt...	Pennant	4	48	00
57,760	Guardian Angel...	do	36	Jno. Reyno.....	Anse au Hareng.	7	72	00
73,116	Hattie Lewis	do	54	Leslie, Leslie et Cie.	Baie Spry.....	6	84	00
69,097	Highland Jane	do	32	Geo. Hartling	Jeddore Est.....	8	64	00
77,786	Hesperus.....	Port-Medway	17	A. Bracket	Anse au Hareng.	3	34	00
88,213	H. H. Belle.....	Halifax	13	L. Longard <i>et al.</i> ...	Village Français	3	26	00
69,172	Hope	do	31	M. McGrath	Upper Prospect.	5	62	00
85,379	Helena	do	17	Dennis Ryan	Lower Prospect	5	34	00
83,134	Infant	do	15	J. F. Slaunwhite...	Baie Terence	3	30	00
83,206	Iona	do	26	Andrew Sullivan...	Anse au Hareng.	7	52	00
83,135	J. B. M.	do	20	John Brown, aîné	do	4	40	00
54,132	John Franklin	do	18	James Dempsey.....	do	7	36	00
69,105	Lady of the Lake..	do	20	Edward Walsh, aîné	Upper Prospect..	3	40	00

a. Un de l'équipage s'est noyé.

b. Un de l'équipage n'a pas droit à la prime.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

HALIFAX—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$.	cts.
92,568	Mary Kate.....	Halifax.....	13	John P. Westhaven	Ile Sober.....	4	26	00
46,498	Mariner.....	do.....	56	W. O. et J. H. Henley	Baie Spry.....	7	112	00
85,388	Mary Alice.....	do.....	21	Charles Beaver.....	do.....	7	42	00
90,722	Minnie Bell.....	do.....	11	John Kent.....	H. Musquodoboit	2	22	00
85,385	Minnie M.....	do.....	26	Isaac Lapierre <i>et al</i>	Chezsetcook O..	6	52	00
88,431	May Flower.....	do.....	21	J. et P. Lapierre.....	do.....	7	42	00
61,939	Margaret.....	do.....	22	Francis Henrion.....	Anse Ferguson..	5	44	00
83,408	M. A. Franklin.....	do.....	22	J. Morash et A. Launt	Dover-Ouest....	3	44	00
83,108	Maud.....	do.....	15	Joseph Reyno, jeune	Anse au Hareng	4	30	00
85,664	Mary E.....	do.....	14	Andrew Twohig....	Pennant.....	3	28	00
90,716	New Dominion....	do.....	34	J. et J. Fillis.....	Chezsetcook O..	8	63	00
30,843	Nellie B. H.....	do.....	23	Jan et Wm. Hearn..	Upper Prospect.	5	46	00
85,665	Nellie D.....	do.....	12	Daniel Smith.....	Sambro.....	3	24	00
80,841	Nina.....	do.....	13	Thomas Stephens...	Anse au Hareng.	3	26	00
64,018	Ocean Bride.....	do.....	23	M. Lynch, jeune.....	Anse Ferguson..	6	46	00
57,681	Quickstep.....	do.....	22	Edward Gallagher...	Havre Ketch.....	5	44	00
59,462	Rival.....	do.....	20	H. Faulkner.....	Head Jeddore... Upper Prospect.	6 5	40 40	00 00
53,551	Roving Bird.....	do.....	24	John Brown, aîné...	Anse au Hareng	6	48	00
73,119	Royal.....	do.....	12	John Corney <i>et al</i> ...	Dover-Est.....	5	24	00
88,223	River Belle.....	do.....	11	Richard Christian...	Upper Prospect.	3	22	00
88,439	Ripple.....	do.....	30	D. et F. Horne.....	Passage S. E....	5	40	00
37 519	Safe Guide.....	do.....	36	John T. Abriel.....	Havre Pope.....	7	72	00
69,134	Sophia Catherine..	do.....	19	C. H. Shellnut.....	Havre Pleasant.	3	38	00
74,087	Sea Gem.....	do.....	30	William Jennex....	Jeddore-Est....	7	60	00
88,229	Seaway.....	do.....	22	Gab. Murphy.....	W. Chezsetcook	6	44	00
83,114	Sailors Fancy.....	do.....	16	E. Crookset L. Pace	Glen Margaret..	4	32	00
64,869	Sarah L. Oxner....	do.....	34	Edward Hayes.....	Anse au Hareng	8	68	00
88,436	S. G. Morton.....	do.....	44	Henry Lapierre.....	Chezsetcook.....	11	88	00
33,600	Starlight.....	do.....	29	Mark Power.....	Anse au Hareng	7	58	00
75,833	Twilight.....	do.....	14	Eli Baker.....	Jeddore-Est....	6	28	00
90,490	T. W. Wolf.....	do.....	31	S. Fillis <i>et al</i>	Chezsetcook O..	8	64	00
77,836	T. W. Smith.....	do.....	35	William Hayes.....	Anse au Hareng	8	70	00
90,482	Two-Forty.....	do.....	18	Geo. H. Sleanwhite	Baie Terrenc... Jeddore.....	3 5	36 48	00 00
61,946	Union.....	do.....	23	Nath. Dukes.....	Jeddore.....	5	48	00
90,485	Violet West.....	do.....	36	T. A. Gaetz <i>et al</i> ...	Seaforth.....	8	72	00
57,662	Village Bride.....	do.....	24	Em. Fagan.....	Havre Ketch....	3	48	00
83,403	Walter Alton.....	do.....	59	W. C. Jenley.....	Baie Spry.....	7	118	00
92,569	Walter.....	do.....	15	Charles Gray.....	Sambro.....	4	30	00
66,727	Willow.....	do.....	18	Jeffy Gorman.....	Anse au Hareng	2	30	00
75,578	Wily.....	Lunenburg.....	13	James Morash, jne..	Dover-Ouest....	4	26	00
88,222	Wave.....	Halifax.....	15	F. Sleanwhite, jne., M. O.....	Baie Terrence... Anse au Hareng	3 5	30 46	00 00
83,042	Western Belle....	do.....	23	John Thomas, père.	Chezsetcook-O..	7	66	00
88,228	Welcome.....	do.....	33	George Bonain P. G.	Chezsetcook-O..	7	66	00
71,368	Zelu.....	do.....	21	A. et S. Publicover.	Dover-Ouest....	5	42	00

c. Un de l'équipage n'a pas droit à la prime.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ D'INVERNESS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
90,731	Annie E. Paint.....	Pt. Hawkesbury.	80	W. H. et F. L. M. Paint.....	Pt-Hawkesbury .	15	160	00
75,888	Annie.....	Pictou.....	22	Luke R. Holmes.....	Pictou.....	a3	32	98
75,561	Boreas.....	Lunenburg.....	41	John Colford.....	Port-Richmond .	5	82	00
37,063	British Pearl.....	Guysboro'.....	78	Peter Paint, jne.....	Pt-Hawkesbury .	6	156	00
83,343	Ceylon.....	Pt. Hawkesbury.	80	W. H. et F. L. M. Paint.....	do.....	15	160	00
83,082	Emma.....	do.....	24	Severin Arseneau.....	Margaree.....	6	48	00
77,763	Fanny Young.....	do.....	80	W. H. et F. L. M. Paint.....	Pt-Hawkesbury .	16	160	00
83,088	Good Intent.....	do.....	22	Geo. Walker.....	Riv. des Habit'nts	2	44	00
69,154	Head Reaches.....	do.....	56	Robert Murray.....	Port-Richmond .	b3	74	66
90,735	Hector.....	do.....	11	N. McDonald.....	Bassin de la Riv. des Habitants.	c4	22	00
90,734	Helen M. Crosby..	do.....	64	Peter Paint, jne.....	Pt-Hawkesbury .	c1	81	04
38,468	Hector.....	Arichat.....	35	J. O. Skinner.....	Port-Hastings ...	d3	50	00
69,969	Morning Light.....	Pt. Hawkesbury.	39	David Walker.....	Bassin de la Riv. des Habitants.	5	78	00
69,125	May Flower.....	Halifax.....	11	P. Cormier <i>et al.</i>	Havre de l'Est...	4	23	00
61,630	Olive J.....	do.....	57	Peter Malcolm.....	Port-Malcolm....	9	114	00
64,033	Ripple.....	Pt. Hawkesbury.	34	J. W. et G. A. Cruicksbanks.....	Port-Richmond .	e3	54	40
.....	Sisters.....	Chatham, N.B...	13	John Walker.....	Bassin de la Riv. des Habitants.	2	26	00
83,094	Saint Mary.....	Pt. Hawkesbury.	15	D. Chiasson et P. Doucette.....	Margaree-Est....	6	30	00
90,733	Saint Joseph.....	do.....	27	John Deveau.....	do.....	5	54	00
83,096	Saint Patrick.....	do.....	11	A. Taylor.....	Havre Margaree	f4	19	80
83,603	Sea Flower.....	do.....	25	P. Robin et Cie.....	Havre de l'Est...	6	50	00
92,567	Trisal.....	Halifax.....	13	A. Cormier, M.O....	Havre Margaree.	4	26	00
64,718	Temperance.....	Pt. Hawkesbury.	19	John McFarlane....	do.....	6	38	00

a. Trois de l'équipage n'ont pas pêché trois mois.

c. Onze de l'équipage n'ont pas pêché trois mois.

e. Deux de l'équipage n'ont pas pêché trois mois.

b. Six de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

d. Quatre de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

f. Un de l'équipage payé par un autre navire.

COMTÉ DE KING.

92,487	Alice Maud.....	Windsor.....	12	C. Cox et H. Parker.....	3	24	00
88,397	Ada B.....	do.....	10	Warr Solsor.....	Blomidon.....	3	20	00
75,430	Dolphin.....	Annapolis.....	11	Henry E. Ogilvie....	Harborville.....	3	22	00
80,380	Enterprise.....	Parrsboro'.....	15	Isabel Ogilvie.....	do.....	3	30	00
59,397	Helen C. Young..	St. Andrews, N.B	21	Wm. W. Coffin.....	Cornwallis.....	5	42	00
85,442	Mystery.....	Windsor.....	14	John F. Paul.....	Havre de Hall...	4	28	00
92,486	Neulus.....	do.....	11	Fred. Parker.....	do.....	2	22	00
85,629	Unexpected.....	Parrsboro'.....	15	Elias Parker.....	do.....	2	30	00

LISTE des primes de pêche payées aux NAVIRES, etc.—Nouvelle-Écosse. — Suite

COMTÉ DE LUNENBURG.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
85,739	Aubrey A.....	Lunenburg	80	Benj. Anderson	Lunenburg	15	160	00
92,621	A. G. Heisler.....	do	80	Alf. Heisler	do	14	160	00
90,870	Arietis	do	80	Chas. Hewitt.....	do	14	160	00
83,140	Araunah	do	71	James E. Hunt.....	do	14	143	00
90,600	Acadia.....	do	79	D. Smith, P.G.....	do	12	158	00
83,176	Amazon.....	do	73	Chas. L. Silver.....	do	12	146	00
77,601	Atlas	do	52	Emmanuel Seller.....	South	11	104	00
90,852	Athlete	do	78	John B. Young.....	Lunenburg	12	156	00
46,476	Amiel Corkum.....	do	53	Wm. A. Zwicker.....	do	10	106	00
69,143	Arequippa.....	Halifax	36	J. S. Bell.....	La Have.....	8	72	00
88,602	Algeria	Lunenburg	80	Eph. Lohnes, P.G....	do	14	160	00
90,866	Alice	do	12	Levi Hewitt.....	Dayspring.....	4	24	00
88,359	Bridewell.....	do	77	J. Dauphinee.....	Lunenburg	12	154	00
88,341	Blizzard	do	80	A. J. Wolff.....	do	18	160	00
85,347	Brilliant.....	do	80	John B. Young.....	do	15	160	00
85,345	Beatrice.....	do	79	Wm. A. Zwicker.....	do	12	158	00
85,730	Beulah	do	80	Eph. Lohnes, P.G....	La Have	14	160	00
80,825	Bridgewater.....	do	60	Benj. Mason.....	Baie Mahone.....	9	120	00
85,732	Conductor.....	Lunenburg.....	80	S. W. Oxner, P.G....	Lunenburg	14	160	00
90,869	Clara E. Mason.....	do	80	David Smith, P.G....	do	12	160	00
92,622	Coronet	do	80	A. H. Zwicker.....	do	16	160	00
74,014	Corsica.....	do	79	Henry Gresser, P.G.	La Have	12	158	00
90,857	Capio.....	do	72	Albt. McKean.....	Pleasantville.....	14	144	00
90,856	Cleta.....	do	80	W.N. Reinhardt, P.G.	La Have	14	160	00
88,348	Cymbeline.....	do	80	Wm. Sarty, P.G....	do	14	160	00
74,131	City Queen.....	do	53	John Bruhn.....	Baie Mahone.....	9	106	00
85,641	Charlotte E. C.....	do	80	Wm. E. Colp.....	do	12	160	00
88,358	Dolphin.....	do	80	Thos. Hamm, P.G....	Lunenburg	15	160	00
85,736	Dominion.....	do	80	Geo. A. Ross, P.G....	do	14	160	00
77,607	Dianthus.....	do	45	Geo. Parks.....	La Have.....	8	90	00
88,618	Darling.....	do	80	J. B. Sarty, P.G....	do	14	160	00
88,355	D. A. Mader.....	do	80	J. A. Mader.....	Baie Mahone.....	12	160	00
83,136	Eva Stewart.....	do	80	Samuel Risser.....	Lunenburg	14	160	00
69,173	Ellen May.....	do	60	D. Westhaver.....	Martin's Brook.....	10	120	00
90,865	Etta May.....	do	58	Edmund Hirtle, P.G.	La Have	12	116	00
90,584	Eldora.....	do	75	Wm. McGregor.....	do	13	150	00
88,606	Egeria.....	do	80	J. D. Sperry, P.G....	Petite Rivière.....	16	160	00
88,356	Energy.....	do	80	Alex. Chisholm.....	Baie Mahone.....	14	160	00
85,731	Eva L. H.....	do	62	Jas. Wentzel.....	Indian Point.....	12	124	00
85,738	Emma F.....	do	13	Jas. F. Bontifier.....	Sandy Beach.....	3	26	00
85,631	Forest Belle.....	do	80	Leonard Young.....	Lunenburg	14	160	00
80,829	Florence B.....	do	32	Elias Richard, aîné	La Have	7	64	00
71,338	Fish Hawk.....	Barrington.....	49	Thos. A. Wilson.....	Bridgewater.....	10	98	00
66,749	Flash.....	Halifax.....	24	Thos. Coolen.....	Fox Point.....	3	48	00
85,734	Glencola.....	Lunenburg.....	80	Chas. L. Silver.....	Lunenburg	14	160	00
90,582	G. A. Smith.....	do	80	Wm. Young.....	do	14	160	00
88,347	Geneva.....	do	80	do	do	16	160	00
90,862	Grenada.....	do	80	Reuben Romkey, P.G.	La Have.....	14	160	00
80,831	Glide.....	do	16	Jno. S. Sperry, P.G.	Dublin Ouest.....	2	32	00
90,588	Grenoble.....	do	47	Edward Weagle.....	Dayspring.....	11	94	00
90,859	Hector W. McGregor	do	80	Wm. McGregor, P.G.	La Have.....	14	160	00
90,525	Iris.....	do	80	David Smith, P.G....	Lunenburg	14	160	00
90,599	J. A. Hirtle.....	do	73	Geo. Geidert.....	South.....	11	148	00

LISTE des primes de pêche payées aux NAVIRES, etc. — Nouvelle-Écosse. — Suite.

COMTÉ DE LUNENBURG. — Suite.

Numéro officiel	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.
							\$ cts.
74,019	Jewel	Lunenburg	52	Leonard Young	Lunenburg	9	104 00
85,723	Jessie A. Loye	do	80	do	do	16	160 00
85,727	Jessie	do	40	Jas. E. Hunt, P.G.	do	8	80 00
85,724	Jumbo	do	21	Leander Publicover, M.O.	La Have	7	42 00
83,485	John M. Inglis	Liverpool	79	Jno. S. Wolfe, P.G.	do	16	158 00
74,150	J. P. Corkum	Lunenburg	16	John Pearl	Tancook	23	24 00
80,854	Latons	do	80	L. Anderson et Cie., P. G.	Lunenburg	14	160 00
80,822	Leone	do	79	Isaac Mason, P.G.	do	12	158 00
90,887	Laura A. Smith	do	80	S. W. Oxner, P.G.	do	14	160 00
88,351	Louisa J. Selig	do	80	J Moyle Rudolph P.G.	do	15	160 00
80,840	Lettie May	do	41	Wm. Cleversey, P.G.	La Have	8	82 00
88,352	Linaria	do	80	Samuel Hilton, P.G.	Petite Rivière	14	160 00
88,360	Lettie M. Hardy	do	80	W. A. Pickels	Baie Mahone	15	160 00
36,495	Lady Speedwell	do	56	Jno. H. Publicover	Blandford	9	112 00
83,177	Maggie Belle	do	72	Alf. Heisler	Lunenburg	12	144 00
90,583	Moriah	do	79	C. L. Smith, P.G.	do	11	158 00
90,586	Morris Wilson	do	80	J. H. Wilson, P.G.	do	14	160 00
83,173	Maggie Smith	do	80	Reuben Smith, P.G.	La Have	14	160 00
85,646	Maud	do	15	James Morash	Cove N.-Ouest	64	27 00
88,342	Nova Zembla	do	80	F. Anderson, P.G.	Lunenburg	12	160 00
88,613	N. P. Christian	do	80	Alf. Heisler	do	16	160 00
85,343	Narcissus	do	80	S. W. Oxner, P.G.	do	14	160 00
88,603	Nokomis	do	80	Chas. U. Mader	Baie Mahone	14	160 00
80,851	Niagara	do	74	Benj. Mason	do	9	148 00
98,350	Orion	do	78	Thos. Hamm, P.G.	Lunenburg	9	156 00
88,344	Onward	do	80	Chas. Hewitt, P.G.	do	14	160 00
90,598	Osprey	do	80	Chas. Smith, P.G.	do	14	160 00
85,632	Ocean Belle	do	80	Leonard Young	do	12	160 00
88,346	Olive	do	80	Dan. Getson, P.G.	La Have	14	160 00
90,587	Ornatus	do	80	A. W. McKean, P.G.	Pleasantville	15	160 00
80,838	Ocean Bride	do	20	Simon Walter, P.G.	La Have	3	40 00
75,570	Olive Branch	do	14	Jno. Church	Aspotogan	3	28 00
85,647	Pembina	do	80	L. Anderson et Cie., P.G.	Lunenburg	14	160 00
85,331	Parisian	do	80	Allan R. Morash	do	16	160 00
85,337	Partnenia	do	80	S. W. Oxner, P.G.	do	14	160 00
85,641	Pleroma	do	80	Wm. C. Smith	do	14	160 00
77,622	Pleasantville	do	80	Albert McKean	do	14	160 00
69,203	R. W. Smith	do	74	Alf. Heisler	do	12	148 00
85,349	Rise Over	do	80	Jno. Smeltzer	do	14	160 00
90,593	Ralph	do	51	J. D. Sperry	Petite Rivière	10	102 00
92,631	Ray	do	11	Henry Await	Aspotogan	2	22 00
85,133	Regina B.	do	80	Reuben Ritcey, P.G.	La Have	11	153 33
85,737	Seylla	do	80	J. Eisenhauer	Lunenburg	17	160 00
85,350	Saxon	do	79	Geo. A. Ross, P.G.	do	12	158 00
90,868	Sadie	do	79	Chas. Smith, P.G.	do	12	158 00
36,472	Sky Lark	do	29	Leonard Young	do	6	58 00
88,605	S. A. Morash	do	80	Henry Greaser, P.G.	La Have	14	160 00
85,728	Selina	do	61	J. Schmeisser, P.G.	do	12	122 00
88,349	Senovar	do	80	Nathan Hiltz	Rivière Martin	14	160 00
92,629	Sea Queen	do	21	Geo. D. Young	Mill Cove	3	42 00
85,645	Sissie Belle	do	40	Henry Gerhart	South	9	80 00

a. Deux de l'équipage au-dessous de l'âge.

c. Un de l'équipage perdu le 28 août 1887.

b. Un de l'équipage payé comme pêcheur en bateau.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle Ecosse—*Suite.*COMTÉ DE LUNENBURG—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
85,729	Tyrone.....	Lunenburg	80	Geo. Blair.....	Lunenburg.	14	160 00
74,118	True Love.....	Halifax	30	Chas. Bell.....	La Have.....	7	60 00
92,623	Torridor.....	Lunenburg	80	Wm. McGregor, P.G.	do	16	160 00
88,609	Undaunted.....	do	47	W N. Reinhardt, P.G	do	10	91 00
85,640	Virgin Belle.....	do	57	Frs. Conrad.....	Middle South....	12	114 00
85,238	Viola.....	do	80	Alf Heiser, P.G....	Lunenburg.....	19	160 00
83,353	Violet.....	do	80	Simeon Hebb.....	do	12	160 00
85,334	Valorus.....	do	57	Benj. Lohnes.....	do	11	114 00
88,601	Virgilia.....	do	80	S. W. Oxner, P.G...	do	17	160 00
85,735	Victory.....	do	80	A. H. Zwicker.....	do	14	160 00
90,597	Vivian.....	do	80	do	do	14	160 00
88,164	Valiant.....	do	80	Eph. Lohnes, P.G...	La Have.....	12	160 00
88,609	Virgescoe.....	do	57	Albt. McKean, P.G.	Pleasantville....	10	114 00
85,635	Vanilla.....	do	80	Jas. Romkey, P.G...	La Have.....	14	160 00
83,174	W. E. Young.....	do	80	J. H. Wilson, P.G...	Lunenburg	15	160 00
88,614	Wilhelmina.....	do	54	Danl. Neal, P.G....	La Have	10	108 00
74,147	Welcome.....	do	45	S. Walters, P.G....	do	11	90 00

COMTÉ DE QUEEN.

85,482	Angola.....	Liverpool	86	Jas. C. Innes et Cie.	Liverpool	20	160 00
75,778	Coronilla.....	do	64	Jas. H. Smith, P.G..	Brooklyn	12	128 00
75,620	Cordelia.....	Shelburne	15	Oliver Tupper.....	Port-Lebert	3	30 00
85,344	Donzella.....	Lunenburg	80	Adam Selig.....	Anse Vogler	14	160 00
83,308	Ella.....	Liverpool	10	Amos Martin.....	Liverpool.....	3	20 00
83,316	Lottie.....	Port-Medway.....	80	Saml. E. Teel.....	Anse Vogler.....	14	160 00
83,494	Lizzie Wharton..	Liverpool.....	80	Colin McLeod, P.G.	Brooklyn	20	160 00
83,310	Myyotis.....	Port-Medway	80	Asa Morine et Fils..	Port-Medway	19	160 00
83,315	Mazurka.....	do	80	Wm. Vogler	Anse Vogler.....	14	160 00
75,762	May Queen.....	Liverpool.....	17	Wm. W. Bartling...	Liverpool.....	4	34 00
83,493	Mary U.....	do	80	Hendry et McMillan.	do	18	160 00
92,313	Martha.....	do	11	Wm. Rhynard.....	do	2	22 00
83,314	Spartan.....	Port-Medway.....	80	W. R. Cahoon.....	Port-Medway	17	160 00
83,500	Stella.....	Liverpool.....	10	Joseph Winters.....	Liverpool.....	2	20 00
85,387	Topaz.....	Halifax.....	80	Hendry et McMillan.	do	09	116 00

a. Onze de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.

COMTÉ DE RICHMOND.

64,713	Amelia M.....	Pt-Hawkesbury..	14	Andrew Boudrot....	Gros Nez.....	3	28 00
77,544	Alpha.....	Arichat.....	42	William LeVesconte	D'Escousse..	10	84 00
35,996	Blue Bell.....	do	25	D. Gruchy et Fils...	do	9	50 00
38,501	B. Weir & Co.....	do	25	William Keough.....	do	8	50 00
43,109	Chatham Head...	Chatham, N.-B..	24	Dom. Fougère.....	Pouliamond....	8	48 00
72,061	C. P. M.....	Arichat.....	22	Désiré Burke.....	Riv. Bourgeois...	06	40 86
38,439	Catherine.....	do	20	do	do	7	40 00
75,733	Crescent.....	do	27	A. Fougère, aîné...	do	7	54 00

a. Un de l'équipage au-dessous de l'âge.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*COMTÉ DE RICHMOND—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
72,058	Daisy.....	Arichat.....	34	S. P. Richard.....	Arichat.....	3	68	00
61,606	Edmund Russel....	do.....	28	D. Boudrot.....	Petit de Grat....	5	56	00
38,477	Elizabeth.....	do.....	18	A. Burke <i>et al.</i>	Riv. Bourgeois... 5	26	00	00
83,395	Elerie.....	Halifax.....	29	Charles Boudrot....	do.....	6	58	00
77,843	Elizabeth.....	do.....	30	John Stairs.....	Halifax.....	8	60	00
77,822	Eliza Smith.....	Arichat.....	44	D. et A. Poirier....	D'Escousse.....	8	88	00
57,732	Farewell.....	do.....	23	Abraham Sampson..	Iles Chrichton... 3	46	00	00
83,399	Fannie R. C.....	Halifax.....	22	Peter Boudrot.....	Riv. Bourgeois... 6	44	00	00
38,326	Harriet.....	Arichat.....	26	Arthur Leblanc.....	Arichat.....	3	52	00
38,486	Julia.....	do.....	20	L. et W. Burke.....	Riv. Bourgeois... 6	40	00	00
80,972	John Vincin.....	Sydney.....	17	David Sampson.....	do.....	6	34	00
42,217	Life Boat.....	Arichat.....	48	Peter Campbell.....	Arichat.....	12	96	00
72,070	Lennox.....	do.....	46	D. Gruchy et Fils... 10	D'Escousse.....	92	00	00
75,875	Lida and Lizzie....	do.....	56	William LeVesconte	do.....	11	112	00
38,516	Lady of the Lake..	do.....	26	S. Dugas, P. G.....	Riv. Bourgeois... 7	52	00	00
72,072	Lady Fougère.....	do.....	11	Docéit Fougère.....	do.....	4	22	00
72,071	Lumen Diei.....	do.....	20	Urbain Sampson....	do.....	7	40	00
83,100	Morning Star.....	Pt. Hawkesbury	13	A. Gerroir.....	Port-Royal.....	2	26	00
61,902	Morning Star.....	Halifax.....	35	John Manger.....	Arichat.....	9	70	00
46,082	Mary.....	Pt. Hawkesbury	43	D. Gruchy et Fils..	D'Escousse.....	10	86	00
38,459	Mary Ann.....	Arichat.....	29	D. et A. Poirier....	do.....	8	58	00
36,435	Mary Stephens....	do.....	31	Patience Poirier...	Arichat.....	9	62	00
38,522	Mary.....	do.....	23	Isaiah Boudrot.....	Riv. Bourgeois... 7	46	00	00
72,047	Mary Moulton.....	do.....	26	Celestin Cordeau...	do.....	6	52	00
69,109	Marcella Butler...	Halifax.....	58	Daniel Fougère.....	do.....	8	76	00
38,413	Morning Star.....	Arichat.....	25	Aimable Pâté.....	do.....	8	50	00
72,063	May Flower.....	do.....	12	M. Burke et M. Fougère.....	Anse d. Français 5	24	00	00
54,129	Ocean Belle.....	Halifax.....	20	A. et J. Boyd.....	Riv. Bourgeois... 5	40	00	00
88,451	Port Royal.....	Arichat.....	12	Edward Leblanc....	Port-Royal.....	2	24	00
72,067	Philomen D.....	do.....	22	F. Digout et D. Dugas	Riv. Bourgeois... 6	44	00	00
38,462	Partners.....	do.....	26	Thomas Sampson....	do.....	8	52	00
72,059	Richmond Queen..	Halifax.....	37	D. Gruchy et Fils... 8	D'Escousse.....	74	00	00
42,281	Renfrew.....	do.....	42	S. et F. Poirier....	do.....	10	84	00
51,781	S. E. Cove.....	Arichat.....	54	P. Campbell.....	Arichat.....	14	108	00
36,521	Shooting Star....	do.....	33	William LeVesconte	D'Escousse.....	9	66	00
37,612	Sea Slipper.....	Lunenburg.....	41	Charles Manger.....	do.....	10	82	00
38,480	Two Brothers.....	Arichat.....	32	Simon Landry.....	Riv. Bourgeois... 8	64	00	00
61,990	Union.....	Halifax.....	20	Felix Burke.....	do.....	7	40	00
37,056	Victory.....	Arichat.....	38	William LeVesconte	D'Escousse.....	10	76	00
38,523	Victoria.....	do.....	24	P. et H. Burke.....	Anse d. Français 7	48	00	00
88,518	W. F. Elizabeth... 10	Sydney.....	10	Samuel Burke.....	do.....	4	20	00

COMTÉ DE SHELBURNE.

85,479	Alina.....	Shelburne.....	80	Churchill Locke....	Lockeport.....	10	160	00
83,054	Ardella.....	do.....	80	Jonathan Locke....	do.....	17	155	29
88,552	Afton.....	do.....	72	J. et E. C. Locke...	do.....	13	144	00
85,565	Alice Louise.....	Barrington.....	80	N. D. McGray.....	Cape Island.....	17	160	00

α. Un de l'équipage était de Terre-neuve.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.,—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE SHELBURNE—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
85,567	Annie Robertson	Barrington	80	W. Wallace Kenney	Lockeport	16	160	00
77,758	Bride	Shelburne	78	John Purney	Shelburne	16	158	00
85,490	Billy Browne	do	80	Johnson et Churchill	Lockeport	18	160	00
85,561	Cape Sable	Barrington	80	N. D. McGray	Ile du Cap	14	160	00
66,722	C. Averett	Liverpool	19	A. Goreham	Havre de Wood	3	38	00
61,905	Champion	do	14	J. W. Hopkins	Barrington	6	28	00
65,624	Devina	Shelburne	52	Austen Locke	Lockeport	9	104	00
83,057	Edward Blake	do	80	Johnson et Churchill	do	6	160	00
83,043	Ella A. Downie	do	72	Johnson et Churchill	do	15	144	00
88,541	Edward T. Russel	do	78	W. W. Kenney	do	13	156	00
77,603	Eldon C.	Barrington	27	John E. Hopkins	Barrington	8	54	00
85,476	Fleetwing	Shelburne	11	E. Hammond	Baie Jordan	4	22	00
83,047	Festina Lente	do	80	Austen Locke	Lockeport	17	169	00
71,333	Freddie M. Reynolds	Barrington	35	Cornelius Snow	Port Latour	7	70	00
88,557	Golden Oriole	Shelburne	80	C. Locke et Cie	Lockeport	14	160	00
88,555	G. C. Kelly	do	80	S. Locke et Fils	do	16	160	00
85,478	Glenora	do	75	S. Locke et Fils	do	11	150	00
90,428	G. J. Wrayton	Barrington	37	A. M. Wrayton	Barrington	11	74	00
85,548	George Harold	do	80	W. W. Kenney, P. G.	Lockeport	16	160	00
85,563	Helena Maud	do	80	John H. Lyons, P. G.	Barrington	16	160	00
85,570	Hattie Dell	do	80	Eph. Larkin, P. G.	do	15	160	00
85,566	J. Lyons	do	15	John Lyons	do	4	30	00
61,566	John Purney	Shelburne	66	John Purney	Shelburne	12	132	00
61,572	John Halifax	do	63	O. Taylor	Port Latour	14	126	00
85,569	Jessie B.	Barrington	36	Thos. D. Crowell, M. O.	Shag Harbor	12	72	00
88,554	Jersey Lily	Shelburne	80	Johnson et Churchill	Lockeport	17	160	00
73,957	Katie	Liverpool	14	Daniel Cronan	do	4	28	00
77,761	Knight Templar	Shelburne	80	Johnson et Churchill	do	17	160	00
90,642	Komaroff	Yarmouth	10	Warren Crowell	Shag Harbor	3	20	00
74,651	Kate McKinnon	Barrington	73	Randall McKinnon	Ile du Cap Sable	18	146	00
54,114	Lone Star	Halifax	29	C. Locke et Cie	Lockeport	8	58	00
90,429	Lettie May	Barrington	10	Thomas Banks	Barrington	4	20	00
61,837	Laughing Waters	Yarmouth	32	Raymond Wilson	do	6	64	00
85,480	M. & A. Morrison	Shelburne	80	Don. Morrison	Baie Jordan	17	160	00
88,556	Mary	do	80	Jno. A. McGowan, jne	Shelburne	16	160	00
77,746	Magellan Cloud	do	80	Wm. Thorbourn	Baie Jordan	14	160	00
74,368	Maggie Roach	do	43	Johnson et Churchill	Lockeport	11	86	00
85,488	Mabel Somers	do	80	Johnson et Churchill	do	17	160	00
88,543	Max O'Reil	do	80	Churchill Locke	do	10	160	00
85,477	Myrtle	Barrington	80	D. V. Kenney	Ile du Cap Sable	15	160	00
83,060	Nellie Merrow	Shelburne	80	C. Locke et Cie	Lockeport	16	160	00
88,546	Nellie M. Johnston	do	80	Churchill Locke	do	13	160	00
83,052	Nautilus	do	11	James Roach	West Head	4	22	00
88,562	Oressa	Barrington	14	Alex. Smith	Blanche	4	28	00
55,830	Oregon	Shelburne	20	John C. McGray	Ile du Cap Sable	3	40	00
75,628	Rover	do	80	Jonathan Locke	Lockeport	17	160	00
56,483	Sarah H. Seeton	do	80	C. Locke et Cie	do	15	160	00
74,365	Stella	do	52	Wm. Lloyd, jne	Brighton	12	164	00
37,523	Snow Drop	Liverpool	30	James Crowell	Port Latour	6	60	00
77,759	Thomas Robertson	Shelburne	66	Austen Locke	Lockeport	16	132	00
88,542	Three Bells	do	80	Austen Locke	do	14	160	00
85,487	Willie McGowan	do	80	J. A. McGowan, jne	Shelburne	21	160	00
77,744	Whip-poor-Will	do	15	Alf. Harding	Rockland	5	30	00
46,091	Wave	do	19	Wilson Trefry	Barrington	61	25	33

b. Deux de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE VICTORIA.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
83,086	Ada M.	Pt-Hawkesbury.	20	P. W. Grouchey	D'Écosse	5	40	00
77,858	Sambo	Sydney.	14	John Campbell	Mountain-S	3	28	00
92,593	Thomas Parnell ...	do	10	Simon Hawley	Baie-Sud	3	20	00

COMTÉ DE YARMOUTH.

90,655	Annina.	Yarmouth	11	Hilaire Bourque ...	Eel Brook	3	22	00
88,547	Arthur.	Shelburne	80	H. B. Cann.	Yarmouth	18	160	00
90,860	Alice May.	Yarmouth.	18	Thos. A. Crosby. ...	Cheboque	5	36	00
75,733	Alfred.	do	46	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	10	92	00
75,721	Angeline.	do	67	do	do	11	134	00
90,653	Alba.	do	58	J. R. Rogers.	do	19	116	00
88,586	Alma.	do	18	Simon P. White	Riv. Abraham	4	36	00
71,007	Alfarata.	do	48	James Amiro.	Pubnico-Ouest. ...	16	96	00
80,647	Annie M. Bell.	do	64	Leon V. Amiro, P.G	Pubnico	14	128	00
80,627	Annie D.	do	70	Geo. D. D'Entremont	do	14	140	00
71,030	Arizona.	do	80	S. D. D'Entremont.	do	14	160	00
61,595	Annie Louisa.	Shelburne	39	Harvey Goodwin. ...	do	16	78	00
88,598	Alph. B. Parker. ...	Yarmouth	39	Hilaire Leblanc	Tusket Wedge. ...	11	78	00
66,683	Ballarose.	do	40	A. L. D'Entremont.	Pubnico-Ouest. ...	22	50	00
74,320	Brenton.	do	70	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	12	140	00
80,644	Beatrice.	do	80	A. F. Stoneman et Cie	do	16	160	00
71,028	Barbaroni.	do	80	Chas. J. D'Eon.	Pubnico	15	160	00
66,682	Brisk.	do	67	Leon D'Eon.	do	20	134	00
85,549	Byron.	do	80	Byron Hines.	do	22	160	00
69,217	Chlorus.	do	57	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	11	114	00
85,536	Circassian.	do	80	Wm. Ryder	Lower Argyle. ...	16	160	00
80,605	Coral Leaf.	do	71	Geo. B. Goodwin. ...	Pubnico-Ouest. ...	18	142	00
90,871	Dora.	do	63	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	18	126	00
66,679	Diploma.	do	80	Louis D'Eon.	Pubnico-Ouest. ...	18	160	00
90,878	Electra.	do	61	H. B. Cann.	Yarmouth	4	122	00
75,754	E. L. Perkins.	do	46	A. F. Stoneman et Cie	do	4	92	00
85,552	Edith A.	do	80	Geo. D'Entremont	Pubnico	13	160	00
80,646	Emma S.	do	80	Ben. Leblanc	Tusket Wedge. ...	21	160	00
85,551	Ethel.	do	80	J. H. Porter et Cie.	do	19	160	00
75,720	Florence B. Parr. ...	do	80	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	14	160	00
90,645	Fly.	do	15	J. R. Rogers.	do	3	30	00
90,654	Flora.	do	64	David D'Entremont.	Pubnico	19	128	00
88,599	Guide.	do	38	J. R. Rogers.	Yarmouth	9	76	00
85,554	Hazel Glen.	do	80	Ed. B. Goodwin. ...	Pubnico-Est.	20	160	00
80,643	Hazel Dell.	do	80	Ferdinand Leblanc.	Pubnico.	20	160	00
75,867	Ida Peters.	do	32	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	6	32	00
88,584	Index.	do	17	Jno. M. Smith	do	3	34	00
85,560	Jacques.	do	58	J. R. Rogers.	do	12	116	00
88,641	Jonathan.	do	68	David L. Amiro	Pubnico	16	136	00
88,581	Kingfisher.	do	47	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	16	94	00
71,005	Kelso.	do	80	J. H. Porter et Cie.	Tusket Wedge. ...	16	160	00
80,624	Lina.	do	12	N. B. Lewis.	Yarmouth	23	19	20
61,587	Lucretia Jane.	do	80	J. R. Rogers.	do	13	160	00
61,788	Lynx.	do	59	do	do	16	118	00

a. 6 de l'équipage n'ont pas pêché tout le temps.

b. L'équipage n'a pas pêché 3 mois.

c. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*COMTÉ DE YARMOUTH—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
51,972	Lydia Ryder	Yarmouth	57	Ls. P. D'Entremont	Pubnico-Ouest..	19	114 00
80,614	Louise	do	80	J. H. Porter et Cie.	Tusket-Wedge...	20	160 00
80,632	Lumen	do	30	do	do	12	60 00
74,012	Mystic	do	79	James M. Davis	Yarmouth	15	158 00
85,539	Maggie Jane	do	12	J. H. Foote	Sandford	23	21 00
74,339	Maitland	do	45	N. B. Lewis	Yarmouth	16	90 00
75,550	Martino	Barrington	12	Aug. A. Amiro	Pubnico-Est	3	24 00
61,510	Mansimalo	Shelburne	50	Emi D'Entremont..	Pubnico-Ouest...	18	100 00
80,648	Maria	Yarmouth	80	Byron Hines	Pubnico	14	160 00
88,596	M. A. Louis	do	64	Marc. A. Surette, M.O	Pubnico-Ouest...	19	128 00
90,874	Maggie Bell	do	10	Doctrove Surette	Pointe Pinkney..	5	20 00
74,330	Nokomis	do	68	J. R. Rogers	Yarmouth	14	136 00
90,659	N. A. Laura	do	59	Julien D'Entremont.	Pubnico-Ouest...	19	118 00
85,553	Onyx	do	80	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	16	160 00
80,615	Opal	do	80	do	do	16	160 00
66,675	Olika	do	53	J. H. Porter et Cie..	Tusket-Wedge ..	17	106 00
90,877	Partridge	do	47	J. R. Rogers	Yarmouth	8	94 00
74,352	Proditor	do	54	Zacharie D'Eon	Pubnico-Ouest..	17	108 00
80,628	Roseneath	do	80	Byron Hines	Pubnico	18	160 00
71,037	River Rose	do	53	Chas. M. Boudreau..	Tusket-Wedge ..	18	106 00
71,031	Sarah J. Killam	do	51	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	15	102 00
88,589	Sandford	do	20	Abram Thurston	Sandford	5	40 00
57,150	Salvador	do	53	Ambroise D'Eon	Pubnico	16	106 00
90,648	Stranger	do	15	Chas. N. Nickerson..	do	7	30 00
75,724	Sea Foam	do	75	J. H. Porter et Cie..	Tusket-Wedge ..	16	150 00
85,535	Sigefroi	do	40	do	do	14	80 00
88,597	Uncle Sam	do	80	Geo D. D'Entremont	Pubnico	17	160 00
75,749	Vivid	do	44	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	15	88 00
80,629	Winnie L.	do	80	J. R. Rogers	do	15	160 00
66 685	Wide Awake	do	77	A. F. Stoneman et Cie	do	16	154 00
61,579	Will-o'-the-wisp	do	41	Julien D'Entremont	Pubnico-Ouest...	15	82 00
57,101	Young Scotland	do	47	J. H. Porter et Cie..	Tusket-Wedge ..	15	94 00

d. Un de ceux de l'équipage n'a pas pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.,—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
83,469	Austin, P.	Saint André	12	Thos. Richardson	Ile au Cerf	4	24	00
52,065	Adelia	Windsor, N.-E.	17	E. et W. D. Wright.	Havre du Castor	3	34	00
92,506	Annie G.	Saint-André	10	S. Mitchell.	Wilson's-Beach.	3	20	00
88,283	Annisquam	do	26	G. R. Batson.	Campobello	a1	46	80
88,288	Annie May	do	11	Lewis Frankland.	Ile White-Head.	2	22	00
59,311	Blooming Rose	do	19	Aaron Cooke	Ile au Cerf.	5	38	00
64,011	Bee	Digby, N.-E.	12	Robert Shaw, aîné.	Lepréaux.	5	24	00
88,409	Carrie	do	12	James McLeese.	Back-Bay.	3	24	00
35,338	Caroline	Saint-André	18	J. M. Lord et H. Stuart	Ile au Cerf.	3	36	00
59,375	Cadet	do	13	Charles Savage	Wilson's-Beach.	3	26	00
88,290	Crusoe	do	13	James Starkey	Saint-André	3	26	00
92,503	Defiance	do	17	Frank Calder	Campobello	4	34	00
88,280	E. B. Lane	do	12	Joseph McGee	Back-Bay	b2	20	00
88,281	Eastern State	do	22	{ Isabella Haskins. N. Dick	{ Mascarene Back-Bay	3	44	00
59,373	E. M. Oliver	do	14	J. W. et J. Oliver	do	c2	19	60
92,505	Edith N.	do	47	Lincoln Richardson	Ile au Cerf	8	94	00
80,803	Exenia	Windsor, N.-E.	18	Wm. F. Parker, P.G.	Havre du Castor	4	36	00
59,391	Eliza Ann	Saint-André	12	G. et Wm. J. Morse.	White-Head	2	24	00
92,502	Elizabeth Ann	do	14	Jas. Thompson et T. Haggarty	Lepréaux.	3	28	00
77,968	Empress	do	14	G. et M. Caffary	Mace's-Bay	3	28	00
80,882	Ella Mabel	do	14	Robert Ross	Saint-André	3	28	00
83,286	Eagle	do	11	Joseph Richardson.	Grand Manan	3	22	00
51,748	Frank L. Dixon	do	18	Emery A. Grearson.	Saint-George	3	36	00
80,001	Florence	Saint-Jean	15	E. C. Bowers	Westport, N.-E.	3	30	00
59,400	Foam Belle	Saint-André	16	T. Ellsworth	Ha'e du Corbeau	3	20	00
88,276	Falcon	do	12	Wm. Brown	Wilson's-Beach.	3	24	00
83,480	Fred. Taylor	do	13	Joseph Boyd	do	3	26	00
92,511	Fleetwing	do	12	Nehemiah Mitchell, jr	Campobello	2	24	00
77,963	Freeman Colgate.	do	28	A. et G. English	Ile au Cerf.	4	52	00
59,396	Gertie Westbrook.	Saint-André	10	James Cline	do	4	20	00
92,508	Grey Eagle	do	11	Elizabeth Best et G. Bates	Havre du Castor.	2	22	00
75,728	George Killam	Digby, N.-E.	30	Jno. Magranahan	Margaretville, N. E.	d 3	48	00
83,463	Havelock	Saint-André	33	Wm. James	Wilson's-Beach.	e 3	57	75
59,394	Hattie	do	10	Chas. Harkins	Dipper-Harbor	3	20	00
64,006	Jessie Lent	Saint-Jean	28	L. B. Mitchell	Bocabec	4	56	00
83,464	Little Annie	Saint-André	19	Jacob Cook	La Tête	5	38	00
88,273	Lillian E.	do	3	Andrew McGee	Back-Bay	f 2	19	50
59,342	Lizzie S. McGee	do	14	do	do	g 2	21	00
59,395	Little Minnie	do	11	Geo. Douglas	La Tête	3	22	00
83,474	Letter B.	do	12	David Kelly	do	3	24	00
59,388	Letitia	do	10	T. et A. F. Johnson.	Ile du Castor	3	20	00
59,118	Linnet	Saint-Jean	29	Chas. Frynor	Pennfield.	3	58	00
83,472	Linden	Saint-André	12	Galba Brown	Wilson's-Beach	3	24	00

a. Un de l'équipage a eu la prime pour bateau. b. Un de l'équipage n'a pas fait la pêche tout le temps. c. Trois de l'équipage n'ont pas pêché trois mois. d. Deux de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps. e. Un de l'équipage a eu la prime pour bateau. f. Deux de l'équipage n'ont pas terminé leur temps. g. Deux de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau Brunswick—*Suite.*COMTÉ DE CHARLOTTE—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							fr	cts.
88,407	Linnet.....	Digby, N-E	15	Alva Brown	Wilson's-Beach..	3	30	00
77,965	Lydia B.	Saint-André	12	J. M. et W. Calder..	Campobello.....	3	24	00
59,321	Little Nell... ..	do	21	Wm. McLellan.....	do	6	42	00
75,593	Lizzie Jane.....	Digby, N-E	18	John W. Snow.....	Digby, N-E	<i>h</i> 2	24	00
80,881	Lena May	Saint-André	18	Edward Mathews ..	La Tête.....	<i>i</i> 3	31	50
83,465	Look Out.....	do	48	A. W. Ingersoll ..	Grand Manan....	5	96	00
59,326	Maud Holmes... ..	do	21	Jacob Cook	La Tête.....	7	42	00
38,109	Mary	Yarmouth, N-E ..	17	James Thomson ..	Black-Harbor....	3	34	00
9,514	Maggie Lane	Saint-André	10	Mme V. Cook	Saint George ...	2	20	00
88,277	Maggie Jane	do	18	S. B. Cross, M. O ..	Havre du Castor	4	35	00
88,271	Magellan Cloud... ..	do	30	Simon Brown	Wilson's-Beach..	4	40	00
59,125	Mount Whatley....	Saint-Jean.....	28	Hugh Belmore	Dipper-Harbor... ..	5	56	00
80,034	Mabel	Saint-André	12	Andrew Lamb	Saint-André	4	24	00
92,509	Mary Jane.....	do	13	Wilford Calder	Campobello.....	3	26	00
88,402	Mizpah.....	Digby, N-E	53	Eben Gaskill	Grand Manan ...	11	106	00
72,501	Maby	Saint-André	11	John Kelly	White-Head	2	22	00
64,029	Norman B	Digby, N-E	20	Howard Jackson....	Wilson's-Beach ..	4	40	00
77,967	Naomi.....	Saint-André	14	Wm. James	do	4	28	00
59,385	Onward	do	19	Willard Brown	Grand Manan ...	3	38	00
52,174	Pilot	Saint-Jean.....	12	Wm. Claine, père... ..	Ile au Cerf.....	2	24	00
59,383	Pilgrims Progress.	Saint-André	16	Arthur Porter	Campobello	3	32	00
75,591	Rise and Go	do	16	Wm. Sirls	Wilson's-Beach ..	4	32	00
42,081	Randolph P.....	Digby, N-E	15	D. J. Malloch	Campobello	5	30	00
88,284	Sea Foam	Saint-André	13	D. et E. Leavitt ..	Back-Bay	3	26	00
88,279	Senator	do	33	Wm. L. Carr.....	Ile au Cerf.....	<i>j</i> 5	60	50
59,322	Sea Flower.....	do	11	P. Hutton et A. Eldridge	Havre du Castor	3	22	00
88,287	Sattelite	do	26	M. Eldridge et E. Wadlin	do	4	52	00
88,272	Simeon H. Bell	do	14	Geo. Kirkpatrick... ..	Wilson's-Beach ..	3	28	00
59,357	Silver Bell.....	do	13	Peter Malloch	do	3	26	00
59,387	Telephone.....	do	19	Joseph McGee	Back-Bay.....	6	38	00
88,414	Trumpet	Saint-Jean.....	20	A. W. Holmes	Havre du Castor	4	40	00
92,504	Tiger	Saint-André	15	Thos. Mitchell	Campobello	3	30	00
83,282	Veritas.....	do	10	Enoch Mathews ..	La Tête.....	2	20	00
83,468	Village Belle	do	15	Allan P. Dixon	North-Head	3	30	00
35,331	Victory	do	16	Frank Campbell	Dipper-Harbor... ..	3	32	00
77,967	Wave Queen.....	do	11	Wm. McMahon.....	La Tête.....	3	22	00

h. Quatre de l'équipage n'ont pas fait leur temps.

i. Un de l'équipage a eu la prime dans un autre navire.

j. Un de l'équipage a eu la prime pour bateau.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

72,099	Adelina	Chatham.....	12	Auguste Poulin.....	Lameque	3	24	00
72,079	Betsy	do	13	Cyrenus Gionet.....	Shippagan	3	26	00
61,431	Bee	do	11	Paul Noël	Lameque	3	22	00
83,102	Evangeline.....	do	74	K. F. Burns, M.O ..	Bathurst	11	148	00
61,437	Flying Fish.....	do	11	Elie Chiasson	Lameque	2	22	00
61,445	Flavie.....	do	13	Théophile Duguay..	do	3	26	00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*COMTÉ DE GLOUCESTER—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
61,425	Hope.....	Chatham.....	13	Chas. Robin et Cie..	Caraquet.....	3	26	00
	Jean.....	do.....	13	D. Gallien.....	do.....	3	22	75
88,669	Morning Star.....	do.....	12	Gustave Gionet.....	Pokémouche.....	2	24	00
85,692	Mary.....	do.....	11	J. N. LeBoutellier...	Caraquet.....	3	22	00
61,447	Merida.....	do.....	13	André Aché.....	Lamèque.....	3	26	00
72,100	Marie.....	do.....	11	Onesime Chiasson...	do.....	4	22	00
72,077	Mary.....	do.....	12	Moses Dugué.....	Shippegan.....	3	24	00
61,442	Marie Cécile.....	do.....	15	Olivier Duguay.....	Lamèque.....	3	30	00
72,076	Providence.....	do.....	12	Eutrope Dugué.....	Shippegan.....	3	24	00
61,406	Reward.....	do.....	11	J. N. LeBoutellier...	Caraquet.....	3	22	00
85,696	Rose.....	do.....	11	Marin Basque.....	Tracadie.....	3	22	00
92,404	Rosa.....	do.....	17	Octave Aché, aîné...	Lamèque.....	4	34	00
74,401	Sara.....	do.....	11	Nazaire Noel.....	do.....	3	22	00
92,408	Sarah A. W.....	do.....	15	R. J. Wilson.....	Ile Miscou.....	3	30	00

a. Un de l'équipage n'a pas fait son temps.

COMTÉ DE KENT.

54,104	Annie C. Brown...	Halifax, N.-E. ...	59	Oswald Smith.....	Kingston.....	15	118	00
55,829	Emma McMillan...	Pictou, N.-E. ...	20	Rufus Palmer.....	do.....	6	40	00
66,257	Ino.....	Charlottetown, I.-P.E.....	18	Stephen Légère.....	Lower-Village...	2	26	00
35,548	Morning Star.....	Chatham.....	30	Anthony Arseneau...	Richibouctou...	4	60	00
75,899	Maria.....	do.....	16	Jos. Doucette, M.O.	Kingston.....	4	32	00
61,428	Mab.....	do.....	13	Jude Robicheau.....	Lower-Village...	2	26	00
83,104	Minnie Long.....	Richibouctou.....	19	Wm. Long.....	do.....	3	38	00
71,308	Sea Mouse.....	do.....	10	John Doucette.....	Kingston.....	3	20	00

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

61,417	Belle.....	Chatham.....	12	P. S. Bremner.....	Chatham.....	3	24	00
75,901	Bessie.....	do.....	13	John Hodd.....	do.....	3	26	00
75,904	Empress.....	do.....	28	Max Martin.....	do.....	4	52	00
88,668	General Middleton	do.....	67	T. B. Williston.....	Baie du Vin.....	9	131	00
75,891	May Queen.....	do.....	23	Allan McEachern...	Chatham.....	4	46	00
61,373	Maria.....	do.....	28	W. S. Loggie.....	do.....	13	56	00
66,724	Nettie Cole.....	Liverpool, N.-E.	13	A. et J. Adams.....	Negnac.....	2	13	00
78,044	Princess Louise...	Chatham.....	21	Robert J. Walls.....	Chatham.....	4	42	00
75,895	Two Brothers.....	do.....	26	George T. Tait.....	do.....	4	52	00

a. L'équipage n'avait pas droit à la prime.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							§ cts.
88,270	Alice May	Saint-Jean.....	10	Robt. Thompson....	S Musquash.....	3	20 00
57,171	Anna Bell.....	Saint-André.....	19	Jac. W. Baird, jeune	Pisariuco.....	4	38 50
72,192	Ada	Saint-Jean.....	19	Wm. J. Ewart <i>et al.</i>	do	4	38 70
79,977	Amanda Green....	do	15	Samuel Hutton.....	Carleton	4	30 00
80,093	Anna K	do	14	Wm. Spence	Portland	4	28 00
80,072	Buena Vista	do	14	John McNulty, aîné	Musquash	3	28 00
88,393	Brant	Windsor, N.-E....	12	Wm. Hamilton.....	do	3	24 00
74,308	Bald Eagle.....	Yarmouth, N.-E..	14	James Wilson.....	Portland	2	21 00
85,972	Dove	Saint-Jean.....	11	Samuel McGuire....	Pisariuco-Ouest.	4	22 00
66,926	Emma.....	do	13	J. et D. Thompson...	Hav. de Clarence	4	26 00
88,253	E. E. Colwell	do	19	A. N. Harned.....	Carleton	4	38 00
85,503	G. P. Taylor.....	do	13	D. G. Toole <i>et al.</i> ...	do	4	26 00
57,181	Hattie	Windsor, N.-E....	13	S. Galbraith et R. Knox	Pisariuco.....	4	26 00
88,266	Lizzie Young.....	Saint-Jean	13	Nathaniel Young...	Irishtown.....	3	26 00
88,261	Little Joe	do	18	Jos. h O'Brien.....	Carleton	4	36 00
52,159	Mary E.....	do	21	F. Buchanan.....	do	3	36 00
59,370	Sparkling Billow..	Saint-André.....	25	J. W. Belyea.....	do	4	50 00
72,973	Sea Breeze.....	Digby, N.-E.....	13	Thomas Evans.....	Saint-Jean.....	3	26 00
59,106	Tom.....	Saint-Jean.....	14	Peter Boyle	Musquash	5	28 00
42,087	Two Sisters	Digby, N.-E.....	14	Thomas Wilson.....	Pisariuco.....	3	28 00
59,313	U. S. Grant	Yarmouth, N.-E..	33	J. et R. Hutton	Carleton	5	66 00
88,264	Walter J. Clarke	Saint-Jean.....	20	Geo. H. McAulby...	do	5	40 00
88,508	Zelena	do	14	S. W. Belyea, P. G...	do	3	24 50

a. Deux de l'équipage n'ont pas fait la pêche trois mois. b. Un de l'équipage n'a pas pêché tout son temps. c. Un de l'équipage n'a pas pêché trois mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMTÉ DE KING.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
66,428	Albert.....	Charlottetown...	41	John Herring.....	Havre Murray...	6	82	00
66,242	Amorette.....	do	18	Peter Roberts.....	do	5	36	00
83,196	Ethel Blanche.....	Pictou, N.-E.....	12	R. Cahoon.....	do	5	24	00
92,457	Elmer E. Hawes...	Charlottetown...	41	James Hume.....	do	11	82	00
83,198	Harriet.....	Pictou, N.-E.....	27	Wm. Reynolds.....	do	8	54	00
80,934	Harriet Torry.....	Charlottetown...	59	Jno. McLean.....	Souris.....	d11	102	24
92,457	Jubilee.....	do	76	Dennis Murphy.....	do	15	152	00
75,566	Julia A.....	Lunenburg, N.-E	15	Jno. McKinnon.....	Havre Murray ...	3	30	00
75,582	Lord McDonald....	Charlottetown...	15	David Cahoon.....	do	3	30	00
69,220	Lorraine.....	Lunenburg N.-E	68	Jno. McLean.....	Souris.....	d10	113	30
80,937	Montague.....	Charlottetown...	16	Geo. Dunn.....	Havre Murray...	4	32	00
83,095	Mary Margaret.....	Pt. Hawkesbury...	17	Alex. Jackson.....	do	5	34	00
90,621	Maggie Alice.....	Charlottetown...	79	James Lanigan.....	Scuris.....	c8	116	20
71,467	Ontario.....	do	43	Jno. Henderson.....	Havre Murray...	7	86	00
90,623	Plow the Sea.....	do	74	Macdonald, Macdonald et Cie.....	Souris.....	d14	138	74
90,632	Samuel Drake.....	do	68	Wm. B. Taylor.....	Ile au Bois.....	e10	113	30

- a. Quatre de l'équipage n'ont pas pêché tout le temps. b. Cinq de l'équipage n'ont pas terminé leur temps.
c. Neuf de l'équipage n'ont pas terminé leur temps. d. Deux de l'équipage n'ont pas pêché tout le temps. e. Cinq de l'équipage n'ont pas terminé leur temps.

COMTÉ DE PRINCE.

71,302	Alice.....	Charlottetown...	10	Alex. McArthur.....	Lot 14.....	3	20	00
72,081	Annie.....	Chatham, N.-B.....	13	Jno. McDonald	Campbellton.....	3	26	00
71,310	Black Watch.....	Richibouct, N.-B.	23	Terence Farrell.....	Alberton.....	6	46	00
82,086	Charlie.....	Charlottetown...	64	J. H. Myrick et Cie..	Tignish.....	13	128	00
88,642	Express.....	do	47	John Champion.....	Alberton.....	14	94	00
90,636	Gertie.....	do	42	Benj. Rogers.....	do	12	84	00
43,124	Industry.....	Chatham, N.-B.....	17	James B. Foley.....	Waterford.....	4	34	00
57,263	J. Fraser.....	Charlottetown...	40	Joseph Ramsay, P.G.	Campbellton.....	8	80	00
66,948	Lois.....	do	67	Jno A. Matheson.....	do	11	134	00
59,663	Lettie.....	do	57	J. H. Myrick et Cie..	Tignish.....	15	114	00
77,619	Milford Guy.....	do	60	James S. Gordon.....	Alberton.....	12	120	00
38,506	Margaret Jane.....	Arichat, N.-E.....	42	Jno. Agnew.....	Summerside.....	d5	77	00
75,489	Reality.....	Charlottetown...	39	J. H. Myrick et Cie..	Tignish.....	11	78	00
59,717	Sylvanus McDonald.....	do	46	Jno. J. Chaisson.....	do	13	92	00

- a. Un de l'équipage n'a pas terminé son temps.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Ile du Prince-Edouard—*Suite.*

COMTÉ DE QUEEN.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé. \$ cts.
88 641	Acadian.....	Charlottetown...	77	H. M. Churchill.....	Charlottetown...	14	154 00
37,614	Armada.....	Lunenburg, N.-E	45	Edward McLure.....	Rustico-Nord. ...	27	71 25
85,799	Eddy.....	Charlottetown...	66	James Laird.....	New-Glasgow....	13	132 00
42,993	Josephine.....	do	41	H. M. Churchill.....	Charlot etown...	11	82 00
74,015	Kohinoor.....	Lunenburg, N.-E	77	J. E. Grant	do	26	115 48
77,934	Lilly Dale.....	Charlottetown...	12	E. Marshall.....	Rustico-Nord.....	4	24 00
38,722	Onward.....	do	26	Geo. D. Longworth.	Charlottetown...	16	52 00
61,967	do	do	52	Alfred McLeod.	New-London.....	10	104 00

a. Cinq de l'équipage n'ont pas terminé leur temps. b. Six de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉ DE GASPÉ.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							§ cts.
33,622	Admiration	Gaspé	60	Joseph Tripp	Bassin de Gaspé	16	120 00
85,391	Colibre	I. de la Madeleine	15	Camille Delaney, P. G.	Hav. aux Maisons	a1	18 00
55,642	Delaney	do	44	do	do	b4	61 60
71,359	Emma Gidney	Halifax, N.-E.	48	Damien Devaux	Havre Aubert	10	96 00
85,391	Esperance	I. de la Madeleine	31	Jean Bourgeois, <i>et al</i>	Aubert	5	62 00
85,393	Formosa	do	43	F. H. et P. P. Delaney	Hav. aux Maisons	c8	74 28
73,029	F. P. T.	do	41	Camille Delaney, M. O.	do	d5	58 10
69,378	Laurence	Gaspé	64	C. et X. Kennedy	Douglastown	7	128 00
55,644	Lion	I. de la Madeleine	42	Cleophas Richard	Hav. aux Maisons	e6	67 20
73,494	Marie Dolorosa	do	44	Andre Devaux	do	8	88 00
73,021	Marie Anne	do	46	Wm. Terrieau	do	f10	87 82
73,025	Marie Euphrosyne	do	39	N. Arseneau	Grindstone	g6	62 40
75,577	Mary Ann Bell	Lunenburg, N.-E.	33	Jno. Arseneau, P. G.	Hav. aux Maisons	h5	49 50
73,491	Mary Jane	I. de la Madeleine	47	N. Arseneau	do	i11	90 09
38,351	Nancy	Arichat, N.-E.	17	A. Cormier, <i>et al</i>	Amherst	4	34 00
54,082	Pheasant	I. de la Madeleine	32	J. N. Arseneau	Hav. aux Maisons	j5	52 00
41,923	Syntax	Charlottetown	19	A. Poirier	Grande Entrée	k1	25 34
73,027	Una	I. de la Madeleine	41	O. Cheverie, P. G.	Hav. aux Maisons	l5	59 65

a. 4 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

c. 3 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

e. 4 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

g. 4 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

i. 1 de l'équip. n'a pas terminé son temps.

k. 2 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

b. 6 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

d. 7 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

f. 1 de l'équip. n'a pas terminé son temps.

h. 5 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

j. 3 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

l. 6 de l'équip. n'ont pas terminé leur temps.

COMTÉ DE SAGUENAY.

74,270	Amarilda	Québec	24	L. et M. Pineau	Bic.	3	48 00
85,756	Aristide	do	19	P. et V. Talbot	Natashquan	3	38 00
43,436	Amelia	Gaspé	50	P. Cormier et Frères	Pte aux Esquim.	11	100 00
57,742	Acara	Halifax, N.-E.	30	F. Jomphe	do	7	60 00
59,468	Busy	Québec	39	Blais et Vigneau	do	5	78 00
83,370	C. M. G. P.	do	46	Geo. Picard	do	10	92 00
83,368	D. Talbot	do	15	Désiré Talbot, aîné	Natashquan	3	20 00
61,986	D. Cronan	Halifax, N.-E.	40	P. Lemarquand	Pte aux Esquim.	6	80 00
66,028	Emerillon	Québec	14	Aug. Michaud	Ile Verte	3	28 00
92,336	Esperance	do	28	Henry Cormier, <i>et al</i>	Natashquan	3	56 00
59,909	Elizabeth	do	27	Luke Cormier	Pte aux Esquim.	8	54 00
80,754	Eugenie	do	48	Vigneau et Blais	do	8	93 00
85,754	Florida	do	26	H. Bourque	Natashquan	5	52 00
75,679	Gleaner	do	41	Simon Landry	Pte aux Esquim.	7	82 00
74,253	Hirondelle	do	62	Thos. Riverin	Malbaie	3	64 00
85,750	H. B.	do	57	Hypolite Boudreau	Pte aux Esquim.	7	114 00
85,753	Java	do	46	Dom. Cormier	do	10	92 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Québec—*Suite.*COMTÉ DU SAGUENAY—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
81,755	La Marina	Québec.....	18	Laurent Gallant ...	Riv. Agwanus...	3	36 00
42,435	Labrador.....	Gaspé.....	43	Placide Doyle.....	Pte aux Esquim.	8	86 00
77,868	Leodore	Québec.....	39	Turgeon et Corri- veau	do	8	78 00
55,912	Marie Louise	do	14	Pierre Ouelette	Québec.....	4	28 00
69,584	Marie Louise	do	23	H. Vigneault, <i>et al.</i>	Natashquan	4	46 00
42,434	Marguerite	Gaspé.....	27	Michel Giasson.....	Pte aux Esquim.	7	54 00
69,334	Marie du Sacré Cœur	do	46	Turbis, Briand et Landry	do	10	92 00
69,380	Marie Anne.....	do	36	E. Landry et Fils...	do	8	72 00
55,870	Notre Dame de la Garde.....	Québec.....	23	Paul Vigneau... ..	Natashquan	3	46 00
77,866	Pioneer	do	39	Lebrun et Picard....	Pte aux Esquim.	9	78 00
42,437	Progress	Gaspé.....	52	Boudreau et Leblanc	do	6	104 00
75,445	Phœnix	do	28	P. Vigneau et Bros..	do	7	56 00
73,026	Ste Anne.....	Iles Madeleine...	20	F. X. Corriveau	do	3	40 00
75,675	Sancta Maria	Québec.....	20	H. Landry, <i>et al.</i>	Natashquan	4	40 00
75,680	Sea Star.....	do	52	J. Poirier et S. Bou- dreau	do	5	104 00
80,753	Stella Maris	do	51	F. Cummings et Fils	Pte aux Esquim.	10	102 00
69,591	Ste. Marie.....	do	37	A. Sherrer.....	do	7	74 00
69,659	St. Joseph.....	do	18	Turgeon et Corri- veau.....	do	6	36 00

Les navires suivants pour 1886, tenus en suspens, furent payés en 1887-88.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
71,032	Arthur	Yarmouth	22	Holland Outhouse ..	Tiverton.....	6	44 00
74,328	J. D. Payson	do	42	G. W. Corning, <i>et al</i>	Port Maitland...	8	84 00
59,356	M. P. Reed	Annapolis	30	O. Sproul, P.G.....	Digby.....	4	60 00
77,618	May Queen	Barrington	34	J. W. Smith, P.G...	Westport.....	11	68 00
85,682	Malapert	Digby	23	James Glaven.....	do	9	46 00
72,977	Nellie H. Ham.....	do	26	Isaac Peters, P.G...	do	9	52 00

COMTÉ DE YARMOUTH.

75,867	Ida Peters.....	Saint-Jean..	33	Parker, Bakins, et Cie	Yarmouth.....	6	51 20
--------	-----------------	--------------------	----	------------------------	---------------	---	-------

a. Quatre de l'équipage n'ont pas fait la pêche trois mois.

Les navires suivants pour 1886, tenus en suspens, furent payés en 1887-88.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

59,319	Brisk	Saint-André	20	Alfred Wadlin	Havre du Gastor	3	40 00
82,466	Fannie May	do	19	Wm. G. Thompson	Bocabec	3	38 00
51,748	Frank L. Dixon	do	18	E. A. Grearson	Saint-George. ...	3	36 00
59,395	Little Minnie	do	11	Geo. Douglas	Latéte.	3	22 00
59,118	Linnét	Saint-Jean.....	21	H. et C. Trynor.....	Penfeld	4	42 00
39,314	Matilda.	Saint-André	28	V. Stinson	Saint-André. ...	3	56 00
59,125	Mount Whatley.....	Saint-Jean.....	28	Hugh Belmore.....	Dipper-Harbot...	4	56 00
88,402	Mizpah	Digby, N -E.....	53	Eben Gaskill.....	Grand Manan....	8	106 00
80,883	Ocean Queen.....	Saint-André	21	Robert Ross	Saint-André	3	42 00
52,174	Pilot	Saint-Jean	12	Wellington Cline....	Ile du Cerf	2	24 00
77,731	Sparmaker	Digby, N -E.	24	John Magranahan...	Margaretsville...	5	48 00
75,544	Viola	Saint-André	36	James Brayley	Grand Manan....	6	72 00
59,377	Xantho.....	do	23	Hugh McQuoid.	Saint-André.....	3	46 00

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

38,212	Sparkling Gem	Saint-Jean.....	30	Wm. Finn	Saint-Jean.....	5	60 00
--------	--------------------	-----------------	----	----------------	-----------------	---	-------

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉ DE SAGUENAY.

55,912	Marie Louise.	Québec.....	14	Pierre Ouellette.....	Québec.....	4	28 00
--------	--------------------	-------------	----	-----------------------	-------------	---	-------

ÉTAT COMPARATIF des primes payées, de 1882 à 1887.

Numéro.	Province.	Comté.	1882.			1883.			1884.					
			Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.	
			Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.
1	Nouvelle-Ecosse.	Annapolis.....	472 00	1,998 00	2,470 00	838 00	1,207 50	2,045 50	648 00	1,503 50	2,151 50			
2		Antigonish.....		840 00	840 00		482 50	482 50		769 50	799 50			
3		Cap-Breton.....	294 00	5,167 00	5,461 00	436 00	2,853 50	3,289 50	383 00	3,909 00	4,392 00			
4		Colchester.....		20 00	20 00		2,652 00	4,834 50		7 50	7 50			
5		Cumberland.....		4,118 66	5,554 66		2,914 00	7,569 00		3,371 84	2,234 50			
6		Digby.....		7,913 75	10,294 48		6,020 00	12,100 50		5,834 00	6,485 50			
7		Guysboro'.....		11,118 31	14,717 81		5,720 00	3,994 50		1,208 00	7,888 00			
8		Halifax.....		5,432 00	6,382 00		1,450 00	3,03 50		196 00	4,522 00			
9		Inverness.....		125 00	171 00		1,850 00	19,508 24		70 50	266 50			
10		King.....		3,112 00	18,273 03		17,658 00	322 00		19,648 24	22,810 24			
11		Lunenburg.....		202 00	297 00		120 00	322 00		177 76	285 26			
12		Pictou.....		1,688 00	3,555 00		1,826 00	2,636 00		2,408 00	3,244 50			
13		Queen.....		3,863 15	11,851 65		3,558 00	7,783 00		3,263 58	6,351 58			
14		Richmond.....		4,332 00	11,626 00		5,744 00	11,070 50		8,928 27	11,769 77			
15		Shelburne.....		284 00	5,145 00		492 00	3,392 50		60 00	4,045 50			
16		Ristigouche.....		7,895 09	9,440 09		9,486 00	10,181 00		9,788 00	10,739 50			
17		Yarmouth.....		45,435 50	60,663 22	106,098 71	56,514 00	89,432 50	59,274 59	45,669 50	104,924 09			
18		Totaux.....		2,140 00	5,641 00	7,781 00	2,380 00	2,830 00	2,732 00	3,035 00	5,827 00			
19	Nouv.-Brunswick	Charlotte.....	422 00	5,363 00	5,790 00	492 00	3,568 50	4,080 50	508 00	4,799 00	5,307 00			
20		Gloicester.....	708 00	45 00	1,733 00	268 00	1,197 50	1,483 50	246 00	764 50	1,010 50			
21		Kent.....		45 00	45 00	68 00	52 50	120 50	66 00	63 00	134 00			
22		Northumberland.....		28 00	28 00	52 00	52 00	52 00						
23		Ristigouche.....	28 00	691 00	1,575 00	861 20	587 50	1,438 70	956 00	260 00	1,216 00			
24		Saint-Jean.....	934 00	45 00	45 00		40 00	40 00		81 50	81 50			
25		Westmoreland.....												
26		Totaux.....	4,342 00	12,655 00	16,897 00	4,119 20	8,476 00	12,395 20	4,588 00	9,008 00	13,576 00			

27	Ile du P.-E.....	King.....	252 00	5,024 00	5,276 00	293 14	2,780 50	3,083 64	475 44	3,028 00	3,503 44
28		Prince.....	316 00	6,709 00	7,025 00	418 00	3,429 50	3,847 50	530 00	3,642 00	4,162 00
29		Queen.....	210 00	3,628 00	3,838 00	98 00	1,550 00	1,646 00	65 02	1,473 50	1,538 52
30		Totaux.....	778 00	15,359 00	16,137 00	807 14	7,770 00	8,577 14	1,050 46	8,143 50	9,203 96
31	Québec.....	Bonaventure.....		8,945 00	8,945 00		3,846 50	3,846 50		5,508 00	5,508 00
32		Gaspé.....	2,070 00	17,899 75	19,869 75	2,152 00	9,302 50	11,484 50	1,906 00	13,879 50	15,785 50
33		Saguenay.....	2,360 00	1,773 00	4,133 00	2,320 01	2,319 00	4,639 01	2,023 93	4,667 50	6,711 43
34		Témiscouata.....		15 00	15 00						
35		Totaux.....	4,420 00	28,632 75	33,052 75	4,472 01	15,468 00	19,940 01	3,929 93	24,075 00	28,004 93

RÉCAPITULATION.

36	Nouvelle-Ecosse.	45,435 50	60,663 22	106,098 72	55,544 00	33,888 50	89,432 50	59,274 59	45,669 50	104,934 09	
37	Nouv.-Brunswick	4,342 00	12,655 00	16,897 00	4,119 20	8,476 00	12,395 20	4,588 00	9,008 00	13,576 00	
38	Ile du P.-E.....	778 00	15,359 00	16,137 00	807 14	7,770 00	8,577 14	1,050 46	8,143 50	9,203 96	
39	Québec.....	4,420 00	28,632 75	33,052 75	4,472 01	15,468 00	19,940 01	3,929 93	24,075 00	28,004 93	
40		Totaux.....	54,975 50	117,309 97	172,285 47	64,942 36	66,401 50	130,344 85	68,832 98	86,886 00	155,718 98

Liste des primes de pêche payées, de 1882 à 1887.

Numero.	1885.				1886.				1887.			
	Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.	
	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.
1	430 05	1,610 08	431 60	1,063 50	1,495 10	305 27	1,162 00	1,467 27	305 27	1,162 00	1,467 27	11,239 45
2	882 50	832 00	832 00	924 50	924 50	924 50	924 50	4,861 00
3	210 00	4,222 50	392 00	3,765 00	4,157 00	374 14	3,600 00	3,974 14	374 14	3,600 00	3,974 14	25,396 14
4	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	25,396 14
5
6	3,036 02	5,029 00	2,131 79	1,924 50	4,056 29	2,671 34	1,582 50	4,253 84	2,671 34	1,582 50	4,253 84	29,255 65
7	3,112 53	10,442 03	2,936 90	7,521 00	10,467 96	2,210 88	7,963 50	10,174 08	2,210 88	7,963 50	10,174 08	58,784 89
8	5,984 77	14,382 71	4,947 00	8,200 50	13,147 52	5,097 61	8,333 50	13,431 11	5,097 61	8,333 50	13,431 11	81,511 71
9	5,757 50	1,294 12	5,265 00	6,559 12	1,582 88	5,091 00	6,673 88	1,582 88	5,091 00	6,673 88	35,137 00
10	54 00	239 50	95 00	297 50	93 50	218 00	242 00	460 00	218 00	242 00	460 00	1,834 00
11	17,315 34	20,262 34	16,755 64	3,122 50	19,877 64	16,154 33	3,751 50	19,903 83	16,154 33	3,751 50	19,903 83	120,637 08
12	154 00	286 00	156 00	94 50	250 50	130 00	130 00	130 00	130 00	1,570 76
13	1,684 00	3,014 50	1,814 00	967 00	2,781 00	1,650 00	1,650 00	2,862 50	1,650 00	1,650 00	2,862 50	18,123 50
14	3,161 49	10,210 49	2,630 00	6,911 00	9,591 00	2,762 86	7,704 00	10,469 80	2,762 86	7,704 00	10,469 80	59,194 58
15	9,198 00	12,399 50	7,880 67	3,072 00	10,962 67	6,678 62	3,687 00	10,363 62	6,678 62	3,687 00	10,363 62	68,134 08
16	168 00	4,487 00	222 20	4,699 50	4,821 70	88 00	4,600 50	4,888 50	88 00	4,600 50	4,888 50	25,736 20
17	9,415 50	10,384 00	8,513 60	829 00	9,342 60	8,539 40	1,230 50	9,769 90	8,539 40	1,230 50	9,769 90	59,837 09
18	55,252 73	104,019 73	50,395 64	48,494 00	98,789 64	48,407 03	51,215 00	99,622 03	48,407 03	51,215 00	99,622 03	602,896 61
19	2,508 25	6,415 25	2,579 67	4,246 00	6,825 67	3,292 65	4,681 50	7,974 15	3,292 65	4,681 50	7,974 15	40,063 07
20	483 00	6,328 00	516 00	6,462 00	6,978 00	618 75	7,136 50	7,754 75	618 75	7,136 50	7,754 75	36,218 25
21	184 00	1,493 50	206 00	1,473 50	1,679 50	370 00	1,728 50	2,098 50	370 00	1,728 50	2,098 50	9,478 50
22	180 00	260 50	592 00	80 50	672 50	445 00	229 00	674 00	445 00	229 00	674 00	1,908 50
23	28 00	7 00	35 00	115 00
24	802 00	1,269 50	1,054 40	424 00	1,478 40	786 25	291 00	1,077 25	786 25	291 00	1,077 25	8,084 85
25	111 50	225 50	225 50	121 00	121 00	624 50
26	4,226 25	15,908 25	4,976 07	13,918 50	17,894 67	5,512 65	14,187 00	19,689 65	5,512 65	14,187 00	19,689 65	96,470 67

Numero.	1885.				1886.				1887.			
	Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.	
	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.
27	626 15	4,716 65	770 44	4,149 50	4,919 94	1,225 78	3,995 00	5,621 78	1,225 78	3,995 00	5,621 78	27,121 45
28	426 00	3,562 50	967 40	3,413 00	4,380 40	1,127 00	3,636 00	4,763 00	1,127 00	3,636 00	4,763 00	28,166 40
29	76 00	1,509 50	271 53	1,361 00	1,635 55	734 73	1,409 00	2,143 73	734 73	1,409 00	2,143 73	13,309 28
30	1,128 15	10,204 65	2,009 37	8,926 50	10,935 87	3,087 61	9,441 00	12,528 51	3,087 61	9,441 00	12,528 51	67,587 13
31	8,005 00	9,294 00	9,294 00	44,460 50
32	1,524 26	16,424 76	1,176 98	15,465 50	16,642 46	1,233 98	15,335 25	16,569 23	1,233 98	15,335 25	16,569 23	96,846 22
33	1,985 00	7,035 00	2,227 63	5,119 50	7,347 13	2,354 00	4,122 50	6,476 50	2,354 00	4,122 50	6,476 50	36,332 07
34	15 00
35	3,512 26	31,464 76	3,404 61	29,879 00	33,283 61	3,587 98	28,319 75	31,907 73	3,587 98	28,319 75	31,907 73	177,653 79

RÉCAPITULATION.

36	55,352 73	104,619 73	50,295 54	48,494 00	98,789 64	48,407 03	51,215 00	99,622 03	48,407 03	51,215 00	99,622 03	602,896 61
37	4,226 25	15,908 25	4,976 07	12,918 50	17,591 57	5,512 65	14,187 00	19,689 65	5,512 65	14,187 00	19,689 65	96,470 67
38	1,128 15	10,204 65	2,009 37	8,926 50	10,935 87	3,087 61	9,441 00	12,528 51	3,087 61	9,441 00	12,528 51	67,587 13
39	3,512 26	31,464 76	3,404 61	29,879 00	33,283 61	3,587 98	28,319 75	31,907 73	3,587 98	28,319 75	31,907 73	177,653 79
40	64,119 39	161,697 39	60,685 59	100,318 00	160,903 59	60,695 17	103,163 75	163,757 92	60,695 17	103,163 75	163,757 92	944,608 20

ANNEXE No 2.

NOUVELLE-ECOSSE.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA NOUVELLE-ECOSSE EN 1888,
PAR M. W. H. ROGERS, INSPECTEUR.

AMHERST, N.-E., 31 décembre 1888.

A l'honorable M. CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les rapports indiquant combien il a été pris de poisson dans les différents comtés de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, ainsi qu'un rapport général pour toute la province; et de plus des tableaux comparatifs du rendement des pêches de chaque comté dans les années 1887 et 1888, avec un état donnant la valeur des navires, bateaux et autres matériaux employés dans cette industrie.

On verra par ces rapports qu'il y a eu cette année dans la valeur totale des pêches une diminution de \$562,752.26, en la comparant avec l'année précédente; cette valeur ayant été de \$8,379,782.68 en 1887, et de \$7,817,030.42 en 1888. Les quatre comtés de l'île du Cap-Breton donnent pour l'année courante une valeur totale de \$1,481,988.08, contre \$1,554,288.04 en 1887, soit une diminution de \$72,299.96, ou moins de 5 pour 100; tandis que les quatorze comtés que comprend la Nouvelle-Ecosse proprement dite donnaient en 1887 une valeur de \$6,825,494.64 et ont rapporté cette année \$6,335,042.34, soit une baisse de \$490,452.30, ou plus de 7 pour 100. Comme on le verra par le tableau ci-annexé montrant l'augmentation et la diminution dans les diverses pêches, cette diminution se répartit assez généralement entre la plupart des principales pêches. Ceci semble indiquer que si l'on a moins pris de poisson, ce n'est pas que celui-ci a été plus rare, mais c'est plutôt que le temps a été défavorable.

Le comté de Lunenburg continue de tenir le premier rang pour la capture du poisson, ce qui peut s'expliquer par l'esprit d'entreprise de ses marchands et de ses pêcheurs qui, depuis quelques années, exploitent sur un grand pied les pêches maritimes de morue. L'augmentation constante qu'on y constate d'année en année dans la valeur du rendement prouve assez clairement que ce poisson ne cesse pas d'abonder au large.

SAUMON.

La capture de ce poisson à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton a été à peu près la même que celle de l'an dernier, mais celle qui s'est faite au Labrador a un peu diminué, le rendement entier de l'année ayant été de 1,167,800 livres, ce qui accuse une diminution de 108,553 livres. L'été a été exceptionnellement pluvieux. Les eaux ont été hautes pendant toute la saison, et le poisson a remonté le haut des rivières, d'où vient qu'il n'en a pas été pris autant qu'on l'aurait fait si les rivières avaient été dans leur état ordinaire. Cela, toutefois, aura un bon effet pour l'avenir, si la baisse des eaux et les grands froids ne tuent pas le frai durant les mois d'hiver. Il n'est pas vraisemblable qu'une pareille chose arrive, et si elle a lieu, toute la culture artificielle que nous faisons ne contribuerait guère à conserver une bonne quantité de poissons, ni à compenser cette destruction en masse de frai. Des causes naturelles comme celles-ci influent beaucoup sur les grandes fluctuations périodiques qu'éprouve la capture de ce poisson, ainsi que la plupart des autres branches des pêcheries.

Pour améliorer et entretenir en permanence une bonne réserve de saumons et d'autres poissons anadromes, et pour contrebalancer les pertes causées par le dessèchement de nombre de petits cours d'eau, suite du déboisement qu'amène le développement agricole du pays, il y a deux manières d'agir aussi claires que simples, et qui demandent l'attention du département.

1. Munir de bonnes passes-migratoires chaque barrage et chaque chute naturelle qui empêchent le poisson de remonter les eaux intérieures du Canada.

2. Augmenter d'au moins dix fois ce qu'elle est, la quantité d'alevins au moyen de la pisciculture, ce qu'on peut faire sans accroître considérablement les frais des opérations actuelles. Avec ces améliorations, tout le saumon pris pendant la saison permise, ou jusqu'au 15 août, n'en empêchera pas l'augmentation, vu que la grande masse de poissons qui fraient entrent dans les rivières et les remontent après que les pluies d'automne ont grossi les cours d'eau. Ces poissons ont alors de l'eau pure et sont rarement dérangés par les braconniers. Il y a des exceptions pour quelques cours d'eau d'où les poissons n'entrent pas dans les rivières ou les estuaires avant les mois d'automne; ces cours d'eau ne sont guère que ceux qui se déchargent dans le détroit de Northumberland.

La rivière Clyde, ouverte dans l'automne de 1879, continue toujours de s'améliorer, bien qu'il s'y fasse beaucoup de pêche, car la capture de cette année est de 3,975 livres de saumon et de 130 barils de gasparots qui, aux prix courants, paieraient l'intérêt de \$25,000 à 6 pour 100, tandis que la passe-migratoire à laquelle on doit ces résultats, a coûté moins de \$200, ce qui démontre clairement l'importance de ces passes-migratoires. La même augmentation se produit partout où de bonnes passes-migratoires ont été pratiquées dans les barrages depuis six ou huit ans.

MAQUEREAU.

La capture de ce poisson cette année n'a été en tout que de 47,806 barils, contre 93,426 barils l'an dernier, soit une diminution de près de moitié.

Le tableau ci-dessous donne le résultat de la capture annuelle en cette province pour les années qu'il embrasse, et bien que le rendement des deux dernières années accuse une grande diminution, je ne crois pas que nous ayons aucune raison de craindre un déficit permanent pour cette pêche sur nos côtes. Le maquereau est contrôlé dans ses mouvements par la température de l'eau et par le besoin de trouver de quoi se nourrir. Il fraie partout où il se trouve quand il est prêt à déposer ses œufs, qui flottent presque à fleur d'eau, au moment d'éclorre, de même que le frai de presque tous les autres poissons de mer comestibles; d'où vient que les innombrables myriades d'oiseaux sur la surface de la mer ainsi que les poissons et les animaux marins s'en nourrissent continuellement et se repaissent aussi des alevins, une fois qu'ils sont éclos. De plus, les tempêtes et les coups de vent en jettent des quantités sur les grèves et les roches où, naturellement, ils périssent. Par ces causes naturelles il se détruit mille fois plus de poisson que n'en pourrait détruire l'industrie humaine.

Année.	Barils.	Année.	Barils.
1869.....	46,575	1879.....	101,559
1870.....	85,254	1880.....	126,432
1871.....	228,152	1881.....	53,373
1872.....	115,631	1882.....	73,702
1873.....	141,005	1883.....	88,608
1874.....	122,250	1884.....	129,680
1875.....	91,232	1885.....	85,313
1876.....	70,964	1886.....	102,526
1877.....	113,638	1887.....	93,426
1878.....	129,698	1888.....	47,806

En divisant cette série de captures en deux décades, le rendement a été par année, pour la première décade, de 114,439 barils, et pour la seconde, de 91,242 barils, soit une diminution annuelle de 23,197 barils; mais en omettant de la première décade la pêche de 1871 qui a été exceptionnellement abondante, et de la seconde décade celle de 1888 qui a été très médiocre, on constate que la capture moyenne pour les

premières neuf années a été de 101,805 barils, et pour les derniers, de 96,067 barils, soit une différence de 5,738 barils seulement par année. La capture moyenne du maquereau dans toute l'étendue du Canada, durant les dix-neuf années écoulées de 1869 à 1887, a été de 146,271 barils par année, et pour les dix années écoulées de 1869 à 1878, la capture annuelle a été de 139,340 barils, tandis que pour les neuf années écoulées de 1879 à 1887, elle a été de 153,202 barils, soit une augmentation de 13,862 barils par an sur la première période, et une augmentation de 6,931 barils sur la moyenne générale de toute la période, ce qui ne prouve pas assurément que le maquereau devient rare sur nos côtes. Je crois que cette pêcherie nous donnera très probablement un fort rendement les années prochaines. Il arrive fréquemment que cette pêcherie, aussi bien que d'autres, manque plusieurs années de suite pour redevenir ensuite plus abondante que jamais. La pêche du *Manhaden* sur le littoral américain devint presque nulle il y a neuf ans, et en resta là jusqu'à cette année, où elle est devenue plus productive qu'elle ne l'était depuis trente ans. Dans l'intervalle, les pêcheurs et d'autres personnes émirent toute espèce de théories, mais surtout on pensa que les méthodes de pêche étaient, comme de coutume, la cause de la destruction, tandis qu'en réalité il n'y avait pas de destruction, mais le poisson était contrôlé dans ses mouvements par des causes naturelles. Pendant les cinquante années antérieures à 1864, on s'est plaint périodiquement aux législatures de la Grande-Bretagne, que les lignes dormantes et autres modes de pêche dépeuplaient les pêcheries côtières et maritimes, et on demanda qu'il fût décrété des lois prohibitives. Le gouvernement nomma et envoya une commission royale pour s'enquérir de toute la question résultant de l'effet des modes de pêche sur les pêcheries, et après avoir fait une enquête approfondie sur toutes les côtes, la commission n'hésita pas à faire rapport que loin d'y avoir diminution, il y avait augmentation, et recommanda la révocation de toutes les lois restrictives sur les pêcheries côtières et maritimes. Ces lois furent en conséquence abrogées, sauf celles qu'il fallait pour maintenir la paix parmi les pêcheurs en protégeant les droits individuels. De sorte que si, dans l'ancien monde, après plusieurs siècles de pêche en de grands pays habités par tant de millions d'âmes, le poisson ne manquait point, je ne crois pas que nous ayons besoin de nous inquiéter à ce sujet, placés comme nous sommes dans un pays neuf où nous avons à peine encore développé les ressources qu'offrent nos pêcheries.

Feu le professeur Baird et le professeur J. Browne Goode, des Etats-Unis, après beaucoup de recherches, s'accordent parfaitement avec les professeurs Sarrs, de Suède, Alman, de Norvège, et Huxley, de la Grande-Bretagne, à dire que le peu de poisson pris pour l'alimentation humaine ne contribue pour presque rien à diminuer le poisson soit au large ou sur les côtes. On trouvera dans l'*Encyclopedia Britannica* à l'article Pisciculture, les idées du professeur Goode sur ce sujet.

HARENG.

Le hareng a été en grande abondance sur la majeure partie de la côte, et on en a fait une bonne capture moyenne pour laquelle on a trouvé des prix satisfaisants. Elle a été en tout de 175,285 barils, contre 181,147 barils l'an dernier, soit une diminution de 5,861 barils seulement. Il y a beaucoup d'influences tant naturelles que commerciales, aussi bien que la rareté ou l'abondance du poisson sur le littoral, qui affectent le rendement d'une année à l'autre, en sorte que le résultat moyen d'une série d'années est le meilleur critérium pour juger d'une diminution permanente ou de quelque autre changement dans une branche des pêcheries.

La pêche du hareng de Digby a été faible cette année, puisqu'elle n'a donné que 33,000 boîtes contre 85,010 boîtes l'année dernière. La cause de ce déficit est difficile à préciser, mais on peut être sûr qu'elle n'est pas locale, car la même chose s'est déjà souvent répétée.

GASPAROTS.

La capture du gasparot, cette année, accuse une diminution de 1,500 barils, provenant principalement de la crue et de l'état des cours d'eau pendant toute la campagne. Ce poisson augmente constamment en quantité, par suite d'une meilleure protection et de passes migratoires améliorées.

ALOSE.

L'alose indigène continue d'augmenter dans la rivière Saint-Jean, comme on le verra par le tableau suivant que j'ai compilé avec les relevés annuels. Ainsi que je l'ai dit dans des rapports précédents, on prend ce poisson en mai quand il remonte la rivière pour frayer, tandis que la pêche dans la baie ne commence pas d'ordinaire avant le 20 juin, alors que notre alose indigène est à frayer dans l'eau douce, et elle ne descend qu'au commencement de juillet, où elle ne vaut rien jusqu'à quelques semaines plus tard ; d'où il faut conclure que la pêche de la baie dépend des rivières plus au sud où ce poisson fraie en mars et avril, et après avoir descendu à l'eau salée, il vient au nord pour se nourrir, selon que la température de l'eau lui convient.

Année.	Barils.	Année.	Barils.
1878.....	429	1883.....	1,728
1879.....	521	1884.....	2,420
1880.....	613	1885.....	2,189
1881.....	1,885	1886.....	2,716
1882.....	1,882	1887.....	3,950

Le tableau suivant donne le résultat de la pêche faite dans la rivière Shubénacadie, la seule de la Nouvelle-Ecosse, sur la côte de la baie de Fundy, qui produise de l'alose.

Année.	Barils.	Année.	Barils.
1880.....	17	1885.....	13
1881.....	30	1886.....	15
1882.....	31	1887.....	18
1883.....	24	1888.....	110
1884.....	12		

On peut juger de la diminution de l'alose sur le littoral américain par la statistique suivante des pêches dans les années indiquées.

Voici quelle a été celles faites dans l'Etat du Massachusetts en l'année

1882.....	44,736	poissons.
1883.....	15,160	do
1884.....	17,699	do
1885.....	25,347	do
1886.....	19,446	do

Celles faites dans la rivière Connecticut ont été en l'

Année.	Poissons.	Année.	Poissons.
1879.....	436,981	1883.....	177,308
1880.....	269,981	1884.....	152,045
1881.....	351,678	1885.....	190,300
1882.....	272,903	1886.....	117,950

Comme dans les rivières Saint-Jean et Shubénacadie, ce poisson se prend pendant la fraie, et le frai qu'on lui enlève se vend chaque année en immense quantité comme comestible sur les marchés au poisson de Boston et de New-York; on le savoure comme un mets délicat. Cet état de choses, sur lequel nous n'avons pas de contrôle, nuit considérablement, suivant moi, à notre pêcherie de la baie, et je n'espère pas y voir grande amélioration jusqu'à ce que nos voisins améliorent la leur par la pisciculture, par un meilleur système de protection et de meilleures passes-migratoires.

MORUE.

Le rendement total de la morue, en y comprenant ce qui est connu comme étant de la même famille, c'est-à-dire la morue, l'égrefin, la morluche, le merlan, etc., s'élève à 1,133,152 quintaux, soit une augmentation de 41,568 quintaux sur l'année précédente, quoique la morue même ait donné cette année 40,850 quintaux de moins qu'en 1887, ce qui peut s'expliquer par ce qu'on en a peu pris dans les pêches côtières, surtout à cause du mauvais temps.

FLÉTAN.

Cette pêche, comparée à celle de l'an dernier, accuse une diminution de 192,598 livres, par suite du mauvais temps qu'on a eu pour la pêche en bateau sur la côte.

TRUITE.

Le rendement de la truite accuse une augmentation de 6,053 livres, preuve que cette branche des pêcheries fluviales se développe.

EPERLAN.

On a pris 491,138 livres de ce poisson, contre 463,672 livres l'an dernier, soit une augmentation de 27,466 livres.

HOMARD.

Cette pêche importante accuse une légère augmentation, causée par la courte saison que fixe la loi pour la capture de ce crustacé. Il a été très abondant sur la plus grande partie des côtes, et d'une bonne grosseur.

PASSES-MIGRATOIRES.

Il n'a été construit, cette année, que trois passes-migratoires, comme suit :—

Une dans le barrage de feu Samuel Killam à Milton, dans le comté de Yarmouth. Une dans chacun des barrages de Bourque et de Porter sur le ruisseau du Hareng, près du ruisseau de l'Anguille, dans le comté de Yarmouth. On devrait en construire l'été prochain au moins trente, dont on enverra une liste au département. Il en faut probablement cent de plus dans la province.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Autant que j'en puis juger sans avoir visité leurs districts respectifs depuis plusieurs années, les préposés des pêcheries ont assez bien rempli leurs devoirs. Je recommande qu'on emploie des gardiens spéciaux, où et quand il le faut, au lieu de gardes permanents, qui sont d'ordinaire presque inutiles pour différentes raisons. Deux ou quatre hommes postés sur une rivière pendant la fraie, avec la mission d'écarter les braconniers, font bien mieux, l'expérience l'enseigne, pour la protection des pêcheries, surtout quand ils sont sous la conduite de quelques-uns de nos plus énergiques gardes-pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. ROGERS,

Inspecteur des pêcheries.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Le garde-pêche *W. T. Carty*, de Round-Hill, rapporte que la capture des différentes espèces de poissons dans son district diffère bien peu de celle de l'an dernier. Les mêmes difficultés règnent entre les pêcheurs de homard et les pêcheurs de hareng ; ces derniers prétendent que les trappes à homard détruisent la pêche du hareng. Il dit que les avis relatifs à la sciure de bois, signifiés aux propriétaires de moulins, ont eu un bon effet, et que si l'on poursuit vigoureusement l'exécution de cette mesure, elle sera d'un grand avantage tant pour les pêcheurs que pour les cultivateurs qui possèdent des terrains d'alluvion et des marais salins sur la rivière. Il constate que les passes-migratoires sont en assez bon état, sauf celle de Nictaux où il est nécessaire de faire sauter quelques roches.

Le garde-pêche *W. M. Bailey*, de Round-Hill, est heureux de faire rapport que, à tout prendre, les pêches dans la partie ouest de son comté ont assez bien réussi, et que le rendement total dépasse celui de l'année dernière.

La pêche du saumon qui avait donné 4,500 livres en 1887, est tombée à 770 livres en 1888. Cette diminution s'est produite tout entière à la rivière Round-Hill.

Le gasparot a été très abondant, mais n'a pas été beaucoup recherché. Les amateurs de pêche, dont le nombre va chaque année en croissant, ont pris de la truite en grande quantité dans les eaux et les lacs de l'intérieur. M. Bailey demande instamment une pisciculture pour la partie ouest de la province, et que les eaux intérieures de son district soient peuplées de saumon, de truite et de poisson blanc. La pêche de la morue au printemps a été très bonne, surtout au Goulet et dans les environs. La hareng a donné un beau rendement sur les bords de la baie, mais il a presque complètement manqué dans le bassin d'Annapolis, ce que M. Bailey n'explique pas. Pendant tout l'été, le bassin a été plein de petit poisson bon comme sardines, mais pas assez gros pour être fumé. Il y a eu dans le rendement du homard un déficit provenant de ce que cette pêche ne se fait que par un petit nombre, parce qu'elle est trop coûteuse pour la plupart des pêcheurs, qui en conséquence, ont continué de pêcher à la ligne. Il n'a pas été fait de plainte par les pêcheurs à la ligne ou aux rets, après qu'on eut obligé les pêcheurs de homard à débarquer leur vieille boîte. M. Bailey dit qu'il a effectivement mis fin à la pêche aux rets le dimanche, après qu'on eut su que le règlement allait être mis en vigueur, on s'y est conformé de toutes parts. Il s'est continuellement occupé de remplir les devoirs de son emploi, et croit que son district en a beaucoup profité. Il représente aussi au département la nécessité de mettre deux des passes-migratoires de Rogers dans la rivière de l'Ours, parce que le saumon a reparu dans cette rivière, et sans passes-migratoires il ne peut monter aux frayères. ¶

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Le garde-pêche *John McDonald*, de Doctor's-Brook, regrette d'avoir à constater une diminution considérable dans le rendement de la saison qui vient de finir, non pas que le poisson ait été plus rare que dans les années dernières, mais parce que le temps a été exceptionnellement orageux. Beaucoup de pêcheurs qui avaient fait de grands préparatifs pour une bonne pêche d'été, affirment qu'ils n'ont jamais vu de leur vie un été aussi fécond en tempêtes. En général ils n'ont pu jeter leurs rets et leurs lignes dormantes que deux nuits par semaine, et non sans de grands risques pour eux-mêmes et pour leurs engins de pêche. La plus forte baisse dans ce district a été celle du saumon, et elle provient de ce que beaucoup de rets sont venus s'échouer sur la côte aussitôt après avoir été tendus.

Les quelques flottilles qui ont tenu bon ont bien réussi, ce qui prouve que le saumon abonde autant que jamais sur le littoral. La merluche et la morue étaient très abondantes, mais se sont tenues au loin à cause de la température. Le maquereau a été remarquablement rare sur la côte de son district, et comme il commandait un haut prix et qu'il était très recherché, grand nombre de pêcheurs et même de cultivateurs ont perdu un temps précieux à sa poursuite; c'est pourquoi la quantité qu'on a prise paraît être considérable. A son avis, ce poisson a été en aussi grande abondance sur la côte que dans les années précédentes, mais les tempêtes ont dispersé les bancs. On a fait de fortes captures de hareng de printemps au havre Bouché, où beaucoup de banquiers se sont approvisionnés de boîte. D'un autre côté, le hareng d'été a été très rare, et on n'en a pris que quelques barils. Les pêcheurs de homard et les fabriques de conserves ont très bien réussi. M. McDonald a toujours pensé que la pêche du homard est bonne en temps orageux, parce qu'alors l'eau devient noire et boueuse, et ce crustacé s'avance sur les hauts-fonds bien plus que quand il fait beau. Les pêcheurs et les habitants sont surpris de voir venir depuis quelques années une bonne quantité de morues en novembre.

Dans les intérêts du département, M. McDonald a surveillé de près les pêcheurs de homard et les fabriques de conserves dans chaque section du comté, et il n'a découvert qu'une seule infraction aux règlements; il a constaté le flagrant délit et le contrevenant a été condamné en conséquence.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Le garde-pêche *H. Gass*, de Tatamagouche, ne peut dire si le saumon augmente ou non, parce qu'il ne s'en prend pas dans son district. Le maquereau a été très rare.

Le hareng a extrêmement abondé dans la baie, surtout au printemps où il en a été pris depuis très longtemps. Le gasparot remonte aisément les rivières, mais pas avant l'ouverture de la saison prohibée. Les propriétaires de scieries dans cette section ont tout fait de leur mieux pour que les rivières ne soient pas obstruées de sciure de bois, cependant il s'en glisse encore. Il ajoute qu'une stricte observance du règlement va leur être très incommode, et quelques-uns disent qu'ils seront obligés de renoncer à l'exploitation de leur industrie si ce règlement est mis en vigueur.

Le garde-pêche *R. J. Pollock*, de la Stewiacke inférieure, constate que l'éperlan a abondé. La présente saison a été plus favorable que la dernière pour la pêche de l'alose, et il en a été pris davantage. Les pluies continuelles ont tenu l'eau trop haute pour la pêche du saumon, et partant, il a fallu moins de temps pour surveiller la rivière. Le saumon d'automne s'est montré en abondance. Deux braconniers ont été pris et condamnés à l'amende. Il dit que les propriétaires de scieries font des préparatifs pour déposer de leur sciure de bois autrement qu'en la jetant dans les cours d'eau.

Le garde-pêche *J. W. Davison*, de la petite rivière au Bar, dit que depuis plusieurs années il est obligé de constater une diminution dans la pêche de l'alose, et il regrette d'avoir à en dire autant pour cette année, mais les pêcheurs, découragés par leurs insuccès passés, n'ont pas fait de grands préparatifs. Si l'on met en comparaison le matériel de pêche dont on s'est servi, le déficit n'est pas aussi considérable qu'il paraît être. Le saumon, la morue et le hareng ont à peu près autant abondé dans la baie que l'année dernière, mais on ne s'est pas donné autant de peine pour en prendre. Le saumon a été aussi abondant que ces années dernières dans les rivières, et pour y monter il avait de l'eau en abondance. Aucune tentative de braconnage n'est venue aux oreilles de *M. Davison*. Quant à la baisse annuelle de la pêche de l'alose, il dit qu'elle est difficile à expliquer. Il a entendu formuler à ce sujet bien des explications et des théories, mais il y en a très peu qui lui paraissent raisonnables. Aussi loin que ses souvenirs peuvent s'étendre dans le passé, il y a eu sous ce rapport une fluctuation continue. Parfois on aura de bons rendements pendant quelques années, puis on en aura de très faibles pendant un ou deux ans, et ainsi de suite. Le rendement de cette année est le plus faible qu'on ait eu depuis quarante ans. Quelques-uns des plus vieux habitants lui ont dit qu'en 1845 et 1846, où l'on n'avait fait que de minces préparatifs pour la pêche, et à une époque où le déficit ne pouvait être attribué à une pêche excessive, quelques nasses ne firent qu'environ un baril d'alose, et les gens, concluant qu'elle désertait la baie, ne tendirent pas leurs nasses l'année suivante (1847). Pourtant, après quelques années, elle reparut comme auparavant. *M. Davison* recommande une saison prohibée à partir du 1er janvier jusqu'au 10 juin.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Le garde pêche *Wm Murphy*, de Wallace, dit que le saumon n'a paru dans la rivière Wallace que vers le 5 octobre, et les pluies continuelles l'ont empêché de monter la rivière jusqu'au commencement de novembre, mais on le voyait formant de grands bancs près du point où cesse la marée. Des hommes qui transportaient de la pierre en chalans lui ont dit que s'ils avaient eu des rets et la permission de pêcher, ils auraient pu en prendre de très grandes quantités. De bonne heure en novembre la saumon remonta en grand nombre la rivière, et on pouvait le voir par douzaines tant en amont qu'en aval du barrage de *Whidder*. *M. Murphy* compte que l'augmentation a été de 50 pour 100 sur l'année dernière, et tous les sceptiques admettent maintenant que le saumon est revenu à la rivière Wallace, et que les passes-migratoires offrent toutes les conditions nécessaires pour qu'il remonte cette rivière.

Le hareng est encore revenu en grande quantité tant à Malagash qu'à l'île du Chêne. On en a pris un surcroît de deux cents barils, et on aurait pu en prendre des milliers, si on l'avait voulu.

Le gasparot a été plus abondant qu'il ne l'était depuis vingt ans. Le rendement a été double de celui de l'an dernier. L'éperlan a été très rare, mais s'est vendu à un prix élevé. L'alose paraît s'améliorer, mais il n'y a qu'un pêcheur qui se donne la peine d'en prendre. L'anguille abonde, mais on n'en pêche pas. On peut en dire

autant du bar. Le homard a été abondant et d'une bonne grosseur. Quelques-unes des plus fortes captures qu'on en ait jamais faites dans ce district sont celles de la dernière saison.

DIGBY.

Le garde-pêche *William Hanley*, de Digby, annonce que les pêches du maquereau, de l'alose et du hareng à l'entrée de la baie Sainte-Marie, ont manqué. Les six rets à enclos tendus dans cette baie n'ont rien pris. Mais il est heureux de constater que, à tout prendre, la pêche maritime a été bonne, quoique les pluies continuelles aient beaucoup nui au marinage du poisson. Les fabriques de conserves de homard ont eu une saison fructueuse, et les prix ont été bons pour toutes les espèces de poissons. Les pêcheurs de ce district n'ont heureusement éprouvé de désastre d'aucun genre, et ils pourront très bien vivre cet hiver avec ce qu'ils ont gagné cet été. Les règlements de pêche ont été bien observés, sauf très peu d'exceptions.

Le garde-pêche *James H. Collins*, de Westport, dit que la saison a été prospère pour les pêcheurs de son district, la capture du poisson ayant surpassé celle de 1887, tandis que les prix ont été bien meilleurs. Le rendement du homard a égalé à peu près celui de l'an dernier. L'exportation de l'égréfin frais accuse une augmentation remarquable. Cette pêche devient chaque année plus importante, et on l'exploite à présent une bonne partie de l'hiver, lorsque le temps le permet. Les lois et règlements ont été bien observés dans le district de M. Collins. Il croit qu'on devrait donner aux gardes-pêche le pouvoir de régler la mise en place des trappes à homard et des rets à hareng, car il s'élève continuellement des disputes par suite d'encombrement parmi les pêcheurs, et le mal semble empirer tous les ans. La production de la boîte promet de devenir prochainement un problème sérieux. M. Collins pense que la rareté du hareng provient en partie de la destruction d'immenses quantités de petits harengs par les nasses de Grand-Manan et du bassin d'Annapolis. Il signale aussi à l'attention les grandes quantités de menu poisson de diverses espèces que détruisent chaque année les différentes trappes qu'on voit sur les rives voisines de Yarmouth. Les cultivateurs des environs transportent d'énormes quantités de ce poisson pour l'employer comme engrais. On emploie beaucoup l'encornet comme boîte, mais cette pêche est aussi incertaine qu'elle est précieuse. M. Collins insiste de nouveau sur l'importance qu'il y a de protéger le haut de la baie Sainte-Marie comme frayère. Les lignes dormantes y devraient être prohibées pendant une partie de l'année. Il n'a pas été pris de maquereau, et ce poisson paraît avoir complètement déserté pour un temps cette section de la côte. Les pêcheurs qui ont fait une bonne pêche et ont trouvé de bons prix pour leur poisson, se montrent bien satisfaits du présent ordre de choses et ne regrettent pas le rejet du traité; ils estiment qu'ils en auraient retiré peu ou point d'avantages.

COMTÉ DE GUYSBORO'.

Le garde-pêche *James A. Tory*, de Guysboro', rapporte que les pêches de son district dans la dernière saison ont été déplorablement nulles, et que sous certains rapports et dans quelques localités, ce fiasco a été presque complet, laissant bien des gens sans ressources pour l'hiver. La pêche au homard a été la meilleure, et il ne doute pas qu'elle devrait dépasser celles des années dernières, si la saison de pêche n'avait pas été raccourcie. Les paqueurs disent qu'à la fin de la saison la quantité égalait celle des saisons passées à la même date, mais le homard était généralement moins gros. L'emploi d'inspecteurs a bien servi à sauver de la destruction les petits et les femelles, et on espère que le département continuera ce service. M. Tory suggère un plan ou projet qui serait moins dispendieux, le voici: " Il y a maintenant trop de fabriques de conserves, et elles se font entre elles tant d'opposition que les pêcheurs sont poussés à violer les règlements; de plus, ce sont des étrangers qui possèdent la plupart de ces établissements, et on devrait les forcer à contribuer pour la protection d'une pêcherie d'où ils tirent une pareille source de revenu. On ne devrait pas laisser de fabrique de conserves exploiter cette industrie sans obtenir au préalable un permis pour cet objet, moyennant une somme d'au moins \$50. Cet argent serait consacré à former un fonds pour payer les inspecteurs, et ainsi ce

service d'inspection se soutiendrait presque par lui-même. Le poisson, surtout la morue, a donné un assez bon rendement, mais qui n'égale pas celui de l'an dernier. La principale cause de cette diminution provient de ce que les navires du Grand-Banc ont été vendus ou transférés à d'autres ports. La capture du hareng n'a été à peu près que la moitié de celle de l'année dernière. Le maquereau, lors de sa première apparition au printemps, promettait de donner un bon rendement, mais tous devaient être déçus, car à peine eut-il paru qu'il fut attaqué par la flotte américaine des seiners en bourse qui le firent déguerpir de la côte, de sorte qu'il n'en entra pas dans les baies ni dans les havres, et il en résulta un complet fiasco pour les pêcheurs, sauf une ou deux nuits de pêche sur le littoral. À propos de la pêcherie du hareng et du maquereau, M. Tory est fermement convaincu que la grande masse de ces poissons va en décroissant largement, et qu'à moins d'établir des règlements pour les protéger, le jour n'est pas éloigné où il n'y en aura plus. Leur capture pendant la fraie et l'usage de la seine en bourse sont les grands éléments de destruction de ces espèces. Les autres espèces de poisson ont paru abonder autant qu'autrefois, bien que, dans plusieurs cas, on n'en ait pas pris autant. Le garde-pêche n'a pas de plaintes à mentionner. Les quantités ordinaires de poisson ont remonté les rivières.

Le règlement relatif à la sciure de bois a jeté l'alarme parmi les propriétaires de scieries; la plupart d'entre eux se sont mis à l'œuvre pour arranger leurs établissements de façon à empêcher les déchets, etc., de se glisser dans les cours d'eau.

Le garde-pêche *Allan McQuarrie*, de Sherbrooke, constate que le rendement des pêcheries de son district accuse une légère augmentation sur celui de l'an dernier, parce que des commerçants ont importé du poisson pris au Labrador. La pêche du saumon a été au-dessous de la moyenne des dernières années.

Le hareng gras d'été n'a pas visité son district en quantité qui vaille la peine d'être mentionnée, mais le hareng d'automne a été plus abondant, bien qu'il se tint continuellement en mouvement, de sorte qu'il a échappé aux pêcheurs, malgré tous les efforts de ces derniers qui se trouvent ainsi mal préparés à braver les rigueurs de l'hiver. Il est bien probable que le gouvernement sera appelé à donner des secours à quelques-uns d'eux pour qu'ils puissent passer cette saison. Le gasparot a été rare et il en a été pris peu. La morue a été aussi moins abondante et moins grosse que d'habitude, mais a donné beaucoup d'huile, parfois un gallon par quintal. Toutes les anciennes fabriques de conserves de homard et deux nouvelles, soit sept en tout, ont été en activité. Ce crustacé a été abondant et d'une bonne grosseur, mais le mauvais temps a raccourci encore une saison déjà courte, et il est surprenant qu'on en ait tant pris. Le temps a été généralement très orageux pendant tout l'automne, et le poisson s'est tenu au large, en sorte que les petits bateaux n'ont comparativement rien mis de côté pour l'hiver.

Les règlements ont été assez bien observés, mais M. McQuarrie insiste pour qu'il soit nommé un garde dans le district de Sherbrooke, parce que le point où cesse la marée a besoin de plus de surveillance que d'autres localités. L'inspection des fabriques de conserves s'est faite soigneusement durant la saison, et le résultat en a été tout à fait satisfaisant. M. McQuarrie a imposé quelques légères amendes pour la capture de petits homards, mais en somme les lois ont été bien observées dans son district. Cet employé est convaincu que trois ou quatre mois de saison prohibée joints à nos longs hivers, donneraient une protection suffisante aux homards, du cap Canso au cap Sable. Le département s'est occupé des obstructions qu'offre la grève de la rivière Indian-Harbor, et un homme est employé pour ouvrir un passage au poisson. Le règlement relatif à la sciure de bois a été mis en vigueur, et en général on s'y est conformé de bon cœur. Le haut de la rivière Country-Harbor est en très mauvais état; on y voit des amas de déchets, de sorte qu'à l'eau basse le poisson ne peut passer. Le garde-pêche recommande qu'il soit affecté deux cents piastres à l'enlèvement de ces obstacles qui sont fort nuisibles au poisson de cette rivière. Les passes-migratoires sont en parfait état et fonctionnent bien—il en faut davantage, le nouveau modèle étant si universellement apprécié. Il n'y a pas de gardien sur à peu près dix milles de la rivière Sainte-Marie à l'ouest. Cette section est très peuplée et exposée non seulement aux braconniers de la localité, mais aussi à ceux du comté de

Pictou, qui font nuitamment la pêche du saumon en automne, quand il monte pour frayer. C'est un mal qu'on devrait extirper, et un garde résidant y mettrait fin. Les habitants sont peinés de n'en pas avoir et disent qu'ils ont droit à la même protection qu'on donne ailleurs. Wm. Findlay, de Caledonia, est recommandé comme digne de l'emploi, les citoyens ayant demandé à M. McQuarrie de le faire nommer. Il croit que la seine en bourse devrait être prohibée pour la conservation du poisson de prix.

COMTÉ D'HALIFAX.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de l'Anse-du-Portugais, regrette de dire que la pêche de toutes espèces de poissons, cette année, a été au-dessous de la moyenne. Il craint qu'il ne règne beaucoup de misère parmi les pêcheurs l'hiver prochain. Les pêches du maquereau et du hareng ayant manqué, c'est un grand malheur pour les riverains de l'anse Ferguson à la baie de Sainte-Marguerite, car ces pêches sont leur principale ressource. Le règlement relatif au homard a été assez bien observé. Les fabriques de conserves l'achètent au cent et tiennent à ce qu'il soit gros. Toutes les passes migratoires de son district, sauf une, sont en bon ordre. Le barrage du lac Shake, sur la rivière Inghran, est complètement obstrué, de sorte que le poisson ne peut y passer.

Le garde-pêche *George Rawling*, du havre de Musquodoboit, ne peut faire cette année un rapport aussi favorable que l'an dernier sur les pêcheries. Les pêcheurs côtiers n'ont pas aussi bien réussi à cause de la rareté du poisson et du mauvais temps. Cependant, les marins qui ont pêché vers les îles de la Madeleine ont tous eu beaucoup de succès. A considérer la durée de la campagne, les pêcheurs du homard ont fait une bonne pêche. La capture de hareng et de maquereau a été très faible sur la côte de ce district; ces poissons ne paraissent pas y avoir passé. Le gasparot a été exceptionnellement rare; très peu sont venus dans leurs meilleurs quartiers. Le saumon a été à peu près aussi abondant que l'an dernier. M. Wilmot en a pris un grand nombre dans la rivière Musquodoboit pour la pisciculture de Bedford, et aurait pu en prendre au moins la moitié plus, mais quelqu'un ouvrit le passage et les laissa remonter la rivière. Une grande source de traces pour M. Rawling est que, dans les mois d'octobre et novembre, plusieurs des pêcheurs paquent des homards en petits lots dans des endroits retirés sur des îles, parfois éloignées de deux à trois milles de la terre, et où l'on ne peut les atteindre par un mauvais temps ou quand règne le brouillard, tandis que dans le beau temps ils peuvent voir venir un homme une heure avant qu'il arrive. La loi a été bien observée pendant la saison du paquage. Les paqueurs ne voulaient pas de petits homards, surtout ceux qui achetaient au nombre. Cet employé croit que ce serait une bonne mesure préventive d'obliger le propriétaire de faire prêter serment à celui qui compte et pèse les homards, qu'il se conformera aux règlements.

COMTÉ DE HANTS.

Le garde-pêche *J. B. Colter*, de Milford, dit qu'il a été pris moins de saumon cette année que l'année dernière. Pendant les deux premières semaines d'août, la rivière était pleine de petit bar, mais ce poisson était devenu rare à l'époque où il était bon à prendre. Le gasparot et l'alose de rivière ont été plus abondants qu'ils ne l'étaient dans les dernières années, et le Grand-Lac en a eu une bonne part. L'hiver dernier, on a essayé pour la première fois de prendre de l'anguille dans la Shubenacadie, et le résultat a été très satisfaisant; quelques-uns ont réalisé jusqu'à \$5.00 par jour. La saison prohibée a été bien observée.

M. J. M. O'Brien, qui fait rapport à la place de feu le garde-pêche T. B. O'Brien, dit que la capture du saumon et de l'alose a été à peu près égale à celle de la dernière saison. Il y a eu moins de bateaux employés à la pêche, et comme le rendement de l'an dernier a été faible, on n'a pas eu de nouveaux engins de pêche, ce qui explique pourquoi il y a eu moins de rets. Tous les propriétaires de scieries dans ce district ont été notifiés de prendre garde à leur sciere de bois, et il est heureux de constater que le règlement est mieux observé que par le passé. Il ne sache pas qu'il ait été fait du braconnage dans ce district.

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *R. F. Read*, de Wolfville, est heureux de dire que la capture du gasparot dans la rivière au Gasparot a été bien plus forte que les années dernières.

Celle du saumon a considérablement diminué par suite de quelque cause inconnue. Les passes-migratoires aux moulins de Benjamin fonctionnent d'une manière satisfaisante, mais on a grandement besoin d'une échelle au moulin de Dodge. A Aylesford, le rendement du saumon accuse une augmentation, et on en a vu une bien plus grande quantité que d'habitude dans la rivière l'automne passé.

Le garde-pêche *James S. Miller*, de Canning, constate une grande augmentation dans la capture du saumon, comparée à celle de l'année dernière. L'hareng a aussi donné un beau rendement sur les bords de la baie. La pêche de l'alose continue encore d'être très médiocre dans la baie Scott et le bassin de Minas. La pêche du hareng à Medford et à Perceux accuse une amélioration. L'augmentation d'environ \$9,000 en valeur est principalement due à la magnifique capture de saumon sur les bords de la baie.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Le garde-pêche *David Evans*, de Chester, constate que la pêche du saumon a été bien moindre que celle de l'an dernier. La glace est restée sur les baies et les rivières beaucoup plus tard que de coutume et peut avoir protégé le poisson contre les pêcheurs. Il insiste encore sur la nécessité de pratiquer des passes-migratoires dans les barrages du haut de la rivière Mushamush, et dans ceux de la rivière d'Or à New-Ross, dont il est question dans son dernier rapport. La capture du poisson de mer a été bien au-dessus de la moyenne, celle du maquereau ayant presque complètement manqué dans quelques parties du district. Il a été donné des permis pour quatre trappes. Il a été imposé dix amendes, se montant à \$45, et dont un état détaillé a été transmis au département.

Le garde-pêche *C. E. Godard*, de Bridgewater, rapporte que la capture du saumon cette année égale à peu près celle de l'an dernier, mais une grande quantité s'est réfugiée dans le haut de la rivière, car la surveillance continuelle exercée aux passes-migratoires a empêché le braconnage, tandis que le poisson pouvait passer en toute liberté, à travers les barrages. On peut en dire autant de l'alose et du gasparot, la première ayant augmenté en nombre, et on l'a vue remonter jusqu'aux Chutes-Cook. La branche ouest a été si longtemps fermée de façon que le poisson ne peut y trouver de passage que, à l'avis de M. Godard, il faudra la faire rempoissonner par les piscifactures. Dans le mois de novembre, des quantités extraordinaires de harengs, d'encornets et d'autres poissons ont paru dans la rivière Lahave, et on en a pris considérablement. La dernière saison a été marquée par des pluies continuelles, en sorte que, pendant les trois derniers mois, la rivière paraissait déborder. Cela a eu le bon effet de la nettoyer, et elle est à présent passablement débarrassée de déchets et de sciure de bois.

COMTÉ DE PICTOU.

Le garde-pêche *D. G. McDonald*, de Lismore, constate une diminution dans les diverses branches des pêcheries de son district par rapport à l'an dernier, seul le homard a surpassé de 11,700 boîtes ce qui s'en est pris l'année dernière. Le déficit dans le rendement du saumon, du hareng, de la morue, etc., est dû principalement sinon exclusivement au mauvais temps. Le homard de la présente saison était plus gros. Les pêcheurs de saumon dans la section de la Grosse-Ile se plaignent que les trappes à homard leur nuisent; ils prétendent que la matière huileuse qui s'échappe de la boîte fait peur ou est désagréable au saumon, et partant les détourne de leur route ordinaire. D'autre part, les pêcheurs de homard prétendent qu'ils ont également droit de pêche dans ces eaux. M. McDonald recommande qu'il soit fait un règlement pour mettre fin à cette difficulté. Il n'y a pas eu de feivre de bois ni d'autres déchets de moulin dans les rivières et cours d'eau de son district. De grandes quantités de saumon ont monté à leurs frayères. On a bien observé la saison prohibée et il n'a pas été fait de braconnage dans ce district à la connaissance de M. McDonald.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *S. T. N. Sellon*, de Liverpool, rapporte que les pêches de son district n'ont pas été aussi bonnes qu'il aurait désiré. Le hareng est venu tardivement dans les havres et baies, et on en a manqué pour faire de la boîte, de sorte que

le poisson qu'on prend à la ligne, comme la morue, la merluche et l'égréfin, n'ont pas fréquenté le littoral comme de coutume, ce qui fait que la pêche en petits bateaux a été presque nulle. Le maquereau a été peu abondant, on en a peu pris aux rets et davantage à la ligne et à l'hameçon. La morue a dû abonder. On n'a pas eu de peine à en prendre en quantité tant que la boîte a duré, mais faute d'appât, on a perdu une grande partie de la saison, et beaucoup de pêcheurs n'ont pas pris assez de poisson pour leur donner droit à la prime. Le homard a été assez abondant et de bonne qualité, et les pêcheurs ont été généralement satisfaits. Il a été expédié de ce district beaucoup de homards vivants. M. Sellon est parfaitement convaincu que le saumon revient dans les rivières. Autrefois ce poisson était détourné des rivières par des barrages infranchissables, ou après avoir été arrêté par ces obstacles, il était tué à l'aval des barrages. Cet état de choses a longtemps duré et on peut en dire autant pour le gasparot que pour le saumon. Si donc ces poissons ont été détruits pendant tant d'années, il n'est que juste de demander un temps raisonnable pour les faire revenir à l'aide d'un bon système de protection et d'excellentes passes-migratoires; or, on a bien commencé en ce sens. On a pris beaucoup de poisson à Milton. Un matin, on a pris à l'épuisette cinquante saumoneaux au barrage inférieur et quelques-uns au barrage supérieur. Le lendemain, on en a vu une quantité passer par les échelles. La capture du saumon au bord de la mer n'a pas été aussi bonne que d'habitude; il paraissent se tenir à l'écart des centaines de trappes à homard munies de leurs amarres et leur mauvaise boîte. La pêche a été bonne à Milton et les pêcheurs sont allés jusqu'à Indian-Garden et aux lacs. M. Sellon s'attend à une grande augmentation l'an prochain.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de Mill-Village, est heureux de constater moins d'infractions à l'Acte des pêcheries que dans la plupart des années précédentes, et aussi que les propriétaires de scieries prennent parfaitement soin de leurs déchets. La saison des pluies a été extrêmement favorable au poisson remontant les rivières, de sorte que les premiers bancs étaient partis avant qu'on en pût prendre beaucoup. Il y a eu une augmentation dans la capture du hareng et on a fait une capture moyenne de homard, mais la pêche du maquereau a été bien moindre, surtout à cause du mauvais temps. Cet employé insiste de nouveau sur l'importance qu'il y a de nommer un autre gardien. Les frayères poussent singulièrement au braconnage, car le poisson y est moins vif, et l'eau étant peu profonde, il devient aisément la proie des braconniers. M. Fitzgerald exprime l'opinion que la sciure de bois n'est pas nuisible au poisson.

COMTÉ DE SHELburne.

Le garde-pêche *W. J. McGill*, de Shelburne, rapporte que la morue a été moins abondante, et en conséquence ses relevés accusent une assez forte diminution. Les banquiers ont été plus longtemps que de coutume dans leurs excursions, mais les prix étant élevés, leurs gains ont été meilleurs que l'année dernière. La morue a été exceptionnellement rare sur la côte, et n'eussent été l'égréfin et le hareng, la pêche côtière aurait été nulle. Le maquereau a complètement manqué dans le district de M. McGill, les 300 barils ayant été pris par des navires de pêche. Le rendement du hareng accuse une augmentation de 2,113 barils. Ce poisson s'est vendu à un bon prix, laissant un beau profit aux pêcheurs. Le homard continue d'abonder. La diminution est due exclusivement à ce que la saison prohibée est d'un mois plus courte, et à l'absence du vapeur qui transportait autrefois des homards vivants à Boston. Les règlements actuels, dit M. McGill, sont justement ce qu'il faut pour son district, et on s'y est généralement conformé. Les infractions ont été traitées suivant la loi. Il y a eu une diminution dans la capture du saumon; la rivière Clyde est la seule section où il n'y ait pas eu de déficit. La pêche du gasparot s'est améliorée; une plus grande proportion que celle accoutumée a gagné les frayères et tout a favorisé la descente du fretin. Les passes-migratoires sont toutes en bon état et sont l'objet d'une attention toute particulière. Grâce aux bons prix, une grande partie des pêcheurs ont fait plus d'argent que l'an dernier.

Le garde-pêche *E. S. Goudy*, de Barrington, constate une augmentation de sept dans le nombre des navires de pêche. La morue accuse un déficit de 4,000 quintaux

par rapport à l'année dernière, ce qui provient surtout de ce que les banquiers sont revenus très peu chargés de leur première excursion, et que les pêcheurs en bateaux, particulièrement à Port la Tour, n'ont eu que très peu de succès. Le hareng accuse une augmentation de 1,800 barils. Tout le maquereau pris cette année a été paqué dans la glace et expédié aux États-Unis, où il s'est partout vendu de six à vingt-cinq centins pièce, excepté 411 barils qui étaient salés. On a aussi expédié sur un grand pied aux ports étrangers des homards vivants pour un montant de plus de \$80,000, et on a fait de grands préparatifs pour développer cette branche d'industrie l'an prochain. Le homard en conserves accuse une diminution due à ce que la saison pour le prendre est plus courte. M. Goudy dit qu'il a visité la passe-migratoire de la rivière Clyde, et qu'il l'a trouvée dans un état satisfaisant; de grandes quantités de gasparot la remontaient. Il y faudra faire des réparations l'an prochain. Le saumon de cette rivière a augmenté,

COMTÉ DE YARMOUTH.

Le garde-pêche *Enos Gardner*, de Tusket, constate une diminution dans les pêches de son district, et l'attribue au mauvais temps et à la rareté de la boitte. Quelques-uns des navires ont eu des chargements complets, mais beaucoup n'ont pas été aussi heureux. Les prix ont été élevés; à cause des pluies continuelles, il a été difficile de mariner le poisson, de sorte qu'en somme cette industrie n'a pas été rémunérative pendant la saison actuelle. La pêche du maquereau a été nulle; les rôtis à enclos n'en ont pas assez pris pour payer les dépenses. Les pêcheurs aux rets n'ont guère mieux réussi. Les hauts prix réalisés les ont quelque peu indemnisés. Les prix offerts pour les homards vivants ont été bons, et ceux exploitant cette branche d'industrie s'en sont très bien trouvés. Les règlements ont été bien observés. Les fabriques de conserves n'en ont pas fait autant que l'année dernière, parce qu'elles étaient tenues de fermer le 1er juillet. Les gérants se sont montrés très bien disposés à observer la loi, mais ils sont d'avis que si on leur permettait deux mois de pêche l'automne à commencer dans le cours de septembre, ça ne nuirait pas à la pêcherie et ce serait très profitable pour eux. La pêche en rivière du saumon et du gasparot a été moindre que celle de l'année dernière. L'eau étant très haute, les braconniers n'ont pas eu la chance de tendre des nasses à anguilles, en sorte que le fretin n'a pas rencontré d'obstacles, et on en a vu de grandes quantités descendre les cours d'eau. M. Wilmot a approvisionné la piscifacure temporaire de Tusket-Falls d'une grande quantité d'œufs de saumon suffisamment éclos, grâce aux soins du gardien Hatfield, et déposés dans les rivières au cours de juin. Une piscifacure de saumon établie sur la rivière serait d'un grand avantage, parce qu'on y prend généralement du saumon très à bonne heure, alors qu'il se vend cher. La passe-migratoire aux moulins de Kemptville a été bien entretenue, et offre un bon passage au poisson. Celle de Carleton a besoin d'être améliorée en avançant un peu plus dans l'étang; elle est de plus en mauvais état, et aura besoin d'être réparée l'an prochain.

Le garde-pêche *G. H. Robertson*, de Yarmouth, dit:—En soumettant mon rapport de cette année, je pense n'avoir pas besoin de m'excuser si je touche à la question de la sciure de bois, surtout quand j'écris d'un comté aussi couvert de lacs et de rivières que l'est le comté de Yarmouth. Ici nous avons des milles de rivières, de cours d'eau et de lacs, et peut-être n'est-ce pas une exagération d'ajouter, des acres de sciure de bois dans tout cela. Laissons les spécialistes résoudre le problème de l'effet qu'exerce la sciure sur la santé et le bien-être du poisson; le fait n'en reste pas moins établi que les gasparots et d'autres poissons évitent actuellement les cours d'eau rapides qui portent une partie de la sciure de bois à la mer; je ne puis dire si c'est parce que la sciure le chasse des embouchures de ces rivières, ou parce que quelqu'instinct les avertit qu'il vaut mieux pour leur santé ne pas s'aventurer au milieu de cette sciure de bois. Il ne faut pas oublier que les jeunes harengs et gasparots font tour à tour l'alimentation des gros poissons d'eau salée, et nos pêcheries maritimes de la côte diminueront à mesure que le petit poisson s'écartera de nos plages. C'est là l'expérience de gens qui ont fait la pêche toute leur vie dans nos eaux. Mais supposons que la sciure ne nuit pas au poisson et qu'il l'aime plutôt. Un point important en faveur de la stricte mise en vigueur du règlement qui défend de jeter de la sciure dans les rivières, c'est que les petits lacs et les anses s'en emplissent avec une rapi-

dité alarmante. Une très grande proportion de la quantité totale de sciure n'arrive jamais à la mer, mais s'accumule dans les remous et les eaux dormantes jusqu'à ce que saturée d'eau, elle aille au fond et en fasse partie. Aussi, dans les eaux dormantes de quelques-unes de nos rivières de ce comté se trouvent de véritables îles formées de sciures et de rognures de bardeaux qui rendent difficile la navigation en bateaux et en chaloupes en certains temps de l'année. On peut en voir un exemple à Carleton-Village, sur une des branches de la rivière Tuskot. Le lac de ce village se remplit de sciure imbibée d'eau. Je crois qu'il est de mon devoir d'appeler l'attention sur ces faits quoique l'exemple ci-dessus vienne d'un district hors de mon contrôle, parce qu'il arrive souvent que les propriétaires de scieries, montrant de la sciure qui descend rapidement une rivière, disent d'un air de triomphe : " Comment cela peut-il obstruer les rivières ? " Les propriétaires de moulins dans ce comté ne sont probablement pas pires qu'ailleurs, mais ils ne veulent pas ajouter à leurs dépenses celles d'avoir soin de leur sciure et d'autres déchets de moulins. Leur intérêt est de tirer de leurs établissements tout le profit possible, et si les intérêts des pêcheurs en souffrent, ça leur est indifférent. L'opinion parmi les propriétaires de scieries de ce comté est que la sciure ne fait pas de mal aux pêcheries. Ceux qui sont intéressés dans ces pêcheries ont la conviction que si la sciure continue de s'y entasser, la question sera bien vite résolue, car il n'y aura plus de pêcheries. Je dois avouer que, d'après ce que j'ai observé, cette dernière opinion n'est pas une exagération quant à ce qui concerne ce comté.

La pêche aux rets à enclos a été nulle cette année : sauf quelques-uns, ils n'ont pas payé les dépenses. Je suggère qu'il serait à propos de fixer un temps pour ce mode de pêche. La coutume dans ce comté est de tendre les rets à enclos peu avant la première apparition du maquereau (vers le 1er mai) au printemps, et de les enlever quand la saison du maquereau est expirée sur cette côte, du 15 juillet au 1er août. Mais le permis laisse le pêcheur aux rets à enclos libre de s'en servir tout l'été pour prendre du hareng ; s'il le fait, ce sera fort au détriment des pêcheurs aux rets de Sanford, qui font leur plus grande pêche à l'automne après l'enlèvement des rets à enclos.

Je suis heureux de faire rapport qu'à tout prendre, les expéditeurs et pêcheurs de homard dans mon district se montrent disposés à observer la loi et les règlements administratifs. La pêche du homard a pris une grande extension et forme maintenant une des plus importantes industries de ce comté. La quantité expédiée d'ici aux États-Unis cette année, si la saison n'avait pas été raccourcie, excéderait de beaucoup les exportations des années précédentes. Un expéditeur a exprimé le désir de prendre du homard pendant la saison libre pour le mettre dans un étang et l'exporter ensuite aux États-Unis durant notre saison prohibée, alors qu'il commanderait un haut prix. Je lui ai refusé la permission de le faire, et il est probable qu'on s'adressera au département pour obtenir cette permission. Mais les exportateurs de homards sont des hommes, et céderaient, je le crains, à la tentation d'expédier des homards pris dans la saison prohibée, en sorte que la saison prohibée cesserait bientôt d'être autre chose que deux mots vides de sens.

La pêche du maquereau aux rets à enclos décline graduellement d'une année à l'autre. Le rendement cette année accuse une grande diminution, mais est d'une qualité tout à fait supérieure. Il s'est vendu sur les marchés des États-Unis à des prix exceptionnellement élevés.

La capture de la morue accuse une diminution. Les hauts prix ont suffisamment indemnisé les pêcheurs de leurs travaux.

Le flétan accuse également une diminution. Je ne puis en expliquer la cause.

L'égrefin et le merlan accusent une forte diminution. Près de Maitland et de la rivière au Castor, il y a un bon nombre de grands lacs reliés par des petits cours d'eau profonds. M'est avis que ces lacs sont propres à la culture du poisson blanc ou du bar, car leurs eaux sont limpides, et coulent sur un lit de sable et de cailloux, qui offre d'amples frayères. Je recommande respectueusement que ces lacs soient peuplés du poisson que je viens d'indiquer.

CAP-BRETON.

RAPPORT DE M. A. C. BERTRAM, PRÉPOSÉ DES PÊCHERIES, SUR LES PÊCHERIES DU CAP-BRETON.

SYDNEY-NORD, CAP-BRETON, 31 décembre 1888.

L'honorable M. CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour l'année civile expirant aujourd'hui sur les pêcheries maritimes et fluviales de cette île qui comprend quatre comtés : Cap-Breton, Inverness, Victoria et Richmond. Ce rapport est le cinquième depuis que l'île du Cap-Breton est constituée comme district de pêcheries distinct.

L'état ci-après donne la valeur totale des produits des pêcheries de cette île pour chaque année de cette période :—

Année.	Rendement en valeur.
1884.....	\$1,411,787
1885.....	1,501,498
1886.....	1,561,655
1887.....	1,554,238
1888.....	1,481,938

Il est regrettable que la valeur totale des pêcheries de cette île accuse cette année une diminution par rapport à chacune des deux années précédentes; un seul comté sur quatre donne une augmentation sur le rendement en valeur de 1887. C'est ce que montre le relevé suivant par comtés :—

Comté.	Produit.		Augmen- tation.	Diminution.
	1888.	1887.		
Cap-Breton.....	\$271,539	\$280,238		\$ 8,699
Inverness.....	342,695	485,938		143,243
Victoria.....	224,653	239,842		16,189
Richmond.....	644,101	548,270	\$95,831	
			\$95,831	\$168,131
Valeur totale pour l'île du Cap-Breton...	\$1,481,938	\$1,554,238		\$72,300

Le relevé ci-dessus accuse, pour 1888, par rapport à 1887, une baisse totale de \$72,300 dans le rendement des pêcheries de l'île du Cap-Breton. En jetant un coup-d'œil sur le premier état, on voit que le rendement en valeur de 1888 a été le plus faible depuis 1884, et qu'il est de \$27,819 moindre que la moyenne des quatre années précédentes.

CAUSES DU DÉFICIT.

Ces causes sont diverses et diffèrent selon les localités et selon les espèces de pêcheries. En généralisant ces causes, on peut les énumérer ainsi : La glace qui reste sur les côtes jusqu'à une époque avancée de la saison de pêche; violentes tempêtes qui se déchaînent dans le cours de la saison, causent la destruction des engins de pêche et la fuite du poisson au large; manque de boîte quand le poisson est sur

la côte ; et modes de pêche destructifs, mauvais. De ces deux dernières causes, la première est en grande partie du ressort de tous, la seconde l'est entièrement, et j'en parlerai plus loin d'une manière spéciale.

SAUMON.

L'exploitation de cette pêche est restreinte pour des fins de commerce, à trois ou quatre points principaux de la côte de l'île. La pêche du saumon aux rets n'a pas donné, en somme, une bonne moyenne, et il en a été paqué moins que de coutume, mais l'exportation du saumon frais et gelé, surtout aux États-Unis, a beaucoup augmenté. La quantité de saumon reproducteur qui a remonté les rivières pour frayer dépassait de beaucoup celle des années précédentes, ce qui fait bien augurer de l'avenir de cette branche d'industrie. C'est ce qu'on a particulièrement remarqué pour la rivière Margaree, dans le comté d'Inverness ; l'on dit que le nombre de saumons qu'il y avait dans ses eaux au 1er juillet, au fort de la pêche à la ligne, dépassait tout ce que se rappellent les habitants actuels de la vallée ; aussi, les pêcheurs à la ligne s'en sont donné à cœur joie. On a observé que le poisson était d'une grosseur uniforme et l'on en a conclu que celui qui a remonté les cours d'eau cette année était le premier fruit de la pisciculture établie à Sydney. Bien que la chose soit probable, l'expérience est encore de trop fraîche date pour qu'on se prononce carrément là-dessus ; mais à moins de circonstances défavorables, celle de l'an prochain réglera la question sans conteste. L'interprétation populaire des indices de la dernière saison trouve une certaine confirmation dans le fait connu que le saumon fera choix du même cours d'eau pour frayer d'année en année, et qu'il choisit invariablement celui où il est né.

TRUITE.

Les marées ont bien peuplé les cours d'eau de cet excellent poisson, et comme il se rapproche intimement du saumon par ses habitudes et ses instincts, il n'y a pas de doute que le surcroît de surveillance dont la truite a été l'objet dans ces dernières années commence déjà à porter ses fruits.

GASPAROT.

Ce poisson accuse aussi une augmentation par rapport à l'an dernier. Il est le premier à remonter les cours d'eau avec la marée, après la débâcle, et partant, quoiqu'il ne soit pas comparativement d'une bien grande valeur sur le marché comme poisson salé, il vaut beaucoup comme servant le premier à la consommation locale.

HARENG.

Cette pêche a été la principale de celles du Cap-Breton en 1888. Sauf deux ou trois minimes exceptions, elle a été rémunérative au point de compenser passablement la perte qu'on a éprouvée dans d'autres branches des pêcheries. Si l'on considère la valeur du hareng comme article d'exportation et comme donnée pour la consommation locale, la destruction inutile de milliers de barils de ce poisson sur les côtes de cette île, que les seineurs de maquereau rejettent mort dans la mer, est une très grave affaire dans l'exploitation de l'une des plus précieuses ressources naturelles de ce pays. On trouvera cette question plus amplement traitée sous le titre de : "Modes destructifs de pêche."

Il me sera permis d'observer que le "hareng d'été" pris sur les côtes de cette île est supérieur en grosseur et en qualité au hareng pris sur toute autre côte de l'Amérique du Nord. C'est là une particularité de cette île, mais qui ne manque jamais, et ce hareng se vend toujours deux et trois piastres plus cher par baril que tout autre hareng canadien. Il s'en suit que, comme il est porté au prix moyen dans les tableaux ci-annexés, il s'en faut de beaucoup que la véritable valeur courante de la capture y soit représentée.

HARENG EN CONSERVES.

Dans mon rapport de 1887, je parlais de cela comme un premier essai qui, s'il réussissait sur le marché, deviendrait bientôt une importante industrie propre à accroître la valeur de nos pêcheries. Je suis heureux de pouvoir constater que cet

essai a été couronné de succès et que les promoteurs de cette industrie ont vendus conserves à des prix rémunératifs. Encouragés par leur réussite de l'an dernier, ils ont augmenté, cette année, leurs opérations dans cette branche et ils la regardent à présent comme établie sur une base permanente.

MORUE.

Malgré une baisse très sensible dans la valeur totale, ce poisson a été, après le hareng, le principal produit des pêcheries du Cap-Breton. Le rendement dans quelques localités a donné une bonne moyenne, tandis que dans d'autres il a été presque nul. Des tempêtes fréquentes et les brumes ont contribué à ce résultat. Dans les grandes tempêtes, la morue se retire au large qui est moins tourmenté, et dans quelques localités elle n'a fait que paraître par suite du manque d'encornet et de petit poisson dont elle se nourrit ; or, cette absence de boitte, surtout d'encornet, a empêché les pêcheurs de profiter de ce passage de la morue.

Ce défaut de boitte se renouvelle chaque année dans quelques localités, et cause des pertes annuelles aux pêcheurs. Il est regrettable qu'en général ils n'emploient pas cet inestimable accessoire de leur métier—une glacière—qui, en ce pays, peut être construite à très peu de frais et aisément remplie dans une saison où ils n'ont rien autre chose à faire. Avec une petite glacière, mais qui serait bien remplie, tout pêcheur pourrait mettre en réserve de la boitte qui paraît presque invariablement pendant un certain temps de la saison, et toujours avant le gros poisson. Chaque pêcheur pourrait ainsi se prémunir contre les pertes fréquentes résultant du manque d'appât. L'adoption de quelque moyen qui contribuerait à diriger leurs efforts vers cette fin, serait d'une valeur incalculable.

Un point important au sujet de la boitte et sur lequel je désire appeler votre attention, c'est le droit prélevé jusqu'ici sur les moules importées. Les navires de pêche qui se rendent sur les bancs voisins pour y pêcher, peuvent se procurer cette boitte importée, hors d'entrepôt et en franchise, qu'ils soient aubains ou résidents, tandis que les pêcheurs en bateaux qui nécessairement exercent leur métier dans les baies et à de courtes distances des caps, ont à payer des droits de douane de \$2 par baril. Ils considèrent cela comme une distinction faite à leur préjudice. C'est un sujet qui intéresse nos pêcheurs côtiers, et qu'il serait fort désirable de rectifier.

MAQUEREAU.

La pêche de la saison peut être qualifiée d'un mot—*nulle*—et ce mot s'applique exactement à toute la côte de l'île. Des causes naturelles ont sans doute contribué quelque peu à ce malheureux résultat, mais la cause première on la voit dans les efforts réunis des pêcheurs des Etats-Unis et de la Nouvelle-Ecosse proprement dite pour amener l'extinction du maquereau sur le littoral du Cap-Breton par l'emploi des seines en bourse. Ces pêcheurs ne recourent plus à la pêche à la ligne, mais à la méthode nuisible de la seine en bourse. Les premiers pêchent le plus près possible de la limite des trois milles, et les derniers se prévalant de leur privilège, pêchent en deçà de cette limite, lorsqu'il y paraît un banc de maquereaux qui ont échappé jusque-là à leurs innombrables ennemis. Quand on jette la seine dans un banc de maquereau, le peu qui échappent se hâtent de chercher un refuge ailleurs et au large. Le banc une fois rompu et fuyant sous l'effet de la panique, les pêcheurs en bateaux n'ont plus chance d'en prendre avec leurs lignes à main et leurs rets ordinaires. Les navires des Etats-Unis sont devenus si nombreux sur la côte au delà des trois milles, ainsi que les navires provinciaux en deçà, que les pêcheurs riverains qui n'ont à leur service que le rets commun et la ligne à la main, n'ont que bien peu de chance de prendre nême une faible partie du poisson qui reste.

Cette œuvre de destruction qui se poursuit depuis des années et va toujours croissant, semble avoir eu l'effet inévitable de rendre le maquereau rare sur nos côtes. Mais si l'entière disparition du maquereau a pour résultat de faire cesser la pêche à la seine en bourse, alors le plus tôt ce poisson aura définitivement disparu, le mieux ce sera pour les résidents qui font dépendre leur subsistance de la pêche, vu que toutes les autres espèces de poissons peuvent également être détruites par l'emploi de

la seine en bourse. La chasse incessante au maquereau sur le littoral du Cap-Breton pendant la dernière campagne l'a fait fuir à Terre-neuve, où l'on ne l'avait pas vu depuis 60 ans. Les pêcheurs américains ont introduit durant cette campagne l'innovation de bateaux à vapeur dans la pêche au maquereau. C'est un nouvel élément qui accélérera le départ du maquereau et d'autres poissons des hauts-fonds de la côte.

HOMARD.

Cette pêche est loin d'avoir été rémunérative. La glace est restée assez tard sur la côte et la pêche n'a pas commencé avant le 1er juin, même alors elle n'était pas encore générale. De fréquentes tempêtes ont empêché l'exploitation régulière de cette pêcherie. La plus désastreuse a éclaté dans les premiers jours de juillet, détruisant une grande quantité d'engins de pêche au homard. Après ce contretemps, il s'est fait peu de chose pendant le reste de la saison. Les paqueurs disent que, par suite de la fréquence des tempêtes, ils n'ont pas eu plus de vingt-cinq jours durant toute la campagne pour exercer leur industrie sur le littoral à partir du cap Nord jusqu'à Saint-Pierre. Le homard était gros et abondant; aucun indice d'épuisement soit pour la quantité ou la qualité. On n'a pas vu de crustacé à test tendre jusqu'à la clôture de la saison, le 28 juillet. Les homards qui se tiennent dans les eaux froides et profondes au delà des pointes ne sont pas sujets à la ruine annuelle qui affecte ceux habitant les eaux chaudes des baies.

Grâce à une bonne inspection des fabriques de conserves et aux autres sauvegardes indiquées dans mon rapport de 1887, la pêche du homard sur la côte du Cap-Breton promet de rester en permanence une source intacte de production.

FLÉTAN.

On ne peut dire que ce poisson abonde; cependant, en plusieurs localités, il s'est produit une sensible amélioration par rapport aux dernières années, et les pêcheurs ne manquent pas d'indices qui leur font croire qu'il va revenir en plus grande quantité dans les endroits où on le trouvait autrefois en abondance, mais qu'il semblait avoir presque complètement abandonnés. Ils prétendent que les trappes à homard font fuir le maquereau et le saumon, dont le rendement est bien moindre pour cette raison.

PÊCHES SECONDAIRES.

En consultant les tableaux ci-joints, on peut aisément se rendre compte des résultats des pêches secondaires d'aloise, d'anguille, d'éperlan, etc., ainsi que des produits provenant du poisson comme l'huile, etc.

MODES DESTRUCTIFS DE PÊCHE ET GASPILLAGE DE POISSON COMESTIBLE.

Voici un sujet qui demande une étude sérieuse et une prompt application de mesures prohibitives si l'on veut sauver de la ruine nos pêcheries côtières. Les deux principaux éléments de cette œuvre de gaspillage et de destruction sont:—

LES SEINES EN BOURSE ET LES LIGNES DE FOND.

Nos pêcheurs en bateaux sont tous d'accord à protester contre ces deux éléments destructeurs. Chez les pêcheurs des États-Unis comme chez les pêcheurs canadiens, la ligne à la main est à présent remplacée par les seines et les lignes dormantes. Toutes deux détruisent le poisson, et le nombre de ceux qui se servent de ces engins de pêche excède de beaucoup celui qui pourrait raisonnablement entretenir la côte la plus poissonneuse au monde, de même étendue que la nôtre. L'emploi de ces engins de pêche tout près de la limite de trois milles par les navires américains qui pullulent partout près des baies et des pointes, et qui y ont ajouté celui de la vapeur, est en lui-même plus que ne peuvent supporter les ressources productives de la côte; mais le mal s'aggrave depuis que nos pêcheurs provinciaux à bord de leurs bâtiments suivent les mêmes modes de pêche et se prévalant de leurs plus amples privilèges de citoyens, jettent leurs seines et leurs lignes de fond en deçà de cette limite dans les eaux de l'intérieur. Ceci est fort désastreux pour nos pêcheurs en bateaux dont les moyens d'existence dépendent de la pêche dans ces eaux.

La pêche à la seine en bourse est sujette à ces objections : 1. Quand on jette la seine dans un banc de maquereaux ou autres poissons, le banc est rompu et fuit en désordre, de sorte que ceux qui s'échappent vont se réfugier au large. Les pêcheurs en bateaux qui n'ont à leur disposition que des lignes à la main et des rets ordinaires, n'ont ainsi aucune chance d'avoir une part de ce banc. 2. Quand, par exemple, on jette la seine pour pêcher du maquereau, elle enveloppe dans ses plis toute espèce de poissons, et ceux-ci se trouvent souvent pris en plus grande quantité que celui qu'on veut prendre. 3. Quand on ferme la seine et qu'on commence à en tirer le poisson, tous les poissons, gros ou petits, bons ou mauvais, qui ne sont pas de la qualité ou de la sorte voulue, sont jetés morts dans la mer, ce qui contamine le fonds si bien que le poisson vivant s'en éloigne. Par ce moyen on détruit des milliers de barils de hareng et des centaines de quintaux de morue, sans parler de la boîte et d'autres poissons, et il n'en reste plus guère pour les pêcheurs en bateaux. 4. La nature est loin de pouvoir remplacer par la reproduction les grandes quantités ainsi gaspillées par ce mode de pêche ; d'où il résulte que les fonds de pêche s'épuisent rapidement. En un mot, on arrive à un complet et irréparable épuisement. 5. A cause du nombre immense de seineurs des Etats-Unis stationnant sans cesse sur la limite des trois milles, si près des points et l'entrée des baies, on voit assez rarement un grand banc de maquereaux pénétrer en deçà de la limite sans avoir été seiné et dispersé. 6. La liberté qu'ont les pêcheurs provinciaux de jeter des seines et de tendre des lignes dormantes tout près de la grève et dans les baies est encore plus désastreuse que l'emploi de toutes les seines canadiennes et étrangères hors de la limite des trois milles.

La destruction si bien commencée par les pêcheurs des Etats-Unis au delà des limites, est complétée à l'aide des mêmes moyens par les navires de pêche provinciaux en deçà des limites, à la consternation de nos pêcheurs en bateaux.

La pêche à la ligne dormante près de la grève, surtout à l'île de Scattari, où elle se fait sur un grand pied, et dans les baies, est extrêmement nuisible à la pêcherie côtière de morue. Le poisson qui n'est pas retenu par ces lignes est blessé par les hameçons : les autres prennent peur et désertent les fonds de pêche pour le large.

A l'heure qu'il est, environ 7,430 bateliers sont employés à l'exploitation des pêcheries côtières de cette île ; ils représentent une population d'au moins 37,500 âmes qui comptent sur cette ressource pour leur subsistance, et le nombre de familles vivant de cette industrie augmente chaque année. Ce fait donne une grave question économique à résoudre : Que feront ces gens intelligents, industriels, si la production actuelle des pêcheries diminue sérieusement ? Placés dans une pareille alternative, quelques-uns émigreraient probablement, tandis que d'autres, n'ayant pas les moyens d'en faire autant, se verraient condamnés à la misère. Ce contretemps ferait souffrir le commerce et l'industrie générale du pays.

Comme remède général destiné à prévenir un si regrettable résultat, je suggère à l'égard des étrangers la prohibition par acte du parlement des seines en bourses, des rets à enclos, et des lignes de fond ou lignes dormantes, partout en deçà de la limite des trois milles pour les étrangers.

J'ai, dans des rapports précédents, parlé assez longuement de cette question des méthodes destructives de pêche qui menacent de décimer gravement nos pêcheries, mais l'importance vitale du sujet me fera pardonner d'avoir de nouveau insisté sur ce point.

INSTRUCTIONS.

Ce qu'a fait votre département pour la mise en vigueur de l'acte défendant de jeter dans les cours d'eau de la sciure de bois et des déchets de moulin qui contaminent les eaux et en chassent le poisson, est loué de tous côtés, exception faite de quelques propriétaires de scieries qui s'imaginent qu'ils devraient jouir de libertés contraires à l'intérêt général. Que la sciure de bois et autres déchets de moulin fassent désertir au poisson les cours d'eau qui en sont plus ou moins gâtés, c'est là un fait depuis si longtemps établi qu'il faut du courage pour le contredire. En supposant qu'ils ne rendent pas les eaux repoussantes pour le poisson, ils s'accumulent tout

de même dans les creux où se cache et se tient de préférence le poisson; mais quand ces creux sont presque pleins de ces matières, le poisson est obligé d'aller se réfugier ailleurs.

PÊCHE EN PLEINE MER.

Il est regrettable que le capital au Cap-Breton ne cherche guère de placement dans les pêcheries maritimes, par la construction de navires d'une dimension propre à cet objet. Une nombreuse population vit déjà des pêches côtières et en l'absence de navires propres à faire la pêche sur les bancs, beaucoup de jeunes gens actifs du Cap-Breton cherchent ailleurs un genre d'emploi qui se trouve à leurs portes, donnant ainsi aux étrangers le bénéfice de leur habileté et de leur expérience comme les profits provenant de leur labeur. Ces étrangers n'ont aucun souci de la vie de leurs employés, et chaque année grossit de nouveaux noms la liste de ceux d'entre eux qui vont trouver la mort dans l'Atlantique.

Toute mesure d'encouragement qui contribuerait avec les primes actuelles à attirer des capitaux dans la construction, sur un plus grand pied, de navires pour les pêches maritimes, serait d'un avantage incalculable pour les pêcheries de cette île.

PROTECTION DES PÊCHERIES.

L'excellent service de protection des croiseurs de l'État est d'un avantage inestimable pour favoriser les intérêts et soutenir les droits de nos pêcheurs de grèves contre les incursions des hordes de navires étrangers qui stationnent sur les côtes, et il est bien apprécié de nos pêcheurs. L'île du Cap-Breton, peut-être plus que toute autre partie des provinces, bénéficie particulièrement de cette protection et de cette mise en vigueur des obligations que comporte le traité, parce qu'elles excluent les étrangers des importantes pêcheries intérieures des lacs du Grand-Bras d'Or et de leurs nombreuses baies.

PRIMES.

Les primes payées aux pêcheurs et l'admission en franchise des engins de pêche sont de précieuses concessions bien appréciées par nos robustes travailleurs de la mer. La prime continue de stimuler activement leurs efforts, car ils se font un point d'honneur de ne pas rester au-dessous de ce qu'on exige d'eux pour la leur accorder. Cette honorable concurrence se remarque surtout parmi les jeunes gens.

AVENIR DES PÊCHERIES.

Avec la protection qu'assurent l'exclusion des étrangers des pêches de baies et l'observance des saisons prohibées, judicieusement adaptées aux conditions locales de l'île, avec la suppression de la seine, des rets à enclos et des lignes dormantes dans les baies et dans la limite des trois milles, les pêcheries du Cap-Breton ont incontestablement devant elles un brillant avenir.

Le chemin de fer de l'État qui est en voie de construction, en traversant l'île et en communiquant sur plusieurs points avec les eaux du Bras-d'Or, ajoute immensément à la valeur de leurs pêches. Cette magnifique mer intérieure, avec des nombreuses et grandes baies, abonde en poisson toute l'année, surtout en hiver. Ces ressources naturelles devenues d'un accès facile par ce chemin de fer, fourniront du poisson en immense quantité à chaque ville de l'intérieur depuis Montréal jusqu'à l'extrême ouest d'Ontario. Ces pêches ne sauraient être surpassées et approvisionneront l'ouest de poisson frais à meilleur marché qu'on ne l'y a jamais eu par le passé. Les pêcheurs du Cap-Breton ne profiteront pas seuls de ces avantages, qui augmenteront aussi le trafic du chemin de fer et le commerce interprovincial.

On trouvera ci-annexés des tableaux statistiques indiquant en détail les différentes phases de la production des pêcheries de l'île du Cap-Breton.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obissant serviteur,

A. C. BERTRAM,

Préposé des pêcheries du Cap-Breton.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DU CAP BRETON.

Le garde pêche *Francis Quinan*, de Sydney, dit qu'on n'a guère lieu de se féliciter de la campagne de pêche dans son district. La plus notable diminution s'est produite dans la capture du maquereau et du saumon ; les pêcheurs qui ont exploité ces deux pêches n'ont pas eu de succès. Les bancs de maquereaux d'automne n'ont pas paru cette année en grande abondance, tandis que la pêche du saumon, quoiqu'on la dise bonne en d'autres districts de l'île, a été très médiocre dans sa division. La pêche du hareng a été toutefois bien meilleure, surtout vers la fin de la saison, et celle de la morue a dépassé celle de l'an dernier. Cette pêche a été bonne dans la dernière partie de la saison et a compensé pour les premiers mois de l'été. Il y a maintenant un grand nombre de pêcheurs de Terre-neuve qui s'occupent de l'exploitation de cette pêche et se sont établis à Lingan. Ils forment une excellente classe de colons et entendent bien leur métier. Le rendement du flétan accuse une légère augmentation ainsi que celui du gasparot qui semble revenir à ses anciens gîtes. Le fretin de toute sorte a été plus abondant que d'ordinaire. On constate une baisse dans la capture du homard par rapport à l'année dernière ; elle provient surtout du mauvais temps exceptionnel qu'on a eu en juin et juillet, et de la destruction par le feu de la fabrique de la Baie-aux-Vaches, bien que cette fabrique ait été rebâtie et ait recommencé ses opérations longtemps avant la clôture de la saison. Après la saison de la pêche au homard, cette fabrique a commencé à faire des conserves de hareng, qui, si elles s'écoulent bien sur le marché, deviendront une industrie importante dans l'île. Il y a très peu de scieries dans ce district, et aucune ne fait de tort aux cours d'eau que fréquente le poisson. Elles sont situées sur de petits ruisseaux qui coulent des lacs, et l'eau est si basse qu'elles ne marchent que peu de semaines dans l'année pendant la crue. Les règlements de pêche ont été bien observés, et il n'est venu que peu de contraventions à la connaissance du garde-pêche.

Le garde-pêche *Alexander McDonald*, de la Baie de l'Est, constate une forte baisse dans la capture de la morue et du maquereau, à cause des glaces flottantes qui sont restées sur la côte jusqu'à la fin de mai, empêchant les pêcheurs de se rendre aux fonds de pêche. Une autre cause de cette baisse consiste dans le mauvais temps exceptionnel et les grands vents qu'on a eus pendant presque toute la saison, et qui font que la morue et le maquereau se sont tenus au large, hors de la portée des pêcheurs de grèves. Un autre désavantage a été la rareté de la boîte. Le maquereau a paru comme de coutume au printemps, mais il n'a séjourné que peu de temps sur la côte, et son apparition en assez petite quantité à l'automne a désappointé les pêcheurs qui avaient fait des préparatifs considérables à cause de la hausse des prix. La pêche au hareng a été bien meilleure que l'an dernier, quoiqu'il soit resté moins de temps qu'à l'ordinaire. Il était abondant et d'une qualité supérieure. Le flétan a complètement manqué pour ce qui est de ce district, il s'en prenait autrefois plus de barils qu'il ne s'en prend de livres depuis quelques années. *M. McDonald* prétend que l'usage de la ligne de fond est la cause de la rareté du flétan. Les pêcheurs de ce district sont d'avis que la pêche côtière du maquereau va être ruinée si l'on continue de pêcher avec des seines en bourse dans les eaux canadiennes. La capture du saumon accuse une notable diminution qu'on ne doit pas attribuer à la rareté du poisson fréquentant les eaux de ce district, mais à ce que peu de pêcheurs se sont adonnés à cette pêche. Le nombre de saumons qu'on a vus remonter la rivière Mira pour se rendre aux frayères cet automne a été bien plus considérable que les années précédentes, et les pêcheurs pensent que ce nombre augmentera chaque année. La pêche du homard ne donne pas signe d'épuisement. Bien que la campagne ait été médiocre pour les paqueurs, le fait ne doit pas être attribué à la rareté de ce crustacé, mais aux tempêtes et aux coups de vent qui ont empêché les pêcheurs d'aller visiter leurs trappes qui, souvent, se sont brisées et ont été jetées sur la grève. Un autre désavantage c'est la glace flottante restée sur la côte jusqu'au dernier mai ; les paqueurs n'ont pu commencer leur besogne avant la première semaine de juin.

La grande tempête qui a sévi le dernier juin a fait perdre aux paqueurs de ce district presque toutes leurs trappes, et la saison était près de finir quand ils les eurent fait réparer et qu'ils les eurent replacées. L'un d'eux estime ses pertes à \$3,400, et d'autres ont éprouvé le même sort. Quelques-uns disent qu'un autre ouragan d'été leur ferait fermer leurs fabriques de conserves.

Le gasparot a plus abondé cette année que les années précédentes, surtout à la rivière Mira. La truite de mer n'a pas remonté les rivières en aussi grande quantité que dans les années passées; on ne sait pourquoi. L'éperlan abondait, mais on n'en a pris que pour la consommation locale.

Le garde-pêche *James P. Burke*, de Main-à-Dieu, constate une baisse dans la capture de la morue, une grande diminution dans celle du maquereau, et une augmentation dans celle du hareng. La baisse dans la capture de la morue s'est produite principalement dans les districts de la baie Mira et de Scattarie. On attribue cette baisse aux causes suivantes : 1° Le capelan n'a pas paru sur les côtes pendant cette saison, ou plutôt dans les quatre dernières saisons, et les pêcheurs attribuent à cela la rareté de la morue. Le défaut de capelan fait que la boîte a été rare, surtout à la baie Mira et à Main-à-Dieu. L'encornet, qu'on emploie beaucoup à la pêche de la morue, a été aussi rare vers la fin de la saison, particulièrement à Scattarie. Une autre cause d'insuccès a été le mauvais temps exceptionnel qui a fait de la saison l'une des plus défavorables qu'aient vues les pêcheurs depuis bien des années. Le prix de la morue a été bon toutefois, ce qui les dédommage un peu. L'an dernier, il s'est pris dans le district de *M. Burke* 550 barils de maquereau, mais cette année 316 barils seulement, soit une diminution de 234 barils, dont se sentiront cruellement les pêcheurs, d'autant plus qu'il n'en a pas été pris dans l'automne quand les prix étaient bons, ce qui occasionne une perte d'environ \$4,000 par rapport à la dernière saison. Les pêcheurs locaux sont très hostiles à l'emploi de la seine en bourse, et ils attribuent la baisse annuelle que subit le rendement du maquereau à ce mode de pêche destructif, employé non seulement par les pêcheurs américains mais aussi par ceux de la Nouvelle-Ecosse. Les seines en bourse éveurent et rompent les bancs, chassant ainsi le poisson de la grève au large. Les pêcheurs du Cap-Breton sont en faveur d'une législation qui prohiberait la pêche à la seine en bourse, pour n'autoriser que la pêche à la ligne et à l'hameçon, comme autrefois. La pêche du hareng accuse une légère amélioration par rapport à l'an dernier. Dans la baie Mira on en a pris 950 barils contre 750 l'année dernière. A Main-à-Dieu, on en a pris 1,000 barils et 1,200 boîtes contenant des bidons d'une livre, contre 1,125 l'an dernier. A Scattarie le rendement du hareng a été à peu près le même que l'an passé. Le flétan accuse également en ce district une légère augmentation par rapport à l'année dernière, puisqu'il est de 22,350 livres contre 22,078 livres en 1887. On a paqué environ 30 boîtes de flétan à la fabrique de conserves de homard. Le rendement du homard accuse une baisse, résultat du mauvais temps qui a détruit bien des trappes. A la fabrique de conserves de homard de Main-à-Dieu, on a paqué en juillet et août plus de 1,200 caisses de hareng. Les conserves de hareng forment une industrie comparativement nouvelle au Cap-Breton, et on constate qu'elles ont du succès sur les marchés étrangers, car elles réalisent \$1.50 par douzaine de bidons ou \$5 par caisse. Cette industrie promet de devenir rémunérative. La pêche à la ligne de fond se fait sur un grand pied du côté sud de l'île Scattarie, et les pêcheurs locaux la regardent comme nuisible à la pêcherie de morue.

COMTÉ D'INVERNESS.

Le garde-pêche *D. J. McLean*, de Port-Hood, constate une augmentation dans les pêches du saumon, du hareng, de la merluche, de la truite, du homard, de l'anguille, et une diminution dans celles du maquereau, de la morue, de l'égréfin, de l'encornet et de l'éperlan. Cependant, les hauts prix réalisés par les pêcheurs pour les différentes espèces de poissons ont compensé pour cette diminution. La campagne leur a donc été aussi rémunérative qu'autrefois. Il s'est produit une baisse très sensible dans la capture du maquereau, une baisse légère dans celle de la morue et une forte augmentation dans celle du hareng. On classe généralement le hareng, en

hareng "de printemps," "d'été" et "d'automne." La capture du hareng de printemps a été exceptionnellement considérable, et s'est vendue presque toute entière comme boîte aux navires. Quelques bateaux ont réalisé \$200 en une semaine à vendre de l'appât aux navires de la Nouvelle-Ecosse. L'augmentation dans le rendement du saumon fait voir les résultats avantageux que donne la protection des frayères. La vigoureuse exploitation des pêcheries dans plusieurs districts de cette division est due en grande partie à l'impulsion donnée à cette industrie par les primes de pêche. Presque tous les pêcheurs s'efforcent de prendre la quantité requise de poisson et de servir pendant le laps de temps prescrit. Il y avait en activité cinq établissements de conserves de homard dans la saison de 1888, soit deux de plus qu'en 1887, l'un situé aux Bancs Rouges, Port-Hood, et l'autre aux mines de houille, Mabou.

Les propriétaires de tous ces établissements se sont conformés à la loi en les fermant à la date prescrite, et bien que la saison de pêche fût plus courte, le rendement a augmenté. Il est vrai qu'il y avait deux nouvelles fabriques, mais à tout prendre, la qualité du homard était bien supérieure à celle des trois années précédentes.

Le garde-pêche *David Ross*, de Margaree nord-est, rapporte que par suite du mauvais temps et d'autres causes naturelles, la pêche de la morue accuse une diminution de 9,630 quintaux, comparée à celle de l'an dernier. Le maquereau a été rare pendant toute la saison; partant, la baisse est de 1,232 barils. Grâce aux prix élevés qu'obtiennent la morue et le maquereau, si on les rapproche de ceux des années passées, les pêcheurs ne se sentiront pas autant de cette baisse que s'il en était autrement. Le rendement du saumon en ce district a été à peu près le même que celui de l'an dernier. Le déficit qu'accuse le poisson mariné se trouve comblé par la quantité qu'on a expédiée à l'état frais dans la glace sur les marchés américains. Il n'y a eu en opération durant la saison qu'une fabrique de conserves de homard; cette fabrique était établie à la baie Plaisante; celle du havre de l'Est a été fermée dans la dernière saison. La rivière Margaree est connue à présent comme le Paradis des amateurs de pêche, et dans cette saison ça été en effet un vrai paradis pour le grand nombre de pêcheurs à la ligne qui l'ont visitée; la pêche à la mouche a été bien meilleure qu'elle ne l'avait été depuis de longues années. Dans la dernière semaine de juin et la première moitié de juillet, la branche nord-est était pleine de truites de mer, et surtout de saumons qu'on suppose provenir des alevins de la piscifaculture de Sydney qu'on a déposés dans la rivière. On a souvent tenté de braconner, mais on n'y a pas réussi, grâce à la vigilance des préposés des pêcheries.

Le garde-pêche *James Coady*, de Margaree sud-ouest, constate en son district une notable diminution dans le rendement du maquereau, ce qui résulte principalement de sa disparition de la côte. Le rendement de la morue, de l'égréfin, du saumon et du gasparot accuse une légère augmentation sur celui de l'année dernière. Ce préposé signale une faible diminution dans le rendement du hareng, du saumon et de la truite. Celui du homard est à peu près la moitié du rendement de 1887. Cette industrie n'est pas exploitée sur un bien grand pied dans ce district. Les glaces flottantes qui sont restées sur la côte jusqu'à une période avancée de la saison ont causé jusqu'à un certain point cette baisse dans le rendement du homard; les pêcheurs n'ont pu tendre leurs trappes avant le dernier mai, et la saison étant si courte, ils ne se sont pas souciés de faire la pêche au homard. Les creux de la rivière Margaree ont été pleins de saumon et de truite dans tout le cours de la saison. Il n'y a eu que deux infractions aux lois de pêche. Les coupables qui ont tendu des rets à saumon dans le havre de Margaree, n'ont pu être découverts; mais leurs rets ont été saisis.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *D. McRae*, de Baddeck, constate une faible augmentation dans le rendement du hareng et du maquereau par rapport à l'année dernière. Les bancs de harengs de juillet ne sont restés que peu de temps, en sorte que les pêcheurs qui n'étaient pas préparés et munis de sel, etc., ont eu fort peu de succès. A tout prendre toutefois, la saison a été assez prospère pour ceux qui ont fait la pêche dans cette division. Les différentes rivières de ce district ont été fréquentées par une bien plus

grande quantité de saumons et de truites qu'autrefois, surtout la rivière du Milieu où à ce que dit le plus ancien résidant, on n'a jamais vu autant de saumons pendant la fraie. On a pris dans cette rivière 275 saumons et 50 grosses truites de mer pour la pisciculture de Sydney. On aurait pu en prendre encore autant s'il avait été nécessaire. Les rivières et cours d'eau ont été bien protégés et il y a eu peu d'infractions à la loi.

Le garde-pêche *William Bingham*, d'Englishtown, rapporte que la campagne de pêche a été plus fructueuse qu'on ne s'y attendait de prime abord. Quoique le hareng fût rare, la pêche de la morue a été bonne, et la hausse du prix du maquereau a plus que compensé la baisse qui s'est produite dans le rendement de ce poisson. De vieux pêcheurs disent que si l'on prend moins de poisson, c'est à cause de "l'eau blanche," qui a pour effet de chasser le poisson. La surface des meilleurs fonds de pêche a été couverte d'une sorte d'écume blanche pendant la plus grande partie de l'été. Le dernier juin et le dernier juillet, des tempêtes ont fait bien du mal à la pêcherie du homard en ce district; des centaines de trappes ont été détruites. Les glaces flottantes sur la côte, qui ont rempli les havres et baies jusqu'à la seconde semaine de juin, ont rendu plus courte la campagne de pêche du homard et expliquent, avec le mauvais temps, pourquoi on en a peu pris.

Le garde-pêche *Malcolm McIntosh*, de la baie Aspy, constate une baisse dans le rendement de la morue, comparé à celui de l'an dernier. Les pêcheurs de cette division font cette pêche sur un grand pied. Depuis quelques années, la morue abonde davantage à une période avancée de la saison, mais le temps est invariablement si défavorable qu'ils ne peuvent exercer vigoureusement leur industrie. La pêche du saumon a été bonne surtout à la Pointe Blanche et à la baie Saint-Laurent, si l'on considère le nombre de rets qu'on y a employés. La pêche du maquereau a égalé celle des années précédentes, on en a pris la plus forte partie à la ligne à main. Le maquereau a paru en abondance dans la baie Aspy au commencement de septembre, mais les seigneurs de la Nouvelle-Ecosse les eurent bientôt chassés de la côte. De grandes quantités de harengs ont été prises à la seine et jetées par-dessus bord pour contaminer les eaux. La pêche du homard a été effectivement nulle, parce que la saison s'est ouverte tard, et que des tempêtes désastreuses ont brisé les trappes et leurs amarres.

COMTÉ DE RICHMOND.

De garde-pêche *D. Cameron*, de Saint-Pierre, constate une diminution dans le rendement de presque toutes les espèces de poissons en son district. Il l'attribue aux glaces flottantes qui sont restées sur la côte jusqu'à une période avancée de la saison et à des tempêtes extraordinaires qui ont éclaté périodiquement dans le cours de l'été. La pêche du homard a sérieusement souffert du mauvais temps; aux fabriques de L'Ardoise on n'a pêché que durant trente-six jours, et à Fourchu, vingt-cinq jours. La brièveté de cette saison est due aux glaces flottantes et aux tempêtes, celles-ci ont eu pour les trappes un effet des plus désastreux. N'eût été la hausse des prix du maquereau et de la morue, les pêcheurs seraient fort au dépourvu. Ce garde-pêche recommande d'employer des préposés spéciaux aux fabriques de conserves de homard pendant la saison. Il trouve que quelques pêcheurs sont enclins à prendre des homards n'ayant pas la longueur réglementaire de neuf pouces.

Le garde-pêche *Francis Marmeau*, d'Arichat, constate une très forte augmentation dans le rendement de la morue, de l'égréfin et du hareng. La pêche du maquereau a été nulle dans ce district. Les pêcheurs attribuent ce fait aux seigneurs qui visitent la baie Chedaboucto au commencement de la saison, dispersant les bancs et faisant tuir au loin le poisson. La pêche du homard a été bonne dans cette division pendant la dernière saison. Plusieurs paqueurs ont été condamnés à l'amende pour avoir eu en leur possession des homards n'ayant pas la taille réglementaire; il n'y a pas eu d'autre infraction aux lois de pêche.

NOUVELLE.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés poisson, et du nombre total des hommes employés, etc.—

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.					Valeur.
<i>Annapolis.</i>			\$			\$		\$		\$					
Margaretville.....	1	6	300	4	10	200	20	1000	100	100	100	500	
Port-George.....	15	225	20	1500	750	1	100	6000	500	
Port-Lorne.....	
Hampton et Young's-Cove.....	26	400	52	4200	2100	500	
Rivière Annapolis.....	8	40	16	80	160	658	
Traverse de Granville à Thorne's-Cove.....	15	300	30	700	350	5	500	50	3200	
Thorne's-Cove à Digby-Gut.....	2	73	2190	15	38	760	61	812	408	3	300	700	3000	
Litchfield et Hillsburn.....	2	39	1170	8	18	360	41	1200	600	411	
Parker's-Cove et Young's-Cove.....	40	600	68	3000	1500	1780	
Côté s., bassin d'Annap. Lequille.....	3	42	1260	9	21	130	29	150	65	10	1500	6	20	
Annapolis et rivière Round-Hill.....	6	10	40	1	40	570	
Lac et riv. du Sauvage.....	8	61	15	200	100	1	50	200	
Totaux.....	8	160	4920	36	199	3079	371	12832	6171	21	2490	7428	6	4461	10200
<i>Antigonish.</i>															
Tracadie.....	65	1500	134	29000	11700	9000	870	150
Antigonish.....	37	700	70	18600	7900	29000	80	200
Morrissetown.....	80	2000	163	40000	16000	16000	320	350
Arisaig.....	64	1400	137	33000	13200	10000	200	300
Totaux.....	246	5600	504	120600	48800	64000	1470	1000

ECOSSE.

à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1888.

Espèces de poisson.	ESPECES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				Valeur.
	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egreffin, qtx.	Flétan, lbs.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Noues de merluches, lbs.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.		
.....	150	150	100	200	1000	40	60	3,830 00	
.....	150	50	50	50	1200	200	50	60	4,619 00	
.....	41500	4,980 00	
.....	155	100	3000	1000	500	6	100	3,489 00	
.....	131 60	
.....	10	15	100	150	1,325 00	
.....	1740	12	368	1882	1817	16000	152000	2295	2195	1181	214	51,729 50	
.....	517	5	180	527	670	2000	13130	441	598	381	560	12,737 50	
.....	205	3	147	63	64	200	162600	300	75	317	550	29,543 50	
.....	750	7	32	700	800	3550	5000	1400	700	535	425	13,598 00	
.....	12	250	500	5	283 00	
.....	600	400	20	316 00	
.....	5000	500 00	
.....	12	3677	27	1027	3222	3516	26150	1850	6400	25	375730	4436	3568	2610	2119	127,082 10	
.....	80	110	180	200	500	3600	6000	150	250	70000	200	200	1500	31,600 00	
.....	88	40	150	40	5000	1000	16000	350	27	210	90	230	14,876 00	
.....	120	525	1935	270	12000	250	5000	60000	950	2000	430	32,130 00	
.....	150	250	1500	220	500	570	11000	850	3000	300	19,292 00	
.....	438	925	3765	730	18000	7420	38000	500	277	130000	2210	5290	2460	97,998 00	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Navires.		Bateaux.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, en barils.			
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.								
<i>Comté du Cap-Breton.</i>														
Du pont Marion à False Bay Beach.....			28	400	45	2240	720	3100			2			
De False Bay Beach à Long Beach.....	2	20	450	8	44	800	75	4980	1495	1000	17			
De Long Beach à la Grande et à la Petite Baie Glacée et Bridgeport....	1	10	250	4	28	440	60	2000	600	200	1			
De Lingan à la Barre S. et au côtés. de la r. Sydney	3	30	700	12	50	900	90	3140	1000	2300	15			
De Sydney à Coxheath, Pte Edouard, bras N-O, et côté sud de la rivière Sydney.....				25		300	36	1000	300		1			
Gabarus.....	2	53	500	16	61	4400	192	7680	1840		660			
Belfry.....				5		350	15	400	200		40			
Kennington Cove.....				9		270	25	1260	630		70			
Louisbourg.....	2	50	600	12	45	2700	135	63000	36500		9300			
Grande-Lorraine.....				41		2460	92	5080	2530	5	210			
Petite-Lorraine.....				17		900	40	2720	1360	2	170			
Bauline.....				10		600	25	850	425	1	50			
Grand Mira et Baie Lewis.				25		250	20	600	200	100	100			
Baie Est et Grand-Etang.				30		300	30	1260	630					
Au nord de la Baie Est.				5		100	10	250	70					
Escasoni.....				5		100	10	250	70					
De la Rivière George à l'Anse Lloyd.....	10	200	2800	70	60	1200	120	3000	870	630	70			
Sydney Nord, ruis. Leitch et ruisseau Ball.....				21		420	42	1050	291		43			
De Boisdale à Grand-Narrows.....				52		1040	104	2600	738		4			
Baie Mira.....				43		1720	91	6590	2640	25	2000			
Main-à-Dieu.....				52		3120	143	8950	3560	10				
Scatarie.....				27		2160	104	2780	1112	12				
Total.....	20	363	5350	121	686	24930	1504	121660	24934	55	9330	100	11700	2157

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPECES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils	Merlan, quintaux.	Egrecin, quintaux.	Fletan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Gruau de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtes.		
265	216	395	37	40	500	10	2500	3000	40	16	198	1	180	5,972	20			
1700	20	1800		241	20000		400	2500	50		21800	900	30	450	22,610	56		
300	105	520		60	6600		3200	3300	45		260	2	130	6,024	50			
415	6	2100		255	24000		900	3500	50		33770	1100	40	525	21,271	90		
60	27	50			500		1400	4000	28		25		12	1,314	50			
1700		2770	10	100	160		200	4000	28		101280	1880	200	42,235	60			
60		300					100	10000	6		60		20	2,761	00			
100		100			50						60		36	2,128	00			
630	100	2840		150	300						134536	1860	250	46,363	32			
700	4	1890		100	200		100					1080	170	15,175	00			
280	2	1270		250								630	150	10,268	00			
100	2	650		260								350	120	5,135	00			
300	10	150			6		300	2000						700	00			
600		300					1000				5	6		1,913	00			
600		300									5			3,790	80			
500	19	3000		395	4000		500	800	24					553	120	17,930	70	
290	28	510		10	1500		900	2600	8					103	21	4,679	70	
42		630					450							119	28	3,026	60	
950	25	2100	2	30	210	7200		10			7			800	200	17,852	50	
1000	30	3050		40	400	7150		10			4			24000	1400	300	25,391	
400	40	2700		40	480	8000		15						1700	350	17,217	00	
10992	734	27405	2	167	300	180050	16	11850	235	32600	286	22	315474	13242	73	3286	271,538	68

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIAUX DE PÊCHE.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			\$		\$			\$		\$	
<i>Colchester.</i>											
Stirling	4	60	11	400	200						
Stewiacke inférieure.....	8	48	8	120	72						
Forest Glen	5	30	5	70	42						
Middle Stewiacke.....	3	18	3	40	30						
Masstown	5	200	10	1500	250						
Little Dyke.....	8	240	16	2400	320						
Great Village Point.....	5	160	10	1600	300						
Highland Village	3	90	6	1000	120						
Cinq-Maisons.....	1	35	2	400	50						
Birch Hill									1	400	
Rivière aux Achigans	1	30	3	350	50				1	200	
Petite rivière aux Achigans									1	200	
Upper Economy.....	2	75	7	700	80				3	750	
Economy Point.....									2	800	
Central Economy.....									2	700	
Lower Economy.....									3	400	
Cinq-Iles.....	5	150	10						2	400	
Clifton.....	3	20	6	400	150						
Black Rock.....	2	75	4	1000	400						
Prince Port.....	2	100	4	600	200						
Totaux.....	57	1331	105	10580	2264	15	3850				
<i>Cumberland.</i>											
Pugwash et Port-Philip.....	4	80	4	32	40						
Rivière Pugwash.....	2	20	2								
Côte du golfe.....	16	400	16	12	12						
Wallace.....	50	900	60	1200	480						
Rivière La Planche.....	2	40	4	400	300						
Nappan.....	1	20	2	32	30						
Minudie.....	3	60	6	500	350						
Rivière aux Pommes.....	1	15	2	350	300	1	100				
Advocata.....	13	200	26	420	320						
Ile Spencer et Port-Greville.....	12	180	30	360	300	2	100				
Parsonsboro'.....	7	130	14	200	220	2	100				
Deux-Iles.....	2	49	4	150	100	1	50				
Rivière Philippe.....	1	32	2	140	200						
Totaux.....	2	47	1500	6	117	2170	186	3796	2652	6	350

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

SAUMONT, frais, dans la glace, lbs.	ESPÈCE DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.						
	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Éperlan, lbs.		Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	
																		\$	cts.
.....	5	60	75	40	2,268	75
900	6	400	200	31000	5	284	00
600	7	150	205	00
400	1	200	110	00
1000	14	340	00
1200	20	440	00
1000	12	320	00
1500	10	400	00
250	2	70	00
.....	6	60	00
250	5	100	00
.....	6	60	00
315	20	263	00
.....	5	50	00
.....	4	1000	140	00
.....	5	509	00
.....	8	700	660	00
110	9	112	00
265	11	163	00
135	20	227	00
7925	5	60	1575	140	171	400	2250	31000	5	85	40	6,781	75
.....	720	00
.....	90	00
.....	109054	21,991	24
.....	5	700	2	200	1000	300000	5	10	124000	550
375	559	00
300	190	00
400	525	00
800	1,638	00
603	1,350	00
200	1,610	00
500	1,110	00
500	760	00
3750	440	14	1535	3,245	00
7425	5	1020	922	395	270	445	2500	106	300	2500	140254	20	65	252400	50	550	55,750	24

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.					
<i>Digby.</i>			\$		\$			\$	\$							
Digby.....	12	414	7000	96	10	450	20	1800	1200	12	1500	100	220	2000
Broad Cove.....	11	500	22	900	600	450
Gulliver's Cove.....	8	300	16	800	570	2000	140
Shelving Cove.....	6	300	14	760	535	190
Centreville.....	2	1000	43	1800	1200	310
Sandy Cove.....	14	575	28	1500	1000	250
Petite-Rivière.....	43	1800	86	2580	2500	750
Weymouth.....	15	620	31	720	680	2	140	200
Pointe de l'Église.....	14	600	28	720	670	350
Météghan.....	8	310	16	800	580	200
Rivière au Saumon et cap Sainte-Marie.....	1	30	600	4	43	1800	88	2450	2400	550
Tête de la Baie Sainte-Marie.....	5	400	8
Westport.....	25	500	20000	190	45	1400	130	15000	8000	700
Freeport.....	18	360	14500	142	90	3000	260	13000	7000	850
Tiverton.....	5	100	3500	45	48	1800	140	8000	4500	200
Totaux.....	81	1404	45600	481	377	14455	922	70840	31435	19	2040	3100	8	5368	2000

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

MORUE, qtx.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALEUR. \$ cts.
	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Aiguille, barils.	Homard, boîtes.	Noues de merluche, lbs.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.		
															Huile de poisson, gallons.	
4000	700	2500	5300	40000	1000	5	600	6800	1540	1550	61,347 00	
460	90	1000	1000	2000	490	980	550	14,207 00	
355	100	780	700	2500	300	400	315	9,990 00	
380	150	800	600	2000	300	400	315	9,990 00	
2000	610	3500	2000	3500	350	600	335	9,812 50	
1000	520	1600	1300	270	950	2500	900	37,750 00	
3540	540	2400	2000	2000	600	975	500	21,190 00	
300	550	800	700	600	900	3400	1200	41,530 00	
380	495	750	650	670	340	1200	800	12,630 00	
450	300	380	400	3000	300	80	800	12,439 00	
5800	2500	1700	300	14000	160	800	500	8,725 00	
35000	45	22100	14400	27500	100000	350	3000	1220	48,530 00	
25600	35	14500	8200	16100	56900	150	100	200	882 00	
4000	10	3000	1450	2900	10000	8200	34250	4600	454,050 00	
.....	296,165 00	
.....	66,056 00	
.....	28,350 00	
.....	24,000 00	
.....	1,600 00	
83265	90	46185	40240	61450	239870	30	1000	2000	55	27900	28440	115635	19360	8485	1,139,253 50	

* Homards vivants exportés aux États-Unis, 810 tonnes, à \$35. \$28,350
 † Egrefin expédié frais à Saint-Jean, N.-B., 600,000 livres, à 4c. 24,000
 ‡ Merluche fumée, 40,000 livres, à 4c. 1,600

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.		
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Basses.	Valeur.						Nombre.	Valeur.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Basses.	Valeur.	Nombre.									
<i>Guysborough.</i>			\$		\$		\$	\$											
Du côté est de Beckerton au côté est de New-Harbor.....	5	323	17500	70	191	4600	258	87520	10940	650	
De là au côté est de Whitehead.....	8	149	2900	46	363	8825	479	254320	31790	1110	
De là au côté nord de Canso et de Tittle.....	1	26	900	10	180	5300	340	116800	14600	23	3300	35	4000	342	
De Tittle à la rivière au Saumon et côté sud de la Baie Chédabouctou.....	248	4502	310	133200	16650	17	3400	4	122	
Guyborough, côté nord de la baie et du détroit de Canso... 13 fabriq. de cons..	8	376	11900	62	283	4614	427	276000	34500	8	1400	50	817	
Trappes.....	16	8000	459	
Navires.....	Tonnage, valeur et hommes donnés ci-dessus.																		
Baie Sainte-Marie.....	28	500	50	3500	650	4	3300	350	200	5	
Havre Gegogin.....	10	200	15	750	200	2	300	100	2	
Port-Hillford.....	2	135	4000	10	20	360	40	3500	700	900	
Beckerton et havre de Holland.....	40	1000	70	3000	850	400	150	10	
Havre-du-Vin.....	1	10	400	3	30	500	50	2800	900	3000	600	20	
Baies Liscombe et des Espagnols.....	96	3200	140	9000	1250	250	450	10	
Marie-Joseph.....	60	1500	120	7500	1100	300	560	250	15	
Ecum Seaum.....	50	1000	80	950	240	1200	600	100	5	
Rivière Sainte-Marie, lacs et tête de la rivière du Pays.....	2	91	1500	8	30	460	35	1280	480	120	19100	750	260	
Totaux.....	27	1110	39100	209	1629	36561	2414	900120	114850	64	16100	1118	32150	3460	4122	3971	

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPECÉ DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.														
	Huile de poisson, gallons.	Pois. emp. comme boîte, barils.															
Maquereau, en boîtes.	\$ cts.														
Hareng, barils.														
Gaspereau, barils.														
Morue, quintaux.														
Langues et notes de morue, barils.														
Merlan, quintaux.														
Egrefin, quintaux.														
Flétan, lbs.														
Alose, barils.														
Achigan, lbs.														
Truite, lbs.														
Encornet, barils.														
Eperlan, lbs.														
Anguille, barils.														
Homard, boîtes.														
Huile de poisson, gallons.														
Pois. emp. comme boîte, barils.														
4752	10315	944	26542	70	25	7016	32508	2	100	44700	1626	29800	313	1007607	13001	10867	428,198 08

* Hareng fumé, en boîtes ; 3,120 boîtes à 10 cts.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.				
	Navires.			Chaloupes.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.					
	Nombre.	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$					
<i>Comté de Halifax.</i>															
Côte Nord.....	3	75	2,400	18	208	6,340	192	45,200	4,520	48	9,600	3,350	2,100		
Baie Ste-Marguerite Est.....	4	80	3,200	24	176	5,280	186	47,300	4,730	67	13,400	3,000	1,600		
Havre aux Sauvages.....	8	160	4,800	48	140	4,320	120	19,100	1,910	38	7,600	2,640	400		
Anse à Peggy.....	5	100	3,000	30	96	2,880	100	67,100	6,710	62	12,400	2,550	203		
Dover.....	8	160	5,500	48	140	3,300	125	60,000	6,000	48	9,600	7,800	650		
Prospect.....	5	120	4,000	30	400	12,000	355	250,000	25,000	97	19,400	6,800	1,700	9,986	
Baie Terrence.....	8	160	6,400	48	130	3,900	125	48,000	4,800	36	7,000	180	220		
Pennent.....	5	75	3,200	26	75	3,000	98	19,700	2,364	4	1,200	180	150		
Sambro.....	6	90	3,800	24	150	6,000	140	18,600	2,700	11	2,200	180	120		
Havre de Keitch.....	2	40	1,200	12	100	3,000	82	102,500	12,300	20	4,000	13,800	55		
Anse aux Portugais.....	14	370	11,000	86	100	3,000	100	40,000	4,800	42	8,400	372	30		
Anse au Harang.....	1	25	800	7	20	400	25	14,000	1,680	32	6,400	900	210		
Anse Ferguson.....	1	25	800	7	12	250	20	4,500	540	3	1,600	1,500	300		
Bedford.....	3	210	6,000	36	138	2,617	130	6,674	644	1	400	3,220	12		
Halifax.....	2	74	1,250	11	132	2,512	129	36,670	2,854	1	400	170	2,138		
Consommation pour les districts ci-dessus.....	6	173	3,070	29	153	3,273	133	33,570	2,485	2	1,000	1,297	1,148		
Kenn Secum à Quoddy.....	2	63	850	14	254	5,102	222	39,135	3,231	2	1,000	2,328	420		
Le Sobor à la baie Spry.....	2	63	850	14	254	5,102	222	39,135	3,231	2	1,000	2,328	420		
Le Gerrard au havre Ship de l'Est.....	11	249	6,530	71	254	5,102	222	39,135	3,231	2	1,000	2,328	420		
Hav. aux Moul. au havre Petpeswick															
	16	444	16,830	135	212	2,918	142	52,050	3,433	13	2,600	351	134		
Chestercock-Est à Seaforth.....	2	35	750	11	122	1,858	139	39,380	2,771	1	400	3,313	68		
Havre de Trois-brasses au Passage de l'Est.....	106	2,682	81,280	677	2,783	73,474	2,689	95,179	95,624	520	106,200	52,491	3,706	8,567	
Totaux.....														9,986	

Chestercock-Est à Seaforth.....	16	444	16,830	135	212	2,918	142	52,050	3,433	13	2,600	351	134	
Havre de Trois-brasses au Passage de l'Est.....	2	35	750	11	122	1,858	139	39,380	2,771	1	400	3,313	68	
Totaux.....	106	2,682	81,280	677	2,783	73,474	2,689	95,179	95,624	520	106,200	52,491	3,706	8,567

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Écosse.—Suite.

DISTRICTS.	ESPÈCE DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.			VALEUR. \$ cts.	
	Hareng, barils.	Caspeureau, barils.	Morne, quintaux.	Langues et noues de morue barils.	Merlan, quintaux.	Merluque, quintaux.	Egrein, quintaux.	Plétan, lbs.	Truite, lbs.	Rperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.		Noues de merluque, lbs.
<i>Halifax—Suite.</i>															
Côte Nord.....	300	50	1,600	32	980	160
Baie Sainte-Marguerite-Est.....	150	30	1,560	30	900	326
Havre aux Sauvages.....	420	21	1,080	21	2,500	46,000	630	2,600	540
Anse à Peggy.....	180	10	180	5	350	90	60
Dover.....	3,050	54	3,700	74	2,040	200	20,000	43,000	1,230	2,040	720
Prospect.....	1,100	80	2,800	66	2,700	4,000	3,450	2,050	575
Beie Terrence.....	50	30	1,400	28	3,000	3,300	2,700	230
Pennet.....	200	30	2,100	42	300	2,000	72,000	1,350	900	230
Sambro.....	100	10	1,450	29	200	1,560	300	240
Havre de Kelich.....	450	8	6,000	120	300	160,000	3,900	520	700
Anse aux Fortuguais.....	200	8	2,000	4	1,200	10,000	14,600	210	100	50
Anse au Hareng.....	200	10	2,400	6	60	10
Anse au Fergason.....	10	10
Bedford.....	50	10,000
Halifax.....	20,000	40,000
Consommation pour les districts ci-dessus.....	2,450	2,700	1,150
Ecum Secum à Quoddy.....	39	5	581	28	50	1,100	2,500	37	391,632	200	33
Ile Seber à la baie Spry.....	907	95	1,580	6	100	2,120	800	1,000	32	120,144	505	200	107
Ile Gerrard au harre du Navire.....	535	160	1,927	6	75	1,600	350	1,400	19	146,668	634	182	131
H. aux Anoules au Havre Peteswick	893	29	6,109	8	7	1	3,740	2,700	9,150	92	127,344	2,134	397

Chezzetcook-Est à Seaforth.....	1,401	62	7,240	3	10	267	560	350	2,000	11	2,316	4	485	39,951	10
Havre de Trois-Brasses au Passage de l'Est.....	543	91	1,461	3	24	514	4,719	570	34,869	16	539	45	115	15,354	24
Totaux.....	33,048	684	53,858	471	7	11,320	4,697	205,829	5,870	50,919	208	963,408	64,968	11,543	5,613	817,808	42

* Poisson frais vendu sur le marché au poisson d'Halifax.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.			MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.
	Bateaux.			Rets.		Nasses.		
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Hants.</i>		\$			\$		\$	
Rivière Shubenacadie et Maitland	20	500	25	2,000	600	3,000
Selma	2	75	4	800	210	600
Noël	1	40	2	300	125	300
Tennicape	3	150	6	1,050	400	340
Walton	2	100	4	1,100	375	290
Grand Lac à Shubenacadie	110	440	110	1,320	570	2,340
Hants-Ouest	5	200	10	1,000	350	11	1,100	150
Totaux	143	1,505	161	7,570	2,630	11	1,100	7,020

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite*

Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qix.	Egrefin, lbs.	Alose, barils.	Achiçan, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguilles, etc.	PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
								Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonn' x.	Pois. employé comme boîte, bris.	
.....	200	10	2,100	5	6	\$ cts.
.....	8	1,778 40
.....	7	5	3	200 00
.....	20	139 20
.....	6	238 00
.....	840	12	96	6	168 40
.....	25	940	195	7,214 40
150	1,100	200	200	5,312 00
150	1,040	1,119	200	170	3,040	200	200	15	15,080 40

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.						Valeur.
<i>Comté d'Inverness.</i>			\$		\$		\$							
Pointe-Basse	12	120	25	800	400	20					20			
Creignish	18	180	36	1200	500	25	2000				40			
Longue-Pointe	22	220	64	1800	1000						80			
Judique	50	500	120	3200	1500						60			
Petite-Judique.	1	50	120	6800	4000						100			
Port-Hood	12	300	3	160	6000	500	30000	10000	6	500	300	400		
Mabou	55	800	160	3600	1500	24	12000	500	40		400			
Houillères, Mabou	20	250	40	1000	500	15	400				20			
Sight Point	15	150	30	900	400						10			
Whycocomagh	10	100	16	500	250									
Port-Hawkesbury	6	436	14000	75	25	400	70	16000	4000	200	10000	1200		
Port-Hastings	20	300	60	15000	3800						200			
West Bay	13	150	20	700	400									
North Mountain	40	550	80	3500	1900									
Malagawatch	1	15	200	34	440	68	2000	1100						
Boom	14	200	28	1200	600									
Bassin, rivière Dennis.	15	120	20	720	450									
Rivière Dennis	2	10	4											
Rivière des Habitants	4	40	8	600	300									
Whycocomagh, côté S.	6	60	12	900	400									
Big Pond	25	1000	80	1350	750						50			
Mill Brook	2	75	7	100	60						5			
Anse au Caribou	4	125	14	200	170						15			
Friar Head	2	50	6	180	70						5			
Anse Prospère	4	130	15	200	165						16			
Anse Brésil	5	140	17	225	180						20			
Anse Philibert	6	170	20	250	200						35			
Baie Plaisante	20	400	60	200	100					1440	225			
Eastern Harbor	3	100	1050	18	78	3000	243	2830	2250	25	2400	352		
Cap-Rouge	17	510	51	500	450						100			
Pointe Chéticamp	47	1800	150	1800	900					25	3500	100		
Margaree N.-E.														
Anse Delaney	7	360	21	640	350						25			
Anse Doucet	6	300	18	480	500						30			
Margaree-Est	25	1800	82	4200	3800						1400			
Margaree-Ouest	5	103	4200	33	5	250	14	1200	1400		26200	9592	20	
Fourches Margaree											1100			
Rivière Margaree														
Île Margaree	20	400	45	480	350						150			
Marais de la Gr.-Anse.	12	250	30	420	200						50			
Port-Bain	7	200	18	450	240						10			
Rive de la Gr.-Anse	14	190	35	520	340						22			
Houillères	5	150	10	400	360						2976	12		
Débouché du lac et Loch														
Bain	6	35	12	150	50									
Rivière à la Truite														
Totaux	16	666	19750	132	903	22605	2471	107211	45885	320	49900	14508	3262	400

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESÈCE DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.													
	Harang, barils.	Gaspéreau, barils.	Merlan, quintaux.		Produits												
Harang, barils.	60			\$ cts.													
Gaspéreau, barils.	50	160		975 00													
Merlan, quintaux.	16	200		4,120 00													
Langues et noues de morue, barils.	300	200		8,068 40													
Merlan, quintaux.	2000	850		17,840 00													
Egrefin, quintaux.	2000	4800		51,126 56													
Filetan, lbs.	250	450		10,945 88													
Truite, lbs.	1200	50		4,675 16													
Encornet, barils.	1000	150		1,070 00													
Eperlan, lbs.	3000	40		4,613 00													
Anguille, barils.	1000	50		44,635 00													
Huitres, barils.	10	15		8,185 00													
Homards, boîtes.	20724	8043		2,460 00													
Huile de poisson, gallons.	2000	4200		7,436 00													
Rogues de poisson, barils.	500	100		7,397 00													
Poisson employé comme boîlle, barils.	100	50		4,615 00													
	25	50		700 00													
	25	60		3,282 00													
	100	100		14,330 00													
	100	100		447 00													
	25	30		1,109 00													
	50	30		475 00													
	30	20		1,238 00													
	50	20		1,528 00													
	30	20		1,875 00													
	90	60		7,511 00													
	50	30		33,732 00													
	50	20		4,540 00													
	50	20		19,400 00													
	50	20		950 00													
	50	20		3,110 50													
	65	20		4,026 00													
	340	20		19,480 50													
	80	200		22,180 64													
	10	140		1,216 00													
	220	20		1,340 00													
	180	580		5,966 00													
	60	190		2,521 00													
	50	120		1,033 00													
	50	120		2,339 00													
	200	20		1,875 32													
	20	50															
	60			548 00													
				1,040 00													
	1193	860	34190	20	1251	3880	8700	51230	1665	46000	775	1040	173723	19390	9350	2010	342,694 66

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.			Bateaux.			Nasses.		Saumon, frais, dans la glace, livres.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.				
<i>Comté de Pictou.</i>												
			\$		\$			\$				
Ile Pictou				47	940	102		425	400		40	300
Havre Uhanee				14	280	32		1700	1700	9100	50	
Petit Havre				12	240	26		1550	1550	12500	30	
Grande Ile				17	350	38		2500	2000	22000	80	300
Grève Nord				4	80			650	650	10000		
Etang				12	230	20		1500	1500	16800	22	
Lismore				10	200	22		700	700	17000	10	
Merigonish												
Pictou Ouest	2	60	3000	6	85	1300	164	5000	2500	4000	148	
Totaux	2	60	3000	6	201	3620	412	14025	11000	91400	380	600
<i>Comté de Queen.</i>												
Liverpool	7	426	30798	94	12	163	16	680	215	4560		
Port Mouton	4	160	6750	30	80	1900	130	5000	4012	100	8	
Brooklyn	4	91	3050	25	18	383	33	1100	295	2730	6	
Port Joli				23	480	33						
Port Lebert	2	34	275	6	7	100	7					
Somerville				5	75	10		240	200			
Hunt's Point				13	390	20		1200	130			
White Point				7	200	14		1600	800		2	
Beach Meadows				6	80	6		240	75	250		
Ile Coffin				18	203	18		860	344	20		
Eagle Head				9	160	12		300	91	820		
Berlin Ouest				18	270	19		960	384	150		
Berlin Est				13	140	10		1100	385	910		
West Head				27	391	39		1980	666		4	
Havre Moose				6	90	11		500	200	30		
Black Point				8	115	9		700	245	80		
Milton				10	120	15		144	65	3665		
Ile Gull				6	117	8		240	136			
East Head				7	105	7		300	120	400		
Mill Village				57	420	53		1950	710	3050	580	
Port Medway	9	787	33900	136	58	1324	91	8770	1860	11795	225	320
Ponhook				6	60	31		240	130	2650	150	
Totaux	26	1498	74773	291	414	7291	592	28104	11063	31210	955	345

la pêche, quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle Ecosse.—Suite.

ESÈPE DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON				VALEUR.				
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et nœuds de morue, barils	Merlan, quintaux	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Nœuds de merluche, lbs.	Poisson emp. comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	\$	cts.	
210		119		120									175000	50	120	500	20	24,332	00	
180		210		60										60	60			4,454	00	
350		160		80						600	80			40	80			6,242	00	
90		110		100							20	28800		55	100	300	80	11,104	00	
																		2,000	00	
74		50		120						1000	82			60	120			5,690	00	
30		40		160						2500	3			60	160			4,834	00	
		14								12000	350							4,276	00	
310	50	100		60						5500	244	333120		210	1352	400	3500	51,675	40	
1244	50	803		700				200		21600	779	536920		535	1992	1200	3600	114,607	40	
170	16	8501	50		11	600	3200	12						2875		18	70	37,852	00	
200	12	2000	2	10	20	50	700	100	50					1756		125	2500	18,626	70	
105	30	2151	6		41			37			10	56440		710		52	50	10,574	00	
	50	74			10			200		1100	10			56		25		806	90	
		250	10		40			100			5			75		75		1,462	50	
10		50												20		25	10	290	50	
100		450			10	400								300		40	100	2,610	00	
60		300			10	600	200	40			10			210		40	100	2,104	00	
260		117	5		26	150		10						20		5	20	455	50	
12		56			5	200		6						75		40	50	1,836	00	
56	5	101			5	100		5						25		10	10	530	00	
22	4	44			6			5						46		12	20	780	90	
355		493	10		64	450		22						22		10	12	537	80	
88		54			12			10						269		31	31	4,250	60	
169		119			29			18						30		10	35	706	50	
	60											30000		80		20	40	5,113	00	
52		117			7	300								60		14	30	1,003	00	
30		50			5	150		2						30		15	50	794	00	
									1500									502	50	
714	1151	14810	41	2500	10	6500		80	5200	23	48600	5800		320				7,838	50	
	530							1475											95,073	50
																			3,142	50
2503	3143	29767	124	10	2520	347	10150	6775	297	23800	78	135040	12459	887	3408			206,928	90	

* Moules, 600 barils à \$7.00 par baril..... \$4,200
 Homards vivants, expédiés au Etats-Unis, etc., 64,700 à 4 cts. chaque... 2,588
 Morne fraîche, 50,000 lbs., à 4 cts. par lb..... 2,000
 Débris de homards, 2,500 barils à 50 cts. par baril..... 1,250

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIAUX DE PÊCHE.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
<i>Richmond.</i>			\$		\$			\$
Arichat.....	2	80	1200	20	60	800	120	40000
Arichat-Ouest.....	2	80	1200	20	80	1000	140	30000
Petit de Grat.....					90	950	180	70000
Cap au Guet.....					50	700	100	40000
Port Royal.....	2	40	900	12	12	400	24	20000
D'Escousse.....	18	750	17240	212	30	150	60	50000
Polimand.....	3	120	3730	30	10	100	20	10000
Port Richmond.....	4	160	3800	40	5	100	10	900
Cap Le Rond.....					20	300	40	4000
Baie Rocheuse.....					40	600	80	8000
Petite Anse.....					50	800	100	8000
Gros Nez.....	1	40	600	10	60	900	100	8000
Rivière aux Habitants.....	3	120	1900	18	10	200	20	9000
Rivière Noire.....					10	200	20	900
D'Escousse inférieure.....	4	160	2300	40	40	200	80	1000
Martinique et Passage Lennox.....					12	400	24	1000
Fourchu.....	2	42	1450	8	35	1300	87	3780
Framboise.....					5	160	11	1000
Saint-Esprit.....					10	240	20	2700
L'Archevêque.....					12	340	24	3024
Grande Rivière.....					34	850	68	9792
Pointe Michaud.....					15	300	30	2500
L'Ardoise.....					300	5600	600	84000
Ile Saint-Pierre.....					52	880	104	6480
Saint-Pierre.....	3	70	1000	17	35	550	70	7000
Rivière Bourgeoise.....	26	660	13000	188	20	240	30	2450
Totaux.....	70	2312	48320	615	1097	18260	2171	414526

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

	ESPÈCE DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.		
	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et nages de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.		Poisson employé comme boîtes, bar.	
.....	1000	300	2000	3000	200	1500	10	2000	30000	\$	cts.
.....	100	100	600	10	200900	60	176,072	00
.....	5	100	3000	300	700	20	600	800	10	250000	60	10,022	00
.....	80	500	20	1000	10	300000	60	44,654	00
.....	20	400	10	600	5	1000	70	11,418	00
.....	30	300	35000	50	100	60	6,879	00
.....	50	4000	35	100	145,230	00
.....	50	20	600	10	500	16,750	00
.....	80	600	10	300	5	20	50	3,010	00
.....	50	200	100	5	200	60	14,319	00
.....	20	200	600	10	500	60	2,424	00
.....	10	300	100	5	100	50	21,200	00
.....	300	50	60	20	2,208	00
.....	20	20	20	1,873	00
.....	30	200	20	2000	20	30	620	00
.....	20	20	50	10	13,344	00
.....	35	70	2100	170	00
.....	20	15	50	87267	1050	50	20,172	04
.....	80	45	100	25	570	00
.....	48	24	84	50	1,800	00
.....	240	204	170	42	5,640	00
.....	2	50	100	6	200	50	85	5,130	00
.....	10	1800	2000	200	5000	4400	70	2,297	00
.....	400	700	40	400	200	2500	275	75,072	50
.....	250	150	750	6	100000	300	25	23,597	50
.....	100	100	30	7000	50	350	25	7,559	50
.....	15	3600	150	32,050	00
.....	39	1000	3843	5000	9828	746	63014	195	2600	37950	1800	121	1002427	9252	565	644,101	54

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.			
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.		Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Shelburne.</i>			\$			\$					\$	
Barrington	4	254	9500	49	39	1008	35	9080	900	2	3600	525
Havre de Wood	2	29	700	14	90	1800	100	21000	1750			
Havre Shag	4	73	2200	31	42	840	33	15020	1275			
Beer Point	2	55	1600	20	59	1005	27	10930	950			
Ile du Cap	12	723	23800	147	300	6000	375	30000	4450	7	12000	
Port Latour et Baccaro	2	97	2600	24	194	2690	77	49880	3935			
Upper Port Latour				19	230	38	5000	575				
Cap Negro et Blanche	1	17	525	5	56	489	50	7500	625			
Ile du Cap Negro				42	800	45	5000	820	1	1000		
Port Clyde				1	8	2	300	25				3225
Havre N.-E. et Clyde-Est				18	720	25	6300	900				750
Black Point et Red Head				32	2650	52	19300	1450				
Iles Roseway et McNutt				42	2700	75	15750	1600				195
Churchover et Birtchtown				33	1450	58	5000	500				550
Shelburne et Pointe de Sable	7	579	24800	120	40	800	60	18750	2000			250
Jordan Ferry	1	86	3800	18	25	800	35	5000	500			
Baie Jordan	2	176	7500	38	14	775	23	7500	700			235
Lockport	23	1807	96000	360	42	2100	75	8000	1000			
Totaux	60	3896	173025	826	1088	26865	1185	239360	23985	10	16000	5730

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.		
	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morne, quintaux.	Merlan, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes	Huile de poisson, gallons.		Poisson empl comme boîte, brls.	
	6	472	590	5000	64	260	3810	500	65					\$	cts.
	35	1600		400	10	25				12720	100	3000	250	3000	30,965 00
	27	502		1386	103	207	3100					375	300		28,469 00
	10	238		1012	51	160	1300			80792	300	190			10,103 00
	100	3300		19880	195	2822	69000				6462	5634			16,104 04
	138	1100	35	4575	254	2830				18000	11595	910			124,223 80
	15	200		800	200	300	2000		30		70	350			54,600 50
	10	500	15	400		600					1500	100			7,530 00
	100	1200		2550	150	810	3500			20000	2500	525			6,967 50
				136	20										24,877 50
				136	20										1,310 00
				136	28	250				13					2,202 00
				1110	511	118	1041								11,450 00
				1288	25	587	100	651							11,055 70
				801	35	395		391							6,688 50
				729	30	9310		350			27110	3750			47,854 20
				70		1388		150			10000				9,538 00
				144		3660		500			884				17,569 60
	300	800	35	44800	30	800	40000	1000		30524	10000				202,187 66
															*88,782 76
															†32,436 00
	741	14161	723	97124	3560	11930	122710	6500	10000	108	323270	43469	13529		734,915 76

* Homard vivant expédié aux États-Unis et vendu aux semaques américains, 2,219,569 à 4c. pièce.
 † Maquereau frais expédié aux États-Unis et vendu aux semaques américains, 540,600 à 6c. la lb.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		
	Nombre	Tonnage	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur	Nombre.	Valeur.
<i>Victoria.</i>			\$		\$			\$		\$	
New-Campbelton				50	1000	80	1500	750			
Grand Bras-d'Or				26	318	60	1400	600			
Ecularderie				2	30	3	240	100			
Grand-Narrows				35	525	90	1000	600			
Washabuck				6	90	12	200	100			
North-Gut, Ste-Anne				17	360	34	1300	544			
Baddeck				2	40	2	160	100			
Englishtown	1	14	500	4	52	104	3320	1308			
Black-Head				10	120	20	200	468			
Ils aux Oiseaux				112	5600	336	18600	9300			
Barachois				10	120	20	720	300			
Indian Brook				20	240	40	1920	800			
Petite-Rivière				6	54	12	720	288			
Anse Breeding				8	80	16	480	240			
Rivière aux Français				20	800	40	1200	600			
Anse au Naufrage				10	120	20	600	500			
Path-End				15	225	30	1500	1125			
Baie-Sud, Ingonish	2	24	400	8	100	700	2000	6600			
Baie du Nord, Ingonish				45	900	90	2700	1350			
Ile Ingonish				6	90	18	240	120			
Anse-Verte				20	400	40	880	600			
Havre de Neil	1	8	250	3	30	720	60	2640	1200		
New-Haven				20	720	60	880	600			
Pointe-Blanche				58	1160	116	2554	1160			
Havre du Nord				9	180	18	594	270			
Meat-Cove				9	180	18	594	324			
Anse au Naufrage				7	140	14	352	197			
Étang de la baie Saint-Laurent				25	500	50	1100	600			
Totaux	4	46	1150	15	7.0	16440	1603	56794	31244		

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPECES DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
	Espèces de poisson.		Poisson empl. comme boi te, brls.	
	Huile de poisson, gallons.	Reguez de poisson, barils.		
Saumon, barils.				\$ cts.
Saumon, en boîtes, lbs.				
Maquereau, barils.				
Harang, barils.				
Gaspard, barils.				
Morue, quintaux.				
Langues et noues de morue, brls.				
Merlan, quintaux.				
Egrefin, quintaux.				
Flétan, lbs.				
Escornet, barils.				
Eperlan, lbs.				
Anguille, barils.				
Huitres, barils.				
Homard, boîtes.				
Huile de poisson, gallons.				
Reguez de poisson, barils.				
Poisson empl. comme boi te, brls.				
4	35	300	550	
4	50	360	580	10
4	90	600	24	12
17	30	650	200	35
9			5	
60	100	568	880	100
20	85	140	170	20
	200	448	1250	120
	40	50	40	7
	60	120	120	
	18	48	120	
	32	64	19	
	80	160	800	80
20	30	100	150	
30	54	96	32	20
10	440	880	5560	100
6	125	160	2356	700
8	18	6	600	216
8	50	80	1140	4
	480	40	3000	100
			2400	
9	225	3	2700	
7	37	26	554	580
	38	20	276	
	2400	40	100	
			16800	70
	110	24	950	12816
204	2880	1987	5303	12
			26383	4
			110	1651
			900	7533
			4000	32
			180	180
			81360	13733
			180	180
			541	541
			223,652	90

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	B.asses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.				
<i>Yarmouth.</i>			\$		\$			\$	\$					
Acadie et Petite-Rivière	120	4000	200	6000	1400	45	360		
Tusket-Wedge	11	754	21000	184	30	1600	80	15000	7000	*1	2000	185	520	
Rivière au Saumon	65	700	85	13000	4500	2400	...		
Tusket	2	47	1500	12	180	3000	200	25000	7000	...	4600	60	350	
Rivière de l'Est	60	500	70	8000	2000	1650	...		
Lac et ruisseau à l'Anguille	2	29	1000	16	50	500	80	1800	1200	...	160	550		
Argyle	2	131	7000	26	40	800	90	4500	1500	...	60	240		
Argyle-Sound	50	1200	100	8000	3500	240	860		
Pubnico-Est et Ouest	27	1836	120000	528	40	2600	80	12500	5000	*1	2000	290	1915	
Yarmouth	28	1879	69450	407	21	335	42	2500	900	10	32000	33650	3600	4220
Maitland	11	80	2000	50	40	600	80	4000	2000	...	20	1500		
Sanford	2	28	1200	10	18	250	29	2000	1200	2400		
Total	85	4844	223150	1233	711	15485	1136	215800	37300	11	36000	42300	4660	12915

* Trappe.

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Hareng, fumé, en boîtes.	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Langues et notes de morue, barils.	Merlan, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guaano de poisson, ton es.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.
.....	12	180	2	20	100	5500	900	9	92260	50	1600	15,974 20	
.....	40	12588	22	477	85	11828	5240	64,217 80	
.....	1230	300	12000	11	6,875 00	
.....	1275	480	4	60	85	4	1200	26000	50	200	13,437 50	
.....	380	400	2,080 00	
.....	360	550	4	50	80	8000	340	160	12,924 00	
.....	230	2840	4	20	20	20	46272	870	1200	21,155 64	
.....	15	7,107 50	
.....	30	29885	54	775	3870	18000	20	35000	11790	1000	161,541 00	
.....	675	158	36000	26	4445	4200	25200	1000	70	62400	8810	500	450	284,836 75	
.....	1200	5	1700	50	7000	300	40	21,770 00	
.....	603	1000	8000	18000	50	49,832 00	
.....	675	3730	84126	121	8547	17711	85528	4	2900	40900	520	236932	27470	540	450	3800	760,187 39

† Homard vivant, expédié aux Etats-Unis, 2,403,600 lbs., à 4c... \$96,344
 Morue désossée, 3,000 lbs., à 4c... 120
 Merluce fumée, 9,000 lbs., à 4c... 360
 Saumon, vendu frais dans le comté, 4,000 lbs., à 20c... 800
 Poisson blanc, 200 lbs., à 6c... 12
 Gaspareau fumé, 100,000, à 80c. par 100... 800

\$98,436

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total des hommes employés, etc., en 1887.—Nouvelle Écosse.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.											
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, fraie.		Saumon, fumé.		Saumon, en boîte.		Magreseau, en boîte.		Hareng, fumé.		Gasparot, barils.	
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, fraie.	Saumon, fumé.	Saumon, en boîte.	Magreseau, en boîte.	Hareng, fumé.	Hareng, barils.	Gaspardot, barils.					
Annapolis	8	\$ 4920	36	199	3079	371	12832	6171	21	2490	7428	61000	1470	4461	10200	12						
Antigonish																						
Cap-Breton	20	5300	121	636	24930	1504	114660	24934	15	3850	9370	100	10992	10000	438							
Colchester	2	1500	6	57	1331	105	10580	2564	15	360	7975	60	1575	60	34							
Cumberland																						
Digby	61	40600	481	387	14485	922	3796	2352	16	2040	3100	3100	8	5363	2000							
Guyshoro'	27	1110	209	1629	8659	2414	90012	114850	54	16100	32150	5460	4122	10378	684							
Halifax	106	258	81260	677	73474	2689	965171	958924	620	106200	52491	3706	8667	9936	33018							
Hants	16	666	132	902	1505	161	7570	2630	11	1100	7020	49900	3262	400	11859							
Inverness	10	136	2800	29	1670	159	26933	7655	39	10000	14508	400	4694	18650	860							
King	193	10001	1937	1931	34966	2878	616360	90800	4	3000	20880	1955	1359	46264	503							
Lunenburg	2	60	3000	6	3620	412	14023	11000	4	3000	91400	955	380	1214	50							
Pictou	70	2313	615	1097	18250	2171	41526	85630	10	16600	5730	42300	1987	5307	748							
Richmond	60	3695	826	1088	26865	1185	243360	23985	10	16600	2860	1955	4660	12915	723							
Shelburne	4	46	1160	15	16440	1603	56791	31244	12	36000	42300	4660	4660	675	3730							
Victoria	85	4814	1233	711	16436	1136	216810	37370	72	197730	477214	10176	45000	33000	14841							
Yarmouth	690	29225	1293368	6644	309707	21463	3911290	678352	72	197730	477214	10176	45000	33000	14841							
Totaux																						

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				Valeur.
	Largues et noues de mer.					Bouteilles de poisson.			Noues de mer.		Lard.		Lard.		
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	
Annapolis	3677	1027	3222	5616	26150	1850	6400	3800	25	375730	4456	2610	2119	127082	
Antigonish	926	187	3765	730	18000	18000	7420	3260	500	277	220	2460	2460	97898	
Cap-Breton	27406	2	3001	8000	80000	16	11650	236	286	2	316474	13442	79	271538	
Colchester	140	270	446	2500	300	400	2250	31000	20	65	252400	86	40	678175	
Cumberland	395	46185	40340	61450	239870	30	4000	2000	56	27900	115635	28140	19460	5576024	
Digby	26542	70	25	7016	32508	2	44700	1626	313	1007607	13001	10667	8466	11397839	
Guyshoro'	63868	471	11320	4697	208839	200	5870	50919	208	200	963408	61683	10667	42819808	
Halifax	1119	20	1251	3980	8700	3010	51270	1665	200	200	175723	15	15	150840	
Hants	34190	529	16932	736	900	266	3450	862	7000	18	745	745	708	34269496	
Inverness	1315	20321	16932	54445	176695	11265	8477	862	34	194700	170642	8317	280	6072850	
Lunenburg	219411	255	700	700	10150	200	200	21600	779	526920	635	1992	1200	11460740	
Pictou	803	124	2620	347	3795	1800	6776	297	78	136040	12459	887	308	20692890	
Richmond	65014	195	2600	3795	11930	122710	6500	7683	180	1002427	9762	565	565	6441015	
Sheburne	97124	3560	4	110	2651	900	2900	40900	520	323270	43489	180	3541	73491576	
Victoria	26393	4	121	8547	85528	4	2900	40900	520	236931	27470	540	3300	23266280	
Yarmouth	84126	1379	84609	77699	210565	991690	161532	122668	4379	5736691	511357	69580	893	76018739	
Totaux															

* Ces montants comprennent les diverses sommes en regard des comptes respectifs en bas de cette page.

RÉCAPITULATION DU RENDÉMENT DES PÊCHES, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1888.

Espèces de produits.	Quantités.	Prix.		Valeur.		Total.
		\$	cts.	\$	cts.	
Saumon, mariné.	3,236 brls.	16	00	51,776	00	154,235 50
do frais	477,214 lbs.	0	20	95,442	80	
do fumé	10,176 do	0	20	2,035	20	
do conservés.	33,210 boîtes.	0	16	4,981	60	
M. quereau, mariné	45,009 brls.	15	00	675,135	00	710,053 56
do conservés	20,688 boîtes.	0	12	2,482	56	
do expédié frais	540,600 lbs.	0	06	32,436	00	
Hareng, mariné	175,285 brls.	4	00	701,140	00	709,702 00
do fumé	33,000 boîtes.	0	25	8,250	00	
do en boîtes	3,120 boîtes.	0	10	312	00	
Gaspardot, mariné	14,841 brls.	4	50	66,784	50	67,584 50
do fumé.	100,000 douz.	80c. par 100.		800	00	
Morue, séchée	752,469 qtx.	4	00	3,012,836	00	3,079,746 00
do déossée	3,000 lbs.	0	04	120	00	
do lanques et noues	1,379 brls.	10	00	13,790	00	
do fraîche	50,000 lbs.	0	04	2,000	00	
Merlan, sec.	84,979 qtx.	4	00	310,796	00	338,436 00
Merluche, sèche	77,689 do	4	00	310,796	00	
do noues de	68,560 lbs.	1	00	68,560	00	
Egrain, sec	210,505 qtx.	4	00	842,020	00	867,980 00
Merluche fumée.	600 000 lbs.	0	04	24,000	00	
Flétan.	49,000 do	0	04	1,960	00	
Aloë.	891,660 lbs.	0	10	8,916	60	9,765 00
Chiglan	765 brls.	10	00	7,650	00	
Truite.	23,680 lbs.	0	06	1,421	40	16,152 20
Encornet.	161,522 do	0	10	16,152	20	
Epurille	12,288 brls.	4	00	49,152	00	48,072 00
Anguille	491,139 lbs.	0	08	39,291	12	
Huitres.	4,379 brls.	10	00	43,790	00	48,780 00
	1,569 do	3	00	4,767	00	

Homards, en conservés	5,756,891 boîtes.	0	12	690,826	92	908 741 68
do expédiés frais	810 ton'x.	35	00	28,350	00	
do vivants.	4,707,869 poissons.	0	04	188,314	76	
do rebuts	2,500 brls.	0	50	1,250	00	
Huile de poisson.	511,387 galls.	0	40	204,542	80	23,235 80
Guano de poisson.	883 ton'x.	25	00	22,235	80	
do employé comme boîtes	74,434 brls.	1	60	108,681	00	13,284 50
do engrais	26,609 do	0	50	13,284	50	
Poisson vendu sur les marchés d'Halifax				45,500	00	5,412 00
Divers, non compris dans les colonnes. Voir rapports de comté.				5,412	00	
Total, 1888				7,817,020	42	8,379,782 68
do 1887				8,379,782	68	
Diminution						562,762 26

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires et bateaux, reus et nasses employés aux pêches de la Nouvelle-Ecosse, et estimation approximative de la valeur du matériel de pêche non compris dans les relevés.

Articles.	\$	\$
690 navires	1,292,268	
13,415 bateaux.	309,707	
3,811,280 bateaux de reus	678,352	
721 nasses.	197,730	
Etablissements de conserves	2,479,157	
do de guano	189,422	
Seines (n'n compris dans les relevés)	8,500	
Trappes à homard et reus, etc.	48,279	
Lignes à la main et lignes de fond, etc.	161,965	
Vapeurs, semailles, bateaux plats et canots.	108,605	
Jetées, bâtisses, quais, boucaus, etc.	42,322	
Dorés, bateaux seineurs et bateaux gréviers	168,986	
	26,600	
	750,688	
	3,229,845	

ETAT comparatif de l'augmentation et de la diminution de divers produits de pêche
de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1887 et 1888.

Articles.	Augmentation	Diminution.
Saumon, mariné..... brls.		426
do frais, dans la glace..... lbs.		18,136
do fumé..... lbs.		3,661
do en conserves..... b ites.		1,556
Maquereau, mariné..... brls.		46,339
do en conserves..... boîtes.		37,480
do expédié frais..... lbs.	183,000	
Hareng, mariné..... brls.		5,861
do fumé..... boîtes.		52,910
Gasparot, mariné..... brls.		1,449
do fumé..... doz.		20,000
Morue, séchée..... qtx.		40,850
do désossée..... lbs.		47,000
Langues et noues de morue..... brls.		19
Merlan et merluche, séchés..... qtx.	69,795	
Noues de merluche..... lbs.	24,954	
Egrefin, séché..... qtx.	12,478	
do frais..... lbs.	502,000	
Merluche fumée..... lbs.		78,000
Piletan..... lbs.		192,598
Alose..... brls.		535
Achigan..... lbs.	8,625	
Truite..... lbs.	6,053	
Encornet..... brls.		18,052
Eperlan..... lbs.	27,466	
Anguille..... brls.	659	
Huitres..... brls.		127
Homard..... boîtes.		932,032
do expédié frais..... ton'x.		713
do do vivant..... nombre.		517,662
Huile de poisson..... galls.	27,991	
Guano de poisson..... ton'x.	314	
Poisson employé comme boîte..... brls.	7,420	
do do engrais..... brls.		2,061

TABLEAU de la valeur des pêches de la Nouvelle-Ecosse pour les dix-neuf années de 1870 à 1888 inclusivement.

Année.	Valeur.	
	\$	cts.
1870.....	4,019,424	07
1871.....	5,161,030	90
1872.....	6,016,835	00
1873.....	6,577,086	51
1874.....	6,652,301	55
1875.....	5,573,851	58
1876.....	6,029,049	91
1877.....	5,527,868	37
1878.....	6,131,599	64
1879.....	5,752,936	20
1880.....	6,291,061	46
1881.....	6,214,781	50
1882.....	7,131,418	36
1883.....	7,689,374	75
1884.....	8,763,779	36
1885.....	8,283,922	87
1886.....	8,415,361	45
1887.....	8,379,782	68
1888.....	7,817,030	42

ETAT comparatif de la valeur des pêches dans chaque comté de la province de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1887 et 1888.

Comtés.	1887.		1888.		Diminution.		Augmentation.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Annapolis.....	101,556	55	127,082	10			25,525	55
Antigonish.....	101,998	50	97,898	00	4,100	50		
*Cap-Breton.....	280,237	78	271,538	68	8,699	10		
Colchester.....	9,072	10	6,781	75	2,290	35		
Cumberland.....	73,447	92	55,750	24	17,697	68		
Digby.....	1,086,331	20	1,139,253	50			52,922	30
Guysboro'.....	657,166	08	428,198	08	228,968	00		
Halifax.....	1,015,027	68	817,808	42	197,219	26		
Hants.....	11,818	10	15,080	40			3,262	30
*Inverness.....	485,937	98	342,694	96	143,243	02		
King.....	40,826	75	50,728	50			9,901	75
Lunenburg.....	1,763,901	50	1,779,821	90			15,920	40
Pictou.....	133,408	90	114,607	40	18,801	50		
Queen.....	210,231	58	206,918	90	3,302	68		
*Richmond.....	548,270	30	644,101	54			95,831	24
Shelburne.....	750,193	78	734,915	76	15,278	02		
*Victoria.....	239,841	98	223,652	90	16,189	08		
Yarmouth.....	870,514	00	760,187	39	110,326	61		
Totaux.....	8,379,782	68	7,817,030	42	766,115	80	203,363	54
Diminution.....					562,752	26		

* NOTE.—Les quatre comtés de l'île du Cap-Breton donnent \$1,481,988.08 comme valeur totale du poisson pris, contre \$1,554,288.04 en 1887; diminution de \$72,299.95.

— La valeur du poisson pris dans les quatorze autres comtés de la Nouvelle-Ecosse est de \$6,335,042.34, contre \$6,825,494.64; diminution de \$490,452.30.

RÉCAPITULATION de la production et de la valeur des pêches dans l'Île du Cap-Breton,
pour l'année 1888.

Espèces des produits.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, mariné..... brls.	618	16	00	9,888	00
do frais, dans la glace..... lbs.	60,230	20		12,046	00
do fumé..... lbs.	100	20		20	00
do en boîtes..... boîtes.	29,088	15		4,363	20
Maquereau, mariné..... brls.	11,249	15	00	168,735	00
do en boîtes..... boîtes.	5,400	12		648	00
Hareng, mariné..... brls.	38,082	4	00	152,328	00
Gasparot do..... brls.	2,352	4	50	10,584	00
Morue, séchée..... qtx.	150,992	4	00	603,968	00
Langues et noues de morue..... brls.	221	10	00	2,210	00
Merluche et merlan..... qtx.	4,128	4	00	16,512	00
Noues de merluche..... lbs.	9,530	1	00	9,530	00
Egrefin..... qtx.	47,482	4	00	189,928	00
Flétan..... lbs.	89,650	10		8,965	00
Alose..... brls.	16	10	00	160	00
Truite..... lbs.	63,080	10		6,308	00
Encornet..... brls.	9,483	4	00	37,932	00
Ep-rilan..... lbs.	84,400	06		5,064	00
Anguille..... brls.	1,214	10	00	12,140	00
Huîtres..... brls.	1,242	3	00	3,726	00
Homard, conserve en boîtes..... boîtes.	1,572,984	12		188,758	08
Huile de poisson..... galls.	55,617	40		22,246	80
Guano do..... ton'x.	73	25	00	1,825	00
Poisson employé comme boitte..... brls.	9,402	1	50	14,103	00
Total.....				1,481,988	08

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets et nasses employés
aux pêches de l'Île du Cap-Breton, et estimation approximative de la valeur du
matériel de pêche non compris dans les relevés.

Matériel.	Valeur.		Total.	
	\$	cts.		\$
103 navires.....	74,250	00	344,328	00
3,425 bateaux.....	82,235	00		
693,191 brasses de rets.....	187,843	00		
Établissements de conserves.....	56,422	00	181,773	00
Seines (non compris dans les relevés).....	5,400	00		
Trappes à homard.....	27,500	00		
Lignes à la main et lignes de fond, etc.....	28,470	00		
Vapeurs, semailles, bateaux plats, canots, etc.....	11,981	00		
Quais de pêche, maisons et divers.....	52,000	00		
Total.....				

ANNEXE No 3.

NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
POUR L'ANNÉE 1888, PAR M. W. H. VENNING, INSPECTEUR.

SAINT-JEAN, 31 décembre 1888.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries du Nouveau-Brunswick pour l'année 1888, accompagné d'une analyse des rapports des gardes-pêche. Les relevés de la capture générale accusent une diminution totale de plus d'un demi-million de piastres sur le chiffre de l'an dernier, qui était lui-même d'un demi-million de piastres de moins que celui de 1886. Je signale depuis quinze ans les causes de cette diminution constante—ce sont un excès de pêche et une protection insuffisante. Si on laisse ces causes subsister, il n'y aura d'autre résultat possible qu'une diminution continue et accélérée dans cette grande industrie. Quel que ingénieux théoricien pourra vous dire que le poisson est si prolifique qu'on ne peut l'exterminer; que l'océan est vaste et que l'homme ne peut l'épuiser; que quelques causes occultes qu'on ne peut comprendre gouvernent l'approvisionnement; que les mouvements du poisson sont erratiques, pélagiques et inexplicables; que les saisons d'abondance sont suivies de disette; qu'après des années d'absence de nos eaux ils reviendront en nombre bien plus considérable, et beaucoup d'autres théories spécieuses et absolument sans fondement. En face de platitudes comme celles-là, j'oppose les faits que j'ai fidèlement notés pendant les vingt dernières années, et ils indiquent que toutes nos pêches deviennent pires plutôt que meilleures, que l'approvisionnement diminue constamment, et n'augmente jamais. En vue de ces faits que les poissons eux-mêmes corroborent, je suis forcé de considérer avec méfiance toutes ces théories fantaisistes, et l'ingélieuse manipulation de chiffres présumés qu'on avance pour les expliquer, et je reste ferme dans la croyance qu'enseigne la science que si on détruit la cause, l'effet disparaîtra. Dans cette croyance, j'en appelle respectueusement aux faits consignés dans mes rapports passés, et je sou mets ceux contenus dans le présent rapport.

SAUMON.

Les rapports indiquent une diminution de 131,157 livres dans la capture de l'an dernier et une décroissance constante depuis 1874, année où l'on a adopté la piscifaculture dans l'espoir de maintenir l'approvisionnement de ce poisson. Pendant cette année-là par le mode ordinaire d'augmentation, sans aucune aide artificielle, cette pêche avait rapporté 3,214,182 livres. Cette année, avec des engins bien améliorés, plus de rets et un plus grand nombre de pêcheurs, la capture n'a produit que 1,221,340 livres, soit une diminution de près de 2,000,000 de livres, après quatre années de piscifaculture pour aider le poisson à combattre avec succès l'excès de pêche.

BAR.

Il y a dans la capture de ce poisson une légère augmentation qui s'est entièrement produite dans le comté de King. Dans les comtés du Nord où cette pêche était autrefois si abondante, Gloucester, Northumberland et Kent, la diminution continue constamment, causée par la pêche excessive dans le passé et la grande destruction du jeune bar dans les rets à éperlan. Cette diminution de capture dans ces comtés a été constante et continue depuis qu'on se sert de rets en poches pour attraper l'éperlan. Northumberland accuse cette diminution d'une manière très remarquable, parce que la plus grande destruction du jeune bar se produit dans la rivière Miramichi entre l'île du

Millieu et Newcastle. En 1876, lorsqu'on se servit de rets en poches pour la première fois dans ce comté, la capture du bar produisit 217,179 livres. Cette année la capture a été d'un peu plus d'un dixième de ce chiffre, soit 23,077 livres seulement. Je ne vois aucun espoir d'amélioration de cette pêche dans ces comtés tant qu'on permettra l'usage des rets en poches aux endroits où le jeune bar se réunit à l'automne. Au contraire, rien ne peut être plus certain que l'extinction rapide de cette pêche. Dans les comtés qui bordent la rivière Saint-Jean, où les rets en poches sont inconnues, et où le poisson est passablement protégé, il augmente.

ALOSE.

La légère augmentation de 1,000 barils qu'indiquait la capture de l'an dernier, a fait place cette année à une diminution de 3,631 barils, et cependant la saison n'a pas été défavorable pour la pêche, et la demande, à des prix plus élevés, a dépassé l'offre. La cause en est très simple et a été signalée constamment dans tous mes rapports annuels et spéciaux des dix dernières années, la pêche à l'excès et le manque d'un temps hebdomadaire réservé qui suffisait pour permettre au poisson d'atteindre ses frères et remplir ses fonctions de procréation. Tant que ces causes continueront d'exister la capture diminuera, et si elles ne sont pas bientôt enlevées cette pêche cessera bientôt d'être une industrie profitable. Comme cette année a été remarquable par l'abondance de l'alose dans les rivières américaines, il appartient à ces théoriciens qui prétendent que l'alose vient des rivières américaines dans la baie de Fundy pour s'y nourrir après avoir frayé dans ces rivières, d'expliquer comment il se fait que pendant qu'il y a une grande abondance d'alose dans les eaux américaines nous ne voyons aucune augmentation dans nos eaux. Le fait pur et simple, c'est que la pêche à l'excès a épuisé le poisson jadis si abondant dans nos eaux, et les hommes sages ne peuvent espérer aucune amélioration tant qu'on ne protégera pas le poisson et qu'on ne laissera plus frayer les reproducteurs.

Les pêcheurs de la tête de la baie demandent quelques mesures, mais les mettre en vigueur là et exempter le port et la rivière Saint-Jean, ne fera aucun bien pratique, tous les poissons pris au printemps dans l'estuaire, le port et la rivière sont des poissons œuvés, tandis que celui qu'on prend à la tête de la baie est du poisson qui a déjà frayé et qui a quitté la rivière pour se nourrir et réparer ses forces.

GASPAROT.

La pêche de ce poisson indique une diminution de près de 3,000 barils sur la petite capture de l'an dernier. Comparé au résultat de 1885, la diminution est de plus de 8,000 barils. Le gros de la capture se fait dans l'estuaire et le port de Saint-Jean lorsque le poisson œuvé remonte la rivière pour frayer, et comme il n'y a pratiquement pas de saison réservée excepté depuis le point du jour jusqu'à la noirceur le dimanche, on ne peut espérer aucune amélioration tant que cette pêche excessive continuera. Le temps réservé devrait durer du vendredi soir au lundi matin, et l'on devrait empêcher la destruction du jeune poisson par les nasses du port, qui sont sous le contrôle de la corporation de la cité, en les faisant cesser de pêcher lorsque le poisson, qui a frayé et les alevins descendent la rivière.

EPERLAN.

Lorsqu'en 1876, commença cette pêche sur une grande échelle avec des rets en poches, j'ai prévu que, de même que dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, l'offre ne pourrait suffire à l'énorme demande annuelle que l'on ferait et que les mêmes causes produiraient dans les mêmes circonstances les mêmes effets; à cette époque les rets en poches avaient épuisé l'éperlan depuis New-York jusqu'à Eastport, et leur usage fut défendu. Le 6 janvier 1877, je fis un grand rapport au ministre d'alors, exposant les faits, illustrés par des spécimens, de la capture qu'on faisait alors dans les comtés de Gloucester et de Northumberland. Ce rapport fut publié dans une annexe à mon rapport annuel de 1876, et on le trouvera dans le livre bleu de cette année, annexe n° 14, page 269, sur lequel j'attire respectueusement votre attention afin que vous puissiez voir les faits tels qu'ils existaient au début de cette pêche, et que l'expérience subséquente a confirmé. Dans chaque rapport fait depuis, je n'ai pas marqué d'attirer l'attention sur l'effet inévitable de ces rets en poches, à moins

qu'on n'en restreigne l'usage par des règlements judicieux. Cette pêche s'est continuée sans qu'on ait porté la moindre attention à mes avertissements répétés, jusqu'à ce que la capture fût tombée de 6,184,145 livres en 1886, à 3,149,468 livres en 1888, soit une diminution de près d'une moitié en trois ans, lorsqu'il y avait plus de rets et plus d'hommes employés à ces opérations ; et cependant les marchands et les expéditeurs vous ont dit et ils vous le rediront encore, que l'éperlan est plus abondant qu'il l'a jamais été, et que la taille moyenne de la capture a augmenté. Ces choses ont été dites récemment malgré les faits qui prouvent " tout le contraire," et l'on fait maintenant des efforts pour faire relâcher l'insuffisante protection qu'offrent les règlements actuels à cette pêche précieuse. Dans toutes les années qui se sont écoulées depuis 1877, les marchés ont regorgé, et le poisson qui rapportait alors aux pêcheurs de 5 à 6 centins la livre, et aux expéditeurs de 12 à 15 centins par livre, sur les marchés américains, rapporte maintenant aux pêcheurs un prix moyen de 2 à 3 centins la livre, et aux expéditeurs moins qu'une moyenne de 4 centins la livre, tandis que chaque année de grandes quantités ont été perdues dans le Nouveau-Brunswick et jetées sur le marché de New-York par l'effet du doux temps. Toutes les indications actuelles tendent à montrer que la pêche si grandement réduite de l'an dernier, diminuera encore cette année, car, tandis que le temps a été favorable partout le poisson a été très rare comparé aux années antérieures. Depuis que la pêche du homard a cessé, cette pêche de l'éperlan est la plus grande et la plus importante qui se fasse maintenant dans les comtés du nord ; de fait, depuis l'extinction de la pêche du maquereau c'est la plus importante de toute la Baie des Chaleurs et du Détroit de Northumberland. Combien de temps continuera-t-elle d'être une industrie profitable dépend entièrement des mesures qu'on adopte maintenant pour empêcher son épuisement.

PETITE MORUE ET PLIE.

Pendant que la demande de ce poisson continue d'augmenter à des prix plus élevés, l'approvisionnement comme celui de l'éperlan, devient plus petit. En 1886, la capture de la petite morue a été de 713,875 livres ; cette année elle est de 174,895 livres. La capture des plies en 1887 a été de 122,470 livres ; en 1888, elle tomba à 83,650 livres, et cependant la demande de ces deux poissons est plus grande et à des prix plus élevés. On ne peut donner de preuve plus convaincante, si c'était nécessaire, de la destruction causée par les rets en poches, que leur effet sur ces poissons. En 1876, ces deux espèces abondaient. Les pêcheurs se plaignaient qu'ils nuisaient à la capture de l'éperlan. A cette époque de grandes quantités se gaspillaient parce qu'on ne pouvait trouver de marché pour le vendre. Maintenant qu'il y a un grand marché et qu'on offre des prix rémunérateurs l'approvisionnement est bien inférieur à la demande. Telle a été l'histoire de toutes nos pêches, et les générations futures se lamenteront de la stupidité et du gaspillage de leurs ancêtres.

TRUITE.

Il est tout à fait impossible de connaître même approximativement la quantité de truite prise dans la province. On ne peut avoir de données que sur la quantité exportée et celle qui vient sur nos marchés locaux. Mais celles-ci ne forment qu'une très faible partie de la capture que font les pêcheurs à la ligne qui fréquentent nos lacs et nos cours d'eau du printemps à l'automne. La saison réservée devrait se prolonger jusqu'au 1er mai pour empêcher la pêche à travers la glace.

HARENG

Le hareng a été très abondant pendant toute la saison, bien que la capture n'ait pas excédé celle de l'an dernier. La demande de sardines a été bien tranquille, et seulement 15,963 tonneaux ont été vendus, contre 53,094 tonneaux l'an dernier. La quantité marinée a été considérable, tandis que celle fumée a été à peu près semblable. La quantité gelée était plus grande que celle prise l'an dernier, et les prix plus élevés. La baie Saint-André a été pleine de hareng tout l'été, mais la demande limitée de sardines a causé un grand désappointement aux pêcheurs. L'expérience de chaque année prouve la sagesse de défendre strictement la pêche "aux flambeaux." Lorsque l'on permettait cette pêche, le hareng était toujours rare l'été suivant. Depuis qu'on défend cette pêche il n'a jamais été si abondant dans les eaux du comté de Charlotte.

MAQUEREAU.

L'insuccès constaté l'an dernier dans cette pêche s'est reproduit encore, et cette année d'une manière plus complète. En 1880, la capture avait été de 19,650 barils, et 66,427 boîtes. En 1886, la capture avait été de 17,868 barils, et 70,128 boîtes; en 1887, seulement 3,607 barils, et 44,278 boîtes ont été pris. Après avoir alloué tout ce qu'il faut pour les prétendus mouvements erratiques et incertains du maquereau, leur mobilité pélagique et changeante, une si grande diminution en quelques années indiquerait quelque cause générale et jusqu'à présent inconnue. Dans mon opinion, fondée sur plusieurs années d'observations, sur mes lectures considérables et sur mes conversations avec de vieux et expérimentés pêcheurs de maquereau, ces causes sont: *premièrement*, la grande destruction, au moyen de seines à poches, des reproducteurs œuvés et des jeunes poissons à moitié développés; *secondement*, la diminution de l'approvisionnement de nourriture dans la baie des Chaleurs et le détroit, résultant de la grande destruction d'éperlan, de petites morues et de plies dans tous les comtés qui bordent ces eaux, où seulement nos pêcheurs prennent ce poisson. Les myriades d'alevins qui autrefois fourmillaient dans tous nos estuaires, et fournissaient l'espèce de nourriture que le maquereau cherche sur les côtes, ne s'y trouvent plus. Les eaux n'offrent plus cette nourriture, et par conséquent les bancs ne sont plus attirés sur les côtes. Nous voyons le même résultat dans les eaux américaines où les seines en poches ont détruit les reproducteurs œuvés, les poissons trop jeunes et les spores dont ils se nourrissent. La rareté du maquereau dans les eaux américaines, jointe à la demande constante de ce poisson, a donné lieu à l'importation de grandes quantités d'Angleterre, d'où viendra probablement l'approvisionnement futur. Tant que l'usage des seines en bourse et des rets en poches sera permis sans restriction, je ne puis voir aucun espoir raisonnable d'amélioration dans la pêche du maquereau. Ma conviction actuelle est qu'il devrait y avoir une saison réservée se prolongeant au delà de la saison de la fraie, et que l'usage des seines en bourse devrait être défendu dans les eaux canadiennes. J'ai vu tout notre saumon, notre alose, notre gasparot, nos huîtres et notre homard dépérir peu à peu à cause du manque de lois protectives, et maintenant le poisson le plus précieux de tous est exterminé par l'usage sans restriction d'instruments destructeurs, et du gaspillage inutile du poisson reproducteur.

MORUE.

Les rapports constatent une sérieuse diminution dans la capture de ce poisson. L'an dernier on en a pris 93,542 quintaux. Cette année la quantité est tombée à 86,695 quintaux. La plus forte quantité de toutes est prise dans les comtés du nord, et il est tout à fait probable que le manque de nourriture est intimement lié à cette décroissance. La vaste quantité d'éperlan, de petite morue et de plie qu'on a pêché depuis cinq ans a sans doute rendu la nourriture plus rare sur les côtes, et le poisson n'y est pas venu comme autrefois. Dans les comtés du sud, où l'abondance du jeune hareng offre un ample approvisionnement de nourriture, la capture n'a pas diminué. La rareté de la morue dans les eaux du nord serait déplorable, car la fermeture des fabriques de conserves de homard ne laissera que la pêche à la morue comme source d'emploi pour un grand nombre de gens qui jusqu'à présent s'étaient livrés à la pêche du homard.

FLÉTAN.

Les rapports accusent une capture de 17,970 livres seulement, contre 50,234 livres l'an dernier. Mais les pêcheurs disent que la capture a excédé celle de l'an dernier, si l'on pouvait se procurer des chiffres exacts. La plus grande partie de la capture, à l'exception de la petite part qui sert à la consommation domestique, se rend directement des fonds de pêche sur les marchés des États-Unis, et je n'ai aucun moyen à ma portée de connaître même approximativement la quantité réelle capturée par nos pêcheurs.

MERLAN, MERLUQUE ET ÉGREFIN.

La capture de tous ces poissons a excédé celle de l'an dernier. Ces pêches sont presque entièrement limitées au comté de Charlotte, et n'ont pas été poussées avec beaucoup d'énergie depuis que la pêche de la sardine a donné aux pêcheurs un emploi plus profitable chez eux.

HOMARD.

Cette pêche a presque cessé d'être une industrie rémunérative dans le Nouveau-Brunswick. Comme je l'ai signalé dans chacun de mes rapports depuis dix ans, ce résultat était inévitable à cause des excès qu'on a commis dans la poursuite des opérations. Lorsque la taille moyenne de ce crustacé est devenue si petite qu'il faut jusqu'à cinq et six homards et demi pour remplir une boîte d'une livre, et lorsque les fabriques ont essayé par une augmentation de production de compenser les bas prix sur les marchés encombrés, quel autre résultat pouvait-on espérer? Les chiffres suivants montreront avec quelle rapidité la diminution s'est produite dans les cinq dernières années :

	Boîtes.	Tonnes.
En 1885	5 246,253	3,111
1886.....	4,661,812	4,290
1887.....	2 630,559	3 650
1888.....	1,843,368	1,948

En 1886, il y avait 168 fabriques en opération; en 1887, il y en avait 123, et cette année 75 seulement ont travaillé, plusieurs d'entre elles ne fonctionnant pas tout le temps faute de poisson. Le rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur cette diminution et sur ses causes, montre indubitablement que la pêche excessive est la cause de tout, et que les règlements n'accordaient pas une protection suffisante. A cette époque la pêche n'était permise que du 1^{er} avril au 1^{er} d'août, et tous les faits qu'on a recueillis prouvent que cela n'a pas empêché le poisson de devenir plus petit et plus rare.

HUITRES.

La récolte des huîtres a été de 6,812 barils de moins que celle de l'an dernier. Presque toute la récolte de 16,384 barils provenait des bancs de Gloucester et de Northumberland. Ceux de Kent et de Westmoreland qu'on prétendait autrefois être inépuisables, sont maintenant presque détruits. Le comté de Kent n'a produit cette année avec tous ses bancs de Saint-Louis, de Richibouctou, de Bouctouche et de Cocagne, que 2,000 barils, tandis que tous les bancs de Westmoreland n'ont rapporté que 106 barils. Comme la plupart des pêcheurs d'huîtres concentrent maintenant leurs opérations sur les bancs de Gloucester et de Northumberland, ils s'épuisent plus rapidement que jamais. Reste à savoir combien de temps ces bancs continueront à payer cette exploitation; mais à moins qu'on n'applique quelque bonne mesure de protection, ce temps devra être très court. Je demande avec instance depuis vingt et un ans de protéger nos bancs d'huîtres; mais leur destruction s'est continuée sans cesse; des années et des années se sont passées sans qu'on ait pris la moindre mesure pour empêcher cette exploitation excessive et ce gaspillage inutile.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES PÊCHE.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche *Verge*, de la division de la rivière, rapporte "une différence en moins de 19,614 livres de saumon comparée à la capture de l'an dernier." Il attribue cette différence au fait que les rets ont été tendus tard dans la saison, et qu'ils ont été relevés de bonne heure. La descente des billots dans l'estacade de Ristigouche, à la tête de la marée, a empêché de tendre les rets avant que le poisson eût donné pour la première fois. Sur le côté de Québec, la diminution n'a été que de 5,133 livres. Cette décroissance constante dans la capture du saumon dans la Ristigouche est très significative et mérite la plus sérieuse considération. Sur cette rivière le premier établissement de pisciculture dans le Nouveau-Brunswick a été fondé en 1874, et chaque année depuis cette époque, on a déposé dans cette rivière d'un demi-million à un million et demi de jeune saumon, et voici le résultat qu'on a obtenu: En 1874, le poisson, sans aide, avait produit un approvisionnement dont les pêcheurs ont pris 678,500 livres. Après quatorze années d'aide de la part de la pisciculture, un plus grand nombre de rets et d'hommes n'ont pris que 171,116 livres.

Le garde-pêche *McPherson*, de la division de la côte, dit: "La capture du saumon, qui est la principale pêche dans mon district, a été bien au-dessous de la moyenne, n'ayant rapporté environ que les trois-cinquièmes de la capture ordinaire. Tous les postes de pêche ont reçu des licences et le nombre ordinaire de rets a été

tendu par le nombre complet d'hommes. Cet insuccès s'explique par les vents défavorables qui ont prévalu et qui ont poussé à terre un bon nombre de rets, ce qui a sans doute tenu le poisson éloigné des côtes lorsqu'il se rendait dans ses frayères." Cela peut expliquer la faible capture dans le district de M. McPherson sur la côte; mais cette cause aurait dû augmenter la capture dans l'estuaire et la rivière; car si le poisson est venu il a dû traverser ces eaux, de quelque manière qu'il y soit venu. La quantité de homards pris a encore été inférieure à la capture de l'an dernier, ce qui attribue au fait que les trappes ont été posées moins longtemps. Il est digne de remarque que ni les pêcheurs ni les marchands, ni même les officiers, n'attribuent une faible capture à la diminution du poisson. Toute autre cause que celle-ci est toujours assignée à la diminution de l'approvisionnement, car personne ne veut admettre la possibilité d'épuiser les pêcheries, quelque clairement que les faits indiquent qu'elles s'épuisent très rapidement.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Le garde-pêche *Hickson* rapporte ce qui suit: "La capture du saumon a été passable; dans le district supérieur elle a même été meilleure que l'an dernier, et en somme les pêcheurs sont satisfaits des opérations de la saison. La pêche du homard continue à empirer. Ce crustacé devient de plus en plus petit et rare, mais le peu de longueur de la saison, a sans doute réduit la capture dans ce district. Le maquereau a presque déerté notre baie, autrefois le plus grand lieu de rendez-vous du poisson reproducteur. Il en a été pris très peu. Une trappe en a pris à peu près assez pour payer les dépenses. Une goélette grée à Bathurst pour la pêche en eau profonde n'en a pris que vingt barils pendant toute la saison, et ses propriétaires ont perdu \$2,500. Le hareng n'a pas rapporté une capture moyenne, et ceux qui se sont livrés à la pêche du hareng ont subi des pertes à cause du temps pluvieux continué dans la dernière partie de la saison, ce qui a rendu le séchage du poisson bien difficile et dans certains cas impossible, et en conséquence une grande quantité a été endommagée." M. *Hickson* dit qu'il a beaucoup de difficulté à faire observer les règlements concernant l'éperlan, parce que les pêcheurs et les marchands éludent la loi par tous les moyens possibles.

Le garde-pêche *Haché*, de Caraquette (en haut), constate dans son rapport une capture passable de homard, par la seule fabrique qui ait fait des opérations dans son district, mais une très grande diminution dans la quantité des huîtres râtelées. Il se plaint aussi de la difficulté qu'il a de faire observer les règlements concernant l'éperlan, ou d'empêcher le poisson illégalement pêché d'être exporté par chemin de fer.

Le garde-pêche *Cormier*, de Caraquette (en bas), rapporte une diminution dans la capture du hareng, du maquereau et du homard, à cause de la rareté de ce poisson. La capture de la morue a été bonne; mais le temps pluvieux continué pendant l'été et l'automne a été très défavorable au marinage, et il en est résulté quelques pertes.

Le garde-pêche *Aché* de Shippegan, rapporte une capture passable de saumon; mais un manque complet de maquereau qui n'est pas venu sur la côte de tout l'été. Le hareng était abondant au printemps, mais rare en automne, et l'on n'en a pêché qu'une petite quantité pour l'usage domestique. La morue abonda; mais le temps défavorable a rendu la pêche plus courte que l'an dernier. Les prix ont cependant été meilleurs et les pêcheurs ont fait d'assez bonnes opérations pendant la saison. La capture de l'éperlan a été inférieure à celle de l'an dernier, tandis que celle du homard a été meilleure.

Le garde-pêche *Boyd*, de Miscou, rapporte que la pêche à l'éperlan a beaucoup augmenté depuis que le chemin de fer de Caraquette a été prolongé jusqu'à Shippegan. La pêche du maquereau a été très pauvre, et la capture de la morue et du hareng a été bien inférieure à celle de l'an dernier. Sur onze fabriques en opération l'an dernier six seulement ont été ouvertes cette année, et en conséquence elles ont eu moins de difficultés à se procurer du poisson pour travailler tout le temps, et un plus grand nombre de boîtes ont été préparées en moins de temps que les années précédentes.

Je n'ai aucun rapport détaillé du garde-pêche *W. C. Robichaud*, de Pokemouche, ni d'*Olivier Robichaud*, de Tracadie, qui sont de nouveaux employés, mais d'après leurs lettres, j'apprends que dans ces deux districts on a capturé une bonne moyenne de poisson. Depuis l'ouverture de la pêche à l'éperlan cette année, il s'est produit de grandes irrégularités à ces deux endroits, et il a fallu beaucoup de vigilance et de

détermination pour les supprimer. Ce qui encourage le plus ces illégalités, c'est la facilité avec laquelle les produits de cette pêche peuvent être expédiés sur le marché.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le garde-pêche *Stymiest*, de la division de Tabusintac, constate une diminution dans la capture du saumon et de l'éperlan. Une seule fabrique de homard a fait des opérations, et la capture a été très faible. Le bar devient plus petit chaque année, les quelques rets qui ont été tendus cette année n'ont pas pris assez de poisson pour payer les frais de leur installation. Le nombre pris par les Sauvages à l'hameçon et à la ligne diminue chaque année.

Le garde-pêche *Robichaud*, de la division de Néguaq et de l'Île du Portage, rapporte une capture passable de saumon, qui, dit-il, aurait été meilleure, si ce n'eût été les dommages sérieux que les gros vents ont causé durant la saison de pêche. Le hareng a abondé dans la baie, mais la capture n'était que pour la consommation domestique. Le temps pluvieux et tempétueux a nui à la pêche de la morue, et la capture a été inférieure à celle de l'an dernier. La pêche du homard commença passablement bien et le poisson paraissait abondant, mais après trois ou quatre semaines de pêche, il devint si rare que les fabriques ont fermé leurs portes. La pêche du maquereau a complètement manqué; pas un seul banc n'est entré dans l'estuaire. La pêche du bar a cessé d'être une industrie profitable dans cette partie de la rivière. L'éperlan n'a pas été aussi nombreux que l'an dernier, et comme il a été tendu moins de rets, la capture n'a pas été aussi forte.

Le garde-pêche *Noble*, de la division d'Escuminac, rapporte une capture passable de saumon, pour lequel on a payé un prix plus élevé que jamais. La pêche du maquereau ici comme ailleurs a complètement manqué; pas un seul banc n'est entré dans la baie intérieure. Les Sauvages seuls font maintenant la pêche au bar à l'hameçon et à la ligne, et leur capture devient de plus en plus petite chaque année. Bien que la capture de l'éperlan ait été plus petite que l'an dernier, les prix étaient plus élevés, et les pêcheurs ont fait plus de bénéfices. Le râtelage des huîtres continue à l'excès pendant toute la saison de pêche, été comme hiver, ce qui épuisera ces bancs en peu d'années.

Le garde-pêche *Williston*, de la baie du Vin, rapporte une légère augmentation dans la capture du saumon dans son district, mais un insuccès complet dans la pêche du bar, qui n'offre plus le moindre encouragement. Le gasparot abonda dans la rivière, et la demande plus active, résultant de la pauvre capture faite à Saint-Jean, a rendu cette pêche plus rigoureuse que d'habitude. Il dit: "Je dois faire rapport d'une grande augmentation dans la pêche des huîtres. On les pêche maintenant sans interruption depuis le commencement de la saison de pêche en septembre jusqu'à la saison réservée en juin. Avec cette pêche excessive et un si grand nombre de bateaux, il est impossible que les bancs ne s'épuisent pas bientôt." L'éperlan accuse une plus petite capture que l'an dernier, mais une meilleure demande de petite morue a résulté en une capture beaucoup plus forte de ce poisson dont on ne se servait autrefois que pour l'engrais. La demande croissante d'anguilles et de plies attire plus d'attention sur la capture de ces espèces, qui n'avaient pas encore été prises dans ce district pour l'exportation.

Le garde-pêche *Wyse*, de la division de Chatham et de New Castle en bas, écrit: "Notre pêche de saumon n'a pas été aussi productive que d'habitude dans ce district, mais la demande constante à des prix élevés pendant toute la saison a compensé pour cette capture plus petite. Le bar était si rare que cette pêche a presque cessé en aval de Chatham. Autrefois on en prenait des quantités considérables dans ce district, mais on en voit peu maintenant. La destruction continuelle de jeune bar dans les rets à éperlan en amont de l'île du Milieu, et la pêche excessive d'hiver dans le Nord-Ouest ont presque épuisé la population de nos rivières. Tant que la destruction des jeunes bars continuera dans les rets en poche, il est inutile d'espérer aucune amélioration dans cette pêche. Au contraire rien n'est plus certain qu'elle deviendra pire chaque année à l'avenir. Le gasparot redevient abondant parce qu'on en a pris peu depuis quelques années et que le poisson a eu la chance d'augmenter. La capture a été bonne. Lorsque la pêche de l'éperlan commença l'automne dernier le temps était favorable, et la capture a suffi à toutes les exigences du commerce. La diminution de capture en janvier a sauvé la vie à ces opérations, car si la capture avait

continué l'encombrement des marchés aurait maintenu les prix si bas qu'il aurait été impossible de faire de bénéfices. L'exportation de la petite morue a augmenté, et les grandes quantités qui se gaspillaient autrefois trouvent maintenant des acheteurs à des prix qui paient les pêcheurs.

Le garde-pêche *Hogan*, de la division de Newcastle et d'Essex-Nord, constate une capture moyenne de saumon dans cette partie de la rivière, mais la pêche du bar, autrefois si productive et si profitable dans la branche nord-ouest de la rivière, est tombée à de très minimes proportions. Avec un plus grand nombre de rets, la capture n'atteint que la moitié de celle de l'an dernier, et qu'un tiers de celle de 1886. M. Hogan attribue avec beaucoup de raison cette rareté à deux causes sur lesquelles il a attiré l'attention dans tous ses rapports—l'excès de pêche dans le passé et la grande destruction de jeunes bars dans les rets à éperlan depuis ces dernières années. La capture de l'éperlan, dit M. Hogan, est inférieure à celle d'habitude, et la taille moyenne du poisson, devient plus petite.

La pêche illégale n'est plus aussi commune qu'autrefois, le nouveau système de surveillance étant plus efficace qu'auparavant.

La grande difficulté qu'il a à surmonter de même que les autres officiers sur la *Miramichi*, est la découverte du poisson illégalement pêché lorsqu'il est sous la charge des employés du chemin de fer. Si la loi empêchait ces gens de transporter le poisson de contrebande, il ne pourrait se rendre sur le marché, et les marchands n'auraient aucun motif de l'acheter et les braconniers aucune raison de le prendre.

Le garde-pêche *Sutherland*, de la division du Banc Rouge, constate que le saumon a été plus abondant qu'il ne l'a vu depuis quatre ou cinq ans. Il dit qu'il s'est commis moins d'illégalités, ce qui est probablement dû à de fortes pluies et à des crues sans précédents qui ont nettoyé tous les étangs à saumons et rendu impossible la pêche illégale. Ses états indiquent qu'il n'a été pris ni bar ni éperlan dans son district.

Le garde-pêche *Parker*, de la division du sud-ouest, dit : " Cette année, la Providence a fait beaucoup pour la protection du saumon pendant la saison réservée. L'eau était si haute que la pêche au dard et à la dérivette était presque impossible. Mais les fortes inondations de l'automne n'ont pas dû manquer de déranger les frayères en enlevant le gravois et le sable, ce qui aura un mauvais effet pour l'approvisionnement futur. Sur la rivière Cain, la Renous et la Dungarvon, on a vu plus de saumon cet automne que tout le poisson qu'on y avait vu depuis les trois dernières années dans les trois rivières réunies, et tous ont été passablement bien protégés contre les braconniers.

Le garde-pêche *Freeze*, de Doaktown, rapporte que la première partie de la saison a été bien sèche, et que la sécheresse s'est continuée jusqu'en août. L'eau était très basse et chaude pendant la saison de la pêche aux rets, et le poisson n'abonda pas, comme cela arrive toujours dans de pareilles circonstances. En septembre, l'eau était trop haute pour la pêche au dard ou à la dérivette, et le 8 octobre survint la grande inondation qui gonfla les eaux un pied plus haut qu'elle n'avait jamais atteint dans cette partie de la rivière. Des pluies fréquentes et abondantes ont maintenu l'inondation pendant toute la saison de la fraie, et M. Freeze craint qu'une grande partie des alevins qu'on avait déposés ait été enlevée et détruite. S'il en est ainsi, la provision de poisson en 1892 sera bien réduite.

Le garde-pêche *Orr*, de Boiestown, et de la division d'en haut, dit, qu'à part ses hommes, le club des pêcheurs à la ligne a deux gardiens, et le gouvernement local un, de sorte qu'il y avait neuf gardiens sur les quarante-cinq milles de rivière sous ses soins. La hauteur de l'eau a aidé les gardiens, et il n'y a jamais eu moins de pêche illégale sur cette partie de la *Miramichi*, où la loi était autrefois pratiquement inconnue. Les pêcheurs à la ligne ont rapporté avoir vu une grande quantité de saumon, de grills, et de saumoneaux dans toutes les parties de la rivière; de sorte qu'on a toute raison de prévoir les meilleurs résultats du nouveau système de protection des frayères.

COMTÉ DE KENT.

Le garde-pêche *Hannah*, de la division de Richibouctou, constate une capture moyenne de saumon, de morue et de merluche. L'éperlan n'a pas rapporté autant que l'an dernier, à cause de la perte de beaucoup de rets qui ont été emportés par les

glaces flottantes de bonne heure dans la saison. Le gardien *Harnett* est mort bien subitement au commencement de décembre, et le département a perdu les services d'un employé intelligent et fidèle qui prenait intérêt à son ouvrage et le faisait bien. Je n'ai pas de rapport de lui, mais le garde-pêche *Hannah* dit que la pêche du bar a été presque abandonnée sur la rivière. Le peu qu'on attrape est de petite taille et de peu de valeur. La capture du gasparot, de l'éperlan et de la petite morue, comme l'indiquent les rapports, est à peu près semblable à celle de l'an dernier.

Le garde-pêche *Guimond*, de la division de Saint-Louis, constate une diminution de près de 50 pour 100 dans la capture du saumon, qu'il attribue au temps défavorable et mauvais du mois de juin. La pêche du maquereau a complètement manqué vu que le poisson n'est pas venu sur la côte. Le hareng abondait et les pêcheurs ont pris tout le poisson qu'ils pouvaient mariner. La pêche de la morue a donné un rendement moyen. Le bar est devenu si rare qu'il ne vaut pas la peine de faire cette pêche. La capture de l'éperlan a été inférieure à celle de l'an dernier, et le temps doux n'a causé aucune perte, de sorte que les pêcheurs ont fait de meilleures affaires. Le homard était passablement abondant au commencement de la saison, mais il devint si rare en juillet que les fabriques ne pouvaient travailler tout le temps.

Le garde-pêche *Girouard*, du district de Bouctouche, constate une très faible capture de maquereau et de morue. Le hareng abonda et l'on a capturé la quantité ordinaire pour la consommation domestique.

On ne pêche plus le bar, et pour toutes les fins pratiques, il est presque fini dans la rivière Bouctouche. La capture de l'éperlan, bien qu'inférieure à celle de l'an dernier, est encore considérable. Le homard était abondant sur cette partie de la côte et la capture tant en qualité qu'en quantité, a été meilleure que d'habitude, rapportant en moyenne cinq et demi par boîte. Cinq fabriques seulement ont fait des opérations, mais elles ont travaillé tout le temps pendant toute la saison. Les huîtres sont maintenant si rares que cette pêche ne paie plus ceux qui la faisaient autrefois pour gagner leur vie.

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Cocagne, dit : " La capture de cette année a été très pauvre comparée à celle des autres années. La glace est restée tard sur nos côtes et le poisson n'a pas donné comme d'habitude. La capture du saumon a aussi été très petite. L'éperlan abondait, mais il n'a pas été tendu autant de rets à cause de l'augmentation du prix des permis. Les huîtres ont presque cessé de payer le râclage; mais le homard était abondant, de bonne taille, et les fabriques qui étaient en opération ont fait de bonnes affaires.

Le garde-pêche *LeBlanc*, de Legerville, à la tête de la rivière Canaan, continue à rendre de grands services en empêchant la destruction de la truite dans les lacs et cours d'eau de cette partie du pays. La prolongation de la saison réservée de janvier jusqu'en avril, a empêché la pêche d'hiver à travers la glace, qui dans les années dernières a tant contribué à réduire ce poisson dans toutes nos eaux.

WESTMORELAND ET ALBERT.

Le garde-pêche *Deacon*, du district de Moncton, Shédiac et Tourmentin, dit : " La pêche du homard bien qu'elle soit l'industrie la plus considérable de ce comté, est tombée à de très faibles proportions, comparées à celles des années précédentes. 13 fabriques seules ont fait des opérations, 9 de moins que l'an dernier. Les rapports indiquent une diminution de 209,904 livres sur la capture de l'an dernier, ce qui est dû à la brièveté de la saison de pêche en vertu des nouveaux régloments. Les fabriques ont commencé les opérations vers le 5 juin, et ont terminé le 15 juillet, et déduisant 14 jours pendant lesquels ils ne purent pêcher à cause du mauvais temps et 7 dimanches, il ne leur est resté que 20 jours de travail. La glace dans le détroit ne leur permet pas de tendre les trappes plus tôt. Quelques-uns des plus petits fabricants de conserves ont recommencé les opérations en août, et les ont continuées dans des demeures particulières, dans de vieux moulins, des cabanes sur la côte et dans les bois. Avec l'aide du garde-pêche *Goodwin*, j'ai réussi à les découvrir tous, et les amendes imposées, empêcheront, j'espère, la répétition de ces opérations illégales, si l'on maintient les régloments insuffisants actuels. Le hareng a été très abondant au printemps, et la capture a été plus forte que d'habitude. Le bar et la truite ont été pris en très grande quantité, mais tout ce poisson a servi à la consommation domestique. La pêche du maquereau a encore complètement manqué—il en

a été pris très peu. Les bancs ne sont pas venus sur la côte comme d'habitude, et ceux qu'on a vus n'ont pas mordu aux appâts comme autrefois, mais à la moindre alarme ils plongeaient et disparaissaient dans l'eau profonde. Je n'ai aucun doute que l'usage des reines en bourse a causé ce changement dans les habitudes du poisson, et je suis convaincu que leur usage continué dans nos eaux détruira bientôt cette pêche jadis la plus importante et la plus précieuse sur notre côte. La pêche à l'éperlan a été très pauvre durant l'hiver. La seule raison que je puisse assigner à cette diminution de rendement est la pêche excessive. En 1887 la capture dans mon district a été de 678,070 livres, cette année elle est tombée à 60,900 livres, une diminution de 617,170 livres. Ainsi s'en vont toutes nos pêches, et je suppose qu'elles continueront à disparaître jusqu'à ce qu'un jour nous réalisons le fait que nos meilleures et plus précieuses ressources sont finies."

Le garde-pêche *Goodwin*, du district de la Baie Verte et de Sackville, constate une augmentation de capture de gasparot, d'éperlan et de homard, mais que la pêche de l'aloise a été très pauvre, résultant, croit-il, de la pêche excessive qui s'en fait depuis trente ans. La pêche du maquereau a aussi manqué dans la Baie Verte. Il en a paru quelques-uns en juillet et août, mais ils ne voulaient pas mordre à l'appât comme autrefois. Le hareng a abondé comme d'habitude dans cette baie, et l'on en a pris une quantité moyenne pour l'usage domestique.

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Dorchester, constate de nouveau une pauvre capture d'aloise, qu'il attribue à la sciure de bois; mais la cause de cette rareté ici est sans doute la même que celle qui a diminué la capture de l'aloise partout dans la Baie de Fundy—la pêche excessive. M. Cormier demande encore avec instance de ne pas laisser commencer la pêche avant le 20 juin; que chaque bateau ne devrait pas porter plus de 200 brasses de rets, et qu'on devrait faire observer un temps de réserve du vendredi soir au lundi matin, au moyen d'un arrêté du conseil, attendu que les pêcheurs en général déiront ces changements, parce que personne à part d'eux n'en est affecté, et comme ils devront avoir un bon effet sur la pêche, je ne puis qu'exprimer le regret que ces mesures, recommandées avec instance dans mes quatre derniers rapports, n'aient pas été adoptées, vu que chaque année la pêche de l'aloise devient pire, ces moyens ou d'autres meilleurs devront être adoptés pour empêcher l'épuisement de cette industrie jadis si importante. Il y a d'autant plus besoin d'une prompt action, que c'est la seule pêche qui reste maintenant à la tête de la Baie de Fundy, dans cette province, et sa destruction serait très grave pour bon nombre de gens dans les deux provinces.

Le garde-pêche *Stewart*, du comté d'Albert, constate une pauvre capture de poisson, qu'il attribue à une diminution d'intérêt dans les opérations de pêche, dans ce pays agricole et de moulins, et à l'effet pernicieux de la sciure sur le poisson qui fréquente la baie et les cours d'eau. Les passes-migratoires ont été tenues ouvertes et en bon état, mais il est douteux que le saumon y passe.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *Ryan*, du district des Grandes-Chutes, dit: "Je suis peiné de dire que le résultat des opérations de l'année n'est pas très satisfaisant sur la Tobique, parce que la rivière a été louée par le gouvernement provincial et qu'elle n'a pas été convenablement protégée. Les gens qui prétendaient en avoir la garde ont entrepris d'effrayer les colons en affichant le long de la rivière des avis défendant de pêcher. Ces avis ont eu l'effet contraire de celui qu'on désirait, et ont fait sortir les instruments pour la pêche au dard dont on ne s'était pas servi depuis des années. Le résultat a été une des plus déplorables tragédies dans laquelle une dame respectable et inoffensible a été tuée par une balle de carabine. Le saumon a été très abondant et même plus nombreux que l'an dernier, et comme il n'y avait pas de gardiens sur la rivière, la pêche illégale s'est naturellement faite sur une grande échelle non seulement par les colons et les Sauvages, mais par les guides et les employés des excursionnistes qui visitent la rivière ostensiblement pour y pêcher à la mouche. La seule manière de protéger cette rivière est d'employer des gardiens spéciaux." Comme la plus grande partie de tout le saumon qui a atteint les irayères sur la Tobique depuis plusieurs années a été soit tué au moyen de dards soit déposé de leur frais pour fournir des œufs à la pisciculture, il n'y a aucune raison d'espérer une augmentation tant qu'on laissera subsister cet état de choses, et l'on ne peut pas

espérer que les colons respecteront une loi qu'on permet aux officiers du département de violer. Quant à l'état de choses qui existe sur cette rivière, je vous renvoie à mes rapports généraux et spéciaux des vingt dernières années.

COMTÉ DE CARLETON.

Le garde-pêche *Lindsay*, de la division supérieure, dit: "Le saumon était dans tous les étangs en bien plus grand nombre que je ne les ai jamais vus, avec tout espoir d'une nouvelle augmentation l'an prochain, et c'est le résultat de la protection qu'ont donné les gardiens spéciaux dans les trois dernières années. La capture du saumon n'a pas été forte pour deux causes: premièrement la hauteur des eaux pendant toute la saison de la pêche à la ligne; secondement, le nombre réduit de pêcheurs à la ligne sur cette rivière depuis que le chemin de fer du Nouveau-Brunswick qui possède les terres, a exigé des pêcheurs à la ligne \$2 par jour pour le privilège de faire la pêche dans leurs eaux. Le résultat sera bon, cependant, parce qu'il restera un plus grand nombre de poisson pour frayer."

Le garde-pêche *Burt*, de la division inférieure, dit que le saumon a bien donné, mais que l'aloise était peu nombreuse. La partie supérieure de cette division ne se trouve qu'à quelques milles d'un village sauvage, et il fallait un gardien pour empêcher les Sauvages de faire la pêche au dard, qui est leur seule manière de pêcher, et cette partie de la rivière offre toute facilité de la pratiquer.

Le gardien *Scott*, de la rivière à l'Anguille, dit que la saison de pêche s'est ouverte avec une abondance de saumon, mais qu'il a bientôt remonté la rivière, et le reste de la saison a été remarquable par sa grande rareté. Six rets seulement ont été tendus, et quatre d'entre eux ont été relevés quelques semaines avant le temps fixé par la loi. La capture a été beaucoup plus petite que d'habitude.

COMTÉ DE YORK.

Le garde-pêche *Orr* dit: J'ai trouvé le poisson très rare cette année, ni le saumon, ni le bar ni l'aloise n'ont rapporté une capture moyenne. Le gardien *Cronkhite* n'a vu qu'un seul rets tendu illégalement et l'a saisi. A *Frédéricton* et à *Springhill*, la capture du saumon n'a pas dépassé la moitié de celle de l'an dernier, mais l'aloise et le bar ont été aussi nombreux que d'habitude. Le poisson blanc devient nombreux dans la rivière et l'on porte plus d'attention à sa capture. Il n'y a pas de saison réservée pour ce poisson dans le Nouveau-Brunswick, et comme il est le plus nombreux dans les mois de septembre et d'octobre, la grande masse de la capture se compose de poisson œuvé. On devait établir une saison réservée comprenant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre pour permettre à cet excellent poisson de se multiplier.

COMTÉ DE SUNBURY.

Le garde-pêche *Hoben* constate une bonne capture de saumon et de gasparot, mais l'aloise a été très rare. Le doré et la perche sont maintenant la pêche la plus importante sur cette partie de la rivière, et les opérations de la capture de ce poisson pour l'exportation augmentent. Ils rapportent de bons prix sur les marchés des États-Unis. Cù le gros de la capture est expédié dans la glace. Comme cette pêche est devenue une précieuse industrie, il devrait y avoir une saison réservée pour protéger ces poissons pendant la fraie, et M. *Hoben* demande encore avec instance, comme il le fait depuis quatre ans, qu'on n'en prenne pas durant les mois de mai, juin et juillet, et que les rets dont on se sert pour les prendre ne devraient pas avoir moins de 3 pouces de mailles. Depuis plusieurs années, j'ai attiré l'attention sur l'importance de protéger ce poisson, mais les années se passent et l'on ne fait rien. Je ne puis qu'insister de nouveau sur cette nécessité dans l'espoir qu'on établira la saison réservée qu'on demande, avant que la pêche excessive et le manque de protection aient produit leur inévitable effet.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *Hetherington*, constate la petite capture ordinaire de saumon, d'aloise et de gasparot, qui n'augmentent pas. Le doré et la perche sont maintenant le poisson le plus important de ce district, et les seuls qu'on exporte ou qu'on prenne en sus de la consommation domestique. Il demande de nouveau de faire des règlements pour les protéger en établissant une saison réservée, que la dimension des mailles des filets soit d'au moins trois pouces, et que durant les mois de juin, juillet et août, on ne permette pas de pêcher le doré ou la perche.

Le gardien *Philips* rapporte que le saumon est venu tard en bonne quantité dans

la rivière Canaan, mais l'alose et le gasparot ont été plus rares que jamais. La truite abondait et donne beaucoup de plaisir aux pêcheurs à la ligne qui visitent cette rivière pendant tout l'été.

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *Belyea*, de la division de Westfield et de Belloisle, constate une capture passable de saumon, d'alose et de gasparot et une très forte capture de bar,—cette dernière surtout dans la baie de Belloisle. Les facilités qu'on a maintenant de transporter le poisson frais sur les marchés américains ont donné un fort élan à la pêche dans cette baie, et ceux qui s'y sont livrés ont fait de belles affaires.

Le garde-pêche *Gosline*, de la Kennebecasis et de ses affluents constate une augmentation de la capture de l'alose et du gasparot; mais le saumon a presque disparu de ces eaux. Le doré et la perche continuent d'abonder et des quantités considérables de ces poissons ont été expédiées de cette division sur les marchés américains.

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Le garde-pêche *O'Brien*, dit: "La capture du saumon a été plus petite que l'an dernier. Il y a une diminution de plus de 30 pour 100 dans la capture du gasparot comparé à l'an dernier, mais les prix plus élevés ont jusqu'à un certain point compensé cette faible capture. L'alose et le hareng ont rapporté à peu près autant que l'an dernier. Le homard a rapporté à peu près autant. La capture est très forte dans le comté de Saint-Jean; bien que récemment l'excédant en sus de la consommation locale ait été expédié dans la place à Eastport et Boston" M. O'Brien demande avec instance de fixer la saison réservée du 1er juillet au premier avril, ce qui aurait un effet très avantageux pour l'augmentation de l'approvisionnement futur.

Le garde-pêche *Rourke*, de Saint-Martin, constate une capture moyenne de hareng et de homard, qui sont les seules pêches qui se fassent avec assez de vigueur dans ce district. La pêche du merlan et de la morue à la ligne ne se fait pas autant maintenant qu'autrefois; mais il s'en prend de petites quantités surtout pour la consommation domestique. Les eaux intérieures abondent en belle truite; et l'on trouve encore de beaux saumons dans la rivière au Saumon, le principal cours d'eau de ce district.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Le garde-pêche *Todd*, de la division de Sainte-Croix, rapporte qu'à l'exception de la sardine, la capture de toutes sortes de poisson a été inférieure à celle de l'an dernier. Trois ou quatre des rets à hareng ont très bien réussi, et ont rapporté de bons prix dans les commencements de la pêche. Le saumon a été plus rare que l'an dernier. Les passes-migratoires sont en bon état et ont été tenues ouvertes au temps convenable. Les deux gardiens de nuit, l'un engagé par les commissaires américains pour leur côté de la rivière et l'autre engagé par M. Todd pour le côté du Nouveau-Brunswick, ont mis fin à la pêche à la dérivette et à la pêche illégale qui empêchaient autrefois toute augmentation et rendaient ainsi inefficaces tous les efforts qu'on faisait pour repeupler la rivière. Cette année on a déposé 31 0,000 saumoneaux dans la Sainte-Croix, en aval de Vanceboro', et l'on en attend de bons résultats.

Le garde-pêche *Campbell*, de la Baie Saint-André, dit: "Je suis peiné de dire que la pêche a été très peu profitable dans la baie, non pas à cause de la rareté du poisson, mais à cause du manque de marché pour la sardine. La pêche d'hiver n'a pas été bonne. Le poisson est entré en grand nombre dans la baie, et nos petits bateaux n'ont pu le suivre en dehors. La pêche du homard ne s'est pas faite avec énergie. Les fabriques de conserves du Maine ont été fermées, et le peu qu'on a pris s'est vendu frais à Eastport. Les alevins de saumon qu'on a déposés dans les eaux intérieures des lacs Chamcook, il y a quelques années, paraissent avoir prospéré. Un bon nombre de beaux poissons y ont été pris à la mouche cet été. Les prix élevés payés pour la sardine en 1886 et 1887, et les bonnes captures faites par quelques nasses heureuses ont créé un véritable engouement pour les permis de pêche à la nasse; on en a construit un grand nombre de nouvelles et l'on se prépare à des opérations plus considérables. Au début de la saison le poisson abondait et rapportait de bons prix, lorsque les acheteurs d'Eastport se liguèrent pour fixer le prix à \$) le tonneau. Les pêcheurs à la nasse se mirent en grève, tinrent une assemblée à Saint-Andrew's et convinrent de ne retirer aucun poisson de leurs nasses jusqu'à ce que les prix fussent laissés à la libre concurrence. Cette grève ne dura qu'une quinzaine de jours, car, contrairement à ses habitudes ordinaires, le petit hareng resta autour de l'île aux Cerfs, à Campo-Bello et sur la côte américaine, et les fabriques se procu-

rèrent à ces endroits tout leur poisson, à des prix si bas qu'ils ne payèrent même pas le travail qu'on se donnait pour tendre les nasses. Tandis que la sardine était ainsi plus abondante que d'habitude, le gros hareng propre au marché ou à fumer était très rare, et quelques personnes commencèrent à se servir du petit hareng comme engrais. La présence du croiseur le *Dream*, appuya mes avertissements, et l'on empêcha la destruction du petit poisson. Je puis ajouter que le capitaine Pratt fut aussi occupé à maintenir nos propres pêcheurs dans les limites de la loi, qu'à empêcher le braconnage par nos voisins américains, et que sa présence est très nécessaire dans le comté de Charlotte.

Le garde-pêche *Ash*, du havre aux Castors, constate une augmentation de capture de poisson de toute sorte. Tandis que la sardine était plus nombreuse que d'habitude, les bas prix étaient bien décourageants pour les pêcheurs, qui ont fait une pauvre saison, et qui l'auraient senti plus vivement si le poisson vivant n'avait pas abondé et ne s'était pas vendu à de bons prix. La capture moyenne du homard a trouvé un marché facile à Eastport. Le prix peu élevé de la sardine n'a offert aucun stimulant à la pêche aux flambeaux, et ce mode de pêche répréhensible n'a pas été pratiqué cette année.

Le garde-pêche *Lord* dit : "La pêche du poisson de toute sorte a augmenté. La morue et le merlan n'ont jamais été aussi abondants dans cette division depuis vingt ans. La merluche et l'égréfin ont aussi été plus nombreux dans nos eaux. Le gros hareng a été extraordinairement abondant et a rapporté de bons prix, gelé et mariné. Les facilités qu'offrent les chemins de fer pour transporter le poisson sur les marchés de l'ouest, a dirigé une forte proportion du commerce vers Saint-Jean, où l'on trouve des transports à de meilleures conditions qu'à Eastport; et cette concurrence est favorable aux pêcheurs. La capture de la sardine n'a pas été forte, mais le poisson s'est plus généralement distribué sur toute la division, et s'est réparti plus également dans les nasses. Le malheureux marasme du marché de la sardine a maintenu les prix bas, et a empêché les pêcheurs d'utiliser l'abondance extraordinaire de poisson dont fourmillaient les eaux du comté de Charlotte pendant toute la saison. Le bas prix de la sardine a donné lieu à une augmentation du hareng fumé, le prix s'étant élevé de manière à rendre les opérations rémunératives."

Le garde-pêche *Brown*, de Campo Bello, rapporte une bonne pêche de beau poisson pour lequel on a obtenu de meilleurs prix. Le merlan était très abondant, et la morue, la merluche et l'égréfin ont tous donné de meilleurs rapports qu'ils n'en avaient donné depuis des années. La sardine a abondé ici comme ailleurs, mais les bas prix aux fabriques n'ont offert aucune émulation aux pêcheurs, dont plusieurs n'ont rien fait cette année. Si ce n'eût été l'excellente et belle pêche nos pêcheurs auraient eu du malheur."

Le garde-pêche *Mc Laughlin*, du Grand Manan, dit : "La saison qui est sur le point de se terminer a été heureuse pour la pêche de toutes sortes de poisson dans nos eaux. Le hareng a été plus abondant que d'habitude sur toute les côtes de l'île, et presque toutes les nasses ont été heureusement exploitées. La quantité de hareng fumé dépasse celle marinée dans aucune année antérieure. La sardine commence à être plus généralement utilisée, et si les prix remontent à leur hauteur d'autrefois, ces opérations formeront une importante addition à nos industries. Pour faire observer la saison réservée à Southern Head, les frayères ont exigé mon attention constante et ma surveillance personnelle pendant trois mois. Avec moins d'aide que les années précédentes j'ai efficacement protégé le poisson reproducteur, et on en voit le résultat par l'abondance continue d'alevins, malgré le nombre qu'on pêche depuis dix ans pour alimenter les fabriques de sardines. Des pêcheurs de passage viennent de Saint-Jean et d'ailleurs sous prétexte de faire la pêche à la ligne dans ces eaux, avec tous les agrès nécessaires à la pêche à la seine et au rets à mailler, qu'ils sont prêts à faire chaque fois qu'ils le peuvent sans se faire surprendre. Tous les poissons qu'on prend à la ligne abondaient, de grandes opérations ont été faites, et nos gens sont convaincus maintenant que tout ce qu'il nous faut c'est la jouissance de nos propres fonds de pêche, libres de toute intrusion étrangère, parce qu'ils croient que les marchés pourront prendre soin d'eux-mêmes, et que la demande devra être et sera satisfaisante tant qu'il y aura du poisson à prendre."

Respectueusement soumis,

W. H. VENNING,

Inspecteur des pêcheries, Nouveau-Brunswick.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de poisson, etc. dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1888.

Districts.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.						
	Navires.			Bateaux.			Rets.	Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspard, barils.	Morue, q'x.	Langues et noues de morue, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.								
<i>Restigouche.</i>																			
De la tête de la marée à Dalhousie.....	34	340	\$ 750	34	340	\$ 8340	34	9	\$ 136	2700	900	52116	80000	100	180	800	10423	10	10
De Dalhousie à Bellefune.....	75	750	\$ 109	109	109	\$ 20000	109	9	\$ 136	2700	900	111000	120000	90	860	175	36252	100	100
<i>Gloucester.</i>																			
Petit-Rocher.....	100	1800	\$ 1500	180	1800	\$ 5000	180	15	\$ 510	1200	1800	80000	175000	14	1500	18000	134563	10	10
Bahurst.....	60	1200	\$ 2000	200	2000	\$ 4700	200	15	\$ 510	1200	1800	120000	175000	14	1500	18000	134563	10	10
New-Bandon.....	4	43	\$ 1550	135	12700	\$ 4000	411	10	\$ 350	1800	1800	35183	451900	45	1300	13500	14440	2	2
Carquette, en haut.....	7	82	\$ 2300	27	3600	\$ 6080	26175	40	\$ 1270	12 50	12156	18785	2182	170	460	420	740	2	2
Carquette, en bas.....	3	187	\$ 1400	12	90	\$ 5000	220	17	\$ 586	1000	250	5000	8670	170	460	420	740	2	2
Grande-Anse.....	14	173	\$ 4850	48	235	\$ 19200	517	30	\$ 1000	600	250	5000	8670	170	460	420	740	2	2
Shippegan.....	2	32	\$ 800	6	24	\$ 370	48	280	\$ 3360	1750	1400	19000	442638	2402	679	1760	18550	795	62535
Ile Miscou.....	1	19	\$ 250	6	24	\$ 370	48	280	\$ 3360	1750	1400	19000	442638	2402	679	1760	18550	795	62535
Pokemouche.....	32	476	\$ 11350	118	911	\$ 48780	2207	392	\$ 7015	18400	19800	442638	2402	679	1760	18550	795	62535	
Tracadie.....	32	476	\$ 11350	118	911	\$ 48780	2207	392	\$ 7015	18400	19800	442638	2402	679	1760	18550	795	62535	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc. — Nouveau-Brunswick — Suite.

Districts.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.				Valeur.			
	Merluche, q'x.	Noues de merluche, lbs.	Egren, q'x.	Fléan, lbs.	Alcose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Encornet, barils.	Pile, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, tonx.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.		Poisson employé comme boîtes.	Poisson emp. comm. en grains, barils.	\$ cts.
<i>Restigouche.</i>																				
De la tête de la marée à Dalhousie.....	240	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
De Dalhousie à Bellefune.....	240	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
<i>Gloucester.</i>																				
Petit-Rocher.....	2176	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
Bahurst.....	2176	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
New-Bandon.....	2176	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
Carquette, en haut.....	1000	200	200	600	600	200	4000	250000	250000	64150	5	64150	223490	1850	2500	500	700	74,675	00	
Carquette, en bas.....	100	600	100	600	1000	100	10	10	4000	47983	67	47983	160895	7 20	3000	3500	500	129,320	00	
Grande-Anse.....	800	1800	750	300	1500	3000	150	10	1150	280000	50	280000	36720	30	400	400	400	45,675	60	
Shippegan.....	36	36	2	340	154	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	
Ile Miscou.....	36	36	2	340	154	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	
Pokemouche.....	240	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	
Tracadie.....	240	2602	1070	3	2500	6350	4000	20	1150	673772	143	4150	597	762851	13160	15150	6700	665,167	37	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, barils.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes.	Maguereau, barils.	Maguereau, boîtes.	Hareng, barils.	Gaspard, barils.	Morue, qtx.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.										Nombre.	Valeur.
<i>Northumberland.</i>																					
Pointe E. culminac à Baie du Vin.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Tabusintac aux Grandes Dunes.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Rivière et baie Tabusintac.....	2	95	4000	20	100	2000	350	10000	3000	100	20000	3000	107	3210	1760	2840	400	56	1800	360	600
Hardwicke à Glencelg.....	5	250	7500	30	120	2400	120	8500	17000	300	9000	75000	1000	50	1000	70059	50	140	200	1000	180
Baie du Vin à Ile Beauvoir.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Newcastle et Esk-Nord.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Banc Rouge.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Derby et Blackville.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Doaktown à Boiestown.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Blissfield et London.....	1	14	200	2	100	2100	215	40	800	60	4000	9000	47	1400	6710	8144	200	25	700	100	320
Totaux.....	8	359	11700	52	369	7070	763	39803	56439	594	16248	8770	9210	2700	2015	34500	40	342471	3000	600	920
<i>Kent.</i>																					
Rivière à l'Anguille à Kouchibouguac.....	7	278	8340	72	204	6120	440	8000	4700	191	6695	9800	11000	3600	11000	20000	5000	3500	2800	200	200
Kouchibouguac à riv. Chockfish.....	7	278	8340	72	204	6120	440	8000	4700	191	6695	9800	11000	3600	11000	20000	5000	3500	2800	200	200
Rivière Richiboucton et bras.....	120	2798	240	6850	2340	4194	1270	1270	2958	36	720	2958	2958	19	480	925	151	1000	60	30	
Baie et rivière Bouctouche.....	275	5500	550	16000	8000	8000	36	720	2958	36	720	2958	2958	19	480	925	151	1000	60	30	
Baie et rivière Ocasagne.....	7	278	8340	72	204	6120	440	8000	4700	191	6695	9800	11000	3600	11000	20000	5000	3500	2800	200	200
Totaux.....	7	278	8340	72	204	6120	440	37350	21540	452	15179	25028	25028	111	5480	8225	656	1430	1430		

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—Suite.

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR. \$ cis.						
	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	P létan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Poisson gelé, lbs.	Pile, lbs.	Berlan, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.		Huitres, barils.	Homard, tonx.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé com. botte, bris.	Poisson employé com. engrais, bris.
<i>Northumberland.</i>																			
Pointe Escuminac à Baie du Vin.....	65	100	1000	1000	800	64000	3	2000	181000	100	2000	2000	48,223 80
Tabusintac aux Grandes Dunes.....	80	200	700	4000	500	46790	40	21600	500	800	1200	36,556 60
Baie et rivière Tabusintac.....	200	156500	25	50	27037	300	16,555 55
Hardwicke à Gleneig.....	60	94000	217902	20	8000	10	500	54,689 12
Baie du Vin à l'île Beauclair.....	2000	1000	10000	750000	5	100	1000	67,800 00
Newcastle et Esk-Nord.....	14377	300	1895	57707	28	21,272 64
Banc Rouge.....	1500	800	570 00
Derby et Blackville.....	600	8,777 00
Doaktown à Boiestown.....	500	1,955 00
Blissfield et Ludon.....	45	1200	1,195 90
Totaux.....	145	300	1700	105	23077	5700	102895	30000	1292389	121	16150	210197	600	3110	4700	256,595 61
<i>Kent.</i>																			
Riv. à l'Anguille à Kouchibouguacis	700	700	10	500	3000	170000	10000	125	330	195000	300	3000	70,930 00
Kouchibouguacis à la Riv. Chocomaish	1500	3000	2500	500	2000	8000	10000	522000	10000	1000	28	97000	1300	1800	10	201,191 50
Rivière Richibuctou et bras.....	580	700	40000	1000	100000	7000	1100	300	19,913 00
Baie et rivière Bouctouche.....	255	325	16	230	375	10000	164500	38	620	10	54864	202	520	28,702 40
Baie et rivière Cocagne.....	60	75	200	300	5000	39357	40	700	99168	90	150	25,259 62
Totaux.....	2515	4025	90	2730	10	1750	3375	53000	24000	995657	27000	13503	1978	10	446032	1892	5470	150	346,056 52

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Navires.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.					
<i>Westmoreland.</i>																				
Shédiac à Boisford	2	103	2150	22	600	9000	1200	10000			1000	2000	9000	7200	7	400	1000	1200	15000	
Dover et Gauthier					15	900	30	3750												
Pré d'en Haut et Belliveau					11	660	22	2950												
Dorchester					1	60	2	250												
Boudreau					13	780	26	3050												
Rockport et Woodpoint					28	1520	56	4900			31	775	125	125	6	1000	8		75	2800
Baie Verte à Sackville					22	12430	1336	25400			1031	2775	9125	7325	18	1400	1008		1275	17800
Totaux	2	103	2150	22	663	12430	1336	25400			1031	2775	9125	7325	18	1400	1008		1275	17800
<i>Albert.</i>																				
Hopewell à Pointe-Wolf					1	50	2	275	100							2000				25
<i>Victoria.</i>																				
Saint-Jean, Tobique et Aroostook					10	100	20	300	200						40					
<i>Carleton.</i>																				
De la ligne du comté de Carleton à la ligne du comté de York					40	400	80	600	350							8000				
Eaux supérieures de la Miramichi					25	500	50									6000				
Totaux					65	900	130	600	350							14000				

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES.				BATEAUX.			MATÉRIEL DE PÊCHE.		ESPÈCES DE POISSON.						VALEUR.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Rets.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Gaspardot, barils.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	
York.																
De la ligne du comté de York à la ligne du comté de Sunbury.....																
Sunbury.																
Mangerville.....
Oromocto.....	50	10	200	100	200	450	110	4	1000	1000	745 00
Sheffield.....	166	30	500	250	500	140	40	5	1100	1000	348 00
Lakeville.....
Barton.....	200	40	1200	750	270	10	8000	50000	2000	25,095 00
Gagetown.....	100	20	300	150	300	50	10	11	165 00
Gagetown, en bas.....	110	22	300	150	300	25	60	12	1000	410 00
Oromocto et lac des Français.....	160	30	400	200	400	1200	10	15	1000	495 00
Rivière St-Jean.....	100	15	200	100	200	30	200	255 00
Otnabog.....	200	30	400	200	400	100	60	10	1000	2000	525 00
.....	100	15	100	50	25	3	1000	2000	322 50
.....	1	10	1170	212	2600	1950	1950	1965	595	70	14100	58000	10000	2000	28,396 50
Queen's.																
Lac Washademoak, Rivière Saint-Jean et Grand Lac.....	1800	280	9000	2300	650	450	1400	55000	4000	50	11,429 00
Rivière Canaan.....	1400	50	40	1500	1000	1,025 00
.....	1800	280	9000	2300	1400	700	490	1400	56500	5000	50	12,454 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

Numéro.	Districts.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.								
		Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon fumé, lbs.	Magueron, boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, nombre.	Hareng fumé, en boîtes.	Gasparot, barils.
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.							
<i>King's.</i>																						
1	Westfield, Nerepis et Belleisle.....	\$	55	560	51	1940	786	11000	600	
2	Kennebecasis et tributaires.....	40	
Totaux.....																						
<i>Saint-Jean.</i>																						
3	Quaco-Head à Leprés-aux, y compris le port de Saint-Jean.	26	440	8800	90	250	6800	470	82000	58000	24	9000	4000	160000	4000	24000	4600000	14000	6850
4	Port de St-Jean à la rivière aux Oies.....	10	165	20	125
Totaux.....																						
<i>Charlotte.</i>																						
5	Sainte-Croix.....	25	1625	75	120	72	1400	7	1400	5000	200	1700000	300
6	St-Jean-Saint-André.....	5	60	2000	15	3750	260	5000	2500	89	38250	2	10	1150	5000
7	La Tête au havre du Oastor.....	22	230	11000	170	3000	240	18000	12000	92	9200	1500	6000000	18000
8	Ile aux Chevreuils.....	15	255	9000	75	260	17800	390	13400	80000	72	43200	3000	2000	600	3000000	10000
9	Campo-Bello.....	26	398	9450	96	195	11700	390	1970	125	35	3000	400	200	1400	2000000	18500
10	Grand-Mannan.....	9	180	9000	45	400	561	20000	10000	32	32000	8000	20000	5605500	1380000
Totaux.....																						
77 1093 40450 341 1200 77875 1856 59490 85824 321 27050 2 10 15550 14450 5000 23700 17705500 1431500 300																						

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Grasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
Restigouche.....	32	476	11350	118	109	1090	134	28340	14340	9	135	2700	900	
Gloucester.....	8	259	11700	53	941	48190	2407	47540	58645	1	8000	392	18400	19600	
Northumberland.....	7	278	8340	72	369	7570	2763	39803	56439	591	9310	8770	
Kent.....	2	103	2150	22	668	12420	1336	37350	21540	452	25028	25028	
Westmoreland.....	1	50	2	275	100	1031	9125	7325	
Albert.....	10	100	20	300	200	
Victoria.....	65	900	130	600	350	3	300	
Carleton.....	
York.....	
Sunbury.....	1	10	150	4	117	1170	212	3600	1950	
Queen.....	140	1800	280	9000	2 00	
King.....	56	560	51	1940	786	
Saint-Jean.....	26	440	8800	90	260	5365	490	82000	58000	4000	4000	
Charlotte.....	77	1093	40480	341	1200	77875	1556	58450	89824	2	10	15550	14450	
Totaux.....	153	2759	82940	699	4710	177708	9141	331636	315549	352	139350	2460	41362	84013	80873

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—Fin.

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				Valeur. \$ cts.	
	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Becornet, barils.	Pile, lbs.	Eperlan, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, boucans.	Huîtres, barils.	Homard, tonx.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Quano de poisson, tonx.		Poisson em. comme boîte, barils.
Restigouche.....	500				24040						4	59600	13160	600	6700	45,675 60
Gloucester.....	6350	4000	20	1150	67372				4140	597	78251	18150	600	4700	8700	665,167 37
Northumberland.....	5700	102895		30000	1292399				0160		210197	3110	600	150		256,595 61
Kent.....	3375	53000		24000	995357				1978	10	446032	1892	600	3250	4400	346,056 52
Westmoreland.....	3900	12000	50	2500	154300				106	250	267888		20			164,210 95
Albert.....	1000			3000												1,238 00
Victoria.....	2000															3,055 00
Carleton.....	22000															5,440 00
York.....						1600										2,000 00
Sunbury.....						68000										28,396 50
Queen.....						5500										12,454 00
King.....	400					13200										15,302 00
Saint-Jean.....	8500	3000			6100	3000				116		78800	700	400	250	222,822 00
Charlotte.....										971			74320	265	8900	1,172,449 50
Totaux.....	53725	174895	178	83650	3149468	152200	45500	16185	16384	1948	1943368	9 69 1	265	30605	25100	2,941,863 05

RÉCAPITULATION du rendement et de la valeur des pêches dans la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1888.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.		Valeur.
		\$	cts.	\$ cts.
Saumon..... brls.	98	16	00	1,568 00
do frais, dans la glace..... lbs.	1,186,740	0	20	237,348 00
do fumé..... lbs.	7,000	0	20	1,400 00
do en boîtes..... lbs.	11,002	0	15	1,650 30
Maquereau..... brls.	2,094	15	00	31,410 00
do en boîtes..... lbs.	8,515	0	15	1,277 25
Hareng..... brls.	95,225	4	00	350,900 00
do gelé..... par 100.	22,305,500	0	60	133,833 00
do fumé..... b. ites.	1,448,250	0	25	362,062 50
Gaspardot..... brls.	12,951	4	50	58,279 50
Morue..... qtr.	86,695	4	00	346,780 00
Langues et noues de morue..... brls.	17	10	00	170 00
Merlan..... q'x.	36,462	4	00	145,848 00
Merluce..... qtx.	31,476	4	00	125,904 00
Noues de merluce..... lbs.	34,977	1	00	34,977 00
Egrefin..... q'x.	18,226	4	00	72,904 00
Flétan..... lbs.	17,970	0	10	1,797 00
Alose..... brls.	3,185	10	00	31,850 00
Achigan..... lbs.	151,827	0	06	9,109 62
Traite..... lbs.	53,725	0	10	5,372 50
Petite morue..... lbs.	174,895	0	04	6,995 80
Encornet..... brls.	178	4	00	712 00
Phe..... lbs.	83,650	0	10	8,365 00
Eperlan..... lbs.	3,149,468	0	06	188,968 08
Doré..... lbs.	132,200	0	06	7,932 00
Perche..... lbs.	45,500	0	03	1,365 00
Anguille..... brls.	16,185	10	00	161,850 00
Sardine..... boucauts.	15,963	6	00	95,778 00
Huitres..... brls.	16,384	3	00	49,152 00
Homard..... ton'x.	1,948	30	00	58,440 00
do..... boites.	1,843,368	0	15	276,505 20
Huile de poisson..... galls.	90,692	0	40	36,276 80
Guano de poisson..... ton'x.	265	25	00	6,625 00
Poisson employé comme boitte..... brls.	20,605	1	50	45,907 50
do do engrais..... brls.	25,100	0	50	12,550 00
Total, 1888.....				2,941,863 65
do 1887.....				3,559,506 89
Diminution.....				617,643 84

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, trappes, etc., employés dans les pêcheries de la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1888.

	Valeur.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
153 navires, 2,759 tonneaux.....	82,940	00		
4,710 bateaux.....	177,703	00		
334,638 brasses de rets.....	315,549	00		
382 nasses.....	139,350	00		
2,480 rets à éperlan.....	41,362	00		
84,013 trappes à homard.....	80,073	00		
			836,982	00
73 fabriques de conserves de homard.....	50,030	00		
36 réfrigérants.....	22,150	00		
59 glacières.....	10,045	00		
630 boucans.....	61,660	00		
90 presses à l'huile.....	7,140	00		
			151,025	00
Total.....			988,007	00

ANNEXE No 4.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD,
ANNÉE 1888, PAR J. HUNTER-DUVAR, INSPECTEUR.

ALBERTON, I.P.-E., 31 décembre 1888.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêches de l'île du Prince-Édouard pour l'année 1888, en même temps que les états tabulaires de leurs produits et valeur.

Sommaire.

Le produit des pêches de l'année accuse la forte diminution de \$160,563.10 dans leur valeur, comparativement aux rapports de 1887. Cela provient en grande partie du fait qu'il a été pris moins de maquereau et que la diminution du rendement des homards se continue.

En réalité la pêche du maquereau a complètement manqué sous le rapport de la quantité, le rendement a été de la moitié moins que celui de l'année dernière, soit 12,648 barils contre 24,027 en 1887, année pendant laquelle la pêche n'avait pas été considérable. Ce déficit auquel on ne s'attendait pas n'est pas dû autant à la rareté des poissons qu'à leur crainte excessive, au fait qu'ils n'ont pu se rassembler en bancs et qu'ils se tiennent au large au lieu de côtoyer les rivages comme d'habitude. La pêche à la seine a été moins productive qu'au moyen de l'ancienne méthode de la pêche à la ligne, et beaucoup ont abandonné les seines pour reprendre l'hameçon. Le poisson a été généralement d'une qualité supérieure. Les prix de vente ont quelque peu indemnisé du faible rendement, mais pas autant que si l'on avait eu une année moyenne avec des prix modérés. Les gardiens de pêche estiment qu'il est venu de 150 à 200 pêcheurs à la seine dans la baie, lesquels n'ont pas très réussi.

Quand les prix de vente du maquereau embarillé sont élevés il n'est pas avantageux de le mettre en boîte, aussi il n'y a pas eu cette année plus de 34,369 boîtes d'une livre, ou moins de 200 barils. Pendant les années d'abondance et de bas prix l'on a eu de un quart à un demi-million de boîtes.

33 fabriques de conserves de homard avaient fermé leurs portes l'année dernière, et l'on a tendu 6,628 trappes de moins; aussi le rendement a-t-il été de 562,880 boîtes inférieur à celui de l'année précédente déjà plus faible. Cette industrie n'avait encore jamais produit aussi peu, soit 1,446,247 boîtes, et bien que la quantité soit en elle-même considérable et représente la capture de huit à dix millions de homards, cependant le contraste est frappant si l'on examine les états d'il y a sept ans seulement, ceux de 1881, année pendant laquelle la production a été de plus de six millions et un quart de boîtes. Cette décadence si rapide ne peut être attribuée à d'autres causes qu'à des excès de pêche persistants. Chaque homard en boîte contient un peu plus de 2½ onces de nourriture, en sorte qu'il a fallu 6½ ou presque 7 sujets pour remplir une boîte d'une livre. La qualité s'est naturellement ressentie de la petite taille du homard, et c'est une nouvelle et triste preuve qu'on a employé en grande partie les jeunes qui n'étaient pas encore parvenus à l'âge de trois ou quatre ans, l'époque à laquelle ils peuvent se reproduire. La question de savoir si une saison de pêche moins longue eût suffi par elle-même à rétablir les pêcheries n'a pas encore été réglée par l'expérience de l'année. Je mentionnerai le fait que les pêcheurs de l'île du Prince-Édouard ne se trouvent pas dans des conditions aussi avantageuses que ceux de la terre ferme, car ils doivent commander leur ferblanc et autres matériaux de façon à les recevoir avant la fin de la navigation, c'est-à-dire une année d'avance, et si je comprends bien, ils ont déjà fait venir ce qu'il leur faut pour la saison de pêche de la prochaine

année. Vous voudrez bien consulter la page 125 du présent rapport pour les chiffres qui se rapportent à cette industrie.

La pêche du hareng au printemps ne fait pas l'objet d'un commerce, mais sert principalement à fournir la boîte aux pêcheurs de homard, de morue et de maquereau. La capture totale a été de 32,833 barils, dont 26,000 ont été employés pour boîte et 7,000 seulement pour la nourriture. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'an dernier. L'approvisionnement de boîte a presque suffi, bien qu'il en ait été importé comme d'habitude quelques chargements de gréottes des îles de la Madeleine.

Vers la fin de l'année et après la réception des rapports des gardiens de pêche l'on a fait d'excellentes captures de harengs au large du comté de King, et ce poisson fut vendu sur les marchés pour l'alimentation et une partie envoyée à Boston. J'ai toujours pensé que l'on y gagnerait à faire la pêche du hareng en automne sur une plus grande échelle.

La quantité de poisson de mer, morue et merluche, salés en 1887, s'est élevée à 34,655 quintaux, contre 51,522 cette année; les détails sont comme suit: morue, 32,062 quintaux, merluche 12,460, augmentation de 12,640 quintaux de morue et de 4,227 quintaux de merluche, outre 64,300 livres d'égréfin. Le poisson était de forte taille et de bonne qualité, et les pêcheurs se sont généralement rendus plus au large; il serait désirable, toutefois, et même nécessaire, pour ces dernières expéditions, d'avoir de meilleures embarcations que celles en usage actuellement si l'on veut exploiter ces pêches comme elles le méritent. Plus le maquereau est rare plus on espère des prix de vente élevés, c'est ce qui a engagé bon nombre de pêcheurs à abandonner la pêche plus sûre de la morue pour celle du maquereau, sans toutefois améliorer leur sort.

La pêche des huîtres a été active; les expéditions comprenaient 35,861 barils. Pour détails je vous renverrai à la page 127 du présent rapport, sous le chef "Huîtres."

Les rivières et cours d'eau sont en parfait état. Il y avait une quantité moyenne de poissons dans les rivières et estuaires. Dans les pêches du rivage, à la baie Saint-Pierre en particulier, c'est un hasard que de prendre du saumon, et la quantité est toujours faible—elle a été cette année de 1,563 livres. Il en a été vu dans les rivières plusieurs ne portant pas d'œufs, mais aucun n'a été pris. La quantité de saumons reproducteurs qui ont fréquenté les frayères l'automne dernier paraît satisfaisante. Les employés des pêcheries ont eu de la mise à empêcher la pêche au dard. La truite abonde dans chaque cours d'eau. Il n'est pas fait mention des éperlans parce que la saison de prohibition du mois d'avril en rend pratiquement la pêche nulle. L'exportation des anguilles va en augmentant; l'année dernière elle a été d'environ 1,000 barils et cette année de 1,937.

Il n'existe qu'une seule trappe licenciée, celle de MM. J. H. Myrick et Cie, de Tignish, qui n'a pas réussi et a été enlevée à bonne heure.

Le barrage à la pisciculture de saumon sur la rivière Dunk, comté de Prince, ayant été pour la deuxième fois enlevé par l'eau, l'on a cru à propos de fermer l'établissement.

Les saisons de prohibition et les autres règlements ont été généralement bien observés, sauf dans quelques cas où il a été mis du homard en conserve après la date légale, mais les contrevenants ont été poursuivis. Une petite quantité de homard et d'huîtres confisqués a été distribuée aux pauvres.

Le raccourcissement de la saison a permis à un certain nombre d'autres pêcheurs de réclamer les primes de pêche. D'après le temps et le travail qu'il a fallu cette année pour capturer le maquereau la plupart de ces pêcheurs ont probablement gagné l'allocation fixée. Mais comme je l'ai déjà fait dans de précédents rapports, je vous demanderai de nouveau si la prime de pêche est destinée à la capture du hareng employé simplement comme boîte, et sur le poisson pris au moyen de cette boîte? Plusieurs réclamations des primes sont basées sur la prise du hareng pour la boîte.

Les pêcheurs sont toujours satisfaits des croiseurs du gouvernement, lesquels protègent grandement leurs intérêts.

Le tonnage des navires de pêche augmente rapidement; la flotte s'est accrue de quatorze petits navires ayant 156 tonneaux. Le nombre des filets et seines a augmenté

de 2,800 et de 1,540 brasses respectivement, et 4,384 hommes se sont occupés de pêchant sur l'eau que sur la côte. L'année dernière le nombre était de 4,009.

Le capital employé dans les pêches de l'Île du Prince-Edouard peut être estimé comme suit : Pêches maritimes, \$216,750 ; pêche du homard, 152,629 ; pêche d'huîtres, \$10,000 ; total, \$379,379.

Les pêches de l'Île du Prince-Edouard, pendant l'année 1888, peuvent se résumer brièvement comme suit comparativement au rendement de l'année dernière : Le maquereau, la moitié moins ; le hareng, le sixième de moins ; la morue et la merluche, le tiers de plus ; l'égréfin, le cinquième de plus ; le homard, le quart de moins ; les autres poissons, le double ; autres poissons, le quart de plus ; les produits du poisson à peu près le même chiffre.

On trouvera des détails sous les différents chefs qui suivent.

HARENG.

Cette pêche est entièrement auxiliaire à celles du maquereau, de la morue et du homard, et presque toute la production est employée pour la boîte. Une faible proportion seulement se vend pour nourriture. Outre le hareng pris ici il en est importé des quantités pour la boîte, des îles de la Madeleine surtout.

L'on a tendu l'année dernière 56,000 brasses de filets, ce qui n'est pas un chiffre considérable pour notre longue ligne côtière. Le sel est un article trop dispendieux pour le dépenser à mariner le hareng, il est réservé pour le maquereau. En conséquence le hareng destiné à l'alimentation ne dépasse pas quelques barils livrés à la consommation locale ou donnés en paiement de comptes chez les marchands ; la grande partie est vendue aux pêcheurs de homard et autres pour la boîte. Sur les 32,883 barils pris cette année il n'en a été embarillé qu'à peu près 7,000 pour le marché.

Ce poisson n'est pas fumé ni préparé en sardines.

Les bancs de hareng arrivent aussitôt après la débâcle, soit du 20 avril au 1er mai, ou lorsque la température de l'eau est d'environ 48° Fahrenheit (à quelques degrés plus haut le homard approche également de la côte). Le hareng visite la côte à des intervalles irréguliers pendant une période de six semaines ou jusqu'au milieu du mois de juin, puis lorsque la température atteint 60° le maquereau arrive. On trouve fréquemment pendant l'été des quantités considérables de harengs dans les bancs de maquereaux. À l'automne des bancs de harengs d'une qualité bien supérieure visitent de nouveau nos côtes.

J'ai déjà mentionné dans de précédents rapports que la pêche d'automne du hareng serait probablement très avantageuse s'il y avait des pêcheurs assez entreprenants pour s'en occuper. Il a été vu cette année du bon hareng gras le long de la côte en juillet. Pour faire la pêche d'automne avec quelque profit il faudrait la commencer en août ou au plus tard au commencement de septembre, mais c'est l'époque de l'abondance du maquereau et les pêcheurs hésitent à abandonner une affaire connue pour une autre inconnue. Il faudrait seulement des rets fixes à mailles de 2½ pouces au lieu de ceux employés dans le printemps dont les mailles sont de 2¼ pouces. Le poisson viendrait de lui-même se jeter dans ces rets lorsqu'ils auraient été tendus, en sorte que la pêche du hareng ne nuirait aucunement à celle du maquereau, à moins qu'on n'emploie des filets dérivants, car il faudrait alors les surveiller. Depuis dix ans les gardiens de pêche ont signalé la visite de bons harengs sur nos côtes à l'automne. C'est une industrie qui se développera assurément plus tard, lorsque le maquereau se fera rare. Pour ces raisons je me suis cru autorisé à répondre aux commissaires de pêche d'Écosse qui s'informaient s'ils auraient chance d'acheter dans l'Île de Prince-Edouard des harengs marins, que cette province possédait la matière première pour l'établissement d'une pêcherie de hareng assez importante même pour assurer une exportation considérable.

S'il était établie une pêche de hareng pour l'exportation, cette industrie serait entièrement canadienne, sans crainte de concurrence de la part des États-Unis.

Plus tard. Depuis que j'ai écrit ce qui précède il a été capturé des quantités considérables de bons harengs d'automne jusque vers le milieu de décembre sur la côte du comté de King, et une partie du poisson a été expédiée à Boston.

MAQUEREAU.

Le poisson ne manquait pas sur la côte, bien qu'on en ait capturé si peu. Les bancs n'ont pu se former sauf au commencement de la saison, et plus tard le maquereau était excessivement craintif et ne voulait pas mordre. Si l'on comprend la quantité mise en conserves et ce qui a été transporté le long du rivage le rendement peut être estimé à un peu au-dessous de 13,000 barils. C'est une diminution de plus de la moitié comparativement à l'année dernière. Les coups de vents ont fréquemment interrompu la pêche.

Les habitudes du maquereau sont si irrégulières et ses mouvements peuvent être influencés par tant de causes inconnues qu'on ne peut dire avec certitude à quel endroit on le trouvera à une certaine époque. Autant qu'il a été possible de les suivre, les bancs cette année ont paru se diriger sur le Cap Est, puis ont gagné le large dans la direction du Cap Nord, l'autre corne de l'île; ils ne paraissent pas avoir séjourné longtemps au fond de la baie. Aussi le comté de Queen, situé entre ces deux endroits, n'a eu que la moitié de la production moyenne ordinaire, le comté de King environ la moitié de la production ou un peu moins, tandis que celui de Prince a fait les trois quarts d'une pêche moyenne. La moyenne dans la province a été d'un peu plus de la moitié du rendement de l'an dernier.

Le journal tenu par les Islandais de leur saison de pêche indique qu'ils ont fréquemment été désappointés s'ils ont parfois eu de bonnes chances. Les rapports ne font pas mention qu'il ait été pris du maquereau en juin, sauf vers la fin du mois, et il en a été pris alors une petite quantité avec des rets à l'est de l'île, mais pas avec des seines. Depuis le 17 jusqu'à la fin du mois de juillet la pêche a été bonne, les bancs abondaient et il a été pris beaucoup de poissons à Cascumpèque et Malpèque;— on a observé des bancs autour des quais à Summerside et Charlottetown; le 27, à Cavendish, il n'avait encore rien été pris; le 29, la goélette *Enerald* arrivait de la baie Launching à Georgetown, apportant les premiers maquereaux pris à la seine et rapportait que la pêche à l'hameçon ne réussissait pas; quelques-uns étaient de magnifiques poissons; 70 choisis suffisaient pour remplir un baril à plus d'un endroit. Les rapports annonçaient que la pêche des Américains, en juillet, n'était pas de la moitié aussi forte que celle de l'année dernière. 7 août, il n'a pas été pris de poisson nulle part, et les pêcheurs sont bien découragés. 8, on a seiné avec assez de succès au large de Charlottetown; 15, les Américains ont fait peu de chose jusqu'ici, le poisson est encore très rare. Vers la fin du mois d'août la pêche a été un peu meilleure, et au l'état incertain du temps, la perspective était plus encourageante. Vers le milieu du mois beaucoup de maquereaux ont été vus au large de Souris, également le 11 et plus tard ils abondaient entre Cascumpèque et le Cap Nord. 20, on a passablement réussi à la pêche à l'hameçon depuis plus d'une semaine, principalement dans les environs du Cap Est; il n'a pas été employé de seines. Il y a eu de bonnes pêches au commencement de septembre, au large de Tracadie; en général le mois a été bon, mais le temps était souvent froid et orageux. A la fin du mois les Américains avaient quitté la baie d'en haut, et, au milieu de septembre, 25 voiliers des Etats-Unis venant de Gloucester arrivaient à Souris et faisaient rapport qu'il n'y avait pas de maquereaux sur la côte des Etats-Unis. 26, de très bonnes pêches ont été faites à Nail Pond et sur la partie occidentale de l'île. En octobre le poisson était rare, mais il a été fait quelques bonnes pêches au commencement du mois; les Américains s'en retournent les uns après les autres. Vers la fin d'août le croiseur des Etats-Unis *Ospree* se trouvait à Souris, et il était fait rapport que deux autres, le *Boston* et le *Yantic*, venaient dans les eaux du Canada. Une bagarre eut lieu à Souris parmi quelques pêcheurs américains tapageurs, pendant laquelle un d'entre eux fut tué.

Environ 18,000 maquereaux verts pris près du Cap Nord ont été envoyés à Tignish pour y être mis en conserves, et ne sont probablement pas compris dans les relevés. Au Cap Nord tous ont été pris au moyen de lignes à la main, bien que ce soit d'ordinaire un bon endroit pour les seines. Il n'a été essayé qu'une seule seine au large, mais rien n'a été pris, en sorte que l'on cessa bientôt de s'en servir pour continuer à pêcher avec les lignes à la main. Les pêcheurs de New-London n'ont pas non plus fait la pêche avec leurs seines et ils ont pris tout leur poisson avec des hameçons et des rets, mais principalement des hameçons. Le poisson a paru se tenir au large dans environ 18 brasses d'eau, mais le temps était si mauvais que les

embarcations n'ont pu s'y rendre que pendant quelques jours. Le maquereau de printemps (petit poisson) étant abondant cet automne on espère que la pêche sera bonne à la prochaine saison. Les nouvelles reques de différents endroits sont au même effet.

Il n'existe pas de moyens de s'assurer sur la côte la quantité de maquereaux que les Américains ont pris en mer. D'après les renseignements recueillis un peu partout il paraît que 200 à 250 voiliers ont visité le golfe et qu'ils ont pris cette année 30 barils contre 100 les années précédentes. Le rapport du marché de Boston à la date du 17 novembre termine le récit des transactions du maquereau pendant l'année par ces quelques mots: "Les bateaux destinés à la pêche du maquereau pendant 1888 sont tous revenus, sauf trois navires de la Baie Nord appartenant à des gens de Gloucester. Les profits de la saison ont en général été nuls pour les propriétaires de bateaux et les pêcheurs, car le maquereau a été extraordinairement rare. Cependant, ce résultat a été en partie compensé par le fait que la petite quantité de maquereaux apportée par les navires s'est vendue à des prix extrêmement élevés, comme par exemple, lors des derniers voyages de la Baie Nord, \$25.50 par baril, sur le bateau. Un tel prix pour un baril était un fait presque inouï. Quand même un navire n'aurait que quelques barils, la somme obtenue doit être considérable, et cela a eu pour résultat de soutenir le courage des pêcheurs."

On se plaint comme d'habitude des trappes à homard et seines particulièrement. Les trappes à homard ne peuvent causer des embarras qu'au commencement de la saison, car elles doivent être enlevées vers le 20 juillet. Quant aux plaintes contre l'usage des seines, lesquelles ont été particulièrement nombreuses cette année, il peut y avoir quelques raisons. En effet on peut imaginer facilement l'effet que doivent causer 250 voiliers rapides poursuivant toute la journée le poisson. Sans toucher à la doctrine de l'hérédité, cette persécution constante développe chez les animaux, les poissons mêmes, un nouvel instinct, et il semble que le maquereau du golfe devienne plus prudent et craintif. Il est difficile de s'attendre à autre chose lorsque les bancs de poissons sont immédiatement dispersés lorsqu'on les trouve, et que les sujets qui échappent aux mailles des filets ne se calment qu'après avoir parcouru des milles dans un état d'épouvante farouche. Le pêcheur n'a que très peu de chances de pouvoir prendre ces derniers. Mais il est impossible de remédier à ce mal.

Il y a quelques années j'ai fortement conseillé à nos pêcheurs de l'île de se procurer des seines pour le maquereau, parce qu'il leur était impossible de faire la concurrence aux Américains à moins d'être pourvus des appareils perfectionnés employés par eux. Comme alors il n'est pas moins vrai que le fait de lutter avec des appareils inférieurs contre des pêcheurs aussi habiles que les Américains doit nécessairement produire des insuccès. Nos pêcheurs se sont procurés des seines d'une longueur totale de 17,885 brasses, mais si l'on en juge par les résultats de l'année il faut se demander si l'on n'a pas trop compté sur la pêche à la seine pour négliger l'appareil primitif de la ligne à l'hameçon. Les rapports de toutes les parties de la province indiquent que les pêcheurs à l'hameçon ont mieux réussi cette année comparative-ment que les pêcheurs à la seine.

MORUE, MERLUCHE ET ÉGREFIN.

La quantité de poisson séché s'est élevée cette année à 51,522 quintaux, contre 34,655 quintaux l'année dernière, soit une augmentation de 16,867 quintaux; les chiffres sont pour la morue 39,062 quintaux, et la merluche 12,460 quintaux. Il y a eu 92,600 livres d'égréfin, soit une autre augmentation de 14,300 livres. En général la qualité du poisson était bonne.

La pêcherie n'indique rien qui diffère des années précédentes, sauf que la quantité capturée a été plus grande et que les pêcheurs de morue s'éloignent de plus en plus du rivage pour pêcher. C'est ce qui explique la meilleure qualité et taille, en effet le poisson pris en eau profonde est tout à la fois plus gros et meilleur que celui pris aux endroits où il y a peu d'eau. Les bateaux bien équipés et en état de porter la mer de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que la meilleure classe des navires de l'île, qui font la pêche au large du district du Cap-Nord, sont allés tendre leurs hameçons au large dans 20 ou 27 brasses d'eau, et il faut aller loin de terre sur nos côtes pour atteindre cette profondeur. Leur entreprise a été couronnée de succès passables. Je puis fixer le chiffre du rendement de la pêche par les bateaux

de la terre ferme à 15,000 quintaux—ce qui n'est pas compris dans les relevés de l'île du Prince-Edouard. Le nombre des bateaux de la terre ferme qui pêchent sur cette côte est diversément évalué de 160 à 200.

Malgré la pêche considérable de la morue et de la merluche (poissons qui en somme constituent la source la plus facile et la plus sûre de nos pêcheries) un certain nombre de pêcheurs de morue se sont occupés de pêcher le maquereau, car ce poisson étant rare ils croyaient que les prix seraient extraordinairement élevés. C'est ce qui a eu lieu, mais il est douteux que ces derniers aient fait aussi bien que s'ils s'en étaient tenus à la pêche de la morue, bien que un baril de maquereau ait eu, il est vrai, la valeur nominale d'un quart de tonne de morue.

Les années ordinaires, la saison de la pêche à la morue dure environ 160 jours ouvrables, pas plus, quand le vent et le temps sont d'ailleurs favorables. Cette année il a été pris du poisson en plus ou moins grande quantité pendant 180 jours, ou jusque dans la dernière partie du mois de décembre.

140,000 brasses de lignes de fond (lignes fixes) ont été tendues dans les endroits de peu de profondeur autour de la côte. Ces lignes comprenaient 280,000 hamçons. En calculant au taux ordinaire de 2½ livres de poissons vivants pour chaque livre de poisson séché les pêches de morue et de merluche ont donné cette année environ un demi-million de poissons, sans compter les égrébins.

Il n'a pas été préparé de morues désossées, ce qui est étonnant, car c'est un produit net, propre et convenable, et la demande paraissait aller en augmentant.

Sur la forte recommandation du feu professeur Baird, commissaire des pêcheries des États-Unis, quelques pêcheurs de l'île ont essayé en 1882 les rets à mailler pour la morue. Après une épreuve qui a pu ou non être suffisamment longue, ces rets ont été abandonnés pour des raisons que je n'ai jamais pu bien comprendre. Le fait n'en existe pas moins qu'on ne s'en sert plus.

Quelques-uns de nos commerçants ont reçu de la Colombie Anglaise l'offre d'entreprendre à l'est le commerce de la morue noire, *Anoplopoma fimbria*, du Pacifique.

HOMARD.

Les résultats de l'année n'ont pas résolu le problème de savoir si le raccourcissement de la saison de pêche suffit pour rétablir la pêcherie dans son ancien état. Mon rapport annuel de 1886 alléguait qu'en s'occupant de la pêche du homard le département n'avait plus à considérer la question de réglementer une occupation légitime, mais à suppléer à une industrie ruinée. Les relevés de la pêche de l'année soutiennent cette prétention.

En 1887 la production de la saison de pêche du homard, s'ouvrant nominale-ment le 20 avril mais ne durant en réalité que depuis le 10 ou 15 mai jusqu'au 20 août, soit environ quatre-vingt-six jours ouvrables, a été de 2,609,107 boîtes.

Pendant l'année 1888 la production à partir nominale-ment du 20 avril, mais en réalité du 10 ou 15 mai au 15 juillet, soit soixante jours ouvrables, a été de 1,446,227 boîtes, diminution de 562,880 boîtes comparativement à l'année dernière, provenant du fait qu'il a été tendu 6,628 trappes de moins.

Dix-huit ans renferment à peu près la période entière de la pêche du homard dans l'île du Prince-Edouard. Tout d'abord le rendement n'a été que de quelques centaines de boîtes, puis le nombre augmenta par milliers chaque année; la production de 1876 fut le double de celle de 1875, celle de 1877 le double de 1876, et la quantité s'élevait alors à 663,900 boîtes. En 1878 le chiffre de la production s'élevait à 1,649,800 boîtes, et l'augmentation se continua rapidement jusqu'en 1881, époque à laquelle les affaires avaient atteint leur développement maximum, soit une production de 6,312,865 boîtes. En conséquence les variations de l'industrie ont été comme suit:—

1889	accuse	623,025	boîtes de plus que l'année précédente.	
1880	do	1,278,225	do de plus	(extension.)
1881	do	2,761,815	do de plus	do
1882	do	1,114,145	do de moins	do (extension.)
1883	do	1,354,147	do de moins	do (extension.)
1884	do	489,082	do de plus	do (extension.)
1885	do	55,534	do de plus	do
1886	do	772,409	do de moins	do

1887 accuse 1,608,673 boîtes de moins que l'année précédente.
 1888 do 562,880 do de moins do

Le chiffre de la production par trappe peut être aussi près que possible estimé comme suit :—

	Nombre de fabriques.	Nombre de trappes.	Production par trappe.
1879.....	35	52,000	45 boîtes
1880.....	58	89,000	41 do
1881.....	118	140,000	44 do
1882.....	130	121,000	43 do
1883.....	88	91,000	42 do
1884.....	97	98,000	40 do
1885.....	113	123,485	35½ do
A la suite des prix élevés de 1884.			
1886.....	130	110,000	33 do
Plusieurs fabriques ont été fermées.			
1887.....	112	85,343	23½ do
1887.....	79	78,715	18½ do

L'on s'est servi de l'estimation faite par les gardiens de pêche pour fixer le nombre de trappes pendant quelques-unes de ces années, mais quant aux années 1882, 1885, 1887 et 1888 le chiffre est exact. Ces chiffres indiquent que soixante-dix-neuf fabriques n'ont tenu cette année que 6,628 trappes de moins que n'en avaient tenues l'année dernière les 112 fabriques alors existantes. Ils indiquent de plus que si le nombre de trappes a varié pendant les différentes années suivant les apparences du marché et le nombre des fabriques exploitées, le rendement par trappes a graduellement diminué de 45 à 18½ boîtes par trappe. La statistique au sujet des trappes et de la production dans le rapport de M. Venning pour l'année 1887 fixe le rendement dans le Nouveau-Brunswick, l'année dernière, à vingt-deux boîtes par trappe.

Le homard était cette année de même taille à peu près que l'an dernier, et il fallait de 6½ à 7 sujets pour remplir une boîte d'une livre. Le nombre de ceux portant des œufs était comparativement minime pour la raison (je regrette de le dire) qu'une proportion considérable de la pêche se composait de sujets non encore adultes et trop jeunes pour reproduire leur espèce. Il ne se fait pas d'exportation de homard vivant de l'Île du Prince-Edouard. Suit un état indiquant comment la taille du homard a diminué :—

En 1879.....	3 à 3½	homards remplissaient 1 boîte d'une lb.
1880.....	3½ à 4	do do
1881.....	4 à 4½	do do
1882.....	4½ à 5½	do do
1883.....	4½ à 5½	do do
1884.....	5 à 5½	do do
1885.....	5½ à 6	do do
1886.....	6 à 6½	do do
1887.....	6½ à 7	do do
1888.....	7 au moins.	

D'après ce qui précède on verra que depuis 1882, c'est-à-dire après la forte pêche de 1881, cette pêcherie a décliné rapidement avec de bien faibles retours à des intervalles irréguliers. On ne peut manquer d'observer non plus que le déficit est cette année absolument disproportionné comparativement aux années antérieures. Il aurait même dû être encore plus considérable vu la brièveté de la saison, et il faut pour expliquer la chose ou que les homards aient été extraordinairement abondants (et il n'existe rien pour justifier cette opinion) ou que le nombre des trappes tendues aient dépassé les chiffres livrés à la publicité.

Vu la petite taille actuelle du homard l'on doit en détruire aujourd'hui deux fois plus qu'il y a quelques années pour produire le même nombre de boîtes. Il a fallu pour la quantité obtenue cette année 10,000,000 de homards, lorsque autrefois 6,000,000 auraient suffi. Avec une si petite marge dans le nombre de boîtes et une augmentation aussi considérable dans la quantité détruite, il est évident qu'il faudra bien des années, si cela arrive jamais, avant que la pêcherie reprenne son ancienne condition. En conséquence la question pourra se présenter de savoir s'il ne serait pas à propos

de ne permettre à chaque fabrique que l'exploitation d'un certain nombre de trappes, et les paqueurs auraient à décider s'il leur serait avantageux de continuer les affaires avec cette restriction.

En fixant le nombre de trappes il ne faudrait pas perdre de vue le fait que les bancs de homards s'éloignent peu des fonds qu'ils fréquentent en eau profonde, mais se rendent annuellement presque au même endroit sur la côte. Il est donc bien possible que la pêche soit complètement épuisée sur une partie de la côte quand elle demeure relativement bonne dans une autre. Par exemple l'on obtenait autrefois avec 1,700 trappes à Miminigash, comté de Prince, un rendement passable, et il en faut maintenant 5,000, aussi l'endroit est-il complètement ruiné comme pêcherie de homards, et il serait nécessaire de l'abandonner pendant au moins trois années pour lui permettre de le rétablir en partie.

Il y a d'autres points de moindre importance au sujet de cette industrie qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici. Entre autres celui de définir la profondeur de l'eau dans laquelle la pêche du homard pourra être pratiquée et qui ne devra pas être moindre que quatre brasses.

Les nouvelles études que j'ai faites à ce sujet n'ont pas modifié les opinions exprimées dans mes rapports antérieurs, savoir, que le homard ne peut avant trois années révolues reproduire son espèce, que les sujets ayant neuf pouces ont un peu plus de trois ans, et que la moyenne de leur vie est de huit à neuf ans—nonobstant le fait que quelques mâles géants aient atteint un âge plus avancé. En admettant que ces données soient correctes on y peut baser sûrement la théorie générale de la protection du homard. La question pratique se réduit à ces importantes interrogations : la plus grande partie des petits homards qui échappent pendant la saison de pêche à la destruction peuvent-ils se multiplier avec assez de rapidité pour atteindre la taille de neuf pouces, en dépit de la pêche annuelle, et de façon à ce que la quantité et la grosseur redeviennent ce qu'elles étaient avant les excès commis dans cette industrie. Ou bien si l'on cesse complètement la pêche pendant trois années les petits homards d'aujourd'hui seront-ils à maturité et pourront-ils se reproduire lors de la pêche de 1892 ?

La saison de pêche ayant été close le 15 juillet les pêcheurs de homards ont pu s'occuper de la pêche du maquereau, mais ils n'en ont pas trouvé pour les dédommager de la perte de leurs gages aux fabriques pendant six semaines. Aussi ont-ils vivement demandé que l'on renouvelle la pêche du homard l'année prochaine.

Sans exprimer d'opinion sur l'à-propos de continuer à exploiter les pêcheries de homards qui sont actuellement épuisées, il serait avantageux, je crois, si elles étaient jamais rétablies dans leur ancien état qu'on élevât le type de la taille à dix pouces, ainsi que cela a été fait aux États-Unis. Il n'est rien moins qu'impossible dans l'île du Prince-Edouard aujourd'hui de maintenir la grosseur à neuf pouces.

Le personnel des gardiens de pêche n'est pas assez nombreux ni suffisamment rétribué pour exercer une surveillance un peu sévère contre l'emploi du homard au-dessous de taille dans les fabriques éloignées souvent de nombre de milles de la demeure du fonctionnaire. En conséquence les règlements actuels relativement à la surveillance sont impuissants dans la pratique. Les gardiens réclament une indemnité pour les services supplémentaires qu'ils ont dû accomplir pendant cette année.

Douze contrevenants ont été poursuivis et condamnés à l'amende. L'on s'occupe du recouvrement de ces amendes, dans les cas où il existait quelques effets.

HUITRES.

La pêche aux huîtres a été faite avec vigueur. Selon le proverbe qui a cours parmi les pêcheurs : l'été sec produit de bonnes huîtres, le mollusque a été de qualité supérieure. Le commerce est routinier et les expéditeurs fournissent d'année en année les huîtres aux mêmes acheteurs. Cependant si la production augmentait il s'ouvrirait de nouveaux marchés, parce que les huîtres sont l'un des articles pour lesquels l'offre est rarement égale à la demande. En 1886 le rendement s'est élevé à 33,125 barils, à disons 36,448 barils en 1887 et cette année à 35,861. Ajoutons à ce chiffre 2,000 barils pour la consommation locale. La pêche aurait été plus considérable si le temps n'avait pas été si variable.

Conformément aux instructions du département il a été pris un soin particulier pour empêcher cette année l'expédition d'huîtres avant la date fixée par la loi. Les

efforts des gardiens ont été couronnés de succès, mais comme d'habitude la demande a été énorme au commencement de la saison. Le premier chargement, se composant de 440 barils, est parti de Summerside le 18 septembre, et 1,000 autres barils les suivaient avant la fin de la même semaine. Dix barils ont été envoyés à Québec le jour même de l'ouverture de la pêche, le fret s'en élevait à \$25.

De tous les pays civilisés le Canada est peut-être le seul dans lequel on ne développe pas avec soin les pêcheries d'huîtres, qui constituent une ressource nationale. L'Etat de New-York vient de terminer une exploration de ses huîtriers, laquelle a duré trois années, sous l'habile surveillance de M. Eugene G. Blackford. Le Connecticut a fait faire des explorations importantes et publié des règlements faciles et pratiques sur l'ostréiculture particulière. Le Delaware, la Virginie et d'autres Etats possèdent aussi des règlements énergiques. Il n'est pas nécessaire de mentionner dans ce rapport ce qui a été fait en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre de même qu'en Allemagne, bien qu'à un degré moindre. Qu'il suffise de dire que dans tous ces pays l'Etat peut avoir le contrôle de tout endroit approprié à l'ostréiculture et encourage le public à développer cette industrie tant au moyen de la culture publique que privée. Il n'en est pas de même au Canada. En Australie l'on commence à s'occuper de l'ostréiculture. Une compagnie anglaise qui n'avait pas de fonds à exploiter en Angleterre a même affermé la baie d'Aboukir en Egypte pour les mêmes fins.

Le Canada possède autant d'eaux propres à l'ostréiculture que l'Etat de New-York. Dans cet état 7,000 huîtriers gagnent leur vie à exploiter cette industrie, dont le capital s'élève à \$6,000,000. Au Canada personne ne vit du seul produit des huîtres, et le nombre d'hommes qui s'occupent dans l'occasion de la pêche des huîtres pour la forme est au-dessous de 1,000. Le produit annuel total à \$3 par baril ne dépasse pas \$187,500, et l'île du Prince-Edouard y contribue pour sa part de \$109,324.

M. Blackford, le surintendant de l'ostréiculture de New-York, avait pour fonctions d'abord d'explorer les huîtriers de l'Etat; en deuxième lieu de désigner et de réserver les bancs d'huîtres naturels; en troisième lieu, de découvrir les propriétaires et de se mettre au fait de la condition de tous les bancs artificiels. Ce sont identiquement les points que le Canada devra tôt ou tard faire examiner. J'ose vous présenter ces propositions, parce que l'île du Prince-Edouard contribue pour plus de la moitié de la pêche totale du pays, et par suite est plus intéressée que toute autre province à ce que cette ressource se développe.

Personne ne doute que la pêche des huîtres dans l'île du Prince-Edouard ne soit dans un état déplorable, soit à raison des excès dans certains endroits et de négligences dans d'autres. Il n'existe aucuns règlements quelconques, sauf la saison de prohibition du 1er juin au 15 septembre, pour empêcher la ruine définitive des bancs, car tous peuvent faire cette pêche, et l'élevage par des particuliers ne reçoit aucun encouragement. Cette pêche constante sans discernement menace de détruire les pêcheries d'huîtres comme l'ont fait les excès de pêche pour celle du homard. Par suite de la demande actuelle de nouveaux exploitants de parties éloignées de la province et même de la terre ferme affluent aux huîtriers et en exportent de grandes quantités qui ne sont pas mentionnées dans les relevés officiels. Ainsi, quinze goélettes de la Nouvelle-Ecosse ayant leur propre équipage sont venues cette année et l'année dernière dans la baie Orwell et ont presque épuisé les bancs. Comme cette industrie a été profitable d'autres viendront en grand nombre sans s'inquiéter de l'avenir de la pêcherie. Il serait temps de faire cesser ce mauvais usage des ressources publiques.

Les savants croient qu'à part les excès de pêche des causes naturelles, et principalement géologiques, tendent à faire périr les bancs d'huîtres du golfe, et que si ces causes continuent le mollusque devra disparaître. Je partage cette opinion. Elle explique pourquoi l'on trouve aujourd'hui de vastes dépôts d'écailles d'huîtres, de plusieurs pieds d'épaisseur, quelquefois à des endroits où il ne se trouve pas d'huîtres vivantes. Pour venir très lentement cette destruction n'en est pas moins sûre. Il serait impossible de trouver un plus fort argument en faveur de l'élevage des huîtres par des moyens artificiels. Tout banc d'huîtres doit périr après un certain laps de temps, à raison des nécessités de sa propre croissance, car sa hauteur et son diamètre augmentant, les huîtres qui se trouvent à l'intérieur de la masse sont privées d'air et étouffées. Lorsque le banc atteint le niveau de la glace celles qui se trouvent au

sommet meurent de froid, en sorte que pratiquement tout banc naturel de grandeur même modérée ne se compose au centre que d'huîtres mortes avec une mince couche de vivantes sur les côtés extérieurs. La reproduction d'un banc d'huîtres s'opère par l'émission de frai glutineux dans un rayon augmentant constamment, mais il est évident qu'à moins d'y voir dans le voisinage du banc un fond propre et offrant assez de consistance le frai périt et le banc s'éteint. Ces conditions nécessaires à la vie de l'huître ne peuvent exister lorsque le fond est sillonné de creux remplis de vase.

Néanmoins le département peut disposer de tous les moyens nécessaires pour organiser d'une façon complète cette très importante pêcherie. Tout ce qu'il faut, c'est : 1. Réserver à la pêche publique certains bancs naturels ; 2. Offrir libéralement de l'encouragement aux particuliers qui désireraient entreprendre le développement de cette pêcherie ; 3. Il n'y a peut-être pas nécessité, mais le gouvernement possède le pouvoir d'ensemencer de nouveaux bancs et de repeupler les anciens, mais naturellement l'exécution de toutes ces mesures devrait être surveillée par des personnes entendues. Les articles 4 et 21-4 de l'acte révisé des pêcheries autorise le ministre à accorder des baux de pêche pour l'exploitation des pêcheries ; les articles 14, 15, 21, 6 pourvoient à la protection des pêcheries et huîtrières, et l'article 21-4 à ensemercer ou repeupler les pêches épuisées. Jusqu'ici ces dispositions sont demeurées lettre morte. Plusieurs ont demandé des baux pour se livrer à l'élevage, et ces demandes ont été transmises au département.

La situation des bancs d'huîtres naturels est due à des chances accidentelles, de marées particulièrement. Le frai est transporté à une certaine distance, puis y est déposé. En conséquence, des étendues considérables d'un fond convenable peuvent être passées par le seul effet du hasard. Ce sont ces emplacements convenables non occupés que l'ostréiculture privée doit utiliser.

L'élevage artificiel des huîtres est une des industries du siècle. Les éleveurs ont déjà obtenu des résultats étonnants. Le capital nécessaire est relativement peu élevé, court est le temps pendant lequel il faut attendre des résultats, et il est aussi certain qu'ils se produiront après trois ou quatre ans qu'on peut l'être quand il faut compter avec les éléments. Je ne vois pas que les pêcheurs des huîtrières publiques et les éleveurs particuliers aient raison d'être jaloux les uns des autres. Cela n'a pas eu lieu dans d'autres pays, et il n'y a réellement pas lieu ici à un conflit d'intérêts.

Il est moins difficile de rétablir les pêcheries d'huîtres que d'autres. En effet le mode à suivre ressemble davantage à celui suivi dans l'agriculture : le grain est semé dans un sol préparé, on a soin et l'on cultive la récolte à mesure qu'elle croît, et quatre ans après la moisson est mûrie. L'huître est vivace et atteint un âge avancé. Je possède une écaille d'huître venant de Curtain Island, baie d'Hillsborough, qui a dix pouces de longueur et plus de quarante couches d'écailles annuelles. Une fois établi par la culture artificielle l'approvisionnement peut devenir pratiquement inépuisable, d'autant que les ennemis de l'huître, les astéries particulièrement, sont comparativement peu nombreuses dans ces eaux. Dans l'île du Prince-Edouard les huîtres ne sont pêchées que dans les baies peu profondes ou dans les creeks exposés à la marée, ayant d'une à six brasses d'eau, et ces rivières ne sont pas incluses dans les concessions de terre et se trouvent par conséquent sous la juridiction de la couronne. Dans l'état incertain actuel de la pêcherie aucune personne ne voudra risquer l'établissement d'huîtrières privées, car il est douteux que la loi ou les douanes du pays lui fournissent protection.

La location d'emplacements pour la culture particulière contribuerait à empêcher, bien que d'une manière imparfaite, l'extinction des bancs naturels, par suite de causes naturelles, car le surplus du frai qui s'en échapperait irait tout probablement se déposer dans les bancs naturels. La première chose qu'auraient à faire les ostréiculteurs serait de niveler le terrain et de le paver de matières qui doivent retenir une part considérable du frai flottant. De plus, s'il était défendu de faire la pêche ailleurs qu'à une distance déterminée des huîtrières explorées et officiellement reconnues le mal serait arrêté autant qu'il peut l'être. L'établissement de la culture particulière produirait pour les bancs publics d'autres avantages qui se présenteront d'eux-mêmes à notre considération.

Ce qu'il faut pour faire réussir l'ostréiculture, c'est-à-dire des baies et estuaires abritées ayant des fonds sains et le degré de salinité convenable, se trouvent partout dans les trois comtés de la province, et il serait facile d'y cultiver les huîtres. La baie de Cardigan, dans le comté de King, et l'estuaire de la rivière Winter, dans le comté de Queen, sont particulièrement bien adaptées à des établissements d'ostréiculture. Quelques localités sont aussi avantageuses pour la culture, — si l'on se procure l'espèce propre — que la côte anglaise si renommée de Kent.

Les chiffres qui suivent pourront être de quelque utilité relativement à la nouvelle extension de la saison réservée. Summerside est le principal port d'expédition et exporte les deux tiers de la pêche entière, mais il est aussi fait des expéditions des autres ports pour le marché de Saint-Jean, N-B, de Québec, Montréal et autres endroits, dans les provinces d'en haut principalement. En supposant que les pêcheurs commencent à travailler depuis le 5 jusqu'au 15 mai, ils pourront faire face à la demande du printemps, soit 1,000 barils, à des prix élevés. Les gourmets souffriraient peut-être plus que les pêcheurs si l'on arrêtait la pêche au printemps. Du 15 septembre, époque à laquelle la pêche recommence, au 30 septembre, il est expédié à peu près 8,000 barils. En octobre le chiffre est de 13,000; de 13,000 également en novembre, mois pendant lequel se font les approvisionnements de l'hiver. Retrancher le mois de novembre serait créer des inconvénients au commerce. En décembre les expéditions ne sont que de quelques centaines de barils. Selon les apparences il serait mieux d'améliorer la pêche en adoptant des règlements rigoureux pendant la saison permise plutôt que de raccourcir le temps de la pêche. C'est une question toutefois qui devra être examinée de nouveau.

D'autres sujets se présentent relativement à la pêche publique. Par exemple, une définition plus claire des devoirs des gardiens de pêche, la définition par la loi de la grosseur de l'huître, la défense absolue de pêcher à travers la glace, un système de permis pour les embarcations s'occupant de la pêche de l'huître, le choix de certains endroits de débarquement sur les baies où toutes les huîtres devront être apportées afin de permettre aux gardiens de pêche d'exercer leur contrôle, et en général la surveillance uniforme de la pêcherie.

AUTRES POISSONS ET PRODUITS DE POISSONS.

Comme d'habitude l'on a pris une certaine quantité de fletans en faisant la pêche à la morue. Plus l'on pêche en eau profonde plus l'on a de chance de capturer ce splendide poisson. La quantité s'est élevée à environ quatre tonnes et demie, les pêcheurs de morue se trouvaient à une grande distance au large.

L'alose est rare dans ces eaux; il n'en a pas été pris cette année. L'on a pêché cinq cent quatre-vingt-quinze barils de gasparot.

L'éperlan ne se montrant pas avant le premier avril la pêche se trouve forcément prohibée, au grand mécontentement des amateurs de ce mets délicat. Il n'est pas exporté d'éperlans de la province.

Les anguilles sont maintenant l'objet d'une exportation croissante. La destruction des anguilles est un moyen de protection pour les rivières peuplées de truites et de saumons, car ce poisson se nourrit en grande partie des alevins de truites et de saumons. De temps immémorial on a fait la pêche au dard avec flambeaux sur les fonds vaseux en automne. Le fait d'avoir des flambeaux et des dards dans les embarcations peuvent donner la tentation de s'en servir contre les saumons reproducteurs. Sur les bancs je recommande que l'on défende la pêche aux dards aux flambeaux après le 1er novembre de chaque année.

L'encornet était en quantité passable autour du Cap Nord particulièrement. Bien que les moules abondent ils coûtent trop cher pour servir de boitte.

L'huile de poisson n'est pas aussi considérable qu'on le croirait à en juger par le rendement. Il n'a été obtenu que 18,333 gallons, et l'on devrait avoir le double de ce chiffre.

Les langues et noues sont également moins considérables qu'elles devraient l'être. Je suppose qu'une forte quantité, dont il n'est pas tenu compte, est vendue par les pêcheurs à de petits commerçants.

La colonne du guano de poisson ne contient aucun chiffre, pour cette province du moins. Il n'y est pas manufacturé d'amendements marins. De grandes quantités

de débris de homard sont charroyées par les cultivateurs, et, à défaut de plâtre, l'article sert d'engrais. Il est difficile d'en évaluer exactement la quantité. Je l'ai fixé à près de 3,000 tonnes, ou 11,580 barils. Il est facile d'établir des fabriques d'engrais à presque chaque endroit situé le long de la côte.

RIVIÈRES ET COURS D'EAU.

Le nombre des pêcheurs à la ligne venus des États-Unis pendant l'été dernier, quelques-uns pour y faire un long séjour, ayant augmenté, cela prouve suffisamment que les cours d'eau sont en bon état. Ces pêcheurs ont fait d'excellents rapports de leur pêche. La pêche à la ligne est le principal amusement des habitants de l'Île du Prince-Edouard eux-mêmes. Il y a peu de personnes des classes ouvrières qui ne se réservent un jour ou deux de la saison pour pêcher. En conséquence il se commet quelques excès de pêche à quelques-uns des endroits de facile accès, comme à Miminigash par exemple. A tout prendre le nombre ou la grosseur de la truite n'a pas diminué. Il n'est pas exporté de truites. Le mois de décembre devrait être compris dans la saison prohibée, car la pêche au moyen de boîte sert de prétexte pour couvrir celle qui se fait au moyen de filets. Si mon conseil est suivi la saison de prohibition commencera au 1er octobre pour se terminer au dégel des cours d'eau au printemps.

Toutes nos rivières sont trop petites, trop peu profondes et trop chaudes pour le saumon. Cependant il y a été vu pendant les deux ou trois dernières années plus de saumons ne portant pas d'œufs, bien qu'il n'en ait été pris aucun. Le poisson a été observé particulièrement dans la rivière Morell. On signale cet automne l'arrivée de saumons reproducteurs dans les rivières Dunk, Tynce, Trout, Tryon, Winter, Morell, Marie et autres. Il n'existe pas de pêcheries de saumons régulières autour de la côte, mais il devrait y en avoir, principalement le long de la côte de Saint-Pierre au Cap-Est.

En ce qui concerne le bran de scie — je dois dire que pour les personnes habituées aux vastes opérations des scieries de la terre ferme, le mot scierie appliqué aux établissements de l'Île du Prince-Edouard est propre à créer une impression entièrement fautive. Il y a dans la province à peu près 340 scieries, et toutes ont peu d'importance et ont été construites avant la confédération. Sauf quelques exceptions, la valeur de chaque scierie ne dépasse pas quelques centaines de dollars. Le plus grand nombre ont été construites pour fournir le bois aux établissements disséminés sur les cours d'eau dans les endroits où les forêts étaient les plus épaisses, et à mesure que l'établissement a augmenté le bois s'est fait rare. Un certain nombre doivent maintenant se fermer faute de bois. En conséquence les inconvénients causés par la sciure de bois tendent plutôt à disparaître qu'à augmenter. Le dommage est réduit autant qu'on peut raisonnablement s'y attendre à un minimum. Les dispositions nécessaires sont prises pour disposer des rebuts du bois aux endroits où l'on construit de nouvelles scieries.

La pisciculture de saumon établie sur la rivière Dunk ayant été fermée et le barrage emporté par la crue, ce qui a permis aux saumons de parcourir la rivière sur toute son étendue, les braconniers que l'on avait précédemment contrôlés sont devenus audacieux et se sont formés en une bande armée qui a déjà eu des démêlés avec les fonctionnaires chargés de surveiller cette rivière. Ces derniers, grâce aux nouveaux aides qui ont été envoyés, ont pu arrêter la destruction honteuse des saumons reproducteurs.

EN TERMINANT

Je dois mentionner la prompte obéissance de tous les gardiens de pêche et l'aide qu'ils m'ont prêtée. Trois gardiens ont été suspendus pour cause. Il existe maintenant trois vacances qui devront être remplies au printemps, savoir, à la baie d'Egmont, comté de Prince, à Orwell, comté de Queen, à Cardigan, comté de King; de plus, il devrait y avoir un gardien pour le district de la baie Saint-Pierre, à partir de la rivière Morell.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. HUNTER DUVAR,

Inspecteur des pêcheries de l'I.P.-E.

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans le

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Trappe.	Maquereau, barils.			
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.			Valeur.	Brasses.	Valeur.
<i>Prince</i>			\$					\$			\$		
Baie de Cascumpèque au cap Kildare.....	7	355	11000	90	37	3000	103	1545	600	1500	4800	1550	
Kildare à Sea Cow Head, y compris Tignish.....	7	243	4500	78	50	1850	180	600	200	1225	2800	1, \$800	600
Sea Cow Head à Skinner's Pond.....					75	2000	270	2800	1400	170	250	465	
A Black Pond.....					53	1855	160	1405	650	815	800	456	
Black Pond à Grande Miminigash.....	3	134	2600	75	70	3500	280	1800	500	1280	1640	1300	
Petite Miminigash à Pointe au Phoque, lot 7, y compris Campbellton.....	6	189	3400	75	16	480	48	900	130	1000	1500	312	
De la Pointe au Phoque, tout le lot 8.....					14	500	40	800	180			150	
Lot 8 à la baie Egmont.....					10	200	30	600	300	170	400	26	
Baie Egmont à la Pointe 15.....					16	480	36	3600	1800	250	350	47	
District de Summerside de la Baie Richmond, y compris Hamilton.....													
Indian River, y compris Malpèque.....					12	340	36	300	150			54	
Lot 12, rive.....					10	335	26	500	300	80	140	20	
Grande Rivière, lot 13.....					5	250	20	250	60			80	
Graham-Head, lot 26, au cap Traverse.....					10	300	20	60	20			20	
Cap Traverse à la ligne du comté de Queen.....	1	29	1000	5	4	160	8	120	60			30	
Rivières et estuaires, sav. : Dunk, Tyne, Truite, Enmore, Pierre Jacques, et autres.....													
Totaux.....	24	950	22500	323	382	15250	1257	15280	6350	6490	12680	1, \$800	5110

engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, pour l'année 1888.

MAQUEREAU, EN BOÎTES.	HARENG, BARILS.	GASPAROT, BARILS.	MORNE, Q'X.	LANGUES ET NOUES DE MORUE, LBS.	MERLUCHE, Q'X.	EGREFIN, LBS.	FLÉTAN, LBS.	ACHIGAN DE MER, LBS.	TRUITE, LBS.	ANGUILLE, BARILS.	HUITRES, BARILS.	HOMARD, BOÎTES.	PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.
													Huile de poisson, gal.	Engrais de poisson, bar.	
1920	2000	400	30						100	20	50	120591	300	1000	48,831 33
1500	700	800	17	600		1000						144064	1600	1000	36,277 68
	3000	30	290	350		1500		700	15			65040	1250	800	30,744 80
	3040	10	2100	17	900							124800	400	1000	46,851 00
24000	1300	180	250	5000	2300	700	1500	18				53077	200	400	36,751 24
4900	500	200	50	250		500	2					28887	300	100	11,999 44
	400	80	50				200	5				42816	50	200	9,697 92
	150	6					2500	4				25152			1,307 00
	1250														8,773 24
											20950				62,850 00
	300	2400	15	400			1800	25	2800	54724	300	400	29,076 88		
	1000	120	2	50		200		1100	16944	60	100	10,427 28			
	1500	900						20	4000	186			23,074 40		
	600							500	10			38880		180	7,605 60
600	60	10	12	15				6000	5			21120	15	150	4,180 40
								15000	205	50					3,700 00
32920	15800	56	7482	81	2668	5000	5250	700	28800	329	28950	736095	4681	5430	372,148 20

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	
<i>Queen.</i>			\$		\$			\$		\$	
Lig. est du comté de Prince à New-London.	3	80	2300	30	18	1350	50	1000	250	680	1000
New-London à Cavendish.					5	350	22	400	150	150	300
Clifton.											
District de Rustico.	1	30	300	5	48	1350	228	2500	1000	1760	3520
New-Glasgow.					12	720	30	300	100		
Rivière Wheatley à l'Île Rustico.					5	600	20	120	50	150	300
Covehead et Tracadie à King, ligne N.-E.	1	45	2000	5	48	2000	144	2730	1835	600	1800
King, ligne S.-O., à Pointe Prime.	8	200	4500	160	16	450	23	800	200	200	400
Baie Pownal et rivière au Loup-Marin.					4	160	12	80	30		
District d'Orwell.					4	600	4				
Baie Hillsborough et dist. de Charlottetown.											
Argyle Shore.					4	150	8	500	250		
De Sable à la ligne sud-est de Prince.	2	100	2000	12	6	300	12	100	50	115	230
Rivières et estuaires, savoir: Nord, Est, Ouest, Johnston's, Hope, Winter, Vernon et autres.					7	250	25	80	40		
Totaux.	15	455	11100	212	177	8280	578	8610	3985	3655	7550

et bateaux employés dans les pêches, etc.—Île du Prince-Edouard—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.	
Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Langues et queues de morue, barils.	Merluche, qtx.	Egrain, lbs.	Truite, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.		Egrais de poisson, brls.
250	600	50	880	50					2		67600	500	1000	17,427 00
54	120		50					200	8	120				1,490 00
1250	1500		2250	50	5000						31200	200	400	480 00
120	15		9000		1000	5000	1500	20				80	20	39,174 00
45	120		1200		400	20000	100	150			65232	150	600	42,596 00
460	900		900						8					18,052 84
40	1440	230	80	2	130		400	2			35500	200	200	14,180 00
3		18					400	3		587				7,052 80
4		20					200			2800				1,918 00
										800	11520			8,560 00
30	400						800	4			112320		1000	3,782 40
100	200		400				1000	5			7344		100	16,149 40
														4,981 28
25	100	100	2500	1000			15000	140	2600					25,925 00
2281	1440	4368	150	17260	2	2630	30600	19660	442	6907	330716	1140	2320	202,177 72

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.			Valeur.
<i>King.</i>			\$		\$			\$		\$			
Ligne N.-E. du comté de Queen à Morell.....				14	550	42	2410	800			86	223	
Morell, y compris la baie St-Pierre.....	7	340	5100	85	15	450	29	1970	686	300	500	700	487
Etang de la Goël. à Naufrags Lots 46 et 47, y compris les lacs Nord et Sud.....				60	800	180	3000	800	3350	1800			420
District de Souris.....				165	4900	495	7620	2500					2475
Baies Rollo, Fortune, Howe et Boughton, y compris les îles.....	6	250	15000	85	90	2500	173	8000	4000	2100	4000		500
Baie Fortune.....				100	2800	300	6000	3060	600	1200			350
Georgetown à Murray-Harbor.....				28	500	84	500	250	480	700			82
Ligne S.-E. du com. de Queen Montague.....	13	325	16500	78	50	2400	180	2000	1000	450	900		100
Baie Cardigan.....	3	90	4000	21	30	400	90	250	100	100	250		250
Rivières et estuaires, savoir : Morell, Midgell, Marie, Brundenell et autres.....	1	50	1400	6	28	800	80	310	100	200	400		200
Totaux.....	31	1100	43500	281	615	16850	1728	32410	13356	7740	10050	1563	5257

et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.
Haréng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fétian, lbs.	Truite, lbs.	Anguilles, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme engrais, barils.	
315	143	890	1	10	1200	150	900	10	4	23000	162	100	12,170 90
250	100	1670		20		800				30288	1700	100	19,649 56
300	3	225		800						56400	40	200	18,497 50
2630	125	3200	7	550	4000	2500	5000	20		55600	3300	200	72,479 50
500		2200		2200						30816	2500	150	31,872 92
8000		360		300			800	200		50400	500	1000	40,718 00
230		150		30	1000		1000	20		6720	100	80	4,096 40
1500		500											11,000 00
250		5000	75	3200	5000		400	120		126192	4100	1000	56,573 04
350	8	75	2	25	600		1400	40			80		6,202 00
400	10	50		30	800		1900	6			50		5,177 00
							16000	750					9,100 00
12725	389	14320	85	7165	57600	3450	26500	1163	4	379416	12532	2820	287,536 82

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans la province de l'Île du Prince-Edouard, pour l'année 1888.

Cours.	NAVIRES ET BÂTEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Saumon, frai, dans la glace, lbs		Maguereau, ba-rils.		Maguereau, en boîtes.		Hareng, barils.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	\$	Trappes.	\$	Trappes.	\$	Trappes.	\$
Prince	24	950	22,500	323	382	15,250	1,257	15,250	6,450	12,680	1,800	1,110	32,920	15,800				
Queen	15	455	11,100	212	177	8,280	578	8,610	3,655	7,550	2,281	1,440	4,358				
King	31	1,100	43,500	281	615	16,850	1,728	32,410	7,740	10,050	5,257	12,725				
Totaux	70	2,505	77,100	816	1,174	40,380	3,563	56,300	17,885	30,250	1,800	1,563	34,360	32,883				

Cours.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.														
	Gaspard, barils.		Morue, qtx.		Langues et noues de morue, ba-rils.		Merluche, qtx.		Breglin, lbs.		Piletan, lbs.			Bar, lbs.		Truite, lbs.		Argaille, barils.		Huiles, barils.		Homard, boîtes.		Huile de poisson, gallons.		Poisson employé comme engrais, barils.	
	56	7,482	81	2,665	5,000	5,250	700	28,800	329	28,930	736,095	4,661		5,430	872,148												
Queen	110	1,260	2	2,630	30,000	19,600	442	6,907	330,716	1,140	3,320	204,177														
King	389	14,320	85	7,165	57,600	3,450	26,500	1,168	4	379,416	12,532	2,830	287,536														
Totaux	595	39,062	168	12,460	94,600	8,700	74,900	1,937	35,861	1,446,227	18,333	11,580	876,862														

* Poisson frais pour la consommation locale de 15,000 familles, y compris 400 barils de hareng d'automne pris après l'envoi des rapports. † Trappe.

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de l'Île du Prince-Edouard, durant l'année 1888.

Espèces de poisson.	Prix.	Quantité	Valeur.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
				Quantité.	Quantité.
	\$ cts.		\$ cts.		
Saumon, frais.....	Lbs. 0 20	1,563	312 60		97
Maquereau.....	Brls. 15 00	12,648	189,720 00		11,379
do en boîtes.....	Lbs. 0 12	34,360	4,123 20		14,240
Hareng.....	Brls. 4 00	32,883	131,532 00		5,991
Gasparot.....	Brls. 4 50	595	2,677 50	228	
Morue.....	Qtz. 4 00	39,082	156,248 00	12,610	
Noues de morue et de merluche	Brls. 10 00	168	1,680 00	14	
Merluche.....	Qtz. 4 00	12,460	49,840 00	4,227	
Egrefin.....	Lbs. 0 04	92,600	3,704 00	64,300	
Flétan.....	Lbs. 0 10	8,700	870 00		950
Bar.....	Lbs. 0 06	700	42 00	700	
Truite.....	Lbs. 0 10	74,900	7,490 00		300
Anguille.....	Brls. 10 00	1,937	19,370 00	873	
Huitres.....	Brls. 3 00	35,861	107,583 00		587
Homard, conserves.....	Lbs. 0 12	1,446,227	173,547 24		562,880
Huile de poisson.....	Galls. 0 40	18,383	7,333 20	508	
Poisson pour engrais, non préparé..	Brls. 0 50	11,580	5,790 00		
			861,862 74		
Poisson frais pour consomm. locale de 15,000 familles, y compris 400 barils de hareng d'automne pris après l'envoi des rapp.....			15,000 00		
Valeur totale du produit des pêches de l'I.P.-E. 1888.....			876,862 74		
do do 1887.....			1,037,425 84		
Diminution en 1888			160,563 10		

ESTIMATION

Du capital placé dans le matériel des pêcheries de la province de l'Île du Prince-Edouard, durant l'année 1888.

	Valeur.	Total.
<i>Pêcheries de mer.</i>		
	\$	\$
70 navires, tonnage collectif 2,505.....	77,100	
1,174 bateaux de 15 à 30 pieds de quille; petits, 10 à 14 pieds.....	40,380	
56,300 brasses de rets.....	23,190	
17,885 do seines.....	30,280	
140,000 do lignes de fond.....	25,000	
Disons 350, échafauds, établissements de salaison, presses, etc.....	20,000	
1 trappe.....	800	
		216,750
<i>Pêche aux huîtres.</i>		
850 bateaux et râteaux.....		10,000
<i>Pêche du homard.</i>		
79 fabriques fonctionnant cette année, avec leur outillage, à \$1,000 chaque...	79,000	
Et employant 78,715 trappes, à 60 cents.....	47,229	
Auxquelles ajoutez 33 fabriques ne fonctionnant pas, à \$800.....	26,400	
		152,629
Total		379,379

ANNEXE No 5.

QUÉBEC

RAPPORT DE L'OFFICIER COMMANDANT LE NAVIRE FÉDÉRAL LA
CANADIENNE, PRÉPOSE A LA PROTECTION DES PÊCHERIES DU
GOLFE SAINT-LAURENT, ANNÉE 1888.

GASPÉ, Qué., 31 décembre 1888.

L'honorable CHARLES TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la division du golfe, province de Québec, pour l'année 1888, ainsi que l'analyse des rapports des différents fonctionnaires sous mon contrôle. Le rapport accuse une légère augmentation dans la production totale, et la valeur de la pêche s'élève au montant de \$8,991.38.

Le mauvais temps s'est maintenu d'une manière presque sans précédent pendant toute la saison de 1888, et bien que la pêche ait été un peu meilleure qu'à la dernière saison, il n'y a pas encore eu cependant un rendement moyen. La pêche à la morue n'a commencé que vers le milieu de juin, et comme c'est toujours le cas en mauvais temps la morue et le poisson servant de boitte se sont tenus au large.

SAUMON.

La pêche de saumon a été moyenne et s'est composée de 889 barils de poisson salé et de 445,107 lbs de frais, contre 770 barils de salé et 484,521 lbs de frais en 1887; comme les années dernières la pêche a commencé tard. Par suite des crues il a été impossible dans plusieurs localités de tendre les filets avant la première semaine de juin, et il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de poissons avait monté les rivières avant cette date. Sans l'abondante pêche sur la rive nord, le rendement du saumon eût été pauvre, car les relevés des subdivisions de Ristigouche sont beaucoup au-dessous de la moyenne. La production dans les différents comtés pendant les deux dernières saisons, a été comme suit :—

	1887.	1888.	Diminution.
<i>Comté de Bonaventure.</i>			
Saumon, salé.....			
do frais, dans la glace.....	203,772	140,563	63,209
<i>Comté du Saguenay.</i>			
Saumon, salé.....	46	38	8
do frais, dans la glace.....	114,932	108,866	6,076

	1887.	1888.	Augmen- tation.
<i>Comté du Saguenay.</i>			
Saumon, salé	Bris. 724	851	127
do frais, dans la glace	Lbs. 165,581	195,678	30,097

La saison de la pêche au filet a été courte et n'a pas duré à plusieurs endroits plus de deux semaines; comme le temps était mauvais le capelan se tenait au large, et le saumon ne trouvant en conséquence rien pour le retenir dans les estuaires a de suite monté la rivière.

Règle générale la pêche à la ligne a été bonne au commencement de la saison, l'eau était haute et pas trop claire; vers le milieu et la fin de juillet la sécheresse continue a fait baisser les rivières, et l'eau s'est trouvée trop claire pour qu'on puisse se livrer à ce sport avec succès.

MORUE.

La pêche à la morue a commencé vers le milieu de juin et a été fréquemment interrompue par des coups de vent durant l'été. Le 20 juin et le 5 juillet particulièrement un tourbillon de vent allant de l'ouest à l'est a passé sur la baie des Chaleurs et a fait chavirer un certain nombre des embarcations de pêche sur les bords de la Miscou. Il en est résulté plusieurs pertes de vie. Ces accidents ont rendu les pêcheurs craintifs, et par suite naturellement à la moindre apparence de vent ceux qui étaient au large revenaient à terre et ceux qui se trouvaient à terre ne partaient pas. On calcule qu'il s'est ainsi perdu un quart au moins de la saison de pêche.

Je saisisrai de nouveau cette occasion d'attirer l'attention sur la nécessité de trouver de meilleurs endroits de refuge pour les pêcheurs, ceux particulièrement qui se trouvent le long de cette partie de la côte depuis la baie de Gaspé jusqu'à l'Anse à Gascon. L'on devrait se procurer des refuges aux localités les plus centrales pour permettre aux embarcations de venir s'y abriter pendant la tempête. Actuellement il faut tirer sur le rivage toutes les embarcations de pêche aux premiers signes d'une tempête. Pour cette raison doit on les construire si petites et si légères qu'elles ne peuvent prendre la mer ou y séjourner si le temps est mauvais. S'il était possible de se servir de bateaux plus grands et plus forts ces derniers pourraient soit rester en mer ou s'y rendre en tout temps, sauf pendant les coups de vent. Ils séjourneraient de plus sur les emplacements de pêche pendant une semaine ou plus, ou jusqu'à ce qu'ils aient leur chargement, au lieu d'aller et venir chaque jour comme c'est maintenant la coutume. Tous les pêcheurs prévoyants et intelligents sont d'avis que l'argent distribué aujourd'hui d'une façon presque aveugle en primes de pêche serait infiniment mieux appliqué si on s'en servait pour obtenir les abris dont ils ont si grand besoin.

La saison d'automne a été une des plus rigoureuses dont on se souvienne, et la pêche en septembre et octobre n'a pas atteint la moitié du rendement ordinaire. La morue abordait cependant, et lorsque le vent était modéré les embarcations réussissaient parfaitement.

Sur le Labrador la pêche a été meilleure que depuis quelques années, et ainsi que le rapporte M. Whiteley au sujet de la subdivision de Bonne-Espérance, "ce retour après plusieurs pauvres saisons de pêche nous a donné de nouvelles espérances, et nous nous livrerons avec ardeur à cette industrie lors de la prochaine saison.

MORUE.

Les relevés accusent une diminution très forte, la pêche totale de 1887 avait été de 857,098 livres contre 551,287 livres cette année, soit une diminution de 305,811 livres en 1888. Ce résultat ne peut être entièrement attribué à la rareté réelle du poisson, mais plutôt à la date tardive à laquelle la pêche s'est ouverte, la fin de mai, et au raccourcissement de la saison permise du 20 avril au 15 juillet. Bon nombre de fabriques n'ont pas été exploitées, et les pêcheurs ont de beaucoup diminué, car

plusieurs qui s'étaient précédemment occupés de cette industrie n'ont pas voulu s'y risquer de nouveau parce que la période était raccourcie. Règle générale, j'ai constaté que les propriétaires d'établissements de conserves sont contents que le département ait raccourci la saison de pêche; il ne peut y avoir de doutes qu'il en résultera grand bien et que cela aura pour effet de faire fermer plusieurs des établissements moins importants, lesquels étaient toujours disposés à encourager leurs pêcheurs à prendre les petits homards.

L'on m'informe qu'il s'établira au Labrador pendant la prochaine saison plusieurs établissements de conserves, devant être exploités par les gens qui ferment leurs établissements des provinces maritimes. Je n'éprouve pas de craintes qu'ils épuisent les pêcheries de la côte nord comme celles de la côte sud, car vu l'escarpement de la côte nord et la grande profondeur de l'eau la pêche au homard s'y fera avec tant de désavantages qu'elle ne sera jamais profitable, je crois. Tous ceux qui l'ont essayée jusqu'ici ont dû abandonner la côte après quelques saisons.

LOUPS-MARINS.

La chasse aux loups-marins sur la glace en mars et avril a de nouveau manqué pour les mêmes raisons exactement qu'à la dernière saison. Les forts vents de l'est ont massé la glace de telle façon que les navires n'ont pu arriver jusqu'aux loups-marins avant que les jeunes fusent en état de se mettre à l'eau. Le prix des peaux continue à augmenter et il y a eu dernièrement une hausse soudaine dans le prix de l'huile.

HARENG.

Le hareng du printemps abondait dans le golfe mais n'a été pris que pour la boîte et l'engrais. Les navires français qui suivent ont visité les îles de la Madeleine au commencement de mai et ont emporté des chargements de hareng du printemps à Saint-Pierre Miquelon pour la boîte :—

Le brick "80" capitaine Dauphine.....	600 barils.
" <i>Madeline</i> , capitaine Ruel.....	500 "
La goëlette <i>Aibert</i> , capitaine Ammonium	300 "

Ces navires ont acheté le hareng, le payant de 30 à 40 centins le baril. Seize goëlettes de Terre-neuve sont aussi venues prendre des chargements de hareng; ces dernières ont pêché elles mêmes le poisson au moyen de seines. Leurs cargaisons furent également transportées à Saint-Pierre et vendues aux Français. Plusieurs goëlettes des îles de la Madeleine transportèrent à Saint-Pierre environ mille barils, qui furent vendus aux pêcheurs français à raison de \$1.75 à \$2.00 le baril. Il est aussi venu des goëlettes des Etats-Unis et de la Nouvelle-Ecosse pour se procurer de la boîte, et bien que ces dernières aient fait voile sur les bancs de pêche l'on croit que quelques-uns ont vendu leur hareng aux Français. Les navires français possédaient à bord une quantité considérable de liqueurs, on rapporte qu'il en a été vendu beaucoup aux habitants des îles de la Madeleine. Les capitaines des navires français ont dit que vingt ou trente de leurs navires de Saint-Pierre viendraient à la prochaine saison se procurer la boîte aux îles de la Madeleine.

En présence du fait que le gouvernement français impose un droit prohibitif sur notre poisson on se demande si nous devrions permettre à leurs navires d'acheter la boîte dans nos ports sans avoir de droits d'exportation à payer. L'Acte concernant la boîte de Terre-neuve sera de très peu d'utilité si les navires de Terre-neuve peuvent l'éviter en transportant sans droits la boîte de nos ports aux pêcheurs français de Saint-Pierre.

Le hareng d'été et d'automne était rare. Je n'attribue pas la chose à la diminution dans la quantité de ce poisson; cela provenait probablement des fréquents coups de vent qui ont tenu les bancs au large.

La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux a fait une bonne pêche dans le détroit et sur la côte du Labrador, et comme le hareng d'automne était rare leurs chargements ont été vendus à profit à Québec, soit à peu près \$5.50 par baril en moyenne.

Plusieurs des navires de la Pointe-aux-Esquimaux ont reçu l'ordre des croiseurs français de s'éloigner de la côte occidentale de Terre-neuve et de n'y pas faire la

pêche. C'est une chose qui semble drôle que des navires de pêche du Canada portant le drapeau anglais soient chassés des eaux d'une province anglaise voisine par des navires de guerre étrangers.

MAQUEREAU.

La pêche au maquereau a manqué dans toute la division du golfe, sauf aux Iles de la Madeleine, où le rendement a été meilleur que pendant les quelques dernières années. Plusieurs chargements ont été expédiés à Boston, E.-U., et un des expéditeurs m'a informé que sa cargaison lui aurait rapporté \$22 par baril. Après avoir déduit les droits et tous les autres frais il devait lui rester au moins \$18 net par brl.

Vingt goélettes des Etats-Unis employées à la pêche au maquereau sont venues dans la baie de Gaspé le 4 juillet. Elles avaient parcouru toute la côte nord de l'Île du Prince-Edouard à la recherche du maquereau, et voyant qu'il n'en avait pas été pris au large de la côte de Gaspé, elles gagnèrent de nouveau le sud le lendemain. Je les rencontrai et les accompagnai dans le bassin, puis me rendis à bord de chaque navire. Les journaux de bord furent communiqués au capitaine Gordon, qui vous transmettra sans doute des relevés.

FLÉTAN.

La pêcherie de flétan continue à s'améliorer, il a été pris cette année 104,948 lbs. de ce poisson, contre 81,347 lbs en 1887. La production augmentera à mesure que se développeront les facilités pour l'expédition de ce poisson frais au marché. Actuellement nos pêcheurs n'en font pas l'objet d'une occupation distincte, et presque tous les flétans sont pris par des pêcheurs de morue.

BOITTE.

Le poisson servant de boîte abondait au printemps, mais à partir de juillet jusqu'à la fin de la saison toutes les espèces de boîte étaient plus ou moins rares. Cela était dû entièrement au temps orageux; c'est un fait bien connu que le poisson demeure au large lorsque l'eau est agitée d'une manière un peu constante sur les bords.

Les règlements de pêche ont été bien observés; la plupart des pêcheurs aux filets sur la côte et à distance des rivières étaient mécontents qu'il fût défendu de pêcher le dimanche, car ils n'avaient encore jamais été forcés de plier leurs appareils ce jour-là—cependant personne que je sache n'a contrevenu à ce nouveau règlement.

Je vous transmets ci-joint un sommaire des rapports du gardien de pêche, de même que la statistique ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. WAKEHAM,

Officier commandant le steamer "La Canadienne" proposé à la protection des pêcheries.

SOMMAIRE DES RAPPORTS DES GARDIENS DE PÊCHE.

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE.

M. Verge fait rapport que la quantité de saumons prise dans l'estuaire de la Ristigouche a été de 24,747 livres de moins que l'année dernière, et sur ce chiffre 5,133 livres provenaient du côté bas-canadien de la baie.

Il n'attribue pas cette diminution au manque de saumon, mais au fait qu'on a tardé à tendre les rets et qu'on les a enlevés extraordinairement à bonne heure au bas de l'estuaire particulièrement.

La pêche à l'éperlan n'est pas faite avec beaucoup de vigueur; ceux qui s'en sont occupés n'ont pas découvert les emplacements que le poisson fréquente pendant la saison de pêche. La glace cause également des embarras, car la rivière charrie de jour en jour; quand elle prend définitivement le meilleur temps est passé. Dans le moment actuel (18 septembre) il y a une bonne migration d'éperlans gros et fermes, mais on ne les prend qu'à la ligne à l'hameçon. Le règlement concernant le dimanche a été bien observé.

NEW-RICHMOND.

M. Cullen constate une diminution de 47,626 livres dans la pêche du saumon pendant l'année. Les filets ont été tendus trop tard, croit-il, de sorte que les pêcheurs ont manqué la première migration. Le saumon abondait dans les rivières Casca-pédia et Bonaventure. Il y a eu également 410 qtx de morue de moins, ce qui est dû au fait que les gens s'occupent davantage d'agriculture, et qu'en conséquence le nombre des pêcheurs diminue. La plupart de ceux qui s'engageaient pour faire la pêche trouvent maintenant à s'occuper le long de la ligne du chemin de fer de la baie des Chaleurs.

Une seule fabrique de conserves de homards a été exportée cette année; cet éta-bissement a produit à peu près la même quantité d'huîtres que l'année dernière.

La pêche au maquereau a de nouveau manqué, et il n'a été pris que douze barils. Le hareng du printemps était en grande abondance et l'on aurait pu en prendre n'importe quelle quantité, mais comme il n'y a pas de marché pour ce poisson on s'est contenté d'en pêcher pour l'engrais. Une grande quantité de poissons plats ont été pris dans les baies nouvelles, Carleton et Maria; ce poisson fait un bien meilleur engrais que le hareng. La boîte était rare par suite des forts vents qui ont tenu le poisson éloigné du rivage. Les pêcheurs à la morue de Bonaventure et Paspébiac ont bien réussi en novembre, et à la date actuelle (4 décembre) la pêche est encore bonne. Les pêcheurs au saumon ont observé les règlements du dimanche bien qu'ils aient beaucoup murmuré.

PORT-DANIEL.

M. Phelan rapporte que la pêche au saumon a dépassé la moyenne; la pêche a commencé le 25 mai et plusieurs rets avaient été retirés vers le 20 juin. La demande du saumon frais a été plus considérable que l'année dernière et la hausse dans les prix a continué. La pêche à la morue a commencé le 15 juin, le rendement a été un peu plus considérable que l'année dernière; pendant l'été la pêche n'a pas fort réussi, mais en automne le poisson abondait. La morue ne fréquente pas la baie aussi à bonne heure qu'autrefois; en réalité la pêche d'été semble diminuer. Vers la fin de novembre la pêche se faisait encore activement et le poisson abondait.

La pêche au homard a commencé le 15 mai pour se terminer vers le 14 juillet. Le nombre de livres de homard mis en conserves a été à peu près le même que l'année dernière; le crustacé était plus gros et la quantité n'avait certainement pas diminué; les paqueurs ont payé 50 centins le 100 livres. Il n'y avait pas autant de pêcheurs qu'autrefois. Le tableau suivant indique le poids brut des homards capturés et le nombre de livres de conserves pendant les deux dernières années. L'on a obtenu cette année presque la même quantité de nourriture d'un poids brut de homards bien moindre :—

	Poids brut des homards capturés.	Nombre de livres mis en conserves.
	lbs.	
1887	145,583	26,811
1888.....	133,234	26,225

Les paqueurs et pêcheurs sont contents des changements qui ont été faits dans la saison de prohibition.

Le hareng du printemps est arrivé vers le 15 mai et a été pris en grande quantité pendant quelques semaines au moyen de rets et de seines pour servir d'engrais principalement. Il n'en avait jamais été vu autant auparavant. La quantité de frai de hareng pris pour l'engrais est incalculable—plusieurs milliers de barils. C'est l'opinion de *M. Phelan* que l'on devrait défendre l'usage de ce frai pour l'engrais. Quelques-uns prétendent que le frai meurt s'il est jeté sur le rivage; il perd sans doute de la vitalité lorsqu'il est exposé à sécher par un long séjour sur la terre, cependant il est de fait qu'une grande quantité demeure sur le rivage une journée pour flotter de nouveau le lendemain. Ainsi tout n'est pas perdu; et si une faible proportion même de ce frai arrive à maturité cela vaut la peine qu'on la protège. Le reste servira à nourrir les autres poissons.

La pêche du hareng d'été et d'automne a manqué, et d'une façon si complète pour le hareng d'automne, que les gens ont dû faire venir du hareng salé de Québec pour

leurs provisions d'hiver. Il n'y a pas eu de maquereau du tout. Aucun pêcheur des États-Unis n'est venu dans la baie cet été. Le capelan abondait, mais n'y a pas séjourné longtemps. Il y a eu également abondance d'encornets en août et septembre. Quatre permis ont été accordés de seiner à l'éperlan. La pêche a commencé le 10 octobre, mais rien n'a été fait en novembre, le temps était trop mauvais pour seiner. M. Phelan n'a pas à faire rapport de contravention à l'Acte des pêcheries cette année.

GASPÉ.

M. Vibert rapporte que la pêche au saumon a commencé à Gaspé le 21 mai. Le rendement a été comme suit :—

	Livres.
Rets.....	103,655
Pêche à la ligne.....	4,870
	<u>108,525</u>

Soit une légère augmentation comparativement à la dernière saison. Suit l'état du poisson pris par les pêcheurs à la ligne :—

Rivière.	Nombre de poissons.	Poids, livres.
Grand Pabos.....	13	172
Petit Pabos.....	44	528
York.....	66	1,428
Darmouth.....	26	546
Saint-Jean.....	34	543
	—	—
	<u>285</u>	<u>4,870</u>

La morue s'est montrée de Newport à la Pointe Saint-Pierre du 11 au 15 juin. La saison a été rude ; plusieurs ont perdu la vie à la suite de tempêtes fréquentes, et d'autres que cela avait rendu craintifs n'osaient plus aller aux bancs. De cette façon il s'est perdu beaucoup de temps et de poissons. Les mois d'automne ont été particulièrement mauvais et il a été très difficile de faire la pêche et de mariner le poisson pendant toute la saison après le mois de juin. La pêche dans la baie de Gaspé a été très pauvre et le maquereau a de nouveau manqué. Le 4 juillet vingt goélettes pour la pêche du maquereau sont arrivées au port de Gaspé pour en repartir le lendemain.

Vingt navires chargés de morue ont quitté le port de Gaspé pendant la saison pour des marchés étrangers. Deux goélettes de Gaspé se sont échouées dans la rivière Madeleine en octobre. Le baleinier *Admiration* a fait son expédition ordinaire à la Grosse Baie-d'Eau et tué six baleines, desquelles on a retiré 2,272 gallons d'huile. La goélette a subi du mauvais temps.

Il y avait peu de homards et la migration a été faible ; la quantité de conserves dans les six fabriques de la division s'est élevée à 195,957 livres, soit une diminution de 115,066 livres, comparativement à l'année dernière. On a expédié jusqu'à la date actuelle, 16 novembre, 63,166 livres d'éperlans. Ce poisson était rare en octobre, mais il abondait en novembre et sa taille et qualité étaient bonnes.

RIVIÈRE MADELEINE.

M. Lemieux fait rapport que la pêche au saumon a été moyenne. La pêche à la morue a été meilleure que l'année dernière, et les pêcheurs n'ont pas été dérangés par les marsouins. Mauvais temps toute la saison. Sans cela la pêche aurait été considérable, car la morue était parfois en très grande abondance. La boîte était rare à cause de la houle qui retenait le poisson au large.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

M. *Létourneau* rapporte que la pêche à la morue a manqué, et cela a été dû en grande partie au fait que les marsouins étaient nombreux pendant l'été. Vers l'automne ils disparurent et la morue redevint abondante, mais le temps a été trop rude pour permettre de faire la pêche, vu principalement que les pêcheurs de cette partie de la côte sont très peu pourvus des appareils nécessaires. En réalité la grande majorité a cessé de pêcher pour se procurer la subsistance et se livrer à d'autres occupations. Il n'a été tendu dans la rivière Martin qu'un petit rets à saumon, et il s'en est pris trois barils. Les autres rets n'ont pas été tendus, leurs propriétaires ayant fait des arrangements avec le locataire de la rivière pour ne plus pêcher. Les pêcheurs à la mouche ont bien réussi, le saumon abondait et l'eau était en bonne condition. Le tableau suivant indique le rendement des quatre dernières années :—

	Nombre de poissons.	Poids total, lbs.	Gros poissons, lbs.
1885	109	2,252	30
1886	84	1,659	32
1887	159	2,677	33
1888	206	4,131	39

Il y avait peu de harengs et on en a pris juste ce qu'il fallait pour la consommation locale.

ILES DE LA MADELEINE.

Le garde-pêche *Chevrier* expose que la pêche des lous-marins a de nouveau manqué, bien qu'elle ait été légèrement meilleure que l'an dernier et que le gain soit plus fort par suite de la hausse dans les prix de l'huile. Il attribue l'insuccès de la pêche aux vents de l'est qui ont amoncelé la glace. La pêche à la morue accuse une diminution de 1,821 qtx comparativement à l'année dernière. Ce résultat peut-être entièrement attribué à l'extrême rigueur de la saison. Le hareng du printemps abondait à la baie Plaisante et à l'intérieur du brise-lames à l'Etang-du-Nord. On n'en a pris que pour la boîte ; un certain nombre de cargaisons ont été expédiées à Saint-Pierre-Miquelon. Plusieurs navires français ont visité les îles pendant le mois de mai et ont acheté des chargements de ces harengs, et comme il est impossible de les transporter si loin frais le poisson est légèrement salé. Le maquereau était en plus grande abondance que depuis quelques années et se vendait à des prix élevés. La pêche au homard accuse une diminution notable comparativement à 1887, comme l'indique l'état suivant :—

	Lbs.
1887	458,964
1888	276,580
Diminution.....	<u>182,384</u>

Cette diminution est due d'abord au fait que la saison a commencé tard, savoir, le 30 mai ; deuxièmement à la brièveté de la saison actuelle de pêche ; troisièmement à la fermeture d'un certain nombre de fabriques, enfin à ce que par suite du raccourcissement de la saison moins de personnes se sont occupées de pêche.

GODBOUT.

M. *Comeau* rapporte que la pêche a été pauvre et que plusieurs des pêcheurs n'ont pas pêché pendant les trois mois nécessaires pour obtenir la prime. On a vu quelques bancs de maquereau dans la baie Godbout en juillet et août. L'insuccès dans toutes les pêches s'explique par la rigueur de la saison. Les pêcheurs de cette partie du pays sont pauvres en embarcations et rets et ne peuvent rien faire sauf lorsque le temps est beau.

MOISIE.

Le garde-pêche *Migneault* constate que l'on a pris le premier saumon à Moisie le 24 mai. La pêche a bien réussi, principalement sur la rivière Moisie et sur le côté oriental de la baie; sur le côté occidental et à Sainte-Marguerite la pêche a été pauvre. La pêche à la morue en été, malgré les mauvais temps et les brouillards fréquents, a été moyenne; on n'a pas pêché à l'automne. Il n'a pas été vu de maquereau cette année au large de Moisie. Quelques seigneurs de la Nouvelle-Ecosse ont visité la baie des Sept-Iles, mais n'y trouvant pas de trace de maquereau, ils ont de suite gagné le sud. En dépit des rapports contraires, il n'y a pas de misère parmi la population de Moisie; tous les gens sont parfaitement approvisionnés pour l'hiver, à l'exception d'un famille de Sauvages. Dans ce cas le père était malade et n'avait pu chasser pour se pourvoir comme d'habitude. La Compagnie de la Baie-d'Hudson doit s'occuper de cette famille.

MINGAN.

Le gardien de pêche *Duguay* rapporte qu'il y a eu augmentation dans toutes les pêches de sa division. Les navires qui ont quitté la Pointe-aux-Esquimaux en mars pour la pêche des loups-marins ont peu réussi; ils n'ont jamais pu se rendre assez loin pour atteindre le gros des loups-marins. Cependant le rendement a été meilleur que celui de l'an dernier. La pêche au saumon a commencé vers la fin de mai et la production s'est élevée à une bonne moyenne. La pêche à la morue pendant l'été a mieux réussi que depuis plusieurs saisons; la pêche d'automne ne valait rien. Les navires de la Pointe-des-Esquimaux qui font la pêche du hareng d'automne ont fait d'excellentes pêches, et le hareng du Labrador étant rare leurs chargements se sont bien vendus et ont rapporté jusqu'à \$5.50 par baril.

NATASHQUAN.

Le garde-pêche *Gaudin* rapporte que la pêche du saumon a commencé à Natashquan entre le 10 et le 15 juin, et un peu plus tard à Agwanus et Nabissippi; le rendement a été meilleur que l'année dernière. La pêche à la morue a de nouveau été pauvre, mais meilleure cependant que pendant l'une ou l'autre des deux dernières saisons; elle aurait donné un résultat beaucoup plus fort si l'on n'avait pas perdu autant de temps par suite des nombreux coups de vent dans tout le golfe durant l'été.

La boitte était rare; le capelan est venu en abondance en juin, mais n'est resté que bien peu de temps. La pêche a été faite principalement au moyen de moules et de lançons; ce dernier poisson était rare. La pêche du hareng d'automne a complètement manqué, et il n'en a pas été pris un seul baril—une des goélettes de Natashquan a pu se procurer un chargement sur la côte de Terre neuve. On peut également dire que la pêche aux loups-marins a été pauvre; quelques goélettes ont bien réussi, tandis que d'autres n'ont rien fait. Un navire a pris un millier de loups-marins, un autre que quatre. Les lois de pêche ont été en général bien observées, et il n'a pas été imposé d'amendes.

WASHECOOTAI.

Le garde-pêche *Mathurin* fait rapport que la pêche au saumon a commencé le 12 juin pour se terminer le 12 juillet. La pêche a été pauvre. Les pêcheurs attribuent leur insuccès au fait que le printemps a été tardif ainsi qu'à l'absence du capelan, qui retint le saumon près des estuaires; pour cette raison le poisson a directement monté les rivières. La pêche à la morue a été pauvre; deux goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux ont pêché pendant quelque temps à Romaine; elles n'ont pris qu'environ 120 quintaux de morue. Il y a très peu de pêcheurs à la morue dans cette division.

SAINT-AUGUSTIN.

Le gardien de pêche *Legouvé* constate que la pêche au saumon a été bonne; il a été pêché cette année deux cent cinq barils contre cent trente-deux en 1887. La pêche à la morue a également été meilleure, bien que ce poisson n'ait pas approché la côte en aussi grande abondance que pendant les bonnes années; presque tout le poisson a été pris au large à la ligne. Le hareng était excessivement rare et il en a

été pris à peine assez pour la consommation locale. La pêche sédentaire des loups-marins a bien réussi; les relevés accusent 1,196 peaux et 4,854 gallons d'huile de plus qu'en 1887.

BONNE-ESPÉRANCE.

M. *Whitely* rapporte qu'à tout prendre la pêche à la morue a été passable. Le capelan s'est montré sur la côte vers le 22 juin et il en a été pris vers le 1er août. Chaque navire sur les emplacements de pêche gardait constamment une moyenne générale de 100 quintaux. La morue sèche s'est vendue facilement \$3.60 et \$4.00 le quintal, comptant. Tous les habitants de Bonne-Espérance sont bien pourvus d'approvisionnements pour l'hiver prochain. La pêche au saumon a été moyenne; la migration a été très rapide et n'a pas duré plus de deux semaines. Le saumon s'est vendu \$12.00 le baril, livré sans baril et sans que la quantité fût inspectée. La pêche aux loups-marins avec les rets a été au-dessous de la moyenne; la glace n'a pas cessé d'être en mouvement le long de la côte jusque vers la fin de juin, ce qui a empêché de tendre les rets en temps opportun. Le hareng abondait en juillet, mais comme les pêcheurs s'occupaient alors de la pêche à la morue, ils n'ont pu se rendre au large; plus tard le hareng avait quitté le rivage. A tout prendre la saison de 1888 a été prospère, et ce résultat, après plusieurs années d'insuccès, nous a donné un nouvel espoir et les opérations de la prochaine année seront pour suivies avec énergie.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté Maquereau, dans la province

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Eperlan, lbs.		
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.		Valeur.	
Estuaire de la Ristigouche.....			\$		22	\$	210	20	7540	7540	156	150	12000

SUBDIVISION DE NEW-RICHMOND

Maguasha					19	320	42	1400	1140				
Nouvelle					40	600	80	1650	1400				
Carleton					80	1200	112	5200	3600	200	200		
Maria					125	1550	162	8600	7050	40	40		
New-Richmond et Black-Cape.....					55	750	65	3225	2267				
Capelin					85	1450	105	3600	1156	140	140		
Grand et Petit Bonaventure.....					167	5700	272	4500	2550	400	400		
New-Carlisle					25	500	60	1500	750				
Paspébiac	18	1800	126000	114	150	3800	270	3300	2000	340	340		
Totaux	18	1800	126000	114	746	15870	1168	32975	21907	1120	1120		

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL

Portage de Paspébiac.....					28	1450	60	1050	400	200	300		
Nouvelle et Shegawack.....					45	2300	95	2200	800	120	170		
Pointe du Loup-Marin.....					35	500	50	1000	500	60	90		
Baie de Port-Daniel.....					40	1800	80	1600	800	150	250		
L'Anse à la Barbe					20	1200	45	700	400	60	90		
L'Anse au Gascon					50	3000	120	2500	1500	200	250		
Totaux					218	10250	450	9050	4400	790	1150		

TOTAL POUR LE COMTÉ

Subdivision de Ristigouche					22	210	20	7540	7540	150	150		12000
do New-Richmond	18	1800	126000	114	746	15870	1168	32975	21907	1120	1120		
do Port-Daniel.....					218	10250	450	9050	4400	790	1150		
Totaux	18	1800	126000	114	986	26330	1638	49565	33847	2060	2420		12000

de Bonaventure, s'étendant depuis la tête de la marée, Ristigouche, jusqu'à la Pointe-de-Québec, pour l'année 1888.

(De la tête de la marée à Maguasha).

Saumon, frais, lbs.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Morue, qx.	Egrefin, qx.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et poisson mélé, barils.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.		
46632															\$	cts.
																9,926 40

(De Maguasha à la Pointe-Paspébiac).

4815			80	300				8						1000	325	3,448 00			
5031			100	550	3			6						2000	370	4,489 30			
11526	10		150	2500			3							5500	350	8,399 20			
29561	25		200	1400	5			40	3					5000	800	13,905 70			
12465			80	1000										3000	450	6,813 00			
	250	30	180	1200	4			11						240	150	210	4000	710	8,245 00
400	1000	80	300	900				6	20	16000				250	400	400	5500	1500	18,265 00
568	150	40	50							8				100	50	200	2000	390	4,333 60
325	900	140	10	700				10	30					250	500	500	4000	390	10,460 00
64684	2335	290	1240	8550	12	3	73	72	16000	1550	1130	1335	32000	5285			78,358 80		

(De la Pointe-Paspébiac à la Pointe-Maquereau).

200	1000													800	200	600	200	5,760 00
800	80													700	175	1200	400	9,845 98
	300		3											200	50	1500	140	2,677 00
24947	1600													800	250	1000	200	16,530 92
2500	1200													1000	300	800	80	6,870 00
800	4000		20											3500	500	2000	300	21,190 00
29247	8950		23							55750				7000	1875	7100	1320	62,873 90

DE BONAVENTURE.

46632																		9,926 40
64684	2335	290	1240	8520	12	3	73	72	16000	1550	1130	1335	32000	5285			78,358 80	
29247	8950		23						55750		7000	1875	7100	1320			62,873 90	
140563	11285	290	1263	8550	12	3	73	72	71750	1550	8130	3210	39100	6605			151,159 10	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux
SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							Morue, qtx.
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièces.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			\$			\$			\$		\$		\$	
Marsoûis.....	5	200	10	150	113	185	
Rivière Martin.....	8	120	16	200	170	210	
Sainte-Anne.....	2	159	10000	10	59	2950	116	1716	1703	256	93	4131	1182
Cap-Chatte.....	1	45	2000	4	27	1130	54	710	532	106	60	510
Totaux.....	3	204	12000	14	99	4400	198	2776	2518	362	158	4131	2087

SUBDIVISION DES

Ile Amherst.....	6	176	3120	42	110	2875	283	13200	8800	805	1550	6870
do de la Meule.....	9	355	14200	72	116	5580	328	1800	1200	530	1050	7400
do Allright.....	12	482	17200	96	37	960	109	1230	820	2315
do Bryon.....	20	400	60	240	150	700
do de l'Entrée.....	8	203	24	100
Grosse Ile et Grande Entrée.....	26	860	72	300	200	1	150	445
Totaux.....	27	1012	34520	210	317	10875	876	16770	11170	1385	2600	1	150	17630

TOTAL POUR LE

Subdivisions—	15	978	23550	85	1072	52334	2014	45935	25217	3173	3272	102935	63166	65595	
Gaspé.....	753	13909	1007	14815	9334	680	915	1800	20405	
Riv. Madeleine.....	3	204	12000	14	93	4100	196	2776	2518	362	158	6	4131	2087	
Sainte-Anne.....	27	1012	34520	210	317	10875	876	16770	11170	1385	2600	1	150	17630	
Ile de la Madel..	
Totaux.....	45	2191	70070	309	2241	81568	409	80346	48729	5600	6995	1	150	38	108866	63166	105717

et rets, etc., dans le comté de Gaspé, etc. — Suite.
(Marsoûis au Cap Chatte).

Egrefin, qtx.	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.							VALEUR. \$ cts.
	Fictan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et notes de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et mêlé, barils.	Nombre de peaux de loup-marin.	No. de peaux de marsoûis	Huile de loup-marin, gal.	Huile de marsoûin, galls.	Huile de baleine, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	
.....	25	100	10	600	30	1,315 00
.....	25	100	15	520	25	1,410 50
.....	122	5	230	590	125	150	343	8,086 70
.....	139	23	340	100	120	302	4,396 00
.....	311	28	1130	250	1399	700	15,208 20

ILES DE LA MADELEINE.

300	4000	250	1304	21	53800	2580	7670	4530	2225	1000	1093	71,063 50
150	10000	570	10	85820	8000	23000	4700	5000	500	1630	83,373 40
.....	2000	610	19200	2000	6000	1580	2000	500	800	32,395 00
.....	2000	240	14400	24	80	400	220	50	36	9,619 00
.....	60	50	30	2,297 00
.....	250	85160	57	145	260	620	50	80	17,243 20
450	18000	250	2974	31	257380	12661	36895	11530	10065	2150	3641	215,997 10

COMTÉ DE GASPÉ.

296	6601	323993	19	10	231	195957	187	2	1	8	3	2272	54610	18404	4405	2938	392,188 44
.....	21900	1393	7	36	16305	3675	930	1502	109,186 50
.....	311	28	1130	250	139	700	15,208 20
450	18000	250	2974	31	257380	12661	36895	11530	10065	2150	3641	215,997 10
746	46501	519390	54	10	293	453337	187	12663	1	36903	233	2272	83575	32291	3865	8841	732,580 24	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, etc.,

SUBDIVISION DE MINGAN

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			\$			\$		\$		\$		\$
Chaloupe				8	400	17			50	120		
Petite Rivière.....				6	300	14			100	300		
Sheldrake				30	1500	67	120	120	200	300	2	400
Rivière du Tonnerre.....	1	30	300	3	1750	79	100	100	500	600		
Dock				15	750	33			100	120		
Pointe Riche.....				8	400	19			100	120		
Jupitagan				5	250	14	200	200				
Magpie				44	2200	102	400	400	400	420		
Rivière Magpie.....				1	60	2	200	150				
Saint-Jean				45	2270	102	500	500	300	360		
Longue Pointe.....				12	600	28	100	100	200	240		
Mingan				1	50	3	100	50				
Romaine				1	20	1	75	50				
Pointe aux Esquimaux	22	550	20000	120	110	550	1600	500	600	600		
Betchouan	2	60	1000	10	4	200	100	100	120	120		
La Corneille				1	50	2	100	100				
Baie Piashter.....				2	100	5	100	100				
Totaux	25	640	21300	133	328	11450	619	3795	2470	2670	3300	2 400

SUBDIVISION DE NATASHQUAN

Nabsippi				3	80	6	460	200	52	60		
Agwanus	1	17	400	4	7	200	14	520	250	30	20	
Washtawooka				2	50	4	175	80				
Havre de Natashquan.....				10	380	23	500	200	90	100		
Petite Natashquan.....	7	184	4700	29	22	700	35	1200	500	250	250	
Rivière Natashquan				2	60	4	6150	660	30	40		
Totaux	8	201	5100	33	46	1470	86	9005	1890	452	470	

dans le comté de Saguenay, etc.—Suite.

(Chaloupe à Watsheeshoo).

Espèces de poisson.	PRODUITS DU POISSON.										VALEUR.				
	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Peaux de loup-marins, nombre.	Huile de loup-marins, gallons.	Huile de morue, gallons.		Poisson employé comme b. itte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	
			350	720					300	55		18	\$ 1,746 50		
			200	500					175	40		17	1,048 00		
4			3000	1000					2500	700	20	100	14,624 00		
			1200	1820					1000	400	20	100	6,402 00		
			1000	200					800	350	16	20	4,950 00		
			400	100					350	80	5	8	1,904 50		
8			300						250	80		10	1,588 00		
3			3080	1250					2750	750	100	200	15,548 00		
16			40			100			20	10		4	855 00		
1	30000		3150	1800					2750	750	50	200	21,846 00		
			720	300					15	45		80	3,803 00		
8									60	180		3	272 00		
									10	30		1	26 00		
			700	800	7300				9000	54900	550	400	505 65,100 00		
			200		400				40	240	50		30 2,776 00		
18			50						10	30	35	10	551 00		
19			50						20	60	25	10	601 00		
77	30000	14440	8590	7700					9155	54585	12215	3875	205	1300	143,641 00

(Watsheeshoo à la Pointe des Anglais).

41		130		6		50	100	70	20		15	1,408 00	
34		320		15		100	400	180	50		35	2,431 00	
9		100		5				60	15		8	642 50	
		225		30		1				200	100	30	1,380 00
373		1150	700	230		4	2082	9624	800	220	44	70	13,113 00
114		30		12		4		25	30	15	12	10	2,123 00
2353		1955	700	298	4	5	2257	10154	1325	417	44	168	21,108 10

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires,
SUBDIVISION DE WASHECOOTAI

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Kegashka.....			\$		2	60	2	80	45				
Baie Mistassini.....					1	30	1	50	30				
Pointe Curlew.....					1	40	1	30	20				
Washecootal.....					3	50	3	250	150				
Romaine-Est.....					5	250	5	200	100	18	10		
Coacoachoo.....	1	22	600	6	4	80	2	24	4	45	20		
Totaux.....	1	22	600	6	16	490	14	634	349	63	30		

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN

Baie Wolf.....					2	50	4	150	100	60	40		
Etamam.....					2	40	3	200	170				
Point à Mourier.....					1	100	2	150	100				
Harrington.....					22	440	26	100	40	80	600		
Petite-Meccatina.....					5	75	9	80	50	100	50		
Tête de la Baleine.....					14	220	18	880	500	508	300	2	300
Baie du Mouton.....					30	600	42	460	255	760	500	3	400
La Tabatière.....					8	160	11	532	290	700	500		
Grande-Meccatins.....					3	100	2	150	110				
Kekapoe.....					3	60	3	355	250				
Coacochoo.....					3	135	3	300	220				
Rigolet.....					2	20	3	340	130				
Baie Saint-Augustin.....					3	60	2	287	202				
Rivière Saint-Augustin.....					3	60	2	200	200				
Île du Sable.....					2	80	2	521	350				
Caucasippi.....					1	30	2	290	190				
L'Anse à Portage.....					3	95	2	330	160				
Havre de Canso.....					2	70	1	150	100				
Chicatica.....					4	130	6	117	90	180	90		
Totaux.....					113	2585	143	5572	3507	3090	2080	5	700

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite.*

(Pointe des Anglais à Coacoachoo).

ESPÈCES DE POISSON.							PRODUITS DU POISSON.					Poisson employé pour la consommation locale, barils.	VALEUR.
Saumon, barils.	Morne, qx.	Egrefin, qx.	Fétan, lbs.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Nombre de peaux de loup-marins.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.		
18	160		500				10	30	160	25		3	1,113 50
11					1							1	190 00
1					1							2	34 00
18							6	18				4	317 20
15				3	1		20	60				8	338 00
5	10			10	1	7000	13	39	10	6		3	1,062 10
68	170		500	13	4	7000	49	147	170	30		21	3,054 80

(Coacoachoo à Chicatica).

1	60							60	20			5	330 00
25					3							1	434 00
3					3		60	240				4	234 00
3	1500								1500	500		70	7,678 00
3	200								200	60		6	1,042 00
13	800						280	1120	800	270		38	5,013 00
21	1800				4		19	76	1800	500		80	9,415 00
10	350						2300	9200	350	160		40	8,080 00
1							250	1000				5	686 00
12							200	800				6	736 00
16							46	184				6	395 00
11					4							3	228 00
29												4	480 00
12					6		201	884				4	822 00
24					3							4	430 00
11					4							4	232 00
7	30											4	275 00
1									30	10		3	28 00
3	100								100	20		6	542 00
205	4840				27		3356	13504	4840	1540		292	37,081 60

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,

SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
Nabitippi				1	20	1	80	80					
Anse du Taureau				2	80	2	200	200					
Baie du Rocher et Anse Lydia				8	200	16	200	200	40	60			
Ile au Chien				4	200	4	600	600					
Pêche-à-Lizotte				1	30	1	100	50					
Ile du Vieux Fort				10	400	20	200	100	40	50			
Rivière Saint-Paul				4	100	4	600	400					
Bonne Espérance	1	45	1400	8	60	3000	120	300	200	600	3000	2	300
Ile Waby				8	400	20			50	120			
Ile Brûlée				10	800	25			50	120		1	200
Ile au Pigeon				10	800	24	100	60	250	500			
Pointe au Bâton				4	300	10	200	120	50	80			
Baie au Saumon	1	110	3000	10	60	3000	130	200	100	400	1000		
Petite Pêcherie				2	100	3	200	120	50	80			
Cinq-Liens				3	150	6	100	70	300	800			
Baie du Milieu	2	100	4000	20	25	1300	50						
Belles Amours				1	50	2	60	40					
Baie de Bradore	1	70	2000	12	20	1000	40	600	500	200	300		
L'Anse des Dunes				2	100	4						2	400
Longue Pointe				5	200	12	600	500	50	100			
Anse Gulch	2	80	2000	20	10	400	24	200	200	50	140	2	400
Blancs Sablons	1	50	1400	10	8	300	20	400	50	120			
Ile Verte	1	50	1400	10	20	1000	45	300	400	300	600		
Totaux	9	505	15200	90	278	14330	583	5240	4400	3480	7070	7	1300

SUBDIVISION DE

Baie au Renard				9	450	18	360	180					
Rivière au Saumon	1	25	500	3	2	30	5	400	200				
Manzerolles				10	300	20	800	400					
Anse Tapp				10	300	10	400	200					
Rivière aux Pommes de Terre				4	120	4	300	150					
Baie Capelin				8	400	10	320	300					
Anse Macdonald				26	1040	36	1040	800					
Tête de Corbeau				6	240	8	240	200					
Havre au Sauvage				10	400	14	400	375					
Baie des Anglais				35	1050	29	500	400	120	160			
Anse aux Fraises	1	34	780	5	27	665	25	400	300	100	120		
Rivière Becscie				2	40	1	40	20					
Rivière Jupiter				2	40	2	200	200					
Crrique Shallop				3	100	2	150	150					
Rivière Dauphine				1	10	1	150	150					
Totaux	2	54	1280	8	155	5215	185	5700	4025	220	280		

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite.*

(Chicatica aux Blancs Sablons).

Saumon, brls.	Morue, qtx.	Fletan, lbs.	Hareng, brls.	Truite, brls.	Anguille, brls.	PRODUITS DU POISSON.				Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson empl. comme cugrais, brls.	Poisson employé pour la cor- sommation locale, brls.	VALEUR.	
						Peaux de loup-ma- rins, nombre.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin gallons.	Huile de morue, gall.					
													\$ cts.	
													4	54 00
28													4	484 00
15	200		50							200	130		12	1,643 00
	25									25	50		4	621 00
													1	24 00
	550									500	250		25	3,055 00
60													5	1,066 00
15	5500									5500	1500		200	27,490 00
	700									700	240		20	3,570 00
	1200									1200	300		30	5,850 00
	1100									1100	300		30	5,570 00
10	250									250	100		12	1,530 00
12	250									4000	1500		200	20,890 00
15	4000									100	40		4	795 00
15	100									15	60		4	795 00
4	150		50							150	50		5	1,055 00
	2500									2500	800		60	12,440 00
5	50									50	30		4	361 00
	1000		200							1000	1000		30	7,220 00
													4	16 00
	250									300	1800		12	2,358 00
	1000									1000	600		20	5,120 00
	200									200	150		10	1,655 00
	1000									1000	500		30	5,270 00
179	19775		300	31						907	5030		726	108,087 00

L'ILE D'ANTICOSTI.

	500	1000	90			20	60		400	75		30	2,896 50
			10			110	330					4	618 00
20	450	750	200						375	70		4	2,946 00
	240	200	110						200	50		4	1,591 00
	160	200	60						100	20		2	978 00
	300	3000	200						200	70		5	2,505 00
15	90	4000	300						670	100		15	6,040 00
	150	750	80						100	35		4	1,103 50
	340	700	130						220	90		7	2,201 00
	405	4000	70			40	150	48	300	95		120	3,161 70
	310	1600	52			10	62	300	300	75		110	2,562 50
												2	80 00
						5						2	282 00
14						5						2	400 00
20						5						2	160 00
10													
79	3755	16200	1302	15	10	252	900	48	2795	780		311	27,525 20

CAPITAL placé dans les établissements de conserves de homard, division du golfe, saison de 1888.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Localité.	Nombre de trappes.	Valeur des	Valeur des	Valeur totale.
		trappes, ba- teaux, etc.	bâtiments et de l'outil- lage, etc.	
		\$	\$	\$
Petit-Bonaventure.....	900	554	900	1,454
Nouvelle.....	700	900	1,000	1,900
Port-Daniel.....	1,000	1,200	1,800	3,000
L'Anse au Gascon.....	600	600	800	1,400
Totaux.....	3,200	3,254	4,500	7,754

COMTÉ DE GASPÉ (terre ferme).

Newport.....	1,000	975	800	1,775
do.....	700	500	900	1,400
Grand Pabos.....	500	350	400	750
Petit Pabos.....	400	200	120	320
Petite Rivière, Ouest.....	500	562	550	1,112
Grande Rivière.....	400	410	240	650
Cap D'Espoir.....	1,200	1,875	1,200	3,075
Percé.....	500	400	1,350	1,750
L'Anse du Cap.....		50	300	350
Ile Bonaventure.....	400	275	800	1,075
Coin de la Grève.....	600	800	470	1,270
Belle Anse.....	600	500	275	775
Chien Blanc.....	600	300	200	500
Bois Brûlé.....	500	550	180	730
Anse au Loup-Marin.....	700	582	1,200	1,762
Cap aux Os.....	500	400	175	575
Totaux.....	9,100	8,709	9,160	17,869

COMTÉ DE GASPÉ (Iles de la Madeleine).

Ile de l'Entrée.....	800	900	260	1,160
Ile Bryon.....	950	1,000	900	1,900
do.....	450	500	300	800
Grosse Isle.....	700	760	500	1,250
Grande Entrée.....	1,800	2,500	2,500	5,000
do.....	1,800	2,000	1,500	3,500
Ile Wolf.....	500	750	400	1,150
Ile All Right.....	900	1,800	2,500	4,300
Havre aux Maisons (2).....	1,200	2,000	1,200	3,200
Étang du Nord.....	750	700	760	1,450
do.....	1,500	2,200	1,500	4,800
Hôpital.....	1,300	2,000	2,300	4,300
Étang des Caps.....	400	500	500	1,000
Totaux.....	13,050	17,700	16,110	33,810

CAPITAL placé dans les établissements de conserves de homard, division du golfe, saison de 1888.

COMTÉ DE SAGUENAY.

Localité.	Nombre de trappes.	Valeur des trappes, bateaux, etc.	Valeur des bâtiments et de l'outillage, etc.	Valeur totale.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Coacoachoc.....	400	600	400	1,000

TOTAL DES ETABLISSEMENTS DE CONSERVES DE HOMARD, DIVISION DU GOLFE.

Comté de Bonaventure.....	4 fabriques.	3,200	3,254	4,500	7,754
do Gaspé (terre ferme).....	16 do	9,100	8,709	9,160	17,869
do do (Iles de la Made'ne)	14 do	13,050	17,700	16,110	33,810
do Saguenay.....	1 do	400	600	400	1,000
Grand total	35	25,750	30,263	30,170	60,433

ETAT de la valeur du matériel employé dans les pêches du golfe, saison de 1888.

Description.	Valeur.
	\$
Navires, 115, de 5,550 tonneaux.....	242,150
Bateaux, 4,323	148,888
Rets, 171,961 brasses	107,742
Seines, 17,979 "	24,385
Trappes et pêches en fascines, 18 ...	2,629
35 fabriques de homard et outillage, 25,750 trappes.	60,453
Total.....	586,219

ETAT du nombre d'hommes employés dans les pêches du golfe, saison de 1888.

Description.	Nombre.
Matelots.....	709
Pêcheurs et gréviers	7,621
Total.....	8,330

RÉCAPITULATION.

ÉTAT de la quantité et de la valeur du poisson, des huiles, etc., dans la division du golfe, pour la saison de 1888.

ESPÈCES DE POISSON ET HUILE.	Quantités.	Prix.		Valeur.	
		\$		\$	cts.
Saumon, mariné.....	Brls. 889	16 00		14,224 00	
do frais, dans la glace.....	Lbs. 445,107	0 20		89,021 40	
Morue, séchée.....	Q x. 171,631	4 00		686,524 00	
Egrefin, séché.....	" 1,036	4 00		4,144 00	
Flétan.....	Lbs. 104,948	0 10		10,494 80	
Hareng, mariné.....	Brls. 16,807	4 00		67,228 00	
do fumé.....	Boîtes. 8,640	0 25		2,160 00	
Maquereau, mariné.....	Brls. 3,005	15 00		45,075 00	
Truite, do.....	" 161	10 00		1,610 00	
Anguille, do.....	" 93	10 00		930 00	
Langues et noues de morue, marinées.....	" 392	10 00		3,920 00	
Homard, en conserves.....	Lbs. 551,287	0 12		66,154 44	
Poisson commun et poisson mêlé.....	Brls. 1,747	3 00		5,241 00	
Peaux de loups-marins.....	Pièces 29,038	1 00		29,038 00	
Peaux de marsouins.....	" 27	5 00		135 00	
Huile de loup-marin.....	Galls. 123,167	0 40		49,266 80	
Huile de marsouin.....	" 333	0 40		133 20	
Huile de baleine.....	" 2,272	0 40		908 80	
Huile de morue.....	" 139,130	0 40		55,652 00	
Poisson pour boîte.....	Brls. 51,352	1 50		77,028 00	
do engrais.....	" 48,244	0 50		24,122 00	
Poisson pour la consommation locale.....	" 18,670	4 00		74,680 00	
Eperlan, frais.....	Lbs. 75,166	0 05		3,758 30	
Valeur totale en 1888.....				1,311,448 74	
do 1887.....				1,302,457 36	
Augmentation pour 1888.....				8,991 38	

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, NON COMPRIS LA DIVISION DU GOLFE, POUR L'ANNÉE 1888.

DIVISION DE LA CÔTE SUD—DU CAP-CHATTE À LA POINTE-LÉVIS.

Le garde-pêche *J. B. Saucier*, dont la division s'étend du Cap Chatte à la rivière Blanche, constate une baisse dans le rendement de presque toutes les espèces de poisson. Le hareng a été presque aussi abondant que dans les deux années passées, mais il en a été moins pris qu'en 1884 et 1885. Le capelan n'a paru que sur certaines parties de la côte. La morue semble devenir plus abondante, et si les pêcheurs s'occupaient de cette pêche, ils y trouveraient du profit. Les relevés en donnent plus de 9 barils, qui sont compris dans la colonne du poisson mêlé. La capture du saumon a été médiocre, comparée à celle de l'an dernier. On n'en a pris que 248, pesant 3,957 livres; 197 aux rets et 51 à la mouche, dans la rivière Matane. Le plus gros pesait 34 livres; la moyenne, 16 livres. En 1887, les pêcheurs à la ligne en ont pris 150, soit une diminution de 66 pour 100. M. Saucier porte à \$3,981 la valeur totale des pêches de cette division.

Le garde-pêche *L. E. Grondin*, dont la division s'étend de la rivière Blanche à Rimouski, constate une augmentation de 180 saumons et de 90 barils de hareng. En 1887, on n'a pas pris de sardines dans cette division, mais dans la dernière saison, il en a été pris 255 barils. L'alose semble avoir déserté cette partie de la côte; on n'en a pris que 140, contre près de 3,000 en 1887. M. Grondin porte à \$41,253 la valeur totale des pêches de cette division.

Le garde-pêche *H. Martin*, dont la division s'étend de Rimouski à la Pointe-à-la-Loupe, dit que, bien qu'à tout prendre, la pêche ait été meilleure qu'en 1887, elle a été néanmoins au-dessous de celle d'autres saisons. Toutefois, les relevés accusent une notable amélioration dans toutes les pêches, sauf celle de l'alose. Le rendement du hareng a dépassé de 500 barils celui de l'année dernière, et celui de l'anguille a donné 2,500 livres de plus. M. Martin ne parle d'aucune infraction aux lois de pêche. Il évalue à \$15,049 la valeur totale des pêches de cette division.

Le garde-pêche *Napoléon Levesque*, qui a la charge des pêcheries bordant le comté de Témiscouata, constate une baisse considérable dans le rendement du saumon et de l'alose et l'attribue à la température élevée de l'eau, mais quant à l'alose, son absence a été remarquée sur toute cette côte. Les autres espèces de poissons ont donné un rendement moyen. Les pêcheurs de l'île Verte ont tué pendant la saison *quarante-trois* marsouins et *vingt-quatre* loup-marins. La valeur totale des pêches de cette division a été de \$38,471.

Le garde-pêche *X. Pelletier*, dont la division s'étend de Saint-André à Sainte-Anne de la Pocatière, constate une diminution dans la capture du saumon, de l'alose et de l'anguille; celle de l'esturgeon et des sardines accuse une augmentation sur celle de 1887. M. Pelletier accuse 1,100 barils de sardines, et dit qu'on a tué à Sainte-Anne et à la Rivière-Ouelle *quarante* marsouins contre neuf l'an dernier. Il ne mentionne pas de contraventions à la loi. Il estime à \$14,047 la valeur totale des pêches de cette division.

Le garde-pêche *Eugène Pelletier*, qui a remplacé F. C. Caron, a la surveillance de la division qui s'étend de Sainte-Anne de la Pocatière à la Pointe-Lévis. A l'exception de l'anguille et de l'esturgeon, les pêches de son district accusent une diminution. Il l'attribue au mauvais temps, mais des pêcheurs d'une longue expérience sont d'avis que ce résultat est dû à la pêche excessive faite dans le passé. M. Pelletier s'est efforcé d'empêcher l'emploi de rets illégaux, et espère réussir dans cette œuvre l'an prochain. Il porte à 352,928 livres la quantité d'anguilles prises, y compris l'île aux Grues, soit une augmentation de 140,000 livres sur le rendement de l'an dernier. La pêche de l'esturgeon n'a été que de 166 barils en 1887, contre 106,000 cette année, ce qui fait une augmentation considérable. La pêche du saumon et celle de l'alose accusent une baisse de plus de 25 pour 100. M. Pelletier porte à \$36,979 la valeur totale des pêcheries de cette division.

RIVE NORD DU SAINT-LAURENT—DE QUÉBEC À BERSIMIS.

DIVISIONS DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

La division du garde-pêche *L. P. Huot* comprend l'île d'Orléans et cette partie de la rive nord du Saint-Laurent qui s'étend de Château-Richer à Saint-Joachim. *M. Huot* constate une amélioration dans la valeur des pêches de ce district par rapport à l'an dernier. Le saumon a donné un rendement à peu près moyen. L'anguille et l'alose ont été en baisse. La pêche de l'alose surtout a été nulle non seulement dans ce district, mais partout ailleurs. Comme le faisait pressentir le dernier rapport, la pêche du bar s'est beaucoup améliorée. Le doré et l'éperlan ont aussi considérablement augmenté. Les pêcheurs de l'île d'Orléans comprennent maintenant que des pêches trop rapprochées les unes des autres sont nuisibles, et quelques-uns vont en conséquence cesser de pêcher. Tout le poisson de cette division se vend sur les marchés de Québec et dans les environs. *M. Huot* estime à \$20,867 la valeur totale de ces pêches, soit une augmentation de \$6,355 par rapport à l'année précédente.

DIVISION DE LA MALBAIE.

La division du garde-pêche *U. Bhéreur* s'étend de la rivière du Gouffre à la rivière aux Canards, y compris l'île aux Coudres. Il rapporte que le rendement du saumon a été inférieur à celui de 1887; on peut en dire autant de l'anguille, mais la pêche des sardines a assez augmenté. Les pêcheurs de l'île aux Coudres ont pris 135 marsoins qui ont donné 4,500 gallons d'huile qui s'est vendue 48 centins le gallon; les peaux ont réalisé \$6 pièce, bien que, pour l'uniformité, elles soient portées à \$4 dans l'état statistique. *M. Bhéreur* ne mentionne aucune infraction aux lois de pêche. La valeur totale des pêches de cette division est à peu près la même que celle de l'an dernier. Les gardiens *Ant. Filion, H. Côté* et *E. Martin* constatent un déficit dans le rendement de la truite et de l'anguille. Le gardien *Simard* n'a pas fait de rapport.

DIVISION DU SAGUENAY.

Le garde-pêche *L. N. Catellier*, qui a la charge du district du Saguenay, dit que, en tenant compte du fait qu'il y a eu cinq pêches de saumon de moins qu'en 1887, le rendement de ce poisson accuse une assez bonne augmentation. Les gardiens de rivières constatent qu'elles sont bien approvisionnées de poissons reproducteurs; on en a compté jusqu'à 520 dans les frayères de la seule rivière Sainte-Marguerite. Le saumon a paru vers la fin de mai, mais la meilleure pêche s'est faite du 10 au 25 juin. C'est ce qui explique pourquoi les pêcheurs à la ligne ont eu si peu de succès à la rivière Sainte-Marguerite. Ils ne sont arrivés qu'en juillet, tandis que le poisson a monté de bonne heure à l'embouchure, alors que les eaux étaient très hautes. La diminution dans le rendement d'autres espèces de poisson provient de ce que les pêcheurs se sont peu occupés de pêche, ils se sont bornés à exploiter quelques pêches à claires pour en employer le produit à leur propre alimentation. La valeur totale des pêches de ce district est estimée à \$11,372.

DIVISION DU LAC SAINT-JEAN.

Comme on s'est passé des services des gardiens *Bilodeau, Potvin* et *Maltais*, qui étaient chargés de la surveillance de ces eaux, on n'a fait qu'une estimation de la valeur des pêches de cette division. Le gouvernement de la province de Québec afferme les eaux intérieures de cette division dont il a pris le contrôle et il veille à leur protection.

DE QUÉBEC AU HAUT DE L'OTTAWA.

DIVISION DU COMTÉ DE RICHELIEU.

Le garde-pêche *Félix Latraverse*, qui est chargé de cette division, constate que le rendement du poisson a diminué parce que, sans doute, on n'a pas fait la pêche aussi généralement que par le passé. Le rendement de l'alose a baissé d'un tiers, et celui de l'anguille, de moitié. Le maskinongé et le brochet étaient abondants.

Le garde-pêche *J. F. Picotin*, qui a la surveillance de la rivière Saint-François, dit que la pêche du poisson mou dans la saison du printemps a été meilleure que jamais, mais que celle de l'anguille a partiellement manqué à cause d'une forte inondation qui a détruit les nasses dans les premiers jours de la saison. Il a été pris un peu de saumon pendant la construction des nasses. Il n'a pas été constaté d'infractions à la loi dans ce district.

Le garde-pêche *Jos Gingras*, de la rivière Yamaska, accuse un assez bon rendement de poisson commun. La valeur totale des pêches de la division du comté de Richelieu est estimée à \$11,376.

DIVISION DE VERCHÈRES.

Le garde-pêche *John Morris*, de la division de Montréal, qui a surveillé ce district, outre le sien, constate un rendement moyen, sauf pour l'alose, dont la pêche accuse une diminution considérable. Il porte à \$25,880 la valeur totale des pêches de ce district.

DIVISION DE LA RIVIÈRE RICHELIEU ET D'IBERVILLE.

Le garde-pêche *J. B. Chevalier*, qui a la charge de la rivière Richelieu depuis Saint-Jean jus-qu'au lac Champlain, constate que le rendement a diminué. Il n'attribue pas cette baisse à la rareté du poisson, mais aux mesures restrictives relativement à la saison de pêche, ce qui a décidé les pêcheurs à chercher d'autres occupations. Ceux qui ont continué de faire la pêche ont été satisfaits. L'anguille est la principale espèce de poisson qu'on prend dans cette division, le rendement a été de 138,700 livres., dont la plus grande partie est exportée aux marchés américains, où elle se vend à des prix rémunérateurs. M. Chevalier ne rapporte aucune infraction à la loi. Il porte à \$10,762 la valeur totale des pêches de sa division.

DIVISION DE RICHELIEU ET DE CHAMBLY.

Le garde-pêche *J. O. Dion*, qui est chargé de la partie inférieure de la rivière Richelieu, depuis le village de Richelieu jusqu'à Sorel, dit que la prohibition de la pêche aux rets, du 15 avril au 1er octobre, aura un bon résultat. La glace au printemps et l'eau basse en automne empêcheront de seiner à l'excès et donneront au poisson une ample protection. Il constate que l'achigan devient plus abondant, mais que le doré se fait plus rare. Il porte à 25,000 livres le rendement de l'anguille. La valeur totale des pêches de sa division a été de \$2,463.

DIVISION DE CHATEAUGUAY.

Le garde-pêche *J. Laberge*, qui a la surveillance de la rivière Chateaugay, constate que la pêche de l'achigan a été inférieure à celle des années précédentes, parce que l'eau est restée trop vaseuse; mais le poisson mou, qui réussit bien dans cette eau, a abondé et on en a pris plus de 300,000 livres. Il porte à environ un demi-million de livres le rendement du poisson dans ce district, et il l'évalue à \$23,700. Tout ce poisson se vend promptement sur le marché de Montréal.

DIVISION DE BEAUHARNOIS.

Le garde-pêche *John Kelly*, qui est chargé d'une partie du lac Saint-François bordant les comtés de Beauharnois et de Huntingdon, constate un meilleur rendement d'anguille et de brochet, mais une diminution dans la pêche de l'achigan et du maskinongé. Il porte à 90 le nombre d'hommes employés dans les pêches de cette division, et à \$12,174 la valeur de ces pêches.

DIVISION DE LA BAIE DE MISSISQUOI.

Le garde-pêche *P. E. Luke*, qui est chargé de la baie de Missisquoi, constate un rendement de 16,000 livres d'alose, de 33,200 livres de doré, et de 27,000 livres de poisson commun, évaluées à près de \$4,000. La saison prohibée a été bien observée. La passe-migratoire à la rivière au Brochet a été bien entretenue, et on en construit trois autres. On a déposé dans l'étang de Selby un peu d'alevins de truite saumonée provenant de la pisciculture de Magog.

DIVISION DE MAGOG ET DE BRÔME.

Le garde-pêche *T. Marchessault*, qui est chargé du lac de Brôme, porte à cinquante tonneaux la pêche de l'achigan; il dit néanmoins qu'elle n'a pas été aussi abondante que l'année dernière. Le doré a abondé et a donné 150 tonneaux. Le temps froid et pluvieux qu'on a eu dans le cours de la saison a beaucoup nui à la pêche. La valeur totale des pêches de cette division est estimée à \$27,446.

DIVISION DE SHERBROOKE ET DE MÉGANTIC.

Le garde-pêche *P. W. Nagle*, qui a la surveillance des eaux intérieures du comté de Stanstead, constate que le rendement du poisson est inférieur à celui des années précédentes. Il attribue cela à ce que l'eau est restée haute, résultat d'une saison exceptionnellement pluvieuse. On remarque à présent peu d'abus dans cette divi-

sion. La rigoureuse mise en vigueur des lois de pêche jointe à un système régulier de surveillance, rend le braconnage difficile. Il a été imposé plusieurs amendes. Il y a dans ce district sept passes-migratoires, dont quelques-unes se détériorent. M. Nagle a pris des mesures pour les faire convenablement réparer.

Le garde-pêche *Joel Shurtleff*, qui a la charge des eaux intérieures du comté de Compton, dit que les pluies excessives de la saison ont été défavorables à la pêche. Le maskinongé paraît être le principal poisson de ce district; il en a été pris 14,000 livres. Certains cours d'eau sont endommagés par la sciure de bois, et on a averti les propriétaires de scieries de discontinuer cet abus.

Le garde-pêche *A. L. Darche*, dont la division comprend les eaux intérieures des comtés de Richmond et Wolfe, ne voit pas de changement sensible dans le rendement de son district. Les différentes saisons prohibées ont été bien observées. Il y a dans sa division trois passes migratoires, qui sont bien entretenues. Quelques propriétaires de scieries laissent encore aller la sciure de bois dans l'eau.

Le garde-pêche *J. B. McDonald*, qui est chargé du lac Mégantic, dit que comme la pêche est maintenant limitée à la pêche à la ligne, le poisson augmente, surtout le lançon. Comme il s'exécute des travaux publics dans cette division, M. McDonald a dû surveiller de près les travailleurs, prêts à se procurer du poisson par tous les moyens, même en recourant à la dynamite. M. McDonald a confisqué un rets, mais n'a pu en découvrir le propriétaire. Les propriétaires de scieries font des efforts pour se conformer à l'acte relatif à la sciure de bois. Les inondations soudaines de l'été dernier ont emporté une grande quantité de déchets qui contamineront les eaux.

Le garde-pêche *John McCaw*, qui a la surveillance des lacs dans les comtés de Wolfe et Mégantic, estime, au meilleur de sa connaissance, le rendement de la truite à 23,000 livres, du maskinongé à 30,000, du doré à 25,000 et du poisson blanc à 15,000. La pêche illégale a été fort sensiblement supprimée dans les eaux de cette division.

On porte à \$17,832 la valeur totale du rendement de toutes ces divisions.

DIVISION DE CHAMPLAIN ET DE SAINT-AURICE.

Le garde-pêche *Joseph Lambert*, de Trois-Rivières, a la charge de cette partie du Saint-Laurent qui borde le comté de Saint-Maurice. Il dit que la pêche a été très satisfaisante. Toutes les espèces de poissons paraissent plus abondantes; le rendement de la petite morue dépasse de 25,000 boisseaux celui de l'an dernier. Ce poisson seul, évalué à 60 centins le boisseau, a réalisé \$45,000, ce qui excède la valeur des pêcheries de toute autre division en amont de Québec. M. Lambert était surpris de voir que des grandes quantités de truites prises dans les eaux intérieures de cette division, il n'y en avait pas qui vint à Trois-Rivières; mais ensuite il a appris que ce poisson était expédié à d'autres marchés par le chemin de fer de la Rive-Nord.

Les gardes-pêche *Lacoursière* et *Desaulniers*, qui ont la garde des eaux intérieures des comtés de Champlain et de Saint-Maurice, constatent un bon rendement, près de 60,000 livres. On porte à \$107,559 la valeur totale des pêcheries de ces divisions.

DIVISIONS DE BERTHIER, MONTCALM ET JULIETTE.

Le garde-pêche *S. A. Grant*, dont la division comprend cette partie du Saint-Laurent qui borde les comtés de Berthier et de Maskinongé, dit que l'insuccès partiel des pêches de son district ne peut être attribué au manque de poisson ni au mauvais temps, mais au refus des pêcheurs de prendre des permis.

La division du garde-pêche *J. W. Hanson* comprend cette partie du Saint-Laurent qui borde le comté de Berthier. Il a délivré quarante-six permis dans le cours de l'année. Les différentes saisons prohibées ont été bien observées, et il n'a eu connaissance d'aucune infraction aux lois de pêche. La valeur totale des pêches de ces divisions est portée à \$11,632.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Le garde-pêche *John Morris*, dont la division comprend les eaux qui entourent l'île de Montréal, constate un assez bon rendement. Les règlements de pêche ont été bien observés, et il ne mentionne aucune contravention. Il porte à \$23,380 la valeur totale des pêcheries de cette division, soit une augmentation d'environ \$4,000.

DIVISION DE TERREBONNE.

Le garde-pêche *Jos. Lauzon*, qui est chargé de la rivière Jésus et de la rivière DesPrairies, dit que la pêche du poisson mou excède celle de l'année précédente. Le doré était abondant, mais moins gros. Le poisson pris dans cette division sert à la consommation locale. M. Lauzon ne constate aucune infraction à la loi.

Les gardes-pêche *Cloutier* et *Filiatrault*, qui ont la surveillance des eaux intérieures du comté de Terrebonne, estiment le rendement de la truite à 33,000 livres. On porte à \$6,767 la valeur totale des pêches de cette division.

DIVISION DU LAC DES DEUX MONTAGNES ET DE L'ÎLE PERROT.

La division du garde-pêche *Théophile Sabourin* comprend la rive sud de la rivière Ottawa depuis Oka jusqu'à Carillon. Il rapporte que les pêcheurs ont été en bien plus petit nombre à cause de la mise en vigueur du système de permis. De prime abord les pêcheurs refusèrent de se conformer aux règlements, mais ils ont fini par s'y soumettre. L'esturgeon est le principal poisson de cette division, il en a été pris 15,000 livres. Les relevés indiquent aussi qu'il a été pris 10,000 livres de poisson commun. La valeur totale des pêches de cette division, y compris celles autour de l'île Perrot, est estimée à \$3,505.

DIVISION DU BAS DE L'OTTAWA.

Le garde-pêche *R. W. Jones*, qui a la charge de la rive nord de la rivière Ottawa, depuis Oka jusqu'à Carillon, constate un rendement moyen. Celui du poisson commun dépasse le rendement de 1887. M. Jones dit que les pêcheurs campent d'un endroit à un autre, là où ils pensent que la pêche est meilleure. C'est pourquoi il faut les surveiller constamment, car ils pêcheraient tout aussi bien pendant la saison prohibée ou le dimanche qu'en tout autre temps. Il estime à \$6,610 la valeur totale des pêches de cette division, y compris la truite prise dans les eaux intérieures d'Argenteuil.

DIVISION DU HAUT DE L'OTTAWA ET DE LA GATINEAU.

Le garde-pêche *Joseph Marion*, qui a la charge des eaux du comté d'Ottawa, fait le rapport suivant :—

“ La pêche sur l'Ottawa a été toute aussi bonne, et même meilleure que dans les années précédentes. On a pris une plus grande quantité qu'autrefois de poisson mêlé, comme la carpe, la perche, la barbu, etc.; mais les pêcheurs se plaignent beaucoup du barrage de l'État à Carillon, qui ferme la rivière et empêche de monter les meilleures espèces de poisson, comme le maskinongé, le doré, l'achigan et l'esturgeon. J'ai saisi treize rets que j'ai trouvés tendus dans la rivière Ottawa le dimanche, contrairement à l'Acte des pêcheries. Un des contrevenants a dit pour sa défense qu'il était malade, et on lui a remis ses rets en l'avertissant qu'une nouvelle infraction entraînerait l'amende et la confiscation. Les autres sont inconnus et n'ont jamais réclamé leurs rets. En septembre, j'ai visité la section inférieure de ma division, d'Ottawa à Montebello, ainsi que la partie supérieure, de Hull à Onslow, pour distribuer des avis relatifs aux saisons prohibées d'automne et d'hiver. En novembre, j'ai de nouveau visité les principales localités où se fait la pêche pour rassembler des statistiques sur les pêches de ma division. Tous les jeudis et vendredis, pendant la saison prohibée, j'ai visité les marchés d'Ottawa et de Hull, ainsi que les marchands de poissons en ces villes, mais je n'ai trouvé qu'une fois en vente du poisson prohibé, et je m'assurai qu'on l'avait fait geler avant la saison réservée. La loi relative à la protection de la truite mouchetée devient mieux connue, et il se commet très peu d'infractions. On n'emploie plus de rets, de seïnes ni de dards, et on n'essaie plus de pêcher à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} janvier. Pour cette raison, j'ai pu me passer des services des gardiens à la Mer-Bleue et au lac des Trente-et-un-Milles; ce dernier, à ce que j'apprends, est maintenant loué aux colons par le gouvernement de Québec; je n'ai retenu des gardiens qu'à Masham, Denholm, Wakefield et Derry: pour une petite rétribution de \$25 ou \$30 par an, ils rendent d'utiles services en protégeant le poisson dans leurs environs.”

La valeur totale des pêches de cette division est estimée à \$23,517.

STATISTIQUE DES PÊCHES DANS LA PROVINCE DE QUÉ-

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que Laurent, depuis Cap Chatte jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.								Saumon, lbs.
	Nombre.	Valeur.	Rets à mailier.			Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.			
			Nombre.	Brasses.	Val. ur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
					\$	\$		\$			
Capucins.....	15	150	30	1	30	30	3	45	182	
Méchins.....	20	200	40	5	360	360	2	30	1557	
Cherbourg.....	12	120	24	1	30	30	420	
Sainte-Félicité.....	50	10	6	90	
Matane.....	8	80	16	4	180	180	11	165	1800	
Boules et Rivière Blanche.....	6	8	80	300	
Métis.....	3	6	120	700	
Sainte-Luce.....	14	1	75	75	14	230	2800	
Sainte-Anne.....	7	1	75	75	7	140	1700	
Rimouski.....	13	1	75	75	12	180	790	
Rivière Hâtée.....	10	80	25	12	500	2	15	1750	
L'Anse au Foin.....	4	30	12	1	250	100	7	205	2	20	2250
Saint-Fabien.....	3	20	8	1	125	75	7	150	8	100	1250
Saint-Simon.....	2	25	8	8	220	3	60	3000	
Lac Témiscouata et rivière Touladi.....	12	120	24	20	300	126	2	40	
Eaux de l'intér., Co. Témiscouata.....	6	600	252	
Trois Pistoles.....	3	275	10	23	2300	1000	
*Isle Verte.....	4	285	54	1	50	150	
do (terre ferme).....	9	1200	11	1	75	1	15	
Cacouna.....	1	100	11	1	60	200	9	900	2	60	900
†Rivière-du-Loup.....	9	1	30	90	4	600	3	75	300
Notre-Dame-du-Portage.....	12	9	225	3	40	
Saint-André.....	13	3	205	12	700	
Kamouraska.....	8	1	30	200	1	160	7	168	300
Saint-Denis.....	18	3	180	26	1080	1200	
Rivière-Ouelle.....	22	32	1925	
Sainte-Anne.....	20	22	812	
Eaux de l'intérieur, Co. de L'Islet.....	36	1109	
Saint-Roch.....	31	46	1530	
Saint-Jean.....	46	35	1260	
L'Islet.....	35	25	4500	
Isle aux Grues.....	25	3	90	15	414	
Cap Saint-Ignace.....	21	10	1000	
L'Anse à Gille.....	10	37	819	8	
Saint-Thomas.....	1	10	41	1	40	320	3	90	23	384	141
Berthier.....	4	48	28	4	300	2700	392
Saint-Valier.....	1	20	1	1	300	2700	388
Saint-Michel.....	5	60	5	5	320	2880	750
Beaumont.....	6	300	4	4	420	3780	1000
Pointe-Lévis.....	7	400	8	6	386	3000
Totaux.....	132	3573	686	61	3436	17146	205	13420	315	10586	25130

* 24 peaux de loups-marins; 172 gallons d'huile de loup-marin. † 2 seines; valeur \$200.

BEC, NON COMPRIS CELLES DU GOLFE SAINT-LAURENT.

le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive sud du fleuve Saint-la Pointe-Lévis, pendant l'année 1888.

ESPÈCES DE POISSON.											Valeur.		
Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, bris.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Sardines, bris.	Bar et poisson blanc, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun et petit poisson, bris.	Poisson pour engrais, bris	Peaux de marsouin, nombre		Huile de marsouin, galls.	
.....	100	200	\$ cts.	
.....	400	60	300	1,036 40	
.....	20	100	1,491 40	
.....	40	50	464 00	
.....	500	60	10	310 00	
.....	140	680 00	
.....	2000	845 00	
.....	2500	8,490 00	
.....	90	2500	10,785 40	
.....	30	2000	8,481 80	
.....	300	3000	12,656 00	
.....	1200	2000	2200	10,629 00	
.....	3000	200	600	1,877 00	
.....	750	125	6000	100	50	1,429 00	
.....	900	50	800	200	20	1,114 00	
.....	10500	110	1,490 00	
.....	4200	420 00	
.....	125	164	1,938 40	
.....	32200	760	22,005 80	
.....	40	3	200	50	10	66 00	
.....	2000	120	2000	1400	243	12,939 00	
.....	2200	32	2224	400	4	1,203 44	
.....	3880	268 30	
.....	126	3610	100	80	978 60	
.....	2700	15	1824	5000	940	5,611 44	
.....	14400	3	13450	800	81	2,442 00	
.....	38630	2,597 20	
.....	32	1925	2,418 72	
.....	22	812	600 00	
.....	6000	400	1,282 68	
.....	10678	2,493 60	
.....	32360	12,135 00	
.....	197000	2,430 00	
.....	40500	1,552 80	
.....	6630	18000	650 00	
.....	6000	2000	474 20	
.....	100	1460	3000	3,165 48	
.....	2196	12800	15000	3,992 40	
.....	6000	14000	30000	2,555 80	
.....	5000	10500	16000	3,283 10	
.....	16325	8000	17000	2,924 20	
.....	13000	14000	5000	
.....	21600	103456	13628	443548	117250	2656	50664	5440	11219	4646	83	4980	152,297 56

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que le du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.						Saumon, lbs.	
	Nombre.	Valeur.	Rets à mailler.			Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.		
			Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.
<i>Ile d'Orléans.</i>										
Saint-Laurent.....		\$	9	9	2590	1815				610
Saint-Jean.....			11	9	1730	1105			90	680
Saint-François (côté nord de l'île).....			15	9	1890	1860			152	230
Argentenay.....			9	4	820	660			60	40
Saint-François (côté sud de l'île).....			7				7	195		
Sainte-Famille.....			13				13	328		
<i>Côte nord.</i>										
Saint-Pierre.....			2	1	230	200	1	20		
Ile Madame.....			4	4	800	480				300
Ile aux Réaux.....			2	2	400	240				210
Chateau-Richer.....			5				4	82		
Sainte-Anne.....			2				3	55	5	90
Saint-Joachim.....			25				5	1700	21	160
Baie Saint-Paul et lacs environnants.....			66				23	875	48	1000
Ile aux Coudres.....			70				67	670	70	530
Les Eboulements.....			77				26	250	77	770
Saint-Irénée.....			18				16	150	2	20
Malbaie.....			8				8	120		
Cap à l'Aigle.....			10	2	210	30	8	100		293
Saint-Fidèle.....				3	350	50	3	33		160
Saint-Siméon.....				2	240	40	3	30		612
Port aux Quilles.....				1	100	25				140
Baie des Rochers.....			1				1	10		
Eaux intérieures, comté de Charlevoix.....										

rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans les districts sur la rive nord Bersimis, pendant l'année 1888.

Espèces de poisson.	ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.				
	Traite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, barils.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Sardine, barils.	Poisson blanc et bar, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit, barils.		Poisson pour engrais, barils.	Peaux de marsouin.	Huile de marsouin, gallons.	
		5736		17200			8820	1932						\$	cts.
		1536		19350			7020	984							2,325 68
		867		14878			35244	2646							2,009 80
		96		5400			12600	960							3,963 98
				1400	1000		2736	888		21					1,403 36
				3450	5400		11580	2760		126					479 16
															2,001 00
				2400			1512	420		4					302 16
		1200		7400	7600		13320	1464							2,185 44
		1200		4400	3800		5580	600							1,038 40
				1600	8400		17064	2940		225					2,816 52
				3380			2520	636		15					487 56
		1200		23916			3652								1,799 12
				5800						35	150				5,280 00
	33000			30000						10	1000	135	4500		3,296 00
				1563						6	4230				2,298 78
				100						3	720				454 00
	9000			20							1500				1,714 00
				6							1000				612 60
	3000			2							400				552 00
				1							200				235 60
	1000														128 00
	4000			1							50				432 00
*35000															3,500 00

* Estimation.

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, le nombre du fleuve Saint-Laurent, de Québec

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.								Saumon, lbs.
	Nombre.	Valeur.	Rets à mailier.			Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.			
			Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
<i>Division du Saguenay.</i>											
Rivière aux Canards.....	2	25	2			2	50			390	
Anse Sainte-Catherine.....	3	45	3			3	75			315	
Poste Saint-Martin.....	3	45	5			5	100				
Grande Baie.....	2	25	2			2	25				
Tadoussac.....	3	45	3			2	50				
Pointe Rouge.....	2	50	4	2	150	150				3750	
Moulin Baudé.....	1	15	2	1	80	80				2550	
Anse au Pilote.....	2	30	3	2	130	100				3825	
Pointe à la Cariole.....	1	10	1	1	80	80				2250	
Petites Bergeronnes.....(A la ligne)											
Bon Désir.....	4	40				4	100				
Escoumains.....	4	60	7	4	182	150	4	80		3870	
Baie des Bacons.....	1	10	1			1	20			120	
Sault au Monton.....	1	10	2			2	60			225	
Mille Vaches.....			3			3	105			150	
Pointe Boisvert.....	1	20	1	1	70	60				1170	
Portneuf.....	2	30	2	1	100	75	1	20		1350	
Sault au Cochon.....	1	20	2	1	120	100				1470	
Pointe Colombier.....	1	300	5	2	200	200				3060	
Ilets Jérémie.....	1	10	1			1	20				
Bersimis.....	1	10	1			1	20			105	
Eaux de l'intérieur.....											
<i>Division du Lac Saint-Jean.</i>											
†Saint-Joseph d'Alma à Roberval.....			380	300	9000	1500					
Totaux.....	34	775	416	361	10562	9000	29	5343	236	2872	27906

† Estimation. Le Lac Saint-Jean et ses tributaires étant sous le contrôle du gouvernement de Québec, on n'en a pas eu de statistique sûre.

de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive nord à Bersimis, pendant l'année 1888.—Suite

Espèces de poisson.	VALEUR.														
	Traite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, brls.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Sardine, brls.	Poisson blanc, lbs.	Brochet, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun et petit poisson, brls.	Poisson pour engrais, brls.	Peaux de marsouins, nombre.	Huile de marsouin, galls.	\$	cts.
			5							10	75				165 50
			12							15	110				211 00
2000										30					290 00
500										4					62 00
3000			15								500	210	1260		1,954 00
															750 00
															510 00
															765 00
															450 00
															200 00
2000			25								150				175 00
			16			5					125				915 50
			5			2					50				75 00
			6			2					20				85 00
			10			3					75				116 50
															234 00
1000			10								15				417 50
2000															494 00
															612 00
															20 00
															370 00
3000			10												2 500 00
25000															
8000															
131500	11835	134	142237	26200	124	161648	111230	50000	700	1204	10370	345	5760		*20,300 00
															71,042 16

* Y compris le winnoniche, 100,000 livres, à 6 centins la livre.

STATISTIQUE DONNANT LES STATIONS DE PÊCHE, LE NOMBRE ET LA VALEUR DES BATEAUX ET DES
dans le district s'étendant de Québec au

NOMS DES DIVISIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		Nombre de pêcheurs.	MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Nombre.	Valeur.		Rets à mailler.			Seines.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
				Nombre.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Co. Richelieu (y compris les rivières St-François et Yamaska).....	148	1000	135	44	300	90	850	380	241	316
Verchères.....	12	240	24	12	240
Chambly et Iberville (y compris la riv. Richelieu).	70	877	76	587	337	39	533
Chateauguay.....	50	900	70	4	125	35	630	630
Beauharnois.....	46	495	90	535	860
Baie Missisquoi.....	8	74	28	811	270
Magog et Brôme.....	75	1500	400	10	40
Sherbrooke et Mégantic.....	29	300	150
* Champlain, St-Maurice et Trois-Rivières.....	91	850	280	9	1415	470	455	100	240	2160
Berthier, Joliette et Montcalm.....	168	630	170	50	500	250	50	1000	150	1500
Montréal.....	19	285	38	570	380
Terrebonne.....	5	500	50	18	50
Lac des Deux-Montagnes, (y compris l'île Perrot) ...	9	100	9	74	1108	780
Bas de l'Ottawa (y compris les eaux intérieures, comté d'Argenteuil).....	20	300	22	30	1150	425	380	400
Haut de l'Ottawa.....	80	500	95	300	3200	2000
Lacs de la Gatineau.....	45
Totaux.....	866	8511	1682	598	7798	4050	4880	4597	240	2160	448	2438

*75,000 boisseaux de petite morue.

rets, le nombre de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc.,
haut de l'Ottawa, pendant l'année 1888.

ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.
Traite, lbs.	Alose, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson blanc, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, lbs.	
.....	6000	46200	60120	720	3700	900	1950	13900	116400	\$ cts.
.....	4000	325000	25000	15000	9000	2500	3000	3400	80000	11,376 80
.....	173700	775	1150	2405	85600	25,880 00
.....	52000	70000	9000	13000	36000	60000	330000	13,225 75
.....	42800	40900	4490	7750	12600	28200	141400	23,700 00
.....	16000	33200	34200	12,164 40
.....	15500	300	6300	105000	303000	34000	3,978 00
.....	52650	8300	13860	5050	18000	46870	15625	50675	19625	27,446 00
.....	57800	141000	60000	130700	17900	11500	6325	26300	73000	34000
.....	17,832 05
.....	56000	11400	40500	5200	3840	2100	4100	8370	13000	107,559 50
.....	200000	100000	25000	2000	40000	7000	25000	25000	11,682 40
.....	38000	8460	1650	26800	5800	4000	4500	28,380 00
.....	2500	6000	20000	6000	3500	10000	6500	6,767 60
.....	10000
.....	13500	1000	26000	25000	3000	1500	3000	7500	25000	3,505 00
.....	10500	8000	16050	8,210 00
.....	145000	3,471 00
.....	20700	11500	64000	20,046 00
Totaux.....	385450	398960	904510	440770	81160	136160	156775	538795	338530	325,224 50

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis la Pointe-Lévis jusqu'au Cap Chatte, en 1887 et 1888.

Espèces de poisson.	Prix. pour 1888.	1887.		1888.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.	
Alose..... Lbs.	0 06	224,969	13,489 14	103,456	6,207 36
Anguille..... Lbs.	0 06	322,314	19,338 84	443,548	26,612 88
Hareng..... Brls.	4 00	12,524	56,368 00	13,628	54,512 00
Esturgeon..... Lbs.	0 06	*195	975 00	117,250	7,035 00
Sardines..... Brls.	3 00	860	2,580 00	2,656	7,968 00
Traite..... Lbs.	0 10	38,550	3,855 00	21,600	2,160 00
Saumon..... Lbs.	0 20	31,400	4,710 00	25,139	5,026 00
Poisson blanc et bar..... Lbs.	0 03	†1,644	2,055 00	50,664	4,053 12
Doré..... Lbs.	0 06	5,440	326 40
Peaux de marsouins..... Nomb.	4 00	90	360 00	83	332 00
Huile do..... Galls.	0 40	5,142	2,056 80	4,980	1,992 00
Poisson commun et mêlé..... Brls.	3 00	8,624	26,082 00	11,219	33,657 00
Poisson pour engrais..... Brls.	0 50	3,622	1,811 00	4,646	2,323 00
Peaux de loup-marin..... Nomb.	1 00	24	24 00
Huile do..... Galls.	0 40	172	68 80
Valeur totale du produit des pêches.....	133,679 78	152,297 56
Augmentation.....	18,617 78

* Barils. † Douzaines.

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'à Bersimis, en 1887 et 1888.

Espèces de poisson.	Prix pour 1888.	1887.		1888.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.	
Alose..... Lbs.	0 06	19,992	1,199 52	11,835	710 10
Anguille..... Lbs.	0 06	223,384	13,763 04	142,237	8,534 22
Hareng..... Brls.	4 00	145	652 50	134	536 00
Esturgeon..... Lbs.	0 06	128	640 00	26,200	1,572 00
Sardines..... Brls.	3 00	1 0	300 00	124	372 00
Saumon..... Lbs.	0 20	22,490	3,373 50	27,906	5,581 20
Traite..... Lbs.	0 10	136,000	13,600 00	131,500	13,150 00
Doré..... Lbs.	0 06	103,544	6,212 64	111,230	6,673 80
Brochet..... Lbs.	0 05	42,600	2,130 00	50,000	2,500 00
Bar et poisson blanc..... Lbs.	0 08	3,357	4,196 25	161,648	12,931 84
Winnoniche..... Lbs.	0 06	55,000	3,300 00	100,000	6,000 00
Poisson commun et mêlé..... Brls.	3 00	706	2,118 00	1,204	3,612 00
Poisson comme engrais..... Brls.	0 50	5,077	2,538 50	10,370	5,185 00
Peaux de marsouins..... Nomb.	4 00	500	2,200 00	345	1,380 00
Huile do..... Galls.	0 40	33,000	13,200 00	5,760	2,304 00
Valeur totale du produit des pêches.....	69,433 95	71,042 16
Augmentation.....	1,618 21

RÉCAPITULATION

De la quantité et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'au haut de l'Ottawa, en 1887 et 1888.

Espèces de poisson.	Prix pour 1888.	1887.		1888.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité	Valeur.
			\$ cts.		\$ cts.
Alose	Lbs. 0 06	488,651	29,319 06	398,960	23,937 60
Anguille	" 0 06	796,650	47,799 00	904,510	54,270 60
Esturgeon	" 0 05	466,400	27,984 00	440,770	26,446 20
Truite	" 0 10	356 2 0	35,621 00	385,450	38,545 00
Poisson blanc	" 0 08	75,730	6,058 40	81,160	6,492 80
Maskinongé	" 0 06	99,780	5,986 80	136,160	8,169 60
Achigan	" 0 05	134,479	8,068 74	186,775	11,206 50
Doré	" 0 06	269,939	22,196 34	538,795	32,327 70
Brochet	" 0 05	324,050	16,202 50	338,530	16,926 50
Poisson mêlé	" 0 03	1,792,350	53,770 50	2,063,400	61,902 00
Petite morue	Boiss. 0 60	* 500,000	15,000 00	75,000	45,000 00
Valeur totale des pêches			268,006 34		325,224 50
Augmentation pour 1888					57,218 16

* Lbs.

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de Québec (à l'exclusion de la division du golfe) pour 1888.

Espèces de poisson.		Quantité.	Valeur.
			\$ cts.
Alose	Lbs.	514,251	30,855 06
Anguille	Lbs.	1,190,295	89,417 70
Hareng	Brls.	13,762	55,048 00
Esturgeon	Lbs.	584,230	35,053 20
Sardines	Brls.	2,780	8,340 00
Truite	Lbs.	538,550	53,855 00
Saumon	"	53,036	10,607 20
Doré	"	655,465	39,327 90
Brochet	"	383,540	19,426 50
Poisson blanc et bar	"	293,472	23,477 75
Maskinongé	"	136,160	8,169 60
Achigan	"	186,775	11,206 50
Petite morue	Boiss.	75,000	45,000 00
Winnoniche	Lbs.	100,000	6,000 00
Poisson mêlé	Brls.	22,740	99,171 00
Poisson pour engrais	Brls.	15,016	7,508 00
Peaux de loups-marins	No.	24	24 00
Huile de loup-marin	Galls.	173	69 80
Peaux de marsouins	Nomb.	428	1,712 00
Huile de marsouin	Galls.	10,740	4,296 00
Total en 1888			548,564 22
do 1887			471,110 07
Augmentation			77,454 15

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

RENDEMENT et valeur des pêches dans toute la province de Québec, pour 1888.

Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.
Saumon, saumuré.....	Brls. 889	14,224 00
do frais.....	Lbs. 498,143	99,628 60
Morue sèche.....	QTX. 171,631	686,524 00
Égrefin.....	" 1,036	4,144 00
Flétan.....	Lbs. 104,948	10,491 80
Hareng, saumuré.....	Brls. 30,569	124,276 00
do fumé.....	Boîte. 8,640	2,160 00
Maquereau.....	Brls. 3,605	45,075 00
Truite.....	" 161	1,610 00
do.....	Lbs. 538,550	53,855 00
Anguille, saumurée.....	Brls. 93	930 00
do.....	Lbs. 1,490,295	69,417 70
Langues et noues de morue.....	Brls. 392	3,910 00
Homard, en conserves.....	Lbs. 551,287	66,154 44
Alose.....	" 514,251	30,855 06
Esturgeon.....	" 584,290	35,053 20
Sardines.....	Brls. 2,780	8,340 00
Doré.....	Lbs. 655,465	39,327 90
Brochet.....	" 388,530	19,426 50
Poisson blanc et bar.....	" 293,472	23,477 76
Maskinongé.....	" 136,160	8,169 60
Achigan.....	" 186,775	11,706 50
Petite morue.....	Boiss. 75,000	45,000 00
Winnoniche.....	Lbs. 100,000	6,000 00
Poisson mêlé.....	Brls. 24,487	101,412 00
Poisson pour boîte et engrais.....	" 114,612	108,658 00
Peaux de touts-marins.....	Nomb. 9,062	29,062 00
Huile de do.....	Galls 123,339	49,835 60
Peaux de marsouins.....	Nomb. 455	1,847 09
Huile de dp.....	Galls 11,073	4,419 20
Eperlan, frais.....	Lbs. 75,166	3,758 30
Huile de poisson.....	Galls 141,402	56,560 80
Poisson pour la consommation locale.....	Brls. 18,670	74,680 00
Total en 1888.....		1,860,012 93
do 1887.....		1,773,567 43
Augmentation.....		86,448 53

Ce qui suit est une estimation du capital placé dans les pêches de la province de Québec, pour l'année 1888.

A l'exclusion de la division du golfe.	Valeur.	Total.
	\$	\$
1,032 bateaux de pêche.....	12,889	
1,020 rets et seines (26,726 brasses).....	34,993	
1,673 nasses (en fascines et à anguille).....	36,820	
Valeur totale, division du golfe (voir page).....		84,702
		585,819
		670,521

ANNEXE No 6.

ONTARIO.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDÉS-PÊCHE DE LA PROVINCE D'ONTARIO—ANNÉE 1888.

DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

Le garde-pêche *W. C. Dobie*, nommé en remplacement de *M. James Dickson*, démissionnaire, a la surveillance de cette partie du lac Supérieur s'étendant de la rivière aux Tourtes à l'île d'Ardoise. Il dit que la pêche a été très faible pendant une partie de l'été, au point que plusieurs pêcheurs ont retiré leurs rets, les profits ne suffisant pas à payer les frais d'entretien. La pêche a été plus fructueuse de l'autre côté de la frontière. Les pêcheurs ont néanmoins été pleinement indemnisés par la durée de la campagne de pêche, qui a été plus longue que toutes les précédentes. Les relevés donnent 306,000 livres de poisson frais, et 810 barils de poisson blanc mariné; 184,200 livres et 630 barils de truite. La valeur totale des pêches de ce district est estimée à \$67,346, ce qui dépasse de \$10,000 celle de l'an dernier.

Le district du garde-pêche *Jos. Wilson* s'étend de l'île d'Ardoise, sur le lac Supérieur, à l'anse Collin, sur la baie Georgienne. Il dit que le poisson blanc et la truite saumonée ont considérablement augmenté dans toutes les eaux de son district, sauf aux rapides de Sainte-Marie. Les prix ont été plus élevés que dans la dernière saison. Dans le mois de juin, *M. Wilson* a visité la rivière Espagnole, où il trouva dans le chenal des pieux de rets à chambres qu'il donna ordre d'enlever. Il se rendit vers le même temps à l'île à la Sauvagesse, où il perçut les droits sur quarante-trois permis de bateaux de pêche. Les gardiens *Strain* et *Cameron* ont rendu de bons services durant les saisons prohibées qui, en somme, ont été bien observées. On a vu des pêcheurs américains pêcher sur les frayères de l'île Parisienne et de l'île de Sable dans la saison prohibée; mais *M. Wilson* n'a pu rien faire, dans l'impossibilité où il était alors de se procurer un remorqueur. Il recommande l'adoption d'une saison réservée pour l'esturgeon, à partir du 1er mai jusqu'au 15 juin. La valeur totale des pêches des deux divisions dont il est chargé s'est élevée à \$114,924, soit \$91,892 pour la division du lac Supérieur, et \$23,032 pour celle des îles Manitouline jusqu'à la rivière Espagnole inclusivement.

DIVISION DES ILES MANITOULINE.

Les gardes-pêche *John Marks*, de l'île Saint-Joseph, et *Alex Brinkman*, de Manitowaning, nommés en remplacement de *D. Cameron*, démissionnaire, ont la charge des eaux qui entourent les îles Manitouline et les îles voisines. Ils constatent une forte augmentation dans le rendement de la truite et du poisson blanc, mais une diminution dans celui de l'esturgeon. Pour juger de l'importance de ces pêches, il suffit de signaler les captures énormes de poissons à quelques-unes des stations de pêche. Par exemple, à l'île à la Sauvagesse, six remorqueurs ayant plus de 100,000 brasses de rets, en ont pris un million et demi de livres, évaluées à \$120,180. Les pêches de l'île aux Canards sont ensuite les plus importantes, elles ont donné 600,000 livres de poissons de toute espèce, estimées à \$55,200. La valeur totale de cette division est portée à \$349,201, soit le double de celle de l'année dernière. Pas moins de 19 remorqueurs, 120 bateaux, 275,000 brasses de rets, 48 rets à chambres, ont été employés dans cette industrie cette année.

DIVISION DE LA BAIE GEORGIENNE.

Le garde-pêche *F. M. G. Fraser* appelle de nouveau l'attention sur la coutume illégale de vider le poisson sur les fonds de pêche. On a fait illégalement plus de pêche que d'habitude pendant la saison prohibée. Le seul moyen d'arrêter ce braconnage durant le mois de novembre, ce serait d'avoir un steamer convenable. Cet

officier est informé de source digne de foi qu'il a été pris pendant la saison prohibée, 30 tonneaux de poisson blanc et de truite saumonée qu'on a cachés près de Meaford, mais n'ayant qu'un bateau à voiles, il n'a pu faire de prise. On s'est plaint de l'emploi de rets à enclos défendus par la loi, mais des recherches ont montré que ces plaintes étaient mal fondées. Il n'a pu découvrir ces rets, bien qu'il en soupçonnât l'existence. On n'a jamais vu le hareng aussi abondant qu'il l'a été dans cette saison sur la rive nord de la baie Georgienne. Le rendement de cette division est estimé en tout à \$134,143

Le garde-pêche, *Samuel Fraser* a la surveillance de cette partie de la baie Georgienne qui s'étend de Victoria-Harbor à Allenwood. Il prétend que quelques pêcheurs qui résident dans son district, mais pêchant dans des districts voisins, évitent souvent le paiement de leurs permis, et que les gardes-pêche ne reçoivent pas de relevés de leur pêche. Il est convaincu que les pêcheurs ne respectent les lois que quand ils sont surveillés de près. Des gens dignes de foi ont informé qu'aussitôt après son départ des îles Chrétiennes, vers le milieu de novembre, on a vu au moins douze bateaux pêcher sur les traçères. Les Sauvages craignant des représailles de la part des blancs, ne les ont pas dénoncés. Il est impossible de dire d'avance quels sont ceux qui iront pêcher; le seul moyen sûr est d'aller visiter les fonds de pêche et d'ouïger alors les pêcheurs à prendre des permis. Le préposé des pêcheries n'ayant que des bateaux à voiles pour remplir ses fonctions, se trouve placé dans une position désavantageuse quand il a à lutter de vitesse avec des steamers bien équipés, qui remplacent rapidement les voiliers, surtout comme moyen de transport. On s'est plaint qu'une petite scierie à vapeur sur la rivière Wye, y jetait de la sciure de bois et des déchets, mais après investigation, M. Fraser a constaté que c'était à tort. Il porte à \$19,370 la valeur totale du rendement de cette division.

La division du garde-pêche *G. S. Miller* comprend cette partie de la rive sud de la baie Georgienne qui s'étend d'Allenwood à la baie de Colpo. Il rapporte que le rendement a été à peu près le même qu'en 1887. Le poisson blanc était très rare sur la rive sud de la baie Georgienne, qui était autrefois un de ses meilleurs gîtes de ce côté-ci de Kilarney; par contre, la truite saumonée était abondante, d'un gros volume et d'une excellente qualité. Ceux qui font la pêche aux rets à mailles estiment très avantageuse la prohibition des rets à chambres sur la baie Georgienne; quelques-uns se plaignent que certains individus de la baie de Colpo, sous prétexte de fournir des œufs à la pisciculture de l'État pendant le mois de novembre, y pêchent durant la meilleure partie de la saison. Quoique beaucoup se plaignent de la longueur de la saison prohibée, elle est généralement bien observée. La plupart des pêcheurs comptent sur l'arrivée de la truite saumonée d'automne pour faire leur provision d'hiver, le meilleur temps pour pêcher serait la fin de novembre. La dernière moitié d'octobre a été très orageuse, les rets en ont terriblement souffert et il en est résulté de grandes pertes. Plus de 40 pêcheurs dans cette division ont payé leurs permis à d'autres gardes-pêche. La valeur totale du rendement est estimée à \$45,374.

Le garde-pêche *J. Shackleton* a la charge de cette partie des rives de la baie Georgienne qui s'étend de la baie de Colpo au cap Hurd, et de là, sur le lac Huron, jusqu'à la baie de Stoke. Il dit que le poisson blanc devient plus rare chaque année; cependant il constate qu'on en a pris plus de 1,000,000 de livres, et plus de 900,000 livres de truite saumonée. Les pêcheurs continuent d'infecter les eaux d'issues de poissons en revenant des fonds de pêche. Presque tous les rets employés pour la pêche d'été sont à mailles n'ayant pas la dimension réglementaire, puisqu'elles n'ont que 4 pouces à 4½ pouces. Tous ont été dûment notifiés à cet égard, en conformité d'instructions du département. Ce garde-pêche a saisi un bateau et plusieurs rets. Il estime à \$182,902 la valeur totale du rendement de cette division.

On porte à \$386,739 la valeur totale des pêches de toute la baie Georgienne.

DIVISION DU LAC HURON.

Le garde-pêche *R. H. Murray*, qui a la surveillance de la côte du lac Huron à partir de la baie de Stoke jusqu'à la Pointe Clark, constate qu'on a pris plus de 300,000 livres de poisson blanc, 40,000 livres de truite saumonée et 1,575 barils de hareng.

Le garde-pêche *J. A. Couse*, qui a remplacé *A. C. McKinnon*, de *Goderich*, a la charge de la division comprise entre la *Pointe Clark* et la *Pointe de la Chaudière*. Il constate un rendement moyen. Il y avait vingt-deux rets à chambres, de la *Pointe de la Chaudière* à la *Pointe-Bleue*.

Le garde-pêche *D. McMaster*, de *Sarnia*, n'a pas envoyé de rapport.

Le garde-pêche *Hugh McFayten* est chargé de la rivière *Saugeen*. Le rendement de la truite mouchetée est estimé à 60,000 livres, valant 25 centins la livre. La saison a été extrêmement chaude et sèche. Néanmoins, de nombreux touristes des États-Unis et d'endroits éloignés du Canada ont encore visité cette rivière favorite. Les saisons prohibées ont été bien observées. Les propriétaires de scieries n'ont pas causé autant d'embaras qu'autrefois; deux seulement ont été condamnés à l'amende dans cette saison.

On porte à \$89,751 la valeur totale des pêches de cette division, non compris la baie *Georgienne*.

DIVISION DU LAC ET DE LA RIVIÈRE SAINTE-CLAIRE, Y COMPRIS LA RIVIÈRE THAMES.

Le garde-pêche *C. W. Raymond*, qui surveille le haut du lac *Sainte-Claire*, rapporte qu'il n'y a pas eu de pêche dans sa division.

Le garde-pêche *A. Quenneville*, dont la division comprend la partie du lac *Sainte-Claire* située dans le voisinage de la rivière *Thames*, n'a pas envoyé de rapport, mais ses relevés statistiques accusent un rendement moyen, surtout de poisson commun.

La division du garde-pêche *T. McQueen* s'étend de l'embouchure de la rivière *Thames* à *Louisville*. Sur vingt-trois stations de pêche en son district, vingt ont été exploitées, donnant de l'ouvrage à 112 personnes. A cause de la rigueur de l'hiver qui a empêché la pêche ordinaire jusqu'à une date avancée du printemps, le rendement de cette division accuse une légère baisse. On a pris plus de brochet que d'habitude. Les saisons prohibées ont été invariablement bien observées.

Le garde-pêche *John Crotty*, qui a la charge du milieu de la rivière *Thames* depuis *Lewisville* jusqu'à *Wardsville*, constate un rendement très médiocre à cause de la crûe et du printemps tardif.

Le garde-pêche *P. McCann* a la surveillance du haut de la rivière *Thames*. Il constate que le rendement a été assez bon. La pêche à l'achigan a été très bonne dans les biefs supérieurs de la rivière. On ne pêche pas aux rets dans ce district. Quelques personnes ont été soupçonnées d'avoir pêché au dard, mais le garde-pêche n'a pu les prendre en flagrant délit ni trouver assez de preuves pour les poursuivre. Il a été construit l'été dernier deux passes-migratoires pour remplacer celles emportées par la glace. On estime à \$21,268 la valeur totale des pêches de la division de la rivière *Thames*.

DIVISION DE LA RIVIÈRE DÉTROT.

M. Joseph Boismier, qui est chargé de cette division, constate une augmentation de 75 pour 100 dans la pêche du poisson blanc. Il l'attribue aux millions d'alevins distribués dans ces eaux par des piscifabriques canadiennes et américaines depuis quelques années. La diminution du rendement du hareng est aussi remarquable que le surplus de celui du poisson blanc. Le rendement de l'esturgeon et du doré a aussi décliné. *M. Boismier* estime à \$19,643 la valeur totale des pêches de cette division, soit un déficit de près de \$10,000 par rapport à 1887.

DIVISION DU LAC ÉRIÉ.

Ile de la Pointe Pelée.

Le garde pêche *James Cummins*, qui a la charge des pêches autour de l'île *Pelée*, constate une diminution de 50 pour 100 dans le rendement du poisson blanc. En 1887, le hareng a donné 105,563 livres, contre 566,720 en 1888, soit une différence de 461,157 livres. Le rendement du doré et de l'achigan a dépassé celui des dernières années. Celui de l'esturgeon a décliné. La valeur totale des pêches de ce district est estimée à \$37,956, soit une augmentation de plus de 300 pour 100 par rapport à l'an dernier. On a employé 26 rets à chambres dans cette division.

POINTE PELÉE—TERRE FERME.

La division du garde-pêche *Wm. Prosser* s'étend de l'embouchure de la rivière Détroit à la limite du comté de Kent. On a tendu quarante-deux rets à chambres dans ces eaux. Il y a eu baisse dans le rendement de presque toutes les espèces de poisson, sauf le doré et le poisson commun, mais cette baisse s'est produite surtout dans la pêche du poisson blanc et du hareng, ce dernier ayant donné 772,500 livres de moins que l'année dernière, qui a été tout à fait exceptionnelle. Le rendement total est de près de 3,000,000 de livres, estimées à \$149,428, soit une diminution de \$41,766 par rapport à la dernière saison.

Le garde-pêche *J. McMichael*, dont la division comprend cette partie de la côte du lac Érié qui borde le comté de Kent, constate une augmentation dans le rendement des pêches de sa division, et il l'attribue à ce que les pêcheurs sont en plus grand nombre et à ce qu'ils emploient des engins de pêche améliorés, quoique les captures particulières n'aient pas atteint la moyenne en plusieurs cas. Les pêcheurs ont commencé tard leurs opérations. De magnifiques bancs de poissons blancs ont paru sur cette côte au commencement de la saison. C'est le plus gros qu'on ait jamais vu, quelques-uns pesant plus de quinze livres. Le poisson blanc d'automne s'est montré plus sur la rive sud du lac que sur la nôtre. Les relevés de cette division accusent un surplus de 18,246 sur le rendement du poisson blanc en 1887. Les cinquante-deux rets à chambres tendus dans ce district ont été fréquemment visités pendant la saison prohibée, et on s'assura qu'ils ne contenaient pas de poisson blanc. La valeur totale des pêches est estimée à \$107,390.

Le garde-pêche *J. McMichael* est aussi chargé de la division voisine d'Elgin, devenue vacante par le renvoi d'*Alexander McBride*. Le poisson blanc augmente; les états montrent qu'il en a été pris 68,000 livres de plus que dans l'année précédente. Les pêcheurs de cette division sont bien pourvus de remorqueurs, de bons bateaux, et sont mieux en état d'exercer leur métier dans toutes les variations de la température, alors que les embarcations inférieures sont obligées de chercher un abri. *M. McMichael* estime à \$51,875 la valeur totale du rendement de cette division.

Le garde-pêche *D. Sharp* a la charge de cette partie du lac Érié qui borde le comté de Norfolk. Ses états accusent une augmentation de 50 pour 100 dans le rendement du poisson blanc, et de près de 100,000 livres dans celui du hareng. La valeur totale des pêches de cette division est estimée à \$48,398, dépassant d'environ \$10,000 celle de l'an dernier.

Les gardes-pêche *W. A. McCrea* et *W. P. Croome*, qui sont chargés de la Grande Rivière, constatent un assez bon rendement. Le premier dit qu'il a eu beaucoup à faire pendant la saison prohibée. Les passes-migratoires fonctionnent d'une manière satisfaisante, surtout celle de Dannville, depuis qu'elle a été améliorée par le surintendant du canal. La pêche à la cuillère s'est améliorée tant en aval qu'en amont du barrage. *M. Croome* rapporte que le doré a plus abondé cette année que l'an dernier. La saison prohibée a été bien observée dans sa section de la rivière. La grande sécheresse qui a régné dans la première moitié de l'été a fait baisser l'eau si subitement que de fortes quantités de frai sont restées à sec sur un lit de gravier et ont péri. Plusieurs particuliers s'adonnent à la propagation de la truite mouchetée, et on espère que ces eaux seront bientôt peuplées de ce poisson si recherché.

DIVISION DU LAC ONTARIO.

M. Fred. Kerr, qui a rempli les fonctions de garde-pêche à la place de feu son père, *J. W. Kerr*, a la charge de la division qui s'étend de la baie Moulton, sur le lac Érié, à Port-Credit, sur le lac Ontario, y compris la rivière Niagara. Il rapporte que le rendement de toutes les espèces de poisson paraît avoir diminué sur le lac Érié. Il attribue ce fait au grand nombre de rets à chambres qu'on voit dans le haut du lac et qui font fuir le poisson dans des eaux plus profondes.

La pêche a été très satisfaisante à la rivière Niagara. Le hareng dit Cisco était abondant et d'une assez bonne grosseur. L'esturgeon abondait et s'est vendu à de bons prix; un pêcheur en a pris à lui seul 5,000 livres. La rareté du poisson blanc et de la truite saumonée dans le lac Ontario est maintenant si bien connue que les

pêcheurs en font rarement la pêche. On recourt à diverses raisons pour expliquer la disparition de nos lacs de ces délicieux poissons d'eau douce. Quelques pêcheurs prétendent que le cisco est devenu si abondant qu'il chasse le poisson blanc de ses frayères. Nul doute que le cisco est aujourd'hui le principal poisson de cette division. Non seulement il est devenu abondant, mais il est d'une grosseur peu commune; il y en a qui pèsent plus de trois livres. De fait, il a acquis une telle importance que M. Kerr voudrait qu'il fût protégé par une saison prohibée pendant la fraie, et qu'on limitât les mailles des rets à 2 $\frac{1}{2}$ pouces. Il n'a pas été constaté de contraventions à la loi. La valeur totale des pêches de cette division est estimée à \$85,000.

Le garde-pêche *Chas. Gilchrist* a la charge de cette partie de la côte du lac Ontario qui fait face au comté de Northumberland, y compris le lac Riz. Il constate un rendement de 7,000 livres de poisson blanc, tandis qu'il n'y en a pas eu en 1887. Le maskinongé abondait; il en a été pris 220,000 livres, dont la moitié par des Sauvages. On a délivré au lac Rice 508 permis de pêche à la ligne, dont 100 à des Sauvages et 32 à des étrangers. La valeur totale des pêches de ce district est estimée à \$23,730, soit une augmentation de \$7,330 sur celle de l'année dernière.

Le garde-pêche *N. Simmons*, chargé de la rivière Trent, dit qu'on y a pris plus de poisson, surtout du poisson commun. Il estime à \$10,580 la valeur totale du rendement des pêches de cette division.

Le garde-pêche *Geo. B. McDermot* a la surveillance de cette partie du lac Ontario qui s'étend du havre d'Oshawa à la baie d'Ashbridge, y compris le lac Scugog. Il rapporte que cette partie du lac Ontario donne des signes d'une grande activité. Des permis ont été délivrés à neuf pêcheurs en bateaux pour la pêche au cisco, et on s'attend que 25 bateaux feront cette pêche à la prochaine saison. Comme le cisco prend rapidement le premier rang comme poisson comestible et que la demande d'épasse toujours l'offre, M. McDermot recommande qu'on fixe une saison prohibée pendant le temps de la fraie, soit du 15 novembre au 15 décembre. Il a vu retirer des rets 10,000 ciscos le 28 novembre, et 60 pour 100 étaient chargés de frai, mais non encore prêts à le détacher. Il recueille encore des renseignements à ce sujet pour transmettre plus tard une recommandation précise à cet égard.

LAC SCUGOG.

La pêche au lac Scugog a dépassé celle de la dernière saison, surtout durant la première partie de l'année; on a pris énormément d'achigan noir et de maskinongé. Les Sauvages de l'île Scugog se font un revenu de la vente de leur poisson. Les saisons prohibées ont été soigneusement mises en vigueur; douze personnes ont été condamnées à l'amende pour infractions à l'Acte des pêcheries. Le seul désavantage qu'offre cette division est la baisse annuelle des eaux du lac produite par les grands moulins de Lindsay, ce qui nuit on ne peut plus à la pêche dans les mois d'été, parce que cela fait croître bien plus vite les herbes marines qui rendent impossible la pêche à la cuillère pendant la dernière moitié d'août, en septembre et en octobre. Cette baisse des eaux détruit aussi par milliers les alevins d'achigan et de maskinongé qui restent à sec quand l'eau se retire des frayères. Cet inconvénient menace de rendre nuls tous les avantages résultant de six années d'une protection assidue, et si l'hiver est long et rigoureux, des milliers d'achigans noirs se trouveront détruits parce que la glace prend jusqu'au fond dans certaines parties du lac.

DIVISIONS DE PRINCE-EDOUARD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ.

Le garde-pêche *Chs. Wilkins*, qui a la charge de la division de la baie de Quinté, constate une augmentation dans le rendement de toutes les espèces de poisson de sa division, surtout des meilleures sortes, comme le poisson blanc. Il l'attribue à ce que la baie a été peuplée d'alevins provenant de la piscifaculture de Newcastle. Le poisson blanc a paru dans la baie de Quinté plus tôt qu'autrefois. Le poisson commun était aussi plus abondant qu'il ne l'a été depuis nombre d'années.

M. *Wilkins* se plaint de la répugnance que mettent les pêcheurs à donner des relevés de leur pêche. Ils l'estiment toujours au-dessous de sa valeur réelle, dans la

crainte qu'on leur fera payer plus cher leurs permis une autre année. M. Wilkins porte à \$44,740 la valeur totale du rendement des pêches de son district.

Le garde-pêche *Joseph Redmond*, dont la division comprend la côte du lac Ontario qui borde le comté de Prince-Edouard, constate une légère amélioration par rapport au rendement l'an dernier. Dans quelques localités connues pour être fréquentées par le poisson blanc, on n'en a pas pris, mais par contre on a beaucoup pris de truite saumonée là où l'on n'en avait pas pris depuis longtemps, et *vice versa*. Quand on pense à l'énorme quantité de rets qu'on emploie entre Kingston et Toronto, on ne doit pas s'étonner que le rendement des années précédentes ait considérablement diminué. M. Redmond suggère qu'on dépose du fretin dans les eaux dépeuplées de sa division. Les saisons prohibées ont été bien observées. Il porte à \$24,120 la valeur totale des pêches de cette division.

DIVISION DE LENNOX, ADDINGTON ET FRONTENAC.

Le garde-pêche *A. D. Sills*, qui a la charge des pêches du comté de Lennox, dit que, malgré la diminution du nombre des pêcheurs, il y a un surplus sur le rendement de l'année dernière. Grâce à une vigoureuse surveillance, les saisons prohibées ont été bien observées, et il n'a pas eu connaissance d'une seule infraction à la loi.

Le garde-pêche *R. R. Finkle*, qui a la charge de cette partie du lac Ontario faisant face au township d'Ernestown, dit que, par suite du mauvais temps, le rendement a été inférieur à celui des années précédentes. Il peut affirmer en toute sûreté qu'avec l'aide que lui ont donnée les gardiens, il a forcé les pêcheurs à observer les saisons prohibées.

Le garde-pêche *George Lake*, qui a la surveillance des eaux intérieures du comté de Frontenac, dit que grâce à la suppression de la pêche aux rets, le poisson redevient abondant. De temps à autre on entend parler de bonnes pêches faites à la ligne ou à la cuillère, toutes destinées à la consommation locale. Plusieurs demandes de permis de pêche aux rets ont été refusées. Les saisons prohibées ont été bien observées, et il n'y a pas eu d'infractions à la loi.

Le garde-pêche *H. R. Purcell*, chargé de la surveillance des eaux intérieures d'Addington, dit qu'en général, la pêche n'a pas été aussi bonne que dans les années précédentes. Il attribue cela aux eaux basses, qui ont fait croître les herbes marines et empêché la pêche à la ligne et à la cuillère. Ce préposé a saisi et détruit cinq verveux et deux petits rets à mailles dans des lacs où la pêche aux rets est interdite. Les propriétaires de scieries, à une exception près, se sont assez bien conformés aux règlements.

La valeur totale des pêches de ces divisions est estimée à \$14,135.

DIVISIONS DE L'ÎLE WOLFE ET DE KINGSTON.

Le garde-pêche *Thos. Merritt*, chargé des bords du lac faisant face au comté de Frontenac, constate que le rendement de toutes les espèces de poisson, sauf l'esturgeon, a été bien meilleur. Des grands bancs de harengs ont paru sur cette côte à une époque avancée de l'automne; ils étaient d'excellente qualité. La pêche de l'achigan à la cuillère et à la mouche sur les battures a été bonne, et de nombreux amateurs surtout des États-Unis, ont visité ces fonds de pêche.

Le garde-pêche *P. Kiel* surveille les fonds de pêche qui entourent l'île Wolfe. La pêche ne s'y fait pas autant qu'autrefois. La grande demande de main-d'œuvre pour d'autres industries, le bas prix du poisson frais et l'absence assez sensible de poisson sur nos rives, expliquent la diminution du rendement. Les amateurs étrangers font un grand gaspillage de fretin pour amorcer leurs hameçons. Un autre fait qui explique d'une manière plausible la rareté du poisson blanc et de la truite saumonée dans les eaux de cette division, c'est que les fonds où ils se nourrissent et se reproduisent sont visités au printemps de bonne heure par des bancs de dorés, de brochets et d'autres poissons de proie qui hivernent dans les baies à lit vaseux de l'autre côté des frontières.

La valeur totale des pêches des divisions de l'île Wolfe et Kingston est estimée à \$4,631.

DIVISIONS DE LEEDS, LANARK ET RIDEAU.

Les gardes-pêche *W. H. Johnston, Jas. Greer* et *Wm. Hicks* ont la charge des lacs Charleston, Gananoque, et autres dans le comté de Leeds. Comme la pêche aux rets n'est pas permise dans ces eaux, on ne pêche qu'à la ligne. Il devrait y avoir une passe-migratoire à l'issue du lac Charleston pour mieux protéger les pêches.

Les gardes-pêche *Geo. Jeacle, A. E. Mills* et *Guy Reid* ont la charge de la rivière et des lacs Rideau. Le premier constate que la pêche de l'achigan et du brochet à la ligne et à la cuillère a été très bonne. Ces eaux deviennent en été des lieux de rendez-vous pour les citadins qui vont camper. Les résidants se plaignent qu'on leur refuse le privilège de pêcher aux rets le poisson commun. *M. Jeacle* a détruit plusieurs rets et a condamné quatre personnes à l'amende pour pêche illégale.

Le garde-pêche *Mills* a aussi saisi et confisqué quelques petits rets qu'il a détruits pour la plupart.

DIVISION DU COMTÉ DE RENFREW.

Les gardes-pêche *A. Teifer*, de Breaside, et *M. L. Russell*, de Renfrew, ont la surveillance de la rivière Bonnechère.

Les gardes-pêche *John Grant* et *Arch. Acheson* ont la charge de la rivière Ottawa faisant face au comté de Renfrew.

Les gardes-pêche *McKibbon, Douglass* et *Bélanger* sont chargés des lacs de l'intérieur.

Les pêches de cette division sont sans importance, la pêche aux rets n'y étant pas permise. Leur valeur totale n'est que de \$5,688.

DIVISIONS DE ROCKPORT, BROCKVILLE ET CORNWALL.

Les gardes-pêche *J. G. Wallace, H. Hunt, W. Poole, T. McGarity* et *John Mooney* ont la surveillance des eaux du fleuve Saint-Laurent depuis Gananoque jusqu'à Glenargy. La pêche aux rets et au dard n'est pas permise dans ces eaux, mais seulement la pêche à la ligne. Les 226 bateaux dont on a fait le relevé dans cette division, sont tenus à la disposition des touristes et des visiteurs qui passent les mois d'été dans les différentes villes situées sur les rives du Saint-Laurent. Les principales espèces de poisson sont l'achigan, dont on a pris 19,300 livres, le doré et le maskinongé, qui ont chacun donné un rendement de 8,500 livres. La valeur totale du poisson pris par les pêcheurs à la ligne n'est que de \$3,057.

DIVISION DES COMTÉS DE PRESCOTT, RUSSELL ET CARLETON.

Les gardes-pêche *P. Saint-Pierre*, de la Pointe-Fortune, *Olivier Miron*, d'Alfred, et *W. W. Boucher*, de March-Sud, disent que le poisson devient plus rare dans la rivière Ottawa faisant face à ces comtés. Ils attribuent ce fait à l'absence d'une passe-migratoire dans le barrage de l'État à Carillon. La valeur totale du rendement de ces pêches n'est que de \$5,475.

DIVISION DU LAC NIPISSINGUE.

Le garde-pêche *J. S. Richardson*, qui a la charge du côté nord du lac Nipissingue, dit que les principales espèces de poisson qu'on a prises sont: le doré, 15,000 livres, et le brochet, 24,650 livres. La saison réservée a été assez bien observée. Il recommande que la pêche de l'esturgeon au dard devrait être ou autorisée par permis ou prohibée, car elle se fait à présent par des enfants qui ne font souvent que blesser ce poisson, et quand il meurt, il reste dans l'eau pour la contaminer. La valeur totale de ces pêches est estimée à \$3,230.

Le garde-pêche *B. Sweezy*, qui est chargé de la rive sud du lac Nipissingue, n'a pas fait de rapport.

DIVISIONS DE PARRY-SOUND ET DE MUSKOKA.

Le garde-pêche *E. C. Roper*, qui a la surveillance des eaux de l'intérieur à l'est du lac Roseau, rapporte que les lois de pêche ont été généralement observées. Deux cas de pêche aux rets illégale lui ont été déférés, et il en a disposé immédiatement.

Le garde-pêche *G. R. Steele*, du lac Lorimer, qui est chargé des eaux intérieures de Parry-Sound, constate qu'on a assez bien observé les différentes saisons prohibées, car il n'a pas été découvert d'irrégularités, sauf une infraction à l'acte concernant la sciure de bois. Le contrevenant a été condamné à l'amende.

Le garde-pêche *A. H. Smith* a la charge des lacs Joseph, Roseau, Muskoka, etc., dans le district de Parry-Sound. La saison s'est ouverte à bonne heure. A l'exception de l'achigan qui était rare, les pêcheurs à la ligne et à la cuillère ont très bien réussi. Le doré était beau et d'une bonne grosseur. A la tête du lac Roseau, le doré de dix à seize livres était commun, et on a pris un large de vingt-huit livres dans le lac Sparrow. Les touristes n'ont pas été tout à fait aussi nombreux l'été dernier, mais l'affluence des chasseurs, y compris ceux étrangers, était plus considérable. Le gibier a plus d'attrait que le poisson. On a presque complètement extirpé la pêche au dard; les seuls contrevenants sont des conducteurs de trains de bois, et ils ne s'attaquent qu'au poisson commun. La question la plus difficile à traiter est celle de la sciure de bois. Les propriétaires de scieries paraissent bien disposés à se conformer au statut, quelques-uns même sont allés jusqu'à dépenser \$3,000 pour la construction d'incinérateurs en fer qui, *M. Smith* regrette de le dire, laissent à désirer. Les incinérateurs à découvert sur les lacs devraient être aussi condamnés. *M. Smith* suggère une solution par laquelle on donnerait à la sciure une valeur marchande, et il écrit à cet effet :—

“ Construisez une fournaise pour brûler les résidus massifs, en la munissant d'un tuyau d'une longueur de quarante pieds ou plus sur un plan incliné avant qu'il atteigne la souche de la cheminée. Tournant dans ce tuyau est un cylindre qui se projette au delà du coude formé par la souche de la cheminée où est fixée à l'extérieur du cylindre une poulie mue par une courroie qui la fait tourner avec une vitesse modérée. L'extrémité du cylindre plonge dans une boîte ou conduite où on la coupe à un angle formant une ouverture par laquelle le cylindre se charge automatiquement de la sciure qu'on jette dans la conduite. L'autre extrémité du cylindre se projette au delà de la fournaise, et elle est garnie d'une autre poulie actionnée par une courroie. Quand la sciure est suffisamment carbonisée, on la fait sortir par cette extrémité. Si elle n'est pas assez fine, on peut la moudre dans un de ces moulins dont on se sert pour moudre l'écorce de pruche; puis, tandis qu'elle est chaude, mélangez-la avec de la colle forte liquide très légère; elle doit être d'un volume offrant une consistance suffisante; pressez-la ensuite dans des moules que vous aurez saupoudrés et servant à fabriquer tous les articles où l'on emploie le papier mâché et la cellulose. Moulue fin et carbonisée, elle sera d'une consistance très fine et on pourra lui donner un poli fort brillant. Cette suggestion peut sembler chimérique, mais j'espère qu'on la mettra à effet et qu'on trouvera cela beaucoup plus profitable que les roues de wagon faites avec de la sciure. En attendant, on reste en face de cette question embarrassante: Comment se débarrasser de la sciure de bois? ”

Le garde-pêche *J. G. Rumsey*, de Huntsville, qui a la charge des eaux intérieures de douze townships à Parry Sound et à Muskoka, rapporte que toute la pêche qui se fait dans son district l'est par des amateurs et par quelques colons pour la consommation locale. La truite mouchetée devient plus rare. Cela peut expliquer pourquoi il n'y avait pas autant de touristes qu'autrefois. Cette diminution peut être attribuée au manque de passes-migratoires dans le barrage des chutes de Burk. Il est grandement à désirer que ces eaux soient protégées, car elles sont connues pour convenir parfaitement à la truite mouchetée.

DIVISION DE CARDWELL.

Le garde-pêche *Robt. Stewart*, qui a la surveillance des eaux de l'intérieur du comté de Cardwell, n'a pas fait de rapport mais estime à \$450 seulement la valeur de la truite et de l'achigan pris dans sa division pendant la dernière saison.

DIVISION DU COMTÉ DE WELLINGTON, Y COMPRIS LA RIVIÈRE CREDIT.

Les gardes-pêche *Andrew Hughson*, d'Orangeville, et *W. Hull*, d'Erin, qui ont la charge de la rivière Credit, rapportent que, vu la sécheresse de l'été, la pêche a été

bonne. Le poisson était plus abondant qu'autrefois, surtout la truite mouchetée. La valeur totale du poisson pris dans cette division est estimée à \$8,130.

DIVISION DES LACS SIMCOE ET COUCHICHING.

Le garde-pêche *Wm. Hastings*, qui a la surveillance de la rive sud du lac Simcoe, dit avoir saisi deux rets, l'un au sud de Beaverton et l'autre au nord de la pointe Marling. Les saisons réservées ont été assez bien observées.

Le garde-pêche *L. S. Sanders*, qui est chargé de la rive nord du lac Simcoe, n'a pas envoyé de rapport.

Le garde-pêche *Wm. McDermot*, qui surveille les eaux de l'intérieur du comté de Simcoe, estime la valeur de ces pêches à \$1,000. Les principales espèces de poissons sont le maskinongé, le brochet, l'achigan et le hareng. Toute la pêche se fait à la ligne et à la cuillère, et pour la consommation domestique seulement.

Le garde-pêche *Fred. Webber* a la surveillance du lac Couchiching et de la rivière Severn. Il constate une amélioration continue dans le rendement de toutes les espèces de poisson, sauf la truite mouchetée. Cet heureux résultat, surtout en ce qui regarde l'achigan noir, est dû au prolongement de la saison prohibée et en général à ce que les lois de pêche sont mieux observées. Le maskinongé continue d'être rare au lac Couchiching, mais l'interdiction de la pêche au dard au printemps le rendra bientôt aussi abondant qu'autrefois. De vieux pêcheurs et touristes des Etats-Unis qui font de la rivière Severn leur rendez-vous favori, disent qu'elle est meilleure que jamais. La diminution de la truite mouchetée provient de ce que l'eau a été extrêmement basse dans les mois d'hiver, ce qui a causé la destruction de beaucoup de fretin. Un monsieur a mis, l'an dernier, un certain nombre d'alevins de truite dans la rivière à l'Eau froide, et d'autres se proposent de suivre son exemple. L'été dernier on a vu au lac Couchiching une nouveauté sous la forme d'un grand banc de poissons blancs. Les Sauvages disent qu'on ne voit ce poisson que depuis un an. On doit son apparition sans doute à la pisciculture, des alevins ayant été déposés dans ce lac il y a quelques années par le directeur de la pisciculture de Newcastle. Les lois de pêche ont été généralement bien observées. Un cas de pêche illégale a été déferé à *M. Webber*, et le contrevenant, braconnier notoire, a été envoyé en prison à défaut de paiement de l'amende. Une plainte a été aussi portée pour pareilles infractions contre deux personnes, qui ont jusqu'à présent évité l'assignation en justice. On a saisi un rets à mailler, mais on n'a pu en trouver le propriétaire, et ce rets a été détruit. Les Chippewas donnent beaucoup d'embarras; on a fait une couple de saisies de poissons blancs pêchés au dard et apportés à la ville par ces Sauvages. Le rendement total des pêches de cette division est estimé à 54,000 livres, composées principalement d'achigan, de doré, de brochet et de maskinongé.

DIVISION DU COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *J. R. Graham* a le contrôle des eaux intérieures du comté de Victoria, au nord du lac à l'Esturgeon. Les principales espèces de poisson sont l'achigan et le maskinongé. Le premier a donné 28,000 livres, et le second 20,000. La saison interdite a été généralement bien observée, et *M. Graham* n'a reçu aucune plainte. Il a inspecté les différentes scieries de son district et n'a rien découvert qui motivât des poursuites. Il porte à \$3,475 la valeur totale de ces pêches, ce qui fait une légère augmentation sur le rendement de l'an dernier.

DIVISION DU COMTÉ DE PETERBORO'

Les gardes-pêche *Geo. Cochrane*, de Lakefield, et *J. Dauncey*, de Minden, ont la charge de tous les lacs et cours d'eau du comté de Peterborough. Ils constatent un bon rendement de maskinongé et d'achigan. Tout le poisson pris dans cette division, et qu'on estime à \$16,000, est vendu sur les marchés locaux.

RAPPORT SPÉCIAL DU CAPITAINE ALFRED F. HOLMES, SUR LES PÊCHES DE LA BAIE GEORGIENNE, DU LAC HURON, ETC.

NAPANEE, 4 décembre 1888.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,

Ministère de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—En conformité de mes instructions, je me suis rendu à Portsmouth le 2 juillet et j'ai pris le commandement du steamer *Cruiser*, alors en réparation. Le 21 juillet, le steamer partit pour Windsor, où je trouvais des instructions qui m'attendaient, et pour m'y conformer, je mis le cap sur la baie de Colpoy, où le garde-pêche Shackleton me rejoignit pour faire la visite de son district.

De Collingwood je me dirigeai vers Owen-Sound, en profitant de l'occasion pour vérifier la boussole sur les "portées de Boulton," après quoi j'arrivai à Tobermoray, la principale station de pêche du district du garde-pêche Shackleton. J'appris que les pêcheurs avaient l'habitude de partir de chez eux au printemps pour les différents fonds de pêche sans avoir obtenu de permis, qu'ils employaient tous des rets à mailles au-dessous de la dimension réglementaire, qu'ils jetaient par-dessus bord les issues de poisson en allant à la station d'expédition, et qu'ils pêchaient pendant la saison réservée partout où ils pensaient pouvoir le faire impunément. Cet état de choses nécessite la présence sur les fonds de pêche d'un inspecteur avec un navire, car c'est seulement par ce moyen qu'on peut faire observer les lois de pêche et punir les pratiques illégales.

Tobermoray, à ce que je vis, est le quartier général de 20 bateaux pêcheurs en moyenne, employant chacun de 10,000 à 15,000 verges de rets à mailler, et de deux petits remorqueurs qu'on me dit employer chacun plus de 20,000 verges de rets. Mais je n'ai pu m'assurer de cela, les patrons prétendant que 15,000 verges étaient le plus qu'ils employaient. Tous les bateaux se servaient de rets à mailles de $4\frac{1}{2}$ à 5 pouces. Les rets à mailles plus étroites étaient de vieux rets dont le département leur a permis l'usage jusqu'à ce qu'ils soient usés, avec promesse de leur part qu'ils se conformeront ensuite à ses ordres, et les remplaceront par des rets à mailles réglementaires. Je les avertis de ne pas contrevenir aux règlements quant à la manière de disposer des déchets de poissons et de ne pas enfreindre les autres dispositions de la loi.

Je constatai que jusqu'au 17 août, le rendement du poisson blanc avait atteint la moyenne et réalisé de bons prix, tandis que le rendement de la truite avait dépassé la moyenne. MM. Clark et McKay, et Allen Porter, de Warton, envoient chacun, tous les deux jours, un remorqueur pouvant contenir quarante chargements de wagons à poisson, et paient le poisson aux pêcheurs 8 centims la pièce sans choisir, mais en exceptant "le poisson mort."

Après que le garde-pêche Shackleton eut perçu les droits sur les permis, je partis pour le bassin de Wingfield. C'est un des meilleurs havres naturels sur la baie Georgienne, ayant une moyenne de quatre brasses d'eau sur fond de vase. Il est faussé bien abrité, mais je n'y pus faire pénétrer mon navire à cause d'une barre à l'embouchure, qu'on pourrait faire disparaître moyennant \$2,000 environ.

Nous débarquâmes, le garde-pêche Shackleton et moi, pour percevoir les droits sur permis de pêche et faire une inspection générale qui nous fît constater à peu près le même état de choses qu'à Tobermoray.

Je saisis 600 verges de rets à mailles au-dessous de la dimension réglementaire (mailles de $4\frac{1}{2}$ pouces) à un pêcheur, qui me dit qu'il emploierait de pareils rets tant qu'il pourrait s'en procurer. Je les donnai au garde-pêche Shackleton pour qu'il les gardât à la baie de Colpoy. Il y avait, faisant de cet endroit leur quartier général, huit bateaux employant chacun environ 12,000 verges de rets.

De là je me rendis à la baie de Dyer, où je m'assurai que les poursuites de l'année dernière avaient eu pour effet de faire observer par les propriétaires de scieries la loi relative à la manière de disposer de la sciure de bois.

Je visitai ensuite le village de Lion's-Head. Je n'y trouvai qu'un bateau faisant la pêche avec très peu de succès.

A mon retour à la baie de Colpoj, comme j'y trouvai un profond mécontentement parmi les pêcheurs au sujet des rets à chambres de MM. Allan et Porter, je me rendis à Wiarton et constatai que les rets en question étaient tendus pour avoir des œufs destinés aux piscifactories fédérales.

Le garde-pêche Miller, de Owen-Sound, me rejoignit à Collingwood et me dit qu'il ne se faisait pas dans le moment de pêche en sa division, mais qu'après le 1er octobre les pêcheurs faisant actuellement la pêche à Tobermoray et sur la rive nord se transporteraient aux environs de la pointe William et de l'île de Griffith.

Comme il en était de même du district du garde-pêche S. Frazer, je me proposais d'inspecter l'extrémité nord de la baie Georgienne, mais le temps ne me permettant pas de faire ce trajet, je me rendis à Meaford, où j'avertis M. MacIntosh de ne plus continuer de se servir de rets à mailles étroites après cette saison, et comme il avait coutume d'acheter du poisson pour son congélateur pendant la saison prohibée, je lui donnai à entendre que la loi serait rigoureusement mise en vigueur.

En allant à Cabot's-Head, j'arrêtai au bassin de Wingfield, où les pêcheurs promirent d'observer la saison réservée et de ne pas renouveler leurs rets à mailles étroites. Le mauvais temps m'obligea de me réfugier au havre de Tobermoray; après quoi, je visitai le havre du Serpent-à-sonnettes, que je trouvai désert.

A la station de l'île du Club, il y avait vingt-quatre bateaux et un remorqueur employant chacun une moyenne de 12,000 verges de rets. Ces rets étaient en majeure partie à mailles de $4\frac{1}{2}$ pouces à $4\frac{3}{4}$ pouces, mais les pêcheurs me promirent de ne plus s'en servir. Le rendement et les prix étaient d'une bonne moyenne. On a évité ici le mal résultant des déchets de poisson en les convertissant en huile.

A la station de l'île à la Sauvagesse, je trouvai plus de cinquante bateaux et trois remorqueurs, les premiers employant chacun de 10,000 à 12,000 verges de rets, et les derniers plus de 20,000 verges chacun. Cette station de pêche est sous le contrôle de MM. Noble, de Killarney. Ici également les rets étaient à mailles étroites. Les issues de poissons étaient converties en huile. Les pêcheurs m'ont dit que la pêche et les prix étaient satisfaisants.

En arrivant à la rivière des Français, nos pompes alimentaires s'étant brisées, je pris un petit remorqueur pour nous mener aux îles aux Outardes, où, d'après ce qu'on m'avait dit, je m'attendais à trouver des pêcheurs américains et tout l'attirail de pêche défendue, mais loin de là, je trouverai que les soi-disant Américains étaient des Canadiens, et les seuls que j'eusse rencontrés faisant la pêche conformément à la loi. Leur poisson était acheté par M. Davis, de Détroit, à 8 centins la pièce sans choisir, et il est transporté par steamer à Alpena, Michigan. Il y a ici trois établissements dont les propriétaires respectifs sont Porter et McLeod, de Wiarton, de Goderich, employant chacun 8 bateaux, dont la capture n'atteignait pas tout à fait la moyenne, ce qu'ils attribuent plutôt à l'emploi des rets à mailles de 5 pouces qu'à la rareté du poisson.

Je visitai ensuite Killarney, mais comme ma présence n'y était pas nécessaire, je me rendis à la baie Mudge, aux îles Manitouline, limite est de la pêche aux rets à chambres dans le chenal nord. En arrivant à la baie Mudge, j'appris que MM. I. et C. Noble avaient employé 4 rets à chambres dont les mailles n'avaient pas la dimension réglementaire. On m'a dit que le rendement des pêches qu'on expédiait à Buffalo, était satisfaisant.

La tempête me fit mouiller à la baie Gore, mais je ne pus découvrir où était le garde-pêche Brinkman, de sorte que je me décidai à aller voir le capitaine Wilson, garde pêche du Sault Sainte-Marie. Je vis sur ma route bon nombre de rets à chambres, mais n'ayant pas de plan des fonds de pêche exploités sur permis, je résolus d'attendre le garde-pêche. Comme le capitaine Wilson ne pouvait m'accompagner, j'allai voir le garde-pêche John Marks, de l'île Saint-Joseph, mais il était parti pour le Sault Sainte-Marie. Toutefois, le gardien du phare de Sister-Rocks, M. Weightman, connaissant bien les fonds de pêche, je l'amenaï pour examiner les rets à chambres d'Etienne Fréchette au havre de Portlock. Fréchette est un pêcheur patenté, qui dit que le rendement était très médiocre, ce qu'il attribuait plutôt à de mauvaises méthodes de pêche qu'à la rareté du poisson. Son rets était aussi à mailles étroites, celles

du milieu n'ayant que trois pouces. Accompagné du gardien de phare Weightman, je partis pour les mines de Bruce afin de visiter les pêcheurs aux rets à chambres de l'île Saint-Joseph, mais j'appris qu'ils avaient abandonné ces fonds de pêche pour d'autres situés en aval de Thessalon, près de la rivière Mississauga.

Je trouvai dans les environs de la baie Tenby et de la rivière Kaskawong quatre rets à chambres, dont deux appartenant à M. Sims et un à Malcolm Matheson. Ces trois rets étaient patentés. Le quatrième appartenait à des pêcheurs des États-Unis demeurant sur l'île Drummond et qu'on disait être dans les eaux américaines, bien que d'autres prétendissent qu'elle était dans les eaux canadiennes. Comme je n'avais pas les moyens de déterminer la frontière, je ne m'occupai point de ce rets. Je découvris un petit rets à enclos tendu dans la rivière Kaskawong pour prendre de l'achigan et du brochet, personne ne le réclama, et je le fis enlever. Le rendement des pêches dans cette localité était assez bon, et le poisson était acheté aux prix moyens principalement par la compagnie, poissonnière de Buffalo et par Davis, de Détroit. Comme de coutume, les rets étaient à mailles étroites.

A mon arrivée au Sault Sainte-Marie, le garde-pêche Wilson me rejoignit pour faire une inspection de son district. En descendant, la tempête et une chaudière qui coulait nous firent arrêter à l'île du Campement d'Ours. Je partis de là pour aller me réfugier aux mines de Bruce, et j'envoyai chercher le gardien *Strain* à Thessalon. Le garde-pêche *Marks* me rejoignit ici et me dit que tous les pêcheurs de son district ont des permis. Il avait des doutes quant à la position des rets des pêcheurs américains. Le gardien *Strain* étant arrivé, je partis pour la rivière Mississauga. En aval de Thessalon, je trouvai trois rets à chambres patentés, appartenant à MM. Marks et Dobie. On rapporte que les captures et les prix sont bons. Le poisson est expédié par des bateaux de la ligne à des ports canadiens. De là je me rendis aux concessions où je trouvai trois bateaux qui faisaient la pêche pour M. Gauthier, chacun employant environ 10,000 verges de rets à mailler. On me dit que le rendement de l'été avait été satisfaisant; le poisson blanc commençait à être plus rare et la truite saumonée plus abondante. On avait pris beaucoup d'esturgeon. On convertissait en huile les déchets de poissons.

Je visitai ensuite la rivière Mississauga, où M. Gauthier a trois rets à chambres patentés, tous à mailles étroites. Les hommes disaient que la pêche avait été assez bonne dans tout le cours de l'été, mais qu'elle commençait à diminuer. J'examinai les rets à chambres employé par M. Gauthier à Algoma-Mills, et trouvai qu'il était à mailles étroites.

A la rivière Espagnole, je trouvai un rets tendu en partie à travers le chenal et à moins d'un mille de l'embouchure de la rivière. Je donnai ordre aux hommes de retirer ce rets, ce qu'ils firent.

Le gardien *Strain* retourna à Thessalon et le steamer se rendit à Killarney, où le garde-pêche *Wilson* distribua ses permis et fit ses perceptions. Ici on avait fait des préparatifs pour pêcher pendant la saison réservée, mais la présence du *Cruiser* et d'autres efforts pour prévenir les infractions déjouèrent ce projet.

A Manitowaning je rencontrai le garde-pêche *A. Brinkman*, et nous allâmes du côté nord de l'île. Je trouvai à Bayfield's-Sound quatre rets à chambres appartenant à M. Gauthier, et avec lesquels on pêchait du doré, de l'achigan, de l'esturgeon ainsi qu'un peu de poisson blanc et de truite. Le rendement était plus faible qu'à la dernière saison. Ces rets étaient tous à mailles étroites.

Je visitai ensuite la baie du Serpent-à-Sonnettes, où il ne s'était pas fait de pêche pendant cette saison, non plus qu'à l'île Cockburn, où je me rendis aussitôt après.

Puis je partis pour le Sault Sainte-Marie, où je débarquai le garde-pêche *Wilson* dont le concours m'avait été des plus utiles.

Je m'étais proposé d'arrêter à différents points entre le Sault et Collingwood, mais en descendant le mauvais temps et la grande consommation de charbon qu'il nécessitait me décidèrent à me rendre directement à ce port.

De là j'allai à Maitland, et j'arrétai en passant à Penetanguishene. A Maitland, le garde-pêche *Samuel Fraser* vint à bord et me dit qu'il ne se faisait pas alors de pêche dans son district. Le garde-pêche était parti pour l'extrémité nord de sa division,

de sorte que je me rendis à Parry-Sound, et je trouvai tous les fonds de pêche sur ma route abandonnés, sauf ceux de la pointe de l'Original, où pêchaient deux bateaux patentés. Leurs patrons étaient satisfaits du rendement et des prix, et vendaient leur poisson à Anderson et Cie, de Midland. Ils me dirent aussi que le poisson blanc et la truite commençaient alors (le 14 octobre) à frayer, ce que je constatai de mes yeux.

En allant aux îles à la Loutre, je ne trouvai pas de havres sûrs, et il y avait trop de houle pour débarquer; je continuai donc jusqu'à la pointe au Baril. Cette station était complètement abandonnée; les pêcheurs étaient partis pour l'île Griffiths et autres stations de pêche. Sur la nouvelle certaine que les pêcheurs de l'anse Byng et de l'île Duffy étaient partis ou sur le point de partir pour retourner chez eux à Collingwood, je mis le cap sur Parry-Sound. De grands vents et le brouillard me forcèrent de faire relâcher au village de Shawanaga, où je rencontrai l'ex-garde pêche Jones qui me dit que la pêche était bonne; le poisson était expédié à Buffalo. Je vis que la truite était fort abondante et qu'elle frayait alors (le 16 octobre) sur les bancs de sable.

En allant à Parry-Sound, je remarquai qu'aux îles à la Loutre tous les bateaux, sauf deux, avaient quitté les fonds de pêche, et ces derniers se disposaient à en faire autant dès qu'ils pourraient relever leurs rets. A Parry-Sound, je vis plusieurs pêcheurs des îles de la Pierre-à-chaux, à l'Outarde et à la Loutre, ainsi que de la pointe au Baril, qui s'en retournaient à Collingwood, Meaford et Owen-Sound, apparemment convaincus que, vu la présence du *Cruiser* et d'autres risques, ils feraient mieux d'observer la saison prohibée. Ils disaient que le rendement avait atteint la moyenne pendant la saison, et que la truite était alors (le 16 octobre) très abondante sur les hauts-fonds, déjà quelques-unes avaient frayé. Je descendis à Penetanguishene par le chenal intérieur au nord de l'île Parry.

La tempête me retint à Collingwood, et tandis que j'y étais la plupart des bateaux appartenant à ce port y entrèrent dégréer pour l'hiver. J'eus des nouvelles de Tobermoray, des îles du Club, de l'île à la Sauvagesse, de Killarney, et de tous les points de la côte nord qui étaient abandonnés jusqu'au printemps, comme je m'en assurai, de même que les îles du Club et l'île à la Sauvagesse. Il n'y avait que quatre bateaux faisant la pêche à Tobermoray, pas un au bassin de Wingfield, et à Killarney pas plus d'une demi-douzaine, qui allaient dégréer et prendre leurs quartiers d'hiver aussitôt qu'ils pourraient retirer leurs rets. Leur raison pour suspendre les opérations, c'est que les acheteurs et les pêcheurs ne voulaient pas encourir de risques pendant la saison réservée, attendu que le département était en mesure de les surveiller.

J'appris cependant qu'on projetait de pêcher pendant la saison prohibée à l'île Griffiths et à Port-William; je me rendis donc à Owen-Sound, me proposant d'amener le garde-pêche Miller avec moi; mais le 31 octobre je reçus un télégramme me donnant ordre de désarmer le navire; je le dégréai, j'emmagasinai ce qu'il portait et donnai au garde-pêche Miller instruction de le mettre dans le bassin de radoub.

J'annexe à ce rapport, comme résultat de mes observations, des suggestions destinées à passer sous les yeux du ministre, et je me crois bien justifiable de dire que quoique la présence du *Cruiser* ait fait observer cette année la saison interdite, si l'on ne fait rien pour restreindre la pêche aux rets à chambres, pour que les mailles des rets à mailler soient de la dimension réglementaire, et pour en limiter la quantité, les importants fonds de pêche de la baie Georgienne et du lac Huron perdront toute leur valeur dans l'espace de dix ans.

SOMMAIRE.

Je joins à mon rapport le sommaire suivant comme résultat de mes observations de l'année:—

1.—RETS À CHAMBRES DE L'ÉTAT DANS LA BAIE DE COLPOY.

Ces rets sont patentés pour fournir des œufs aux piscifactories de l'Etat.

Comme on sait que le temps de la fraie pour le poisson blanc et la truite est du 15 octobre au 1er décembre, et que celui de l'achigan est du 1er avril au milieu de

juin, avec de légères variations résultant de la température, je suis d'avis que l'emploi de ces rets qu'on tend à présent toute la saison dans des eaux où ces engins de pêche sont prohibés, devrait être limité aux périodes nécessaires pour procurer des œufs aux piscifacteurs, c'est-à-dire aux époques mentionnées ci-dessus, car avec l'état de choses actuel, on détruit la moitié autant de poissons qu'on pourrait en produire par l'éclosion artificielle. Un autre motif qui devrait faire adopter cette suggestion, c'est le mécontentement qu'éprouve les pêcheurs auxquels on refuse le privilège d'employer de semblables engins de pêche dans les eaux en question, et qu'on ferait ainsi disparaître, j'en suis convaincu.

2.—DROIT SUR PERMIS POUR LA PÊCHE AUX RETS À MAILLER.

On pourrait considérer comme suffisant le droit actuel de \$5 par bateau si les pêcheurs étaient obligés de n'employer tout au plus que 6,000 verges de rets à mailles de 5 pouces; mais comme je les ai vus presque tous employer le double de cette quantité de rets à mailles étroites, le droit devrait être au moins de \$12, et les pêcheurs devraient être forcés de se conformer à la loi relative à la largeur des mailles.

On devrait maintenir strictement le droit de \$25 pour les remorqueurs à vapeur, quoiqu'il y ait un mouvement sur pied pour essayer de le faire diminuer pendant l'hiver prochain.

3.—LIMITE DE TEMPS POUR L'EMPLOI DES RETS À MAILLES ÉTROITES.

Quand le département publia l'avis prohibant l'emploi des rets à mailles étroites (1885), permission fut tacitement accordée aux pêcheurs de se servir de ceux qu'ils avaient en leur possession avec l'entente expresse que les mailles de tous les rets ne seraient de la largeur réglementaire; mais comme il n'a pas été limité de temps pour la cessation de cette faveur, les pêcheurs n'ont pas été fidèles à cet arrangement, ont cédé à la tentation de renouveler leurs rets avec des mailles étroites, et ils continueront de le faire jusqu'à ce qu'il soit fixé une date après laquelle tous les rets devront avoir les mailles réglementaires et l'importation des rets à mailles étroites sera prohibée.

4.—PERMIS.

Une coutume en vogue est que "l'acheteur" d'une localité particulière demande et obtient les permis pour tous les pêcheurs dont il achète le poisson. En gardant ces permis jusqu'à la fin de la saison, il tient les pêcheurs dans sa dépendance au point d'avoir la haute main sur le poisson qu'ils prennent. Cette pratique donne aussi une excuse plausible aux pêcheurs pour ne pas montrer de permis quand il leur est demandé par le préposé des pêcheries.

Pour remédier à cela et vu la nature destructible du permis, je suggère qu'on donne à tout pêcheur auquel a été délivré ou pour lequel a été obtenu un permis, une petite insigne en métal sur laquelle sera gravée une inscription de nature à n'être pas aisément contrefaite, et portant le numéro du permis, la quantité de rets et l'année pour lesquels il est émis. Je suggère aussi que les bateaux pêcheurs soient numérotés et qu'on en tienne registre au département; ce qui permettrait à l'inspecteur de découvrir les bateaux n'ayant pas de permis après l'expiration d'un délai suffisant accordé pour obtenir ces permis.

5.—RETS À CHAMBRES.

Je conseille fortement de ne plus délivrer de permis de pêche aux rets à chambres dans aucune circonstance, pour les raisons que voici: A cause de l'étroitesse des mailles, on prend de grandes quantités de poissons qui sont trop petits pour avoir une valeur marchande; aussi, on les jette par-dessus bord pour pourrir et infecter les fonds de pêche, et le nombre de ceux qui sont pris dans ces rets, beaucoup plus grand que celui pris dans les rets à mailler, explique pourquoi le rendement diminue considérablement d'année en année. On sait bien que la contamination des fonds de pêche par le poisson mort et les issues de poissons font abandonner au poisson les localités où règne cet abus, et c'est à cela ainsi qu'à la multitude des rets à chambres qu'on doit attribuer l'épuisement des pêches de poisson blanc sur les lacs Ontario, Érié et Huron, surtout du côté des États-Unis.

De conversations que j'ai eues avec des pêcheurs de vingt à quarante années d'expérience, je suis arrivé à conclure que si l'on prohibait absolument les rets à chambres, au moins pour un certain nombre d'années, cette mesure serait grandement dans l'intérêt des pêches et des pêcheurs. Mais si l'on jugeait cette mesure trop brusque sans un an ou deux d'avis, alors je recommanderais que les bouts des rets fussent à mailles de 2 ou 3 pouces et le milieu au moins de 4½ pouces ou 5 pouces, ce qui permettrait au petit poisson de s'échapper, au lieu de détruire tout ce qui vient dans les rets. Nul doute que cette mesure ne saurait être adoptée sans rencontrer une vigoureuse opposition de la part des "acheteurs" de poisson dans les eaux canadiennes, lesquels ne s'occupent en aucune façon de l'avenir de ces pêches importantes, pourvu qu'elles satisfaisent à leurs besoins du moment; mais j'ai lieu de croire que les pêcheurs de bonne foi et tous autres intéressés à la perpétuation des pêcheries du Canada donneraient leur approbation à tout acte du gouvernement qui aurait pour but de favoriser et protéger les précieux intérêts dont ils tirent leurs moyens d'existence.

6.—LES PÊCHEURS DES ETATS UNIS DANS LES EAUX CANADIENNES.

Lac Ontario.—D'après mes observations personnelles et des informations recueillies de tous côtés, je suis fondé à dire que des pêcheurs viennent de Sackett's-Harbor et du cap Vincent, surtout en septembre et octobre, tendent leurs rets dans les alentours de l'île Amherst et de l'île aux Canards, les relèvent, et s'en retournent avant que le garde-pêche puisse s'y rendre.

Lac Erié.—D'après ce que j'en ai appris, les pêcheurs des Etats Unis ne viennent pas dans les eaux canadiennes. Sauf quelques exceptions dans le voisinage de l'île Drummond, où la frontière n'est pas bien délimitée, il n'y a pas d'Américains qui pêchent dans les eaux du lac Huron.

CONCLUSION.

La présence du *Cruiser* a eu le fort bon effet de montrer aux pêcheurs et autres que c'est l'intention du gouvernement de protéger leurs précieux intérêts sans intervenir irrégulièrement dans leurs opérations légitimes; et j'ai amplement la preuve que ce fait seul les a empêchés jusqu'à l'époque de mon départ, de courir les risques de faire la pêche pendant la saison réservée.

Avec un vigoureux système de protection et l'adoption des recommandations qui précèdent, on a tout lieu d'espérer que les importantes pêches des grands lacs seront sauvegardées à perpétuité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED F. HOLMES,

Commandant du steamer fédéral le "*Cruiser*."

ONTA

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que du

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.					
	Remorqueurs.				Bateaux.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.
<i>Division du Lac Supérieur.</i>						
Pointe Porphyre			\$		\$	
Baie du Tonnerre	2	45	1000	4	9	800
Iles Welcome					7	500
Baie Noire					7	600
Roche Debout	2	80	1800	6	3	175
Baie Népigon					8	750
Baie du Brochet					10	1000
Ile au Caribou					4	600
Ile au Léopard					2	200
Baie Mica	2	93	8000	10	15	2800
Mamainse-Nord					2	300
Baie Pancake					3	450
Gros Cap					1	45
Baie Michipicoten					2	100
Rivière au Chien	1				1	50
Totaux	7	232	11800	26	78	8870
<i>Iles Manitouline.</i>						
Baie Macbeth					2	400
Grand Sable					2	400
Grande Batture					2	400
Baie Espagnole	2	40	7000	14	4	800
Baies Sud et Michel					15	1450
Ile Olub	2	52	1600	10	9	800
Ile à la Sauvagesse	1	30	900	5	9	800
Manitowaning	6	80	18000	30	50	5000
Kagawong					3	275
Iles aux Canards					20	5000
Cap Robert	4	75	14000	20	3	600
Ile au Serpent-à-Sonnettes	2	30	7000	12	1	204
Ile Saint-Joseph					4	800
Ile Manitouline (côté nord)	2	80	6000	6	5	1000
Totaux	19	387	54500	97	120	17129

RIO.

rendement et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pendant l'année 1888.

MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.							VALEUR.	
Rets à mailer.		Seines.		Rets à chambres.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Esturgeon, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun, lbs.		Poisson employé pour la consommation locale, lbs.
Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.									
	\$		\$		\$									\$ cts.
25000	1500					180	64000	38000	30					11,020 00
18000	1080					200	46000	28000	110				20000	10,180 00
20000	1200					150	59000	30000	140					10,620 00
9000	540			10	2500			10000		42218	90219	30000		9,848 22
22000	1300					150	57000	36700	200					11,730 00
30000	1800					130	80000	44500	150				10000	13,950 00
21600	1800					50				450				5,000 00
3600	600					25				400				4,250 00
1500	4500			2	1560	30	320500	330500	20	3800				58,418 00
7500	750					20	23780	23780	10					4,580 40
12750	1125					10	18000	15000	10	8500				3,850 00
				1	350		2500							230 00
125	80					13								130 00
18000	1800			2	1200		12300	5000						1,460 00
							57800	75800	200					14,214 00
189775	18075			15	5610	958	740580	627280	1720	54518	90219	30000	30000	159,238 62
				2	1100		41230	6650		110				3,970 00
				3	1700	13	31100	6200		80				3,482 80
2000	800			4	1600		30000	40000		20000	25000			9,100 00
				6	2400		16000	10000		30000	40000			6,480 00
50900	9500	70	250	2	500	300	268715	31093	1600				4000	75,553 50
15000	2800					500	290710	44100	250				1500	23,011 80
103500	20700					550	992000	300000	120	2300	60000		10000	120,180 00
							101	105						1,020 50
				5	700	50	74263		575	46614	1000		2000	15,107 88
100000	12000			8	4000		160000	400000		15000	25000			55,230 00
3000	3000			5	2000		120000	40000		2000	2000			14,520 00
				2	800		10000	2000		5000	3000			1,480 00
				7	3500	138	53170	22000	15	3000	7200		1500	8,640 60
				4	2000		75000						1800	6,054 00
274400	48800	70	250	48	20100	1662	2073188	1222018	2560	141804	163200		20800	349,201 08

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Remorqueurs.		Bateaux.		Rets à mailler.		Seines.		Rets à chambres.		Verveux.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division de la Baie Georgienne.</i>														
Iles aux Outardes	1	20	1000	3	18	3000	46	138000	8000					
Byng-Inlet.....					11	1980	3	800000	6800					
Ile McKay.....	1	25	1800	5										
Pointe au Baril					7	1700	15	30000	2400					
Ile au Vison.....					10	1750	23	40000	3200					
Pointe au Caribou.....					5	800	12	70000	5600					
Baies à l'Esturgeon et Machalash								35000	2800					
Du havre de Victoria à Allenwood									200	600			12	100
Rivière Nortawasaga					15	1490	32	50650	4096					
Collingwood					1	175	3						6	60
Mearford	2	75	7000	8	5	700	10	6000	900	200	250			
Vail's-Point	2	40	4300	8	10	1500	25	12000	1800					
Owen-Sound					7	1000	14	8000	1200					
Baie Colpoj au Cap Hurd.....	1	15	3000	4	6	1000	13	18000	2700					
Totaux.....	14	322	41100	54	132	22595	337	143199	95156	400	850		18	160
<i>Division du lac Huron.</i>														
Iles à la Pêche.....					15	2000	45	35000	4000					
Sauble Beach.....					6	120	24			1200	5000			
Saugeen et Rivière.....					2	500	6	2000	600					
Port Elgin.....					2	100	4							
Inverburon.....					2	260	6	1800	400					
Kincardine.....					5	1250	20	50000	6500					
Goderich.....					1	300	3	18000	800					
Bayfield.....					2	240	5	10000	600					
Grand Bend.....					8	127	30			9500	600			
Blue Point.....					6	700	13				9	2250		
Stony Point.....					4	330	7				4	900		
Kettle Point.....					13	1200	26				15	2800		
Hillsborough.....					13	2000	18				10	2200		
Lac Shore.....					13	300	36			1600	1500			
Vieille Réserve Militaire.....					2	90	8			100	150			
Pointe Edward.....					6	275	25			118	560			
Totaux.....				100		9732	276	116800	12900	12618	7810	38	8150	

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Traites, lbs.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Brochet, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.	
													\$	cts.
200	500000	100000	175	100	9000	2500	48000	42000	2000	40000	40000	62,740	00
250	26400	30000	100	50	20000	20000	15000	500	5000	30000	13,187	00
75	100000	12000	40	60	1100	10000	50000	70000	12000	16,718	00
50	100000	20000	50	500	7000	2000	3000	500	11,810	00
100	200000	6000	50	50	500	2000	2000	3000	4000	22,720	00
40	60000	30000	20	150	3000	2000	5000	6000	6,930	00
.....	70000	25000	3000	5,040	00
50	90700	71000	62	445	6000	15000	4000	218.9	19,370	87
10	10000	60000	15	40	6000	400	300	7,603	00
26	100000	120000	30	800	1000	20000	21,178	00
.....	30000	15000	20	500	800	5000	4,304	00
.....	20000	50000	25	1000	500	3000	7,015	00
.....	10000	30000	40	10	800	1200	30000	5,224	00
75	106890	910000	450	120	11000	182,902	00
876	2366000	1427000	1077	1025	6000	37100	2500	90000	213000	6500	1736.9	158000	388,729	87
600	400	1000	14,000	00
.....	500	2500	2,125	00
.....	20000	68000	40	8,400	00
.....	35	160	00
.....	1000	900	310	00
.....	50000	22000	6,200	00
.....	17000	30	70	1,940	00
.....	22600	46	46	2,860	00
.....	13000	2050	4	3200	2350	13900	3200	2,492	00
.....	950	95	15000	48300	41200	10100	6,907	00
.....	5000	4670	13	4000	15500	11420	6200	2,984	20
.....	5750	7200	5	167	40600	50700	34784	7080	9,269	26
.....	3800	7000	20	80500	50000	9,634	00
.....	500	420	18000	50500	32000	7,580	00
.....	200	4000	1,000	00
.....	800	125000	24000	50000	13,590	00
600	116550	135870	475	3590	212300	37185	283301	26880	89,751	46

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires et remorqueurs.			Bateaux.	Rets à mailier.		Seines.		Rets à chambres.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division de la rivière et du lac Ste-Clare (y compris la rivière Thames).</i>													
Basin de Sarnia				1	20	5			40	40			
Réserve des Sauvages				7	110	25			260	270			
Moore				5	80	23			200	240			
Sombra				4	70	14			122	125			
Rivière Sydenham				2	20	8			100	107			
Rivière Thames				20	230	28			678	706			
Stony Point				10	480	50			5100	5100			
Totaux				49	1010	153			6503	6586			
<i>Division de la rivière Dércit.</i>													
Rivière Détroit, île aux Pêches et pointe de l'île du Bois Blanc	7	5	1500	2	27	1375	121		27	3250	7	1950	
<i>Division du lac Erié.</i>													
Pointe Pelée (île)				12	1437	38					26	4565	
do (terre ferme)				4	3830	67					42	11300	
Romney à Oxford				41	2945	74	400	32	200	175	52	18442	
New-Glasgow				1	100	3					4	1500	
Eagle				2	250	3					4	1500	
Tyroneel				6	725	6					7	3500	
Port Stanley	2	50	5000	10	2350	17					10	3500	
Port-Bruce	2	16	2000	6	700	13					10	3500	
Port-Burwell	2	22	5100	6	156	12					9	3050	
Longue Pointe				6	180	22	1950	235					
De Houton à Rainham, y compris les baies intérieures et extérieures et Turkey-Point, Cayuga à la baie Moulton, y compris la Grande Rivière...	3	33	5800	3	41	2635	108	6020	560	3000	2355	25	7545
Low-Banks à Fort Erié	3	15	400	6	10	26	24	1545	175	103	355	3	1000
Totaux	12	136	18400	31	207	16391	425	13055	1762	3845	3515	194	60602

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

Verveux.		ESPÈCES DE POISSON.										Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.
Nombre.	Valeur.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng brls.	Hareng frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Mashinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		
	\$			120	13200	500			2100	600			\$ cts.
				800	42300	1800			16200				1,576 00
				620	38000				10000				6,395 00
				300	92000				775	50	14200		4,380 00
		30200	46800		141800	1480	3826	3875	72536	8475	51192	7340	6,400 00
					6600	4500	7600	6500	2400	12700	2000		502 10
		30200	46800	1840	332300	10380	8386	11475	108110	11995	73092	9340	21,268 67
													2,073 00
													42,594 77
		(0070)			124850	26275	850	2000	12020	9750	80000	1300	19,643 30
		14500			566720	6516		33375	66930	15246	38680		27 956 96
		71770			2621500	33700		45000	66500		130000		149,428 60
		74500			1594850	158000	450	2460	111124	42640	106700		107,330 04
		3880			80000	10182			5200		2800		6,269 00
		10500			106200	4210			10314		2000		6,129 76
		24000			48200	33000			28190		1500		9,622 25
		36600			91320	31021			186000		28000		19,318 00
		58490			48200	33000			233121		23000		25,189 72
		26983			60100	35500			121200		26000		15,345 64
						36000					10600		2,680 00
		64625			470665	93282	1000	6298	150360	19084	62810		48,398 05
		60	3338		48820	9200	200	4186	47842	19070	40800		8,571 22
		650			134250	12000		500	27640		7450		9,395 40
		10	389836		5934176	469581	1680	91819	1086571	106640	169970		446,304 64

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires ou remorqueurs.			Bateaux.			Rets à mailles.		Seines.		Verveux.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division du lac Ontario et de la Rivière Niagara.</i>													
Queenstown et Niagara.....			\$		14	740	38	10850	1150	525	325	*3	520
Grantham à Winona.....					24	940	41	13800	1690	235	180		
Burlington Beach.....					23	1503	42	1935	2315	1725	750		
Bronte à la Baie Humber.....					21	1950	53	37400	4120	180	180		
Oshawa à la Baie Ashbridge.....	1	15	800	3	11	1040	29	33000	4060				
Baie Ashbridge à Port-Union.....					6	750	16	8000	1080	125	125	10	20
Brighton à Bowmanville.....					23	965	59	4750	460	300	310	28	280
Lac du Riz.....												4	120
Rivière Trent.....													
Totaux.....	1	15	800	3	111	6788	249	94150	10815	3090	1910	45	940
<i>Division du comté de Prince-Edouard et de la Baie de Quinté.</i>													
Wellington Beach.....	3	30	8000	9	42	840	96	41250	3200	1350	500	30	250
Weller Beach.....													
Baie Smith.....													
Baie de Quinté.....	1	30	300	3	72	1900	223	1500	375	3000	3205	110	2450
Ameliasburg.....													
Sophiasburg.....													
Thurlow.....													
Tyendenaga.....													
Totaux.....	4	60	8300	12	114	2740	319	42750	3575	4350	3705	140	2700

*Machines.

navires, rets, etc. — Ontario — Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.											Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.				
	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	A chigan, lbs.	Doré, lbs.	Erochet, lbs.			Poisson commun, lbs.			
	1600	25	210	206908		12400		13600	4950		3600			13,280	90		
	2630	2600		267100	600	100		2200	500	300	2500			14,153	40		
	1100			353100	300			550		2250	200			17,912	50		
		100		784000	2500			200		1200	7800			39,666	00		
				519000	200						23500	8100		27,380	00		
	10500			458250				50		3100	48000			25,350	50		
	7320	1820		44000		700					50700			4,530	60		
								220000	100000					19,200	00		
								35000	30000	45000	25000	60000		10,580	60		
	23200	4545	210	2632958	15400	16700	255000	146600	50450	55350	180900			172,053	90		
	120000	80000		40000				8000	10000	34000	16000	42000		24,120	00		
141	98650		450	188704	2700	720	1025	9110	43820	42048	511950	10000		44,740	60		
141	318650	80000	450	228704	2700	720	1025	17110	53820	76048	527950	52000		68,860	60		

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.			
	Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.		Verveux.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Divisions de Lennox, Addington et Frontenac.</i>										
Côte du lac en face de Lennox et Addington, y compris la rivière Napanee.			\$		\$			\$		\$
Ile Amherst				22	725	43	5000	645	48	720
Eaux intérieures, comté de Frontenac				32	500	56	9675	770		
				5	200	50				
Totaux				104	1425	149	14675	1415	48	720
<i>Division de l'île Wolfe et Kingston.</i>										
Ile aux Tourtes				3	150	7	2200	300		
Baie Buton				2	65	2	330	40	5	50
Baie de Reed				1	35	2	600	85	2	25
Ile des Frères jusqu'à l'île Howe				9	300	13	1443	175	30	210
Ile Howe				7	117	7	300	125	10	175
Gananoque										
Totaux				22	667	31	4873	725	47	460
<i>Divisions de Rockport, Brockville et Cornwall.</i>										
Fleuve Saint-Laurent, de Rockport à la ligne du comté de Glengarry				226	8100	326				
<i>Divisions des comtés de Prescott, Russell et Carleton.</i>										
Rivière Ottawa, en face de ces comtés et les eaux intérieures										

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.											VALEUR.	
Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Harang, bris.	Harang, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Mackinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Brochet, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun, lbs.		Poisson employé pour la consommation locale, lbs.
												\$ cts.
45200								47800		54500		8,119 00
12270	6150		1000		2150		6100	37900	4100	4100		4,743 60
1000	3600		2500	600		200	3000	2500	3000	6000		1,273 00
58470	9750		3500	600	2150	200	9100	88200	7100	64600		14,135 60
1100	6000				3000				1300	1000		868 00
					1000			260	300	100		95 00
								700	15300	20800		1,611 00
				3000					2875	2800		467 75
				200	1100			4500	1600	18720	3600	1,500 00
					1500							
1160	6000			320	6600		7300	2500	38495	28100		4,631 75
					3700	4500	8500	19300	8560	4200	5800	3,057 60
				1000	11500	11000	15000	21500	19500	30000		5,475 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des.

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL.	
	Navires.			Bateaux.			Rets à mailier.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
<i>Divisions de Leeds et Lanark.</i>								
Lac Charleston.....				1	12	25		
Lacs Beverly et Rideau.....								
Rivières Rideau et Jock.....								
De Smith's Falls à Long-Reach.....								
Rivière Tay et tributaires.....								
Rivière et lac Mississippi.....				4	60	7		
Total.....				5	72	32		
<i>Division du comté de Renfrew.</i>								
Rivière Ottawa, en face du comté, y compris la rivière Bonnechère.....								
<i>Division du lac Nipissingue.....</i>								
				6	205	9	1600	530
<i>Division de Parry-Sound et Muskoka.....</i>								
<i>Division du comté de Wellington, y compris la rivière Crédié.....</i>								
<i>Division du lac Simcoe.....</i>								
<i>Division du lac Seugog.....</i>								
				113	1900	122		
<i>Division du comté de Victoria.....</i>								
<i>Division du comté de Peterboro'.....</i>								
				59	740	60		

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario.—Suite.

DE PÊCHE.	ESPÈCES DE POISSON.														VALEUR.			
	Rets à chambres.		Verveux.		Poisson blanc, bris.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, bris.	Hareng frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	A chigan, lbs.	Doré, lbs.		Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.														
	5	135	50	75	10000	15000	75						6000		1000	20000	4,560 00	
													1000		3000	4000	330 00	
									5500			5000	4000	6500	6000	15000	1,890 00	
									1650			1000	6750	3200	8700	14000	1,611 00	
													1600	2000	1500	400	411 00	
													5400	400	25000	20000	2,198 00	
	10	200	50		10000	15000	75		5	50		6000	24750	12100	45200	77000	11,000 00	
								200		4900	4820	20600	14900	13650	21120	36000	5,688 20	
										3800	4520			15000	24650	5200	3,229 70	
					400	32000		1200				1300	5000	13200	800	36000	5,582 00	
								7000		37000	62000			4000		3000	49000	8,130 00
								19100				1800	12800	23500	22000	25000	15000	7,216 00
												180000	70000				95000	17,850 00
									3500	1000		20000	28000	2500			7000	3,475 00
								18000		7000		121000	92000				36000	16,010 00

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc., avec les espèces, quantités et valeur du poisson dans la province d'Ontario, pour l'année 1888.

NOMS DES DIVISIONS	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires ou remorqueurs.			Bateaux.			Rets à mailer.		Seines.		Rets à chambres.		Verveux.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division du lac Supérieur	7	232	\$ 11800	26	78	\$ 8870	163	159075	18075	15	5610
do de l'île Manitouline	19	387	54500	97	120	17129	305	274400	48800	70	250	4	20100
do de la baie Georgienne	14	322	41100	54	131	22595	337	143030	95166	400	850	18	180
do du lac Huron	100	9732	376	116800	12900	12618	7810	38	8150
do du lac et de la riv. Sainte-Olaire.	49	1010	153	6503	6586
do de la rivière Détroit	1	6	1600	2	27	1375	121	27	3250	7	1950
do du lac Erie	17	136	18400	31	207	16391	429	13055	1762	3848	3515	191	60802	10	60
do du lac Ontario	111	6788	249	94160	10815	3090	1910	45	940
do Prince-Edouard et baie de Quinté	114	2740	319	42750	3575	4350	3705	140	2700
do Lennox, Addington et Frontenac	104	1425	149	14675	1415	48	720
do de l'île Wolfe et Kingston	22	667	31	4373	725	47	460
do de Rockport, Brockville et Cornwall	246	8100	326
do Prescott, Russell et Oarleton
do de Leeds, Lanark et Rideau	5	72	31
do du comté de Renfrew	6	205	9	1600	530
do du lac Nipissing
do de Parry-Sound et Muskoka
do du comté de Wellington	113	1900	122
do du lac Simcoe
do du lac Scoug
do du comté de Victoria	59	740	60
do do Peterboro'	1473	99739	3081	894468	192763	30906	27378	302	96412	10	200
Totaux	57	1142	135600	222	1473	99739	3081	894468	192763	30906	27378	302	96412	318	5240

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc.—Province d'Ontario.—Fin.

ESPÈCES DE POISSON.

NOMS DES DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.					
	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson pour la consommation locale, lbs.	\$	ts.
Division du lac Supérieur.....	959	740580	627280	1720	54518	90219	30000	30000	159,233	62
do de l'île Manitouline.....	1662	2073188	1222018	2560	141801	163200	20800	347,201	08
do de la baie Georgienne.....	876	2366000	1427000	1077	6000	37100	2500	90000	213000	6500	173629	158000	396,739	87
do du lac Huron.....	600	116550	136370	475	212300	271850	233301	26880	89,751	46
do de la riv. et du lac Ste-Claire	30200	4000	332300	10380	8386	11475	11955	108110	9750	80000	1300	42,694	77
do de la rivière Détroit.....	100070	124850	26275	850	20000	9750	1086571	469970	19,613	30
do du lac Érié.....	368836	5933176	469581	1660	91819	55350	1086571	469970	446,304	61
do du lac Ontario.....	23200	4045	228295	16700	350000	146800	50450	53823	76048	627950	52000	69,860	60
do du lac Ontario et baie du Quinté.....	141	218950	80000	9750	262704	720	1025	17110	9100	98200	700	6160	14,135	60
Lennox, Addington et Frontenac.....	1100	6000	3500	2160	200	9100	2500	38485	28100	4,631	75
Division de l'île Wolfe et Kingston.....	3200	6600	6600	7300	2500	38485	28100	3,057	60
Rockport, Brockville et Cornwall.....	3700	4500	4500	8500	19306	8560	4200	5600	5,475	00
Prescott, Russell et Carleton.....	1000	11500	11500	11000	15000	21500	19500	30000	11,000	00
Division de Leeds, Lanark et Rideau.....	50	10000	15000	75	5150	6000	24750	13100	4506	77000	5,688	20
do du comté de Reutew.....	200	4900	4820	20600	1490	13660	21120	24650	500	3,229	70
do du lac Nipissingue.....	6000	3800	4520	1300	5000	13200	800	26000	5,382	00
do de Parry-Sound et Muskoka.....	400	32000	1200	400	3000	49000	8,130	00
do du comté de Wellington.....	7000	37000	1800	12800	23500	23000	15000	7,216	00
do du lac Simcoe.....	19100	180000	70000	25000	95000	17,850	00
do du lac Sturgeon.....	3500	7000	3,475	00
do du comté de Victoria.....	7000	131000	92000	36000	16,010	00
do du comté de Peterboro.....
Totaux.....	4987	6134344	3650563	5907	7115	9527238	99850	1064818	660821	671864	2209901	465348	2152121	271440	1,339,569	09

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans la province d'Ontario, pendant l'année 1888.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Poisson blanc	Brls. 4,287	10	00	42,870	00
do	Lbs. 6,134,244	0	08	490,739	52
Truite	Lbs. 3,650,583	0	10	365,056	30
do	Brls. 5,907	10	00	59,070	00
Hareng	Brls. 7,115	4	00	28,460	00
do	Lbs. 9,527,288	0	05	476,364	40
Anguille.....	Lbs. 99,850	0	06	5,991	00
Esturgeon.....	Lbs. 1,064,818	0	06	63,899	08
Maskinongé.....	Lbs. 650,821	0	06	39,019	26
Achigan.....	Lbs. 671,854	0	06	40,311	24
Doré.....	Lbs. 2,209,901	0	06	132,594	06
Brochet.....	Lbs. 455,348	0	05	22,767	40
Poisson commun.....	Lbs. 2,152,121	0	03	64,563	63
Consommation locale.....	Lbs. 271,440	0	03	8,143	20
Total pour 1888.....				1,839,869	09
do 1887.....				1,531,849	73
Augmentation.....				308,019	36

ÉTAT du nombre et de la valeur des navires et bateaux, et des appareils de pêche employés dans Ontario pendant l'année 1888.

	Valeur.
	\$
57 navires ou remorqueurs (tonnage 1,112).....	135,600
1,473 bateaux.....	99,739
394,468 brasses de rets.....	193,753
30,906 do seines.....	27,876
302 rets à chambres.....	96,412
318 verveux.....	5,240
	558,620

ANNEXE No 7.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES POUR L'ANNÉE 1888, PAR M.
ALEXANDER McQUEEN, INSPECTEUR.

WINNIPEG, MANITOBA, 31 décembre 1888.

A l'hon. CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pour l'année 1888, ainsi que des relevés statistiques et les rapports des gardes-pêche et des gardiens sous mon contrôle.

L'étendue sous ma juridiction est très vaste, embrassant toute la province aussi bien que les territoires adjacents, et il serait impossible, excepté à des frais considérables, d'éprouver complètement toutes ses ressources. Les districts de la province n'ont été que partiellement développés, cependant il y a du poisson de diverses sortes en abondance. Le garde-pêche Gilchrist est chargé de l'Assiniboia, mais il n'a été rien fait pour protéger l'industrie de la pêche au delà des divisions du lac Qu'Appelle et du lac Long. Dans les territoires d'Alberta et d'Athabasca, il n'a été absolument rien fait, mais des rapports reçus d'employés de la Baie d'Hudson et autres, représentent les lacs comme très peuplés, et les poissons de diverses espèces y abondent. On a commencé la pêche cette année dans le territoire de la Saskatchewan, une maison ayant fait un essai dans le lac Winnipeg, dans le voisinage des Grands-Rapides et a pris une grande quantité de poisson blanc. J'insisterais encore auprès du département sur la nécessité de nommer, comme dans Alberta, un garde-pêche pour les divisions d'Alberta, d'Athabaska, et de la Saskatchewan, dans le but de faire un examen des lacs intérieurs et autres eaux de ces localités, pour connaître les ressources de ces territoires encore inexplorés, sous le rapport du poisson.

La capture de cette année a été très satisfaisante ; elle indique une augmentation sur celle de l'an dernier.

Capture en 1887,	2,974,737 livres,	valeur.....	\$120,084
do	1888, 4,648,250	do	180,677

On a estimé l'an dernier la part consommée par les Sauvages à 1,500,000 livres dans le Manitoba, et cette part est à peu près semblable cette année. Il n'y a aucun moyen de faire une estimation même approximative pour les territoires, mais le garde-pêche Gilchrist, estime à 225,000 livres la capture faite par les Sauvages dans l'Assiniboia. Cela donnerait un total de 1,725,000 livres, évaluées à \$69,375 comme la part consommée par les Sauvages, autant qu'on peut le connaître. On peut donc évaluer avec sûreté la capture totale de 1888, pour le commerce et la consommation locale, à 6,373,250 livres, évalués à \$241,652. Il y a également augmentation dans le nombre d'hommes employés à la pêche. Deux cent cinquante-deux permis ont été délivrés durant l'année et ont rapporté un revenu de \$1,004 en honoraires, amendes et confiscations. A l'exception de MM. Gauthier et Cie, Robinson et Cie, et Wright et Roberts, presque tous étaient de petits pêcheurs employant de deux cents à mille verges de rets à mailles chacun. Il n'y a eu aucune augmentation notable dans l'outillage et le capital placé dans les pêches cette année, et \$75,000 couvriraient la somme totale.

L'exportation aux Etats-Unis s'est élevée à 2,063,107 livres, et avec 2,555,143 livres pour la consommation locale et 1,725,000 livres consommées par les Sauvages, on arrive à une capture totale de 6,373,250 livres pour 1888.

LA SAISON RÉSERVÉE.

La saison réservée cette année a été, suivant les rapport des gardes-pêche, soigneusement observée par les pêcheurs licenciés et les commerçants ; mais on se plaint encore de la destruction du poisson blanc par les Sauvages durant la période vitale pour la propagation de ce poisson. Je recommanderais de demander la coopération des autorités sauvages dans le but d'empêcher les Sauvages d'attraper le poisson blanc pendant la saison réservée, en les priant avec instance de pêcher en eau plus profonde et dans la saison permise, au lieu d'attendre que les frayères soient couvertes de poissons et de les prendre alors quand ils ne sont pas en bonne condition. Une grande partie du bien qu'accomplit l'observation stricte des règlements se trouve effacée par la destruction inutile du poisson par les Sauvages durant la saison de prohibition.

Il y a encore discussion sur les dates exactes de la saison réservée pour le poisson blanc, et j'ai pris de nombreux renseignements et fait des expériences pour obtenir des données certaines. Je suis passablement bien convaincu de l'exactitude des dates actuelles, bien que dans certains districts on pourrait avantageusement prolonger un peu plus longtemps cette période. J'ai pris du poisson à des dates spécifiques et l'ai expédié à M. Wilmot pour l'examiner. Je lui ai envoyé quelques spécimens de poisson blanc, ainsi que d'œufs, au commencement de la dernière saison, ainsi que mes remarques sur ce poisson, et voici la réponse que j'ai reçue :

NEWCASTLE, ONT., 28 février 1888.

M. ALEX. McQUEEN,

Inspecteur des pêcheries.

CHER MONSIEUR,—Votre lettre du 11 du courant m'est parvenue ainsi que d'autres lettres d'une date antérieure, relatives à la fraie du poisson blanc dans vos eaux. Les échantillons d'œufs contenus dans les jarres en verre sont arrivés en assez bon état, mais d'après les apparences présentes, il serait impossible de se former une opinion très correcte sur leur degré de maturité pour émission par les reproducteurs. Comme je l'ai dit dans mes lettres précédentes, je suis pleinement convaincu que votre poisson blanc fraie vers le même temps que celui des lacs Erié et Huron, c'est-à-dire en novembre et en décembre. Nous recueillons tous nos œufs de poisson blanc dans nos piscifactories en novembre, et après plusieurs années d'application pratique, nous trouvons que novembre est véritablement le mois pendant lequel il faut les recueillir, parce qu'ils sont alors au degré le plus mur pour l'imprégnation. Il n'y a pas de doute qu'on pourrait obtenir des œufs au même degré même avant novembre, mais ce serait exceptionnel. On pourrait aussi trouver un bon nombre d'œufs prêts à être déposés au commencement de décembre; mais pour se former une opinion générale de la question, pour savoir quand le poisson se débarrasse de la grande masse de ses œufs, novembre est certainement le mois; et de là vient que le département a considéré que ce mois était le plus propre à adopter comme saison réservée pour le poisson blanc. Ce mois est indubitablement aussi le plus convenable pour la saison réservée de la truite saumonée.

« Bien que je sois toujours en tout temps bien disposé à recevoir volontiers les vues et les opinions des officiers et des pêcheurs touchant cet important sujet de la saison exacte de la fraie du poisson, je les ai cependant si fréquemment trouvées si diverses et si directement contraires les unes aux autres dans bien des cas, que j'ai été obligé de tirer des conclusions relatives aux temps exacts de la fraie, d'après mes propres observations personnelles, jointes aux expériences réelles de mes employés qui recueillent annuellement des œufs pour nos diverses piscifactories, et ce doit certainement être là la meilleure épreuve, par le fait qu'à moins que les œufs ne soient mûrs, ils ne sortent pas du poisson reproducteur, et s'ils ne sont pas mûrs ils ne s'imprègnent pas, de sorte qu'après 16 années d'expérience de cette sorte, je suis convaincu que les conclusions où j'en suis arrivé sont fondées sur les témoignages les plus satisfaisants qu'on puisse obtenir. Donc, d'après ces données et d'après les échantillons d'œufs qui m'ont été envoyés de votre province, je n'en puis venir à aucune autre conclusion que celle-ci, savoir: Que la saison réservée pour votre poisson blanc devrait comprendre tout le mois de novembre. Je sais très bien, et vos obser-

vations auront sans doute été semblables, que prendre l'ipse dixit des pêcheurs eux-mêmes serait très inexact, car bien qu'ils puissent prendre et manipuler ces poissons, ils sont en général de très pauvres juges des habitudes naturelles du poisson, parce qu'en général ils établissent leurs conclusions sur des prémisses qui nuisent le moins possible aux avantages qu'ils retirent de leur métier. Le poisson se prend très facilement à l'époque de la fraie, parce qu'il se rassemble plus près pour jeter ensemble leurs œufs et leur lait, dans des limites plus circonscrites, et c'est pour cela que les pêcheurs, pour leurs motifs égoïstes, disent: "C'est notre récolte et ce ne devrait pas être la saison réservée." Les commerçants de poissons partagent ces fausses idées.

"Quant à la question alimentaire, il n'y a aucun doute quelconque qu'un poisson blanc ou toute autre espèce de poisson est, comparativement parlant, impropre à servir d'aliment lorsqu'il est pris dans la saison de la fraie; car la chair comme celle de tout autre animal au monde, est, à cette époque, molle, flasque et malsaine, et n'est pas bonne comme aliment. La loi défend de mettre sur le marché, comme aliments, les vaches, moutons et autres animaux qui se trouvent dans cet état avancé de grossesse. La même règle devrait s'appliquer aux poissons, parce que leur chair n'est pas aussi saine que dans d'autres temps lorsqu'ils sont aux endroits où ils se nourrissent pour engraisser. Le vieux dicton "Ignorance est bonheur" s'applique trop souvent ici.

Je suis, votre bien dévoué,

SAM. WILMOT,

Surintendant de la pisciculture.

PASSES-MIGRATOIRES.

Je trouve qu'on a passablement observé les règlements concernant les passes-migratoires, et qu'on n'a placé aucun obstacle illégal dans aucun des cours d'eau sous ma surveillance. Deux barrages ont été construits dans le cours de l'année en travers de la rivière Qu'Appelle, et dans chacun l'on a posé une passe-migratoire suivant la loi. Le barrage du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, au sujet duquel il a été porté quelque plainte l'an dernier, a été construit, et l'on y a placé une passe-migratoire convenable. Les propriétaires de scieries dans toute la province observent rigoureusement les règlements qui défendent de jeter la sciure et les rebuts dans les cours d'eau, au détriment du poisson. Un propriétaire de scierie sur le lac Manitoba contre lequel on avait porté plainte, a remédié au mal aussitôt qu'il a été averti.

PISCICULTURE.

La question de la propagation du poisson dans ce pays se discute actuellement au long, et l'on a exprimé l'idée d'établir une pisciculture à cette fin dans ce pays. Il y a un grand nombre de petits lacs et de cours d'eau dans lesquels on pourrait avantageusement placer de la carpe allemande, de l'achigan noir et d'autres espèces de poissons. Des expériences faites par entreprise particulière, avec de l'achigan noir, notamment au lac à la Batture, par le surintendant Baker, du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, donneront, il faut l'espérer, les meilleurs résultats. S'ils réussissent, d'autres suivront sans doute son exemple; mais je crois que le département des pêcheries pourrait encourager de telles expériences avec plus de succès au moyen d'une pisciculture.

LE COMMERCE DE POISSON.

Le commerce du poisson devient maintenant un facteur important dans le commerce de ce pays, à un tel point que la Chambre de commerce s'y intéresse comme d'un commerce d'une importance vitale pour le développement futur de la province. Le consul des Etats-Unis Taylor, dans un discours qu'il a récemment prononcé dans cette cité, a mentionné le fait que les Etats et Territoires contigus du Nord-Ouest compteraient sur nos lacs et nos rivières pour se fournir de poisson, et il prévoit de cette source un commerce lucratif pour le Manitoba dans un avenir rapproché. Dans le cours de l'année MM. C. W. Gauthier et Cie, William Robinson et Cie, et Wright et Roberts, ont été les principaux commerçants sur le lac Winnipeg, et ils ont donné de l'emploi à un grand nombre de colons et de Sauvages.

C. W. Gauthier et Cie ont non seulement fait la pêche eux-mêmes, mais ils ont aussi acheté beaucoup de poisson de plus petits pêcheurs. Voici les chiffres qu'ils donnent pour leur capture pendant l'année terminée le 31 décembre 1888 :—

	Lbs.
Poisson blanc, gelé.....	852,047
Doré, do	95,250
Brochet, do	3,080
Esturgeon, do	12,180
Barbue, do	3 080
Poisson salé, 934 barils.....	186,800
Total.....	<u>1.152,430</u>

Ci-suit un état du poisson qu'ils ont acheté pendant la même période :—

	Lbs.
Poisson blanc.....	130,724
Doré.....	46,005
Brochet.....	37,928
Esturgeon.....	2,480
Tullipie.....	5,106
Perche.....	997
Barbue.....	525
Total	<u>223,765</u>

Le nombre de navires, bateaux et hommes employés était comme suit :—

	Valeur.
Remorqueur <i>Glendevon</i> , 7 hommes.....	\$8,000
do <i>Millie Howell</i> , 6 hommes.....	3,500
Barge <i>New Brunswick</i> , 2 hommes.....	3,000
14 bateaux de pêche, 45 hommes.....	4,200
18,000 brasses de rets à mailler à \$14 par 100 hommes ...	2,500
1 rets à chambres.....	200
1 bateau pour les rets à chambres.....	100
Congélateurs, glacières et autres bâtiments.....	12,500
Valeur totale des agrès.....	<u>\$33.500</u>

Wm Robinson et Cie ont pêché pour leur propre compte :—

Poisson blanc, frais.....	572,000
Doré do	5,700
Brochet do	4,000
Esturgeon do	800
Truite, fraîche.....	2,100
Poisson blanc, salé, en barils, 2,030	406,000
Total.....	<u>990,600</u>

Outre cela, ils ont acheté, à Fairford et au lac Saint-Martin, 210,000 livres de poisson blanc, de doré et de brochet.

Leurs agrès se composent de :—

	Valeur.
2 remorqueurs à vapeur, 15 hommes.....	\$9,000
1 barge 2 do	2,000
8 bateaux 40 do	1,358
230 rets à mailler, 17,500 brasses.....	2,450
10 glacières et congélateurs.....	12,000
Valeur totale des agrès.....	<u>\$26,800</u>

Wright et Roberts disent avoir pris :—

	Lbs.
Poisson blanc, 312½ barils.....	62,500
Truite fraîche.....	10,000
Total.....	<u>72,500</u>

Leurs agrès et hommes sont comme suit :—

2 bateaux, 4 hommes.....	\$600
20 rets à mailler, 1,166 brasses.....	200
Valeur totale des agrès.....	<u>\$ 800</u>

Il y a un grand nombre d'autres commerçants, mais leurs opérations sont bien inférieures à celles des maisons ci-dessus. Plus de mille personnes ont eu directement de l'emploi en rapport avec ces pêches.

EXPORTATION DU POISSON.

Le lieutenant-colonel T. Scott, percepteur des douanes au port de Winnipeg, a bien voulu me donner l'état suivant des exportations du poisson pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

	1887.	1888.
Poisson blanc, (frais).....Lbs.	841,480	1,249,109
do (salé)..... do	314,500	223,600
Brochet..... do	261,089	430,204
Doré..... do	149,582	142,325
Tullipie..... do	18,736	10,454
Perche..... do	1,487	4,545
Barbue..... do	aucune	525
Garrot..... do	3,621	aucune.
Esturgeon..... do	aucune	2,316
Carpe..... do	164	aucune.
Truite saumonée..... do	4,798	29
	<u>1,595,457</u>	<u>2,063,107</u>

Cet état indique une augmentation de 467,650 livres sur l'an dernier, dans l'exportation de poisson aux Etats-Unis. Tandis qu'il y a eu augmentation dans la vente du poisson blanc, il est intéressant de remarquer la forte augmentation qui s'est produite cette année dans l'exportation du brochet, l'ennemi naturel du poisson blanc.

L'exportation de 1887 a été déclarée à la douane à une valeur de \$65,441, et celle de 1888 à \$86,944. Les exportateurs de poisson dans le cours de la dernière année ont été, C. W. Gauthier et Cie, Wm. Robinson et Cie, James Flannigan, A. G. Jackson, Hugh Armstrong, Blackwood frères, Cie de Messageries Dominion, J. H. Davis, Smalley et Chantler, Reid et Cie, et un bon nombre de plus petits commerçants.

RAPPORT DU CONSUL DES ETATS-UNIS.

L'on trouvera ci-dessous un intéressant rapport de l'honorable J. W. Taylor, consul des Etats-Unis à Winnipeg.

CONSULAT DES ETATS-UNIS,

WINNIPEG, 31 décembre 1888.

A. M. ALEX. McQUEEN,
Inspecteur des pêcheries,
Winnipeg.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre demande d'un relevé de l'exportation de poisson de ce consulat aux Etats-Unis en 1888, et de la distribution de ce poisson, je vous transmets respectueusement les tableaux ci-dessous :

1.—*Exportation de Winnipeg.*

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	1,166,113	\$56,595 87
Doré.....	424,442	18,357 22
Brochet.....	360,195	11,127 74
Tullipie.....	9,638	271 56
Esturgeon.....	2,310	138 60
Perche.....	1,702	41 09
Barbue.....	525	26 25
Total.....	1,964,925	\$86,658 33

La distribution de l'exportation est comme suit :

	Lbs.
Détroit, poisson frais.....	264,667
do do en conserves.....	363,037
Buffalo, do frais.....	408,023
Chicago, do do.....	328,425
do do en conserves.....	118,078
Saint-Paul, poisson frais.....	168,643
do do en conserves.....	76,950
Minneapolis, do frais.....	59,194
do do en conserves.....	94,800
Omaha, do frais.....	59,108
Kansas City, do frais.....	24,000
Total.....	1,964,925

Le poisson gelé naturellement et expédié en gros durant l'hiver est exempt de droits, étant considéré du "poisson frais pour la consommation immédiate," mais le poisson en conserves étant salé ou emballé dans des boîtes avec des couches alternatives de glace, est soumis à un droit de 50 centins par 100 livres. Les quantités respectives ci-dessus nommées sont :—Poisson frais ou exportation d'hiver, 1,312,060 livres, et poisson en conserves 652,865 livres.

2.—*Exportation de Port-Arthur.*

L'exportation de poisson de Port-Arthur, dans ce district consulaire, se compose principalement de poisson blanc, et distribué à Chicago, Détroit et Buffalo, était en 1888, comme suit : poisson frais, 565,126 livres, évaluées à \$22,746.60, et poisson en conserves, 56,025 livres, évaluées à \$2,177.76.

3.—*Total de l'exportation du district consulaire de Winnipeg.*

L'exportation totale de poisson de l'Amérique Britannique Centrale aux États-Unis en 1888, est comme suit :—

De Winnipeg.....	1,964,925 lbs.	\$56,658 24
De Port-Arthur.....	621,151 "	24,924 00
	<u>2,586,076 lbs.</u>	<u>\$111,582 24</u>

Sur ce total, 1,877,186 livres étaient de poisson frais et 708,890 livres de poisson en conserves.

Votre bien dévoué,

JAS. W. TAYLOR.

RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

Les gardes-pêche ayant acquis de l'expérience, commencent à remplir leurs fonctions d'une manière bien plus satisfaisante; il est vrai qu'ils ont dans certaines

localités de grandes difficultés à surmonter dans certaines saisons de l'année, mais ils me donnent, en somme, un appui cordial en voyant à faire observer les règlements de pêche surtout pendant la saison réservée. Ci-après l'on trouvera une analyse des rapports de ces gardes-pêche :—

LAC SAINT-LAURENT, MANITOBA.

Le garde-pêche *Daniel Devlin* a visité les fonds de pêche suivants sur la rive est du lac Manitoba, de Totogan à Saint-Laurent, et aussi de Saint-Laurent à la Longue Pointe, pendant sa tournée d'inspection. Il a trouvé qu'on observait bien la saison réservée. Dans quelques cas il a été obligé d'accorder à des colons pauvres la permission de pêcher avec un rets à mailler d'environ cent pieds de long. A l'exception de trois seines employées à la baie de Clandeboye, tous les pêcheurs se servent du rets à mailler ordinaire. La quantité employée était d'environ 5,000 brasses, évaluées à \$1,000. Ils se servaient aussi de trente-cinq bateaux ou esquifs, valant de \$10 à \$20 chacun. Leur capacité de transport varie de 500 à 1,000 livres. Cent vingt-cinq hommes se sont livrés à la pêche durant l'année. Sur ce nombre, vingt-cinq ont pêché pour leur propre compte. 30,000 livres de poisson blanc ont été vendues durant l'année, à un prix moyen de cinq centins la livre, réalisant \$1,750 ; 140,000 livres de doré à 3 centins la livre, valeur \$4,200 ; 320,000 livres de brochet, à un centin et trois-quarts la livre, valeur \$5,600 ; 10,000 livres de tullipie, deux centins la livre, valeur \$200, formant une valeur totale de \$11,750. La consommation locale est estimée à 60,000 livres de poisson blanc, valeur \$3,000 ; 30,000 livres de doré et de brochet, valeur \$775, formant une valeur totale de \$3,775. Les principaux acheteurs sont la Compagnie de la Baie-d'Hudson, A. G. Hepworth, John McKenny, Pierre Chaboyer, Hugh Armstrong, John Morris et Smalley et Chantler.

GRANDE ILE, LAC WINNIPEG.

Le garde-pêche *John Helgason* a visité toutes les stations de pêche de son district, qui s'étend depuis la ligne frontière de la réserve Islandaise, entre les townships 17 et 18, en allant vers le nord, en suivant la rive ouest du lac Winnipeg jusqu'à la Pointe de la Grosse Pierre à Meule, distance de 75 milles, renfermant la Grande Ile, l'île Noire et l'île au Chevreuil. Les opérations de pêche dans son district se font surtout en hiver, parce que la pêche d'été ne donne pas de bons bénéfices, surtout depuis trois ans, ce qui est probablement dû au peu de profondeur de l'eau, qui ne dépasse pas en moyenne cinq ou six brasses dans plusieurs parties du lac. Naturellement, cela ne se rapporte qu'au poisson blanc, parce qu'on en attrape en abondance diverses autres espèces. On devrait empêcher les Sauvages de tuer ce poisson pendant la saison réservée. Cette dernière a été passablement bien observée cette année, une ou deux personnes seulement ayant essayé d'enfreindre la loi. Ils se sont cependant conformés aux règlements lorsqu'ils ont été avertis. Il y a une scierie dans ce district à la Pointe de l'Ivrogne, et l'on dispose de la sciure conformément aux règlements. Les blancs sont bien mécontents de la manière dont les Sauvages tuent et gaspillent d'aussi grandes quantités de poisson blanc pendant la saison de la fraie. On prétend que cette extravagance leur fait autant de tort qu'aux blancs. Ce gardien est parti vers le 20 novembre faire une tournée dans sa division afin de connaître approximativement le résultat de la capture de l'année, ainsi que de la quantité livrée au commerce. Il visita les principaux fonds de pêche et obtint des renseignements considérables de la part des pêcheurs sur leurs opérations. Le résultat de la capture de l'année se décompose comme suit :—

Poisson blanc.....	45,000 lbs.	évaluées à	\$1,350
Doré.....	121,400	do	2,428
Brochet.....	97,800	do	976
Tullipie.....	195,800	do	1,958
Poisson mêlé.....	192,000	do	960
	<u>651,800</u>	do	<u>\$7,672</u>

Les quantités suivantes ont été livrées au commerce :—

Poisson blanc.....	45,000 lbs.	évaluées à	\$1,350
Doré.....	50,000	do	1,000
Tullipie.....	95,800	do	953
Total.....	190,800	do	\$3,308

De trente à quarante hommes ont été employés aux divers postes de pêche sur la côte ouest. Outre ce nombre il y a environ 100 colons qui font la pêche toute l'année pour leur propre usage, un grand nombre d'entre eux sont très pauvres et comptent beaucoup sur la pêche pour vivre. Il y a eu 25 bateaux employés pendant la saison, tous petits et n'excédant pas une valeur totale de \$700. On a employé 8,069 brasses de rets à mailler, évalués à \$1,560.

LES "NARROWS"—LAC MANITOBA.

Le garde-pêche *H. Martineau* dit avoir visité les fonds de pêche sous sa surveillance, savoir: Les rives ouest, est, nord et nord-est du lac Manitoba, le lac du Flux et du Reflux et le lac du Chien, avec les ruisseaux et cours d'eau qui s'y jettent. Il a trouvé qu'en général la saison réservée avait été bien observée. Dans un ou deux cas de colons indigents, il leur accorda un permis de pêche pour leur propre usage, avec certaines restrictions. Une scierie portative avait été en opération pendant quelques temps durant l'été sur un petit cours d'eau se jetant dans le lac du Flux et du Reflux, et bien qu'on ait pris des précautions pour empêcher la sciure de se répandre dans le lac, la force du courant était si grande qu'il a emporté une partie des rebuts dans le lac, mais lorsque le propriétaire de cette scierie en fut averti il enleva la sciure à ses propres frais, ainsi que la scierie, afin de prévenir tout danger à l'avenir. 50 hommes environ ont trouvé de l'emploi sur ces fonds de pêche durant l'année. On a employé 2,300 brasses de rets à mailler, évalués à \$900; un sloop d'environ dix tonneaux, évalué à \$200; un plus petit bateau d'environ cinq tonneaux, évalué à \$100; trente petits esquifs et autant de canots d'écorce valant de \$8 à \$30. Tel est le bilan de la flotte de pêche de cette division. On a vendu 35,000 poissons blancs à des commerçants à un prix moyen de 10 centins la pièce, réalisant \$3,500; 10,500 dorés à 4 centins la pièce, \$420; 15,400 brochets à 5 centins la pièce, \$770, formant un total de \$4,630. Tout le poisson qu'on prend dans cette division se vend à la pièce. La consommation locale, à part celle des Sauvages, est évaluée à 56,000 poissons blancs, valant \$3,360; 3,000 dorés, \$150; 5,000 brochets, \$200, formant pour la consommation locale un total de \$3,710. Les principaux acheteurs sont la Compagnie de la Baie-d'Hudson, Wm Sifton, A. G. Hepworth, John Munroe et Smalley et Chantler.

RIVIÈRE DE BEREN—LAC WINNIPEG.

Le garde pêche *J. B. Johnson* dit qu'il a visité son district, qui s'étend de la pointe à la Meule à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan, du côté ouest du lac Winnipeg, et du détroit du Huard à la rivière de Beren, du côté est. Ce district comprend les stations de pêche dont voici les noms: baie Humbug, Bull's-Head, pointe au Lapin, baie au Pigeon, rivière de Beren, île Marécageuse, Jack-Head, Cat-Head, baie de l'Esturgeon et Petite-Saskatchewan. En juillet il a visité la scierie de Meagan sur la baie Humbug, où on l'informa que la sciure de bois s'échappait dans le lac. Il trouva qu'on y avait suspendu les opérations, et donna ordre de rassembler et de faire brûler les déchets. Il visita ensuite l'île de l'Ours-Noir et la rivière de la Veine de Sang, où les Sauvages avaient pris de l'esturgeon qu'ils vendaient à C. W. Gauthier et Cie. A la rivière de Beren il inspecta les rets de cet établissement, parce qu'on s'était plaint qu'ils obstruaient le chenal à l'embouchure de la rivière. Il ne trouva qu'un rets à chambres qui fut employé, et il était au moins à un mille de l'embouchure de la rivière. Il visita la scierie de Robinson sur le creek de l'Original et y trouva tout dans un état satisfaisant, ainsi qu'à la scierie de Brown et Rutherford, sur la baie Fisher, et à celle de la Compagnie de Bois du Selkirk, sur la rivière Fisher. A Cat-

Head, il trouva les Sauvages hostiles, ne voulant pas payer de permis pour pêcher et vendre du poisson aux commerçants. L'affaire fut expliquée à un conseil qu'on tint. La même hostilité existait à la Petite-Saskatchewan, mais cette difficulté s'aplanit; les Sauvages comprennent maintenant la différence qu'il y a entre pêcher pour leur propre consommation et pêcher pour le commerce. Il rapporte que les Sauvages pêchent largement à la barre de Sable, à Cat-Head et à la pointe du Lapin. Il estime que la pêche d'hiver faite dans son district pour le commerce par des pêcheurs patentés est de 120,000 livres de poissons blanc et 3,000 livres d'esturgeon, évaluées à \$5,000. La pêche d'automne faite par les Sauvages à la rivière de Béren, à la pointe au Lapin et au détroit du Huard, a égalé sous tout rapport celle des années précédentes. A la réserve de la rivière de Béren, quelques uns des Sauvages font leur provision de poisson d'hiver à un mille de chez eux. La pêche est aussi abondante, et malgré que la réserve touche aux stations de pêche de grands commerçants qui font la pêche d'été sur un grand pied, on ne voit pas encore de signes d'épuisement. Il serait bon qu'on em, ébât les Sauvages de prendre une si forte quantité de poisson blanc pendant la saison réservée, car le gaspillage qu'ils en font durant cette saison ne tend qu'à neutraliser l'effet des sévères lois de pêche qu'on met à présent en vigueur. Ce monsieur dit que six blancs font la pêche d'hiver et emploient quatre mille brasses de rets à mailler, évalués à \$560. Il y a en outre 19 Sauvages munis de permis de pêche, qui en emploient trois mille brasses, et desquels il n'a pas perçu les droits jusqu'ici, le chef Béren ayant conseillé à sa bande de ne pas les payer. Les Sauvages de Jack-Head n'ont pas pêché cet hiver, non plus que ceux de la pointe au Lapin, sauf trois, les autres faisant le métier de trappeurs à cause de la grande demande de fourrures. Il ajoute qu'il existe en tout dans son district cinq bandes de Sauvages, et qu'il est difficile de donner un état exact de la quantité de poisson pris pour la consommation locale, parce qu'ils refusent de donner des renseignements, mais il croit que l'estimation de l'an dernier, 200,000 livres, est à peu près correcte.

LAC PLAT.

Le garde-pêche *J. A. Fraser* dit qu'il a visité les différentes stations de pêche sur le lac à la Batture, à une courte distance de Stonewall. Il n'a trouvé que quatorze hommes faisant la pêche dans ce district et employant 750 brasses de rets à mailler, estimés à \$105. Les bateaux en usage, esquifs et canots, sont évalués à \$100. La seule espèce de poisson marchand qu'on trouve dans le lac à la Batture est le brochet. La capture totale est de 98,270 livres, dont 87,270 livres ont été vendues aux commerçants à la station de Reaburn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et dans la ville de Stonewall.

FAIRFORD, LAC MANITOBA.

Le garde-pêche *William Archer* rapporte qu'il a surveillé de près le commerce de poisson de son district pendant la saison passée. Il dit que la pêche a été meilleure aux Narrows de Fairford, sur le lac Manitoba, qu'elle ne l'était depuis plusieurs années. Le rendement du poisson blanc aux Narrows du lac Saint-Martin, a été moindre que l'an dernier, et on attribue ce fait à l'eau basse de la Petite-Saskatchewan, qui a empêché le poisson de monter à ses frayères accoutumées. La pêche en ce district pour le commerce a été de 247,500 livres de poisson blanc, 16,000 livres de doré, estimées à \$6,620, à Fairford. En sus, les Sauvages et les colons ont pris pour leur consommation environ 200,000 livres de poisson de différentes espèces. Une centaine de personnes ont fait la pêche, employant quatre-vingt-dix bateaux et canots, évalués à \$700. Ils se sont servis de 9,000 brasses de rets à chambres évalués à \$2,400. Les principaux acheteurs à Fairford cette année ont été Wm Robinson et Cie, la Compagnie de la Baie-d'Hudson, Wm Hepworth, John McKenny et Wm Sifton. Le poisson pris dans ce district, comme de toute autre provenance du lac Manitoba et vendu aux marchands, est transporté en traîneaux d'hiver sur un parcours de 130 milles à la station de Westbourne, sur le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et à la station de Reaburn sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

FORT ALEXANDRE, LAC WINNIPEG.

Le garde-pêche *John Wood* dit avoir fait une active surveillance des diverses stations de pêche de son district, qui s'étendent du nord de la rivière Rouge sur le

côté est du lac Winnipeg, au détroit du Huard dans le nord. Le rendement en ce district a été moindre que l'année dernière, parce qu'une partie de ce district : l'île Noire, l'île au Cerf et la Grosse île ont été confiées à la charge du préposé Helgason, du côté ouest du lac. Les principales stations de pêche sont la rivière de la Tête-Ouverte, Grand Marais, l'île de l'Élan, le fort Alexandre, la rivière Noire, la rivière de la Mauvaise Gorge et le détroit du Huard. Voici quelle est la capture totale pour le commerce pendant cette année : 20,000 livres de poisson blanc, 10,000 livres de doré, 9,350 livres de brochet, 11,000 livres d'esturgeon, 14,000 livres de barbue et 7,500 livres de tullipie, le tout estimé à \$2,417. Vingt-quatre pêcheurs ont pris des permis dans ce district pour pêcher pour le commerce et ils ont employé 4,000 brasses de rets à mailler, évalués à \$800. Ils avaient aussi 20 bateaux et canots, parmi lesquels un petit remorqueur ; leur valeur totale était d'environ \$800. M. Wood porte la consommation locale à 144,000 livres de poisson de toute espèce, consommé principalement par les Sauvages.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE ROUGE.

Tout proche de Winnipeg, sur la rivière Rouge, quatre pêcheurs patentés ont fait la pêche cet été, employant cinq bateaux et quatre seines, donnant de l'emploi à sept autres hommes. Ils ont pris 3,000 livres de poisson blanc, 40,000 livres de doré, 35,000 livres de brochet, 1,000 livres d'esturgeon, 2,500 livres de barbue et 75,000 livres de poisson mêlé, le tout d'une valeur de \$2,725. La valeur totale du matériel de pêche, consistant en bateaux et rets, était d'à peu près \$300.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Comme je l'ai déjà expliqué dans une autre partie de ce rapport, il y a peu ou point de relevés de pêche dans les territoires voisins, à l'exception d'Assiniboï, qui est sous l'habile surveillance du garde-pêche Gilchrist. Je compte cependant qu'il sera pris une autre année des mesures pour constater quelles sont à cet égard les ressources d'autres territoires, et en particulier celles d'Alberta, dans le voisinage de Calgary et du fort McLeod, où l'on m'informe qu'il y a d'excellente truite de montagne. On vante aussi les eaux de l'Athabasca et de la Saskatchewan, et la nomination d'un garde-pêche pour chacun de ces territoires aurait l'effet de faire recueillir des renseignements qui pourraient être utiles, attendu qu'ils ne tarderont pas à être ouverts aux communications par chemin de fer. Je donne ici le rapport du garde-pêche Gilchrist pour l'année expirée le 31 décembre 1888 :—

ASSINIBOÏA,

PORT QU'APPELLE, 31 décembre 1888.

ALEX. MCQUEEN,

Inspecteur des pêcheries du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les pêcheries de la rivière Qu'Appelle et des lacs voisins pour l'année expirant le 31 décembre 1888.

Le rendement a été un peu supérieur à celui de l'an dernier ; le voici :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	32,000	\$1,600
Tullipie.....	60,000	3,000
Doré.....	25,000	1,250
Brochet.....	50,000	2,000
Total.....	<u>167,000</u>	<u>\$7,850</u>

Cette statistique est la quantité de poisson vendu ou donné en échange, et ne comprend pas celui qu'ont pêché les Sauvages dans ce district, lequel, suivant une estimation modérée, s'élève à 225,000 livres, au prix moyen de 4 centins la livre. A part les Sauvages, il y a, employés dans cette branche d'industrie 27 hommes avec 19 bateaux valant \$228, et 128 rets d'une valeur de \$512. Un permis de pêche à la seine a été donné à Clém. Pelletier, mais comme il s'en est servi pour pêcher dans la saison réservée, il a perdu son permis et a été condamné à \$25 d'amende.

Des permis de pêche aux rets à mailler ont été délivrés à John Leader, Simon Blondeau et Baptiste Robillard pour exploiter le lac Qu'Appelle, chacun avec quatre rets. De grandes quantités de poisson sont prises dans l'ouest et expédiées sur le parcours du chemin de fer Canadien du Pacifique, faisant ainsi concurrence au poisson pris par les pêcheurs patentés, ce qui cause beaucoup de mécontentement. C'est là une injustice. On devrait donner au système de permis l'extension nécessaire pour que tous soient placés sur le même pied. Sauf l'exception que j'ai mentionnée il y a un instant, les blancs ont bien observé les règlements, mais les Sauvages font bien du mal en pêchant dans la saison prohibée. Je suggère et représente fortement à l'honorable ministre la nécessité qu'il y a de faire quelque arrangement avec le département des affaires des Sauvages dans le but d'empêcher la destruction en masse qui se fait maintenant par les Sauvages pendant la saison réservée, et qui est fatale aux pêches du pays ainsi qu'à leurs propres intérêts en tant que consommateurs de poisson. Les principaux fonctionnaires du département des Sauvages dans cette région apprécient pleinement la grande valeur qu'ont les pêches pour les Sauvages, et ne demandent que l'adoption de quelque proposition précise et raisonnable ayant pour objet d'amener la coopération des deux départements pour agir en conséquence.

Le département des pêcheries a pratiqué deux barrages dans la rivière Qu'Appelle, l'un au fort Qu'Appelle, l'autre à Katépwe, muni chacun d'une passe-migratoire. Comme ils n'ont pas été construits avant août, ils n'ont fait que peu de différence pour la hauteur de l'eau, mais je compte que l'an prochain le poisson en profitera en ce que l'eau aura plus de profondeur lors de la fraie.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a une visible augmentation de poisson blanc dans les lacs Qu'Appelle, pour ne rien dire du tullipie dont les bancs vont en augmentant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. C. GILCHRIST,

Garde pêche.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LE DISTRICT DE QU'APPELLE.

FORT QU'APPELLE, ASSINIBOIA, 31 décembre 1888.

MONSIEUR,—Pour me conformer au désir exprimé par le sous-ministre des pêcheries il y a quelque temps, j'ai l'honneur de faire rapport sur quelques-unes des pêches éloignées et sur des sujets qui s'y rattachent. Je m'attendais alors à aller visiter les districts de Prince-Albert et de Battleford ainsi que les collines au pied des Montagnes-Rocheuses, mais par suite de circonstances demandant ma présence ailleurs, mes observations n'ont pas été aussi étendues qu'elles l'auraient été dans d'autres conditions et elles se bornent au centre, à l'ouest et au sud de l'Assiniboia.

L'étendue et la valeur des pêches de l'Assiniboia sont très grandes; sa surface est sillonnée de grands et petits lacs innombrables qui fourmillent de poisson blanc, de tullipie, de brochet, de doré, de perche, etc. Dans les montagnes de l'Original il y a un nombre de lacs de belle eau limpide, dont quelques-uns abondent en brochet, en doré et en lingue. Quelques-uns des brochets sont grands et gros, et ont beaucoup de gras à l'intérieur. Dans l'estomac de ceux que j'ai examinés, je trouvai une sorte de goujon qu'on appelle vulgairement vairon et de l'épinoche à peu près en égale quantité, et dans un autre pris le 4 décembre, une grosse grenouille. Quelques-uns de ces lacs sont profonds de 30 pieds ou plus, et conviennent bien à la culture d'autres et meilleurs poissons. On voit dans les Buttes du Tondre de semblables lacs qui contiennent du brochet, et d'autres où il n'y a que des goujons et qui fourmillent d'insectes. Bien des milles de la branche sud de la Saskatchewan traversent l'Assiniboia, et on trouve dans ses eaux le brochet, le doré, la perche, l'esturgeon, et plus près des montagnes, plusieurs sortes de truites dans ses tributaires et dans les lacs d'où ils prennent leur cours. On prend de cette truite en quantité pendant la fraie. Au sud-ouest de Swift-Current, un homme du nom de J. Carpenter a pris aux rets de grandes quantités de tullipies qu'il expédiait aux différentes villes sur le parcours du

chemin de fer Canadien du Pacifique. J'en ai vu à Régina un certain nombre qui étaient chargés de frai mûr. Je crois qu'ils ont été pris pendant la saison réservée et avec des rets à mailles étroites, car le mesurage de la marque de la ficelle autour des épaules de beaucoup de ces poissons indiquait une maille de quatre pouces. Ces lacs, comme bien d'autres dans le même district, sont pleins de poissons blancs des deux variétés et on devrait s'en occuper sans retard. On m'a informé qu'une société composée de trois hommes et munie de matériel de pêche, était à la veille de commencer ses opérations en deux de ces lacs qui fourmillaient de poisson blanc. Ils comptaient qu'en se mettant à pêcher vers le 1er octobre, ils auraient, à la Noël, pris trente tonneaux de poisson blanc, et d'après ce que je connais de ces lacs, je ne doute pas qu'ils l'eussent fait. Je les avertis de ce à quoi ils s'exposaient en faisant la pêche dans la saison prohibée, et ils y renoncèrent. Je mentionne ce fait comme un exemple de la richesse des pêches de ce pays-ci et du danger où elles sont constamment. Un autre établissement fait la pêche à 100 milles ou plus au nord de Prince-Albert, dans quelques-uns des innombrables petits lacs qui se trouvent dans ces parages. On calcule que ses envois au marché américain formeront trente tonneaux ou plus, cet hiver, composés de truite et de poisson blanc à peu près en égale quantité. Le propriétaire m'a dit qu'il n'emploierait que des rets à mailles de cinq pouces ou plus. Le poisson blanc pèse en moyenne quatre livres; les truites que j'ai vues, une cinquantaine en tout, pesaient environ six livres chaque, mais on en prend même de trente livres. Elles étaient très médiocres, le peu que j'ai examinées n'avaient que très peu ou point de gras à l'intérieur. Voici la description d'une truite de huit livres et de 31 pouces de long, maigre et pauvre en chair. Elle avait été prise trois ou quatre semaines avant que je la vis, était gelée et avait été expédiée à 400 milles ou plus. Sa couleur n'était donc pas bonne, mais j'en ai soigneusement décrit la structure, au moins les parties par lesquelles elle se distingue essentiellement parmi les variétés auxquelles elle appartient. Elle appartient, je crois, à l'espace communément appelée saumon de Mackinaw sur les lacs Huron et Supérieur, où j'en ai vu un grand nombre. La tête, le dos et les côtés au dessus de la ligne latérale sont d'un olive brûlâtre terne, irrégulièrement mouchetés de petites taches de même couleur; au-dessous de la ligne latérale, la couleur est plus pâle et plus jaune, marquée des mêmes taches et tirant sur un blanc mat terne, qui est la couleur du ventre. La nageoire dorsale est de même couleur que le dos et irrégulièrement marquée de taches plus pâles, la nageoire caudale est plus pâle que la dorsale, légèrement bordée d'un rouge sombre et irrégulièrement marquée de taches plus pâles. Les nageoires pectorales, avale et ventrales sont d'un rouge vif. Les nageoires sont toutes grandes. La seconde nageoire dorsale ou adipense est en arrière de l'avale, et a $1\frac{1}{2}$ pouce de long. La dorsale a 14 rayons et elle est au centre de la plus grande longueur; l'avale a 11 rayons; la ventrale en a 9 et elle est sous le centre de la dorsale; la pectorale en a 14, elle est large et acérée et a 6 pouces de long. La caudale a 19 rayons, 9 pouces d'une extrémité à l'autre, et elle est extrêmement fourchue. Les yeux sont grands et à la moitié de la distance du nez et de la nuque. La langue est courte, épaisse, avec une rangée de dents aiguës de chaque côté; au vomer correspond une série de dents près de l'extrémité antérieure avec une double rangée en arrière d'environ un demi-pouce, 1 ou 9 pouces en tout. On voit beaucoup de dents courbes aiguës sur les palatins, les maxillaires, les maxillaires supérieurs et le point de la mâchoire inférieure, qui est la plus courte, et que reçoit une cavité de la mâchoire supérieure. La chair était d'un jaune chamois très pâle, et d'une qualité inférieure, soit bouillie ou rôtie, ce qui peut-être dépendait en grande partie de ce qu'elle n'était plus de saison. Je crois qu'il y a d'autres variétés de saumon dans cette partie du pays où celui-ci a été pris.

J'ai visité deux fois cet automne le lac Croche dont il est question dans mon rapport annuel de 1887; il a une longueur d'à peu près 11 milles sur 1 mille de large. En 1874, d'après le témoignage des vieux Sauvages et d'un officier très intelligent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui y stationnait alors, ce lac fourmillait réellement de poisson blanc des deux variétés. Cette année-là, l'eau fut plus basse qu'on ne l'a jamais vue; l'été fut très chaud et l'automne hâtif. Vers le 1er septembre de cette même année ou un peu avant, le poisson blanc et le tullipie commencèrent à mourir en si grande quantité que les Sauvages campés sur les rives furent obligés.

de s'éloigner à cause de la puanteur insupportable qu'exhalait ce poisson en putréfaction. En très peu de temps presque tout le poisson blanc périt, mais aucune autre espèce ne fut décimée d'une façon appréciable. Les Sauvages prétendent que le poisson était si abondant qu'il consumma tout ce qui pouvait le nourrir et mourut de faim, mais quand je leur demandai s'il était ou non de qualité inférieure, ils ne purent m'en rien dire. Je pense que le lac est relativement peu profond, d'autant plus que l'officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson m'a dit qu'il n'y a dans ce lac qu'un endroit où la profondeur soit de cinquante ou soixante pieds sur une étendue d'une couple d'acres.

Il est bien connu que le poisson blanc meurt dans l'eau portée à une température de 72°, et je crois que ce pourquoi il a péri en si grande quantité, c'est que par suite de la baisse extraordinaire de l'eau, la chaleur terrible de cet été-là éleva à 72° ou à peu près la température de l'eau peu profonde, et si, aux endroits d'une grande profondeur, la température ne fut pas aussi élevée, le manque de nourriture, qui devait bientôt être la conséquence de la relégation de tant de poissons dans un si petit espace, les obligeait à aller en chercher dans l'eau moins profonde et plus chaude où ils ne tardaient pas à mourir de suffocation. On ne vit plus de poisson blanc pendant quelque temps, mais le peu qui restait, augmenté peut-être d'autres venus des lacs Qu'Appelle où cette catastrophe n'eut pas lieu, se multiplia au point de rendre très satisfaisante la pêche aux rets, mais les Sauvages, avec leurs rets à mailles étroites dont ils font usage durant les saisons de la fraie comme en dehors de ces saisons, eurent bientôt réduit le lac à un tel état que la capture totale du *C. albus* cet automne n'a pas été de vingt. Le tullipie est encore assez abondant, mais ce poisson est plus vivace et plus prolifique que son cousin, il est plus sujet à émigrer d'un lac à l'autre et à repeupler rapidement ainsi de sa famille un lac inférieur. Peut-être serait-il présumptueux de ma part d'offrir des suggestions à cet égard, mais je pense que le fait ci-dessus montre d'une manière assez concluante qu'on devrait faire quelque chose pour essayer de faire observer aux Sauvages les règlements de pêche mieux qu'ils ne le font à présent. Les Sauvages sur les lacs Qu'Appelle observent très bien la loi sur la dimension des mailles; ils ne tendent plus de rets à enclos à travers la rivière et ils ne pêchent plus autant dans la saison réservée: résultats tous acquis depuis trois ans; et je reconnais avec plaisir les services rendus par l'agent des Sauvages Lash, qui est stationné sur une des réserves (celle de Muscowpetung) près des lacs. M. Lash a expliqué aux Sauvages pourquoi j'enlevais leurs rets à enclos, etc., et ils ont paru satisfaits; depuis, je n'ai eu que peu de traces avec eux. Il m'a dit aussi que les pêches de poisson blanc s'étaient beaucoup améliorées depuis une couple d'années.

On a beaucoup discuté dans ce pays s'il était à propos de mettre dans les eaux des Territoires des variétés de poissons qui n'y sont pas indigènes. On a recommandé de se servir de l'achigan noir à grande gueule pour empoissonner nos eaux. Il y a beaucoup de lacs où cet achigan augmenterait utilement la liste des poissons qu'on y trouve, par exemple le lac du Diable, dans le district de Pelley, qui a 10 milles sur 5, le lac de la Cendre dans la colonie d'York, qui a 12 ou 15 milles de long, le lac de la Pêche, de 10 milles de longueur, au nord-est des buttes du Tondre, et bien d'autres qui contiennent du brochet et d'autres poissons de moindre valeur. Je m'oppose cependant à ce qu'on en mette dans des eaux se reliant à des lacs où il y a du poisson blanc ou qui seraient propres à être peuplés de *coregoni*. Cet achigan réussirait bien dans des lacs peu profonds, à lit de vase et d'herbes marines, et où il n'y a que les variétés de poissons de proie; mais l'examen que j'ai fait de l'estomac de centaines d'achigans que j'ai pris dans l'Otonabee, la Trent et autres rivières d'Ontario, m'a amené à la conclusion qu'ils ne sont guère que piscivores, vivant en grande partie d'alevins d'autres poissons réfugiés dans les herbes marines. Contrairement à l'achigan noir à gueule étroite qui hiverne dans la saison froide, il est vorace toute l'année. Dans une conférence faite devant la Société Américaine des Pêcheries, le professeur S. A. Forbes dit qu'il a constaté que l'achigan noir à grande gueule vivait exclusivement de poisson, et que les écrevisses entraient pour un tiers dans l'alimentation de l'autre. Le premier, en friture, est bien inférieur au second, et l'est encore davantage à la broche, mais je crois qu'ils conviennent mieux que la carpe au peuple

ment de certaines classes de nos lacs, parce qu'ils font de meilleure friture et peuvent être pris en tout temps par la personne la moins expérimentée. On peut les mettre dans un lac avec les espèces de poissons de proie les plus gloutonnes et ils n'en seront pas plus mal, tandis qu'on n'en peut dire autant de la carpe. Parlant de l'achigan noir américain, le grand pisciculteur allemand Herr von dem Borne, dit : " Je puis élever l'achigan noir aussi sûrement qu'on élève la carpe, j'ai plusieurs milliers d'alevins provenant de quelques aehigans femelles. Je n'en ai que trois à gueule étroite et dix à grande gueule. Le fretin de la dernière saison, ayant à peine six mois, se développe bien à présent. L'achigan noir à gueule étroite est bien fait pour empoissonner grand nombre de nos lacs ; c'est un magnifique poisson comestible, un des plus délicats, rôti à la broche, et extraordinairement prolifique ; il serait d'une valeur inestimable pour ce pays. L'observation que j'en ai faite au lac Rice, au lac Pierreux, aux lacs de Muskoka et autres localités de l'est, où j'en ai pris des milliers et examiné l'estomac de beaucoup d'entre eux, me fait croire que ce n'est pas un tiers, comme le dit le professeur Forbes, mais bien la moitié de sa nourriture qui se compose d'écrevisses, et le reste consiste en insectes et leurs larves, en grenouilles, goujons, perche et alevins d'autres poissons. Ils se propagent et croissent également dans une eau limpide au lit net, de pierre ou de gravier, et où les écrevisses abondent : toutes choses qu'on trouve en une foule de lacs de l'Assiniboia.

Il serait profitable d'ajouter le maskinongé aux poissons de nombre de nos lacs où l'on ne voit maintenant que du brochet ou du doré.

Le printemps dernier, je commençai une série de recherches sur les conditions que présentent les lacs Qu'Appelle dans le but de constater la profondeur, la température du fond aux diverses saisons de l'année, les formations des lits, les insectes et autres éléments dont se nourrit le poisson, etc., mais comme il me fallut m'éloigner pour surveiller les travaux des deux barrages que construisait votre département à travers la rivière Qu'Appelle, je dus abandonner mon exploration. Je m'aperçus que la pression à une profondeur de soixante pieds détruirait mon thermomètre, qui n'était qu'un instrument ordinaire. Je pense que ces investigations, faites soigneusement, fourniraient à très peu de frais au département des données d'une très grande valeur pour un prochain avenir, quand surgira la question d'empoissonner ces lacs ou d'autres eaux. Dans tous les lacs du réseau de la Qu'Appelle, où le lit est de gravier ou de pierre, il y a abondance d'écrevisses. Au lac Pasqua, après une tempête de trois ou quatre jours, j'ai vu les écrevisses entassées sur le rivage et formant deux pouces d'épaisseur. Sous presque chaque caillou il y a une écrevisse ou plus à certaines saisons de l'année. Le poisson blanc mange en grande quantité les alevins de ce crustacé. Les crevettes fourmillent en myriades innombrables dans les lacs Qu'Appelle, et quelques-uns des petits lacs éloignés en sont littéralement remplis. C'est la nourriture favorite des *coregoni*. Les larves d'une espèce de diptère, couleur de sang, articulées et d'un demi-pouce de long, entrent aussi pour une large part dans leur alimentation. On les trouve en immense quantité dans la vase du lit des lacs. Plusieurs variétés de cadis, les larves des phryganides, se trouvent en foule dans ces eaux, et le poisson blanc en fait une grande consommation. Les pisciculteurs disent que leur présence est presque toujours l'indice que l'eau est bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. C. GILCHRIST,

Garde-pêche.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

B. P. CRAVEN, T.N.-O., 31 décembre 1888.

M. ALEX. McQUEEN,
Inspecteur des pêcheries,
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les pêches de mon district, lac Long, T.N.-O., pour l'année expirant le 31 décembre 1888.

Les saisons réservées pour le poisson blanc et le doré ont été bien observées par nos colons et nos pêcheurs, de même que les règlements de pêche en général.

Il me fait plaisir de constater que la pêche du poisson blanc et autre a été supérieure à celle de l'an dernier. Celle du poisson blanc a été bonne surtout dans les mois de mars et avril, et les pêcheurs qui s'y sont adonnés en ont été récompensés d'une manière satisfaisante.

Il y a eu six équipages de blancs qui ont fait la pêche cette année, et ils ont employé en tout 47 rets.

Le relevé ci après est basé sur les renseignements obtenus des pêcheurs, et il est aussi exact qu'il a été possible de le faire :—

	Livres.
Poisson blanc.....	7,300
Brochet.....	6,500
Doré.....	1,000

On prend dans ces eaux une quantité considérable de poissons bisons et de carpes.

Les premiers sont un poisson commun et invendable, quoique les Sauvages en mangent et le regardent comme un bon article alimentaire. Les dernières sont un poisson comestible, mais dans les froids seulement.

Plusieurs familles de Sauvages de la réserve de Piapot et de l'agence des Buttes de Tondre visitent le lac Long pour y faire la pêche.

Ils ont employé une moyenne de 30 rets, et ils ont aussi beaucoup pêché à la ligne le brochet et le doré. Voici quelle a été leur capture :—

	Livres.
Poisson blanc.....	2,500
Brochet.....	11,000
Doré.....	500

Dans mon district, il a été construit au-dessus de la rivière Qu'Appelle plusieurs barrages pour inonder les marais de foin sauvage.

Ils sont tous munis de vannes, et ceux qui en sont les propriétaires m'ont assuré qu'ils n'empêcheront pas le poisson de passer, c'est-à-dire pendant la saison où il monte dans la rivière.

Le poisson blanc du lac Long paraît supérieur à celui de la même espèce qu'on trouve dans d'autres eaux, et suivant moi, il importe qu'il soit l'objet de toute la protection possible ; à ce sujet, qu'il me soit permis de vous faire observer que durant toute la présente saison pêchée, presque tout le poisson blanc femelle qu'on prend est chargé de frai.

C'est pourquoi je recommande instamment un changement qui s'accorderait mieux en principe avec l'objet d'une saison réservée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

O. T. STONE,
Garde-pêche du lac Long et des environs.

AMENDES ET CONFISCATIONS.

On n'a eu que peu d'occasions d'imposer les pénalités portées par l'Acte des pêcheries pour infractions aux règlements. Ceci fait l'éloge de la conduite de tous ceux ayant des intérêts dans les pêches de ce pays neuf. Tous mes ordres et ceux des gardes-pêche ont été strictement obéis, sauf peut-être une ou deux exceptions. Quand la loi, soit par ignorance ou par inadvertance, a été violée, on a pris des mesures en conséquence dès qu'on en a été informé.

Le garde-pêche Wood a découvert que David Breyer, commerçant du fort Alexandre, sur le lac Winnipeg, achetait illégalement des Sauvages du poisson blanc pris dans la saison réservée. Son poisson a été saisi et confisqué, ce qui a eu un salutaire effet en arrêtant une pratique à laquelle on avait souvent eu recours dans ce district. Ce poisson a été vendu et le produit net de la vente a été remis au département.

Clem Pelletier, pêcheur du district de Qu'Appelle, avait pris un permis de pêche à la seine, mais le garde-pêche Gilchrist le surprit faisant la pêche pendant la saison interdite. Il fut condamné à \$25 d'amende et son rets fut confisqué et détruit. perdit aussi son permis.

RÉCAPITULATION.

Voici l'estimation du rendement et de la valeur des pêches du Manitoba et des Territoires du Nord Ouest pour l'année expirant le 31 décembre 1888:—

Espèces.	Quantité. lbs.	Valeur. \$
Poisson blanc, frais.....	2,29,540	112,477
do salé.....	655,200	32,760
Doré do	486,850	14,605
Brochet do	657,000	13,140
Esturgeon do	27,980	1,399
Truite do	12,100	605
Tullipie do	273,000	2,730
Barbue do	19,580	291
Poisson mêlé do	267,000	2,670
Total.....	4,648,250	\$180,677

Sur cette quantité, sept wagons (140,000) de poisson blanc salé ont été expédiés au marché de Montréal.

La consommation des Sauvages, y compris Assiniboïa, est estimée à 1,725,000 lbs, évaluées à \$60,375, ce qui fait pour l'année un rendement total de 6,373,250 lbs de poisson de toutes espèces, et une valeur totale de \$241,052.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX McQUEEN,

Inspecteur des pêcheries.

ANNEXE No 8.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1888, PAR M. THOMAS MOWAT, INSPECTEUR.

NEW-WESTMINSTER, 31 décembre 1888.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la Colombie-Britannique en 1888, ainsi que les relevés statistiques et les rapports des gardes pêche.

Les relevés accusent, comme on s'y attendait, une diminution de valeur comparativement à l'an dernier, non compris la consommation des Sauvages ; les chiffres comparatifs sont comme suit :—

Valeur totale, 1887... ..	\$1,974,887 00
do 1888.....	1,902,198 50
	<hr/>
Diminution, 1888.....	<u>76,691 50</u>

Cette diminution résulte principalement du déficit de la pêche au saumon dans la rivière Fraser.

Voici le total des capitaux placés dans cette industrie, mis en regard de ceux de 1887 :—

1887.....	\$ 872,445
1888.....	1,036,132
	<hr/>
Augmentation.....	<u>\$163,687</u>

Cette augmentation s'explique par la construction, la réparation et la mise en œuvre de nouvelles fabriques de conserves, par la valeur plus grande de gcêlottes neuves, et par l'accroissement du nombre des bateaux de pêche.

Voici le nombre d'hommes employés aux pêches :—

1887.....	6,154
1888.....	5,940
	<hr/>
Diminution.....	<u>214</u>

SAUMON.

Le paquage du saumon en conserves, qui est à présent la principale industrie des pêcheries de cette province, a été inférieur de 962,040 boîtes d'une livre à celui de l'année dernière, et celui du saumon salé, de 218 barils, tandis que l'augmentation

du saumon frais a été de 250,400 livres. J'ai des doutes quant à cette augmentation, convaincu comme je le suis que quelques-uns des marchands de poisson ont dû avoir relevé plus de saumon frais qu'ils n'en ont réellement expédié.

Par suite d'une exception à la règle des fluctuations périodiques en ce qui est du poisson de la rivière Fraser pendant la saison de 1886-87, les paqueurs étaient incécis sur ce qu'ils devaient faire. Bien que l'expérience leur eût appris que des déficits biennaux avaient eu lieu régulièrement depuis 1886, elle ne suffit pas à les empêcher de faire de grands préparatifs pour un paquage considérable. Comme l'affluence du poisson en 1887 fut meilleure qu'ils ne l'espéraient, ils pensèrent que cette saison serait peut-être aussi bien.

Le paquage proportionnel fait par les fabriques de conserves sur la rivière Fraser et la côte a été comme suit:—

		Caisses.
Rivière Fraser, 12 fabriques de conserves		76 616
Côte 9 do		107,424½
Total.....		<u>184,040½</u>

En comparant les opérations de cette saison avec celles de l'an dernier, on remarquera que pour la rivière Fraser il y a une diminution de 52,290 caisses, tandis que le paquage sur la côte a augmenté de 32,147½ caisses. Malgré la grande réduction qu'on constate pour la rivière Fraser, la moyenne du paquage par fabrique est à peu près la même que dans les saisons de 1876, 1880 et 1884. Mais en même temps il ne faut pas perdre de vue que, si la moyenne du paquage a été à peu près la même que dans les médiocres années qui précèdent, l'équipement dont on s'est servi pour la pêche du poisson a beaucoup augmenté, et qu'on a mis en conserves le *coho* et le saumon blanc, ce qui a contribué à faire la moyenne. On doit aussi songer que le paquage total sur la rivière Fraser dépasse de 34,461 caisses la meilleure de ces années peu fructueuses.

De temps à autre, les journaux ont publié beaucoup de correspondances sur les méthodes de pêche dans la rivière Fraser, et quelques écrivains sont allés jusqu'à dire que la pêche aux rets à mailler aux sources sablonneuses et à l'embouchure de la rivière a chassé le poisson et l'a contraint à chercher de nouvelles frayères. On a dit aussi que le *saw-quaï* qui habite la Fraser et ses tributaires cherchait des frayères dans les petits cours d'eau de la côte près de là. Après avoir fait un soigneux examen et envoyé des gens sûrs pour s'enquérir des faits, j'ai trouvé que ces dires étaient mal fondés.

Suit un tableau indiquant les quantités de saumon paquées en cette province pendant les treize dernières années.

SAUMON paqué dans la Colombie-Britannique pendant 13 années.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
Ewen et Cie.....	3,125	8,334	13,760	8,380	6,191	18,900	20,090	10,438	9,600	23,000	15,000	23,000	10,470
Findlay, Durham et Brodie.....	4,122	11,087	7,885	4,162	5,300	10,200	9,600	4,926	5,300	5,915	3,300
Holbrook et Cie.....	2,600	9,000	12,000
Finlayson et Lane.....	11,966	17,166	8,813	5,061	18,500	26,000
English et Cie.....	21,000	12,625	5,200	2,048	19,987	21,600	5,250	12,952	5,000	10,000	5,000
British Columbia Packing Co.....	16,500	11,500	9,500	19,989	26,700	11,735	21,315	7,566	10,324	6,771
Delta Canning Co.....	13,570	5,585
King et Cie.....	11,655	6,850	9,722	17,000	15,401	9,630
Lane, Pike et Nelson.....	4,333	21,580	20,478
B. Haigh et Fils.....	16,350	27,365	11,440	6,650	7,894	10,324	6,771
Adair et Cie.....
Laidlaw et Cie.....	7,560	6,170
British Union Packing Co.....	15,000	4,600	12,000	6,000	11,000	10,000
British American Packing Co.....	9,600	9,200	4,932	7,850	10,127	10,150	7,864
Richmond Canning Co.....	11,856	14,600	9,850	5,720
E. A. Wadhams.....	10,055	8,780	12,500	11,250	11,500	7,200
Wellington Packing Co.....	10,401	4,055	10,000	9,000	4,000
Phoenix Canning Co.....	4,000	4,400	6,500	12,525	5,140
Spratts Ark.....	4,440
Bon Accord Fishing Co.....	6,500
Harlock Packing Co.....	3,000	5,500	5,812	9,924	11,560	12,137	7,480	12,345	6,300	10,587	11,739	13,805
Inverness Canning Co.....	3,000	4,791	9,770	10,000	12,335	7,304	9,772	12,000	12,872
Windsor.....	5,000	6,871	9,772	8,300
Metakelah.....	5,200	11,297	12,000	17,709
British American Packing Co.....	7,000	12,247	6,600	15,000	15,060
Sheena River Canning Co.....	4,173	7,351	16,660
Balmoral Packing Co.....	7,000	12,247	6,600	15,000	10,660
Alert Bay Canning Co.....	10,953	7,000	6,000	1,200	4,200	5,000
H. E. Crossdale.....	6,500	9,400
Douglas Packing Co.....	8,500
Pêche de la rivière Naas.....	12,318
A. J. McLellan.....	5,635	10,780	11,887	15,000	7,023	8,000
Rivers Inlet Canning Co.....	8,496	4,180	8,000
Wanooek Packing Co.....	11,000	3,364
Quashela Packing Co.....
Total paqué, chaq. année, caisses.....	9,847	67,387	113,601	61,093	61,849	177,276	255,061	196,292	141,242	108,517	161,264	204,083	184,040

Le tableau précédent donne le nombre total de caisses de conserves, le nom de chaque fabrique et le paquage de chacune depuis que ces opérations ont commencé en cette province. Il fait voir d'un coup-d'œil les fluctuations tant sur la côte que dans la rivière Fraser.

Des citoyens américains se sont beaucoup occupés pendant ces deux dernières années, de la rivière Columbia, pour découvrir quelque mode de développement de ses pêches de saumon, et de conservation d'une précieuse industrie pour le pays. Je donne ci-après un relevé du paquage sur cette rivière pour les vingt-trois dernières années :—

Saison.	Caisses.	Saison.	Caisses.
1866.....	4,000	1878.....	460,000
1867.....	18,000	1879.....	480,000
1868.....	28,000	1880.....	530,000
1869.....	100,000	1881.....	550,000
1870.....	150,000	1882.....	541,000
1871.....	200,000	1883.....	629,600
1872.....	250,000	1884.....	620,000
1873.....	250,000	1885.....	554,750
1874.....	350,000	1886.....	418,500
1875.....	375,000	1887.....	354,055
1876.....	450,000	1888.....	372,000
1877.....	460,600		

Revenant aux observations que je faisais dans mon dernier rapport relativement aux Américains qui cherchent de nouveaux champs d'exploitation pour cette industrie afin de répondre à la demande croissante que les rivières en partie dépeuplées de l'Oregon et du Territoire de Washington ne peuvent satisfaire, je dois dire que leur attente s'est pleinement réalisée, et que tout indique que le nombre de caisses par fabrique va augmenter.

Suit une liste du paquage total dans le Territoire de l'Alaska pendant la saison de 1888 :—

Paqueurs.	Localités.	Caisses.
Cutting Packing Co	Anse de Cook.....	25,000
Alaska Commercial Co.,	do	15,000
Arctic Packing Co.,	do	13,000
D. L. Beck et Fils,	Rivière Chilcot.....	20,000
B. A. Seaburg,	Rivière Strickem.....	15,000
Fishing and Trading Co.,	Anse Clowock.....	10,000
Bradford et Cie.,	Baie Bristol.....	25,000
Alaska Packing Co.,	do	28,000
Arctic Packing Co.,	do	25,000
Alaska Commercial Co.,	do	18,000
Karloek Packing Co.,	Rivière Karloek.....	72,000
Charles Thomas et Cie.,	do	30,000
Kadiac Fishing & Mining Co.,	do	20,000
Cutting Packing Co.,	Baie Wah.....	17,000
Boston Fishing & Trading Co.,	Baie Jass.....	6,000
Cape Lees Packing Co.,	Baie de Borough.....	6,000
Taylor Young et Cie.,	Anse Tongas.....	13,000

(Caisses, 48, boîtes d'une livre chaque.)

358,000

RÈGLEMENTS DE PÊCHE.

De nouveaux règlements pour la pêche du saumon et de la truite ont été adoptés pour la province; mais quant à leur mise en vigueur, il appartient exclusivement au département de déterminer le nombre de gardiens à employer pour faire observer ces règlements. Les remarques qui précèdent montrent qu'il faut apporter un juge

mer t éclairé pour faire des règlements appropriés à cette province. S'ils sont trop rigides, ils auront l'effet de donner à nos voisins de l'Alaska l'avantage d'offrir leur poisson à un plus bas prix; s'ils ne sont pas suffisamment protecteurs, nous aurons dans nos rivières le même déficit qu'on éprouve dans la Columbia et dans d'autres cours d'eau au sud de notre province.

Les envois de saumon frais et gelé au Canada est et aux Etats-Unis ont été inférieurs de 125,000 livres à ceux de la dernière saison. Cela provient du fret élevé qu'exige la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, joint à la rareté du saumon dans la rivière Fraser. Le saumon de la rivière Columbia, bien qu'il se vende plus cher que le nôtre, est transporté à des prix bien plus bas, et comme le gouvernement américain a ajouté un droit d'un demi-centin par livre sur le poisson frais, ceci va exclure nos marchands de leurs marchés et ils seront obligés d'abandonner ce commerce parce qu'ils ne peuvent faire concurrence au saumon de la côte de l'Atlantique en payant des frais de transport aussi élevés.

FLÉTAN.

Depuis la dernière session, il s'est ouvert un commerce d'une importance considérable pour ce poisson, mais je suis peiné de dire que ce n'est guère à l'avantage de notre population. M. Sol. Jacobs, de Gloucester, E.-U., a visité cette côte pendant l'automne de 1887, et s'est arrangé avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord pour le transport, à un tarif raisonnable, de son flétan frais, dans la glace, jusqu'à Boston. Il est revenu le printemps dernier avec deux belles gcêlettes complètement équipées pour le commerce de poisson, et a établi un marché à Port-Townsend, T.W., sous le nom de "Marché au poisson de Gloucester." Les gcêlettes sont envoyées de là sur les bars, et à leur retour la cargaison est paquée avec de la glace dans des boîtes, et expédiée en lots de chargements de wagons à Boston et à New-York, où ce poisson commande de bons prix. La plus grande partie du flétan frais expédié pendant cette saison et qui doit former au moins un demi-million de livres, a été prise à la hauteur des bancs Flattery et Alberni, et je suis porté à croire qu'elle l'a été en deçà de la limite des trois milles. Outre cela, on a fait un grand commerce de flétan préparé. Des gens sûrs de la côte m'ont informé que trois gcêlettes américaines faisaient la pêche entre Rose-Spit et Mosset, près de l'extrémité nord de l'île Graham, prenant chacune un chargement de 70 à 80 tonneaux. Colles-ci, je puis le dire, pêchaient en deçà de la limite de trois milles, et il n'y a pas de doute qu'un certain nombre d'autres navires des Etats-Unis en ont fait autant.

Les seuls en cette province qui aient fait quelque commerce de flétan sont le capitaine Luzberg, de Vancouver, et le capitaine Grant, de cette ville; le premier a fait la pêche en petits bateaux, dans le golfe, et a dû trouver un marché à Seattle pour la plus forte partie de son poisson, à cause des frais élevés de transport demandés par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Le capitaine Grant a fait une expédition de pêche au détroit dans un sloop et a réussi à en prendre quelques milliers de livres qu'il a salées et ensuite fumées dans cette ville, et qu'il a vendues à Seattle pour être exportées aux Etats de l'Est.

SKIL.

En consultant mon rapport de 1886, on remarquera que j'ai donné une complète description de ce poisson et de mon expérience de cette pêche que j'ai faite dans mes tournées sur la côte occidentale de Vancouver et des îles de la Reine-Charlotte. Dans l'été de 1887, il ne s'est rien fait de plus pour l'exploitation de la pêche en question, comme l'atteste le rapport de cette année-là. Le printemps dernier, à cause de l'arrivée de nouveaux navires destinés au commerce des phoques et de l'état incertain des affaires dans la mer de Behring, quelques-uns des propriétaires craignirent de risquer leurs bâtiments dans ce commerce, et un certain nombre de gcêlettes restèrent en conséquence oisives dans les havres. Parlant de ce sujet avec M. H. Saunders de Victoria, qui, pendant plusieurs saisons avait reçu d'un commerçant de China-Hat certaines quantités de skil, mais pas assez pour satisfaire ses pratiques, je l'engageai de concert avec d'autres personnes à envoyer la gcêlette *Theresa* sur la côte occidentale des îles de la Reine-Charlotte pour faire la pêche de ce pois-

son en lui donnant tous les renseignements que je possédais, et on ajoutant que comme j'allais à la Skeena j'essaierais de décider les Sauvages à aller pêcher pour lui. Quand le capitaine Olsen fut arrivé aux fonds de pêche, il vit que ses engins de pêche étaient complètement inutiles pour pêcher en de si énormes profondeurs, et il dut employer des aborigènes pour faire la pêche avec leurs agrès primitifs. Ces derniers profitèrent de leur position isolée et lui firent payer 25 centias par poisson. La goëlette fut de retour le 17 septembre après une absence d'environ six semaines avec un chargement de 2,500 skils pesant en tout 30,000 livres, et qui se vendirent promptement \$.8 le baril. Peu après l'arrivée de la *Theresa*, on la munit des agrès convenables, on lui donna un équipage de pêcheurs exorcés de Terre-Neuve, et elle retourna aux fonds de pêche avec la goëlette *Mary Ellen*, dont le patron était Alex. McLean. A leur arrivée, le temps fut si orageux que, sur un mois de séjour, ils ne purent pêcher que huit jours, pendant lesquels ils prirent 314 barils de skil; on le sala dans des réservoirs placés dans la cale de la goëlette et on le transporta à Victoria, où on le repaqua. Ce poisson fut pris dans des profondeurs variant de 200 à 230 brasses, avec des lignes à la main et des lignes de fond. Une ligne de fond garnie de 300 hameçons, après avoir été tendue deux ou trois heures, rapporte 100 ou 150 skils, pesant chacun, en moyenne, 10½ livres.

Maintenant que cette industrie est commencée dans une certaine mesure, nous devons nous attendre qu'elle fera faire un commerce considérable dès que ce poisson sera connu sur les marchés anglais, américains et australiens, parce qu'on le considère sans exception parmi ceux qui font autorité sur ce sujet comme le meilleur qui produise l'Océan. C'est une erreur de l'appeler morue noire, et je recommande que les pêcheurs et les marchands cessent de le nommer ainsi, car il n'a pas l'air d'une morue et il ne se rattache non plus en aucune façon à la famille des gades. Comme le nom scientifique *Anoplopomo Fimbria* est long et difficile à prononcer, je suggère que désormais on le désigne simplement sous le nom local de *Skil*, ou celui de *Maquereau du Pacifique* pourrait être adopté, vu qu'il est parent du maquereau d'Atka, de l'Alaska. Ce poisson est très riche et huileux; un qui pèse 25 livres donnera une pinte d'huile. Elle est souvent extraite par les naturels, qui l'emploient comme beurre sur leur pain; malgré qu'il soit gras, il a la saveur la plus délicate et le plus faible estomac peut en faire ses délices. La foie ne donne que peu d'huile, qui, je crois, est regardée comme égale à l'huile de foie de morue pour les fins médicales.

On ne connaît pas exactement la saison de la fraie de ce poisson; mais à en juger par le volume des œufs et la quantité qu'il porte, je crois qu'il est aussi prolifique que le gade. Les œufs, je pense, éclosent à la surface de l'eau, et les alevins cherchent l'abri et la nourriture près du rivage.

La pêche autour des îles de la Reine-Charlotte se trouve principalement en deçà de la limite des trois milles, parce que l'eau est profonde tout près des bords, tandis que sur la côte de l'île Vancouver, le poisson est plus éloigné des bords.

Un certain nombre d'établissements choisissent actuellement des stations de pêche sur plusieurs points de la côte et se proposent de faire cette pêche sur cette côte avec des bateaux appropriés. Ce serait, à mon avis, une occupation excellente pour les *crofters* écossais, et on ne pourrait trouver de meilleurs endroits pour faire cette pêche que la côte occidentale des îles de la Reine-Charlotte et de l'île Vancouver. Mais à moins qu'on ne prenne des mesures pour protéger nos côtes, cette pêcherie, comme celle du flétan, sera monopolisée par les pêcheurs américains.

OOLACHAN.

Ce poisson paraît diminuer dans la rivière Fraser, je ne puis dire si c'est par suite d'une pêche excessive ou pour d'autres causes; mais je pense que le grand nombre de steamers à roue d'arrière qui y naviguent a eu pour effet de l'éloigner.

ALOSE.

Dans mon dernier rapport, je disais que ce poisson se portait vers le nord. Je suis heureux de rapporter que les pêcheurs de saumon en ont pris plusieurs dans leurs rets sur la rivière Fraser pendant la saison actuelle, mais je suis convaincu que

si on laisse l'aloë se reproduire que d'après le cours de la nature, il faudra de longues années pour en peupler nos rivières.

ÉPERLAN.

On consomme de ce poisson en plus grande quantité que jamais, et la demande en augmente à cause de la rareté de l'oolachan. On le prend à la seine dans l'eau salée presque à toutes les saisons de l'année, mais à présent il ne s'en fait pas de commerce d'exportation.

SARDINES.

Les quantités de sardines, fraîches et salées, qu'on consomme, augmentent à chaque saison, mais jusqu'ici personne n'a jugé à propos de les mettre en conserves. On ne le fait pas à cause du haut prix de la main-d'œuvre et du matériel dispendieux qu'exige cette industrie.

ESTURGEON.

La demande de ce poisson sur les marchés locaux semble aller croissant; de grandes quantités sont expédiées à Victoria et à Vancouver et aux villes du détroit de Puget et de l'intérieur. On m'a adressé de nombreuses demandes de renseignements ayant pour objet d'ouvrir un commerce pour la préparation du caviar, mais jusqu'à cette heure personne ne s'est régulièrement occupé d'en prendre. Le poisson pris pour le marché est ordinairement pêché à la ligne et à l'hameçon par les aborigènes, et aux rets à saumon par nos pêcheurs. La Fraser est la seule rivière de cette province où l'on prenne de l'esturgeon en quantité. Ce poisson paraît n'avoir pas de saison régulière pour frayer, car on le prend chargé d'œufs à une longue distance en amont de la rivière, et dans le même état durant les mois de mai et juin aux sources sablonneuses. On estime qu'il n'y en a qu'un sur dix de ceux pris dans la rivière Fraser qui ait des œufs. Je suis d'avis qu'il existe ici la même objection qu'à la rivière Columbia pour entreprendre un commerce de caviar.

FOURRURES MARINES.

La capture de phoques à poil pendant cette saison est à peu près la même que celle de l'an dernier; les chasseurs blancs ne les prennent pas pour en faire commerce, et les Sauvages n'en prennent que pour la consommation locale. Partant la demande en est limitée.

La capture des loutres de mer a augmenté de 25; ce résultat est dû à ce qu'il en a été pris davantage dans la mer de Behring.

Les états donnent 21 peaux de morses et 250 livres d'ivoire; ceci n'est pas un produit de notre côte, mais a été apporté de l'océan Arctique par un de nos navires et vendu dans la province.

La capture de phoques à fourrure accuse une diminution de 5,817 peaux comparativement à celle de l'année dernière. Le relevé suivant contient une liste détaillée du nombre de navires employés et de peaux prises.

RELEVÉ du nombre de navires, de chaloupes et d'hommes qui ont fait la pêche des bêtes marines à fourrure dans la Colombie Britannique, avec le rendement et la valeur pendant l'année 1888.

Noms des navires.	Noms des armateurs.	Tonnage.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de phoques dans la Colombie-Britannique.	Nombre dans la mer de Behring.	Nombre total de phoques.	Valeur totale des phoques.
Penelope.....	J. J. Gray.....	69	5	20	805	900	1,705	\$ 17,050
Mary Ellen.....	A. McLean.....	69	14	30	1,410	1,937	3,347	33,470
Juanita.....	Hall et Gospel.....	40	13	38	177	1,617	1,191	11,940
Mountain Chief.....	B. Jacobson.....	26	6	10	400	825	1,225	12,250
San Jose.....	J. S. Lee.....	52	4	16	107	107	1,070
Sapphire.....	E. B. Moroni.....	124	9	22	1,209	1,200	12,000
Viva.....	Carne et Munsie.....	92	5	21	806	2,069	2,875	28,750
Black Diamond.....	Gutman et Frank.....	81	9	19	231	863	1,096	10,960
Mary Taylor.....	J. D. Warran.....	42	13	21	392	392	3,920
Heleyon.....	American.....	61	6	24	17	17	170
Triumph.....	D. McLean.....	97	12	9	2,470	2,470	24,700
O. S. Fowler.....	Wm. Bendt.....	34	2	12	230	23	2,300
Annie C. Moore.....	Chas Hackett.....	112	7	22	715	715	7,150
Lily.....	Gutman et Frank.....	63	22	26	93	93	930
Pathfinder.....	Carne et Munsie.....	66	9	21	600	650	1,250	12,500
Adele.....	F. Ruiz.....	50	8	19	392	822	1,211	12,140
Rosey Olsen.....	Wm. Olsen.....	33	3	13	100	50	609	6,000
Annie.....	Jas. Laffin.....	25	3	11	166	1,039	1,195	11,950
Maggie Mc.....	John Dodd.....	71	5	20	125	1,299	1,424	14,240
Favourite.....	Chas. Spring.....	79	12	27	360	1,834	2,134	21,340
Total.....								244,830
Estimation des peaux achetées des Sauvages.....					3,500	3,500	3,500	35,000
do do de loutres de mer achetées des Sauvages.....					100	100	100	7,500
do do de phoques à poil do do.....					3,500	3,500	3,500	2,625
Goëlette "O. S. Fowler," peaux de morses.....					21	21	378
do do 250 livres ivoire, à 40c.....					100
Grand total de fourrures et produits marins.....								280,433

La diminution qu'accuse la capture des phoques à fourrure dans la mer de Behring est encore plus remarquable; la cause en est due principalement à l'état incertain des affaires par rapport au gouvernement américain, plusieurs des goëlettes craignant de pénétrer dans ces eaux au risque d'être saisies.

On a beaucoup écrit sur la vie et les habitudes du phoque à fourrure. Quelques-uns prétendent que tous les phoques à fourrure dans le Pacifique septentrional ont leurs retraites sur les îles Saint Paul et Saint-Georges, dans la mer de Behring. D'autres soutiennent que beaucoup de phoques du Pacifique ne pénètrent jamais dans la mer de Behring, mais mettent bas sur de grands champs de cailloutis perdus dans l'Océan et peuvent avoir peut-être de véritables repaires en dehors de la mer de Behring. Des extraits d'une circulaire de C. M. Lamsen et Cie, de Londres, Angleterre, donneront au lecteur quelque idée des lieux où se prennent les phoques à fourrure. Le nombre suivant de peaux s'est vendu d'octobre 1886 à janvier 1888:—

	Peaux de phoques.
Côte nord-ouest du Pacifique.....	43,687
Ile Lobus.....	30,463
Alaska.....	204,033
Ile de Cuivre.....	100,880
Japon.....	9,856
Cap Horn.....	6,926
Mer du Sud.....	200

396,045.

On a calculé que 16,000,000 phoques se retirent annuellement sur l'île Saint-Paul et 3,000,000 sur l'île Saint-Georges. La compagnie commerciale d'Alaska tient ces îles et d'autres encore par bail des gouvernements russe et américain. M'est avis que beaucoup de phoques à fourrure mettent bas sur les champs de cailloutis échelonnés sur la côte de la Colombie-Britannique. J'ai eu des renseignements sûrs de chasseurs et pêcheurs pratiques qui corroborent cette opinion. Morris Moss, de Victoria, dit que pendant l'année 1870 ; il trafiquait sur la côte près de Bella-Bella dans les mois de mars et avril, quand il vit des centaines de petits phoques à fourrure de trois à cinq mois, séparés de leurs mères, et qu'une violente tempête jeta sur la grève, où ils furent pris par les aborigènes. Le capitaine Alexander McLean, de Victoria, atteste qu'il en a tué un certain nombre vis-à-vis du cap Cook, et que la tempête avait également jetés sur la côte. Le rapport de James G. Swan en 1880 et 1883 porte que les Sauvages du cap Flattery capturent à chaque saison de ces petits phoques et les gardent dans leurs camps comme animaux favoris. Il est impossible que ces petits puissent venir à cet âge de la mer de Behring, car M. Elliott affirme qu'ils ne quittent pas les îles avant le mois de novembre, et ceux dont parle M. Swan sont pris à bonne heure au printemps. La majorité de nos chasseurs prétendent que les petits figurent pour plus de 7 pour 100 dans la capture totale de phoques à fourrure sur la côte, tandis qu'ils ne figurent pas pour plus de 1 pour 100 dans celle de la mer de Behring. Mais ils ne peuvent nier que plus de 60 pour 100 de la capture totale de la mer de Behring se composent de phoques femelles.

CHIENS DE MER.

On les trouve encore en nombre innombrable dans les baies et les anses de la côte, mais jusqu'ici on ne s'en est pas servi comme article d'alimentation. La quantité d'huile qu'on en extrait principalement a diminué de 43,000 gallons, la fabrique d'huile de Skedigate accusant un déficit de 10,000 gallons. L'huile de ces animaux devient davantage en faveur, et les prix haussent, avec indications d'un marché plus ferme.

BALEINES.

Aucun de nos navires ne s'est aventuré dans cette pêche, et je ne crois pas qu'on l'essaie avant qu'on ait plus de bâtiments et plus de concurrence dans la chasse au phoque.

TRUITE.

Ce poisson se vend facilement sur les marchés de la province, et comme la demande en va croissant, on en fait la pêche davantage. Il n'est pas très abondant dans les rivières de la côte, mais il l'est dans les lacs et les cours d'eau de l'intérieur. La pêche continuelle à la mouche en été par les blancs, la pêche aux rets et au dard par les Sauvages, et l'emploi des matières explosives par les Chinois, vont beaucoup nuire à la truite, je le crains. Il serait même difficile de la protéger en mettant un gardien sur chaque cours d'eau de cette région.

L'introduction de la truite mouchetée dans les lacs Kamloops, Shuswap et Okanagan serait très avantageuse à ce district.

POISSON BLANC.

En consultant mes rapports de 1886 et 1887, on verra que j'y ai signalé l'existence du poisson blanc dans quelques-uns de nos lacs ; mais j'apprends de M. Max. M. Mowat, qui a fait une inspection de l'intérieur l'été dernier, que ce poisson est en petit nombre et inférieur en qualité. J'ai déjà recommandé l'introduction du poisson blanc de l'est dans les lacs Shuswap, Kamloops et Okanagan, et je suis convaincu qu'il y réussirait bien.

POISSON MÊLÉ.

On a fait à peu près la même consommation de hareng que dans les saisons précédentes.

Tooshqua (morue *Cultis*)—La quantité prise dépasse celle de la saison précédente, à cause d'une plus grande demande locale.

Morue—A cause de sa rareté sur la côte, on voit rarement ce poisson sur les marchés; on en prend un parfois parmi d'autres poissons.

On prend en proportion de l'augmentation de la population du poisson à pierre, du poisson plat et d'autres variétés.

CRUSTACÉS.

Huîtres—On en a pris en plus grande quantité l'an passé; les huîtres sont limitées et la variété en est petite. La plus grande partie a été prise aux huîtres de l'île Vancouver. La location de Victoria-Arm a été abandonnée; les huîtres importées qui y ont été transplantées n'ont pas réussi.

Déférant au rapport du gardien Lomas, je recommande l'adoption pour cette province d'une saison annuelle réservée à partir du 1er mai jusqu'au 31 août inclusivement, l'imposition d'un droit de dix centins par baril sur toutes les huîtres prises, non comprises celles pêchées dans les huîtres affermées, et l'établissement d'un règlement définissant la grosseur des huîtres destinées au marché.

HOMARDS.

La commission des pêcheries des États-Unis a débarqué au Cap Désappointement le 22 janvier 150 homards reproducteurs dont 100 étaient des femelles ayant environ 7,500,000 œufs. Elle en a placé un égal nombre à Port-Townsend. On dit que sur tout le chargement il n'en est mort qu'un. On mande aussi que les 339 homards apportés pendant la dernière saison à Montreay, Californie, réussissent bien. Comme j'ai déjà fait des recommandations et des suggestions au sujet de l'envoi de homards qu'on se propose de faire pour cette province, pas ne m'est besoin d'en parler davantage.

ÉCREVISSES DE MER.

La capture en a considérablement augmenté l'an dernier; mais on les pêche de façon qu'il est difficile d'avoir une estimation exacte de la quantité prise. Elles deviennent en faveur et on les estime comme un mets très délicat.

PASSES-MIGRATOIRES.

Il n'en a pas été construit jusqu'ici; la construction de celle qu'on avait donné ordre de faire au lac Nicola a été jugée inutile.

Le gardien Lomas a fait rapport que la somme qu'on avait été autorisé à dépenser sur la rivière Cowichan était inutile, les inondations ayant travaillé les chutes de telle manière qu'on n'avait pas besoin de faire sauter les roches par la mine.

Le gardien York n'a pas encore fait rapport sur les chutes de la rivière Nanaimo, de sorte que le montant voté n'a pas été dépensé.

La rivière Comox, d'après le rapport du gardien Berkeley, a deux mauvaises pentes de chutes qu'on pourrait rendre passables pour que le saumon monte aux lacs, moyennant \$150 de frais. On devrait faire ce travail quand la rivière est basse, en été, car c'est une rivière importante.

PROTECTION.

La suspension hebdomadaire a été généralement bien observée dans toute l'étendue de la province, et l'on a imposé peu d'amendes; bien qu'il y ait des districts éloignés où les gardiens ne peuvent se rendre, et à ces endroits, les gens pêchent quand et comme il leur plaît.

Les Sauvages ont été très remuants pendant l'excitation qui a régné à la dernière saison sur la rivière Skeena. Les Sauvages d'Hazleton, avec qui le gouvernement de la Colombie-Britannique était en difficulté, ont pêché avec des rets à mailles étroites à un endroit appelé Kityap; ils ont refusé et de payer des permis et de cesser de faire la pêche, les fabricants de conserves ont reçu leur poisson, disant qu'ils ne savaient pas que ce poisson avait été pris illégalement. Quand le gardien McNab m'informa de ce fait, j'allai à la rivière Skeena et j'eus une consultation avec les Sauvages. Je constatai que la pêche était à peu près finie pour la saison et que les fabriques de conserves fermaient. Je fis avec les fabricants ayant reçu le poisson des Sauvages des arrangements en vertu desquels ils devaient payer les permis, ce dont j'ai déjà averti votre département.

Tandis que j'étais en conférence avec les Sauvages, ils voulurent savoir ce que je faisais là, on quoi consistaient les lois de pêche, où allait l'argent perçu sur les permis, et plusieurs autres choses que je leur expliquai dans tous les détails. Avant mon départ, ils me dirent qu'ils ne prendraient pas de permis une autre saison, et qu'ils entendaient faire toute la pêche qu'ils voudraient. Je notifiai les fabricants de conserves de ne pas recevoir de poisson d'un Sauvage une autre saison, à moins qu'il n'ait un permis, et les choses en sont là. Il incombe au département de décider s'il apportera des forces suffisantes pour empêcher cet abus une autre saison. M'est avis que le seul moyen d'empêcher cette pêche illégale est de constituer une force suffisante de gardiens ou un petit croiseur armé qui saisirait tous les rets, bateaux et canots ne se conformant pas aux règlements. Le gardien Guillod, d'Alberni, dit que les règlements ont été mis avec succès en vigueur dans son district, mais, suivant lui, un certain nombre de Sauvages ont vendu du poisson sans avoir obtenu de permis. Les aborigènes dans ce district prennent du saumon dans des rets à enclos, ôtent les œufs et laissent le poisson pourrir sur les rives. Il est un peu question d'établir, cette saison, une fabrique de conserves à Alberni.

James Keill, gardien à la rivière Sooke, dit que les règlements ont été assez bien observés dans son district.

Wm. Healey, gardien au lac Sooke, dit que la pêche à la mouche de la truite augmente à chaque saison, que les règlements de pêche ont été bien observés, et qu'il ne s'est pas commis d'infractions par l'emploi de matières explosives.

John Raymond, gardien au lac Shawingan, dit que les pêcheurs à la mouche ont été plus nombreux qu'à la dernière saison, et que les règlements ont été particulièrement bien observés.

John Berkeley, gardien à la rivière Comox, dit que le saumon a abondé pendant la saison, mais qu'il a pas mal de difficulté avec les Chinois et les blancs, qui emploient de la poudre pour tuer le poisson dans les biefs supérieurs de la rivière et des lacs.

Charles Jook, gardien à la rivière Nanaïmo, a eu beaucoup de difficulté à empêcher les Chinois et les Sauvages de barrer la rivière avec leurs nasses et leurs rets.

Thos. McNeish, gardien de Rivers Inlet, a fait une complète exploration de la rivière et du lac pendant la saison, et recommande que la limite de la pêche aux rets soit fixée à l'ouest d'une ligne tirée franc nord à travers la rivière Wannock depuis le quai de la Compagnie de paquage Victoria.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS WOWAT,

Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique.

RAPPORTS DES DIFFÉRENTS GARDES-PÊCHE À L'INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RIVIÈRE FRASER.

PAR JOHN BUTE, GARDE-PÊCHE.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant comme garde-pêche de la rivière Fraser pour la dernière saison.

J'ai été le seul garde en ce district jusqu'au 1er mai, alors que les fabriques de conserves ayant un grand nombre de leurs bateaux en service, M. Green fut posté à la partie inférieure des fonds de pêche. En tant qu'il s'agit de faire la pêche la plus fructueuse possible, cette année n'a été qu'une répétition des opérations de la dernière.

Vers le milieu de juin, par suite de votre absence prolongée quand vous visitiez certains districts de l'île Vancouver et ensuite la rivière Skeena, il me fallut me tenir une bonne partie du temps au bureau de l'inspecteur des pêcheries, émettant des permis, faisant la correspondance et donnant des renseignements à des gens de l'est

venant dans ce pays et pour faire la pêche. Pendant votre absence, M. Pittendreich a pris ma place pour la surveillance de la rivière. Je considère cependant que mon premier devoir est de me tenir bien au courant de la pêche au saumon sur la rivière Fraser.

Un grand nombre de bateaux ont pêché pour le marché et pour des marchands de poisson frais pendant le mois de mars, mais les fabriques de conserves n'ont pas commencé leurs opérations avant le 20 avril, après quoi, elles ont continuellement travaillé durant cinq mois et demi.

Le nombre de bateaux patentés sur cette rivière dans la dernière saison a été de 598 contre 467 en 1887. Le poisson pris par ces bateaux s'est distribué parmi douze fabriques de conserves, deux établissements de congélation et un marché au poisson. Le paquage de saumon en conserves a été de 76,616 caisses, contre 128,806 en 1887, soit un déficit de 52,190 caisses. La moyenne de chaque fabrique a pourtant approché de bien près celle des médiocres années correspondantes de 1876, 1880 et 1884.

1876,	3	fabriques de conserves ont paqué en moyenne	3,280
1880,	7	do	do 6,022
1884,	6	do	do 6,401
1888,	12	do	do <u>6,384</u>

On voit que malgré que le nombre des fabriques ait doublé depuis les années susdites, la moyenne est néanmoins à peu près la même. Il ne faut pas non plus oublier qu'au lieu de pêcher pendant cinq ou six semaines comme dans ces années, la pêche s'est faite pendant presque autant de mois. Comme la prochaine saison sera la bonne année pour les *saw-quais*, ce sera une bonne occasion de constater si la rivière Fraser se dépeuple de poisson et jusqu'à quel point.

J'apprends que deux nouvelles fabriques de conserves vont être construites cette année sur la Fraser, mais à moins que quelques-unes des fabriques actuelles ne restent inactives, je ne comprends pas où l'on trouvera de la place pour le surcroît de rets. A la distance fixée par les règlements, le nombre de rets employés cette année s'étendrait sur un parcours de 85 milles, tandis qu'il n'y a qu'environ 10 milles de fonds de pêche.

Au sujet des nouveaux règlements destinés à la Colombie-Britannique, je dirai seulement que s'ils doivent être strictement mis en vigueur, on doit augmenter le nombre des gardiens pendant la saison de pêche ou fournir un petit steamer qui voyagera plus vite que ne peut le faire un homme dans une chaloupe à rames. Le courant de la rivière a une vitesse de quatre à six milles à l'heure, et le gardien peut voir pêcher illégalement à un demi-mille en amont de lui sans qu'il puisse, malgré tous ses efforts, atteindre le délinquant. Peut-être qu'à les prendre tous ensemble, les pêcheurs de cette rivière peuvent soutenir favorablement la comparaison avec ceux de quelque autre endroit que ce soit, et leurs patrons, les fabricants de conserves, se sont toujours montrés bien disposés à observer les règlements de pêche. Toutefois, il faut toujours qu'il y ait des exceptions, et protéger les 70 milles de fonds de pêche, c'est plus que ne peuvent faire efficacement deux hommes en chaloupes à rames. Pas n'est besoin d'insister là-dessus, car il suffit de cinq minutes de réflexion pour comprendre cela clairement.

LA FRASER INFÉRIEURE.

(C. H. GREEN, GARDE-PÊCHE)

Je suis peiné de ne pouvoir donner un rapport favorable de la pêche au saumon dans mon district cette année, qui est ce qu'on appelle une année médiocre sur la rivière Fraser, et elle a certainement gardé sa réputation, car il est très rare que j'aie vu assez de poisson une journée pour tenir les fabriques à l'œuvre tout le temps soit durant l'apparition du *saw-quai* ou du *coho*, ce qui montre que le poisson n'est jamais venu dans la rivière, et partant, le paquage a été de beaucoup inférieur à celui de l'année dernière, quoiqu'il ait été apporté plus de poisson que de coutume aux fabriques, surtout de Mud-Bay et de la baie Semiamho, où l'on a employé sept seines pen-

dant l'affluence du *cohoë* en septembre et octobre. Je crois qu'il serait très bon de recommander au département que les fabriques de conserves n'emploient que des rets à mailles de 73 pouces depuis la dernière moitié d'août jusqu'au 15 septembre; non seulement ça donnerait beaucoup de chance au beau poisson de se rendre à ses frayères, mais encore ça empêcherait les pêcheurs de prendre le poisson médiocre qui se dirige péniblement vers l'eau salée après avoir frayé, car il n'est pas mangeable et on le jette pardessus bord, le détruisant ainsi inutilement. Je suis encore d'avis qu'on laisse trop de bateaux pêcher dans la Fraser inférieure, et je suis sûr que si l'on en réduisait le nombre, cette réduction bénéficierait réellement aux propriétaires de fabriques de conserves. J'en ai parlé à plusieurs, et ils disent qu'ils se contenteraient de 30 bateaux pourvu qu'on leur assigne à tous le même nombre. Je suggère aussi que la Fraser inférieure soit divisée en dérives et qu'on adopte un règlement obligeant chaque pêcheur, après qu'il aura relevé son rets à l'aval, de retourner en amont avant de le tendre de nouveau, et de prendre son tour avec les autres bateaux de pêche, car on m'adresse de nombreuses plaintes sur ce qu'il y en a qui pêchent en deçà de la limite de 250 verges pendant la saison, cas qu'il est très difficile de décider parce qu'il n'existe pas de point de départ officiel pour aucune dérive de la rivière, et cela entraîne en outre des querelles entre les hommes employés par les différentes fabriques. Je suis heureux de pouvoir dire que depuis mon dernier rapport, deux Français ont ouvert une fabrique d'huile de saumon près de Ladner's-Landing, et qu'ils ont pu tirer parti de tous les détritits de poisson de trois ou quatre établissements de conserves. Ils m'ont affirmé qu'ils n'avaient pas de difficulté à vendre leur huile à un prix satisfaisant; on la considère de très bonne qualité. On s'en sert pour lubrifier. Ils se proposent aussi de faire sécher les rebuts et de les vendre comme guano de poisson. Je suis peiné d'observer qu'on jette encore dans la rivière une grande quantité d'issues de poisson, surtout quand la saison est bonne, ce qui ne peut que nuire au saumon. Je pense que si le département prenait des mesures pour arrêter cet abus, ce serait un bien pour tous ceux intéressés dans cette industrie.

Je vois que d'après les nouveaux règlements, par un arrêté du conseil du 26 novembre dernier, on se propose de modifier la suspension hebdomadaire en l'étendant jusqu'au lundi matin à 6 heures. Je me permets respectueusement de suggérer qu'on le laisse expirer le dimanche soir à 6 heures, pour cette raison, qu'il sera impossible à tout homme en chaloupe à rames de surveiller les pêcheurs, car il est sûr que nombre d'entre eux, particulièrement les entrepreneurs, profiteront de la nuit du dimanche pour faire la pêche, et il ne sera pas possible de les arrêter, parce qu'après que les rets est à l'eau on ne peut les entendre, et dans l'obscurité on ne peut les voir. Telle qu'elle s'offre à présent, c'est une rude tâche, car je ne puis aller qu'à une partie de la rivière chaque dimanche, laissant les deux autres parties sans aucune surveillance. Presque toute la pêche illégale se fait entre 5 et 6 heures le dimanche, tous cherchant à profiter de la première dérive. Je suggérerais dans mon dernier rapport qu'on fournit un petit bateau à vapeur pour l'usage des gardes sur la rivière. J'attire derechef votre attention sur la nécessité d'en avoir un au moins, et si les nouveaux règlements doivent être mis strictement en vigueur, il faudra en avoir un pour ce district seul, car ce serait plus qu'un homme peut faire que de rebrousser le courant toute la nuit et de se tirer d'affaires avec quelque succès. Je vois quelquefois des bateaux pêcher pendant la suspension hebdomadaire, mais avant que je puisse les atteindre à la rame, il est 6 heures, et ils se trouvent tellement mêlés avec d'autres bateaux que je ne puis identifier sous serment; je sais bien que dès que je descends la rivière les bateaux que je laisse en arrière commencent à faire la pêche, sachant fort bien que je ne puis retourner pour les prendre en flagrant délit. Je puis aussi corroborer ce qu'a dit sur la suspension hebdomadaire l'Association des paqueurs de saumons, étant moi-même si souvent parmi les Sauvages. Je les vois continuellement s'enivrer et jouer aux cartes le samedi et le dimanche, et je sais quelle peine ont les employés de fabriques à les envoyer à l'ouvrage le dimanche soir.

Je remarque dans les nouveaux règlements une clause relative à la longueur des rets à employer. Je suggère que les rets soient limités à 150 brasses, car je considère que cette longueur répondra toujours aux exigences de la loi sur toute partie de la Fraser inférieure, où se fait la plupart de la pêche. J'observe qu'à présent les entre-

preneurs nouent quelquefois deux rets ensemble quand le poisson est rare, et qu'en faisant, ils prennent plus que leur part des chenaux; or ceux placés en amont d'eux n'ont que bien peu de chance lorsqu'on se sert de rets aussi longs. Une semblable restriction empêcherait naturellement cet inconvénient en rendant punissable l'emploi de plus de rets. La dimension des mailles devrait, je crois, être fixée à $5\frac{3}{4}$ pouces, attendu que dans une bonne saison, le *saw-quai* et le *cohoë* sont petits, et l'on en perdrait des quantités qu'on met maintenant en conserves dans les fabriques; dans les moins bonnes saisons, ces poissons sont ordinairement plus gros, mais se prendront toujours dans un filet à mailles de $5\frac{3}{4}$ pouces. L'oolachan qui vient généralement en mai a complètement manqué dans cette localité; il n'en a pas été pris suffisamment pour répondre à la demande locale. Je pense que la raison de ce fait est que quand il n'est pas très abondant, il nage à une trop grande profondeur en entrant d'abord dans la rivière pour qu'on le pêche avec les engins ordinaires.

En finissant, je dois dire que je trouve toujours les propriétaires d'établissements de conserves des mieux disposés à observer les règlements de pêche, et je ne considère pas qu'ils soient à blâmer quand leurs Sauvages sont condamnés à l'amende pour avoir pêché pendant la suspension hebdomadaire, vu qu'il leur est impossible de contrôler leurs camps éloignés. Les chefs de campements laissent souvent partir leurs bateaux trop tôt l'après-midi.

LACS ET TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE FRASER.

(MAX MOWAT, PRÉCÉDÉ DES PÊCHES AYANT LA DIRECTION DE LA PISCIFACTURE.)

J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les lacs et les cours d'eau tributaires de la rivière Fraser, que j'ai eu ordre d'examiner pour en faire rapport à la dernière saison.

Parti de New-Westminster, le 11 juin, je suis arrivé à Kamloops le 13. Cette ville est située au confluent des rivières Thompson Nord et Sud.

La région environnante est formée d'une suite de collines, d'arbres rabougris, de broussailles de sauge et de chier dent. La Thompson-Sud où se jette le lac Shuswap et qui se décharge dans le lac Kamloops est la rivière où se rend la plus grande partie du saumon *saw-quai* de la rivière Fraser, et ses nombreux tributaires fournissent des frayères à ce poisson de prix. Leur eau limpide et leurs lits de gravier lui convenant d'une manière toute particulière pour se reproduire. A mon arrivée, je trouvai l'eau très haute dans les deux rivières Thompson. Le lac Kamloops qui est à cinq milles à l'ouest de Kamloops, est d'environ 23 milles de longueur sur une largeur d'un mille à un mille et demi. Les principaux poissons qu'on y trouve sont l'aguassa, la truite argentée et la truite mouchetée. La pêche cependant n'y est pas du tout remarquable, Savona, à l'extrémité inférieure du lac, étant le seul endroit où l'on fasse même la pêche à la ligne. Beaucoup y viennent à chaque saison et jouissent du plaisir de la pêche.

Cette belle nappe d'eau devrait, suivant moi, fournir une immense quantité de truites.

Le 18 juin, je me rendis au lac au Poisson, à vingt-deux milles au sud de Kamloops. C'est le plus grand d'une série de petits lacs dans une partie très rude du pays. Ce lac a deux milles de long et un demi-mille de large. La pêche à la truite y est vraiment magnifique, et si ce n'était pas si éloigné de la route que suivent ordinairement les voyageurs, on pourrait s'y faire une occupation lucrative par la pêche en été.

Je restai dans les environs de Kamloops à inspecter les différents cours d'eau entrant dans la Thompson Nord et Sud jusqu'au 17 juillet, où je partis pour le lac Nicola, et j'arrivai le soir de ce jour au lac Stump.

Ce lac a cinq milles et demi de long sur une largeur d'un demi-mille à trois quarts de mille. Il est couvert toute l'année d'une nappe verte de matières végétales, et bien que la truite y ait été introduite, elle ne paraît pas y réussir. Du petit poisson de deux à six pouces de long est à peu près la grosseur qu'on peut y trouver, et même celui-là est très rare. MM. Patterson et Henderson, qui sont intéressés

dans les mines de Comet et de Star et qui ont ici un grand nombre d'hommes à l'ouvrage, pensent que si l'on mettait de la carpe ou du bar dans le lac, ils réussiraient bien et seraient fort utiles aux gens qui s'établiraient pour exploiter les mines des alentours.

Un cours d'eau d'à peu près deux milles de long, relie ce lac au lac Nicola. Il a une chute d'environ sept pieds, qui empêche les myriades de poissons rouges du lac Nicola de monter dans le lac Stamp et de le peupler. Une légère dépense ferait disparaître cette obstruction de manière à permettre au poisson de monter.

Le lac Nicola a vingt milles de long sur environ un mille de large, et il est entouré d'un des plus beaux districts agricoles de la Colombie-Britannique. Il est bien fourni des différentes variétés de poissons, comme de têtes d'acier ou de truite saumonée, et on y trouve aussi le poisson rouge, qui semble propre à quelques-uns des lacs de la Colombie-Britannique. Par son aspect général, il ressemble à un petit saumon *saw-quai*, mais sa longueur moyenne à sa maturité n'est que de neuf à dix pouces, et son poids ne dépasse pas dix onces ou trois quarterons. Au mois de septembre, il entre en nombre immense dans les cours d'eau pour frayer, et sa chair est d'un rouge foncé et d'une saveur délicate. Les blancs et les Sauvages en prennent en grande quantité, ceux-ci le faisant sécher et ceux-là le salant pour la consommation d'hiver. A mesure qu'avance la saison de la fraie, ce poisson perd sa couleur, comme le saumon, et sa chair se détériore en qualité. Après la fraie, il retourne dans les profondeurs du lac et on ne le revoit plus jusqu'au mois de septembre suivant, où il revient pour frayer. Les blancs comme les Sauvages le prennent dans des rets à enclos, et ils sont si nombreux que j'ai vu des Sauvages les prendre avec des paniers.

La rivière Nicola, l'issue du lac Nicola, a 48 milles de long et se décharge dans la rivière à Spence's-Bridge. C'est une rivière limpide, rapide, au lit de gravier, et elle abonde en truite saumonée et en têtes d'acier. Ici, en février et mars, les têtes d'acier passent en grand nombre pour se rendre aux frayères, leur poids variant de 8 à 18 livres. A trente milles au sud de Nicola, sur la rivière Sullameen, se trouve le lac de l'Homme-Mort, ainsi qu'un bon nombre de lacs plus petits dans la même section du pays. Ils sont tous bien peuplés de truite, et le territoire avoisinant est couvert de troupeaux de gros gibier. On peut dire que c'est véritablement le paradis des amateurs de chasse et de pêche.

Le lac Coquahala est aussi dans cette région du pays, et outre une grande abondance d'aquassa et de truite mouchetée, le saumon *saw quai* s'y rend pour frayer. Retournant de nouveau au lac Nicola et voyageant dans l'est, je visitai nombre de lacs en allant à la rivière au Saumon, au lac Spring-Minnie et au lac Penask. Le lac Minnie, le plus grand de ceux-ci, semble vraiment fourmiller de truite aquassa; de fait, je n'ai jamais rien vu qui égale la pêche à la truite ici. Ce lac se jette par le creek Quilchona dans le lac Nicola. Il a 12 milles de long et une chute de 13 pieds, à 3 milles de sa source, ce qui empêche le poisson rouge du lac Nicola de monter dans le lac Minnie.

Après avoir passé le dimanche avec M. Graves à la source du lac Douglas, je descendis la rivière au Saumon, qui n'est qu'un cours d'eau insignifiant jusqu'à ce qu'elle atteigne Grande-Prairie; en amont de cet endroit, le plus grand volume d'eau de la rivière au Saumon est pris pour des fins d'irrigation, et j'ai appris de personnes dignes de foi que la truite périt en immenses quantités parce qu'elle est entraînée dans ces fossés d'irrigation, ce à quoi on pourrait obvier en plaçant des claies à la naissance de ces fossés.

La rivière au Saumon se décharge dans le lac Shuswap, comme la rivière Adams, la rivière de l'Aigle et la rivière Spullmacheen. Le lac Shuswap est de forme très irrégulière; divi-é tel qu'il l'est en un bon nombre de bras, la longueur extrême de l'extrémité de l'un des bras à l'extrémité d'un autre n'excède pas 60 milles. Il est bien peuplé de truite argentée, de truite aquassa et de truite mouchetée, ainsi que de saumon et de truite saumonée dans leur saison. Toutes les rivières qui se jettent dans ce lac sont des frayères naturelles pour le saumon *saw quai*. La rivière de l'Aigle, où les Sauvages prennent une grande quantité de saumon, est rapide et peu profonde; elle est remarquable pour la grosseur de sa truite mouchetée. On dit

qu'on en prend parfois qui pèsent 20 livres; tandis que j'y étais, j'en ai pris une pesant 5½ livres.

La Spullmacheen est la principale rivière qui se décharge dans la Shushoop, et elle est navigable par steamer sur un parcours de 30 milles.

En amont du point où elle cesse d'être navigable, cette rivière devient d'un cours plus rapide, et, avec son lit de gravier, elle est le rendez-vous favori du saumon *sawquai* pour la propagation de son espèce. Au sud-ouest de la région de la Spullmacheen est le lac Okanagan, belle nappe d'eau d'une longueur de 90 milles et d'à peu près quatre milles de large. Il est environné d'une population agricole prospère. Ses eaux se déversent dans la rivière Columbia, et le saumon *quinnat*, de la Columbia, vient déposer son frai dans ce lac. Le poisson rouge du lac Nicola y paraît aussi en myriades dans les mois de septembre et octobre, et remonte les petits cours d'eau pour frayer. Après la fraie, il retourne dans le lac et on ne le revoit plus qu'au mois de septembre suivant. Le lac est très profond; le capitaine Short m'a assuré que 75 brasses de ligne n'en touchent pas le fond en bien des endroits. A l'issue de ce lac est la rivière Okanagan, cours d'eau rapide à lit de gravier, frayère qui convient au grand saumon *quinnat* de la rivière Columbia. En suivant cette rivière au sud on trouve le lac Osoyoos, tout près de la 49e parallèle; il a environ un mille de large et trois ou quatre milles de long, et fournit aux quelques colons qui y sont établis tout le poisson dont ils ont besoin. A environ trois milles en aval de l'Osoyoos, la Simellkamen se décharge dans l'Okanagan; il existe une chute d'à peu près un demi-mille de son embouchure, qui empêche le saumon de monter pour frayer, mais c'est une des meilleures rivières de la province pour la truite. La rivière de la Chaudière, un des tributaires de la Columbia, est aussi un beau cours d'eau pour la truite et on y fait une pêche magnifique.

La prétention de quelques-uns des pêcheurs qui disent que le saumon de printemps ou *quinnat* qui remonte la Fraser en mars et avril fraie pendant les mois d'été, est fautive. Le *quinnat*, qu'il remonte la rivière tard ou à bonne heure, ne fraie que dans la dernière moitié de septembre; tandis que les uns remontent dans les premiers temps de la saison et restent dans les lacs et les étangs profonds jusqu'à ce que commence la saison de la fraie, d'autres prolongent leur course jusqu'à ce que les œufs soient prêts à se détacher d'eux.

Quant au mode et au coût de locomotion et de subsistance en ce pays, je puis dire que la manière ordinaire de voyager est par la diligence, mais comme il me fallait arrêter pour inspecter les différents lacs et cours d'eau de cette région, je ne pus profiter de ce mode habituel de transport et je dus voyager à cheval. La population est disséminée et l'on ne peut trouver de pension à moins de \$2 par jour; un repas ou un lit coûte de cinquante à soixante-quinze centimes, et on pense vous faire une faveur en vous hébergeant à quelque prix que ce soit.

J'aimerais à appeler votre attention sur les rets à enclos des Sauvages dans les différents cours d'eau. En descendant la rivière Okanagan, je me trouvai en face d'un de ces rets faits en saules et barrant complètement la rivière de façon que pas même une truite ne pouvait la remonter. Je vis le chef sauvage à ce sujet et lui représentai comme il était injuste de prendre tout le poisson et de n'en pas laisser un seul passer pour frayer. Il me répondit que les Sauvages des Etats-Unis avaient un rets à enclos traversant la rivière en aval de la frontière et qu'ils empêchaient le poisson de monter, en sorte qu'eux ne pouvaient en avoir. Je m'enquis du fait quand j'y fus rendu et constatai que c'était la vérité. Ce rets à enclos reste dans la rivière toute l'année, et le seul temps pendant lequel monte le poisson est quand ce rets est submergé par les hautes eaux ou quand il se brise; alors on prend du saumon en amont.

Je trouvai nos Sauvages très fidèles observateurs des règlements pour ce qu'ils en connaissent et dès qu'ils comprennent ce qu'on exige d'eux. Lors de mon retour d'Osoyoos, je vis que le rets avait été enlevé de la rivière Okanagan; ils promirent aussi d'enlever dans le cours de la semaine leurs rets à enclos pour la pêche du poisson rouge afin de lui permettre de remonter pour frayer.

Une autre chose sur laquelle je désire appeler votre attention, c'est le mode d'irrigation. Dans quelques-uns de ces fossés d'irrigation s'écoule une immense quantité d'eau et la truite qui monte pour frayer s'engage dans ces fossés où elle est

détruite par milliers. Je recommande qu'on place à l'entrée de ces fossés des claies en fil métallique pour empêcher le poisson d'y pénétrer. Cela pourrait se faire à peu de peine et de frais par les particuliers qui se servent de cette eau.

RIVIÈRES SKEENA ET NAAS.

(JOHN MCNAB, GARDE-PÊCHE.)

C'est avec plaisir que je constate que dans le district dont j'ai la surveillance, la campagne de pêche de 1888 a été très prospère, et malgré quelques causes de perturbation, satisfaisante pour tous les intéressés.

J'arrivai à Naas-Harbor à bord du steamer *Boscovitz* le 4 mai, et trouvai M. McLennan activement occupé à réparer les constructions de la fabrique de conserves qu'il avait récemment achetée, et à prolonger le quai où les vapeurs peuvent maintenant débarquer et charger à toutes les phases de la marée. Des nouveaux bâtiments étaient aussi en voie de construction pour saler le saumon, pour M. Hall, de Port-Simpson. Après avoir délivré des permis pour le nombre de bateaux que ces établissements comptaient employer, et avoir pris des renseignements relativement aux personnes qui allaient probablement faire la pêche au saumon pour leur propre compte, et aussi sur la pêche du oolachan et sur les différentes tribus de Sauvages qui y ont pris part pendant la dernière saison de pêche, je quittai la Naas dans ma chaloupe pour la Skeena, où j'arrivai par Port-Simpson et Metlakatla le 11 mai. J'y trouvai les gérants des différentes fabriques de conserves activement occupés aux préparatifs des travaux de la saison, tout en se préparant aussi à répéter les fautes des années précédentes, en commençant les opérations trop tôt. On les commença simultanément le 21 mai, et ce fut après le 10 juin que la pêche devint fructueuse; entre ces deux dates, on avait pris un grand nombre de magnifiques saumons avec une grande perte pour tous les intéressés.

Pendant toute la saison, le saumon des Sauvages a été rare et la pêche moins satisfaisante que dans les années précédentes; cette rareté doit être attribuée à ce que les Sauvages de Metlakatla—qui étaient les pêcheurs les plus habiles—sont allés se joindre à la colonie de M. Duncan dans l'Alaska; la pêche a été moins satisfaisante parce que ceux-ci ont dû être remplacés par des Sauvages détachés d'un grand nombre de tribus, beaucoup d'entre eux venant des fourches de la Skeena, compagnons de ceux qui furent impliqués dans les troubles qui sont malheureusement survenus dans ce voisinage l'été dernier. Tel étant le cas, il n'est pas surprenant qu'il ait parfois surgi parmi eux des querelles résultant de ce qu'ils se gênaient les uns les autres en faisant la pêche, et de diverses autres causes, querelles qui, quoiqu'elles menacèrent de devenir sérieuses. Toutefois par ma présence continue au milieu d'eux et par mes conseils, je détournai tout tumulte grave, quoique les rumeurs extravagantes et les rapports exagérés qui se répandaient continuellement du théâtre des troubles sur la Skeena les tinrent dans un état d'excitation fébrile.

La seule difficulté sérieuse que j'éprouvai dans l'application de l'Acte des pêcheries fut avec des Sauvages de Kit-Sap. À cet égard vous êtes parfaitement éclairé par ma lettre et les renseignements que vous avez recueillis pendant votre voyage à la Skeena l'été dernier.

Je suis convaincu qu'il ne surviendra plus de difficulté de cette espèce ou d'aussi formidables proportions, mais que les Sauvages prendront plus ou moins de saumon en des endroits éloignés pour le vendre à leurs amis qui font la pêche par marché et qui débarqueront aux fabriques de conserves comme ayant été pris par eux-mêmes, je n'en ai pas le moindre doute.

La pêche dans la Skeena est fatale aux rets à cause de la quantité de billots et d'arbres submergés ou à demi-submergés dans la rivière; et je crois que ceux qui sont engagés dans cette importante industrie ont droit à la considération du gouvernement, qui devrait adopter les moyens convenables pour les protéger contre les grandes pertes annuelles auxquelles ils sont exposés.

J'ai de nouveau visité la rivière Naas le 24 juillet, où je délivrai quelques autres permis. Il y avait une assez grande affluence de saumons, mais les pêcheurs étaient rares.

Lors de mon séjour à Naas-Hartor, je reçus du chef du village sauvage de Kincolith, près de l'entrée de la rivière Naas, une lettre me demandant d'arrêter à son village parce qu'il avait quelque chose d'important à me communiquer. J'y débarquai en retournant, et trouvai le chef et un certain nombre des principaux habitants du village rassemblés dans la maison du premier. Ils me firent une foule de questions sur la loi relative à la capture du saumon dans la rivière Naas: ils voulaient savoir exactement combien d'argent j'avais perçu cette année et ce que j'en avait fait. Après que j'eus répondu à tout cela, le chef me dit gravement que j'avais eu grand tort de percevoir de l'argent pour permettre de pêcher dans la Naas sans lui en avoir demandé la permission, que la rivière lui appartenait ainsi qu'à ses hommes, qu'il était juste que les blancs achetassent des permis, mais que lui et ses hommes devaient recevoir cet argent, qu'ils y avaient droit; mais que comme j'avais été envoyé pour le percevoir, ils voulaient bien que j'en retinsse la moitié pour ma peine. Après s'être consultés entre eux, ils me dirent qu'ils avaient eu l'intention de demander la moitié de l'argent perçu cette année, mais qu'ils retarderaient jusqu'à l'an prochain, et mechargèrent d'en informer le gouvernement en conséquence; ce que je fais respectueusement ici.

La pêche de l'oolachan sur la Naas prend chaque année plus d'importance pour les Sauvages, car l'huile acquiert une plus grande valeur marchande. Pendant la campagne de pêche, des blancs sont sur les lieux, achetant tout ce que les Sauvages en veulent vendre. La quantité extraite est considérable, mais il est impossible d'en obtenir une estimation tant soit peu exacte des commerçants ou des Sauvages, qui ne semblent pas disposés à donner beaucoup de renseignements à cet égard. On peut cependant se faire une idée de la valeur de ce produit pour les Sauvages, en songeant que plusieurs centaines de famille font annuellement cette extraction, et qu'il est retenu quinze boîtes d'huile pour chaque famille avant qu'on en vende. Une boîte contient au moins dix gallons. Le mode d'extraction de l'huile en fait perdre beaucoup. Des informations exactes sur les méthodes de pêche, ou des statistiques sur la quantité de poisson pris et d'huile extraite ne sauraient être obtenues que par un préposé sur les lieux, pendant la saison de la pêche en mars.

Quand les Sauvages de la Skeena surent que j'avais défendu aux gérants des fabriques de conserves d'acheter du poisson pris par eux en des bateaux non patentés, ils en furent très fâchés et se répandirent en menaces de résistance. Finalement, ils tinrent une assemblée à Port-Elssington et m'envoyèrent leur décision par lettre.

Je recommande respectueusement qu'on se rende aux désirs des gérants des établissements de conserves sur les rivières Skeena et Naas en ce qui regarde l'époque du commencement de la pêche et qu'on défende de prendre du saumon avant le premier lundi de juin.

J'ai trouvé la chaloupe que m'a fournie le département d'une très grande utilité; de fait, elle est absolument nécessaire pour le bon accomplissement de mes devoirs; cependant, elle est trop petite pour être sûre en tout temps.

RIVIÈRE COWICHAN.

(W. H. LOMAS.)

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêches de ce district. En ce faisant, je dois dire que les quantités données ne peuvent être qu'approximatives, car comme il n'est pas délivré de permis à ce bureau et que les bateaux qui prennent du poisson autre que le saumon ne sont pas tenus d'avoir de permis, il est très difficile de dresser ni même une estimation de leur capture.

C'est un état de choses qu'on devrait changer, je le suggère respectueusement, car je considère que tous ceux qui pêchent pour le marché devraient être sous quelque espèce de contrôle, même si l'on n'impose qu'un droit nominal pour le permis.

Quand manque la boîte de hareng, ceux qui font de l'huile de chien de mer emploient comme toitte le saumon *quar-lo*, et en pêchant celui-ci aux rets, prennent souvent quelques *cohoes* et *sau-quais* qu'ils expédient généralement au marché. On

ne pourrait guère compter qu'ils paieraient \$25 de permis, et il ne semblerait pas équitable qu'on les y obligéât quand on ne l'exige pas de pêcheurs par état autour de Victoria, qui pêchent en bateaux et en sloops pour le marché, bien qu'ils prennent souvent du saumon dans leurs rets, qui sont à mailles très étroites.

Je suis depuis plus de vingt ans sur cette côte, et je suis sûr que ce mode de pêche détruit inutilement le poisson blanc (c'est-à-dire le carrelet, la morue à pierre, la perche, etc., etc.), car on traîne les rets sur les battures où on laisse périr le fretin. C'est ce qui arrive souvent au havre de Victoria.

La même chose arrive dans les pêches d'huîtres où on laisse le public pêcher sans qu'il y ait de saison réservée, laquelle devrait s'étendre d'avril à septembre; et on ne devrait permettre à personne d'expédier au marché des huîtres couvertes de leur naissain, mais on devrait obliger chacun à rejeter dans l'eau les jeunes huîtres à mesure qu'ils les recueillent, et non les nettoyer à terre comme cela se fait à présent. On obvierrait à la destruction inutile de quantité d'huîtres si l'on encourageait la culture individuelle des huîtres. Maintenant, chacun pêche n'importe où et n'a aucun encouragement pour améliorer une huîtrière qui peut être occupée par quelque autre l'année suivante.

Je fais ces observations parce que je considère que c'est une erreur de faire des lois pour la protection du saumon seulement, et de laisser sans protection d'autre poisson qui intéresse autant ou même plus le public en général, et parce que je vois ces grandes sources d'alimentation rapidement détruites par des gens qui n'ont que bien peu d'intérêts dans le pays et paient peu ou rien au revenu.

Dans la dernière saison, la truite a été très rare dans la rivière Cowichan; il m'est impossible de dire si c'est à cause de la pêche aux rets dans la baie ou des changements du chenal de la rivière. Autrefois cette rivière fourmillait de truite, mais il y en a si peu aujourd'hui que les amateurs de pêche n'y viennent plus.

Le saumon était à peu près en aussi grande quantité dans la baie que l'année dernière, et on en a pris de trente à quarante mille qui ont été envoyés par vapeurs aux fabriques de conserves sur la rivière Fraser.

Il a paru ici pour la première fois un grand nombre de *saw-quais*, provenant sans doute des alevins de la pisciculture déposés dans cette rivière, car les Sauvages disent qu'ils n'ont jamais vu avant ce poisson ici.

Pendant la saison passée, il s'est formé véritablement une industrie par l'exploitation de la pêche du flétan dans et près *Plumper's Pass*; on en prend de grandes quantités qu'on expédie presque en totalité à Vancouver pour l'est; on en envoie aussi à Victoria. La dernière fois que j'ai été à cette passe, un homme, après quelques heures de pêche, a pris près de 300 livres de flétan qui se vend là 5 centins la livre. De grandes quantités de morues et quelques chiens de mer se prennent aussi dans cette localité, mais principalement par les indigènes.

À la passe de Portier, qui n'est qu'à quelques milles au nord, on ne prend pas de flétan, mais le chien de mer y abonde à présent. On y emploie constamment dix lignes de £00 hamçons chacune; on les amorce de hareng, ou si cette boîte manque, de morceaux de saumon lécard (*quar-lo*), et l'exploitation paraît être rémunérative. Plusieurs des pêcheurs de ces environs suivent le hareng plus au nord pour prendre plus de chiens de mer, en emportant avec eux leurs chaudières.

L'affluence du saumon *quar-lo* ou lécard a été à peu près comme de coutume quant à la quantité, mais comme les rivières ont monté rapidement cette saison, la capture qu'en ont faite les aborigènes n'a pas été considérable.

Relevé du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux, et du nombre d'hommes employés dans les pêcheries, de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poissons, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'année 1888.

LOCALITÉ.	NAVIGES ET BATEAUX EMPLOYÉS.			MATERIEL DE PÊCHE.				ESPECES DE POISSON.								
	Navires.		Bateaux.		Rets à mailles.		Seines.		Lignes de fond.		Saumon, bts.	Saumon, trajs, lbs.	Saumon, fumé lbs.	Saumon, en boîtes.	Barrageon, lbs.	Métan, lbs.
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	\$	Hommes.	\$	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Riv. Fraser et au sud jusqu'à la front. américaine	10	54000	40	3105	3221	140315	88750	760	1400	172	1569000	1500	3677568	153500	10000	
De la rivière Fraser au détroit How	2	3900	12	760	28	945	700	20	400	90	100000	32000	40000			
Du détroit How à Smith's Inlet	2	7000	6	345	22	1060	200	200	850	350	3000	960000				
De Smith's Inlet à River's Inlet	2	6000	7	2815	510	12300	12660	250	250	1400	65000	3868112				
De River's Inlet à la rivière Skeena	1	20	20	2600	21	8700	1140	56350	38000	100	150000	10000	391284			
De la rivière Skeena à la frontière de l'Alaska	2	7000	10	1000	30	4660	253	13800	9200	1281	180000	1000				
Côte orientale des îles de la Reine-Charlotte	1	20	8	1600	86	155	200	300	400	200	5000	20000				
Du Cap Scott, l. V., à la rivière Comox	1	500	7	217	61	1800	2400	2400	860	145	10000	340000				
De la rivière Comox à Victoria	1	500	42	1600	64	600	14	400	500	25	120000	900				
De San-Juan à Barkley-Sound	1	500	2	100	3	100	3	150	200	200	200	250				
De Barkley-Sound au Cap Scott	6	226	17	11	1000			800	800	200	200	40000				
La flotte de pêche des phoques à four de Vieja	20	1291	388	16700								150000				
Loures de mer et phoques à crins et à fourrure achetés des chasseurs sauvages et autres, estimés à												1000				
Totaux	52	2166	483	1257	7102	54366	156110	5790	8260	39	1320	4241	2477000	12400	8633944	215500

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, etc.—Province de la Colombie-Britannique—Suite.

LOCALITÉ.	ESPECES DE POISSON ET PRODUITS DE POISSON.												V. ALBUR.				
	Pétan, fumé, lbs.	Hareng, lbs.	Hareng, fumé, lbs.	Colachan, saie, bts.	Colachan, trajs, lbs.	Colachan, fumé, lbs.	Truite, lbs.	Poisson assorti ou mélangé, lbs.	Breylan, trajs, lbs.	Bardines, fraîches, lbs.	Morce noire, bts.	Trochus, trajs, lbs.		Peaux de phoques à fourures, nombre.	Peaux de phoques à crins, nombre.	Peaux de Loures de mer, nombre.	Huiles de poissons, #lles
	6000	20000	40000	5	6000	3000	3000	30000	8000	30000	30	8000		30000	1350	10280	1360
Riv. Fraser et sud jusqu. la frontière américaine	6000	20000	40000	5	6000	3000	3000	30000	8000	30000	30	8000	30000	1350	10280	1360	631,086 00
De la rivière Fraser jusqu'au détroit How	10000	51400	30000	2	3000	1500	1500	70000	8000	3100	30000	30000					28,508 00
Du détroit How jusqu'à Smith's Inlet																	3,800 00
De Smith's Inlet jusqu'à River's Inlet																	138,800 00
De River's Inlet jusqu'à la rivière Skeena				75	1200	200	10000	10000			484	1500	30000	10			448,368 00
De la riv. Skeena jusqu'à la frontière de l'Alaska		10000		150													14,500 00
Côte est. des îles de la Reine-Charlotte		500															8,637 00
Côte ouest. des îles de la Reine-Charlotte																	32,717 00
Du cap Scott, l. V., jusqu'à la rivière Comox																	35,525 00
De la rivière Comox jusqu'à San-Juan																	34,730 00
De Victoria jusqu'à San-Juan																	2,750 00
De San-Juan jusqu'au détroit de Barkley																	6,230 00
Du détroit de Barkley jusqu'au cap Scott		1000						3000									344,830 00
La flotte de pêche des phoques à fourures de Victoria								3000									48,135 00
Loures de mer et phoques à crins et à fourures achetés de chasseurs Sauv. et d'autres évalués																	
Totaux	16000	122900	80000	283	20200	200	8500	310000	8000	3100	484	28000	37865	3500	100	64346	1,302,195 50

6000 lbs. de moules, 300 lbs. de crins, à 60¢ la lb.; 300 lbs. d'écrevisses, à 40¢ la lb.
 Des îles de la Reine-Charlotte, 500 boîtes d'albacorcs, à \$5 la boîte
 Des Indes de Pile Vancouver, 2,400 sacs, à \$1 chaque
 Valeur estimée des différentes espèces de poisson consommées par les habitants de la province
 moules, 5,000 sacs, à \$1 chaque; 150,000 crabes, à 2¢ chaque; 200 sacs de mollusques, à \$1 chaque.
 " écrevilles, anticonques et autres crustacés, anchois et colle de poisson.

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans la province de la Colombie-Britannique pour l'année 1888.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	cts.	\$ cts.
Saumon, en conserves.....	Lbs.	8,833,944	0 12½	1,104,243 00
do frais.....	"	2,477,000	0 10	247,700 00
do fumé.....	"	13,400	0 20	2,680 00
do salé.....	Brls.	4,241	10 00	42,410 00
Esturgeon, frais.....	Lbs.	215,500	0 05	10,775 00
Flétan, frais.....	"	229,500	0 05	11,475 00
do fumé.....	"	16,000	0 10	1,600 00
Hareng, frais.....	"	122,900	0 05	6,145 00
do fumé.....	"	8,000	0 10	800 00
Molachan, salé.....	Brls.	282	10 00	2,820 00
do frais.....	Lbs.	20,200	0 10	2,020 00
do fumé.....	"	200	0 20	40 00
Traite, fraîche.....	"	8,500	0 10	850 00
Eperlan, frais.....	"	8,000	0 06	480 00
Sardines, fraîches.....	"	3,100	0 10	310 00
Morue, noire, salée.....	Brls.	484	18 00	8,712 00
Tooshqua.....	Lbs.	28,000	0 05	1,400 00
Poisson assorti.....	"	310,000	0 05	15,500 00
Huitres.....	Sacs.	2,400	1 00	2,400 00
Moules.....	"	3,000	1 00	3,000 00
Mollusques.....	"	200	1 00	200 00
Crabes.....	Nomb.	150,000	0 02	3,000 00
Abelones.....	Boites.	50	5 00	250 00
Phoques à fourrure.....	Nomb.	27,983	10 00	279,830 00
do crins.....	"	3,500	0 75	2,625 00
Loutre de mer.....	"	100	75 00	7,500 00
Morses.....	"	21	18 00	378 00
Ivoire.....	Lbs.	250	0 40	100 00
Huiles de poissons.....	Galls.	64,345	0 50	32,172 50
Valeur présumée de la consommation de poisson dans la province.....				100,000 00
Valeur présumée des crevettes, salicoques et autres crustacés.....				4,500 00
do anchois et colle de poisson.....				6,000 00
Total.....				1,902,195 50
Estimation de la consommation faite par les Sauvages :—				
Saumon.....		\$1,732,500		
Flétan.....		190,000		
Esturgeon et autres poissons.....		260,000		
Huiles de poissons.....		75,000		
				3,257,500 00
Grand total du rendement approximatif de 1888.....				5,159,695 50

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, lignes de fond, etc., employés dans les pêcheries de la province de la Colombie-Britannique pendant la saison de 1888.

Quantités.	Valeur.	Total.
	\$ cts.	
52 navires, 2,166 tonneaux	186,400 00	
1,257 bateaux.....	71,042 00	
224,865 brasses de rets à mailler	159,110 00	
5,790 do seines.....	8,260 00	
39 lignes dormantes pour la pêche du chien de mer et du fiétan....	1,320 00	\$417,132 00
23 établissements complets de conserves	569,000 00	
3 fabriques d'huile.....	18,500 00	
2 glacières.....	10,000 00	
6 stations de salaison	21,500 00	\$619,000 00
484 matelots et chasseurs		} 5,940
5,456 pêcheurs et employés de fabriques de conserves		

THOMAS MOWAT,

Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique.

RAPPORT

DE M. S. WILMOT, SURINTENDANT DE LA PISCICULTURE AU CANADA, 1888.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, mon rapport annuel sur la pisciculture au Canada pour l'année 1888, ainsi qu'un résumé des opérations de chacun des douze établissements ichthyogéniques placés sous ma surveillance.

On trouvera annexés les rapports individuels des officiers chargés de chacune de ces diverses institutions dans les différentes provinces, sur les opérations de l'année 1888. Ces rapports indiquent les méthodes employées pour obtenir le poisson reproducteur dont les œufs servent à l'approvisionnement de nos établissements de pisciculture; ils contiennent aussi des observations touchant les intérêts généraux des pêcheries et la reproduction artificielle du poisson qui, sans doute, en rendront la lecture et l'étude intéressantes.

Les divers établissements de pisciculture se trouvent dispersés dans toutes les provinces de la Puissance moins une, et ayant pour champ d'opération toutes les rivières et les lacs de notre territoire, de l'Atlantique au Pacifique, il est très difficile, presque impossible même, de satisfaire les nombreuses demandes adressées au département, soit pour obtenir des alevins de diverses espèces, afin de repeupler les eaux à peu près veuves des meilleures variétés de poisson dont elles fourmillaient jadis, soit pour introduire dans certains lacs, rivières ou ruisseaux des espèces qui n'y existent pas naturellement.

Par suite de l'augmentation de la population et des établissements de tout genre qui surgissent continuellement et de tous côtés dans la Puissance, il est arrivé que le poisson, surtout le meilleur, a diminué proportionnellement, au point qu'il est devenu absolument nécessaire de porter remède à un tel état de choses par une rigoureuse observation de lois passées dans le but de protéger le peu qui reste encore dans quelques localités, et par l'adoption des méthodes les plus propres à rétablir une source aussi précieuse d'alimentation et de richesse pour le pays, avant qu'elle soit entièrement anéantie.

La plupart des gouvernements du monde civilisé ont réussi, jusqu'à un certain point, à atteindre ce but au moyen de la pisciculture, qui, partout où elle a été introduite jusqu'ici, et mise en pratique sur une grande échelle, a produit les résultats les plus satisfaisants; beaucoup de pêcheries sont redevenues aussi productives qu'autrefois, et d'autres ont été peuplées de poissons de meilleure qualité par l'acclimatation d'alevins sortis des établissements de pisciculture.

Tandis que presque tous les pays de l'ancien monde sont activement occupés à la reproduction artificielle du poisson, l'Amérique aussi s'est lancée dans cette voie avec plus d'énergie encore, et nulle part on n'a fait autant d'efforts qu'aux Etats-Unis, pour tirer parti de la science de la pisciculture et repeupler, dans l'intérêt du public, les pêcheries presque épuisées; le gouvernement fédéral et les législateurs de presque tous les Etats encouragent cette grande œuvre avec une libéralité extraordinaire, de fortes sommes sont affectées par le trésor public chaque année pour la construction et le soutien des établissements de pisciculture fédéraux et des Etats particuliers, pour les salaires des hommes versés dans l'ichthyologie qui ont la direction de ces institutions, et pour la nomination de commissaires connaissant parfaitement les

besoins de chaque Etat pour surveiller les pêcheries et la pisciculture et hâter autant que possible l'accomplissement du but proposé. Outre le patronage et le support du gouvernement, les citoyens eux-mêmes, dans beaucoup de parties de l'Union, se livrent aussi à la pisciculture; cela est démontré par les nombreuses annonces publiées par les propriétaires des fermes à poisson, si on peut parler ainsi, offrant en vente des œufs et des alevins nourris et soignés dans leurs établissements particuliers.

En Canada, la pisciculture est aussi encouragée assez libéralement par le gouvernement, et pratiquée assez en grand pour tenir le second rang, après les Etats-Unis pris ensemble, par l'importance de ses opérations. Mais dans une comparaison avec les Etats particuliers qui se distinguent le plus sous ce rapport, et dont la population et la richesse sont à peu près les mêmes que celles du Canada, on trouvera que celui-ci est tout à fait à la tête du mouvement, si l'on considère les quantités d'alevins des meilleures espèces qui sortent de ses établissements ichthyogéniques et le coût de la production.

Malheureusement, il se rencontre ici, comme partout ailleurs, des individus manquant de générosité et de patriotisme, et enclins à critiquer toute entreprise qui se trouve le moins en conflit avec leurs vues égoïstes habituelles, quand bien même elle produirait les résultats les plus avantageux pour le public. Parmi ces gens on remarque quelques pêcheurs et beaucoup de sceptiques et d'ignorants qui prennent plaisir à disséminer des opinions erronées sur l'efficacité de la pisciculture pour l'amélioration des pêcheries du pays, et qui voudraient faire croire aux gens que les dépenses faites dans ce but sont extravagantes et improductives.

Je crois donc qu'il n'est pas sans à-propos de donner quelques faits concernant le fonctionnement et les dépenses des institutions de pisciculture en dehors du Canada, afin de faire disparaître les fausses impressions qui pourraient exister dans certains esprits touchant la prétendue extravagance et l'inutilité des établissements canadiens de pisciculture.

Je choisirai pour cela le premier Etat de la république voisine, parce qu'il ressemble assez au Canada sous le rapport de la population et de la richesse, et que, de plus, c'est le premier Etat où la pisciculture a été introduite à peu près vers le même temps qu'elle l'a été chez nous. L'Etat de New-York est encore à la tête des autres Etats de l'Union pour la culture artificielle du poisson; c'est dans cet Etat que se trouve le célèbre établissement de Caledonia, fondé et présidé, jusqu'à sa mort, en 1887, par le regretté Seth Green, qui jouissait comme pisciculteur d'une réputation universelle.

On peut être forcé quelquefois de faire des comparaisons désagréables à propos de questions d'utilité publique, elles sont nécessaires même en certains cas, afin de prouver et de défendre la valeur réelle d'une institution publique, et de dissiper toute impression fautive entretenue par aucune partie de la population à son sujet; les prétendues dépenses extravagantes des établissements de pisciculture en Canada, dont il a été parlé plus haut, me forcent à comparer ce que nous faisons ici avec ce qui se fait dans d'autres pays, non pas dans le but de ravalier ou de déprécier le moins du monde le mode d'opération suivi ailleurs, mais simplement afin de prouver et d'établir que la pisciculture en Canada est conduite avec une grande économie et qu'elle a donné des résultats réellement très importants.

Dans le rapport pour l'année 1887 que les cinq commissaires des pêcheries de l'Etat de New-York ont présenté à la législature, il est dit que la somme de \$27,851.75 a été dépensée pour la reproduction artificielle du poisson pendant cette année. Cet argent a été employé par les commissaires pour le support et le maintien des établissements ichthyogéniques de cet Etat comme suit :—

Etablissement de Caledonia.....	\$15,435.94
do de Cold Spring.....	4,951.43
do d'Adirondac.....	4,534.51
Dépenses imprévues.....	2,929.87
Total.....	\$27,851.75

Voici le nombre brut d'alevins de diverses espèces que les institutions ci-dessus ont fourni à l'Etat :—

Poisson blanc.....	1,977,000
Truite saumonée.....	3,227,000
Saumon (<i>salar</i>).....	457,150
Truite de ruisseau.....	1,620,000
Petite morue, alose, éperlan, etc.....	13,598,381
Total.....	<u>20,879,531</u>

N.B.—La petite morue, l'alose, l'éperlan, etc, ne sont pas élevés dans nos établissements canadiens.

Les frais d'exploitation de chacune de ces institutions pour l'année ont été, en moyenne, de \$9,283.

Le coût moyen des alevins qu'elles ont produits en 1887 a été de \$1.33 $\frac{1}{2}$ le mille.

Nous avons, en Canada, douze établissements de pisciculture dont les dépenses, en 1887, se sont élevées à \$35,114; il en est sorti 77,673,000 alevins appartenant pour la plupart à la famille des saumons. Mais pour établir une comparaison exacte entre le coût et les résultats des établissements de l'Etat de New-York et les nôtres, prenons en neuf en Canada dont la dépense totale en 1887 égale celle de l'Etat américain. Ces neuf institutions travaillent à l'amélioration des pêcheries intérieures et de l'Atlantique que possède le Canada, de même que celles de l'Etat de New-York servent les intérêts de l'union en général.

Voici une liste de neuf de ces établissements canadiens avec ce que chacun d'eux a coûté en 1887 :—

1. Etablissement de Newcastle.....	\$5,367
2. do Sandwich.....	3,513
3. do Ristigouche.....	3,768
4. do Sydney.....	2,796
5. do Tadoussac.....	1,971
6. do Miramichi.....	1,347
7. do Bedford.....	3,904
8. do Gaspé.....	2,164
9. do la rivière Dunk.....	1,260
A ajouter une proportion du salaire du surintendant.....	1,760
Total.....	<u>\$27,850</u>

La dépense moyenne de chacun de ces établissements canadiens a été de \$3,095, ou \$6,188 de moins que dans l'Etat de New-York.

Le coût moyen des alevins au Canada, en 1887, a été de 39 $\frac{3}{4}$ centins le mille, c'est-à-dire environ 94 centins de moins que n'ont coûté les alevins américains.

Le nombre brut de jeunes poissons sortis des établissements canadiens et déposés dans les eaux de la Puissance, en 1887, a été de 70,105,000, savoir :—

Saumon (<i>Salar</i>).....	7,195,000
Truite saumonée.....	2,120,000
do de ruisseau.....	70,000
Poisson blanc.....	35,720,000
Doré de lac (<i>Lucioperca</i>).....	25,000,000
Total.....	<u>70,105,000</u>

C'est donc une différence de 49,225,469 alevins en faveur de nos établissements canadiens pour l'année 1887.

La récapitulation de la dépense et de la production des établissements de pisciculture des deux pays nous donne les chiffres suivants :—

L'Etat de New-York dépense pour ses trois établissements	\$27,851
Le Canada dépense pour neuf des siens	27,850
<hr/>	
Etat de New-York, dépense moyenne de chaque établissement	\$9,283
Canada, dépense moyenne de chaque établissement.....	3,095
<hr/>	
Etat de New-York, alevins distribués en 1887.....	20,879,530
Canada, alevins distribués en 1887.....	70,105,000
<hr/>	
Etat de New-York, coût des alevins, par mille.....	\$1.37 $\frac{1}{2}$
Canada, coût des alevins, par mille.....	0.39 $\frac{3}{4}$
<hr/>	

EMPLOYÉS ET DÉPENSES D'ENTRETIEN.

Etat de New-York—

1 surintendant, pour 3 établissements, salaire.....	\$3,000
1 aide et quatre autres officiers, salaire moyen de chacun, \$1,000.....	5,095
Autres employés	2,482
Dépenses diverses.....	17,274
<hr/>	
Total.....	\$27,851
<hr/>	

Canada—

1 surintendant, pour 9 établissements, salaire.....	\$1,760
9 officiers, salaire moyen de chacun, \$575.....	5,175
Autres employés.....	3,070
Dépenses diverses.....	17,845
<hr/>	
Total.....	\$27,850
<hr/>	

Je puis offrir de nombreux exemples semblables sur la culture artificielle du poisson dans la république voisine et dans l'ancien monde, et dans la majorité des cas, on trouve que la pisciculture, telle qu'on la pratique au Canada, est moins dispendieuse et donne de plus grands résultats qu'ailleurs.

La comparaison précédente prouve que la pisciculture en Canada n'a pas entraîné de dépenses extravagantes, comme on l'a dit, mais qu'elle mérite au contraire l'encouragement du parlement et du public par son coût modéré et sa production énorme d'alevins des meilleures espèces, à peu de frais, pour le repeuplement de nos vastes pêcheries et l'avantage de la population en général.

Quant au succès de la pisciculture dans la Paissance, la suite de ce rapport le prouvera par de nombreux témoignages de la nature la plus flatteuse; mais il n'est peut-être pas mal à propos de donner ici même un extrait d'un discours prononcé à une conférence des Commissaires de la Grande Exposition Internationale des Pêcheries, à Londres, par le professeur G. Browne Goode, du "Smithsonian Institute" de Washington, commissaire des pêcheries des Etats-Unis. En parlant des opérations de la pisciculture en Amérique, il a dit :—"Qu'il lui semblait que le département de la marine et des pêcheries du Canada était une des plus utiles organisations du monde entier, et que son système pour le recueil des statistiques méritait d'être étudié avec le plus grand soin par les autres pays. Une autre chose qui faisait le sujet de son admiration était le progrès qu'avait fait le Canada dans la pisciculture pendant les années passées, surtout depuis qu'elle se trouve sous la direction de M. Wilmot, un des pionniers de cette culture en Amérique."

NOMBRE BRUT ET DESCRIPTION DES ALEVINS SORTIS DES ÉTABLISSEMENTS CANADIENS EN 1-88.

L'état suivant indique le nombre des alevins éclos dans les divers établissements de pisciculture canadiens et distribués dans la Paissance pendant l'année 1888. Ces quantités dépassent celles d'aucune année précédente. La classification des espèces est comme suit :—

Saumon de l'Atlantique (<i>salmo salar</i>).....	8,156,000
do du Pacifique (<i>quinnat et suo quai</i>).....	5,807,000
Truite saumonée (des grands lacs) (<i>Namaycush</i>). ...	7,320,000
do de ruisseau (<i>salmo fontinalis</i>).....	176,000
Doré (<i>lucio-perca</i>)....	25,000,000
Achigan noir (à petite bouche).....	1,000,000
Poisson blanc (<i>Coregonus albus</i>).....	40,650,000
Grand total.....	<u>88,109,000</u>

Les rapports des divers officiers chargés des établissements donnent les témoignages les plus satisfaisants sur l'état sanitaire et la vitalité des alevins déposés dans les eaux choisies pour leur réception; la perte occasionnée par leur transport a été tellement faible qu'elle est à peine digne de mention, quoique souvent ils aient dû être transportés à une grande distance de nos établissements de pisciculture et qu'on ait eu de nombreuses difficultés à surmonter.

ÉTAT DES ALEVINS ET DES ŒUFS SEMI-ÉCLOS SORTIS DE CHACUNE DE NOS INSTITUTIONS DE 1888.

L'état suivant indique le nombre et l'espèce d'alevins et d'œufs, très avancés en développement, sortis de chaque établissement de pisciculture, et déposés dans les eaux canadiennes, en diverses localités, ou dans d'autres stations ichthyogéniques; les lieux où ces alevins ont été déposés sont indiqués dans les rapports ci-annexés, des officiers chargés de chacun de ces établissements.

TABLEAU des alevins et des œufs semi-éclos, 1888.

No	Établissement de pisciculture.	Province.	Alevins déposés.	Œufs semi-éclos transférés à d'autres établis'sts.	Espèces.
1	Rivière Fraser	Col-Anglaise...	5,370,000	Saumon (<i>Nerka</i>)
	do	do	437,000	do (<i>Choutcha</i>).
2	Sydney	Nouv.-Ecosse ...	1,559,000	do (<i>Salar</i>).
3	Bedford	do	1,400,000	do do
	do	do	190,000	Truite saumonée (<i>Namaycush</i>).
	do	do	2,800,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
4	Rivière Dunk.....	Ile du P.-E.....	750,000	Saumon (<i>Salar</i>).
5	Rivière Saint-Jean ...	N.-Brunswick ...	537,000	do do
	do	do	805,000	Truite saumonée (<i>Namaycush</i>).
	do	do	2,800,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
6	Miramichi	do	1,290,000	Saumon (<i>Salar</i>).
7	Ristigouche.....	Québec	1,720,000	50,000	do do
8	Gaspé	do	800,000	do do
9	Tadoussac	do	850,000	do do
10	Magog	do	2,125,000	Truite saumonée (<i>Namaycush</i>).
	do	do	1,350,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
11	Newcastle	Ontario	4,200,000	4,040,000	Truite saumonée (<i>Namaycush</i>).
	do	do	176,000	Truite de ruisseau (<i>Fontinalis</i>).
	do	do	2,700,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
	do	do	1,000,000	Achigan noir (Petite bouche).
12	Sandwich	do	31,000,000	11,000,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
	do	do	25,000,000	Doré (<i>Lucio-percha</i>).
	Total d'alevins sortis	88,109,000	

La colonne des "Œufs semi éclos" de l'état ci-dessus a besoin d'explication:—

Les 11,000,000 d'œufs de poisson blanc (à la veille d'éclore) ont été transférés de l'établissement de pisciculture de Sandwich à d'autres institutions semblables pour y éclore et être ensuite distribués dans les eaux des provinces maritimes, savoir:—

A l'établissement de Bedford, N.-E.....	3,000,000
do de la rivière Saint-Jean, N.-B.....	3,000,000
do de Magog, Québec.....	2,000,000
do de Newcastle, Ont.....	3,000,000
	<u>11,000,000</u>

Les 4,040,000 œufs de truite saumonée près d'éclore, ont été pareillement transférés pour éclosion et distribution, de notre établissement de Newcastle, Ont. à ceux dont les noms suivent:—

A l'établissement de Magog, Qué.....	2,500,000
do de Saint-Jean, N.-B.....	1,000,000
do de Bedford, N.-E.....	500,000
do d'Ottawa, à Ottawa.....	40,000
	<u>4,040,000</u>

Les 50,000 œufs de saumon semi-éclos ont été pareillement transférés, pour distribution, de l'établissement de Ristigouche à celui de Miramichi.

A l'établissement de Miramichi, N.-B.....	<u>50,000</u>
---	---------------

Les 750,000 œufs de saumon (à la veille d'éclore) ont été transférés de l'établissement de pisciculture de la rivière Dunk, Ile du Prince-Edouard, à celui de Bedford, à cause de la rupture du barrage qui a privé le premier de ces établissements de son approvisionnement d'eau.

A l'établissement de Bedford, N.-E.....	<u>750,000</u>
---	----------------

ŒUFS DE POISSON CUEILLIS POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE EN 1888.

Voici un état des quantités d'œufs de poisson de toute espèce cueillis et déposés dans les auges à éclosion des divers établissements du gouvernement pendant l'année 1888. Il en a été cueilli 98,214,000 en totalité. Les différents officiers font rapport que leur apparence générale, à présent, est très satisfaisante. Le tableau indique les noms de ces établissements et où ils se trouvent, le nombre d'œufs que chacun d'eux a reçu et de quelle espèce sont ces œufs.

On remarquera que pour des raisons que l'on trouvera plus loin, les établissements de la rivière Saint-Jean, de la rivière Dunk et de Magog n'ont pas reçu d'œufs pendant la saison dernière. On enverra cependant leur part d'œufs semi-éclos à ces trois établissements et aux autres dans les provinces maritimes, de Newcastle et de Sandwich, dès que les œufs seront prêts à être transportés.

TABLEAU des œufs cueillis en 1888.

No	Etablissement de pisciculture.	Province.	Nombre d'œufs.	Espèces.
1	Rivière Fraser.....	Colombie-Anglaise.....	4,424,000	Saumon (<i>Saw-qual</i>).
	do	do	497,000	do (<i>Quinnat</i>).
2	Sydney	Nouvelle-Ecosse, (C.-A.)	2,678,000	do (<i>Salar</i>).
3	Bedford	do	1,100,000	do do
4	Rivière Dunk	Ile du Prince-Edouard...
5	Rivière Saint-Jean	Nouveau-Brunswick
6	Miramichi	do	830,000	do do
7	Ristigouche	Québec	1,500,000	do do
8	Gaspé	do	350,000	do do
9	Tadoussac	do	1,685,000	do do
10	Magog	do
11	Newcastle	Ontario	5,800,000	Truite saumonée (<i>Namaycush</i>).
	do	do	150,000	Truite de ruisseau (<i>Fontinalis</i>).
	do	do	3,000,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
	do	do	1,200,000	Achigan noir (<i>à petite bouche</i>).
12	Sandwich	do	4,000,000	Poisson blanc (<i>Coregonus</i>).
	do	do	25,000,000	Doré (<i>Lucioperca</i>).
			98,214,000	

GRAND TOTAL DES ALEVINS SORTIS DES ETABLISSEMENTS DE PISCICULTURE DEPUIS QUE CETTE INDUSTRIE A ÉTÉ ÉTABLIE AU CANADA.

Le tableau ou état suivant indique le nombre brut des alevins de toute espèce sortis des établissements de pisciculture du Canada depuis qu'ils fonctionnent; il montre aussi en quelle année chaque établissement a commencé ses opérations, la province où il est placé, le nom local sous lequel il est désigné, et enfin combien d'alevins en sont sortis. Le grand total, d'après le tableau, s'élève à six cent trente-six millions huit cent quarante-quatre mille neuf cent. Ils représentent les meilleures variétés de poissons connues dans le commerce; 463,709,000 appartenaient à la famille des salmonides, comme le saumon de mer, la truite saumonée des grands lacs, la truite mouchetée de ruisseau, et le fameux poisson blanc (*coregonus*); les autres 173,135,900, appartenaient à la famille des percides, comme le doré des lacs, le doré ou brochet aux yeux glauques, et l'achigan noir à petite bouche.

ÉTAT indiquant les localités où les divers établissements de pisciculture ont été placés et les années où ils ont commencé leurs opérations, ainsi que le nombre d'alevins distribué annuellement par chacun d'eux depuis qu'ils sont formés.

ANNÉE.	ONTARIO.		QUÉBEC.			NOUVEAU-BRUNSWICK.		NOUVELLE-ÉCOSSE.		ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.	COLOMBIE-ANGLAISE.	TOTALX.
	Newcastle.	Sandwich.	Magog.	Taloussac.	Gaspé.	Ristigouche.	Miramichi.	Rivière-Saint-Jean.	Bedford.	Sydney.	Riv. Duak.	
	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1862-1873.	1,070,000	100,000	60,000	1,070,000
1874	370,000	60,000	110,000	600,000	150,000	610,000
1875	650,000	150,000	50,000	300,000	60,000	1,570,000
1876	700,000	1,180,000	1,051,000	604,000	320,000	9,656,000
1877	1,300,000	1,070,000	650,000	1,015,000	665,000	13,451,000
1878	2,605,000	1,250,000	1,297,000	1,470,000	1,025,000	27,042,000
1879	2,602,700	1,155,000	730,000	1,500,000	805,000	21,684,700
1880	1,932,000	324,000	500,000	740,000	770,000	170,500	21,013,500
1881	3,300,000	200,000	600,000	530,000	1,400,000	640,000	588,000	22,919,000
1882	4,841,000	975,000	2,500,000	993,000	300,000	725,000	42,500	55,799,000
1883	6,053,000	100,000	985,000	859,000	940,000	795,000	811,000	83,784,500
1884	8,800,000	300,000	720,000	590,000	660,000	945,000	155,000	83,143,000
1885	5,700,000	1,400,000	1,627,000	576,000	1,380,000	945,000	2,181,000	1,800,000
1886	6,451,000	675,000	900,000	630,000	1,500,000	900,000	2,479,000	81,067,000
1887	5,130,000	3,475,000	850,000	800,000	1,720,000	1,590,000	4,142,000	76,724,000
1888	8,076,000	7,375,000	11,513,000	8,593,000	14,225,000	10,250,000	10,649,200	79,273,000
Totaux.	59,551,700	468,000,000	7,375,000	11,513,000	8,593,000	14,225,000	10,250,000	10,649,200	18,845,000	6,752,000	6,145,000	14,646,000

NOTE.—Les espèces particulières des alevins énumérés ci-dessus étaient comme suit:—

Salmonides—Saumon de l'Atlantique et du Pacifique, truite saumonée des grands lacs et truite mouchetée de ruisseau.....	173,135,900
do Poisson blanc de la région des grands lacs (Coregonus).....	304,680,000
Percides—Doré (<i>Lucoperca</i>) et achigan noir (1,000,000).....	159,069,000
Grand total de toute espèce.....	636,844,900

EXPOSÉ SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE
DE LA PUISSANCE PENDANT L'ANNÉE 1888.

Dans le compte rendu suivant des opérations des divers établissements de pisciculture en Canada, pendant l'année dernière, je donnerai le nombre d'alevins sortis de chacun d'eux et la quantité d'œufs cueillis en 1888, ainsi qu'un court aperçu des conditions et des besoins de chaque établissement et des résultats obtenus, avec quelques autres observations.

On trouvera des détails plus circonstanciés dans les rapports particuliers des différents directeurs de ces établissements, que l'on peut voir aux annexes.

Établissement de pisciculture de la rivière Fraser, Colombie-Anglaise. Cet établissement a distribué 5,807,000 alevins originaires des côtes du Pacifique. Ils appartiennent aux espèces dites " Nerka " et " Chouicha. " La première est la plus importante qui se trouve dans la rivière Fraser, elle est généralement connue sous le nom de " Saw-quai. " L'autre fréquente aussi cette rivière, mais pas en aussi grand nombre que le " Nerka " ; le saumon " Chouicha " est le plus gros, c'est pourquoi il est appelé " Quinnat " ou Saumon Royal. L'établissement de la rivière Fraser fournit presque exclusivement le " Saw quai " ou saumon rouge du commerce. Par suite de la nécessité d'employer des personnes n'ayant aucune expérience dans la manipulation et l'imprégnation des œufs, beaucoup de ceux qui ont été cueillis dans l'autonne de 1888, n'ont pas été fécondés et se sont trouvés perdus.

La saison de l'éclosion sur les côtes du Pacifique est beaucoup plus hâtive que sur celles de l'Atlantique. Dans notre établissement de la rivière Fraser, la plupart des alevins éclosent en janvier, tandis que dans ceux des provinces maritimes ils ne paraissent qu'en avril et mai, et dans quelques cas on est déjà en juin avant que le jeune poisson sorte de l'œuf. La période d'incubation qui dépend entièrement de la température, explique pourquoi l'éclosion a lieu plus à bonne heure du côté du Pacifique. Il est sorti environ 14,600,000 alevins de l'établissement de la rivière Fraser pendant ses quatre années d'existence. Ils ont été déposés dans les rivières choisies par le directeur de cette institution. Il est maintenant prouvé, par certains certificats attachés à ce rapport, qu'on trouve à présent quelques saumons saw quai dans les rivières de l'Île Vancouver qui les ont reçus de cet établissement, et dans lesquelles il n'en avait jamais été vu auparavant.

La quantité d'œufs cueillis l'autonne dernier est considérablement moindre que l'année précédente. Elle s'élève à 4,921,000, tandis qu'on en a eu le double en 1887. Des crues beaucoup plus fortes qu'à l'ordinaire dans les rivières, ont nui à la capture du saumon reproducteur et diminué en conséquence le nombre des œufs. Sur les poissons qui ont été pêchés, un quart seulement étaient des femelles, et quelques-unes avaient déposé une partie de leurs œufs, avant d'être prises. On éprouve de grandes difficultés à transporter à l'établissement les œufs cueillis très haut dans la rivière, dans des endroits retirés.

M. Mowat, le directeur, annonce cette année la première apparition de l'alose dans la rivière Fraser, où on en a pris quelques-unes dans les rets à saumon. L'an dernier, il avait rapporté que ce poisson commençait à se montrer sur les côtes de l'Île Vancouver. Cela indique que l'alose, d'abord déposée dans la rivière Sacramento par la Commission des Pêcheries des États-Unis, qui avait fait transporter des alevins provenant des États de l'Est à travers le continent, a commencé à remonter vers le nord, le long de la côte. M. Mowat suggère que vu le succès qui a marqué le transport de l'alose sur la côte du Pacifique et son acclimatation dans ces eaux, le département des pêcheries canadiennes devrait aussi faire déposer une quantité de ces jeunes poissons dans les rivières de la Colombie-Anglaise, et donner ainsi une importance additionnelle aux pêcheries de cette province. Il réitère aussi cette année la demande qu'il a déjà faite au sujet de l'introduction du poisson blanc dans quelques-uns des lacs de l'intérieur de la Colombie-Anglaise, qui, paraît-il, lui conviendraient parfaitement.

L'établissement, d'après le rapport, est en bon état, le seul besoin qu'il éprouve est celui d'un nouveau conduit pour amener l'eau à la tâtisse, celui qui existe est pourri et n'est plus assez étanche.

On trouvera, dans le rapport de la rivière Fraser, des lettres intéressantes sur l'amélioration considérable produite dans certaines rivières de l'Orégon par le dépôt d'alevins provenant des établissements de pisciculture formés sur leurs bords. Voir le rapport général au titre "Résultats pratiques de l'élevage artificiel du poisson."

(2.) *Etablissement de pisciculture de Sydney, Cap-Breton.* Cet établissement a distribué 1,559,000 alevins de saumon dans dix-huit des cours d'eau les plus importants de l'île. Ils y ont été déposés dans la meilleure condition possible, sans accidents ou pertes dignes de remarque. Dans le cours de l'automne dernier, on a pris 554 saumons adultes, pour la reproduction; ces poissons ont été placés dans des réservoirs ou enclos aux stations de pêche, sur les rivières Margaree, Sydney, au Saumon, Middle et Middle (d'en bas); 401 de ces saumons étaient des femelles; elles ont donné 2,678,000 œufs, c'est 6,695 en moyenne pour chaque femelle; ces poissons ont été remis dans la rivière en bonne condition et pleins de vigueur. Une clôture a été construite sur le bord de l'eau, à l'établissement, et on a aussi construit un chaland neuf pour le transport du saumon. L'année prochaine, il faudra peindre la bâtisse et mettre un nouveau plancher dans la salle à incubation.

(3.) *Etablissement de Bedford, Nouvelle-Ecosse.* Cet établissement a distribué 4,390,000 alevins appartenant aux espèces suivantes: saumon, 1,400,000, truite saumonée, 190,000, et poisson blanc, 2,800,000; ces deux dernières espèces provenaient d'œufs en partie développés, transférés ici des établissements piscicoles de l'Ontario; ces alevins ont été déposés dans dix des lacs de la province qu'on a jugés être les plus convenables à leur croissance future. Le saumon de l'Atlantique a été distribué dans vingt-six des rivières les plus importantes dans douze comtés de la Nouvelle-Ecosse. L'éclosion et la distribution des alevins de saumon et de poisson blanc ont parfaitement réussi; mais on n'a pas eu le même succès avec les œufs de truite saumonée, dont les embryons ont péri en grand nombre au moment où ils allaient sortir de l'œuf; cette perte est attribuée à la qualité de l'eau de cet établissement, qui ne paraît pas convenir au développement de la truite saumonée, puisqu'une partie de ces œufs ayant été envoyée aux établissements temporaires de Lochaber et de Sheet Harbor, l'éclosion y a eu lieu avec un succès parfait. Encouragé par le résultat obtenu dans ces deux cas, le directeur attire l'attention du département sur la nécessité de nouveaux envois d'œufs de truite et de poisson blanc de l'Ontario, pour peupler les nombreux lacs de la Nouvelle-Ecosse.

On a obtenu 184 saumons adultes, l'automne dernier, pour la reproduction; 104 étaient des femelles, elles ont donné 1,100,000 œufs, ou une moyenne de 10,575 œufs chacune; on s'est trouvé fort désappointé de ne pas pouvoir obtenir un plus grand nombre de poissons à la rivière Muskodoboit, où on avait fait les arrangements nécessaires pour leur capture. L'intervention d'un garde-pêche a permis à beaucoup de saumons de s'échapper—il a fallu recourir à d'autres rivières. Afin de se procurer le saumon reproducteur économiquement et sûrement à l'avenir, le gouvernement devrait établir à la rivière Muskodoboit une station permanente, avec un large réservoir, tout près de la station, où le poisson nécessaire pourrait être gardé jusqu'à la saison de la fraie. Ce plan devrait être exécuté dès le commencement du printemps prochain afin de profiter des premières apparitions du poisson dans la rivière.

Certaines améliorations ont été faites dans l'établissement pendant la saison dernière; on a relevé, rajusté, et autrement réparé le conduit qui amène l'eau à l'établissement afin d'en avoir un meilleur approvisionnement. La bâtisse ayant été complètement renouvelée n'exigera que peu de dépense pendant quelque temps.

Un exposé très lucide des avantages qui résultent des opérations de cet établissement de pisciculture, comme il est prouvé par l'augmentation du saumon dans beaucoup de rivières de la Nouvelle-Ecosse, se trouve plus loin dans le rapport de Bedford, ci-annexé; j'y référerai au titre:—"Résultats pratiques de la pisciculture."

(4.) *Etablissement de la rivière Dunk, dans l'île du Prince-Edouard.* L'approvisionnement d'eau a été arrêté soudainement par la rupture du barrage, et l'établissement est fermé depuis cet accident. Une quantité considérable d'œufs de saumon avait été placée ici dans l'automne de 1887; ces œufs se développaient parfaitement jusqu'au moment de la rupture de la digue, qui a été emportée par une forte crue des

eaux, en mars dernier. Le barrage ne pouvant être réparé de suite, il a été nécessaire de transférer ailleurs les œufs qui n'avaient pas souffert de dommage. L'établissement de Bedford se trouvait le plus à portée; après des délais et d'assez sérieuses difficultés, les œufs sains, au nombre de 750,000, y furent enfin installés; ils y ont éclos et les alevins ont été distribués avec ceux que cet établissement avait auparavant dans les eaux de cette province. Il y a des indications d'une augmentation marquée dans la pêche du saumon sur les côtes de l'Île du Prince-Edouard, et surtout dans les rivières où l'établissement a déposé ses alevins. Le directeur évalue le coût des réparations à faire à la digue à \$300. Une nouvelle provision d'auges et de paniers à éclosion serait nécessaire pour mettre l'établissement en état de poursuivre convenablement ses opérations.

(5.) *Etablissement de la rivière Saint-Jean, province du Nouveau Brunswick.* Cet établissement a distribué pendant la saison dernière un nombre considérable d'alevins de saumon, de truite saumonée et de poisson blanc; les deux dernières espèces, dont les œufs avaient été transférés ici des établissements de Newcastle et de Sandwich, dans l'Ontario, formaient la majorité du jeune poisson distribué; il y avait 2,500,000 alevins de poisson blanc, 805,000 de truite saumonée et 537,000 de saumon—la distribution totale s'est élevée à 4,142,000. Le poisson blanc et la truite saumonée ont été déposés dans douze lacs des comtés de York, de Carleton, de Charlotte et de Victoria; le saumon a été mis dans les rivières Sainte-Croix, Utopie, Magaguadavic, Tobique et Saint-Jean. De nombreuses demandes ont été faites pour obtenir des alevins de saumon et de truite saumonée au printemps prochain. La population paraît très mécontente de la difficulté que nous éprouvons à nous procurer le saumon nécessaire à notre approvisionnement d'œufs. Ces difficultés sérieuses et les dépenses considérables que la pêche du poisson reproducteur, dans les rivières Saint-Jean et Tobique a occasionnées, nous ont forcés cette année à abandonner l'entreprise, et l'établissement, en conséquence, n'a pas été approvisionné d'œufs pendant cette saison. On se propose, cependant, d'y transférer des œufs de saumon, à la veille d'éclore, de l'établissement de Ristigouche, et des œufs de truite saumonée et de poisson blanc de ceux de Newcastle et de Sandwich, enfin de donner à l'établissement de Saint-Jean un approvisionnement, au moins partiel, pour distribution dans les eaux du Nouveau-Brunswick, au printemps prochain. Le directeur préférerait se pourvoir d'œufs au moyen de saumon pêché au havre de Saint-Jean, localité plus à portée de l'établissement, où les opérations seraient sous sa surveillance immédiate et beaucoup plus économiques, une fois le système établi. La population paraît vivement regretter que nos travaux aient été suspendus par les difficultés de la pêche du saumon reproducteur en haut de la Tobique, surtout à présent que l'utilité de l'établissement pour l'empoisonnement des lacs et des rivières commence à être comprise et appréciée, comme on le voit par l'intérêt que tout le monde paraît prendre à la reproduction artificielle du poisson. Les nombreuses demandes faites pour obtenir des alevins afin de repeupler de poisson les pêcheries épuisées, sont une preuve de la popularité acquise par cet établissement. Il importe donc beaucoup que des mesures soient prises immédiatement afin qu'il soit pourvu, à la saison prochaine, d'une provision de saumons adultes assez considérable pour lui fournir la quantité d'œufs nécessaire.

Nous avons des preuves de l'avantage résultant de la distribution d'alevins de truite saumonée et de poisson blanc dans quelques-uns des lacs, parce que de jeunes poissons de ces espèces ont déjà été pris dans des eaux qui n'en ont jamais nourri avant que l'établissement de Saint-Jean y eut déposé des alevins. Nous en avons une autre preuve dans le fait que le gouvernement local ayant loué la rivière à des pêcheurs à la ligne américains pour la pêche à la mouche, de nombreux saumons ont été pris de cette manière, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

(6.) *Etablissement de Miramichi, Nouveau-Brunswick.* 1,240,000 alevins de saumon, originaires de la rivière Miramichi, et 50,000 provenant d'œufs reçus de la rivière Ristigouche, ont été distribués. Ils ont été déposés dans le haut des tributaires de la Miramichi, même au delà des établissements, car c'est dans ces lieux retirés que les alevins se développent toujours le mieux. Ces points, difficiles à atteindre maintenant, seront bientôt d'un accès plus facile, les particuliers étant intéressés à l'ouverture des

chemins jusqu'à la tête de la rivière pour leurs propres besoins. Le gonflement extraordinaire des eaux de la rivière nous a empêchés de prendre du saumon reproducteur pendant la première quinzaine de la période où on les prend habituellement aux rets. Cette crue a permis au saumon de monter bien haut dans la rivière, de sorte qu'on n'a pu capturer que 290 saumons pour les besoins de l'établissement de pisciculture, ce qui a réduit les œufs à une quantité beaucoup plus faible que dans les années passées. 150 de ces poissons étaient des femelles; elles ont donné un total de 830,000 œufs, ou une moyenne de 5,550 œufs chacune. On les dit dans une condition sanitaire parfaite. Les crues dont je viens de parler ont causé du dommage à l'étang qui fournit l'eau à l'établissement, mais les dégâts ont été immédiatement réparés, et l'institution et toutes ses dépendances sont en bonne condition, à l'exception d'un chalan pour le transport du saumon qui est trop vieux maintenant et qui devrait être remplacé par un chalan neuf.

Quelques lettres venant de personnes éminentes, sur les avantages résultant de la culture artificielle du saumon dans cet établissement, ont été transmises par le directeur et sont insérées au rapport général sous le titre "Résultats pratiques de la pisciculture."

(7.) *Etablissement de Ristigouche, province de Québec.* L'officier chargé de la direction de cet établissement rapporte qu'il a distribué 1,720,000 alevins de saumon dans la rivière Ristigouche et dans trois de ses principaux tributaires, la Métapédiac, l'Upsalquitch et la Kedgewick, ainsi que dans les rivières Jacquet et Nipissiguit, qui se jettent dans la Baie des Chaleurs beaucoup plus bas que l'embouchure de la Ristigouche. Il a aussi été transféré 50,000 œufs, près d'éclore, à l'établissement de Miramichi, au mois d'avril. L'alevin déposé dans la Ristigouche et ses tributaires, de même que dans la Jacquet et Nipissiguit, était dans le meilleur état possible de force, de santé et d'activité. L'heureux résultat de la distribution d'alevins provenant de la Ristigouche, dans les eaux de la Nipissiguit, est déjà constaté par les pêcheurs; ils croient sérieusement qu'il se prend actuellement du saumon de Ristigouche dans la rivière Nipissiguit. La grosseur plus considérable, la différence de forme et l'apparence générale de ce poisson prouvent, disent-ils, qu'il est le produit de l'alevin apporté ici de l'établissement de Ristigouche, il y a quelques années.

Par suite de la crue d'eau extraordinaire qui s'est produite dans la rivière Ristigouche au commencement de juin, le premier saumon a passé avant que les rets fussent tendus à la tête de la marée, et il n'en a pas été pris autant qu'on espérait. Les deux rets du gouvernement n'ont donné que 246 saumons qui, avec 107 achetés des pêcheurs, ont formé un total de 353 saumons; mais ce nombre s'est trouvé réduit à 315 lorsqu'on les a tirés du réservoir, en novembre, pour en avoir le frai. Des maladies fongueuses causées par les blessures reçues quand ils avaient été pêchés, et la disparition de quelques autres qui parvinrent à s'échapper, avaient produit une perte de 38 sur le nombre mis dans le réservoir. Cent cinquante femelles ont donné 1,500,000 œufs, ce qui fait pour chacune, en moyenne, 9,675 œufs. Ces poissons, après avoir été privés de leur frai, furent remis en liberté en bien meilleure condition que le saumon épuisé qui monte jusqu'à la tête de la rivière pour frayer.

Les fortes crues d'eau de la saison dernière ont gravement endommagé les bords du réservoir ou de l'étang où l'on retient le saumon destiné à la reproduction. Des réparations considérables seront nécessaires si l'on veut y garder du poisson pendant la saison prochaine. Ces travaux sont d'une nécessité pressante, car si le réservoir contenait quelques centaines de saumons et si ces poissons, par suite de quelque défaut de construction, pouvaient s'échapper, l'établissement se trouverait sans œufs pour la saison. Une petite construction a été érigée à côté du réservoir pour l'utilité des gardiens et pour préserver les œufs de la gelée lorsqu'il faut les manipuler. L'établissement et ses dépendances sont généralement en bon ordre.

Il serait très à désirer qu'une autre station de pêche fût établie par le gouvernement afin d'assurer à l'établissement le nombre de saumons reproducteurs nécessaire pour l'approvisionnement de la quantité d'œufs dont il a besoin, attendu que des demandes nombreuses, venant des autres parties du pays, arrivent constamment à cet établissement pour l'introduction de la variété plus renommée du saumon de Risti-

gouche dans des rivières où le saumon indigène est plus petit. Le grand avantage de stations de pêche entièrement sous le contrôle du gouvernement, et où nous avons nos propres hommes et nos propres filets, c'est qu'il en résulterait une plus grande certitude d'avoir une ample provision de saumons reproducteurs, et que le danger de b'esser le poisson en le prenant disparaîtrait en grande partie, ce qui réduirait les pertes occasionnées par les maladies fongueuses à leur minimum. L'expérience prouve que le saumon pris dans les rets du gouvernement et gardé pendant toute la saison dans le réservoir échappe, comparativement, à ces affections fongueuses et aux pertes de tout genre, tandis que ceux que l'on achète des pêcheurs sont sujets au fungus (*saprolegnia ferax*) dont beaucoup meurent. Avec une troisième station et un nouvel agrès de pêche, on épargnerait de l'argent et on sauverait beaucoup de saumons, les frais de cette troisième place de pêche n'ajouteraient pas grand'chose à la dépense occasionnée par les deux autres que nous avons déjà ; cette nouvelle station nous dispenserait entièrement d'acheter du poisson des pêcheurs, et nous aurions, en conséquence, une classe plus saine de saumons pour nous approvisionner d'œufs. La plupart des pêcheurs sont maintenant convaincus de l'utilité de la pisciculture, et la regardent comme un moyen assuré de suppléer à la reproduction naturelle du saumon qui a donné à la Ristigouche et aux pêcheries de son estuaire une si grande renommée parmi les pêcheurs à la ligne et les marchands de poisson du Canada et des Etats-Unis.

(8.) *Etablissement de Gaspé, province de Québec.* Cet établissement a distribué 800,000 alevins de saumon dans les rivières de Dartmouth, de Saint-Jean et de York. Ces jeunes poissons étaient en parfaite condition quand on les a déposés dans leurs eaux. Le nombre de saumons reproducteurs gardés dans l'étang n'a été que de 49, c'était beaucoup moins qu'à l'ordinaire. L'eau a été tellement haute, dans la Dartmouth, que les trappes n'ont pu être tendues que vers le milieu de juin, après les plus forts passages du saumon. Afin d'éviter une pareille chose à l'avenir, il est recommandé que le poisson reproducteur nécessaire à cet établissement soit pêché au bassin de Gaspé, où on serait plus à même de profiter des premiers et des plus importants passages du saumon, et où les crues de la rivière n'auraient aucune action sur les rets. Il est absolument nécessaire d'employer quelque autre méthode pour s'assurer une provision plus considérable d'œufs qu'on en a eu dans cet établissement depuis quelques années. Sur ces 49 saumons, 36 étaient des femelles ; elles ont produit 35,000 œufs, ou 9,700 en moyenne, chacune. Le rapport dit que ces œufs se développent d'une manière satisfaisante. La bâtisse est en assez bon ordre, mais il lui faudrait absolument une couche de peinture pour la préserver des injures du temps.

Les pêcheurs à la ligne et les canotiers rapportent que le saumon pris depuis quelques années dans la rivière Saint-Jean, est plus pesant qu'auparavant—la moyenne autrefois était de 15 lbs, tandis qu'elle est maintenant de 18 lbs. Ceci est attribué aux alevins provenant de la rivière Dartmouth, que l'établissement de pisciculture de Gaspé a déposés dans la rivière Saint-Jean ; le saumon de Dartmouth a toujours été connu comme étant plus gros que celui de la rivière Saint-Jean et un peu différent d'apparence.

9. *Etablissement de Tadoussac, province de Québec.* Cette institution a fait éclore et distribuer, avec un plein succès, 850,000 alevins, dont la plus grande partie a été déposée dans les rivières et les petits lacs qui se déchargent dans le Saguenay ; on en a aussi mis 15,000 dans la rivière Sainte-Anne, en bas de Québec, sans en perdre un seul, au grand étonnement du propriétaire de cette rivière et de plusieurs témoins qui ont vu l'opération. On a cueilli dans cet établissement, l'automne dernier, 1,650,000 œufs de saumon parfaitement sains ; ils provenaient de 160 femelles qui en ont donné chacune 10,000, en moyenne. Le nombre de saumons mâles et femelles pris dans les trappes du gouvernement et gardés sûrement dans l'étang d'eau salée, à Tadoussac, depuis mai jusqu'à novembre, a été de 244. Un seul de ces poissons a péri par accident ; il a été écrasé par la porte de fer du réservoir. Après avoir obtenu les œufs et les avoir fécondés, ces saumons ont été remis dans le Saguenay en parfait état de santé et de vitalité. Quelques individus mal disposés ont essayé de faire sortir

le saumon de l'étang en coupant les cordes ; et en deux occasions les filets ont été coupés, mais les gardiens ont découvert la chose assez à temps pour prévenir une perte sérieuse.

La partie inférieure de la bâtisse a besoin de réparations, le haut de l'édifice est bon, mais les fondations, exposées à l'humidité, se sont détériorées ; le quai devrait aussi être réparé, il faudrait de plus voir aux planchers et à la couverture en bardeaux, qui ont absolument besoin d'être réparés ou renouvelés. Le coût total de ces divers travaux est évalué à \$500. Les saumoneaux (*smolts*) provenant de l'alevin déposé dans le lac Tadoussac, en haut de l'établissement de pisciculture, apparaissent en grand nombre ; on en a vu et pris beaucoup aussi au lac Mowat, à l'endroit où il se décharge dans le Saint-Laurent. Ce petit lac fournit une preuve indubitable du passage rapide de l'alevin éclos dans nos établissements à l'état de *smolt*. C'est un lac entouré de montagnes et complètement inaccessible au saumon ; il avait été examiné et recommandé par le gentleman dont il porte le nom, comme une nappe d'eau parfaitement convenable au développement de l'alevin du saumon ; l'établissement de Tadoussac y fit déposer, en 1886, une quantité considérable de jeunes poissons, et il y en a ajouté d'autres chaque année depuis ce temps-là. Un autre petit lac situé un peu plus haut que l'établissement de Tadoussac, donne aussi une autre preuve positive de la rapidité avec laquelle l'alevin sorti des institutions de pisciculture passe par ses divers états avant d'arriver à maturité dans l'océan. Ce lac si convenable à des expériences de pisciculture est, comme le lac Mowat, inaccessible au saumon adulte ; le petit ruisseau qui s'en échappe tombe presque immédiatement d'une hauteur à peu près perpendiculaire d'environ 100 pieds dans l'eau salée du Saguenay. Ce lac a reçu régulièrement des milliers d'alevins de saumon de l'établissement de Tadoussac depuis 1876, et avec la même régularité, chaque année, de nombreux saumoneaux (*smolts*) ont été vus passant du lac à l'eau de mer. Voici ce que dit un monsieur qui a passé sa vie à soigner et à étudier le saumon, en parlant de ce lac où son devoir l'a retenu pendant plusieurs mois : " Des milliers de beaux *smolts*, parfaitement développés, ont passé du lac à la mer en octobre et novembre derniers ; de nombreux jeunes saumons pesant de trois quarts de livre à six livres ont fait la même chose. Il y a eu une centaine de poissons de ce dernier poids, probablement ; le gardien a retenu sept de ceux-ci et il a laissé partir les autres."

Ces faits touchant la croissance des alevins de saumon éclos artificiellement, sont donnés en réfutation des assertions des personnes ignorantes ou mal disposées qui prétendent que " tout alevin produit artificiellement meurt, parce que c'est un procédé contraire à la nature." La lecture du rapport de l'établissement de Tadoussac, n° 9 des annexes, donnera d'autres informations à ce sujet.

(10) *Etablissement de Magog, province de Québec.* L'an dernier, cet établissement a été entièrement approvisionné d'œufs de truite saumonée et de poisson blanc en partie développés ; ces œufs ont été transférés à Magog des établissements de Newcastle et de Sandwich ; le premier y ayant envoyé 2,500,000 œufs de truite saumonée, et le second 1,500,000 œufs de poisson blanc. Ces œufs ont produit 2,125,000 alevins de truite et 1,350,000 de poisson blanc. Les deux espèces ont été libéralement distribuées dans les principaux lacs des cantons de l'Est, dans la province de Québec. Quelques-uns de ces lacs se trouvaient très éloignés de l'établissement ; malgré cela, ces alevins ont été déposés dans les eaux qu'ils doivent habiter désormais, dans un état de vigueur et de santé en apparence très satisfaisant. Le lac Memphrémagog, étant le plus considérable, a reçu la plus grande proportion de ces jeunes poissons. On a trouvé plus commode et plus économique de fournir l'établissement de Magog d'œufs à demi-développés des institutions de Newcastle et de Sandwich, que de les obtenir comme auparavant du poisson pris dans les lacs des cantons de l'Est. L'établissement de Magog est, d'après le rapport, en bon ordre et ne demande aucune réparation à présent. On trouvera une preuve des bons résultats de la pisciculture à Magog dans un certificat signé de nombreux pêcheurs et d'autres habitants de ces localités, et compris dans le rapport général au titre " Résultats pratiques de la pisciculture."

11. *Etablissement de Newcastle, province d'Ontario.* Les distributions d'alevins et d'œufs semi-éclos de cet établissement ont été plus considérables que d'habitude.

Des alevins et des œufs ont été distribués et envoyés dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. La saison du printemps étant venue tard cette année, les distributions ont eu lieu plus tard qu'à l'ordinaire ; les dernières ont été faites le 12 juin ; à cette date, et même quelque temps auparavant, la température était très élevée, ce qui a occasionné un surcroît de soin et de précaution pour préserver les alevins de tout accident pendant le transport.

L'établissement a distribué 12,116,000 alevins et œufs en partie développés en 1888 ; sur ce nombre, 8,076 000 étaient des alevins de truite saumonée, de poisson blanc, de truite mouchetée et d'achigan qui ont été disséminés par toute la province d'Ontario. Le reste se composait d'œufs de truite saumonée qui ont été transférés aux établissements de pisciculture de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, au moment où ils étaient à la veille d'éclore. Les quantités exactes distribuées dans les diverses localités des provinces, seront trouvées dans les rapports particuliers des établissements de pisciculture, aux annexes. Je dirai ici, cependant, que les alevins de truite saumonée et de poisson blanc ont été distribués dans les lacs, grands et petits, et dans les autres eaux publiques de l'Ontario. La truite mouchetée a été divisée entre de nombreuses personnes qui l'ont demandé pour en peupler les petits cours d'eau dans différentes parties de la province.

Les demandes de truite de ruisseau augmentent chaque année ; les moyens actuellement à notre disposition ne sont pas suffisants pour contenter tout le monde ; il faudra un crédit additionnel pour acheter des œufs des pisciculteurs américains, ou établir quelque méthode systématique pour le cueillage des œufs de notre truite indigène dans nos propres eaux. On a commencé pendant la saison une expérience en petit, pour voir s'il était possible d'élever ce poisson dans un étang attaché à cet établissement. Jusqu'ici elle paraît réussir assez bien ; quelques truites mouchetées et de Californie y ont été placées depuis un an environ, et elles paraissent profiter à merveille, mais on ne sait encore si, avec la température élevée de l'eau dans les mois d'été, la truite en vieillissant pourra acquérir un développement suffisant pour donner des œufs sains et propres à être fécondés ; une autre année résoudra la question.

L'eau des divers étangs à poisson, depuis qu'ils ont été creusés plus profondément et nettoyés, paraît plus pure et plus propre à certaines espèces telles que l'achigan et la carpe ; quelques-uns pourraient peut-être même convenir à la truite, car pendant la saison passée, certaines truites ont atteint une longueur de dix pouces environ. Ces étangs sont bien adaptés à l'élevage de l'achigan noir, on y a élevé beaucoup d'alevins de cette espèce l'été dernier, et ils contiennent un bon nombre d'achigans adultes en ce moment.

La digue principale et le conduit qui fournissent l'eau nécessaire à l'établissement sont en très bonne condition. D'après leur apparence actuelle, sous le rapport de la force et de la durabilité ; il n'est pas probable qu'ils exigent aucune réparation avant quelque temps.

La provision d'œufs cueillie l'automne dernier pour les besoins de cette institution-mère et les envois d'œufs semi-éclos aux établissements de pisciculture des provinces maritimes, est beaucoup moins considérable que dans les années passées, le nombre brut de ces œufs s'élevant à environ 5,800,000, tandis qu'il était de plus de 9,000,000 en 1887. Le mauvais temps que nous avons eu pendant le cueillage des œufs à l'île aux Tourtes, dans le lac Ontario, et à la baie Georgienne, et le petit nombre de poissons reproducteurs capturés aux mêmes endroits, sont la cause de cette récolte insuffisante. Un journal des opérations du cueillage à Warton fait partie du rapport de Newcastle, et montrera la diminution du poisson pêché pour la production dont le nombre, en 1888, n'a été que de 1,690, lorsqu'il était de 2,940 en 1887 ; c'est donc 1,250 femelles de moins pour nous fournir des œufs.

Il est de la plus grande importance que le département affecte exclusivement quelques fonds de pêche de première classe à la pêche du poisson destiné à fournir à nos établissements de pisciculture la provision d'œufs nécessaire. L'expérience de l'année dernière prouve qu'une station de pêche occupée pendant toute la saison (ouverte) par des rets à enclos, diminue tellement le nombre des poissons femelles

qui, sans cela, fréquenteraient les frayères pendant la saison (réservée) de novembre, qu'une telle station de pêche ne pourrait pas fournir la provision d'œufs qu'exige l'extension des opérations à Newcastle, et ne permettrait pas à cet établissement d'expédier aux provinces maritimes les œufs dont elles ont besoin. Cette insuffisance sera d'autant plus vivement sentie pendant la saison prochaine, que la demande pour l'introduction des espèces commerciales de nos poissons des grands lacs, dans les eaux intérieures des provinces d'en bas, va toujours en augmentant; il est donc essentiellement nécessaire de faire en temps opportun tous les efforts possibles pour la satisfaire.

Vu la demande croissante d'œufs de truite saumonée, et comme il est prouvé que la pêcherie de la baie de Colpoy ne peut fournir l'approvisionnement nécessaire, M. Wilmot, qui a été spécialement chargé de cueillir ces œufs depuis plusieurs années, a reçu ordre de se mettre à la recherche d'une station de pêche plus productive; il a fait rapport qu'il existe de vastes frayères de truite saumonée à l'entour des îles au Foin, du Nuage Blanc et de Griffith, immédiatement en dehors de l'entrée de la baie de Colpoy. Ces pêcheries sont plus ou moins occupées par les Sauvages et se trouvent sous l'administration du département des Sauvages, à Ottawa, avec lequel il est, sans doute possible de faire des arrangements. Le chef de la tribu de Sauvages qui est fixée sur ces îles, McGregor, nous a informé déjà qu'il consent à nous laisser faire la récolte des œufs de poisson en cet endroit.

La condition des œufs de cet établissement a donné une certaine anxiété et a occasionné un surcroît de travail cette année; la saison trop ouverte et si pluvieuse que nous avons eue depuis qu'ils ont été mis dans les auges, et pendant tout le mois de décembre, a fait déposer sur les œufs une quantité considérable de matière sédimentaire qui leur est très nuisible; il faut absolument l'enlever, et on ne peut débarasser les œufs de cette substance malpropre sans en endommager un bon nombre qui se trouvent ainsi perdus.

Malgré cette circonstance fâcheuse pour l'état sanitaire des œufs, nous avons tout lieu d'espérer qu'ils nous donneront une proportion raisonnable d'alevins pour les distributions de la saison prochaine.

Le directeur de l'établissement a reçu plusieurs lettres très satisfaisantes sur le succès qui a accompagné les nombreuses distributions d'alevins qui ont été faites dans les eaux de l'Ontario. On les trouvera insérées au rapport général sous le titre "Résultats Pratiques de la Pisciculture."

(12). *Etablissement de Sandwich, province d'Ontario.*—Cet établissement diffère des autres en ce qu'il s'occupe exclusivement du poisson blanc et du doré des lacs; une machine à vapeur en fait mouvoir tous les appareils et pompe aussi l'eau dans un réservoir élevé d'où elle passe aux nombreux incubateurs automatiques en verre. L'institution produit deux récoltes d'alevins annuellement: la première, de poisson blanc, dont les œufs sont mis dans les incubateurs vers la fin de l'automne et éclosent au printemps suivant; la seconde, de doré des lacs (connu aussi sous le nom de doré aux yeux glauques ou de perche-brochet), les œufs de ce poisson sont cueillis en avril et mai et éclosent quatre ou cinq semaines plus tard. La production moyenne de ces deux espèces a été en moyenne de 60,000,000 pendant les dix années dernières. La capacité de la chambre d'éclosion, quand elle aura tous les appareils qu'on se propose d'y installer pour la saison prochaine, sera de cent millions (100,000,000) d'œufs des deux espèces ci-dessus mentionnées.

Le succès des opérations de cet établissement pour l'amélioration des pêcheries de poisson blanc de la rivière Détroit et du lac Erié, et des autres pêcheries qu'il a également repeuplées, ne laisse plus de doute; les témoignages écrits envoyés volontairement par les pêcheurs et les commerçants de poisson le prouvent amplement. Les travaux de cet établissement et ceux des institutions semblables établies de l'autre côté des lignes a produit une telle augmentation dans la pêche du poisson blanc dans le lac Erié, que les principaux pêcheurs et marchands des deux nations ont spontanément demandé à leurs gouvernements respectifs l'agrandissement des établissements de pisciculture actuels et la création de nouvelles institutions du même genre, afin de fournir à la population des deux pays une plus abondante provision de ce précieux

poisson pour l'usage domestique et le commerce. En lisant les rapports annuels des commissaires des pêcheries des Etats-Unis, de l'Etat de l'Ohio, de l'Etat du Michigan et de quelques autres Etats, ainsi que les rapports des pêcheries du Canada, on verra que les nombreux certificats donnés par les pêcheurs eux-mêmes prouvent ce que je viens d'avancer de la manière la plus conclusive.

L'an dernier il est sorti de l'établissement de Sandwich 42,000,000 d'alevins de poisson blanc, et 25,000,000 de doré, en tout 67,000,000. Il ont été libéralement distribués dans les lacs Huron, Erié, Ontario et Sainte-Claire; et quelques millions d'œufs, près d'éclore, ont été expédiés aux provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle Ecosse. Dans toutes ces opérations les rapports indiquent que le jeune poisson était dans une condition superbe lorsqu'il a été mis à l'eau.

La méthode suivie pour le cueillage des œufs nécessaires à cet établissement est précaire, parce que sa quantité dépend en grande partie du caprice ou de l'avarice des pêcheurs qui occupent les pêcheries de la rivière Détroit. Maintenant que le gouvernement a pris le contrôle de la station de pêche de l'Île du Bois-Blanc, la difficulté d'obtenir des œufs sera en partie surmontée, attendu que les employés de l'institution de Sandwich seuls pourront y pêcher. Cette unique pêcherie, toutefois, ne pourra pas suffire aux besoins de l'établissement de Sandwich, et il sera absolument nécessaire que le gouvernement se réserve le pouvoir d'astreindre les porteurs de permis de pêche de quelques-unes de ces stations, à laisser manipuler le poisson qu'ils prennent dans la saison de la fraie pour l'avantage exclusif des établissements de pisciculture canadiens. A défaut d'un tel arrangement, il faudrait établir une "saison réservée" pendant le mois de novembre, et défendre à toute autre personne qu'aux employés de l'établissement de pisciculture, et pour le bénéfice du gouvernement seulement, de prendre du poisson blanc. Il n'existe pas de "saison réservée" à l'heure qu'il est, pour cette rivière, ou du moins on ne la fait pas observer; en conséquence, le poisson blanc est pris au filet pendant toute la saison de la fraie et en toute liberté; et les pêcheurs à qui on permet une pêche aussi dénaturée et aussi destructive pour nos pêcheries, doublent encore les mauvais effets d'une action qui nuit déjà beaucoup au pays, en vendant, pour des motifs sordides, les œufs des poissons femelles, que la nature avait destinés à nos propres eaux, à des gens qui les transportent dans un pays étranger pour enrichir les leurs de ce poisson précieux; le Canada ne peut plus en profiter alors et voit au contraire ses eaux se dépeupler pour satisfaire l'insatiable avidité de quelques pêcheurs qui ne craignent pas de s'enrichir en causant des pertes énormes aux pêcheries du pays, pour le présent et pour l'avenir.

Le nombre d'œufs de poisson blanc cueilli pour cet établissement, l'automne dernier, a été d'environ 40,000,000. Il en a été perdu beaucoup qui n'ont pas été fécondés ou par suite de l'apparition du fungus. La température, qui a été très élevée pendant la saison de la fraie, a causé de la maladie parmi le poisson reproducteur tenu dans les réservoirs; il en est mort un bon nombre, et il a fallu jeter de grandes quantités d'œufs incapables d'être fécondés.

On craint de ne pas avoir pour le printemps prochain le nombre d'alevins ordinaire.

Il faudra de nombreuses réparations et améliorations pour mettre cette institution sur un pied convenable. Tout l'étage inférieur devrait être employé comme salle à éclosion, en plaçant ailleurs les quartiers du directeur et de sa famille qui y sont fixés actuellement. Une bâtisse convenable devrait être érigée pour cet officier près de l'établissement, et placée de manière à lui permettre de surveiller en tout temps l'institution et tout ce qui s'y rattache. Une estimation du coût de ces travaux a été envoyée précédemment.

RÉSULTATS PRATIQUES DE LA PISCICULTURE.

Les lettres et les extraits suivants, que j'ai puisés à diverses sources, sont donnés ici comme preuve des résultats avantageux, et déjà bien apparents, de l'introduction d'alevins de différentes espèces dans les eaux canadiennes par nos établissements de pisciculture :—

RÉSULTATS BIENFAISANTS DE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE NEWCASTLE, ONT.

BELLEVILLE, 8 décembre 1888.

M. CHAS. WILMOT,
Etablissement de pisciculture du gouvernement,
Newcastle.

CHER MONSIEUR,—En réponse à la demande d'information au sujet du résultat de l'introduction d'alevins de poisson blanc dans la baie de Quinté que vous avez faite conformément aux instructions du département des pêcheries, je suis heureux de pouvoir vous dire que suivant moi et autant que j'en puis juger, cette entreprise a très bien réussi. Depuis quinze ans la pêche du poisson blanc n'a jamais été aussi abondante que l'année dernière. Je pêche dans la baie de Quinté depuis trente ans, et chose étonnante, le poisson pris ici est presque tout de moindre taille qu'à l'ordinaire, pesant, en moyenne, un peu plus d'une livre. Cela est dû sans aucun doute au fait que de jeunes alevins ont été déposés dans les environs pendant les cinq ou six années passées.

A vous respectueusement,
SAMUEL GEDDES.

BAIE DE QUINTÉ, 14 décembre 1888.

M. C. WILMOT,
Etablissement de pisciculture, Newcastle.

MONSIEUR,—J'ai pêché dans la baie de Quinté et dans la partie inférieure du lac Ontario, pendant les quinze dernières années, et je puis certifier que le poisson blanc pris en octobre dernier a excédé, sous le rapport du nombre, ce que j'ai vu jusqu'à présent, et je me plais à attribuer cette augmentation au soin que le gouvernement a pris de faire déposer de grandes quantités de jeunes alevins dans cette localité pendant les cinq années passées.

Très sincèrement à vous,
W. BLACK.

BAIE DE QUINTÉ, 8 décembre 1888.

M. C. WILMOT,
Etablissement de pisciculture, Newcastle.

MONSIEUR,—En qualité d'anciens pêcheurs établis sur la baie de Quinté, nous avons l'honneur de faire rapport que la distribution de nombreux alevins de poisson blanc et de truite saumonée dans ces environs depuis quelques années a produit les résultats les plus satisfaisants.

Nous avons expédié l'année dernière 12,500 livres de poisson blanc pesant entre un livre et deux livres et demie chacun.

Nous pouvons aussi assurer que la pêche abondante que nous avons remarquée depuis un ou deux ans est due, sans aucun doute, aux alevins déposés dans cette partie du lac.

A vous respectueusement,

AARON M. WEISE,
ALLAN W. WEISE.

BAIE DE QUINTÉ, POINTE GERRY, 9 décembre 1888.

M. C. WILMOT,
Etablissement de pisciculture, Newcastle.

CHER MONSIEUR,—J'ai maintenant soixante et deux ans, et je pêche dans cette localité depuis l'âge de seize ans, et je puis certifier que la pêche du poisson blanc dans les deux dernières années a été plus abondante que je ne l'ai vue depuis des années; j'attribue cette augmentation considérable de poisson blanc, presque tout de petite taille, au fait que vous avez fait déposer de grandes quantités d'alevins dans cette partie du lac Ontario pendant les six ou sept dernières années. Le poisson, autant que je puis en juger, pèse entre une et trois livres.

Sincèrement à vous,
DAVID GERRY.

AMELIASBURG, BAIE DE QUINTÉ, 8 décembre 1888.

M. C. WILMOT,
Etablissement de pisciculture du gouvernement, Newcastle.

MONSIEUR,—J'éprouve un grand plaisir à vous informer que les distributions d'alevins de poissons blanc et de truite saumonée faites pendant les quelques années passées, dans la baie de Quinté et le lac Ontario par les soins du gouvernement, ont produit les plus heureux résultats. D'après ma connaissance personnelle et ce que j'ai appris des autres pêcheries, je suis pleinement convaincu que la pêche abondante qui s'est faite dernièrement dans les parties inférieures du lac et à la baie de Quinté, est entièrement due aux alevins déposés dans ces eaux depuis quelques années par l'établissement de pisciculture de Newcastle. Le poisson, quoique petit, est très abondant, ce qui témoigne hautement en faveur des travaux de cette institution.

Très sincèrement à vous,
WM. PEEK.

J'ai lu la lettre ci-dessus, de M. Wm. Peek, et j'approuve entièrement ce qu'il dit. Nous espérons que le gouvernement continuera son œuvre.

PETER NURSE.

BELLEVILLE, 14 décembre 1888.

M. C. WILMOT,
Etablissement de pisciculture, Newcastle, Ont.

MONSIEUR,—Je suis très heureux de vous transmettre les certificats ci-joints, de quelques-uns de nos pêcheurs touchant les distributions d'alevins de poisson blanc et de truite saumonée que vous aviez faites dans ce district et les résultats avantageux qu'elles ont produits. Je pourrais obtenir par douzaine des preuves flatteuses de

l'excellent résultat de vos travaux; les gens intéressés à la pêche s'offrent volontairement pour témoigner des succès de vos efforts pour rendre le poisson plus abondant dans la baie de Quinté et les districts environnants.

En ma qualité d'officier des pêcheries, je puis certifier, d'après ma connaissance personnelle et ce que beaucoup de nos pêcheurs m'ont rapporté, qu'il n'y a pas eu de meilleure année pour la pêche du poisson blanc que celle-ci et la précédente. Il est vrai que le poisson est petit, mais ceci est dû, sans doute à ce qu'il est encore jeune. Il pèse en général une ou deux livres et paraît être âgé d'environ trois ans.

Je recommanderais qu'un autre lot d'alevins de poisson blanc soit déposé dans la baie de Quinté et dans le lac Ontario près de Pictou. Suivant moi, il est nécessaire de placer des alevins dans les pêcheries tous les ans si l'on veut conserver le poisson à peu près dans la même quantité, parce que la demande augmente chaque année et que les engins de pêche, constamment améliorés, permettent d'en prendre davantage.

Je suis très sincèrement,

CHAS. WILKINS,
Officier des pêcheries.

BANCROFT, DIVISION NORD DE HASTINGS, 27 mai 1888.

M. S. WILMOT,
Surintendant, etc,
Newcastle, Ont.

MONSIEUR,—J'éprouve un grand plaisir à déclarer ce qui suit pour l'information du département des pêcheries et la vôtre :—

M. C. Wilmot m'a donné environ 5,000 alevins de truite saumonée en 1883; je les ai déposés en bonne condition dans le lac de la Petite-Île, à trois milles de Bancroft.

J'ai pris depuis dans ce lac quatre de ces poissons pesant environ deux livres chacun, et d'une longueur moyenne de 16 pouces. Il n'y a aucun doute que ces poissons ne soient ceux que j'y ai déposés, parce qu'il n'y avait aucun poisson du tout dans le lac avant cela.

Respectueusement à vous,

W. H. SWEET,
Constable pour le comté de Hastings.

Je puis aussi certifier que j'ai pris le printemps dernier plus d'une douzaine des truites saumonées déposées dans la division nord de Hastings, en 1883. Elles étaient de grosseur uniforme et pesaient environ deux livres chacune; j'en ai envoyé plusieurs au sous-ministre des pêcheries, à Ottawa, et j'en ai emporté quelques-unes chez moi pour les montrer au surintendant. Il n'y a pas lieu de douter que les distributions d'alevins dans la division nord de Hastings ont eu le succès le plus complet.

Sincèrement à vous,

C. WILMOT.

(Copie.)

SAMUEL WILMOT, écrivain,
Surintendant de la pisciculture,
Puissance du Canada.

MONSIEUR,—Nous saisissons cette occasion pour vous remercier des avantages que nous avons retirés des dépôts d'alevins de truite saumonée faits par vos soins dans les eaux du lac Charleston, en 1883. Il y avait alors toute apparence que cette espèce de poisson allait disparaître complètement. En rapprochant l'époque de la distribution et la grosseur de la truite saumonée que l'on prend ici depuis deux ans, il est

certain que vos efforts ont été suivis d'un succès complet, à la grande satisfaction des nombreux amateurs qui visitent le lac Charleston pour le plaisir de la pêche. On n'emploie jamais de filets, ou du moins très rarement, pour la pêche dans ce lac, presque tout le poisson est pris à la ligne avec des appâts naturels ou artificiels.

Connaissant comme nous des connaissances l'exactitude et la vérité des attestations ci-dessus, nous suggérerions que les distributions d'alevins semblables soient répétées d'année en année, et nous vous prions humblement de solliciter cette faveur du gouvernement.

Nous avons remarqué aussi que l'achigan noir devient rare dans le lac, et nous croyons qu'il serait bon d'y déposer des alevins de cette espèce de poisson, afin de l'empêcher de disparaître entièrement.

W. H. JOHNSTON, garde-pêche, Charlotte.

I. B. SAUNDERS, bailli du canton.

A. ARMSTRONG.

W. G. TARIENT, directeur de poste.

L. H. ARNOLD, marchand.

SAND ET DAVIDSON, marchands.

R. K. ADDISON, M. D.

STANLEY S. CONNELL, M. D.

I. B. LAMB, droguiste.

H. C. PHILLIPS, constable.

GEO. BEDFORD, marchand.

A. M. CHASSELS, marchand.

HARRY WHARTENS, marchand.

W. H. JONES, avocat.

JOHN C. BROWN, hôtelier.

ALEX. R. ALLAN, gentilhomme.

NEAL MCLEAN, adm. banque de Montréal.

I. G. LESLIE, comptable.

D. RENNEY, inspecteur d'écoles.

J. F. SCHOFIELD, avocat.

D. MANSELL, trésorier du comté.

R. B. ALGUILRE, greffier de la cour de divis.

BROCKVILLE, avril 1888.

Et autres.

RÉSULTATS BIENFAISANTS DE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE MIRAMICHI, N.-B.

L'hon. M. Adams, un de nos hommes publics des plus éminents et grand amateur de pêche, dit : "La pêche à la mouche dans la branche nord-ouest du Miramichi a été meilleure pendant cette saison que dans les quinze dernières années." En parlant de l'établissement de pisciculture, il s'exprime ainsi : "Je crois fermement à la culture artificielle du poisson, et j'attends de grands résultats de la distribution d'alevins qui a été faite vers la tête de nos cours d'eau, pourvu qu'ils soient protégés convenablement; et je suis convaincu que sans cet établissement le saumon aurait, à l'heure qu'il est, presque complètement disparu de nos rivières."

"Prenez l'augmentation marquée qui s'est produite dans la rivière du Nord-Ouest—pendant une suite de saisons, la pêche à la mouche a été absolument infructueuse, mais en 1887, cette pêche a donné 87 saumons et *grills*—cette année, 1888, 300 saumons et *grills* ont été pris, et la rivière est remplie de saumoneaux. Si dans les années passées les alevins avaient été déposés à la tête des rivières et dans les ruisseaux, près des rivières principales, comme ils l'ont été pendant les deux dernières années,—qui pourrait dire ce qui en serait résulté? C'est un véritable bonheur qu'on ait établi une telle institution, car sans elle, à mon avis, le saumon serait rare dans nos rivières. Cet établissement vous fait beaucoup d'honneur."

Voici ce que dit *Jared Tozer*, de la maison Tozer et McDonald : "Je crois que l'établissement de pisciculture a été un véritable bienfait, et je suis d'avis que sans les alevins qu'il a distribués, le poisson de nos rivières aurait presque entièrement disparu; la destruction presque totale du saumon dans nos eaux intérieures avant les deux dernières années, si sa reproduction n'avait pas été favorisée par d'autres moyens que par son accroissement naturel, aurait entièrement dépeuplé nos rivières de ce précieux poisson. Quant à ma pêche, avec mes propres filets, je puis dire qu'elle a régulièrement augmenté pendant les trois dernières années."

M. Sutherland, garde-pêche pour la partie supérieure de la rivière du Nord-Ouest et ses tributaires, dit : "Je crois sincèrement à la reproduction artificielle du poisson,

et je pense que l'établissement de pisciculture que nous possédons a pu seul entretenir le saumon dans nos rivières, si on considère la destruction du poisson reproducteur dans leurs frayères, par les braconniers, avant les deux dernières années. J'approuve aussi la méthode suivie pour la capture du poisson destiné à la reproduction, malgré la déclaration contraire publiée l'année dernière, sous ma signature, par l'inspecteur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, à la page 146 de son rapport."

John Ferguson, écor, un pêcheur à la mouche bien connu, dit aussi: "On a pris plus de saumon pendant cette saison qu pendant les douze ou quinze années passées. Je crois que la pisciculture, en maintenant la quantité de ce précieux poisson dans nos rivières, est un véritable bienfait."

James Lawlor, pêcheur au filet, s'exprime ainsi: "J'ai pris plus de saumon cette année qu'en aucune des cinq dernières saisons. Je crois que l'établissement de pisciculture contribue efficacement à l'entretien de l'approvisionnement de nos rivières."

RÉSULTATS AVANTAGEUX DE L'ÉTABLISSEMENT DE BEDFORD, N. E.

La pisciculture augmente la valeur des pêcheries de saumon dans la Nouvelle-Ecosse.
(Extrait du rapport de M. A. B. Wilmot.)

"Deux rivières importantes, celles du Sauvage et d'Ingraham, se jettent dans la baie Sainte-Marie; l'établissement a déposé du jeune saumon dans chacune d'elles depuis 1876. Toute personne qui, sans avoir étudié avec soin les conditions que je viens d'exposer, comparerait la quantité de poisson prise maintenant, avec celle des saisons qui ont précédé ces distributions d'alevins, en tirerait une conclusion défavorable à la pisciculture; mais la fausseté d'une telle conclusion est démontrée par les statistiques fournies par les gardes-pêche du district, et incorporées aux rapports présentés par l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse au département des pêcheries. En référant au rapport de 1881, on trouvera que la prise du saumon dans les quatre stations de pêche de cette baie a été de 6,150 livres pour cette saison. Le rapport de 1887 donne, pour les mêmes stations, une prise de 21,425 livres, c'est-à-dire une augmentation de 15,275 livres, ou de plus de 250 pour 100 plus considérable que celle de 1881. Les années intermédiaires ont montré des fluctuations considérables dues, sans doute, aux vents et à d'autres circonstances défavorables, cependant l'augmentation a été continue. La prise de 1882 est de 18,000 livres, augmentation de près de 12,000 livres sur celle de 1881, cette année offre une preuve frappante des bons résultats de la pisciculture. 1882 était la première année où l'on pouvait s'attendre à une augmentation résultant des alevins de 1876 et 1877, parce que jusqu'à cette date, ces jeunes poissons ne pouvaient pas être pris dans les filets à mailles de six pouces dont on se sert sur cette côte, et la pêche a répondu promptement et généreusement aux efforts du département pour son amélioration au moyen de pisciculture."

"Le rapport pour le comté d'Halifax compilé de la même manière que le précédent, montre aussi que la prise de 1887 a excélé de beaucoup celle de 1881, car elle était de 79,835 livres, contre 28,376 livres en 1881, augmentation de 51,459 livres, ou, en d'autres mots, de 5,150 saumons d'environ 10 livres chacun, ce qui est le poids moyen du saumon pris sur la côte sud-est de cette province. Cet accroissement représente une valeur de \$10,000 pour le comté. Il serait peu intéressant pour le département de donner ici le coût du résultat obtenu, et on m'excusera si j'entreprends de prouver que cette spéculation, si on peut se servir de ce terme, est une affaire payante."

"Pour rendre justice à la pisciculture, il faut se rappeler qu'on ne doit mettre en regard de l'augmentation de valeur indiquée ci-dessus, que les dépenses de l'établissement de 176 à 1881 inclusivement. C'est en 1876 que les premiers alevins ont été déposés. Ce poisson devait être propre au marché en six ans, ou en 1882; celui de 1877 en 1883, et ainsi de suite; de sorte que le rendement de la distribution d'alevins de 1876 était dû l'année dernière, et le rapport de cette année est le meilleur document officiel que nous ayons sur la condi-

tion de nos pêcheries de saumon. On verra en étudiant les dépenses de l'établissement de pisciculture depuis 1876 jusqu'à 1881, qu'elles se sont élevées à une moyenne annuelle de \$2,500, et qu'il en est sorti 1,500,000 alevins par année. Pendant cette période, il a été mis dans les rivières de ce comté 200,000 alevins par année environ, ou un total de 1,200,000 qui, d'après le calcul ci-dessus, coûtent \$2,000. Nous avons donc une dépense de \$3,000 pour laquelle nous recevons \$10,000, ou \$5 pour chaque \$1 dépensée.

" Dans ce calcul, j'attribue toute cette augmentation à la pisciculture ; mais comme ceci serait probablement contesté, je consens à n'en réclamer que la moitié pour la preuve que je veux établir ; il nous reste donc encore un rapport de \$2.50 pour un placement de \$1 ; cela équivaut à environ 20 pour cent d'intérêt composé pour les six ans, ou assez pour satisfaire, je pense, le spéculateur même le plus avide.

" Je suis convaincu que nous aurions droit de réclamer la plus grande part de cette augmentation comme le résultat de la pisciculture, qui a été le seul effort spécial déterminé tenté entre les années 1876 et 1881 pour augmenter ou maintenir la production des pêcheries du comté. Autant que je le sache, aucune digue de moulin n'a été abattue, aucune obstruction importante n'a été enlevée, on n'a pas empêché les scieries de jeter le bran scie dans les rivières, et je crois que je ne me trompe pas en disant qu'aucune passe-migratoire n'a été construite ; de fait, pendant cette période, les conditions étaient telles que si les opinions de presque tous ceux qui ont écrit sur le saumon sont considérées comme autorités, elles étaient aussi défavorables que possible à la reproduction naturelle du saumon, et qu'elles avaient causé le déclin graduel de cette pêcherie par le passé.

" Pendant que je suis sur ce sujet, je me permettrai d'attirer votre attention sur une autre partie de cette province, savoir, sur les comtés touchant aux détroits de Canso et de Northumberland. Il est assez probable que tout le saumon qui fréquente cette côte entre par le détroit de Canso, et qu'en suivant la rive à la recherche de ses eaux natales, il est sujet à tomber dans les filets qu'il rencontre sur son passage. Les diverses rivières qui se jettent dans ce détroit sont certainement tributaires de la pêcherie de saumon de cette côte, et tout effort tenté dans une ou plusieurs de ces rivières devrait nécessairement produire des résultats appréciables dans cette pêcherie particulière. Ces rivières laissées à elles-mêmes et sans l'aide de la pisciculture ne pouvaient pas réparer les pertes qu'elles éprouvaient, et les statistiques prouvent qu'elles ne se maintenaient pas par la seule reproduction naturelle et que là comme partout sur cette côte il y avait une diminution dans la quantité du poisson. Ce déclin avait été continu de 1870 à 1881, où il avait atteint son maximum, et sans l'assistance apportée par le département, nous avons toute raison de croire que la pêche aurait continué à diminuer. C'est justement à cette époque que des résultats de la première tentative judicieuse pour l'amélioration de cette pêcherie se trouvaient dus d'après les lois naturelles, et qu'on devait récolter le fruit des distributions d'alevins faites au printemps de 1876, dans les rivières de l'est, de l'ouest et du centre du comté de Pictou, et dans les rivières Philippe et Wallace, comté de Cumberland ; le rapport officiel suivant, celui de 1882, a montré en effet une augmentation marquée dans la prise totale des quatre comtés, qui a excédé de 50,000 livres celle de 1881, et qui, en 1887, a dépassé celle de 1882 de 79,000 livres, augmentation de 53 pour 100 en cinq ans. La valeur monétaire de cette augmentation en prenant le prix du marché, 20 centins par livre (j'ai pris l'inspecteur Rogers comme autorité pour cela), serait de \$15,800. Le nombre total de jeunes poissons élevés artificiellement et déposés dans les rivières nommées plus haut, depuis 1876 jusqu'en 1881, a été d'environ 1,500,000. Ces opérations ont coûté à peu près \$2,500 ; c'est tout ce que le département a dépensé pour une entreprise ayant pour but spécial d'améliorer nos pêcheries de saumon et qui a donné pour les comtés ci-dessus, un rapport de \$15,800, ou au delà de \$6 pour chaque \$1 dépensée. En faisant une déduction de 50 pour 100, comme il a été fait pour le comté d'Halifax, nous avons \$3 pour \$1, un rapport encore plus satisfaisant que celui du comté nommé précédemment.

" Si on veut attribuer cette augmentation à quelque autre cause, on trouvera que très peu des conditions défavorables à la reproduction naturelle du saumon, et

dont le déclin continu de la pêche a clairement prouvé l'existence dans ces rivières avant 1881, ont changé, si même il y a eu aucun changement du tout.

“ Le braconnage est pratiqué sur une large échelle dans ces rivières, malgré les efforts des gardiens et des gardes-pêche pour l'arrêter. Dans la rivière Philippe on a fait une tuerie générale de tout le poisson qui n'a pas été sauvé pour les fins de reproduction artificielle, et aucun effort n'a été fait pour empêcher les gens de jeter à l'eau le bran de scie et les rebuts des scieries. En outre les ressources des rivières Philippe et du Nord-Ouest ont été sérieusement taxées pour les besoins de l'établissement auquel elles ont fourni au delà de 1,000,000 d'œufs par année. La reproduction naturelle s'est trouvée diminuée d'autant, bien entendu.

“ Malgré toute ces influences nuisibles, la pêche sur cette côte a augmenté de 53 pour cent en cinq ans. J'ai essayé d'indiquer la cause de cette augmentation et je pense que la pisciculture a justement droit de réclamer le crédit de ce beau résultat. On ne devra pas oublier que les rapports où j'ai puisé ces faits ne donnent que le poisson pris pendant la saison légale de la pêche, et qu'il faut aussi ajouter à ces chiffres l'augmentation considérable dans la dernière venue du poisson qui entre dans nos rivières tard en automne, et qu'on peut en toute sûreté évaluer à 50 pour 100.

“ L'inspecteur Rogers, dans son rapport pour 1887, porte cette augmentation dans la rivière Wallace de 800 à 1,000 saumons, et nous pouvons raisonnablement conclure qu'elle a été proportionnellement aussi forte dans les autres rivières.

“ Si on examine l'effet de la pisciculture sur les pêcheurs de saumon de la province de la Nouvelle-Ecosse toute entière, on trouvera que les résultats obtenus sont aussi favorables que dans les localités dont il vient d'être question. En consultant les statistiques fournies à votre département, on verra que la prise annuelle pendant les cinq ans qui se sont écoulés depuis 1875 jusqu'en 1879, a été d'environ 12½ pour cent plus faible que la moyenne des cinq années précédentes, de 1870 à 1874, inclusivement. La pêche a varié considérablement pendant ces périodes, mais elle a constamment décliné pendant tout ce temps et elle a continué à tomber jusqu'en 1881, où les rapports ont indiqué une diminution de 515,000 lbs ou de 65 pour 100 sur la quantité prise en 1870. Vu la condition de cette pêcherie en 1881 et son déclin annuel et constant avant cette date, on ne peut s'empêcher de conclure que l'épuisement complet de cette source de revenu n'était à cette époque qu'une simple question de temps, et que cette pêcherie aurait été comptée avant peu au nombre des choses passées. Heureusement, les résultats de la pisciculture, dont les premières opérations dataient de 1876, étaient alors à la veille d'apparaître, et, en 1882, la pêche donna 300,000 livres de saumon de plus que l'année précédente; l'augmentation continue depuis cette date, indique qu'elle n'est pas due à un accident ou à l'existence de conditions naturelles plus favorables, mais d'efforts judicieux et énergiques pour atteindre le but désiré.

“ Comme il a été dit plus haut, cette augmentation s'est élevée en 1887, à plus de 500,000 livres, représentant une valeur de \$100,000. Pour obtenir cette somme, votre département a dépensé en frais de pisciculture, de 1876 à 1881, une somme n'excédant pas \$16,000; c'est donc un rapport de \$6 pour chaque \$1 dépensée, et en accordant même une réduction de 50 pour 100, il reste encore \$3 de revenu pour un placement de \$1.

“ Dans les calculs ci-dessus que j'ai basés sur la condition actuelle des pêcheries de saumon comparée à ce qu'elle était en 1881, on observera que je n'ai fait entrer en compte que l'augmentation de la pêche de l'année 1887 sur celle de 1881, dont j'ai indiqué la valeur en argent. Maintenant, comme cette augmentation a commencé en 1882 et s'est continuée avec de légères fluctuations jusqu'en 1887, celle de chaque année sur l'année précédente devrait être prise en compte et ajoutée aux profits résultant de la pisciculture. En prenant la moyenne des années qui se sont écoulées entre 1870 et 1881, année où la pêche du saumon avait été de 60 pour 100 plus faible qu'en 1870, on peut assez raisonnablement dire que cette moyenne représente la valeur des pêcheries de saumon en 1881, et en admettant que cette moyenne se serait maintenue jusqu'en 1887, la pêche totale du saumon aurait produit 2,000,000 de livres, tandis que nos rapports prouvent qu'elle a réellement dépassé 4,000,000 de

livres, ce qui donne un accroissement total de 2,000,000 de livres, représentant un surcroît de valeur de \$400,000. Si on concède à la pisciculture 50 pour 100 de cette augmentation, c'est un rapport brut de \$200,000 obtenu au moyen de \$16,000."

En étudiant avec soin les faits qui viennent d'être exposés, on doit rester convaincu que quelque autre cause que la reproduction naturelle a dû contribuer à mettre les pêcheries de saumon de la Nouvelle-Ecosse dans une condition qui donne d'aussi belles espérances.

DIFFÉRENTES CAUSES DIMINUENT LA REPRODUCTION NATURELLE DU SAUMON.

Quant à la condition présente des rivières de cette province, tous ceux qui les connaissent bien et qui ont eu occasion de comparer leur état présent et passé, admettront qu'elles n'offrent pas aujourd'hui plus de facilités pour la reproduction naturelle du saumon qu'en 1870; les mêmes changements graduels dans la condition physique du pays se produisent aujourd'hui comme alors. Les digues et autres obstacles à l'entrée du poisson reproducteur dans nos rivières augmentent en nombre plutôt qu'ils ne diminuent; le braconnage et la destruction des femelles dans les frayères se poursuivent encore sur une grande échelle, et les ressources alimentaires de nos rivières sont sérieusement affectées par l'accumulation de l'énorme quantité de bran de scie qu'on y jette. A tous ces désavantages il faut ajouter le redoublement d'efforts des pêcheurs pour prendre ce poisson lorsqu'il passe sur les côtes; les filets sont beaucoup plus nombreux et d'une forme plus destructive que par le passé. Le marché, argent comptant, que l'on trouve si facilement pour la vente de ce poisson invite un plus grand nombre de personnes à se livrer à ce genre de pêche, et plus la pêche deviendra abondante et rémunérative plus les pêcheurs redoubleront d'efforts pour recueillir cette manne précieuse. Pour maintenir cette pêche dans sa condition présente et continuer l'augmentation satisfaisante des dernières années passées, il faudra créer de nouveaux établissements de pisciculture et distribuer au moins 2,000,000 d'alevins par année. Les résultats deviendraient bientôt apparents, et les rapports entre les profits et les dépenses seraient encore plus favorables que ceux qui existent à présent, comme il vient d'être démontré. Les ressources alimentaires de nos rivières, bien que très diminuées par de nombreuses influences nuisibles, sont encore suffisantes pour nourrir infiniment plus de jeunes saumons qu'il peut en naître naturellement. Il est peut-être inutile d'expliquer pour quelles raisons la puissance reproductrice de notre saumon est moindré qu'elle l'était, parce que tout homme intelligent sait que le bran de scie, les rebuts des scieries, les digues et autres obstacles, la souillure des frayères et des endroits où il trouvait le plus de nourriture, ont grandement contribué à produire un tel résultat. L'établissement du pays et le déboisement des forêts tendent à réduire la quantité des eaux de la plupart de nos rivières, en même temps qu'ils en élèvent la température; ceci a été la cause d'un changement dans les migrations du saumon qui reste dans l'eau salée et plus froide des baies et des havres jusqu'à une saison avancée de l'automne, et n'entre dans les petits cours d'eau que lorsque la nature le force à le faire; comme il est alors lourd et moins actif, il est souvent incapable de surmonter les obstacles qu'il rencontre, et ne peut parvenir à la tête des cours d'eau où se trouvent les seules frayères convenables; en conséquence, la plus grande partie des œufs est déposée dans des fonds incouvables où elle est ultérieurement enlevée par les crues d'eau ou dévorée par les anguilles et autres poissons voraces. Les quelques jeunes saumons qui échappent à cette destruction presque générale ne sont pas capables de remonter jusqu'à la tête des rivières, où ils trouveraient une nourriture abondante, à cause des obstacles dont il a été parlé plus haut, et ils périssent presque tous, de sorte que la production annuelle d'œufs est à peu près entièrement perdue. Grâce à la pisciculture, les femelles sont maintenant capturées dans les estuaires, et libérées en bon état dès qu'on les a débarrassées de leur frai; les œufs sont cueillis et gardés dans nos établissements jusqu'à ce qu'ils soient éclos, et les alevins sont déposés tout à fait à la tête des cours d'eau, d'où ils descendent vers la mer lorsqu'ils sont parvenus à l'état de smolts, se nourrissant dans l'intervalle des aliments qu'ils trouvent partout sur leur passage dans les rivières et dans les lacs. On peut dire en toute sûreté qu'une seule femelle parvenue dans les

eaux supérieures d'une rivière, contribuera plus à la reproduction du poisson de son espèce que dix autres ou plus même, dont les œufs sont déposés à l'embouchure de la même rivière ou dans ses environs. Si la pisciculture n'était appliquée qu'à la mise des femelles dans des frayères convenables, dans le haut des cours d'eau, ses effets seraient déjà merveilleux. Quelles doivent donc être son efficacité et ses avantages, lorsqu'elle veille constamment sur l'embryon depuis le moment où la mère est capturée jusqu'à celui où il parvient à l'état d'alevin. C'est dans le fait que des chambres à éclosion bien disposées mettent les œufs à l'abri des éléments de destruction que la nature oppose à une reproduction excessive, et dont l'action, pour être bien comprise, doit être suivie depuis le moment où l'œuf est déposé par la mère, dans ses différents états, jusqu'à ce qu'il soit devenu un jeune poisson capable de prendre soin de lui-même, c'est dans ce fait seul que se trouve le secret du succès de la pisciculture qui est mise en pratique avec tant de zèle dans ce pays.

“ Avant la colonisation du pays, lorsque tout était encore à l'état de nature, chaque rivière contenait une certaine quantité de poisson de diverses espèces. Si ces poissons s'entre-dévorait, la nature l'avait voulu ainsi. Les différentes espèces pouvaient se reproduire et l'équilibre naturel se maintenait parce que les gros poissons d'une espèce mangeaient les petits d'une autre espèce; cet équilibre se serait ainsi maintenu tant que le pays serait resté dans le même état. Mais un changement a eu lieu; à mesure que le pays s'est établi et que la civilisation a fait des progrès, l'équilibre a été détruit au détriment des meilleures espèces de poisson.

“ Prenons pour exemple le saumon et la truite d'un côté, et l'anguille et la perche de l'autre; les premiers colons préféraient le saumon et la truite comme article de diète, à l'anguille et à la perche, et s'efforçaient en conséquence de prendre plutôt les premiers que les autres; à mesure que la population a augmenté, la demande est devenue beaucoup plus considérable pour les meilleures espèces que pour les autres, et le saumon et la truite ont souffert bien plus qu'ils ne l'auraient fait naturellement. L'obstruction des rivières par des digues ou autres constructions de l'homme a diminué la puissance reproductive de ces deux espèces sans affecter celle de l'anguille et de la perche; de sorte que les meilleures espèces sont devenues moins nombreuses, tandis que les autres se sont multipliées si bien que, maintenant, la destruction du jeune poisson des familles du saumon par les anguilles et les perches excède de beaucoup celle des anguilles et des perches dans les mêmes eaux. C'est un fait bien connu que ces deux derniers poissons sont bien plus nombreux qu'autrefois dans nos lacs et nos rivières, et comme ils ne sont pas beaucoup pêchés, ils continueront à se multiplier et finiront par exterminer toutes les autres espèces; c'est ce qui s'est produit dans les lacs des vieux établissements des Etats de l'Union voisins, et ce qui doit nécessairement arriver ici à moins qu'on ne s'efforce de ramener le saumon et la truite à leur force numérique primitive. Voici donc quelles sont les conditions actuelles relativement à ces quatre sortes de poisson:—La puissance reproductive du saumon et de la truite est sérieusement affectée par la demande de ces poissons comme article alimentaire, tandis que celle de la perche et de l'anguille, qui est naturellement beaucoup plus grande, est encore augmentée par le fait qu'ils sont en possession presque absolue de nos lacs et rivières; le poisson destructeur du jeune saumon (s'il peut aucunement affecter l'anguille et la perche) diminue à mesure qu'il devient moins nombreux, tandis que celui de l'anguille et de la perche augmente avec leur nombre. On peut donc dire que le saumon et la truite se trouvent dans des conditions qui ne sont pas naturelles et qui demandent une intervention vigoureuse et générale de la part du gouvernement si on veut conserver même le peu qui nous reste de ce précieux poisson.

“ Les rapports que j'ai cités plus haut prouvent suffisamment l'influence puissante que la pisciculture, appliquée même sur une petite échelle, comme à la Nouvelle-Ecosse, peut exercer sur les pêcheries de saumon, et devraient porter le gouvernement à la favoriser autant que possible.

“ Je ne me suis ainsi efforcé de prouver au département des pêcheries les heureux effets de la pisciculture, que parce que le public me paraissait désirer quelque preuve du profit pécuniaire que le pays a retiré des dépenses encourues jusqu'ici pour cet

objet, et j'espère que mes faibles efforts le convaincront qu'elles ont déjà donné un rapport satisfaisant et qu'ils le porteront à un peu mieux étudier les statistiques avant de condamner une entreprise qui a, jusqu'à présent, à peine dépassé les bornes d'une simple expérience."

PREUVE DE L'EFFET BIENFAISANT DE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE
MAGOG, QUÉBEC.

Relativement au poisson du lac Memphrémagog et à l'influence exercée par l'établissement de Magog sur son augmentation, nous, soussignés, avons l'honneur de vous informer que nous avons résidé ici depuis longtemps et fait la pêche de temps à autre, depuis bien des années, dans les eaux du dit lac. Avant la création de l'établissement de Magog, il n'y avait ni poisson blanc ni achigan dans le lac Memphrémagog. On les y trouve maintenant en grand nombre, et ils se multiplient rapidement. Il y a toujours eu de la truite saumonée ou du "lunge" dans ce lac, de sorte que la preuve de l'augmentation de ce poisson n'est pas aussi évidente. Nous savons qu'il y en a plus qu'autrefois et nous croyons que cette augmentation est due à la reproduction artificielle et à la protection. Nous croyons qu'un crédit plus considérable devrait être affecté au salaire d'un plus grand nombre de gardiens pendant la saison réservée, afin de protéger plus efficacement le poisson et de favoriser son accroissement.

L'introduction de la truite saumonée de la baie Georgienne n'a pas affecté le poisson connu ici sous le nom de "lunge," vu que les deux poissons sont tout à fait identiques. Le véron (*minnow*) et les autres petits poissons dont nous nous servions comme appât et qui était très nombreux jusqu'à ce que l'établissement de pisciculture ait commencé ses opérations, a presque complètement disparu, ayant sans doute servi de pâture à la truite saumonée et à l'achigan, qui sont à présent très nombreux ici.

N. A. BEACH, garde-pêche à Geor-
ville.

W. T. TALBOT.

L. F. WALSH.

H. M. QUINBY.

A. HAND.

E. J. TUCK.

R. B. HERIOT.

C. S. COPP.

M. P. BROWLEY.

R. L. AYER.

WM. MCGOWAN, jeune, officier de
douano.

H. N. BIGALOW.

J. E. DAVIDSON.

MAGOG, 1888.

B. A. BULLOCK.

GEORGE DIAMOND.

CHARLES ACHILLES.

W. M. PEASE, M. D.

JOHN TAYLOR.

C. H. MCGOWAN.

JOSEPH HEWES.

M. C. ACHILLES.

C. O. BUSBANK.

A. G. BOLLOFF.

STEPHEN POTVIN.

DANIEL E. PETERS, gardien du
phare.

E. A. DONEGAN.

WILLIAM JAMIESON.

RESULTATS BIENFAISANTS DE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE
DE LA RIVIÈRE FRASER, C.-A.

"THOMAS MOWAT, écr,

" Inspecteur des pêcheries, C.-A.

"QUAMICHAN, C.-A., 15 décembre 1888.

"CHER MONSIEUR,—Je suis heureux de pouvoir vous informer que bon nombre de saw-quis ont été vus pendant la saison dans la Cowichan. Les Sauvages m'ont rapporté qu'ils en ont pris plusieurs douzaines, et les pêcheurs à la seine (avec permis) me disent en avoir pris aussi plusieurs douzaines dans leurs seines.

"Les Sauvages m'ont apporté ceux qu'ils avaient pris comme objets de curiosité, parce qu'ils n'avaient jamais vu de saw-quis dans la rivière auparavant. Ceux que j'ai vus pesaient de deux à quatre livres.

“ Je ne sais pas ce que le saw-quai devrait peser en moyenne, mais je suis persuadé que ces poissons sont le produit des premiers alevins déposés dans cette rivière.

“ J’ai l’honneur d’être, monsieur,

“ Votre obéissant serviteur,

“ W. H. LOMAS,

“ Gardien de pêche.

J’ai demandé des informations au gardien York, de la rivière Nanaïmo, voici sa réponse :—

“ THOMAS MOWAT, écr,

“ Inspecteur des pêcheries, C.-A.

“ NANAIMO, C.-A., 17 décembre 1888.

“ MONSIEUR,—Votre lettre du 11 courant a été reçue. J’ai l’honneur de vous informer que j’ai pris des informations relativement aux alevins déposés dans cette rivière.

“ Les Sauvages disent qu’ils ont pris de nombreux saumons saw-quais, à demi-développés, mais ils craignent de l’admettre ouvertement, pensant qu’ils ont fait mal en les prenant. Plusieurs Sauvages ont vu des saw-quais pendant cette saison, et sont convaincus qu’ils proviennent des alevins que vous avez déposés dans la rivière. Ils disent aussi qu’ils vont être très nombreux l’année prochaine.

“ J’ai l’honneur d’être, monsieur,

“ Votre obéissant serviteur,

“ CHAS. YORK,

“ Gardien de pêche.”

M. Mowat dit aussi : J’extraits ce qui suit du *Weekly Astorian*, Océan, du 28 juillet, simplement pour faire voir quel a été le succès de la pisciculture sur cette côte, ou des établissements pour sa reproduction artificielle du poisson existant depuis assez longtemps pour qu’on puisse en constater les résultats. La rivière “Rogue” est peu considérable, on y prépare environ 8,000 caisses de conserves de poissons chaque saison. Il est donc tout naturel de supposer que le résultat de la pisciculture doit y être plus évident que dans la rivière Fraser, qui produit de 90,000 à 150,000 caisses de conserves par année.

“ Le commissaire des pêcheries de l’Etat, E. P. Thompson, est revenu d’un voyage de trois semaines sur les rivières Rogue, Coquille, Umpqua et Sinslow et à la baie Coose. Il rapporte que tous les établissements pour la mise en boîte des conserves de poisson, s’attendant à une venue abondante de saumon, se préparent à des opérations aussi considérables que leur capacité le permettra. Les fabricants de conserves et les pêcheurs qui font l’exploitation de toutes ces rivières, à l’exception de ceux de la Rogue, demandent des établissements de pisciculture.

“ La rivière Rogue possède un de ces établissements qui a été en opération par intervalles, depuis 1877, et la reproduction artificielle a triplé la quantité du saumon qui la fréquente. C’est le seul cours d’eau où, malgré la pêche sans interruption qu’on y a faite depuis de nombreuses années, on puisse constater une augmentation de saumon. Je pense qu’il nous sera possible de déposer annuellement dans chacune de ces rivières 500,000 œufs cueillis dans la rivière Sacramento. Il faudra dix jours pour expédier les œufs de la Sacramento à aucune de ces rivières. Une fois rendus là, on les confiera aux soins des pêcheurs et des fabricants de conserves qui déposeront des alevins dans ces cours d’eau lorsque l’éclosion sera complète. Le saumon de la Sacramento est classé immédiatement après celui de la rivière Colombie; il est supérieur au saumon d’automne de la baie Coose ou des rivières Rogue, Coquille, Umpqua et Sinslow. Tout le monde demande des établissements de pisciculture, mais si nous pouvons constamment fournir des œufs, ces établissements ne seront pas nécessaires. De petits établissements de ce genre sur chacune de ces rivières coûteraient environ \$2,500 par année chacun.”—*Weekly Astorian*, 22 décembre 1888.

E. P. Thompson, un des commissaires des pêcheries de l'Orégon, parlant de l'épuisement des pêcheries de saumon, dit : " Cela ne peut pas arriver tant que le succès actuel de la reproduction artificielle se continuera. L'établissement de Clackamas va pouvoir distribuer 6,000,000 de jeunes saumons dans quelques mois. Dans celui de R. D. Hume, à Ellensburg, sur la Rogue, il y a dans le bassin environ 400 saumons qui vont donner assez d'œufs pour l'éclosion de 1,500,000 alevins au moins. Les œufs sont placés dans les auges à éclosion sur le pied de 80,000 à 100,000 par jour. Cet établissement appartient à M. Hume, à qui l'Etat accorde une subvention de \$2,000 pour l'aider dans cette utile entreprise."

Le rapport de la commission des pêcheries de l'Orégon, pour l'année 1888, contient ce qui suit : —

" Nous allons donner, en peu de mots, l'historique de l'industrie de la pêche, afin de montrer ce que peut faire la pisciculture pour maintenir et même augmenter la quantité du poisson dans un cours d'eau.

" Dans l'été de 1876, M. R. D. Hume explora jusqu'à un certain point la rivière Rogue, à la recherche du saumon; il s'établit ici au printemps de 1877, et construisit une fabrique de conserves de poisson à Ellensburg, à un mille environ en haut de l'embouchure de la rivière. Il mit en boîte cette année-là 3,500 caisses de saumon du printemps. Ce poisson était alors abondant dans tous nos cours d'eau.

" Pendant l'été il forma un petit établissement pour la reproduction artificielle et cueillit environ 100,000 œufs de saumon; mais n'étant qu'un amateur, il n'eut pas un succès bien marqué pour leur éclosion. Il parvint cependant à sauver environ 50,000 alevins. A deux ou trois exceptions près, il a continué ce travail chaque année, sortant annuellement de ses auges à éclosion de 50,000 à 150,000 jeunes poissons; il espère avoir 1,500,000 alevins cette année. Les opérations de sa fabrique de conserves se sont augmentées d'année en année, et en 1888, avec la venue du printemps seule, il a mis en boîte près de 12,000 caisses de saumon. Vous voyez ainsi que l'augmentation du poisson a été tout à fait considérable dans cette rivière pendant les dix dernières années, tandis que le saumon a diminué en nombre dans tous les autres cours d'eau de la côte pendant la même période.

" A sa dernière session, la législature de l'Etat a approprié \$2,000 à l'agrandissement et au maintien de l'établissement de pisciculture de la rivière Rogue. L'argent a été convenablement et économiquement employé, sous la surveillance de M. Hume lui-même, à la construction d'un autre bassin ou étang relié à celui qui existait déjà. Il a fait creuser, dans la terre et dans le roc, en employant la poudre, une cavité de 40 pieds par 60 pieds, et de 9 pieds de profondeur. Après avoir débarrassé ce bassin des débris, les côtes et le fond ont été recouverts d'une muraille et d'un plancher de béton d'une épaisseur de douze pouces; l'étang a ensuite été couvert d'une solide construction en bois. Ces travaux ont coûté \$1,000 en sus de la subvention qu'il a reçue."

PREUVE QUE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE SANDWICH, ONT., A PRODUIT UNE AUGMENTATION DANS LA QUANTITÉ DU POISSON.

Les lettres suivantes, écrites par des pêcheurs de profession, ont été adressées à M. Parker comme preuve incontestable que l'augmentation remarquable de la pêche du poisson blanc est due en majeure partie à l'œuvre de l'établissement de pisciculture de Sandwich : —

Rémi Laframboise, de la Rivière-aux-Canards, et pêcheur de vingt et un ans d'expérience, s'exprime ainsi dans une lettre : — Pendant mes premières années de pêche, le poisson était en abondance, mais il a diminué rapidement jusqu'à la création de votre établissement de pisciculture. Il est généralement reconnu parmi les pêcheurs professionnels que la pisciculture a grandement contribué à notre succès; le lac Sainte-Claire, par exemple considéré depuis quelques années comme une pauvre pêcherie, a donné un assez bon rendement cette année."

C. W. Gauthier, écrivant de Détroit, Mich., dit : — " J'ai le plaisir de vous informer que la pêche du poisson sur la rivière Détroit pendant cette saison m'a donné un

rapport de cent pour cent plus considérable que l'année dernière, et que, d'après les informations que j'ai reçues des commerçants de poisson les plus importants de Toledo et de Sandusky, sur la rive sud du lac Érié, la pêche du poisson blanc a été d'un tiers plus considérable que celle de l'an dernier. Cette augmentation est due sans aucun doute à votre établissement de pisciculture de Sandwich, que je désirerais voir agrandir, parce qu'il en résulterait certainement une augmentation de profits pour les pêcheurs du lac Érié et de la rivière Détroit."

M. Payne, de Port-Starley, écrit :—"Quand j'ai commencé à pêcher ici, il y a environ neuf ans, il nous arrivait rarement de prendre du doré jaune (un poisson de beaucoup de valeur), et quand nous en prenions il était généralement beaucoup trop gros pour convenir au marché. Maintenant nous en prenons continuellement; en outre, ce poisson est plus petit et beaucoup plus vendable. Je ne puis attribuer cela à aucune autre cause qu'aux dépôts d'alevins faits ici. On peut dire la même chose du poisson blanc, qui est maintenant plus petit mais beaucoup plus nombreux. Je puis dire aussi que le poisson devient plus abondant."

E. B. Paxton, écrivant de l'Île de la Bataille, dit : "J'ai fait le commerce du poisson depuis quelques années; j'ai remarqué le déclin subit du poisson de 1874 à 1884. Depuis 1884 il a régulièrement augmenté en quantité d'année en année, de sorte que notre pêche maintenant, sur le lac Érié et la rivière Détroit, est assez satisfaisante."

Joseph Boismier, garde-pêche, s'exprime ainsi :—"Je suis heureux de vous informer de l'augmentation considérable du poisson blanc cette année. La prise est de trente à trente-cinq pour cent plus forte que l'an dernier. D'après leurs rapports, les pêcheurs paraissent convaincus que cet accroissement remarquable est dû à l'établissement de la pisciculture. La pêche du poisson a aussi été beaucoup plus forte, pour la même raison. Je crois que le gouvernement retirerait de grands avantages de l'agrandissement de cette institution.

PÊCHE DU POISSON BLANC.

Aux témoignages satisfaisants que je viens de citer, relativement à l'amélioration de la pêche du poisson blanc dans la rivière Détroit et le lac Érié, comme résultat de la reproduction artificielle du poisson à l'établissement de Sandwich, je me permettrai de joindre l'opinion d'une partie de la presse et des habitants des États-Unis voisins, sur l'augmentation étonnante de la pêche du poisson blanc faite par les Américains, et attribuée aux distributions d'alevins de poisson blanc par les établissements de pisciculture. Ces témoignages sont flatteurs, mais il ne faut pas oublier qu'une très grande partie de cette augmentation doit être mise au crédit des opérations de l'établissement de Sandwich, sur le côté canadien de la rivière Détroit, puisqu'il a été le premier établissement de ce genre en Amérique, et qu'il était activement engagé à déposer des alevins de poisson blanc par millions dans la rivière Détroit et dans le lac Érié, avant qu'aucun établissement de ce genre existât aux États-Unis; les rapports publiés par la Commission des pêcheries des États-Unis admettent que jusqu'à l'année 1883, l'établissement canadien de Sandwich seul avait réellement déposé dans les eaux de la rivière Détroit et du lac Érié, *au delà de seize millions et demi* d'alevins de plus que les établissements du gouvernement fédéral et de la Commission des pêcheries de l'Ohio et du Michigan réunis, et que de plus le même établissement de Sandwich a déposé chaque année, depuis 1883, des alevins de poisson blanc dont le nombre brut s'élève à plus de 220,000,000. Il est donc assez raisonnable de conclure de tout ceci qu'une grande partie de l'augmentation de la pêche du poisson blanc dans la rivière Détroit et le lac Érié doit être mise au crédit des distributions libérales d'alevins faites par l'établissement de Sandwich.

RÉSULTATS DE LA REPRODUCTION ARTIFICIELLE DU POISSON BLANC.

(Extrait du "Forest and Stream.")

"On rapporte que le poisson a été si abondant l'année dernière dans le lac Érié que les pêcheurs avaient à peine ce qu'ils devaient en faire. Sept cent cinquante tonnes de ce poisson ont été mises dans la glace pour l'expédition, par une seule

maison de Huron, Ohio. Sandusky devient rapidement un des grands marchés de poisson frais du monde. M. E. D. Carter, un des commerçants les plus éminents d'Erié, attribue la prospérité actuelle du commerce de poisson blanc à la *reproduction artificielle*. Il y a quelques années, la pêche de ce poisson était devenue si peu profitable qu'il avait résolu, comme plusieurs autres, de l'abandonner entièrement. Une légère amélioration s'est produite en 1886, et aujourd'hui elle est le double de ce qu'elle était en 1886. Ce résultat, d'après M. Carter, est dû aux établissements de pisciculture, car le poisson, presque sans exception, est jeune et pèse environ deux livres. L'amélioration de la pêche est admise par tous les pêcheurs d'expérience, de même que le caractère du poisson, que personne ne peut méconnaître. L'établissement de pisciculture d'Erié et ceux du Michigan et de l'Ohio jouissent maintenant du crédit qui leur est dû. Le poisson aujourd'hui se vend les deux tiers seulement de ce qu'il valait en 1885. La pêche du poisson blanc à Erié en 1888 a été de 2,200,000 livres, ou d'un tiers de plus qu'en 1887.

L'ÉNORME PÊCHE DE LA SAISON PASSÉE EST LE RÉSULTAT DE LA REPRODUCTION ARTIFICIELLE.

DÉTROIT, 17 octobre 1888.—M. George D. Mussey, secrétaire de la Commission des Pêcheries de l'Etat du Michigan, arrive d'un voyage sur les côtes du lac Erié. Ce voyage a été fait par ordre de la commission pour connaître le résultat de la pêche du poisson blanc dans ce lac. M. Mussey s'exprime ainsi : " Les commerçants m'ont dit que la pêche de la saison dernière a été la meilleure qu'ils aient vu depuis quinze ans. Suivant eux, elle est due presque entièrement à la pisciculture et aux distributions d'alevins faites par les soins de diverses législatures des Etats-Unis. La pêche est plus considérable dans l'Erié que dans aucun autre lac du pays, et elle n'est aussi forte que parce qu'on y introduit beaucoup plus de jeune poisson qu'ailleurs. La Pensylvanie y envoie des alevins de son établissement de pisciculture d'Erié, l'Ohio en envoie de celui de Sandusky, le Michigan de celui du Détroit, et le gouvernement fédéral de celui de Northville. Comme preuve de l'importance de la reproduction artificielle au moyen de ces établissements, un monsieur de la ville d'Erié m'a donné les chiffres suivants : L'industrie de la pêche est évaluée pour cette partie du pays à une somme de \$400,000 par année, dont un quart est le produit du poisson blanc. La Commission des Pêcheries de la Pensylvanie dépense environ \$15,000 pour le poisson dans tout l'Etat (il y a trois établissements de pisciculture), et elle dit que le produit de cette pêche est entièrement dû à la reproduction artificielle, ou en d'autres termes, qu'avec une dépense de \$7,000, on établit un commerce de cent mille piastres par an.

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉTAT DE PENNSYLVANIE À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

" La commission a l'intention de continuer à repeupler les rivières chaque année d'alse et d'autre poisson de bonne qualité; mais il faut pour cela que la protection du poisson marche de pair avec la reproduction artificielle, et des lois convenables doivent être passées pour cet objet.

La méthode à employer pour la reproduction du poisson maintenant, n'est plus une expérience, elle est un fait bien établi. Les efforts de la commission pour repeupler les lacs de poisson blanc ont produit la plus forte pêche que nous avons eue depuis vingt ans, et le prix de ce poisson a été réduit de trente pour cent. On aura les mêmes résultats dans la Delaware avec une bonne législation et une protection convenable. La Commission des Pêcheries de la Pensylvanie a été très encouragée par l'opinion qui paraît se développer dans le public en sa faveur. C'est une preuve qu'il reconnaît la sagesse des mesures prises pour la propagation des bonnes espèces de poisson, dont le but n'est pas simplement de servir les intérêts de la population à l'heure qu'il est, mais de lui assurer une source inépuisable de profits pour l'avenir.

OPINIONS DES AUTORITÉS SUR LA PISCICULTURE AUX ÉTATS-UNIS.

J'extraits ce qui suit des discours prononcés par le professeur G. Browne Goode, M.A., de la Commission des pêcheries des Etats-Unis :—

“ En 1871, la Commission des pêcheries des Etats-Unis a été établie. Des arrangements ont été pris immédiatement pour l'examen scientifique des pêcheries, et un peu plus tard on a commencé à s'occuper de la reproduction artificielle du poisson. Les opérations de cette commission se sont étendues d'année en année, et des travaux importants ont été faits pour augmenter la quantité du poisson requis pour la consommation et pour le repeuplement de nos eaux épuisées.

“ Jusqu'en 1878, le travail de la commission s'est borné entièrement au poisson d'eau douce et aux espèces anadromes. Cette année, cependant, une station a été établie pour la propagation des poissons de mer, et on a parfaitement réussi avec les œufs de morue, de hareng et d'égréfin.

“ Sans parler de l'amélioration des appareils, des changements radicaux ont été faits dans les méthodes de pisciculture. Le plus important a été la construction, par la commission des Etats-Unis, d'établissements flottants sur chalans ou bateaux à vapeur. Par ce moyen, on peut visiter différentes frayères dans la même saison, et obtenir des résultats énormes comparés à la légère augmentation de dépense. L'application de la vapeur pour pomper l'eau nécessaire aux établissements et pour mettre les appareils en mouvement est aussi très important. L'amélioration des moyens de transport est également à considérer. Autrefois les alevins étaient transportés par petites quantités dans des wagons à bagage sur les convois de voyageurs, tandis que l'on se sert maintenant presque exclusivement de wagons réfrigérants construits expressément pour cet objet. Des experts prennent soin de ces wagons, et des quantités énormes d'alevins sont distribuées maintenant presque sans perte, et à une grande réduction de frais.

“ La pêche de saumon du Pacifique est une industrie particulière par ses méthodes et son importance. Le quinnat ou saumon royal, qu'on appelle aussi souvent saumon de Californie, est celui qu'on recherche principalement, quoiqu'on y pêche aussi les autres espèces. Bien qu'on en prenne des quantités énormes, il a été prouvé qu'on peut maintenir cette pêche par la pisciculture à peu de frais.

“ La Commission des Pêcheries s'est surtout attachée au repeuplement de nos eaux en général. Le succès de la pisciculture est maintenant admis dans les Etats-Unis.

“ On a surtout apporté beaucoup d'attention dans la pisciculture à la question de l'embryologie. La saison de la fraie et les habitudes de presque tous les poissons ont été étudiées, ainsi que l'influence exercée par la température de l'eau, et des informations importantes ont été obtenues par les moyens fournis par la commission sur la morue, l'alose, le gasperot, le saumon, l'éperlan, le thon, l'achigan rayé, la perche blanche, le “gar” argenté, la moule et l'huître.

“ La conservation des fonds de pêche d'huîtres est une question d'une importance vitale pour les Etats-Unis, parce que si on en continue la pêche sans les repeupler, des milliers de personnes se trouveront sans emploi, et des millions d'habitants des Etats-Unis se verront privés de leur nourriture favorite et peu coûteuse.

“ Le poisson de nos étangs, de nos lacs et de nos cours d'eau sera bientôt exterminé si on n'adopte pas les moyens de protéger le poisson lorsqu'il est encore jeune, de laisser la saison de la fraie entièrement libre, et si l'on ne met pas d'obstacle à la capture du poisson, en masse, comme on la fait maintenant.

“ Une rivière peut-être promptement épuisée de ses poissons anadromes, saumon, alose et gasparot, si la pêche n'est pas interrompue pendant la saison de la fraie, et si on empêche le poisson d'arriver aux frayères par des digues ou autres obstacles.

“ Le poisson de mer qui approche des côtes pour y frayer peut-être gêné aussi et décimé, surtout dans le cas du hareng, dont les œufs sont adhésifs et pesants.

“ La fraie du poisson de mer dans les estuaires est affectée par la capture en masse que l'on en fait au moyen des rets à enclos, quoiqu'elle le soit un peu moins que pour le saumon de nos rivières.

“ Une pièce d'eau quelconque, que ce soit une baie, un détroit ou un bas-fond en mer, peut être épuisée au point que la pêche en devienne improductive, si surtout on prend le poisson pendant la saison de la fraie.

“ Le but principal de la pisciculture est de peupler nos pêcheries publiques de poisson que personne ne peut réclamer comme propriété particulière. C'est ce qu'elle fait dans nos rivières pour le saumon, l'aloise et le gasparot et pour le poisson blanc dans nos lacs.

“ La pisciculture publique n'est utile que si elle est pratiquée sur une grande échelle, ses tableaux de statistiques ne devraient donner que des dizaines de millions. Compter les alevins par milliers est le propre des pisciculteurs particuliers.

“ L'emploi de steamers et de machines à vapeur, la construction de wagons réfrigérants pour le transport des alevins et des œufs, et le maintien d'établissements de pisciculture sur divers points du continent ne peuvent se faire qu'à l'aide du gouvernement. Il a été prouvé, sans l'ombre d'un doute, que nos grandes pêcheries qui produisent des millions de livres de gasparot, d'aloise, de saumon, sans parler de l'achigan, de l'esturgeon et de l'éperlan, qui valent à première vue des millions et des millions de dollars et qui peuvent être immédiatement améliorées, sont entièrement sous le contrôle du pisciculteur, qui peut, à volonté, les entretenir ou les laisser s'épuiser.

“ Les expériences faites jusqu'à présent sur le poisson blanc des grands lacs prouvent que les opérations de la pisciculture peuvent être appliquées également aux produits de la mer, tels que la morue, l'égréfin, le hareng, le maquereau et le thon. L'influence immense du maintien du poisson anadrome dans les rivières, sur les pêcheries maritimes, a déjà été démontrée.

“ L'établissement de pisciculture de la rivière McLeod en Californie a été fait en 1872. D'énormes quantités d'œufs de saumon de Californie y sont recueillis chaque année. On y en fait éclore environ 15,000,000 œufs annuellement, et ces alevins sont déposés dans la McLeod et autres tributaires de la Sacramento. Les résultats du repeuplement de la Sacramento sont prouvés par la pêche du saumon dans cette rivière, qui a augmenté de 5,000,000 de livres depuis quelques années.

“ Les opérations de la pisciculture se sont étendues d'année en année comme on peut le voir par l'augmentation annuelle du crédit affecté à cet objet. On peut voir les résultats des travaux de la commission dans les rapports annuels, qui donnent l'augmentation des substances alimentaires du pays. Les moyens rudimentaires à la disposition de la pisciculture dans les années passées, ont été remplacés par des appareils scientifiques qui fournissent des millions d'œufs aujourd'hui pour des milliers qu'on avait autrefois, et la possibilité de peupler de poisson les lacs et les rivières est à peu près démontrée. Ce travail de propagation est maintenant exécuté à l'aide de machines à vapeur sur une échelle gigantesque.

“ La commission a coopéré partout à la reproduction artificielle du poisson et a fait tout son possible pour la stimuler. Les efforts particuliers ont été encouragés de toutes manières, de fait il n'existe aux Etats-Unis aucun pisciculteur qui n'ait appartenu directement ou indirectement à son personnel.

Le professeur Browne Good, dans une des conférences sur la pisciculture en Amérique, disait :—

“ Qu'il voulait donner quelques explications nécessaires, peut-être, à la suite du di-cours qui venait d'être prononcé sur le travail exécuté en Amérique au sujet de la culture artificielle du saumon.

“ Il voulait dire quelques mots parce qu'on avait distribué certains documents publiés en Canada tendant à déprécier les résultats de la pisciculture non seulement en Europe, mais aux Etats-Unis. On avait dit qu'elle n'était qu'une expérience et qu'elle n'avait pas réussi comme opération commerciale; il désirait dire que ce n'était pas une expérience en aucun sens, mais qu'elle avait obtenu un succès marqué aux Etats-Unis et en Canada, et que tout le monde en était convaincu. Il n'était pas probable que le congrès américain ou le gouvernement canadien eût continué à approprier chaque année, pendant douze ans, un crédit pour la pisciculture si elle n'eût obtenu un succès non seulement scientifique mais commercial. Dans les Etats-Unis le gouvernement général a donné dans ce but, jusqu'en 1883, au delà de \$1,000,000, et divers Etats particuliers ont donné presque autant. Jusqu'en 1798 beaucoup de saumon était pris dans la rivière Connecticut, mais en 1870 il disparut entièrement dans cette

riivière et on n'y en a pas vu du tout jusqu'en 1875. Dans cette année cependant il commença à reparaitre, et cela a été dû au dépôt d'une grande quantité d'alevins dans la rivière quelques années auparavant. Dans la rivière Sacramento, en Californie, où on a déposé environ deux millions d'alevins chaque année, la pêche a augmenté en cinq ans de cinq millions à quinze millions de livres, et en 1881 il y avait plus de saumon dans cette rivière qu'on a pu en utiliser dans les établissements des paquebots. Il ne voulait pas continuer à citer d'exemples, mais il désirait simplement mentionner le fait que le poisson avait augmenté dans la rivière Détroit, où les Etats-Unis et le Canada ont formé des établissements de pisciculture, et qu'il existait en quantité immensément plus grande. * * * * *

L'aloë, qui se vendait il y a quatre ou cinq ans \$1.00 le couple, et se trouvait hors de la portée de la bourse du pauvre, était maintenant si commune et si peu coûteuse que l'on pouvait l'acheter pour 25 centins le couple; et cela était dû simplement à la pisciculture.

“ Le professeur Baird n'était pas un enthousiaste, mais il possédait la connaissance la plus étendue des lois naturelles, un jugement sain et une expérience qui lui ont permis d'entreprendre le travail de la pisciculture et de l'exécuter sur une immense échelle dans les Etats-Unis. Les gens étaient quelques fois mécontents de voir que du poisson est déposé dans certains cours d'eau sans succès aucun. Mais la commission et le gouvernement ont pour principe qu'il faut des expériences, et que s'il arrive qu'elles ne réussissent pas c'est autant de champs sur lesquels on n'a plus à opérer. Il pensait que les expériences qui avaient réussi contrebalançaient celles qui n'avaient pas eu de succès. Celles qu'on avait faites en Europe, surtout en Hollande et en Allemagne, avaient produit des résultats qui laissaient beaucoup à espérer.

“ Il lui semblait que le département de la marine et des pêcheries en Canada était une des organisations les plus utiles du monde, et que son système pour le recueil des statistiques méritait d'être étudié avec le plus grand soin par les autres pays. Aux Etats-Unis, on n'avait rien de semblable * * * * *

Une autre chose qu'il admirait était le progrès notable que le Canada avait fait dans la pisciculture pendant les dernières années, et surtout depuis qu'elle était sous la direction de M. Wilmot, un des pionniers de cette science en Amérique.”

CONCLUSION.

En fermant ce rapport sur les opérations de la reproduction artificielle du poisson telles que poursuivies sous l'autorité de votre département des pêcheries, par le gouvernement canadien, j'ai le plaisir, en qualité de surintendant de ce travail, de pouvoir dire que les divers établissements de pisciculture, avec leurs appareils en général, sont en bon ordre; que la quantité d'alevins produite a été très considérable, et que leur distribution dans les eaux canadiennes a été faite avec sûreté et d'une manière satisfaisante, et que la récolte d'œufs que nous avons actuellement en mains paraît être dans un parfait état de santé et de vigueur. Cette condition d'affaires et les nombreux témoignages de succès que nous ont volontairement donnés beaucoup de personnes qui s'occupent de pisciculture, et dont les certificats sont insérés dans ce rapport— tout indique qu'elle est en pleine activité en Canada, qu'elle progresse et qu'elle a eu beaucoup de succès jusqu'à présent, cependant, je suis convaincu qu'elle n'a pas atteint un développement suffisant, qu'elle n'a pas encore été établie sur une base assez large et assez satisfaisante relativement à son importance et aux services qu'elle est appelée à rendre pour le repeuplement de nos eaux épuisées par de nombreuses années d'imprévoyance. J'approuve donc entièrement l'opinion des pisciculteurs des Etats-Unis et la politique de ce pays, où l'on dit partout : Que la culture artificielle du poisson par le public n'est utile que si elle est pratiquée sur une échelle gigantesque, que ses tableaux statistiques ne devraient donner que des dizaines de millions de jeunes poissons; que compter les alevins par milliers est le propre des pisciculteurs particuliers seulement; et que la prospérité et la richesse des pêcheries aujourd'hui sont entièrement sous le contrôle du pisciculteur, qui peut à

volonté les maintenir ou les détruire, et que ces pêcheries sont susceptibles d'être immensément améliorées."

Les rapports des différents officiers chargés des établissements de pisciculture seront trouvés aux annexes.

Ce rapport est respectueusement soumis par

SAMUEL WILMOT,
Surintendant de la pisciculture en Canada.

PISCICULTURE,

1888.

ANNEXES.

RAPPORT DES OFFICIERS CHARGÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE DANS LES DIFFÉRENTES PROVINCES DU CANADA, POUR L'ANNÉE 1888.

1.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de la rivière Fraser, pour l'année 1888.

J'ai l'honneur de présenter mon cinquième rapport annuel pour cette institution, ainsi qu'un état de la distribution d'alevins et de la récolte d'œufs en 1888.

Comme produit des œufs de saumon recueillis dans l'établissement pendant l'automne de 1887, il a été distribué dans les diverses rivières et dans les lacs de l'Île-Vancouver et de la terre ferme les quantités suivantes d'œufs semi-éclos et d'alevins de saumon (*Chouicha* et *Nerka*).

Saw-quai (Nerka).

Rivière Cowichan,	28 nov. 1887	800,000
do Nanaimo,	20 déc. do	700,000
Lac Pitt,	26 déc. do	500,000
do	3 mars 1888	700,000
Rivière Sumos,	17 do do	380,000
do Stare,	4 avril do	1,170,000
Lac Pitt,	6 do do	575,000
Rapides Sumas,	10 do do	420,000
Riv. Coquitlam,	13 do do	125,000
Total		<u>5,370,000</u>

Quinnat (Chouicha).

Lac Pitt,	3 mars 1888	79,000
Rapides Sumas,	17 mars do	88,000
Rivière Stare,	4 avril do	28,000
Lac Pitt,	6 do do	88,000
Rapides Sumas,	10 do do	80,000
Rivière Coquitlam,	13 do do	74,000
Total		<u>437,000</u>

Grand total distribué en 1888.

Saumon saw-quai (<i>Nerka</i>).....	5,370,000
do quinnat (<i>Chouicha</i>).....	437,000
	5,807,000
Grand total	5,807,000

Les chiffres précédents indiquent les pertes éprouvées sur les œufs pendant la saison d'éclosion de 1888; elles sont en partie expliquées par la nécessité d'employer des hommes sans expérience dans la manipulation du poisson.

Ces hommes ont recueilli beaucoup d'œufs qui n'étaient pas arrivés à maturité, et qui ne pouvaient en conséquence être fécondés. La quantité énorme de saumons nécessaire à la production de 10,000,000 d'œufs ne peut pas être convenablement manipulée par deux ou trois personnes expérimentées seulement, comme nous l'avons reconnu quand les œufs ont commencé à éclore.

Le défaut de moyens de transport pour amener les œufs des frayères à l'établissement de pisciculture était un autre inconvénient, le bateau à vapeur qui naviguait sur cette route passait souvent sans arrêter, laissant un chargement d'œufs qu'il fallait transporter sur une distance de cinquante milles en canot.

La capacité de l'établissement ayant été exagérée, les œufs ont été tellement entassés dans les auges qu'il était presque impossible de les remuer, et nous n'avons pas pu nous procurer les paniers à éclosion nécessaires pendant la première partie de la saison.

Mais si l'on considère le petit nombre des employés de l'établissement et les autres circonstances défavorables, la quantité d'alevins produite a été aussi considérable que je l'espérais.

Il est sorti de cet établissement depuis qu'il a été organisé jusqu'à présent le nombre d'alevins suivant:—

En 1885.....	1,800,000
1886.....	2,625,000
1887.....	4,414,000
1888.....	5,807,000
	14,646,000
Grand total.....	14,646,000

Comme je l'ai montré dans le tableau de mon dernier rapport annuel, la montée du saumon dans la rivière Fraser a encore éprouvé une certaine fluctuation, et nous avons eu une venue peu considérable, comme il arrive assez souvent de deux ans en deux ans, cependant elle n'a pas été plus mauvaise que dans aucune de nos années pauvres, puisque les paqueurs ont préparé 6,384 caisses de conserves de saumon en moyenne.

Vu la saison exceptionnelle qu'ils avaient eue en 1887, ils s'attendaient à une pêche aussi abondante pendant cette année, et ils avaient fait des préparatifs en conséquence, mais ils se sont trouvés déçus.

Conformément à mes prédictions de l'an dernier, je suis encore persuadé que l'influence de la pisciculture s'est fait ressentir très favorablement sur la rivière Fraser. D'après les informations prises l'année dernière au siège des opérations sur les rivières Thompson, Sauswap, Nicola, Kamloop, Okanagan, Stuart et beaucoup d'autres cours d'eau, où le saw-quai fraie, il est clairement démontré que le saumon quinnat a été rare, tandis que le saumon saw-quai a été si abondant dans la rivière Harrison et dans ses tributaires ainsi que dans les coulées Morris, Chaholis, de l'Argent, dans la rivière Lillooet et dans d'autres cours d'eau qu'on pouvait, d'après des témoignages certains, le tirer de l'eau avec un bâton recourbé, et qu'on le trouvait mort sur les rives en immense quantité après la saison de la fraie.

Après avoir retiré les œufs du saumon pris dans la rivière Harrison et déposé les alevins qu'ils avaient produits dans ce même cours d'eau, beaucoup de fabricants de conserves, de pêcheurs et d'autres citoyens ont admis, comme moi, que l'abondance

de saumon dans cette rivière était due à la reproduction artificielle dans notre établissement. On verra dans mes rapports précédents que des alevins de saumon saw-qui ont été distribués dans les rivières Cowichan et Nansimo, dans l'île de Vancouver, où il n'en avait jamais été vu auparavant. J'ai demandé des informations du garde-pêche de la rivière Cowichan touchant les alevins qui y avaient été distribués, et j'ai reçu les lettres suivantes :

(Voir rapport général sous le titre "Résultats pratiques de la pisciculture, page 174)

Récolte d'œufs en 1888.

Nous avons mis dans l'établissement cette année 4,921,000 œufs, ce qui est plus que dans aucune autre saison. Je pense que nous pourrions avoir 90 pour 100 d'alevins sur le nombre d'œufs que nous avons cueilli. Les hommes employés pendant la saison dernière se sont aperçus de leurs erreurs et ont été beaucoup plus soigneux cette année, mais il est impossible à qui que ce soit de comprendre parfaitement ce genre de travail sans avoir acquis une certaine expérience pratique. Si les crues d'eau n'avaient pas été aussi fortes pendant toute la saison de la fraie, nous aurions eu un plus grand nombre de poissons reproducteurs et nous aurions pu cueillir une plus grande quantité d'œufs ; mais toute personne qui connaît comment nos cours d'eau montent et baissent dans cette province (surtout dans les endroits où nous devons prendre le poisson), comprend parfaitement les difficultés que nous avons à surmonter.

Nous n'avons pas eu de maladies fongueuses sur nos œufs cette année, parce qu'ils ont été mis dans les paniers à éclosion dès qu'ils sont arrivés des frayères.

Le rapport ci-annexé des opérations qui ont été faites dans les frayères de la rivière Harrison pendant cette saison, s'explique de lui-même.

On a vu par le rapport de l'an dernier qu'on avait pris de l'aloë le long de la côte de la Colombie Anglaise, sur divers points de l'île Vancouver, et dans le Détroit, mais qu'elle n'avait pas paru aussi haut que la rivière Fraser. Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'on en a pris cette année dans les filets à saumons dans cette rivière ; cette aloë est sans aucun doute le produit des alevins que la Commission des Pêcheries des Etats-Unis a déposés dans la Sacramento, il y a quelques années ; elle cherche maintenant de meilleures frayères, dans le bas de la Fraser, que celles de la rivière où les alevins ont été déposés d'abord.

Je me permettrai de suggérer de nouveau que le département fasse déposer quelques centaines de milliers d'alevins d'aloë, attendu que le peu qui a fait son apparition pendant la saison dernière mettra probablement des années à peupler cette rivière. Pendant cet intervalle la population de la province n'en retirera aucun profit, tandis que si on déposait quelques centaines de mille jeunes aloës pendant la saison prochaine, on en verrait les résultats dans trois ou quatre ans.

Les gens de l'intérieur de la province ont demandé du poisson blanc pour en peupler leurs grands lacs, et c'est l'opinion générale que si ce poisson était une fois introduit dans ces eaux, il se multiplierait rapidement et qu'un commerce important s'établirait bientôt, parce que les villes florissantes de l'Oregon, du territoire de Washington et de la Colombie-Anglaise en consommeraient beaucoup.

L'établissement n'a besoin de rien autre chose pendant la saison prochaine que d'un nouveau conduit pour amener l'eau de la digue au réservoir que nous avons dans la bâtisse, l'ancien conduit a été en usage pendant six ans et n'est plus étanche. Nous avons reçu l'année dernière un assortiment de rets, de paniers et de bateaux nouveaux. Le terrain a été entouré d'une clôture en fil de fer et la bâtisse est en bon état.

THOMAS MOWAT,

*Directeur de l'établissement de pisciculture de la
rivière Fraser, C. A.*

RAPPORT DU GARDIEN DE L'ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

J'ai l'honneur de présenter le rapport des opérations de l'établissement de pisciculture de la rivière Fraser pendant l'automne de 1888.

Comme vous le savez, je ne suis descendu de l'intérieur du pays où j'étais employé comme garde-pêche qu'à la fin de septembre. En arrivant aux frayères sur la rivière Harrison, j'ai trouvé l'ouvrage déjà en bonne voie, les hommes avaient tendu les rets et tout était réparé et en place. Je vois par les notes de M. Pettindrigh, qui surveillait les travaux pendant mon absence, que les premiers œufs ont été cueillis le 18 septembre, et qu'environ 350 saumons saw-quais avaient été pris. Je trouvai aussi que l'eau avait été très haute, car on avait été obligé de couvrir l'enclos pour empêcher le saumon de s'échapper. Le travail a été difficile pendant toute la saison parce que la rivière a toujours été gonflée, mais le poisson était abondant. Je ne mis les hommes à la pêche du saumon de printemps ou quinnat que le 30 septembre, ne voulant pas en prendre plus tôt parce qu'il est difficile de garder ce poisson si ses ouies ou même ses écailles sont endommagées par les filets, attendu qu'il est alors attaqué de suite par le fungus; le quinnat était si nombreux que nous en prîmes cinquante-trois dans notre première nuit de pêche; nos boîtes se trouvaient pleines bientôt, et il fallut mettre le poisson dans nos réservoirs. Le 1er octobre, je transportai 404,000 œufs à l'établissement de pisciculture, où je laissai un homme pour en prendre soin; à mon retour, l'eau baissait rapidement, et le poisson était abondant, mais il en entra peu dans nos filets, car il ne paraissait pas prêt à frayer. Le 11 octobre nous recueillîmes les premiers œufs de quinnat, et je pensais que je pouvais en obtenir un million, mais je ne pus en avoir que 497,000, parce que nous eûmes beaucoup de difficulté à garder le poisson dans les enclos. Je croyais aussi pouvoir mettre dans les auges six millions d'œufs de saw-quais pendant l'automne, mais je fus désappointé; les pluies abondantes et les hautes eaux m'ont empêché d'en recueillir autant; la trappe dont nous nous servions pour prendre le saumon saw-quai fut emportée par la crue d'eau et nous ne pûmes la remplacer qu'après que le poisson eut atteint la tête du cours d'eau où nous ne pouvions plus le prendre. Je suis heureux cependant de pouvoir dire que les œufs ont meilleure apparence qu'en aucune année passée, et si nous n'avons pas d'accidents, nous aurons près de 90 pour 100 d'alevins sur les œufs déposés dans les auges. Nous avons aujourd'hui environ deux millions de jeunes poissons d'éclos; ils sont en bonne condition et pourront être distribués dans quelques semaines.

Nous avons pris 4,684 poissons reproducteurs, mais nous avons eu 3,010 mâles; ce qui ne nous a laissé que 1,674 femelles, dont beaucoup avaient déposé une partie de leurs œufs avant d'être prises. Le nombre d'œufs déposés dans l'établissement a été de 4,921,000 pendant la saison, de sorte que chaque poisson n'a donné en moyenne que 4,000 œufs. Il nous faut beaucoup de poisson pour avoir la quantité d'œufs nécessaire, et cela donne beaucoup de travail.

Les premiers œufs ont été cueillis le 18 septembre et les derniers le 5 novembre; le cueillage a duré plus longtemps que dans les saisons précédentes, à cause des crues constantes que nous avons eues dans ces cours d'eau.

J'ai eu aussi beaucoup de trouble avec le bateau à vapeur, il arrêtait quelquefois, mais nous avons été obligés souvent de transporter les œufs en canot jusqu'à Chilliwack, voyage qui occupait deux hommes pendant une journée entière.

Je recommanderais qu'un nouveau conduit fût fait l'été prochain pour amener l'eau à l'établissement, parce que celui que nous avons laissé échapper l'eau, et je ne crois pas qu'il puisse servir pour une autre année; si l'eau manquait à cette saison de l'année la perte d'alevins serait très sérieuse. L'établissement est en bonne condition, à cette exception près, et n'aura pas besoin de réparations cette année. Les auges à éclosion, les baquets et les paniers devront être vernis après que le poisson aura été distribué, comme dans les années précédentes.

MAX. M. MOWAT,

Gardien de l'établiss. de pisciculture de la riv. Fraser, C.-A.

2.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE SYDNEY.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de Sydney, pour l'année 1888.

J'ai l'honneur de transmettre ci-inclus mon rapport annuel sur les travaux exécutés dans cet établissement pendant l'année dernière.

Distribution d'alevins.

Comme je l'ai dit dans un rapport précédent, j'ai déposé dans les auges à éclosion 1,780,000 œufs qui ont donné 1,459,000 alevins, distribués comme suit :—

Rivière Margaree (comté d'Inverness).....	150,000
do Sydney (comté du Cap-Breton).	250,000
Ruisseau Ball do	100,000
do à la Truite do	100,000
do Noir do	50,000
Grand Lac do	50,000
Estrasonie do	50,000
Rivière au Saumon do	100,000
Rivière Georges do	50,000
Ruisseau McLean do	50,000
Rivière Bénacadie do	50,000
Grand Etang et Lac Rottle (comté d'Inverness).	50,000
Rivière Middle (comté de Victoria)	150,000
do Baddeck do	100,000
Ruisseau Cyburn do	50,000
Grande-Rivière (comté de Richmond).....	50,000
Rivière Lear do	50,000
Ruisseau de l'établissement de pisciculture (comté du Cap-Breton)	9,000
Total	1,459,000

Tous ces alevins ont été distribués dans la meilleure condition possible, chaque cours d'eau a reçu sa part sans accident digne d'être mentionné.

Pêche du saumon reproducteur et cueillage des œufs.

J'ai réussi cet automne à prendre 534 saumons reproducteurs. Je suis heureux de pouvoir dire que ces poissons ont été pris et gardés en bonne condition aux stations de pêche jusqu'à la saison de la fraie. Il n'y a eu qu'une seule exception, à la rivière Middle, en bas, et je recommanderais que cette station de pêche fût discontinuée, parce qu'elle est trop dispendieuse et que l'homme qui y est employé n'est pas propre à ce travail.

Le tableau suivant indique le nombre de poissons pris et les rivières où ils ont été capturés.

Rivières.	Mâles.	Femelles.	Total.	Nombre d'œufs.
Rivière Margaree.....	44	132	176	928,000
do Middle.....	50	160	210	992,000
do do	25	30	55	96,000
do Sydney.....	14	65	79	566,000
do au Saumon	20	14	34	96,000
Totaux	153	401	554	2,678,000

Les œufs sont maintenant en bonne condition, et je crois qu'ils donneront un meilleur rendement qu'à l'ordinaire.

Réparations à faire à l'établissement.

Il n'a été fait aucune réparation à l'établissement ou au terrain excepté au plancher de la chambre à éclosion. Je dois dire que ce plancher devrait être complètement refait l'année prochaine, on devrait enlever le vieux plancher et le remplacer par un nouveau. Un nouveau clôturement a été construit sur une longueur d'à peu près 250 pieds, et il a été blanchi, de même que les autres bâtisses appartenant à la bâtisse principale. Un nouveau chalan a aussi été construit, il est aussi bon que possible.

L'extérieur de la bâtisse n'a pas été peinturé comme je l'avais suggéré dans mon dernier rapport. Il est dans un état déplorable et on devrait y voir bientôt.

Augmentation dans la pêche du saumon.

Les indications d'augmentation dans la pêche du saumon sur cette île sont très encourageantes, jusqu'à présent on ne peut l'attribuer directement aux opérations de cet établissement; cependant je suis convaincu, comme tous ceux qui sont intéressés à cette pêche, qu'il a produit des effets satisfaisants. Je ne suis pas en position à l'heure qu'il est de comparer la pêche sur la côte pendant cette saison avec celle des saisons passées, mais j'ai de bonnes informations qu'elle n'a pas été inférieure à celle des années précédentes, et qu'en beaucoup de cas elle a été la meilleure qu'on a eue depuis cinq ans. La rivière Margaree a été bonne pour le saumon, et les pêcheurs à la mouche me disent qu'ils en ont pris cette année plus que depuis dix ans. Par suite des crues continuelles, nos pêcheurs n'ont pu prendre de saumon pour l'établissement, bien qu'il y en ait eu en abondance pendant les mois de septembre et d'octobre.

La rivière du Milieu a aussi été bien repeuplée et la pêche y a été presque le double d'aucune année précédente.

Toutes les autres rivières ont aussi montré de l'augmentation, sous ce rapport.

C. A. FARQUHARSON,

Directeur de l'établissement de pisciculture à Sydney.

3.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE BEDFORD.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Rapport du directeur de l'établissement de Bedford, pour l'année 1888.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations de cette institution pendant l'année dernière.

Le nombre total d'œufs cueillis dans les rivières de cette province et déposés dans les auges à éclosion de cet établissement a été, comme il a été dit dans mon dernier rapport annuel, de 900,000.

J'ai reçu en outre des établissements d'Ontario 3,000,000 d'œufs de poisson blanc, et 500,000 œufs de truite saumonée. Cet approvisionnement a encore été augmenté par un accident survenu à l'établissement de la rivière Dank, qui a rendu impossible l'incubation des œufs qu'on y avait recueillis. Le surintendant m'a donné ordre de prendre des œufs ici; je l'ai fait avec succès, et les 750,000 œufs que j'ai transportés ici ont porté le nombre total des œufs de l'établissement de Bedford à 5,150,000.

J'ai eu beaucoup de succès dans l'éclosion de ce grand nombre d'œufs de saumon et de poisson blanc, mais j'ai le regret d'avoir à vous informer de nouveau de la perte de la plus grande partie des œufs de truite saumonée. Cette perte a résulté des mêmes causes que pendant les deux dernières années. Les œufs ont été mis dans les auges dans un état apparent de vigueur et de santé, et se sont conservés dans cette condition favorable jusqu'à la veille de l'éclosion, lorsque nous en perdîmes 90 pour 100 au moins. Peu de temps après l'arrivée de ces œufs, j'en transférai un lot de

60,000 à Lochaber, comté d'Antigonish, et un autre lot de 50,000 à Sheet-Harbor ; on les plaça dans les auges des établissements temporaires de pisciculture, formés dans ces deux localités, et l'éclosion a eu lieu avec un succès parfait. Ces établissements ne fonctionnant que pendant quelques semaines au printemps, sont loin de posséder les nombreux appareils dont les institutions principales sont pourvues, et des quantités considérables de saletés et de sédiments sont quelques fois déposés sur les œufs. Ceci est arrivé plusieurs fois dans ces deux stations, et il a fallu en conséquence soumettre ces œufs à des dérangements fréquents pour les nettoyer ; malgré cela presque tous les œufs ont éclos, et les alevins en naissant étaient plus forts et plus actifs que des œufs de saumon, d'après le témoignage de ceux qui en avaient soin ; quand on les distribua dans les lacs, leur condition était superbe et ils dépassaient en grosseur les alevins de saumon. Le contraire eut lieu ici, où, comme je l'ai déjà dit, ils moururent presque tous en sortant de l'œuf, et où il me fut presque impossible de garder le peu que je pus sauver jusqu'au moment de la distribution. Craignant de ne pas avoir assez d'eau dans les auges pour l'éclosion de ces œufs, je me procurai quatre grands réservoirs en fer galvanisé que je fis placer sur une fondation en dehors de la salle à éclosion et dans lesquels je mis ces alevins ; j'y fis venir de l'eau en abondance, mais en dépit de tous mes efforts ils continuèrent à périr, si bien qu'il n'en restait qu'une bien faible proportion à l'époque de la distribution.

Ces œufs ont reçu beaucoup de soin depuis le moment où ils sont arrivés jusqu'à leur éclosion, et aucun dépôt sédimentaire ou matière fongueuse ne les a incommodés. N'ayant pas pu réussir à faire éclore cette espèce d'œufs dans les années précédentes, j'étais déterminé à réussir cette année, si la chose était possible, et cependant j'ai été encore une fois dé-appointé. Je suis maintenant convaincu que l'eau dans cet établissement ne convient pas à leur développement, qu'elle leur est nuisible et qu'on ne devrait plus tenter de les faire éclore ici. Si le département persiste à repeupler les lacs de cette province de truite saumonée, on ferait mieux d'utiliser les petits établissements temporaires formés dans les comtés plus éloignés, et je recommanderais qu'ils fussent agrandis de manière à suffire au nombre d'œufs de saumon qu'on y dépose, en sus des œufs de truite saumonée qu'on y envoie.

Cette institution peut être employé comme dépôt où les œufs reçus de l'Ontario pourraient être distribués aux divers points de distribution. Depuis la première tentative du département pour introduire le poisson blanc et la truite saumonée dans les eaux intérieures de cette province, les pêcheurs et autres personnes intéressées dans la pêche désirent généralement que ces efforts soient continués sur un grand pied. Cette province étant couverte d'eau, sur une cinquième partie de sa surface, offre un champ favorable à la création de pêcheries intérieures qui une fois bien établies et nourries convenablement pourraient devenir très prospères. L'achèvement de nouvelles lignes de chemins de fer maintenant en construction ou projetées, ouvrira l'intérieur de la province, où se trouvent les meilleurs lacs, aux marchés du continent, et contribuera sensiblement à la valeur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse.

Distribution des alevins.

Les alevins de diverses espèces éclos dans cet établissement le printemps dernier ont été distribués avec succès dans les lacs et les rivières dont les noms suivent :—

Alevins de saumon.

Rivière Musquodoboit, comté d'Halifax	80,000
do Sackville do	80,000
do de Neuf-Milles do	80,000
do Pennant do	40,000
do Sauvage do	40,000
Petite Rivière au Saumon, comté d'Halifax.....	40,000
Rivière Egan Secum do	80,000
do au Sanmon, comté de Colchester.....	40,000
do du Nord do	40,000

Rivière Stewiacke, comté de Colchester	40,000
do Wallace, comté de Cumberland.....	80,000
do Philippe do	40,000
do de l'Ouest, comté de Picton.....	40,000
do de l'Est do	40,000
do du Milieu do	40,000
do Shubénacadie, comté de Hants.....	40,000
do Cornwallis, comté de King.....	40,000
do Gasparot do	40,000
do de l'Or, comté de Lunenburg.....	20,000
do du Milieu do	20,000
do de l'Est do	80,000
do LaHave do	40,000
do Annapolis, comté d'Annapolis.....	40,000
do Tasket, comté de Yarmouth.....	60,000
do Liverpool, comté de Queen.....	60,000
do Lochaber, comté d'Antigonish.....	160,000
Total d'alevins de saumon.....	1,400,000

Alevins de truite saumonée.

Lacs de Sheet Harbor, comté d'Halifax.....	40,000
Lac au Sable do	20,000
do Williams do	20,000
do du Gouverneur, comté de King.....	20,000
do Gutridge do	20,000
do Fisher do	20,000
do Lochaber, comté d'Antigonish.....	80,000
Total d'alevins de truite saumonée.....	220,000

Alevins de poisson blanc.

Grand Lac, comté d'Halifax.....	1,400,000
Lac Williams do	700,000
Lac au Sable do	700,000
Total d'alevins de poisson blanc.....	2,800,000
Distribution totale de saumon.....	1,400,000
do de truite saumonée.....	220,000
do de poisson blanc.....	2,800,000
Grand total.....	4,420,000

Comme on le voit par la distribution ci-dessus, le champ de travail de cet établissement est aussi vaste que celui d'aucun de nos autres institutions dans la Puissance. Cette province étant une presqu'île a une côte plus étendue qu'aucune des autres provinces maritimes. La côte est entrecoupée de baies et de criques dont quelques-unes ont une profondeur de plusieurs milles, et offrent de nombreuses et magnifiques pêcheries pour la prise du saumon.

La distribution des alevins éclos dans cet établissement a été faite par le passé en vue d'améliorer simultanément les pêcheries de toute la côte, en commençant à la rivière au Saumon, dans le comté de Colchester, dont les eaux se déchargent tout à fait à la tête de la baie de Fundy, au nord et à l'ouest de la province, et de là dans

les différentes rivières le long de la côte jusqu'à la rivière Tuskat, dans le comté de Yarmouth, puis sur la côte sud du détroit de Canso, et ensuite sur la côte ouest de ce détroit et de celui de Northumberland jusqu'à la limite nord de la province, ce qui donne une ligne de côte d'environ 600 milles de longueur et comprenant vingt six rivières, qui ont reçu leur part d'alevins.

Il reste à savoir si cette distribution si étendue servira à prouver l'utilité de nos travaux, et rendra plus apparents les résultats de nos opérations par la comparaison de la pêche dans les différentes localités. Les rivières ainsi repeuplées sont réellement les tributaires de toute la côte de la Nouvelle-Ecosse, et sont celles qui nourrissent le jeune saumon que nous y déposons et qui maintient les pêcheries de la province. Notre travail n'a pas été borné à aucune localité particulière; nous avons choisi les cours d'eau que nous avons jugés les plus favorables à notre but, et il est, en conséquence, nécessaire, si l'on veut s'assurer de l'augmentation du saumon qui fréquente nos côtes et qui y est pris, de calculer la pêche entière qui se fait dans la province.

Le saumon qui entre dans nos rivières à la connaissance des intéressés, n'offre pas de données correctes pour juger de l'augmentation de ce poisson dans nos eaux. En beaucoup de cas, ces cours d'eau, pendant les mois d'été (lorsque le saumon est en bonne condition pour servir à l'alimentation de la population et au plaisir des amateurs de pêche) ne contiennent pas assez d'eau pour attirer ou retenir le saumon pendant un temps assez considérable.

Pendant une saison où il a tombé assez de pluie, il entre dans les rivières beaucoup plus de poisson que dans une année de sécheresse, et la pêche sur la côte et dans les baies est plus ou moins abondante en proportion du poisson qui y est entré. Quand la saison est sèche, que les rivières sont basses et que le saumon ne peut pas y entrer librement, il en est pris une plus grande quantité au filet dans les eaux de marée, et c'est le contraire dans une saison pluvieuse. Suivant moi, le saumon aborde nos côtes venant du sud et de l'ouest. Il la suit, entre dans les baies et les anses, cherchant à pénétrer dans les rivières qui s'y déchargent, où probablement chaque famille retrouve ses eaux natives. S'il trouve assez d'eau à l'embouchure des rivières, il y entrera et les remontera aussi haut que possible; s'il y trouve des bassins assez profonds et des eaux fraîches, il restera dans la rivière pendant l'été entier. Mais dans les conditions contraires, le saumon ne peut pas remonter ces cours d'eau; il reviendra vers leur embouchure où il se tiendra et sera pris en grand nombre dans les filets qu'on lui tend partout. La venue du saumon est affectée également par les influences climatiques et les vents et les tempêtes qui se font sentir ordinairement. On a de nombreuses preuves que les apparitions du saumon sont grandement influencées par l'effet des vents, et les pêcheurs en tendant leurs rets observent la direction et la force des vents avec beaucoup d'intérêt, et peuvent prédire avec exactitude si la prise sera abondante ou non. Nous en avons eu un exemple dans ce comté pendant la saison passée à la baie Ste-Marguerite. De forts vents contraires ont empêché le saumon d'entrer dans la baie en aussi grand nombre que d'habitude, tandis que les pêcheurs en ont pris de grandes quantités dans les baies adjacentes de chaque côté, qui étaient à l'abri de ces vents. L'effet a été encore plus remarquable dans la saison de la pêche à la mouche qui n'a pas été productive cet été dans les rivières qui se jettent dans la baie.

Cueillette des œufs en 1888.

En commençant ces travaux cette année, et sachant que si l'on avait les moyens de retenir le saumon après l'avoir pêché, à la rivière Musquodoboit ou dans les environs, nous pourrions prendre là tout le poisson reproducteur qui nous serait nécessaire, nous décidâmes de concentrer tous nos efforts sur ce point et d'éviter la dépense et l'anxiété accompagnant les opérations poursuivies sur divers points éloignés les uns des autres. Une digue qui traverse la rivière à son embouchure forme un obstacle à l'entrée du poisson. On a fait un passage à l'extrémité de cette digue en minant le roc. Le saumon peut facilement franchir ce passage s'il y a assez d'eau dans la rivière.

Ayant obtenu l'usage, pour la saison, d'un réservoir suffisant pour garder le saumon jusqu'au moment où il devait être manipulé, une trappe a été construite dans ce passage et on espérait pouvoir prendre le saumon dont nous avions besoin, mais l'intervention malencontreuse d'un des gardes-pêche qui fit enlever une barrière placée temporairement à la tête de ce passage permit au poisson de s'échapper et nous ne pûmes en pêcher la quantité nécessaire. Cependant nous nous remîmes à l'œuvre, aussitôt que possible, et en quelques semaines nos hommes réussirent à prendre 112 saumons. Ce nombre ne suffisant pas, des hommes furent envoyés dans la rivière de l'Ouest, comté de Pictou, où ils prirent 63 saumons. On en prit 10 autres dans la rivière Chezzetcook, cours d'eau à environ 8 milles de distance de la Muskodoboit. La pêche totale a été comme suit :—

	Mâles.	Femelles.	Oufs obtenus.
Rivière Muskodoboit.	47	64	700,000
do de l'Ouest....	29	34	350,000
do Chezzetcook.	4	6	50,000
Total	<u>80</u>	<u>104</u>	<u>1,100,000</u>

Cela nous donne un total de 184 saumons, dont 104 femelles qui nous donnèrent 1,100,000 œufs. Nous les déposâmes dans les auges à éclosion, où ils sont en bonne condition et paraissent devoir éclore avec succès.

Nous essayons actuellement à nous procurer une place convenable pour prendre tout le saumon qui nous est nécessaire au commencement de l'été. En construisant un réservoir qui recevrait les eaux de la mer à chaque marée, il serait facile d'y garder le poisson jusqu'à la saison de la fraie. Par ce moyen nous ne serions plus dans l'incertitude où nous sommes maintenant de pouvoir prendre le saumon nécessaire à l'établissement si les crues extraordinaires nous empêchent de tendre nos filets ou si les eaux trop basses empêchent le saumon d'entrer dans la rivière.

Le système projeté a été en opération depuis quelques années dans les établissements de pisciculture de Québec, et il a eu des résultats satisfaisants. Il est beaucoup plus avantageux que le système actuel, en ce qu'il favorisera grandement le travail, puisque nous pouvons obtenir le saumon plus à bonne heure dans cet établissement où nous n'avons jamais pu nous procurer que du saumon d'automne. Une idée générale du plan projeté a déjà été donnée au département dans un rapport précédent, et les détails seront fournis dès que nous aurons trouvé un endroit favorable pour le mettre à exécution.

Nous avons assez d'espace dans l'établissement pour une bonne quantité d'œufs de truite saumonée et de poisson blanc, et nous espérons en recevoir le nombre ordinaire de l'institution de Newcastle, Ontario. J'ai récemment découvert une localité où nous pouvons nous procurer une large quantité d'œufs de truite de mer dans la saison de la fraie, et, avec votre permission, j'espère en cueillir un bon approvisionnement pour nos opérations de l'an prochain.

A. B. WILMOT,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Bedford.

4.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE DUNK.

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de l'Île du Prince-Édouard, 1888.

J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les opérations de l'établissement de la rivière Dunk, pour l'année dernière.

Dans l'automne de 1887, nous avons déposé 1,000,000 d'œufs dans nos auges en bonne condition. Ils ont très bien fait jusqu'au 22 mars, où une des plus grandes

crues que nous avons eues sur la rivière a emporté notre porte d'eau et notre bâtisse de réception.

Je télégraphiai au surintendant pour savoir ce qu'il y avait à faire. Il me répondit de suite d'engager des hommes pour charrier ou pomper de l'eau sur les œufs nuit et jour jusqu'à nouvel ordre. Quelques jours plus tard, M. A. B. Wilmot, de l'établissement de Bedford, reçut ordre de venir m'aider. Nous mîmes les œufs dans un aussi petit espace que possible afin de les couvrir continuellement d'un courant d'eau abondant et de les tenir en bonne condition jusqu'à ce qu'ils pussent être transportés. M. Wilmot retourna alors à Bedford et ne revint que lorsque le *Northern Light* put traverser le détroit dans la première semaine d'avril. Il apporta des boîtes pour transporter les œufs à Bedford, où ils furent envoyés immédiatement après son arrivée ici. Environ 800,000 œufs se trouvèrent si endommagés qu'ils ne furent pas transportés.

Les dommages causés à l'établissement n'ayant pas été réparés, il n'a été rien fait ici pendant la saison.

Augmentation du saumon.

Le saumon n'a jamais été aussi abondant que cette année depuis que l'établissement existe. Il est arrivé dans la rivière plus tôt que d'habitude par suite des pluies abondantes que nous avons eues. Beaucoup de dommage a été causé cet automne par les braconniers. La digue ayant été emportée, le poisson a pu remonter à quelques milles plus haut, et les rives étant très boisées, ces déprédateurs ont été nuit et jour sur le qui-vive pour prendre le saumon. Ils arrivaient déguisés de sorte qu'il était impossible de les reconnaître. Je me suis vu obligé de recourir à l'inspecteur des pêcheries de l'île pour obtenir quelques gardiens qui nous ont rendu de grands services. Plusieurs bateaux furent saisis, les habitants en réclamèrent une partie comme leur propriété. Nous avons détruit deux de ces bateaux qui ne valaient rien, excepté pour le braconnage sur la rivière.

Il a été rapporté que de grandes quantités de saumon ont été vues le long des côtes et il en a été pris beaucoup dont les rapports officiels ne font pas mention. Je sais d'autorité certaine qu'un M. Myrick, de Tignish, a pêché, il y a deux ans, beaucoup de saumon pesant de dix à quinze livres; et nous n'en avons pas eu de rapport officiel. Une personne nous a informé qu'elle avait vu 1,000 saumons conservés sur la glace dans son établissement en une seule occasion. On nous rapporte généralement, et je le crois, que le saumon est plus fréquent dans les rivières où nous avons mis des alevins; cela prouve que notre établissement n'a pas été sans résultats apparents.

Quelques gardiens de plus seront nécessaires.

Si cette institution n'est pas mise en bon état de réparation avant une autre saison, il faudra deux gardes-pêche dans le haut de la rivière, et un en bas, parce qu'il m'est impossible de la protéger convenablement sans eux. J'ai voyagé nuit et jour le long de la rivière sans réussir à empêcher ce braconnage. Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur nous pour nous effrayer et nous chasser des rives. Il faudra aussi un garde-pêche pour la rivière Wilmot, parce que je suis le seul qui puisse y voir et qu'il m'est impossible de surveiller les deux rivières.

Quant au dommage causé à la digue, il a été produit par des arbres coupés et jetés dans la rivière au-dessus de l'écluse; la crue les a emportés et jetés en travers sur le corps de la digue et sur la porte d'eau de l'autre côté, de sorte que quand la glace a descendu elle n'a trouvé d'autre passage qu'à la maison de réception contre laquelle elle s'est accumulée en quantité, et les portes ont cédé à une pression qu'elles ne pouvaient supporter. On pourrait prévenir ceci à l'avenir, en défendant de couper des arbres et de les jeter dans la rivière ou en plaçant une forte estacade à la tête de l'étang. La réparation de la digue pourrait être faite à un coût de trois cent piastres (\$300), et on pourrait la reconstruire plus forte qu'elle l'était avec cette dépense. Si la digue est réparée, il faudra quelques nouveaux auges et baquets pour cet établissement.

HENRY CLARK,

Directeur de l'établissement de pisciculture de la rivière Duak.

5.- ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de la rivière Saint-Jean.

J'ai l'honneur de transmettre, ci-inclus, un rapport des opérations de l'année 1888, à l'établissement de la rivière Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, dont je suis le directeur.

Comme je l'ai déjà rapporté le dernier d'octobre, j'ai recueilli dans les rivières Tobique et Serpentine 625,800 œufs de saumon qui ont été placés en bonne condition dans les auges à éclosion. Ils ont continué de même jusqu'au printemps, où ils ont donné 85 pour 100 d'alevins. Dans le mois de mars, nous avons reçu des œufs de poisson de l'établissement de Newcastle, Ontario. J'allai les recevoir à Saint-Jean et je les amenai ici. Ils étaient en assez bonne condition, et se maintinrent dans cet état pendant le reste de la saison. Dans le mois de mai, nous eûmes une perte plus qu'habituelle sur les œufs de truite saumonée. Quand nous reçûmes les œufs à l'établissement, nous trou vâmes qu'ils avaient été empaquetés avec soin et jugement, ce qui explique les bons résultats que nous avons obtenus.

Distribution des alevins.

Le 30 avril je commençai à distribuer les alevins de poisson blanc, opération que je continuai presque sans interruption jusqu'à sa terminaison. Pendant que j'étais occupé à ce travail, je reçus ordre du département des pêcheries à Ottawa de cesser la distribution jusqu'à nouvel ordre; ce délai causa une assez grande perte; on sait que les alevins ne peuvent pas être gardés longtemps après leur éclosion. Il en résulta que je ne pus les distribuer tel qu'on me l'ordonnait; le lac indiqué étant trop éloigné pour y transporter le jeune poisson avec sûreté, je fus obligé de le déposer dans des endroits plus convenables. Je me permettrai de suggérer ici que les personnes désirant avoir des alevins en fassent la demande à temps pour qu'on puisse les satisfaire lorsque le poisson est en état d'être transporté. Je désire vous informer ici que plusieurs personnes ont déjà demandé du jeune poisson pour le printemps prochain, du saumon et de la truite saumonée, et que les circonstances ne me permettent pas de leur donner des réponses satisfaisantes. Je pense que cela est d'autant plus malheureux qu'il existe déjà beaucoup de mécontentement, surtout parmi la population des comtés voisins et dans ceux du sud, particulièrement dans ceux de Carleton, de York et de Charlotte, relativement à la difficulté que nous éprouvons à nous procurer le poisson reproducteur nécessaire à notre approvisionnement d'œufs. On demande généralement pourquoi nous ne pouvons pas en prendre dans le havre de Saint-Jean. Je référerai à cela plus loin dans mon rapport, et je donnerai de suite un compte rendu de la distribution du frai au printemps dernier. Le 22 de juillet je terminai la distribution en déposant ce qui me restait de jeune saumon dans la rivière Saint-Jean.

Le tableau suivant indique la quantité d'alevins de diverses espèces déposée dans les différents lacs, rivières et cours d'eau :—

Poisson blanc.

Lac Magaguadavic, comté de York.....	466,662
do Harvey, do	466,662
do Oromocto, do	622,210
do Magaguadavic, do	466,662
do Lakeville, comté de Carleton.....	466,662
do Tomlinson, comté de Victoria	155,554
Etang du Rapide des Femmes, comté de Victoria.....	155,582
Total, poisson.....	2,800,000

Truite saumonée.

Lac Lakeville, comté de Carleton.....	146,000
Lacs Air et Debec, comté de Carleton	65,000
Lac Magaguadavic, comté de York.....	154,000
do Harvey, do	100,000
do Utopia, comté de Charlotte	160,000
do Long, comté de Victoria	75,000
do Webster Brow, do	45,000
do Tomlinson, do	25,000
Etang du ruisseau du Quaker, comté de Victoria.....	25,000
Total, truite saumonée.....	805,000

Saumon.

Rivière Sainte-Croix, comté de Charlotte.....	180,000
do Utopia, do	30,000
do Magaguadavic, comté de York.....	40,000
do Tobique, comté de Victoria.....	150,000
Lac Lakeville, comté de Carleton.....	12,000
Rivière Saint-Jean, comté de Victoria.....	125,000
Total, alevins de saumon.....	537,000
do do de truite saumonée.....	805,000
do do de poisson blanc.....	2,800,000
Grand total d'alevins de toute espèce pour l'année.	4,142,000

Réparations, etc., à l'établissement.

Immédiatement après la distribution des alevins, nous commençâmes le nettoyage, le lavage et le vernissage des réservoirs, des plateaux et des auges, et à mettre tout en ordre pour les opérations de la saison suivante. Une partie de la digne de réception fut enlevée conformément aux instructions reçues du département. Nous préparâmes six petits réservoirs pour recevoir les alevins de poisson blanc après leur éclosion, un autre petit réservoir pour fournir l'eau et une demi-douzaine de conduits en fer blanc. Ces travaux et quelques légères réparations faites à la digue qui retient l'eau sont les seules dépenses encourues dans l'établissement cette année, mais des améliorations plus considérables seront nécessaires une autre année. Suivant les instructions que m'a données le surintendant régulièrement, j'ai fait aussi peu de dépenses que possible.

Pas de pêche de saumon reproducteur.

J'ai écrit au département au mois d'août pour avoir des instructions concernant la capture du saumon reproducteur, et j'ai été informé qu'il n'avait pas l'intention de faire pêcher aucun saumon dans la rivière Tobique pendant la saison actuelle, et que l'établissement recevrait des œufs de la Ristigouche, mais je n'en ai pas encore reçu jusqu'à présent.

Quelques bons résultats de l'établissement.

Quant aux progrès accomplis pour peupler quelques-unes de nos rivières de saumon et certains de nos lacs de poisson blanc et de truite saumonée, je dois dire que nous voyons déjà de bons résultats de nos efforts dans ce but, malgré qu'il ne s'est pas encore écoulé assez de temps pour la reproduction du poisson blanc et de la truite saumonée; cependant nous avons la preuve que ces poissons se multiplient et

grossissent dans les endroits où nous les avons déposés. M. John Stewart, surintendant du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, nous a informés qu'il avait pris de belles truites saumonées dans le lac Skiff; il est très satisfait du travail de l'établissement pour la propagation du poisson, et il a demandé de nouveaux alevins. Mes propres fils ont pris quelques belles truites dans le bassin, en bas des Grandes Chutes. Il n'y a pas de doute qu'elles ne soient le produit des alevins déposés il y a deux ans. Des informations nous ont aussi été données par quelques pêcheurs sur la pêche d'une bonne quantité de truite saumonée dans le lac Williamstown. Le Dr McCrea s'est beaucoup intéressé à l'introduction de ce poisson dans ce lac. Quant à l'amélioration de la pêche du saumon dans les rivières Saint-Jean et Tobique et leurs tributaires, des témoignages reçus de tous côtés, de la part de tous les pêcheurs, des touristes et des habitants, nous prouvent que la venue de ce poisson dans cette rivière a été bonne l'été passé, et que la pêche à la ligne a été excellente. Comme preuve de cette assertion, je dirai que le gouvernement local a loué la rivière Tobique pour la pêche à la ligne pendant un terme de cinq ans. Ceci a causé beaucoup de mécontentement de la part des colons contre ces locataires; les premiers n'étaient pas disposés à voir leurs droits ainsi usurpés par des étrangers, et il en est résulté un meurtre sur la personne de la femme d'un pêcheur américain qui a été tuée par un braconnier pendant la dernière saison.

Il y a quelques années, avant qu'on eût commencé à repeupler de saumon la rivière Tobique, personne n'eût donné cinq centins pour le privilège d'y faire la pêche à la mouche, mais maintenant on paie un bon prix pour cette faveur. Tout le long de la rivière St-Jean, dans les comtés de Carleton et de York, et dans les parties inférieures du comté de Victoria, la pêche au filet s'est merveilleusement améliorée pendant les quelques dernières années, depuis que cet établissement a commencé à distribuer des alevins; et on y prend un saumon de qualité différente. On dit que c'est le résultat de l'introduction des alevins provenant des eaux de la Californie. Toutes ces améliorations sont dues à l'œuvre de cet établissement. Les effets avantageux du dépôt de ce jeune poisson dans nos eaux sont visibles partout. En parcourant la Tobique en canot, on peut observer une grande quantité de jeunes saumons sur les fonds de gravier, les bancs de sable et les hauts fonds. Si on protégeait ces rivières comme elles pourraient l'être contre les braconniers, et si on les empêchait d'être épuisées par une pêche immodérée pendant quelques années, afin de donner au jeune saumon le temps de se développer, je pense que la pêche dans les eaux de la rivière Saint-Jean ne serait inférieure à aucune autre partie de la province. Il paraît donc être à peu près nécessaire que le département tienne cet établissement convenablement approvisionné d'œufs à l'avenir.

On prend encore une quantité considérable de saumon dans toute la rivière pour la consommation domestique chaque année, mais il n'en est donné aucun compte officiel parce que les pêcheurs refusent de donner aucune information exacte à ce sujet.

En fermant ce rapport, je dirai que l'approvisionnement nécessaire de combustible, bois et charbon, a été fait de sorte que l'établissement sera trouvé en état de recevoir aucune quantité d'œufs qu'on pourra nous envoyer de Newcastle ou de Ristigouche quand ils seront prêts, et je suggérerais que ces envois soient faits aussitôt que possible.

Je soumetts humblement ce rapport, mais je désire encore une fois presser le ministre des pêcheries de considérer la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour fournir à l'avenir à cet établissement le saumon reproducteur en quantité suffisante pour l'approvisionner convenablement d'œufs.

CHARLES McCLUSKEY,
Directeur de l'établissement de la rivière St-Jean.

6.—ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE MIRAMICHI.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rapport du directeur de l'établissement de Miramichi.

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de l'établissement placé sous ma direction.

Comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, j'avais placé dans les auges à éclosion de l'établissement 1,300,000 œufs de saumon, dont j'ai eu 1,240,000 alevins. J'ai reçu en outre 50,000 œufs de l'institution de Ristigouche. Ils ont été envoyés ici le 1er mars, lorsqu'ils étaient tout à fait à la veille d'éclore, leur condition était si bonne que nous en avons à peine perdu un seul dans nos auges à éclosion. Je me trouvais ainsi avoir 1,290,000 alevins que je distribuai dans les cours d'eau suivants :—

Miramichi, branche Nord-Ouest	650,000
do petite branche Sud-Ouest.....	400,000
do branche Sud-Ouest.....	50,000
Rivière Sévogle.....	100,000
Ruisseau Stewart	40,000
	1,240,000
Alevins de Ristigouche déposés dans les eaux supérieures de la branche sud-ouest du Miramichi.....	50,000
Total.....	1,290,000

Suivant les instructions que j'ai reçues, je déposai ce jeune poisson aussi haut que possible dans chacun de ces cours d'eau. Je dois faire remarquer que la distribution faite ainsi à la tête des rivières est très difficile, car les chemins après qu'on a dépassé les établissements, ne sont que des portages presque impassables au temps où se font ces dépôts. Mais on y trouve les meilleurs endroits que l'on puisse désirer pour y mettre le jeune saumon. Grâce aux travaux et aux dépenses des particuliers pour atteindre la tête de ces rivières, nous aurons moins de difficultés à surmonter à l'avenir, les voyages se feront plus promptement, les alevins seront moins longtemps en route, et nous serons moins longtemps exposés que dans le passé aux pertes occasionnées par les délais.

Par suite des plus grandes facilités que nous avons à distribuer le jeune poisson éclos dans cet établissement, et des progrès que la pisciculture a faits en Canada, je suis certain que cette industrie produira de grands avantages. Les travaux antérieurs montrent déjà de bons résultats, car la pêche aux filets a été cette année plus forte qu'elle l'a été dans les trois ou quatre dernières saisons. La pêche à la mouche, suivant les rapports, a aussi été meilleure qu'en aucune saison depuis quinze ans. C'est l'opinion générale que sans les alevins déposés par cet établissement, chaque année, ce poisson, si cher aux amateurs de la pêche et si précieux pour le commerce, aurait presque complètement disparu comme l'achigan rayé, si abondant autrefois dans cette rivière, mais qui a été presque entièrement exterminé simplement parce que les lois n'ont pas été exécutées, et qu'on ne les a pas protégés convenablement pendant la saison de la fraie.

Avant les deux dernières saisons, j'ai vu des braconniers détruire le saumon reproducteur pendant la saison réservée en les prenant par centaines au moyen de filets, au point de n'en laisser presque aucun dans les rivières ; cela est si vrai que les hommes que j'engageais pour la pêche du saumon nécessaire à cet établissement, malgré leur habileté et leurs engins de pêche perfectionnés, parcouraient quelquefois la rivière depuis les frayères jusqu'à la tête de la marée sans prendre dix poissons—et les personnes nommées en vertu de la loi pour protéger les cours d'eau contre ces déprédateurs, vasaient à leurs autres affaires et ne visitaient cette scène d'extermination qu'une fois par mois seulement. Maintenant ces gens qui n'ont pas d'animosité contre l'établissement de pisciculture, devraient se demander d'où vient ce pois-

son ? Il ne peut certainement pas venir des œufs déposés naturellement, car je crois que pendant les six ou huit ans qui ont précédé les deux dernières saisons il n'y en a pas eu autant de déposés naturellement que cet établissement peut en produire pendant une seule année. En conséquence si la pêche a été moyennement abondante pendant six ou sept ans, je suis sûr que cela n'est dû qu'aux dépôts d'une aussi grande quantité d'alevins dans les eaux supérieures de la rivière.

Mais je suis heureux de pouvoir dire que grâce aux efforts du surveillant nouvellement nommé, et des hommes placés sous sa direction, le saumon a été bien protégé contre le braconnage dans les frayères pendant les deux dernières années, et je dois avouer que nous avons maintenant beaucoup plus d'aïse à nous procurer notre saumon reproducteur, et que nous sommes beaucoup plus sûr d'en trouver.

N'ayant aucun moyen de me procurer des statistiques de la pêche du saumon pendant l'année dernière, je ne puis dire précisément combien il en a été pris, mais tout le monde admet que le poisson a été abondant. Il y a eu beaucoup de saumon d'automne, et les gens s'accordent à dire qu'après les hautes eaux que nous avons eues généralement en automne, les petits bassins à la tête des rivières étaient littéralement remplis de saumon.

Capture du saumon reproducteur.

Dans cette partie de notre travail cet automne, je n'ai pas été aussi heureux que je l'aurais désiré. Cela n'a pas été dû à la rareté du poisson, mais à la crue d'eau extraordinaire qui a empêché nos hommes de faire une bonne pêche, et qui s'est produite malheureusement avant que j'eusse fait ma provision; les pluies continuelles nous ont ensuite forcés à rester inactifs pendant près d'une quinzaine. Quand nos hommes se remirent à l'œuvre, la rivière étant encore à un niveau beaucoup plus élevé qu'à l'ordinaire, la pêche était très difficile, nous ne pûmes prendre que quelques saumons qui avaient déjà déposé leurs œufs. Je fis cesser la pêche et je dus me contenter du poisson que nous avions alors. Ce saumon avait été capturé dans la branche nord-ouest du Miramichi, et dans son tributaire, la petite branche sud-ouest de la même rivière.

La branche nord-ouest nous a donné 153 saumons, et celle du sud-ouest 137, en tout 290, dont 150 femelles et 140 mâles. J'en tirai 830,000 œufs, qui sont en bonne condition, et j'ai eu bien peu de perte jusqu'à présent, je suis heureux de le dire.

En terminant mon rapport, je vous informerai que cet établissement et tout ce qui s'y rattache sont en bonne condition et ne nécessiteront aucune dépense extraordinaire l'année prochaine; il faudra seulement faire construire un nouveau chalan pour transporter les alevins, celui que nous avons étant vieux et complètement hors de service. La digue qui nous donne notre eau, et qui avait été emportée par les crues de cet automne a été réparée de suite, et paraît tout à fait convenable jusqu'à présent. Outre le présent rapport, j'ai envoyé quelques documents que j'ai reçus de plusieurs personnes éminentes de ces localités; ces papiers prouvent les avantages que ressentent les pêcheurs des travaux de cet établissement pour le maintien des pêcheries du saumon dans les eaux de la rivière Miramichi.

Ces témoignages et d'autres informations que j'ai reçus de différentes sources, me portent à croire que le saumon augmente en nombre d'une manière tout à fait satisfaisante.

ISAAC SHAESGREEN,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Miramichi.

7.—ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE RISTIGOUCHE.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de Ristigouche pour 1888.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur l'administration de l'établissement de pisciculture pour l'année passée.

8—20½

Dans l'automne de 1887, 1,900,000 œufs ont été déposés dans les auges; ils ont produit 1,720,000 alevins et 50,000 œufs semi-éclos, que nous avons distribués. Les alevins ont été déposés avec succès dans les rivières suivantes:—

Rivière Kedgewick.....	400,000
do Upsalquitch.....	200,000
do Nipissiguit.....	150,000
do Métapédiae.....	300,000
do Jacquet.....	50,000
do Ristigouche, depuis notre établissement jusqu'à l'embouchure de la Kedgewick.....	620,000
Total.....	<u>1,720,000</u>

Œufs semi-éclos pour la Miramichi et alevins pour la Nipissiguit.

Les 50,000 œufs à demi-éclos furent transférés à l'établissement de Miramichi vers la fin d'avril. Les alevins ont été distribués de la manière habituelle, la plus grande partie a été transportée dans nos vaisseaux ordinaires jusqu'au haut de la rivière; quand il a fallu recourir aux chemins de fer, on les a mis dans des boîtes. La distribution a commencé le 15 juin et s'est terminée le 15 juillet, sans accident digne de remarque.

Les 150,000 alevins transportés à la rivière Nipissiguit ont été déposés dans une très bonne condition. J. De Wolt Spurr, écar, et autres amateurs qui se trouvaient sur la rivière dans le temps, ont vu le poisson avant qu'il fut déposé.

La pêche à la ligne à cette époque était très satisfaisante dans la Nipissiguit. M. Kinneer, qui a loué un fonds de pêche aux chutes Pavineau, avait déjà pris plusieurs beaux saumons le jour où nous l'avons vu, et m'assura que plusieurs des saumons qu'il avait pris provenaient des alevins de Ristigouche, parce qu'ils étaient plus gros que ceux de Nipissiguit et qu'ils n'avaient pas non plus la même apparence. Il était convaincu qu'ils étaient le produit des œufs apportés quelques années auparavant de l'établissement de pisciculture de Ristigouche.

Approvisionnement de saumon reproducteur.

Je regrette de ne pouvoir vous annoncer un plus grand approvisionnement de poisson pour les besoins de l'établissement pendant cette saison. Le printemps s'est ouvert si tard et les eaux ont été tellement hautes jusqu'au 15 juin, que le premier saumon était déjà entré dans la rivière et l'avait remontée, quand il nous a été possible de tendre nos rets et de mettre le réservoir en état de recevoir le poisson.

Le filet de la Pointe de la Mission a été préparé pour la pêche le 9 juin, nous avons pris dix saumons la première nuit, ce qui prouve, comme je l'ai dit, que le poisson montait déjà dans la rivière en grand nombre depuis quelque temps. Voici un fait qui corrobore cette assertion et qui prouve que le saumon entre dans la rivière et la remonte au commencement de mai quand les eaux sont gonflées par la fonte des neiges, qu'il est impossible de tendre des rets et que la rivière est encore couverte de glaces mouvantes. Vers le 20 mai, on tendit un court filet entre Campbellton et Dalhousie, et douze beaux saumons furent pris dans la première nuit. Rien ne prouve plus conclusivement que beaucoup de poisson montent vers les frayères à la tête des rivières avant que l'on puisse tendre des rets sans danger de les perdre.

Le filet du gouvernement ne put être disposé pour la pêche à l'île où nos hommes campaient que le 14 juin. Par permission spéciale, il resta en place jusqu'au 1er octobre, et on n'y prit que 13 saumons dans le mois d'août et 3 dans le mois de septembre.

Le nombre de saumons reproducteurs pris dans les filets du gouvernement ou achetés des pêcheurs voisins a été comme suit :

A l'île entre le 14 juin et le 1er octobre	150
A la Pointe de la Mission entre le 9 juin et le 20 juillet.....	96
Achat de M. Pratt.....	17
do Melvin Adams du 12 juin au 12 juillet.....	90
Total.....	<u>353</u>

Une trentaine de poissons moururent d'affections fongueuses aux ouïes ou en d'autres parties blessées par les filets, ou dans le transport au réservoir.

Manipulation du saumon.

Le poisson a été retiré du réservoir et mis dans les bassins le 20 octobre, l'opération se continua jusqu'au 10 novembre; nous trouvâmes 315 saumons dans l'étang ou réservoir, 160 mâles et 155 femelles, qui nous donnèrent 1,500,000 œufs. Ils furent transportés sur des chalans à l'établissement, et déposés heureusement dans les auges à éclosion sans perte aucune, et ils ont bonne apparence à l'heure qu'il est. J'espère en retirer plus d'alevins qu'à l'ordinaire.

Plusieurs saumons furent retenus dans le réservoir quelques jours après avoir été dépouillés de leurs œufs. Ils paraissaient plus actifs que d'habitude quand on les a mis en liberté. Nous n'avons éprouvé aucune perte pendant la manipulation ni dans le transport des œufs à l'établissement.

Réparations au réservoir à poisson.

Pendant les grandes crues que nous avons eues en octobre, les bancs de l'étroit chenal où le réservoir a été construit ont été minés et emportés par le courant, et il sera nécessaire de bâtir deux petits piliers pour servir de points d'attache à la toile métallique qui ferme l'étang. Les arbres croissant sur les rives dont nous nous sommes servi jusqu'ici pour retenir notre charpente, tombent sous l'effet de ces crues et ne seront plus capables de la supporter à l'avenir. On pourrait construire ces piliers au printemps, quand la rivière est encore couverte de glace. On a bâti pendant la saison passée près de cet étang une maison de réception de 20 pieds par 22 pieds, sur l'île, pour les hommes et pour sauver les œufs de la gelée pendant la saison de la fraie, et les emballer convenablement avant de les transporter.

Condition de l'établissement.

Tous les auges et plateaux ont été vernis pendant la saison passée, et l'établissement et ses dépendances sont en bonne condition; il faudra très peu de choses pour les opérations de la saison prochaine.

Quant au petit étang artificiel voisin de l'établissement de pisciculture, la grande crue d'eau en octobre l'a couvert entièrement, et a permis au jeune saumon que nous y avions déposé de s'échapper. L'eau est devenue tellement haute qu'elle a inondé tout le terrain plat, et qu'elle a atteint le niveau du plancher de notre bâtisse principale.

Remarques générales.

La pêche du saumon dans les embouchures des rivières et des baies n'a pas été aussi bonne que celle de 1887. Quelques-unes des localités favorites des côtes de la baie ont eu une assez bonne venue de saumon. Plusieurs autres où les rets ont été tendus tard n'ont rien fait. Les pêcheurs au filet, de Gaspé à Maria, ont bien réussi, ce qui indique que la première venue du saumon a été plus considérable au nord de la baie. Les pêcheurs à la ligne ont mieux fait cette année que les années dernières, de fait beaucoup disent que la pêche à la ligne a été meilleure qu'on ne l'a encore

vae sur la Ristigouche. Les statistiques donnent au delà de deux mille saumons pris à la mouche. La pêche a été bien bonne sur la rivière Upsalquitch, où elle a été mauvaise depuis bien des années. Les officiers des pêcheries, les gardes-pêche et les canotiers s'accordent tous à dire qu'ils n'ont jamais vu autant de poisson dans les frayères que cet automne.

On pourra se demander d'où vient ce grand nombre de saumons. J'offre plusieurs réponses à cette question :—(1) Le saumon a passé en grande quantité pour remonter la rivière avant que les reits fussent tendus ou qu'il fût possible de les tendre, au commencement du printemps. (2) Il y a eu une forte crue justement à l'époque où nous faisons habituellement la pêche, elle emporta beaucoup de filets et de matériel de pêche. (3) Le raccourcissement de la saison de pêche par suite des dernières fortes crues et des chaleurs de juin qui donnent toujours naissance à une substance destructive et de couleur verte que tous les pêcheurs redoutent tant et qui fait cesser la pêche dès qu'elle apparaît, parce que le saumon n'entre pas dans les filets auxquels elle s'attache. (4) Et probablement l'observation plus rigoureuse de la saison réservée hebdomadaire, du samedi au lundi, à cinquante milles plus bas dans la baie des Chaleurs, qui permet à plus de poisson d'échapper aux filets et d'entrer dans la rivière.

En terminant ce rapport, je dirai que la pêche du saumon uniformément bonne que nous avons eue pendant les cinq années passées dans la rivière Ristigouche et dans la baie a induit la grande majorité des pêcheurs à prêcher l'utilité du travail auquel nous nous sommes livrés pour suppléer aux œufs produits naturellement, par les millions d'alevins que l'établissement dépose annuellement dans les eaux de la Ristigouche, et il est maintenant généralement admis par les pêcheurs à la ligne et les pêcheurs au filet que cette reproduction artificielle a contribué en très grande partie à placer les pêcheries de saumon de la rivière Ristigouche et de sa baie au premier rang sur ce continent.

ALEXANDER MOWAT,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Ristigouche.

8.—ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE GASPÉ.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de Gaspé pour la saison de 1888.

J'ai l'honneur de faire un court rapport des opérations de l'établissement de Gaspé.

Les réparations faites à l'étang ou réservoir à saumon, l'an dernier, nous permettent de garder le poisson en sûreté. Les œufs se sont développés convenablement pendant l'hiver, et à la saison de l'éclosion, le 19 mai, la température de l'eau était à 35°; je m'aperçus alors que les alevins commençaient à éclore. Le 15 juin ils étaient tous éclos, et les auges furent enlevés le 18 juin. Je commençai alors à déposer le jeune poisson dans les rivières; ce travail se termina le 14 juillet.

Voici comment les alevins ont été distribués:—

Rivière Dartmouth, en haut des chutes.....	130,000
do en bas des chutes.....	380,000
Rivière Saint-Jean.....	170,000
do York.....	120,000
Total.....	800,000

Ces alevins ont été déposés en bonne condition. Il devra être remarqué ici que la quantité d'œufs que l'on croyait placer dans cet établissement dans l'automne de 1887, 750,000, a été dépassée, car nous en avons eu réellement 840,000.

Saumon reproducteur.

Le nombre de saumons reproducteurs pris ou achetés a été de 49. L'eau ayant été trop haute, le filet n'a pas pu être tendu avant le 15 juin, et il a fallu le lever deux fois, la pluie ayant causé de fortes crues. Je recommanderais qu'on pêchât ce saumon à l'avenir dans le bassin de Gaspé, en plaçant des rets à la station de Peter Mackenzie. On obtiendrait ainsi un plus grand approvisionnement de saumons reproducteurs dès qu'ils commenceront à entrer dans la baie.

Manipulation du poisson.

Le saumon a été placé dans des réservoirs le 15 octobre. Une pluie très forte tomba le 8, et les réservoirs se trouvèrent à 2 pieds sous l'eau le 9. J'engageai des hommes surimériaux pour les relever et les fixer solidement; nous trouvâmes que le saumon n'avait pas souffert. Il est heureux que nous ayons mis ce poisson dans des réservoirs, car si nous les avions laissés dans le ruisseau, cette crue d'eau nous les aurait fait perdre, et nous aurions perdu leurs œufs. Nous avons perdu quatre poissons qu'il nous a été impossible de prendre à cause de cette pluie abondante.

Je commençai à cueillir les œufs le 10 octobre, et je terminai cette opération le 30. J'avais 36 femelles et 8 mâles. J'évalue le nombre des œufs placés dans la bâtisse à 350,000, ou à une moyenne de 9,700 œufs par femelle.

Peinturage et réparations.

Les plateaux et les auges ont été vernis pendant l'été, et la bâtisse a été aérée et séchée aussi bien que possible.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai parlé de la nécessité de peindre l'extérieur de l'établissement, et il faudra le faire aussi cette année.

Le saumon de la rivière Saint-Jean est devenu plus gros grâce à nos moyens artificiels.

Les canotiers employés par les pêcheurs à la ligne sur la rivière Saint-Jean ou de Douglstown, dans Gaspé, m'ont informé que le poids du saumon pris dans cette rivière est beaucoup meilleur qu'autrefois. Alors il pesait en moyenne 15 livres, mais depuis quelque temps il pèse 18 livres. Pendant l'année 1885, il a été pris, à Saint-Jean, un saumon du poids de 30 livres; en 1886 il en a été pris un de 29 livres. Les pêcheurs attribuent cette augmentation en poids aux distributions d'alevins de l'établissement de Gaspé, qui provenaient d'œufs du saumon de la rivière Dartmouth dont la taille est plus forte; ils disent aussi que le gros saumon qu'ils ont pris dans la rivière Saint-Jean ressemble exactement à celui de la rivière Dartmouth.

PHILIPPE VIBERT,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Gaspé.

9.—ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE TADOUSSAC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de Tadoussac, pour 1888.

Je transmets le rapport suivant des opérations de l'institution placée sous ma direction pour l'année dernière. Comme je l'ai dit dans un autre rapport, j'avais déposé dans les auges de l'établissement 902,400 œufs dans l'automne de 1887; sur ce nombre 850,000 alevins ont éclos et je les ai distribués dans les rivières et lacs suivants:—

Rivière Saint-Jean.....	200,000
do A Mars	100,000
do Sainte-Marguerite, branche Nord-Ouest.....	50,000
do do do Nord-Est	150,000

Rivière Sainte-Anne.....	15,000
Lac Mowat.....	300,000
Lac de l'établissement de pisciculture.....	35,000
Total.....	<u>850,000</u>

Distribution heureuse des alevins.

Je suis heureux de pouvoir dire que les alevins de saumon éclos le printemps dernier ont été distribués en bonne condition. Dans les deux branches de la rivière Sainte-Marguerite, dans la rivière Sainte-Anne et dans les lacs Mowat et de l'établissement le jeune poisson a été déposé sous ma surveillance; le gardien Plourde a déposé celui des rivières A Mars et Saint-Jean. Un lot de 50,000 alevins destiné à la petite rivière Saguenay a été mis dans le lac Mowat. J'ai été obligé de l'y déposer pour éviter aucune perte, parce que le temps était devenu très chaud, qu'il était impossible de se procurer un remorqueur, et qu'on ne pouvait le transporter en bateaux ordinaires faute de vent. Les 15,000 alevins de la rivière Sainte-Anne, en bas de Québec, ont été mis dans ce cours d'eau sans en perdre un seul, à la grande surprise du capitaine Kane qui l'a loué et d'autres témoins. Ce poisson dut être transporté sur une distance de 175 milles en bateau, et de 28 milles par terre. Je laissai Tadoussac avec les alevins à une heure, le samedi, et je les avais déposés dans la rivière le lendemain, dimanche, à 3 heures de l'après-midi. Je changeai l'eau six fois en route.

Apparition nombreuse de jeunes saumons (smolts).

Je pense que tous les smolts provenant des alevins déposés dans le lac de l'établissement sont descendus à l'eau salée pendant cette saison, la pluie a été si forte que l'eau du lac a pu passer continuellement par-dessus les digues. Ils ont été vus en grand nombre se mêlant au saumon reproducteur dans notre étang d'eau salée. J'en ai pris quelques-uns à la mouche afin de voir de quoi ils se nourrissaient. Je leur ai trouvé l'estomac rempli de ce qu'on nomme en français "chevrettes." A la fin d'octobre, ces smolts nous ont donné beaucoup de trouble, nous en avons pris des centaines en pêchant notre saumon reproducteur, nous avons dû les remettre dans l'eau. J'ai beaucoup de confiance dans les petits lacs pour le développement du jeune saumon. J'ai visité le lac Mowat, et j'ai envoyé des hommes pour débarrasser le cours d'eau par lequel il se décharge dans le Saint-Laurent, afin de donner un libre passage aux smolts qui partaient pour l'eau salée. Beaucoup de personnes, et surtout les gardes-pêche des rivières à saumon, m'ont dit qu'ils avaient vu du jeune saumon en grande quantité, ce cinq pouces de longueur et au delà dans toutes les rivières. Nous avons vu plus de grills près de l'anse de l'établissement que d'habitude. Nous en avons pris plus de trente à la Pointe Rouge; en une seule journée sept ont été capturés. Ils ont tous été remis à l'eau, attendu qu'ils ne pouvaient servir à l'établissement. On prend plus de saumon au filet qu'auparavant. La meilleure pêche a eu lieu entre le 10 et le 15 juin. D'après le rapport des gardes-pêche du gouvernement local toutes les rivières à saumon sont bien approvisionnées de poisson; dans la rivière Sainte-Marguerite seule, ils ont compté 520 saumons dans les frayères.

Pêche du saumon reproducteur.

Nous avons pêché pour l'établissement 244 saumons, dont 161 femelles et 83 mâles. Nous avons perdu une femelle tuée dans la trappe automatique de la porte en fer. Cette trappe nous a rendu beaucoup de service parce qu'elle retient deux pieds d'eau de plus entre les marées. Cette porte ou trappe s'ouvre sous la pression de la marée quand elle monte, et se ferme quand elle descend. Les 160 saumons femelles nous ont donné 1,685,000 œufs un peu plus de 10,000 chacune. Ces œufs ont été tous placés dans l'établissement en bonne condition. Les opérations relatives

au cueillage des œufs et à leur fécondation ont commencé le 24 octobre et se sont terminées le 10 novembre; le poisson reproducteur a été remis en liberté alors sans perte aucune. Pendant l'été nos filets ont été coupés deux fois pendant la nuit par des personnes mal disposées, et le câble qui retient nos deux filets à l'étang d'eau salée a été coupé aussi. Cela a sans doute été fait afin de faire échapper le saumon dont nous voulions avoir les œufs. Le gardien de nuit s'est aperçu de ces méfaits juste à temps pour éviter une perte. Ce câble a été remplacé par un autre en métal.

Réparations à l'établissement.

J'ai fait nettoyer la bâtisse pendant l'été; j'ai eu douze nouveaux auges et un réservoir pour remplacer les vieux que nous avions au second étage; des réparations temporaires ont été faites dans toute la bâtisse. J'ai fait inspecter la bâtisse par une personne compétente habituée à construire des maisons et des quais. Ce monsieur me dit que la partie supérieure est encore bonne, qu'il faudra remplacer celle qui est exposée à l'humidité, et que la portion qui se trouve sous l'eau est bonne aussi. Il faudra un nouveau parquet en planches de pin, et du bardeau pour couvrir une partie de la façade; la muraille sur le côté du quai devra être réparée, et il faudra là aussi du remplissage au moyen de bran de scie. Avec ces améliorations, l'établissement pourra servir pendant des années, et le coût de ces travaux sera de \$500, somme qui comprendra aussi le peinturage à l'intérieur et à l'extérieur. Nous avons aussi besoin d'un nouveau filet pour l'étang d'eau salée, au printemps.

Amélioration des pêcheries de saumon du Saguenay.

Il est difficile de donner une idée exacte de la prise des pêcheurs à la ligne dans mon district. Ces pêcheurs arrivent toujours trop tard pour la meilleure saison de la pêche à la mouche, et ne pêchent pas comme ils le devraient. La rivière Saint-Jean n'avait été pêchée que pendant deux jours par M. John Price, son propriétaire, qui avait pris déjà 18 saumons. Il en a été la même chose de la rivière A Mars qui appartient aussi, en grande partie, au même propriétaire. J'ai dit dans la première partie de mon rapport qu'il y avait de l'amélioration dans la pêche du saumon dans mon district. Je vais donner des explications: En 1886, la première année où j'ai eu la direction de cet établissement, il a été pris 14,790 lbs de saumon, au filet; en 1887, l'année dernière, le département a accordé vingt permis pour la pêche au saumon; il en a été pris 16,720 lbs. Dans la présente saison, 1888, il y a eu quinze permis, mais treize seulement ont servi, et nous avons un rapport de 24,000 lbs de saumon pour la saison. Ceci est certainement un accroissement régulier et continu pendant trois ans. Cette augmentation considérable de saumon, dans les rivières où on a déposé des alevins depuis plusieurs années, est un signe certain que cet avantage est dû sans aucun doute, en partie du moins, à l'établissement de pisciculture de Tadoussac, pour la raison que les alevins de saumon distribués par cette institution, se sont dans les cours d'eau se déchargeant dans le Saguenay, où ils ont beaucoup plus de chance d'échapper à l'énorme quantité de truite qu'on trouve ailleurs. J'apprends de M. Napoléon Gauthier, un gardien local, qu'il a souvent examiné les frayères de la rivière Ste-Marguerite et qu'elles sont remplies de truites, qu'il en a pris quelques-unes et a toujours trouvé leurs estomacs pleins d'œufs de saumon. C'est pourquoi je préfère déposer les alevins dans des lacs où il n'y a pas de truite. M. Jerry Maker, qui a un rets à enclos en bas de l'anse où se jette le ruisseau sortant du lac Mowat, me dit qu'il a pris beaucoup de jeune saumon, et qu'il doit venir de ce lac, parce qu'il n'en a jamais été pris avant. D'après le nombre de jeunes saumons observés par beaucoup de gens le long de ce lac, une grande quantité devra en sortir chaque année, tant qu'on continuera à y déposer des alevins de saumons. Lorsqu'ils sortent de ce lac, ils ont déjà acquis une grosseur telle qu'ils peuvent prendre soin d'eux-mêmes. Des smolts d'une bonne taille et en grand nombre ont été observés souvent le long des quais de la Baie des Ha! Ha! par le capitaine Lecours, du vapeur *St. Lawrence*, par le capitaine Bareas, du vapeur *Union*, et par une centaine d'autres personnes. Ces saumons venaient de la rivière A Mars, où des alevins ont été

déposés tous les ans. Les grills nombreux qui viennent dans l'anse, à l'établissement, et les saumons femelles qui ont été vous par des centaines de gens, attendant pendant trois mois à la porte de fer de l'étang par où ils avaient sans doute pas-é dans le Saint-Laurent sous forme de smolts, sont une bonne preuve que l'établissement de Tadoussac a contribué à augmenter le nombre du saumon dans ce district.

Une fois, j'ai permis au professeur Raymond Casgrain de pêcher dans le petit lac immédiatement en haut de l'établissement où nous déposons beaucoup d'alevins chaque année, il avait eu permission d'en prendre six; il revint au bout de vingt minutes, grandement satisfait, avec six jeunes saumons. Un autre jour, je donnai le même privilège au propriétaire du journal, le *Progrès du Saguenay*. Il a été étonné du nombre de jeunes saumons qu'on pouvait prendre dans ce petit lac. C'est un fond de pêche superbe. Ces deux personnes ont reçu la permission de pêcher dans le lac de l'établissement simplement pour prouver combien le saumon y était abondant.

Ce rapport est humblement soumis.

L. N. CATELLIER,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Tadoussac.

10.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE MAGOG.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur de l'établissement de pisciculture de Magog, pour 1888.

J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur les opérations de l'établissement de Magog, pour l'année dernière.

Le 7 mars dernier, nous avons reçu de l'établissement de pisciculture de Newcastle, Ont., et déposé dans celui de Magog, 2,500,000 œufs de truite saumonée et 1,500,000 œufs de poisson blanc, tous à la veille d'éclore et bien développés. L'eau ici était plus froide qu'à l'ordinaire vu que le printemps était venu très tard, de sorte que ces œufs ne furent éclos qu'un mois plus tard, néanmoins je suis heureux de pouvoir dire que nous eûmes 1,350,000 alevins de poisson blanc et 2,125,000 de truite saumonée de ces œufs; et que tout ce jeune poisson fut distribué dans les eaux suivantes, en bonne condition, conformément aux instructions reçues du surintendant de la pisciculture.

DISTRIBUTION DE LA TRUITE SAUMONÉE.

Date.	Lacs.	Comtés.	Nombre.
1888.			
23 mai.....	Massawippi.....	Stanstead.....	150,000
24 do.....	Orford.....	Brome et Compton.....	150,000
25 do.....	Mégantic.....	Mégantic.....	150,000
19 do.....	Memphrémagog.....	Stanstead et Brome.....	200,000
30 do.....	do.....	do.....	200,000
31 do.....	do.....	do.....	200,000
4 juin.....	Selby.....	Missisquoi.....	75,000
5 do.....	saint-Charles.....	Beauce.....	50,000
5 do.....	Fortin.....	do.....	100,000
5 do.....	Memphrémagog.....	Stanstead et Brome.....	200,000
7 do.....	Baldwins.....	Stanstead.....	50,000
8 do.....	Memphrémagog.....	do et Brome.....	200,000
9 do.....	Orford.....	Compton do.....	100,000
9 do.....	Memphrémagog.....	Stanstead do.....	125,000
11 do.....	William.....	Mégantic.....	100,000
11 do.....	Richmond.....	Richmond.....	25,000
13 do.....	Bamston.....	Stanstead.....	50,000
Total.....			2,125,000

DISTRIBUTION DE POISSON BLANC.

1888.			
23 mai	Massawippi	Stanstead	200,000
24 do	Orford	Brome et Compton	200,000
25 do	Mégantic	Mégantic	100,000
29 do	Memphrémagog	Stanstead et Brome	300,000
30 do	do	do	300,000
31 do	do	do	250,000
		Total	1,350,000

Beaucoup de ces alevins ont été transportés sur d'assez longues distances par le chemin de fer, et sur des wagons dans un temps très chaud, mais en agitant constamment l'eau et en y mettant de la glace, ils étaient apparemment sains et vigoureux lorsqu'ils furent mis en liberté dans les eaux où ils devaient se développer. On leur a donné les soins les plus assidus, à l'état d'œufs et d'alevins, pendant leur longue période d'éclosion et dans les voyages considérables qu'ils ont dû faire avant d'arriver à destination. Quelques-uns des lacs où nous avons mis des alevins étaient presque inaccessibles, mais nous avons toujours rigoureusement suivi les instructions du surintendant quant à la limite des dépenses, de sorte qu'on trouvera, je l'espère, que les frais de cet établissement n'ont pas dépassé les bornes nécessaires et ne seront certainement pas trouvés exorbitantes.

Augmentation du poisson.

J'ai pris des informations concernant l'opinion des pêcheurs sur les résultats produits dans les eaux où nous avons déposé des alevins de truite saumonée et de poisson blanc, et d'après les rapports que j'ai reçus verbalement et par écrit, il est admis partout que la truite saumonée et l'achigan ont augmenté dans les lacs Memphrémagog, Orford et Mégantic. On a vu beaucoup de poisson blanc qui paraît grossir d'une manière tout à fait satisfaisante partout où on en a placé, de sorte qu'il y a lieu d'espérer qu'avant peu d'années le poisson sera beaucoup plus abondant dans les townships de l'Est, et redeviendra un article alimentaire important. Comme preuve de ce que je viens de dire, j'ai transmis au surintendant les déclarations d'un grand nombre de pêcheurs résidant sur les bords du lac Memphrémagog, et qui sont les meilleurs juges pratiques en cette matière. J'ai reçu aussi des rapports concernant d'autres lacs où nous avons distribué des alevins, et tous ces documents prouvent le succès des opérations de cet établissement. Je n'ai cependant transmis, à quelques exceptions près, que ceux qui ont rapport au lac Memphrémagog, parce qu'il est le plus important de tous ceux où nous avons déposé des alevins dans les cantons de l'Est, et que cette nappe d'eau est, de fait, aussi large que toutes les autres ensemble.

D'après tout ce qui précède, on peut donc sûrement conclure que les efforts du département des pêcheries ont réussi à peupler les eaux de cette partie de la province de Québec d'une beaucoup plus grande quantité de poisson qu'elles n'en contenaient auparavant, grâce aux travaux de l'établissement de pisciculture de Magog.

Je terminerai en disant que l'établissement, bâtiesse et outillage, est en bonne condition, et qu'aucunes réparations ne seront nécessaires pendant la présente saison.

Le tout respectueusement soumis.

A. H. MOORE.

Directeur de l'établissement de pisciculture de Magog.

11.—ÉTABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE NEWCASTLE.

PROVINCE D'ONTARIO.

Rapport du directeur de l'établissement pour l'année 1888.

J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel concernant les opérations de l'établissement de pisciculture de Newcastle pour l'année dernière.

Le nombre d'alevins et d'œufs semi-éclos distribué de cet établissement partout dans l'Ontario et dans les provinces de la Puissance en 1888 a été beaucoup plus considérable que l'an dernier; cette distribution a été très satisfaisante malgré les temps extraordinairement chauds que nous avons eus et les longues distances à parcourir pour les transporter.

Les œufs ont éclos l'année dernière plus tard qu'à l'ordinaire à cause des froids continus et de la basse température de l'eau pendant les mois d'hiver. Cela nous a forcés à tenir les alevins plus longtemps dans les réservoirs que d'habitude, les derniers n'en ont été enlevés que vers le 12 de juillet. Le temps était très chaud alors, et nous avons dû prendre beaucoup plus de soin et d'attention pour les envoyer à leur destination.

Le tableau suivant indique le nombre et les espèces d'alevins déposés dans les lacs et autres eaux de l'Ontario, le printemps dernier, ainsi que les quantités d'œufs à demi développés que nous avons expédiés aux établissements de pisciculture des provinces maritimes.

Etat du nombre et de l'espèce des alevins distribués par l'établissement de Newcastle au printemps de 1888.

Alevins de poisson blanc.

Belleville, baie de Quinté	400,000
Toronto, lac Ontario	300,000
Orillia, lac Couchiching	300,000
Barrie, lac Simcoe	200,000
Newcastle, lac Ontario	500,000
Cobourg, do	200,000
Lac du Sud, au nord de Gananoque	50,000
Lac du Delta, do	50,000
Lac Charleston, do	100,000
Œufs à la veille d'éclore envoyés au Musée d'Ottawa.....	600,000
Total	2,700,000

Œufs de truite saumonée.

Division-Nord de Hastings, lac Coli	25,000
do do Long	25,000
do do L'Amable	25,000
do do du Roc	25,000
do do Wolf	25,000
do do Riddles	25,000
do do Eagan	25,000
do do Sweets	25,000
Canton de Muskoka, lac Eau-Claire	100,000
Campbellford, baie du Corbeau	100,000
Toronto, lac Ontario	600,000
Newcastle do	1,000,000
Whitby do	100,000
Cobourg, do	500,000
Barrie, lac Simcoe	100,000
Orillia, lac Couchiching	100,000

Belleville, baie de Quinté.....	300,000
Farra, lac Arran	100,000
Au nord de Gananoque, lac Singleton.....	75,000
do do Charleston.....	75,000
Picton, lac Ontario	100,000
District de Lindsay, lac Stoney et de la Loutre.....	200,000
Thornberry, baie Georgienne.....	300,000
Irondale, lac du Diable	50,000
Almonde, lac Taylor	100,000
do lac Watchorio.....	100,000
Total d'alevins de truite saumonée.....	4,200,000
Ceufs semi-éclos envoyés à l'établissement de Magog, province de Québec.....	2,500,000
Ceufs semi-éclos envoyés à l'établissement de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick	1,000,000
Ceufs semi-éclos envoyés à l'établissement de Bedford, Nouvelle-Ecosse	500,000
Ceufs semi-éclos envoyés au Musée d'Ottawa.....	40,000
Total d'alevins et d'œufs de truite saumonée.....	8,240,000

Distribution de truite mouchetée.

Voici les noms et les résidences des personnes qui ont obtenu des alevins de truite mouchetée au printemps de 1888.

	Nombre d'alevins reçus.
Z. A. Lash, Toronto.....	9,000
Dr Dean, Brighton	10,000
D. Nichol, Kingston.....	1,000
J. M. Scully, Berlin.....	6,000
S. K. Graham, Guelph.....	5,000
Juge Wood, Stratford.....	15,000
George Matheson, Sarnia.....	5,000
W. F. Bullen, London.....	5,000
Israel Kinny, Brantford.....	4,000
David Gilmore, Trenton.....	10,000
L. H. Slaght, Waterford	3,000
P. J. Pilkey, Brantford	5,000
E. J. Burk, Campbellford.....	3,000
Wm. Eeury, Chutes de Niagara.....	10,000
J. D. Edgar, Toronto.....	3,000
K. Kennedy, Hobart.....	2,000
T. J. Hammond, London.....	4,000
R. Southam, London.....	5,000
R. Croft Hulme, Belleville.....	4,000
J. B. Armstrong, Guelph.....	10,000
R. Wilkinson, Washington	10,000
S. Saunders, Barrie.....	2,000
R. H. Fraser, London.....	10,000
Musée du gouvernement, Ottawa.....	15,000
Etangs, à l'établissement de Newcastle.....	10,000
Wm. McIntosh do	5,000
M. James, Clark.....	5,000
Total.....	176,000

Un très grand nombre de jeunes achigans ont éclos dans les étangs de l'établissement l'été dernier, mais comme ils se trouvent dépourvus des aliments dont ils se nourrissent naturellement, il est devenu nécessaire de les distribuer avant qu'il fût possible de recevoir des ordres du département quant à leur disposition. Nous en avions environ un million.

Voici un tableau de la distribution des alevins et des œufs à demi éclos de toute espèce dans notre établissement de Newcastle, pendant l'année de 1888.

Alevins de truite saumonée.....	4,200,000
Œufs de truite saumonée à demi développés.....	4,040,000
Alevins de poisson blanc.....	2,700,000
do truite saumonée.....	176,000
do d'achigan noir	1,000,000

Grand total..... 12,116,000

Demandes d'alevins pour la saison.

Nous avons reçu déjà un bon nombre de demandes pour de la truite saumonée, et, comme elles vont toujours en augmentant, il serait désirable que le département se procurât au moins un demi-million d'œufs cet hiver, s'il veut les satisfaire en entier. Ces demandes ayant beaucoup excédé l'approvisionnement que nous avons en mains, beaucoup restent encore à remplir, et si nous n'avons pas la quantité nécessaire presque immédiatement, beaucoup de personnes se trouveront désappointées.

Les œufs de truite peuvent maintenant être achetés à un prix raisonnable aux États-Unis, et, quand ils sont éclos, on peut les distribuer aux Canadiens qui les demandent, de manière à recouvrer les frais de leur achat. Cet établissement pourrait ainsi devenir une source inépuisable où les clubs de pêche et les individus en particulier, pourraient trouver les alevins nécessaires pour repeupler leurs fonds de pêche; la chose pourrait être facilement faite.

Étangs à poisson de Newcastle.

Pendant l'été passé, les étangs appartenant à l'établissement ont été parfaitement mis en ordre. Les matières sédimentaires qui s'y étaient accumulées depuis des années en avaient diminué la profondeur; en les enlevant on les a en même temps creusés et agrandis. Il a été prouvé d'une manière conclusive, l'été dernier, qu'ils étaient parfaitement convenables à la reproduction de l'achigan noir et de la truite (surtout de la truite de Californie, désignée sous le nom de "Rainbow"). Au commencement de mai dernier, environ 500 truites de ruisseau et de Californie (de l'année, et de 4½ pouces de longueur environ) ont été mises dans un des étangs, et cette expérience a parfaitement réussi puisque, à l'heure qu'il est, cette truite mesure dix pouces de long et pèse de 5 à 7 onces. Comme ce jeune poisson n'aura que deux ans le printemps prochain, son développement rapide dans ce court intervalle prouve qu'on peut le propager en grand nombre dans ces étangs à l'avenir. Il faudrait avoir une quantité abondante d'œufs de truite de Californie cet hiver, et les lâcher aussitôt éclos dans ces étangs où ils trouveraient des aliments naturels abondants. Ce poisson convient surtout aux eaux plus tempérées des parties les mieux établies d'Ontario, et réussiraient dans aucun des cours d'eau qui se déchargent dans le lac Ontario, où la truite native disparaît presque entièrement, parce que la température de leurs eaux s'élève trop pendant les mois d'été.

Achigan noir.

Nous avons mis une quantité d'achigans noirs adultes dans nos étangs, mais nous ne savons pas encore s'ils réussiraient ainsi confinés. On a pratiqué des trous dans la glace pour admettre l'air et introduire journellement des aliments, mais ils paraissent être engourdis et ne pas prendre de nourriture. Si nous ne pouvons pas réussir de

cette manière à garder des achigans adultes et reproducteurs pour manipulation future, nous pourrions en avoir en quantités illimitées, au printemps, à prix raisonnable, de la baie de Quinté; ils nous donneront assez d'œufs pour en obtenir des millions d'alevins que nous pourrions distribuer partout où votre département voudra les voir placer.

Étang ou réservoir principal d'approvisionnement.

La digue principale qui nous donne toute l'eau de l'établissement est en bon ordre, quelques légères réparations ont été faites dans le cours de l'été à peu de frais, et elle paraît devoir être assez forte pour plusieurs années. Le conduit entre le réservoir et l'établissement a été réparé; on a élevé et élargi ses parois. De fait, l'établissement tout entier est en meilleur état qu'il l'a été en aucune saison précédente.

Cueillette d'œufs dans l'automne de 1888.

Le cueillage des œufs n'a pas été aussi abondant que dans l'année précédente.

Le tableau suivant montrera le nombre d'œufs cueillis à l'île aux Tourtes, dans le lac Ontario, et à Wiarton, dans la baie Georgienne, en 1887 et 1888 :

1887.

Ile aux Tourtes, lac Ontario.....	1,500,000
Wiarion, baie Georgienne.....	7,550,000
Total	<u>9,050 000</u>

1888.

Ile aux Tourtes, lac Ontario.....	750,000
Wiarion, baie Georgienne.....	5,050,000
Total.....	<u>5,800,000</u>

Cette diminution en 1888 est due en partie au temps orageux que nous avons eu pendant la récolte d'œufs à l'île aux Tourtes, où nous n'avons pas pu lever nos filets aussi souvent en 1888 qu'en 1887. La même état de choses a existé à Wiarton, dans la baie Colpoj, où nous obtenons notre approvisionnement le plus considérable.

Dans les années passées, la pêche au moyen de filets à piège n'a pas été permise à la baie Colpoj, mais nous avons employé une personne habile dans l'usage du filet à enclos pour prendre de la truite pendant la saison réservée, afin de fournir d'œufs les établissements du gouvernement. La truite saumonée arrive dans la baie en cherchant des frayères avant le 1er novembre, et si on tendait alors des rets on prendrait de nombreuses truites qui, si elles n'étaient pas prêtes à frayer alors, pourraient être gardées dans les étangs jusqu'au temps où elles donneraient librement leurs œufs. On a obtenu de cette manière une quantité considérable d'œufs avant cette année, mais le capitaine Allan ayant obtenu le droit de pêcher dans la baie Colpoj au moyen de rets à piège pendant la saison ouverte, de mai à novembre, le poisson qui a fréquenté les frayères de la baie a été pris en grand nombre et vendu sur le marché, de sorte que nous avons perdu la quantité d'œufs que nous obtenions auparavant de ces frayères pour la propagation artificielle.

Une preuve satisfaisante de la diminution de poisson reproducteur à Wiarton en 1888 sur l'année 1887, pour la raison ci-dessus, est donnée par les rapports journaliers des deux dernières années, qui montrent qu'en 1887 nous avons eu les œufs de 2,940 femelles, tandis qu'en 1888, nous n'avons eu que 1,690 poissons, diminution pour 1888 de 1,250 femelles. Ceci est entièrement dû au différent arrangement pris avec le capitaine Allan cette année. On ne peut cependant lui en faire aucun reproche, attendu que par son permis il avait le droit de prendre tout le poisson entrant dans ses filets dans la saison de la pêche.

Je joins à ce rapport un état indiquant le travail quotidien du cueillage des œufs à Wiarton sur la baie, dans l'automne de 1888.

**JOURNAL des opérations journalières du cueillage des œufs de truite saumonée à
Wiarton dans la saison de 1888.**

Date des levées de rets.	Nombre de rets levés.	Nombre de poissons dont on a pris les œufs, et libérés ensuite.		Nombre de poissons ayant frayé, et libérés.	Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les filets.		Nombre d'œufs cueillis.	OBSERVATIONS GÉNÉRALES.
		Mâles.	Femelles.		Poisson blanc.	Truite saumonée.		
1er nov.	Arrivés à Wiarton avec les hommes à 4.30 p.m. Le cap. Allan n'a pas fini de disposer le 3e filet, à cause du mauvais temps; pas de poisson dans le filet; il vente fort.
2 do	Il vente fort et pleut toute la journée.
3 do	Beau temps; le cap. Allan plante 15 piquets pour le filet n° 3.
4 do	Vent fort; je voulais descendre pour examiner les filets, mais l'eau était trop agitée.
5 do	2	25	125	12	5	17	400,000	Très beau temps; plus de 500 poissons dans les filets; le cap. Allan achèvera de tendre le filet n° 3 dans l'après-midi, si le temps continue à être beau.
6 do	Nous n'avons pas levé les filets; le poisson n'est pas prêt à frayer; le filet n° 3 est prêt.
7 do	2	48	186	17	3	19	600,000	Beau temps; les gardiens ont vu trois hommes se disposant à prendre le poisson pris aux filets; voyant qu'ils étaient observés, ils se sont sauvés.
8 do	Coup de vent et pluie toute la journée; filets non levés.
9 do	Vent très frais; eaux trop agitées pour lever les filets; temps humide et froid.
10 do	3	60	210	23	5	14	700,000	Pluie; très peu de poisson dans le 3e filet.
11 do	Vent et pluie; un peu de neige dans l'après-midi.
12 do	2	47	190	37	2	21	650,000	Les gardiens rapportent qu'ils n'ont vu aucuns braconniers.
13 do	Beau temps; les poissons pris aux filets ne sont pas arrivés à la saison du frai.
14 do	2	37	120	41	17	500,000	Chaud; vent; bien moins de poisson dans les filets que l'an dernier en cette saison.
15 do	1	15	60	27	1	15	200,000	Belle journée chaude; le filet de la Pointe aux Gravois est le seul qui donne du poisson cette année, comparativement.
16 do	1	35	80	31	12	300,000	Neige; peu de poisson dans les filets.
17 do	2	10	30	20	11	100,000	Poisson non prêt à frayer; il est tombé 2 pouces de neige; temps froid et gelée.
18 do	Froid et neige presque toute la journée.
19 do	2	57	187	*69	2	16	500,000	*Un grand nombre de ces poissons ayant déjà frayé avaient été pris au filet et remis à l'eau, ils ont été repris une seconde fois; peu de petit poisson.
20 do	Temps froid et clair, 18°; il faut prendre un soin particulier des œufs pour les empêcher de geler lors de la levée des filets et de la manipulation.
21 do	3	41	91	37	1	11	200,000	Gelée forte, 2° au-dessous de zéro; les hommes souffrent du froid.
22 do	Parti de Newcastle pour Wiarton.
23 do	2	31	112	39	14	250,000	Pas probable que nous obtenions beaucoup plus d'œufs; quelques poissons seulement dans les filets; très froid pour lever les filets et manipuler le poisson.

JOURNAL des opérations journalières du cueillage des œufs de truite saumonée à
Wiarion dans la saison de 1888—*Fin.*

Date des levées de rets.	Nombre des rets levés.	Nombre de poissons dont on a pris les œufs, et libérés ensuite.		Nombre de poissons ayant frayé, et libérés.	Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les filets.		Nombre d'œufs cueillis.	OBSERVATIONS GÉNÉRALES.
		Mâles	Femelles		Poisson blanc.	Tru te saumonée.		
24 nov.	Vent fort et gelée; impossible de lever les filets.
25 do	Neige et gelée.
26 do	Trop mauvais temps pour voir aux filets, très forte brise.
27 do	2	41	124	31	2	16	250,000	Un peu de poisson dans les rets; neige; impossible de lever les rets ce matin, mais nous avons réussi à le faire cet après-midi.
28 do	Le poisson laissé dans les rets parce qu'il n'est pas mûr.
29 do	2	47	72	47	4	22	150,000	Neige; temps plus chaud.
1er dec.	2	41	103	39	10	19	200,000	Gelée; résolu de partir pour chez moi lundi dans l'avant-midi; la saison du cueillage est terminée.
.....	535	1,890	470	35	224	5,050,000	

Levées de filets dans l'automne de 1888, 14.

Nombre d'œufs de truite saumonée cueillis à l'île aux Tourtes, lac Ontario.	750,000
do do à Wiarion, baie Colpoj, sur la baie Georgienne	5,050,000
Total d'œufs cueillis, automne de 1888	<u>5,800,000</u>

Il faudra faire des opérations plus en grand dans la baie Georgienne à l'avenir si l'on veut cueillir assez d'œufs de truite saumonée pour les besoins de l'établissement de Newcastle et des provinces d'en bas. Depuis plusieurs années des quantités d'œufs de diverses espèces ont été expédiées de l'institution de Newcastle à celles de Magog, Saint-Jean et Bedford, dans les provinces d'en bas. Ces envois ne sont faits que lorsque les œufs sont à la veille d'éclore, ils occasionnent en conséquence plus de soin, de travail et de dépense à Newcastle en automne et dans les mois d'hiver, pour être tenus en bonne condition, jusqu'au moment de l'envoi. De fait, la responsabilité et le succès des établissements de pisciculture reposent en grande partie sur celui de Newcastle, et si l'on veut obtenir assez d'œufs pour toutes ces institutions, il sera absolument nécessaire de prendre les moyens de pêcher le poisson reproducteur en quantité suffisante. Les fonds de pêche exploités jusqu'ici à Wiarion seront insuffisants; il faudra s'en procurer de plus étendus aux îles du Foin, du Nuage-Blanc et de Griffith, où l'on sait que la truite saumonée fraie en grand nombre. Ces fonds appartiennent, je crois, au département des Sauvages. Le chef McGregor m'informe que la tribu ne s'opposera pas à ce qu'on tende trois ou quatre rets à enclos sur sa réserve afin de cueillir les œufs dont le gouvernement a besoin. Je recommanderais donc au département de prendre les mesures nécessaires pour la pêche du poisson reproducteur dans les environs de ces îles pendant la saison prochaine.

Condition des œufs dans l'établissement.

L'hiver très doux et les pluies continuelles du mois de décembre ont rendu les eaux très bourbeuses, et les dépôts de matière sédimentaire sur les œufs ont occa-

sionné un surcroît de travail ; l'effet de ces dépôts est très nuisible dans cette saison de l'année où l'embryon commence à se développer. Le lavage et l'arrosage continu des œufs tendent à les gâter et à les faire périr. On ne peut cependant se dispenser de le faire, car l'enduit vaseux dont ils se trouvent couverts les étoufferait s'il n'était enlevé. Je pense que le pourcentage d'œufs qui éclore le printemps prochain sera un peu plus faible que dans les deux ou trois années dernières, pour les raisons que je viens de donner, mais je ne puis être certain du fait que dans quelque temps.

CHARLES WILMOT,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Newcastle.

12.—ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE SANDWICH.

PROVINCE D'ONTARIO.

Rapport du directeur de l'établissement de Sandwich, pour l'année 1888.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de l'établissement pendant l'année dernière.

Distribution de poisson blanc.

Le rapport de l'an dernier indique qu'il a été cueilli et placé en bonne condition dans l'établissement, 50,000,000 d'œufs de poisson blanc, dont nous avons eu 42,000,000 d'alevins qui ont été distribués dans les lacs et les rivières comme on le verra dans la liste suivante :—

Pointe Edouard, lac Huron.....	2,000,000
Rivière Sainte-Claire.....	1,000,000
Lac Sainte-Claire.....	2,000,000
Ile aux Pêches.....	2,000,000
Ile à la Bataille.....	2,000,000
Ile Stony.....	2,000,000
Ile au Bois-Blanc.....	2,000,000
Baie aux Tourtes, lac Erié.....	2,000,000
Pointe de la Barre.....	2,000,000
Colchester, lac Erié.....	1,000,000
Port-Stanley, lac Erié.....	1,000,000
Port-Dover, lac Erié.....	1,000,000
Hamilton, lac Ontario.....	1,500,000
Niagara, lac Ontario.....	1,500,000
Meaford, baie Georgienne.....	1,000,000
Thornbury, baie Georgienne.....	1,000,000
Magog (œufs développés).....	2,000,000
Newcastle (œufs développés).....	3,000,000
Bedford do.....	3,000,000
Saint-Jean do.....	3,000,000
Dans la rivière, à l'établissement.....	6,000,000
Total de poisson blanc.....	42,000,000

Doré des lacs "Lucioperca."

Après la distribution des alevins de poisson blanc, je disposai l'établissement afin de recevoir les œufs de doré, 35,000,000, cueillis aux quatre fonds de pêche suivants :—

Wees Frères, lac Huron.....	9,000,000
Loiseau, do.....	8,000,000
Hitchcock et Stead, lac Huron.....	12,000,000
Rivière Solomon, Sainte-Claire.....	6,000,000
Total.....	35,000,000

Nous avons très bien réussi avec ces œufs, qui nous ont donné 25,000,000 d'alevins déposés dans les localités suivantes :—

Pointe Edouard, lac Huron.....	2,000,000
Rivière Sainte-Claire.....	2,000,000
Lac Sainte-Claire.....	1,000,000
Ile aux Pêches.....	1,000,000
Ile à la Bataille.....	1,000,000
Ile Stoney.....	1,000,000
Ile au Bois-Blanc.....	1,000,000
Baie aux Tourtes, lac Erié.....	1,000,000
Colchester, do.....	1,000,000
Kingsville, do.....	1,000,000
Leamington, do.....	1,000,000
Ile Pelée, do.....	1,000,000
Pointe à la Barre, do.....	1,000,000
Rivière, à l'établissement.....	10,000,000
Total.....	25,000,000

Je puis dire qu'aux différents fonds de pêche que j'ai visités, les pêcheurs sont unanimement d'avis que cet établissement a été la principale cause de la grande augmentation dans la pêche du doré. Le doré jaune ne se prenait que rarement dans les endroits où on le dépose actuellement, mais il a déjà atteint une assez jolie grosseur, il est très abondant; il est aussi précieux parce que la demande en est plus considérable.

Il y a deux ans, sur vos ordres, un moulin à vent pour pomper l'eau, a été construit près de chez Leageair dans le lac Huron. L'approvisionnement d'eau obtenu par ce moyen a beaucoup contribué à la conservation en bon état du poisson reproducteur pendant la saison de la fraie.

Cette pompe mue par le vent a si bien servi que je demanderais au département d'en faire bâtir une autre sur le fonds de pêche de Wees. Je suis persuadé que les résultats feraient plus que compenser la faible somme qu'elle coûterait.

Cueillage des œufs de poisson blanc.

Le nombre des œufs de poisson blanc cueillis cet automne a été beaucoup plus considérable que dans aucune autre année précédente, mais par suite de causes particulières qu'on n'a pu prévoir, la quantité d'œufs sains ne sera pas aussi forte qu'à l'ordinaire.

L'effet des chaleurs continuelles de l'automne dernier a été de donner au poisson blanc pris à bonne heure, certaine maladie qui en a tué beaucoup dans les réservoirs et a gâté aussi une grande quantité d'œufs; ils nous a fallu en jeter 15,000,000. Malgré cet accident nous avons un approvisionnement assez considérable dans l'établissement. Le tableau suivant indique le nombre d'œufs placés dans les auges à éclosion et les localités d'où ils proviennent :—

Ile au Bois-Blanc.....	12,000,000
Ile Stoney.....	12,000,000
Ile à la Bataille.....	16,000,000
Total.....	40,000,000

Augmentation de la pêche du poisson blanc en 1888.

La pêche du poisson blanc partout dans cette section du pays a été quelque chose d'énorme. Il a fait son apparition beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, et le temps a été doux et chaud pendant toute la saison de la pêche. Tous les pêcheurs, dans les eaux où nous avons déposé des alevins, parmi lesquels il y en a un certain

nombre qui refusaient de reconnaître les avantages de la pisciculture, s'accordent à louer l'établissement de Sandwich pour le bien inestimable qu'il a produit. Afin de prouver quelle a été la pêche du poisson blanc cette année, je donnerai ici la quantité prise dans un fonds de pêche du lac Sainte-Claire, comparée à celle de l'an dernier. On y a pris l'an dernier avec quatre filets, 5,404 livres de poisson blanc; cette année avec trois filets, la pêche a été de 21,835 livres. Ailleurs sur le même lac, elle a été aussi considérable—de fait, il a été pris tant de poisson blanc que le marché en a été encombré. L'an dernier il se vendait de 7 à 8 centins la livre, tandis que cette année il est difficile d'en obtenir plus de 5 centins la livre. Je ne puis donner des détails sur la pêche à l'Île au Bois-Blanc, pendant la saison, mais elle a toujours été considérée comme un bon fonds de pêche. Les vents de l'ouest ont régné presque constamment pendant la saison et l'eau a toujours été basse. Le poisson pris ici était beaucoup plus petit que dans les années passées.

Agrandissement de l'établissement.

Je ferai remarquer dans ce rapport la nécessité absolue d'agrandir le local à éclosion dans l'établissement pour presque toutes les divisions de la pisciculture. Nos réservoirs ne sont pas assez considérables, et il est impossible de les agrandir sans empiéter sur les appartements réservés à ma famille—déjà assez restreints pour y trouver un peu de confort. Il a déjà été question de cela dans mes rapports précédents, et je pense qu'il est fort à désirer que le département fasse construire une bâtisse pour le logement du directeur, afin de pouvoir affecter toute la bâtisse actuelle à la pisciculture, proprement dite.

Les lettres annexées au présent rapport offrent des témoignages satisfaisants de la part des pêcheurs et autres personnes, sur le succès de notre établissement, et sur l'augmentation énorme du poisson blanc et du doré dans cette partie du pays. Les déclarations des pêcheurs eux-mêmes, prouvent clairement que cette amélioration dans les pêcheries est due pour la plus forte partie à l'immense quantité d'alevins distribuée par l'établissement de pisciculture de Sandwich. Ces preuves en faveur du résultat des travaux de cette institution devraient suffire à porter le département à donner toute la capacité possible aux chambres d'éclosion de la bâtisse.

Le tout respectueusement soumis.

WILLIAM PARKER,

Directeur de l'établissement de pisciculture de Sandwich.

NOTE.—Les lettres reçues de pêcheurs et autres personnes dont il est question ci-dessus, sont insérées au rapport général sous le titre "Résultats Pratiques de la Pisciculture."

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA

1888.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE;

1889.

*A Son Excellence le Très-honorable LORD STANLEY DE PRESTON, gouverneur général du
Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du service
de protection des pêcheries pour l'année terminée le 31 décembre 1888.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

Ottawa, 21 janvier 1889.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Croiseurs canadiens et leurs commandants.....	5
Tableau des opérations complètes des croiseurs.....	5
Etat des dépenses faites pour le service de protection des pêcheries pendant l'année expirée le 31 décembre 1888.....	6
Instructions additionnelles données aux officiers commandants.....	7
Formule des licences émises sous le <i>modus vivendi</i>	8
Liste de ces licences données aux bâtiments de pêche des Etats-Unis.....	9
Saisie.....	11
 ANNEXE A:—	
Rapport du lieutenant Gordon, M.R., chef du service de protection des pêcheries.....	11
 ANNEXE B:—	
Liste des bâtiments de pêche des Etats-Unis dans le golfe Saint-Laurent...	21

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA,

PENDANT LA SAISON DE 1888.

A l'honorable M. CHARLES TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations des navires chargés de la protection des pêcheries pendant la saison de 1888.

Les bateaux à vapeur et voiliers formant la flotte se composait des steamers *Acadia*, lieutenant Gordon, M.R.; *La Canadienne*, commandant Wakeman; le *Dream*, capitaine Pratt; et des goëlettes *Advance*, capitaine Knowlton; *Critic*, capitaine McLaren; *C. H. Tupper*, capitaine Quigley; *C. J. Brydges*, capitaine Pouliot; *Vigilant*, capitaine Loirway.

Le tableau ci-dessous donne le nombre d'heures pendant lesquelles ces différents navires ont navigué soit à la vapeur ou à la voile, le nombre de milles qu'ils ont parcourus, le nombre de visites officielles faites à bord des bâtiments de pêche, le temps durant lequel chacun a fait le service, et les stations où ils ont croisé.

Croiseurs.	Nombre d'heures de navigation.	Nombre de milles.	Nombre de visites officielles.	Durée de leur service.	Où ils ont croisé.
Vapeur <i>Acadia</i>	1,013	8,799	40	Du 9 juin au 16 oct..	Golfe Saint-Laurent.
do <i>La Canadienne</i>	Pas donné.	Pas donné	29	Du 15 mai au 28 oct..	do
do <i>Dream</i>	1,013	4,995	391	Toute l'année.....	Baie de Fundy.
Goëlette <i>Advance</i>	981	Pas donné.	102	Du 4 juin au 25 oct..	Vis-à-vis de la côte de l'est, N.-E.
do <i>Critic</i>	1,655	do	136	Du 5 juin au 1er oct.	Vis-à-vis de la côte de l'I. P.-E.
do <i>C. H. Tupper</i>	911	do	37	Du 15 juin au 15 oct.	Au nord de l'I. P.-E. et de la baie de Miramichi.
do <i>C. J. Brydges</i>	1,186	do	81	Du 13 juin au 13 oct.	Dans la baie nord de l'I. P.-E.
do <i>Vigilant</i>	1,232	do	149	Du 2 juin au 28 nov..	Dans la baie nord de l'I. P.-E., et vis-à-vis la côte du C.-B.
Total.....	7,991	956		

Je transmets aussi un état des dépenses relatives au service, et qui indique que les frais ont été en tout de \$77,102, à déduire sur le crédit de \$125,000 voté par le parlement pour ce service.

ETAT des dépenses relatives au service de protection des pêcheries pendant l'année terminée le 31 décembre 1888.

VAPEUR "ACADIA."

Service.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Solde des officiers et de l'équipage.....	6,416 94	
Provisions.....	2,272 10	
Nouveaux foyers et accessoires.....	7,565 22	
Houille.....	3,279 82	
Frais divers.....	4,327 71	
		23,861 79

VAPEUR "LA CANADIENNE."

Solde des officiers et de l'équipage.....	7,519 10	
Provisions.....	3,521 64	
Frais divers.....	6,192 77	
		17,233 51

VAPEUR "CRUISER."

Coût du steamer.....	} 5,000 00	5,000 00
Frais d'entretien portés au débit des pêcheries, Ontario.....		

VAPEUR "DREAM."

Affrètement, du 15 décembre 1887 au 15 septembre 1888.....	2,700 00	
Solde des officiers et de l'équipage.....	2,699 13	
Provisions.....	747 31	
Frais divers.....	884 82	
		7,031 46

GOÉLETTE "ADVANCE."

Affrètement, du 4 juin au 23 octobre 1888.....	1,390 00	
Solde des officiers et de l'équipage.....	1,926 56	
Provisions.....	788 44	
Frais divers.....	267 12	
		4,372 12

GOÉLETTE "C. J. BRYDGES."

Affrètement, du 13 juin au 13 octobre 1888.....	1,040 00	
Solde des officiers et de l'équipage.....	1,764 01	
Provisions.....	928 19	
Frais divers.....	171 44	
		3,903 64

ETAT des dépenses relatives au service de protection des pêcheries.—*Suite.*

GOËLETTE "CRITIC."

Service.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Affrètement, du 5 juin au 1er octobre 1888	1,013 99	
Solde des officiers et de l'équipage	1,373 06	
Provisions	459 68	
Frais divers	188 76	
		3,035 49

GOËLETTE "CRUSOE."

Affrètement, du 3 octobre au 15 novembre 1888	88 00	
Solde des officiers et de l'équipage	243 60	
Provisions	89 65	
		421 25

GOËLETTE "C. H. TUPPER."

Affrètement, du 15 juin au 16 octobre 1888	1,200 00	
Solde des officiers et de l'équipage	1,918 37	
Provisions	676 72	
Frais divers	436 48	
		4,231 57

GOËLETTE "VIGILANT."

Solde des officiers et de l'équipage	3,753 48	
Provisions	1,214 46	
Frais divers	1,545 42	
		6,513 36

COMPTE GÉNÉRAL.

Frais divers		1,498 79
Total		77,102 98

Les instructions additionnelles ci-après ont été envoyées aux commandants et capitaines des croiseurs :

OTTAWA, 21 mai 1888.

MONSIEUR,—Dans l'accomplissement des devoirs qui vous incombent pendant la présente année, vous vous guiderez sur tous les points qui ne sont pas spécialement mentionnés ici, par les instructions dans les lettres de ce département en date du 16 mars 1886 et du 16 avril 1887.

Le 15 février 1888, le projet d'un nouveau traité des pêcheries a été signé à Washington par les représentants du gouvernement de la Grande-Bretagne et de celui des Etats-Unis, et il a été fait en même temps un arrangement ayant pour objet d'établir un *modus vivendi* qui sera mis à effet pendant un temps limité en attendant la ratification définitive ou le rejet du traité. Il vous est transmis ci-joint copie de cet arrangement pour que vous en preniez connaissance.

Sous l'empire de ce *modus vivendi* et jusqu'à nouvel ordre, les bâtiments de pêche des Etats-Unis sont libres d'acheter de l'appât, de la glace, des seines, lignes et tous autres approvisionnements et équipements, de transborder le produit de leur pêche et d'engager des équipages dans les ports du Canada et de Terre-Neuve, pourvu qu'ils se munissent d'un permis annuel à cet effet, permis qu'ils peuvent obtenir de tout percepteur des douanes à tout port du Canada et de Terre-Neuve, sur paiement du droit de \$1.50 par tonne du tonnage enregistré du navire.

Vous aurez donc soin de ne gêner en rien l'entrée dans les ports canadiens de tout bâtiment pêcheur des Etats-Unis dont le patron ou propriétaire déclare son intention d'obtenir ce permis, ni de molester aucun navire de pêche des Etats-Unis dont le patron ou propriétaire produit un tel permis, en tant qu'il s'agit de l'exploitation des fins du permis.

Vous remarquerez toutefois que la possession de ce permis ne donne pas droit au porteur de pêcher ou de s'appiéter à pêcher dans les eaux canadiennes, ni de violer aucune des lois du Canada ni de faire plus que de remplir les objets pour lesquels est donné ce permis.

Vous observerez aussi que les navires de pêche des Etats-Unis qui entrent dans les baies et havres canadiens pour quelqu'un des quatre motifs mentionnés en l'article 1 de la convention du 20 octobre 1818, ne seront pas tenus de faire de déclaration en douane, ni à l'entrée ni à la sortie, pourvu qu'ils n'y restent pas plus de vingt-quatre heures, et qu'ils ne communiquent pas avec la côte.

Ce sont là les seules modifications à obtenir dans l'exécution des instructions qui vous ont été précédemment envoyées, et d'après lesquelles vous avez agi durant la saison de 1887.

En vous louant pour l'habileté et la discrétion qui ont caractérisé vos services l'an dernier, je n'ai plus qu'à exprimer le désir que vous continuerez de remplir les délicats et graves devoirs qui vous incombent avec le même esprit de discernement, de patience et d'invariable courtoisie compatible à tous égards avec le maintien légitime des justes droits du gouvernement du Canada et des pêcheurs canadiens.

JOHN TILTON,

Pour le ministre de la marine et des pêcheries.

La saison n'a été marquée par aucun événement important. Les patrons des navires de pêche des Etats-Unis comprenant mieux quels étaient exactement leurs droits dans les ports canadiens, les capitaines des croiseurs s'étant rendus familiers avec leurs devoirs, et l'émission de permis sous l'empire du *modus vivendi* du traité de Washington : tout a contribué à rendre plus facile le service des bâtiments préposés à la protection des pêcheries.

Voici la formule de permis délivré sous l'autorité de l'annexe B de l'acte du Parlement, intitulé : " Acte du traité de Washington, 1888 " : —

PERMIS AUX NAVIRES DE PÊCHE DES ETATS-UNIS.

(Nom) _____, (patron ou propriétaire) _____, du navire de pêche des Etats-Unis _____, tonneaux de registre, de _____, ayant payé au soussigné, percepteur des douanes au port de _____, la somme de _____, le privilège est par les présentes accordé au dit navire de pêche d'entrer dans les baies et havres des côtes du Canada et de Terre-Neuve sur l'Atlantique pour l'achat d'appât, de glace, de seines, lignes, et tous autres approvisionnements et équipements, et pour le transbordement du produit de la pêche et l'engagement d'équipages.

Ce permis sera en vigueur pendant une année à partir de sa date et est émis en conformité de l'acte du parlement du Canada, 1888, intitulé : " Acte concernant un certain traité conclu entre Sa Majesté Britannique et le Président des Etats-Unis," et en conformité d'une convention passée entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve.

Ce permis, tout en conférant le privilège ci-dessus mentionné, ne dispense pas le porteur, ou toute autre personne, d'observer fidèlement les lois du Canada et de Terre-neuve.

Daté ce
A.D. 1888.

jour de

Ministre de la marine et des pêcheries du Canada.

Percepteur des douanes
au port de

Trente-six de ces permis ont été délivrés aux navires de pêche ci-après nommés par les percepteurs des douanes aux ports des provinces maritimes; la somme perçue en chaque cas est aussi mentionnée dans le tableau suivant :

Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Port d'émission.	Montant des honoraires.
				\$ cts.
Bertha May.....	Gloucester, Mass.....	75	Port-Hawkesbury.....	112 50
Louise Polley.....	do	69	Yarmouth.....	103 50
Annie C. Hall.....	do	84	Canso	126 00
Plymouth Rock.....	do	92	do	138 00
Martha A. Bradley.....	do	73	do	109 50
Willie M. Stevens.....	do	76	do	114 00
Flora Dilloway.....	do	77	do	115 50
Gladstone.....	do	97	Arichat, C. B.....	145 50
Laura Sayward.....	do	64	Yarmouth.....	96 00
Hattie B. West.....	do	53	do	79 50
Alert.....	do	87	Port-Hood.....	130 50
Bessie M. Wells.....	do	92	do	138 00
Gertie May.....	Portland, Me.....	97	Port-Mulgrave.....	145 50
Octavia A. Dow.....	Belfast, Me.....	38	Yarmouth.....	57 00
Chester R. Lawrence.....	Gloucester, Mass.....	86	Liverpool.....	129 00
Bounding Billow.....	do	54	Shelburne.....	81 00
Henry L. Phillips.....	do	76	Yarmouth.....	114 00
Addie Emma.....	do	35	Barrington.....	52 50
Maud M. Storey.....	do	72	Liverpool.....	108 00
Nellie May.....	Portland, Me.....	65	Barrington.....	97 50
John Somes.....	do	62	Yarmouth.....	93 00
Edward Trevoxy.....	Gloucester, Mass.....	88	Canso.....	132 00
Oressa.....	do	82	do	123 00
Grace L. Fears.....	do	84	do	126 00
Lizzie J. Greenleaf.....	do	88	do	132 00
A. T. Gifford.....	do	81	do	121 50
Margaret.....	do	44	Yarmouth.....	66 00
Grace C. Young.....	Rockland, Me.....	83	do	124 50
Bertha M. Miller.....	Gloucester, Mass.....	42	Shelburne.....	63 00
Willie G.....	Southport, Me.....	56	Halifax.....	84 00
Helen H. Powers.....	Salem, Mass.....	17	Yarmouth.....	25 50
Cynosure.....	Booth Bay, Me.....	69	Barrington.....	103 50
Cora Louise.....	do	74	Arichat, C. B.....	111 00
Sarah B. Putnam.....	Salem et Beverley.....	76	do	114 00
Starry Flag.....	Gloucester, Mass.....	56	Shelburne.....	84 00
A. K. Damon.....	Provincetown, Mass.....	90	Baddeck.....	135 00
	Total.....			3,831 00

On voit par cet état que le total perçu n'a été que de \$3,831. Cela vient sans doute de ce qu'il n'y a eu qu'un petit nombre de navires de pêche des Etats-Unis dans le golfe pendant la dernière saison; et sur ce nombre beaucoup auraient pris des permis s'ils avaient pu se procurer des chargements de poisson.

Il a été convenu avec le gouvernement de Terre-Neuve—la législature ayant adopté le traité de Washington, donnant ainsi effet au *modus vivendi*—que les permis délivrés aux bâtiments de pêche des Etats-Unis seraient reconnus au Canada, et que ceux émis au Canada seraient également reconnus à Terre-Neuve. Le département n'a pas encore été informé du nombre de permis accordés par le gouvernement de Terre-Neuve, mais ce nombre doit dépasser de beaucoup celui émis sous l'autorité du gouvernement fédéral, puisque le privilège d'acheter de l'appât a été largement mis à profit par une grande partie de la flotte des bâtiments pêcheurs américains faisant la pêche au large sur les banes.

Sous le titre de "Mouvements du maquereau," page 11, le lieutenant Gordon donne des renseignements intéressants relativement à ses observations sur la migration de ce poisson dans le golfe durant la dernière saison. Le maquereau a paru en différents temps en quantité dans le golfe, mais il était si sauvage et si disséminé que bien peu de navires en ont pris des chargements complets.

Le nombre total des navires de pêche des Etats-Unis dans le golfe a été de *quatre-vingt-trois*, c'est-à-dire moindre que ce qu'on n'y a jamais vu dans les précédentes saisons; on porte la capture de ces navires à 10,428 barils, contre 17,568 en 1887.

On estime à environ 120 le nombre de bâtiments canadiens qui ont fait la pêche au maquereau durant la dernière saison.

La pêche à la ligne et à l'hameçon sur la côte s'est faite cette année beaucoup plus que par le passé, et elle a été rémunérative pour un grand nombre de pêcheurs; le prix élevé qu'ils ont eu pour leur poisson a compensé pour la modicité de la capture d'un bon nombre d'entre eux.

SAISIE.

La seule saisie qu'on ait pratiquée dans le cours de la saison a été celle d'un petit bateau gréé qu'on a trouvé pêchant dans la baie de Fundy près de Campobello; il a été remis plus tard aux propriétaires sur paiement des frais de garde.

Le steamer *Acadia* a fait admirablement sa part pendant la dernière saison, et s'est montré propre au service pour lequel on l'a acheté.

Le département doit de nouveau signaler le zèle et la discrétion qu'ont exercés les commandants des divers croiseurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Sous-ministre des pêcheries.

ANNEXE A.

RAPPORT DU LIEUTENANT GORDON, M.R., CHARGÉ DU COMMANDEMENT DU SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES PENDANT L'ANNÉE 1888.

OBSERVATOIRE, TORONTO, 17 décembre 1888.

L'honorable M. C. H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport ci-après sur les opérations du service de protection des pêcheries placé sous mon commandement, durant l'été dernier :—

Voici les navires formant la flotte : le bateau à vapeur *Acadia*, dont je suis le commandant ; le bateau à vapeur *La Canadienne*, commandant Wakeham ; les goëlettes *Vigilant*, capitaine Lorway ; *Tupper*, capitaine Quigley ; *Advance*, capitaine Knowlton ; *Critic*, capitaine McLaren ; *Brydges*, capitaine Pouliot ; le steamer *Dream*, capitaine Pratt.

Sauf *La Canadienne* qui, sous les ordres du commandant Wakeham, s'est occupée, comme d'habitude, de la protection des pêcheries du golfe sur les côtes de Québec, et le *Dream*, qui a croisé dans la baie de Fundy pendant toute la saison, la flotte a été employée à protéger la pêche du maquereau dans le golfe Saint-Laurent.

La seule saisie pratiquée durant la saison a été celle d'un bateau gréé découvert et d'une longueur de quinze pieds, dont le propriétaire s'est avoué coupable d'avoir pêché en deçà de la limite. Ce bateau a été saisi par le capitaine Pratt, du *Dream*, à un mille au sud-est du Rocher-Fendu (*Split-Rock*), Campobello, N.-B.

Les officiers et l'équipage des différents navires ont rempli leurs devoirs d'une manière très satisfaisante, les commandants surtout ont fait preuve de zèle et de discrétion ; et malgré la rigide mise en vigueur de la loi, la meilleure entente a régné entre mes officiers et les patrons des bâtiments de pêche des Etats-Unis ; ceux-ci, à présent qu'ils comprennent les exigences de notre loi, se conforment volontiers à tous les règlements.

Si l'on établissait un préposé des douanes à l'Eglise-Brûlée (*Burnt-Church*), N.B., ce serait fort commode pour les navires de pêche étrangers. C'est le garde-côte qui reçoit maintenant les rapports des navires dans la baie de Miramichi, ce qui amoindrit son utilité comme croiseur. La flotte des Etats-Unis faisant la pêche au maquereau dans les eaux canadiennes cette année se composait de quatre-vingt-trois bâtiments. L'un d'eux, le *Mathew B. Murray*, a péri au large de la côte du Cap-Breton en novembre. Les rapports reçus de ces bâtiments montrent que leur pêche a été d'un peu plus de dix mille barils, et comme la pêche totale de la flotte de la Nouvelle-Angleterre a été cette année de quarante mille barils, il s'est fait un quart de cette pêche au nord du cap Sable, N.-E.

Il est encore impossible de dire à combien s'est montée la capture des bateaux de pêche canadiens, mais elle sera beaucoup au-dessous de la moyenne des dernières années, n'excédant probablement pas 40 pour 100 de la capture de l'an passé, bien que les hauts prix réalisés compensent la diminution dans une large mesure. Le poisson pris par les bateaux du golfe a été en bonne partie exporté frais, système fort avantageux à nos pêcheurs qui, en général, ne sont pas aussi bons paqueurs et saleurs que ceux à bord des navires.

MOUVEMENTS DU MAQUEREAU.

Le maquereau a part de bonne heure en juin sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Il était accompagné d'une grande flotte de seicurs américains qui le harcelaient, l'emjêchant ainsi de s'arrêter sur la côte. Il s'en est fait des pêches considérables au large de la baie de Chédabuctou, et on a suivi le poisson en doublant Scatterie jusqu'au cap Nord, où on l'a perdu de vue. On a visité ensuite les bancs de Bradelle et de l'Orphelin, et quelques navires sont allés au Labrador, mais le poisson ne reparut plus en quantité que tard en juillet où, pendant un court espace de temps, il se forma en bancs entre Escuminac et la Pointe-Nord, et on en fit alors de bonnes cap

tures. Pendant le reste de la saison, le maquereau se montra par intervalles, mais en petits bancs et très sauvage. En septembre, la plus grande partie du poisson qu'on a pris était attirée vers la surface au moyen de boîte, et alors, on jetait la seine tout autour du poisson et du navire, ce qui donnait une faible capture. Les seigneurs canadiens ont employé quelque peu cette méthode, et ont aussi repris avec succès la vieille méthode de la pêche à la ligne et à l'hameçon à la fin de la saison.

Le changement d'habitudes du maquereau et son extinction presque complète en des eaux qu'il avait coutume de fréquenter sont des faits indéniables; il est fort à désirer qu'on recherche les causes de ce changement, car il affecte une de nos meilleures pêches côtières.

Les chiffres ci-après indiquent d'une manière bien évidente la diminution du produit de la pêche du maquereau sur la côte ouest de l'Atlantique :—

	1885.	1886.	1887.	1888.
Capture des seigneurs des Etats-Unis.....	330,000	80,000	78,000	40,000
Capture des bateaux de pêche canadiens	148,450	152,292	131,653 estimée	60,000
Produit total, barils	<u>478,450</u>	<u>232,292</u>	<u>209,653</u>	<u>100,000</u>

Je crois que cette diminution de rendement provient largement de (1) la nature de plus en plus destructive des moyens de capture; et (2) de l'emploi de ces moyens en des temps qui ne conviennent pas. L'exploitation de nos pêcheries maritimes a été conduite jusqu'ici d'après cette idée qu'elles peuvent fournir toute espèce de poissons sans s'épuiser jamais.

Nous voyons les pêcheries des côtes des Etats-Unis épuisées et leur gouvernement faire à grands frais l'expérience douteuse de restaurer ces pêcheries par la propagation artificielle de la morue et du maquereau.

Dans tous les cas de destruction d'une espèce, il vient nécessairement une phase critique après laquelle la diminution s'opère très rapidement. Nous approchons cette phase en ce qui regarde le maquereau canadien, et si on veut conserver cette pêche, il faut prendre sous peu des mesures quelconques à cet effet; mais pour discuter cette question d'une façon intelligible, il importe de dire d'abord quelques mots sur les habitudes du maquereau.

LE MAQUEREAU.

Le maquereau est un poisson nomade, mais il n'est pas anadrome. Il paraît d'abord au mois d'avril à la hauteur de la côte des Etats du Sud de l'Atlantique, et au 25 mai il est ordinairement parvenu en face de la côte de la Nouvelle-Ecosse, passant dans le golfe au commencement de juin. Il reste vis-à-vis de notre côte jusqu'en novembre, et alors il retourne au large.

Deux théories sont émises pour expliquer ces passages du maquereau. Celle généralement professée par ceux qui forment autorité sur ce sujet aux Etats-Unis, est que ce mouvement est une migration complète de toute la masse du sud au nord, suivie d'une migration de retour en automne. L'autre théorie, dont le professeur Hind est l'organe, est que cette migration s'explique par l'arrivée successive sur nos côtes de nouveaux bancs de poisson, qui viennent plus tard dans le nord, parce que leur arrivée est réglée par l'amélioration du climat maritime due à l'avancement des saisons. Il soutient, de plus, que chaque banc de maquereau habite en été un lieu particulier où il revient chaque année pour remplir les fonctions de la reproduction et qu'en hiver il se tient au large dans une battue immédiatement contiguë à sa frayère. Il regarde aussi comme probable que ce poisson hiverne pendant les mois d'hiver.

Je crois que l'interprétation vraie des conditions qu'on a observées se trouve dans un juste-milieu entre ces deux opinions. La théorie de la migration complète est presque insoutenable, car elle ne peut expliquer comment il se fait que le maquereau se trouve répandu sur un si grand espace pendant la saison d'été; mais qu'il s'opère une migration dans une certaine mesure, personne ne le niera parmi ceux qui ont observé ce poisson quand il commence à arriver sur nos côtes; tous les pêcheurs s'accordent à dire que les bancs se dirigent à l'est, le long de la côte de la Nouvelle-

Ecosse au printemps. La fraie tardive du maquereau du nord est un autre argument contre la théorie de la migration totale. Toutefois il semble probable que la grande masse quitte le golfe Saint-Laurent à une époque avancée de l'automne, car son arrivée sur la côte est du Cap-Breton en octobre est un fait bien connu, mais je n'ai eu aucune preuve qui me fasse croire que ce poisson se retire au sud du cap Hatteras. Il semble plus raisonnable de supposer qu'il se retire tout simplement au large de l'Atlantique, au bord du *gulf-stream* ou au sud des bancs. Le temps de la fraie s'étend depuis la seconde moitié de mai sur le littoral des Etats-Unis jusqu'à la fin de juillet dans le golfe Saint-Laurent. Ce temps varie un peu d'une année à l'autre, mais il est toujours plus tardif au nord; cette variation qui se produit dans les différentes années est sans doute causée par les conditions climatiques de chaque saison.

LES MÉTHODES DE PÊCHES.

Les méthodes de capture sont : (a) la ligne et l'hameçon ; (b) les seines ; (c) les dérivettes ; (d) les rets à enclos ; (e) les seines en bourse.

(a.) Avant l'invention de la seine en lourse, presque tout le maquereau se pêchait à la ligne et à l'hameçon, on l'attirait à la surface au moyen de boitte, c'est-à-dire du hareng, du spare et des moules moulus et mêlés avec de l'eau de façon à avoir la consistance d'une soupe légère. On en jetait continuellement dans l'eau en petite quantité et le poisson amorcé par cet appât prenait l'hameçon. Il n'a jamais été fait de dommage grave à la pêche exploitée de la sorte ; premièrement, parce que les bancs pouvaient être décimés, mais n'étaient jamais annihilés ; deuxièmement, parce que le poisson trop jeune ou invendable était immédiatement rejeté à l'eau, peu endommagé par cet accident ; et, troisièmement, parce que la nature elle-même protégeait le poisson, qui ne montait pas pour mordre quand il était près de frayer, en sorte que la principale capture se faisait après que le poisson avait frayé. La méthode de la pêche à la ligne et à l'hameçon est encore celle par laquelle les pêcheurs canadiens font la plus grande partie de leur capture, ce à quoi on doit l'abondance jusqu'ici continue de notre pêche du maquereau.

(b.) On se sert très peu des seines ordinaires, car les endroits où l'on peut les employer avantageusement sont en petit nombre et fort éloignés les uns des autres.

(c.) La dérivette est fixée à un bout et pivote avec la marée ; elle est assez peu en usage dans le golfe, mais l'est beaucoup sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

(d.) Les rets à enclos ne peuvent être employés que sur permis spécial ; chaque demande de permis est considérée selon son mérite.

(e.) La seine en bourse est un grand et beau filet à mailles fait avec de la ficelle de coton goudronné. Ces rets étaient d'abord lourds et coûteux, mais non seulement on les a portés à la perfection dans ces dernières années, mais le prix en a été tellement réduit qu'ils ont été adoptés davantage par les pêcheurs canadiens et que tous ceux des Etats-Unis en font usage. La base d'opérations pour cette pêche consiste en une goëlette portant deux seines et deux chaloupes à seines ; l'une des seines est profonde, l'autre l'est peu, la première a 15 brasses de profondeur et la seconde 10.

Le rapport existant entre la diminution du produit de notre pêche du maquereau et l'adoption de la seine en bourse est un des problèmes qui demandent avec le plus d'urgence une solution.

Les conditions nécessaires à la protection d'une pêche sont : premièrement, l'emploi de moyens convenables pour la capture du poisson ; secondement, l'emploi de ces moyens seulement en temps convenable ; et alors se présente cette question : la seine en bourse est-elle un engin de pêche convenable quand on l'emploie comme on fait maintenant ?

Pour empêcher qu'on ne harcèle les bancs de maquereau qui n'ont pas frayé sur la côte des Etats-Unis, le Congrès a passé une loi prohibant le déchargement aux Etats-Unis du maquereau pris au moyen d'une seine en bourse avant le 1er juin de chaque année, admettant ainsi pratiquement que l'emploi de la seine en bourse antérieurement à cette date est de nature à nuire à cette pêche. L'état où est ce poisson sur le littoral des Etats-Unis jusqu'au 1er juin est précisément celui où il se trouve dans le golfe Saint-Laurent jusqu'au 20 juillet environ, et partant, cette période de la prohibition qui peut lui offrir une protection suffisante sur le littoral des Etats-Unis,

n'en donne aucun au poisson sur nos côtes. Mais ce point n'en est pas moins établi, qu'un gouvernement dont le principe dominant de législation en matière de pêche a été de gêner le moins possible la liberté du pêcheur, a conclu expressément que la seine en bourse, employée avant la fraie, est nuisible à la pêcherie.

Un grand nombre de capitaines de navires pêcheurs des Etats-Unis admettent que cette seine nuit à la pêche, mais comme ils ont des capitaux de placés, ils sont opposés à ce que la législation rende ces capitaux sans valeur. Quelques-uns de leurs capitalistes les plus entreprenants ont même augmenté dernièrement la puissance destructive de la seine en bourse en adoptant des bateaux à vapeur au lieu de bateaux à rames, et en employant des steamers au lieu de voiliers. Le seineur à vapeur est un grand baleinier pourvu d'une machine et d'une chaudière couvertes; avec ce bateau on peut jeter la seine de 300 brasses tout autour d'un banc de maquereaux dans un espace de temps incroyablement court; quand on a lancé la seine, on amène au treuil la corde de la bourse, et sous l'action de la vapeur la seine s'arrondit en bourse dans quelques secondes. En temps calme aussi ce bateau peut croiser loin du navire avec des dorées qu'il remorque. L'emploi de la vapeur pour le navire comme pour le bateau, lui permet de marcher en temps calme quand le poisson peut être le plus aisément capturé, et quoique le surcroît de dépense qui en résulte peut rendre l'entreprise sans profit dans les mauvaises années, du moment que le poisson abonde plus ou moins, la puissance destructive de ces seineurs à vapeur et de ces bateaux serait effrayante. L'objection que soulève l'emploi des steamers au point de vue des dépenses ne s'applique pas à ces bateaux qui peuvent être toués jusqu'au golfe par beaucoup des grandes goélettes transportant le charbon nécessaire comme lest pour le navire.

Ces bateaux ajoutés à la flotte de pêche non seulement augmentent considérablement l'effet destructif de la seine en bourse, mais ils mettraient les voiliers presque dans l'impossibilité de surveiller sérieusement nos eaux intérieures.

Au Canada, l'opinion prépondérante parmi ceux intéressés dans l'exploitation des pêcheries est hautement en faveur de la prohibition de la seine en bourse. On soutient, et avec raison, que c'est une méthode de pêche tout à fait destructrice. De grandes quantités de petits poissons ou de poissons invendables, du hareng et du jeune maquereau, sont ainsi détruites pour capturer quelques bons maquereaux qu'il peut y avoir dans un banc. Sous ce rapport, les pêcheurs des Etats-Unis sont plus gaspilleurs que ceux du Canada, car ces derniers peuvent trouver à vendre beaucoup de menu poisson dont un seineur américain ne peut tirer parti à une telle distance de sa base d'approvisionnement. Comme exemple à citer de l'opinion canadienne à cet égard, sur deux cent quatorze personnes à qui on a demandé si l'emploi des seines en bourses était nuisible à la pêche et devrait être prohibée, sept seulement se sont prononcées dans la négative.

Ce n'est pas seulement la pêche du maquereau qui en a souffert; il en a été de même de la pêche du hareng pour boîte en divers endroits, et cela réagit sur la pêche de la morue.

Au surplus, la pêche à la seine en bourse n'est pas seulement destructrice par le gaspillage du jeune maquereau et du jeune hareng, mais je suis convaincu que c'est à ce genre de pêche pendant la fraie qu'est due la diminution actuelle du produit de la pêche du maquereau.

Le maquereau, quand il fait sa première apparition sur nos côtes, est médiocre et chargé de frai; et on le considérerait comme impropre à servir d'aliment, n'était une perversion du goût qui l'a proclamé un met délicat. La saison de la fraie dans nos eaux ne finit pas avant le 20 juillet, et voici des témoignages qui donnent la proportion de maquereaux n'ayant pas frayé, qu'on capture:—

Le capitaine G. Nason, patron depuis 25 ans, faisant la pêche du maquereau depuis 40 ans, dit que tout le maquereau pris dans le golfe avant le 1er juillet est tué avant qu'il ait frayé.

Le capitaine John S. Staples, patron depuis 20 ans, faisant la pêche du maquereau depuis 30 ans dans la baie du Nord: Avant le 1er juillet, les deux tiers de la capture se composent de maquereau femelle tué avant qu'il ait frayé.

Le capitaine Hillier, patron depuis 8 ans: Un quart de la capture se fait avant la fraie.

Le capitaine Sydney Smith, patron depuis 20 ans, faisant la pêche du maquereau depuis 26 ans : Un cinquième de toute la capture dans la baie du Nord est tué avant la fraie.

Le capitaine Hammond, patron depuis 25 ans, faisant la pêche du maquereau depuis 35 ans : La moitié au moins de toute la capture dans la baie du Nord est tuée avant la fraie.

Le capitaine McEachern, patron depuis 7 ans, faisant la pêche du maquereau depuis 13 ans, dit que la moitié de la capture est tuée avant la fraie.

Il semble qu'on peut affirmer en toute sûreté qu'un tiers de toute la capture faite au nord du Cap Sable, N.-E., consiste en maquereaux qui n'ont pas frayé. Si l'on examine les relevés de pêche, on peut se former une idée de l'étendue des dommages ainsi faits à cette pêche dans ce que les pêcheurs appellent une bonne année. En 1885, la capture des États-Unis a été de 330,600 barils, dont un tiers probablement provenait du nord du Cap Sable, N.-E., soit 110,000 barils ; à cela ajoutez la capture du Canada, 143,000 barils, ce qui fait, disons 250,000 barils, dont un tiers, ou 83,000, aurait été tué avant la fraie, et en comptant 250 maquereaux par baril, on a pour résultat 20,000,000 de maquereaux arrivés à leur entier développement détruits avant la fraie et qui, si on les avait laissé vivre un autre mois, auraient produit plus de 500,000,000 d'alevins. J'emploie ces derniers chiffres non pour préciser le nombre exact, mais comme un nombre déterminé qui ne serait pas au-dessous de la production ; et pour faire voir par un exemple combien grand est ce nombre, je remarque qu'il représente, en chiffres ronds, tout le fretin de toute espèce qu'a produit au Canada la propagation artificielle dans les deux décades à partir de 1868 jusqu'à 1887, moyennant une dépense totale de \$104,000, ce qui démontre clairement comme les pêcheurs laissés à toute leur liberté d'action, peuvent détruire en quelques semaines ce qu'on ne saurait remplacer. Il se fait de plus dans une année d'abondance comme 1885 une destruction excessive d'alevins, parce qu'à cause du bas prix il n'y a que les qualités supérieures qu'on puisse paquer avec profit. Ce n'est pas seulement par la diminution de la capture que se manifestent les dommages faits à notre pêche du maquereau, mais il est maintenant disparu d'eaux qu'il fréquentait autrefois. Je puis mentionner comme exemples la baie de Fundy, la baie des Chaleurs et la baie de Gaspé (Québec), ainsi que l'île aux Renards, N.-E. Ces eaux conservent encore tous leurs avantages naturels pour la fraie et l'alimentation du poisson, et le maquereau y abonderait n'était l'emploi de la seine en bourse.

On sait à présent que le saumon et les autres poissons anadromes reviennent annuellement aux mêmes endroits pour frayer, et si le maquereau n'est pas doué du même instinct, par quel hasard ou par quel caprice se fait-il qu'il déserte maintenant ces eaux qu'il fréquentait jadis ? La vérité c'est que les bancs que renfermaient ces eaux ont été annihilés, et m'est avis que si l'on continue à employer sans entrave la seine en bourse, il en résultera la destruction de notre pêche du maquereau dans quelques années.

LES PÊCHES DE BOITTE DANS LEUR RAPPORT AVEC LA PÊCHE DE LA MORUE.

La discussion sur la pêche de la boîte entraîne la solution de tout le problème des mouvements des poissons, mais les données dont on peut se servir aujourd'hui sont insuffisantes pour l'examen approfondi de ce problème. On peut cependant faire des déductions importantes en s'aidant des notions qu'on possède déjà, et je m'efforcerai de discuter aussi brièvement que possible l'état actuel de nos pêches de boîte en rapport avec le premier de tous les poissons comestibles qu'il y ait dans le commerce, la morue, dont la capture double en valeur chaque année celle de tout autre parmi nos poissons comestibles. Cette pêche, la plus importante du Canada, se fait en bateau. Le nombre d'hommes qu'elle employait en 1857 était de 8,508 à bord des navires, et de 45,568 à bord des bateaux. La pêche en bateau, ou comme on l'appelle, la pêche côtière, est donc celle dont dépend le bien-être de ce grand nombre de nos concitoyens.

C'est un fait communément observé par nos pêcheurs, surtout sur le littoral de l'Atlantique, que la morue ne vient pas maintenant aussi près de la côte qu'autrefois ; la pêche qui se faisait il n'y a pas bien des années près de la côte dans de petits bateaux, doit se faire aujourd'hui dans de grands bateaux, à des distances même de

dix milles de la terre; et malgré qu'on ait remplacé les petits bateaux par des grands, la pêche est aujourd'hui nécessairement beaucoup plus affectée par les conditions météorologiques défavorables.

On regarde la morue comme un des poissons les plus prolifiques et aussi comme l'un des plus voraces, se nourrissant de petits poissons de toute espèce et surtout de leurs alevins.

Je ne crois pas qu'on ait épuisé par la pêche les eaux de notre littoral, car on a pêché principalement à la ligne, et tout ce qu'on a pris n'affecterait pas sensiblement la production d'un poisson aussi fécond que la morue; ou doit donc chercher ailleurs pourquoi la morue se retire de nos côtes, et cette cause on la trouve dans la diminution du poisson à boitte et dans le changement de ses mouvements.

Non seulement tous les poissons anadromes viennent sur les côtes pour monter les rivières afin de frayer, mais la nature a enseigné à bien d'autres, comme le hareng et le maquereau, à venir sur la côte à la recherche d'endroits abrités où ils ne sont pas dérangés pendant la saison de la fraie, et où, sous l'abri de notre côte irrégulière et dans ses remous formés par la marée, les alevins se trouvent dans les conditions les plus favorables pour commencer à vivre.

La morue fraie en pleine mer; ses œufs flottent à fleur d'eau jusqu'à leur éclosion, mais les alevins suivent les poissons anadromes et autres jusqu'à la côte pour s'en nourrir; partant, tout ce qui tend à diminuer la masse des petits poissons près du littoral nuit à la pêche de la morue.

Les poissons offrent un bel exemple de l'état absolu de dépendance mutuelle qui existe dans la nature: On ne peut endommager ou détruire une pêche sans qu'une autre en soit affectée, et c'est ainsi qu'on voit le mal fait à nos poissons anadromes réagir sur la morue.

La morue fait sa proie des alevins du gasparot, du saumon, de la truite, etc., tous poissons anadromes; mais le gaspareau était peut-être le meilleur d'entre eux comme boitte pour attirer la morue vers la côte, et la quantité presque fabuleuse de gasparets qui avaient coutume d'encombrer les estuaires de toutes les criques et rivières de la Nouvelle-Ecosse, de les remonter pour frayer, et d'où les alevins partaient pour gagner la mer, amenait et retenait la morue sur la côte. Cette masse immense de boitte anadrome n'existe plus, et la morue se tient au large de la côte.

Dans la Nouvelle-Angleterre, la destruction des poissons anadromes est complète, et du cap Cod à la frontière, sur une côte où la morue abondait autrefois, la pêche en bsteau est effectivement nulle.

Au Canada, la marche du fléau a été plus lente, mais a toujours tendu au même effet. Dans les Etats voisins, on n'a que récemment donné l'éveil à l'opinion publique sur la perte nationale qu'on a soufferte par suite du manque de lois de pêche uniformes dans les différents Etats et de la faiblesse avec laquelle on a appliqué celles en vigueur: ce qui fait que les pêcheries étaient exposées à la rapacité sans frein des pêcheurs et aux exigences des industries manufacturières.

Ce qui nuit à nos poissons anadromes, c'est, premièrement, l'obstruction de nos rivières par des barrages de moulins; secondement, l'accumulation dans les rivières de masses de sciures de bois et d'autres déchets de moulins, ou la contamination de leurs eaux par des déchets provenant des manufactures; troisièmement, le changement complet qu'ont produit dans l'état physique de nos rivières le déboisement et la colonisation du pays.

Quant à la première de ces causes, on ne saurait défendre le maintien d'une obstruction dans une rivière; des passes-migratoires devraient former une partie essentielle de tout barrage, et on devrait faire inspecter ces passes migratoires une fois qu'elles sont construites, pour s'assurer qu'elles sont disposées de façon que le fabricant ou le meunier ne puisse les fermer quand il craint de manquer d'eau, et que leurs extrémités supérieures ne puissent être à sec.

Quant à la seconde de ces causes, quelques-uns ont prétendu que la présence de grandes quantités de sciure de bois en pourriture dans les rivières n'est pas nuisible au poisson, parce que ce n'est que de la matière végétale en décomposition dont il y a toujours eu une quantité dans les rivières en leur état naturel avant la colonisation du pays par suite des dépôts de feuilles et bois morts, etc.

Que la sciure de bois est extrêmement nuisible au poisson: ce doit être, suivant moi, la conclusion à laquelle arrivera toute personne non prévenue qui aura étudié ce

sujet ou réfléchi là-dessus. Le poisson remonte les rivières pour frayer, et le sain développement des alevins demande de la lumière tout autant qu'une température convenable. La transparence de l'eau est donc un élément très important; de l'eau troublée par de la sciure de bois est rarement claire et partant est nuisible; de plus, les endroits que choisit le poisson et au fond desquels il se tient pour y déposer ses œufs sont généralement des endroits sablonneux dans des remous en aval des rapides; or ces endroits sont précisément ceux où s'accumule la sciure de bois, et le fond n'en est plus du sable ou du gravier clair, mais une masse trouble de matière végétale en décomposition qui peut, si elle est en quantité suffisante, produire assez de chaleur pour dégager du gaz. C'est ainsi que le poisson est privé des meilleurs endroits qu'il occupait pour se reproduire; et, de plus, en supposant que dans ces conditions défavorables, une petite partie de faibles alevins ait pu éclore, les eaux sont tellement chargées de matière végétale en décomposition que leur existence est encore en danger.

Nous abordons le troisième point. Le déboisement et la mise en culture du sol font que le pays conserve beaucoup moins l'humidité. Au temps des forêts vierges, la pluie qui tombait, tout en s'infiltrant dans le sol, pénétrait graduellement jusqu'aux ruisseaux et aux rivières; l'eau restant ainsi toujours assez abondante, les rivières conservaient un volume d'eau comparativement uniforme pendant tout l'été, et toutes les conditions étaient des plus favorables à la génération et à la conservation du poisson.

Mais depuis qu'il est entré dans l'ère agricole, le pays est dépouillé de ses forêts, et les cultivateurs creusent des fossés pour que l'eau descende plus rapidement de la terre aux rivières; celles-ci ne conservent plus l'uniformité de leur cours, mais se gonflent ou baissent tour à tour, suivant que la condition météorologique du jour précède un été à l'orage ou au beau temps; dans ce cas aussi, leur eau n'est plus claire, mais est, dans les hautes eaux, fortement chargée de matière terreuse provenant de la destruction partielle des rives des cours d'eau devenus torrents et des drains des cultivateurs; tandis que, durant la sécheresse, les arbres avec leur ombrage étant disparus et le volume d'eau ayant diminué, la température de l'eau s'élève à l'excès, de sorte que, hautes ou basses, les rivières n'offrent plus les mêmes conditions favorables qu'autrefois pour le développement de nos pêcheries.

Pour remédier à cet état de choses, il faut, premièrement, pratiquer des passes-migratoires dans tous les barrages; deuxièmement, empêcher autant que possible que nos rivières soient souillées par de la sciure de bois ou par tous autres déchets de manufactures; et troisièmement, conserver de grands bois près des sources de toutes les rivières et cours d'eau. En employant généralement ces moyens, on pourrait espérer voir nos rivières repeuplées de poisson, tandis que si l'on n'y recourt pas, une bonne partie du bien résultant de ce qu'on fait pour rempoissonner nos eaux par la propagation artificielle se trouve complètement perdue.

La quantité de boitte que fournissaient autrefois les poissons anadromes et qui n'existe plus guère qu'en souvenir, peut se reproduire; mais pour obtenir ce résultat auquel on arriverait lentement, il faudrait appliquer généralement et strictement les remèdes que je viens d'indiquer.

Les appâts dont on se sert pour prendre la morue sont le maquereau, le hareng, l'encornet, le capelan et le lançon; on se sert aussi quelque peu de moules. On ne peut classer à présent le maquereau comme boitte à cause du haut prix qu'il commande et de sa grande rareté, quoiqu'on s'en servit beaucoup et avec succès autrefois. Le hareng est un des principaux appâts qu'emploient les pêcheurs. Il abonde dans sa saison et on peut toujours en trouver sur quelque point de la côte. Un navire de pêche peut toujours aller chercher de la boitte, mais les 45,000 pêcheurs côtiers sont obligés d'attendre que la boitte leur arrive, ou de creuser pour se procurer des moules. Beaucoup d'entre eux prétendent que, dans cette pêche de la boitte, l'emploi de la seine en bourse pour prendre le maquereau a diminué çà et là la quantité de hareng. On pourrait néanmoins suppléer aisément et à bon marché à la disette temporaire qui se produit en quelques localités par la construction de glacières et de réfrigérateurs où l'on pourrait conserver une provision considérable de harengs. Nos pêcheurs usent largement de l'encornet, dont ils attendent impatiemment l'arrivée sur nos côtes; souvent aussi on peut trouver cette boitte en quantité sur les bancs. Nos pêcheurs côtiers emploient les moules comme une sorte de boitte de réserve: quand

ils ne peuvent se procurer d'autre appât, ils prennent des moules et s'en servent. Le harçon et le capelan sont beaucoup employés dans le golfe Saint-Laurent. Chaque espèce de boitte se succède l'une à l'autre régulièrement, et la meilleure est toujours celle qui est de saison. J'ai déjà parlé de l'œuvre entreprise par le gouvernement des États-Unis, qui veut repeupler les eaux désertes du littoral de la Nouvelle-Angleterre. L'importance et le succès douteux de cette œuvre doivent être un avertissement pour nous en Canada; nos pêcheries sont encore en assez bon état, mais le fait que nos pêcheurs sont forcés d'aller chaque année à une plus grande distance de la côte pour faire leur capture, indique qu'elles ont rétrogradé. On peut et on doit en empêcher la destruction finale. C'est pourquoi nous devons non seulement faire strictement observer toutes lois décrétées pour la protection des pêcheries, mais légiférer encore davantage dans ce sens, s'il est nécessaire.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PÊCHERIES.

Pendant la dernière saison, grâce à l'amour du bien public qui a porté un certain nombre de percepteurs des douanes et d'autres messieurs à se faire volontairement mes correspondants, j'ai pu établir pour quelque temps une sorte de bureau de renseignements, à l'aide duquel j'ai été en mesure de suivre les mouvements du poisson. Le système consistait en ce que chaque correspondant m'envoyait tous les jours une carte-poste donnant des indications sur tout ce qui concernait les pêcheries, et s'il n'était survenu aucun changement depuis le dernier rapport, la carte-poste m'était tout de même adressée, mentionnant le fait. Ce service n'a coûté rien autre chose que les cartes-poste, dont chaque correspondant recevait un paquet.

Aux États-Unis, par l'initiative de ceux intéressés dans cette industrie, il s'est organisé un bureau pour obtenir et répandre des renseignements relatifs aux pêcheries, mais comme c'est une agence privée, les rapports ne se donnent qu'aux souscripteurs et aux correspondants. Les patrons des navires américains qui pêchent au large de nos côtes, mettent souvent à profit ces rapports du bureau, soit en télégraphiant à Boston, ou en se procurant du correspondant qui demeure au port où ils se trouvent une copie du dernier rapport publié.

Il ne coûterait qu'une bagatelle pour étendre à tout le littoral canadien de l'Atlantique le système que j'ai adopté sur une moindre échelle pendant la dernière saison, tandis que l'avantage qu'en retireraient les pêcheurs serait immédiat et d'une grande valeur. Je suggère respectueusement qu'on fasse l'essai de ce système durant la prochaine saison; les renseignements seraient reçus et rassemblés à Halifax. Comme exemple qu'offrirait aux pêcheurs l'établissement de ce bureau, prenons le cas d'un banquier arrivant à Canso pour avoir de la boitte; à présent il arrive fréquemment qu'un patron télégraphie à une demi-douzaine d'endroits, et qu'après cela il soit encore incertain où il lui vaudrait mieux aller pour se procurer de l'appât; tandis que s'il y avait un bureau, il obtiendrait immédiatement des renseignements sûrs d'Halifax. Ce bureau aurait toujours à la disposition des intéressés bien des renseignements utiles sur les mouvements du maquereau et du hareng, et sur les points des bancs où il se serait fait de récentes captures.

Mais le grand avantage qui résulterait en dernier lieu de l'établissement de ce bureau ne serait pas tant l'assistance indirecte qu'il donnerait aux pêcheurs que la masse inappréciable de renseignements qu'il rassemblerait. L'étude et la compilation soignée des rapports reçus nous permettraient en peu de temps d'éclaircir bien des questions relatives aux mouvements des différents poissons, et dont nous n'avons actuellement que des notions bien imparfaites. Les connaissances qu'il acquerrait ainsi permettrait au département d'agir d'une manière plus intelligente à l'égard de plusieurs problèmes à présent douteux, et seraient de plus utiles pour perfectionner la législation sur les pêcheries.

Les frais d'un essai d'établissement de ce bureau de renseignements au moyen de correspondants volontaires et de cartes-poste, seraient très minimes, et je suggère respectueusement qu'on essaie ce système pendant une saison en y consacrant une somme ne dépassant pas six cents piastres. On publierait un bulletin hebdomadaire ou semi-hebdomadaire qu'on communiquerait à la presse; on répondrait à tous les télégrammes payés; les rapports reçus chaque jour seraient inscrits sur la carte, de sorte qu'on y verrait d'un coup d'œil tous les mouvements du poisson. Le bureau, s'il était dirigé par un commis assez intelligent, désireux d'en assurer le succès, se

recommanderait bientôt, j'en suis convaincu, et au gouvernement et au public, comme une agence fort utile à l'exploitation de nos pêcheries.

SUR L'EXTENSION DU SERVICE DES SIGNAUX DE TEMPÊTE POUR L'AVANTAGE DES PÊCHEURS.

Je n'ai pas les moyens d'obtenir une statistique exacte du nombre de pêcheurs qui périssent chaque année dans l'exercice de leur périlleux métier, mais j'ai eu le regret de constater dans la presse, l'été dernier, quelque naufrage après presque chaque tempête.

A des endroits comme Percé (Québec), où notre service de signaux de tempête fonctionne depuis de longues années, les pêcheurs ont appris par expérience à faire attention aux avertissements, les ayant trouvés généralement très sûrs.

On ne saurait douter que le système de signaux de tempête sauve chaque année bien des existences, et la connaissance de ce fait nous fait vivement désirer qu'on fasse profiter des avantages de ce système tous les points occupés par les pêcheurs, et où l'on a sous la main les communications télégraphiques nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement.

Au Nouveau-Brunswick, dans les comtés de Gloucester, Northumberland et Kent, qui embrassent la rive sud de la baie des Chaleurs et la côte du golfe depuis Miscou jusqu'à la rivière Cocagne, il n'y a sur aucun point un seul signal de tempête qui puisse servir aux pêcheurs; le seul qui s'y trouve étant à Chatham, à des milles en amont de la rivière Miramichi.

Les pêcheries sur les côtes que je viens de mentionner emploient 2,265 bateaux portant 5,147 hommes, pour qui l'extension du service des signaux de tempête serait de la plus grande utilité. A Souris, dans l'île du Prince-Edouard, on sent aussi grandement le besoin d'avoir des signaux de tempête; souvent il s'y trouve abrité jusqu'à cent navires, et quelquefois deux fois plus; il y a aussi dans ces parages 233 bateaux conduits par 674 hommes.

Ingonish, C.-B., et Canso dans le comté de Guysboro', N.-E., sont aussi de grands havres pour les bateaux, où des signaux de tempête seraient fort utiles.

Je propose en conséquence qu'on érige des mâts portant des signaux de tempête aux endroits suivants:—(1) Pointe Escuminac; (2) Tracadie; (3) Shippégan; (4) Caraquet; (5) Souris; (6) Ingonish; (7) Canso.

Des communications télégraphiques sont actuellement établies avec tous ces endroits, et l'entreprise peut, je crois, se faire avec succès.

Voici l'estimation des frais: au compte de la construction—7 mâts avec leur agrès, à \$100 chaque, \$700.

Au compte de l'entretien—neuf mois d'appointements à un agent, à \$5 par mois, \$45, et \$5 pour huile et menus frais, soit pour les sept stations à \$50 chaque, une dépense annuelle de \$350 à ajouter au crédit voté pour le service météorologique. Comme c'est le seul moyen par lequel les pêcheurs puissent bénéficier des dépenses affectées au service météorologique, je vous prie respectueusement de le prendre favorablement en considération.

SUR LES PERMIS OU LES MARQUES DISTINCTIVES A DONNER AUX NAVIRES DE PÊCHE CANADIENS.

Qu'il me soit permis d'appeler votre attention sur la difficulté que trouvent nos navires de police à distinguer à une petite distance la différence entre les bâtiments de pêche des Etats-Unis et ceux du Canada. Dans mon rapport de 1887, je signalais cette difficulté et je suggérais le moyen d'y obvier, soit en donnant des permis à nos bâtiments de pêche ou en les contrôlant de quelque autre manière, pour les obliger de porter dans leurs excursions de pêche quelque marque distinctive qu'on pourrait aisément apercevoir de loin. Cela contribuerait beaucoup à faciliter la surveillance de nos eaux, et il en coûterait bien peu aux pêcheurs de mettre, par exemple, une croix diagonale de coton brun foncé sur les deux côtés de leur grande voile. L'absence de quelque signe distinctif de ce genre donne souvent lieu à de fausses rumeurs que des navires étrangers pêchent en dedans des limites, tandis que, après examen, on constate que ce sont des navires canadiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW R. GORDON, lieutenant, M. R.

Commandant du service de protection des pêcheries.

GOËLETTE VIGILANT, DU SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.

Au lieutenant GORDON, M.R.,

Commandant du service de protection des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un précis de la croisière faite, pendant la dernière saison, par la goëlette *Vigilant*, que je commande.

En vertu d'instructions reçues du département des pêcheries, je pris le commandement de la *Vigilant* le 15 mai, et me mis immédiatement à la remettre en bon état et à appareiller pour prendre la mer.

Le 1er juin, je partis pour Yarmouth, N.-E., et de là je suivis la flotte des seigneurs américains de maquereau dans l'est jusqu'à la baie de Chedabouctou et en doublant le Cap-Breton jusqu'à l'Île du Prince-Edouard, où, du 21 juin au 12 juillet, nous avons croisé entre Malpeque et Souris.

Du 12 au 17 juillet, je restai à Pictou, posant des voiles neuves. A cette dernière date, j'obtins un congé pour cause de mauvaise santé, et le premier officier Hughes eut temporairement le commandement du navire. M. Hughes fait le rapport suivant:—

Du 18 juillet au 29 août, j'ai croisé sur la côte nord de l'Île du Prince-Edouard; dans cet intervalle, je n'ai vu que deux fois des bancs de maquereaux, et alors environ seize seigneurs, principalement des Etats-Unis, ont fait de faibles captures à une distance de cinq à huit milles de la côte, quoique les bateaux côtiers aient parfois bien réussi en pêchant à la ligne et à l'hameçon.

Le 31 août, je repris le commandement de la goëlette, et conformément à vos instructions, je partis pour faire une croisière d'observation sur le littoral de la Nouvelle-Ecosse; voici mon rapport à ce sujet:—

Baie-aux-Vaches, C.-B., 4 septembre.—La pêche de la morue a été bonne. Il n'a pas été pris de maquereau jusqu'à présent; les gens y tiennent pour protéger la pêche côtière. Le flétan revient à la côte.

Louisbourg, 6 septembre.—Capture très satisfaisante de morue dans cette saison, mais elle est à neuf milles de la côte; on s'oppose à l'emploi de toutes les lignes à main et lignes dormantes, parce qu'elles infectent de poissons morts les fonds de pêche.

Liscomb, 8 septembre.—Bonne capture de morue au commencement de la saison, mais plus tard le poisson était petit. On dit que le hareng ne vient pas comme autrefois sur cette partie de la côte; ce havre avait coutume d'être un des meilleurs pour la pêche du hareng, mais on prétend que la sciure de bois qui s'y est accumulée a endommagé cette pêche.

Havre d'Isaac, 11 septembre.—La morue n'est pas aussi bonne que l'an dernier; elle était meilleure en juin; la boîte est rare depuis lors; le poisson se tient jusqu'à 12 milles de la côte.

Havre au Corbeau, 12 septembre.—Capture moyenne de morue depuis juillet; il n'en avait pas été pris auparavant; le poisson est à cinq milles environ de la côte.

Arichat, 13 septembre.—Capture de morue au-dessus de la moyenne; les meilleures captures se font en juin et en septembre; le poisson est de deux à six milles de la côte.

Descousse, 14 septembre.—Les banquiers ont fait une assez bonne pêche; mais la pêche entière est médiocre à cause de la rareté de la boîte.

Canso, 13 septembre.—Assez bonne capture de morue; le poisson est de trois à six milles de la côte; environ soixante navires américains de pêcheurs de morue munis de permis ont pris de la boîte ici.

Port-Hcd, octobre.—La capture de la morue a été assez bonne pendant toute la saison et devient meilleure maintenant; l'automne est, généralement parlant, la meilleure saison de la pêche ici. La boîte a été rare depuis quelque temps, et le poisson, qui est assez gros, se tient à une distance d'un à trois milles de la côte.

Baie d'Aspy, 22 octobre.—La capture de la morue est assez bonne dans cette dernière partie de la saison; elle se tient à cinq milles de la côte, mais elle est toute d'un gros volume.

Dans ma croisière, je me suis informé du succès du système de permis établi sous l'empire du *modus vivendi*, et d'après ce que j'en ai pu savoir, les banquiers des Etats-Unis étaient très satisfaits de cet arrangement; tous, je crois, se muniront de permis l'an prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

C. M. LORWAY, capitaine.

ANNEXE B.

LISTE des navires des Etats-Unis qui ont pêché à la seine dans le golfe Saint-Laurent en 1888.

Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Pêche.
		Barils.
A. R. Crittenden	Gloucester	40
Andrew Burnham	Boston (pas de pois au dern.rap.	231
Augusta E. Herrick	do	100
Abbie F. Morris	Gloucester	100
Alice	Provincetown	331
Alice C. Jordan	Gloucester	70
Ada R. Terry	do	86
Anna H. Frye	do	
Belle A. Nauss	Gloucester	205
Blue Jacket	do	4
Belle Franklin	do	4
Canopus	do	Vide.
Carrie W. Babson	do	300
Cora E. Smith	North-Haven	40
Caroline Vought	Booth-Bay	40
Charles Levi Woodbury	Gloucester	120
Dido	do	170
Ellen Lincoln	Portland	30
Edith Rowe	Gloucester	80
Enola C.	do	30
Elsie M. Smith	Portland	30
Emma W. Brown	Gloucester	160
Farmer R. Walker	do	12
Frank Butler	Provincetown	40
F. H. Smith	North-Haven	67
Fannie Belle	Gloucester	110
Frank Rackliff	do	235
George Willard	Portland	Vide.
George F. Edmunds	Gloucester	220
Gertie Evelyn	do	120
G. P. Whitman	do	220
Governor Butler	do	80
Gatherer	do	100
Herald of the Morning	do	75
Henrietta	do	60
Harry G. French	do	384
Henry Wilson	do	240
Hattie D. Linell	Provincetown	24
Henry N. Woods	Gloucester	70
H. L. Phillips	do	
I. J. Merritt	do (pas de rapport)	40
John L. Nicholson	do	110
James and Ella	do	160
J. E. Garland	do	2

LISTE des navires des Etats-Unis qui ont pêché à la seine dans le golfe Saint-Laurent en 1888—*Fin.*

Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Pêche.
		Barils.
Lizzie W. Hannem	Gloucester	80
Lecna	do	200
Lizzie D. Barker	Provincetown	50
Lucy M. Dyer	Portland	70
Lizzie M. Centre	Gloucester	655
Lady Elgin	Southport	42
Laura Nelson	Gloucester	100
Lilla B. Fernald	Portland	Vide.
Mary Fernald	Gloucester	7
Moro Castle	do	400
Mayflower	do	415
Mabel W. Woolford	do	50
Margie S. Smith	Portland	8
Meliss D. Robbins	do	70
Maud S	North-Haven	Vide.
Mathew M. Murray	Gloucester (navire qui a péri)..
M. L. Wetherell	do	10
Mystery	do	220
Novelty, SS., avec la chaloupe à vapeur "Bonita,"	Boston	500
Orient	Gloucester	427
Pendragon	do	100
Porter S. Roberts	do	14
Rushlight	do	120
Rapid Transit	do	200
Robin Hood	do	100
Rattler	do	Vide.
Roulette	Boston	Vide.
Ralph E. Eaton	Gloucester	Vide.
Senator Morgan	do	1,005
Sea Foam	North Haven	60
Sarah P. Ayer	Gloucester	70
S. F. Maker	do	360
Sarah C. Pyles	do (pas de poisson au dernier rapport)
Thetis	do	150
Volunteer	do	85
Wm. H. Frye	do	125
W. D. Daisley	do	40
Willie Irving	do	50
Wm. H. Wellington	do	100
Willie G.	Southport	4

Quatre-vingt-trois navires, venus de sept ports différents, et ayant pris 10,428 barils de maquereau dans les eaux du golfe Saint-Laurent et au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse sur l'Atlantique.